PR [Bdy — Revue]

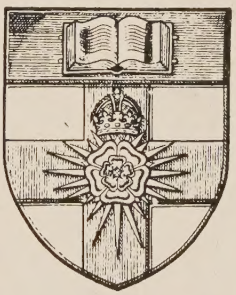

UNIVERSITY OF LONDON
LIBRARY
SHL
WITHDRAWN

Revue

d'Histoire littéraire

de la France

COULOMMIERS

Imprimerie Paul Brodard.

Revue

d'Histoire littéraire

de la France

publiée

par la Société d'Histoire littéraire de la France

26e Année. — 1919.

PARIS
LIBRAIRIE ARMAND COLIN
103, BOULEVARD SAINT-MICHEL
—
1919

SHL
WITHDRAWN

SHL
WITHDRAWN
LIBRARY
LONDON
UNIV.

Revue
d'Histoire littéraire
de la France

« INSCRIPTION » DE VICTOR HUGO ET LA TRADUCTION DE LA STÈLE DE MESA

PAR J. OPPERT[1]

V. Hugo conserve la réputation d'avoir traité avec une fantaisie coupable les indications de l'histoire ; c'est une opinion communément reçue qu'il invente ou altère les noms, au gré de sa fantaisie. Parce qu'on a pu relever chez lui quelques erreurs avérées, on lui en a prêté gratuitement de nombreuses. Faute de connaître les sources précises d'une érudition qui se complait dans la recherche des singularités, on est prompt à qualifier de bévues ou d'à-peu-près les détails rares dont la source a échappé à une trop rapide investigation. Au reste, les critiques, il faut le reconnaître, ne

1. Puisqu'il est encore ici question des sources de la *Légende des Siècles*, je saisis l'occasion d'apporter une preuve matérielle aux intéressantes conclusions de l'article de Maurice Lange sur les sources de la *Vision de Dante*, paru dans le précédent numéro de cette revue. Oui, la *Vision de Dante* était bien, dans la pensée de V. Hugo, comme le dit M. Lange, un « dénouement épique » des *Châtiments*. Le manuscrit de V. Hugo témoigne qu'en octobre 1853 la *Vision de Dante* figurait dans le *Huitième Livre* des *Châtiments* ; ce n'est que vers 1857 qu'elle fut destinée aux Petites Épopées, si l'on s'en rapporte à l'écriture de la mention *Petites Epopées*, substituée alors par le poète à celle de *Huitième Livre*. Plus tard encore, V. Hugo nota : *Légende des Siècles*. Mais en 1854, la *Vision de Dante* était, me semble-t-il, réservée pour les *Nouveaux Châtiments*. En l'absence de preuves certaines, je n'ai pas cru pouvoir la considérer comme faisant partie du « bagage épique » disponible de V. Hugo, dès 1854 ; et c'est intentionnellement que je n'ai pas mentionné, à la page 10 de la *Philosophie de V. Hugo*, parmi les pièces destinées aux Petites Épopées, un poème dont le titre figure dans la table des *Châtiments*, reproduite dans l'édition Ollendorff, p. 425. Cf. dans notre Introduction de la *Légende des Siècles*, qui va paraître chez Hachette, la note de la page XXXVII.

savent pas trop mauvais gré au poète des inexactitudes qu'ils lui imputent : ce sont là, pensent-ils volontiers, les « scories du volcan », et il est pardonnable au génie d'avoir des dédains de grand seigneur. Mais la plupart du temps, V. Hugo n'avait mérité aucun reproche, et il n'y avait pas lieu de solliciter pour lui le pardon.

Il a paru ici même[1] un article très documenté, très fouillé, intéressant à tous points de vue par l'étendue des recherches et l'ingéniosité des rapprochements. Il s'agissait de la source de la pièce d' « *Inscription* », publiée dans la *Légende des Siècles* de 1877 et composée le 17 juillet 1870 par le poète.

M. G. Thouvenin a cru que les sources de cette pièce étaient la traduction et les commentaires publiés par Clermont-Ganneau dans la *Revue Archéologique* en 1870[2]. « On ne saurait, dit-il, élever aucun doute au sujet de la traduction consultée par V. Hugo ».

Aucun doute? Si V. Hugo a consulté la traduction de Clermont-Ganneau, il faut avouer qu'il s'est permis de singulières fantaisies!

Et c'est précisément là ce qui n'a point arrêté M. G. Thouvenin, qui s'est efforcé de donner la raison de ces fantaisies et de pallier les erreurs qu'il croyait rencontrer chez le poète. Au reste, disons-le bien, il serait presque regrettable que M. G. Thouvenin ait, de prime abord, trouvé la véritable source d' « *Inscription* » : car il n'aurait pas été amené peut-être à toutes les considérations historiques qu'il a abordées avec curiosité et compétence; ces considérations ressuscitent, en face du poème de V. Hugo, les événements et le décor antiques d'une manière qui ne laisse pas d'éclairer et d'illustrer le texte; si M. G. Thouvenin avait eu la véritable source sous les yeux, peut-être aussi n'eut-il pas recherché avec autant de persistance et précisé avec autant d'abondance les souvenirs bibliques, qui affluèrent sans doute dans la mémoire de V. Hugo, lorsqu'il lut la traduction de la stèle de Mesa. Sur ce point, tous les rapprochements faits par M. G. Thouvenin demeurent justes et sont nécessaires pour la complète explication du poème d' « *Inscription* ». Car V. Hugo a choisi dans le texte de la stèle, et la raison de son choix a été précisément dans les rapprochements d'idées ou d'images que ce texte pouvait présenter avec

1. Georges Thouvenin, « *Inscription* » *de V. Hugo et la Stèle de Dhiban.* Janvier-juin 1915, p. 113-131.

2. *Revue Archéologique*, Nouvelle série, XI[e] année, t. XXI, n° de mars 1870, p. 184-207; n° de juin, p. 357-386.

celui de la Bible. Aucun de ces rapprochements possibles ne paraît avoir échappé à M. G. Thouvenin.

Je n'apporte donc pas ici une rectification qui prétende viser l'ensemble de l'excellent travail de M. G. Thouvenin : je voudrais seulement montrer qu'il ne faut pas se hâter d'imputer à Victor Hugo des erreurs ou des inexactitudes dont il n'est pas responsable.

*
* *

Je ne sais pourquoi M. G. Thouvenin a choisi parmi tant d'articles publiés sur la stèle de Mesa, avant le 17 juillet 1870 (date du manuscrit d' « *Inscription* »), les articles seuls de M. Clermont-Ganneau.

Si Victor Hugo a donné place, à cette date, dans son second recueil d'Epopées, à la stèle de Mesa, c'est que la stèle de Mesa avait, en six mois, conquis une renommée retentissante. Jamais découverte n'eut, dans les pays d'Europe, une presse meilleure et plus abondante.

On trouvera dans Héron de Villefosse, *Notice des monuments provenant de la Palestine* (1876), une bibliographie des traductions et des études qui intéressent la stèle de Mesa[1] :

« Le premier travail qui ait paru sur cette inscription, écrit M. Héron de Villefosse, est celui de M. Ch. Clermont-Ganneau : *La stèle de Mesa, roi de Moab* (Lettre à M. le Comte de Vogüe, datée de Jérusalem, 16 janvier 1870). Il a repris lui-même cette première ébauche dans une brochure plus étendue : *La Stèle de Dhibân ou Stèle de Mesa* (Lettres à M. le Comte de Vogüe); Paris, Baudry, 1870, in-4°, 60 pages, fac-simile et cartes; réimpression des articles parus en mars et en juin dans la *Revue Archéologique*, p. 184 à 207 et 357 à 386, avec quelques modifications. La première annonce de la découverte signalée par M. Ganneau fut faite le 9 février 1870, à la *Société des Antiquaires de France* (*Bulletin*, p. 94), par le Comte de Vogüe. Elle fut ensuite répétée aux différents journaux et aux Sociétés savantes dans l'ordre suivant : Comte de Vogüe, *Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, Comptes rendus de la séance du 11 février 1870, p. 18 et 19, de la séance du 1er avril, p. 48. — Vte E. de Rougé, *Société de Numismatique*, Compte rendu du 11 février 1870, t. II, p. 183 à 185. — Clermont-Ganneau, *Revue de l'Instruction publique*, 17 février 1870, Lettre [il n'a pas encore vu la pierre]. — Renan, *Journal des Débats*, 25 février 1870.

1. A. Héron de Villefosse, *Notice des monuments provenant de la Palestine*. Paris, Ch. de Mourgues, 1876. Musée du Louvre (salle judaïque), *La stèle de Mesa*, p. 7. Nous ne donnons ici que la bibliographie française et seulement celle des publications antérieures au mois de juillet 1870.

— Après un premier essai d'interprétation de M. J. Derenbourg (Lettre publiée dans le Compte rendu de la séance du 25 février 1870, p. 24), nous avons à signaler les articles suivants : Ch. de Vogüé, *Société de Numismatique*. Comptes rendus, t. II, (11 mars 1870), p. 285 à 289. — *Journal officiel*, 30 mars 1870. — J. Oppert et A. Bonnetty, *Inscription de Mesa, roi des Moabites*, dans l'*Annuaire de philosophie chrétienne*, t. LXXX, p. 217, mars 1870. — J. Oppert, *Inscription de Mesa, contemporaine de Jehu, roi d'Israël, vers 880 av. J.-C.*, dans le *Journal Asiatique*, séance du 8 avril 1870, p. 522. — J. Derenbourg, *La stèle de Mescha*, dans le *Journal Asiatique* de janvier et février 1870, p. 155; et dans la *Revue Israélite*, n° 8 et n° 13, 4 mars et 8 avril 1870. — Senior Sachs, *Ibid.*, n° 15 (21 avril 1870). »

Parmi tous ces articles, certains ont pu être connus de Victor Hugo. A titre d'académicien, il continuait à recevoir à Guernesey les comptes rendus et publications de l'Académie. Nous avons pu constater qu'il conservait la collection des Comptes rendus dans sa bibliothèque d'Hauteville-House. Mais ces Comptes rendus ne contiennent aucun texte : ils signalent simplement les lettres de Clermont-Ganneau, les étapes de la découverte et de la lecture [1]. V. Hugo connut-il l'article de Renan dans le *Journal des Débats*? Bien que ses relations avec ce journal fussent presque rompues, l'hypothèse n'est pas impossible; elle est du moins improbable.

*
* *

Ce que V. Hugo a certainement connu et utilisé, c'est la traduction de J. Oppert dans le *Journal Asiatique*, traduction que lui avait adressée à Guernesey J. Oppert [2]. C'est tout au moins ce que se plaisait à répéter Jules Oppert lui-même, quand il parlait de ses relations avec V. Hugo.

Mais qu'il y ait eu ou qu'il n'y ait pas eu envoi direct de Jules Oppert à V. Hugo, il est hors de doute que c'est la traduction de Jules Oppert dans le *Journal Asiatique* [3] qu'a consulté V. Hugo.

1. *Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*. Comptes rendus. Paris, Durand, 1870, t. VI, p. 19 et 48 : séances du 11 février et du 1er avril.

2. Jules Oppert (1825-1905). Docteur en philosophie de Kiel (1847), prit part en 1851 à une expédition scientifique en Mésopotamie sous la direction de Fulgence Fresnel; naturalisé en 1854; professeur de sanscrit à la Bibliothèque nationale en 1857, et professeur de philologie et d'archéologie assyriennes au Collège de France (1874).

3. Et celle-là seule, croyons-nous, à l'exclusion de la traduction, signée également J. Oppert, qui parut dans le numéro de mars des *Annales de philosophie chrétienne*; cette dernière, citée dans un article de Bonnetty, offre, du fait de J. Oppert ou de Bonnetty, quelques différences avec le texte donné par le *Journal Asiatique*. Bonnetty cite, côte à côte, la traduction Ganneau et la traduction Oppert : dans

Toutes les difficultés que suscite la confrontation du poème d' « *Inscription* » avec la traduction Clermont-Ganneau, disparaissent, en effet, dès le premier aspect, avec la traduction Jules Oppert.

Voici cette traduction :

Inscription de Mesa, contemporaine de Jéhu, roi d'Israël (vers 880 avant J.-C.).

Je suis Mesa, fils de Chemos..., roi de Moab, le Dibonite. Mon père a régné sur Moab pendant trente ans, et moi, j'ai régné après mon père. Et j'ai fait en honneur de Chemos ces autels-ci à Qeraha, et [le temple à Le]sa, car il m'a sauvé de tous les dangers, et a montré ma force à tous mes ennemis.

Omri, roi d'Israël, opprima Moab pendant de longues années, car Chemos était courroucé contre Moab, son pays. Et son fils lui succéda, et lui aussi dit : « J'opprimerai Moab ». Et dans mes jours il dit : « Quant à Mesa, je me suis montré à lui et à sa maison. Israël a complètement anéanti Almon, et Omri a expulsé tout le peuple de la Deba [Medeba], et il y a demeuré ».

[Omri et son fils, et le fils de] son fils moururent opprimés pendant quarante ans, jusqu'à ce que Chemos se fût montré à lui dans mes jours. Et alors j'ai bâti Baal-Meon, et j'y ai fait [son autel, et j'ai pris] Kiryathaïm.

Et les hommes de Gad [avaient demeuré] dans le pays de Moab depuis des temps immémoriaux, et le roi d'Israël lui avait construit [Qerioth]. Et je combattis contre cette ville, et je la pris, et je tuai tous les habitants de la ville, à la grande joie de Chemos et de Moab. Et j'enlevai captives [les femmes et je sacrifiai les enfants] devant Chemos à Qerioth. Et j'y fis demeurer les hommes de Saron, et les hommes de... et les hommes de Maharat.

Et Chemos me dit : « Va, et reprends Nebo sur Israël ». Je commençai ma marche dans la nuit, et je combattis contre lui depuis l'aube du jour jusqu'à midi. [Et je vainquis l'armée de Jehu], et je la tuai en entier, sept mille hommes. [Et je pris la ville, et je tuai les hommes; et les femmes], je les consacrai au culte d'Astarte de Chemos. J'enlevai de là les [? veaux] de Jehu, et je les sanctifiai à la face de Chemos.

Et le roi d'Israël avait bâti Jahas, et y demeura, quand il me fit la guerre. Et quand Chemos le chassa de Moab, je pris de Moab deux cents hommes, tous chefs, et je les lançai contre Jahas, et je pris cette ville.

cette dernière, Bonnetty imprime *Chamos* et non Chémos, et en outre les lignes 32 et 33 ne contiennent plus les expressions *prisons*, et *portes bâties* utilisées par V. Hugo. Au reste, c'est du *Journal Asiatique* que nous avons constaté la présence parmi les brochures conservées à Guernesey par V. Hugo. Nous n'avons rencontré aucun numéro des *Annales de philosophie chrétienne*.

Et moi j'ai bâti Qeraha, le mur en bas, et le mur en débris de poterie; j'ai bâti ses portes, et j'ai bâti ses tourelles, et j'ai bâti la maison du roi. Et j'ai fait les prisons des hommes... au milieu de la ville. Il n'y avait pas de citerne au milieu de la ville, à Qeraha, et je dis au peuple entier : « Faites chacun pour soi, une citerne, dans vos maisons ». Et j'ai fait les souterrains conduisant à Qeraha, contre les attaques d'Israël.

J'ai bâti Aroër et j'ai fait la route de l'Arnon.

J'ai bâti Bet-Bamoth, car elle était tombée en ruines.

J'ai bâti Beser, car elle est forte; elle s'appelle aussi Dibon Himorain, car chaque Dibon a son surnom.

J'ai rendu les anciens noms aux villes que j'ai ajoutées au pays de Moab.

J'ai bâti... et la maison de Diblataïn, et la maison de Baal-Meon, et j'ai envoyé....pays.

Et quant à Horonaïm, il y habitait Baesa, l'ammonite....

Et Chemos me dit : « Marche, et combats contre Horonaïm, et je... car Chemos s'est montré à lui, dans mes jours, à Baesa, et à Ammon.... (*Le reste manque*)[1].

*
* *

Cette traduction est notablement différente de la traduction Clermont-Ganneau[2]. On s'en rend compte dès la première ligne. Clermont-Ganneau traduisait :

Moi, je suis Mesa, fils de *Chamosgad*, roi de Moab.

Et V. Hugo commence ainsi :

C'est moi qui suis le roi Mesa, fils de *Chemos*.

M. G. Thouvenin constate dès lors une erreur et la précise : « V. Hugo, en écrivant Chemos, et non pas Chamos, à cause de la prononciation Chémo, pour des raisons euphoniques et en retranchant la syllabe Gad qui y était accolée et qui formait le nom du père de Mesa, fait en somme de celui-ci le descendant direct du Dieu national des Moabites, ce qui est inexact ».

Evidemment V. Hugo n'est pas responsable de cette inexactitude. Il a simplement lu et suivi le texte d'Oppert :

Je suis Mesa, fils de *Chemos*.

1. *Journal Asiatique*, 6e série, n° 15, janvier-juin 1870, p. 522 : procès-verbal de la séance du 8 avril.

2. On trouvera la traduction Clermont-Ganneau dans la *Revue d'Histoire littéraire de la France* de janvier-juin 1915, p. 115-116.

Le vers 4 d' « *Inscription* » se présente sous cette forme :

J'ai fait *le mur de bois*, j'ai fait *le mur de brique*.

Il ne peut être issu de la traduction Clermont-Ganneau qui donne :

L. 21 : « C'est moi qui ai construit Qarha, le *mur des forêts* et le *mur de la colline* ».

A coup sûr, il y a dans l'antiquité orientale de nombreux murs de bois et de nombreux murs de briques, et M. Thouvenin apporte à l'appui d'intéressantes citations; mais le vers de V. Hugo vient presque textuellement de l'interprétation de J. Oppert :

« Et moi, j'ai bâti Qeraha, le *mur de bois* et le mur en *débris de poterie* ».

De même le vers 11 :

C'est moi qui fis la porte et qui fit la *tourelle*

ne vient pas de Clermont-Ganneau : « Et c'est moi qui ai construit ses portes et qui fis la *forteresse* ». Le mot « tourelle » est textuellement dans J. Oppert; ce n'est pas un synonyme substitué pour le besoin du vers à forteresse. J. Oppert a traduit :

J'ai bâti ses portes et j'ai bâti ses *tourelles*.

Au vers 12, on rencontre le nom d'Astarté :

Astarté règne et j'ai fait la guerre pour elle.

La traduction Clermont-Ganneau donne *Astar-Chamos* et dans son commentaire, Clermont-Ganneau explique que nous sommes en présence « d'une des émanations féminines des types mâles, si communes dans la mythologie sémitique » ; il s'agit là, croit-il, d'une Astoreth, conçue comme l'épouse de Chamos et sa déesse parèdre : c'est en lisant cette explication que, selon M. G. Thouvenin, V. Hugo aurait eu l'idée d'introduire le nom d'Astarté dans la *Stèle de Mesa*.

En réalité V. Hugo ne s'est pas soucié, n'a pas même eu connaissance de toute cette érudition : il a simplement lu dans J. Oppert :

« Et les femmes, *je les consacrai au culte d'Astarté* de Chemos ».

Quelques lignes plus haut, on relève dans la traduction cette autre phrase, absente du texte de Clermont-Ganneau : *Et j'enlevai captives les femmes*.

Ce sont ces deux phrases qui ont amené tout naturellement Victor Hugo à écrire le vers :

32. J'ai fait vendre au marché les femmes toutes nues.

De même on chercherait en vain chez Clermont-Ganneau l'origine du vers :

34. J'ai cloué sur des croix tous les petits enfants.

Seul, et à la suite de : « Et j'enlevai captives les femmes », J. Oppert ajoute : *Et je sacrifiai les enfants.*

Ces vers 32 et 34, M. G. Thouvenin les a expliqués à l'aide de nombreux textes bibliques; et tous ces textes, qui sont cités opportunément, montrent avec quelle sûreté d'intuition V. Hugo a su choisir — dans J. Oppert — les indications qui étaient caractéristiques des mœurs orientales. On peut le supposer avec vraisemblance, à la lecture de la traduction de l'inscription, les textes bibliques que cite M. G. Thouvenin durent flotter dans la mémoire de Victor Hugo, grand lecteur de la Bible. Mais c'est dans J. Oppert que V. Hugo a trouvé, sans recherche préalable, l'inspiration directe et en grande partie l'expression elle-même.

M. G. Thouvenin veut aussi justifier le vers :

J'ai creusé d'Ur à Tyr des routes souterraines

et ne trouvant pas trace de routes souterraines dans Clermont-Ganneau, il est amené à croire que V. Hugo a lu l'ouvrage d'A. Neubauer, *La Géographie du Talmud*, où il est dit en effet que de Tyr à Sidon on pouvait passer par des routes souterraines [1].

Les travaux de l'érudition contemporaine n'ont jamais préoccupé V. Hugo; on n'en rencontre point dans sa bibliothèque de Guernesey. On peut être assuré, chaque fois qu'on croit voir une parenté entre l'inspiration de V. Hugo et un ouvrage du genre de *La Géographie du Talmud*, qu'on fait fausse route. V. Hugo puise sa science dans les vieux livres du XVII^e^ siècle, dans les brochures et dans les revues ou les journaux qu'il reçoit. C'est dans J. Oppert qu'on rencontre encore l'indication de ces routes souterraines.

« Et *j'ai fait les souterrains conduisant à Qeraha*, contre les attaques d'Israël ».

L'explication du dernier vers, avec le texte de Clermont-Ganneau, présentait des difficultés plus grandes encore.

V. Hugo termine ainsi le poème d' « *Inscription* » :

... Et *j'ai rendu leurs anciens noms aux villes.*

Rien de pareil dans le texte de Clermont-Ganneau. On trouve

1. A. Neubauer, *La Géographie du Talmud*, 1^re^ partie, liv. II, ch. I, p. 294, Paris, 1868.

simplement, dans son commentaire, la citation d'un texte biblique qui prouve que certaines villes de Palestine, et celles-là même qui figurent sur la stèle de Mesa, ont réellement changé de noms; M. Clermont-Ganneau veut prouver l'authenticité de l'inscription par la conformité de ce qu'elle affirme avec ce que nous apprend la Bible, et il cite un passage des *Nombres* (XXXII, 37, 38) : « Les enfants de Ruben bâtirent Hesbon, Elealé, Kiriathaïm, Nabo, Baal-Meon et Sabama en changeant les noms et donnant des noms aux villes qu'ils avaient bâties ».

Mais, si quelqu'un a tiré profit de ce passage des *Nombres*, ce n'est pas V. Hugo, c'est M. J. Oppert. Car Oppert écrit :

J'ai rendu leurs anciens noms aux villes.

Et V. Hugo est sans doute enchanté de trouver dans J. Oppert un vers presque tout fait, comme il en trouvait jadis dans Moreri : il copie donc textuellement :

Et *j'ai rendu leurs anciens noms aux villes*[1].

Cela clôt bien, et en gradation : car cette souveraineté étendue jusqu'aux appellations, jusqu'au verbe dont on nomme les choses, a toujours paru à V. Hugo la plus merveilleuse et la plus divine des puissances :

La terre est sous les mots comme un champ sous les mouches.
Le mot dévore, et rien ne résiste à sa dent....
Car le mot, c'est le Verbe, et le Verbe, c'est Dieu[2].

1. On pourrait encore faire état de petits détails, issus tout naturellement du texte de J. Oppert, et qu'explique moins celui de Clermont-Ganneau. Ainsi V. Hugo écrit :

Chemos m'a dit : « *Reprends* Nebo sur Israël ».

Clermont-Ganneau traduisait :

Et Chamos me dit : « Va! prends Nebo sur Israël ».

J. Oppert écrit, comme V. Hugo, *reprends* :

Et Chemos me dit : « Va, et *reprends* Nebo sur Israël ».

On rencontre, dans J. Oppert, le mot *expulsé* voisin de celui d'Omri; rien de pareil dans Clermont-Ganneau, où l'on lit : « Omri s'empara de Medeba »; Or Victor Hugo écrit :

Quand je *chassai* de Gad, Omri.

De même V. Hugo écrit :

Car j'ai *tué* tous ceux qui vivaient dans Nebo.

Oppert dit de Nebo : « Et je la *tuai* en entier »; Clermont-Ganneau traduisait : « je l'égorgeai tout entier ».

2. *Contemplations*, I, VIII. Réponse à un acte d'accusation (suite).

*
* *

J. Oppert était très fier d'avoir envoyé à Victor Hugo sa traduction. V. Hugo ne lui avait pas répondu. Lorsqu'après l'exil, le poète fut de retour à Paris, J. Oppert le rencontra, en allant faire son cours au Collège de France; la seconde *Légende des Siècles* venait de paraître. J. Oppert crut devoir féliciter le poète sur le parti qu'il avait tiré de sa traduction :

« Je suis bien heureux, lui dit-il, d'être pour si peu que ce soit, mais pour quelque chose dans votre admirable *Légende des Siècles* ».

Or il paraît que le poète le reçut fort mal :

— « Je n'avais besoin du secours de personne, Monsieur; la Stèle de Mesa, je l'ai traduite moi-même; ma traduction n'appartient qu'à moi ».

L'anecdote, que je tiens de M. l'abbé Vigouroux, est-elle vraie? De tous temps, depuis Cervantès et d'Avellaneda, les poètes ont injurié les gens qu'ils détroussaient; et le dialogue que je rapporte a quelque chance d'être authentique.

Somme toute, V. Hugo n'aurait pas entièrement menti. Malgré tout le profit qu'il a tiré de J. Oppert, Victor Hugo a marqué de sa griffe le poème d' « *Inscription* ». Par le choix des détails, par l'ordre dans lequel il les a utilisés, par le pittoresque qu'il y a introduit — toutes choses que met si bien en relief l'article de M. J. Thouvenin — Victor Hugo avait presque le droit de dire :

« Ma traduction n'appartient qu'à moi ».

Paul Berret.

PIBRAC ET LA SAINT-BARTHÉLEMY

Il faut regretter que Pibrac n'ait pas encore trouvé un biographe digne de lui. Toutefois, dans sa carrière si remplie, un épisode au moins a attiré l'attention, à savoir l'attitude qu'il a prise au moment de la Saint-Barthélemy. Quoi! le grave moraliste, l'auteur des *Quatrains*, le juriste renommé, l'homme doux et bon, tolérant et modéré qu'il était s'est fait l'apologiste de la perfidie et de la violence! Ses panégyristes [1] passent sur ce moment scabreux de sa vie. Les autres [2] s'étonnent, se scandalisent, puis finissent par plaider pour lui les circonstances atténuantes, tant il inspire par ailleurs d'estime et de sympathie. Mais le silence des uns, le plaidoyer embarrassé des autres trahissent des jugements concordants. — On n'a pas l'intention ici d'entreprendre la revision du procès : il y faudrait un fait nouveau, qui ne s'est pas manifesté. La cause est donc jugée, et sans appel. On voudrait seulement appuyer la sentence sur une étude plus attentive et plus complète des faits.

*
* *

Avant tout, il convient de considérer les documents. C'est naturellement et en premier lieu le texte même de la lettre écrite par Pibrac. Mais quel texte? Car nous en possédons deux. Il y a le texte latin : *Ornatissimi cujusdam viri de rebus Gallicis ad Stanislaum Elvidium epistola.* Lutetiæ, apud Federicum Morellum, typographum regium. M.D.LXXIII. Cum privilegio regis (46 p. in-8, avec, à la fin, la mention : Lutetiæ Parisiorum Cal. novembr.). Il y a aussi le texte français : *Traduction d'une epistre latine d'un excellent personnage de ce royaume faicte par forme de discours sur aucunes choses depuis peu de temps advenues en France.* Paris, Fédéric Morel, 1573, in-4 [3].

1. Pascal, *La vie et mœurs de Messire Gui du Faur, seigneur de Pybrac*, par Messire Charles Pascal, cy-devant ambassadeur aux Grisons [traduit du latin par Guy du Faur, sieur d'Hermay], Paris, 1617, in-12.

2. *Mémoire sur la vie de M. de Pibrac, avec les pièces justificatives* [par Lespine de Grainville]. Amsterdam, 1761, in-12. — Cougny, *Pibrac, sa vie et ses écrits*, Versailles, 1869, in-8.

3. Ce texte est reproduit dans le recueil de Simon Goulard intitulé *Memoires d e*

Le seul examen de ces deux documents va décider lequel est le bon, car il y a lieu de choisir.

Certes on sait trop, — Montaigne entre autres l'a éprouvé et s'en est plaint — combien le français du XVI^e^ siècle fléchit sous l'effort, se révèle paresseux et lâche quand il se mesure avec le latin. Cependant, quelle que fût l'inexpérience[1] de Pibrac à manier sa langue maternelle, jamais il n'eût commis la faute de goût de paraphraser en huit lourdes lignes[2] les deux lignes fermes et nettes que voici. Nous autres Français, dit-il, nous n'avons qu'une passion, *ut de regibus nostris bene mereamur, si possumus, aut saltem nunquam nisi divine cogitemus* (p. 6).

L'exemple suivant est plus significatif encore. Pibrac raconte qu'après sa blessure Coligny reçut la visite du roi et de la reine-mère. *Colignius ipse, a rege aditus, se captum manibus et mutilatum, capite menteque validum ac firmum esse regi ipsi affirmat; quas res hactenus gesserit, non manibus eas, sed animo gessisse. Has verborum complexiones et ambages satis interpretabatur oculorum ardor, torvus adspectus, totus denique vultus....* Voici ce qu'on lit dans le texte français : Il « ne respondit jamais autre chose sinon qu'on l'avoit rendu par ce coup de harquebuse impotent des deux mains, mais qu'il avoit encore la teste saine et sauve, grâces à Dieu, et que les choses qu'il avoit faites jusques icy, il ne les avoit point faites avec les mains, mais avec son esprit et entendement qui luy restoit encores[3]. Adjoustant à cela que si leurs Majestez ne l'eussent si longuement retenu en ceste ville, leur ayant plusieurs fois demandé son congé, ce meschef ne luy fust advenu, lequel il ne pouvoit attendre autre en ce lieu. Cette perplexité et obscurité de langage estoit assez interpretée et esclaircie par l'ardeur de ses

l'Estat de France sous Charles IX et c'est à la deuxième édition (à Meidelbourg, par Henrich Wolf) que seront empruntées nos citations.

1. « Huic foro tanquam ad scopulum affixus atque adhaerescens, Gallica nostra pessima Romanis et Graecis longe optimis cogor anteponere », (Lettre à Helvidius, p. 9). Ses remontrances attestent en effet qu'il écrivait beaucoup mieux en latin qu'en français.

2. « Nous sommes tous portés d'affection extreme à faire service à nos princes souverains, si nous en avons le moyen, ou, à faute d'iceluy, à ne penser et dire jamais chose qui ne tesmoigne la reverence que nous leur portons et la ferme creance et persuasion que nous avons que Dieu les a establis de sa main et constituez sur nous pour nous gouverner et commander et que les desobeissances et rebellions que l'on commet envers eux et les offenses qu'on leur fait peuvent justement et doivent estre vengées non seulement par le glaive qu'ils portent et que Dieu leur a donné, mais qu'elles seront encore plus rigoureusement chastiées et punies au siege de la tres haute et eternelle justice de Dieu ». (*Memoires de l'Estat de France sous Charles IX*, fol. 602.)

3. Si l'on en croit Simon Goulard (*Mem. de l'Estat de Fr.*, I, fol. 273), c'est le ministre Merlin qui adresse à Coligny, pour le consoler, l'équivalent de ces paroles, et le roi n'est pas présent.

yeux, par un regard affreux et felon... » (fol. 606). La parenthèse relative au séjour de Coligny à Paris supprime tout lien entre les deux termes essentiels de la pensée.

Faut-il donc en conclure que le traducteur de Pibrac n'est pas Pibrac? Ne serait-ce pas ici un maladroit ouvrier de lettres, qui méconnaît les qualités de son texte? N'est-ce pas aussi un homme de parti, qui tout à l'heure, par système et de propos délibéré, va supprimer tout ce qui donne à l'œuvre de Pibrac une valeur littéraire? Un des plus beaux morceaux de la lettre latine est un portrait en trois pages de Coligny, vivant, nerveux, acerbe aussi, qui fait songer à la fois à celui de Catilina par Salluste et à celui d'Annibal par Tite-Live[1]. Il n'est pas sûr que Pibrac lui-même n'ait pas senti que ce morceau avait un peu trop d'éclat pour une œuvre qui traitait d'événements si récents et si tragiques. « Je m'en voudrais d'en dire davantage, écrit-il à la fin du portrait, et le peu même que j'en ai dit, je ne l'ai dit que parce qu'il le fallait pour mettre davantage en lumière ce qui va suivre[2]. » Pas un mot de ce portrait ne figure dans l'édition française. — Plus loin, Pibrac met en garde Helvidius contre l'exagération des bruits qui circulent. Un Grec, dit-il, a déclaré que le propre de la sagesse est de suspendre sa croyance. Combien ce précepte serait aujourd'hui de saison! Aussi laissez-moi épancher un peu ma bile contre ces hommes qui à la cour des rois, pétris de méchanceté, vivant dans la débauche et l'oisiveté, troublent les esprits par des rapports mensongers[3]. Il faudrait que les honnêtes gens s'unissent pour réduire au silence ces semeurs de libelles et de calomnies, ces colporteurs de scandales.... Tout ce morceau, d'environ deux pages, est réduit dans le texte français à sept ou huit lignes. — De même le traducteur a supprimé tout un développement oratoire (p. 36-37) destiné à amener la conclusion : Coligny a fait rompre les traités avec l'Espagne, en homme qui ne pouvait se maintenir que par la ruine de sa patrie. Mais à quoi bon renouveler ces souvenirs douloureux? Pour moi, j'aime mieux, renonçant à l'arme que me fournit cet argument, ne pas faire violence à ma modération naturelle. Plaise au ciel que l'oubli efface tous ces crimes! Puissions-nous imiter la patience et la douceur de notre roi qui, sachant Coligny son pire

1. L'anonyme qui a répondu à la lettre de Pibrac l'avait remarqué. « Je commenceray par ce beau recit que vous faites des vertus et des vices de l'Amiral, en quoy vous ensuyvez Tite-Live, qui traite ainsi Annibal en son histoire » (*Mem. de l'Estat de Fr.*, I, fol. 638).

2. « *Piget plura referre, et hoc ipsum quicquid est quod attigi non nisi necessario feci, ut ea quae sequuntur illustria magis magisque in aperto sint* » (p. 12).

3. « *Liceat mihi, quaeso, nunc apud te parumper eos homines insectari qui... falsis et mendacibus sermonibus omnium mentes commovent* » (p. 25).

ennemi, l'a épargné, l'a comblé d'honneurs jusqu'à ce qu'il ait vu les épées nues le menacer !

Toutes ces suppressions participent du même caractère. Elles éliminent de cet opuscule d'une actualité poignante tout ce qui marque un souci trop apparent d'éloquence et d'art. Elles n'épargnent pas davantage les arguments dont l'ingéniosité quelque peu sophistique peut flatter l'esprit plutôt qu'ébranler le jugement. Les massacres, dit Pibrac, n'ont fait que peu de victimes, surtout si l'on compare au nombre des tués le nombre de ceux qui méritaient de l'être.... Au surplus, les Romains décimaient leurs légions et Moïse a fait couler à flots le sang de son peuple (p. 30). Le traducteur, plus pratique, plus direct, rappelle que les lois se taisent parmi les armes et se borne à traduire le passage fameux du *Pro Milone* sur la légitime défense (fol. 615). — Ailleurs Pibrac, voulant écarter de Charles IX le reproche de dissimulation, raisonnait ainsi : Comment expliquer, si le roi était dissimulé, qu'il ait tout de suite (*statim*) revendiqué devant le Parlement la responsabilité de l'exécution de Coligny? Et, dans la même hypothèse, comment aurait-il, si la conspiration de l'Amiral n'avait pas été un fait établi, commis la maladresse de charger ses propres gardes de cette exécution, alors que tous les Parisiens à l'envi s'en seraient chargés (p. 33-35)? Le traducteur laisse de côté ces deux pages d'une dialectique trop souple et trop habile. Il pense qu'à vouloir trop prouver on ne prouve pas. Au surplus, comment aurait-il ignoré que le premier mouvement du roi avait été non pas de prendre sur lui la faute, mais de la faire endosser aux Guises? — Enfin Pibrac rapporte qu'aussitôt après la mort de Coligny, le roi voulut arrêter le massacre, qu'il vint en Parlement et dicta un édit interdisant toute violence. Bien plus, il confirma *pour ainsi dire* — *pacificationis edictum quodam modo confirmatur* — l'édit de pacification (p. 22). Ici le traducteur craint vraisemblablement que les lecteurs ne goûtent pas toute la saveur de ce *pour ainsi dire*, qu'il ne leur semble naïf ou cynique, et il s'abstient. — Faut-il ajouter qu'il renonce aux termes généraux du texte latin, qu'il précise les noms, les dates, les circonstances? Il ne mentionne jamais une intervention du roi sans faire suivre son nom de celui de la reine-mère, et, s'il parle des princes, il épuise pour le duc d'Anjou toute la gamme des épithètes laudatives.

Bref, il y a entre les deux rédactions non seulement des différences de détail, mais une différence d'esprit. La première est de Pibrac. Elle porte la marque d'un souple dialecticien, d'un délicat et élégant humaniste, qui veut bien condescendre à défendre une

mauvaise cause, mais qui veut la défendre en bon latin. La deuxième est d'un auteur inconnu, mais d'un homme plus préoccupé de prouver que de plaire, et qui corrige en conséquence la version originale[1].

Ainsi il est permis de dire que celui qui ne connaîtrait de la lettre à Helvidius que le texte français ignorerait dans une certaine mesure cette œuvre de Pibrac. Les contemporains, ceux du moins qui étaient sensibles à l'art et au style, ne s'y étaient pas trompés. Guillaume Du Vair est trop bon connaisseur pour s'attarder à la rédaction française. « L'epistre addressée à Helvidius, dit-il, est merveilleusement belle et artificieuse, mais elle a esté escrite en latin[2]. » Mais les autres, tous les autres, exclusivement préoccupés des choses et des faits, se désintéressaient du texte. Ajoutons qu'ils lisaient celui qui s'offrait à eux et qui leur était destiné. Car, — et c'est ainsi sans doute que s'expliquent en grande partie les différences des deux rédactions — l'une, la latine, élégante, oratoire, ornée de brillants hors-d'œuvre et plus solennelle dans sa généralité, s'adressait surtout aux étrangers, à qui manquaient les informations et les moyens de contrôle. L'autre, plus sobre et plus sévère, s'adressait aux Français, qui avaient vu, qui savaient, et qu'il fallait payer de raisons, non de mots. Ainsi le personnage étranger ou établi à l'étranger qui, sous le nom d'Helvidius, répond à la lettre de Pibrac, a lu et réfuté la lettre latine. Et d'autre part, Pierre Burin, un Français de France, autre contradicteur de Pibrac, a lu et n'a lu que l'édition française[3].

*
* *

Mais il importe de reconstituer, dans la mesure du possible, les circonstances dans lesquelles fut écrite cette lettre. — Le rôle

1. Sur un point de fait, et qui est d'importance, on serait tenté de croire que les deux textes sont en contradiction. Pibrac écrit : « *Aggrediar... ad id de quo me tibi dicturum recepi et ultro pollicitus sum* » (p. 9). Le texte français est tout différent : « Ce que j'en fais est pour satisfaire à ceux qui par toute raison humaine et divine me doyvent et peuvent commander » (fol. 605). Mais on aurait tort de donner à *ultro* le sens de *spontanément* qu'il aurait dans le latin classique et de comprendre que Pibrac s'était offert à défendre la Saint-Barthélemy. *Ultro* exprime simplement la gradation. Toutefois l'une des deux formules marque plus d'empressement que l'autre.

2. *De l'éloquence françoise*, éd. critique par R. Radouant, p. 135, l. 28.

3. Celui-ci ne fait aucune allusion au portrait de Coligny, et les passages qu'il cite avant de les réfuter sont empruntés au texte français. Un exemple : « Tu dis que tu as prins ce labeur seulement pour obeir à ceux qui te peuvent commander... » (*Mém. de l'Estat de Fr.*, I, 622, v°). Ainsi peut-être s'expliquent les deux rédactions de cette phrase : la gêne que Pibrac éprouvait devant des Français à écrire une telle apologie, il ne l'éprouvait pas devant des étrangers.

public et officiel de Pibrac lors de la Saint-Barthélemy se réduit à celui qu'il joua au Parlement de Paris en qualité d'avocat général. Deux jours en effet après le commencement des massacres, le roi vint en Parlement. Il déclara qu'il revendiquait la responsabilité de l'exécution de Coligny, en la justifiant par le complot ourdi par l'amiral. Là-dessus, Christophe de Thou, premier président, — qui devait ensuite, en tête à tête, reprocher au roi l'imprudence de cet aveu — loua en public sa conduite et, si l'on en croit d'Aubigné [1], discourut sur la sentence : « Qui ne sait dissimuler ne sait régner » ; malencontreux commentaire qui détruisait d'avance toutes les affirmations du roi et celles de Pibrac, à savoir qu'il n'y avait eu de la part de Charles IX ni dissimulation ni préméditation et que la soudaine révélation du complot en avait déterminé soudain le châtiment. A son tour, Pibrac parla. Il prit acte de la déclaration du roi et lui demanda s'il ne voulait pas : 1° que cette déclaration fût inscrite sur les registres du Parlement; 2° que l'on entreprît la réforme du clergé et de la magistrature; 3° que, par édit, on mît fin aux violences et aux massacres [2]. Le deuxième point, qui figure dans de Thou [3], est absent du résumé fait par d'Aubigné du discours de Pibrac, mais entre lui et de Thou, qui se trouvait particulièrement bien placé pour être exactement informé des choses parlementaires, l'hésitation n'est guère permise. Or il est intéressant de constater que la première pensée de Pibrac est de tirer de l'ordre du désordre. Notons aussi que cette réorganisation du clergé et de la justice est une des préoccupations dominantes, un des articles essentiels du programme des « Politiques ».

Sur le rôle secret de Pibrac nous ne sommes renseignés que par le protestant Simon Goulard, le compilateur des *Memoires de l'Estat de France sous Charles IX*. Mais, si son témoignage est toujours d'un grand intérêt, il ne doit être utilisé qu'avec certaines précautions. Pibrac, dit-il, au moment des massacres, avait couru un grand danger. On se souvenait que dans les premiers temps il avait suivi la Réforme [4] et il était suspect, aux yeux des plus échauffés, « pour s'estre formalizé [avoir pris parti] pour la religion à la fin du regne de Henri II avec du Bourg et autres et depuis pour avoir fait teste au President de Saint-André ». Aussi, « combien qu'il eust quitté l'exercice de la Religion et eust donné son

1. *Histoire universelle* (Société de l'histoire de France), t. III, p. 341.
2. Le roi accepta la première demande et la troisième ; il se réserva, dans une formule évasive, pour la seconde.
3. J.-A. de Thou, *Histoire de mon temps*, Londres, 1734, in-4, t. VI, p. 419.
4. Voir Haag, *La France protestante*, 2e éd. et Henry Guy, *Les quatrains de Pibrac* (Extrait des *Annales du Midi*), Toulouse, 1904.

ame à la Royne mere, de laquelle il estoit devenu creature », il se tint quelque temps caché chez la duchesse de Nemours [1]. C'est que les partisans des Guises ne faisaient pas beaucoup de différence entre les huguenots avérés et ceux qui proposaient de conclure avec eux une paix de conciliation. Aussi certains catholiques, « pour n'estre point papistes », n'avaient échappé à la mort que parce qu'ils avaient trouvé asile chez des courtisans. Ce fut le cas de Pibrac. Les huguenots ne manquèrent pas de penser et d'insinuer que la leçon lui avait servi : il avait vu où était la force. En étalant son zèle pour la bonne cause, il faisait pardonner son fâcheux passé ; en même temps il réussissait « à se confermer en la bonne grace de la Royne mere et des siens ». Et voilà comment « luy, qui est ambitieux jusqu'au bout, voyant que, pour mettre la main à la plume, il supplantoit ses ennemis et acqueroit la faveur des grands, condescendit aisement et receut les memoires qui luy furent baillez incontinent apres les massacres, avec les promesses d'estre avancé en biens et honneurs ».

On sait à quelle occasion il se décidait à « mettre la main à la plume ». La cour avait compris la nécessité de fixer, après les hésitations et les contradictions des premiers jours, son attitude en face du fait accompli, ensuite de lutter contre le mouvement d'opinion qui se manifestait en France et surtout à l'étranger au sujet des massacres. Charles IX et Catherine, en effet, avaient posé la candidature d'Henri d'Anjou au trône de Pologne. Or le frère et le complice de l'égorgeur des Protestants n'avait aucune chance d'être élu par les nobles polonais, presque tous luthériens [2]. Il fallait, et c'est pour cette tâche qu'on avait recours à Pibrac, prévenir ou réfuter les bruits qui couraient ou allaient courir sur Charles IX et le duc d'Anjou.

Leurs intérêts étaient représentés en Pologne par un envoyé spécial, Jean de Monluc [3]. C'était un prélat tel qu'il le fallait pour s'aboucher avec des gens de religions différentes et en majorité réformés. Jamais il ne paraissait dans les églises. Il mangeait de la viande tous les jours et, tandis qu'il s'en excusait auprès des catholiques sur sa mauvaise santé, il s'en faisait un titre aux

1. Tous ces détails et les citations qui les appuient sont extraits des raccords destinés par Goulard à relier les différents morceaux qu'il reproduit. *Mém.* I, fol. 448 et v°.

2. Il est superflu de rappeler que les provinces allemandes appelées aujourd'hui Prusse Occidentale, Posnanie, etc., faisaient alors partie du royaume de Pologne.

3. Né vers 1502, il entra d'abord dans les ordres monastiques ; puis il quitta le froc à l'instigation de Marguerite de Valois, reine de Navarre. Il devint évêque de Valence en 1553. Il était le frère du grand capitaine Blaise de Monluc.

bonnes grâces des huguenots[1]. Le porte-parole de ces derniers, Zacharie Furnesterus, reconnaît que « cy-devant on l'avoit en estime d'homme prudent, paisible, amy de la veritable religion[2] ». On ne risque pas de se tromper en disant que, s'il s'était trouvé à Paris à la Saint-Barthélemy, il aurait été égorgé comme fauteur de l'hérésie. Quelques jours après en effet, comme il traversait la Lorraine pour se rendre en Pologne, il fut arrêté près de Saint-Mihiel, jeté en prison par le lieutenant du gouverneur de Verdun à la demande du secrétaire de l'évêque[3], et il fallut, pour le tirer de ce mauvais pas, des lettres pressantes du roi, de la reine-mère et du duc d'Anjou. A peine arrivé en Pologne, il sent que sa mission est compromise et demande son rappel[4]. Au reste, ce qui lui est douloureux, ce n'est pas que le roi ait versé le sang, ni que la liberté de conscience et la paix religieuse soient pour longtemps compromises en France, c'est qu'on ait mal choisi l'heure de l'exécution. « Puisqu'on avoit envye de ce royaume, écrit-il à Brulart le 20 novembre, l'on pouvoit et devoit surseoir l'execution qui a esté faicte. » Mais, après les inutiles récriminations, il se reprend et veut courir sa chance. Et cet homme, qui a failli être victime de la Saint-Barthélemy, demande qu'on lui envoie une justification de la Saint-Barthélemy; et il veut qu'elle soit écrite en bon latin, car elle doit être répandue dans toute la Pologne. En attendant, il utilise un libelle d'un certain Pierre Carpentier, daté de Strasbourg du 15 septembre 1572, dans lequel celui-ci démontrait « que les persecutions des Eglises de France sont advenues non par la faute de ceux qui faisoyent profession de la Religion, mais de ceux qui nourrissoyent les factions et conspirations, qu'on appelle la *Cause*[5] ». Monluc aurait bien voulu avoir

1. Duc de Noailles, *Henri de Valois et la Pologne en 1572*, 3 vol. 8°, 1867, t. II, p. 161.

2. *Response de Zacharie Furnesterus soustenant l'innocence et justice de tant de milliers de personnes massacrées au royaume de France, contre les calomnies de Jean de Monluc, evesque de Valence.* Ce factum se trouve dans les *Memoires de l'Estat de France*, II, fol. 70, v°.

3. *Mémoires de Jean Choisnin*, Collection Michaud et Poujoulat, 1re série, t. XI, p. 388.

4. Le 20 janvier 1573 il écrit encore : « Au diable soit la *Cause* qui de tant de maux est cause et qui d'ung bon roy et humain, s'il en fut jamais, l'on (*sic*) contrainct de mettre la main au sang.... » (Cité par le duc de Noailles, II, p. 126-7). On trouvera plus loin un autre exemple du sens très spécial du mot *Cause* désignant le parti protestant.

5. Toute cette citation constitue le titre même du pamphlet dans les *Mém. de l'Estat de Fr.*, I, fol. 450. En même temps que professeur de droit à Genève, Pierre Carpentier était, au dire de Goulard, « solliciteur des affaires de ceux de la Religion au Privé Conseil ». La Reine-mère et Bellièvre, ambassadeur auprès des Suisses, qui utilisaient ses services, lui avaient fourni un passeport pour qu'il pût se réfugier à Strasbourg et échapper aux massacres. Tout son effort tend à représenter Coligny

auprès de lui, à son service, cet homme précieux qui, protestant, frappait si fort sur les protestants, sans compter que ses services lui seraient revenus très bon marché[1]. Au reste, lui-même Monluc payait de sa personne. Sans attendre les instructions de la cour, il avait composé et semait partout une apologie du duc d'Anjou[2]. Il y relevait, en remontant assez loin dans le passé, tous les actes de mauvaise foi, de désobéissance ou de violence dont les protestants s'étaient rendus coupables, afin de bien prouver que le roi avait été réduit ou à sévir contre eux ou à voir se déchaîner une quatrième guerre civile[3].

Mais plus encore que sur sa propre intervention, plus que sur celle de Carpentier, Monluc fondait de grandes espérances sur celle de Pibrac. Dès le début de l'entreprise, il aurait, au dire de J.-A. de Thou, préféré qu'on envoyât à sa place Pibrac en Pologne[4], mais le roi ne pouvait se passer des talents d'homme d'affaires et de négociateur de son avocat général, et l'évêque avait dû partir. A tout le moins, il réclamait, pour assurer le succès de sa mission, le secours de l'éloquence persuasive, de l'insinuante dialectique, du joli latin de Pibrac. La lettre à Hel-

et ses partisans comme les auteurs responsables des troubles religieux. « Ils faisoyent assiduellement conventicules et assemblées : là ne se parloit ny de Dieu ny de paix, ny de tranquillité. Les propos qui s'y tenoyent n'estoyent que de guerres et esmotions. En public ils mettoyent en avant le pretexte de Religion; en secret, ils ne bastissoyent rien que guerres et dissensions » (fol. 450, v°). Détail à noter, il prétend avoir été en communion d'idées sur ce point avec Ramus, et que tous deux un jour sortirent en protestant d'une assemblée où se donnait libre cours la violence de leurs prêcheurs. François Portus, qui lui répondit avec une violence extrême, ne laisse pas d'être gêné par cette évocation de Ramus, mais il ajoute : Ramus n'était pas « si savant en theologie ». Au surplus « c'estoit un homme vehement et toujours tenu par un esprit enclin à remuer afaires et introduire des nouveautez : ce que je prie estre entendu en bonne part » (*Ibid*, fol. 508, v°). Ramus lui-même avait été sollicité d'accompagner Monluc en Pologne, mais il refusa. (Ch. Desmaze, *P. Ramus*, Paris, 1864, in-8.)

1. « C'est un homme de petite despense, car pour cent escus il en viendroit content » (Noailles, II, 131).

2. *Defense de Jean de Monluc, Evesque de Valence, ambassadeur du Roy de France pour maintenir le tres illustre duc d'Anjou contre les calomnies de quelques malveillans.* A la noblesse de Pologne (*Mém. de l'Estat de Fr.*, II, fol. 63, v°). Ce factum n'est ni composé ni écrit. C'est un entassement de faits. Une de ses affirmations les plus notables est que la Saint-Barthélemy n'a pas fait à Paris plus de 40 victimes. Son meilleur argument est que, même si Charles IX est un tyran cruel, cela ne touche en rien le duc d'Anjou. Cette défense fut réfutée, nous l'avons vu, par Zacharie Furnesterus. De Thou affirme que Cujas à son tour répondit à Furnesterus.

3. A en croire de Thou, le duc d'Anjou demanda plus tard au savant jurisconsulte Baudoin, qui avait embrassé la Réforme en Allemagne, puis qui, revenu à des idées plus modérées, enseignait le droit à Angers, de soutenir sa cause ; mais Beaudoin refusa, alléguant que les querelles qu'il avait eu à soutenir avec les ministres de Genève ôteraient de son poids à son témoignage (de Thou, *Histoire*, VI, p. 457).

4. Ce témoignage (*Hist.*, VI, p. 449) est confirmé par celui de Jean Choisnin : « Ledict sieur evesque proposa M. l'advocat Pybrac..., mais leurs Majestez ne se vouloient passer pour lors de la presence ne du service dudict sieur de Pybrac » (*Mémoires*, p. 387).

vidius lui apportait tout cela. Le duc de Noailles pense même qu'elle fut « composée sur les indications données par l'évêque de Valence[1]. ». Mais le fait paraît peu vraisemblable. Il n'était guère possible que l'évêque, qui fut retenu plus d'une semaine à Saint-Mihiel et à Verdun au lendemain du 24 août[2], fût arrivé en Pologne en temps utile pour que la lettre à Helvidius, datée du 1er novembre, eût pu s'inspirer de ses conseils. Au surplus cette lettre ne répondait guère à ce qu'il désirait, comme on le voit par la dépêche de Monluc dont on va lire un fragment et par le texte concordant de sa *Defense*. « J'attends à grande devolution[3], écrit-il au roi le 22 janvier 1573, ce que Monsieur de Pibrac m'envoyera. Cependant en ma derniere response je n'ay pas oublié le meurtre faict en la personne du sieur de Jumel à coups de fouet, que la Motte Gondrin fut pendu..., la journée de saint Michel, le siege de Paris. Si d'aventure le sieur de Pibrac ne l'avoit reprins de si hault, je vous supplie que lon le reface, car il y a temps assez de me l'envoyer. » Il ne semble pas que ce passage vise la lettre à Helvidius; peut-être s'agit-il ici d'un autre factum qui ne nous serait pas parvenu. En tout cas il n'est pas douteux que Pibrac ait composé, à la demande de Jean de Monluc, d'autres lettres à l'éloge du duc d'Anjou. « J'ay besoing, écrit-il au roi le 22 janvier, d'une trentaine de lettres faictes de la main du dict sieur [Pibrac] en latin, que je presenteray à qui je voudray. Et pour le subject il fault dire que Monseigneur vostre frere, sorty d'une nation qui a esté tout (*sic*) jamais amie de ceste icy..., pour estre instruit au maniement des affaires d'Estat, pour avoir esté conducteur de deux armées et pour avoir graces à Dieu moyens de son bien pour porter partie des frais qu'il conviendra faire par deçà, vous avez pensé que l'offre que vous leur faisiez de luy, qui vous est si cher, leur seroit agreable. Ces lettres serviront grandement bien couchées en latin comme les autres[4]. »

1. *Henri de Valois et la Pologne*, II, 142. Nous avons vu plus haut que, d'après Goulard, ce fut sur les « memoires » de la cour qu'elle fut écrite et ceci est plus vraisemblable, surtout en ce qui concerne les détails relatifs aux révélations des deux protestants traîtres à la cause de Coligny et la délibération du Conseil, que ces faits d'ailleurs fussent exacts ou inventés après coup.

2. Un peu de chronologie, extraite des *Mémoires* de Jean Choisnin : Monluc quitte Paris le 17 août. Les lettres de Catherine et du duc d'Anjou (celle du roi n'est pas reproduite) demandant la mise en liberté de l'évêque sont du 5 septembre. Il entre à Leipzig vers le 6 octobre, franchit la frontière de Pologne « environ la myoctobre ». La nouvelle de la Saint-Barthélemy n'arrive en Pologne que beaucoup plus tard, mais Choisnin ne donne aucune date.

3. Tel est le texte donné par le duc de Noailles (II, 146), qui reproduit la correspondance diplomatique de La Mothe Fénelon d'après Teulet. J'estime qu'il faut lire *devotion*.

4. Ce « les autres » semble militer en faveur de l'hypothèse hasardée plus haut,

Il manquerait à cette histoire sommaire une circonstance vraiment savoureuse, si l'on omettait, après les moyens avouables employés ou proposés par Monluc, le procédé suivant, qui ne saurait guère se qualifier. Afin de mieux gagner les Polonais, il aurait voulu pouvoir leur prouver par le texte d'un édit vrai ou supposé que, si le 24 août le roi avait dû pour un jour faire violence à sa bonté habituelle, tout de suite après, la liberté de conscience la plus entière avait autour de lui repris ses droits. Et voici ce qu'un évêque, ambassadeur de France, écrivait au roi de France : « Si vous pouviez ou faire ou contrefaire un edict contenant que vous entendez qu'aucun soit (*sic*) forcé dans sa conscience en vostre royaume, cela serviroit de beaucoup. Si vous avez l'intention contraire, vous le pourriez adresser aux gouverneurs seulement, qui en useroient puis apres comme vous le leur voudriez commander » (Noailles, II, 220). Visiblement ce personnage ne s'embarrasse pas de scrupules. Il estime que, pour traiter avec des Polonais, de tels procédés sont bien bons et qu'au surplus il ne faut pas regarder aux moyens quand on a envie de réussir.

C'est cela qu'il convient de ne pas perdre de vue, qu'il s'agisse du faux édit de Monluc ou de l'opuscule de Pibrac. Ce dernier a voulu qu'Henri d'Anjou fût élu roi de Pologne, et il a fait pour cela ce qu'il fallait. Qu'on en juge. Dans sa lettre à Helvidius, avec un grand air d'impartialité, il impute la faute des massacres au peuple, aveuglé par son amour pour un roi que menaçaient les séditieux ; à Coligny, dont le complot est révélé au moment d'éclater par deux de ses complices; aux « anciens », qui dans le Conseil, par leurs instances pressantes, obtiennent de la lassitude du roi que la répression violente se substitue aux moyens légaux et aux formes juridiques. Et le roi n'a pas manqué d'humanité, puisque, tout de suite après la mort du principal coupable, il a par un édit solennel couvert de sa protection les protestants et interdit les violences. Il ne peut être accusé de dissimulation, puisque devant le Parlement il a pris sur lui la responsabilité de l'exécution de l'Amiral. On ne saurait même le condamner au nom des conséquences de son acte, puisque, dans la terreur de la Saint-Barthé-

à savoir qu'entre la lettre à Helvidius et les lettres demandées le 22 janvier se placeraient d'autres lettres déjà reçues par Monluc au cours de janvier. En effet, pendant la session de la diète polonaise, qui s'était ouverte le jour des Rois, c'est-à-dire le 6 janvier 1573, arrivèrent pour un certain nombre de seigneurs polonais des lettres en latin que Choisnin, dont je rapporte ici le témoignage (p. 405), suppose écrites par Pibrac. — Monluc, connaissant le formalisme chatouilleux des Polonais, pousse même la précaution jusqu'à donner la formule de suscription que Pibrac devra reproduire sur ses lettres : *Reverendissimi et illustrissimi Domini, vosque excellentissimi et magnificentissimi Domini Palatini et Castellani, etc.*

lemy, tous les Français ont réappris à se secourir, à s'aimer comme ils ne l'avaient jamais fait auparavant; puisque les protestants, grâce à la mort de Coligny, ont vu enfin s'éloigner d'eux les soupçons, la haine, les mauvais traitements qu'attirait sur leurs t êtes le seul Coligny. Grande leçon, qui doit apprendre aux autres princes à ne pas juger mal le roi de France; aux peuples, à chérir la paix et l'obéissance, puisque c'est eux toujours qui paient les fautes de leurs chefs.

*
* *

Un pareil plaidoyer ne pouvait passer inaperçu. Cette hardiesse agressive, que cache une insinuante modération, cet art de dissimuler un violent réquisitoire sous les apparences d'une inoffensive justification du roi et sous l'intention spécieuse de reconstituer, dans l'oubli des injures, l'union de tous les Français, tout cela faisait de ce factum une redoutable machine de guerre. Il y avait d'autre part quelque chose d'irritant dans l'optimisme satisfait avec lequel l'auteur se complaisait aux résultats du crime, dans l'onction avec laquelle il pardonnait aux victimes et leur ouvrait les bras des meurtriers. Enfin le nom seul de son auteur donnait à cette lettre de la force et du poids. Car, bien qu'il eût gardé l'anonymat, personne ne s'y trompa longtemps. Pibrac au surplus n'avait pas écrit un mot qui pût égarer les lecteurs sur une fausse piste. Tout au contraire, il avait clairement indiqué qu'il remplissait des fonctions publiques, que ces fonctions avaient un caractère judiciaire. On ne pouvait même hésiter qu'entre celles de premier président, d'avocat du roi ou de procureur général, puisqu'il mentionnait la nécessité où il se trouvait de prendre la parole en français[1]. Aussi Burin [2] et tous ceux qui avaient intérêt à le savoir surent-ils bien vite ce nom si facile à trouver. Il n'était pas impossible d'ailleurs que sinon Pibrac, du moins la cour désirât qu'il en fût ainsi. Quel poids ne devaient pas avoir, surtout à l'étranger, le témoignage et le jugement d'un homme

1. « *Pro ea dignitate qua fungor...* (p. 4). *Per honestissimos publicorum munerum gradus decurso meliore vitae spatio, huic tandem foro tanquam ad scopulum affixus, Gallica nostra pessima Romanis et Graecis longe optimis cogor anteponere* » (p. 9). L'édition française, encore plus explicite, laissait échapper une allusion à « la Guyenne et cest endroit de la France où je suis né » (fol. 620) encore en proie aux troubles.

2. « J'ay veu une epistre traduite de latin en françois excusatoire des massacres faits au mois d'aoust, et selon que je suis curieux, ai tant recerché que j'en ay seu l'autheur » (*Mém. de l'Estat de Fr.*, I, fol. 622). « Toutesfois je pardonnerai à ton nom, puisque tu veux qu'il soit caché et que par là tu te monstres tout honteux d'avoir fait un tel ouvrage » (*Ibid.*, fol. 622, v°).

dont l'Europe entière connaissait la science et l'éloquence? qui, au Concile de Trente, avait défendu avec tant d'habileté, tant d'énergie, les droits de la couronne et du pouvoir temporel que L'Hospital, en récompense, l'avait nommé avocat général à Paris? N'est-ce pas un protestant, du Bartas, qui plus tard le loue d'être un « eloquent Cinée » au Concile, en Allemagne, en Pologne; d'être un « Nestor, quand *sa* sage parole dans le conseil privé de nos malheurs discourt [1] »? Le seul reproche qu'on faisait à son caractère et aussi à son talent, n'était-ce pas une excessive douceur [2]?

Toutes ces qualités, mises au service de leurs ennemis, étaient pour les protestants autant de raisons de ne pas laisser sans riposte son accusation. Deux réponses au moins nous sont connues. L'une, datée du 13 avril 1573, est vraisemblablement l'œuvre d'un Allemand. Si elle essaie de réfuter les affirmations de Pibrac, elle épargne l'homme. « Je ne voudroy pas dire qu'on vous eust corrompu par argent ou attiré par promesses d'estre grand.... Peut-estre, comme il est vraysemblable, que quelque desir de gloire vous a poussé à desployer vostre eloquence, la dexterité de vostre naturel et la singulieré vertu de vostre savoir en un discours de telle importance [3]. » L'autre eut, en France du moins, plus de retentissement [4]. Pourtant c'est une œuvre assez vulgaire; elle est écrite avec une assurance fanfaronne et chicane sur des points de détail au lieu d'attaquer hardiment sur le point essentiel. Elle avait pour auteur un certain Burin [5], qui, pour mieux servir les Réfor-

1. Cité par Ch. Pascal, *La vie et les mœurs de messire Gui du Faur, Seigneur de Pibrac.*

2. « Sa douce et gracieuse humeur ne pouvoit concevoir des passions fortes et courageuses, et telles qu'il les faut pour animer une parfaite oraison ». (G. Du Vair, *Eloquence françoise*, éd. citée, p. 135, l. 33.) — « Il avait un véritable zèle pour le bien public, le cœur élevé, l'âme généreuse, une extrême aversion pour l'avarice, beaucoup de douceur et d'agrément dans l'esprit.... Comme il n'avait pu vaincre la paresse et une certaine langueur de tempérament, il n'y avait en lui rien à désirer qu'un peu plus d'action et de vivacité ». (*Mémoires de J.-A. de Thou.* Coll. Michaud et Poujoulat, 1re série, t. XI, p. 306.) Voici comment il parle de lui-même au début de sa lettre à Elvide : « Par une je ne scay quelle foiblesse ou trop facile naturel il ne m'est possible de porter ou resister aux larmes d'autruy. Voire ès justes condamnations et supplices des plus crimineux et coupables, je me sens quelques fois si esmeu de pitié et de commiseration que j'en deviens malade ».

3. *Response de Stanislaus Elvidius à l'epistre d'un certain excellent personnage touchant les affaires de France escrite et publiée l'an 1572.* (*Mém. de l'Estat de Fr.*, I, fol. 638.) D'après Goulard, quelques-uns voyaient dans l'auteur de cette réponse « un Aleman maintenant decedé assez proche de Pologne.... Autres disent que ce fut un François réfugié en Alemagne ou en Suisse et nommoit-on divers autheurs ».

4. « Cujas et Pibrac furent employés à recriminer; le dernier, plus propre à cela, entreprenoit à bon escient de rendre les reformez criminels de conjuration. Il en fit un livre plein d'eloquence, auquel repondit plus simplement et probablement un Pierre Burin ». (d'Aubigné, *Histoire universelle*, Soc. de l'Hist. de Fr., III, 364.)

5. *Response à une epistre commençant : Seigneur Elvide, où est traitté des massacres*

més, se prétendait catholique[1]. Celui-ci est Français, par suite il est renseigné sur les choses et sur les hommes. Il consent assez dédaigneusement à admettre l'excuse invoquée par Pibrac, qu'il écrit par ordre; mais il ne le ménage pas[2]. Il le met au défi de dire les noms des dénonciateurs du complot protestant; il se refuse à admettre que le roi ait cédé à la pression des membres plus âgés de son Conseil; il se moque de l'affirmation de Pibrac que la concorde fut, après la Saint-Barthélemy, plus grande que jamais. Et voici comme il juge l'homme. « Il est des Politiques disant que leur corps estant à la messe de leur gré et volonté, neantmoins leur ame est ailleurs, se dispensans [se permettant] de dire au plus loin de leur pensée tout ce qui sert à leur avancement, desirans à ceux qu'on appelle huguenots la victoire sur nous sans victoire et sans sang; au demeurant, en la doctrine de la religion accordans de tous points avec eux, mais, pour le bien du repos qu'ils aiment sur tout, vivans comme nous » (fol. 621, v°). — Ecartons de ce jugement les éléments d'obscurité qu'il renferme. Ils tiennent à ce que Burin feint d'être catholique. C'est pour justifier ce faux semblant qu'il accuse Pibrac de souhaiter le triomphe des huguenots et de partager leurs croyances. Mais ce qu'il lui reproche à bon escient, c'est de subordonner toutes choses à l'intérêt, c'est d'être indifférent à toute croyance religieuse, et cependant de vivre avec les catholiques, comme les catholiques, parce que c'est plus avantageux et plus sûr, du moins tant qu'ils seront les plus forts. Ici encore, faisons la part de la malveillance et de la passion. Burin n'a d'attention que pour les conflits d'ordre intérieur, religieux ou politiques. Ce n'est non plus que dans ce cadre étroit qu'il considère l'activité de Pibrac, abstraction faite des grands intérêts du royaume que celui-ci pouvait avoir en vue au delà des frontières. Sauf ces réserves nécessaires, Burin a raison : Pibrac est un « Politique ». Là se trouve sinon la justification, du moins l'explication de sa conduite.

Essentiellement réalistes, préoccupés avant tout, dans le gouvernement du pays, d'ordre et de prospérité matérielle, les Poli-

faits en France en l'an 1572, par Pierre Burin à M. Guillaume Papon. Cette réponse est datée à la fin : « De la Palisse, ces calendes de janvier 1573 ». Elle est reproduite dans les *Mém. de l'Estat de Fr.*, I, fol. 621 à 636.

1. Mais il se trahit dans les éloges qu'il adresse aux protestants. Si Pibrac a gardé l'anonymat, c'est par peur de leur réponse, car même les plus jeunes d'entre eux sont « jouvenceaux discourans les plus hautes matieres avec tant d'eloquence et philosophie qu'ils nous sembloyent estre miracles du monde » (fol. 624, v°).

2. Il demande à Pibrac pourquoi il n'a pas signé sa lettre. « Est-ce pour n'avoir que faire d'honneur? Nenni, car tu n'as pas l'estomac si desgouté qu'il rejette l'honneur comme une viande fade » (fol. 622, v°).

tiques[1] étaient convaincus, suivant une opinion d'ailleurs très répandue alors, que le seul moyen de faire tenir les Français en paix à l'intérieur, était de les occuper par la guerre à l'extérieur[2]. Ils étaient au surplus animés d'un patriotisme à grandes ambitions. Persuadés que le bien-être du royaume dépendait avant tout d'une bonne administration, ils préconisaient la réunion d'un concile national qui réprimerait les abus du clergé et par des concessions réciproques réconcilierait les deux religions. Ils demandaient aussi la convocation des États généraux qui mettraient de l'ordre dans les finances, réformeraient la justice, trouveraient un juste équilibre entre la tendance de la royauté à l'absolutisme et celle du peuple à la liberté. Cela, c'est le programme des Politiques. C'est celui de Pibrac.

Mais, s'il en est ainsi, sa conduite apparaît d'autant plus inexplicable. En justifiant la Saint-Barthélemy, il ne manquait pas seulement à l'humanité et à sa conscience, il trahissait son parti, dont la Saint-Barthélemy avait été la ruine. Car, pendant les deux années qui avaient précédé, c'était le parti des Politiques qui avait gouverné, dans la personne du duc de Montmorency, fils du connétable; et ses actes parlaient haut et clair. Le 8 août 1570, l'Édit de Saint-Germain accordait aux protestants la liberté de conscience et des places de sûreté. Puis la Cour se réconciliait avec Coligny. En même temps on rompait avec l'Espagne, et les Français scellaient leur mutuel rapprochement en lançant à la conquête des Pays-Bas leurs ardeurs réconciliées. Le huguenot Henri de Navarre épousait la très catholique Marguerite de Valois, et l'on posait la candidature d'un fils de France à la main de la reine Élisabeth d'Angleterre. C'est au milieu de cette atmosphère d'apaisement et de fêtes qu'avait éclaté la catastrophe de la Saint-Barthélemy. Et les Politiques étaient si bien visés que seule la présence de l'armée de Montmorency aux portes de Paris les avait sauvés du massacre.

1. D'après De Thou, ce mot de Politiques tire son origine des controverses de deux érudits, Denys Lambin et Jean Charpentier en 1564.

2. Cette idée apparaît jusque dans un document officiel, dans la déclaration adressée aux Parlements de France, le 20 mai 1581, par François d'Anjou, le chef des Politiques, pour justifier l'expédition militaire qu'il entreprenait contre les Pays-Bas. Il va ainsi agrandir la France et lui assurer les bienfaits de la paix intérieure, bien loin de nuire aux intérêts du roi. « De tous les moyens qui peuvent estre praticquez pour pacifier son royaume, cestuy là seul est resté, tous les autres ayant esté inutilles et sans aucun effect, tellement qu'il nous fault resoudre à une guerre civille perpetuellement ou la divertir sur ceulx qui, pour assouvir leurs ambitions, nous ont jusques à présent entretenus en nos divisions et pestes publiques » (*Mémoires de Nevers*, Paris, 1665, in-fol., p. 145). Il est intéressant de noter que Pibrac mourut chancelier de ce duc d'Anjou.

Il semble qu'il n'y avait pour eux que deux attitudes possibles, ou accepter, par prudence et pour ménager l'avenir, le fait accompli avec toutes ses conséquences, ou, comme fit Thoré, un des fils du connétable, se jeter avec les protestants dans la révolte ouverte. Pibrac, on l'a vu, n'adopta ni l'une ni l'autre. Il ne se contenta pas de subir, il célébra le coup de force qui réduisait à l'impuissance les idées et les hommes dont il se recommandait.

Ce qui contribue à rendre son cas plus épineux encore, c'est que, dans les dernières années de sa vie on le voit servir de nouveau dans les rangs des Politiques. Il meurt chancelier de François, duc d'Anjou, qui pour la seconde fois marchait à la conquête des Pays-Bas avec les Politiques et des protestants ralliés autour de sa jeune ambition. Faut-il donc, entre 1572 et 1582, supposer de la part de Pibrac un long et honteux reniement? — Ici la réponse viendra d'un tiers; mais, comme ce dernier s'autorise de l'approbation de Pibrac, nous aurons l'illusion d'entendre Pibrac lui-même. Or il résultera de ce témoignage qu'en 1576, quatre ans après la Saint-Barthélemy, Pibrac continue à approuver, à favoriser, et publiquement, les idées des Politiques.

*
* *

La preuve nous vient d'un opuscule publié sous les initiales P. D., qui cachent le nom de Pierre de Dampmartin[1] et sous le

1. Le secret de ces initiales a été percé de très bonne heure. Dampmartin est indiqué dans la *Bibliothèque* d'Antoine du Verdier comme l'auteur de l'*Amiable accusation*, et il serait facile de relever dans ce petit livre des preuves de détail qui en confirment l'attribution, entre autres une orthographe très caractéristique qu'on retrouve dans ses autres ouvrages : il écrit en effet *ils avoint, le fons, le tans*, etc. — On trouve çà et là dans les recueils spéciaux des essais de biographie de Dampmartin, mais insuffisants ou erronés. Plusieurs (Moréri, la *Biographie Universelle*) s'accordent pour répartir ses ouvrages et sa vie entre deux Dampmartin, dont l'un aurait été procureur général du duc d'Alençon, l'autre, du duc d'Anjou. Ces auteurs oublient ou ignorent que le dernier fils de Catherine de Médicis, Hercule-François, d'abord duc d'Alençon, avait pris le titre de son frère devenu roi et s'était appelé duc d'Anjou à partir de la Paix de Monsieur (1576). — Dampmartin appartenait à une famille protestante du Languedoc, protestant lui-même (Haag, *France protestante*, 2e éd.). Il avait été honoré de la confiance de la reine de Navarre, Jeanne d'Albret, qui l'avait chargé de plusieurs missions, spécialement en Angleterre. Après la mort de sa protectrice (1572), il fut un des agents les plus actifs du duc d'Alençon aux Pays-Bas. Au bout de deux ans de services, le prince le nomma procureur général à Cambrai, et l'on trouve sa trace dans les négociations longues et compliquées que le duc dut mener avec les États généraux. Le prince étant mort (1584), on le trouve « gouverneur de la justice » à Montpellier, et il semble avoir occupé ce poste de 1585 à 1600. En dehors de l'*Amiable accusation*, il a écrit un grand traité, *De la conoissance et merveilles du monde et de l'homme*. A Paris, chez Thomas Perier, 1585, in-fol.; — *Du bonheur de la Cour et vraye felicité de l'homme*. A Envers, par François de Nus, M.D.XCII, 170 fol. in-12, réédité plus tard et corrigé par Charles Sorel; — enfin *Les vies de cinquante personnes illustres avec l'entredeux des tans, contenants l'histoire universelle depuis Auguste jusques à nous....* A Mont-

titre suivant : *Amiable accusation et charitable excuse des maus et evenemens de la France pour monstrer que la pais et reünion des subgets n'est moins necessaire à l'estat qu'elle est souhaitable à chacun en particulier : et que nul ne peut avancer la prosperité des choses presentes qui ne se souvient et juge doucement des passées.* A Paris, chez Robert le Mangnier, ruë neufve Nostre Dame, à l'image Saint-Jean-Baptiste : et en sa boutique au Palais en la galerie par où on va à la Chancelerie M.D.LXXVI. Avec privilege du Roy (90 fol. in-8°). Disons tout de suite que l'œuvre est lourdement charpentée, gauchement écrite, mais c'est un document de grand intérêt. Elle commence par une dédicace à Pibrac tout à fait significative : « ... Vous, Monseigneur,... m'avez confirmé par vostre autorité, lors que, vous communiquant n'y a pas long tans le dessein de ce discours, vous me donnastes le courage de le parachever depuis et de le mettre maintenant en lumiere : trouvant bon principalement que je voulusse par tous mes propos faire sentir à nos François l'honneur, le bien et la benisson qui suit toujours non tant la libre servitude et fidelité que l'amour des peuples envers les Seigneurs[1] : selon ce qu'aussi vous avez gaigné ce point de reputation en l'esprit de toute sorte de personnes et entre les estrangers de tenir pres de nostre Roy, pour le regard de vostre devotion envers Sa Majesté, non seulement le lieu d'un Hephaestion, ains d'un Craterus aussi et en l'entremise des affaires avoir esté tousjours auteur de tous bons et asseurez conseils... ». On ne saurait admettre que Dampmartin se soit permis, sans consulter l'intéressé, de s'emparer ainsi de son nom et de feindre d'avoir avec lui des relations d'amitié d'où il pût tirer un peu de prestige. Lui-même, à la fin de la *Conoissance* (1585), après avoir fait l'éloge de Pibrac, qui venait de mourir, ajoute qu'il était « entré en son amitié ainsi que par une succession paternelle[2] ».

Ce petit livre est une œuvre d'actualité, que motive l'imminente

pellier, par Jean Gillet, M.D.XCIX (en réalité il s'en est tenu au premier volume, qui s'arrête après les Antonins.) J'ai déjà rencontré ce personnage au cours de mon étude sur G. Du Vair (chap. III), et depuis j'ai fait quelques recherches sur son compte. Je ne prétends pas d'ailleurs avoir découvert un homme dans ce XVI^e siècle si riche en hommes. Il me semble cependant que Dampmartin est une figure originale et que sa vie, son caractère, ses idées, l'histoire de tel de ses ouvrages, à défaut de mérite littéraire spécial, mériteraient d'être tirés de l'obscurité.

1. L'auteur, on le verra, ne s'en tient pas à ces édifiants conseils. Mais il n'est pas moins vrai que, s'il recommande d'accorder aux Français en général dans l'ordre politique et aux protestants dans le domaine religieux de larges libertés, il se propose de les grouper tous réconciliés autour du trône. La dédicace ne mentionne que le but; le livre laisse entrevoir les moyens.

2. La famille de Dampmartin était du Languedoc, et le château de Pibrac se trouvait à cinq lieues de Toulouse. De plus celui-là comme celui-ci fit partie de la maison du duc d'Anjou.

réunion des États généraux[1]. Trois amis, Fabrice, Octavian et Ambroise se trouvent réunis chez l'auteur. Après avoir goûté le plaisir de la musique, ils causent, et la conversation roule sur les misères du temps, « estant d'ailleurs ainsi que ce siecle a rendu noz François plus grans discoureurs qu'ils ne souloient estre » (fol. 1, v°). Ils cherchent aux malheurs de la France des explications et des remèdes en rapport avec leur condition et leur genre d'activité[2]. Mais, chaque fois que l'un d'eux prend la parole, il cite et feint de développer des pensées exprimées par un personnage éminent dont il s'autorise. Il poursuit ensuite, en exprimant ses propres idées, sans que d'ailleurs il soit toujours facile de discerner l'endroit précis où se fait le passage des unes aux autres. Le nom seul de ces hommes que les amis de Dampmartin prennent pour inspirateurs et pour patrons annonce l'esprit du livre : chacun d'eux a joué un rôle en vue dans le parti des Politiques. Le premier est L'Hospital, et c'est tout dire. Les deux autres sont le prince de la Roche sur Yon[3] et l'archevêque de Vienne[4].

Les idées que Dampmartin attribue à Fabrice-L'Hospital (fol. 2 à 21) sont assez banales. Une cependant mérite de retenir l'attention, à laquelle Pibrac aurait sûrement souscrit et qu'on retrouve au XVI^e^ siècle sous la plume de tous les Politiques, c'est que les

1. La dédicace est du 30 octobre 1576; les lettres d'autorisation d'imprimer, du 13, et les Etats, fixés d'abord au 15 novembre, s'ouvrirent le 6 décembre.

2. L'un avait employé sa vie « à l'exercice de la justice et consideration des mœurs, l'autre à la remarque de l'histoire et l'autre à la lecture des sains [saints] livres » (fol. 1, v°). Cette façon de faire présenter les différentes parties d'un sujet par autant de personnages qui dissertent tour à tour est une forme d'art encore dans l'enfance. C'était cependant une trouvaille assez récente. Alain Chartier l'avait mise à la mode, et on la rencontre plus tard dans le *De constantia* de Juste Lipse (1582), la *Constance* de G. Du Vair (1594), etc.

3. Ce prince n'est autre que Charles de Bourbon, deuxième fils de Louis de Bourbon-Vendôme et de Louise de Bourbon-Montpensier, sœur du connétable de Bourbon. Bien que des conflits d'intérêts l'eussent séparé du chef des Politiques, Montmorency, il était de ceux qui menaient l'opposition contre les Guises. « Il estoit plus politique que passionné catholique, dit Brantôme (*Grands capitaines françois*, Soc. Hist. Fr., V, 26), et il conseilloit et tendoit plus à appaiser les troubles de la France par la douceur que par la guerre et la rigueur, et pour ce aucuns l'en tenoient plus sage. » Ses qualités de caractère, ses talents militaires avaient si bien attiré sur lui l'attention, qu'en 1561 il entrait au Conseil suprême des affaires et se voyait chargé de la surintendance de l'éducation du roi. Ses efforts tendaient à obtenir de la Reine-mère qu'elle traitât les Protestants avec plus de douceur. Il mourut prématurément au retour de l'entrevue de Bayonne où son influence s'était exercée dans ce sens. Voir pour plus de détails, Francis de Crue, *Le parti des Politiques au lendemain de la Saint-Barthélemy*, 1892, in-8.

4. Charles de Marillac (1510-1560) est, comme Jean de Monluc, un de ces prélats d'affaires qui poussaient aussi loin qu'il est possible le libéralisme. Il avait demandé en 1560 à l'assemblée des notables de Fontainebleau la réforme du clergé. Il recommandait la réunion d'un concile national pour mettre fin aux troubles religieux. On l'avait soupçonné d'hérésie, et ses biographes font remarquer que sa tolérance ou son indifférence l'avaient toujours fait désigner pour négocier avec des Etats ou des princes non catholiques.

guerres de religion ne se proposent pas, ne procurent pas le bien de la religion[1]. Le prince soutient cette thèse (fol. 21 à 48) que les désordres intérieurs prennent une dangereuse gravité quand les rois, choisissant leurs favoris en dehors des princes du sang[2], n'accordent pas à ceux-ci la part d'influence qui leur revient. Plus d'une fois Pibrac aurait pu reconnaître ses propres idées dans celles qu'exprime Ambroise-Marillac (fol. 48 à 85, v°), en particulier dans le curieux plaidoyer tendant à démontrer que le roi n'a nullement prémédité la mort de Coligny, ni les massacres qui suivirent[3], que, s'il les a approuvés, c'était pour ne pas rester isolé entre les deux partis contraires et que, s'il a choisi celui des catholiques, c'est qu'il lui fallait être avec le plus fort ou périr.

Mais Ambroise-Marillac ne s'en tient pas là. Il recherche les causes, causes extérieures et causes profondes, des événements. Il semble bien, il est vrai, qu'il s'attarde un peu trop à justifier les protestants, mais il convient de réfléchir que les catholiques avaient triomphé et que le vainqueur n'a jamais guère besoin d'être justifié. Il n'est pas non plus impossible qu'ici Dampmartin, oubliant qu'il a donné la parole à son ami, parle pour son propre compte. En réalité, il « accuse » tout le monde, car tout le monde est également coupable, mais il accuse sans aigreur et sans colère. Et il « excuse » à mesure ceux qu'il vient de prendre à partie : il les excuse au nom d'une sorte de déterminisme invincible, procédant des faits et de la nature humaine. Ainsi s'explique le titre un peu énigmatique du livre.

1. « ... Au bout de quinze ans que les guerres ont espendu par tous les coins de ce royaume... toute sorte d'impietez, de meurtres, insolences, extorsions, pilleries et violences, faire encore de ce saint nom de religion comme un abri et couverture à receler toutes les plus mauvaises volontés que la corruption de nostre estat a peu engendrer et de là mesmes vouloir faire sourdre à toute heure les occasions et prétextes de nouvelles entreprises, c'est par trop abuser du sens commun. Car l'on sçait assés que le nombre de ceux que le pur zèle et imagination de ce qui plait ou déplait à Dieu pousse et encourage estre (*sic*) si petit que non une province, ains une ville, non une ville, ains le moindre bourg seroit capable de les loger et nourrir » (fol. 17). Montaigne en dit autant (*Essais*, II, 12) : « Confessons la verité : qui trieroit de l'armée mesme legitime ceux qui y marchent par le seul zele d'une affection religieuse..., il n'en sçauroit bastir une compagnie de gents d'armes complette ».

2. Ceci vise directement Henri III. Dampmartin, qui se souvient de ses missions en Angleterre, loue au contraire la reine Elisabeth d'agir tout au rebours (fol. 31, v°).

3. « Je n'estime point qu'il soit besoin, pour trouver la verité de la chose, de joindre à l'entreprise la personne du Roy mesmes, qui ayant ores desavoué puis avoué le fait, ne montre point y avoir apporté une longue et certaine pensée, ains un conseil pris sur le champ selon ce qu'il fut persuadé et pensa devoir mieux reüssir pour le bien et asseurance de ses affaires » (fol. 68, v°). Et il termine ce long plaidoyer par ce mot assez profond : En guerres civiles « la jalousie de l'Estat rend tousjours le Roy partisan » (fol. 69). Pour les Politiques, la personne du roi, la volonté du roi sont toujours hors de discussion.

Laissons de côté, puisque ce n'est pas ici le lieu, ce qu'a de neuf et d'intéressant cet essai de philosophie des événements. Bornons-nous à noter avec quel détachement, quelle froideur de jugement digne d'un Procureur général[1] ou d'un Politique, est considérée la crise religieuse qui déchire la France. Les hommes les plus sages, dit-il, surtout parmi les étrangers, ne savaient comment expliquer un tel déchaînement de férocité dans un pays aussi « tempéré » que la France. Les uns, « comme pour nous faire plaisir », en accusaient « le conseil des nations voisines »; d'autres « disoient tels esprits ne se pouvoir presque nourrir ailleurs que dans les cloistres et non en la frequence des hommes, qui adoucit ce qui est en nous de plus fier et comme sauvage » (fol. 72). Mais lui, qui a vu les choses de près, ne s'y trompe pas. « Je ne puis de ceste publique depravation accuser autre en particulier que nous tous ensemble » (fol. 84, v°). Toutes les nations sont faites d'hommes, et dans tous les hommes il y a « plus ou moins de semences de haine, de courroux et par consequent de cruauté » (fol 72). La masse a horreur des nouveautés. C'est la provoquer que de penser autrement qu'elle, surtout quand il s'agit de choses « qui touchent l'honneur et service de Dieu » (fol. 73). C'est que « la nourriture et longue habitude des plus grossiers est du tout ennemie de l'opinion et raison qui luy contredit et resiste ouvertement (fol. 72).... C'est donc ceste majesté des ages precedans et ce zele celeste qui pousse et transporte les humains à faire ce qui bien souvent est le plus esloigné de leur nature, combien que la raison voudroit que l'on recogneut n'y avoir rien de si impie, injuste, trompeur, inconstant et divers que le tans, ny rien de si malaisé à trouver que Dieu est à l'homme » (fol. 73, v°). Ainsi les catholiques ont pour excuser leur intolérance la puissance de l'habitude, le respect instinctif de ce qui a la consécration du temps. Mais ils ont oublié que les Apôtres n'ont jamais armé leur prosélytisme de la violence, que le droit de rechercher le meilleur, le plus vrai, que le droit à l'erreur même appartient à tous.

De leur côté les protestants n'ont pas su rester ce qu'ils étaient à l'origine, sans quoi les rois et les puissants seraient restés aussi pour eux ce qu'étaient les empereurs pour les premiers chrétiens, « depuis qu'ils sceurent que par le nom de Chrestiens nos peres ne s'obligeoient qu'à l'observation de la vie plus vertueuse et

1. Lorsque Dampmartin prend la parole après ses amis, il dit, parlant de lui-même : « Je sais bien que le procureur et defenseur du repos et utilité publique, ouy là-dessus, soustiendra pour ses conclusions... » (86, v°). Cela, c'est sa signature : il était Procureur général de François d'Alençon, à Cambrai.

saincte » (fol. 75). C'est qu'il leur était venu des alliés, des chefs qu'attiraient les ressources de leur parti plus que la noblesse et la beauté de leur cause[1]. Cependant la crainte de la mort qui les menaçait, l'attachement à leurs croyances, d'autant plus passionné qu'elles étaient dans toute la ferveur des premiers temps, doivent les justifier et effacer ce nom de « rebelles et ennemis du roi » infligé à ceux « qui ont porté les armes pour la religion » (fol. 69, v°). Mais une cause ne succombe jamais en raison du sang versé par ses martyrs. Elle trouve au contraire, ose dire Ambroise-Marillac, dans la compassion des peuples et dans leur amour instinctif de la liberté, des chances accrues de vie et de rayonnement[2]. Et il s'élève contre l'erreur qui consiste à voir de la déloyauté dans la « volonté de s'affranchir[3] ».

Après ce long exposé, dont la présente analyse atténue l'obscurité, la lourdeur et l'embarras, Dampmartin, à la demande de ses amis, se charge de conclure. Il rappelle que les États vont s'ouvrir. Il espère qu'ils donneront à la France la paix. Pour l'obtenir, il faut que chacun des trois ordres, au lieu de se perdre en récriminations stériles contre les deux autres, regarde en face ses propres défauts, ses propres erreurs, sacrifie tout au désir de l'union. Ils auront d'autre part la joie de constater, — et sous cette forme affirmative c'est un vœu, une demande qu'il exprime — que le roi « s'induit volontairement à escouter les libres remonstrances de ses subgets et ne craint pas d'avoir ses oreilles blecées des admonitions de leur modeste liberté » (fol. 86).

1. Pibrac dit de même : *Postquam Colignius, religione in factionem versa, illos cum catholicis commisit, agi caeptum est utra pars esset, non utra Deum melius sanctiusque coleret* (p. 43).

2. « Il entre aisément en l'esprit de l'offensé que pour deffaire la puissance de celui-là [le tyran] il ne faut seulement que ne rien faire pour lui; et pour bien luy resister, il n'est besoin que de ne luy assister en rien, et en somme, au lieu de l'avoir voulu, ne le vouloir plus » (fol. 79, v°). Dampmartin se souviendrait-il du *Contr'un?*

3. Le passage mérite d'être cité : « ...La raison et l'autorité des sages ne veut point que ce qui a esté fait de nostre tans soit jugé selon ce qui se disoit ou se faisoit il y a vingt ans en ce mesme royaume : et ne doit-on pas ce qui par noz peres eut esté nommé souslevement et revolte l'appeller aujourd'hui du mesme nom ». Les rois d'aujourd'hui « se sont assujettis jusque là de creer des cours, non seulement juges de leurs drois, ains arbitres et comme examinateurs de ce qui leur est permis ou illoisible, ce qui eut semblé bien dur, voire intollerable à leurs predecesseurs. De mesmes il faut recognoistre que l'on ne peut et ne doit-on donner des noms odieus à ce que le Roy traite aujourd'huy avec ses subgez, encore que ce soit autrement que ne l'eussent fait quelques-uns de ses devanciers.... Je ne voy point que ce ne soit sagesse et vertu de rapporter au repos de tous la puissance née non pour soy, ains pour la conservation des peuples qui luy sont baillez du ciel en garde : et qu'en tel cas que nous sommes ce n'est ny reproche aux subjets de requerir l'asseurance de leurs biens, honneurs et vie donnez en proye à la civile dissension, ny au Roy blame de la leur ottroyer avec quelque diminution de sa royale grandeur et majesté » (fol. 79 v° à 83).

Il serait imprudent, en dépit de la dédicace de Dampmartin à Pibrac, de mettre au compte de ce dernier tout le détail des idées qu'on vient de voir. Accordons que Dampmartin n'a pas voulu ou n'a pas su abdiquer sa propre personnalité et que souvent on reconnaît dans son petit livre un certain accent, et aussi certaines raisons où se trahit le protestant. Il n'en reste pas moins vrai que Pibrac a loué, a encouragé l'esprit, le « dessein » de cet ouvrage. Or il y a là un ensemble de jugements, de tendances sur lesquels l'accord aurait pu se faire [1] en vue de la pacification du pays entre tous ceux qu'on appelait les Politiques, c'est-à-dire tous les protestants modérés du genre de La Noue, tous les catholiques modérés qui suivaient le duc de Montmorency et aussi tous ceux que l'on confondait sous le nom de Mécontents.

*
* *

Ainsi, quatre ans après avoir écrit que la Saint-Barthélemy était un bienfait de Dieu, un acte beau et nécessaire, Pibrac consent à autoriser de son nom le programme qu'on vient de voir et qui est d'un protestant! — Peut-être sera-t-on tenté de dire que, si en 1572 il n'était pas prudent, à cause de la victoire des catholiques, de se déclarer ami de la tolérance et de la liberté, en 1576, après la paix de Monsieur (6 mai) qui donnait à François d'Alençon un immense apanage et rappelait aux affaires le duc de Montmorency, il n'y avait plus aucun risque, mais au contraire grand profit, à se déclarer Politique. — Il est facile de répondre qu'en 1584 Pibrac était encore au service de François d'Alençon, bien qu'il fût à peu près évident, depuis l'échec de la surprise d'Anvers de 1582, que cette cause n'avait guère de chances de succès, bien qu'il fût clair, en dépit de toutes les réconciliations, qu'on ne pouvait rechercher et obtenir les bonnes grâces du duc sans s'exposer à perdre celles du roi [2]. Enfin, si son attitude de 1576 n'était qu'une attitude, comment Pibrac aurait-il accepté la dédicace de Damp-

1. Il s'était fait, en 1575, lorsque François d'Alençon, s'étant échappé de la cour où on le tenait prisonnier, réunit autour de lui tous les Politiques. Les principaux articles du manifeste qu'il publie alors sont les suivants : abolition des tailles, maintien des lois et statuts du royaume, rétablissement de la paix civile et religieuse par la convocation des États généraux et d'un concile national. Enfin le duc prenait sous sa protection ceux qui professaient les deux religions en leur demandant de vivre en paix ensemble (*Mémoires de Nevers*, p. 97 et suiv.).

2. Un point cependant reste obscur. Après 1578, Pibrac semble avoir été en disgrâce auprès du roi, mais, comme cette disgrâce est postérieure à 1576, notre déduction relative au livre de Dampmartin n'en est pas infirmée : on ne peut pas dire que Pibrac se soit joint aux Politiques en 1576 par dépit et par rancune.

martin, qui ne pouvait qu'attirer imprudemment l'attention sur les variations de sa conduite et l'inconstance de son caractère?

La question semble donc se réduire aux termes suivants. Sauf en 1572, la conduite politique de Pibrac n'a pas varié. C'est donc vraisemblablement à ce moment-là et à ce moment-là seulement, à savoir le jour où il écrivit la lettre à Helvidius, qu'il a agi contre sa conviction. Deux circonstances confirment cette opinion : d'abord il garde l'anonymat; de plus, pour le cas très probable où il serait démasqué, il a soin de mentionner qu'il a écrit par ordre. Manifestement il n'entend pas qu'on lui attribue les idées et les sentiments qu'il a exprimés.

Mais cette précaution équivaut-elle à une justification? — Il est facile de l'écarter d'un mot et de dire : Pibrac aurait dû, aurait pu refuser d'obéir à un ordre qui blessait sa conscience. Baudoin l'a bien fait. — L'assimilation n'est pas exacte. Baudoin n'était pas un officier de justice. Bien plus, Pibrac n'est pas un officier de justice au même titre qu'un conseiller ou un président de Parlement. Il appartient à une catégorie spéciale qu'on appelle « les gens du Roi ». Ceux-ci sont les porte-parole du roi. Ils formulent sa volonté et, sauf par la démission, qui n'était peut-être pas toujours à l'époque dont il s'agit un moyen à leur disposition, il leur était impossible d'échapper à ce devoir. On pourrait citer des cas où, dans des lits de justice, les gens du roi durent appuyer devant le Parlement des mesures arbitraires, illégales, contre lesquelles se révoltait sûrement leur conscience de magistrats[1]. Malgré tout, la justification de Pibrac, à nos yeux, n'a pas grande valeur. Elle n'en eut pas davantage pour un certain nombre de ses contemporains : il faut reconnaître d'ailleurs que ceux-là se trouvaient être ses adversaires[2]. — Sa véritable justification, il ne l'a pas lui-

1. Par exemple en 1586. Voir mon étude sur G. Du Vair, p. 90. Faut-il rappeler, dans un ordre d'idées différent, qu'aux États généraux un « orateur » désigné d'avance pour la durée de la session par chacun des trois ordres, devait exposer et défendre, même contraire à sa propre conviction et à son vote, la volonté de la majorité de ses collègues? On ne voit pas qu'aucun orateur, cédant à la protestation de sa conscience, ait demandé à être relevé de sa mission. Sur ce point, le XVI^e^ siècle ignorait, semble-t-il, des délicatesses de conscience qui aujourd'hui nous paraissent élémentaires.

2. J.-A. de Thou, un politique lui aussi, le désapprouve cependant, mais avec modération et en reconnaissant que son cas n'était pas isolé : « Ce qu'il y avait alors de déplorable était de voir des personnes respectables par leur piété, leur science et leur intégrité, ennemis d'ailleurs de tout déguisement et de tout artifice, tels que de Thou [son père], Pibrac, Morvilliers et Bellièvre, louer contre leurs sentiments et excuser par complaisance une action qu'ils détestaient dans leur cœur, sans y être engagés par aucun motif de crainte, mais dans la fausse persuasion où ils étaient que les circonstances où l'on se trouvait et le bien de l'État demandaient qu'on tînt ce langage » (*Histoire*, éd. de Londres, VI, 451).

même formulée : il faut la dégager du texte de sa lettre et des circonstances qui l'accompagnent.

Cette lettre, écrite en latin, ne s'adresse pas aux Français, mais aux Polonais, exclusivement. Et nous savons pourquoi. Pibrac ne se propose pas essentiellement de démontrer d'une façon générale[1] que la Saint-Barthélemy est un acte louable. En réalité, son dessein est très spécial, très limité. Il veut que les concurrents d'Henri d'Anjou au trône de Pologne ne puissent pas l'accuser d'apporter avec lui les mœurs politiques d'un pays où les hallebardes décideraient des controverses religieuses. — Mais, dira-t-on, c'est déjà trop pour lui de s'être mis au service d'Henri d'Anjou, dont le nom seul était un programme d'intolérance. — La réponse ici encore est facile. Pibrac ne s'est pas mis au service de celui-ci. C'est par Charles IX qu'il est investi de sa mission; c'est pour le roi qu'il travaille. Car c'est servir les intérêts du roi que de le délivrer de la présence odieuse, de la rivalité indiscrète et envahissante de son frère; c'est travailler pour la France; on pourrait même dire que c'est travailler pour les Politiques, et doublement, d'abord parce qu'Henri est l'ennemi de leurs idées, ensuite parce que sa candidature et son accession au trône de Pologne ont pour condition et pour conséquence nécessaires, l'apaisement religieux en France[2]. Il est vrai que Pibrac fit en Pologne un deuxième voyage sous le règne et pour le compte d'Henri III, mais c'est que le succès de sa première mission l'avait désigné comme le seul homme capable de « liquider », dans les meilleures conditions, l'équipée du duc d'Anjou. Il est vrai enfin que, jusqu'en 1578, il négocie activement pour le roi avec les protestants du Midi; mais c'est la Reine-mère sans doute qui l'a choisi, c'est elle qu'il accompagne dans sa longue tournée diplomatique[3], et surtout son activité est tout à fait conforme au programme des Politiques, puisqu'il travaille à rétablir la paix entre les deux religions. —

1. Autrement n'importe quelle apologie bonne pour un peuple quelconque non catholique eût été bonne pour tous les autres. Or on n'osa pas envoyer en Pologne les justifications envoyées dans les autres pays : elles étaient trop faciles à réfuter (*Noailles*, II, 142).

2. Voici en effet ce que Monluc écrit au roi le 22 janvier 1573 : « Ceux de La Rochelle meritent bien tous les maux du monde, mais si pour une si grande occasion que ceste-icy [la candidature au trône de Pologne] vous pouviez differer la pugnition qu'ils ont meritée en vous asseurant de la ville, vous feriez beaucoup pour Monseigneur votre frere » (Duc de Noailles, *op. cit.*, II, 220).

3. Le 8 décembre 1578, elle écrit au roi, au sujet de Pibrac, qu'il demande à regagner son poste à Paris, mais, ajoute-t-elle, « je me trouve si bien de son bon conseil et advis... que je l'ay tousjours retenu, comme le feray encores, ce que je m'asseure qu'aurez tres agreable » (*Lettres de Catherine de Médicis*, publ. par Baguenault de Puchesse, t. VI).

En réalité jamais Pibrac n'a été à proprement parler un favori d'Henri III. Avant 1572, il « était » à Charles IX et à Catherine de Médicis, après 1577 à la « Reine Margot » et à François d'Anjou. Bref, il a loué la Saint-Barthélemy pour aider un prince français à monter sur le trône de Pologne, de même qu'il eût pu entreprendre, comme d'autres l'ont fait, de justifier le guet-apens d'Anvers en 1582, afin de réhabiliter François d'Anjou aux yeux de ses futurs sujets et de l'aider à gagner par la persuasion ceux qu'il n'avait pu prendre par force et par surprise. En bon « Politique », Pibrac a pensé que ses scrupules d'honnête homme devaient céder à la volonté du roi, à l'intérêt de l'État. Il n'a pas su concilier ce qu'il devait à sa conscience avec ce qu'il devait à la tranquillité, à la grandeur de son pays. La postérité le lui reproche, non sans raison. Peut-être l'eût-il trouvée un peu moins sévère s'il n'avait pas écrit les *Quatrains*.

René Radouant.

« LA BOUTEILLE A LA MER » ET LES CROISIÈRES AUSTRALES

E. Estève croit trouver la source de *La Bouteille à la mer* dans plusieurs passages de Bernardin de Saint-Pierre [1], dont le plus typique est celui-ci : « Étant sur le point de périr dans une tempête, au milieu de l'océan Atlantique, sans pouvoir apprendre à l'Europe qui avait méprisé si longtemps ses services et ses lumières, qu'il avait enfin trouvé un nouveau monde, il renferma l'histoire de sa découverte dans un tonneau qu'il abandonna aux flots, espérant qu'elle arriverait tôt ou tard sur quelque rivage. Une simple bouteille de verre pouvait la conserver des siècles à la surface des mers, et la porter plus d'une fois d'un pôle à l'autre.... Peut-être quelque Céix, périssant dans les tempêtes du cap Horn, leur confiera ses derniers adieux; et les flots de l'hémisphère austral les apporteront jusque sur les rivages de l'Europe, pour consoler quelque nouvelle Alcyone [2] ».

Cette citation contient deux éléments qu'illustre en effet le texte de Vigny : 1° une bouteille jetée à la mer apporterait les documents que lui a confiés un marin naufragé; 2° le lieu de la catastrophe avoisinerait le détroit de Magellan et la Terre de Feu. L'hypothèse d'E. Estève est donc séduisante, d'autant plus séduisante que Vigny a fait quelques emprunts à Bernardin de Saint-Pierre, sinon à coup sûr dans *La Dryade* et dans *La Maison du Berger*, comme le conjecturent peut-être avec trop de complaisance F. Maury et J. Giraud, du moins très probablement dans *Le Déluge* [3].

En regard de cette hypothèse dont la vraisemblance est incontestable, nous voudrions exposer une hypothèse nouvelle qui ne nous paraît pas moins plausible.

1. E. Estève, Alfred de Vigny et Bernardin de Saint-Pierre, *Revue d'Histoire littéraire*, oct.-déc. 1913.
2. Bernardin de Saint-Pierre. *Œuvres complètes*, éd. Aimé-Martin, Paris, 1830-1831, t. V, p. 374.
3. E. Estève, article cité, p. 819-822.

I

Les critiques s'accordent[1] à trouver le germe de *La Bouteille à la mer* dans une phrase souvent citée du *Journal d'un poète* : « Un livre est une bouteille jetée en pleine mer, sur laquelle il faut coller cette étiquette : Attrape qui peut ». Or cette pensée est de 1842. Dès lors, si vers cette époque avait paru un récit d'explorations australes où il fut question de bouteille lancée à la mer, ne serait-on pas amené à croire que Vigny y aurait puisé son idée? Ce récit existe; c'est le *Voyage au pôle sud et dans l'Océanie sur les corvettes* l'Astrolabe *et la* Zélée, *exécuté par ordre du roi pendant les années 1837-1838-1839-1840, sous le commandement de M. J. Dumont d'Urville, capitaine de vaisseau,* Paris. Des dix tomes que comprend l'ouvrage, le premier a été publié vers la fin de 1841; les trois suivants, en 1842; les autres, en 1843, 1844, 1845, 1846.

La tome I renferme différentes instructions adressées au commandant de l'expédition; l'une d'elles a pour titre : « Note du dépôt de la Marine pour servir à l'expédition de l'*Astrolabe* et de la *Zélée* »; et on y lit ces quelques lignes significatives : « Plusieurs navigateurs jettent de temps à autre des bouteilles bien bouchées à la mer, en y renfermant un billet indiquant le lieu et le jour où ces bouteilles ont été jetées. Dans le lieu où on les retrouve, si c'est un pays civilisé, on annonce ordinairement ce fait par des gazettes, ce qui fournit le moyen de connaître le mouvement des eaux au moins à la surface. M. d'Urville fera bien d'employer ce moyen, au moins dans la partie de son voyage où il pourra espérer que ce ne sera pas en pure perte. Mais comme on a objecté que le vent doit agir beaucoup sur ces corps flottants, il serait bon de charger un peu la bouteille, afin qu'elle fût presque entièrement plongée dans l'eau, ou même on pourrait attacher la bouteille à un morceau de liège, par le moyen d'une ligne de 2 à 3 pieds, et la charger de manière à ce qu'elle tendît la corde sans faire enfoncer le liège. Nous engageons M. d'Urville à essayer de ces divers moyens, même peu après son départ, afin qu'on puisse juger du résultat qu'ils donneraient[2] ».

Ce texte n'est pas aussi approprié que celui de Bernardin au poème de Vigny, en ce sens que la bouteille véhicule, non le

1. E. Lauvrière, *Alfred de Vigny*, Paris, 1909, p. 360, n. 1. — E. Estève, article cité, p. 827. — R. Canat, *Alfred de Vigny*, Paris, 1914, p. 531, n. 3.
2. Dumont d'Urville, *op. cit.* . XXXII-XXXIII.

journal du bord, mais une simple indication de lieu et de jour. Tel quel il suffit néanmoins à déclancher l'image de la bouteille messagère ; et l'on remarquera que l'abondance des détails sollicite vivement l'attention du lecteur. En revanche l'idée du périple scientifique découle de l'ouvrage tout entier, qui la fournit avec une ampleur bien plus grande que le passage de Bernardin sur le cap Horn. Le capitaine de l'*Astrolabe* longe les côtes magellaniques et l'archipel fuégien et pique droit sur l'Antarctique, où il demeure quelques jours bloqué dans la banquise par

Le rempart des glaces obstinées[1].

Puis il remonte vers le Pacifique après avoir jeté

un regard au pôle
Dont il vient d'explorer les détroits inconnus[2].

Plus tard, pour la deuxième fois, il redescend vers les terres australes, qui ont été visitées à deux reprises d'abord par l'officier, héros de Vigny, ensuite par la bouteille, son héroïne. Bref, l'*Astrolabe* et la *Zélée* effectuent, comme le brick du poète et son état-major de « savants officiers[3] », un voyage de découverte autour du monde en même temps que de pénétration polaire.

Il serait facile de multiplier les rapprochements de détails entre *La Bouteille à la mer* et le *Voyage au pôle sud*. On trouve dans la relation de Dumont d'Urville

Quelques études
Des constellations des hautes latitudes[4] ;

on y trouve

La carte des flots faite dans la tempête[5],

des indications d'écueils[6], la découverte non d'une « île inconnue[7] », mais de plusieurs (le groupe Louis-Philippe, Joinville et Rosamel en février 1838, la Terre d'Adélie en janvier 1840). On y trouve, à un point de vue différent, ces heures de « grande fête[8] », où

Tout au fond de son verre *on* aperçoit la France[9] ;

1. *La Bouteille à la mer*, str. XVII.
2. *Ibid.*, str. XIV.
3. *Ibid.*, str. XIII.
4. *Ibid.*, str. VI.
5. *Ibid.*, str. V.
6. Dumont d'Urville, *op. cit.*, t. I, p. 142 ; t. VI, p. 58 ; t. IX, p. 220-234.
7. *La Bouteille à la mer*, str. XV.
8. *Ibid.*, str. IX.
9. *Ibid.*, str. X.

et même à la page 134 du tome I, la bouteille qu'on débouche est d' « Ai »[1]. On y trouve, et à plusieurs reprises, l'exposé de circonstances périlleuses[2] où

le jeune capitaine
A fait ce qu'il a pu pour le salut des siens[3].

Mais, en réalité, ces calculs astronomiques, ces découvertes de terres, ces moments d'attendrissement patriotique, cette activité manœuvrière, tout cela se rencontre, tout cela abonde dans les récits que nous ont laissés les conquistadors de l'océan. Pas un circumnavigateur, pas un explorateur polaire qui ne fournisse des traits analogues. Seulement, si on admet que la « Note du dépôt de la Marine » a suggéré à Vigny le symbole de la bouteille, on admettra tout naturellement que le *Journal* de d'Urville lui a fourni le cadre de son poème et cette atmosphère de mer, de science et d'héroïsme dont il l'a enveloppé.

II

On objectera qu'après tout il n'est pas prouvé que Vigny ait lu Dumont d'Urville. Mais si Vigny a lu *du* Bernardin de Saint-Pierre, est-il prouvé qu'il ait lu de bout en bout l'œuvre complète de cet auteur, dont l'optimisme bêta et les puérilités éthico-théologiques sont de nature à rebuter un penseur moins profond que l'auteur des *Destinées*? E. Estève a vu qu'il était malaisé d'expliquer comment Vigny n'avait eu l'idée de la bouteille qu'en 1842, alors qu'il s'était inspiré de Bernardin en 1823, dans *Le Déluge*. Pour sortir d'embarras, il recourt à une nouvelle conjecture : « Il n'est pas impossible que,... reclus dans la solitude du *Maine-Giraud*, pendant les heures nocturnes où il pouvait enfin s'appartenir à lui-même, il (Vigny) ait repris quelques-unes des lectures de sa jeunesse, rouvert les œuvres de Bernardin de Saint-Pierre, et rêvé sur les passages cités plus haut[4] ». Autant avouer que la première lecture, superficielle et distraite, n'aurait pas laissé de trace. Mais semble-t-il vraisemblable que le poète mûri, sans cesse plus épris de méditation philosophique, soit retourné aux enfantillages des *Études*?

L'objection subsiste : il n'est pas prouvé que Vigny ait lu Dumont d'Urville. Nous voudrions montrer du moins que la chose

1. *La Bouteille à la mer*, str. X.
2. Dumont d'Urville, *op. cit.*, t. I, p. 142; t. II, p. 103; t. IX, p. 220-234.
3. *La Bouteille à la mer*, str. IV.
4. E. Estève, art. cit., p. 827.

est probable; et l'on sait assez que l'histoire littéraire est faite de probabilités plus que de certitudes.

Vers 1842, à l'époque où Vigny écrit sa note du *Journal d'un poète*, quelques voyages d'exploration excitent la curiosité du public éclairé. Le capitaine Du Petit Thouars achève de donner à Paris (1840-1841) les trois volumes de son *Voyage autour du monde sur la frégate la « Vénus »* (1336-1839). Entre autres missions, il avait celle de retrouver les traces d'un bateau marchand, la *Nouvelle-Amérique*, qui s'était perdu, croyait-on, « dans une relâche à la Terre de Feu, ou en doublant le cap Horn, ou enfin en passant le détroit de Magellan ». Le 18 août 1842 mourait Saulces de Freycinet qui, de 1817 à 1820, avait accompli le tour du monde sur la corvette l'*Uranie*; et c'était son ancien second de l'*Uranie*, le capitaine Du Perrey, qui le remplaçait à l'Académie des Sciences, cette même année où Vigny, candidat malheureux à l'Académie française, était spécialement au courant de ce qui concernait les différentes Académies. Mais les expéditions de découverte au pôle sud fixaient plus encore l'attention générale que les voyages autour du monde. Le phoquier Balleny venait de reconnaître l'archipel qui porte son nom (1839). L'amour-propre national, l'émulation scientifique, le désir de savoir si vraiment il existait un continent austral, autant de raisons qui poussaient plusieurs grands pays à organiser des croisières vers cet Antarctique mystérieux où, à part quelques rares baleiniers, n'avaient pénétré encore que le Français Bouvet de Lozier (1738), l'Anglais Cook dans son deuxième (1772-1775) et son troisième voyage (1776-1779), et le Russe Bellinghausen (1819-1821). La France envoyait Dumont d'Urville, dont on connaît la campagne féconde en résultats de toutes sortes; les États-Unis, le capitaine Wilkes (1838-1842), qui prétendit avoir aperçu la Terre d'Adélie quelques heures avant Dumont d'Urville; l'Angleterre, le capitaine James Ross (1840-1843), qui atteignit la Terre Victoria. Ces explorations passionnaient l'opinion; elles élargissaient le cercle de l'univers, agrandissaient le domaine des connaissances humaines. Comment auraient-elles laissé indifférent celui qui voudra répandre

Le savoir en fécondes ondées[1],

celui qui avec une gravité sacerdotale, avec une exaltation mystique, proclamera l'avénement du

Pur esprit, roi du monde[2],

1. *La Bouteille à la mer*, str. XXVI.
2. *L'Esprit pur*, str. VIII.

et qui enfin, dans un credo significatif, lancera aux quatre vents la formule d'une religion nouvelle :

Le vrai Dieu, le Dieu fort est le Dieu des idées[1]?

Ce qui intéressait la science intéressait Vigny. Mais entre tous les progrès scientifiques, ceux qu'avait facilités l'exploration des mers devaient exercer sur lui un attrait spécial. Si on lui reproche en effet, non sans raison, un certain nombre d'erreurs techniques[2], il n'en est pas moins patent qu'il apparaît comme « l'un des écrivains français le plus curieux des choses navales[3] ».

Pour toutes ces raisons il est assez naturel de penser que Vigny a lu le *Voyage au Pôle sud*; et cette conjecture semblera plus légitime encore, si l'on songe au prestige de Dumont d'Urville, et au rayonnement de son nom dans l'univers. C'était lui qui, en 1820, s'était fait connaître par un coup de maître, en accomplissant ce qu'on pourrait appeler la découverte spirituelle de la Vénus de Milo. En 1826-1828 il avait retrouvé ce qui restait du naufrage de La Pérouse, menant ainsi à bonne fin une entreprise où avait échoué en 1791-1793 le contre-amiral d'Entrecasteaux. De plus, par ses campagnes de 1837-1840, il assurait une place d'honneur à la France dans la conquête du pôle antarctique. Enfin sa mort tragique augmentait sa célébrité : le 8 mai 1842[4] il périssait brûlé avec sa femme et son fils dans cette retentissante catastrophe de chemin de fer qui faisait quarante et une victimes, et dont Vigny se souvient deux ans après, lorsqu'il maudit « le ventre brûlant du taureau de Carthage », qui « rejette en cendres » les voyageurs[5]. Le Conseil municipal de Paris, pour honorer le mort illustre, lui octroya une concession perpétuelle au cimetière Montparnasse; et les funérailles solennelles qu'on organisa le 16 mai 1842 évoquèrent peut-être dans l'esprit de Vigny celles qui avaient eu lieu dix-huit mois auparavant, le 15 décembre 1840, pour le retour des cendres de Napoléon :

Aux héros du savoir plus qu'à ceux des batailles
On va faire aujourd'hui de grandes funérailles[6].

1 *La Bouteille à la mer*, str. XXVI.

2. J. Douady, Vigny marin, *Grande Revue*, 25 avril 1914.

3. F. Baldensperger, *Alfred de Vigny*, Paris, 1912, p. 113. Voir tout le chapitre intitulé : La mer et les marins dans l'œuvre de Vigny, p. 113-135.

4. La note du *Journal d'un poète* est postérieure à la mort de Dumont d'Urville; car parmi les réflexions qui précèdent il y en a une sur la mort du duc d'Orléans, survenue le 13 juillet 1842.

5. *La Maison du Berger*, I, str. XII, 15 juillet 1844.

6. *La Bouteille à la mer*, str. XXIII.

La conclusion? Ces rapprochements de faits, de textes, d'idées et de dates, ne constituent pas une démonstration en forme, et on ne saurait en conclure qu'à coup sûr le *Voyage au Pôle sud* est la source de *La Bouteille à la mer*; mais ils fournissent un ensemble de probabilités assez solide, pour qu'on ait le droit de le conjecturer. L'hypothèse Vigny-Dumont d'Urville est légitime : elle explique les deux éléments essentiels du poème, l'élément bouteille et l'élément voyage scientifique; et elle explique encore pourquoi c'est en 1842 que l'auteur du *Journal d'un poète* a songé au thème symbolique, qu'a orchestré en 1853 l'auteur de *La Bouteille à la mer*. Elle offre un autre avantage; elle replace dans l'orbite de son siècle un poète qu'on a une tendance excessive à cloîtrer dans un isolement monacal, comme si sa pensée solitaire était fermée aux événements de l'époque. Les doctrines de Lamennais, de B. Constant, des Saints-Simoniens inspirent *Paris* (1834); les deux billets de *Wanda* (1855) n'auraient aucune signification, sans la guerre libératrice de Crimée; *Les Oracles* (1862) sont inexplicables pour qui ne connaît pas la monarchie de Juillet. De même *La Bouteille à la mer* n'a son sens complet qu'autant qu'on la rattache au mouvement de curiosité qui portait les gens d'alors à s'intéresser aux périples et aux explorations autarctiques[1].

Il y aurait quelque ridicule à rapprocher Vigny de Rabelais. On ne peut cependant pas ne pas rappeler que Pantagruel a effectué le tour du monde et pénétré dans les régions polaires. Or la critique moderne[2] a prouvé que, contrairement à ce qu'on croyait, ce terrien de Rabelais n'avait pas inventé, au gré de sa fantaisie exubérante, les éléments de ces croisières, mais qu'il avait utilisé les portulans et s'était documenté en lisant les récits des grands découvreurs contemporains. Vigny ressemble à Rabelais sur ce point; et on risquerait de dénaturer *La Bouteille à la mer* si on oubliait ce qu'elle doit aux circumnavigateurs.

François Vézinet.

1. Quelques détails montrent, comme l'ensemble du poème, que Vigny s'intéressait aux problèmes qui passionnaient l'opinion : la suppression de la traite, l'application de la vapeur aux navires (str. XIX). Il est possible aussi que Vigny, en attribuant à son héros la découverte d'un « nouvel astre » (str. XV), ait songé aux travaux retentissants de Leverrier qui, le 23 septembre 1846, prouvait par ses calculs l'existence d'une planète inconnue, Neptune, que les télescopes trouvèrent aussitôt.

2. Abel Lefranc, *Les Navigations de Pantagruel*, Paris, 1905.

LA CONTROVERSE SUR LA COMÉDIE AU XVIII[e] SIÈCLE ET LA LETTRE A D'ALEMBERT SUR LES SPECTACLES

Introduction.

Le titre de ce travail en précise l'objet : il n'y faut pas chercher une étude des querelles littéraires sur l'art dramatique considéré dans sa technique, dans ses procédés d'exécution, un examen des différentes théories proposées contre les anciens genres pour renouveler la tragédie et la comédie, ou pour créer des genres nouveaux. Ces questions, que nous sommes amenés à toucher, sont logiquement précédées par celle dont nous nous proposons d'étudier l'histoire : quelle est la valeur morale du théâtre? Le théâtre doit-il être, et que doit-il être? Ses effets peuvent-ils et doivent-ils être bons sur la société ou l'individu? Le devoir est-il de le supprimer ou de le conserver?

Ce n'est pas une question nouvelle. Elle fut posée dans l'antiquité. Elle n'est pas encore épuisée. Il suffit de citer Saint-Marc Girardin[1], J.-J. Weiss[2], E. Couyba[3], P. Albert[4], Ch. Arnaud[5], Dumas fils, Barbey d'Aurevilly[6], Larroumet[7]; en 1884, un américain, J. W. Leeds, faisait paraître à Philadelphie un écrit intitulé : « Le Théâtre — essai sur l'incompatibilité de la fréquentation du théâtre avec la profession de christianisme » (Philadelphie, 1884). Plus près, M. Faguet, critiquant un livre de M. L. Arréat[8], touche au problème de la pièce morale[9].

Les armes contre le théâtre tenues dans l'antiquité par les

1. Saint-Marc Girardin, *J.-J. Rousseau, sa vie et ses ouvrages*, t. II, ch. IX (1875).
2. J.-J. Weiss, Article de la *R. D. M.* du 1[er] février 1866, reproduit dans *Le Théâtre et les mœurs* (1889).
3. E. Couyba, *L'art et la démocratie*, Paris, 1902, in-16.
4. P. Albert, *La prose*, 1870.
5. Ch. Arnaud, *La Vie et les œuvres de l'abbé d'Aubignac et les théories dramatiques au XVII[e] siècle*, 1885, liv. I, ch. II. M. Arnaud conclut que si le théâtre a le devoir absolu d'être moral, il n'a pas au même degré celui d'être moralisateur.
6. Barbey d'Aurevilly, *Le Théâtre contemporain*, préface.
7. Larroumet, *Études d'histoire et de critiques dramatiques*, Paris, 1892, p. 201. Le Théâtre et la morale (articlé d'oct. 1887).
8. L. Arréat, *La morale dans le drame, l'épopée et le roman, étude philosophique et littéraire*, 1889.
9. E. Faguet, *Propos de Théâtre*, 1903, 1[re] série, art. 1 (avril 1889). « Le Théâtre vit de morale et meurt d'intention moralisante » (p. 17).

philosophes mirent dix-huit siècles et plus pour revenir aux mains d'un philosophe, Pendant cette longue suite d'années, le combat est soutenu surtout par l'église et ses ministres : les conciles, les évêques, les curés excommunient gens de théâtre et foudroient la scène. L'Église protestante est plus rigoureuse encore que l'Église catholique[1]. L'hostilité est continue. De temps en temps, une mêlée plus active s'engage; mais il faut pour produire de grands éclats un scandale comme la trahison d'un religieux qui, révoquant en doute les autorités les plus considérées, s'efforce de rassurer la conscience d'un auteur dramatique et l'engage à faire paraître son œuvre : la fameuse lettre du théologien illustre fait gronder de toutes parts les docteurs et les prélats. Bossuet sacrifie le pauvre Caffaro, qui, tout étourdi se rétracte, proteste de son orthodoxie et se déclare ennemi né de toutes les concupiscences du siècle.

Ce gros orage apaisé, arrive le XVIII[e] siècle. La lutte ne cesse pas, mais elle est plus faible, les énergies étant accaparées par d'autres querelles plus importantes et plus essentielles à la conservation de la pensée et de l'autorité catholiques. Cependant l'évolution morale et philosophique entraîne une évolution bien marquée des idées sur le théâtre, dont le goût devient une fureur. Son triomphe paraît établi, quand, au milieu du siècle, ses adversaires rencontrent un auxiliaire inattendu en la personne de Rousseau. Le P. Caffaro, sans connaître la comédie, en avait dit du bien. Beaucoup de ceux qui en avaient dit du mal, ne la connaissaient pas davantage. Rousseau par contre, n'est pas suspect d'ignorance. Auteur dramatique et philosophe, il présentait de sérieuses garanties de bonne foi et de compétence. Et de ce qu'on aurait pu attendre qu'il soutînt une thèse toute opposée à celle qu'il soutint, son témoignage contre les spectacles acquiert justement une force singulière. Les adversaires du théâtre, surpris comme tout le monde, n'en laissèrent presque rien paraître; tout heureux de trouver un champion de cette taille, ils ne s'inquiétèrent pas outre mesure de savoir à quels principes de sa philosophie Rousseau obéissait, dans quelles circonstances particulières il agissait, quelle exacte portée il avait voulu donner à sa doctrine; ils préférèrent accepter tel quel, sans trop de restrictions, le secours imprévu. Pour les partisans du théâtre, Rousseau fut l'ennemi de l'art dramatique au même titre qu'un Bossuet. La querelle qui surgit alors fera le centre de cette étude. Après avoir établi comment la question se pose au début du

1. [Voir en particulier, E. Thompson, *The controversy between the Puritans and the Stage*, 1903.]

XVIII[e] siècle, il conviendra de chercher comment elle fut résolue par les philosophes, les encyclopédistes, les moralistes du temps, et ce qu'en pouvaient penser les gens du monde et le public. Une fois ces points établis, nous chercherons comment Rousseau fut amené à ranimer le débat et à se ranger contre les philosophes et les auteurs dramatiques ses confrères; quelle est la valeur exacte de sa manifestation contre les spectacles; quelles thèses graves d'esthétique littéraire et de morale sociale sont contenues dans sa lettre à d'Alembert; quelles réponses on lui a faites; enfin quels effets moraux, sociaux ou littéraires sa Lettre a pu avoir.

L'ordre logique d'une étude sur cette évolution, c'est l'ordre chronologique. La méthode s'impose d'elle-même : étudier successivement les différentes phases de la lutte, en relever les résultats, d'après tous les documents susceptibles de fournir quelque lumière; l'étude des ouvrages ou opuscules des adversaires ou partisans du théâtre doit être complétée par celle des mémoires, correspondances, journaux, traités des moralistes et auteurs dramatiques, décisions et mandements du clergé, lois et décrets des autorités civiles. C'est seulement au prix de ces recherches qu'il est possible d'établir à peu près nettement et exactement la valeur, le caractère et la portée de la controverse sur la comédie au XVIII[e] siècle[1].

I. — Les préliminaires du débat au XVII[e] siècle.

Commencement du débat en France au milieu du XVII[e] siècle. — Le débat avant cette date en Espagne (Fructuoso Bisbe y Vidal, 1618); en Italie (Andreino, Barbieri, Cecchino et Monacho, Ottonelli); en Angleterre (sous la reine Elisabeth). — L'Apologie, de Scudéry, 1639; la Pratique, de l'abbé D'Aubignac, 1657; et leurs adversaires : protestants (Martin Bucer, André Rivet, F. Vincent); jansénistes (Nicole, Conti, Bourdelon, Voisin, Racine et Port-Royal); les catholiques, Molière et le Tartufe; les traités d'éducation, les sermons. — Le débat à la cour : sermon du P. Soanen. — Tolérance pratique de l'église, intolérance de sa doctrine.

A. Lalouette, prêtre, écrivant en 1697 l'*Histoire de la Comédie et de l'Opéra*, pour prouver qu'on n'y peut aller sans pécher[2],

1. Dans son article de 1887 sur le théâtre et la morale, Larroumet avant de faire l'exposé succinct de la lutte entre le théâtre et de sa théorie sur la question, critique le livre de M. Maugras, intitulé : *Les comédiens hors la loi* (1807). Il lui paraît regrettable plus que tout que M. Maugras n'ait pas étudié en même temps que l'histoire des comédiens les controverses sur le théâtre : « Si j'écrivais un livre sur le même sujet, je tâcherais de faire marcher les deux études parallèlement, et du même pas ». C'est d'une sage critique; il y a d'étroites relations entre l'opinion sur le théâtre et l'opinion sur les comédiens. Il faut donc éviter de séparer les deux questions là où elles se touchent et s'éclairent; et nous nous efforcerons de répondre au vœu de Larroumet, dans la limite où la chose est possible dans un travail d'étendue nécessairement restreinte.

2. [Ambroise Lalouette], *Histoire de la comédie et de l'opéra où l'on prouve qu'on*

déclarait dans sa préface que son siècle avait été le plus fécond en ouvrages pour et contre les spectacles. Suivant lui, le premier qui ait osé entreprendre de justifier la comédie attaquée de tout temps aurait été Hédelin d'Aubignac. C'est une erreur que relève Desprez de Boissy[1]. Dès 1639 avait paru une *Apologie du Théâtre*, par Georges de Scudéry[2], le « bienheureux Scudéry » dont se moqua Boileau, l'auteur dramatique vivant de ses productions, et par là défenseur naturel du Théâtre. Et c'est seulement dix-huit ans après que parut la Pratique du Théâtre ainsi que le *Projet de rétablissement du Théâtre français*[3]. Mais il reste vrai que la lutte en faveur de la comédie ne s'engage vraiment et ne compte guère pour notre littérature qu'à partir du milieu du XVII^e^ siècle.

Jusqu'à Scudéry et Hebelin d'Aubignac, on trouve surtout des traités contre les divertissements dramatiques ou autres. L'espèce de bulletin annuel, que Vente, libraire à Paris, faisait paraître sous le titre : *État actuel de la musique du Roi et des trois spectacles de Paris*, contenait dans ses premiers volumes la liste des écrits pour et contre les spectacles. On y trouve la mention de plusieurs traités contre les danses parus au XVI^e^ siècle[4] ou au commencement du XVII^e^. En 1581 des « pasteurs de l'Église gallicane » avaient fait imprimer un Traité contre les danses[5]; en 1619 un livre latin de David Vethery contient trois discours sur les comédies, où sont contenues trois thèses différentes[6]. — Assez faible en France à la fin du XVI^e^ et au commencement du XVII^e^ siècle, la lutte était plus active à l'étranger et particulièrement en Italie. La cause en est assez claire : le théâtre français encore dans sa prime enfance n'était pas fréquenté au point de devenir un sujet d'inquiétude pour les

ne peut y aller sans pécher, Orléans, 1697, in-12. (Biblioth. nation. : D 13538. La bibliothèque nationale possède un autre exemplaire tout semblable, à l'exception du titre ainsi conçu : *Histoire et abrégé des ouvrages latins, italiens et français pour et contre la comédie et l'opéra*).

Le *Journal des Sçavans* donna le compte rendu de l'ouvrage anonyme de Lalouette dans son numéro du 6 mai 1697, p. 198.

1. Desprez de Boissy, *Lettres sur les spectacles, avec une histoire des ouvrages pour et contre les théâtres*, t. II, p. 101.

2. Georges de Scudéry, *Apologie du Théâtre*, Paris, 1639 (avec quelques œuvres dramatiques du même). Bibliothèque nationale : Y f 566. Sur Aubignac et Scudéry, cf. Ch. Arnaud, *Etude sur la vie et les œuvres de l'abbé D'Aubignac* (thèse), 1887.

3. *Projet pour le rétablissement du Théâtre français, contenant les causes de sa décadence et les remèdes qu'on y pourrait apporter*, 1657.

4. *Traité des Danses, auquel il est démontré qu'elles ne doivent pas être en usage parmi les chrétiens, par M. Thomas Chesnot*, 1574, in-12.

Traité des Danses, auquel est amplement résolue la question s'il est permis aux chrétiens de danser, par François Estienne, 1579, in-12.

5. *Tractatus contra saltationes et choreas, per pastores ecclesiae Gallicanae.*

6. David Vethery, *Discursus exhibens tres sermones de comœdiis : quorum primus comœdias laudat, alter vituperat et damnat, tertius distincte respondet*, Basileae, 1619, 4°.

moralistes ou les religieux chargés de la conscience de leur temps. En Espagne, en Italie, le goût du spectacle était plus développé et dès les premières années du XVII[e] siècle paraissent contre lui des réquisitoires puissants. En Espagne, en 1618, Fructuoso Bisbe y Vidal développe dans un livre muni de nombreuses approbations, la doctrine que c'est pêcher mortellement que de représenter des comédies ou que d'assister à leurs représentations [1]. En Italie, vers 1630, des comédiens entreprennent la défense du théâtre : Andreini, dit Lelio [2], Barbiéri, dit Beltrame [3], et Cecchini [4]. Leurs apologies ne sont point aveugles : ils sentent et ils disent que pour sauver leur art il faudrait le réformer, et Cecchini va jusqu'à écrire que les comédiens n'ont d'autre souci que de vivre dans l'infamie manifeste et de se plonger dans la fange des vices [5]. Si disposés qu'ils soient à convenir des dangers actuels de leur métier et des inconvénients du théâtre, ils s'attirèrent des réponses dont les principales furent celles de D. Franscisco Maria del Monacho [6] et du P. Jean Dominique Ottonelli, Jésuite de Tagnane [7]. L'ouvrage de Monacho, très petit, mais très précis et très énergique, celui d'Ottonelli en quatre volumes in-4°, renferment tout ce qui pouvait se dire et tout ce qui se dira sur la question prise du point de vue chrétien. Tandis que Monacho laisse percer l'idée que l'on peut purger le théâtre [8], Ottonelli repousse tout projet de réformer les

1. *Tratado de las comœdias en el qual se declara se son licitas. Y si hablando en todo rigor sera pecado mortal el representarlas, el verlas, y el consentirlas. Por Fructuoso Bisbe y Vidal, anno 1618, en Barcelona.*

2. *Ragionamenti...* [Selon la Biographie Didot, les *Ragionamenti fantastici* sont de Francesco Andreini, le capitan Spavento, étant passé à Venise en 1612. De J.-B. Andreini, fils de Francesco, la Bibl. possède *le Specchio, composizione sacra e poetica*, Parigi, 1625, où il est question de la comédie, vicieuse ou vertueuse selon les cas.]

3. *La supplica di Nicolo Barbieri detto Bettrame* [Venetia, 1634, in-8°.]

4. [*Discorsi intorno calle comedia, comedianti, et apettatori*, Vicenza, 1614, in-4°.]

5. « Specie infame la quale in altro non studia, ne d'altro se compiace, ò vive, che di corrutele di costumi, di obbrobrii palesi e di aperte immonditie » (cité par Desprez de Boissy, t. II, p. 122).

6. *D. Francisco Maria del Monacho Siculi Drepanitani in actores et spectatores comoediarum nostri temporis Paraenesis*, Patavii, 1630. Sur Monacho, cf. Moreri, t. VII, p. 514, édition 1759 : il vint en France en 1644 pour y établir une maison de théatins, la seule qui fut en France (Lettres patentes de 1647). Mort le 11 janvier 1651 à la Fère, d'après Boissy qui rectifie sur ce point Silos : celui-ci au tome III de ses Annales des Théatins avait dit que M. était mort à Paris.

7. *Della christiana moderazione del Theatro*, 4 vol. 4°, Florence, 1645-49 et 1652.

8. Monacho traite trois questions essentielles : 1° la comédie est mauvaise à cause des intrigues amoureuses dont elle est gâtée, et parce qu'elle excite la concupiscence. 2° Les comédiens agissant dans ces intrigues s'y corrompent et corrompent les autres; ils sont excommuniés, donc ils pêchent mortellement. 3° Les spectateurs pêchent par scandale; ils participent aux paroles et aux actes des comédiens qu'ils entendent et regardent avec plaisir; ils les soutiennent par leur argent et par leur présence.

Puis il répond aux objections des mondains : les spectacles sont défendus par le décalogue, la preuve en est dans Tertullien, par les vœux du baptême. — Les

spectacles : il estime préférable de les supprimer complètement et il appuie sa thèse d'une érudition très vaste et de toutes les autorités qu'on invoquera dorénavant pour soutenir les mêmes doctrines.

L'Espagne et l'Italie ne sont pas les seules nations où se livre la lutte contre le théâtre. Il ne faut pas admettre, comme le voudrait J. Collier dans son *Short view of the immorality and profaneness of the English stage*[1], que la constitution d'Elisabeth condamne les comédiens, quand, au chapitre IV, elle dit que « tous les joueurs de farces publiques, contrefaiseurs de bohémiens, meneurs d'ours seront appréhendés, interrogés, examinés, réputés fripons et fainéants et encourront toutes les peines et punitions ordonnées à ce sujet, à moins qu'ils ne renoncent à leur métier ». Le premier article en effet excepte tous les comédiens qui « sont sous la protection d'un baron ou de quelque autre personne d'un haut rang, et qui ont la permission de jouer signée de la main et scellée des armes dudit baron ou d'une autre personne de haut rang ». C'était autoriser la comédie régulière, et seuls les charlatans et les danseurs de cordes étaient proscrits. Un autre fait est plus significatif contre le théâtre. C'est la démarche faite au temps de la reine Elisabeth par plusieurs pieux bourgeois et personnes de considération pour la suppression des spectacles. Considérant que « les comédies et les jeux de hasard étaient des pièges tendus à la jeune noblesse et autres », et croyant que ce serait « une honte au gouvernement de Londres que de les souffrir plus longtemps », ces pieux bourgeois et personnes de considération prirent l'initiative de les faire supprimer, et confièrent à des magistrats le soin d'obtenir la permission de chasser les comédiens de la ville de Londres et de ses dépendances. Le résultat récompensa leurs efforts; « les salles de théâtre de la rue Grace-Church furent interdites et entièrement détruites[2] ».

Ainsi, tout autour de la France, en Espagne, en Italie, en Angleterre, l'action contre la comédie s'exerce dès avant le XVII^e^ siècle ou dès les premières années du XVII^e^ siècle. Le théâtre

spectacles modernes sont aussi bien condamnés que les spectacles anciens. Il y a plus de mal à voir les comédies qu'à les lire, à cause des dangers qu'offrent les décors, le luxe, la compagnie brillante et légère, la beauté des actrices, etc, etc. Et puis il y a quelques comédies qui sont dangereuses à lire. Si on ignore que la comédie est interdite, on a tort.

Comme remèdes, il propose : de purger les pièces de théâtre, en supprimant l'amour et les femmes sur la scène, de chasser les comédiens infâmes, de répandre la bonne doctrine, remède proposé par Mariana, jésuite dans son « de Rege et Regis institutione », chap. « de spectaculis ».

1. 1698, in-8°. Traduit en 1713 par le P. Courbeville, jés., sous le titre : « *La critique du théâtre anglais....* 1715, in-12 [Nation. YK 2086].

2. Traduction de l'ouvrage de Collier, par Courbeville, p. 413-414..

partout condamné ne trouve nulle part de défenseurs capables de réduire ses ennemis. On n'ose pas trop protester en faveur d'un plaisir contre lequel l'Église toute puissante se dresse armée d'une foule d'autorités.

Cependant lorsqu'eurent paru les premiers chefs-d'œuvre de la scène française, lorsqu'on eut vu un ministre, un prince tout puissant protéger les théâtres et les auteurs dramatiques, une réaction se produisit contre l'idée que de pareilles productions étaient néfastes, qu'une protection aussi haute et aussi éclairée allait à des œuvres criminelles. La renommée des poètes français courait le monde, et dans son Apologie des théâtres, Scudéry écrivait dans un mouvement d'enthousiasme : « Les Muses françaises esgalleront sans doute les grecques et les latines, porteront leur gloire dans l'avenir... et seront des ouvrages dignes d'être récités sur un théâtre d'or et d'ivoire ». Et par des exemples tirés de l'antiquité et surtout de Plutarque, il essaie de prouver qu'on ne doit mépriser ni théâtre ni gens de théâtre. Ce n'était pas chose aisée. Depuis que les curés prêchaient, depuis que les religieux écrivaient, chaque sermon, chaque traité avait fortifié les arguments auxquels devaient se heurter tous les partisans du théâtre jusqu'au jour où Rousseau donnera pour l'interdire d'autres raisons que les décisions de l'Église et des pères, ou que les règlements de police établis. D'Aubignac ne se dissimule pas qu'il lui faudrait renverser deux écueils également redoutables : la croyance commune que c'est pécher contre les règles du christianisme que d'assister à la comédie; — l'infamie dont les lois ont noté les comédiens. Partagés sur le dogme ou sur son interprétation, protestants, jansénistes, s'entendaient pour combattre le danger des divertissements dramatiques; au XVIe siècle, Martin Bucer, ministre luthérien [1], avait attaqué les spectacles dans son « De Regno Christi »; c'était un ancien dominicain qui avait déserté son ordre pour satisfaire, dit Desprez de Boissy, sa passion pour une religieuse dont il eut treize enfants. Son témoignage, ajoute le même Desprez de Boissy, en doit avoir encore plus de force. En 1639, l'année même de l'Apologie de Scudéry, André Rivet, ministre calviniste [2], avait donné une *Instruction touchant les spectacles publics des comédies et des tragédies où est décidée la question s'ils doivent être permis par les magistrats et si l'on peut y assister en bonne conscience; avec le jugement de l'antiquité sur le même objet* [3]. Et quand quelques

1. Mort en Angleterre, vers 1551.
2. Mort en 1651.
3. A La Haye. Chez Théodore le Maire, 1639. Desprez de Boissy (5e éd., p. 685),

années plus tard, un jésuite, le P. d'Estrade, de La Rochelle, reprocha à un autre ministre protestant, Philippe Vincent, d'avoir prononcé un discours contre les danses et les spectacles [1], le monde catholique fut pour l'austérité du protestant contre la doctrine relâchée du jésuite.

Les Jansénistes combattirent au premier rang les doctrines de Scudéry et d'Aubignac : en 1659, et sous le titre de *Traité contre la comédie*, parut la réponse de Nicole à l'Apologie et au livre d'Hedelin [2] : ni ce dernier ni Scudéry ne sont nommés, mais ils sont visés sans aucun doute. Nicole se plaint amèrement de la corruption du siècle qui en est venue à vouloir allier la piété chrétienne avec l'esprit du monde en justifiant la comédie. Ce sont ces idées que reprend un homme du monde repenti dont l'autorité devait être d'autant plus forte qu'il avait longtemps fréquenté les spectacles, avant de se retirer dans le Jansénisme. Le *Traité de la comédie et des spectacles* du prince de Conti, parut en 1666, imprimé par les soins de Voisin. Six ans auparavant un avocat, Bourdelot, avait publié une *Lettre sur les désordres qui se commettent à Paris, touchant la comédie et les représentations qui s'en font dans les maisons particulières*. Ainsi aux religieux se joignent des laïcs; la lutte devient plus active. Les partisans du théâtre s'animent. Ils se sentent soutenus par le cardinal, jusqu'en 1642, par son autorité, après sa mort, et par le roi lui-même protecteur des arts et des lettres. En 1666, une *Dissertation sur la condamnation des théâtres*, qu'on attribue aussitôt à d'Aubignac, ayant paru, l'éditeur du prince de Conti, Voisin, se crut obligé de défendre les idées du prince et composa un in-4° [3] « plein, dit Lalouette [4], des preuves et des faits les plus solides que l'on puisse désirer ». La même année 1666 vit la célèbre querelle entre Racine et Port-Royal. Entre 1664 et 1670 la cabale de Tartufe fournit l'occasion de discuter la valeur morale du théâtre; sans doute le ton des écrits comme *Le Roi glorieux au monde* [5] ou les *Observations sur une*

parle de cet ouvrage en suivant Dreux du Radier, qui en a donné une analyse dans le 3e volume de sa Bibliothèque historique et critique du Poitou (5 vol. in-12).

1. Sur la querelle entre Vincent et le P. d'Estrade, cf. *Le Procès des danses et théâtres, débattu entre Philippe Vincent, ministre du Saint-Evangile en l'Eglise réformée de la Rochelle, d'une part, et d'aucuns des sieurs Jésuites de la même ville, d'autre part, — et se vendent à La Rochelle, par Jean Chappin*, 1646.

2. [Y eut-il une édition de 1659? Je connais deux formes du traité de Nicole : celle qui se trouve à la suite des *Visionnaires*, 1667; et le texte plus ample et assez différent du 3e volume des *Essais de morale*, 1671. — G. L.]

3. *Défense du Traité de M. le prince de Conti, touchant la comédie, ou Réfutation de la Dissertation sur la condamnation des Théâtres*, 1671.

4. A. Lalouette, *op. cit.*, préface.

5. *Le Roi glorieux au monde*, Anonyme, par Roullès, curé de Saint-Barthélemy.

comédie de Molière intitulée le Festin de Pierre, comme aussi le ton du mandement de Harlay de Champvallon[1], est celui d'attaques personnelles contre Molière et son « Imposteur ». Mais Molière, pour justifier sa satire du faux dévot, est amené à soutenir l'utilité morale de la comédie : « Si l'emploi de la comédie, dit-il dans la préface de *Tartufe*, est de corriger les vices des hommes, je ne vois pas par quelle raison, il y en aura de privilégiés. Celui-ci est dans l'État d'une conséquence bien plus dangereuse que tous les autres et nous avons vu que le théâtre a une grande vertu pour la correction ». Et dans la même préface, il écrivait une sorte de plaidoyer pour le théâtre où il invoque le témoignage des Pères de l'Église qui l'ont traitée « doucement », des philosophes de l'antiquité et de ses plus grands hommes; il avoue qu'il y a eu « des temps où la comédie s'est corrompue »; mais « il n'y a chose si innocente où les hommes ne puissent porter du crime ». Les censures de l'ancien temps contre les « spectacles de turpitude » étaient justes : elles ne valent pas contre la comédie d'aujourd'hui, où l'on voit régner l'instruction et l'honnêteté. Dans ses placets au Roi, il protestait aussi de ses intentions moralisatrices : « J'avais eu, Sire, la pensée que je ne rendrais pas un petit service à tous les honnêtes gens de votre royaume si je faisais une comédie qui décriât les hypocrites[2] ».

Ainsi Molière, ainsi Racine défendaient leur métier et son honnêteté. Mais la réponse méchante de Racine à Nicole n'était pas faite pour concilier aux auteurs dramatiques la sympathie des gens épris de reconnaissance et de piété. Sa seconde lettre ne parut pas et sa conversion après *Phèdre* acheva sa défaite. Quant à Molière, il ne revint pas sur la question; son Tartufe fut joué : il était content. Il admettait d'ailleurs fort bien que l'Église condamnât la comédie, ainsi qu'il le dit dans sa Préface de Tartufe : « J'avoue qu'il y a des lieux qu'il vaut mieux fréquenter que le théâtre; et si l'on veut blâmer toutes les choses qui ne regardent pas directement Dieu et notre salut, il est certain que la comédie en doit être, et je ne trouve point mauvais qu'elle soit condamnée avec le reste; mais supposé comme il est vrai que les exercices de la piété souffrent des intervalles et que les hommes aient besoin de divertissement, je soutiens qu'on ne peut leur en trouver un qui soit plus innocent que la comédie ». Mais les adversaires du théâtre ne l'entendaient pas ainsi. Après cette querelle du Tartufe,

1. Mandement du 11 août 1667.

2. Premier placet présenté au roi sur la comédie du Tartufe, qui n'avait pas encore été représentée en public; cf. aussi Corneille, *Au lecteur*, en tête d'*Attila*.

pendant près de vingt ans, il ne se leva pas de défenseur pour la comédie. Elle est attaquée en 1672 dans l' « Éducation chrétienne des enfants selon les maximes de l'Écriture et les Instructions des Pères [1] » — en 1682 dans un livre de l'abbé de Fleury, intitulé *Mœurs des chrétiens* [2] — dans les sermons du P. Cheminais [3], dont Bayle disait en 1686 [4] que bien des gens ne faisaient pas moins d'estime de ses sermons que de ceux du P. Bourdaloue — dans les sermons du P. Giroust [5], prédicateur estimé, du P. de la Colombière [6], du P. Senault, du P. Lejeune, de la société de Jésus ou de l'Oratoire. En 1685, Frein du Tremblay, dans ses *Conversations morales*, Fénelon dans son *Traité de l'éducation des filles*, composé en 1681, imprimé en 1687, condamnaient les spectacles et les jeux. En 1686, un coup terrible leur était porté à la cour. Devant Louis XIV vieilli et de plus en plus soumis à une influence austère, n'ayant plus le même goût ni la même indulgence qu'autrefois pour les spectacles, le P. Soanen prêche contre les spectacles. Son sermon, adressé directement au roi, est un des plus remarquables qu'il ait prononcé [7]. Il se proposait d'y montrer, premièrement, que les spectacles sont les pompes mêmes du monde et les œuvres du démon auxquels les chrétiens ont solennellement renoncé dans leur baptême; secondement, qu'ils sont les plus terribles écueils pour l'innocence et pour la vertu. Le maréchal de la Feuillade, qui assistait au sermon, le trouva trop sévère. Il fit part au roi de son sentiment, et Desprez de Boissy rapporte la réponse du roi : « Monsieur de la Feuillade, le prédicateur a fait son devoir, tâchons de faire le nôtre ».

Nous verrons comment Louis XIV entendit son devoir et quels effets s'en suivirent. Ce qu'il importe de remarquer maintenant, c'est que, si la condamnation de la comédie triomphe dans les sermons des prédicateurs, les gens du monde trouvent cette con-

1. Tertullien au chap. XXVIII du livre des spectacles, conte qu'une femme chrétienne étant allée au théâtre et à la comédie en revint possédée du diable; les exorcistes demandant au démon comment il avait pu attaquer une chrétienne, il répondit qu'il l'avait trouvée dans un lieu qui lui appartenait. Cette anecdote est rapportée dans le traité de la comédie inséré dans l'*Education chrétienne*, Paris, 1672

2. L'abbé de Fleury combat les spectacles au nom des Pères de l'Eglise. Il attaque aussi les chansons.

3. Sermons publiés par le P. Bretonneau en 1690, 2 vol.; 1693, 3 vol.; 1729, 5 vol.; 1764, 5 vol.

4. *République des Lettres*, sept. 1686.

5. Le P. Giroust, mort en 1689. Sermons publiés par Bretonneau en 1700. Les sermons de l'Avent furent publiés par le même en 1704.

6. Le P. de la Colombière, mort en 1682.

7. *Sermons sur différents sujets prêchés devant le roi* par le P. Soanen, prêtre de l'Oratoire, 2 vol. in-12, Lyon, 1767. (Biblioth. nation. D 13900). Le sermon sur les spectacles prêché pour le 1er dimanche de Carême est au t. I, p. 42.

damnation un peu dure, et le disent. Ils vont au théâtre et ne voudraient pas être damnés pour cela. Le P. Soanen en convenait forcément dans son sermon, le spectacle était devenu une habitude, et l'on imaginait des péchés plus graves. Quand Louis XIV avait demandé à Bossuet ce qu'il pensait sur le péché d'aller au spectacle, Bossuet avait répondu : « Sire, il y a de grands exemples pour et de grands principes contre ». Les déclamations des prêtres étaient naturelles ; ils condamnaient le théâtre comme le jeu, la danse et tant d'autres distractions que, strictement interprétée, la morale chrétienne réprouve et dont le monde jouit pourtant. Les sermonnaires au fond sentaient bien qu'ils ne réussiraient guère plus contre le théâtre que contre la débauche et le jeu. Il pouvait leur suffire de faire passer un frisson dans leur auditoire recueilli, disposé aux pieuses pensées et aux amers retours qu'inspire l'appareil religieux. Ils savaient bien qu'au sortir de l'église le monde et ses plaisirs prendraient leur revanche. Mais si ces directeurs de la conscience chrétienne pouvaient tolérer le fait, l'habitude définitivement enracinée, ils ne pouvaient admettre qu'on mit en doute leur doctrine sur ce point, qu'on opposât à leurs principes des principes contraires et qu'on fondât en droit la légitimité des pires divertissements du siècle. C'est ce qui explique la violence de la querelle qui surgit à la fin du XVII^e siècle.

II. — La querelle de 1694.

Lettre du *théologien illustre* consulté par Boursault; résumé analytique des arguments qu'il donne : la comédie indifférente en soi; la comédie moderne, purgée, n'est pas interdite par la morale des Pères. La riposte de Bossuet (Lettre au P. Caffaro); les sermons ou répliques à Caffaro : Le Level, le P. de La Grange, Gerbais, Lebrun, L. Pégurier; les Maximes et Réflexions. Les deux faces de la question : 1° dogmatique : autorité des Pères et des Conciles; 2° morale : danger de l'amour même honnête, danger des pièces de Molière; la comédie est l'école du vice. Différence entre les spectacles des théâtres et les représentations des collèges. Que les Parlements ou le gouvernement soient ou non contre le théâtre, le théâtre est mauvais. Le théâtre contraire à la charité chrétienne. Aller au spectacle est augmenter et favoriser la corruption des comédiens. Opposition évidente de la morale chrétienne et des goûts mondains; triomphe théorique facile aux adversaires du théâtre.

Ce fut moins une querelle d'ailleurs qu'un soulèvement de protestations. Qu'un auteur dramatique conçoive le désir de rassurer sa conscience ou de procurer un soutien à son art menacé, on l'admettait volontiers : mais qu'il se trouvât un homme pour affirmer que la comédie est bonne, qu'elle est permise, qu'elle est utile, et que cet homme fût un religieux

rompant avec les traditions de l'Église et de son ordre même[1], c'était une honte que l'Église devait effacer.

La lettre du *théologien illustre* consulté par Boursault fut en effet attribuée tout de suite au P. Caffaro, théâtin, qui avait eu le malheur quelques années auparavant d'être indulgent au théâtre. Le pauvre homme, ahuri par l'avalanche de sermons et de lettres dont il fut accablé, eut beau multiplier les humbles protestations de dévouement aux doctrines des Pères et de l'Église, et faire profession d'ignorance, d'incompétence absolue, Bossuet et ses autres adversaires eurent beau admettre ses explications, il conserve encore la responsabilité de la fameuse lettre[2].

Le théologien illustre consulté par Boursault avait puisé dans les Écritures, dans les Pères de l'Église, dans saint Thomas surtout, de quoi rassurer les consciences timorées que la crainte d'aller au spectacle ou d'écrire pour le théâtre pouvait torturer. La comédie est un divertissement qui, comme tous les jeux, à condition qu'on n'en abuse point, détend le corps et l'esprit et leur permet d'acquérir une nouvelle vigueur. Les spectacles obscènes, impies, pernicieux à l'âme et au corps, orduriers et criminels, sont ceux qu'a condamnés l'Église, à juste titre. Mais la comédie d'aujourd'hui ne tombe pas sous cette condamnation : « Je dis que selon moi, les comédies, de leur nature et prises en elles-mêmes, indépendamment de toute circonstance bonne ou mauvaise, doivent être mises au nombre des choses indifférentes ». Quant aux comédiens, s'ils étaient infâmes, avec eux le seraient tous ceux qui jouent la comédie dans les collèges ou dans les maisons privées, princes,

1. La maison des Théatins de Paris avait été fondée par Monacho (cf. plus haut).

2. La lettre du P. Caffaro parut avec le recueil des Pièces de Théâtre de Boursault. Un des volumes de l'édition de 1694 qui se trouve à la Bibliothèque nationale (D 13535, in-12°) contient uniquement des écrits pour et contre la comédie. Une première page porte : « *Pièces de Théâtre de M. Boursault : Germanicus, tragédie, Marie Stuard, reine d'Ecosse, tragédie, La comédie sans titre, Phaéton, comédie en vers libres, Méléagre, opéra, La Feste de la Seine, petit divertissement en musique. Avec une Lettre d'un Théologien illustre par sa qualité et son mérite, consulté par l'auteur pour scavoir si la comédie peut estre permise ou doit estre absolument défendue. A Paris, au Palais, chez Jean Guignard à l'entrée de la grande salle à l'Image de St Jean* MDCXCIV. Avec privilège du roy ».

Et aussitôt après l'extrait du privilège commence la *Lettre d'un théologien*. Elle est suivie dans le même volume d'une *Réponse à la lettre du théologien défenseur de la comédie* (sans nom; elle est du sieur de Le Level). Cette Réponse est suivie d'une *Réfutation d'un écrit favorisant la comédie, imprimé au commencement des pièces de théâtre du sieur Boursaut* (sans nom; elle est du P. de La Grange, comme le dit le privilège). Ensuite vient la *Lettre d'un Docteur en Sorbonne à une personne de qualité sur le sujet de la comédie* (elle est de Gerbais). Enfin le *Discours sur la comédie, où l'on voit la réponse au théologien qui la défend, avec l'histoire du théâtre et les sentiments des Docteurs de l'Eglise depuis le premier siècle jusqu'à présent*, par le P. Lebrun. Tous ces écrits, imprimés chez des éditeurs différents sont datés de 1694.

rois, prêtres, religieux. Et qu'on n'invoque pas contre eux qu'ils reçoivent de l'argent : une mauvaise action est toujours mauvaise, qu'elle soit sans gain ou avec profit; une action bonne est aussi toujours bonne. N'étant jamais allé au théâtre, le théologien se défend de porter un jugement décisif. Et pourtant, il ne raisonne pas sur de simples suppositions; ce qui lui permet de ne rien trouver de criminel dans la comédie telle qu'on la joue à Paris de son temps, ce sont les renseignements qu'il a pu recueillir : 1° en consultant les gens de goût et de bon sens; 2° en s'informant par la confession de l'effet des spectacles dans le cœur des fidèles; 3° en lisant les comédies. Or les gens de goût n'en disent pas de mal; les magistrats ne l'interdisent pas : c'est donc qu'elle n'est pas si mauvaise. Et puisque les prélats ne s'y opposent en aucune manière, puisqu'un prince puissant, bon et éclairé ne la proscrit pas, « c'est une marque assurément que ny l'Église, ny la cour n'ont rien reconnu dans les comédies telles qu'on les représente aujourd'hui qui puisse empescher en conscience les chrestiens d'y assister » (p. 40). « A l'égard des confessions, je n'ay jamais pu par leur moyen entrevoir cette prétendue malignité de la comédie. » Si elle était la source de tant de crimes, seuls les riches qui peuvent y aller seraient corrompus; or les pauvres commettent autant de péchés que les riches, parce que les péchés sont les effets de la simple faiblesse humaine ou de la malice « qui prennent toute occasion de pécher ». A la lecture, les comédies apparaissent comme des fables dont « on peut tirer des moralités fort instructives capables d'inspirer aux hommes de l'amour pour la vertu ». Si elles excitent les passions, ce n'est que par accident, comme les excitent mille choses innocentes et inévitables de la vie civile.

Telles sont les idées et les arguments développés dans la lettre du théologien : les unes et les autres sont en grande partie les mêmes que contenait la Dissertation sur la condamnation du théâtre attribuée à d'Aubignac. Modérées, conciliantes, faisant la part du diable dans l'influence des mauvaises pièces de théâtre, marquant le plus grand respect des autorités religieuses et la plus grande confiance en la logique de leurs actes, les théories de Caffaro lui attirèrent une lettre indignée de Bossuet, à la fin de laquelle il était menacé d'une poursuite acharnée s'il ne se rétractait pas (9 mai 1694). Deux jours après, le P. Caffaro répondait au prélat en un style humble et mauvais qui n'est pas celui de la Lettre du Théologien, et protestait de son innocence, de son orthodoxie; en même temps il adressait à l'archevêque de Paris une lettre en latin, qui fut ensuite traduite en français et où il désavouait de

la même façon la doctrine qu'on lui reprochait. L'affaire aurait pu, semble-t-il, s'arrêter là. Mais elle n'était pas seulement une affaire de personnes. De graves principes étaient touchés. Il fallait les rétablir dans leur intégrité, et les répliques allèrent leur train. Les principales sont celles de Le Level, du P. de La Grange, de Gerbais, du P. Lebrun [1], auxquelles il faut ajouter la *Réfutation des sentiments relâchés d'un nouveau théologien touchant la comédie par M. l'abbé L..., P....* [2]. Mais de toutes les réfutations, la plus vigoureuse, la mieux menée, celle qui produisit le plus d'effet et qui seule reste acquise à la littérature, ce fut celle où Bossuet développa les idées indiquées déjà dans la lettre au P. Caffaro : les *Maximes et Réflexions sur la comédie* [3].

La question se présente sous deux faces qu'il est assez aisé de distinguer. G. de Scudéry dans son *Apologie* n'avait invoqué que l'autorité de quelques anciens, de Plutarque surtout, et parmi les modernes, de Montaigne, qui jusqu'au milieu du XVIII[e] siècle et pendant la querelle de la Lettre à d'Alembert, sera encore invoqué en faveur du théâtre. A Plutarque répondaient Ovide, Sénèque, Cicéron, Platon. Et surtout, à l'autorité des sceptiques du XVI[e] siècle, l'Église opposait celle, beaucoup plus imposante, de ses Pères et de ses Conciles. Les partisans du théâtre amenés sur le terrain dogmatique essayèrent de s'y défendre et d'attaquer non pas les Pères, mais l'usage qu'on faisait de leurs écrits contre les spectacles. Et c'est pourquoi dans tout traité sur la comédie on rencontre inévitablement l'exposé de la doctrine de l'Écriture, des Pères et des Conciles sur la question. Le livre des Proverbes, le livre de l'Ecclésiastique, l'Évangile selon saint Mathieu, l'Épitre de saint Paul aux Éphésiens, les canons du Concile d'Elvire tenu en 305, du premier et du deuxième conciles d'Arles tenus en 314 et en 452, du concile général de Constantinople tenu en 680, du concile de Bourges en 1584, les livres de Tertullien, les traités de saint Cyprien, de saint Ambroise, les homélies de saint Basile et de saint Jean Chrysostome, le troisième livre des Confessions de

1. Cf. p. 54, note 2.

2. C'est, suivant Barbier, Laurent Pégurier.

3. *Maximes et Réflexions sur la Comédie, par M[e] Jacques Bénigne Bossuet, Evesque de Meaux, Conseiller du Roy en ses Conseils, cy-devant Précepteur de Monseigneur le Dauphin, à Paris, chez Jean Anisson, Directeur de l'Imprimerie Royale, rue St Jacques à la Fleur de Lis de Florence.* M.DC.XCIV. Avec permission, in-12.

Les 35 chapitres n'ont pas de titre en interligne. Ils ne sont indiqués que par des notes marginales accompagnées de chiffres romains. La permission mentionnée sur le titre n'est pas reproduite dans le volume et il n'y a pas non plus de privilège.

Je me servirai de l'édition donnée par M. Gazier (in-8°, Paris, Belin, 1881), avec introduction et notes, dont il me faudra préciser les indications sur un point.

saint Augustin, voilà les autorités auxquelles ont recours les adversaires du théâtre, et sur lesquelles se fondent les défenses portées contre les divertissements publics par les mandements des évêques[1] ou les Rituels des provinces[2]. Les partisans du théâtre cherchent aussi des amis parmi les Pères ; ceux qu'ils invoquent le plus souvent sont saint Thomas, saint Charles Borromée, saint François de Sales. Mais Bossuet et les autres contestent l'interprétation de leurs doctrines en faveur de la comédie. La « Décision faite en Sorbonne touchant la comédie[3] » représentait que saint Thomas était le conseiller de saint Louis qui avait chassé les comédiens de son territoire : il avait écrit sans doute que le jeu est nécessaire à la vie, et que le métier d'acteur n'est pas en soi répréhensible : mais il ajoutait que, pour être affranchis de tout reproche, il fallait que les acteurs ne prononcent que des paroles exemplaires, ne commettent que des actes louables, et ne jouent point aux temps interdits. Saint Charles Borromée, après une expérience qu'il jugea suffisante, exhorta les princes et les magistrats à chasser les comédiens de leurs provinces. Quant à saint François de Sales, s'il n'interdisait pas les spectacles, il les peignait de manière à en dégoûter.

Mais les partisans du théâtre n'étaient pas aveugles au point de déclarer que tout spectacle était bon ; il pouvait y en avoir de mauvais. Et ceux-là, tous les honnêtes gens les condamnent[4] : il n'est pas besoin pour cela de l'autorité des Pères. Mais qu'on se serve de cette autorité pour interdire des jeux sans danger, c'est un abus. Il ne fallait pas, sous prétexte que les Pères avaient condamné les spectacles impies des anciens, les jeux du cirque, les contacts de l'amphithéâtre, les danses obscènes, décider qu'on ne pouvait point assister aux spectacles honnêtes, écouter les belles comédies de Molière et les nobles tragédies de Corneille et de Racine.

Ainsi posée, la question présente une autre face : on sortait du dogme et de l'exégèse pour discuter directement la valeur des pro-

1. Jean de Gondy, archevêque de Paris, déclare dans son synodicon en 1624 qu'il faut priver les comédiens de sacrement et de sépulture. En 1674, Harlay fit imprimer cette décision (cf. Lalouette, *op. cit.*).

2. Rituels de Paris, de Sens, d'Alet, de Langres, de Coutances, de Bayeux, de Reims (cf. Lalouette, *op. cit.*).

3. *Décision faite en Sorbonne touchant la comédie, avec une Réfutation des sentiments relâchés du nouveau théologien sur le même sujet, Paris, chez J.-B. Coignard, 1694*, 12°, par M. l'abbé L** P**** (Nationale D 13534), p. 53.

4. Cf. Molière, Préface du *Tartufe* : « La comédie qu'elle (la censure des Pères et de l'Eglise) a eu dessein d'attaquer n'est point du tout la comédie que nous voulons défendre ».

ductions dramatiques de l'époque, et la qualité de leur action. Le débat prend un intérêt plus vif, plus accessible aux gens du monde. Pour ceux-ci, l'interprétation des sentiments des Pères en faveur de la comédie, ressemblait bien un peu trop à la casuistique : ils voyaient les Jésuites défendre les théâtres et manifester là, comme en bien d'autres occasions, leur dessein de concilier la morale mondaine avec la morale chrétienne. Le P. Soanen s'était élevé contre cette entreprise : « En vain l'on s'efforce d'excuser les théâtres comme des écoles où l'on épure l'esprit, où l'on corrige les mœurs; en vain on tâche de rapprocher leurs maximes de celles de l'Évangile, d'interpréter la religion en leur faveur; c'est un attentat fait à la morale chrétienne, un blasphème contre la vérité dont toutes les lois divines demandent justice comme d'un crime énorme et du plus grand scandale qu'il y eut jamais[1] ». Le goût du public pour les situations nettes ne s'accommodait pas non plus de ce compromis. Il devait lui plaire davantage qu'on discutât franchement les faits. Le P. Lebrun le sentit et dans sa lettre à M. M..., où il se défend d'avoir fait des discours dignes d'être publiés, il écrivait à propos de son deuxième sermon : « Je ne sais si cette enchaînure des sentiments des docteurs de l'Eglise avec l'histoire du Théâtre qui n'a pas déplu à nos savants, pourrait plaire aux gens du monde, eux qui voudraient que les questions difficiles fussent terminées en quatre mots ». Le P. Soanen, dans son sermon contre les spectacles, s'était déjà gardé d'étaler une érudition toujours pénible à des auditeurs mondains; il avait attaqué le mal en face, sous l'égide convenablement et discrètement maniée des Pères et des autorités ecclésiastiques. Et Bossuet mêle habilement aussi la question dogmatique à la discussion pratique et morale. Le Level, dans sa réponse à la lettre du théologien, sent que la religion n'est pas seule en cause, mais avec elle la vie civile. Et il se contente de toucher ce point du procès. Il ne perd pas son temps comme Gerbais, ou de La Grange, à discuter les autorités savantes du théologien. Les défenseurs du théâtre prétendent que la comédie corrige; il soutient, lui, qu'elle ne corrige point, et que bien au contraire elle dépose ou développe dans les cœurs les mauvais germes des passions et des inclinations funestes. Qu'elle soit épurée, que les gestes y soient moins obscènes, les paroles moins grossières que dans la comédie antique, il l'admet; mais elle n'en est que plus dangereuse : le poison mieux dissimulé agit plus

1. Cf. *Sermons sur différents sujets*, t. I, p. 43.

sûrement : « Une expression ménagée et un peu de retenue dans la posture agit plus sûrement; et l'acteur ou l'actrice, par ses manières délicates et sous ses apparences de pudeur, ne manque point de porter le coup mortel ». Est-elle même si bien épurée? Le P. de La Grange le nie : « C'est toujours un commerce d'amour qui réussit toujours, malgré les oppositions les plus grandes qui semblent ne venir à la traverse que pour en faire mieux goûter la douceur ». Encore que cet amour soit légitime et d'intentions pures, il n'est pas décent et il est dangereux de l'étaler devant des jeunes gens. Celui qui appuie le plus en ce sens, c'est Bossuet. L'amour sensuel, qu'il aboutisse ou non au mariage est toujours concupiscence : le représenter, c'est pousser à la corruption. Et le mal est que les auteurs dramatiques ne peuvent que suivre la voie où ils sont engagés. Le premier principe « sur lequel, dit Bossuet, agissent les poètes tragiques et comiques, c'est qu'il faut intéresser les spectateurs ». Il ne peuvent donc qu'exciter les passions, et non pas indirectement, ni par accident, mais directement et délibérément. C'est ce que font les auteurs modernes. C'est ce qu'a fait Molière.

Attaquer la comédie du temps, c'était en effet attaquer Molière. Bossuet est sévère pour lui. Le P. Le Brun va jusqu'à le mettre, pour la moralité, au-dessous du théâtre antique, de Sénèque et de Térence : Molière, dans *Georges Dandin*, excite les femmes à tromper leur mari; dans *Amphitryon*, il loue le crime et le fait commettre par une divinité (Lebrun ne se soucie pas que ce soit une divinité païenne!); dans Tartufe, il tourne en ridicule tous les dehors de la piété; dans le *Festin de Pierre*, il proclame éloquemment ses doctrines impies, et donne pour défenseur à la religion un valet dont on rit. Les travers qu'il bafoue sont de bien petits inconvénients auprès des vices qu'il respecte. Sur ce point, le P. Lebrun invoque l'autorité d'un auteur profane, de Bayle, qui, dans sa République des Lettres d'avril 1684, avait écrit : Molière ne corrige que « certaines qualités qui ne sont pas tant un crime qu'un faux goût, qu'un sot entêtement, comme vous diriez, l'humeur des prudes, des précieuses, de ceux qui outrent les modes, qui s'érigent en marquis, qui parlent incessamment de leur noblesse; car pour la galanterie criminelle, l'envie, la fourberie, l'avarice, la vanité et choses semblables, on ne peut croire que le comique leur ait fait beaucoup de mal. L'on peut même assurer qu'il n'y a rien de plus propre à inspirer la coquetterie que ces pièces, parce qu'on y tourne perpétuellement en ridicule les soins que les pères et les mères prennent de s'opposer aux

engagements amoureux de leurs enfants ». Tout dans la comédie moderne tend à « exciter l'ambition, l'amour du monde et la concupiscence de la chair ». La cause en est que « la corruption du cœur humain ne sait trouver de plaisir à la comédie qu'autant qu'elle flatte ses passions et plait à sa concupiscence ».

La position des sermonnaires et des moralistes était, on le voit, assez forte contre des adversaires qui, par conviction, admettaient leurs principes. Au point de vue du dogme, au point de vue de la morale chrétienne, il était difficile de leur donner tort. Le vrai chrétien conscient de sa faiblesse, averti des attaques incessantes du mauvais esprit, devait fuir toute occasion favorable au démon pour s'emparer de son âme ; et en particulier les plaisirs des sens qui alanguissent les énergies, qui distraient de la lutte contre le péché, et qui en servent les progrès. Bossuet et les autres avaient bien dévoilé que le vrai motif qui amenait au théâtre, ce n'était pas le désir de s'y instruire ni de s'y édifier, mais d'y éprouver des passions, d'y être remué, d'y trouver tout ce qui est loin de se trouver au sermon.

Sur les autres points de leur défense, les partisans du théâtre n'avaient pas non plus partie très belle. Le théologien illustre, pour appuyer sa théorie que la comédie n'était pas mauvaise, avait invoqué la faveur dont jouissaient les représentations dans les Collèges. Il est vrai que les Jésuites faisaient représenter des pièces de théâtre dont leurs élèves étaient les acteurs et auxquelles assistaient des religieux. Mais c'est là, pensent les adversaires du théâtre, une mauvaise raison. Il y a une grande différence entre les représentations qui se donnent dans les maisons d'éducation et celles auxquelles assiste un public corrompu. Les plus sévères docteurs pouvaient, comme J. Gerbais, reprocher à ces représentations de n'être pas de tous points louables : du moins elles étaient honnêtes et décentes ; il n'y avait pas de rôles de femmes, et l'amour, ce grand corrupteur, n'y paraissait pas. Elles étaient réglementées par les statuts de l'Université[1] qui avait banni les comédiens du ressort de sa juridiction pour ôter aux écoliers toute occasion de se perdre. S'il pouvait y avoir des représentations innocentes, c'étaient celles-là. Et Bossuet, dans ses Maximes, le déclarait ouvertement : « On voit des représentations innocentes : qui sera assez rigoureux pour condamner, dans les Collèges, celles d'une jeunesse réglée à qui ses maîtres proposent de tels exercices

1. Statut rapporté par Fontanon : cf. *Décision prise en Sorbonne touchant la Comédie* (déjà citée), p, 72.

pour leur aider à former ou leur style ou leur action, et en tous cas leur donner à la fin de l'année quelque honnête relâchement? » Et en effet ces représentations de Collège étaient bien plutôt des exercices d'humanités que des divertissements mondains. L'argument se retournait contre les défenseurs de la comédie : la rigoureuse réglementation de ces exercices mêmes était en effet une preuve de plus que le théâtre est dangereux.

Le théologien invoquait-il en faveur du théâtre la bienveillante protection du Parlement et du gouvernement? La réponse était toute prête : si le Parlement tolérait le théâtre, il ne l'approuvait pas pourtant. S'il permettait d'annoncer les représentations par affiches, il les condamnait dans ses arrêts. On pouvait rappeler l'arrêt de 1540 ou 1541 par lequel il obligea les confrères de la Passion à payer un impôt de 800 livres parisis pour indemniser les pauvres de la diminution occasionnée dans les aumônes par les dépenses faites pour les spectacles; et celui du 6 octobre 1584 qui interdit les représentations données par les enfants sans souci, rue des Mathurins, à l'hôtel de Cluny; le refus qu'il opposa en 1588 à l'établissement des Gelosi[1]. Dans sa Réfutation, le P. de La Grange avait rapporté le texte de l'ordonnance de 1584[2], et celui d'une autre ordonnance du 10 décembre 1588 où le Parlement défendait aux comédiens italiens et français de jouer la comédie « soit aux jours de fêtes ou ouvrables et autres semblables[3] ». Bossuet ne se donne pas la peine de citer tous les décrets parus contre les comédiens : « Mais après tout, ajoute-t-il, quand les lois civiles autoriseraient la comédie; quand au lieu de flétrir, comme elles l'ont toujours fait, les comédiens, elles leur auraient été favorables, tout ce que nous sommes de prêtres, nous devrions imiter l'exemple des Chrysostomes et des Augustins : pendant que les lois du siècle, qui ne peuvent pas déraciner tous les maux, permettaient l'usure et le divorce, ces grands hommes disaient hautement que si le monde permettait ces crimes, ils n'en étaient pas moins réprouvés par la loi de l'Évangile ». Ainsi n'eut-on

1. Cf. Mézerai cité par Desprez de Boissy, tome I, p. 114 : « Le luxe appela du fonds de l'Italie une bande de comédiens nommés les Gelosi, dont les pièces toutes d'intrigues et d'amourettes et d'inventions agréables pour exciter et chatouiller les passions, étaient de pernicieuses leçons d'impudicité. Ils obtinrent des Lettres patentes pour leur établissement, comme si c'eût été quelque célèbre compagnie. Le Parlement les rebuta comme personnes que les bonnes mœurs, les saints canons et les Pères de l'Eglise avaient toujours réputés infâmes et leur défendit de jouer ni de plus obtenir de semblables lettres sous peine de 10 000 livres d'amende applicable aux pauvres ».

2. P. de La Grange, *Réfutation*, etc., p. 36.

3. P. de La Grange, *Réfutation*, p. 36. Cette ordonnance rendue sur remontrance de Séguier (cf. Décision prise en Sorbonne, p. 74).

à citer aucun acte des autorités contre la comédie, elle n'en était pas moins condamnable.

Raisonner ainsi valait certes mieux que de se prévaloir contre la comédie de certains arrêts du Parlement qui avaient été rendus en des circonstances particulières, en prévision de maux déterminés, et non pas contre le théâtre en général. On se prévalait aussi des décisions des rois de France. On lisait dans Dupleix que Philippe-Auguste avait banni les comédiens de sa cour, et dans l'office du Bréviaire de Paris il était rapporté que saint Louis les avait chassés de son domaine. L'admiration que Louis XIV professait pour les sermons du P. Soanen qu'il appelait la trompette du ciel, sa réponse au maréchal de la Feuillade, la réserve où il se tenait depuis quelques années, protestaient cependant bien un peu contre l'apologie du théâtre. C'étaient là autant d'autorités de faits, et non de raison, bonnes à faire briller aux yeux des gens du monde, peu sensibles à la logique. Or il fallait frapper les gens du monde, qu'on eût ou qu'on n'eût l'espoir de les convertir complètement. Il fallait éviter surtout qu'ils prissent pour bon argent la fausse monnaie que leur donnaient des gens comme le théologien illustre. Il fallait au moins obtenir qu'au jour de leur mort, ils se repentissent d'un péché commis dans l'entraînement des passions du siècle, mais dont ils avaient gardé la conscience.

Contre cet entraînement, l'autorité de l'Église n'était pas seule invoquée, ni l'autorité des magistrats et des princes. On ne se contentait pas de prouver qu'aller au spectacle, c'était se laïsser tenter par les œuvres du démon et par conséquent trahir les promesses du baptême; non seulement, en effet, on s'y expose à favoriser aussi l'éclosion des germes mauvais, des passions néfastes, des vices les plus honteux, non seulement on s'y nuit à soi-même, mais on y nuit encore à autrui. Les prédicateurs font appel aux sentiments altruistes, aux sentiments de charité chrétienne : « N'est-il pas honteux, dit en substance Le Lével, qu'une femme dépense quatre louis pour écouter des fadaises pendant que des pauvres meurent de faim? » L'argent qu'on donne aux comédiens, on l'enlève aux malheureux, et le malheur est double puisque donner de l'argent aux comédiens, c'est commettre un crime aussi grave que de l'enlever aux pauvres, si même il n'est pas plus criminel de faire du mal que de ne pas faire de bien. Payer les comédiens, c'est favoriser la perte de ces gens là. Et c'est les engager à continuer leur œuvre de corruption; car si on les considère comme infâmes, ce n'est pas, comme le pense le théologien illustre, par préjugé bourgeois, c'est parce qu'il va

réellement infamie à séduire les cœurs par la parole, par le geste, par l'agrément du costume, par la beauté du corps et la coquetterie des manières, comme le font comédiens et comédiennes. Leur conduite scandaleuse est une naturelle conséquence de leur métier : ils ne peuvent s'empêcher longtemps d'achever dans les coulisses les conversations amoureuses qu'ils ont commencées sur la scène : « Quelle mère, dit Bossuet, n'aimerait pas mieux voir sa fille dans le tombeau que sur le théâtre? » Les comédiennes ne peuvent avoir de pudeur. Ce sont, dit Bossuet, des « esclaves exposées », en qui la pudeur est éteinte « ne serait-ce que par tant de regards qu'elles attirent ». Aller au spectacle c'est favoriser le désordre de ces malheureux en se corrompant soi-même : « N'est-ce rien aux spectateurs de payer leur luxe, d'entretenir leur corruption, de leur exposer un cœur en proie et d'aller apprendre d'elles tout ce qu'il ne faudrait jamais savoir? » (*Maximes et réflexions*, p. 39).

Qu'on ne dise point par conséquent que les honnêtes gens vont au théâtre *par milliers* : des honnêtes gens ne peuvent pas s'exposer aux dangers qui y fourmillent. Ceux qui vont au théâtre, qui sont-ils? Suivant Bourdaloue, « quelques mondains, c'est-à-dire un certain nombre de gens libertins, amateurs d'eux-mêmes et idolastres de leurs plaisirs, des gens sans étude, sans connaissance, sans attention à leur salut, des femmes vaines dont toute la science se réduit à une parure, dont tout le désir est de paraître et de se faire remarquer, dont tout le soin est de charmer le temps et de se tenir en garde contre l'ennui[1] ». Ceux-là seuls peuvent dans leur aveuglement chercher une excuse dans l'indulgence prétendue des prélats; le théologien illustre avait donné cet argument étrange que les prélats ne condamnaient pas les comédiens. Il avait laissé entendre que l'archevêque de Paris n'était pas ennemi de la comédie : « Mais, répond Gerbais (p. 86), que peut-il faire davantage dans l'exercice de la juridiction ecclésiastique pour bannir la comédie de son diocèse, que de défendre, dans son Rituel, d'admettre les comédiens à la sacrée communion et de les faire déclarer tous les dimanches aux prônes des paroisses, excommuniés et manifestement infâmes tout aussi bien que les sorciers, les magiciens et les blasphémateurs? » Et il rappelait comme Harlay en usa avec Molière en dépit de toutes les sollicitations. Laurent Pégurier rappelait son attitude à la mort de Rosimond. Il était

1. Bourdaloue, *Sermons pour les dimanches*, 2 vol. in-12, Paris, 1716 (Biblioth. nation. D 15-722). Le sermon pour le 3[e] dimanche après Pâques : sur les divertissements du monde, est au t. I, p. 468. Cette citation est à la p. 480.

facile certes de prouver que le clergé ne protégeait ni la comédie, ni les comédiens.

Ainsi les adversaires du théâtre réfutaient sans trop de peine les arguments du théologien illustre. La victoire leur était facile dans cette discussion : ils avaient pour eux la logique, le droit; ils avaient en face d'eux un adversaire qui acceptait leurs principes, et qui n'avait à opposer aux conséquences nécessaires de ces principes que des faits auxquels d'autres faits donnaient un démenti. Se rallier à la morale chrétienne, c'était s'engager à en subir toutes les exigences; et tant de sermons, de décisions, un livre comme celui de Bossuet où la question était traitée avec une précision et une éloquence si puissantes, avaient déterminé exactement les exigences de la morale chrétienne. Mais des directeurs de conscience ne peuvent pas se contenter d'avoir raison en droit. Bossuet, Le Level, Gerbais, Lebrun, de La Grange avaient voulu combattre les mauvais effets de la Lettre du Théologien qui pénétrait partout avec les œuvres de Boursault. Leur campagne contre le théâtre eut-elle quelque résultat?

III. — Les résultats de la querelle de 1694.

Ses succès : vexations contre les comédiens : leur condamnation par l'Eglise (jubilé de 1696, grand jubilé de 1701); contre les auteurs dramatiques : Lalouette et Boyer. Les mandements de Rochechouart et de Fléchier. Mesures prises par le roi : expulsion des comédiens italiens, création de la censure. *Ses échecs* : la lutte pendant les années malheureuses du règne de Louis XIV; les partisans du théâtre attaquent les mœurs du clergé et l'immoralité du dogme (F. Gacon, Chavigni de Saint-Martin); le théâtre présenté comme divertissement utile au peuple; le goût du public pour les théâtres. La comédie à la cour; la comédie chez les grands seigneurs (la cour de Sceaux). *Résultats* : Opposition nettement marquée entre la morale chrétienne et la morale mondaine; apaisement de la sévérité chrétienne (abbé de Bellegarde; Balthazar Francolini); le prestige de l'Eglise attaqué; la notion de l'utilité morale du théâtre précisée dans le sens où elle évoluera au XVIII[e] siècle; la vertu au théâtre; la comédie plus utile que la tragédie; le poète philosophe; la question de l'amour. Conclusion.

A l'apparition des Maximes et réflexions, Pierre Bardou, prieur de la Voux, adressait à Racine une *Epistre sur la condamnation du théâtre*[1], où il écrit :

> Le Théâtre est procrit, Racine, il va cesser;
> L'Église sur ce point commence à prononcer;
> Contre le T***[2] et son hardi volume
> Je voy de toutes parts son zèle qui s'allume;
> Le prélat a fait bruit et la chaire a tonné.

1. Pierre Bardou, prieur de la Voux : *Epistre sur la condamnation du théâtre à M. Racine*, Paris, in-4°, 1694, 8 p. (Biblioth. nat. Ye, 1969).
2. Le théatin sans doute.

Que faut-il penser de cette défaite du théâtre?

Ce qu'il y avait de plus facilement accessible aux vexations, ce n'étaient pas les comédies, ni les auteurs entourés tout au moins d'un certain prestige littéraire; c'étaient les comédiens, qui étaient soumis aux règlements de police, aisément transformables. Et ce furent eux que l'on frappa tout d'abord. Dès 1657, le curé de Saint-Germain-l'Auxerrois avait déjà consulté la Sorbonne pour faire sortir de sa paroisse les comédiens italiens qui s'y établissaient. Les docteurs de Sorbonne ayant regardé les affiches qu'on leur communiqua, jugèrent que de telles comédies ne pouvaient être sans péché mortel en ceux qui y contribuaient[1]. Cette affaire se renouvela, et singulièrement grossie, en 1687. Le 28 juin de cette année, comme le collège des Quatre Nations allait s'ouvrir, et sous prétexte que le voisinage de l'école et de la Comédie ne pouvait être que fâcheux, le roi donna l'ordre aux comédiens français de quitter leur salle de la rue Guénégaud où ils étaient depuis le 9 juillet 1673. Ce fut une douloureuse surprise pour les comédiens; un délai de trois mois leur était donné. Ce court répit, les frais énormes qu'exigeait un déplacement, les tourments qu'ils prévoyaient leur mirent le deuil au cœur. Ils quêtèrent un refuge et ce fut un triste roman comique. Racine en fait le récit dans une lettre à Boileau. Successivement le curé de Saint-Germain-l'Auxerrois (c'était une paroisse inhospitalière en vérité), le curé de Saint-André-des-Arcs, le provincial des grands Augustins repoussent la troupe de leur voisinage. « Mais on prétend, dit Racine, que les comédiens ont dit à Sa Majesté que les mêmes Augustins qui ne veulent point les avoir pour voisins sont fort assidus spectateurs de la comédie, et qu'ils ont même voulu vendre à la troupe des maisons qui leur appartenaient dans la rue d'Anjou pour y bâtir un théâtre, et que le marché serait déjà conclu si le lieu eut été plus commode. » Ce ne fut qu'au bout de deux ans que les comédiens purent s'installer rue des Fossés Saint-Germain des Prés où ils restèrent plus de quatre-vingts ans. Les vexations dont on les accablait n'empêchaient pas cependant de les applaudir. Et La Bruyère dans son chapitre « de quelques usages », notait cette contradiction : « Quelle idée plus bizarre que de se représenter une foule de chrétiens de l'un et de

1. Voici le texte de cette décision des docteurs de Sorbonne, cité par Lalouette, p. 106-107 : « Les Docteurs de la sacrée Faculté de Théologie de Paris soussignés qui ont été consultés pour savoir si les comédies que représentent les comédiens italiens à Paris peuvent être permises, ayant vu une partie des affiches qui leur ont été communiquées, scavoir celles du 12, 15, 16 et 21 d'août, celles du 18 octobre, celles du 16 et 18 novembre, sont d'avis que de telles comédies ne peuvent être sans péché mortel en ceus qui y contribuent. Délibéré à Paris, ce 25 novembre 1657, et signé : Pereyrat, N. Cornet, Hallier, R. Duval, M. Grandin, Coqueret ».

l'autre sexe qui se rassemblent à certains jours dans une salle pour y applaudir à une troupe d'excommuniés qui ne le sont que par le plaisir qu'ils leur donnent et qui est déjà payé d'avance? Il me semble qu'il faudrait ou fermer les théâtres ou prononcer moins sévèrement sur l'état des comédiens ». On ne fit ni l'un ni l'autre. Sous l'influence probablement des Bossuet et des Lebrun, la condamnation des comédiens fut confirmée au Jubilé de 1696. Les comédiens, las d'être proscrits par l'Eglise, présentèrent au pape Innocent XII une requête dans laquelle ils remontraient qu'ils ne donnaient que des pièces honnêtes, purgées, et propres à porter les fidèles au bien; ils demandaient si les évêques avaient encore le droit de les excommunier. Le concile se réunit et renvoya l'affaire à l'archevêque de Paris afin qu'il traitât les comédiens selon le droit[1]. C'était maintenir les gens du théâtre hors du sein de l'Eglise. Et tous leurs efforts pour y rentrer devaient aboutir au même résultat. Ils firent une nouvelle tentative en 1701 à l'occasion du grand Jubilé; ils voulaient pouvoir être absous sans restriction. Les curés de Paris ayant tenu ferme, ils s'avisèrent de présenter une requête au pape Clément X. Elle fut examinée, mais repoussée, et la discipline des curés confirmée.

Encore que les auteurs dramatiques et leurs productions soient moins accessibles, les uns et les autres se heurtaient à la rigide doctrine des moralistes chrétiens. Les docteurs de Sorbonne consultés en 1657 avaient condamné quelques comédies des Italiens, et cela peut ne pas trop surprendre. Mais certains religieux poussent l'intransigeance plus loin. Pierre Bardou admettait bien encore des tragédies comme *Esther*, *Athalie*, ces tragédies sacrées de Racine, qui a su reconnaître le danger des intrigues profanes et amoureuses, et par qui

> Dans Saint-Cyr le théâtre ennobli
> Offre du vrai sublime un modèle accompli.

Mais A. Lalouette faisant réponse à la préface de la « Judith » de Boyer, s'indigne de ce que l'auteur ait osé « dire que la comédie par cette pièce se fait honneur à elle-même en faisant honneur à la religion, et que les comédiens ont par là un moyen sûr et glorieux pour confondre ceux qui s'obstinent sans cesse à décrier leur profession ». Boyer n'avait point parlé sur ce ton de flatterie personnelle; il avait dit non pas : « la comédie se fait honneur par ma pièce », mais: « La comédie doit se faire honneur à elle-même en

1. Cf. Lalouette, *op. cit.*, p. 111-112.

faisant honneur à la religion ». Seulement il avait écrit cette phrase d'espoir en de meilleurs jours pour les comédiens, et puis il avait ajouté que, partisan du théâtre, il n'excluait pas « les sujets profanes quand ils sont traités sagement et purgés de tout ce qui peut offenser la pudeur et révolter le spectateur raisonnable ». Qu'ils travaillent saintement et l'âme remplie du respect des choses saintes, qu'ils s'efforcent de ne faire autre chose que de mettre en scène les idées les plus morales, les auteurs dramatiques, pour des gens comme Lalouette, ne sont pas *excusables pour autant*, et même ils ne sont que plus coupables, de traîner dans une salle de spectacle, lieu de corruption publique, l'histoire sainte et ses révérés héros.

Et les mandements frappent dans les diocèses comédies et comédiens. Les plus fameux sont ceux de Rochechouart, évêque d'Arras, du 4 décembre 1695 [1], et celui de Fléchier, évêque de Nîmes, en 1708 [2]. On lit et on relit les Maximes de Bossuet et le siècle paraît se ranger à son avis. Boileau même disait, suivant Valincourt : « Des maximes qui feraient horreur dans le langage ordinaire se produisent impunément dès qu'elles sont mises en vers. Elles montent sur le théâtre à la faveur de la musique et y parlent plus haut que nos lois. C'est peu d'y étaler ces exemples qui instruisent à pécher et qui ont été détestés par les Payens même : on en fait aujourd'hui des conseils et même des préceptes, et loin de songer à rendre utiles les divertissements publics, on affecte de les rendre criminels [3] ». On sent bien que Boileau parlant ainsi visait surtout Quinault, et qu'il ne condamnait pas le théâtre en lui-même, puisqu'il le croyait capable de corriger les mœurs [4]. Mais en parlant ainsi, il ne disait pas de bien du théâtre et il donnait même quelque appui à ses adversaires.

1. Cité tout au long par Desprez de Boissy, t. I, p. 404. Il y déclare la comédie criminelle en tout temps et surtout dans ceux que l'Église consacre d'une manière particulière à la pitié et à la pénitence, tels que « l'avent et le carême ». Il renouvelle la défense d'y assister et de recevoir aux sacrements les comédiens et comédiennes. — En sept. 1698, Rochechouart donne un autre mandement pour réprimer les abus des tragédies de collèges.

2. Cité par Desprez de Boissy, t. I, p. 412. A la suite d'un mandement de Rochechouart sur les bals et assemblées. — Fléchier rappelle à ses fidèles les vertus de charité détruites par le goût des spectacles. — On peut ajouter à ces mandements celui de Ch. Joachim Colbert, évêque de Montpellier (23 oct. 1697).

3. Discours de Valincourt à l'Académie en réponse à celui de l'abbé d'Estrées, reçu le 25 janvier 1711 à la place de Boileau, cité par Desprez de Boissy, t. II, p. 160.

4. Cf. *Mémoires* de Louis Racine et *Lettre* à Montchesnai de sept. 1707 : « Il n'est pas concevable de combien de mauvaises choses la comédie a guéri les hommes capables d'être guéris.... Enfin Monsieur, je vous soutiens, quoiqu'en dise le P. Massillon, que le poème dramatique est une poésie indifférente de soi-même et qui n'est mauvaise que par le mauvais usage qu'on en fait. Je soutiens que l'amour, exprimé chastement dans cette poésie, non seulement n'inspire point l'amour, mais peut beaucoup contribuer à guérir de l'amour les esprits bien faits.... »

Aux rigueurs des évêques et archevêques, il faut ajouter celles du roi. Est-ce la dévotion qui poussa Louis XIV à prendre des mesures sévères contre les comédiens et le théâtre? Sans doute, descendant sur la pente de la piété par un mouvement naturel à son caractère et encore accentué par les tristes leçons de la fin de son règne, il ne pouvait souffrir ce qu'interdisait l'Eglise. Il avait en 1687 montré peu de sympathie aux comédiens français, à qui il refusa plusieurs fois de suite la permission de s'installer aux lieux qu'ils désignaient. En 1697 il fit expulser les comédiens italiens, sous l'influence probablement de M^me^ de Maintenon, qui s'était reconnue dans une pièce de leur répertoire intitulée *La Fausse Prude*. En 1702, il faisait écrire par Pontchartrain à d'Argenson, lieutenant général de police, la lettre suivante : « Il est revenu au roi que les comédiens se dérangent beaucoup, que les expressions et les postures indécentes commencent à reprendre vigueur dans leurs représentations et qu'en un mot ils s'écartent de la pureté où le théâtre était parvenu. Sa Majesté m'ordonne de vous écrire de les faire venir et de leur expliquer de sa part que s'ils ne se corrigent, sur la moindre plainte qui lui parviendra, Sa Majesté prendra contre eux des résolutions qui ne leur seront pas agréables.

« Sa Majesté veut aussi que vous les avertissiez qu'elle ne veut pas qu'ils représentent aucune pièce nouvelle qu'ils ne vous l'aient auparavant communiquée; son intention étant qu'ils ne puissent représenter aucune pièce qui ne soit dans la dernière pureté[1]. » — Cette lettre, où l'on trouve le souci de justifier à la fois la tolérance accordée jusque là aux comédiens et la surveillance dont ils seront désormais l'objet, montre que, dès ce moment, le roi avait l'idée de la censure qu'il établira peu de temps après. En 1702, le « Bal d'Auteuil », pièce de Boindin, fut joué à Paris et eut tant de succès que le roi le voulut voir à Marly ; mais une scène où deux jeunes filles toutes deux travesties en hommes et trompées par leurs déguisements, se font des avances qui parurent suspectes, indisposa la princesse palatine, qui en avertit le roi. Louis XIV interdit la pièce et ordonna au duc de Gesvres, gentilhomme de la Cour, d'aller réprimander les comédiens. Puis il décida que toutes les pièces passeraient à l'examen d'un censeur. Enfin en 1706, il confia au lieutenant de police la charge de surveiller les théâtres[2]. Ainsi le roi avait accompli ce devoir dont il parlait quelques années auparavant, après le sermon de Soanem, au maréchal de la Feuillade.

1. Cf. *Correspondance administrative sous Louis XIV*, Depping, t. II, p. .
2. Cf. Hallays-Dabot, *Histoire de la censure théâtrale en France*. Paris, 1862, p. 43 et suiv.

Mais il faut voir plus loin, et plus bas. A ne considérer que les actes officiels, les décisions de l'Eglise, les mandements des évêques, il semble que la morale chrétienne doive triompher des spectacles. Elle avait belle occasion de vaincre : la cause des divertissements n'avait jamais été plus difficile à plaider. Nous sommes au temps troublé des dernières années du règne de Louis XIV. Les guerres malheureuses, les désastres se succèdent et le deuil s'étend en France de plus en plus; la misère, le chagrin, la crainte du lendemain absorbent les esprits, fixent les pensées. Dans leurs mandements, Rochechouart et Fléchier avaient recours aux sentiments de patriotisme, de dévouement au prince, de solidarité civile et d'amour de la paix. Pour obtenir la prospérité de la France, la victoire des armes du roi, la fin des deuils et cette bienheureuse paix à laquelle on aspire, il faut se garder d'offenser Dieu en méprisant les commandements de son Eglise : « A ces causes, dit Rochechouart, et attendu la circonstance particulière de l'avent, de la mission que nous faisons faire dans cette ville et des prières publiques qui s'y font actuellement pour demander à Dieu la paix, cette paix que lui seul peut donner et que nous ne saurions lui demander avec trop d'ardeur.... » Et Fléchier : « Convient-il, mes très chers frères, d'étaler sur des théâtres un attirail de vanité, d'y jouer des scènes divertissantes et d'y remplir l'esprit et le cœur des peuples de frivoles et ridicules passions, dans des conjectures fatales ou toute créature gémit dans l'attente d'un terrible événement, où chaque citoyen doit prier pour son Prince et craindre pour sa patrie; où le roi, s'humiliant le premier sous la main toute puissante de Dieu, implore ses anciennes miséricordes, et touché des malheurs d'une guerre que la justice et la religion l'obligent de soutenir, met tout son royaume en prières et fait passer de son cœur royal dans celui de tous ses sujets son humble confiance en Dieu et sa charité pour son peuple? »

Après des appels aussi éloquents au recueillement, à la gravité dans des heures aussi troubles, aussi pleines d'angoisses, il pouvait sembler téméraire de plaider pour les divertissements. Et cependant, des partisans du théâtre élevèrent la voix. — C'est d'abord Français Gacon, dans *Le Poète sans fard*[1], qui adresse une satire à Bossuet où il expose les obstacles qui empêchent l'abolition du théâtre, où il flétrit aussi l'opulence et le faste dont s'entourent certains prélats qui prêchent l'abstinence des plaisirs.

1. *Le Poète sans fard, ou Discours satiriques*, par le sieur G. Cologne, 1696 (Biblioth. nationale, Y 5388), 12°, réimprimé en 1701. Satire à monseigneur Jacques Bénigne Bossuet, évêque de Meaux, p. 33.

.... La comédie, étalant sur la scène
Les appas séducteurs d'une pompe mondaine
Sans doute est peu conforme à ces vœux solennels
Qu'en naissant un chrétien fait au pied des autels.
. . . . . .
Cependant, grand Prélat; d'invincibles obstacles
S'opposent au dessein d'abolir les spectacles;
Auprès des souverains l'oisiveté des cours
Malgré tous les sermons les maintiendra toujours.
Et les peuples privés d'un plaisir excusable
Peut-être en chercheraient quelqu'autre plus coupable.

Et plus loin :

De quel front ces pasteurs vivant dans l'opulence
Viennent-ils nous prêcher l'esprit de pénitence?
. . . . . .
Pour inspirer silence, il faudrait réformer
Nombres d'autres abus que je n'ose rimer.

Les prélats dont Gacon flétrit l'opulence, Bossuet n'en est pas. Et celui que le poète a en vue, serait, comme le fait remarquer M. Gazier[1], bien plutôt l'archevêque de Paris, Harlay de Chanvalon. D'ailleurs les prélats débauchés ne manquaient pas. Harlay ne dépassait pas en opulence et en galanterie l'évêque de Gap[2], le cardinal Le Camus[3]. Guy Patin fournit les renseignements les moins favorables sur le gros clergé de son temps. Et Saint-Simon fait le portrait d'un homme qui résume à peu près tous les vices, le baron de Watteville, assassin, traître, renégat, gros bénéficier, tyran de ses fermiers, de ses obligés, de ses voisins[4]. Respectueux et déférent à l'égard de Bossuet, qu'il appelle « Grand Prélat », et qu'il distingue certainement des pasteurs vivant dans le luxe, F. Gacon l'est moins à l'égard de Laurent Pégurier, l'auteur de la *Réfutation des sentiments relâchés*[5]....

Téméraire censeur qui veut nous faire un crime
D'un plaisir reconnu de tout temps légitime,

1. Gazier, *Maximes et Réflexions...* p. 103, note 5. M. Gazier qui cite cette satire de F. Gacon, ne donne pas le nom de l'auteur. Peut-être a-t-il été empêché de préciser par l'erreur contenue dans la Bibliographie de Bossuet, par Ch. Urbain. Ce dernier cite parmi les critiques de Bossuet sur les Maximes et Réflexions : (*Gacon*) *Le Poète sans fard*, satire V, P. Bardou, épitre à Racine, et une *Epître à M. J.-B.-B. sur son livre touchant la comédie*, Paris 1694, qui est précisément la satire V du poète sans fard.
2. Cf. Saint-Simon, IX, 68.
3. *Id.* IV, 39.
4. *Id.* II, 324-326.
5. *Le Poète sans fard*, p. 35 : satire au sieur Laurent Pégurier.

Contre la comédie, en vain, dans un écrit,
Tu vomis à longs flots l'aigreur de ton esprit.
Le Théâtre appuyé du pouvoir monarchique
Redoute peu l'effort de ta fade critique,
Et l'on verra toujours cet innocent plaisir
Des plus honnêtes gens occuper le loisir.

Gacon trouve juste que les Pères aient condamné les spectacles impurs, les représentations obscènes ou sanglantes de l'antiquité. Mais la foi adoucit ces horreurs, et les Pères eux-mêmes voulurent embellir le théâtre en y mettant nos mystères. Malheureusement ceux-ci furent mal traités. Mais Corneille, et Racine, et Rotrou firent voir « la vertu couronnée et le vice puni ». Et puis le théâtre est un utile délassement :

Cet art ingénieux, ce noble amusement
Des longs travaux du jour délasse utilement.
Et quel autre que toi, Pédant plein d'arrogance,
A jamais prétendu que ce fut une offense
D'écouter une pièce où, d'un vers enjoué,
Le Tartufe imposteur par Molière est joué?
Aussi malgré ton livre et sa fausse doctrine,
On admire Corneille, on estime Racine,
Molière divertit, et la cherté du pain[1]
N'empêche pas d'aller applaudir Arlequin.

Le Poète sans fard sera réimprimé en 1701, et cinq ans après une violente attaque qui emprunte quelques-unes des armes de Gacon est dirigée contre le clergé de France sur la question du théâtre. En 1706 parut un opuscule de 36 pages signé de Chavigni de Saint-Martin, dédié au duc de Bavière et intitulé : *Le Triomphe de la comédie*, ou *Response à la critique des Prélats de France*[2]. La dédicace en est intéressante : « Comme j'ai la témérité par ce petit ouvrage de vouloir écarter la foudre que le clergé de France est prêt[4] de lancer sur les partisans de la comédie, j'ai cru qu'il n'était point en Europe de protecteur plus puissant et que je ne pouvais[5] mieux justifier les spectacles qu'en faisant connaître à ces censeurs si zélés que votre Altesse qui soutient les intérêts de la Religion avec tant de chaleur, authorise les Plaisirs innocents de la Comédie en voulant bien l'honorer de sa présence. Une

1. « Cette satire fut faite l'année de la grande cherté de pain » (note de l'édition de 1696).
2. Bruxelles, chez Jean de Smedt, 1706 (Biblioth. nation. : D 29807).
3. « Prêts », dans le texte original.
4. « Pouvoit », dans le texte original.

protection comme la votre, Monseigneur, doit imposer silence et forcer de respecter des plaisirs que vous approuvez, et c'est le succès que j'en attends, trop heureux, Monseigneur, si ce petit livre avait le bonheur de vous plaire, étant avec un profond respect... ». L'opuscule de Chavigni, très mal écrit, rempli de fautes contre la correction ou contre l'orthographe, de tournures peu claires, quelquefois incompréhensibles, entreprend de « désabuser le Public des injures que l'on fait éclater contre le théâtre », et de prouver que c'est un divertissement honnête, utile et nécessaire. Sur ce point d'ailleurs, l'argumentation manque un peu : on sent bien que tel n'est pas le but principal de l'auteur. L'ouvrage tout entier, assez court, est une satire directe du clergé du début du XVIII[e] siècle. Il est en deux endroits coupés de citations empruntées au poète sans fard, qui n'est pas nommé, et plus précisément à la satire ou épitre à Monseigneur J.-B. Bossuet. L'auteur après avoir repris sommairement les lieux communs de la défense du théâtre (le théâtre est épuré ; il n'a pas été condamné par saint Thomas, ni par aucun concile œcuménique) s'en prend violemment aux prélats qui veulent priver le peuple d'un plaisir, alors qu'ils goûtent les jouissances les moins avouables parfois. Il fait un amer parallèle des pasteurs d'autrefois et des évêques d'aujourd'hui : « De quels moyens ne se sert pas l'Ecclésiastique le plus zélé pour attraper un bénéfice, que ne met-on pas en usage pour en exclure un concurrent, de quel masque ne se couvre-t-on pas pour cacher avec plus d'adresse ses intentions ?... L'avarice, dont la bassesse du péché fait retentir toutes les chaires, a-t-elle de plus fidèles partisans que ceux qui le désapprouvent avec tant de fermeté? Combien de familles que nous voyons briller aujourd'hui seraient dans l'obscurité sans la prudente économie d'un gros bénéficier que la mort ayant ravi à ses riches épargnes, laisse à ses héritiers ses trésors et ses richesses : cependant il dispose de ce qui ne lui appartient pas, et l'infortuné le trouvant inexorable se voit privé par sa dureté d'un secours que le Seigneur lui ordonnait de lui donner : qu'est donc devenue la charité chrétienne?[1] » Et ce sont ces gens sans pitié, sans honnêteté même qui veulent interdire la comédie. Mais est-elle donc d'un exemple plus néfaste que la lecture de la Bible? L'Écriture présente des exemples qu'aucun auteur dramatique n'oserait mettre sur la scène : « qu'ils prennent en main le livre sacré, ils y verront la fureur du fratricide Caïn contre son frère Abel, les péchés abomi-

1. *Le triomphe de la comédie...*, p. 35.

nables des Sodomites qui poussèrent l'aveuglement jusqu'à s'en prendre aux anges du Seigneur, les incestes de Juda et d'Amon avec leurs sœurs, la femme d'un Lévite outragée par les habitants de Béthléem, la force de Sanson affaiblie par l'amour d'une femme, la haine irréconciliable de Saül pour David, la perfidie de Joab qui tua Aman, feignant de l'embrasser, le désespoir de Saül, la rébellion et la désobéissance d'Absalon révolté contre son père, l'orgueil de Nabuchodonosor, les impiétés et les sacrilèges de Balthazar, la jalousie d'Assuérus, la cruauté d'Antiochus et une infinité d'autres histoires où les passions les plus violentes sont naïvement dépeintes[1]... ». C'est de Chavigni, cette page, et l'on pense à Voltaire en la lisant. A tant d'atrocités, s'opposent les exemples édifiants qu'offrent nos tragédies : « Ne doit-on pas des approbations aux tragédies qui ne représentent à nos yeux que des actions héroïques où l'on voit triompher la raison et la vertu des plus vives passions? »

Ce ne sont pas les seuls arguments invoqués par Chavigni : il rappelle qu'à Rome on joue la comédie et que les cardinaux et les évêques y assistent sans scrupule, que Venise et Gênes, villes aussi distinguées par la sagesse de leurs magistrats que par leur soumission aux lois de l'Église, admettent chez elles ces sortes de spectacles; que l'Espagne a reçu dans ses États catholiques les plaisirs du théâtre, et qu'en France, un grand roi, un grand ministre ont favorisé l'art dramatique. Mais ce qui caractérise avant tout l'ouvrage de Chavigni, c'est qu'il essaie de justifier le théâtre en combattant personnellement ses adversaires; c'est aussi qu'il le présente comme un divertissement utile au peuple, nécessaire à la société : haine du clergé, souci du bien général, voilà deux éléments de l'esprit philosophique du XVIIIe siècle qui se manifestent à propos du théâtre.

Il reste à établir si le public tenait pour le théâtre ou contre lui, si les sermons des curés avaient quelque action sur lui, si vraiment Chavigni ne faisait que formuler la pensée générale, bref à chercher les effets de la querelle de 1694 sur les spectateurs de la fin du XVIIe ou du commencement du XVIIIe siècle.

F. Gacon l'avait écrit :

> Molière divertit et la cherté du pain
> N'empêche pas d'aller applaudir Arlequin.

C'était le vérité. Tout le monde fréquente le théâtre : gens du

1. *Ib.* p. 20.

monde, courtisans, financiers, et le peuple; malgré les mesures sévères prises par le roi, malgré les désastreuses campagnes, malgré la famine, malgré les deuils, les théâtres sont fréquentés. Les observations mêmes des évêques, les mandements que nous avons cités prouvent que le mal était loin de disparaître. La première fois que, dans le diocèse de Nîmes, on avait donné la comédie, Fléchier avait montré quelque condescendance; mais il s'en repentit bientôt, quand il constata que les fidèles allaient au spectacle non point par une « curiosité passagère d'un divertissement inconnu », mais bien par une « habitude de plaisir et une espèce de libertinage qui se renouvelle tous les ans[1] ». La première troupe qui avait paru s'en était allée pauvre et méprisée; une seconde était revenue et celle-là fit d'abondantes recettes. Ce qui se passait à Nîmes se passait dans toute la France. Et les pièces qui se jouent devant la foule éprise de théâtre sont parfois autrement licencieuses que les plus attaquées des comédies de Molière. On joue Molière souvent sans doute, puisque de 1700 à 1715 ses comédies furent représentées 193 fois à la cour, et 2 292 fois à la ville, *Le Tartufe* ayant 171 représentations, *Le Médecin malgré lui* 157[2]. Mais c'est aussi Regnard, c'est Dancourt, c'est Dufresny, c'est Legrand qui fournissent la scène comique, et leurs pièces sont souvent des plus dévergondées. On y brave les sentiments de la plus élémentaire morale, et l'on n'y respecte pas même toujours les principes de la religion chrétienne. *L'Amour du Diable* de Legrand, représenté en 1708, étonne un critique du XVIII^e^ siècle, parce qu'on y joue la crainte du diable qui est un des préceptes du christianisme. Rapidement l'action que Louis XIV avait voulu exercer sur les théâtres s'énerve et s'affaiblit : les tragédies sacrées un moment interdites remontent sur la scène : la veuve de Duché obtient de faire représenter *Absalon*. On se préoccupe de moins en moins de la morale : si certaines pièces sont empêchées, c'est moins par souci de l'honnêteté que par le désir de protéger certaines personnalités ou certaines castes : la Maintenon ou les traitants. On s'empresse aux théâtres de la Foire. D'Argenson qui, suivant Dangeau, était assez partisan de la multiplication des théâtres, n'était pas sévère pour eux : en vain les comédiens français obtenaient des sentences de police. Les querelles entre les comédiens du roi et les comédiens de la foire prouvent à elles seules quelle vitalité puissante le théâtre avait acquise à la fin du règne de Louis XIV. L'habitude d'aller au spectacle est bien enra-

1. Mandement d'Esprit Fléchier, cité par Desprez de Boissy.
2. Molière : collection des Grands Écrivains. T. I, p. 537 et suiv.

cinée. Contre toutes les déclamations, contre toute l'éloquence des prédicateurs, un simple vers de F. Gacon était une intime justification suffisante pour le public : sans doute, les temps étaient troublés, sans doute les guerres étaient désastreuses, sans doute on avait faim, et la misère dépeuplait le royaume autant que les combats. Mais les plus grands malheurs ne font qu'inspirer un plus grand désir de s'en distraire; au peuple attristé, inquiet, il fallait des divertissements qui lui permissent de se détendre. Prier pour le roi, prier pour le pays? Tout sentiment de loyalisme et de patriotisme n'était pas éteint; mais on ne tenait pas outre mesure au prince que son orgueil avait perdu et dont l'ambition ruinait le peuple. Et ceux qui recommandaient la prière, ceux qui exhortaient à la pénitence, à la continence, à l'abstinence, ne donnaient pas l'exemple de ces grandes vertus. Dans son épître à Bossuet, Gacon flétrissait avant Chavigni le haut clergé opulent. De quel droit enlèverait-on aux gens du peuple un plaisir bien moins voluptueux et luxueux que ceux des gros prélats? Tant qu'il eut de quoi payer sa place au théâtre, l'homme du peuple et de la bourgeoisie ne se priva pas de comédie. Il fallait un hiver terrible comme celui de 1609 qui dura deux grands mois, et tua des milliers de personnes, qui reprit avec plus d'intensité après une période de douceur, et qui détruisit tout en France, pour fermer les théâtres, interdire les bals, les réunions, les plaisirs[1]. Ni les objurgations des prêtres, ni les mandements des évêques ne valaient pour faire tenir les gens chez eux le froid ou la certitude de n'avoir point d'argent en poche.

Quant au roi, s'il se privait assez généralement de plaisirs, il était loin de faire donner par sa cour l'exemple de l'abstinence[2]. Il n'y a qu'à parcourir le *Journal* de Dangeau et le *Mercure de France* entre 1699 et 1709 pour s'en assurer. Quand la cour quitte Versailles pour aller à Fontainebleau, les jours ne passent pas sans spectacle. En septembre 1699, on joue *Mithridate* et *Le Florentin*[3], *Les Fées*, de Dancourt[4], *Crispin musicien* de Hauteroche[5], devant le roi de

1. Cf. *Journal* de Dangeau, XII, p. 307.

2. Cf. *Mercure de France*, février 1700, p. 151 : « Quoique ces divertissements ne détournassent pas ce monarque de l'application qu'il donnait aux affaires de l'Etat, il a cru depuis quelques années se devoir priver de la plupart de ceux que prend sa cour. S'ils sont moins grands parce qu'il ne les ordonne pas, ils diversifient davantage les plaisirs d'un long carnaval et sont nécessaires pour occuper une cour aussi galante et aussi nombreuse que celle de France : c'est pour cela que le roi les honore quelquefois de sa présence afin de faire connaître qu'il ne les désapprouve pas. »

3. Cf. Dangeau, VII, p. 154. Et *Mercure*, oct. 1699, p. 133.

4. Dangeau, VII, p. 157. *Mercure*, oct. 1699, p. 135.

5. Dangeau, VII, p. 172. *Mercure*, oct. 1699, p. 137.

Pologne et le roi de France. Chaque soir il y a « appartement » ou « comédie », et si, par hasard, il n'y a rien, Dangeau le note : « le soir, il n'y eut ni appartement ni comédie »; les dames y vont quelquefois en robe de chambre[1], et c'est dans ce costume qu'elles entendent *Horace* et *Le Médecin malgré lui*[2]. Le carnaval de 1700 fut, de l'avis du *Mercure* de février[3], des mieux réussis. Les bals et les mascarades se succèdent à fort petits intervalles. *Le Tartufe* qui faisait scandale en 1664, est joué devant la cour dévote de 1700, en septembre[4]. En octobre, les comédiens donnent *Britannicus*, *Le Médecin malgré lui*[5], *L'École des Femmes*[6], *L'École des Maris*, *Phèdre*[7]; le 9 octobre, le roi qui n'avait paru depuis longtemps à aucune comédie, dit Dangeau, assista aux deuxième et cinquième actes de *L'Avare*; il « ne trouva pas que les comédiens le jouassent bien », et, malgré les prières de la duchesse de Bourgogne, il ne voulut pas demeurer jusqu'à la fin[8]. Après *L'Avare*, on joue à Fontainebleau *Sertorius*[9], *La mère coquette* de Quinault[10], *Andromaque*[11], après lesquelles les trois Allard exécutent des « scènes italiennes et muettes avec des sauts étonnants »; puis *Horace*, *L'Été des coquettes* de Dancourt[12], *Mithridate*[13]. Dangeau à la date du 31 octobre écrit que le roi « fait faire une salle de comédie nouvelle à Versailles » et qu'il y envoie Mansard. Mais c'est toujours le temps du séjour à Fontainebleau qui ramène les spectacles. En 1701, *Mithridate*, *Andromaque*, *La Mère coquette*, *Wenceslas*, *Le Menteur*, *Britannicus*, *Le Cocu imaginaire*, *Le Misanthrope*, *Rodogune*, *Le Médecin malgré lui*, *L'Homme à bonnes fortunes*, *Horace*, *L'École des Maris*[14]. En 1702 et 1703 on joue encore *Le Tartufe*, qui de 1700 à 1715 sera joué le plus souvent après *Le Médecin malgré lui*[15].

A la date du 10 décembre 1708, Dangeau écrit : « Monseigneur alla à la comédie; il n'y en avait point eu encore depuis Pâques[16] ».

1. Dangeau, *Journal*, VII, 172.
2. *Mercure*, octobre 1699, p. 270.
3. *Ib.*, p. 151 à 155.
4. *Journal* de Dangeau, VII, p. 382.
5. *Mercure*, octobre 1700, p. 246.
6. *Ib.*, p. 248.
7. *Ib.*, octobre, p. 249 et 250.
8. *Journal* de Dangeau, VII, p. 391.
9. *Mercure*, octobre, p. 251.
10. *Ib.*, p. 256.
11. *Ib.*, p. 257.
12. *Mercure*, novembre, p. 212.
13. *Ib.*, p. 214.
14. *Mercure*, octobre et novembre 1701.
15. Molière (collection des Grands Écrivains), t. I, p. 357.
16. *Journal* de Dangeau, XII, p. 281.

La politique extérieure avait suffi à absorber les esprits. Mais même pendant cet hiver de 1709 qui ferma les spectacles de Paris, on joua la comédie à la cour. A Versailles, le 15 janvier[1], le 17 janvier[2]. Le 31 janvier, le duc de Bourgogne et le duc de Berry mènent à l'opéra le roi d'Angleterre et sa sœur[3]. C'est Monseigneur qui est le grand boute-en-train : « Monseigneur, dit Dangeau, à la date du 25 février, revint le soir de Meudon; et il y eut comédie : il n'y en a jamais ici quand il n'y est pas[4] ». Le Dauphin aimait les plaisirs, moins cependant que ne les aimait la duchesse du Maine; la brillante cour de Sceaux a laissé après elle une réputation bien établie de gaîté spirituelle, de divertissements choisis. Tandis qu'à Versailles et même à Fontainebleau, les plaisirs étaient toujours dominés et refroidis par la gravité et l'austérité du roi, à Sceaux ils se donnaient librement dans la société la plus élégante, la plus fine et la plus galante qu'on put voir. Autour de la duchesse se pressaient les plus grands personnages : M. le Prince, M^me^ la Princesse, M^lle^ d'Enghien, M. le Duc, M. le comte d'Harcourt, le duc de Nevers, la duchesse de la Ferté, la marquise de Mirepoix, la duchesse d'Albemarle, la duchesse d'Estrées, la duchesse de la Feuillade, M^lle^ de Choiseul, M. d'Hamilton, M^me^ de Chimay, le marquis de Lassay : et des hommes comme Malezieu, l'abbé Genest, le président Hénault, Destouches, Fontenelle, Voltaire, Le Motte Houdart, La Fare, Chaulieu, Saint-Aulaire, qui seront du XVIII^e^ siècle. Musique, jeux, conversations, poésie, comédies, ballets, tout s'y pratiquait presqu'à l'excès, jours et nuits. La duchesse parut sur la scène avec Baron, joua le rôle d'Azaneth dans *Joseph*, de Célimène dans *Le Misanthrope*, de Laurette dans *La Mère coquette*.

Ainsi, malgré les dangers de l'heure, malgré l'affreux dénuement où végétait le royaume, les courtisans, les princes du sang se gardaient d'imiter l'entière réserve du roi. Ce dernier laissait faire soit par inertie, soit par dessein d'endormir les inquiétudes. Quand les plaisirs étaient moins nombreux, les spectacles plus rares, c'était grâce aux dures épreuves qu'on traversait, et non pas aux reproches accumulés par les évêques ou les moralistes.

Impuissante à rien changer dans le goût du public pour les spectacles, la querelle de la fin du XVII^e^ siècle ne fut pourtant pas sans résultat. De graves questions avaient été agitées, questions

1. *Journal* de Dangeau, XII, p. 308.
2. *Ib.*, p. 309.
3. *Ib.*, p. 320.
4. *Ib.*, p. 344.

de morale individuelle et sociale, questions d'esthétique dramatique. Les discussions sur l'interprétation du dogme avaient mis en lumière, sur un point, l'opposition qui de plus en plus s'établit entre la morale chrétienne et la morale des honnêtes gens. Les essais même de conciliation par les difficultés qu'ils rencontraient faisaient ressortir plus vivement l'antithèse. Le public ne se donnait pas la peine de réfléchir bien profondément là-dessus. On sent qu'il n'y a pas là pour lui de problème. Il est admis que l'Eglise doive condamner les divertissements, mais il est admis aussi que le monde les aime, et l'on croirait faire preuve d'un rigorisme ridicule si l'on se refusait à aller au spectacle. On ne s'étonnait pas d'entendre un prêtre déclamer du haut de la chaire contre la concupiscence, contre les faux-biens de ce monde, contre le démon et ses pompes, prédire les pires châtiments aux libertins. C'était un devoir professionnel; mais on ne se croyait pas atteint par ces malédictions parce que le soir on allait jouer Arlequin ou une comédie de Molière. Les « grands exemples pour » balançaient tout naturellement les « grands principes contre » dont parlait Bossuet. La possibilité de mener parallèlement la vie chrétienne et la vie mondaine rendait inutile aux yeux du plus grand nombre leur conciliation. A quoi bon prendre un moyen terme, une sorte de compromis, lorsqu'il est facile d'agir franchement? C'est un signe des temps que cette indifférence où l'on est à l'égard des commandements de l'Eglise. La piété n'est plus guère qu'une habitude extérieure, un costume que l'on prend en entrant à l'Eglise et qu'on dépouille à la sortie. L'indulgence des directeurs de conscience n'est pas douteuse. En 1702 parurent de l'abbé de Bellegarde les *Lettres curieuses de littérature et de morale*[1], dédiées à la duchesse du Maine, souveraine de Dombes. A la page 312 de la première édition, commence une lettre de M. l'abbé de Bellegarde à une Dame de la cour qui lui avait demandé quelques réflexions sur les pièces de théâtre. L'abbé commence par conseiller la lecture des auteurs qui donnent des théories de l'art dramatique (Aristote, Horace, Vida de Crémone, poète et évêque d'Albe, Castelvetro, Ronsard, du Bellay, Pelletier, Jules César de Lescalle, Daniel Heinsius, Corneille dans ses commentaires, Despréaux). Puis il passe à la définition des termes d'art comme *terreur*, *mœurs*, *actes*, *unités*, *péripétie*, *reconnaissance*, *sentiments*, *situation*, *nœud*, *dénouement*, *catastrophe*, etc.; il donne quelques règles sur la façon de traiter tout cela. Ses conseils

1. Abbé Moran de Bellegarde, *Lettres curieuses de littérature et de morale*, 1re édit., Paris, 1702; 4e édit., La Haye, 1730 (Biblioth. nation. Z 15285 et Z 15283, 12°).

n ont pas grande originalité; mais la conscience avec laquelle il entre dans les moindres détails prouve qu'il tient à l'honneur de la scène tragique. Il a une préoccupation d'ordre moral, et convient que la science des mœurs est nécessaire à tout auteur dramatique : « Quoiqu'on voie souvent des personnes vertueuses accablées de malheurs et des scélérats dans la prospérité, cependant comme le but de la tragédie est d'instruire, pour détourner les hommes du vice et pour les porter à faire des actions vertueuses, le poète ne peut pas représenter la vertu toujours opprimée ou le vice toujours impuni ou triomphant ». — Sur la question de savoir « s'il est permis à une femme de qualité d'aller à la comédie? » (p. 375), il donne les réponses faites avant lui par les gens les plus autorisés. D'un côté on admet les spectacles comme un délassement, à condition qu'ils ne passent pas les bornes d'un divertissement honnête et permis. « C'est sur ce principe que les théologiens modernes excusent l'état des comédiens et soutiennent qu'ils sont en bonne conscience, pourvu qu'ils n'abusent pas de leur emploi et qu'ils ne disent rien d'illicite ou de scandaleux qui pût blesser les oreilles délicates. » Ce n'est pas l'état de comédien qu'il faut condamner, ni la comédie en soi, mais l'abus qu'on en fait. Si tout ce que l'on voit à la comédie est réglé par la raison, si l'on y observe les règles d'une exacte bienséance; si dans la perfection où elle est maintenant, on pousse cette délicatesse jusqu'au scrupule, pourquoi en défendrait-on l'usage? Sans doute les Pères ont combattu le théâtre; mais c'étaient les spectacles grossiers de l'antiquité, « au lieu que les comédies d'aujourd'hui, bien loin de blesser les bonnes mœurs, contribuent à réformer les vices... ». « Plus ces déclamations (celles des Pères) sont véhémentes, moins ont-elles de force contre la comédie moderne; non seulement ce n'est pas un théâtre ni une école d'impudicité; non seulement les comédiens n'y jouent rien d'infâme ni avec des postures indécentes; mais même des paroles un peu libres, des équivoques à qui l'on pourrait donner un mauvais sens suffiraient pour faire interdire et pour faire siffler la meilleure pièce. » La comédie en elle-même est purement indifférente : « Ce n'est donc que la corruption du cœur humain qui peut rendre la comédie mauvaise ». En soi, elle est un délassement qui peut « contribuer à réformer les faiblesses des hommes en les divertissant. » Quant aux comédiens, ils vivent en honnêtes gens; ils sont « soufferts et estimés des plus grands seigneurs de la cour ».

Quand on lit cet assez long exposé, on oublie vite que Bellegarde ne l'a présenté que comme un rapport sur la première

façon de résoudre la question de l'utilité du théâtre, tant il semble prendre ces idées à son compte; on ne trouve pas dans son développement des phrases comme : « ainsi parlent les défenseurs du théâtre » — « disent les défenseurs du théâtre », qui rappelleraient que l'auteur ne parle pas en son nom propre. L'exposé qu'il fait des raisons invoquées contre la comédie est tellement plus court, moins vif, il passe si vite sur les dangers de la magnificence des spectacles, de la compagnie élégante, des comédiennes, des passions représentées, et il revient ensuite si aisément sur les raisons qui excusent le théâtre, qu'il a beau déclarer que s'il devait prendre parti il conseillerait aux chrétiens de « s'abstenir du théâtre comme de bien d'autres plaisirs », on sent bien qu'il a, en fait, plaidé pour la comédie plutôt que contre elle. Et la phrase qu'il ajoute : « Il faut apporter tant de précautions pour conserver son innocence, que le plus sûr est d'y renoncer entièrement », ne détruit pas cette impression.

L'indulgence est recommandée de Rome même, dans un ouvrage latin qui parut aussi à Munich en 1707 et dont le titre est une analyse. Le voici tel que le traduisit le *Journal des sçavans* de juillet 1708 : *L'Ecclésiastique romain muni contre la trop grande sévérité par deux livres. Dans l'un, le P. Balthazar Francolini, jésuite, défend la sévérité de l'ancienne Eglise; dans l'autre, il défend l'indulgence de l'Eglise d'à-present contre les calomnies de quelques écrivains trop rigides. Ouvrage imprimé pour la première fois en Allemagne et conformément à l'édition de Rome. A Munich 1707, 2 vol. in-12.* Ce livre avait paru à Rome avec approbation du P. Louys Caesa, Frère mineur, et du P. Hyacinthe Fonseca, dominicain. L'auteur s'oppose à la morale trop sévère qu'on répand en Italie, en France et dans les Pays-Bas, et condamne les rigoristes. Ces écrivains rigoristes étaient du genre de Jean la Placette, le Nicole des protestants qui, dans ses *Réflexions sur l'usage du temps*, démontre que les spectacles sont pernicieux (chap. XII et XIII) parce qu'ils « fardent les passions » et accoutument l'esprit à les regarder sans horreur, alors que nous devons nous efforcer de nous rendre maîtres d'elles.

On se défie si bien du rigorisme étroit des prédicateurs qu'à les voir s'acharner contre les spectacles, on conçoit quelque doute sur les vrais mobiles de leur colère. L'opuscule de Chavigni que nous avons cité se termine par une phrase curieuse. Après avoir critiqué l'attitude des gros prélats et proclamé qu'en notre siècle il y a bien d'autres abus à réformer qu'un plaisir sans malice, Chavigni laisse entendre que les prêtres murmurent contre toute autre chose que

contre la comédie et que leurs attaques contre celle-ci viennent d'un mobile plus sérieux : « Ce n'est pas la comédie ni ses plaisirs qui font murmurer ces spectateurs chancelants de notre religion, ni qui donnent matière à rire aux protestants. Je laisse à nos critiques à en discerner le véritable sujet et les exhorte à ne plus troubler désormais ni la comédie ni ses partisans ». Ainsi se fait jour peu à peu l'idée que l'Eglise chancelante, attaquée pour les vices de ses dignitaires, pour les scandales de ses couvents et de ses communautés, essaie de couvrir sa corruption intime en dénonçant une prétendue corruption des mœurs publiques. La croisade qu'elle entreprend contre le théâtre n'est qu'une manœuvre destinée à détourner les esprits, à retarder l'avènement de la pensée libre. Mais la violence de ses critiques le trahit. A remontrer ainsi perpétuellement la morale aux fidèles, elle attire sur elle l'attention; on aime à s'assurer de l'honnêteté du juge qui vous condamne, et quand on découvre que le juge est condamnable lui-même pour des forfaits beaucoup plus noirs que ceux sur lequel il prononce, on peut le récuser, retourner contre lui les lois dont il compte se servir, et l'on conçoit quelques doutes sur la réalité même des crimes qu'il poursuit.

C'est là un résultat de la querelle de 1694 et de ses suites. Un autre sortit de la réflexion sur l'art dramatique et de sa valeur exacte. Il est certain que, pas plus alors qu'aujourd'hui, le public ne se rendait au théâtre pour y prendre des leçons. Mais on refuse d'admettre qu'il s'y corrompe, et pour peu qu'on les pousse là-dessus, les partisans du théâtre arrivent à soutenir que la comédie a été inventée pour rendre le vice odieux et la vertu aimable. On ne dit plus seulement que la comédie est indifférente comme le soutenait Caffaro, ou qu'elle sert à combattre le vice, ce qui serait déjà mieux, mais qu'elle fait aimer la vertu, ce qui est un grand progrès. Elle diffère du traité de morale, du sermon en ce qu'elle amuse, et insinue ainsi adroitement les vérités qu'elle répand, en ce qu'on s'y trouve modifié insensiblement, amélioré sans effort, sans lutte. Elle joint l'exemple au précepte, ou plutôt elle prêche par l'exemple. Elle possède contre les travers des hommes, contre les vices une arme plus terrible que l'éloquence, la raillerie. Mais elle peut faire plus. Les adversaires du théâtre, appuyés sur Bayle, avaient précisément tiré argument contre la comédie de cette action bornée aux petits travers, aux ridicules. Il reste les grands vices à guérir, les grands crimes à empêcher. C'est vrai; et pourtant c'est déjà quelque chose de guérir de l'avarice, de l'hypocrisie, de la misanthropie, comme le faisait

remarquer F. Gacon dans la préface de sa traduction d'Anacréon et de Sapho[1]. Mais dénoncer l'insuffisance de l'action de la comédie, c'était piquer l'honneur de ses partisans, c'était montrer un but aux auteurs dramatiques et leur fournir le moyen de se justifier. Ce n'est pas encore tout de suite que le théâtre développera son caractère moralisateur : des comédies comme *Le Joueur*, comme *Le Distrait*, *Le Grondeur*, le prouvent; mais la voie est indiquée aux Destouches et aux Nivelle de la Chaussée. Un livre qui parut en 1699 est à ce point de vue très significatif. Ce sont les *Parrhasiana*, de Le Clerc, sous le nom de Théodore Parrhase[2]. Suivant sa doctrine que la poésie peut avoir son agrément et son utilité, à condition que le poète le veuille, Le Clerc soutient à propos de la tragédie et de la comédie, que le poète ayant par-dessus tout l'intention de plaire, il ne peut être aussi utile qu'on le souhaiterait. Le Clerc admet que le théâtre peut être profitable et particulièrement la comédie. « En représentant la vie commune et en raillant les sottises des hommes, ils (les poètes comiques) pouvaient peut-être produire plus d'effet qu'en leur étalant les malheurs extraordinaires des héros de la fable, comme faisaient les poètes tragiques. Il y a peu de rois et de grands seigneurs, à qui seuls les exemples de la tragédie peuvent bien quadrer. Il y a au contraire une infinité de particuliers, qui peuvent voir utilement le ridicule de leurs passions joué dans les comédies.... Mais afin que les poètes comiques puissent passer pour des maîtres publics de la vertu, il faudrait qu'ils eussent été philosophes, ou qu'il n'y eut que des philosophes qui eussent fait des comédies. » Ainsi se formule dès 1699 l'idée qui fructifiera au XVIII[e] siècle que la comédie est plus utile que la tragédie; ainsi naît aussi l'idée du poète philosophe, ou du philosophe poète. Les Mémoires de Trévoux publient, en 1709, une lettre du P. Souciet, jésuite, dont l'objet est de prouver que pour faire une excellente tragédie, il faudrait être aussi philosophe que poète. Pour Souciet comme pour Le Clerc, si les comédies ne corrigent point, la faute en est à l'auteur. Étant composées « par des gens peu réglés, elles n'ont pas moins servi à introduire le vice qu'à en faire voir le ridicule. Elles ne représentent la débauche et plusieurs autres vices comme blâmables que lorsqu'ils sont venus à un assez grand excès; c'est-à-dire lors

1. *Le Poète sans fard* (F. Gacon) : Traduction des odes d'Anacréon et de Sapho. Rotterdam, 1712 (Biblioth. nation. Y b 1497 12°). Préface, p. XLIII.

2. *Parrhasiana, ou Pensées diverses sur des matières de critique, d'histoire, de morale et de politique. Avec la défense de divers ouvrages de Mr. L. C. par Théodore Parrhase. Amsterdam, 1699* (Biblioth. nation. Z 18239). — [Il eût fallu dire un mot de Boursault, *Esope à la Cour* et les *Fables d'Esope*].

seulement qu'ils peuvent nuire à l'établissement et à la fortune de ceux qui s'y abandonnent. Or la bonne philosophie demande bien plus de vertu qu'il n'en faut pour ne pas se diffamer et pour ne pas se perdre dans le monde[1] ». Le Clerc obéissant à un principe évidemment assez élevé, reproche donc à la comédie de prendre les hommes par des considérations d'ordre assez peu moral. Ce n'est pas l'intérêt qui doit conduire à la vertu ; la vertu doit être aimée pour elle-même, préférée, même malheureuse, au vice triomphant et prospère. Philosophe dans la conception des fins morales, le poète doit l'être aussi dans les moyens d'arriver à ces fins. Il lui faut quelque psychologie pour agir sur l'esprit de ses spectateurs. C'est ce que développe la Lettre du P. Souciet. Pour que la tragédie, par exemple, serve aux mœurs, elle doit faire appréhender au spectateur les châtiments dont il voit le vice puni chez un autre. Mais pour cela il faut que l'auteur s'arrange de telle manière que le spectateur se reconnaisse dans le criminel : « Me faire voir le châtiment du crime sans me faire concevoir que c'est mon crime, c'est ne me donner qu'une horreur vague et stérile du vice en général et tel qu'il est dans un autre sans me le faire abandonner, parce qu'on ne me persuade point que je l'aie ». Or les auteurs modernes ne se préoccupent pas de ce point. Ils pactisent avec l'amour-propre du spectateur. Ils font de leurs criminels un portrait si fouillé, si chargé de tous les traits du vice, que le spectateur ne saurait s'y reconnaître. Comment, alors, « craindrait-il des peines attachées à des vices qu'il ne croit pas avoir, souvent qu'il n'a pas même, ou peut-être que personne n'eut jamais au point où on les porte sur la scène? » En un mot, Souciet ne veut pas qu'on représente des crimes surhumains, des vices surhumains, des châtiments surhumains. Rousseau s'applaudira du mal dont se plaint Souciet; mais Rousseau sera un adversaire du théâtre qui ne pourra que souhaiter au théâtre un effet nul ; Souciet est un partisan du théâtre qui veut qu'il soit utile. Dans ces conceptions du rôle du poète, dans ces conseils de rapprocher la condition des personnages de celle des spectateurs, on trouve les germes des principales théories dramatiques du XVIII[e] siècle ; mais on y trouve aussi la promesse de l'avènement du poète philosophe, de l'auteur dramatique rival du prédicateur, et souvent son adversaire dans l'éducation morale du peuple. En 1710, Doria dans sa *Vita civile*, dont Le Clerc, protestant, donne un compte rendu dans le tome V de la *Bibliothèque ancienne et moderne*, Doria avait posé le principe du

1. *Parrhasiana*, t. I, p. 69.

théâtre justicier, dictant pour ainsi dire leur devoir aux magistrats, désignant aux lois les crimes à poursuivre[1]. Cette action du théâtre dont la puissance fut dénoncée par ses adversaires eux-mêmes, elle s'exercera bientôt contre les abus dont parlait Chavigni. Une terrible concurrence s'établira entre la scène et la chaire, et le clergé sentira mieux que jamais le danger du spectacle, danger moins redoutable au salut des âmes qu'aux principes établis et aux idées communément reçues dans les beaux temps de la toute puissance catholique et royale.

Nous n'aurions point dit les principaux effets de la lutte des dernières années du XVII^e^ siècle, si nous ne remarquions son action sur un point particulier, mais important, des moyens dramatiques. Une grosse question dont le XVII^e^ siècle laisse l'héritage au XVIII^e^, héritage qui sera exploité d'ailleurs, c'est la question de l'amour au théâtre. L'amour est pour les adversaires du théâtre le grand vice des tragédies et comédies; comme c'est la passion la plus répandue, la plus féconde, la plus chère de toutes, le poète qui veut flatter les goûts du spectateur, en fait le ressort unique de ses pièces. Mais c'est aussi la passion la plus dangereuse, et les représentations les plus innocentes qu'on en donnerait ne sauraient être recommandées. Les réflexions de Corneille n'avaient pas servi à Racine qui fit de cette passion « trop chargée de faiblesse » la passion dominante de ses tragédies. Et il faut avouer que les critiques des adversaires du théâtre sur ce point étaient fondées. Si la vraisemblance admet qu'un héros soit amoureux et en oublie sa gloire, ce qui est une faiblesse de l'humaine condition, la morale, qui est justement la lutte contre les faiblesses de notre nature, s'en accommode moins facilement. Et puis est-il bien vraisemblable que cette faiblesse prenne le héros au moment où il est engagé dans une lutte sublime, où il doit se montrer supérieur à tout ce qui entraîne le commun des mortels? La conception de la tragédie contient en elle-même quelque contradiction, sur laquelle nous n'avons pas à discuter ici. Toujours est-il que le danger des intrigues amoureuses inquiéta les moralistes. En 1711, l'abbé de Villiers faisait paraître une épître sur l'opéra et les autres spectacles[2] où, non content d'effrayer en bon prédicateur chrétien

1. Doria admet qu'on tolère les théâtres, mais il en veut la réforme. Il désire qu'on les rapproche du théâtre athénien; et il cite l'exemple, malheureux, de Socrate, que les magistrats ne condamnèrent qu'après qu'Aristophane l'eut tourné en ridicule. Leclerc nota la maladresse : « Cet exemple est plus propre à discréditer l'usage des spectacles qu'à l'appuyer, puisqu'ils servaient à perdre la plus pure vertu autant qu'à amuser le peuple ». Mais un exemple malheureux ne détruit pas une théorie.

2. Cf. *Mémoires de Trévoux*, août 1711, p. 1492.

les âmes soucieuses de leur salut, il attaque en moraliste et en critique littéraire ce que l'opéra et les autres spectacles ont de déraisonnable et d'immoral. Il rend justice à Corneille d'avoir tiré la tragédie du chaos et d'avoir fait des pièces où

Les héros en héros apprirent à parler,

à Racine, qui conserva l'action « dans sa simplicité », bannit les jeux de mots, abolit « le faux merveilleux »; mais il lui reproche d'avoir trop sacrifié aux intrigues amoureuses : Racine a eu tort de

Peindre aux bords de l'Hydaspe Alexandre amoureux,
Laissant là le combat pour parler de ses feux,
Et, du jaloux dessein de surprendre une ingrate,
Au fort de sa défaite occuper Mithridate;
Faire d'un Musulman un amant délicat
Et du sage Titus un imbécile, un fat,
Qui coiffé d'une femme et ne pouvant la suivre,
Pleure, se désespère, et veut cesser de vivre.

Et cet abbé de Villiers est le même qui trente-cinq ans auparavant, en 1675, dans ses *Entretiens sur les tragédies de ce temps*, s'élevait contre l'usage de ne faire aucune pièce où il n'y eut de l'amour, d'où venait suivant lui que le théâtre au lieu de réformer les mœurs les corrompait[1]. Il n'était pas adversaire du théâtre en soi, mais du théâtre galant et amoureux à l'excès. C'était en somme la doctrine de Boileau, avec un peu moins d'indulgence peut-être[2].

Ainsi la querelle de 1694 ne réussit guère qu'à préciser sur

1. Abbé Pierre de Villiers (1649 à 1728), de la compagnie de Jésus, puis à partir de 1689, de l'ordre de Cluny. Boileau l'appelle le matamore de Cluny. Auteur d'un *Art de prêcher*, 1682 et 1728, et d'*Entretiens sur les tragédies de ce temps*, Paris, 1675, in-12.

2. Boileau règle l'emploi de l'intrigue amoureuse dans son chant III de l'*Art Poétique*.

Bientôt l'amour fertile en tendres sentiments
S'empara du théâtre ainsi que des romans
. . . . . .
Peignez donc, j'y consens, les héros amoureux
Mais ne m'en faites pas des bergers doucereux... etc.

et il en peint, avec une hostilité peu déguisée contre Quinault, l'action funeste dans sa satire X.

De quel air penses-tu que ta sainte verra
D'un spectacle enchanteur la pompe harmonieuse,
Ces danses, ces héros à voix luxurieuses;
Entendra ces discours sur l'amour seul roulants
Ces doucereux Renauds, ces insensés Rolands;
Saura d'eux qu'à l'amour, comme au seul dieu suprême,
On doit immoler tout, jusqu'à la vertu même.

Boileau ici, comme partout, condamne l'abus et non l'usage raisonnable

certains points la doctrine dramatique, à faire éclater la puissance du théâtre et à indiquer les moyens de mettre cette puissance en action [1]. Elle attire l'attention sur certains vices du théâtre français, comme la galanterie excessive. Elle provoque aussi le mécontentement contre l'autorité de l'Église et procure l'occasion de la critiquer au nom même des principes qu'elle invoquait contre les spectacles. Ni l'autorité de ceux qui dirigèrent les attaques contre la comédie, ni l'action vite brisée du pouvoir royal ne les empêchèrent d'échouer contre le goût sans cesse grandissant du public pour un divertissement de plus en plus répandu. Indifférents à ces disputes entre docteurs, prélats, auteurs, la foule ne cessa d'applaudir Molière et ses successeurs, et le seul obstacle qu'elle ait jamais rencontré à la satisfaction de son goût pour le théâtre, ce n'est pas la crainte de l'enfer en l'autre vie et des censures religieuses en celle-ci, mais bien la pénurie et le manque des ressources qui permettent de louer une loge ou une place.

(*A suivre.*) LOUIS BOURQUIN [2].

1. Bossuet même laisse quelque peu entrevoir sa mansuétude pour les poètes dramatiques qui arriveraient à faire de la comédie un art utile : cf. à la fin des Maximes. « Pour ceux qui voudraient de bonne foi qu'on réformât à fond la comédie, pour, à l'exemple des sages païens, y ménager à la faveur du plaisir des exemples et des instructions sérieuses pour les rois et pour les peuples, je ne puis blâmer leur intention, mais qu'ils songent qu'après tout le charme des sens est un mauvais introducteur des sentiments vertueux. » A un mal, Bossuet en préfère un moindre, et il ne veut pas décourager trop les auteurs qui tentent de purifier comme il faut le théâtre. Rousseau, nous le verrons, sera presque plus sévère.

2. Louis Bourquin, élève de l'École Normale Supérieure (promotion de 1907), agrégé des lettres, obtint une bourse Autour du monde, traversa la Perse du nord au sud, ce qui n'allait pas sans difficulté ni sans péril, et termina son voyage aux États-Unis où il fut attaché pendant un an à l'Université Columbia. Mobilisé dès le 2 août, il se comporta d'une manière digne de l'École et de l'Université, et mourut héroïquement au début de 1915. Il était de ceux sur lesquels ses anciens maîtres fondaient le plus d'espérances. — L'étude dont on vient de lire le commencement, est un Mémoire composé pour le Diplôme d'études supérieures, dont il se proposait de faire plus tard une thèse de doctorat. Pressé par le temps, et s'étant attardé à la découverte et à l'étude des textes, Bourquin rédigea rapidement, et laissa quelques références incomplètes.

Les notes entre crochets sont des additions ou des précisions que j'ai estimées indispensables. — G. L.

LA GENÈSE D'UN CHEF-D'ŒUVRE
LA « LÉGENDE DE SAINT-JULIEN L'HOSPITALIER »

La *Légende de Saint-Julien l'Hospitalier* représente, dans l'œuvre de Gustave Flaubert, « une pensée de jeunesse réalisée dans l'âge mûr ». N'était-ce point un des « vieux rêves » de l'auteur « d'écrire un roman de chevalerie », en y « introduisant un élément de terreur et de poésie large[1] »?

A en croire les souvenirs intimes de M^me^ Commanville, son oncle avait pris, dès sa plus tendre enfance, le goût des légendes sur les genoux de cette vieille bonne qui entra au service des parents de Flaubert en 1825, quand le futur auteur de la *Tentation de Saint-Antoine* avait tout juste quatre ans. Julie, c'était le nom de cette brave fille, morte en 1883, était du village de Fleury-sur-Andelle, « situé dans cette jolie vallée toute souriante qui s'étend de Pont-Saint-Pierre au gros bourg de Lyons-la-Forêt. La côte des Deux-Amants en protège l'entrée; çà et là des châteaux, l'un entouré d'eau avec son pont-levis.... Ce pays charmant est fertile en vieilles histoires d'amour et de revenants. Julie les connaissait toutes; c'était une habile conteuse que cette simple fille du peuple, douée d'un esprit naturel fin et très plaisant[2]... ».

Dans une boutade peu galante, Flaubert rappelait plus tard, dans une lettre à Louis Bouilhet, la fameuse légende de Fleury-sur-Andelle : « Le mythe de la côte des Deux-Amants est éternel. Tant que l'homme vivra, il aura de la femme plein le dos[3] ».

Dans la genèse de plus d'une des œuvres du maître, qui parlait de « se griser avec de l'encre », la vie tient autant de place que le livre. Les amis, les entours ont exercé sur le choix des sujets, l'élaboration du roman ou de la légende, une influence primordiale.

S'il est constant que la savante petite brochure de F. Hyacinthe Langlois, du Pont-de-l'Arche, peintre, membre de la Société des antiquaires de France, *Mémoire sur la peinture sur verre et sur quelques vitraux remarquables des églises de Rouen*[4], a servi de base

1. *Correspondance de Gustave Flaubert*, II, 199 et 250.
2. I, p. III.
3. III, p. 51.
4. 1823, Rouen. En 1832 l'auteur donnait in-8, également à Rouen, sur *Essai historique et descriptif sur la peinture sur verre ancienne et moderne.*

de travail à Flaubert, encore faut-il rappeler que le « père Langlois », élève de David, était un ami de la famille Flaubert.

Dans une lettre du 31 mars 1832, Gustave parle de lui. Le « père Langlois » dînait chez les Flaubert en mars 1837[1]. Dans sa lettre d'une impertinence cinglante et d'une truculence énorme au Conseil municipal de Rouen, l'ami de Louis Bouilhet rend un affectueux hommage au vieil artiste, dont il reconnaissait l'influence personnelle sur son propre goût[2].

On doit supposer que, plus d'une fois, le « père Langlois » put faire visiter au jeune collégien la cathédrale de Rouen. Regardant le sanctuaire, à l'aile gauche du chœur, en face de la quatrième arcade, on dut s'arrêter devant la fenêtre sans meneaux, entièrement occupée par les vitraux, offerts vers le XIII^e^ siècle par les bateliers-pêcheurs ou les marchands-poissonniers, et qui représentent la vie de saint Julien l'Hospitalier. M^lle^ Espérance Langlois, qui avait dessiné et gravé les planches qui illustraient le *Mémoire* paternel, était certes de la visite. Ainsi Gustave Flaubert dut concevoir l'idée de narrer un jour cette belle histoire. « Si Peau d'Ane m'était conté », disait le bon La Fontaine.

A en croire Maxime du Camp, vers 1847, Flaubert songeait déjà à sa Légende de saint Julien l'Hospitalier. Dix ans plus tard, celui-ci écrivait à Louis Bouilhet : « Je prépare ma légende et je corrige saint Antoine. Je lis des bouquins sur la vie domestique au moyen âge et la vénerie. Je trouve des détails superbes et neufs. Je crois pouvoir faire une couleur amusante. Que dis-tu d'un *pâté de hérissons et d'une froumentée d'écureuils*. Au reste ne t'effraye pas, je ne vais pas me noyer dans les notes. Dans un mois j'aurai fini mes lectures, tout en travaillant au saint Antoine. Si j'étais un gars, je m'en retournerais à Paris au mois d'octobre avec le saint Antoine fini et saint Julien l'Hospitalier écrit.... J'ai relu Pécopin, je n'ai aucune peur de la ressemblance... (1^er^ juin 1856)[3] ».

C'est vraisemblablement vers cette époque qu'il eut accès à une source différente, en suivant la route de l'amitié. Cette source, c'est l'*Essai sur les légendes pieuses du moyen âge*, par L.-F.-Alfred Maury[4]. Comment d'ailleurs ne s'y serait-il pas reporté, pour son saint Antoine, comme pour son saint Julien l'Hospitalier? puisqu'il en connaissait l'auteur et qu'il l'appréciait singulièrement. Témoin telle lettre écrite à Jules Duplan, au milieu de l'année 1857.

1. *Correspondance*, I, p. 5.
2. II, p. 5.
3. III, p. 39-40.
4. Paris, 1843, in-8.

« Eugène Crépet devrait, disait-il, passer à l'Institut ou rue de Seine, 2, et ferait de ma part une révérence et mille remerciements à M. Alfred Maury, bibliothécaire de l'Institut, lequel tient à ma disposition un mémoire sur l'*orichalque*, de Rossignol. Il ne sait comment me faire parvenir la chose[1]. »

Encore, le 18 février 1859, dans une lettre à M^lle^ Leroyer de Chantepie : « L'anatomie du cœur humain n'est pas encore faite. Comment voulez-vous qu'on le guérisse? Ce sera l'unique gloire du XVIII^e^ siècle que d'avoir commencé ces études. Le *sens historique* est tout nouveau dans ce monde. On va se mettre à étudier les idées comme des faits, et à disséquer les croyances comme des organismes. Il y a toute une école qui travaille dans l'ombre et qui fera quelque chose, j'en suis sûr.

« Lisez-vous les beaux travaux de Renan? Connaissez-vous les livres de Lanfrey, de Maury[2]? »

Le 29 mars 1860, Flaubert parle de « l'excellent père Maury, qui est charmant.... Je dîne demain à Versailles, avec lui et Renan[3]... ».

Le 21 janvier 1863, adressant à M. Froehner, rédacteur de la *Revue contemporaine*, une lettre fameuse sur *Salammbô*, il range parmi les « ouvrages les plus sérieux » les *Religions de la Grèce antique*, par Maury[4].

Encore au temps de la Commune, Flaubert vantait l'énergique attitude de son ami Maury, qui avait maintenu le drapeau tricolore sur les Archives, dont il était le directeur, et qui, en vrai philosophe, continuait à travers la tourmente ses petits Mémoires sur les Etrusques[5].

Vraisemblablement Flaubert avait parcouru les œuvres de ce savant : *Le sommeil et les rêves*, études psychologiques, *La Magie et l'Astrologie dans l'antiquité et le moyen âge*, *Les fées du moyen âge*, *Les croyances et légendes pieuses de l'antiquité*.

Outre le livre, il y a aussi la conversation. D'un mot, Alfred Maury avait pu indiquer à son ami l'intérêt que présentait tel mémoire enfoui au tome IV de la publication de la Société des Antiquaires de l'Ouest : *La légende de saint Julien le Pauvre, d'après un manuscrit de la Bibliothèque d'Alençon*, par M. Lecointre-Dupont[6].

1. *Correspondance*, III, p. 92.
2. III, p. 147.
3. III, p. 176.
4. III, p 255.
5. IV, p. 62-64.
6. Cité en note, p. 72, dans l'*Essai sur les légendes pieuses du moyen âge*, cette étude date de 1835.

Le manuscrit étudié serait la copie postérieure, incorrecte, d'un livre offert au roi de France Philippe, fils de saint Louis.

Ainsi Flaubert aurait eu sous les yeux, en plus de la *Légende dorée* de Jacques de Voragine et du récit de saint Antonin, archevêque de Florence, un abrégé d'une de ces « compilations gothiques ensevelies dans la poussière des bibliothèques », auxquelles faisait allusion une note du « père Langlois ».

A cette vie « translatée du latin en roman », M. Lecointre-Dupont avait entremêlé quelques fragments de la complainte populaire :

Considérez la pénitence
Et la grande persévérance
Du bon Julien l'Hospitalier.
Son histoire est très véritable.
Adonc il était allié
A des gens très considérables.

Julien serait né de Geoffroy et d'Emma, comte et comtesse d'Anjou et du Maine :

« La naissance d'un fils donna grande joie au comte qui n'avait point d'enfants. Il y eut grandes fêtes et grands tournois dans toute la terre d'Anjou....

« Après qu'il eût atteint sept ans, il fut, comme on est à cet âge, amateur passionné de déduits de chasse, de chiens et d'oiseaux.... »

Atterré, suant d'angoisse de la prédiction du cerf, Julien va se jeter aux pieds du pape à Rome, puis, durant sept ans, à Jérusalem, il servit les lépreux.

Le parricide involontaire et fatal commis, il part avec son épouse. Tous deux se font passeurs et élèvent un hospice pour les voyageurs....

Mais voici une page qui a pu suggérer à Flaubert, artiste incomparable de couleur et de sobriété, la scène finale de sa légende, le sacrifice sublime de saint Julien et la transfiguration divine du lépreux : « Julien le prit sur ses bras, l'appuya contre sa poitrine, et le front rongé d'ulcères du lépreux retomba sur le front de son hôte, et le sang livide des plaies du pauvre roula sur les joues et sur la bouche de Julien, qui le souffrit avec joie... ».

Les deux époux réchauffent entre eux le lépreux et s'endorment ainsi :

Tout à coup les sons d'un concert angélique remplissent la chambre où reposent les saints époux, les parfums du ciel mille fois plus déli-

cieux que le lis et la rose embaument l'air qu'ils respirent, et une clarté répandue autour de leur lit éclaire un dôme d'un azur diaphane. Le lépreux avait disparu ; mais, rayonnant de lumière et de gloire, le Sauveur des hommes s'élevait majestueusement vers les cieux et bénissait ses hôtes.....

Après avoir lu cette intéressante version de la légende, Gustave Flaubert pensa à autre chose. Il feuilletait volontiers les bestiaires du moyen âge, comme il aimait à contempler les vieux vitraux dont le « père Langlois » lui avait fait comprendre l'incomparable beauté[1]. Il rappelait à son souvenir la masse imposante du Château-Gaillard, aux Andelys, qu'il avait visité dans sa première jeunesse et où il avait fumé tant de pipes en compagnie de l'ami Ernest Chevalier. Et puis n'avait-il pas parcouru, avec Maxime du Camp, toute une partie de la France, en voyageur romantique, épris du moyen âge et de ses ruines? Il nous a légué ses impressions dans *Par les champs et par les grèves*. Son imagination était si profondément imprégnée d'évocations hagiographiques que, même dans la réaliste *Éducation sentimentale*, décrivant les sites de la forêt de Fontainebleau et les hauteurs d'Aspremont, il rappelle les légendes de saint Eustache, de saint Hubert et de saint Julien, d'un simple trait : « Le chemin fait des zigzags entre les pins trapus, sous des rochers à profils anguleux; tout ce coin de la forêt a quelque chose d'étouffé, d'un peu sauvage et de recueilli. On pense aux ermites, compagnons des grands cerfs portant une croix de feu entre leurs cornes, et qui recevaient avec de paternels sourires les bons rois de France, agenouillés devant leur grotte... ».

Plus tard, il se décidera à mettre la dernière main à sa Légende. Le 11 décembre 1875, il écrit de Paris à George Sand : « Vous savez que j'ai quitté mon grand roman pour écrire une petite bêtise moyennageuse qui n'aura pas plus de trente pages. Cela me met dans un milieu plus propre que le monde moderne et me fait du bien[2] ». Cette « petite niaiserie, dont la mère pourra permettre la lecture à sa fille », il la composa selon la méthode qu'il recommandait jadis à Louis Bouilhet : « Quand tu auras comme couleur locale tes jalons principaux, laisse là tes livres et mets-toi à la composition ; ne nous perdons pas dans l'archéologie, tendance générale et funeste, je crois, de la génération qui vient[3] ».

1. *Correspondance*, III, p. 49. Flaubert admire les vitraux de Montigny « représentant les travaux de la campagne aux divers mois de l'année ».
2. *Correspondance*, IV, 218-222.
3. I, 319.

C'est ainsi que Flaubert écrivit d'abondance sa légende si colorée et si sobre à la fois, d'une magistrale netteté de dessin et d'une psychologie si curieuse.

Dans son *Spicilège*, Marcel Schwob notait jadis l'art avec lequel étaient dessinées « les attitudes d'un Julien cruellement passionné, dont l'âme est tout près de la nôtre ». L'auteur d'une thèse médicale sur *La Pathologie mentale dans les œuvres de Gustave Flaubert*, insistait sur cet intérêt profond : « La légende de saint Julien l'Hospitalier est une œuvre absolument complète au point de vue psychiatrique et, à ce titre, est peut-être unique dans la littérature. On y trouve l'observation d'un obsédé impulsif, avec son étiologie, l'origine de l'idée, son développement, son exécution et la terminaison de la maladie ; et tout cela est décrit dans des termes qui collent si bien au sujet, suivant une expression chère à l'auteur, que le lecteur sent défiler en lui les états d'âme du malade[1] ».

Plaise aux médecins de découvrir ainsi un intérêt spécial à la Légende ! Plaise aux stylistes et aux curieux d'y relever au passage tel souvenir furtif de Charles Perrault ou de Victor Hugo, et de s'amuser à quelque rapprochement, probable sinon certain, avec une ballade écossaise peu connue de Jamieson, traduite au temps romantique par Loève-Veimars et insérée par lui dans ses *Ballades, légendes et chants populaires* [2]. Chacun prend son plaisir où il le trouve ! Peut-être nous saura-t-on gré de citer ici cette ballade dont Flaubert put se souvenir :

Lord Kenneth et la belle Ellinour.

Un riant matin, lord Kenneth revêtit l'or et le vert; et jamais le Don ou la Spey ne virent un plus galant chevalier.

Il saisit fièrement ses flèches rapides, et tel qu'un libre et hardi baron, il marcha vers les ombrages de la forêt.

Le chevreuil s'élança de son lit parmi d'effrayans précipices : mais il ne retrouva jamais sa douce compagne; l'arc de Kenneth avait résonné.

Du milieu de l'épais bocage, le daim partit comme l'éclair à travers la vallée : mais il fut trahi par ses pieds agiles; la flèche de Kenneth avait sifflé.

La gelinote et le coq sauvage s'élevèrent en criant au-dessus du marais et de la colline : mais plus d'une aile ensanglantée prouva que la main du héros était sûre.

1. De Lastic, thèse, Paris, 1906. Cité par Grasset, *Demi-fous et demi-responsables*, Alcan, 1907.
2. 1825, in-8, p. 313.

De la forêt au marécage et de la forêt à la vallée, il perça de ses traits, jusqu'à la chûte du jour, et les hôtes des bois et les habitants de l'air.

Il remit à ses gens le butin de sa chasse pour le porter à sa demeure; et seul, aux doux rayons de l'astre des amans, il traversa le bois et la prairie.

Il s'avançait avec joie et chantait la charmante Ellinour, dont la tendresse avait fixé le jour de leur hymen : mais le jour le plus fatal était arrivé pour son amante.

Il s'approcha de son noble séjour et visita les doux ombrages où souvent, avec elle, il s'était reposé sur les bords du ruisseau limpide : il couvrit de baisers le bouleau témoin des serments d'Ellinour.

Il passa près de la cascade, et ses yeux aperçurent à travers des saules touffus, un cigne éclatant de blancheur qui se jouait sur l'onde transparente.

Superbe, il déployait au-dessus de l'onde son sein aussi blanc que la neige.... Kenneth prit son arc, et sa main trop sûre fit voler la flèche mortelle!

Il entendit un faible cri; et soudain un gémissement se perdit en murmurant sous la vague! Surpris, il s'élança sans connaître sa victime.

Mais quelle bouche, hélas! essayerait d'exprimer l'affreux supplice de son âme? Il traîne sur le rivage un corps inanimé. C'était celui d'Ellinour.

Le talent de Flaubert ne peut que gagner à la comparaison de cette ballade avec le saisissant épisode de la Légende où Julien, passionné chasseur, croit avoir tué sa mère, par une fatale imprudence.

De même d'ailleurs de toutes les études concernant la genèse de son œuvre.

Il avait lui-même si nette conscience de son originalité, qu'il écrivait en février 1879 à son éditeur Georges Charpentier : « Je désirais mettre à la suite de *saint Julien* le vitrail de la cathédrale de Rouen. Il s'agissait de colorier la planche qui se trouve dans le livre de Langlois — rien de plus — et cette illustration me plaisait précisément parce que ce n'était pas une illustration, mais un document historique. En comparant l'image au texte, on se serait dit : « Je n'y comprends rien. Comment a-t-il tiré ceci de cela? »

Et ce pourrait être l'épigraphe de ces quelques pages.

Jean Giraud.

MÉLANGES

SUR UN CARACTÈRE DE LA BRUYÈRE

On est un peu surpris de lire au § 43 du chapitre des Ouvrages de l'Esprit : « c'est une chimère, c'est le visage d'une belle femme avec des *pieds* et une queue de serpent... ». Je suis encore plus étonné de constater qu'aucun commentateur, à ma connaissance tout au moins, ne s'est arrêté devant ce petit problème, pour en trouver la solution : comment La Bruyère a-t-il pu prêter des pieds à un serpent? Comment, dans un de ses plus célèbres jugements, a-t-il pu commettre, à l'insu d'innombrables lecteurs, semblable inadvertance, et autoriser à l'avance cette phrase notoire d'un mélodrame : « sa main était froide comme celle d'un serpent? »

La Bruyère aurait-il simplement reproduit une erreur courante de son temps? Pourtant l'histoire naturelle au XVII[e] siècle en est encore à Aristote, et celui-ci, dans son *Histoire des animaux*, proclame que « les serpents sont dépourvus de pieds ». Je cite d'après la traduction de Barthélemy Saint-Hilaire, qui ajoute de son cru, en note : « c'est un de leurs caractères les plus saillants [1] ». Plus loin, dans les *Traités de la marche des animaux*, Aristote insiste : « si les serpents sont dépourvus de pieds, cela tient à deux causes, etc. [2] ».

La Bruyère aurait-il pris cette erreur dans son Théophraste? Mais non; le disciple d'Aristote n'avance rien de semblable.

Consultons les dictionnaires du temps : Furetière est très net dans son édition de 1690 : le serpent est un « animal venimeux et reptile, long et menu, et ressemblant à l'anguille ». Que dira l'Académie en 1694? « Serpent. Reptile venimeux. » Rien encore à tirer de cet article-là pour plaider la cause de La Bruyère. Cherchons à *reptile*. Voici qui va déjà mieux : « sous ce nom on comprend non seulement tous les animaux qui n'ont point de pieds, et qui rampent effectivement, mais généralement aussi tous ceux qui semblent se traîner sur le ventre, quoique ils aient des pieds. Dans la première acception, on dit proprement que *le serpent est un reptile*.... Et dans la seconde on dit aussi d'un lézard que *c'est un reptile* ». La Bruyère aurait-il pris *serpent*, par extension, dans le sens de *reptile*? C'est possible, car déjà la confusion avait été faite par Saint-Amant. Dans la préface de son *Moyse*, il dit en effet que le crocodile est « le plus dangereux, le plus grand et le plus horrible de tous les serpens, comme tous les naturalistes l'affirment [3] ». Mais où La Bruyère aurait-il vu ce « serpent » qu'on appelle crocodile? Il n'avait que l'embarras du choix, puisque, d'après le même

1. I, p. 165.
2. II, p. 356.
3. Bibliothèque Elzevirienne, II, p. 145.

Saint-Amant, cet animal est « assez connu partout par ceux que l'on voit penduś dans les cabinets des curieux [1] ». On peut même dire que le crocodile est à la mode; Harpagon en offre un à son emprunteur : « plus une peau de lézard de trois pieds et demi, remplie de foin, curiosité agréable pour pendre au plancher d'une chambre ».

Si je n'avais à citer que ces textes-là en faveur de l'auteur des *Caractères*, je serais forcé de reconnaître que je plaide coupable. Mais voici, je crois, un passage qui vaudra à La Bruyère mieux que des circonstances atténuantes. On lit, dans l'*Histoire Naturelle* de Pline : « Il n'y a pas long têps qu'on a veu des serpens ayans des pattes et des pieds plats comme une oye [2] ». La Bruyère, comme tout bon humaniste, avait dû lire Pline l'Ancien. Il ne pouvait pas oublier ce curieux passage, qui l'innocente. Sachons-lui gré, simplement, de ne pas avoir mis dans son jugement sur Rabelais : « c'est une chimère, c'est le visage d'une belle femme avec des pieds de serpent plats comme une oye ».

MAURICE SOURIAU.

1. II, p. 146.

2. L'*Histoire du monde de C. Pline Second..., le tout mis en français par Antoine du Pinet.* Lyon, Senneton, 1566, I, p. 466. Je dois la découverte de cet amusant document à M. Bonnet, bibliothécaire de l'Université de Caen, qui, me voyant perplexe, me conseilla de chercher dans l'*Histoire naturelle* de Pline.

A TRAVERS LES AUTOGRAPHES

Revenons une fois de plus à ces documents saisis au hasard des rencontres, sans autre dessein prémédité que celui de les placer sous les yeux des lecteurs, quand l'occasion s'en présenterait, et avec l'espoir que ces pages, qui risquaient de demeurer ignorées, pourraient tomber ainsi à la portée de quelqu'un qui saurait les utiliser. Est-il besoin d'ajouter, qu'ici ou là, toutes les lettres qui suivent ont été transcrites sur les originaux, à moins d'indications contraires, aussi fidèlement qu'on l'a pu?

UNE LETTRE DE REGNARD.

Elle n'est inédite qu'en partie. L'original fut communiqué jadis aux collecteurs de l'*Isographie des hommes célèbres*, ce recueil fameux bien consulté des spécialistes et destiné à faire connaître au public des échantillons de l'écriture des personnages notoires. On trouve donc dans l'*Isographie*, sous le nom de Regnard, reproduit en fac-simile, un important fragment de la lettre ci-dessous, avec la signature qui la termine. Le reste a-t-il été publié quelqu'autre part? C'est possible, mais la confirmation nous en échappe. En tout cas, le document est assez court et intéressant pour qu'on ne craigne pas de risquer de le reproduire, s'il l'a été déjà auparavant. C'est une lettre envoyée par Regnard à son beau-frère, pendant son célèbre voyage en Laponie. Le voyageur lui-même a tracé le récit de son excursion; mais, publié après la mort de l'auteur, on sait combien il est défectueux et comme il mériterait qu'on en fît une édition critique. La lettre qui suit servira à fixer quelques points de certitude et, à cet égard, ne sera pas sans utilité, en outre du charme qu'elle offre comme ayant été envoyée, au cours du voyage lui-même, par celui-là qui exécuta ce trajet.

De Stocholm, ce 1er octobre 1681.

Monsieur et cher frerre,

Il faut advouer que si les voyages ont leurs plaisirs, ce sont des plaisirs qui sont bien meslez de peinne. On ne va point au bout du monde par terre qui n'en couste et l'on n'en revient point qu'avec une joye sensible lorsqu'on a finy un voyage aussy long et aussi pennible que celuy-la. Je vous ferois icy le detail de nostre voyage si je n'en avois escrit quelque chose a ma mere qui vous en fera part et si je ne me reservois a vous faire voir mon journal qui ne vous déplaira pas et dont M. l'Ambassadeur a desja voulu avoir une copie. Je vous diray seulement qu'il n'y a eu que l'ocean hyperborée qui ayt pu arrester l'ardeur de nostre curiosité. Il falloit des glaces aussy fortes que celles qui se trouvent dans ceste mer glaciale pour esteindre un feu aussy allumé qu'estoient (*sic*) le nostre et nos colomnes que nous avons porté infiniment plus loin qu'Hercule feront foy à la postérité de nos travaux et

quatre vers latins que nous avons gravez à la veue du Cap du Nors seront des monuments eternels de nostre genereuse entreprise. Le Roy de Suede et M. l'Ambassadeur me les ont fait repeter plusieurs fois et le dernier les a voulut (*sic*) avoir en escrit. Ils sont faits sur ce qu'apres avoir longtemps couru en Europe, avoir passe en Affrique, avoir este en Asie sur les costes de l'Aramanie et dans d'autres endroits, nous nous somes enfin arrestez ou l'univers nous a manqué. Vous allez voir, Monsieur, si j'ay exprimé cela dans les quatre vers suivants :

Gallia nos genuit, vidit nos Africa, Gangem
Hausimus, Europamque oculis lustravimus omnem.
Casibus et variis acti terraque marique,
Stetimus hic tandem nobis ubi deficit orbis.

Entre quantité d'autres curiositez que j'ay remarquees celle de voir le Soleil pendant six semaines sans interruption aucune et sans qu'il cesse de marquer l'ombre sur la terre n'est pas une des moindres : à quoy[1] l'on [peut] adjouter une autre qui est de trouver des peuples en Europe qui soient encore idolatres, comme nous l'avons remarqué nous mesme, et comme les dieux que nous avons pris sur l'autel et que nous portons en France feront foy. J'espere avoir bientot le plaisir de vous entretenir de tout cela. Je pars incessamant pour France, ou j'espere me rendre devant la fin de l'annee, pour m'arrester enfin et pour jouyr en paix des travaux de mes voyages. Je le souhaite de tout mon cœur et rien ne me doit estre plus agreable que le tendre souvenir des peinnes passées après l'honneur d'estre toute ma vie, monsieur et cher frerre, vostre tres humble et obeyssant serviteur et frerre.

REGNARD.

Je salue ma sœur et toute vostre famille sans oublier cette chere niece qui a choisy la meilleure part.

Suscription : A Monsieur, Monsieur Mercade l'aisné, à Paris [*d'une écriture ancienne* : lequel avoit épousé M^lle^ Renard, sœur de M. Renard, auteur de plusieurs comedies et voïages].

LA CHAUSSÉE A L'ABBÉ LE BLANC.

On connaît plusieurs lettres, imprimées ici ou là, écrites par l'abbé Le Blanc à Nivelle de La Chaussée. On en connaît beaucoup moins — deux ou trois — envoyées par celui-ci à celui-là. La suivante paraît avoir été négligée des curieux, tout au moins il n'y est pas fait allusion dans la très complète monographie consacrée, il y a plus de trente ans, par M. Lanson, à l'inventeur de la comédie larmoyante, et rééditée plus récemment (1903).

Quand La Chaussée envoya cette lettre en Angleterre, où l'abbé Le Blanc se trouvait alors, il venait de faire représenter depuis deux mois (25 février 1737) sa troisième comédie, *L'École des amis*. Il en est beaucoup question sous la plume de son auteur, ainsi que des autres pièces que la Comédie-

1. Ici commence la partie qui n'a pas été reproduite par l'*Isographie*.

Française joua en même temps et encore des acteurs qui en faisaient partie. Ces détails sont intéressants à connaître. Peut-être le sont-ils moins que la façon dont La Chaussée les donne, sans indulgence, sèchement, comme une suite de malices caustiques sous leurs dehors anodins.

Monsieur et cher ami, puisque les qualités sont convenues entre nous, permettez-moi de m'en servir. On ne peut être plus sensible que je le suis à l'honneur de votre souvenir. Nous vous cherchions, nous vous demandions à tous les échos du Parnasse et je n'imaginois pas que vous l'étiez allé chercher où vous êtes. Vous y trouverez des Muses un peu républicaines, qui ne reconnoissent d'autres lois que celles d'un génie indépendant et qui se sent un peu du terroir. Il n'est pas difficile d'avoir de la force et de l'élévation, quand on peut librement s'abandonner à son génie et quand toutes les témérités sont heureuses. Pour nous, il n'en est pas de même : nous ne pouvons presque nous remuer sous les entraves dont nous sommes accablés. On ne nous a laissé que la finesse et la souplesse en partage; aussi faut-il plus d'esprit et d'adresse ici pour réussir. Quoi qu'il en soit, je ne doute point qu'il n'y ait à profiter sur le Parnasse anglois et je m'en rapporte bien à vous pour ramasser les fleurs qui sont à votre usage et qui peuvent être transplantées ici. On compte sur vous l'hiver prochain.

Toutes les nouveautés se sont ici réduites aux pièces dont vous avez pu entendre parler. *L'Enfant prodigue* a fini et n'a point été imprimé. *Childéric* l'a été et dédié à la Reine avec une lettre apologétique qui, je crois, n'a point coûté de port à l'auteur. Ensuite ont paru *Les Deux Nièces*, qui n'ont pas eu un meilleur sort, quoique pourtant de meilleure main. L'auteur, qui cherche à se mettre sur les rangs pour l'Académie, a le malheur de ne plus réussir depuis qu'il veut faire des pièces plus décentes et plus moriginées; je crois qu'il veut s'élever sur ses débris et qu'il croit que ses propres ruines lui serviront mieux que ses succès forains. Enfin, après bien des tracasseries et des longueurs, j'ai paru déjà décrié par les mal intentionnés. La première représentation a été tranquille et le parterre s'est trouvé en pays perdu; il lui a fallu le temps de la réflexion pour se décider. C'est alors que les envieux et tout le fretin que vous connoissez se sont élevés contre et n'ont pas laissé de porter quelques coups fourrés. J'ai même essuyé les deux excès contraires, la pièce a été traitée de détestable et d'excellente. Cependant les représentations alloient leur train. Alors, Du Chemin est tombé malade. Je comptois retirer ma pièce, ne voulant pas offrir le rôle à des gens qui l'attendoient peut-être pour le refuser. J'ai été pressé, mais bien modestement, par Fierville, à qui je l'ai donné, autant pour faire voir aux autres qu'on pouvoit se passer d'eux ou que le choix étoit indifférent entre eux. Le croiriez-vous? Alors ils ont fait une cabale pour empêcher Fierville de jouer. La Gaussain s'est alitée pendant quinze jours. Cependant il a fallu jouer; à cause de quelques grosses paroles qui ont été dites, Fierville tremblant et blême a paru,

a fait un petit compliment très bien reçu et enfin a joué, et a été très applaudi. Voilà Paris. Cependant, au jugement des connoisseurs ou soi-disant tels, il a été goûté malgré le désespoir de ses camarades, et le voilà installé dans les grands rôles comiques. La pièce a repris son cours jusques à la clôture et même en a servi; c'est une galanterie que l'on m'a faite et qui a encore fait beaucoup bavarder la troupe inférieure. Tout cela n'a fait cependant que douze représentations. Je l'ai abandonnée et je n'en ai plus entendu parler, m'en étant allé à la campagne, où je suis et d'où je vous écris. Si vous la lisez, vous jugerez par vous-même; cependant, si la recette prouve quelque chose en faveur d'une pièce, je vous dirai que les préjugés sont pour moi, puisque les douze représentations ont passé 2 300 livres et l'impression 1 600 livres, outre cent de livres et autres menus droits. Voilà mon sort; les critiques et la Comédie-Italienne ne m'ont point épargné; on m'a loué et tout le monde a été content et moi aussi. Je compte que vous voudrez bien me donner de vos nouvelles, m'instruire un peu de vos amusements et surtout des comédies nouvelles ou modernes qui en vaudront la peine, parce que je vais me mettre à l'anglois et je ferai venir les pièces qu'il faut voir quand on veut se donner une idée du théâtre comique anglois. Je vous manderai, si vous le trouvez bon, les nouveautés qui paraîtront après Pâques; vous savez qu'on en annonce toujours beaucoup plus qu'il n'y en a; nous verrons. Conservez-moi toujours l'amitié que vous voulez bien m'accorder et soyez bien persuadé que personne ne se dit avec plus de plaisir et de sincérité, monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur.

NIVELLE DE LA CHAUSSÉE.

A Saint-Germain en Laye, ce 1er mai 1737.

Si vous me faites l'honneur de m'écrire, que ce soit rue Simon le Franc, à Paris.

Suscription : A Monsieur, Monsieur l'abbé Le Blanc, chez Mylord duc de Kingston, in Arlington Street near Pilladilly (*sic*), London. Londres.

UNE ÉPITRE DE LA BEAUMELLE.

Il a déjà été beaucoup question ici de Laurent Angliviel de La Beaumelle et son rôle et son caractère s'y trouvèrent analysés dans le détail par M. S. Lenel. Ce qui suit n'y ajoutera pas grand'chose, si ce n'est une assez longue pièce de vers adressée par un prisonnier à Marc-Pierre de Voyer, comte d'Argenson (16 août 1696-22 août 1764), qui, après avoir été quelque temps lieutenant général de police, comme son père l'avait été longtemps et avec beaucoup d'autorité, occupait maintenant la charge du département ministériel de la Guerre, d'où l'animadversion de Mme de Pompadour allait le faire destituer. C'est à lui que La Beaumelle s'adresse, sous le voile de l'allégorie, pour obtenir sa liberté. Sans doute ne connaîtrions-nous pas cette requête si le prisonnier n'avait pris le soin de la transcrire et de l'adresser aussi, comme on va le voir, à la supérieure de la Maison de Saint-Cyr.

De la Bastille, 4 mai 1753.

Madame, j'eus l'honneur d'écrire il y a quelques jours à votre Maison pour la remercier de la part qu'elle a pris (*sic*) à mon malheur. Je crains que ma lettre ne lui soit pas parvenue : puisse celle-ci être plus heureuse et assurer toutes vos dames de toute ma reconnaissance. Voici une nouvelle tentative que je fais pour ma liberté ; comme il s'agit dans cette pièce de madame de Maintenon, j'ai cru, Madame, que vous la verriez avec plaisir, et je me suis flatté qu'elle pourrait passer entre vos mains à la faveur de ce nom respectable.

Je suis avec un profond respect, Madame, votre très humble et très obéissant serviteur,

LA BEAUMELLE.

P. S. — Vos dames voudront-elles agréer les soumissions d'un prisonnier?

Suscription : A Madame, madame de Mornay, supérieure de la Maison de Saint-Louis, à Saint-Cyr.

A Monseigneur le comte d'Argenson.

De la Bastille, ce 4 mai 1753.

Dans cet affreux séjour, sépulcre inaccessible
Aux premiers rayons du soleil,
Occupé de mes maux, à mes maux seuls sensible,
J'invoquais tour à tour la mort et le sommeil.

Morphée à mes vœux favorable
Verse enfin sur mes yeux ses pavots bienfaisants ;
Dans les bras du repos il enchaîne mes sens :
Par les plaisirs trompeurs d'une ivresse agréable,
Mon âme est arrachée aux soucis dévorants :
Délivré du poids qui l'accable
Mon cœur jouit enfin du charme inexprimable
De goûter de plus doux moments.
Le calme succède à l'orage,
L'espoir sèche mes pleurs et tarit mes soupirs :
Dieu ! quels sont tes bienfaits ! Au sein de l'esclavage
Serait-il encore des plaisirs?

Une femme à mes yeux tout à coup s'est montrée :
La douceur et la paix reposaient sur son front :
D'une couronne d'or sa tête était parée,
Elle avait la candeur d'Astrée,
Le geste de Pallas, le regard de Junon
Et les grâces de Cythérée.

« Quoi! c'est vous! m'écriai-je. Ah! c'est vous, Maintenon!
C'est vous dont la vertu par le vice flétrie
Prenait sous mes pinceaux une nouvelle vie!
C'est vous, dont j'achevais d'éterniser le nom!
— Oui, dit-elle, c'est moi. Du haut de l'Empyrée
J'ai vu tous les malheurs à la fois t'accabler
Et sensible aux ennuis où ton âme est livrée
Je te chéris, te plains et viens te consoler.
Que ne puis-je adoucir des maux que je partage!
Sur moi la calomnie exhala ses poisons;
Je sus la mépriser : imite mon courage,
Souviens-toi, mon fils, qu'à ton âge,
Tous les malheurs sont des leçons.
Le Ciel par ces revers veut former la jeunesse
Au mépris des plaisirs, des fers et de la mort.
Hé! que serait une sagesse
Qui dépendrait toujours des caprices du sort?
Le coupable en murmure, et l'innocent les brave.
L'homme est né pour souffrir : j'en ai subi la loi
J'ai vécu quarante ans avec le plus grand Roi :
Hélas! j'étais alors mille fois plus esclave
Et plus malheureuse que toi!

Prends courage, mon fils! Je vois tomber tes chaînes :
La vérité vaincra tes ennemis cruels
Et livrera leurs cœurs à d'impuissantes haines.
Ce sage à qui la Grèce eut dressé des autels,
Montesquieu, détruira leurs préjugés sinistres.
D'Argenson n'est-il pas le plus doux des mortels
Et le plus sage des ministres?
Attends tout des vertus et tout des sentiments
Que son âme sublime et chérit et rassemble :
Quand on a, comme lui, tous les talents ensemble,
On protège tous les talents.

Cesse donc de gémir, et pardonne à Voltaire
Ces jours cruels, ces tristes nuits :
Prends pour modèle ses écrits;
Offre-lui des vertus qu'à son tour il révère :
Promets à d'Argenson de ne plus lui déplaire :
Peins-lui ton innocence : il entendra tes cris :
Il brisera tes fers, le Ciel me l'a promis.
Dis-lui combien j'aimais son père
Et combien j'espérais du fils. »

MIGNET A HENRI BEYLE.

Contemporains à treize ans près, Mignet et Beyle-Stendhal se connurent assez vite, c'est-à-dire quand celui-ci commença à mettre au jour ses théories de dilettante original et paradoxal. Dès le 1er janvier 1823, Beyle signalait Mignet comme un jeune homme de talent et le recommandait ainsi à un correspondant anglais : « Vous pouvez lire hardiment les ouvrages signés de ce nom ». On va voir, par la lettre suivante, que Mignet n'était pas en reste sur ce sentiment. Elle fut écrite à l'occasion de la seconde partie de l'ouvrage : *Racine et Shakespeare, n° II, ou réponse au manifeste contre le Romantisme, prononcé par M. Auger, dans une séance solennelle de l'Institut, par M. de Stendhal* (Paris, A. Dupont et Roret, libraires, quai des Augustins, n° 87; 1825, in-8°, de VII-133 p.). L'approbation de Mignet est sans réserve et Beyle ne put qu'être flatté d'être ainsi compris et apprécié.

Monsieur, je vous remercie de l'envoi de votre ouvrage et du plaisir qu'il m'a fait. Sans compliment il est très spirituel et très vrai. Vous avez raison de ne plus vouloir que des pièces historiques ou humaines, sans tirade, avec dialogue, en prose, c'est-à-dire naturelles de tout point. Le jour où nos acteurs et notre public penseront comme vous, il n'y aura plus de théâtre, et la tragédie se passera dans les livres et non sur la scène. En attendant nous ferons remuer encore quelque temps avec nos vieilles ficelles la poupée dramatique. Mais les arts sont perdus et on peut chanter leur *De profundis*. Notre siècle les comprendra, mais n'en fera pas. Il y a des époques d'artistes, des époques où poussent Raphaël, le Dante, Shakespare, Corneille, Molière, La Fontaine; il y en a d'autres qui ne font que des gens d'esprit. Peut-être n'allez-vous pas aussi loin que moi, et ne désespérez-vous pas des arts; mais à coup sûr sommes-nous d'accord sur nos arts actuels.

Quant au *Courrier*, je me fais à peu près fort de vous obtenir une annonce et une annonce qui excite au moins la curiosité. Il y a beaucoups de bon sens au *Courrier*, et l'esprit n'est guère que le bon sens rendu piquant. Ces messieurs ne doivent donc pas être contre votre brochure. Envoyez les deux exemplaires d'usage.

Tout à vous,

MIGNET.

Vendredi (25 mars 1825).

Suscription : Monsieur H. Beyle, rue Richepanse, n° 10, Paris.

DEUX LETTRES DE LITTRÉ.

Elles ne sont pas bien importantes; pourtant il y est question des œuvres principales qui absorbèrent la vie du savant philologue. Dans la première, adressée à Edgar Quinet, à propos de l'envoi d'un exemplaire de *La Révolution*, Littré fournit quelques détails sur l'emploi de son activité intellectuelle pendant qu'il composait son *Dictionnaire de la langue française*. La seconde lettre, destinée à un correspondant moins en évidence, est postérieure de trois ans et écrite dans des circonstances autrement difficiles, à Bordeaux, où Littré se trouve comme membre de l'Assemblée nationale. Il explique pourquoi il a accepté ce mandat nouveau et comment il entend le remplir.

Mesnil, le 30 avril 1868.

Monsieur, je suis bien en retard avec vous. En voici l'explication et, j'espère, l'excuse. Vous ignorez sans doute, car nous ne faisons pas grand bruit, que quelques amis et moi nous avons fondé depuis un an une revue intitulée *La Philosophie positive*, qui se publie tous les deux mois. Or, quand arrive le moment de mettre au jour un numéro (et ce moment est cette fois-ci le 1er mai), ce surcroît d'occupation, joint à mon *Dictionnaire de la langue française* que j'imprime et à quelques travaux académiques obligatoires, m'absorbe tellement que je n'ai plus une minute disponible. Aussi, voulant chaque jour renouer notre vieille connaissance, chaque jour se passait sans autre effet qu'un vain reproche de ma conscience.

J'ai reçu, peu après votre lettre, votre cinquième édition. Ce grand succès, qui est votre récompense, est votre garant contre des attaques qui sans doute n'ont pas été beaucoup aperçues, car moi qui suis l'un des collaborateurs du *Journal des savants*, je les ignorais.

C'est dans notre Revue que nous aurons occasion de parler de votre livre. La Révolution est un grand objet et le nom de Quinet est un beau nom qui se recommande à tous.

Permettez, monsieur, que, comme la meilleure expression de ma sympathie, je termine ma lettre en vous serrant la main.

E. Littré.

Bordeaux, 2 mars 1871.

Cher monsieur, dans des temps si cruels c'est un soulagement qu'un témoignage d'amitié et de sympathie. Je vous remercie du vôtre. Je l'ai écrit à M. Wyrouboff, je ne me suis pas cru permis de refuser un mandat que je n'ai pas sollicité, auquel je ne songeais même pas, en des circonstances aussi désastreuses. J'ai donc accepté, et je siège à l'Assemblée. Hier, j'ai assisté à la plus déchirante des séances; j'ai voté la paix, avec quelle douleur, je ne puis vous l'exprimer.

Voici quelle est ma ligne de conduite. Nous gisons au fond de l'abîme et suivant moi ce n'est que par la république que nous pouvons en sortir. Mon concours dévoué lui est donc fermement acquis et je resterai à mon poste tant que je croirai pouvoir lui être utile; mais si l'on rétablissait une monarchie quelconque, ruineuse et caduque, je donnerais aussitôt ma démission.

J'ai fait à l'École polytechnique une première leçon qui n'a pas eu de deuxième. Les jeunes gens, par un généreux sentiment, ont demandé à entrer immédiatement dans l'armée. Tous les cours théoriques ont été interrompus. Il n'y a plus eu que des exercices techniques. Maintenant l'École retourne à Paris; et pour moi les choses en sont là.

Je vous serre la main; serrez-la, je vous prie, de ma part, à M. de Blignières.

E. Littré.

Monsieur Émile Charpentier.

LA VIE DE SCRIBE RACONTÉE PAR UN DE SES COLLABORATEURS.

Nul n'ignore que Scribe eut, dans son énorme production dramatique, toute une légion de collaborateurs. On sait moins que ces rapprochements furent presque toujours et demeurèrent des unions amicales et que ceux qui travaillèrent avec Scribe lui restèrent reconnaissants et dévoués. L'un des plus actifs de ses collaborateurs fut assurément Honoré Duveyrier, dit Mélesville (1787-1865), qui signa ainsi un nombre considérable d'œuvres aimables et gaies dont le succès fut incontesté. Mélesville survécut de plusieurs années à Scribe, et, quand celui-ci fut mort, Mélesville eut à cœur de proclamer les bonnes qualités de cœur de l'ami qu'il avait perdu. C'est ainsi qu'il écrivit la longue lettre ci-dessous, abondante en détails sur Scribe et destinée à édifier Octave Feuillet, son successeur à l'Académie française. Dans un souci de bienveillance, Mélesville semble avoir dépassé les bornes du témoignage sympathique, de même que, pour dramatiser le récit de la vie de son héros, il en prend à son aise avec la vérité. Ces réserves faites, ce témoignage n'en est pas moins intéressant à connaître et c'est pour ce motif que nous l'insérons ici.

Mon cher maître, je veux vous tenir parole, et suis cependant fort embarrassé. Je n'ai pas la prétention de vous envoyer une biographie de notre cher Scribe, qui d'ailleurs ne vous servirait guère, car ce n'est pas sa vie que vous raconterez, et quant à ses ouvrages, son talent, vous êtes plus à même que tout autre de les apprécier, de les juger sincèrement, sans passion, et de lui donner la place qu'il doit occuper parmi les auteurs dramatiques de notre époque.

Je ne veux donc m'attacher ici qu'à vous donner, sans ordre et par lambeaux, quelques traits qui vous feront connaître son caractère honorable, sa générosité, sa délicatesse dans ses nombreux bienfaits, toujours cachés, et cet actif dévouement à ses confrères, à ses amis, qui ne s'est jamais démenti.

Vous savez qu'il est né le 24 décembre 1791, dans le magasin de soieries ou draperies de son père, à l'enseigne du *Chat noir*, près des Piliers des Halles. C'est là qu'en compagnie de Germain et Casimir Delavigne, ses deux premiers amis, il commença, au sortir de Sainte-Barbe et à la dérobée, ses premiers essais de vaudeville. Il avait perdu son père qu'il avait à peine connu, et sa mère elle-même, femme très distinguée, dont il chérissait la mémoire, était morte bien avant que Scribe fut majeur. C'est donc sous la tutelle de son parent, M. Bonnet, qui voulait en faire un avocat comme lui, qu'il débuta, non au barreau, mais au théâtre de la rue de Chartres.

En 1811, il y fit représenter, en collaboration avec Germain Delavigne, un petit acte intitulé *Les Derviches*. La pièce obtint, sans être bien forte, un certain succès, et je n'en parle ici que pour citer un fait assez remarquable, que Scribe m'a raconté maintes fois. Après la représentation, plusieurs confrères vinrent féliciter les jeunes débutants. Un vieil auteur s'approcha aussi : « Très bien, jeunes gens, leur dit-il, mais prenez-y garde ; à votre seconde pièce, qui sera probablement meilleure

que celle-ci, ces messieurs ne viendront plus vous serrer la main, et ne vous laisseront point passer si facilement ». Ce vieil auteur connaissait ses confrères et sa prophétie se réalisa. Scribe éprouva plusieurs échecs successifs et ce n'est qu'*Une nuit de la Garde nationale* qui rompit le charme malencontreux.

Quelques biographes ont dit qu'à cette époque, il avait déjà une fortune honorable. C'est une erreur. Scribe m'a dit lui-même qu'à sa majorité, M. Bonnet lui avait rendu ses comptes et l'avait mis à la tête de seize à dix-sept cents francs de rentes, seuls débris de la fortune de sa mère. C'est de là qu'il est parti.

De 1811 à 1820, c'est-à-dire pendant huit à neuf ans, Scribe donna un assez grand nombre de vaudevilles, de revues et même d'opéras-comiques, avec des succès divers et avec différents collaborateurs. Une revue qui fit grand bruit, en 1817, je crois, au théâtre des Variétés, amena cette fameuse guerre des *calicots* qui mit en émoi tous les commis-marchands de nouveautés de Paris. A cette époque, qui suivait la Restauration, presque tous les jeunes commis-marchands avaient adopté des allures militaires, on ne sait trop pourquoi : ils portaient des moustaches, des éperons, etc. Scribe, comme c'était son droit, ridiculisa cette manie en introduisant dans sa revue (*Le Combat des montagnes*) un jeune commis à moustaches, éperons, cravache, etc., sous le nom de M. Calicot et que l'on prenait à son allure *pour un brave*! De là grand bruit, grand tapage : tous les magasins de nouveautés se crurent insultés et tous les soirs, le théâtre des Variétés était un vrai champ de bataille; on sifflait, on échangeait des provocations, des coups de poing, la police arrêtait les tapageurs; mais le lendemain la guerre recommençait plus vive, plus acharnée que jamais. Un déluge de caricatures poursuivait les deux auteurs; ils y étaient hués, bâtonnés, couverts de boue. J'ai vu cette collection complète, que Scribe avait eu la patience et le bon goût d'acheter et dont il s'amusait beaucoup avec ses amis. Du reste, le caissier du théâtre se frottait les mains, car on faisait mille écus de recette tous les soirs, et il demandait au ciel et aux calicots que la guerre continuât éternellement. Cela cependant pouvait créer au théâtre des ennemis irréconciliables, et on engagea Scribe à faire quelques avances, à préparer un traité de paix que son talent et ses bonnes intentions devaient rendre facile. Il y consentit, mais il voulait en sortir avec les honneurs de la guerre, et il y réussit merveilleusement dans un petit à-propos qu'il donna immédiatement au même théâtre, *Le Café des Variétés*, et qui est peut-être une des bluettes les plus fines, les plus spirituelles qui soient sorties de sa plume.

Dans cette pochade, il fit paraître un bon commerçant, brave et honnête homme, justement fier de son état, qui accourait de la province sur le bruit que deux de ses neveux, commis-marchands à Paris, étaient insultés, tous les soirs, dans une comédie, etc. Il jetait d'abord feu et flamme et voulait faire cause commune avec eux, siffler les auteurs insolents qui ridiculisaient le commerce; mais dès qu'il voit le costume

de ces messieurs, qu'il trouve fort déplacé, dès qu'il apprend que loin de ridiculiser le commerce, la pièce nouvelle en fait l'éloge le plus complet et ne daube que la manie que ces jeunes fous ont de paraître rougir de leur état et de vouloir singer par leurs allures les anciens militaires, alors il tourne casaque et s'indigne contre les calicots, les tance vertement. Bref, il calme, il pacifie les esprits, et dans un couplet devenu célèbre et que tout Paris a répété, Scribe, par la bouche de son brave commerçant, donnait un dernier coup de patte aux calicots. A propos de leurs épouses et des belles qu'ils courtisaient, il leur disait gaiement :

Contentez-vous, heureux vainqueurs,
De déchirer leurs tendres cœurs
Mais ne déchirez plus leurs robes !

On voit que loin de faire des excuses, Scribe conserva jusqu'au bout son opinion et sa dignité. Toutefois la paix parut signée, et les deux pièces jouées ensemble tous les soirs enrichirent longtemps le théâtre.

Si je me suis si fort étendu sur cette guerre de calicots, c'est d'abord, mon cher maître, parce que vous êtes trop jeune pour en avoir été témoin, que vous ne la connaissez sans doute que par ouï-dire, qu'elle offre quelques détails assez piquants, et ensuite parce qu'elle a eu pendant près de deux ans une grande influence sur tous les ouvrages de Scribe.

En effet, la paix semblait faite bien sincèrement, mais la rancune n'était point éteinte et pendant toute l'année 1817 et même une partie de 1818, toutes les pièces du jeune Scribe étaient sifflées et tombaient comme grêle. C'était une vraie débâcle et nous, ses collaborateurs fidèles, nous partagions son sort, comme de juste. Mais enfin on se lasse de tout, même de siffler, et surtout de payer sa place pour siffler : l'orage se calma. 1818 et 1819 furent plus heureux. *Le nouveau Pourceaugnac*, *Le comte Ory*, *Le Somnambule*, etc., inaugurèrent une nouvelle phase de sa carrière, qui devint si brillante à l'ouverture du Gymnase dramatique, dont il fut le véritable fondateur.

De son nombreux répertoire de ce Gymnase, son enfant de prédilection, de ceux de l'Opéra-Comique, de la Comédie-Française et enfin du Grand-Opéra, je vous ai dit que je ne vous parlerai pas : à vous de les juger. Cependant on doit reconnaître qu'au milieu de tous ses travaux de grandes et de petites comédies, c'est lui qui a vraiment régénéré l'opéra-comique; que dès *La Muette*, il a donné au grand opéra des allures toutes nouvelles d'un puissant intérêt ; et qu'enfin ses *livrets lyriques*, comme on les appelle, ont eu l'honneur de faire éclore toutes ces partitions de nos grands maîtres qui sont aujourd'hui l'orgueil et la gloire de l'école française.

Mais parlons de l'homme. Je n'en ai pas connu de plus estimable, de plus sympathique. Dès qu'on le voyait, on l'aimait; dès que la liaison se formait, on lui était dévoué : c'est qu'il apportait dans toutes ses relations de travail ou d'amitié cette loyauté inaltérable, cette franchise

et cette probité de cœur, plus rare peut-être que la probité de chiffres en affaires. C'est qu'il était essentiellement bon, affectueux, serviable, indulgent pour toutes les petites trahisons que l'on rencontre si souvent dans notre carrière. Toujours modeste pour lui-même, il était heureux de faire valoir les autres, il y prenait plaisir et il était aussi enchanté du succès d'un ami que des siens propres. S'il a eu, vers la fin de sa vie, quelques ennemis, quelques envieux de sa fortune et de sa trop longue prospérité, je suis convaincu que ceux-là ne le connaissaient pas et ne l'avaient jamais approché, car son contact seul les aurait convertis et les eut fait rougir de leur injustice. Jamais, et c'est un hommage que tous ses confrères lui ont rendu, jamais il ne frustra un collaborateur, le plus obscur, le plus inconnu, de sa part de droits légitimes, de sa part de gloire; et de cette dernière part, on peut dire qu'il y ajoutait beaucoup plus de la sienne qu'il n'en recevait de celle de son associé.

Un jeune homme arrivait chez lui sans recommandation et lui remettait un manuscrit pour lequel il sollicitait sa collaboration. Huit jours après, le jeune homme revenait tout tremblant, pensant bien ou qu'il serait éconduit ou que Scribe n'aurait pas même lu sa pièce. « Ma foi, mon cher, lui disait celui-ci, votre idée première m'a paru bonne, mais selon mon habitude j'ai un peu bouleversé le plan. Puis, me trouvant en train, j'ai esquissé la pièce, elle est reçue. Dans huit jours, vous recevrez vos bulletins de répétitions. »

Jugez de l'étonnement, de la joie du nouveau confrère ! Scribe adorait du reste ces petites surprises. Il mettait du dramatique dans tout. Mais enfin le service était rendu avec sa grâce accoutumée, et il en jouissait en bon et excellent camarade.

Ce trait, au surplus, a été répété plus d'une fois.

Il avait le travail d'une extrême facilité et il y était toujours disposé : le matin, le soir, à Paris, à la campagne, en voyage, dans les auberges, sur une mauvaise table de cuisine, pendant qu'on changeait de chevaux, il trouvait moyen de travailler, de prendre des notes, de modifier un plan, de terminer une scène, de transcrire un couplet qu'il avait fait dans la voiture. C'était un besoin continuel de produire, une surabondance d'idées qui se faisaient jour partout, à tous moments et pour ainsi dire par tous les pores.

On a prétendu que Scribe, par suite de cette facilité, travaillait beaucoup trop vite, qu'il faisait tous ses ouvrages légèrement et en s'amusant. C'est encore une erreur, au moins sur un point. Oui, sans doute, lorsque le plan était fait et qu'il en était content, l'exécution allait rapidement, et l'on cite une de ses grandes comédies, une des meilleures, qui a été écrite en dix-sept jours et pendant un voyage qu'il faisait dans le Midi. Mais ses amis peuvent attester que ses plans, pour les grands ouvrages et même pour les petits, étaient longuement médités, remaniés, modifiés, qu'il les laissait dormir tant qu'il n'en était pas satisfait. Nous avons eu entre autres, ensemble, le plan d'un petit vaudeville qui est resté inexécuté et dans le tiroir pendant près

de *dix ans*, parce que, comme il le disait lui-même, nous n'avions pas encore trouvé le joint; mais le joint trouvé, la pièce fut faite en un clin d'œil.

Il est vrai de dire aussi que son aptitude vraiment merveilleuse à tout ce qui touchait au théâtre, cette imagination vive, féconde, ces ressources continuelles, imprévues et toujours nouvelles, dont il possédait le secret au suprême degré, lui faisaient le plus souvent trouver le joint du premier coup.

En voulez-vous quelques exemples? *La mansarde des artistes*. Il va lire la pièce au comité du Gymnase : elle est refusée à l'unanimité. C'était du nouveau pour lui : il en demande la raison; les membres du comité lui expliquent que l'idée leur a semblé jolie, mais que la pièce est manquée. Pendant que l'on discute, Scribe s'aperçoit de beaucoup d'autres défauts qu'on ne lui signalait pas; mais en même temps, il crut avoir trouvé le moyen de transformer l'ouvrage. Il prie le comité de vouloir bien se réunir le lendemain pour entendre une autre pièce. Il rentre chez lui, et en vingt-quatre heures, il refait tout : plan, dialogue, couplets. Le lendemain, il va lire au comité sa nouvelle *Mansarde des artistes*, qui est reçue par acclamation et qui obtient un très beau succès.

La Chanoinesse : un dramaturge lui apporte une pièce en trois actes, un mélodrame bien sombre, bien terrible, mais dans lequel Scribe aperçoit une donnée, un germe qui lui plait. Il avait carte blanche et bouleverse tout bien entendu; et il tire de ce mélodrame injouable, cette *Chanoinesse* si gaie, si originale dans sa hardiesse, qui fait courir tout Paris, et le collaborateur dramaturge reste ébahi, stupéfait, d'avoir produit un des vaudevilles les plus amusants du Gymnase; mais il ne s'en plaignit pas.

Je pourrais citer beaucoup d'autres traits du même genre.

Je vous ai dit ce besoin incessant de travail qui le dominait. Hiver comme été, il se levait à cinq heures du matin et, avant de déjeuner, il avait déjà *pioché* (c'était son mot) au moins quatre bonnes heures. Il sortait sur les midi et allait faire ses répétitions et travaillait encore deux grandes heures, et quand il était pressé, accablé de *commandes*, d'engagements pris, il y consacrait sa soirée et même une partie de sa nuit.

A cette époque des premiers temps du Gymnase, il avait une santé de fer qui résistait victorieusement à ce régime. On craignait seulement qu'il ne marchât sur les traces de Désaugiers, comme embonpoint, car il prenait déjà du ventre, ce qui n'allait guère à sa petite taille. Mais dès 1825 cette belle santé s'ébranla, et au commencement de 1826 il fut réellement malade de l'estomac, d'une espèce de gastrite qui inquiéta fort ses amis. Les médecins lui ordonnèrent de cesser son travail et de ne faire aucune répétition. Il n'en tint nul compte. Alors la Faculté lui ordonna très sérieusement de quitter Paris, de changer d'air, de faire un voyage de quelques mois. Nous avions souvent projeté de faire

ensemble une tournée en Suisse, que nous ne connaissions pas, et j'eus le bonheur de le décider à partir avec moi, au mois de juin. Mais avant de nous mettre en route, j'avais fait mes conditions, pour ma responsabilité. Il fut convenu que pendant tout le voyage, qui devait durer trois à quatre mois, il ne serait jamais question de théâtres, qu'on ne parlerait sous aucun prétexte de pièces à faire, de plans commencés; en un mot qu'il ne nous serait permis, à l'un et à l'autre, que d'écrire notre journal de voyage, ce qui ne devait pas échauffer beaucoup l'imagination.

Nous partîmes, nous entrâmes en Suisse par Bâle. A Zurich nous prîmes un guide, une de ces petites calèches dont les chevaux pouvaient nous servir de montures, dans les endroits difficiles, et armés des bâtons ferrés de rigueur, nous nous lançâmes dans les montagnes en costumes de vrais touristes, marchant beaucoup et remontant dans la calèche, qui nous suivait, dès que nous étions fatigués. Cet exercice continuel, le bon air, l'excellent lait dont nous faisions une consommation presque folle (on l'avait recommandé à Scribe, qui en buvait même à ses repas, en guise d'eau), tout ce régime lui réussissait à merveille. La bonne mine, les forces, l'appétit lui étaient revenus et je m'applaudissais d'un progrès si marqué.

Dans les premiers temps, notre traité de ne jamais parler *théâtre* avait été ponctuellement exécuté; mais peu à peu notre homme voulait s'émanciper; il me glissait quelques mots d'une pièce que nous avions en projet, je lui répondais *quelques mots*; mais sitôt que je voyais la chose tourner en séance de travail, je faisais arrêter la calèche, nous en descendions, nous marchions, je le forçais d'admirer le site, les points de vue, les glaciers, les lacs, les chutes d'eau, et il en était pour sa tentative échouée.

J'étais seulement un peu étonné parfois des développements qu'il devait donner à son journal de voyage. Nous nous en occupions chacun de notre côté, le matin avant de nous remettre en route, le soir pendant qu'on préparait le souper. Or, Scribe n'était jamais prêt, ou pour partir ou pour se mettre à table. Il écrivait,... il écrivait.... Mais enfin je n'avais pas de soupçons. Je me disais que son journal serait bien plus complet, bien plus soigné que le mien; et je m'en consolais très facilement. Hélas! Le scélérat me trompait! Sa fièvre de travail ne l'avait pas abandonné, et, à Genève, un des points d'arrêt de notre tournée, j'eus malgré lui le mot de l'énigme : le mystère se dévoila.

Un matin, Delestre-Poirson, notre camarade et directeur du Gymnase dramatique, tombe comme une bombe à notre hôtel de Genève. Il arrivait de Paris. « Eh! bien, dit-il à Scribe, j'ai reçu ta lettre.... La pièce est donc finie? Je viens la chercher pour la mettre à l'étude. Nous en avons besoin.... A ton retour tu verras les dernières répétitions. »

Je lève les yeux sur le coupable qui était interdit, rouge comme un enfant pris en faute. « Oh! me dit-il en balbutiant, c'est une petite pièce en *deux actes*, que j'ai faite en me promenant, pour me distraire! »

Cette petite pièce en deux actes, c'était *Le Mariage de raison*, qui a eu un si grand retentissement, et qui tout dernièrement, au bout de trente-huit ans, et quoique montée bien faiblement, a obtenu à sa reprise un succès de nouveauté d'environ quatre-vingts représentations des plus fructueuses.

Décidément mon pauvre Scribe était incorrigible sur l'article du travail; mais je le croyais en parfait état de santé, et nous revînmes gaiement à Paris, pour y jouir du triomphe du *Mariage de raison*. Et notez que, tout en faisant cette pièce, et peut-être d'autres qu'il ne m'avouait pas, Scribe avait encore trouvé moyen d'écrire son journal de voyage, qui était des plus exacts, des plus détaillés, et toujours semé de remarques fines et spirituelles.

Pardon, cher maître, de tant de récits beaucoup trop longs, je le sens; mais j'écris à la hâte, au courant de mes souvenirs et de ma plume, et cela m'entraîne à bavarder bien plus que je n'aurais voulu. Je continue.

Revenus à Paris, nous vîmes bientôt que la maladie d'estomac n'avait été que suspendue par le voyage. Elle le reprit au point où il l'avait laissée en partant : il avait voulu continuer son régime de laitage, il l'exagérait, comme en Suisse : mais ce n'était plus le bon lait, l'air vif des montagnes. La gastrite reparut avec plus de force. Cette fois les médecins lui ordonnèrent encore de quitter Paris, d'aller passer l'hiver à Versailles et surtout de ne point travailler. Il alla s'installer à Versailles, mais il continua à travailler : c'était plus fort que lui, c'était sa vie.

Il m'écrivait souvent de venir passer une journée avec lui, soit pour lui rendre compte de ses répétitions qu'il ne pouvait plus surveiller, soit pour me communiquer des changements à nos pièces commencées. J'y allais le plus que je pouvais, nous nous promenions dans ce parc de Versailles toujours désert. Je tâchais de calmer, de modérer son activité d'esprit, ce besoin dévorant de travail; mais il s'ennuyait et n'avait d'autre moyen d'échapper à cet ennui que ses rêves et sa plume. Qu'y faire?

Cependant, au retour de chaque visite, je pouvais constater un mieux sensible. L'absence de l'agitation théâtrale des répétitions, d'autant plus fatigantes pour lui qu'il faisait répéter presque tous les acteurs en particulier, ce demi-repos forcé par un travail moins continu, avaient porté leurs fruits. A la fin de l'hiver, le mieux était tout à fait marqué et son voyage du Midi qu'il fit dans l'été de 1827 acheva sa guérison qui fut dès lors complète. Il nous revint avec une santé solide, vigoureuse, et reprit vivement le cours de ses travaux et de ses succès.

Je ne puis résister au plaisir de consigner ici une petite anecdote que vous savez peut-être, bien qu'elle soit fort peu connue, je crois. C'était en 1835, si je ne me trompe; Scribe venait de se porter candidat à l'Académie; Dupaty, qui l'ignorait, s'était porté candidat en même temps. Il s'agissait de remplacer Arnault. Dès que Dupaty apprit que

Scribe était son concurrent, il fut le voir, et avec cette courtoisie et cette grâce chevaleresque qu'il mettait dans tout, il lui dit : « Mon cher ami, j'apprends que nous sommes rivaux, pour le fauteuil d'Arnault. Vous avez plus de titres que moi, je le reconnais hautement. Je viens de retirer ma candidature, je vous cède le pas ».

Touché d'une démarche si amicale, Scribe lui serre la main et lui répond : « J'ignore, mon cher Dupaty, si je serai nommé; mais, si je le suis, à la première vacance, vous pouvez compter sur ma voix : elle vous est acquise dès aujourd'hui ».

Scribe fut reçu, et, comme il arrive toujours à Paris, le tourbillon de leurs affaires, de leurs travaux à l'un et à l'autre, les éloigna et ils ne se revirent pas d'assez longtemps. Cependant une nouvelle vacance arrive à l'Académie et Dupaty se porte candidat.

Quelques jours avant l'élection, il était chez lui avec un de ses amis et calculait ses chances : à la tête des voix qu'il se croyait certain d'avoir, il mettait celle de Scribe et l'ami riait de sa confiance dans une parole de politesse, d'abandon, que Scribe avait sans doute oubliée : Scribe, disait-il, était fort léger, accablé de travaux qui l'occupaient exclusivement, engagé d'ailleurs dans de nouvelles relations à l'Académie qui lui auraient imposé un choix ! « Lui avez-vous fait une visite? — Non, vraiment, répondit Dupaty, et je ne la lui ferai pas; c'est un galant homme : j'ai sa promesse et j'y compte. — Allons donc, quelle folie ! Je suis sûr, moi, qu'il a déjà disposé de sa voix pour un autre ! »

En ce moment, on sonne et l'on annonce Scribe. « Mon cher Dupaty, lui dit-il, j'apprends à l'instant votre candidature. Je vous ai promis ma voix; je viens vous l'apporter et j'espère bien vous gagner encore quelques-uns de mes amis. » Dupaty lui serre la main, regarde son ami d'un air triomphant et lui jette ce seul mot : « Eh ! bien, qu'est-ce que je vous disais ! » Dupaty fut nommé.

Ceci n'est qu'un fait bien simple, bien naturel, une parole donnée et tenue; mais il prouve combien ceux qui n'approchaient pas Scribe le jugeaient mal, et combien cette probité *de cœur*, dont je vous parlais, n'était jamais en défaut chez lui. Je ferais des volumes sur ce chapitre.

Maintenant, parlons de sa fortune, qui a été le prétexte de beaucoup de calomnies.

Dès les premiers temps de sa vogue et de ses succès si souvent répétés, il s'établit une opinion, ou plutôt un bruit presque général : on ne pouvait croire à une fécondité si heureuse et si soutenue. On répéta, on colporta que les ouvrages qu'on lui apportait (jeunes auteurs inconnus et même ses collaborateurs), il ne faisait absolument qu'y mettre son nom; qu'il les faisait recevoir, représenter, et que par conséquent il recueillait de la gloire et des *droits d'auteur* qui ne lui appartenaient pas. Calomnie d'autant plus stupide qu'il était facile de reconnaître dans toutes ses pièces son cachet, sa manière, non seulement dans le plan, dans la conduite de l'action, mais aussi dans le dialogue, dans les détails, etc.

Comme le fait du jeune inconnu dont il avait écrit entièrement la pièce s'était renouvelé plus d'une fois, ses collaborateurs prirent sa défense, proclamèrent tout haut la vérité, et, après avoir subsisté fort longtemps, ce bruit ridicule finit pourtant par tomber complètement.

Alors, autre calomnie : on répandit que, dans son âpreté pour la gloire, dans son désir d'entasser écus sur écus, il envahissait tous les théâtres et s'emparait de tous les répertoires. Il fermait toutes les issues aux jeunes talents qui essayaient de se produire. Fausseté! Quel est le jeune talent qu'il a étouffé, découragé, éloigné! Loin de là, il aimait la jeunesse; il n'était jamais plus heureux que lorsqu'il avait découvert un auteur ou un compositeur nouveau qui donnait des espérances : il l'aidait, le poussait, facilitait ses débuts et se réjouissait de ses succès.

Le secret de sa fortune, c'était ce travail incessant, opiniâtre; ce besoin infatigable de produire et surtout ce talent varié qui le rendait apte à tous les genres, supérieur dans quelques-uns, et que le Ciel lui avait donné.

Dans les commencements, et lorsque nous faisions nos petits châteaux en Espagne, son ambition était modeste. Il me disait souvent : « Il faut que nous ayons chacun nos douze mille francs de rentes. Ce n'est pas la richesse, mais, pour des garçons, c'est l'aisance : on peut se permettre le petit cabriolet ».

Les douze mille francs de rentes lui arrivèrent assez vite. Je l'en félicitai. « Oui, me dit-il en riant, mais, si je me marie, ce n'est plus assez : il faut encore douze mille francs de rentes. »

Les vingt-quatre mille francs obtenus, il me parla alors, toujours en riant, de ses enfants à venir. Et d'encore en encore, il vérifia la vérité de ce vieux proverbe populaire qui dit que l'appétit vient en mangeant. Mais, de bonne foi, n'eut-il pas été insensé et d'une philosophie par trop niaise de dédaigner, de repousser cette fortune qui se présentait au bout de sa plume.

Il fit donc une belle fortune, que, selon les habitudes parisiennes, on exagéra beaucoup et qui ne contribua pas peu à augmenter le nombre de ces envieux qui le harcelèrent jusqu'à sa mort. Il avait la faiblesse d'être trop sensible aux lâches piqûres de tous ces petits journaux qui n'ont d'autres raisons d'être que leur impuissance et leurs mensonges à tant la ligne, bien certain que l'homme qui se respecte ne leur répondra pas.

Il leur répondait tous les jours cependant, mais par le noble usage qu'il faisait de cette fortune si honorablement acquise.

Sans énumérer ici, ce qui serait trop long, tout le bien qu'il faisait, non seulement à ses parents, frères, neveux, nièces et même cousins éloignés, qu'il aidait, qu'il soutenait, qu'il dotait, il est notoire aujourd'hui, par les révélations de tous ses obligés, que jamais un confrère malheureux ne s'est adressé à lui sans être secouru immédiatement, et presque toujours plus largement que le solliciteur ne l'espérait.

Son humeur bienfaisante allait plus loin et sa bourse s'ouvrait facilement à des infortunes, vraies ou fausses, d'inconnus qui venaient l'implorer. Sa générosité, parfois aveugle, lui sauva la vie, s'il faut en croire les confessions du fameux et terrible Lacenaire. Cet assassin trop célèbre s'était présenté chez Scribe qui ne le connaissait pas, avec la résolution, a-t-il publié depuis, de l'assassiner pour le voler, s'il en était repoussé, ce à quoi il s'attendait sans doute. Dès les premiers mots du roman que Lacenaire lui débita, Scribe lui glissa quelques pièces d'or dans la main. L'assassin étonné, stupéfait, peut-être touché, qui sait? de cette libéralité spontanée, renonce à son projet et se retire. Sans les confessions de Lacenaire, Scribe aurait toujours ignoré le danger qu'il avait couru.

Mais l'obligeance naturelle de Scribe ne se bornait pas aux nombreux secours pécuniaires qu'il prodiguait sans cesse. Le temps, qui pour lui était bien plus précieux que l'argent, il le sacrifiait sans hésiter, s'il était question de rendre service à un ami ou même à l'*ami* de cet *ami*. Je l'ai vu tout quitter, travail, répétition, réunion de famille, pour courir chez un ministre, chez un chef de division, chez un préfet, pour solliciter une bourse, une demi-bourse pour un enfant, un emploi pour un père de famille malheureux, etc. Et comme il revenait joyeux quand il avait une bonne parole, une promesse, ou qu'il rapportait la faveur accordée et signée.

Ce qui donnait au surplus une couleur touchante à ses bienfaits, c'était la délicatesse, le tour ingénieux qui les accompagnait. On en a cité plusieurs, dans les articles qui ont paru après sa mort, avec les circonstances qui les caractérisaient particulièrement; je ne vous en rappellerai qu'un seul, que vous devez connaître, mais le journal qui l'a publié, sans se tromper sur le fond, a commis cependant quelques erreurs que je puis redresser. C'était non la veuve d'un auteur, d'un confrère, mais une pauvre fille, institutrice chez une famille des plus modestes. Scribe avait eu l'occasion de la voir à la campagne et de s'y intéresser. Hâtons-nous de dire qu'aucune interprétation maligne ne pouvait s'attacher à cet intérêt : la pauvre institutrice n'était ni jeune ni jolie, mais elle était instruite, elle avait de l'esprit et surtout un caractère doux et une fierté de sentiment qui commandaient à la fois l'estime et le respect. Les événements, la mort d'une de ses élèves, lui firent perdre sa position qui n'était pas brillante, mais qui suffisait à son existence. Elle se trouva tout à coup sans fortune, sans ressources assurées et par conséquent dans une grande gêne, qu'elle supportait avec courage. Scribe aurait bien voulu venir à son secours, mais la susceptibilité délicate de l'ancienne institutrice l'arrêtait : il ne savait comment s'y prendre. Le hasard, ou plutôt le théâtre, vint le tirer d'embarras. En s'essayant dans plusieurs travaux, qui pouvaient l'aider, la pauvre fille avait esquissé une petite pièce qu'elle envoya à Scribe, en lui demandant s'il y avait moyen d'en tirer parti. Celui-ci enchanté, lui répondit sur le champ qu'il trouvait la donnée charmante, qu'il allait

s'y mettre et que sous peu il espérait lui en donner de bonnes nouvelles. Effectivement, il la refit, la donna au Gymnase, obtint un tour de faveur, et bien que l'ouvrage fut encore assez médiocre, il lui procura une quarantaine de représentations; après quoi, il fut mis de côté par la direction et totalement abandonné. Tant que la pièce avait figuré sur l'affiche, *la collaboratrice* de Scribe s'était trouvée presque dans l'aisance; mais une fois disparue sans espoir de retour, il était clair que la gêne et les privations allaient renaître. C'est alors que Scribe imagina un de ces moyens qu'il affectionnait pour venir à son secours, à son insu, et sans blesser sa fierté. Il s'entendit avec l'agent des auteurs, auquel il recommanda le secret le plus absolu : tous les mois l'agent portait à la pauvre fille le montant de ses *droits en province*; la pièce, disait l'agent, y était beaucoup jouée. Pour plus de vraisemblance, le montant des mois n'était jamais le même, tantôt 120 francs, tantôt 150, tantôt plus, tantôt moins. L'institutrice charmée ne s'étonnait que d'une chose : c'est qu'un vaudeville complètement oublié à Paris, put avoir autant de succès en province! Inutile de dire que la pièce n'était représentée nulle part et que Scribe seul fournissait le service de ces droits imaginaires. La pauvre fille est morte sans savoir le secret d'une supercherie aussi touchante, et tout le monde l'aurait ignoré, si l'agent, le complice de Scribe, ne l'avait révélé. Vous voyez, comme je vous le disais, que l'habitude des combinaisons dramatiques ne le quittait jamais, et que, dans la forme de ses bonnes actions, il y avait toujours un petit roman qui lui plaisait, mais qu'il gardait pour lui seul. Si la charité est l'âme, l'esprit, de toute bonne religion, on ne peut nier que Scribe était essentiellement, profondément religieux, car il était charitable sans relâche, sans ostentation, et sa main droite ignorait ce que donnait sa main gauche.

Je m'arrête ici, mon cher maître, en vous demandant pardon, d'abord de mon long bavardage, mais j'écris au galop et je n'ai pas le temps d'être plus court; ensuite — et ceci s'adresse à l'académicien — pardon de ma mauvaise écriture, de mes fautes de style et peut-être même d'orthographe. Mais je ne voulais que vous donner quelques notes, et malgré moi, mes souvenirs se pressaient sous ma plume et m'entraînaient trop rapidement.

J'ignore en quoi ce long fatras pourra vous servir, mais si j'ai réussi à combattre, à détruire de fausses interprétations, des bruits mensongers, des *calomnies*, si je suis parvenu à vous faire connaître Scribe et à vous le faire aimer, mon but sera atteint.

A vous cordialement,

MÉLESVILLE.

J'oubliais de vous dire que Scribe était membre de presque toutes les associations de bienfaisance. A son collège de Sainte-Barbe où il était adoré, il a contribué à fonder la nouvelle société d'anciens élèves actionnaires qui a relevé le vieil établissement; Sainte-Barbe figure même

dans son testament pour un legs important. C'est lui qui, avec quelques amis, fonda notre société des auteurs et compositeurs dramatiques, dont la protection, certes, lui était parfaitement inutile personnellement.

Dans le peu de temps qu'il a siégé au Conseil municipal, il a rendu de vrais services; il se chargeait surtout volontiers des visites aux collèges communaux de la ville et des rapports sur les améliorations pour le bien-être des élèves, la bonne direction des études, etc.

Son nom enfin se trouve souvent en tête des souscriptions d'utilité publique et de bienfaisance.

Pour tous les détails de sa première jeunesse, les renseignements de Germain Delavigne vous seront sans doute très précieux. Casimir et Germain Delavigne ont été ses premiers amis; le second a été son premier collaborateur et tous deux lui étaient tendrement attachés.

SCRIBE ET HENRY BECQUE.

Toute la carrière dramatique d'Henry Becque fut hérissée de difficultés qui eussent découragé une vocation moins tenace que la sienne. Si l'on voulait quelques renseignements sur l'histoire de ces débuts, on en trouverait dans la *Gazette anecdotique, littéraire, artistique et bibliographique* (1882, t. II, p. 164), publiée jadis par Georges d'Heylli, qui avait connu l'apprenti dramaturge aux bureaux de la Grande Chancellerie de la Légion d'honneur. Quoi qu'il en soit, Becque débutant rechercha tous les avis susceptibles de l'édifier, — quitte, d'ailleurs, à les repousser sans les suivre, — et c'est ainsi qu'il eut recours à Scribe, comme en témoigne la requête qui suit. On aime à croire que Scribe, qui était accueillant aux jeunes gens, ne se départit pas en cette circonstance de son obligeance habituelle. L'œuvre dont il est question ici doit être *Sardanapale*, un livret de drame lyrique inspiré par lord Byron, et qui, mis en musique par Victorin Joncières, fut seulement représenté en février 1867, six ans après la mort de Scribe.

Monsieur, j'ai présenté une comédie-drame en quatre actes, en vers, au Théâtre-Français. M. Emile Augier en avait jugé le sujet « excellent »; M. Léon Guillard en a trouvé le style « très distingué »; mais c'est l'action qui lui manque à ce qu'il paraît.

Décidé à porter ma pièce à un autre théâtre, je vous serais très reconnaissant si vous consentiez à en entendre la lecture et à m'aider de vos conseils.

Recevez, je vous prie, monsieur, l'expression de mes sentiments les plus distingués.

HENRY BECQUE.
13, rue Montholon.

THÉODORE DE BANVILLE A ALEXANDRE DUMAS FILS.

Ce n'est pas seulement des témoignages cordiaux d'amitié que contient la lettre ci-dessous. A côté de la sympathie fort légitime qu'éprouvent l'un pour l'autre deux esprits éminents, il y a les raisons de cette sympathie et,

de la part de Banville tout au moins, un fragment de confession littéraire qui n'est pas sans intérêt. C'est une pièce de théâtre, *Florise*, qui en est l'occasion. On sait que Banville ne trouva pas toujours de son vivant, auprès des directeurs de théâtre, l'accueil chaleureux qu'il méritait, et que, depuis sa mort, le public, en maintes circonstances, s'est montré bien plus juste pour la fantaisie dramatique du poète dont le vers est si sonore et si léger. René Lordereau, dont le nom est cité dans les lignes qui suivent, fut lui aussi un auteur dramatique dont Banville a tracé ailleurs la silhouette et conté l'histoire, dans ses *Souvenirs*, p. 337.

Mardi, 26 avril, 1870.

Mon cher Dumas,

Votre bonne lettre m'arrive au milieu d'une campagne où j'ai été amené pour des motifs douloureux et tristes. Elle me fait le plus grand bien, car j'y sens, comme dans tout ce que vous écrivez, la sincérité et la bonne foi parfaite. Vous me louez de la façon la plus délicate en me rappelant que vous savez quelques vers de moi, par cœur : j'en étais trop fier pour l'avoir oublié! Comme vous le dites, nous nous rencontrons rarement; mais je suis toujours avec vous en temps qu'écrivain, car je vous lis toujours, et avec une sympathie dont je n'ai jamais voulu vous offrir une expression qui eût pu vous sembler banale, car de quels mots se servir pour dire sans exagération et sans amoindrissement ce qu'on éprouve réellement? Mais, me résignant à imprimer cette comédie dont les théâtres n'ont pas voulu, je n'ai pu oublier qu'en l'écrivant je me suis demandé bien des fois ce que vous en penseriez, et j'ai été obsédé par l'idée de vous l'offrir. Non pour vous demander si *Florise* méritait ou non d'être représentée? Ceci n'est rien; mais il me semblait que cette morte serait doublement morte si elle restait inconnue des quelques hommes que j'aime spirituellement, et dont la pensée m'occupe, m'éclaire et féconde ma petite inspiration. Quant à l'opportunité de la poésie au temps où nous sommes, voici exactement ma pensée. Je crois réellement et matériellement à cette figure du flambeau qui est transmis de main en main à travers les âges. Non seulement rien de la pensée humaine ne peut mourir; mais encore rien ne peut ni ne doit mourir de ce qui a existé, comme forme. Si, au moment où il passe dans ma main, le flambeau n'a plus qu'une toute petite étincelle mourante, au lieu d'être vive flamme et lumière comme il était aux mains des grands hommes, je n'en dois pas moins faire ce que j'ai à faire, — transmettre le flambeau, tel que j'ai pu le conserver. Ne va-t-il pas sans dire que le *je* est mis là non seulement pour moi, mais pour bien d'autres qui sont plus que moi? — Dans mon idée, je n'ai pas le choix; je dois à Dieu de mettre en œuvre, si pauvres qu'ils soient, les éléments qu'il m'a confiés, et s'il m'a fait brin d'herbe, de vivre en honnête brin d'herbe. Je ne suis ni honteux ni fier du peu que je suis, mais un mot d'encouragement d'un homme comme nous me fait un bien réel à un moment où j'ai à subir bien des ennuis. Je vous étonnerais peut-être en vous disant qu'une longue lettre écrite par vous à

René Lordereau désolé et désespéré, et qu'il m'avait lue, m'a donné des leçons de conduite qui me servent tous les jours. Vous lui démontriez que dans celle d'un écrivain sans talent, qui est la pire de toutes, il y a toujours quelque chose à faire, si l'on sait vouloir. Ne pas perdre le temps en regrets ou en aspirations stériles, et agir, agir toujours, voilà le remède héroïque dont vous lui enseigniez la formule et l'application. Il vous a obéi et il avait avant de mourir payé une bonne partie de ses dettes. Pour moi, je n'ai pas de chagrins d'argent, et j'ai bien pis que cela; mais je crois que votre consultation est bonne pour tout, et je me la répète souvent. Je fais des vers puisque c'est ce que je fais et ce que je sais faire; je crois avoir renouvelé et remis en circulation quelques petites formes lyriques à peu près perdues; quand même je me ferais illusion, je n'aurais pas fait inutilement mon métier de rossignol, puisque quelques hommes supérieurs, dont vous êtes, savent par cœur quelques-unes de mes rimes.

Merci encore pour votre lettre et si amicale et croyez-moi bien tout à vous.

THÉODORE DE BANVILLE.

A cette lettre on croit devoir joindre un court billet où il est question d'un autre poète, Albert Glatigny, que Banville aima, protégea, et dont il a également parlé dans ses *Souvenirs* (p. 396), avec une sympathie chaleureuse.

Cher ami, voici un *vrai* poète, garanti ainsi par moi, Albert Glatigny. Il crève la faim et a du talent. Menez-le et imposez-le par la violence au *Gaulois*, *Journal inutile*, *Tintamarre*. J'attends cela de votre vieille et bonne amitié.

Vous êtes un cochon de ne pas venir me voir et Louise aussi.

A vous de tout cœur.

TH. DE BANVILLE.

Bellevue, 2 septembre.

UN BILLET DE TAINE.

Il est manifestement écrit à quelque compatriote des Ardennes, qui s'intéressait aux publications d'un troisième compatriote, Henri Vesseron, avocat à Sedan, le traducteur en vers d'Horace et d'Anacréon, celui-là même que les *Lettres à un ami* (1845-1880), d'Edmond Rousse, qui lui sont adressées, ont plus fait connaître que ses propres traductions. Il s'agit évidemment de faire couronner par l'Académie française quelqu'une de ces traductions, probablement celle d'Horace, et Taine s'excuse de n'y pouvoir contribuer. Il n'était pas encore membre de l'Académie française où il comptait quelques antipathies plus ou moins déguisées.

Cher monsieur, j'ai vu M. Nisard trois ou quatre fois dans ma vie, et je suis sorti de l'École Normale avant qu'il n'y entrât.

Je lui suis antipathique au point de vue littéraire et j'ai eu deux fois l'occasion d'éprouver sa malveillance marquée. Je serais donc un très mauvais intermédiaire auprès lui. Veuillez m'excuser auprès de

M. Vesseron, et le remercier vivement de ma part : ce que j'ai vu de son livre m'a paru très élégamment traduit.

Agréez, cher monsieur, l'assurance de mes sentiments les plus dévoués.

H. Taine.

ZOLA SUR SAINTE-BEUVE.

C'est à Jules Troubat, le dernier en date des secrétaires de Sainte-Beuve, que Zola s'explique ainsi sur celui-ci. Zola a consacré à Sainte-Beuve une étude qu'il a recueillie dans son volume intitulé *Documents littéraires*. Troubat l'avait suivie tandis qu'elle paraissait dans le journal et avait fait des réserves qu'il s'était empressé de transmettre à l'auteur. C'est à elles que Zola répond avec sa netteté coutumière et il est probable que l'étude dont il annonce l'intention fût celle qu'il a consacrée un peu plus tard à *La Critique contemporaine* et qui figure dans le même volume.

Paris, 19 mars 1880.

Cher Monsieur, j'ai lu vos lettres avec bien de l'intérêt. Elles ne me surprennent pas, car elles sont ce qu'elles devaient être. Vous avez eu simplement le tort, je crois, de chercher dans mes articles une physionomie complète de Sainte-Beuve, lorsque j'ai seulement voulu étudier, à son propos, une phase très caractéristique de notre critique française.

Permettez-moi de vous dire aussi que je ne sais pas très bien ce que vous appelez mon « système ». Si c'est de ma personnalité dont vous parlez, il est certain qu'il m'est difficile de la dépouiller. J'admets avec vous, si vous le désirez, que Sainte-Beuve affectait d'avoir le système de ne pas avoir de système. Mais il avait une personnalité, et des plus marquées, des plus persistantes, contre laquelle je me suis heurté, dans chacune de ses pages. Voilà tout bonnement les deux systèmes en présence : la façon dont il sentait et la façon dont je sens; et je suis persuadé d'une chose, c'est que je l'accepte, tandis qu'il ne m'aurait sans doute pas accepté. Donc ma formule est plus large. Le combat de la vérité sera éternel, même entre les hommes de bonne foi, parce que nous cherchons tous la vérité dans une voie différente.

Enfin, vous avez senti que je voulais être juste, et cela me suffit. Je n'ai jamais eu l'ambition de vous en demander davantage. Un de ces jours, je compléterai mon étude, par un article dont vos lettres m'ont donné l'idée. Il y a là pour moi un scrupule.

Merci, cher Monsieur, de l'attention avec laquelle vous voulez bien me lire, et croyez-moi votre très dévoué,

Émile Zola.

23, rue de Boulogne.

NOTE SUR TROIS CORRECTIONS AU TEXTE DE « L'ESPRIT PUR »

Dans la belle édition[1], — si érudite à la fois et si artiste — qu'il a procurée récemment des *Poèmes* de Vigny, M. Baldensperger a osé une concession qui me chagrine un peu. Je ne crois point, d'abord, qu'elle soit due; et surtout j'ai peur, j'ai très grand peur qu'un exemple venu de si haut n'encourage de futurs éditeurs, moins qualifiés pour de pareilles audaces, à se départir du respect scrupuleux qu'on doit aux textes, quand on les réimprime.

Il s'agit des strophes VI et VII de *L'Esprit pur* :

Tous sont morts en laissant leur nom sans auréole.
Mais *sur le disque d'or* voilà qu'il est écrit,
Disant : Ici passaient deux races de la Gaule
Dont le dernier vivant monte au temple et s'inscrit,
Non sur l'obscur amas des vieux noms inutiles,
Des orgueilleux méchants et des riches futiles,
Mais sur *le pur tableau des livres de* L'ESPRIT.

Ton règne est arrivé, PUR ESPRIT, roi du monde!
Quand ton aile d'azur dans la nuit nous surprit,
Déesse de nos mœurs, la guerre vagabonde
Régnait sur nos aïeux. Aujourd'hui, c'est L'ÉCRIT,
L'ÉCRIT UNIVERSEL, parfois impérissable,
Que tu graves au marbre ou *traînes sur le sable*,
Colombe au bec d'airain! VISIBLE SAINT ESPRIT!

M. Baldensperger les imprime ainsi :

Tous sont morts en laissant leur nom sans auréole.
Mais *sur le Livre d'or* voilà qu'il est écrit,
Disant : Ici passaient deux races de la Gaule
Dont le dernier vivant monte au temple et s'inscrit,
Non sur l'obscur amas des vieux noms inutiles.
Des orgueilleux méchants ou des riches futiles,
Mais sur *le pur tableau des titres de* L'ESPRIT.

Ton règne est arrivé, PUR ESPRIT, roi du monde!
Quand ton aile d'azur dans la nuit nous surprit,
Déesse de nos mœurs, la guerre vagabonde

1. *Œuvres complètes d'Alfred de Vigny. Poèmes.* Notes et éclaircissements de M. F. Baldensperger. Paris, Conard, 1914.

Régnait sur nos aïeux. Aujourd'hui c'est L'ÉCRIT,
L'ÉCRIT UNIVERSEL, parfois impérissable,
Que tu graves au marbre ou *traces sur le sable*,
Colombe au bec d'airain! VISIBLE SAINT ESPRIT!

Et il donne pour raison de ces trois corrections : « Nous adoptons, — en attendant qu'il soit possible de consulter le manuscrit de l'écrivain — les leçons *livre d'or* et *titres de l'esprit* à la strophe VII, *traces sur le sable* à la strophe VIII [1] ». La paternité de cette « adoption » [2] se révèle vraiment exclusive, et un peu bien partiale : du coup, M. Baldensperger chasse l'ancien texte, et sans rémission : il ne le mentionne même plus aux notes [3]!

On a évidemment quelques scrupules, d'abord, à lui en faire grief. Sa familiarité avec Alfred de Vigny, sa sûre intelligence de l'œuvre lui confèrent comme une part à l'héritage littéraire du grand mort. On le verrait assez bien en user comme Becq de Fouquières, qui après des années d'un long et intime commerce de pensée, se donnait la joie d'appeler André Chénier par son petit nom; au besoin, il se permettait de défendre, contre la propre famille du poète, ce qu'il considérait, lui, comme la véritable gloire de son « André ».

C'est d'ailleurs, au surplus, une des grandes tentations aujourd'hui de l'histoire littéraire, que d'appliquer aux textes imprimés les règles de critique lentement élaborées, depuis plusieurs siècles, dans la fréquentation des manuscrits anciens. Quelques essais, faits à vrai dire sur des œuvres très ingénieusement choisies pour ce dessein. ont donné des résultats parfaits; nous avons de précieuses éditions critiques d'auteurs français modernes. Mais on n'y voit point, que je sache, la critique conjecturale s'y donner du champ; et d'ailleurs les sages éditeurs disposaient, pour établir leur texte, de plusieurs éditions et quelquefois même de plusieurs groupes d'éditions; leur besogne était très nettement dessinée, et il n'y avait guère à craindre qu'ils tombassent dans le péché mignon qu'une légende maligne impute au grand Tournier : celui d'aimer un texte moins pour son sens vrai que pour les conjectures qu'il permet.

Or, nous ne possédons, jusqu'à plus ample informé, qu'un seul texte de *L'Esprit pur* [4], — un texte imprimé. On ne possédait de même, jusqu'à ces dernières années, qu'un texte de la *Vie de Henri Brulard*, — l'édition qu'en avait donnée M. Stryienski [5]. D'après ce texte, M. Bédier, qui inaugura parmi nous la véritable critique des textes modernes, avait proposé une très gracieuse correction pour une des premières pages de l'autobiographie stendhalienne. Un simple point déplacé, — mais avec quel à propos! — transformait un souvenir assez sceptique du vieil amoureux grisonnant en une jolie et délicate vibration sentimentale [6]. Cette correction tendancieuse

1. P. 381.

2. Deux de ces corrections ont été proposées ici même, il y a quelques années; Dalmeyda, *R. H. L. F.* 1910, p. 619; Ascoli, 1912, p. 410. M. J. Giraud, dans ses *Œuvres choisies d'Alfred de Vigny*, 1913, n'adopte que deux corrections (*héros* et *traînes*); il signale avec faveur *livre*. M. Canat, dans ses *Morceaux choisis*, 1914, n'a adopté dans son texte aucune de ces corrections; il les signale avec des réserves dans ses notes.

3. Il le mentionne bien (du moins pour *traînes*), mais ailleurs (p. 401 et 402), et parmi les *coquilles* avérées des principales éditions.

4. *Les Destinées, poèmes philosophiques*, 1864.

5. Paris, 1890.

6. Stendhal avait écrit : « Métilde a occupé ma vie de 1818 à 1824. Et je ne suis pas encore guéri, ai-je ajouté, *après avoir rêvé à elle seule pendant un gros quart*

était pour plaire à ceux qu'il fâche de ne point sentir Stendhal assez ému quand il parle d'amour; elle séduisit M. Stryienski, qui l'adopta dans une deuxième édition[1]. Mais vint un nouvel éditeur, M. Debraye, qui, le manuscrit en mains, déclara que l'ancien texte était le bon[2]; décidément Stendhal, à cinquante ans, appelait à lui, sans un trop vif émoi, l'image de la femme la plus aimée; et, en le voulant trop « romance », l'ingénieuse conjecture l'avait tout simplement calomnié.

Cette petite mésaventure doit, il me semble, nous avertir. Il est des cas, — et c'est notamment lorsque le texte est unique — où l'on ne doit oser la conjecture, que si aucune explication n'est possible. Sinon, on risque d'altérer, quelquefois gravement, la pensée ou la forme de l'auteur, alors qu'on croit seulement rendre une phrase plus lisible.

Les strophes VII et VIII de *L'Esprit pur* sont-elles, sans corrections, inexplicables, absurdes? Je ne le crois pas.

Le disque d'or. — Le vers qui précède s'achève sur l'image d'une auréole; or cette auréole, dépouillée de son caractère mystique et de sa signification abstraite, se réduit à la vision matérielle d'un *disque d'or* encadrant une tête. Tout naturellement, cette image se projette sur le vers suivant; il y a comme un rebondissement de la métaphore, un peu lourd certes, mais qui est tout à fait dans la manière ordinaire de Vigny. Les images matérielles, dont il use pour ses symboles, s'imposent à lui, dès qu'il les a réalisées, avec une certaine brutalité; l'image s'enmêle à l'idée[3]; elle devient un point d'appui momentané pour la pensée, et le poète ne la quitte pas toujours avec aisance pour passer à une autre vision; il tâtonne avant de pouvoir se représenter une autre image, voisine ou toute différente. De là parfois quelque désaccord, dans ses symboles, entre l'image et l'idée. Nos symbolistes ont aimé Vigny précisément pour cela, et parce qu'ils étaient fatigués de la précision, quelquefois un peu rebutante, des images romantiques et parnassiennes.

Donc Vigny *voit* un disque d'or encadrant une tête.... Qu'est-ce sinon une médaille frappée pour perpétuer le souvenir d'un grand homme, une médaille commémorative, un médaillon tel que David d'Angers en grava pour tant de poètes romantiques, pour Vigny lui-même[4]? Au revers du joyau s'inscrivent les titres de l'écrivain à la gloire; ce sont ces titres que détaillent les derniers vers de la strophe[5].

d'heure peut-être. M'aimait-elle? » M. Bédier proposait de lire : « ...*pendant un gros quart d'heure* ». Voir *Soirées du Stendhal Club*, t. II, p. 81.

1. Nouvelle édition, 1912.

2. Édition Debraye, 1913, I, p. 4; II, p. 207.

3. « Ma tête, dit-il lui-même, pour concevoir les idées positives est forcée de les jeter dans le domaine de l'imagination » (*Journal d'un poète*, édition Delagrave, p. 34, 1824); et aussi : « Les hommes du plus grand génie ne sont guère que ceux qui ont eu dans l'expression les plus justes comparaisons. Pauvres faibles que nous sommes, perdus dans le torrent des pensées et nous accrochant à toutes les branches pour prendre quelques points dans le vide qui nous enveloppe » (p. 132, 1838).

4. Voir les remerciements de Vigny : *Correspondance*, éd. Sakellaridès, p. 15 (août 1828).

5. Une autre explication, voisine, est possible, à cause du troisième vers : *Ici passaient deux races de la Gaule*.... Mais je la crois moins satisfaisante, parce que l'image originale n'y conserve pas aussi bien sa netteté. Le disque d'or pourrait être un cartouche, un blason doré dans un arbre généalogique; le blason d'Alfred de Vigny, illustré de sa devise, apparaîtrait porté sur deux branches jointes, la lignée paternelle et celle de sa mère, culminant tout seul l'arbre dont il est le dernier rejet. Voir *Journal inédit*, 23 septembre 1823, cité par Baldensperger dans son édition, p. 381.

Le pur tableau des livres de l'Esprit. — Une autre image s'ouvre au milieu de la strophe. Vigny « monte au temple », et s'inscrit « sur le pur tableau des livres de l'Esprit », c'est-à-dire parmi les plus purs écrivains, les poètes les plus nobles. Cette accession à la gloire compose un tableau qui ressemble singulièrement à une *Apothéose d'Homère*; les vieux « illustres » qu'Ingres a rassemblés, ont soin de tendre, pour être reconnus, quelque signe distinctif, et généralement un livre à la première page duquel sont inscrits les titres de leurs plus belles œuvres.

Cette image de « tableau » se prolonge, affaiblie d'ailleurs et décolorée, dans la strophe IX (les maîtres purs de nos savants musées ... contempler mes tableaux).

Quant à l'expression « livres de l'Esprit », elle n'a pas besoin, ce me semble, d'un commentaire : la pièce entière de *L'Esprit pur*, d'autres passages des *Destinées* lui confèrent un sens très fort. Ce sont les livres des « vrais penseurs », de ceux qui ont conservé à la « fille de Saint-Orphée » « sa pudeur », sa « belle gravité », qui ont enseigné la sagesse en « graves symboles », et où chacun d'eux a su dire

Comme son temps vivait et comment il sut vivre.

Je crains bien, au surplus, que la correction *héros de l'esprit*, proposée par M. Ascoli, et celle de *titres de l'esprit*, adoptée par M. Baldensperger, n'aient été qu'entraînées par la première conjecture de *livre d'or*. On avait introduit le mot *livre* au premier vers de la strophe; on était gêné de le voir réapparaître cinq vers après.

Ou traînes sur le sable. — C'est pure vérité de dire que cette expression n'est point du tout satisfaisante. Mais la vision de la « colombe au bec d'airain », du « Saint-Esprit nouveau », armé, en guise de bec, d'un stylet ou d'une plume métallique, et qui écrit avec son bec...! cette vision est-elle déjà bien artistique? Si Vigny, comme il est possible, comme il est probable, vu son mode ordinaire d'imaginer, réalise confusément l'image de la colombe symbolique traînant son bec sur le sable, pour y tracer des caractères bientôt effacés par le flux ou par le vent, le mot *traîner* n'en devient assurément pas plus heureux; mais il s'explique, et cela suffit. Là encore, il s'agit d'une métaphore mal agencée et péniblement poursuivie [1].

Je ne crois pas, dans aucune de ces explications, avoir fait grand effort de subtilité. Je n'ai point considéré les expressions dédaignées, en les isolant; je les ai lues avec leur contexte, en gardant présents à l'esprit quelques-uns des procédés les plus familiers de Vigny. Dans les trois cas, la pensée et le style sont étriqués en une gaîne assez fruste. J'avoue d'ailleurs qu'ils ne me paraissent point gagner un peu de clarté ou de beauté avec les conjectures qu'on a adoptées : le *livre d'or* est légèrement banal, les *titres de l'esprit* sont étranges. Mais c'est surtout la méthode qui m'inquiète; si nous décidons de corriger Vigny partout où son style pèchera peu ou prou, que de « leçons » nous allons pouvoir autoriser! Il y a, dans l'admirable *Moïse*, un ou deux vers qui tentent la conjecture; *La Bouteille à la mer* renferme de nombreuses et choquantes invraisemblances : l'épisode de la jeune fille à la boussole, entre autres; il y a encore un peu à regratter dans *L'Esprit pur*; il ne faudra pas négliger non plus *La Maison du berger*! Ces jeux de critique verbale seraient dangereux, et j'espère bien qu'on ne s'y risquera pas. Pourquoi alors s'alarmer spécialement pour trois vers dans

1. Je ne relève pas le peu de vraisemblance paléographique de la correction *traces* pour *traînes* : il faudrait admettre que le copiste a pu prendre *c* (1 jambage pour *in* (3 jambages et un accent).

toute l'œuvre; ils sont, à mon goût, moins déconcertants que dix autres passages des *Poèmes* ou des *Destinées*.

Il est parfaitement possible que, lorsqu'on pourra consulter un manuscrit de *L'Esprit pur*, les trois conjectures qui me chagrinent se trouvent vérifiées. Franchement, je ne le crois pas : trois coups justes qui se succèdent au but à si peu d'intervalle, cela dépasse les ordinaires probabilités. Si une seule ne se vérifiait pas, quel dommage pour la jolie édition Conard ! Il y aurait une petite tache sur sa perfection; elle serait un peu comme « la bonne édition » de l'épigramme, celle qui a

> ... page neuf et seize
> Les deux fautes d'impression
> Qui ne sont pas dans la mauvaise.

Et, au cas même où, par grande fortune, ces trois leçons seraient confirmées, en tirerait-on un sérieux argument contre des méthodes de stricte prudence? Tout cela d'ailleurs est du domaine de l'avenir; et je me sentirais plus à l'aise aujourd'hui, je l'avoue, si je pouvais, dans l'édition de Vigny qui a remplacé toutes les autres, lire le texte traditionnel de *L'Esprit pur*, et qu'une note signalât tout bonnement, « en attendant qu'il soit possible de consulter le manuscrit de l'écrivain », les trois ingénieuses conjectures.

PIERRE MARTINO.

CORRESPONDANCE INÉDITE ENTRE THOMAS ET BARTHE (1759-1785)

(Suite.)[1]

XXXIX. — *Barthe à Thomas*[2].

Paris, 30 août [1768].

Eh bien! mon ami, vous avez donc juré de ne pas m'écrire? Il faut que Mme Necker arrive pour que j'aie de vos nouvelles. Voilà plus de six semaines que vous êtes parti, et vous seriez bien fâché de me dire que vous avez fait un bon voyage, que vous arrivez à Mont-Dore, que vous allez prendre les eaux, que vous les avez prises, qu'elles vous font bien ou mal. Ce n'est pas tout : vous traitez votre sœur comme votre ami, cette pauvre petite sœur qui vous aime tant. Vous craignez sans doute que je ne sois instruit par elle, et vous vous jouez à la fois de ses inquiétudes et des miennes. Ah! mon ami, est-ce donc là de l'amitié, et ne peut-on avoir un véritable ami? Ce n'est pas tout encore. Mme Necker prétend que vous vous plaignez de moi, que vous lui avez dit de moi beaucoup de mal. C'est la seule chose dans tout ceci où je puisse vous reconnaître. Sans ce trait-là, je me serais cru tout à fait oublié. Mais est-il bien vrai que vous osiez vous plaindre?

Est-ce moi qui avais promis de vous prévenir, est-ce moi qui ai fait un long voyage, qui ai une poitrine faible, qui prends des eaux pour cette poitrine et qui, laissant un ami inquiet sur mon compte, ai dû me hâter de le tirer de peine? Encore une fois est-ce là être frère? est-ce là être ami?

Allez, avec tout votre mérite, vous ne valez rien; je l'ai déjà dit à Mme Necker; j'ai pris ma revanche. Elle a beau m'assurer le contraire, me dire que vous avez eu pour elle toutes les attentions imaginables, toutes celles que j'aurais eues pour vous, moi, que vous l'avez veillée

1. Voy. *Revue d'histoire littéraire*, 1917, p. 113 et 487; 1918, p. 132 et 455.

2. La correspondance entre Thomas et Barthe s'est trouvée interrompue pendant une vingtaine de mois par suite de la résidence des deux amis à Paris pendant l'hiver de 1767, et de leur départ en juin pour Saint-Firmin, un charmant village sur les confins de la forêt de Chantilly, à proximité du château. La mauvaise saison les ramène à Paris et ils semblent avoir encore passé le printemps de 1768 ensemble à la campagne. Vers le 25 juin 1768, Thomas va faire une saison thermale au Mont-Dore en compagnie de ses amis, M. et Mme Necker. Ceux-ci reviennent à Paris fin août; mais Thomas profite de son passage à Clermont de l'Auvergne pour y séjourner et régler quelques affaires de famille. C'est donc chez sa mère, à Clermont, qu'il reçoit cette lettre.

pendant deux nuits, que vous avez fait en son honneur et gloire des vers charmants [1], tout cela diminue bien un peu vos torts, mais ne prouve point que vous m'ayez écrit. Cruel homme! ami froid! frère dénaturé! vous avez écrit à Mme de Marchais, je le sais et vous ne pouvez le nier. Vous avez écrit à Mme Geoffrin [2]; je gage que Mlle de Jaucourt a eu aussi son épître; et votre sœur! et moi!

Vous devriez mourir de pure honte.
Une telle action ne saurait s'excuser;

et il faudrait rapporter une bien bonne poitrine pour vous faire pardonner ces horreurs-là. Dites-moi du moins, dites-moi enfin, les eaux, qui vous ont d'abord échauffé, ont-elles fini par vous être bonnes? Vous sentez-vous plus fort? assez bien pour n'y plus retourner et pour achever en moins de quatre ou cinq ans ce poëme interrompu tant de fois? Ah! mon ami, comme votre bonheur, comme le mien, votre gloire, vos travaux, comme tout cela tient à votre santé! Délivré de maux de poitrine, le serez-vous bientôt de ce maudit beau-frère? Il vous chicane encore, dit-on. Que le ciel le foudroie, et puisse-t-il plaider toute sa vie contre d'autres que vous, contre mon beau-frère par exemple. Les indignes gens que les beaux-frères et que les confrères!

Pendant votre absence, l'Académie française a fait une platitude, témoin la pièce couronnée que je vous envoie avec deux autres [3] de la part de Mme Necker. Cette platitude-ci en a rappelé une encore plus belle, et notre ami Gaillard, qui « balançait Corneille [4] », mais qui n'a pu balancer l'abbé de Langeac, a dû s'affliger doublement de son succès. L'abbé a du moins une excuse : il est bâtard [5].

S'il paraît quelque nouveauté intéressante, je vous l'enverrai, non de la part de Mme Necker, mais de la mienne.

1. Il sera question de ces vers dans les lettres suivantes : XLIV, XLV.

2. Une lettre inédite de Mme Geoffrin, datée du 29 août 1768, fait allusion en effet à des nouvelles qu'elle a reçues de Thomas sur son séjour au Mont-Dore avec le ménage Necker.

3. La pièce couronnée a pour titre : *Lettre d'un fils parvenu à son père laboureur*, et pour auteur l'abbé de Langeac. Trois autres pièces ont un accessit, sans que l'Académie prétende assigner aucune préférence entre elles ; une *Épître aux malheureux*, un discours sur *La Nécessité de se rendre utile*, une pièce sur *Le Philosophe*. Il a été fait mention aussi d'une pièce intitulée : *Les Ruines*, et d'une autre : *Sur les disputes*, « que les statuts de l'Académie l'ont obligée de réprouver malgré tout son mérite ». Elle est de Rulhières, et c'est peut-être son chef-d'œuvre.

4. Gaillard était l'auteur de l'*Épître aux malheureux*. Le mot de Barthe sur Gaillard « balançant Corneille » fait allusion au concours académique de 1765 dans lequel, classé *ex æquo* avec Thomas pour l'*Éloge de Descartes*, il avait écrit à celui-ci pour s'excuser d'avoir, comme autrefois « Racine balançant Corneille », été mis sur le même pied que Thomas malgré son indignité. (Lettre de Gaillard à Thomas, de 1765 ; — encore inédite.)

5. Fils naturel de Mme Sabbatin et du comte Phélippeaux de Saint-Florentin, duc de la Vrillière, l'abbé de Langeac fut légitimé par le mariage de sa mère avec le comte de Lespinasse. Le lauréat n'avait que quinze ans. « Sa pièce, écrivait Diderot le 10 septembre 1768 à Mlle Voland, est plus jeune encore que l'auteur. » La « platitude » que Barthe reproche à l'Académie, c'est d'avoir décerné un prix à un enfant pour faire la cour à un ministre dont cet enfant est bâtard.

Je ne vous attriste point avec l'*Oraison funèbre* de la reine [1] qu'on a trouvée comme l'épée de Charlemagne à Saint-Denis, longue et plate [2]. Aussi pourquoi l'évêque du Puy l'a-t-il faite lui-même? Que ne s'adressait-il à quelque bon faiseur, comme l'évêque de Mâcon [3]!

Je n'ai pas besoin de vous dire que ma pièce va mal. Je n'ai écrit que trois scènes, qui sont bien, et je vous attends pour continuer. Venez, mon cher Thomas, venez me rendre la gaieté, le courage et la vie. Encore une fois votre aimable sœur n'a point de vos nouvelles, je n'en ai point, ma pièce est suspendue;

Je vous pardonne tout, si vous vous portez mieux.

Je vais écrire à Saint-Germain. Je suis aux pieds d'Audibert pour qu'il m'y mène un de ces jours. Nous dînons aujourd'hui à Madrid [4].

Prompte réponse et longue lettre. Adieu, mon très cher ami. Je vous embrasse en pleurant.

Que vous ai-je donc fait pour me traiter si mal? Mes respects, je vous prie, à Madame votre mère et à Mademoiselle votre sœur.

Reviendront-elles avec vous?

Suscription : A Monsieur Thomas, de l'Académie française, chez Madame Thomas, à Clermont-Ferrand.

XL. — *Thomas à Barthe.*

A Clermont en Auvergne, samedi 3 septembre 1768.

En vérité j'ai droit de me plaindre de vous, et je m'en plains en effet. Je ne conçois pas que vous ayez des occupations assez graves pour vous avoir empêché d'écrire à votre ami depuis plus d'un mois [5]. J'avoue de bonne foi que j'y ai été sensible, et peut-être plus que sensible. Il est très vrai que je ne vous ai point écrit; mais c'est vous seul qui en êtes la cause. Si vous m'aviez été plus indifférent, ou je vous aurais écrit beaucoup plus tôt, ou j'aurais pu gagner sur moi de ne vous point écrire du tout.

Au Mont-Dore, je me suis assez mal porté, et d'ailleurs mes moments n'étaient point à moi. A Clermont, je suis tracassé par de misérables et d'odieuses affaires. J'ai peu écrit, et ce n'est qu'à des personnes qui, sans se dire précisément mes amis, ont eu cependant la bonté de

1. L'*Oraison funèbre de la reine Marie Leczinska* a été prononcée en 1768 par Jean-Georges Le Franc de Pompignan, évêque du Puy depuis 1743.

2. On a dit de l'*Histoire de Charlemagne* par Gaillard « qu'elle était longue et plate comme l'épée de son héros ». Le trait de Barthe est sans doute une réminiscence de ce mot.

3. L'évêque de Mâcon est Gabriel-François Moreau, auparavant évêque de Vence.

4. Le château de Madrid, construit en 1528 au Bois de Boulogne, avait cessé d'être, sous Louis XV, une habitation royale et était occupé par des personnages de la cour; M. et Mme Necker en avaient loué une partie.

5. Cette lettre a été écrite avant que la précédente ne fût parvenue à Thomas.

m'écrire pour savoir de mes nouvelles. L'amitié est beaucoup plus lente; elle se met aisément au-dessus de ces petits soins. Je ne vous cacherai point que les amis avec qui j'étais au Mont-Dore ont remarqué cette indifférence de votre part, et plus d'une fois m'en ont paru étonnés. Je n'ai point eu le talent de vous justifier là-dessus.

Si par respect pour le cérémonial vous attendiez que j'écrivisse le premier, j'y satisfais; si, comme quelqu'un me l'a dit, vous ne saviez pas mon adresse, je vous déclare que je suis à Clermont en Auvergne. J'espère maintenant que vous voudrez bien me donner de vos nouvelles. Vous ne parviendrez pas à les rendre indifférentes à un homme qui vous a aimé et qui vous est toujours tendrement attaché.

XLI. — *Thomas à Barthe.*

A Clermont en Auvergne, 6 septembre 1768.

Votre lettre [1] m'a fait plaisir, mon cher ami, je ne l'attendais plus; j'avais pris le parti de vous écrire [2], et vous aurez reçu mon billet, ou ma lettre, ou mes reproches, ou mes plaintes, comme vous voudrez les appeler.

Je vois bien aussi que vous vous plaignez, et cela est naturel; tout le monde se plaint et personne n'est content. J'imaginais pourtant que vous, resté dans Paris sans soins, sans tracas, sans affaires, sans procès, sans eaux à prendre, vous portant très bien, et aimant votre ami, vous pouviez lui écrire, lui donner des nouvelles, lui apprendre ce qu'on faisait, ce que vous faisiez, lui témoigner au moins quelque inquiétude pour la santé d'une femme intéressante et aimable dont vous désireriez être l'ami. Plusieurs personnes beaucoup moins liées et avec moi et avec elle, n'ont pas témoigné la même indifférence; et je ne pouvais m'empresser beaucoup à rassurer des inquiétudes aussi tranquilles et aussi calmes que les vôtres. Au reste tous ces petits reproches sont inutiles. Ce ne sont malheureusement pas les premiers que nous nous faisons; et je souhaite de tout mon cœur que nous ne nous en fassions plus.

Je vous remercie de m'avoir envoyé les pièces de l'Académie. Je les ai lues quoique je les connusse déjà; je ne les relirai pas, quoiqu'elles soient couronnées. Ce qui m'intéresse beaucoup plus, c'est votre pièce. Je suis fâché qu'elle soit suspendue et que vous n'alliez pas en avant. Vous aviez, ce me semble, le canevas d'un grand nombre de scènes; pourquoi ne les exécutez-vous point? Le temps s'écoule, et votre voyage de Marseille arrivera, que vous n'aurez point fini. Vous en serez fâché, et moi aussi. Il faut suivre un ouvrage quand il est commencé. Cela vous est encore plus nécessaire qu'à un autre, parce qu'il

1. Lettre XXXIX, du 30 août.
2. Lettre XL, du 3 septembre.

vous faut toujours une espèce de secousse pour travailler; la secousse une fois donnée, vous allez, mais il faut prendre garde que le mouvement ne se ralentisse.

Je ne vous dirai rien de ma santé que vous ne sachiez déjà. Il me semble que je suis à peu près comme vous m'avez toujours vu; cependant je ne manque pas de forces, et j'en ai, quoique je ne prenne ni lait ni cheval. Ceci pourrait me faire croire que peut-être les eaux du Mont-Dore m'ont fait du bien. Autrefois je vous aurais fait la peinture de ces lieux sauvages et horribles que nous avons habités; mais aujourd'hui il ne vous faut que la nature morale. Vous faites plus de cas du ridicule d'un sot, que des plus belles montagnes et de tous les torrents du monde. Je n'ai donc fait nulle observation pour vous au Mont-Dore; je n'y ai vu que des rochers, des cascades et des forêts. A l'égard des habitants, j'ai vu la bonhomie avilissante de la misère et la friponnerie avide et basse de ceux qui sont moins gueux; car le tarif des richesses est presque toujours celui des passions et des vices.

Adieu, mon ami. Portez-vous bien, travaillez un peu, écrivez-moi quelquefois; et moi je dîne, je plaide et je m'ennuie.

XLII. — *Barthe à Thomas.*

Paris, 8 septembre 1768.

Vous sortiez de chez votre beau-frère, mon ami, ou votre beau-frère sortait de chez vous, quand vous m'avez écrit votre lettre du 3[1]. Quelle lettre! Vous l'avez écrite, mais sûrement vous ne l'avez pas lue; j'ose croire que vous ne me l'auriez point adressée. Ne m'écrire qu'au bout de deux mois et m'écrire une lettre pareille!

Hier je comptais vous répondre, je le voulus, mais cela me fut impossible. Il me fallut sortir en me levant, le cœur serré, ne pouvant ni écrire ni lire. Je cherchai quelque consolation auprès de Chamfort; je lui communiquai cette cruelle lettre; il me dit : « Ne l'en aimez pas moins, il est chagrin et malheureux, *c'est la tête qui a emporté le cœur* ». Je l'ai montrée aussi à Mademoiselle votre sœur qui avait eu la bonté de me prier à dîner; elle m'en parut surprise et affligée.

Quel est donc mon crime avec vous? D'avoir attendu trop longtemps la lettre que vous m'avez promise. Je ne concevais rien à votre silence. Chaque jour j'espérais recevoir enfin de vos nouvelles. Plus j'avais attendu, moins je croyais devoir attendre encore. Je comptais à tout moment apprendre par votre sœur du moins comment vous vous portiez. Vingt fois j'ai envoyé mon domestique au portier de M. Necker; chez M. Thélusson[2], chez l'abbé Morellet[3]. Enfin, désespéré de votre

1. Lettre XL.

2. Pierre-Isaac Thélusson, riche banquier de Genève, avait pour commis, puis pour associé Jacques Necker. Il se retira à Paris, où il mourut en 1780.

3. Né à Lyon le 7 mars 1727, André Morellet devint un des meilleurs élèves des

silence, je pris le parti d'aller chez l'abbé Morellet moi-même pour savoir votre adresse. Il me la donna, mais il me dit (c'était le 17, je m'en souviens, et vous deviez partir du Mont-Dore le 22) il me dit que ma lettre ne vous trouverait point aux eaux, qu'il ne fallait que trois jours de Clermont à Paris, mais quelquefois trois jours aussi du Mont-Dore à Clermont, quoique le Mont-Dore n'en soit qu'à huit lieues. Là-dessus je me déterminai à attendre M^me^ Necker. Dès que je sus qu'elle était arrivée, je m'empressai de l'aller voir; elle me gronda fort et me dit que vous étiez piqué. Je croyais bonnement que c'était moi qui devais l'être. Je vous écrivis dès le lendemain [1], et ma lettre est bien différente de la vôtre.

Je n'ai pas pensé un instant au *cérémonial* dont vous me parlez. Mais il est si fort établi que c'est l'ami qui part qui écrit le premier, et vous m'aviez si bien promis de m'écrire, que j'ai toujours compté sur votre lettre, et ne vous ai point prévenu ou du moins vous ai prévenu fort tard. Homme injuste, est-ce là un tort si grand? Si j'avais eu le malheur de vous offenser, si j'avais pu un seul moment devenir indifférent pour vous, que j'eusse violé un secret ou trahi l'amitié, m'auriez-vous plus cruellement puni? Je me suis en vain efforcé à retrouver du moins le ton de l'amitié dans vos plaintes. Ah! n'écrivez jamais sur ce ton à personne. Il faut pour le pardonner une dose d'amitié et d'estime que tous vos amis même n'ont pas.

Je garde votre lettre, et si j'étais un jour assez malheureux pour avoir avec vous un tort réel, je vous la montrerais. Que ne pardonneriez-vous pas à un ami qui a pu oublier des expressions aussi dures, qui, depuis cette lettre, a eu le même enthousiasme pour vos bonnes qualités et vos talents, et n'en a pas moins senti les obligations et les services dont vous m'avez comblé. Mais vous ne la reverrez jamais, je l'espère. Il m'est aussi impossible, mon ami, de vous manquer, qu'à mon père s'il vivait encore.

Adieu, parlez-moi de votre santé et consolez-moi ; je voudrais vous donner une partie de la mienne. Si je puis quelque chose pour vos affaires, n'écrivez plus à votre sœur de revenir de Saint-Germain où j'avais été la chercher le jour de son départ. Employez-moi; je ne suis pas plus dévoué à mon frère qu'à vous. Est-ce la dernière fois que j'ai à souffrir de votre excessive sensibilité?

Suscription : A Monsieur Thomas, de l'Académie française, chez Madame la Veuve Thomas, à Clermont-en-Auvergne.

Jésuites de cette ville, puis entra dans la Société de la Sorbonne, dont le but était l'étude de la théologie. Il s'y lia avec Turgot, destiné alors à l'état ecclésiastique, avec Loménie de Brienne et plusieurs autres qui devinrent des personnages de l'épiscopat. Grâce à la protection de Turgot, l'abbé Morellet recevait annuellement une somme de 8 000 francs pour rédiger le *Dictionnaire du Commerce*. Collaborateur de l'*Encyclopédie*, traducteur, en 1765, du *Traité des délits et des peines*, de Beccaria, il maria sa nièce à Marmontel et devint académicien le 16 juin 1785. Il mourut en 1817.

1. Lettre XXXIX.

XLIII. — *Barthe à Thomas.*

Paris, 17 septembre [1768].

Votre dernière lettre m'a fait le plus grand plaisir, mon cher ami. Elle est bien différente de l'autre. Me voilà donc rentré en grâce, vous ne me boudez plus, nous sommes toujours bien ensemble. Si vous saviez combien votre tristesse ou vos plaintes m'affligent, vous ne seriez jamais triste, vous ne me gronderiez jamais. En revanche je suis l'homme du monde le plus content, quand je vois que vous l'êtes.

Vous vous ennuyez, dites-vous, à Clermont. Cela doit être. Que je vous sais gré de vous ennuyer loin de moi ou plutôt loin de Madame Necker! Croyez cependant que je souffre de vous voir tourmenté par ce maudit beau-frère. J'ai un sentiment très vif d'indignation et de haine pour cet homme que je n'ai jamais vu. Je crains, mon ami, que les chagrins qu'il vous donne ne nuisent à votre santé. En ce cas je ne serais point coupable de lui souhaiter la mort.

Vous faites mal de ne prendre ni cheval, ni lait. Il vous faut au moins l'un des deux. Mais ne vous attristez point, ne vous croyez pas plus malade et plus faible que vous l'êtes. Il est sûrement des santés meilleures que la vôtre; mais avec cette santé-là et votre génie, et votre fortune et vos amis, on devrait être heureux. Moi, je ne le suis point; vous savez bien pourquoi, je ne puis l'être sans vous.

Paris dans votre absence est pour moi une espèce de solitude. Je m'étourdis de mon mieux sur mon malheur; je soupe de temps en temps avec des femmes aimables; mais je sens que j'aurais plus de plaisir auprès d'elles si vous étiez ici; votre éloignement me les gâte. Vous pensez bien que je vais à l'Opéra. Hier par exemple, j'étais à *Alcimadure*[1]; la musique est d'une gaîté charmante; je pensais à vous, et j'étais triste, et je me rappelais que le spectacle d'un bal, d'une fête, vous rend mélancolique aussi.

Mais pourquoi me priver des belles horreurs du Mont-Dore? Une scène de comédie m'amuse sans doute, mais cette description faite par vous, par mon ami, par le chantre du *Czar*, m'aurait intéressé. Elle m'eût fait revenir sur des temps heureux, déjà loin de nous et que je me rappelle avec délices, où nous errions ensemble dans les bois de Meudon au cœur de l'hiver, où nous lisions Homère, Gessner et Rousseau. Mon ami, vous ne me connaissez pas encore; j'ai de la prétention à la mélancolie, et vous m'offensez. Un amant mélancolique est plus passionné; un ami mélancolique, plus tendre et d'une société plus douce.

1. Le 7 juin 1768, avait été reprise la pastorale languedocienne de *Daphnis et Alcimadure*, 3 actes, paroles et musique de Mondonville. Représenté d'abord à Fontainebleau le 29 octobre et le 4 novembre 1754, cet opéra avait été donné pour la première fois à l'Académie de musique le 29 décembre 1754.

J'ai tort peut-être mais :

« Zaïre, vous pleurez » [1]

ne me fait pas plus de plaisir que ce vers :

Le vent erre en sifflant sous le chaume désert.

Ah! mon ami, quand reviendrez-vous à ce poëme? Quand me réciterez-vous des morceaux tout neufs? Quand le verrai-je imprimé et admiré? J'en pleurerais de joie. Si le succès des *Fausses Infidélités*, d'un petit acte, vous a mis hors de vous-même, quels transports n'éprouverais-je pas au succès d'un poëme épique!

A propos de petit acte, savez-vous que je me suis remis à l'*Ami du mari* et que j'y ai fait des corrections très heureuses? Je l'ai relu hier à Collé qui en est enchanté, plus content, m'a-t-il dit, qu'à la première lecture. Il en avait déjà parlé avec éloge au duc d'Orléans. Il attend mon manuscrit à la campagne. Il m'a promis de le revoir avec soin, mais il m'a dit en même temps qu'il y aurait peu de chose à faire. Enfin il appelle cela une comédie vraie, neuve et très piquante.

Que je n'oublie pas de vous parler de *Laurette*, comédie en vers et en deux actes. Entre nous, cela est misérable; nulle invention, nul goût, nulle entente du théâtre, nulle gaîté; quelqu'éloquence dans des détails pris de Marmontel. Je n'en revenais pas. Dudoyer a de l'esprit, de la chaleur de tête au moins, et je m'attendais à beaucoup mieux [2]. Mon ami, je ne vois jamais réussir ou tomber une pièce sans penser à vous avec attendrissement, avec reconnaissance. Au reste j'attendais *Laurette* pour vous répondre. Elle devait être jouée lundi, elle ne l'a été que mercredi, et je ne vous réponds que samedi.

Ne prévoyez-vous pas la fin de votre séjour à Clermont et des chicanes de votre beau-frère? Je désire de vous revoir, comme vous désirez de revoir Madame Necker. Adieu. Je suis pour vous à l'affût des nouveautés; il n'en paraît point. Continuez-vous votre *Essai sur les Éloges*, et donnerez-vous votre édition cet hiver? [3]

Adieu, mon cher et illustre ami. Je vous embrasse avec la plus tendre amitié. J'attends avec impatience votre réponse.

Suscription : A Monsieur Thomas, de l'Académie française, chez Madame Thomas, à Clermont-Ferrand.

1. *Zaïre*, acte IV, scène II.

2. Tirée d'un conte de Marmontel, *Laurette*, comédie en deux actes, en vers, a été créée au Théâtre français le 14 septembre 1768. L'auteur, Gastel Dudoyer, ex-oratorien, passait pour un des adorateurs de M^lle^ Doligny, et avait écrit ce petit drame pour y faire briller son interprète. La pièce n'a pas réussi et a été retirée de l'affiche après une seule représentation. — Dudoyer est l'auteur d'un drame en cinq actes, en vers libres : *Le Vindicatif* (1774), d'une comédie en deux actes, en vers : *Adélaïde* ou *L'Antipathie pour l'amour* (1780), et de plusieurs poésies publiées par l'*Almanach des Muses*.

3. L'*Essai sur les Éloges* ne paraîtra qu'en 1773, avec l'édition complète des œuvres de Thomas.

XLIV. — *Thomas à Barthe.*

A Clermont en Auvergne, 22 septembre 1768.

Je passe ma vie avec des gens d'affaires, et je les quitte, mon cher ami, pour vous écrire. Quand on a des procès, il faudrait du moins avoir de la fortune, ce serait un dédommagement; mais il est cruel d'avoir peu de biens, et d'avoir tout l'embarras de ceux qui en ont beaucoup. Je ne sais quand tout cela sera fini, je ne puis le prévoir : les difficultés naissent à chaque instant de la mauvaise foi; et quand j'aurai terminé ici, ce sera probablement pour recommencer à Paris, car mon cher beau-frère a la belle fureur de plaider.

Vous vous doutez bien que j'aimerais encore mieux plaider à Paris qu'ici; du moins on est chez soi. On est avec ses amis, on jouit et des lettres, et des spectacles, et des nouveautés, et de soi-même; car ici je ne suis point du tout à moi; aussi ne fais-je rien du tout; depuis mon séjour à Clermont, j'ai à peine trouvé trois matinées pour travailler; et vous savez bien que des matinées isolées sont presque des matinées perdues : il faut de la suite dans le travail comme dans les idées. Tout cela me rejette loin pour mes projets; mais il faut prendre patience; le pis de tout est de s'affliger. Ma santé n'est pas mauvaise; je me couche de bonne heure et me lève tard; voilà ce que je fais de mieux.

Laurette est donc tombée ou à peu peu près tombée! Tant pis et pour l'homme et pour le sujet. Le sujet n'a point et ne peut avoir de comique, mais il offrait de l'intérêt; et à l'égard de l'homme, je ne le connais point, ou je le connais peu, mais je vous en avais entendu dire du bien, et je lui croyais quelque talent. Au reste, tous ces censeurs impitoyables de ce que font les autres sont de grands hommes, tant qu'ils ne font rien eux-mêmes; c'est assez la règle, et quand on mesure l'esprit des autres avec tant de hauteur, il faudrait du moins ne jamais donner la mesure du sien. Cela est presque aussi aisé que de critiquer, et je m'étonne que tous ne prennent point ce parti. Je vous exhorte et vous invite fort à continuer votre route. Vous vous ouvrirez sûrement un chemin à travers tous ces débris.

Vous avez bien fait de retravailler votre petite pièce[1]; c'est toujours du temps employé. Le temps qu'on perd est une double perte, et par ce qu'on ne fait pas dans le moment, et par ce qu'on fera de moins dans la suite. Chaque idée nouvelle est un bien pour le présent, et porte encore intérêt pour l'avenir.

Vous ne me parlez point de votre dernière pièce; si vous ne l'aviez pas interrompue, vous m'en parleriez sûrement[2]. Je voudrais bien que vous la reprissiez. Tant de sots ont de la confiance dans des forces qu'ils n'ont pas; pourquoi ne sentiriez-vous pas celles que vous avez? C'est

1. *L'Ami du mari.*
2. *La Mère jalouse.*

là notre ancienne querelle, vous le savez bien. Il faudrait au moins tracer en prose le reste de vos scènes, et les travailler comme si vous étiez seul dans l'univers. Je ne doute point qu'il n'y eût une foule d'excellentes choses; il s'agit seulement d'en bien voir le sujet et de marcher droit au but, sans s'écarter à droite ni à gauche pour chercher, ou même pour trouver des choses plaisantes. Il y a la marche de la scène, comme celle de la pièce; vous avez parfaitement saisi l'une; vous saisirez l'autre quand vous voudrez.

Si vous voyez quelquefois Dalembert, donnez-moi, je vous prie, de ses nouvelles. Dites-moi comment il se porte. Mandez-moi aussi le succès de l'Oraison funèbre de l'Académie, quand elle sera prononcée[1].

J'attends de vous des détails de la santé de M^me^ Necker; il y a plus de quinze jours que je n'en ai reçu de nouvelles. Est-elle à la campagne? Est-elle à Paris? Quelle vie mène-t-elle? N'a-t-elle plus ni fièvre ni faiblesse? Monte-t-elle à cheval?[2] Vous savez comme je l'aime, et je me flatte d'en être un peu aimé. Je vous crois assez généreux pour vous prier d'entretenir ces sentiments. A propos, vous a-t-elle montré les vers que j'ai faits pour elle au Mont-Dore? Dites-moi comment vous les aurez trouvés[3].

Adieu, je vous embrasse tendrement. J'ai reçu vos deux lettres[4]. La première m'a affligé. J'ai vu que votre imagination vous avait exagéré la prétendue *cruauté* de ma lettre. Mon ami, je ne serai jamais cruel envers personne; et je le serai bien moins encore envers vous. Mais votre long silence m'avait fait beaucoup de peine; et je vous l'ai peut-être un peu trop témoigné. Voilà comme nous sommes, nous autres orateurs. Nous exagérons tout. Je vous ai traité comme le *Dauphin*[5].

Adieu, je vais sortir pour mes maudites affaires; et voilà comme s'écoulent les journées; ce n'était pas ainsi qu'elles passaient à Meudon.

Suscription : A Monsieur Barthe, rue Neuve des Fossés Montmartre, la première porte à gauche par la place Victoire à Paris.

1. Ce que Thomas appelle l'Oraison funèbre de l'Académie, c'est l'Oraison funèbre de Marie Leczinska prononcée par l'abbé de Boismont, l'un des Quarante, devant ses collègues, au service célébré à la demande de l'Académie, dans la chapelle du Louvre, pour le repos de l'âme de la reine. Cette cérémonie a eu lieu le 22 novembre 1768. « L'éloquence fardée de cet abbé, dit Bachaumont, n'est pas propre aux grands mouvements nécessaires dans de semblables discours » (*Mémoires secrets*, t. IV, p. 151).

2. Théodore Tronchin, célèbre médecin de Genève, était venu à Paris répandre les méthodes nouvelles de l'inoculation. Il avait une nombreuse clientèle, les Necker, Thomas et autres personnages en place, hommes de lettres et artistes. L'exercice du cheval était un des régimes qu'il ordonnait fréquemment.

3. Ces vers, intitulés : *Épître à Madame Necker*, sont inédits et font partie du dossier concernant cette femme célèbre. La copie que nous en possédons est de la main de Anne-Rose Thomas, sœur de l'auteur.

4. Lettres XLII et XLIII.

5. On avait reproché à Thomas d'avoir exagéré les vertus du Dauphin dans son *Éloge* de ce prince.

XLV. — *Barthe à Thomas.*

Paris, 1er octobre [1768].

Enfin, mon cher Thomas, j'ai reçu de vous une lettre d'ami. C'est une bonne fortune que je n'avais pas eue depuis cinq mois. Aussi ai-je baisé cette lettre en l'achevant, et l'ai-je relue. Le lendemain, je courus chez Mme Necker, et, vous ne le croirez peut-être pas, pour vous plus que pour elle. Je lui communiquai votre lettre en partie. Réjouissez-vous, j'eus le plaisir de voir la belle Suzanne très sensible à tout ce que vous me disiez pour elle. Cruel ami! Quand vous ne lui écrivez pas, il faut donc que vous m'en parliez! *Rude objet*[1] ne vous le pardonnerait point; moi qui vous aime et que vous aimez aussi, je vous le pardonne.

D'ailleurs, que ne vous aurais-je point pardonné ce jour-là pour les jolis vers où vous chantez Suzanne[2]. Vous y montrez une imagination si riante, une âme si sensible! A ne vous juger que par ces vers, on croirait que vous n'avez que des sentiments doux, tendres; on vous prendrait pour le meilleur et le plus aimable des hommes. Il y en a beaucoup à retenir :

C'est la beauté qui polit l'univers....
Aux sens grossiers vous donneriez une âme,
A la raison vous donneriez des sens....
Je ne suis rien, et pas même un époux.
Vous irez bien au paradis sans lui, etc....

J'avais prié vingt fois Mme Necker de me faire lire cette charmante épître. Elle ne l'avait point alors, et m'avait promis de me l'envoyer dès qu'elle lui serait revenue. Mais elle avait oublié de me tenir parole, apparemment pour me punir de n'avoir pas demandé de ses nouvelles ou plutôt des vôtres, quand vous étiez au Mont-Dore.

Vous voilà donc cloué à Clermont et pour longtemps peut-être encore. Mon ami, cela me désole; vous êtes malheureux, tourmenté, et je le suis aussi. Sachez mieux souffrir que moi; n'altérez point votre santé par le chagrin et l'impatience. Tôt ou tard, vos maudits procès finiront. En rapportant d'Auvergne des procès gagnés, une poitrine plus forte et par conséquent un génie plus vigoureux, vous ne serez point à plaindre. Moi seul je le serai; loin de vous je perds mon temps.

Mon frère m'appelle. Il ne veut point que je me mette en route au

1. C'est le surnom donné à Deleyre, esprit inquiet, tourmenté, se croyant toujours entouré d'ennemis, affligé d'un caractère exécrable. — Né en 1726 près de Bordeaux, Alexandre Deleyre, après avoir appartenu à l'ordre des Jésuites, s'en sépara bientôt et professa l'athéisme le plus farouche. Collaborateur du *Journal des Savants*, du *Journal des Étrangers* et de l'*Encyclopédie*, il aide l'abbé Prévost dans la rédaction de son *Histoire des Voyages*. Il est lié avec Thomas, Ducis et tous les philosophes. Nous possédons de lui plusieurs lettres inédites.

2. Par trois fois, dans ses vers à Mme Necker, Thomas la qualifie de « belle Suzanne ».

mois de janvier. Il dit que notre société de commerce finit le 15 de ce mois, et que ma présence pourrait hâter la liquidation des comptes. Je n'en crois rien, mais je crois que si vous deviez ne pas me revenir de cinq à six semaines, je n'ai rien de mieux à faire que de m'en aller en Provence. Savez-vous que si je prends ce parti, je serai fort tenté de me détourner de quelques lieues en votre faveur, et d'aller passer quinze jours à Clermont pour ne pas perdre l'habitude de vous voir! Seriez-vous alors assez généreux pour me donner quelques-unes de vos soirées? Ne craignez rien : je ne vous dirai pas un mot du *Neveu* [1], qu'il me faut absolument remettre à mon retour. Ce sera ma tâche du printemps prochain; et celle de mon hiver, des pièces de théâtre bien lues, des moralistes médités, des romans analysés, et surtout des caractères, des situations, des scènes comiques, extraites et entassées dans de gros cahiers. Approuvez-vous cela?

Je rapporterai du moins à Marseille l'*Ami du mari*, qui n'est pas une comédie manquée, soyez-en sûr. Je le tourmente depuis trois semaines, comme vous m'avez vu tourmenter mon autre pièce. Il y gagne, et présentement il est à la campagne avec Collé; il n'y perdra point.

Eh bien ces damnés de Comédiens ne me jouent-ils pas un tour affreux? Ils ont repris ma pièce [2]. Paris est désert, et la canicule est meilleure pour les spectacles que le mois d'octobre. Ils donnent aujourd'hui la seconde représentation avec le *Médisant* [3], mauvaise pièce, et jouée par Bellecour. Ils veulent me faire tomber dans les règles. Ils me donneront ensuite les grands jours d'hiver, avec de belles et bonnes tragédies. Du moins, c'est le projet de Molé, qui affectionne Dormilly. Je pouvais m'opposer à cette reprise; je n'ai pas voulu pour n'avoir point de tracasseries avec ces vilaines gens-là. Une chose qui va vous étonner, c'est que la première représentation fut très applaudie. Plusieurs personnes ont remarqué qu'elle fit plus d'effet que la *Métromanie*. La scène, surtout, de la double confidence [4], scène que vous avez inhumainement persiflée dans la forêt de Saint-Germain, fut accueillie avec des battements de mains et des éclats de rire continuels. J'en suis très aise; cela vous apprendra peut-être à la respecter.

Excusez-moi pourtant, mon cher ami, de vous donner d'aussi tristes nouvelles. Autant vaudrait les écrire à M^me^ de Marchais.

On reprend l'*École des amis* [5] la semaine prochaine, et dans huit jours

1. Cette idée de pièce paraît avoir été abandonnée par Barthe.

2. *Les Fausses Infidélités* ayant été crées le 25 janvier 1768, à un moment où les deux amis ne s'écrivaient pas, nous n'avons pas eu occasion de parler du petit acte qui est considéré comme le chef-d'œuvre de Barthe. Il a cependant fait du bruit et a été unanimement goûté. — La reprise dont il est question est du 28 septembre 1768.

3. *Le Médisant*, comédie en cinq actes, en vers, de Néricault-Destouches, créée à la Comédie française le 20 février 1715, a été reprise en octobre 1768.

4. Scène IV.

5. *L'École des amis*, comédie en cinq actes, en vers, de Nivelle de la Chaussée, a été jouée pour la première fois à la Comédie française le 25 février 1737.

le *Jaloux honteux*[1], de Dufresny, remis en trois actes par Collé.

Ensuite, la pastorale comique en un acte de Rochon, *Hylas et Silvie*[2]. Dorat vient de faire le *Rêve d'un musulman*, pièce de deux cents vers[3]. Il m'a promis de me la lire.

Mais qu'importent, mon cher ami, les vers de Dorat, le *Jaloux* de Collé, les *Fausses Infidélités* même? Je ne vous vois plus, je ne vous entends plus, et quand je vous embrassai la veille de votre départ, je vous disais peut-être adieu pour neuf à dix mois.

Mon ami, ne tardez pas à me répondre. Votre lettre me décidera sur bien des choses. Ah! que ne travaillons-nous pas ensemble dans quelque belle retraite, jouissant de la paix, du silence, des douceurs des lettres et de l'amitié? M. Necker a été fort malade, mais Tronchin l'a guéri. Votre chère Suzanne doit vous avoir écrit depuis peu. De par le docteur Soulier, ordre de prendre du lait. Adieu. Je vous embrasse comme mon soutien et le meilleur de mes amis.

Suscription : A Monsieur Thomas, de l'Académie française, chez Madame Thomas, à Clermont-Ferrand.

XLVI. — *Thomas à Barthe.*

A Clermont, 13 octobre 1768.

Je vous félicite, mon cher ami, de la reprise et du succès de votre pièce. Je ne m'en étonne pas, et je n'en suis point du tout fâché. Je pardonne aux Comédiens de vous jouer dans le mois d'octobre, pourvu qu'ils vous jouent. Il faut faire le petit sacrifice de l'intérêt pour la gloire. On vous choisit pour étayer les mauvaises pièces et pour rappeler le public dans les mauvais temps; cela vaut mieux que cent livres par représentation. La bonne monnaie, la monnaie courante, est celle de l'honneur, et vous êtes plus fait qu'un autre pour en sentir le prix.

Vous avez donc quitté ou du moins suspendu le cher *Neveu*; j'en suis fâché et pour lui et pour vous. Je m'attendais à voir au moins un acte ou deux à mon retour, et rien de cela; mon ami est toujours le même, toujours se défiant de ses bras qui sont pourtant assez forts. Il ne tiendrait qu'à eux de remuer et de soulever même des fardeaux assez pesants; mais il faut qu'on les regarde. Vous ressemblez, mon ami, à ces héros qui ne le sont que quand on les voit; hors de là, ils ne veulent pas se donner la peine d'être de grands hommes. Je voudrais bien vous rapporter à la fin du mois le talisman qui vous fait aller; je

1. *Le Jaloux honteux de l'être*, comédie en cinq actes, en prose, par Dufresny, créée au Théâtre français le 6 mars 1708, n'avait pas réussi et paraissait monotone. Collé a réduit cette pièce à trois actes et y a fait d'heureux changements.

2. *Hylas et Silvie*, pastorale en un acte, en vers, par Rochon de Chabannes, a été créée le 10 décembre 1768.

3. Cette pièce tend à démontrer qu'il faut chercher la vérité dans le plaisir.

le désire fort, et pour n'être plus ici, et pour être auprès de vous et de mes autres amis.

Je n'ai ici que des connaissances, et vous savez bien qu'elles ne valent point l'amitié. J'en excepte pourtant M. de Montyon, notre Intendant[1], qui me donne les marques d'une amitié vraie, et qui est bien fait pour l'inspirer. Il est aussi aimable qu'instruit; je le vois tous les jours, et tous les jours avec un nouveau plaisir. Il ne tient pas à lui que mes affaires ne finissent, ni à moi non plus, comme vous vous en doutez bien. Peut-être dans quinze jours ou trois semaines, serai-je en état de partir.

Je ne vous conseille pas d'avancer votre voyage de Provence comme vous le désirez. Il faut rester jusqu'à la fin de décembre, employer ce temps au théâtre, à la lecture, à la composition, à nos conversations même que tôt ou tard nous pourrons reprendre. L'hiver est un temps précieux; on est plus chez soi, moins aux autres, on est moins tenté de courir; et si vous êtes une fois à Marseille, adieu tout cela; Nanon et Virginie emporteront tout. Vous avez beau faire des projets, vous n'en exécuterez point ou en exécuterez peu. Ces femmes sont si aimables! elles ont tant d'esprit! elles sont si familières! les heures s'écoulent si vite avec elles! Il faut bien y aller un peu le matin; il faut bien y passer les soirs. Et puis, leur conversation est si agréable! Il faut connaître le monde pour le peindre; ce n'est que dans la société qu'on prend et qu'on peut prendre cette fleur d'esprit qui donne tant de prix aux comédies mêmes! Tout cela est très juste, et il ne faut pas même la moitié de toutes ces excellentes raisons pour ne rien faire. Ainsi, mon cher ami, vous ne ferez rien à Marseille, je vous le prédis; il faudrait donc y aller le plus tard et y rester le moins que vous pourrez. Dans le courant de l'été, vous mettriez la dernière main au *Neveu*, et l'hiver suivant, il pourrait être joué. Voilà quels seraient mes arrangements, pour vous s'entend : ce ne sont pas tout à fait ceux de votre frère, mais les miens valent bien autant, et ils sont un peu plus désintéressés peut-être.

Je suis bien sensible à l'idée que vous auriez de venir passer quelque temps ici, mais quelque désir que j'en eusse, je ne vous le conseillerais pas; la saison est peu agréable, et mes maudites affaires ne me permettraient point d'être à vous autant que je le voudrais. Ainsi il vaut mieux que nous nous rejoignions à Paris le plus tôt qu'il sera possible. Vous pourriez peut-être avancer ce temps en faisant quelques visites à M. Pinon du Coudray, mon procureur, rue de Bièvre, près la place

1. Le baron Auget de Montyon, après avoir appartenu au Conseil du roi, fut successivement Intendant de la généralité d'Auvergne, puis de la Provence et, en dernier lieu, de l'Aunis. Philanthrope, fondateur des prix de vertu, il rendit d'immenses services à ses administrés d'Auvergne, s'efforçant de soulager les misères, d'assurer à tous du travail en faisant percer des routes et construire des ponts pour l'utilité des habitants. Il a créé une foule d'œuvres charitables, et assuré partout une justice égale et bienveillante. Il a échangé avec Thomas une correspondance publiée dans le *Bulletin du Bibliophile*, 1918, p. 297.

Maubert. Il s'agirait de l'engager, s'il est possible, à m'avoir un *arrêt sur requête* pour tous les objets que je lui ai écrits; faute de cet arrêt, toutes nos affaires sont suspendues; si nous l'avions, en peu de temps elles seraient finies, du moins pour Clermont. S'il ne pouvait en obtenir un aussi étendu que je lui ai demandé, il faudrait mieux alors qu'il diminuât le nombre des demandes, si cela pouvait faciliter l'arrêt. L'essentiel pour nous est d'*avoir un arrêt qui commette le lieutenant général de Clermont pour ordonner et statuer provisoirement sur tous les objets de discussion entre les parties, et sur tout ce qui concerne l'entière et parfaite exécution de nos derniers arrêts*[1].

Je crains, mon cher ami, que M. Pinon ne soit à la campagne, car il m'a écrit dernièrement qu'il y allait. S'il n'était pas revenu, et qu'il y fût très près de Paris, vous me feriez grand plaisir de l'aller voir pour conférer un peu avec lui, et le presser là-dessus; s'il était trop loin, écrivez-lui, d'après ce que je viens de vous dire. C'est un homme aimable, un homme d'esprit et qui est d'ailleurs très riche. Vous voyez que voilà bien des titres pour la considération. M. Necker m'avait bien promis de solliciter, et il l'a fait jusqu'à présent avec plaisir; mais je crains de le fatiguer, surtout depuis qu'il a été malade. Vous connaissez mon caractère, je crains d'abuser de mes amis même. Si vous le voyez, dites-lui mille choses tendres de ma part, sans oublier la belle Suzanne. Je ne la chante plus, mais je ne l'en aime pas moins.

Je viens de recevoir la lettre la plus obligeante et la plus aimable de M^me^ Geoffrin[2]. Pour vous, mon ami, je vous embrasse et je vous aime de tout mon cœur. Continuez à tourmenter les roués que vous avez mis en scène pour la cour d'un prince et pour des gens de cour[3]. Faites-en un spectacle digne d'eux... et de vous aussi. Adieu. N'oubliez pas de me donner des nouvelles de l'Oraison funèbre de notre Académie. Je travaille un peu depuis quelques jours, mais ce n'est qu'un peu.

Suscription : A Monsieur Barthe, de l'Académie de Marseille, rue Neuve des Fossés Montmartre, la première porte à gauche par la place Victoire, à Paris.

XLVII. — *Barthe à Thomas.*

Paris, 22 octobre [1768].

Vous pensez bien, mon cher ami, et je n'ai pas besoin de vous le dire, que je n'ai pas perdu un instant pour aller voir votre procureur.

1. Thomas a obtenu ce qu'il désirait. Nous le savons par la lettre XLVII qui suit, et plus clairement encore par un mot qu'il a écrit à sa sœur Anne-Rose le 18 octobre 1768 (inédit).

2. La lettre inédite de M^me^ Geoffrin est du 8 octobre 1768.

3. *L'Ami du mari* était destiné au théâtre du duc d'Orléans, et c'est sur cette scène mondaine qu'il a été en effet créé en 1770.

Je faisais en chemin les plus beaux projets du monde; je désirais, je crois, de ne pas le trouver à Paris; je voulais avoir le mérite de faire quelques lieues pour vous; j'aurais été le joindre à la campagne le jour même, et je n'étais indécis que sur le choix d'un cabriolet ou d'un cheval. Malheureusement j'ai trouvé chez lui un substitut, un de ses parents, je crois, chargé en son absence de toutes ses affaires. Ce parent m'a dit qu'on vous avait envoyé et l'*arrêt sur requête* et d'autres papiers qui vous étaient aussi nécessaires, tous ceux enfin que vous me demandez dans votre lettre. J'ai même calculé que vous avez dû les recevoir le jour où elle est partie.

Tenez donc votre parole, mon cher ami, quittez Clermont pour Paris, les beautés d'Auvergne pour votre sœur et Suzanne, les beaux esprits de province pour Dalembert et Duclos, et votre beau-frère pour moi. A votre place, je me hâterais de fuir ce maudit beau-frère, parce que je craindrais de le tuer tôt ou tard. Mais sans cette raison, ne suffit-il pas que vous reveniez vers votre plus tendre ami? Cet ami vous attend; cet ami, dans l'espérance de vous revoir bientôt, a renversé tous ses arrangements, il souscrit aux vôtres. Ah! vous faites de lui tout ce que vous voulez.

J'étais bien décidé à me rendre à Marseille dans les quinze premiers jours de novembre; je l'ai même écrit à mon frère, il y compte; mais mon autre frère revient, et j'ai tout oublié. Le plaisir de vous revoir, de veiller à l'édition de vos discours et à votre santé; ces conversations que vous me promettez encore, ces belles soirées d'hiver dont je jouis d'avance au coin de votre feu, tout cela me retient dans ce triste Paris.

N'oublions pas le *Neveu*, que vous voulez qu'on achève avant de retourner en Provence. Ah! je le voudrais bien aussi. Je doute qu'il soit prêt au mois de janvier. Et cependant il me faut alors être à Marseille. Je vais travailler nuit et jour, quand vous serez à Paris. La littérature me fait faire là une folie; mais je ne l'aurais pas faite sans vous, comme l'amour n'en ferait pas faire sans les jolies femmes. Je ne serais pas fâché non plus que Collé eût tout à fait raison sur l'*Ami du mari*, qu'il appelle une comédie charmante. Mais pour faire de cela un spectacle digne des roués à qui je le destine.... *et de moi*, j'ai besoin de vous. Plaisanterie à part, j'imagine deux ou trois changements légers pour la forme, essentiels pour le fonds, qui peuvent ôter à la chose l'excès de corruption et qui cependant la rendraient plus piquante et plus *jouable*.

Mon ami, je brûle de travailler. Je me sens animé par le succès de ma dernière pièce, par vous, par votre génie, vos entretiens, votre amitié surtout qui ne me manquera jamais et sur laquelle je compte plus que sur mon faible talent, et mon goût pour la gloire. Ne dites-vous point que je ne me trompe pas?

Vous vous fâcheriez si je ne vous parlais point de la reprise des *Fausses Infidélités*. Je vous dois un compliment : cette reprise a été brillante. Plusieurs personnes même ont été plus contentes que dans

la nouveauté. On me redonne aujourd'hui avec *Warwick* et Lekain, et cependant on me jouait encore il n'y a que huit jours. Voilà ce que c'est que d'avoir un ami, un guide tel que vous : on va aux nues.

Vous seriez, je crois, bien aise si le *Neveu* avait ce succès-là. Mais non ; vous n'entendez pas qu'on s'occupe du *Neveu* ; l'*Envieux*, l'*Égoïste* [1], *La Mère jalouse*, voilà ce qu'il vous faut. Ce n'est pas assez d'aimer la gloire pour vous-même, vous l'aimez pour votre ami, et vous m'avez haï plus d'une fois parce que je ne suais point pour la mériter. Eh bien, je tâcherai de faire un jour quelque belle pièce en cinq actes pour que vous soyez content; je ne désire rien comme de vous voir heureux. J'aurai seulement l'attention de ne donner ce chef-d'œuvre que l'année où votre poème paraîtra; et vous me ferez recevoir alors à l'Académie. En attendant, donnez votre voix à l'abbé Condillac pour succéder à l'abbé d'Olivet [2].

Je dînais il y a deux jours avec un académicien, M. Watelet; Mme Lecomte [3], Mlle de Lespinasse étaient de ce dîner, chez M. de Meulan [4], à la campagne. Jugez s'il fut question de vous. Mme Lecomte vous aime fort. Je dis à Mlle de Lespinasse que vous m'aviez beaucoup parlé d'elle dans vos lettres et de Dalembert.

Point de nouveauté intéressante. Il est bien triste que vous reveniez sans que je vous aie rien envoyé. Vous revenez donc en effet? Je puis attendre pour aller voir mon frère, Virginie et Nanon.

J'eus le plaisir de voir, il y a peut-être quinze jours, Mlle Nanette. Elle me fit dire qu'elle était à Paris; je volai dès le matin, je quittai tout, je la traitai comme j'aurais traité son frère. C'est qu'elle est fort aimable et qu'elle n'a pas besoin de lui pour être aimée.

Adieu, homme illustre, homme excellent, fidèle ami; jugez si, n'allant pas à Clermont comme je l'avais résolu, je vous attends avec impatience. Permettez-vous qu'on vous embrasse? Mes respects, je vous prie, à madame votre mère, et mon compliment sur son retour.

Suscription : A Monsieur Thomas, de l'Académie française, chez Madame la Veuve Thomas, à Clermont-Ferrand.

XLVIII. — *Barthe à Thomas.*

[Paris, 2 novembre 1768.]

Vous ne revenez point, mon cher ami. Les jours, les semaines, les mois entiers se passent, et se passent sans vous. Mon cher Thomas, ne

1. L'*Egoïste* est devenu l'*Homme personnel*.

2. L'abbé d'Olivet est mort le 8 octobre 1768, et a été remplacé par l'abbé de Condillac, qui avait pour concurrent son frère, l'abbé de Mably.

3. Marguerite Lecomte, née à Paris en 1719, était mariée à un procureur au Parlement de Paris, mais vivait avec Watelet. Elle a gravé à l'eau-forte des têtes, des paysages, et des vignettes pour une traduction de Gessner.

4. Receveur général des finances de la Généralité de Paris, mort en 1790, M. de Meulan était le père de Pauline de Meulan, la future Mme Guizot.

pensez-vous point quelquefois que votre ami souffre, qu'il doit être bien malheureux? Car enfin vous ne souffrez, vous, que de vos procès; il souffre, lui, et de vos procès et de votre absence. Ces maudits procès! Cet indigne beau-frère! Mais les imprécations et l'impatience ne hâtent pas votre retour. Ah! mon ami, vous manquez plus encore à mon cœur qu'à mes petites comédies. J'ai quelques connaissances agréables, je vois des personnes qui m'aiment, mais vous seul êtes un ami. Je ne parle à personne comme à vous. J'ai des moments de langueur et de tristesse; je n'ai jamais mieux senti combien votre amitié m'est utile et consolante. Ces deux derniers jours surtout ont été bien tristes pour moi.

Je me suis rappelé que nous étions ensemble à la campagne il y a trois ou quatre ans, le jour de la Toussaint et le jour des Morts, chez cette bonne marquise de Goësbriand. Cet autel tendu de noir, cette espèce de catafalque, ce son des cloches, tout, je m'en souviens, nous plongeait dans cette douce mélancolie qui a tant de charmes pour les cœurs sensibles, et à laquelle je ne renoncerais pas, je vous jure, pour des idées même de comédie. Hier *Le Malade imaginaire* m'intéressait moins que le souvenir de ces moments passés à Villebon.

Ne reviendront-ils jamais? Passer le jour des Morts à Marchais ou à Villebon, ce n'est pas la même chose!

Voilà enfin une nouveauté, l'*Eloge de Corneille* très au-dessus de l'*Eloge de Descartes*, par le même Gaillard[1], mais très inférieur à celui qu'aurait pu faire l'auteur de l'*Eloge de Descartes*.

Je dînais hier avec un duc qui a été menin[2] de M. le Dauphin, et qui me parlait avec l'enthousiasme le plus vif de l'*Eloge du Dauphin* par M. Thomas, et qui se moquait en vérité de la Cour, où cet *Eloge* n'a pas réussi et ne devait pas réussir. Ce duc est pourtant allié du Praslin.

Tous ceux que je vois, que je rencontre, M^me^ de Saint-Gilles, du Belloy qui est enchanté de l'*Ami du mari*, Molé aussi, et mille autres, me parlent de vous, de votre retour.

Dalembert surtout est très flatté de votre souvenir; il m'a prié de vous dire de sa part les choses les plus tendres, ainsi que M^lle^ de Lespinasse, à qui j'ai menti en disant que vous vous souvenez d'elle dans vos lettres.

Vous ai-je dit que la reprise de ma pièce a eu neuf représentations avec le plus grand succès, et que le roi de Danemarck m'a fait un compliment à la neuvième[3]? La pièce n'en est pas moins à ces gueux de

1. Gaillard a été couronné en 1768 par l'Académie de Rouen pour un *Eloge de Corneille*. Il avait pour concurrent l'abbé de Langeac.

2. Menin, de l'espagnol *menino*, mignon; nom qu'on donnait à chacun des six gentilshommes particulièrement attachés à la personne du Dauphin.

3. Lors de son séjour à Paris, Christian VII, roi de Danemarck, fut conduit à la Comédie française; on jouait pour petite pièce *Les Fausses Infidélités*. Bachaumont dit, le 31 octobre 1768 : « M. le duc de Duras, qui veut du bien à M. Barthe, auteur de ce drame, le fit trouver sur le passage de ce monarque et le lui présenta. Le Prince lui dit les choses les plus obligeantes et les plus flatteuses. « Le haut rang

Comédiens qui ont eu le secret de la faire tomber dans les règles, en donnant un lundi une deuxième représentation du *Médisant*, qui avait fait bailler le samedi. Et ce gueux de Fréron ne vient-il point de m'accuser de plagiat! Il se fait écrire par un Anglais, qui prétend que j'ai pris des *Commères de Windsor* le sujet des *Fausses Infidélités* [1]. Vous savez ce qui en est. Je répondrai à cette accusation de plagiat dans le *Mercure* [2].

Adieu. Ou votre retour ou une lettre, ou tous les deux. Je vous embrasse avec toute la tendresse que vous me connaissez.

Suscription : A Monsieur Thomas, de l'Académie française, chez Madame la Veuve Thomas, à Clermont-Ferrand.

XLIX. — *Barthe à Thomas.*

Paris, 15 novembre [1768].

Votre absence est éternelle, mon cher ami; je n'y tiens plus, je languis, je me désespère, je vous sais malheureux et je le suis. M^me^ Necker, chez que je dinai avant-hier, n'a pas de vos nouvelles depuis quinze jours; je n'en ai point depuis plus d'un mois. Vous me promettiez par votre dernière lettre de revenir dans trois semaines; et vous n'arrivez pas, et vous ne me répondez point, et je puis croire que vous n'arriverez de longtemps. Ah! mon ami, que je souffre! Que ce Paris est, sans vous, un insipide séjour! Que son bruit m'étourdit! Que ses plaisirs m'attristent! Que ses habitants m'ennuient avec tout leur esprit! Qu'ils me paraissent surtout égoïstes et froids avec leur ton poli et leurs caresses!

Je n'ai jamais mieux senti combien vous m'êtes nécessaire. Vous êtes bon, vous; vous avez une âme tendre, sensible, vous aimez à obliger, vous me parlez avec confiance et, quoique vous ne m'aimiez pas autant que je voudrais l'être, vous m'aimez du moins, vous sentez que je vous aime, et je ne vous trouve jamais indifférent sur ce qui peut me toucher.

Mon ami, mon cher et ancien ami, ce qui redouble mon malheur, soyez-en bien sûr, c'est que je ne puis croire que vous vous amusiez à

« de Votre Majesté la dispose à l'indulgence », répondit ce poète avec une modestie ingénieuse » (*Mémoires secrets*, t. IV, p. 131).

1. Un Anglais nommé Blunt, écrit à Fréron qu'il a beaucoup goûté les *Fausses Infidélités*, mais il reproche à l'auteur de n'avoir pas indiqué, quand il fit éditer sa pièce, qu'il en a emprunté le sujet au Falstaf des *Commères de Windsor*, de Shakespeare. Falstaf et Mondor écrivent le même billet d'amour à deux femmes, dont une a un mari froid, et l'autre un mari jaloux. Ces deux femmes se communiquent les billets du chevalier et lui répondent favorablement pour se moquer de lui et le guérir de sa jalousie. « L'auteur des *Fausses Infidélités* a fait une vraie infidélité en ne citant pas son modèle », dit en terminant le correspondant de Fréron (*Année littéraire*, 1768, t. VII, p. 69).

2. Voir le *Mercure* de janvier 1769, p. 138.

Clermont; c'est que je pense que vous travaillez peu, que cela vous chagrine, que vous avez contre votre gueux de beau-frère des mouvements d'indignation qui peut-être altèrent votre santé. Méprisez-le; méprisez-le froidement, et n'ajoutez pas au mal qu'il vous fait. Je me chargerai, moi, de le détester et de le maudire.

Au reste, savez-vous pourquoi je vous écris? Pour me décider sur mon voyage de Marseille. Dites-moi, et dites-moi promptement, s'il faut que je parte ou non, si vous serez à Paris, si vous serez à moi au plus tard dans quinze jours. Je partirais demain ou après-demain, si je pouvais prévoir que vous passerez à Clermont le mois de décembre. Mon frère m'écrit lettre sur lettre; il s'impatiente. Vous savez que je le reverrais avec grand plaisir. Je ne puis d'ailleurs me dispenser de ce voyage. Il faut absolument que je le fasse. N'eût-il pas mieux valu quitter Paris le jour même de votre départ? Je serais peut-être prêt à revenir. Maudit arrangement! *Nescia mens hominum fati, sortisque futuræ*! Votre réponse du moins finira mes incertitudes. Je reste si vous partez, je pars si vous restez. Mais ne vous trompez pas, et ne me manquez point de parole. N'allez pas vous arrêter encore à Clermont, si vous me promettez de revenir; j'ajouterais presque : gardez-vous bien de revenir si je pars, si vous m'avez permis de ne plus vous attendre. Après vous, c'est votre lettre que j'attends avec le plus d'impatience.

Adieu, chantre du *Czar*, de *Sully*, de *Descartes*, de *Marc-Aurèle*[1]; adieu, orateur sublime, poète sensible et plein de grâces; adieu, mon ami. Vous reconnaîtrez dans cette lettre une tête chaude, provençale, la tête enfin que vous connaissez; vous y retrouverez du moins un cœur qui vous aime. Je vous embrasse avec toute la tendresse que je vous dois et que j'ai.

Suscription : A Monsieur Thomas, de l'Académie française, chez Madame Thomas sa mère, à Clermont-Ferrand.

L. — *Thomas à Barthe.*

[Clermont-Ferrand, vers le 20 novembre 1768.]

Il y a bien longtemps, mon cher ami, que je n'ai eu le plaisir de vous écrire; j'ai eu du moins celui de vous lire, et j'ai été bien sensible aux trois lettres que j'ai reçues de vous[2]. Elles respirent d'un bout à l'autre une amitié vraie et tendre; et ce sentiment, comme vous le savez, est le plus grand charme de la vie, tant pour celui qui l'éprouve que pour celui qui l'inspire.

Je suis bien fâché d'être si longtemps séparé de vous, et je ne sais

1. Thomas ne donnera qu'en 1770 son *Eloge de Marc-Aurèle*.
2. Lettres XLVII, XLVIII, XLIX.

encore, ou plutôt je sais moins que jamais quand tout cela finira. Je vous ai trompé, parce que je m'étais trompé moi-même. Je comptais être au plus tard à la Saint-Martin à Paris; maintenant ce terme se recule de jour en jour; je suis pris dans des filets, il faut y rester. Il est question depuis quelque temps de faire un arrangement définitif pour toutes nos affaires, et voilà ce qui m'occupe. J'ai été obligé de passer des semaines entières à déchiffrer et à extraire des contrats de mariages, des testaments, des procès-verbaux, des transactions et un tas d'infernales écritures que la sottise a inventées pour tourmenter l'esprit, et l'avarice pour prendre l'honnêteté au piège. J'ai fait des mémoires d'avocats au lieu de faire des vers du *Czar*; et je me suis occupé de mon beau-frère au lieu de penser à *Marc-Aurèle*.

J'ai composé outre cela quelques chansons pour une très jolie fête que l'Intendant a donnée ici à toutes les femmes de la ville[1]. Voilà maintenant mes travaux, mon cher ami : des procès et des chansons; vous vous doutez bien que ce n'est point là tout à fait ce qui me convient. Je vous en envoie pourtant une qui a eu ici beaucoup de succès[2]. Vous jugerez, en la lisant, du goût de ma patrie. Si vous en êtes content, communiquez-la à M^me^ Necker, à qui je ne puis écrire de cet ordinaire, parce que je n'ai qu'un moment. Faites-lui bien de tendres excuses de ma part, et dites-lui tout ce qu'un ami sait dire, quand il veut en faire valoir un autre.

A propos, avant de montrer ces vers, si vous croyez qu'ils puissent l'être, faites-moi le plaisir de voir s'il n'y aurait rien à changer. Les corrections sont en bonne main. C'est votre genre que je vous vole; c'est à vous à reprendre vos droits en y remettant la main. Les deux premiers vers du 8^e^ couplet me paraissent gênés; peut-être y a-t-il quelque chose à faire aussi au 5^e^ vers.

Il ne faut pas que j'oublie de vous dire qu'au milieu de cette fête, tandis qu'on chantait et qu'on dansait, Chassé[3], l'ancien gentilhomme de l'Opéra, qui était là, est monté tout à coup sur une espèce d'estrade, où, d'une voix forte, c'est-à-dire d'une voix de Jupiter ou de Neptune, ou plutôt de la sienne, il a déclamé des vers en mon honneur, et au nom du génie de l'Auvergne qu'il représentait. Les vers ont fini par un couronnement en forme; on m'a fait approcher et l'on m'a mis une

1. C'est le 13 novembre 1768 que M. de Montyon a donné dans son bel hôtel de l'Intendance, rue des Gras, à Clermont, la fête dont parle Thomas.

2. La chanson jointe à la présente lettre est intitulée : *Chanson sur un café mêlé de danses et de décorations*. Elle n'est pas publiée dans les différentes éditions des *Œuvres* de Thomas. Cependant nous ne la donnerons pas, car elle a été imprimée, une première fois, dans l'*Almanach des Muses* de 1769, p. 107, et plus tard, sous ce titre : *Le beau café ou le spectacle forain*, dans l'*Encyclopédie poétique*, par de Gaigne, t. III, p. 284 (Paris, chez l'auteur et chez Moutard, libraire, 1778). Dans ces recueils, le texte adopté est celui qui a été corrigé par Barthe, chargé par Thomas de revoir certains passages.

3. Chassé, célèbre basse-taille de l'Opéra (on appelait alors gentilshommes les pensionnaires de l'Académie de musique) avait débuté en août 1721 et prit sa retraite en 1757. Il remplissait ses rôles avec beaucoup de noblesse.

couronne de laurier sur la tête aux acclamations de toute l'assemblée, qui a battu des mains. Vous voyez, mon ami, qu'on honore votre ami où il est[1]; mais il est loin de vous, et j'aimerais mieux votre vie solitaire que tout ce bruit[2].

Je ne sais quand nous nous reverrons, car sûrement vous allez partir. J'espère que vous me donnerez bientôt de vos nouvelles, que vous terminerez aussi vos affaires et qu'au printemps nous nous retrouverons.

Adieu, mon cher ami. Je vous embrasse bien tendrement... Je dois deux réponses à Chamfort. J'en suis honteux, écrivez-lui, je vous prie, un petit billet pour lui faire mille tendres compliments. Au premier ordinaire je lui écrirai sans faute ainsi qu'à Mme Necker. Si cette bagatelle que je vous envoie peut lui être montrée, après que vous l'aurez retouchée, dites-lui que je vous l'avais envoyée pour elle. Adieu, mon tendre ami.

LI. — *Barthe à Thomas.*

[Paris, commencement de décembre 1768.]

Je pars cette nuit, mon cher ami, à trois heures du matin. Il est onze heures du soir. Je ne puis vous écrire que deux mots. La chanson que vous m'avez envoyée était fort jolie. Je vous l'ai dit il y a longtemps et je le pense, et je ne me trompe point : vous ferez tout ce que vous voudrez faire, des chansons, des poëmes, des romans, des discours, des histoires, des comédies même. Vos vers étaient en vérité charmants, pleins d'esprit, de grâce et d'idées. Je me hâtai de les communiquer à votre excellente amie Mme Necker. J'usai d'abord de la permission que vous m'aviez donnée; je touchai aux vases sacrés, et voici mes changements :

Ici le plaisir rassemble
Bacchus, l'Amour et les jeux;
Ici folâtrent ensemble
Les plus aimables des Dieux.
. . . . . .
Surtout désirez de plaire,
Vous plairez par ce désir.
Il fixe une âme légère,
Il enchaîne le plaisir.
A cet ordre est-on rebelle, etc....[3]

Le vers sur lequel vous aviez un scrupule me parut bien. Pour faire passer ces petites corrections, je dis à Mme Necker que vous me les aviez envoyées par le courrier suivant.

1. Le souvenir de Thomas est perpétué dans sa ville natale par son nom donné à une rue dans le quartier de la cathédrale.

2. Chamfort dit de Thomas, dans ses *Caractères et portraits* : « Un philosophe à qui l'on reprochait son extrême amour pour la retraite, répondit : « Dans le « monde, tout tend à me faire descendre; dans la solitude, tout tend à me faire « monter ».

3. Voir note 1 à la page suivante.

J'ai lu moi-même à M. le duc d'Orléans l'*Ami du mari*; il en a été enchanté. Collé, présent à cette lecture, m'a dit que jamais pièce n'avait fait sur lui une impression pareille. Son Altesse m'a offert et promis sa protection auprès du lieutenant de police[2]; Elle désire vivement de la voir jouée aux Français[3]. En conséquence, je la leur ai lue. Elle les a fort amusés; ils l'ont reçue et m'ont fait de grands compliments. Tout cela n'est rien encore; c'est au public qu'il faudrait parler; je redoute sa réponse. M^me^ et M. Necker et Suard l'ont entendue, et m'ont paru extrêmement contents. Collé et Crébillon prétendent qu'elle ferait au théâtre quatre fois plus d'effet que les *Fausses Infidélités*. Qu'auraient-ils dit, si elle avait été corrigée sous vos yeux?

Adieu, mon cher et utile ami. Je vais revoir ma famille avec transport, mais je quitte Paris en pleurant. Je pleurerais bien davantage si je vous y laissais.

J'ai su de M^me^ Maucomble[4] (qui a eu le malheur de perdre son fils) que vous ne tarderiez pas à revenir. Je ne sais si je dois m'en réjouir ou m'en affliger. Je passerai donc encore quatre ou cinq mois sans vous. Ecrivez-moi du moins et bien vite et une longue lettre qui me devance à Marseille.

Donnez-moi des conseils. Retracez-moi ce plan que vous me traciez un jour au Luxembourg, et qui, bien exécuté, ferait de moi un poëte comique à peu près de la force de Molière. Adieu encore, mon cher Thomas. Je vous embrasse mille fois. Soyez sûr que vous n'avez point de plus tendre ami. Écrivez-moi, par grâce, rue de la Comédie à Marseille[5]. Cavailhez[6] qui vient de souper avec moi, qui a eu cette complaisance, veut que je vous parle de lui. Il respecte votre génie et vous aime, vous, de tout son cœur. Je suis désolé de m'en séparer, c'est un véritable ami.

1. Les vers proposés par Barthe sont passés tels quels dans la pièce imprimée. Ils remplacent les vers suivants de Thomas :

2^e^ couplet.

Ici je retrouve ensemble
Les jeux, la danse et l'amour.
Le dieu du vin y rassemble
De Vénus l'aimable cour, etc.

8^e^ couplet.

Mais surtout, je le répète,
De plaire ayez le désir.
Ce désir est une dette.
Cette dette est un plaisir.
A cet ordre est-on rebelle? etc.

2. C'était alors M. de Sartines.

3. *L'Ami du mari* n'a jamais été représenté en public, bien que reçu au Théâtre français en 1770.

4. Est-ce la femme de M. de Maucomble, ancien militaire, littérateur, qui meurt en 1768?

5. Barthe a quitté à Marseille la rue Renarde, domicile de ses parents. Il habite maintenant rue de la Comédie.

6. Un banquier de Paris, ami de Barthe.

Suscription : A Monsieur Thomas, de l'Académie française, chez Madame Thomas, à Clermont-Ferrand.

(D'une autre main) : rue du Petit Lion, faubourg Saint-Germain, Paris.

LII. — *Thomas à Barthe.*

A Paris, 28 décembre 1768.

Me voilà revenu à Paris, mon cher ami, et vous n'y êtes plus. Ainsi nous nous fuyons, ou nous paraissons nous fuir. J'ai été absent près de cinq mois, et quand j'arrive, c'est vous qui partez.

Nous serons donc près de neuf ou dix mois sans nous voir. Je vais passer la moitié de ce temps-là dans le travail, et vous dans les plaisirs. Vous allez revoir, ou vous avez déjà revu les Virginies et les Nanons; elles vous sont nécessaires, et vous ne leur êtes pas indifférent; je suis donc sûr que la paix est faite. Le moyen de se passer de l'auteur des *Fausses Infidélités!* Avec des succès a-t-on des ennemis? Et puis, quand on arrive avec l'*Ami du mari,* quand on a eu les suffrages d'une Altesse, quand on a fait rire un prince, quand on a une nouvelle comédie reçue aux Français, quand on peut la lire dans un cercle, et quand le cercle peut dire le lendemain à toute la ville : *Il nous l'a lue*, voilà bien des titres pour être pardonné et gâté. Vous le serez partout où vous irez, mon cher ami; on aimera la douceur de vos mœurs, votre sensibilité d'âme qui cherche et donne de douces émotions, et votre esprit persiflant et léger qui s'amuse et qui amuse. Il n'y aura que moi qui, sans doute, aurai tort, mais qui n'aurai jamais ce tort que par amitié pour vous.

Pour commencer ce rôle, je vous dirai d'abord que vous ne ferez rien où vous êtes; j'aurai beau vous donner les plus beaux plans du monde, les plus beaux plans ne tiendront pas contre un regard de Nanon ou un billet doux de Virginie. A côté du plaisir, pense-t-on à la gloire? Il est si doux de se laisser aller, de céder au moment, de ne pas se combattre, d'avoir un sentiment au lieu d'une idée! D'ailleurs les affaires, les amis, les bienséances, les petits devoirs, que de raisons! Non, mon ami, vous ne ferez rien. Mais vous ne ferez rien aujourd'hui, en protestant toujours de faire demain. Voilà comme on est, et comme je suis moi-même trop souvent. Je vais tâcher de me corriger de ce défaut, et je me sens depuis mon retour la plus belle ardeur pour le travail. Vous n'y êtes point; il faut bien que je me dédommage par quelque chose.

Cette édition suspendue si longtemps me pèse, et je vais me hâter de m'en délivrer [1]. Mon projet est de vivre solitaire, cet hiver. De la soli-

1. La première édition des *Œuvres complètes* de Thomas n'a paru qu'en 1773, Paris, 4 vol. in-8° et in-12.

tude dans Paris, ce n'est pas maladroit, mais j'en viendrai à bout, j'espère. J'ai revu avec transport Mme Necker. Vous savez comme je l'aime, et je crois que son âme est faite pour la mienne. Je n'y vais jamais sans plaisir, et ne la quitte jamais sans regret; mais c'est un sentiment doux qui m'occupe sans m'agiter. Ce n'est point comme cette autre femme que je n'ai point encore revue, et que je n'ai vue si longtemps que pour en être tourmenté [1]; le sentiment qu'elle m'inspirait était un orage continuel. J'espère ou que je la verrai moins, ou que je serai plus heureux en la voyant.

Je suis arrivé trop tard pour assister à la réception de l'abbé de Condillac [2]. La séance a fini à cinq heures, et je n'ai mis les pieds dans Paris qu'à cinq heures et demie. Quelque plaisant dirait que c'est un jeu joué; le vrai est que je n'en savais rien, et c'est la première nouvelle que j'ai apprise. Son discours est d'un métaphysicien homme d'esprit et qui quelquefois colorie ses idées. J'ai vu *Hylas et Silvie*, et vous savez ce que j'en pense, car vous la connaissez.

Nous avons une nouvelle actrice qui débute avec éclat : c'est Mlle Vestris [3]. Ce qu'elle a de moins bien, c'est la voix; son organe est sourd et sa prononciation peu distincte; elle a aussi un faible grasseyement. Sur un sopha, ce peut être une grâce; mais au théâtre, c'est un défaut. D'ailleurs elle a, je crois, un grand talent, de l'âme, des passions, de l'intelligence, et ce qui embellit tout cela, de la beauté. C'est Lekain qui lui donne des leçons, et on voit percer dans son jeu la manière de son maître; mais souvent aussi elle est elle-même, et alors elle n'en est que mieux. Je voudrais bien un jour lui donner un rôle, car cette idée me poursuit et me revient sans cesse, et je crois, Dieu me pardonne, que j'y succomberai.

Il y a mille instants où je me crois sûr de réussir; mon âme sent avec transport les passions, et je crois que je saurais les peindre. Je ne manquerais pas de coloris peut-être. Je suis si sensible aux beautés de ce genre, qu'il m'est impossible de ne pas prendre cette sensibilité pour du talent. Et puis, il n'y a que ce genre pour occuper fortement et vivement le public. C'est au théâtre seul où l'on peut rassembler toutes ces âmes éparses, et les attacher à soi; ailleurs elles se dispersent et

1. Sans doute Mlle Moreau, plus tard Mme Monnet.

2. La réception de Condillac à l'Académie, à la place de l'abbé d'Olivet, a eu lieu le 22 décembre 1768. Le discours du récipiendaire a dégénéré en une dissertation froide, sèche et alambiquée.

3. Marie-Rose Gourgault, sœur de l'acteur Dugazon, née à La Rochelle en 1746, femme du danseur Vestris, a débuté le lundi 19 décembre 1768. « Elle a joué pour la première fois dans *Tancrède*, dit Bachaumont. Cette nouvelle Aménaïde a enchanté tous les spectateurs par sa figure, par la noblesse de sa position, de ses gestes, par la pureté de sa déclamation, par son intelligence, en un mot par toutes les qualités qui constituent la grande actrice, et qui peuvent faire oublier celle qu'elle remplace (la Clairon). Elle surpasse déjà de bien loin Mlle Dubois, et sera sans contredit bientôt la première de ce spectacle, si elle continue avec le même succès. Elle n'a que vingt et un ans, et l'on assure qu'elle aime prodigieusement son art » (*Mémoires secrets*, t. IV, p. 172).

s'échappent. Si cela m'arrive, je vous avertirai, et vous donnerez ce jour-là la petite pièce.

Mlle Vestris a choisi pour son premier rôle l'éternelle Aménaïde [1] des débutantes. Le second est *Ariane* [2]. Remarquez, mon ami, que ce sont deux rôles de passions, et qu'il n'y a que cela au monde.

Adieu, je vous embrasse bien tendrement, et de tout mon cœur. J'étais parti de Clermont quand votre lettre y est arrivée. Je l'ai reçue à Paris. Donnez-moi de vos nouvelles de Marseille; et mandez-moi surtout si la société a prospéré. Faites mille compliments de ma part à vos amis. Ne sont-ils pas aussi les miens? Rappelez-moi au souvenir de M. Necker [3].

Suscription : A Monsieur Barthe, de l'Académie de Marseille, rue de la Comédie, à Marseille.

(*A suivre.*) MAURICE HENRIET.

1. Personnage de la tragédie de Voltaire, *Tancrède* (1760).

2. *Ariane*, tragédie de Thomas Corneille (1672). Dans ce second début, qui a eu lieu le 1er janvier 1769, « son succès, dit le *Mercure de France*, ne s'est pas démenti, et l'opinion que le public a conçue de ses grands talents paraît s'affermir tous les jours. Son jeu ne ressemble ni à une leçon, ni à une copie. Elle est entraînée par la scène et transmet au spectateur l'illusion qu'elle éprouve elle-même » (Janvier 1769, p. 150).

3. Louis Necker, né à Genève en 1730, professeur de mathématiques dans sa ville natale, fut associé en 1762 à la banque que son frère Jacques avait ouverte à Paris. Plus tard, il fonda à Marseille une maison de commerce, et quitta à la Révolution la France pour retourner à Genève. Il a donné plusieurs articles à l'*Encyclopédie*. Il était souvent désigné sous le nom de M. de Germany.

COMPTES RENDUS

FERDINAND BRUNOT, professeur d'histoire de la langue française à l'Université de Paris. — **Histoire de la langue française, des origines à 1900**, t. V. Le Français en France au XVII^e^ siècle. *Paris, librairie Armand Colin*, 1917, p. VII-445, in-8; 12 fr. 50.

L'éloge de l'*Histoire de la langue française* que nous donne M. F. Brunot, n'est plus à faire. L'Académie des Inscriptions lui a décerné le grand prix Gobert en 1912. A mesure que les volumes se succèdent, on se rend mieux compte de l'honneur que fait cet ouvrage à l'érudition française. C'est un monument comparable aux plus considérables de ceux qu'ont élevés depuis la Renaissance, dans les divers domaines de la philologie et de l'histoire, les Henri Estienne, les Casaubon, les Ducange, les Baluze, les Mabillon, les Sainte Palaye, les Fauriel, les Littré. Il continue, avec une puissance très personnelle de critique et de synthèse, la meilleure tradition de la science française que quelques ignorants en sont encore à croire importée d'Allemagne par une manie récente. Cette œuvre magistrale impose d'autant plus l'admiration que non seulement rien de pareil n'a été fait encore chez nous, ni à l'étranger, sur l'histoire de la langue française; mais il n'y a pas de langue au monde, ni la langue allemande, ni l'anglaise, ni l'italienne, ni aucune autre, qui ait été l'objet d'un travail que l'on puisse comparer à celui-ci.

Trois volumes et la première partie du quatrième ont déjà paru : quand ce quatrième volume sera achevé, nous aurons atteint la date de 1715 : nous aurons assisté à l'organisation et au développement de la langue classique. M. Brunot nous donne dès aujourd'hui, par anticipation, le cinquième volume qui était prêt dès 1914; le sujet particulier en est : *le Français en France et hors de France au XVII^e^ siècle.*

« Tout le monde, dit l'auteur, comprendra pourquoi j'ai eu hâte de publier ce travail.... Dans un moment où il s'agit pour un grand et noble peuple de sauver sa vie et sa place dans le monde, rien n'est de trop de ce qui peut illustrer le rôle qu'il a joué dans l'histoire générale de la civilisation.

« Toutefois je me serais fait un scrupule de changer dans ces chapitres écrits avant août 1914, soit une phrase, soit une expression, dans une intention apologétique, et pour embellir la vérité.... Je laisse à d'autres la coupable et déshonorante croyance qu'un savant peut servir sa patrie par le mensonge ou la dénégation impudente des faits les mieux établis. »

Avec une belle sérénité scientifique, M. F. Brunot a fait usage de tous les travaux allemands qu'il a trouvés utiles à l'éclaircissement de la matière qu'il traitait; il les a employés, *sine ira et studio*, sans adoration servile et sans dénigrement systématique, les citant chaque fois qu'il était nécessaire, leur faisant leur part équitablement, largement, dans la découverte des vérités du sujet, ne retenant que les faits certains et les inductions autorisées, dédaignant presque toujours de s'attarder à remarquer le service

politique auquel la philologie est sournoisement ravalée dans beaucoup de ces écrits.

On reconnaît là l'esprit de Gaston Paris dont nous avons tous eu, toute notre vie, présentes à la pensée comme notre règle, les belles et célèbres paroles, par lesquelles il terminait sa leçon d'ouverture au Collège de France pendant le siège de Paris; c'est aussi l'esprit de Fustel de Coulanges, dont tout le monde devrait relire le noble article sur *la manière d'écrire l'histoire en Allemagne et en France*. Ici encore M. Brunot continue dignement une tradition nationale. Il sait ce qu'un Français se doit à lui-même, et ce qu'il doit à la science dont il est le serviteur.

Le nouveau volume se compose de deux parties, d'intérêt non pas certes inégal, mais inégalement passionnant. M. Brunot dans la première, nous fait assister au progrès du *français en France*. Successivement il nous expose la décadence de la poésie latine, conséquence fatale de l'essor de la poésie française (mais on peut se demander si la tournure rationaliste et analytique que prend décidément l'esprit français, ne favorise pas, en un sens, la survivance de la poésie latine : pour des intelligences prosaïques et ornées de belles-lettres, le travail du vers latin est un jeu attrayant que ne gêne pas l'inspiration absente); la lutte du français et du latin qui se disputent les inscriptions des monuments publics; la survie, affaiblie pourtant, du latin comme langue scientifique internationale (et ici la création du *Journal des Savants*, en 1665, marque une date : le *Journal* fait, chaque fois qu'il paraît, la preuve que la science peut s'écrire en français, et la preuve aussi qu'il y a en France et en Europe un public pour lire la science en français); la lutte encore du latin et du français dans l'Église catholique, sur la question des traductions de l'Écriture, du Missel et du Bréviaire romains, et la victoire incomplète du français qui tient à des raisons religieuses.

Après ces quatre chapitres qui nous font assister au progrès inégal du français — mais au progrès partout — dans les diverses parties de ce qu'on peut appeler, au sens large, la littérature, M. Brunot nous fait voir la place qu'occupe ou que prend le français dans l'enseignement à tous les degrés. Enseignement primaire d'abord : les écoles ont un caractère religieux et sont considérées avant tout comme devant servir à maintenir et à propager la religion catholique. On y apprend à lire en latin; et c'est seulement à l'Oratoire, à Port-Royal, et chez les frères des Écoles chrétiennes que la lecture en français fait son apparition. Dans les collèges et les universités, on voit commencer l'enseignement *en* français, et s'annoncer, combien timidement, l'enseignement *du* français. M. Brunot met ici en belle lumière le ferme bon sens de l'abbé Fleury qui indique nettement les voies où il faut marcher, et où, bon gré mal gré, on finira par marcher. On n'a pas encore rendu assez de justice à cet homme de savoir et de jugement qui n'avait pas peur des vérités neuves, et qui, dans plusieurs domaines, a pris des initiatives heureuses. Mais quoi! Il inquiéta Rome; et ce n'était pas un grand écrivain. De beaux talents littéraires se sont nourris de ses idées dont on leur a fait honneur, tandis que la critique habituée à priser les gens par l'éclat du style, traitait légèrement cette bonne tête si bien meublée, et sa façon gauche et modeste de produire ses réflexions. Je sais grand gré à M. Brunot d'avoir parlé de Fleury comme il convient d'en parler.

Ce qu'on appelle aujourd'hui l' « extension universitaire », s'est fait au XVII^e^ siècle par des cours et conférences en ville (comme les conférences de Lesclache), par divers cercles et sociétés, et surtout par les Académies. Celles qui se fondent au XVII^e^ siècle n'ont encore qu'un rôle médiocre, parce qu'elles ne visent qu'à être des doublures de l'Académie française, et qu'elles n'ont pas la compétence requise pour l'emploi. La grandeur des Académies consistera au XVIII^e^ siècle à être des ateliers de recherche scientifique et des foyers de diffusion des connaissances scientifiques, mais avec

un dessein marqué de faire servir la science à la prospérité nationale : c'est par là que ces sociétés dont on sourit facilement aujourd'hui, ont eu leur place importante dans la civilisation française du XVIIIe siècle, et ont contribué efficacement, au développement de notre culture. Je ne vois guère au XVIIe siècle, qu'une Académie qui, plus ou moins inconsciemment et confusément, tend à s'orienter dans cette direction : c'est l'Académie d'Angers. Elle méritait à ce titre une mention particulière. Puis, très nettement, et dès sa fondation, l'Académie de Bordeaux : mais c'est à peine si elle appartient au règne de Louis XIV.

L'étude de la manière dont le français est enseigné dans les écoles, a conduit M. Brunot à regarder comment s'est faite la diffusion du français dans les provinces de langue d'*oc*. Plus délicate et importante était la question de la pénétration de la langue du gouvernement et du roi dans les provinces nouvellement annexées ou conquises : Béarn, Navarre, Flandre, Alsace. Les quatre chapitres qui sont consacrés à ce sujet, et surtout les deux qui traitent du progrès du français en Alsace, avant et après l'annexion, sont du plus haut intérêt, et d'une remarquable objectivité. M. Brunot constate que, sauf un moment sous Colbert qui songe à faire méthodiquement du français, au Canada, un instrument d'assimilation et de civilisation des sauvages, et qui, n'étant guère compris et secondé, n'obtient pas grand succès, sauf aussi un moment à Strasbourg, en 1685, la royauté française demeure en général indifférente à la diffusion du français, et s'abstient non seulement d'en imposer l'usage, mais même de travailler par une propagande officielle à sa diffusion. La royauté se préoccupe moins de *franciser* que de *catholiciser*, et, comme dans les anciennes provinces, l'école est un moyen de propager la religion, et non la langue, du Roi.

On a l'impression que M. Brunot ferait volontiers grief au gouvernement royal de son « indifférence » et de « son incompréhension ». Je dirais, moi : *Felix culpa*. Ce fut un bonheur pour le français que la royauté absolue n'y ait pas vu un instrument de règne. Sans doute il y a loin de l'absolutisme de Louis XIV, même aux pires heures d'orgueil et d'ambition conquérante, à l'absolutisme des rois de Prusse. Mais ce que les Allemands ont tenté en Pologne, nous donne une idée de ce qui eût pu arriver en Flandre et en Alsace, si les intendants et les magistrats royaux avaient prétendu traquer le flamand, le dialecte alsacien et l'allemand, pour installer par force le français dans l'usage journalier des populations. Ils eussent risqué de le faire haïr, de provoquer contre lui la résistance des traditions régionales, des habitudes de liberté et de dignité humaine. Ils eussent entravé l'opération naturelle de la séduction qu'exerçaient la littérature et la civilisation de la France, d'où venait la plus puissante et efficace recommandation pour notre langue. Moins elle fut imposée, plus elle se fit rechercher. Je suis donc tout à fait porté à inscrire l' « indifférence » et l' « incompréhension » de la royauté à l'égard du français parmi les bienfaits les plus certains du régime. Soyons reconnaissants au Grand Roi de n'avoir jamais songé qu'il y avait là un moyen de domination dont ses commis ne faisaient rien. Et pourquoi ne pas admettre aussi, dans une certaine mesure, qu'un sentiment de la liberté essentielle de l'esprit, un respect de la dignité de la condition humaine, qui pouvaient céder parfois à une fausse conception du devoir religieux, mais qui, autrement, faisaient bien partie déjà de la tradition de notre culture nationale, furent pour quelque chose dans cette abstention?

Les chapitres sur l'Alsace nous conduisent insensiblement vers la seconde partie du volume, consacrée à décrire le progrès du *français hors de France*, et sa marche vers l'*universalité*. Après avoir précisé la position de la question, M. Brunot étudie successivement comment, sous quelles influences, par quels agents, avec quels arrêts, à travers quelles résistances, le français, avant Louis XIV, et sous Louis XIV, s'est répandu en Angleterre, aux Pays-

Bas, et en Allemagne. Enfin il termine par une exposition de la manière dont le français, au cours du XVIIe siècle, s'est acheminé à être la langue de la diplomatie, et a fini par s'imposer dans le traité avec l'Empire, à Rastadt, en 1714. Je renonce ici à suivre le développement de M. Brunot : la richesse et l'intérêt de cette seconde partie m'obligeraient à donner à mon compte rendu des dimensions exagérées.

Dans toute cette pénétration en pays étranger, et, dans cette conquête diplomatique, le français a encore été servi par l'indifférence du Gouvernement, qui a laissé agir les véritables et légitimes forces par lesquelles le français était porté partout : ici comme dans les pays annexés, ce n'est pas à la force, c'est au prestige de l'esprit français et de la civilisation française, que le français a dû ses victoires. Il était pour tous les peuples et tous les individus, le dépôt, la clef et le signe de la culture.

Rien n'est plus captivant que les trente-huit chapitres où nous sont exposées les étapes de cette marche triomphante. Voilà la véritable forme de l'impérialisme français, qui tire sa noblesse de n'être nulle part édifié sur la violence, mais d'être au contraire appelé, désiré, établi par ceux-là même qui s'y soumettent, d'exciter, au lieu d'opprimer, l'activité autonome des esprits, et de servir, au lieu d'étouffer, toutes les aspirations nationales : car l'idéal dont le français est le véhicule, n'est pas l'idéal égoïste de notre orgueil, c'est un idéal humain dont la communication exalte, chez les peuples comme chez les individus, les sentiments de liberté et de dignité. Toutes les tentatives d'impérialisme de Louis XIV et de Napoléon n'ont jamais fait qu'affaiblir cet empire de notre esprit et de notre langue, que souvent aussi ont compromis certaines légèretés ou certaines impertinences de notre vanité, jointes à l'ignorance trop commune de l'étranger. C'est la leçon pratique qui ressort de l'exposé des faits.

M. Brunot a abordé avec une belle et franche simplicité toutes les difficultés de son sujet; et il en a triomphé. D'abord il ne pouvait supposer les faits connus : il lui fallait les présenter, et sommairement, mais nettement. Mais surtout il lui fallait les interpréter, les critiquer, se justifier de les recueillir, en manifester l'authenticité. Et là était l'embarras, là le péril. Les matériaux qui s'offraient à lui étaient de deux sortes : des *faits* proprement dits où l'on voyait, où l'on constatait la présence, l'emploi, l'enseignement, la pénétration de la langue française en tel lieu, dans telle occasion, dans telle bouche, ou sous telle plume : livres, registres, écoles, anecdotes historiques et particularités biographiques, etc. Mais tous ces faits sont particuliers : si un seul n'est pas signifiant, dix, vingt, cent autoriseront-ils une conclusion générale? Il y aura toujours une énorme disproportion entre les constatations précises et limitées des érudits, et l'affirmation générale que le français, à telle date, était *très*, était *assez* usité en Provence ou en Alsace, était *très*, était *assez* répandu en Angleterre, aux Pays-Bas ou en Allemagne.

D'autre part, on a des *témoignages* de la diffusion du français. Des grammairiens, des maîtres, des voyageurs, toutes sortes de gens l'*attestent*. C'est fort bien : voilà, cette fois des affirmations générales qui autorisent des conclusions larges. Oui : mais que signifient ces attestations? Une impression, un désir; quoi de plus? En certains cas, un calcul, une réclame. Ces déclarations sont fournies par des gens dont aucun n'a souci d'exactitude scientifique; et chaque témoignage doit être examiné en lui-même, et par rapport à son auteur, et sévèrement critiqué.

Confrontant témoignages et faits, les contrôlant, en déterminant la portée par tous les moyens accessibles, les restreignant soigneusement à l'aide de tous les témoignages et faits contraires qui font apparaître la résistance et la survie des idiomes régionaux ou étrangers, M. Brunot a procédé de la façon la plus prudente; et ses conclusions dont il a grand soin de limiter

la généralité et de ne pas exagérer la certitude, seront, dans l'ensemble, acceptées. On peut dire cependant que le doute croît à mesure que la généralité se restreint : le fait général de l'attrait universel du français, de sa pénétration de plus en plus large dans les classes cultivées des divers pays d'Europe, est hors de contestation. Le doute commence lorsqu'on regarde une région précise, et il augmente à mesure que dans cette région on regarde des localités ou des catégories particulières. On ne retrouve la certitude que lorsqu'on atteint les faits individuels, sans y chercher rien de plus qu'eux-mêmes.

Entre ces deux certitudes, l'une très générale, l'autre très particulière, s'étend le domaine de la conjecture historique : M. Brunot y a évolué avec bonheur et habileté. Il nous apprend qu'il a eu, pour les chapitres relatifs aux Pays Bas, l'aide précieuse de M. Salverda de Grave; ce ne sera que justice de ne pas omettre ce nom respecté, même dans un compte rendu sommaire.

Il y a dans ce livre magistral un parti pris dont je ne me rends pas très bien compte. Je comprends très bien pourquoi M. Brunot ne nous parle pas du français en Suède, en Danemark, en Russie, en Hongrie, et même en Italie et en Espagne : ce sera pour le volume qui sera consacré au XVIII^e^ siècle. Mais pourquoi ne nous avoir pas parlé des cantons suisses et de Genève? Quelle a été la pénétration du français dans les cantons allemands? Quel fut l'effet de l'alliance toujours renouvelée, et de cet afflux perpétuel d'officiers et soldats suisses au service de France? Sera-ce renvoyé au volume du XVIII^e^ siècle? Mais pourquoi, d'autre part, ne pas mettre en lumière dès maintenant la part des gens de Neuchâtel, de Lausanne, de Genève, dans la diffusion du français et de la culture française? Ces hommes dont le français était la langue maternelle, mais qui n'étaient pas des sujets du roi de France, ni des fidèles de l'Église de France, portaient à l'étranger, en Hollande, en Angleterre, en Allemagne, le français, la culture française, avec quelque chose de plus ou quelque chose de moins que les Français du royaume. Ils furent nombreux et actifs; par certains côtés, ils avaient des affinités avec l'étranger, et des prises sur lui que les Français de France n'avaient pas. Ça et là je trouve nommés un Pictet, un Choudens, un Rosé, suisse, un Bernhard, genevois. Mais j'aurais voulu qu'un chapitre fût consacré à l'œuvre de propagande de ce qui est aujourd'hui la Suisse romande.

Je ne sais pas assez les faits pour dire s'il y avait lieu de faire une part également aux Pays-Bas français dans la diffusion du français : M. Brunot n'a regardé dans ces provinces que la lutte du français et du flamand. N'eût-il pas été intéressant aussi de regarder la conséquence que pouvait avoir à Vienne la présence d'un certain nombre de grandes familles et de fonctionnaires dont le français était la langue naturelle, et qui recevaient de France la forme essentielle de leur culture? Peut-être verrons-nous le sujet traité dans le volume du XVIII^e^ siècle.

Je voudrais, en terminant, présenter quelques remarques particulières. Je ne relève pas les fautes d'impression, plus fréquentes que dans les précédents volumes : les circonstances de la publication expliquent cette imperfection à laquelle M. Brunot n'a pas accoutumé ses lecteurs.

Page 28, ligne 8. Ne faut-il pas lire *Ledesma* (au lieu de Ledesima).

Page 30, ligne 8. Lire L'archevêque de Reims (et non l'*évêque*).

Page 154. N'eût-il pas été intéressant d'étudier le français de Shakespeare, dans certaines pièces où il insère des expressions et même des dialogues?

Page 156, note 1, ligne 8. Il faut sans doute lire *Témines* (ou Thémines), et non *Ternines*).

Page 166, dernier paragraphe. Saint Evremond n'est pas un génie sans

doute ; mais c'est mieux qu'un *écrivain de salon*. Brunetière l'a trop dédaigné. Il tient sa place dans le domaine des idées morales, philosophiques et historiques, à peu près comme Fontenelle dans le domaine des idées scientifiques. Il fraye la voie souvent à Montesquieu et à Voltaire.

Page 199 ligne 1. Il faut rayer le nom de *Commines* (né vers 1447) et par conséquent postérieur (non antérieur) à *George Chastelain*, né vers 1404.

Page 222, note 3. M Brunot note qu'il y a des pièces de Pierre Heyns à la Bibliothèque de l'Arsenal. Il aurait pu y puiser quelques détails convenables à son sujet[1]. Dans sa dédicace de *Jokebed* (1597) à « très honnête et vertueuse damoiselle Mlle Malapart, femme de M. André van der Meulen, jadis député de messeigneurs des Etats de Brabant en leur Conseil d'État, et eschevin de la très renommée ville d'Anvers », Heyns lui rappelle qu'il a « passé la mer en sa compagnie », lors qu'elle s'exilait volontairement « pour le fait de la religion », en 1585 : ainsi cette « eschevine » est une Française réfugiée. Elle donna sa fille Suzanne à instruire à Heyns. Ce maître de français fit jouer à Anvers en 1580 sa tragicomédie de *Moïse* pour les « disciples » de son école : c'est celle qu'il fait imprimer en 1597 sous le titre de *Jokebed, Miroir des Mères*.

Le Miroir des Veuves, tragédie sacrée d'Holofeyne et Judith (1596) est dédié à « très honnête et vertueuse damoiselle Mlle van Nispen, veuve de feu M. Hooftman de louable mémoire », à laquelle l'auteur se dit redevable ainsi qu'aux siens de nombreuses faveurs « tant à Anvers (notre bien chère Patrie) qu'en Alamaigne, Oostlande et ailleurs, où nous nous sommes entretrouvés ». On a par cette phrase une idée des divers lieux où s'exerça l'activité magistrale et littéraire de Pierre Heyns. Ajoutons que dans les années 1595, 1596, 1597, où il imprime ses trois pièces, il tient une école à Harlem, et c'est dans cette ville qu'il écrit ses dédicaces.

Judith a été jouée à Anvers en 1582 ; comme pour *Jokebed*, les interprètes étaient, dit-il, « les disciples de notre école, au nombre desquelles furent mes Damoiselles vos chères filles, à la requête de qui vous feistes faire par une honneste libéralité, qui vous est comme naturelle, quelques habillements de soye, pour accoustrer certains personnages des dites comédies ».

Enfin *Suzanne* ou le *Miroir des Mesnagères* a été représentée à Stade, ville d'Oostlande, et un peu avant « à Harlem, par les escolières d'Ossermans », gendre de l'auteur. Voilà donc encore un nom de maître de français, et une école. *Suzanne*, imprimée en 1595, est dédiée à « Mlle Abigaïl Faguel, femme de M. Cromhout, Conseiller de la cour provinciale de Hollande et Zélande ».

Abigaïl Faguel (un nom français encore) a représenté « toujours l'un des principaux personnages » dans les trois *comédies du Laurier*. Heyns en appelle à elle et à son mari de « l'opinion de plusieurs hommes doctes et craignant Dieu, qui veulent maintenir qu'il vaut mieux avoir femme idiote que savante, et que par ainsi il n'est pas licite d'exercer aucunement es escoles les jeunes filles en tel exercice, sous prétexte que le sexe s'en desbauche trop et en devient trop hardi et effronté ». On voit ici comme l'enseignement de notre langue impliquait toute une conception de la culture et de la vie civilisée, et quelles résistances il rencontrait d'un certain côté.

Dans un avis *aux lecteurs* qui suit la dédicace, Heyns leur promet de donner bientôt, avec sa *Judith* et son *Moyse* (*Jokebed*), un « Miroir des filles à marier, comédie plaisante », et « finalement pour un à Dieu, la fin de tout homme, représentée par les dix Vierges *Matth*, 24 ». Je ne sais si ces deux pièces ont été imprimées.

On voit quel jour le recueil des *Comédies du Laurier* jette sur l'activité de

1. L'exemplaire de l'Arsenal ne contient que deux des comédies du Laurier ; j'ai trouvé à la Bibliothèque Nationale un exemplaire complet contenant *Suzanne*.

Pierre Heyns; nous apercevons, grâce à lui, un petit foyer d'études et de culture françaises que ces dédicaces éclairent d'une clarté familière.

Dans la même note, M. Brunot signale un ouvrage français et flamand de *Zacharie Heyns*, daté de 1605. Est-ce le même que Zacharie Heyns, libraire à l'enseigne des Trois Vertus, à Amsterdam, pour qui Gille Romain, de Harlem, imprima les *Comédies du Laurier*? Et quel est le rapport qui l'unit à Pierre Heyns?

Si, pour une prochaine réédition, M. Brunot voulait regarder d'un peu plus près les documents relatifs aux représentations françaises à l'étranger, et surtout les dédicaces et avis aux lecteurs des pièces jouées aux Pays-Bas ou en Allemagne, il y trouverait à recueillir quelques précisions qui auraient leur prix. Les ouvrages à consulter sont pour la plupart signalés dans les travaux de Petit de Julleville et de Rigal; et j'en ai cité quelques-uns dans mes articles de la *Revue d'Histoire Littéraire*, 1903, sur les *Origines de la tragédie classique en France*, avec un catalogue des représentations de 1550 à 1620 (catalogue auquel je pourrais faire aujourd'hui des additions). On feuillettera avec profit les publications de Faber, la Fons Mélicoq, Lefebvre, Hécart, etc., sur le théâtre aux Pays-Bas, ainsi que celles de Cardevaque et autres, sur les théâtres de Collège.

Page 239-242. Je ne comprends pas pourquoi M. Brunot ne dit pas un mot de Tyssot de Patot, l'auteur de *Jacques Massé*; ses *Lettres* et ses *Poésies* nous donnent de curieux détails sur la pénétration de la langue et du goût français dans un petit coin de la Hollande, à Deventer. L'auteur d'une étude récente sur Tyssot de Patot qui a paru dans la *Revue du XVIII^e siècle*, a cru les *Poésies* de cet auteur perdues : elles sont en deux volumes, à la Bibliothèque Nationale. Les *poésies* et les *lettres* de Tyssot de Patot ne seront imprimées qu'en 1727, mais *Jacques Massé* est de 1710, et c'est dans les vingt ou vingt-cinq dernières années du règne de Louis XIV que s'exerce surtout l'activité de cet original personnage.

Page 260-263. Je ne comprends pas comment, parlant des ouvrages français imprimés en Hollande, M. Brunot a pu oublier de mentionner « Pierre du Marteau, imprimeur à Cologne », imprimeur imaginaire sous la marque duquel se dérobait un des Elzévier, et comment il n'a pas cité l'important travail de Janmart de Brouillant, où l'on trouve le catalogue des impressions du prétendu Pierre Marteau.

Page 267, note 1. Sur Courtilz de Sandras, il faudrait surtout citer les travaux de M. Woodbridge, dans les *Modern Language notes* (1915), et la *Modern Language Review* (1914 et 1916).

On n'a pas l'habitude encore chez nous de regarder du côté des États-Unis pour se documenter sur une question d'histoire de la littérature française. J'ai déjà dit il y a quelques années que, pour nos études, il devenait nécessaire de ne pas ignorer ce qui se fait dans les Universités américaines et autour d'elles. M. Brunot le sait comme moi; mais je le répète pour les jeunes gens qui ne le savent pas.

Il est possible que les principales omissions que je signale tiennent au plan de M. Brunot et soient réparées dans un des prochains volumes : du reste, ce n'est que du détail très secondaire.

Tel qu'il se présente à nous, ce cinquième volume continue dignement les précédents; il est digne de toute confiance et de toute admiration.

GUSTAVE LANSON.

MAURICE SCÈVE. — **Délie object de plus haulte vertu**. Edition critique par EUGÈNE PARTURIER. (Société des Textes français modernes.) *Paris, Hachette*, 1918. In-18 de LXXX-348 p.

Malgré la guerre, la Société des Textes français modernes n'a pas interrompu ses travaux. Même, la *Délie* de M. Parturier se présente avec un luxe typographique inaccoutumé et nous offre, avec un portrait inédit, la reproduction des emblèmes de l'édition originale, — reproduction nécessaire d'ailleurs pour donner à l'œuvre sa véritable physionomie.

En tête, une introduction abondante et précise. Sur l'existence du poète, nous ne savons à peu près rien : deux ou trois faits qui prêtent à la conjecture et quelques dates. Lui-même semble avoir pris soin de se dérober et d'envelopper sa personne, comme son poème, de nuages voulus. Une chose du moins est certaine; entre Marot et la Pléiade, il est le plus considérable des poètes. Il a des relations dans tous les milieux littéraires : amis lyonnais de Marot, poètes de la cour de Navarre, groupe du Toulousain Jean de Boyssonné. Il connaît A. du Moulin, l'éditeur du *Lysis* de Bonaventure des Périers. Étienne Dolet est son ami.... Sur le chantier depuis 1527, longuement méditée et impatiemment attendue, la *Délie* paraît en 1544, l'année même de la mort de Marot; ne semble-t-il pas que cette coïncidence ait un sens profond?

La conception du poème est toute italienne et l'on y retrouve le plan et l'inspiration des *canzonieri* pétrarquistes : l'origine soudaine de l'amour, le rôle des sens, la description physique de la Dame, la psychologie et la métaphysique amoureuses suivant les modèles platoniciens, les étapes successives qui conduisent de la passion charnelle au parfait amour. Pour mettre la pensée en valeur, ce symbolisme naïf et compliqué, cette science à prétentions encyclopédiques, ces allusions mystérieuses, ces banalités raffinées. Rien de tout cela, à vrai dire, n'était nouveau, et Lyon depuis longtemps était un centre d'italianisme. Encore faut-il remarquer que Maurice Scève a été un des premiers à exploiter en France, pour une œuvre de haute inspiration, cette matière poétique. Si la *Fiammette* de Boccace est traduite dès 1532, l'*Arcadie* de Sannazar l'est seulement en 1544, les *Azolains* de Bembo en 1545, la *Philosophie d'amour* de Leone Hebreo et les *Dialogues* de Sperone Speroni en 1551, la *Nature d'amour* de Mario Equicola en 1584. Antoine Héroet, il est vrai, l'a précédé de deux ans; mais Héroet, poète aimable, n'atteint pas à cette subtilité précieuse, à cette admirable obscurité. Il veut être simple :

> D'inventions poétiques, je n'use....
> J'ayme le vray et non pas le mensonge....

Il ne croit pas aux fictions romanesques, aux désespoirs de Pétrarque et des Pétrarquistes. C'est un homme de sens pratique et les plus fidèles disciples de Marot peuvent l'admirer sans scrupules.... Il n'en est pas tout à fait ainsi de Maurice Scève. Loin de sacrifier rien à la clarté, il estime que le premier devoir est de ne pas se livrer à chacun. Une pensée, brumeuse déjà, perdue dans un enchevêtrement d'ornements rapportés, d'images, d'abstractions et de symboles, voilà le fin du fin. Le lecteur aussi doit se rendre digne de l'œuvre qu'il aborde. Le chemin qui mène aux Idées n'est pas ouvert à tous....

Le malheur est que ce symbolisme est singulièrement artificiel et figé. Toute pensée vivante a disparu. Dans ce platonisme, il ne reste rien de Platon : seulement un langage conventionnel, une rhétorique pédante. Il semble que cette cryptographie ait un peu dérouté les contemporains. L'œuvre, évidemment, ne valait pas l'effort qu'elle exigeait et, pour avoir

trop admiré d'avance, on était déçu. Sébillet fait allusion à ces résistances. Les poètes de la Pléiade à leur tour, Pontus de Tyard excepté, auront une attitude douteuse.... Pourtant, il y avait là un effort vers les hauteurs auquel on doit rendre justice. Historiquement, l'intérêt de la *Délie* est considérable; mais il faut la replacer dans son milieu. M. Parturier s'y est efforcé. Sous les dizains de M. Scève, son commentaire signale les sources et les imitations possibles. Je dis *possibles* à dessein, car il est difficile de rien affirmer. Tous ces poètes n'ont aucune prétention à l'originalité. Il leur suffit de répéter à leur tour la leçon apprise. Classées et consacrées, les images poétiques forment une sorte de trésor commun où chacun a le droit de puiser. Dès lors, une rencontre, même surprenante, n'est pas forcément un emprunt. Les critiques italiens ont triomphé, un peu trop bruyamment parfois, de prétendus plagiats[1]; et l'on n'est jamais sûr de tenir l'original authentique.

Dans le commentaire de M. Parturier on pourrait sans doute signaler des lacunes : on le peut toujours. Peut-être les influences antiques sont-elles trop négligées. — Je ne vois pas figurer, parmi les ouvrages cités dans les notes, les noms de Marguerite, d'A. du Moulin, de L. Labbé. — De même pour Molinet, l'auteur du *Chappelet des Dames* : M. Parturier, qui cite de M. H. Guy un article sur G. Cretin, semble ignorer son ouvrage sur les rhétoriqueurs; l'influence de cette école n'est pas négligeable pourtant. — Enfin, il n'est pas question de l'*Arcadia* de Sannazaro, dont M. Scherillo a donné, voici trente ans, une édition critique sur le plan à peu près de celle-ci et accompagnée d'un commentaire analogue (Torino, Loescher, 1888).

M. Parturier est le premier à l'avouer : « Je ne me flatte pas d'avoir retrouvé toutes les sources de la pensée de Scève... mais je ne pouvais aboutir qu'en me limitant ». Rien de plus juste. Si l'on voulait attendre qu'il fût complet, un travail de ce genre ne paraîtrait jamais. La moisson d'ailleurs est assez abondante pour être instructive. Avec l'*Héroet* de M. Gohin et le *Sébillet* de M. Gaiffe, cette *Délie* nous fait connaître l'état de notre poésie à la veille de la *Deffence*.... — Et l'on apprécie plus exactement ce que la Pléiade lui a apporté.

JULES MARSAN.

Essai sur l'Histoire du Vers français, par HUGO P. THIEME, de l'Université du Michigan. Préface de M. Gustave Lanson. — *Paris, Librairie ancienne Honoré Champion, Edouard Champion*, 5 quai Malaquais, 1916. In-8, XII-432 p.

Lorsqu'un livre offre en ses liminaires une préface signée Gustave Lanson, n'y a-t-il pas une grande présomption à vouloir rendre compte de ce livre? La besogne est déjà faite, mais faite à n'y pas revenir. Tout est dit, avec une très fine pénétration; et, ma foi, ce tout comporte, autant que la constatation du mérite de l'œuvre présentée, et étudiée à la fois, les principales réserves auxquelles le lecteur sera fatalement amené. M. Lanson vante la « nouveauté » de l'essai de M. Hugo Thieme et en reconnaît « l'immense utilité ». Et il a entièrement raison. Il remercie l'auteur de nous avoir donné « une bibliographie raisonnée de l'histoire de la versification française ». Et cela, qui est non moins juste, effleure le point délicat.

On avait lu l'ouvrage jusqu'au bout, en s'efforçant, pour garder un peu de son indépendance, d'oublier cette préface; et voici qu'on y retrouve ensuite,

1. Voir Torraca, *Gl' imitatori stranieri di J. Sannazaro*. Roma, Loescher, 1882.

formulé plus expertement qu'on n'aurait jamais su y réussir, le doute qui s'était élevé dans l'esprit sur la légitimité du titre adopté. *Essai sur l'Histoire du Vers français*? Mais aucun des poètes d'aucun des quatre siècles d'existence que compte la poésie française proprement dite succédant à la poésie romane et médiévale, n'est nommé ici, du moins en tant que poète; il s'entend s'il n'a pas attaché son nom à quelque exposé dogmatique. Nulle part un poème n'est examiné dans le but de faire ressortir en quoi diffèrent l'art d'un Ronsard, celui d'un Malherbe, d'un Racine, d'un Hugo, d'un Verlaine, ni quelles raisons multiples ont présidé à cette incessante évolution. N'est-ce pas là ce que serait une histoire de notre vers? Par contre, l'on rencontrera, de la page 203 à la page 357, une liste, aussi abondante qu'il est possible de le rêver, des écrits, des articles de revues ou de journaux, qui furent, depuis même le XIV^e^ et le XV^e^ siècles jusqu'en 1914, consacrés à la versification française. La théorie est donc en jeu, et non pas l'objet même de tant de théories et de tant de polémiques.

Est-ce là, au demeurant, une critique? A peine. En tout cas, elle ne porte que sur le titre; et elle tombe d'elle-même, du moment qu'on est averti qu'à travers une simplification, nécessaire, car on ne peut surcharger indéfiniment la couverture d'un volume, il sied de comprendre : *Bibliographie de l'histoire de la versification française*, ou, plus exactement encore : *Bibliographie des ouvrages relatifs à la versification française et à son histoire.*

Dès lors, il n'y aura plus qu'à admirer la prodigieuse érudition, l'étonnante sûreté d'investigation, le labeur infatigable, qui ont mis M. Hugo Thieme à même d'énumérer plus d'un millier de travaux sur un sujet aussi intéressant, non sans consacrer à ceux de ces travaux qui le méritent par leur importance et leur valeur, quelques lignes de succincte analyse. On sentira immédiatement « l'immense utilité », en effet, d'un tel répertoire, et quel secours il apporte à quiconque désire pousser un peu loin l'étude générale d'une question qui tient une place si prépondérante dans l'ensemble de la littérature, ou simplement s'instruire sur un point particulier, une époque, une école, un auteur, un genre. Ce répertoire est dressé chronologiquement en deux séries, l'une, de 800 numéros environ, réservée aux livres, l'autre, de 300 et plus, aux articles parus dans des périodiques. Mais en outre, de la page 359 à la page 387, une division nouvelle est établie qui suit l'ordre des matières traitées et procède par des renvois (que l'on pourrait qualifier de schématiques). Grâce à cette aide, il est aisé de repérer dans le répertoire chronologique tout ce qui a trait, par exemple, au poème, à l'ode ou au sonnet, à la rime, au rythme, à la césure ou à l'hiatus, au vers classique, au vers romantique, au vers parnassien, au vers symboliste et décadent. Enfin, pages 388-426, des Index de diverses sortes facilitent encore toutes recherches.

Mais les pages 1-202? Elles ont leur portée; elles en ont même une extrême. Elles ont été rédigées après le répertoire, pour en coordonner les données éparses, pour en extraire comme un corps de doctrine, mais qui porte, on s'excuse d'y insister, moins sur le vers que sur l'historique de ses codifications successives. L'auteur, par trop de modestie, ne prend pas assez souvent la parole pour son propre compte. C'est là, cependant, qu'il pouvait réaliser cette histoire qu'il semblait nous avoir promise. Il se borne à émettre, de temps en temps seulement, de judicieux et d'ingénieux aperçus personnels, qui nous font regretter son excès de réserve et de discrétion.

L'un des chapitres de cette partie, intitulé : *L'Évolution ou les écoles littéraires*, n'accorde guère que deux pages aux classiques, aux romantiques et aux parnassiens réunis, et en attribue plus d'une douzaine aux symbolistes et décadents, et à leurs précurseurs. C'est favoriser de façon demesurée une manifestation, parce qu'elle est la plus récente, ou l'une des plus

récentes, et qu'elle fut la plus bruyante de toutes. M. Thieme conclut par cette remarque : « Les Symbolistes sont parvenus à mettre en déroute les Parnassiens, à ce qu'ils prétendent ». Prenons acte de la restriction : « à ce qu'ils prétendent ». C'est, en effet, surtout une prétention. M. Thieme n'est pas loin, d'ailleurs, de contresigner ce bulletin de guerre, puisqu'il ajoute : « L'on peut se demander si les Parnassiens ne se sont pas défaits eux-mêmes en passant du côté des morts ». Il ne paraît pas s'apercevoir que les symbolistes en ont fait exactement autant : les plus cotés d'entre eux, un seul excepté, ont, en parvenant à la maturité, et au succès, peu à peu répudié les maximalismes de leur jeunesse. Voyez si M. de Régnier, pour ne citer que lui, n'a pas totalement abandonné les laisses polymorphes de *Tel qu'en songe* pour ne plus écrire que des sonnets aussi arrondis que ceux des Parnassiens les plus classiques.

L'*Introduction* de ces premiers chapitres contient (à la page 5) un passage qui vaut à M. Thieme l'éloge de M. Gustave Lanson. « Aucun étranger ne possède une oreille aussi délicate, aussi sensible et sûre pour saisir l'harmonie de la musique et l'esprit de la poésie française que le Français lui-même.... Il doit toujours appartenir aux Français eux-mêmes de décider ce qu'est leur rythme, jusqu'à quel point il peut évoluer, et quels doivent être les principes de leur versification ». Peut-être faut-il aller chercher là l'un des motifs de l'abstention où M. Thieme est jaloux de se confiner. Pourtant il aime et connaît assez notre poésie pour la bien comprendre et être en mesure d'en parler. Mais ce qu'il dit là ne suffit-il pas pour nous autoriser à faire table rase d'un nombre considérable d'élucubrations d'outre-Rhin qui encombre son répertoire chronologique? Tel ce factum où un lourd pédant du nom de Grein établit des tabulations et des statistiques de rimes riches et à consonne d'appui, chez Banville! M. Thieme ne manque pas, d'ailleurs, d'en faire justice.

Et, puisqu'il s'agit de restreindre les compétences, ne pourrait-on pas aller plus loin, beaucoup plus loin? Osons proposer d'interdire la construction d'une théorie rythmique à quiconque n'aurait pas à son actif une œuvre en vers où il serait loisible à tous de vérifier s'il sait faire « chanter l'instrument ». On en présumerait qu'il sait comment on le fait chanter, — ce qui serait peut-être encore s'aventurer. Croire que la Muse s'inquiète, une minute, de physiologie ou de phonétique expérimentale, et distingue une loi organique d'une loi mécanique, est une erreur funeste. Un authentique poète obéit, en réalité, à un instinct très spécial, lequel reste mystérieux pour celui même qui en est doué. — Après cela, comment ne pas repousser, avec véhémence, l'étrange assertion de la page 24 : « Aujourd'hui un poète de médiocre talent peut, en se conformant scrupuleusement aux règles de la versification, devenir un poète de grand talent ». Pas de commentaire! C'est là une extraordinaire distraction de M. Thieme.

Disons tout de suite qu'on n'en rencontrerait pas une autre, d'une semblable gravité, au cours de l'ouvrage. Mais malheureusement, en ce qui est de l'exécution typographique, d'assez fréquentes inattentions sont à regretter. Plusieurs noms sont fâcheusement dénaturés : Guillaume Colletet est désigné, page 217, ainsi que suit : Colletet, Fr., puis Colletet, Fr. A., et de cette seconde façon, page 218; page 389 : Colletet, Fr. G., puis Colletet, A.; pages 371, 380, 381, on lit : Colletet de la Martinière, quand il s'agit de Bruzen de la Martinière. Page 404, on lit, par trois fois : Martinon, Philippon, ce qui personnifie mal M. Philippe Martinon. A la même page et à la page précédente : Prud'homme, Sully; à la page 417 : Prudhomme, tout court, quand par ailleurs on trouve correctement : Sully Prud'homme; Sully n'est pas un prénom français. Paul Stapfer est tantôt nommé Stapfer et tantôt Stapher. Pages 313, 400, 407, Duhamet veut être lu : Duhamel. M. Thieme n'est probablement pas responsable (son livre, traduit, ayant été imprimé en

France) de ces petites inexactitudes, qu'il est facile de rectifier. L'on a apporté une certaine négligence dans la correction des épreuves.

Il eût été préférable également que M. Thieme fût averti par son traducteur qu'il valait mieux éliminer carrément un article de ce genre :

« 1898. Bleton, A. Un précurseur lyonnais du système métrique. Lyon, Mougin. — Rien sur la versif. Sur les poids et mesures. »

Si familier qu'il soit avec notre langue, l'auteur a très bien pu ne pas sentir combien ces deux lignes étaient de nature à faire sourire, ni qu'elles pouvaient donner suite à de faciles mauvaises plaisanteries, fondées par exemple sur différents sens du mot vers, qui n'ont rien à voir avec la versification. Mais le plus grave, c'est que cet article est pour éveiller une anxiété au sujet de celui-ci, que l'on a rencontré quelques pages plus haut :

« 1891. F. P. B. Petit système métrique. Tours, Mame, 72 p. »

où rien ne vient préciser s'il s'agit bien des mesures de vers, — chose, d'ailleurs, infiniment peu probable!

Une dernière réflexion. Il est fort naturel que, sur des fiches, on abrège des mots, pour plus de rapidité, ou faute de place. Mais ces abréviations doivent disparaître à l'impression. Qu'on voie le fâcheux effet des lignes suivantes :

« Tercet, quatrain, quintil, sixain, 7, 8, 9 et 10 ain.... C'est le prem. vol. d'une hist. de la versif. fr. Le sec. roulera sur la quantité syllabique.... »

Écrire tout au long : « septain, huitain, neuvain, dizain ; premier volume, histoire, versification française ; second », n'aurait pas coûté deux lignes de plus, eût évité un aspect baroque, hérissé, barbare.

Mais on a quelque honte à chercher de si minces chicanes à un aussi beau livre, et aussi précieux, que l'est celui de M. Hugo P. Thieme.

JACQUES MADELEINE.

PÉRIODIQUES

Bulletin du Bibliophile et du Bibliothécaire — 15 juillet-15 août; Ernest Jovy, *Les archives du cardinal Alderano Cibo à Massa.* — Maurice Henriet, *Thomas et ses amis, lettres inédites* (suite). — Docteur Ludovic Bouland, *Fer de reliure du comte de Mosbourg.* — 15 septembre-15 octobre; Maurice Henriet, *Thomas et ses amis, lettres inédites* (suite). — Marquis de Girardin, *Une audience d'un ambassadeur de Sa Majesté le roi Louis XIV par le Grand Seigneur en 1686.* — Ernest Jovy, *Les archives du cardinal Alderano Cibo à Massa* (suite). — *Nécrologie : M. Emile Picot.*

Le Correspondant. — 10 octobre; abbé Félix Klein, *Le cardinal Gibbons, à l'occasion de ses noces d'or épiscopales.* — Georges Goyau, *Un livre de lumière* (« Le chrétien, homme d'action », par Albert Mahaut). — 25 octobre; André Bellessort, *Allemand d'Amérique, à propos d'un livre récent* (« l'Allemand d'Amérique », par A. de Villèle). — 10 novembre; Alfred Poizat, *Banville et son théâtre, à propos de la première d' « Esope » à la Comédie-Française.* — André Pératé, *Degas, à propos de ses dernières ventes.* — Charles Drouhet, *Un poète roumain de Transylvanie, Georges Coshbuc.* — 25 novembre; Alfred Poizat, *Paul Verlaine, à propos de la reprise de « Les uns et les autres » à la Comédie-Française.* — De Lanzac de Laborie, *Les préludes de l'indépendance italienne, à propos d'une récente publication* (« La domination française dans l'Italie du nord (1796-1805) », par Albert Pingaud). — Michel des Eversains, *Un gouverneur général de l'Algérie, à propos d'un livre récent* (« Le gouvernement général de l'Algérie (1891-1897) », par Jules Cambon). — 10 décembre; G. Lechartier, *Le président Wilson.* — Alfred Poizat, *Edmond Rostand.* — Georges Goyau, *Visions de Sienne et de la Madone* (« Sienne », par André Pératé). — 25 décembre; Mgr Julien, *Le cardinal Gibbons devant les traditions de l'épiscopat catholique.* — Camille Bellaigue, *Liszt à Rome.* — Théodore Gardebois, *Lectures de victoire.* — André Pératé, *Les lettres de guerre de Pierre-Maurice Masson.*

Études (Revue fondée par des Pères de la compagnie de Jésus). — 5 octobre; Alexandre Brou, *L'organisation de la France : l'Université nouvelle, un manifeste.* — Pierre Guilloux, *Trois études sur Ernest Renan.* II. *La modestie de Renan, le moi, la fin.* — Pierre Bliard, *Une publication nouvelle sur les Girondins* (« La proscription des Girondins (1793-1795) », par Cl. Perroud). — 20 octobre; Pierre Guilloux, *Trois études sur Ernest Renan.* III. *Renan et l'âme bretonne, la poésie des races celtiques, la religion bretonne.* — Pierre d'Hérouville, *Un apôtre du Far-West américain : Le Père Georges Le Fer de La Motte.* — 5 novembre; Pierre Guilloux, *Trois études sur Ernest Renan.* III. *Renan et l'âme bretonne, la politique de Renan, le déclin de l'idéalisme.* — Paul Dudon, *Où en est la cause de béatification du cardinal Bellarmin?* — Adhémard d'Alès, « *Physionomies de saints* » (par Ernest Hello). — 20 novembre; Yves de La Brière, *Louis-Philippe et son temps, notes d'histoire contemporaine.* — Alexandre Brou, *Fénelon au XVIII^e siècle, la légende et l'histoire.* — Louis Laurand, *Les langues dans l'Europe nouvelle.* — 5 décembre; Lucien Delille, *Les hommes et les idées dans le théâtre de M. François de Curel.* I. *La famille.* —

Pierre d'Hérouville, *Mgr Freppel Alsacien et Français.* — 20 décembre; Adhémar d'Alès, *Une religion nouvelle : « Dieu l'invisible roi », de H.-G. Wells.* — Lucien Delille, *Les hommes et les idées dans le théâtre de M. François de Curel.* II. *La société.*

Le Figaro. — 1er octobre; Abel Hermant, *La Vie littéraire : notre « Conciones » de guerre.* — 6 octobre; Régis Gignoux, *Courrier des théâtres : les premières, théâtre de l'Odéon, « la Chartreuse de Parme », pièce en cinq actes, un prologue et neuf tableaux, d'après le roman de Stendhal, par M. Paul Ginisty.* — 8 octobre; Abel Hermant, *La Vie littéraire : Maurice Barrès, « L'angoisse de Pascal ».* — 12 octobre; R. G., *Courrier des théâtres : les premières, théâtre du Nouvel-Ambigu, « La femme et le pantin », pièce en quatre actes et cinq tableaux de MM. Pierre Louys et Pierre Frondaie.* — 13 octobre; Julien Benda, *Autour des idées : en marge d'une chronique* (de M. Fernand Vandérem sur la critique littéraire). — Régis Gignoux, *Courrier des théâtres : les premières, Odéon, « Ariane », tragédie de Thomas Corneille.* — 15 octobre; Abel Hermant, *La Vie littéraire : Walt Whitman et Christophe Colomb.* — 17 octobre; Régis Gignoux, *Courrier des théâtres : théâtre de la Porte Saint-Martin, « L'archevêque et ses Fils », pièce en trois actes de M. Lucien Guitry.* — 19 octobre; Régis Gignoux, *Courrier des théâtres : les premières, théâtre Réjane, « Notre image », pièce en deux actes de M. Henry Bataille; théâtre du Palais-Royal, « Le Filon », vaudeville en trois actes de M. Mouézy-Eon.* — 22 octobre; Abel Hermant, *La Vie littéraire : l'intelligence française et la guerre.* — 25 octobre; *Nécrologie : Charles Lecocq.* — 27 octobre; Emile Bergerat, *Notes et souvenirs : Pedro Gailhard.* — Régis Gignoux, *Courrier des théâtres : les premières, théâtre de l'Odéon, « Le sacrifice », pièce en trois actes de M. Henri Laudenbach; « Monsieur Pimpin », comédie en un acte de M. Alfred Machard; théâtre de la Renaissance, « Chouquette et son as », vaudeville en trois actes de MM. Maurice Hennequin, Marcel Guillemaud et Henry de Gorsse.* — 29 octobre; Abel Hermant, *La Vie littéraire : M. Daniel Halévy, Nietzsche, Péguy et le président Wilson.* — 31 octobre; Régis Gignoux, *Courrier des théâtres : les premières, à la Comédie-Française, « Esope », comédie en trois actes, en vers, de Théodore de Banville.* — 2 novembre; Régis Gignoux, *Courrier des théâtres : les premières, théâtre du Vaudeville, « La revue de Paris », revue en quatre actes de MM. Sacha Guitry et Albert Willemetz.* — 3 novembre; Régis Gignoux, *Courrier des théâtres : les premières, théâtre des Arts, « Beulemans à Marseille », comédie en trois actes de M. Jean-François Fonson; Odéon, « Carmosine », d'Alfred de Musset.* — 5 novembre; Abel Hermant, *La Vie littéraire : sur terre, sur mer et dans les airs...* — 7 novembre; Régis Gignoux, *Courrier des théâtres : les premières, à la Comédie-Française, reprise d' « Amoureuse ».* — 9 novembre; Régis Gignoux, *Courrier des théâtres : les premières, théâtre Edouard VII, « Daphnis et Chloé », pièce en deux actes et un prologue, mêlée de couplets, de MM. Félix Gandera et Mouézy-Eon, musique de M. Moreau-Lefebvre; théâtre de l'Apollo, « La reine joyeuse », opérette de M. André Barde, musique de M. Charles Cuvillier; à la porte Saint-Martin, reprise de « Samson », pièce en quatre actes de M. Henry Bernstein.* — 11 novembre; R. G., *Mort de M. Guillaume Apollinaire.* — 14 novembre; Régis Gignoux, *Courrier des théâtres : les premières, théâtre Antoine, « Le traité d'Auteuil », comédie en trois actes de M. Louis Verneuil; théâtre des Bouffes-Parisiens, « Phiphi », opérette légère en trois actes, de MM. A. Willemetz et F. Sollar, musique de M. Christiné.* — 17 novembre; Ch. Dauzats, *Séance publique annuelle de l'Académie des Beaux-Arts.* — Julien Benda, *Autour des idées : « Les survivances françaises dans l'Allemagne napoléonienne depuis 1815 », par M. Julien Rovère.* — 19 novembre; Abel Hermant, *La Vie littéraire : lacrymae rerum.* — 22 novembre; Ch. Dauzats, *Académie française : élections de M. Clémenceau et du maréchal Foch.* — 23 novembre; Régis Gignoux, *Courrier des théâtres : les premières, théâtre Michel, « Saison d'amour », comédie en trois actes de M. Edmond Sée.* — 26 novembre; Abel Hermant, *La Vie littéraire*

raire : Clemenceau. — 27 novembre; Fernand Vandérem, *La Muse populaire.* — 28 novembre; Louis Barthou, « *Les amours d'un poète* » (Victor-Hugo et Juliette Drouet). — 29 novembre; Ch. Dauzats, *Séance publique annuelle de l'Académie française.* — 30 novembre; Régis Gignoux, *Courrier des théâtres : Odéon, « Bertrand et Raton », de Scribe; Athénée, « Le couché de la mariée », de M. F. Gandéra; Lune rousse, « On rallume! » de MM. Dominique Bonnaud et Dominus.* — 2 décembre; Gabriel Hanotaux, *Auguste Lepère.* — 3 décembre; Régis Gignoux, *Edmond Rostand.* — Ch. Dauzats, *Académie des sciences; séance publique annuelle.* — Abel Hermant, *La Vie littéraire : romans.* — 6 décembre; Julien de Narfon, *A l'Institut catholique.* — Régis Gignoux, *Courrier des théâtres : les premières, Comédie-Française, « La Parisienne », comédie en trois actes de Henry Becque; » Les uns et les autres », comédie en un acte, en vers, de Paul Verlaïne; Grand-Guignol, nouveau spectacle.* — 8 décembre; Maurice Donnay, *Trait des mœurs théâtrales.* — Julien Benda, *Autour des idées : l'Allemagne peut-elle changer?* — 10 décembre; Henry Bernstein, *Clemenceau.* — Abel Hermant, *La vie littéraire : Edmond Rostand.* — 12 décembre; Régis Gignoux, *Le prix Goncourt.* — 14 décembre; Charles Tardieu, *L'âme allemande vue par un prisonnier.* — 17 décembre; Abel Hermant, *La Vie littéraire : M. Louis Barthou, « Les amours d'un poète », documents inédits sur Victor Hugo.* — 20 décembre; Ch. Dauzats, *Le maréchal Joffre à l'Académie.* — 22 décembre; *En Sorbonne : le président Wilson juriste et historien.* — Régis Gignoux, *Courrier des théâtres : les premières, théâtre du Châtelet, « Les millions de l'oncle Sam », pièce à grand spectacle, en 3 actes et 27 tableaux, de M. Henri de Gorsse.* — 24 décembre; Abel Hermant, *La Vie littéraire : le « Conciones » de la victoire, le maréchal Joffre, Jules Claretie, « la Cour », de M. Marcel Boulenger.* — 25 décembre; Régis Gignoux, *Courrier des théâtres : les premières, au théâtre Réjane, « Maison de danses », pièce en quatre actes et cinq tableaux, de MM. Nozière et Charles Muller, d'après le roman de M. Paul Reboux; au théâtre Michel, « Le cochon qui sommeille », opérette en deux actes de MM. Rip et Robert Dieudonné, musique de M. Claude Terrasse.* — 28 décembre; Julien Benda, *Petites misères de gens de lettres.* — 29 décembre; *Les théâtres en Alsace-Lorraine.* — 31 décembre; Abel Hermant, *La vie littéraire : M. Charles Maurras. « Athènes antique ».*

Le Gaulois. — 2 octobre; Louis Schneider, *Les premières : Comédie-Française, M. Georges Le Roy dans « le Misanthrope ».* — 3 octobre; Louis Schneider, *« La Chartreuse de Parme ». — Gabriele d'Annunzio sur le front français.* — 5 octobre; Fernand Gregh, *A Gabriele d'Annunzio.* — 6 octobre; Louis Schneider, *Les premières : Odéon, « la Chartreuse de Parme », pièce en cinq actes, un prologue et neuf tableaux, tirée du roman de Stendhal par M. Paul Ginisty.* — 12 octobre; Louis Schneider, *Les premières : Odéon, « Ariane », tragédie en cinq actes de Thomas Corneille; « Attendez-moi sous l'orme », comédie en un acte de Regnard.* — 15 octobre; Louis Schneider, *Emile Guimet.* — 17 octobre; Louis Schneider, *Dans les théâtres subventionnés. Les premières : Porte-Saint-Martin, « Larchevêque et ses fils », pièce en trois actes de M. Lucien Guitry.* — 19 octobre; Louis Schneider, *Les premières : théâtre Réjane, « Notre image », pièce en deux actes de M. Henry Bataille.* — 20 octobre; Louis Schneider, *Les premières : Palais-Royal, « le Filon », vaudeville en trois actes de M. André Mouézy-Eon : Variétés, « La Dame de Monte-Carlo », opérette en trois actes de MM. Georges Léglise et Edmond Pingrin, musique de Mme Germaine Raynal et M. Hubert Mouton.* — 21 octobre; L. M., *Mgr Turinaz.* — 25 octobre; Louis Schneider, *Charles Lecocq.* — Edmond Jaloux, *Le centenaire de Leconte de Lisle.* — 26 octobre; G. Pelca, *A l'Institut de France : séance publique annuelle des cinq Académies.* — 27 octobre; Louis Schneider, *Les premières : Odéon, « Le sacrifice », pièce en trois actes de M. Laudenbach; « Monsieur Pimpin », comédie en un acte de M. Alfred Machard.* — 28 octobre; Ludovic Fert, *La littérature des Etats-Unis à la Sorbonne.* — 29 octobre;

Louis Schneider, *Les premières : Comédie-Française, « Esope », comédie en trois actes, en vers, de Théodore de Banville.* — 31 octobre; Louis Schneider, *Les premières : Vaudeville, « La revue de Paris », revue en quatre actes de MM. Sacha Guitry et Albert Willemetz.* — 1er novembre; Milly, *Le Verlaine de Metz.* — 2 novembre; Louis Schneider, *Les premières : théâtre des Arts, « Beulemans à Marseille », comédie en trois actes de M. Jean-François Fonson.* — 3 novembre; Louis Schneider, *Les premières : Odéon, « Carmosine », comédie en trois actes d'Alfred de Musset.* — 7 novembre; Louis Schneider, *Les premières : Comédie-Française, reprise d' « Amoureuse », comédie en trois actes de M. de Porto-Riche.* — 9 novembre; Louis Schneider, *Les premières : théâtre Edouard VII, « Daphnis et Chloé ou la leçon d'amour », opérette en deux actes et un prologue, de MM. Félix Gandéra et Mouézy-Eon, musique de M. Moreau-Febvre.* — 14 novembre; Paul Bourget, *Du dramatique dans le roman.* — Louis Schneider, *Les premières : Bouffes-Parisiens, « Phi-Phi », opérette en trois actes de MM. Albert Willemetz et F. Sollar, musique de H. Christiné; Porte-Saint-Martin, reprise de « Samson », pièce en quatre actes de M. Henry Bernstein : théâtre Antoine, « Le traité d'Auteuil », comédie en trois actes de M. Louis Verneuil.* — 15 novembre; G. P., *L'Académie française à nos vainqueurs.* — 17 novembre; Pelca, *Un discours de M. Widor, secrétaire perpétuel de l'Académie des Beaux-Arts, sur Carolus Duran.* — 22 novembre; Frédéric Masson, *L'Académie, Clemenceau et Foch.* — Paul Roche, *Deux immortels, M. Clemenceau et le maréchal Foch sont élus membre de l'Académie française.* — 23 novembre; Louis Schneider, *Les premières : théâtre Michel, « Saison d'amour », comédie en trois actes de M. Edmond Sée.* — 24 novembre; G. Pelca, *A l'Institut : séance publique annuelle de l'Académie des inscriptions.* — 30 novembre; Louis Schneider, *Les premières : Odéon; reprise de « Bertrand et Raton », comédie en cinq actes de Scribe.* — 1er décembre; Louis Schneider, *Les premières : Athénée, « Le couché de la mariée », comédie en trois actes de Félix Gandéra.* — 3 décembre; René Doumic, *Edmond Rostand.* — 4 décembre; Louis Schneider, *Les Premières : Comédie-Française, première représentation de « Les uns et les autres », pièce en un acte de Paul Verlaine; « La Parisienne », comédie en trois actes d'Henry Becque.* — 5 décembre; Frédéric Masson, *Les maréchaux à l'Académie.* — Paul Peltier, *Les débuts de Rostand au théâtre.* — G. Latouche, *La séance solennelle de rentrée de l'Institut catholique.* — 7 décembre; Edmond Jaloux, *Le centenaire de Tourgueneff.* — Louis Schneider, *Les premières : Odéon, « L'orphelin de la Chine », tragédie en cinq actes de Voltaire : théâtre Sarah-Bernhardt, reprise de « l'Aiglon », pièce en cinq actes, en vers, d'Edmond Rostand.* — 8 décembre; G. Latouche, *Mgr Baudrillart nous confie ses impressions.* — 12 décembre; Ludovic Fert, *« Le Rhin français » d'Henri Heine.* — 15 décembre; Alexandre Hepp, *Clemenceau.* — 17 décembre; Frédéric Masson, *Le colonel Driant.* — Georges Drouilly, *Les carnets de Victor Hugo.* — 18 décembre; Suzanne Edmond-About, *Le beau voyage! impressions d'Alsace.* — 19 décembre; Georges Wulff, *Les visites de souverains aux anciennes académies.* — 20 décembre; G. Pelca, *A l'Académie : la journée de Joffre.* — 24 décembre; Louis Schneider, *Les Premières : Comédie-Française, reprise d' « Esther » : Châtelet, « les Millions de l'oncle Sam », pièce à grand spectacle en trois actes et vingt-sept tableaux, par M. Henri de Gorsse.* — 25 décembre; Louis Schneider, *Les Premières : Théâtre du Vieux-Colombier, « la Pastorale de Noël », mystère d'Arnoul Gréban, adapté par MM. Léonel de la Tourasse et Gailly de Taurines.* — 26 décembre; Louis Schneider, *Les Premières : Théâtre Réjane, « Maison de danses, » pièce en quatre actes et cinq tableaux par M. Noziére et Charles Muller, d'après le roman de Paul Reboux.* — 31 décembre; *Le premier conte d'Edmond Rostand.*

Journal des débats politiques et littéraires. — 1er octobre; Gustave Fréjaville, *Théâtres : Grand-Guignol, « le Château de la mort lente ».* — 4 octobre; *Le salut de Gabriele d'Annunzio à l'armée française.* — Paul Ginisty, *Stendhal*

et l'impératrice Eugénie. — 6 octobre; Gustave Fréjaville, *Théâtres : Odéon, « la Chartreuse de Parme ».* — 7 octobre; Henry Bidou, *La Semaine dramatique : Comédie française, M. Leroy dans le rôle d'Alceste.* — G. Allix, *Gaston Milhaud.* — 9 octobre; Raoul Narsy, « *La Belle-Enfant* » (par M. Eugène Montfort). — 11 octobre; Gustave Fréjaville, *Théâtres : théâtre Cadet-Rousselle. « Et... Vlan! » revue; théâtre Impérial, « Bobards... à l'américaine », revue.* — 13 octobre; Gustave Fréjaville, *Théâtres : Odéon, « Ariane », et « Attendez-moi sous l'orme ».* — 14 octobre; Henry Bidou, *La Semaine dramatique : Odéon, « la Chartreuse de Parme », pièce en cinq actes, d'après le roman de Stendhal, par M. Paul Ginisty.* — 16 octobre; Gustave Fréjaville, *Théâtres : Folies-Bergère, « Zig-Zag » revue.* — V., *Marcel Deprez.* — 18 octobre; Raoul Narsy, *Le jubilé du cardinal Gibbons.* — Gustave Fréjaville, *Théâtres : Porte-Saint-Martin, « Larchevêque et ses fils ».* — 20 octobre; Gustave Fréjaville, *Théâtres : théâtre Réjane, « Notre image ».* — 21 octobre; Henry Bidou, *La Semaine dramatique : théâtre Réjane, « Notre image », pièce en deux actes de M. Henry Bataille.* — Gustave Fréjaville, *Théâtres : Palais-Royal, « le Filon ».* — 22 octobre; Gustave Fréjaville, *Théâtres : Casino de Paris. « Pa-ri-ki-ri ».* — 24 octobre; Antoine Albalat, *La guerre et le livre.* — 26 octobre; G. A., *Quelques mots sur Charles Lecocq.* — *A l'Institut, séance publique annuelle des cinq Académies.* — 27 octobre; Gustave Fréjaville, *Théâtres : Odéon, « Le sacrifice », « M. Pimpin ».* — 31 octobre; Gustave Fréjaville, *Théâtres : Renaissance, « Chouquette et son as ».* — 1er novembre; Gustave Fréjaville, *Théâtres : Comédie française, « Esope ».* — 3 novembre; Gustave Fréjaville, *Théâtres : Odéon, « Carmosine ».* — 4 novembre; Henry Bidou, *La Semaine dramatique : Odéon, « Le sacrifice », pièce en trois actes, de M. Laudenbach; Vaudeville, « La revue de Paris, par MM. Sacha Guitry et A. Willemetz.* — 7 novembre; G. F., *Théâtres : L'inauguration à Lyon du théâtre Gémier.* — 8 novembre; G. Allix, *Michel Brenet.* — Gustave Fréjaville, *Théâtres : Lyon, salle Rameau, « le Bourgeois gentilhomme ».* — 9 novembre; *Montesquieu et l'armistice.* — 10 novembre; Gustave Fréjaville, *Théâtres : Apollo, « La reine joyeuse »; Porte-Saint-Martin, reprise de « Samson »; théâtre Arlequin, « Fichtre! » revue.* — 11 novembre; Henry Bidou, *La Semaine dramatique : Comédie française, « Esope », comédie en trois actes, en vers, de Théodore de Banville; Odéon, « Carmosine », comédie en trois actes, en prose, d'Alfred de Musset.* — 13 novembre; *L'élection du maréchal Foch à l'Académie des sciences.* — J. C., *Bibliothèque de M. Jules Claretie.* — 15 novembre; Gustave Fréjaville, *Théâtres : théâtre Antoine, « Le traité d'Auteuil ».* — 16 novembre; Gustave Fréjaville, *Théâtres : Bouffes-Parisiens, « Phi-Phi ».* — 17 novembre; *Paul Verlaine messin.* — *Académie des Beaux-Arts : séance publique annuelle.* — 18 novembre; Henry Bidou, *La Semaine dramatique : le théâtre pendant la guerre.* — 23 novembre; *Académie des Inscriptions et belles-lettres : séance publique annuelle.* — 24 novembre; Gustave Fréjaville, *Théâtres : théâtre Michel, « Saison d'amour ».* — 27 novembre; Gustave Fréjaville, *Théâtres : Lune rousse, « On rallume! » revue.* — 29 novembre; André Michel, *Jules Guiffrey.* — *Académie française : séance publique annuelle.* — F. Ch., *Balzac et l'argot des tranchées.* — Gustave Fréjaville, *Théâtres : Odéon, « Bertrand et Raton ».* — 1er décembre; Pierre de Quirielle, *A l'Académie française.* — 2 décembre; Henri Bidou, *La Semaine dramatique : théâtre Michel, « Saison d'amour », comédie en trois actes, de M. Edmond Sée.* — 4 décembre; Antoine Albalat, *Revue des Livres.* — 6 décembre; Gustave Fréjaville, *Théâtres : Grand-Guignol, nouveau spectacle.* — 9 décembre; Henry Bidou, *La Semaine dramatique : Odéon, « L'orphelin de la Chine », tragédie en cinq actes de Voltaire.* — Gustave Fréjaville, *Théâtres : théâtre Sarah-Bernhardt, reprise de « l'Aiglon ».* — 12 décembre; A. Albert-Petit, *L'université de Strasbourg.* — 13 décembre; *Le cardinal Mercier et l'académie des Jeux-Floraux.* — 15 décembre; Emile Boutroux, *Le président Wilson.* — 16 décembre; Henry Bidou,

La Semaine dramatique : autour de l'histoire du théâtre, les comédies-ballets de Molière. — 17 décembre; Z., *Croquis de Paris : les carnets de Victor Hugo.* — 20 décembre; *Académie française : réception de M. le maréchal Joffre.* — 21 décembre; Pierre de Quirielle, *A l'Académie française : réception du maréchal Joffre.* — 23 décembre; A. Albert Petit, *Le Président Wilson docteur en Sorbonne.* — Z., *Shakespeare et William Stanley.* — Henry Bidou, *La Semaine dramatique : autour du théâtre, Molière et le droit.* — 25 décembre; Gustave Fréjaville, *Théâtres : Comédie française, « Esther »; Châtelet, « les Millions de l'oncle Sam.* — 27 décembre; Antoine Albalat, *Revue des Livres.* — 29 décembre; *Académie des sciences morales et politiques : séance publique annuelle.* — 30 décembre; André Michel, *Sienne* (par André Pératé). — Henry Bidou, *La Semaine dramatique : Odéon, reprise de « Cabotins », comédie en quatre actes d'Edouard Pailleron.*

Mercure de France. — 1er octobre; Georges Batault, *L'idée de Progrès et la Guerre, d'après Xénophon, stratège athénien.* — J.-G. Prod'homme, *Les origines flamandes de Beethoven.* — 16 novembre et 1er décembre; René Cruchet, *La crainte du danger chez le combattant.* — 1er décembre; Guillaume Apollinaire, *L'esprit nouveau et les poètes.* — 16 décembre; Jules Romains, *Sur les conditions actuelles du Théâtre.* — Louis Courthion, *Les Allemands comprennent-ils la liberté? Schiller et Guillaume Tell.* — Paul Peltier, *Musset et Baudelaire, à propos des Confessions d'un mangeur d'opium.*

L'Opinion. — 5 octobre; J. Ernest-Charles, *Théâtre et musique : un théâtre populaire à Lyon.* — Edmond Pilon, *Goethe en Argonne.* — 12 octobre; J. Ernest-Charles, *Théâtre et musique : « La Chartreuse de Parme » à l'Odéon.* — Emile Henriot, *Pierre Gilbert.* — 19 octobre; J. Ernest-Charles, *Théâtre et musique : « Larchevêque et ses fils ».* — Edmond Pilon, *Douai-la-Flamande.* — 26 octobre; J. Ernest-Charles, *Théâtre et musique : Henry Bataille, « Notre image », au théâtre Réjane.* — 9 novembre; Henri Collet *Charles Lecoq et l'opérette.* — J. Ernest-Charles, *Les jeunes auteurs à l'Odéon.* — Edmond Pilon, *Valenciennes-le-Dentelière.* — Gonzague Truc, *La Vie littéraire : l'Europe et la multiplicité des langues.* — 16 novembre; André Billy, *Notes et figures : Guillaume Apollinaire.* — 23 novembre; Louis Piérard, *Au théâtre de Lille.* — J. Ernest-Charles, *Théâtre et musique; nouveautés et reprises.* — Edmond Pilon, *La louange de Metz.* — 7 décembre; J. Ernest-Charles, *Théâtre et musique : Edmond Rostand.* — Gonzague Truc, *Une élection à l'Académie des Sciences morales : l'abbé Sertillanges.* — 14 décembre; *Ce qu'on lit : Théâtre, I, par Francis de Croisset.* — J. Ernest-Charles, *Théâtre et musique : d'Edmond Sée à Scribe.* — 21 décembre; Alexandre Mavroudis, *Notes et figures : M. Politis.* — Edmond Pilon, *La vie littéraire : Georges Duhamel.* — 28 décembre; Will. Irving, *André Tardieu.* — James Mark Baldwin, *La philosophie américaine et les influences françaises.* — Philippe Burdley et Lucien Besnard, *Le théâtre à Paris pendant la guerre.* — Firmin Roz, *L'esprit américain et la littérature.*

Revue bleue (Revue politique et littéraire). — 5-12 janvier 1918; André Coignier, *La vie théâtrale : les livres de Jules Claretie; le « Conservateur littéraire » et les « bêtises de Victor Hugo »; manuscrits et autographes de théâtre; Jules Claretie et M. de Porto-Riche; « Le marchand d'estampes »; Mme Réjane dans « la Treizième chaise ».* — 19-26 janvier; Léon Bocquet, *La jeune littérature et la guerre.* — 2-9 février; Henri Jaudon, *Emile Ollivier.* — Alfred Poizat, *La crise académique.* — Firmin Roz, *Le Théâtre : Comédie-Française, « La triomphatrice », pièce en trois actes de Mlle Marie Lenéru.* — 16-23 février; Paul Flat, *Souvenirs d'avant-guerre : la femme littéraire et le sens du sacrifice.* — A. Geiger, *La vie théâtrale : quatre pièces comiques; « La dame de chambre »; « La gare régulatrice »; Mme Spinelly dans « Kiki », de M. A. Picard; Adam de la Halle au théâtre du Vieux-Colombier, moralité.* — 2-9 mars; Paul Flat, *Les « souvenirs » de Jules Lemaître.* — Firmin Roz, *Théâtre : théâtre Antoine, « Antoine et Cléopâtre », de Shakespeare; traduction en 25 tableaux de M. Lucien Népoty.*

— 16-23 mars; Charles Guignebert, *Les universités américaines et les nôtres.* — Antoine Albalat, *Chronique littéraire : le style de Jules Lemaître; le comte de Monte-Christo; Hugo et Dumas père.* — 30 mars, 6-13 avril; Paul Flat, *Le théâtre et la mise au point littéraire.* — 20-27 avril; Alfred Poizat, *Tableau de la poésie française des trouvères aux symbolistes.* — 20-27 avril, 4-11 mai, 18-25 mai, 1-8 juin, 15-22 juin; Paul Bonnefon, *Louis-Philippe et ses ministres : lettres inédites de Louis-Philippe, du comte d'Argout, du comte Molé, de Thiers et de Guizot.* — 20-27 avril; Antoine Albalat, *Chronique littéraire : une nouvelle agence pour la protection des auteurs; Balzac et l'accent allemand; les conférences, Buffon et Montesquieu.* — 18-25 mai; A. Bossert, *Une figure alsacienne : Oberlin, pasteur du ban de la Roche.* — Jean Vignaud, *Les nouveaux immortels : Mgr Alfred Baudrillart.* — 18-25 mai, 1-8 juin, 15-22 juin, 6-13 juillet, 20-27 juillet, 3-10 août; Paul Gaultier, *Henri Bergson.* — 1-8 juin; Jean Vignaud, *Les nouveaux immortels : Louis Barthou.* — 15-22 juin, 6-13 juillet, 20-27 juillet; J.-G. Prod'homme, *Lettres de Victoire Gounod et d'Urbain Gounod à Hector Lefuel.* — Raymond Bouyer, *Gounod précurseur de César Franck.* — 6-13 juillet; Jean Vignaud, *Les nouveaux immortels : René Boylesve.* — A. Albalat, *L'actualité littéraire : les journalistes à l'Académie.* — 20-27 juillet; André Geiger : *Autour du théâtre : le retour de « Turcaret ».* — 3-10 août; Maximilien Buffenoir, *Un poète mort pour la patrie, Joannis Pagan.* — 21-28 septembre; A. Renucci, *Le sens de la mesure dans l'œuvre de Molière.* — 20-27 octobre; Raymond Bouyer, *Péladan, le dernier des Humanistes.* — 16-23 novembre; Maximilien Buffenoir, *Flaubert et le romantisme d'après « Madame Bovary ».* — Raymond Bouyer, *Un précurseur imprévu : Jean-Jacques Rousseau debussyste,* — Gaston Rageot, *Le théâtre : « Amoureuse », à la Comédie-Française, « Notre image », au théâtre Réjane.* — 7-14 décembre; Gabriel Faure, *Gœthe et Heine en Italie.* — Gaston Rageot, *Le théâtre : le théâtre de Théodore de Banville.* — 21-28 décembre; Gaston Rageot, *Le Théâtre d'Edmond Rostand.* — Emile Dayrolles, *Notes et souvenirs : Edmond Rostand.*

Revue de Paris. — 1er octobre; Louis Barthou, *Les amours d'un poète* (fin). — Jean Massart, *Les intellectuels allemands et la recherche de la vérité.* — 15 octobre et 1er novembre; Adolphe Blanqui, *Souvenirs d'un étudiant sous la Restauration.* — 15 octobre, 15 novembre, 1er décembre; G. Jean Aubry, *Paul Verlaine et l'Angleterre* (1872-1893), *d'après des documents inédits.* — 1er décembre; Julien Joran, *Le général Gouraud au collège et aux armées.* — 1er et 15 décembre; Arthur Chuquet, *Décembre 1812 : le retour de l'Empereur.* — 15 octobre, 15 novembre, 15 décembre; Fernand Vandérem; *Les lettres et la vie.*

Revue des Deux Mondes. — 1er octobre; Eugène Thebault, *La gazette infâme* (« la Gazette des Ardennes »). — Georges Goyau, *Une personnalité religieuse, Genève.* IV. *Avant et après la séparation* (1868-1907). — André Beaunier, *Revue littéraire; la véritable Manon Lescaut.* — 15 octobre; René Pichon, *Pour le centenaire de Leconte de Lisle.* — 1er novembre; Émile Boutroux, *Le président Wilson, historien du peuple américain.* — André Hallays, *L'opinion allemande pendant la guerre.* I. *Les premiers enthousiasmes* (1914-1915). — Louis Gillet, *La cathédrale martyre, ses derniers historiens.* — André Beaunier, *Revue littéraire; Frédéric II et les débuts de la fourberie allemande.* — René Doumic; *Revue dramatique: théâtre Réjane, « Notre image », pièce en deux actes par M. Henry Bernstein; Odéon, « La chartreuse de Parme », pièce en cinq actes, d'après Stendhal, par M. Paul Ginisty; Comédie-Française, « le Misanthrope ».* — 15 novembre; Étienne Lamy, *Rudyard Kipling et la guerre sur mer.* — André Hallays, *L'opinion allemande pendant la guerre.* II. *Les déceptions* (1916-1917). — 1er décembre; André Hallays, *L'opinion allemande pendant la guerre.* III. *Le réveil des espérances* (1917-1918). — Jules Claretie, *Fragments d'un journal intime.* — Edmond Pilon, *Un Castelnau du XVIIe siècle* (Jacques de Castelnau, maréchal de France). — Firmin Roz, *Un témoin*

des responsabilités de la guerre (la comtesse Olga Leutrum). — André Beaunier, *Revue littéraire : nouveaux commentaires de Tacite.* — 15 décembre; Louis Barthou, *Victor Hugo, carnets et dessins inédits.* — Marcel Boulenger, *Une visite au commandant d'Annunzio.* — Ch. Coppier, *La rançon de nos cathédrales.* — R. D., *Edmond Rostand.*

Revue hebdomadaire. — 5 octobre; Maurice Barrès, *La marche de la pensée anglaise depuis le premier jour des hostilités.* — André Beaunier, *Le mariage de Fontanes.* — 12 octobre; Mgr Sébastien Herscher, *Le vrai Fénelon.* — Charles des Guerrois, *Quelques souvenirs personnels sur Sainte-Beuve.* — 19 octobre; René Lote, *Comment les Philosophes du XVIII^e^ siècle ont préparé la Révolution.* — Edmond Pilon, *Cambrai ville de guerre.* — 26 octobre; Alice Louis-Barthou, *La maison enchantée* (la maison de Pierre Loti). — Pierre Guerquin, *La première exposition de l'art dans le livre français moderne au Musée Galliera.* — 2 novembre; Georges Goyau, *Un héros de l'amitié franco-américaine : l'archevêque John Ireland.* — 9 novembre; Georges Lecomte, *Clemenceau.* — 16 novembre; Henri Welschinger, *Un académicien alsacien : Jean-Stanislas Andrieux.* — 23 novembre; Arthur Chuquet, *Un conférencier à l'armée du Kronprinz en 1915.* — 7 décembre; Gustave Fagniez, *La société polie et la formation du goût dans la première moitié du XVII^e^ siècle.* — Maurice Muret, *La métamorphose de Maximilien Harden.* — 14 décembre; Gustave Fagniez, *La société polie et la formation du goût dans la première moitié du XVII^e^ siècle* (fin). — 21 décembre; Jean Dornis, *Pour le centenaire de Leconte de Lisle.* — 28 décembre; Gabriel Faure, *Sur la tombe du Tasse.*

Le Temps. — 4 octobre; P. S., *Un « malfaiteur »* (Alfred de Vigny). — L. Lévy-Bruhl, *Gaston Milhaud.* — 7 octobre; P. S., *Menus propos stendhaliens.* — 10 octobre; *La fondation Octave Mirbeau* (maison de retraite pour les auteurs dramatiques et les gens de lettres dans le besoin). — 11 octobre; P. S., *Post-scriptum stendhalien.* — 13 octobre; *Nécrologie : Pierre Gailhard.* — 14 octobre; P. S., *Un essai sur M. Gabriel d'Annunzio* (par M. André Geiger). — Adolphe Brisson, *Chronique théâtrale : la « Chartreuse de Parme » à l'Odéon; la « Femme et le pantin » au théâtre Antoine; M. Le Roy dans « Alceste » à la Comédie-Française.* — 15 octobre; *La clarté du langage.* — 17 octobre; Paul Souday, *Les Livres : Lucie Delarue-Mardrus, « Souffles de tempête », poésies.* — 14 octobre; P. S., *Le théâtre et la guerre.* — 21 octobre; P. S., *Le centenaire de Leconte de Lisle.* — 22 octobre; *Nécrologie : Mgr Turinaz.* — 25 octobre; P. S., *Loti et Bernardin de Saint-Pierre.* — 26 octobre; *Séance publique annuelle de l'Institut de France.* — 27 octobre; docteur Léon Cheinisse, *Les pensées intimes d'un grand juriste allemand* (Rudolf von Ihering). — 28 octobre; P. S., *Pronostics et consultations* (sur la littérature et les arts). — Adolphe Brisson, *Chronique théâtrale : « Notre image », la pièce d'Henry Bataille et son interprétation par Réjane; « L'archevêque et ses fils », de M. Lucien Guitry; nouveaux spectacles du Palais-Royal, des Variétés, de la Renaissance et de l'Odéon.* — 31 octobre; *La réforme de l'enseignement national.* — 1^er^ novembre; P. S., *Parlons français!* — 4 novembre; P. S., *Dangereux paradoxes.* — 8 novembre; P. S., *Droits et devoirs des héros.* — Paul Souday, *Les Livres : le centenaire de Tourguenef.* — 11 novembre; P. S., *Autre consultation* (sur la littérature, par M. Henri Bachelin). — 15 novembre; P. S., *Les leçons de l'esprit.* — 17 novembre; *Séance publique annuelle de l'Académie des beaux-arts.* — 18 novembre; P. S., *Une lettre de M. Saint-Saens.* — Adolphe Brisson, *Chronique théâtrale : « La revue de Paris », « Beulemans à Marseille »; M^lle^ Piérat dans « Amoureuse »; « Le sacrifice »; « Esope » et « Carmosine »; « Le traité d'Auteuil »; « Samson ».* — 22 novembre; P. S., *Une nouvelle lettre de M. Saint-Saens.* — *Académie française : élection de M. Clemenceau et du maréchal Foch.* — 23 novembre; *Séance publique annuelle de l'Académie des inscriptions et belles-lettres.* — 28 novembre; Paul Souday, *Les Livres : Daniel Halévy, « Charles Péguy et les cahiers de la Quin-*

zaine ». — 29 novembre; *Séance publique annuelle de l'Académie française.* — *Nécrologie : Jules Guiffrey.* — 30 novembre; Paul Souday, *A l'Académie française.* — 2 décembre; P. S., *Une tempête sur un titre* (« la Parisienne », d'Henri Becque). — Adolphe Brisson, *Chronique théâtrale : « Saison d'amour », « Bertrand et Raton »; « Le traité d'Auteuil »; « Le couché de la mariée »; l'opérette d'aujourd'hui.* — 3 décembre; *Séance publique annuelle de l'Académie des sciences.* — Gaston Deschamps, *Edmond Rostand.* — 6 décembre; P. S., *Opinions sur Rostand.* — 9 décembre; P. S., *Questions académiques* (sur l'académie Goncourt). — Pierre Lalo, *Chez les Gounod.* — 12 décembre; Paul Souday, *Les Livres : André Billy, « Scènes de la vie littéraire à Paris »; André Germain, « Portraits parisiens »; Pierre Benoit, « Koenigsmark »; Louis Jean Martin, « Jean Denis »; Louis Codet, « César Capéran ou la tradition ».* — 13 décembre; P. S., *A l'académie Goncourt.* — 16 décembre; P. S, « *En Amérique, jadis et maintenant* » (par M. J.-J. Jusserand). — Roland de Marès, *Les carnets de Victor Hugo.* — 20 décembre; P. S., *Le blocus des livres.* — *Académie française : réception de M. le maréchal Joffre.* — 21 décembre; Paul Souday, *Le maréchal Joffre à l'Académie.* — 23 décembre; *Le président Wilson à la Sorbonne.* — 23 décembre; P. S., *Les traditions académiques.* — Adolphe Brisson; *Chronique théâtrale : le symbole dans l'œuvre théâtrale d'Edmond Rostand, à propos d'une reprise de l'« Aiglon »; nouveaux spectacles.* — 26 décembre; Paul Souday, *Les Livres : Octave Mirbeau, « La vache tachetée »; Francis Jammes, « Monsieur le curé d'Ozeron »; Judith Gautier, « Un général de cinq ans ».* — 27 décembre; P. S., *Pour la beauté de Marseille.* — 29 décembre; *Séance publique annuelle de l'Académie des sciences morales.* — 30 décembre; P. S., *Pour la beauté de Marseille.*

LIVRES NOUVEAUX

Barrès (Maurice). — *L'Angoisse de Pascal.* Édition suivie d'une étude sur les deux maisons de Pascal, à Clermont-Ferrand. Avec un portrait de Blaise Pascal, gravé sur bois. *Paris, Georges Crès.* In-16, de 144 p. avec ornementations typographiques dessinées et gravées sur bois, par Pierre Vibert. Prix : 6 fr. net.

Barthou (Louis). — *Mirabeau. Paris, Hachette.* In-8, de 326 p. et grav.

Baudelaire (Charles). — *Les Fleurs du mal. Paris, Ferreyrol.* In-18, de 304 p.

Baudelaire (Charles). — *Petits Poèmes en prose. Paris, Ferreyrol.* In-18, de 211 p.

Bellaud-Dessalles (Mme). — *La Grange des Prés et les Gouverneurs du Languedoc. Montpellier, impr. Roumégous.* In-8, de XII-347 p.

Bernard (Jean Marc). — *François Villon* (1431-1463). Sa vie, son œuvre. Cinq gravures dont une hors texte. *Paris, Larousse.* In-8, de 160 p. Prix : 3 fr. 90.

Bréhier (Louis). — *L'Art chrétien.* Son développement iconographique des origines à nos jours. Ouvrage illustré de 241 gravures. *Paris, H. Laurens.* Grand in-8, de 460 p.

Catalogue *général des livres imprimés de la Bibliothèque nationale.* Auteurs. Tome LXVII. Güntherode-Halmont. *Paris, Imprimerie nationale.* In-8 à 2 col. Col. de 1 à 1282 p.

Catalogue *du fonds de la guerre.* Contribution à une bibliographie générale de la guerre de 1914. Fascicule 9. Mai 1918. *Mâcon, impr. Protat frères.* In-8, de p. 321 à 360. Prix : 5 fr. (Bibliothèque de la ville de Lyon. Collection de travaux de bibliographie publiés sous la direction de M. Cantinelli, conservateur).

Charbonnot (abbé J.). — *Mgr de La Luzerne et les Serments pendant la Révolution. Paris, Auguste Picard.* In-8, de XV-536 p. Prix : 7 fr. 50.

Constant (Benjamin). — *L'esprit de conquête.* Avant-propos de M. Albert THOMAS. *Paris. Bernard Grasset.* In-16, de 64 p.

Dimier (Louis). — *Bossuet.* Ouvrage honoré d'une lettre de Mgr l'Evêque d'Arras. *Paris, Nouvelle Librairie nationale.* In-16, de V-313 p.

Domanget (Maurice). — *La Déchristianisation à Beauvais et dans l'Oise* (1790-1801). Première partie : la Débaptisation des noms, prénoms, rues et enseignes. L'Iconoclastie. Les Déprêtrisations. Le Culte de la Raison. Le Mariage des Prêtres. *Besançon, impr. Millot frères.* In-8, de XIII-189 p. Extrait des « Annales révolutionnaires » 1917-1918. Bibliothèque d'histoire révolutionnaire, publiée sous la direction de M. Albert Mathiez (Nouvelle série I).

Dorchain (Auguste). — *Pierre Corneille. Paris, Garnier frères.* In-16, de 340 p. Prix : 3 fr. 50.

Du Vair (Guillaume). — *Traité de la constance et consolation ès calamites publiques écrit par Guillaume Du Vair pendant le siège de Paris de 1590,* édité par Jacques FLACH et F. FUNCK-BRENTANO. Orné d'un portrait de Guillaume Du

Vair. *Paris, libr. de la Société du « Recueil Sirey »*. In-16, de 259 p. Prix : 3 fr 50.

Farcy (Louis de). — *A travers les livres, les revues et les manuscrits. Angers. impr. Grassin.* In-8, de 20 p. (Extrait des « Mémoires de la Société nationale d'agriculture; sciences et arts d'Angers ».)

Farcy (Louis de). — *A travers les manuscrits et les livres. Angers, impr. Grassin.* In-8, de 12 p. (Extrait des « Mémoires de la Société nationale d'agriculture, sciences et arts d'Angers ».)

Froelich (Jules). — *L'esprit alsacien. Paris, Berger-Levrault.* In-16, de 65 p.

Georges-Anquetil. — *Essai sur Romain Rolland.* La Beauté de son œuvre et ses erreurs. *Vannes, impr. Lafolye frères.* In-8, de 40 p.; net, 1 fr. 25.

Girard (William). — *Du transcendantalisme considéré sous son aspect social.* (Troisième partie). *Berkeley, University of California press.* In-8, p. 154-226. (University of California publications in modern Philology, vol. VII, n° 2.)

Granier (abbé M.). — *L'Évêché de Saint-Pons*, à l'occasion du sixième centenaire de son érection (1318-1918). *Montpellier, Impr. de la manufacture de la Charité.* In-8, de 18 p.

Guillou (Robert). — *Léon Daudet.* Son caractère, ses romans, sa politique. *Paris, Société générale d'imprimerie et d'éditions.* In-16, de 48 p. Prix : 1 fr. 50.

Heuzey (J. Ph.) — *Un apostolat littéraire. Lucie Félix-Faure Goyau.* Sa vie et ses œuvres (son journal intime). *Paris, Perrin.* In-16, de III-200 p.

Joannidès (A.). — *La Comédie-Française, 1917. Paris, Plon-Nourrit.* In-8, de 147 p.

Jousserandot (Louis). — *Lermontov* (1814-1841). *Paris, Ed. Mignot.* In-16, de 208 p.

Laforgue (Jules). — *Œuvres complètes de Jules Laforgue.* Moralités légendaires. Les Deux Pigeons. Hamlet, ou les Suites de la pitié filiale. Le Miracle des roses. Lohengrin, fils de Parsifal. Salomé. Pan et la Syrinx. Persée et Andromède. Les Deux Pigeons. *Paris, « Mercure de France ».* In-8 jésus, de 274 p.

Lavallée (F.). — *Henri Blanchon* (1891-1916), étudiant de doctorat à la Faculté catholique de droit de Lyon, licencié ès lettres et en droit, lieutenant pilote aviateur à l'escadrille C 51, deux fois cité à l'ordre de l'armée, tombé au champ d'honneur dans un combat aérien, le 10 juillet 1916, à Herbecourt. Article paru dans la « Revue des Jeunes » (n° du 25 janvier 1918); suivi de quelques extraits de lettres, de notes et un fragment de Henri Blanchon. *Mâcon, impr. Protat frères.* In-16, de 63 p. et portrait.

Leseur (Elisabeth). — *Lettres sur la souffrance*; précédées d'une préface du R. P. J. HÉBERT, O. P. et accompagnées d'un portrait et d'un fac-similé, d'écriture. *Paris, J. de Gigord.* In-16, de XLI-346 p.

Livre (*le Premier*) *d'Amadis de Gaule.* Traduction d'espagnol en français par HERBERAY DES ESSARTS. Publié sur l'édition originale, par Hugues VAGANAY. Tome Ier. Chapitres I-XXI; tome II, chapitres XXIII-XLIIII. *Paris, Hachette.* Deux volumes in-16. Tome Ier, de XII-356 p.; tome II, p. 357 à 490. Les deux tomes : 16 fr. (Société des textes français modernes).

Lote (René). — *Les Intellectuels dans la société française.* De l'ancien régime à la démocratie. Ouvrage suivi d'une étude sur Félix Le Dantec. *Paris, Félix Alcan.* In-16, de VI-215 p.

Moreau (Jacques). — *L'Œuvre de Félix Le Dantec.* La Méthode scientifique. Les Lois biologiques. Les Horizons philosophiques. *Paris, Larousse.* In-16, de 127 p. avec portrait et fac-similé. Prix : 3 fr. 60.

Omont (H.). — *Le Livre ou Cartulaire de la nation de Normandie de l'Université de Paris. Rouen, impr. A. Lainé.* In-8 de 108 p. et planches.

Périvier (A.). — *Napoléon journaliste. Paris, Plon-Nourrit.* In-8, de VIII-439 p. et fac-similé. Prix : 7 fr. 50.

Perroud (Cl.). — *André Chénier. Après le 10 août 1798. Paris, Hachette.* In-4, de 19 p. (Extrait de la « Revue du XVIIIe siècle », n° 3).

Picard (A.). — *Une théorie scientifique de l'obligation morale.* Etude critique des deux premiers livres de « l'Esquisse d'une morale sans obligation, ni sanction » de Guyau. Thèse pour obtenir le grade de bachelier en théologie protestante. *Cahors et Alençon, impr. Coueslant.* In-8, de 86 p.

Richelieu (maréchal de). — *Mémoires authentiques du maréchal de Richelieu* (1725-1757), publiés d'après le manuscrit original pour la Société de l'histoire de France, par A. de Boislisle. *Mâcon. impr. Protat frères.* In-8, de XCIV-262 p. (Société de l'histoire de France. Exercice 1917. Premier volume, n° 383.)

Rodo (José Enrique). — *Pages choisies de José Enrique Rodo.* Choix et Préface de Hugo D. Barbagelata. Traduction de Francis de Miomandre. *Paris, Félix Alcan.* In-8, de XIX-208 p. et portrait. Prix : 4 fr. 50.

Seeger (Alan). — *Le Poète de la légion étrangère.* Ses lettres et poèmes écrits durant la guerre, réunis par son père et traduits par Odette Raimondi-Matheron. *Paris, Payot.* In-16, de 319 p.

Stapfer (Paul). — *Un humoriste moraliste.* Pages choisies dans l'œuvre de Paul Stapfer et précédées d'une introduction, par Georges Saintville. Avec un portrait et un autographe. *Paris, Fischbacher.* In-16, de XIV-328 p.

Sturel (René). — *Bandello en France au XVIe siècle. Paris, E. de Boccard.* In-8, de 189 p. (Extrait du « Bulletin italien ». Tomes XIII à XVIII.

Table *de l'année 1917 du catalogue mensuel de la librairie française* fondé par O. Lorenz, classée : 1° par noms d'auteurs; 2° par titres d'ouvrages; 3° par matières. *Paris, Agence générale de librairie et de publications.* In-8 à 2 col., p. 97 à 191.

Truc (Gonzague). — *La Grâce.* Essai de psychologie religieuse. Grâce et Foi. L'État de grâce. Les États mystiques négatifs. La Sainteté. *Paris, Félix Alcan.* In-16, de 142 p.

Ver (J.). — *La Cantilène huguenote du XVIe siècle.* Le Psaume huguenot : structure, physionomie, renseignements; interprétation par le chant et l'harmonie. *Toulouse, impr. Vve Bonnet.* In-8, de 210 p.

Vermorel (Jean). — *Quelques petits théâtres lyonnais des XVIIIe et XIXe siècles. Mâcon, impr. Protat frères.* In-8, de XVI-104 p.

Villemarest (Maxime de). — *Maxime de Villemarest chroniqueur et nouvelliste* (1785-1852). Documents inédits recueillis par Roger Bedel. *Mayenne, impr. Charles Colin.* In-8, de 193 p.

Voltaire. — *Lettres philosophiques de Voltaire.* Édition critique avec une ntroduction et un commentaire, par Gustave Lanson. Additions et corrections à la première édition (1909). *Paris, Hachette.* In-16, de XVI p. (Société des textes français modernes.)

CHRONIQUE

— M. Théophile Homolle, administrateur général de la Bibliothèque Nationale, a fait connaître à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, dans sa séance du 27 décembre, que M. Ghennadios, ministre de Grèce à Londres, a donné à notre Bibliothèque Nationale un exemplaire des œuvres morales de Plutarque portant la signature de Rabelais.

— Dans la séance du 1er mars 1918 de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, M. Louis Leger a donné lecture d'une étude intitulée : *Un petit problème de littérature comparée.* Il s'agit d'un sonnet fort admiré du poète espagnol Quevedo, dont on a retrouvé la reproduction intégrale dans les œuvres d'un poète polonais, Szarzinski, mort en 1580. M. Leger conclut de ce rapprochement que les deux poètes ont dû l'un et l'autre imiter un archétype commun. Cet archétype, il l'a retrouvé dans les poésies latines de l'Italien Vitali ou Vitalis, qui fut également connu en Espagne et en Pologne.

— Dans les *Mémoires de la Société de l'histoire de Paris et de l'Ile-de-France* (1917, t. XLIV), M. Emile Picot a réuni et réimprimé sous ce titre : *La querelle des dames de Paris, de Rouen, de Milan et de Lyon, au commencement du* XVIe *siècle*, cinq poésies anonymes qui offrent des détails pleins d'intérêt sur les mœurs du temps et présentent un ensemble curieux des débats ou controverses comme on les aimait alors. Ce sont : *Le débat des dames de Paris et de Rouen sur l'entrée du Roy*, par Maximien ; *La rescription des dames de Milan à celles de Paris et de Rouen*, également par Maximien ; *La rescription des femmes de Paris à celles de Lyon* ; *La réformation des dames de Paris faicte par les Lyonnoises* ; *La replicque faicte par les dames de Paris contre celles de Lyon* ; tous morceaux rarissimes, qui eurent des succès dans leur temps, et qui en montrent les goûts et les préjugés.

— M. Albert Cherel détermine, dans la *Revue du* XVIIIe *siècle*, de janvier-juin 1918, la part qui revient à Ramsay dans l'idée longtemps établie de la tolérance de Fénelon (*Ramsay et la « tolérance » de Fénelon*). Après avoir précisé ce qu'on entendait, au XVIIe et au XVIIIe siècle, par la « tolérance » et comment Ramsay avait pu le reconnaître, au cours de sa formation intellectuelle et religieuse, M. Cherel montre que c'est Ramsay qui a attaché au prestige de Fénelon l'idée de tolérance sous tous ses aspects : tolérance civile, tolérantisme déiste, mystique, érudit, tolérance chrétienne, contribuant ainsi, par de petits efforts convergents, à la formation d'une idée longuement et généralement acceptée comme exacte et juste.

— *Les Noëls et chansons en patois lyonnais du* XVIIIe *siècle*, dont M. Leroudier a fait une très élégante publication, ne fournissent pas seulement des échantillons du langage particulier parlé à Lyon jusqu'à la fin du XVIIIe siècle, mais encore des exemples des mœurs populaires de la grande cité labo-

rieuse. La reproduction de quelques estampes du temps accentue ce dernier caractère. Quant aux poésies, ce sont surtout des Noëls satiriques, des couplets sur des événements locaux ou des coutumes régionales, dont l'agrément est surtout dans le mélange, plus ou moins heureux, de l'esprit de la ville de Lyon au langage propre à ses habitants, mélange souvent caustique et plaisant.

— *La Revue de Paris*, qui commença naguère la publication des fragments de souvenirs laissés par l'économiste Auguste Blanqui, la poursuit en insérant dans ses livraisons du 15 octobre et du 1er novembre, les *Souvenirs d'un étudiant sous la Restauration*. En outre des détails, concernant exclusivement l'existence de l'auteur, on y trouve des renseignements sur l'état d'esprit des contemporains, spécialement sur les maisons d'instruction particulière, où le jeune homme fut contraint par la nécessité de se placer comme surveillant.

— Le rapprochement, fait par M. Paul Peltier, dans *le Mercure de France* du 16 décembre, entre *Musset et Baudelaire, à propos des Confessions d'un mangeur d'opium*, se base sur ce fait qu'ils ont l'un et l'autre traduit en français le fameux livre anglais de Thomas De Quincey. Musset, à ses débuts, en 1828, publia *L'Anglais mangeur d'opium*, sorte d'adaptation de l'ouvrage de Quincey avec des retranchements et même des adjonctions caractéristiques. Et trente ans plus tard, en 1860, Baudelaire refond la même œuvre étrange pour l'adapter au lecteur français, mais dans un sentiment différent de celui de Musset, car il omet la partie romanesque du récit pour insister au contraire sur la part d'expérience personnelle du consommateur du narcotique.

— Les *Quelques souvenirs personnels sur Sainte-Beuve* laissés par le poète des Guerrois et recueillis par *la Revue hebdomadaire* du 12 octobre 1918 remontent surtout à Sainte-Beuve avant les *Lundis* et commencent par nous montrer comment le critique fut désagréablement surpris par la Révolution de 1848. Il fut question un instant, paraît-il, que des Guerrois devînt le secrétaire de Sainte-Beuve; mais ce projet ne se réalisa pas et tous deux s'en tinrent à des relations cordiales, soutenues sans être familières, dont on trouve quelques traces avisées et judicieuses sous la plume du poète des Guerrois, qui semble avoir eu, comme critique, plus de clairvoyance que de précision d'esprit.

— Dans la *Gazette des Beaux-Arts* de juillet-septembre 1918, M. Prosper Dorbec examine *La peinture au temps du romantisme, jugée par le factum, la chanson et la caricature*. Et c'est une excellente occasion, en reproduisant des textes polémiques rares ou inconnus, de les accompagner par les reproductions de caricatures moins connues encore. On voit ainsi tout un aspect de la bataille romantique, qui s'étendait sur tous les beaux-arts, et on voit comment le public se passionna pour des questions qui, depuis, l'ont laissé plus indifférent, quoique à vrai dire, les questions esthétiques l'aient souvent encore agité.

— Quoique ami de l'Impératrice et du régime, Mérimée pressentait la chute de l'Empire. C'est ce que montre M. Arthur Chuquet dans son article sur *Mérimée en 1870* (*Revue hebdomadaire*, 7 septembre). Il affecta pourtant la confiance lorsque la guerre éclata avec la Prusse. Mais les premiers désastres l'abattirent. C'est alors qu'il fit près de Thiers une démarche que celui-ci a racontée. Puis la nouvelle de Sedan l'atterra. Le 8 septembre 1870, il quittait Paris pour se retirer à Cannes, et, le 23 septembre, il y mourait d'une bronchite chronique, que la défaite avait aggravée, comme elle avait avivé un patriotisme très réel, qui se cachait par une sorte d'affectation mal entendue.

— Le 22 octobre 1818 naissait, à l'île de la Réunion, le poète Charles Leconte de Lisle et le centième anniversaire de cette date n'a pas manqué d'être commémoré, en octobre dernier, aussi fidèlement que les circonstances l'ont permis. Signalons, entre autres, deux articles publiés à cette occasion, l'un par M. René Pichon, dans la *Revue des Deux-Mondes* du 15 octobre, *Pour le centenaire de Leconte de Lisle*, et l'autre par Jean Dornis, dans la *Revue hebdomadaire* du 22 décembre, qui porte le même titre.

— On lit dans la *Chronique des arts et de la curiosité* de juillet-septembre 1918 : « La ville de Bâle a célébré le 25 mai le centième anniversaire de la naissance de l'historien d'art Jacob Burckhardt, l'auteur célèbre du *Cicerone*. A cette occasion, la Société historique et archéologique de cette ville a entrepris la publication, sous la direction de M. Louis Dürr, des conférences (au nombre de vingt-quatre) du grand historien. »

— M. Louis Barthou possède cinq des carnets de Victor Hugo, qui contiennent des fragments et des dessins inédits insérés dans la *Revue des Deux-Mondes* du 15 décembre. Ce sont : le carnet qui s'étend du 1er février au 16 mars 1856 et qui contient de nombreuses épaves soit de poèmes achevés et imprimés, soit d'œuvres qui ne furent pas terminées; le carnet de juin à novembre 1857, moins important que le précédent, mais tout plein cependant de traits à recueillir; le carnet d'août 1861, pendant que le poète voyage en Hollande, avec Juliette Drouet; les carnets d'octobre 1871 à janvier 1872, et de janvier à août 1877, qui contiennent plutôt des remarques, ce que le poète nomma des *Choses vues*, que des fragments d'œuvres ou des saillies d'imagination.

— Gustave Flaubert a vu deux fois l'Italie. La première fois, en 1845, il suivit, et toute sa famille avec lui, sa sœur qui faisait son voyage de noces au delà des monts. Entré en Italie par Nice, il visita Gênes, Milan, pour rentrer par le Simplon, après avoir parcouru les lacs italiens. En février 1850, au retour de son grand voyage en Orient, Flaubert parcourt l'Italie, traverse Naples, écrit à sa mère de venir le rejoindre à Naples et se rendit ainsi à Florence et à Venise. Mais Flaubert a laissé peu de renseignements, et fort incomplets, sur ces diverses étapes, dans ses carnets de voyage. Il a fallu que M. Gabriel Faure groupât des témoignages divers, pour essayer de reconstituer, comme il l'a fait dans la *Revue hebdomadaire* du 7 septembre, *L'Italie de Flaubert*.

— Dans une notice très substantielle sur *Stendhal à l'Odéon*, à propos de la pièce qui a été récemment tirée de *La Chartreuse de Parme* et représentée à ce théâtre, M. Paul Arbelet (*Mercure de France*, 15 novembre), donne des renseignements sur les motifs qui, en 1811, amenaient Beyle tous les soirs à l'Odéon, où jouait Angelina Bereyter, dont il était amoureux : intrigue vive et passionnée qui dura trois ans avec cette actrice d'opéra-bouffe et qui forma l'oreille et le goût musical de Beyle, au point de lui faire peu après disserter congrument sur la musique et les musiciens.

— Le romancier russe Ivan Tourgueneff fut un si constant ami des lettres françaises et les pratiqua avec une si heureuse persévérance, que le centième anniversaire de sa naissance (28 octobre 1818) fut commémoré chez nous comme si ç'eût été la date de la venue au monde d'un de nos compatriotes. Nous relèverons ici deux articles consacrés à cette circonstance, l'un par M. Paul Souday, dans *le Temps* du 8 novembre et l'autre par M. Edmond Jaloux, dans *le Gaulois* du 7 décembre.

— Le petit volume émouvant et discret où M. Eugène d'Eichthal a réuni des esquisses et des souvenirs sur *Quelques âmes d'élite* (1804-1912) qu'il a connues à des titres divers, contient des noms dont quelques-uns nous demeurent bien chers ici. Ce sont Gaston d'Eichthal, le père de l'auteur, âme ardente et généreuse vibrant à toutes les passions intellectuelles; Gaston Paris, qui présida notre Société avec une autorité si pleine de bonne grâce; Sully Prudhomme, le pénétrant poète dont quelques lettres intimes achèvent la physionomie dans ce volume; Gabriel Monod, qui appartint à notre conseil d'administration et dont l'influence, discrète, mais réelle, s'y fit sentir; Émile Boutmy et Anatole Leroy-Beaulieu, qui ne nous appartinrent pas, mais qui marquèrent eux aussi, ailleurs, une influence bienfaisante sur la jeunesse française et sur ses directives. Ames d'élite, certes, par la portée morale de leur exemple et de leurs convictions, qui toutes aimèrent les lettres et la science avec désintéressement, dont quelques-unes les servirent avec éclat, et toutes avec respect et passion.

— M. N. Catelain a étudié, dans la *Revue universitaire* de novembre, *Taine, professeur de l'enseignement secondaire, d'après sa correspondance*. L'esquisse n'offre rien de bien nouveau, mais elle est complète et montre qu'à Nevers comme à Poitiers, Taine connut tous ses devoirs de professeur et s'efforça de les remplir en parfaite loyauté de conscience.

— Sous ce titre : *Un Normand « déraciné » et méconnu*, dont le second terme est moins évident que le premier, M. Eugène Grelé a entrepris une biographie détaillée de Paul Challemel-Lacour, qui finit membre de l'Académie française et président du Sénat de la troisième République. La première partie de cette biographie, établie sur de nombreux témoignages et des documents inédits, a paru depuis quelque temps déjà : elle étudie la famille, l'enfance et la jeunesse de l'orateur. Originaire de la Ferté-Macé, dans l'Orne, où elle connut des temps honorés et prospères, cette famille y vécut aussi des heures cruelles qui sont rappelées ici, car on ne manqua pas de les reprocher sans justice à Paul Challemel quand il fut parvenu aux honneurs. Celui-ci naquit à Avranches, où son père, un homme d'énergie et de probité, était venu s'établir comme épicier et commis voyageur en vins, espérant une réussite modeste, et ne trouva que la faillite. Puis ce fut l'existence miséreuse de Paris, aux alentours de la Bastille, les succès de collège et les années laborieuses et fécondes de l'École Normale, aux derniers temps de Louis-Philippe et aux débuts de la République de 1848. M. Grelé a retracé ces heures difficiles avec une émotion sincère et une parfaite information. Elles servent à faire apprécier justement l'allure renfermée et distante que prit ensuite la physionomie de Challemel-Lacour et qu'il garda jusqu'à la fin.

— L'étude de M. G. Jean-Aubry sur *Paul Verlaine et l'Angleterre (1872-1893), d'après des documents inédits* (*Revue de Paris*, 15 octobre, 15 novembre et 1er décembre), débute ainsi : « Nous avons peu de poètes qui aient vécu en Angleterre plus longuement ou plus fréquemment que le fit Paul Verlaine. Il y fut à sept ou huit reprises; l'un de ses établissements y dura près de deux ans, et en ajoutant l'un à l'autre les séjours qu'il fit à Londres ou dans la campagne anglaise, on constate que ce n'est pas moins de trois années que le poète a passées ainsi de l'autre côté du détroit ». A dire vrai, ces séjours ne semblent pas avoir eu une forte influence sur sa pensée ni sur son art. Il n'en est pas moins instructif d'en chercher le détail et c'est à quoi M. G. Jean-Aubry s'est employé fort diligemment.

— L'étude que M. Edmond Estève a consacrée à *Paul Hervieu, conteur, moraliste et dramaturge*, et qu'il appelle un essai de critique littéraire, est une

analyse très substantielle du caractère de l'homme et de l'écrivain, et fit d'abord l'objet d'un cours public à la Faculté des lettres de l'Université de Nancy. Il était naturel, au lendemain de la mort de Paul Hervieu, de chercher à caractériser la portée de son œuvre et de mesurer la place qu'elle occupe, sous son triple aspect, dans les lettres françaises contemporaines. M. Estève s'y est efforcé avec une bonne foi parfaite et un grand sens de l'équité. Il rend d'abord à Hervieu la justice éclatante qui lui est dûe, loue sans réserve ses qualités les plus éminentes, la logique dramatique et serrée, le sentiment des problèmes moraux et de leurs solutions, et qui, à quelques réserves près, le manque d'un style plus souple et d'un art plus vivant, donnent à bon nombre d'œuvres d'Hervieu des allures de chefs-d'œuvre durables et probes.

— En souvenir de son mari, Mme veuve Emile Zola a fait don au Musée du Louvre de trois œuvres d'Edouard Manet, au nombre desquelles figure le fameux portrait d'Emile Zola par Manet.

— En un temps où les regards sont volontiers portés sur la Russie, l'*Esquisse d'une bibliographie Ukrainienne*, publiée par M. Théodore Savtchenko dans *Le Monde slave*, d'avril, rendra particulièrement des services. On y trouvera un répertoire méthodique d'ouvrages en langue française relatifs à l'Ukraine, c'est-à-dire une liste d'environ deux cents ouvrages divers dont la connaissance importe à l'examen des questions ukrainiennes.

Cette bibliographie a été réimprimée à la suite de l'étude d'ensemble que l'auteur a consacrée à *L'Ukraine et la question ukrainienne* (1917, in-8).

— M. Arthur Langfors a tiré d'un manuscrit français de la Bibliothèque nationale (n° 13483) quelques renseignements sur la Société française vers 1330, vue par un frère Prêcheur du Soissonnais (extrait des *Finska vetenskaps-societetens forhandlingar*, t. LX, 1917-1918, Section B, n° 1; Helsingfors, Centraltryckeri, 1918, in-8, de 29 pages). Ce n'est pas un tableau complet de la vie sociale à cette époque et dans cette région, et sans doute le dominicain qui en a fourni les éléments a exagéré les vilains côtés d'une société qu'il entendait réformer par ses sermons. Mais, ces réserves faites, il n'en fournit pas moins quelques traits particuliers, qui aideront à préciser notre connaissance du costume et des coutumes au début du règne de Philippe de Valois.

— Sous ce titre : *Chateaubriand et Morellet*, M. Latreille, dans le fascicule d'avril-juin de la *Revue d'histoire littéraire de la France*, 1918, p. 290-291, attribuait à Chateaubriand un article non signé du *Conservateur* (16e livraison, t. II, p. 124), dont un passage contenait l'éloge de Morellet.

Or cet article du *Conservateur* se trouve reproduit dans l'édition Pourrat des *Œuvres complètes de Chateaubriand*, t. XXVIII, p. 247 et suivantes.

M. Latreille s'excuse d'avoir soulevé une question déjà résolue.

— Le livre que M. Jean des Cognets a intitulé : *D'un vieux monde*, est consacré à la Bretagne et il a ceci de particulier qu'il est écrit en prose et en vers. Ce sont des scènes caractéristiques de la vie campagnarde bretonne, traitées avec une vérité qui se manifeste nettement sous le voile de la fiction et qui laisse entrevoir un réalisme sauvage et tendre à la fois. — Contraste qui fait le charme principal de ces récits. — De courts poèmes viennent s'y mêler, inspirés d'un même souci d'art sincère, et ils accentuent la forte impression qui se dégage de ce vieux monde ainsi ranimé, avec une sympathie indulgente, mais sans illusions.

— Les événements de ces dernières années ont provoqué toute une littérature de récits et impressions de guerre, écrits par les témoins eux-mêmes, parfois en vue de la publication ultérieure, parfois aussi sans arrière-pensée de mise au jour, et cette littérature, outre qu'elle continue glorieusement un genre de notre histoire, servira aussi à faire connaître, d'original, l'état d'esprit de ceux qui participèrent à la grande guerre de la civilisation contre la barbarie et la menèrent avec une abnégation si constante.

Nous ne saurions songer à énumérer ici tous les livres publiés de la sorte : ils sont trop nombreux et leur seule nomenclature nous conduirait trop loin. Mentionnons pourtant les *Notes d'un pilote disparu* (*1916-1917*), du lieutenant Marc, — un prénom évidemment, qui devrait précéder un nom qu'on a caché pour le moment. — Ces notes très spontanées, très franches, très vivantes, font bien connaître un monde particulier : celui de l'aviation de chasse, et les jeunes gens qui s'y employèrent si utilement. On en a supprimé tout ce qui était trop personnel, ou trop direct, contre les institutions ou les individus. Malgré cela, il reste un témoignage excellent à connaître sur le travail et les aspirations de nos héros de l'air, dont le lieutenant Marc fut un exemple bien complet.

Les notes d'un conducteur d'auto sanitaire que M. Pierre-Alexis Muenier a publiées sous ce titre : *L'angoisse de Verdun*, et que M. Victor Giraud a préfacées, sont plus rédigées, sinon moins spontanées. Écrites par un jeune étudiant d'histoire littéraire, — il préparait son doctorat ès-lettres quand la guerre vint le détourner, — M. Pierre Muenier sait voir et noter, et ce qu'il dit des premiers jours de la gigantesque bataille de Verdun est d'une simplicité forte, émouvante, par son accent de sincérité et de vérité.

— De ce que le recueil : *Fleurs de guerre*, par M. Joseph Baeteman, ait été fait dans une intention édifiante et dans un but d'apologétique religieuse, on n'en saurait conclure que sa valeur historique soit secondaire et la leçon qui s'en dégage négligeable, au point de vue moral. A cet égard, les exemples choisis l'ont été avec discernement et mettent parfaitement en valeur, à côté des sentiments religieux des combattants, leurs qualités d'endurance, de constance, d'inaltérable énergie, qui les conduisirent jusqu'à la victoire finale, au milieu de tant et de si rudes dangers.

— Le dimanche 30 mars, on a inauguré sur la façade de la maison portant le n° 2 de la rue Haute-Pierre, à Metz, sa ville natale, une plaque commémorative du souvenir du poète Paul Verlaine.

Cette cérémonie eut lieu en présence de M. Mirman, des généraux de Maud'hui et Marjoulet, de M. Prével, maire de Metz, de délégations de l'Académie de Metz, de la *Lorraine sportive* et d'autres sociétés messines.

Des discours furent prononcés par MM. Le Goffic, le général de Maud'hui et Prével.

— M. Gustave Rudler, professeur à l'Université de Londres, nous communique les renseignements suivants :

Dans la *Modern Language Review* de juillet-octobre 1917 et de juillet 1918, M. Rudler, professeur à l'Université de Londres, signale une source importante de l'*Andromaque* de Racine, — c'est l'*Hercule mourant* de Rotrou, — et la source de la scène des portraits de *Hernani*, — c'est une scène de l'*Évadné* de Shiel, publiée dans la *Revue trimestrielle* de Buchon, cahier de juillet 1828.

La *French Quaterly* de janvier 1919 publie, du même auteur, une étude sur la chronologie des *Châtiments*, d'après le manuscrit.

Le Français, organe de la Société nationale des Professeurs de français en Angleterre, a donné en 1918 et 1919 trois articles de MM. Rudler et Chouville et de miss Page, sur des sources d'Alfred de Vigny (Administrateur : M. N. Boissot, 23, Kildare Gardens, Londres, W. N. Abonnement 3 francs pour la France).

Le Gérant : **Paul Bonnefon.**

Coulommiers. — Imp. Paul BRODARD.

Revue
d'Histoire littéraire
de la France

SAINTE-BEUVE ET LA REVUE SUISSE

Une collaboration orale (septembre 1845-octobre ou novembre 1849).

I

En lui demandant pour la *Revue Suisse* une chronique littéraire, Juste Olivier flattait un des plus secrets désirs de Sainte-Beuve. Dans les dernières années de la Monarchie de Juillet, le grand critique se sentait empêché de dire en France la vérité toute crue. A tort ou à raison, il se croyait éliminé des revues. Quant aux journaux, en baissant leurs prix, ils s'étaient mis à la discrétion des annonces et des libraires. Les romanciers devenaient inviolables là où ils donnaient des feuilletons. La presse quotidienne commençait à n'être plus qu'une affaire industrielle.

Sainte-Beuve se sentait gêné pour juger le régime de Juillet par sa situation officielle de bibliothécaire à la Mazarine, plus encore pour juger les hommes, par ses relations mondaines. Il aurait grande envie d'administrer de dures vérités aux plus illustres écrivains du temps, aux camarades de sa jeunesse, que le succès a plus favorisés. D'autant que, revenu des illusions romantiques du Cénacle, il est ramené au classicisme par les tendances spontanées et profondes de son goût. Habitué du salon de M^me^ Récamier, reçu chez M^me^ de Boigne et chez M^me^ de Broglie, hôte du chancelier Pasquier et du comte Molé, il est obligé de mettre des réticences à ses critiques.

Lassitude et amertume, sécheresse désolante, née de l'abus de l'analyse et du développement excessif de l'intelligence critique, où sombre la joie du cœur : c'est toute sa vie intérieure en ces années « d'arrière-automne ». Il vient de renoncer à l'espoir, longtemps caressé, du foyer, en renonçant à Ondine. L'échec des *Pensées d'août* ruine définitivement ses ambitions poétiques. De ses expériences religieuses il n'a rapporté ni la foi, ni la résignation au doute. Écrivant à Olivier, il lui parle de ces « saisons nues auxquelles il était si peu préparé », des « désirs plus vastes en des cœurs vieillissants ». Tout le désarroi pathétique de la quarantaine.

Il n'a jamais eu tant besoin de repos, et jamais il ne fut plus aigri. C'est dire que jamais il ne s'est senti plus de goût pour la polémique, puisque jamais il ne fut plus mécontent de toute chose et de lui-même. Mais comment dans la bataille trouver le repos?

Dès 1842, il songeait à écrire dans une revue étrangère ce qu'il ne pouvait ou ne voulait dire en France. Lorsqu'en 1848 il ira donner à Liége un cours sur Chateaubriand, qui ne sera publié qu'en 1861, il ne fera que renouveler une expérience déjà tentée à Lausanne dans la *Revue Suisse*, peut-être en Allemagne dans la *Gazette d'Augsbourg* [1]. Dans ces chroniques anonymes, il a toute

1. Sainte-Beuve a-t-il collaboré à la *Gazette d'Augsbourg*? Il aurait mis un double masque, ses articles étant anonymes et traduits en allemand. Plusieurs passages de la *Correspondance avec M. et Mme Olivier* laisseraient croire à cette collaboration. Page 289 (6 février 1842) : « Je vous dis mes impressions en fidèle correspondant de la *Gazette d'Augsbourg*. » Page 340 (28 décembre 1842) : « Voilà une singulière lettre de jour de l'an, une lettre de vrai correspondant de la *Gazette d'Augsbourg*. » Page 324 (15 avril 1843) : « Si Olivier lit la *Gazette d'Augsbourg*, il pourra trouver d'ordinaire dans la correspondance de Paris quelques détails curieux et d'assez bonne source ; j'en sais l'auteur. »

Trois articles de la *Gazette d'Augsbourg* sur les salons de Mme Récamier, de la Comtesse de Boigne et de Lamartine sont cités dans la *Revue Suisse* (août 1843). Ces articles seraient-ils de Sainte-Beuve.

Le correspondant de la *Gazette d'Augsbourg* rencontre Sainte-Beuve chez Mme Récamier, entre Chateaubriand, Ampère et Ballanche. « Sainte-Beuve, le plus aimable causeur de la France actuelle et, dans la critique, le seul peut-être parmi nos modernes qui réussisse à unir la fantaisie et l'individualité avec un jugement sain et du savoir. » Comme poète, sa muse se plaît dans les sujets de cœur et familiers. Après une conversation avec Sainte-Beuve, un ami me disait : « sur le plus simple sujet, il est plein de saillie, d'humour et d'esprit, et ressemble à ces insectes de feu qui échappent volontiers dans l'ombre à la poursuite, mais qui à chaque coup d'aile se trahissent par une étincelle ». Même si ces lignes ont été ajoutées au texte de Sainte-Beuve (toujours dans l'hypothèse que l'article soit de Sainte-Beuve), elles sont de quelqu'un qui, pour parler si complaisamment du poète, connaissait bien son faible.

Rappelons enfin que, dans une lettre à Olivier, du 2 avril 1843, Sainte-Beuve porte sur le salon de Lamartine un jugement reproduit dans la *Revue Suisse* (*Chroniques Parisiennes*, p. 17). Il est encore question du salon de Lamartine dans la chronique de mai 1848. Sans doute, s'il en a l'occasion, M. Baldensperger pourra, mieux que nous, résoudre ce curieux problème d'histoire littéraire.

liberté de parole et de jugement, et, sûr de n'être pas reconnu ou même de n'être pas lu en France (la *Revue Suisse* ne venait pas à Paris[1]), il est tranquille. Ainsi en ces années de crise morale, de lassitude profonde, réussit-il, en évitant les polémiques quotidiennes à s'assurer les loisirs nécessaires à l'achèvement de son *Port-Royal* et peut-il, tout en observant les ménagements auxquels l'obligent ses relations, céder à la démangeaison, qu'en vrai critique, il a de dire toute sa pensée et d'épancher son amertume.

II

Juste Olivier, professeur à l'Académie de Lausanne, était déjà en 1843 un vieil ami de Sainte-Beuve. Étudiant et poète envoyé en 1830 à Paris, avec une bourse de voyage, il avait rendu visite à l'auteur de *Joseph Delorme*. Ce sont les Olivier qui décident Sainte-Beuve à faire pendant l'hiver de 1837-1838, à l'académie de Lausanne, un cours sur Port-Royal. En ces années de solitude douloureuse et de désarroi, le « charme puritain » de Mme Olivier avait pour l'auteur de *Volupté* une vertu apaisante. Avec leurs airs prêcheurs et leur volonté de prosélytisme, les Olivier nous font invinciblement penser à un ménage de pasteur protestant. Peut-être espéraient-ils gagner à leur foi cet ancien disciple de Lamennais devenu l'historien du jansénisme et chez qui la curiosité des états religieux leur semblait une velléité de croyance. « C'est un choix moral plus qu'un autre que vous allez faire, lui écrivait en août 1837 Mme Olivier, pour le décider à répondre à l'invitation de l'université vaudoise. Votre conscience vous a dit que vous retirer pour examiner le grand problème de la destinée vous conduirait à y trouver Dieu.... Quand il se pourrait que vous n'eussiez d'autre profit que d'avoir obéi à ce que vous sentez au fond de vous être un appel moral, que d'avoir obéi, vous seriez encore amplement dédommagé de ce qu'il vous en a pu coûter[2]. »

A la fin de 1842, Juste Olivier, devenu propriétaire de la *Revue Suisse*, avait aussitôt songé à Sainte-Beuve pour les chroniques parisiennes de cette revue. A son appel, Sainte-Beuve avait répondu à peu près ceci : Il n'y a plus de critique à Paris. Vous pouvez

1. Au temps de Sainte-Beuve, la *Revue Suisse* n'était lue qu'en Suisse et en Allemagne.
2. *Correspondance inédite avec M. et Mme Olivier*, 29 août 1837.

faire la meilleure revue critique, la plus juste et la plus impartiale. La postérité commence à la frontière. Autrefois les meilleurs journaux se faisaient en Hollande, la liberté de la presse n'existant pas en France. C'est encore vrai. Ce que Voltaire a fait à Ferney avec son génie et ses passions, pourquoi ne le fonderait-on pas à Lausanne avec de la probité? Trouvez là-bas un organe à la vérité. Je serai tout à vous.

Dès le mois de janvier 1843, surtout dès le mois de mars et jusqu'en juillet 1845, Sainte-Beuve fournit à la *Revue Suisse* presque tous les éléments de la chronique. Au jour le jour, il note ses impressions sur la vie littéraire, politique, religieuse, et mondaine, surtout ces anecdotes secrètes sur les hommes et les livres qu'à Paris on chuchote, mais qu'on n'imprime pas. Olivier classe tous ces renseignements. Il y mêle des extraits de la presse parisienne, l'analyse des livres nouveaux, des notes fournies par Lèbre, jeune Suisse venu à Paris en 1840. Quelquefois il lui arrive de supprimer des passages trop vifs ou même il se permet de corriger les jugements de Sainte-Beuve. A la fin de la chronique de mars 1843, sur un livre de Lamennais, Sainte-Beuve avait fait parler un bon et un mauvais génie. Mais le mauvais génie était plus sévère que le bon n'était indulgent. Olivier introduit un troisième génie qui fait la leçon aux deux autres. Sainte-Beuve a-t-il jamais lu ce passage où s'affirme la volonté convertisseuse des Olivier : « Enfin un dernier bon génie..., celui qui tâche de se mettre à votre place, de penser, de sentir avec vous..., que dit celui-là? » « Pauvre, seul, inflexible au milieu des huées et des cris, le front baissé et le regard en dedans pour suivre la pensée qui le dévore éternellement, regardez Lamennais. Vous qui lui jetez sans cesse au visage l'injure d'avoir changé de foi, ne voyez-vous pas sur sa lèvre l'ironique silence du mépris! Changé de foi! c'est comme si vous disiez que le passant a changé de route parce que, du point fixe où vous êtes assis, vous l'apercevez quelquefois s'éloignant et tournant le dos, pour suivre les contours de son chemin au pied du mont qu'il voulait gravir.... Cet amour de l'humanité, cette pitié ardente pour les maux de l'homme, cette énergique haine contre ce qui consacre ces maux dans la société, cette flamme enfin qui fit le prêtre et qui fait le tribun, l'avez vous pour la comprendre?... Vous appartenez à cette petite classe apparente, maîtresse et parleuse pour laquelle tout est bien, manteau de velours largement étendu sur les haillons de l'autre classe innombrable, dépouillée et qui se meurt presque en silence sous le fardeau qu'elle supporte. Souvenez-

vous du moins en maudissant celui qui vous un a instant réveillé combien est doux votre rôle dans la comédie humaine!... L'amour de l'humanité seul tout respectable qu'il soit n'est pas tout le christianisme et n'en donne pas plus la solution que de tous les mystères de la vie, mais pour qui garde dans le cœur cette place sensible et ce besoin ardent, il y a toujours moyen de revenir à la foi suprême. »

Dans cette page, où nous voudrions reconnaître la plume de M^me^ Olivier, il nous paraît certain que Sainte-Beuve était visé. « Celui qui vous a un instant réveillé » : les Olivier veulent-ils faire allusion à l'influence un moment exercée par Lamennais sur le poète des *Consolations* et l'auteur de *Volupté?* Sainte-Beuve a-t-il senti la leçon et compris l'exhortation : (pour qui garde dans le cœur cette place sensible, il y a toujours moyen de revenir à la foi suprême)? Je ne sais [1].

En tout cas il acceptait très volontiers toutes ces modifications qui, parfois, allaient jusqu'à défigurer sa pensée. Elles le masquaient, et, avant tout, il tenait à n'être pas reconnu à Paris. Il fallait que la chronique eût un air bien helvétique, tout au moins l'air d'être écrit à Lausanne d'après les impressions transmises de Paris par quelques compatriotes. Les inquiétudes de Sainte-Beuve étaient continuelles : « Je ne pourrais continuer si l'*incognito* perçait ici [2].... Cela m'est égal qu'on le croie, mais non pas qu'on le sache [3]. » Plus tard : « Je ne suis pas sans quelque souci pour cette chronique; ma position personnelle est très bonne quand je ne vais pas dans le monde et que je boude [4]. Alors, j'ose. Quand j'y retourne, quand je suis repris, alors je deviens plus timide. » En fait le secret fut gardé jusqu'en 1854.

Telles que les a publiées d'après les manuscrits, Jules Troubat, sous le titre de *Chronique Parisienne*, ces chroniques de la *Revue Suisse* tiennent dans l'œuvre de Sainte-Beuve une place bien à part. La critique n'y est plus « intestine », mais franche, incisive à l'emporte-pièce, toute en coups de griffe. La malice s'y fait plus

1. En tous cas l'allusion à Sainte-Beuve nous paraît évidente. « Vous qui lui jetez sans cesse au visage l'injure d'avoir changé de foi.... » On sait que Sainte-Beuve ne pardonnait pas à Lamennais de l'avoir, en se séparant de l'Eglise, abandonné sur le chemin de la conversion. Il reprend ce grief dans les *Chroniques Parisiennes*, lorsqu'il nous montre Lamennais ruiné, vivant surtout de la vente de son *Imitation de Jésus-Christ* et de sa *Journée du Chrétien*. « Ce grain de sel de l'autel sur son pain, ajoute-t-il, devrait le faire se ressouvenir un peu et lui faire relire le chapitre XIV, livre III de l'*Imitation*, avec le commentaire qu'il y a joint sur la chute par orgueil. »

2. *Correspondance avec M. et M^me^ Olivier*, août 1843.

3. *Ibid.*, 2 septembre 1843.

4. *Ibid.*, 7 septembre 1843.

piquante ou plus passionnée. Un mot, une anecdote, percent à fond la vanité de Chateaubriand, la fatuité de Vigny ou l'éloquence vide de Lamartine. C'est dans ce livre qu'il faut chercher la pensée vraie du critique sur ses contemporains, quelques-uns de ses « poisons ». Il faudra attendre les *Nouveaux Lundis* pour retrouver pareille vigueur et netteté dans les jugements.

III

Malheureusement la collaboration régulière de Sainte-Beuve s'arrête en juillet 1845. A la suite de la révolution du canton de Vaud, la *Revue Suisse* venait d'être transférée à Neufchâtel. Olivier ne pouvait plus remanier sur place les notes qu'il recevait de Paris et surveiller attentivement l'impression. Dans ces conditions, les inquiétudes de Sainte-Beuve devenant plus vives, celui-ci se refusait à continuer. Désormais et jusqu'en 1860 la chronique sera rédigée par Olivier.

Mais, bien qu'il fût venu se fixer à Paris au printemps de 1846, ce Suisse, étranger à la vie parisienne, pouvait difficilement se passer des conseils de son ami. Je m'étais dit qu'il avait dû le consulter souvent et que Sainte-Beuve avait dû continuer à fournir oralement des indications pour la chronique. Leur correspondance m'engageait à cette hypothèse, quand je découvris cette note manuscrite de Sainse-Beuve sur la feuille de garde de son exemplaire de la *Revue Suisse*[1] : « Les chroniques de cette *Revue Suisse* depuis janvier 1843 jusqu'en juillet 1845 sont d'une même plume. A partir de cette date de juillet 1845 elles cessent d'en être quoique dise l'avertissement publié à cette époque.

« Dans un intervalle de deux ans et demie elles peuvent offrir de l'intérêt pour l'histoire littéraire ».

Sur l'exemplaire de 1845, nouvelle annotation de Sainte-Beuve : « A partir du mois de juillet de cette année 1845 les Chroniques de cette *Revue* cessent d'être (quoi qu'en dise l'avertissement) de la même plume qui les avait faites depuis janvier 1843[2]. »

Notons, en passant, que Sainte-Beuve affirme par deux fois que sa collaboration à la *Revue Suisse* commence en janvier 1843. Dans les *Chroniques Parisiennes*, Jules Troubat ne la fait commencer

1. Exemplaire de 1843. Cet exemplaire me fut obligeamment communiqué par Jules Troubat. L'annotation manuscrite est du reste reproduite par Olivier dans ses *Souvenirs sur Sainte-Beuve*.

2. Annotation manuscrite sur l'exemplaire de 1845.

qu'en mars 1843. La chronique de janvier et février 1843 renferme des considérations générales sur la situation politique et religieuse, sur les hommes de lettres, sur l'Académie, qu'il faut, au moins en partie, restituer à Sainte-Beuve. Les notes sur l'Académie se retrouvent dans la lettre de Sainte-Beuve à Olivier du 18 décembre 1842.

« Depuis l'époque indiquée elles offrent de l'intérêt encore et toute l'année 1848-1849 y est particulièrement traitée d'une manière véridique et piquante [1]. »

Pourquoi ces chroniques, rédigées jusqu'en 1860 par Olivier, offrent-elles de l'intérêt jusqu'en 1849? N'est-ce point, ainsi que nous le verrons, parce que jusqu'en 1849 Sainte-Beuve continue de fournir des indications?

Mais à défaut de cet aveu implicite, nous aurions l'aveu formel d'Olivier, renouvelé trois fois dans ses *Souvenirs sur Sainte-Beuve* : « Je continuai de rédiger la chronique jusqu'en 1860, de Paris même où je m'étais définitivement fixé avec ma famille en 1846. J'avais des renseignements par Sainte-Beuve, par mes autres amis Charles Clément, des *Débats*, et Gleyre, le grand peintre..., très au courant des hommes et des choses et à même de les voir de près [2].... » Plus loin : « lui (Sainte-Beuve) et d'autres... me fournissaient des renseignements des faits, des anecdoctes, mais de bouche et non par écrit, la plupart du temps même sans autre but que la causerie, dont ils n'ignoraient point d'ailleurs que je faisais mon profit [3] ». Enfin : « il y a aussi dans la suite de la chronique plus d'un détail curieux et peu connu qui venait de lui (Sainte-Beuve); mais comme, dans la crainte de lui déplaire je continuais à ne pas le nommer, je ne serais plus sûr, après un si long temps de retrouver toujours, dans le nombre, ce qui lui appartenait [4] ».

Olivier, installé à Paris, voyait Sainte-Beuve fréquemment. Les communications ont été le plus souvent orales; elles n'ont donc pas laissé de trace. Mais que Sainte-Beuve ou qu'Olivier soient éloignés de Paris, et aussitôt leur correspondance nous apporte une nouvelle preuve. Au commencement de 1846, Olivier déclare qu'il préfère ne plus demander à Sainte-Beuve de « détails d'intérieur », mais le 2 février, sentant bien qu'il ne peut se passer de

1. Annotation manuscrite sur l'exemplaire de 1845.

2. *Souvenirs sur Sainte-Beuve,* p. 79. Il ajoute qu'il fut quelquefois aidé dans la rédaction par Mme Olivier : « Depuis août 1845 la chronique fut entièrement rédigée par moi jusqu'à sa fin en 1860, sauf pendant quelques courts voyages en Suisse où Mme Olivier voulait bien me remplacer. »

3. *Ibid.*, p. 98.

4. *Ibid.*, p. 99.

ses conseils, il fait de nouveau appel à lui. Le 28 juillet 1846, dans une lettre de Sainte-Beuve à Olivier nous relevons ce passage : « Seriez-vous assez bon, si vous n'avez pas encore expédié votre chronique pour y parler cette fois le moins possible de Victor Hugo, de cette affaire de ministère en herbe, au moins pour rien mettre de trop direct sur lui à ce sujet qui se rapporte à ce qui a été dit entre nous. » Le 2 mars 1849, de Liége, Sainte-Beuve indique à Olivier les sources véritables de *Raphaël*. On peut comparer le texte de la correspondance et le texte de la chronique.

Ainsi, aveu voilé de Sainte-Beuve, triple aveu d'Olivier, témoignage indirect fourni par la correspondance : la chose est claire, Sainte-Beuve, à partir d'août 1845, cessant de rédiger la chronique a continué, pour une grande part, de l'inspirer.

IV

Le difficile n'est pas d'établir la collaboration de Sainte-Beuve à la chronique de 1845-1849; mais de déterminer exactement ce qui, dans cette chronique, vient de Sainte-Beuve. Car tout n'est pas de lui. Olivier, nous l'avons vu, puisait à d'autres sources d'information et, après coup, il n'était pas toujours sûr lui-même de retrouver ce qui appartenait à Sainte-Beuve[1].

Nous pouvons cependant cerner d'assez près la difficulté. Procédons d'abord par élimination. Ce qui de 1843 à 1845 est ajouté aux communications écrites de Sainte-Beuve sera également ajouté aux communications orales après 1845. Or, de 1843 à 1845 nous avons vu Olivier pour masquer Sainte-Beuve et compléter la chronique intercaler dans le texte reçu de Paris l'analyse des œuvres nouvelles, des extraits de la presse parisienne ou des revues de France et d'Allemagne. Pour retrouver Sainte-Beuve, supprimons d'abord toutes ces additions.

Une autre précision nous sera fournie par les séjours d'Olivier à Paris et les voyages de Sainte-Beuve. Olivier est à Paris de septembre à fin décembre 1845[2]. Il vient s'y installer définitivement le 4 mai 1846. Sainte-Beuve est à Liége d'octobre 1848 à

1. Olivier se renseignait aussi auprès de Charles Clément, critique d'art aux *Débats*, et du peintre Gleyre. Mais il est probable que la plupart des indications sur la littérature et les écrivains étaient fournies par Sainte-Beuve.

2. Sainte-Beuve, *Nouvelle correspondance*, lettre Eynard, 18 novembre 1845, p. 101; *Correspondance avec M. et Mme Olivier*, 8 décembre 1845.

août 1849. Quand Olivier est éloigné de Paris il a, plus que jamais, besoin d'être aidé par Sainte-Beuve, mais en même temps leur correspondance conserve la trace des indications fournies par Sainte-Beuve. On peut, du reste, très légitimement supposer que nous n'avons pas toute la correspondance de Sainte-Beuve et d'Olivier, que des lettres ont été égarées ou détruites, donc, que la dette d'Olivier est beaucoup plus grande que la correspondance ne le laisse soupçonner. Par contre, pendant son séjour à Liége, Sainte-Beuve est fort mal placé pour envoyer à Olivier des anecdotes secrètes sur la vie parisienne et la littérature, autres que celles qu'il tient lui-même de ses correspondants. En fait, pendant cette période, la chronique est moins riche en « détails d'intérieur ».

V

Mais surtout il suffit de comparer la chronique de 1845-1849 à la chronique de 1843-1845, pour connaître presque à coup sûr, les réflexions ou les renseignements qui viennent de Sainte-Beuve.

Après comme avant, les directions générales de la chronique, tant au point de vue politique qu'au point de vue littéraire, sont identiques. Même attitude railleuse à l'égard du régime de Juillet. Sur la question de la liberté d'enseignement, mêmes antipathies pour le catéchisme cousinien et l'ultramontanisme des jésuites et autres hésitations entre la liberté et le monopole. Même dégoût pour les néo-catholiques de 1843, venus à la foi par la mode, par la tête, plus que par le cœur, au sortir du Saint-Simonisme ou jacobinisme révolutionnaire, « milice ardente, violente ou même légère, qui parade dans les Églises aux semaines saintes, qui guerroie dans les journaux, et qui essaye le tapage aux cours ». Nous sommes déjà loin du catholicisme de la Restauration et de Chateaubriand, plus encore de « la vieille et saine religion gallicane et de cette modération qui marquait ses mœurs comme ses idées ». Trois ou quatre grandes idées, avant comme après 1845, orientent le chroniqueur à travers les livres et les événements de la vie littéraire : époque de morte saison et d'attente, débâcle romantique et retour du goût vers le XVII[e] siècle, avènement de la littérature industrielle[1].

1. Voir à la table : Le mouvement littéraire.

Pourtant il faut reconnaître que ces rapprochements ne sont pas décisifs. Par manque d'idées personnelles ou paresse, Olivier peut très bien continuer à suivre les mêmes directions, sans être dirigé par Sainte-Beuve.

Une autre sorte de rapprochements nous conduira à plus de précision, souvent même à la certitude. Nous connaissons par la correspondance de Sainte-Beuve et d'Olivier et par les *Souvenirs d'Olivier* le caractère essentiel des indications fournies par Sainte-Beuve : ce sont des « détails d'intérieur », des « anecdotes secrètes ». Voilà le caractère unique de cette chronique. Quelques citations feront sentir aussitôt que, dans la chronique de 1845-1849 le procédé est le même que dans la chronique de 1843-1845. Voici, sur Béranger, directeur de conscience de Chateaubriand et de Lamennais, une page de la chronique de novembre 1846 : « Béranger habite maintenant le faubourg du Roule. Il va et vient beaucoup chez Chateaubriand, chez Lamennais, dont il s'est fait le médecin intime pour le corps et peut-être aussi un peu pour l'âme; il porte à l'un le bulletin de santé de l'autre; il leur prescrit des bouillons, des tisanes; il leur donne des recettes de bonnes femmes et de vieilles dames. Il allait jusqu'à deux fois par semaine chez M^me^ Louis Colet.... Il a toujours été homme d'ordre et a de jolies rentes.... Il dîne souvent en ville, même chez ses amis devenus ministres; mais il s'y rend à pied et a soin d'y arriver bien crotté. « Excusez-moi, si je n'ai pas de voiture » (c'est-à-dire « si je n'ai pas fait fortune comme vous... »). On n'en tient pas moins à grand honneur de l'avoir chez soi, non seulement comme homme célèbre, mais comme homme indépendant qui a conservé toute l'estime publique et qui, en consentant à venir chez vous, semble vous la garantir encore et vous l'apporte avec lui. » Style en moins (et encore Olivier, très habitué à la conversation de Sainte-Beuve, s'essaye-t-il à en reproduire le ton et le mouvement, nous retrouvons dans ce fragment la manière des *Chroniques Parisiennes*.

Rapprochons ce texte d'un fragment des *Chroniques Parisiennes* : « Béranger, Chateaubriand et Lamennais se voient volontiers et avec plaisir chez Béranger à Passy; le malin chansonnier fait son métier de diable, comme il dit, en les conviant chez lui, sur son terrain. Ils s'y plaisent et s'y sentent à l'aise : le chevalier et le prêtre rendent les armes au siècle. On fera un jour un curieux livre avec le titre d'entretiens de ces trois hommes : un futur philosophe y fera entrer tout ce qu'il voudra. »

Qu'on lise cette page sur la mort de Ballanche et sur son amitié pour M^me^ Récamier :

Tout le monde s'est trouvé d'accord sur le caractère aimable et presque enfantin de Ballanche. Il prenait peu de part à la conversation, mais parfois la profondeur et la vigueur réelle de son esprit se trahissaient par quelque trait inattendu qui frappait les auditeurs.... Il ne parlait pas de ses ouvrages, n'y pensait pas, les oubliait ; mais il ne laissait pas, au fond, de croire qu'il avait été un révélateur, qu'il avait prononcé quelques mots du grand secret, du secret de l'humanité.... Il était un peu pour Mme Récamier ce que La Fontaine était pour Mme de la Sablière. Il n'avait jamais osé lui dire qu'il l'aimait. Il lui faisait ses commissions : c'était sa promenade de tous les jours, et parfois elle était assez longue; pour se reposer, il entrait dans un cabinet de lecture, y lisait les petits journaux et racontait des traits au retour, à la grande surprise de ceux qui l'entendaient. Lui seul avait le pouvoir de dérider M. de Chateaubriand. Mme Récamier lui était sincèrement attachée; elle assistait à ses derniers moments et elle tenait sa main dans la sienne quand il a expiré. Depuis, Mme Récamier, malade et ne pouvant presque pas parler, est encore venue chez lui, toute occupée du soin à prendre de sa mémoire et de ses écrits.

Seul, un familier de l'Abbaye-au-Bois pouvait peindre ce portrait intime. Au reste, quelques-uns de ces menus détails se retrouveront dans les *Nouveaux Lundis*[1].

Nous pourrions faire d'autres emprunts à la Chronique de 1845-1849. Les pages aussi caractéristiques, aussi préciseuses pour l'histoire littéraire sont nombreuses. Mais ces deux citations suffisent à faire connaître la manière.

Il nous est aisé maintenant, en comparant le texte à la chronique et l'œuvre critique de Sainte-Beuve (surtout les *Chroniques Parisiennes*, les *Portraits Contemporains*, les *Nouveaux Lundis*, *Chateaubriand et son groupe*) de rendre à Sainte-Beuve ce qui lui appartient.

Après comme avant 1845 la chronique égratigne les mêmes hommes, tous les écrivains contre qui Sainte-Beuve avait quelques rancunes et sur lesquelles il ne pouvait en France, pour des raisons de convenances, gêné par ses relations ou ses anciennes amitiés, s'exprimer librement : Lamennais, Hugo, Vigny, Michelet, Balzac, Sue, Cousin, ou des écrivains consacrés, tels que Chateaubriand ou Lamartine, ou d'anciens camarades du *Globe*, comme Dubois ou Thiers.

S'agit-il de Lamartine? La mauvaise humeur de Sainte-Beuve pour le poète devenu homme d'État se retrouve à chaque page de la Chronique. C'est Sainte-Beuve qui dit à Olivier le mot de

1. *Nouveaux Lundis*, t. XII, p. 323-326.

Chateaubriand sur Lamartine : « grand dadais ». C'est aussi Sainte-Beuve qui lui a raconté l'anecdote sur Lamartine et la journée du 16 avril. Enfin les renseignements sur les vraies sources de Raphaël (les conversations de M^me^ d'Agoult prêtées à Julie), viennent d'une lettre de Sainte-Beuve à Olivier. Quand la Chronique nous entretient de Cousin qui a imposé à l'instruction publique ses élèves, ses amis, sa philosophie, de Dubois et de ses quarante mille francs de traitement, comment ne pas reconnaître de petites rancunes de Sainte-Beuve? La réception de Vigny à l'Académie est racontée d'après Sainte-Beuve. Sur les intrigues à l'Académie, sur le parti des candidatures littéraires et le parti des candidatures politiques, qui, mieux que Sainte-Beuve, pouvait renseigner Olivier?

La collaboration orale de Sainte-Beuve à la Chronique de la *Revue Suisse* après juillet 1845 est donc certaine. Il nous suffit ici d'indiquer notre méthode. On trouvera à la fin de cette étude toutes nos preuves et la liste des fragments qui sont directement inspirés par Sainte-Beuve.

VI

Cette collaboration orale commence en septembre 1845. Quand s'arrête-t-elle? A-t-elle duré aussi longtemps qu'Olivier a rédigé la Chronique, c'est-à-dire jusqu'en 1860? La note manuscrite que nous avons relevée sur l'exemplaire de Sainte-Beuve nous permet déjà d'en douter. Pourquoi, d'après cette note, la Chronique présente-t-elle de l'intérêt surtout jusqu'en 1849? N'est-ce point parce qu'après 1849 Sainte-Beuve cesse de conseiller et de renseigner Olivier?

Nous savons d'autre part que Sainte-Beuve et Olivier ont été brouillés et ont cessé de se voir pendant des années, qu'à la suite de cette brouille, leurs relations cessent définitivement d'être cordiales et fréquentes. Les *Souvenirs d'Olivier* contiennent le récit de la conversation qui brisa leur amitié[1].

Sainte-Beuve était allé prendre à son bureau Olivier, alors correcteur d'imprimerie. Aussitôt il lui parla du livre d'Eynard sur M^me^ de Krudener. Très animé contre l'auteur, qui relevait un peu longuement ses erreurs, il déclara : « voilà les méthodistes, je ne

1. *N. L.*, XII, 323-326.

veux plus avoir affaire à eux ». Puis il partit sur des sujets religieux, s'attaqua à l'assurance de foi des gens pieux, qui, souvent, n'était qu'hypocrisie, en vint aux négations sur Dieu et l'au-delà. Olivier lui opposait des pages de *Port Royal*. « Tout cela, répliquait sèchement Sainte-Beuve, n'était que jeu de mon imagination et de ma pensée. » Et en le quittant (à peine si Olivier avait pu placer quelques paroles), il ajoutait : « Je ne vous croyais pas si fanatique. »

Au fond, depuis longtemps, il était agacé par le ton prêcheur et moralisant de ses amis, par leur volonté de le gagner au protestantisme. Nerveux, rageur, il lui suffit d'un prétexte pour qu'éclatât le dissentiment qui couvait depuis des années. Le récit de leur amitié pourrait s'intituler : une conversion manquée.

A quel moment placer la discussion qui les désunit? Le livre d'Eynard avait paru en juin 1849. Dans une lettre de Liége, du 8 juillet 1849, Sainte-Beuve en accuse réception à Olivier. Sainte-Beuve rentrait à Paris en septembre. Il est vraisemblable qu'ils ont dû s'entretenir du livre d'Eynard dès le retour de Sainte-Beuve à Paris, en septembre ou en octobre, puisque Olivier écrit : « dès l'entrée, il me parla d'un livre *qui venait de paraître, M^me^ de Krudener*, par Charles Eynard [1] ».

Leur brouille remonte donc aux derniers mois de 1849. C'est à cette date que s'arrête la collaboration orale de Sainte-Beuve; elle a duré à peu près quatre ans. Si nous y joignons la collaboration écrite de 1843 à juillet 1845, nous avons, pendant une période de plus de six ans, un journal de la littérature française et de la vie religieuse, politique et mondaine, riche de ces anecdotes, qui font le sujet des conversations, mais qui ne laissent de trace que dans les lettres ou dans les mémoires, riche aussi de renseignements inédits et de vues originales, que l'historien des lettres et des idées ne saurait négliger [2].

André Monglond.

1. *Souvenirs sur Sainte-Beuve*, p. 108.

2. J'ai dû à la parfaite obligeance de M. Sirven, professeur à la Faculté des Lettres de l'Université de Lausanne, de pouvoir consulter à loisir la collection de la *Revue Suisse*, absente de notre Bibliothèque Nationale. Qu'il trouve ici l'expression de ma sincère reconnaissance.

Chronique de la « Revue Suisse » (août 1845-décembre 1894).

Tableau analytique des fragments inspirés par Sainte-Beuve ou relatifs à l'histoire littéraire.

Abréviations.

S. : Olivier, *Souvenirs sur Sainte-Beuve*. Dans *Œuvres Choisies de Juste Olivier* publiées par ses amis, 2 vol. in-12, Lausanne, G. Bridel, 1879, t. I.

C. P. : *Chroniques Parisiennes*, p. p. J. Troubat, 1876, in-12.

C. *Chateaubriand et son groupe littéraire sous l'Empire*, 1861, 2 vol. in-8. Les renvois sont faits à l'édition in-12 (Lévy).

P. C. : *Portraits Contemporains*, 1869-1871, 5 vol. in-12.

N. L. : *Nouveaux Lundis*, 1863-1870, 13 vol. in-12.

N. C. : *Nouvelle Correspondance*, 1880, in-12.

C. I. : *Correspondance inédite avec M. et Mme Juste Olivier*, p. p. Mme Bertrand, 1904.

Les renvois à la Chronique de la *Revue Suisse* sont faits par la simple indication du mois et de l'année.

Les fragments certainement inspirés par Sainte-Beuve sont précédés par deux astériques. Les fragments probablement inspirés par Sainte-Beuve sont précédés d'un astérique. Pour les autres, l'influence de Sainte-Beuve est diffuse, mais plus ou moins certaine ou probable.

Nous avons négligé toute la chronique politique très intéressante pour les années 1848-1849.

Académie.

*Succession de Jouy. Le parti des candidatures littéraires et celui des candidatures politiques et officielles, octobre 1846.

Réception de M. de Rémusat, janvier 1847.

Élection de Vatout et d'Empis, janvier 1848

Béranger.

**Béranger, Lamennais et Chateaubriand, novembre 1846.

Cf. *C. P. passim* et *N. L. passim* (Voir l'index de V. Giraud).

Propos de Béranger sur la révolution possible, octobre 1847.

Son prétendu mariage, juillet 1848.

Ballanche.

**Sa mort, anecdotes sur son amitié pour Mme Récamier, juillet et août 1847. Cf. *N. L.* XII, p. 323-326.

Balzac.

Les parents pauvres au Constitutionnel, 1er novembre 1846.

Blanc (Louis).

Histoire de la Révolution française, février 1847.

*Chateaubriand.
Lettre à Victor Bouton, février 1846.
**Chateaubriand ami de Béranger, novembre 1846.
Cf. *P. C.*, 68, *C. P.*, 242, C, II, 394.
Mort de Chateaubriand, dernières paroles, juillet-août 1848.
Publication des *Mémoires d'Outre-Tombe*, novembre-décembre 1848.

Cormenin.
Variantes du *Livre des Orateurs*, Procès de V. Bouton, février 1846.
**Les *Entretiens de village*, Opposition qu'ils rencontrent à l'Académie (septembre 1846). Cf. *N. L.*, XII, 423.

Cousin.
*A imposé à l'instruction publique ses élèves, ses amis, sa philosophie, janvier 1846.
Livres d'éducation morale pour le peuple, septembre 1848.

Dubois.
**Le Globe. Dubois sous la Monarchie de Juillet février 1848.

*Dumas.
Arrive à faire un volume en quatre jours, septembre 1845.
Dumas dans son château de Saint-Germain, octobre 1846.
Dumas en Espagne, novembre 1846.
Maquet, auteur primitif des *Trois Mousquetaires*, novembre 1846.
Anecdotes, décembre 1846.
Procès avec *La Presse* et *Le Constitutionnel*, janvier et mars 1847.

Girardin (Mme Emile de)
Cléopâtre au Théâtre-Français, décembre 1847.

*Hugo.
Aurait écrit un roman feuilleton pour l'*Epoque*, janvier 1846.
*Discours de Hugo à la Chambre sur l'Océan, « Pourquoi les poètes de notre jeunesse veulent-ils à toute force mettre en prose leurs méditations et leurs odes », juillet 1846.
Hugo harangue la foule à la mairie de la place Royale, mars 1848.
Ne réussit pas l'Assemblée nationale, octobre 1848.
Le congrès de la paix à Paris, présidence de Hugo, septembre 1849.

*Lamartine.
Histoire des Girondins, avril-mai-juin-juillet et septembre 1847.
Discours de Lamartine au banquet de Mâcon, caractère de son éloquence, août 1847.
Les Girondins, mots de Béranger, de Mickiewicz, Chateaubriand sur l'histoire des Girondins. Le mot de Chateaubriand sur Lamartine : « Grand Dadais » cf. *C.* Anecdotes sur Lamartine, son évolution politique et religieuse, novembre 1847.
Lamartine au banquet d'Autun, décembre 1847.

Les Confidences, février 1848.

** Lamartine et la journée du 16 avril 1848, mai 1848, cf. *S.* et *C. I.*, lettre du 17 avril 1848.

Le salon de M. et Mme de Lamartine, mai 1848.

N'est plus qu'un grand débris, juillet 1848.

Les plus irréconciliables ennemis de Lamartine, septembre 1848.

Les *Confidences*, janvier 1849.

** Raphaël, février 1849, mars 1849, et lettre à Olivier, 2 mars 1849.

La conversation de Lamartine, mars 1849.

Candidat dans plusieurs départements, juillet 1849.

Vend Milly. *Histoire de la Révolution de 1848*, août 1849.

Embarras d'argent, septembre 1849.

* Michelet.

Le Peuple, influence de Mickiewicz. N'est pas lu des gens du monde mais des étudiants et des ouvriers; propos d'une Parisienne, février 1846.

Histoire de la Révolution. Mots sur Michelet et sur l'*Histoire de la Révolution*, influence de Mickiewicz, mars et décembre 1847.

Suspension du cours de Michelet, janvier 1848, février 1848.

Mariage de Michelet, mars 1849.

* Le mouvement littéraire.

Morte saison en littérature, juin et octobre 1846, juin 1847.

Fin du romantisme et retour du goût vers le XVIIe siècle, septembre 1845, janvier 1846.

** Littérature industrielle : Traités de Dumas avec *La Presse* et *Le Constitutionnel*, octobre 1845.

Crise de la librairie, août 1847, les journaux, maisons de commerce (octobre 1846), la critique littéraire a de moins en moins d'importance dans les journaux, juillet 1846, février 1847 (corruption de la presse, avril 1846).

Considérations sur la littérature contemporaine, août 1845.

Le Théâtre en 1845, janvier 1846.

Le Théâtre-Français, mars 1846.

Jugements portés sur les romanciers français par les littérateurs allemands, mars 1846.

En littérature, il n'y a rien..., juin 1846.

La jeune génération d'écrivains. Le Théâtre des Funambules, octobre 1846.

Détresse du Théâtre-Français, janvier 1847.

Réaction classique. De Latour Saint-Ybar : *Le Vieux de la Montagne*, janvier.

Le Théâtre Historique, mars 1847.

Rien en littérature, Reprise au Théâtre. Janvier 1847.

Crise de la librairie, août 1847.

La campagne d'hiver des Théâtres, octobre 1847.

La littérature en 1847, décembre 1847.

La critique littéraire, a toujours moins d'importance, février 1848.
La situation de la littérature et des hommes de lettres au lendemain de la Révolution de février, avril 1848, juillet 1848.
Situation des Théâtres, août, octobre, décembre 1848.
Situation de la Librairie, septembre 1848.
Les théâtres, mars 1849, septembre 1849.
Un drame de circonstance à la Porte-Saint-Martin, octobre 1847.

Musset (A. de).
Le Caprice joué avec succès par Mme Allan, décembre 1847.
On joue les comédies de Musset, septembre 1848.

*Ponsard.
Agnès de Méranie, décembre 1846, janvier et mars 1847.

*La presse.
L'Époque, mars 1846.
L'affaire Dujarrier, avril 1846, (on retrouve dans cet article l'expression de Sainte-Beuve : Condottieri de la presse).
Sur la presse, juillet et octobre 1846.
La Presse et *L'Époque*, mars 1846.
La presse au lendemain de la Révolution de février, mai 1848.
Le *Spectateur*, journal français publié à Londres, juillet 1848.
L'Evénement, paru sous le patronage de Hugo, août 1848.

Proudon.
Les Confessions d'un révolutionnaire, novembre 1849.

*Sand (G.).
Lélia, sœur de charité, septembre 1845.
Lettres d'un voyageur. Qui sont Franz et Arabelle.
La Cause du peuple, revue fondée par G. Sand, mai 1848.

*Sénancour.
Mort de Sénancour, février 1846.

Soulié (F.).
La Closerie des Genets à l'Ambigu, décembre 1846.
L'enterrement de F. Soulié, octobre 1847.

Souvestre (Émile).
Werther, août 1846.
Charlotte et Werther, drame, septembre 1848.

Stern (Daniel).
Nélida, clé du roman, juillet 1846.

*Sue (Eugène).
Sue, Michelet, Buchez et Roux, leur popularité en Suisse, août 1845.
Réponse de Sue au mandement de l'Archevêque de Lyon, septembre 1845.
Martin ou l'enfant trouvé, août et novembre 1846.

* Thiers.

** Quatrième volume de *L'Histoire du Consulat*. Chronique d'août 1845 reproduit textuellement lettre à Olivier, 23 juillet 1845.

Thiers en Espagne pour étudier les champs de bataille, septembre 1845.

* Université.

Janvier 1846.

Liberté de l'enseignement, mars 1846.

Vacquerie et Meurice.

Janvier 1846.

Tragaldabas, août 1848.

** Vigny (A. de).

Réception de Vigny à l'Académie, février 1846, *N. L.*, VI et *C. I.*, lettre à Olivier.

QUELQUES NOTES SUR SAINT-RÉAL

I

L'abbé de Saint-Réal est un de ces écrivains d'ordre secondaire, peu connus ou déjà oubliés, hors de la grande route battue, dont Sainte-Beuve aimait à faire le portrait. Mais quoiqu'il ait quelquefois parlé de Saint-Réal, à propos de Don Carlos, par exemple, ou de l'histoire de Venise[1], Sainte-Beuve ne s'y est jamais arrêté; et même il lui est arrivé un jour, il me semble, de se tromper du tout au tout sur son compte.

Dans *Port-Royal*, au chapitre XVI du III^e^ Livre, Sainte-Beuve énumère les incrédules qui ont vécu au temps de Louis XIV : « Le XVII^e^ siècle, dit-il, considéré selon une certaine perspective, laisse voir l'incrédulité dans une tradition directe et ininterrompue; le règne de Louis XIV en est comme miné. La Fronde lui lègue un essaim de libres esprits émancipés, épicuriens ardents et habiles, les Lionne, les Retz, de vrais originaux du Don Juan; la Palatine, Condé, et le médecin-abbé Bourdelot, complotant en petit comité pour brûler un morceau de la *Vraie Croix*; Ninon, Saint-Evremond, Saint-Réal. »

Je crois que c'est à tort que Sainte-Beuve a placé ce dernier dans ce groupe d'esprits forts. Je ne vois qu'un motif à ce jugement : les *Réflexions sur la mort*, qui figurent dans les Œuvres de Saint-Réal; ce petit morceau est en effet d'un vrai païen. Mais on peut se demander si Saint-Réal en est bien l'auteur.

Celui-ci est mort au mois de septembre 1692. Au printemps de l'année suivante, le libraire Claude Barbin a mis sous la presse un volume, recueil de plusieurs morceaux disparates, intitulé : *Œuvres posthumes de M. D. S. R.*[2], et précédé d'une courte préface :

Le libraire au lecteur. Je crois que le lecteur trouvera dans cet ouvrage des choses dignes de sa curiosité. Il serait à souhaiter qu'on sût qui en

1. *Nouveaux Lundis*, V. Don Carlos et Philipe II. — *Causeries du Lundi*, IX, M. Daru.
2. Le *privilège* est daté du 16 avril 1693; *l'achevé d'imprimer*, du 1^er^ août 1693.

est véritablement l'auteur; ceux qui m'ont mis ces pièces entre les mains[1], n'ont pas voulu me le découvrir.

Quoi qu'il en soit, les pensées en sont fines et solides, le tour aisé et délicat; enfin il me semble reconnaître dans cet ouvrage le caractère de M. l'Abbé de S. R., dont la mémoire sera toujours chère à tous les gens d'esprit, et dont la plume a produit plusieurs choses que le public a reçues avec beaucoup de plaisir.... Mais afin qu'on ne puisse m'accuser d'avoir parlé témérairement, je laisse au lecteur à en juger.

Les *Réflexions sur la mort* occupent les pages 179 à 205 de ce petit volume. On remarque d'abord que l'auteur y prend soin d'écarter la religion, dans un sujet où elle serait pourtant à sa place : « La religion mise à part... », dit-il, et plus loin : « Sans entrer dans ces questions impénétrables que la seule religion peut résoudre.... » Mais on remarquera surtout le ton hostile avec lequel il parle du sacrement de l'extrême-onction : « On a pris beaucoup de soin de rendre la mort plus effroyable, par l'appareil qui l'accompagne aujourd'hui : mille cérémonies, qui inspirent des sentiments de crainte à un homme qui sent la nature défaillir en lui-même, et qui quelquefois n'est pas consolé par l'incertitude de son état en l'autre monde, la vie passée lui faisant appréhender tout ce qu'enseigne la Religion : ne saurait-on trouver le moyen d'épargner à un mourant des idées si confuses et si terribles? » — Ce passage rappelle un mot de Jean-Jacques Rousseau, dans sa lettre à Voltaire du 18 août 1756 : « Est-il une fin plus triste que celle d'un mourant à qui des prêtres barbares font avec art savourer la mort? »

Que l'auteur de ces *Réflexions* doive être placé au nombre des libres esprits que Sainte-Beuve énumère dans le passage que je citais tout à l'heure, on ne le saurait contester. Mais que Saint-Réal soit cet auteur, on a vu que l'éditeur se garde de l'affirmer, et l'on a des raisons pour le nier.

Saint-Réal a publié en 1678 une *Vie de Jésus-Christ*, une *harmonie* des quatre Évangiles : c'est un travail qui a été maintes fois refait, depuis Tatien qui a écrit le *Diatessaron* au second siècle de notre ère. — Un incrédule aurait-il eu l'idée d'un ouvrage comme celui-là? Oui, si c'eût été pour lui le moyen, l'occasion de mettre le doigt sur chaque difficulté, de faire saillir à chaque pas ce qui paraît contradictoire dans les différentes versions d'un même récit. Mais ce n'est pas du tout ce qu'a fait l'abbé de Saint-Réal,

1. Ce pluriel : *Ceux qui m'ont mis...* s'accorde avec l'examen des pièces réunies dans ce petit recueil, pour faire penser qu'elles sont de différentes mains.

qui s'est consciencieusement appliqué à découper les paragraphes des quatre Évangiles, pour ranger ensuite ces fragments dans le meilleur ordre, en les ajustant les uns aux autres, de manière à former une narration unique et continue, accompagnée de plus de cent remarques sur les points qui demandaient quelque explication. Son ouvrage, examiné de près, est un livre d'édification, tout simplement.

Sans avoir eu ce qui s'appelle un grand succès, cet ouvrage fut assez bien accueilli du public; trois éditions s'en sont succédé : 1678, 1679, 1689. Il avait été favorablement apprécié par trois groupes de docteurs en théologie, dont les approbations sont en tête du volume. Mais ce n'étaient que des inconnus; et un théologien illustre, celui qu'on appelait alors *le grand Arnauld*, s'avisa de reprocher à Saint-Réal une inexactitude dans la traduction d'un passage de l'Évangile selon saint Luc, XIX, 8; il s'agit là de Zachée, chef des publicains, qui reçoit Jésus-Christ dans sa maison, et qui lui dit, dans sa joie de l'honneur qui lui était accordé : « Je donne aux pauvres la moitié de mon bien[1]; et si je m'aperçois que j'ai trompé quelqu'un, je lui rends au quadruple. »

Il est clair, dit le grand Arnauld, qu'*Ecce do, et ecce reddo*, se doivent rendre par le futur; il est étrange qu'un abbé, qui a fait une *Vie de Jésus-Christ*, s'y soit trompé, et qu'il les ait rendus par le présent. Rien n'est plus faux que cette version.

Cette critique parut foudroyante à Saint-Réal : « En considérant, dit-il, le peu d'apparence qu'il y avait qu'un homme comme M. Arnauld eût remarqué ma faute sans aucune nécessité, si elle n'était pas insoutenable, je ployai sans résister sous le poids d'une autorité si considérable, et je n'eus pas la moindre pensée d'oser jamais me défendre. »

Mais un ami auquel il alla confier son triste découragement, s'empressa de le rassurer, approuva sa traduction, et lui fit remarquer que s'il ne se justifiait pas publiquement, on penserait que sa faute était inexcusable; et qu'étant aussi grossière que la représentait Arnauld, elle était sans doute accompagnée d'une infinité d'autres, que ce terrible censeur n'avait pas daigné remarquer.

Saint-Réal reprit courage; il réussit bientôt à se convaincre que la raison était de son côté; sur les trois lignes du verset de saint

1. Au lieu de *mon bien*, Saint-Réal avait écrit : *mon revenu* ; et c'est là le point faible de sa traduction.

Luc, il écrivit quatre-vingts pages, pour soutenir l'interprétation qu'il en avait donnée. Sa conduite n'est-elle pas celle d'un théologien, convaincu de la vérité de l'Évangile, et de l'importance de la moindre parole des Écritures? Un incrédule comme Fontenelle, en présence de cette critique d'Arnauld, qui ne portait que sur un point de détail, eût haussé les épaules, et gardé le silence.

Je suis convaincu que l'abbé de Saint-Réal est demeuré fidèle à la foi de son Église. Une fois qu'on cesse de lui attribuer les *Réflexions sur la mort*, il n'y a plus de motif de le classer parmi ceux qu'on appelle les esprits forts.

Quant au véritable auteur de ces *Réflexions*, il demeure inconnu. A la date de 1693, où cet opuscule est sorti de presse, la prudence conseillait à l'auteur de ne pas se montrer. Il était habile de glisser l'ouvrage sous le nom d'un étranger et d'un mort, qui ne réclamerait pas. Personne n'a réclamé pour lui. L'auteur inconnu a pu jouir en silence, avec quelques amis peut-être, du plaisir d'avoir mis sans péril sa pensée au jour.

II

Il y a lieu de remarquer chez Saint-Réal son hostilité déclarée contre les jansénistes, contre MM. de Port-Royal, *ces Messieurs*, comme il les appelle; « le plus fort parti de gens de lettres, dit-il, qu'il y ait aujourd'hui en France ».

Un de *ces Messieurs*, Nicolas Andry de Boisregard, avait publié en 1689 des *Réflexions sur l'usage présent de la langue française, ou Remarques critiques et nouvelles, touchant la politesse des langues*[1]. Saint-Réal y avait trouvé en plusieurs endroits[2] des observations désobligeantes sur quelques passages de sa *Vie de Jésus-Christ*; il s'en formalisa plus qu'il n'eût été sage de le faire; il en prit occasion pour écrire le dernier ouvrage qu'il ait mis au jour avant sa mort prématurée : le traité *De la Critique*.

Dans les deux premières pages de ce livre, Saint-Réal attaque déjà les *Réflexions* d'Andry; mais il les laisse bientôt de côté pour s'occuper d'établir ce qu'il estime être les règles d'une bonne

1. En 1693, Andry publia une *Suite des Réflexions sur l'usage de la langue française*; il avait préparé aussi, il avait annoncé des *Remarques sur la langue latine*. Mais il changea subitement de but et de carrière; il se voua à la médecine, il fut reçu docteur, il arriva même à être nommé Doyen de la Faculté de médecine de Paris, et pendant quarante ans, jusqu'à la veille de sa mort, qui eut lieu en 1742, il a publié maint ouvrage sur l'art médical.

2. Pages 200, 242, 253, 559, 560, 582.

critique. A vrai dire, les idées qu'il expose à ce sujet sont étranges et bizarres. Selon lui, la critique n'est licite à l'égard des auteurs vivants, que s'ils sont dangereux pour la Religion ou l'État, ou s'ils ont offensé des particuliers. Les écrivains morts, à son avis, sont les seuls qu'il serait permis de critiquer. Sainte-Beuve, à la première page des *Nouveaux Lundis*, a cité en souriant ces opinions paradoxales.

A la fin du quatrième chapitre, Saint-Réal revient au livre d'Andry; il le caractérise comme une œuvre de parti : « C'est en quelque sorte, dit-il, ce qu'on souhaitait depuis si longtemps : un livre de *ces Messieurs* sur la langue française; ce sont les secrets de cet art heureux, qui a porté à un si haut point de pureté et de politesse ce grand nombre d'ouvrages qu'ils ont donnés au public. On en avait bien eu quelque avant-goût dans leur *Grammaire générale* et leurs Règles de la traduction; mais ce n'étaient que de légers essais. Il note chez Andry « l'affectation de critiquer les auteurs qui ont été assez téméraires pour oser traiter les mêmes matières que *ces Messieurs* »; Andry « s'érige en censeur public, dit-il, en qualité de membre de ce corps invisible et si autorisé, dont il ne fait presque que rapporter la pratique et les sentiments ».

Ces Messieurs, dit-il plus loin, firent d'abord quelques ouvrages d'une bonté incontestable, qui entre autres beautés en avaient une, nouvelle en ce temps-là, et d'un grand poids : c'était de traiter les matières de Religion avec politesse; au lieu que jusqu'alors, presque tous les livres français de dévotion étaient écrits avec une grossièreté, ou du moins une sécheresse, à rebuter tout le monde [1]. Ajoutez à cela la retraite et l'obscurité affectée dans laquelle ces auteurs vivaient; la jalousie qu'ils donnèrent, et les mauvaises affaires qu'elle leur attira; l'agrément du mystère, et le mérite de la persécution : faut-il s'étonner que toutes ces causes jointes ensemble aient produit ce fantôme de réputation, à l'ombre duquel tant d'autres livres moins bons qu'ils ont publiés depuis environ vingt ans [2], ont quasi supplanté les excellents.

Du cinquième chapitre jusqu'au quatorzième et avant-dernier, Saint-Réal s'attaque aux *Réflexions* d'Andry sur la langue, le vocabulaire et le style, combattant son adversaire à chaque page et s'acharnant sur lui : en réponse à une demi-douzaine de

1. Il est étonnant que Saint-Réal n'ait pas fait ici une exception pour les livres de son compatriote saint François de Sales. En revanche, il ne se lasse pas de louer un autre écrivain savoyard, Vaugelas, dont le nom revient plus de quarante fois sous sa plume, dans ce petit traité.

2. C'est-à-dire, postérieurement aux *Pensées* de Pascal, qui parurent en 1670; ce fut le dernier des excellents livres des jansénistes.

remarques qui l'avaient froissé dans le livre d'Andry[1], il en accumule cent soixante-dix contre lui, il le critique à outrance, s'y sentant autorisé d'après ses propres règles, par ce fait qu'Andry avait offensé un particulier, en censurant sa *Vie de Jésus-Christ*. Ce tour polémique est fatigant pour le lecteur. Nous avons vu que Saint-Réal avait répondu en quatre-vingts pages à quelques lignes du grand Arnauld; Andry lui en a fait écrire davantage encore : les jansénistes lui portaient malheur.

Ce long retentissement que des critiques insignifiantes ont eu dans l'esprit de Saint-Réal, ces développements interminables où s'est épanchée la mauvaise humeur qu'elles avaient provoquée, nous laissent entrevoir l'extrême susceptibilité de son caractère : vulnérable, il n'était pas fait pour les luttes de la vie. Sa sensibilité exagérée le condamnait à une retraite profonde. Ainsi s'explique l'obscurité qui l'enveloppe : on ne sait presque rien de lui. Ainsi s'explique aussi ce que je disais en commençant : si dans la galerie des écrivains français que nous présentent les nombreux volumes de Sainte-Beuve, il n'y a pas eu de place pour Saint-Réal, c'est que l'éminent critique aimait à atteindre l'homme derrière l'écrivain; il voulait faire un portrait, au lieu de se contenter d'apprécier des ouvrages; et Saint-Réal se dérobe à une recherche de ce genre : il ne donne pas de prise à l'investigation; il semble avoir eu peu d'amis; ses contemporains ont rarement parlé de lui[2]; on n'a conservé de lui qu'une seule lettre.

Je reviens au traité *De la critique*; le passage qui suit porte bien sa date : « On admire tous les jours, dit Saint-Réal, l'habile modération du cardinal Baronius, de n'avoir fait aucune mention des *Centuriateurs de Magdebourg*, auxquels il répond incessamment. » Si Saint-Réal eût imité cette réserve qu'il admire chez Baronius, si le livre d'Andry l'avait simplement amené à parler à son tour de ces questions de langue, auxquelles il s'entendait fort bien lui-même, s'il les eût traitées sans faire aucune mention de son adversaire, il se serait mieux assuré la place et l'estime qu'il mérite parmi ces nombreux grammairiens qui ont pris Vaugelas pour modèle, et qui ont publié comme lui une longue suite d'observations détachées.

Une remarque qui mérite d'être relevée, est celle qui figure au dernier chapitre : *De la réputation des livres en France*. « Il peut

1. Il est à noter que Saint-Réal ne discute aucune de ces observations qui le regardent; il semble en conséquence en avoir reconnu la justesse.

2. On trouve sur lui quelques détails intéressants dans les *Lettres du marquis de Saint-Maurice*, récemment publiées (tome second, pages 428 et 516).

y avoir eu, dit Saint-Réal, en d'autres temps, plus d'écrivains français qu'il n'y en a. Mais il faudrait être de bien mauvais goût pour trouver qu'il y en ait jamais eu tant d'excellents à la fois, que nous en avons vu ensemble. »

Ce jugement qui date de 1691, est tout à fait notable : car c'est la première fois, je crois, qu'en jetant un regard sur l'histoire des lettres françaises, un critique ait su reconnaître et dire que les écrivains français du règne de Louis XIV avaient surpassé tous ceux qui les avaient précédés.

Eugène Ritter.

LE CENTENAIRE DE Mme DE STAEL

Genève a célébré, à la fin de l'année 1917, le centenaire de Mme de Staël. C'est, en effet, le 14 juillet 1817 que Mme de Staël est morte à Paris, dans tout l'éclat de sa gloire. Puis, d'autres renommées ont effacé la sienne : le silence s'est fait autour de ce grand nom. Qui lit encore Mme de Staël? Quel jugement porter sur elle?

Il est délicat, surtout à l'heure actuelle, de parler d'un tel sujet à un public français. Pour la majorité des lecteurs, — et surtout de ceux qui ne lisent pas, ou qui ne lisent guère, — Mme de Staël est l'auteur d'un livre trop célèbre, qui calomnie les Français et qui exalte leurs adversaires. Nous avons reconnu [1] ce qu'il peut y avoir de fondé dans ces reproches. Nul ne conteste les erreurs de Mme de Staël sur l'Allemagne et certain parti pris d'admiration, vraiment trop visible. Sera-t-il permis simplement d'observer qu'on ne saurait faire un crime à cette femme illustre de n'avoir pas deviné un avenir, que personne à cette époque n'a prévu et que rien ne faisait prévoir? Elle a vu, suivant son expression, l'Allemagne « couchée » et asservie : nous l'avons vue cent ans plus tard, debout et menaçant l'indépendance du monde. De là, toute la différence de nos jugements.

Mais il y a plus. On étonnerait fort les détracteurs de Mme de Staël en leur disant, ce qui est pourtant l'exacte vérité, que ce livre, prétendu antifrançais, est rempli d'idées françaises et même d'amour pour la France, pour la France éternelle, celle des Droits de l'homme et de la Révolution : « C'est aux Français libres tels que je les ai connus », dit-elle, qu'elle dédie son livre; et elle ajoute : « Je ne crois pas qu'on puisse m'accuser de ne pas aimer la France [2]! » En effet, si l'enthousiasme pour l'art, pour la poésie, pour la pensée humaine, si le plus large esprit d'admiration pour tout ce qui est noble et grand, si l'amour de la liberté et de la justice, si l'exaltation du dévouement et du sacrifice, si tout ce trésor d'idées et de sentiments est le vrai trésor de la France, quel livre a plus fait pour la gloire de ce noble idéal? Car enfin, il faut

1. Cf. *Un prophète : Edgar Quinet*, Plon, 1917.
2. Préface du livre *De l'Allemagne*, Œuv. compl., tome X (1820, Treuttel et Wurtz), p. 10.

choisir, du jugement de Savary, ministre de la Police, ou de celui des Lamartine, des Michelet, des Quinet et de tant d'autres, qui, à l'heure glorieuse de la renaissance de l'esprit français, ont salué dans ce livre, non pas l'éloge de l'Allemagne, mais le pur symbole de nos espérances et de notre avenir.

Si cependant, contre toute évidence, on persistait à voir dans cet ouvrage l'apologie de l'Allemagne moderne et des desseins ténébreux qu'elle poursuivait à travers le monde, il faudrait expliquer comment on peut accorder cette idée avec les idées maîtresses de l'auteur, celles-là mêmes qui firent supprimer le livre. Ces idées, les voici textuellement : « La soumission d'un peuple à un autre est contre nature[1]. — La véritable force d'un pays, c'est son caractère national. — Aucun peuple n'a le droit d'en asservir un autre. — La suprême loi, c'est la Justice[2]. — Il y a une chose supérieure à l'intérêt national, c'est la morale[3]. » Franchement, que sont ces idées? Celles de nos ennemis? Ou les nôtres, celles pour lesquelles la France entière a combattu et versé tout son sang?

Soyons justes : ces grandes idées, pour lesquelles l'Univers prit les armes, une femme, suivant le mot de Lamartine, en fut, en son temps « le seul défenseur ». Elle a sauvé le magnifique trésor de l'idéalisme français, fleur et gloire de la race. L'éminent service qu'elle a rendu ainsi à la France, à l'humanité, a été, depuis un demi-siècle, fort oublié ou même, chez nous, complètement méconnu. L'heure décisive où nous vivons le remet en pleine lumière. Plus encore que le centenaire de sa mort, c'est la raison qui nous invite à rendre à Mme de Staël le juste hommage qui lui est dû.

I

A la fin du XVIIIe siècle et au commencement du XIXe, l'Idéalisme français est en péril. Il a fait la Révolution, mais il en meurt. Telle est l'idée de Mme de Staël. La raison en est toute simple : « On n'a rien fondé dans les âmes[4]. »

La liberté, par exemple, qu'est-elle devenue? C'est à elle qu'aboutit tout l'effort des philososophes du XVIIIe siècle; c'est elle

1. *De l'Allemagne*, préface, p. 16.
2. *Ibid.*, troisième partie, ch. XIII, p. 335.
3. *Ibid.*, troisième partie, ch. XIII.
4. *Considérations sur la Révolution française.*

qui a renversé l'ancien régime; c'est elle qu'invoque la République. Le mot est sur toutes les lèvres : l'idée n'est pas descendue dans les cœurs. Qui donc règne en France, sous la Convention, sous le Comité de Salut Public, sous la Terreur? La force. Quelle maxime gouverne les Français? Celle-ci : *Salus populi suprema lex esto!* « Que le salut du peuple soit la loi suprême! » Jamais la monarchie française n'a fait peser sur les âmes un plus lourd despotisme que la Convention et la Terreur : « C'est la liberté qui est une chose ancienne et le despotisme qui est une chose moderne[2]. » De ce principe dérivent les plus horribles barbaries dont l'Univers ait été le témoin.

Mais, dira-t-on, le Directoire? Il est tout aussi despotique que la Convention, avec moins de franchise et sans grandeur. Il oscille de la faiblesse à la force. En dernière analyse, c'est toujours à celle ci qu'il a recours. Il « sauve » la République en prairial, il la « sauve » en fructidor : « Malheur, assurément malheur, s'écrie Mme de Staël, à un pays que l'on sauve tous les jours[1]! » Un homme enfin, le « sauva », et ce fut Brumaire.

On sait assez ce que fut le Consulat et ce que fut l'Empire, pour qu'il soit inutile d'insister davantage. Mais enfin il faut rappeler à ceux qui seraient tentés de l'ignorer, ce que devint la liberté. Il n'en existait que l'ombre sous la Convention et sous le Directoire; mais l'ombre même cessa d'exister. Les Français désapprirent jusqu'à l'idée de la liberté : ils eurent, pour se consoler, l'ordre et la gloire. Point de représentation nationale, le Tribunat épuré, puis supprimé, un Corps législatif muet, un Sénat décoratif et peuplé d'ex-révolutionnaires assagis et rentés, la pensée mise en interdit, la Censure maîtresse, la Police générale surveillant la Censure, et l'Empereur la Police générale; en revanche conquêtes sur conquêtes, une France « gavée de territoires », mais, en fait, inférieure comme force d'expansion et comme réelle influence à la France de 1792, le tout finissant par l'invasion des Prussiens, des Autrichiens et des Cosaques, — c'était la banqueroute de la liberté; ou plutôt, cela aurait été la banqueroute de la liberté, si quelques hommes courageaux, les Chateaubriand, les Benjamin Constant, si une femme à la volonté d'homme, au péril de son repos, de sa sécurité, de sa vie même, n'avaient pris en main cette grande cause perdue, groupé ce qui restait de nobles esprits dans le monde et sauvé l'avenir.

La liberté! Mme de Staël l'aimait avec toutes les forces de son

1. *Considérations sur la Révolution française.*
2. *Des circonstances actuelles qui peuvent terminer la Révolution.*

âme. Elle l'aimait avec ses souvenirs d'enfance, quand, assise sur un tabouret au pied du fauteuil de sa mère, elle écoutait les discours enflammés des Thomas et des Raynal, les derniers survivants du grand siècle à son déclin. Elle l'aimait avec ses souvenirs de jeune femme et gardait dans ses yeux éblouis la vision de la radieuse aurore, de ce 1789, dont elle a célébré dans ses *Considérations* le charme et l'enchantement de vivre. Elle l'aimait avec toute la fougue de sa puissante nature, et elle l'aimait aussi avec ce vieux fond d'éducation protestante auquel, toute sa vie, elle resta fidèle, en Genevoise, qui défend la liberté avec sa raison et sa sensibilité et le souvenir de ce que les ancêtres ont fait et souffert pour elle. Elle l'aimait enfin et surtout, cette liberté, parce qu'elle était liée invinciblement dans son esprit, dans son cœur à l'image de celui qui fut la divinité familière du foyer, de son enfance, et qui resta l'idole de toute sa vie : de son père. Il y a une raison pour laquelle elle aime sincèrement les Français, — et il faut l'en croire : c'est que le peuple de Paris a, un certain jour de la Révolution, porté en triomphe par les rues le buste de M. Necker avec celui du duc d'Orléans. Cela, elle ne l'a jamais oublié. Son père, la liberté ne faisaient qu'un en son âme; ce furent, dit-on, les derniers mots que balbutièrent ses lèvres expirantes[1], parce que c'étaient et sa dernière pensée et son dernier amour. Mais elle aimait aussi la France, parce que la France avait aimé son père et la liberté.

Qu'était-ce donc pour elle que cette liberté tant chérie? C'était sans doute, le droit pour tout peuple de se donner une constitution; mais c'était bien plus encore. C'est le droit sacré pour tout être vivant de développer sa vie et de donner un libre essor aux plus nobles facultés humaines. C'est l'élan joyeux de l'âme vers le beau, vers le Bien, vers le Vrai, vers la poésie, l'art, la vertu et le sacrifice. C'est, d'un mot qui lui est familier, l'Enthousiasme[2], c'est-à-dire cette ivresse divine qui s'empare de l'âme, qui la soulève de terre, emporte d'un coup d'aile la « triste vie humaine » et l'approche un instant de Dieu. Noble conception qui a été celle des Lamartine, des Quinet, de la jeune génération romantique, à la suite de celles qu'ils considéraient comme la sibylle et la prophétesse des temps nouveaux.

Qu'a fait Mme de Staël pour la liberté?

Infatigablement, elle l'a prêchée aux Français, à l'Europe sourde

1. Cf. la biographie de Mme de Staël par sa cousine, Mme Necker de Saussure, en tête des *Œuvres complètes*, tome I.

2. *De l'Allemagne*, quatrième partie, ch. X, XI, XII.

et aveugle, à l'univers entier en un temps où l'on se souciait fort peu de la liberté. Elle se tait sous la Terreur. Mais, dès 1795, dans ses *Réflexions sur la Paix à M. Pitt et aux Français*, dans ses *Réflexions sur la paix intérieure*[1], elle dit à l'Angleterre, à l'Europe : « Reconnaissez la république française; reconnaissez la liberté »; aux Français : « Ralliez-vous à la liberté, fondez en France un grand parti républicain, entre les royalistes amis de la liberté et les républicains amis de l'ordre ». Cet appel à la concorde, à l'union sacrée entre les citoyens ne fut pas entendu. Peut-être ne pouvait-il pas l'être à cette époque. Qu'importe? Faut-il toujours attendre l'heure des réalisations? L'œuvre de Mme de Staël regarde l'avenir.

Elle recommence, sous le Directoire, cette longue éducation du peuple français. Avec son ami Benjamin Constant, elle ne se lasse pas de rappeler quels sont les principes d'un gouvernement libre. A ceux qui ne veulent voir dans la Révolution que la Terreur, elle oppose un jugement équitable de cette époque, jusque dans ses fureurs et dans ses crimes. C'est le but de ce beau livre, le premier grand livre de Mme de Staël, qui a pour titre *De l'influence des passions sur le bonheur des individus et des nations.* A ceux qui maudissent comme à ceux qui désespèrent, elle adresse cette grande parole : « Il faut que la France persiste dans cette grande expérience, *dont le désastre est passé, dont l'espoir est à venir.* » C'est aussi la pensée de ce livre admirable *Des circonstances actuelles*[2], qui résume toute son œuvre politique sous le Directoire et les vrais principes qui doivent fonder la république en France : la tolérance, la lutte contre l'esprit jacobin et terroriste, contre l'arbitraire; la nécessité de former l'esprit public et d'asseoir les institutions républicaines sur des mœurs républicaines.

Voilà l'œuvre de Mme de Staël sous la République; voilà ce qu'elle a fait pour la Liberté. Mais ce serait lui faire tort que de la juger uniquement sur ses écrits. Que reste-t-il dans ces feuilles éparses, dont plusieurs ne furent même pas imprimées de son vivant, de la voix, du geste, du regard de flamme? Comme l'orateur antique, elle était tout action. Le livre n'est que l'écho affaibli de sa parole, et elle n'a eu ni le temps, ni le goût nécessaire pour donner à son œuvre la consécration suprême de l'Art. Il faut savoir, d'ailleurs, dans quelles conditions elle a poursuivi,

1. Cet ouvrage, écrit et imprimé en 1795, ne fut pas publié à cette époque à cause des événements de vendémiaire et ne parut qu'en 1819. Mais tous ses amis le connaissaient et en avaient répandu les idées.

2. *Des circonstances actuelles qui peuvent terminer la Révolution et des principes qui doivent fonder la république en France*, 1798. (Non publié du vivant de Mme de Staël.)

dès l'époque de la République, ce dur apostolat pour la Liberté. Injuriée, dénoncée à la tribune de la Convention par Legendre en 1795[1], chassée de France, proscrite en 1796 par un arrêté du Directoire, mise en surveillance à Coppet, puis de nouveau tolérée en France, mais chassée régulièrement chaque année, suspecte aux républicains pour ses relations avec les royalistes, aux royalistes parce qu'elle prêche la république, odieuse aux terroristes, couverte d'outrages jusque dans sa vie privée, rien ne put fléchir son indomptable amour de la liberté.

On connaît mieux, ou l'on croit mieux connaître son rôle sous le Consulat et sous l'Empire. Nous avons montré nous-même ses erreurs et ses illusions[2]. Mais jamais ce rôle n'est apparu avec plus de grandeur que dans le temps où nous vivons. Alors que l'humanité s'achemine vers le règne de la force et que le génie d'un grand homme tend à remplacer la volonté d'un peuple, quand une réaction aveugle s'acharne sur tout ce qui sort de la Révolution et confond dans une égale haine modérés et terroristes, elle écrit, à l'aurore des temps nouveaux, ce beau livre *De la Littérature*, dont la littérature n'est que le prétexte, dont le vrai, le grand sujet est la liberté. L'amour de la liberté, la foi dans le progrès et cette perfectabilité, objet de tant de raillerie, mais qui n'est que la conviction presque religieuse que l'homme a ici-bas une destinée à remplir, et qu'il ne peut atteindre son but, réaliser sa faible part de bonheur que par plus de justice, plus de liberté et plus d'amour, voilà ce qui est l'âme de ce livre. Et qui donc oserait nier que les espérances de Mme de Staël ne sont pas aussi nos espérances? Qui donc n'affirmerait, comme elle, que le seul progrès digne de ce nom est le progrès moral, et que la science, sans la moralité, n'est, comme on l'a vu, qu'une des formes de la barbarie?

« Constituer une grande nation avec de l'ordre et de la liberté », telle est la noble formule de Mme de Staël. On sait assez que ce n'est pas celle qui prévalut en France de 1800 à 1814. Les détails de son opposition à l'Empire sont assez connus pour qu'on se dispense de les rappeler ici. Sans doute, elle s'est parfois trompée et elle a été encouragée dans ses erreurs par ceux-là mêmes à l'étranger qui avaient le plus intérêt à voir abaisser la France, parce que la France avait personnifié jadis la Liberté : Mais cela dit, son rôle reste très grand encore. On a dit parfois.

1. Cf. Notre étude sur le *Premier exil de Mme de Staël* (*Revue des Deux Mondes*, 15 juin 1906).
2. *Mme de Staël et Napoléon* (Plon).

« Les idées ne périssent pas. » Peut-être; mais elles s'éclipsent, et souvent pour des siècles, quand aucune voix humaine ne s'élève pour les soutenir. En son temps, Mme de Staël fut cette voix. Quand tout se taisait autour d'elle, quand tout flattait la force, elle fut une conscience et une âme. Noble rôle; en connaît-on de plus glorieux en ce monde? Elle fut inflexible : elle personnifia, comme le dit Lamartine, « la sainte haine de l'abrutissement et de la servitude ». De ce château de Coppet, de ce petit coin de terre vaudoise qui se mire dans les eaux pures d'un lac « où se reflète l'azur du ciel [1] », jaillit un long rayon d'espérance, qui dépasse de beaucoup le temps de Mme de Staël, — qui est venu jusqu'à nous. A l'heure grave où nous sommes, qui pèse le plus dans la balance de l'humanité? Nos conquêtes éphémères, ou le combat que la France a soutenu, qu'elle soutient encore, qu'elle soutient toujours pour la cause de la liberté?

Quand cette liberté renaissait dans le monde, sous la Restauration, — quand délivrée de ses chaînes, faible encore, respirant à peine, elle s'essayait à vivre, qui donc la protégea, la défendit contre la rage de ses ennemis, sinon celle dont on disait alors : « Il y a trois grandes puissances en Europe : l'Angleterre, la Russie et Mme de Staël? » On disait de la Révolution : « Que cette époque soit en exécration à tous les siècles! Il faut que sa mémoire disparaisse. » Et Mme de Staël ose écrire d'elle : « C'est une des grandes époques de l'esprit humain [1]. » On disait : « La liberté est chose moderne : qu'elle périsse! » Et elle réplique : « C'est la liberté qui est ancienne et le despotisme qui est moderne. » On disait encore : « Les Français ne sont pas faits pour la liberté. » Et elle répond : « *Tous* les pays, *tous* les peuples, *tous* les hommes sont propres à la liberté; tous y arrivent ou y arriveront à leur manière [2]. » Parole prophétique, acte de foi émouvant dans les destinées de l'humanité, et que l'humanité d'à présent confirme de la manière la plus éclatante.

Ainsi s'élevait encore cette grande voix d'outre-tombe, — les *Considérations* sont un livre posthume, — pour la défense de la liberté. On peut relever dans la vie de Mme de Staël, comme dans la vie de toute créature humaine, des contradictions, des erreurs, des fautes même. Mais aucun Français ne doit oublier le service que cette étrangère rendit alors à la France. Elle a livré pour la dignité humaine contre la force le même combat que les Français livrent encore aujourd'hui.

1. *Considérations sur la Révolution française*, I.
2. *Considérations*, III.

II

Mais il est un autre principe plus élevé, qui domine toute société humaine et qui est la condition de la liberté. C'est pour lui que les hommes ont lutté, ont souffert. Il est l'âme de notre XVIIIe siècle, de Montesquieu à Rousseau. Sa lumière apparaît, par instants, incertaine et voilée, mais l'humanité en marche n'a pas d'autre guide. C'est la justice.

« L'égide de tous et de chacun[1] », telle est la définition splendide qu'en donne Mme de Staël. Elle est, avec la liberté, l'idole de sa vie. Comme la loi de Newton gouverne le monde physique, la justice gouverne le monde moral. A cette loi, point d'exception. Comme son maître Rousseau, comme son père M. Necker, Mme de Staël n'en admet aucune : « Ayant abjuré la morale, l'homme est rentré dans le chaos, que Milton nous a représenté, gouverné par le hasard, et, comme Satan, il ne pourra jeter un pont sur l'abîme pour retourner vers le ciel! »

« Mais, a-t-on dit souvent, la politique peut se passer de la morale. » Et Mme de Staël terrasse ce sophisme par ce mot vraiment sublime, que toutes les chancelleries auraient profit à méditer : « Les vertus politiques, ce sont des devoirs nouveaux? » — « Mais, dit-on encore, il peut y avoir opposition entre la stricte morale et les devoirs du citoyen. » A quoi elle répond : « Jamais une injustice ne fut comprise dans les devoirs du citoyen; jamais la morale, destructrice de la morale, n'a commandé à aucun homme ce qu'elle défend à tous[2]. » D'où il ressort clairement qu'on n'a pas le droit de commettre une injustice, même dans l'intérêt de son pays. — Soit! diront certains, ce n'est pas un droit; mais il y a d'utiles injustices. — « Jamais, réplique Mme de Staël, jamais une injustice n'a été utile à une nation[3]! » Mot splendide, mot prophétique qui illumine l'avenir; et, en le relisant, on ne peut s'empêcher de penser à cette déclaration d'un grand écrivain, qui fut aussi un politique, et qui, à la fin de sa longue carrière, écrivait : « Dieu se lève derrière les hommes. Niez tant qu'il vous plaira le suprême conseil, ne consentez pas à son action, disputez sur les mots, appelez force des choses ou raison ce que le vulgaire appelle Providence : regardez à la fin d'un fait accompli,

1. *Considérations*, III.
2. *Des Circonstances actuelles*.
3. *Ibid.*

et vous verrez qu'il a toujours produit le contraire de ce qu'on en attendait, quand il n'a point été établi d'abord sur la morale et la justice[1]. »

Ce que le vieux Chateaubriand écrivait au milieu du XIXe siècle, après avoir vu la chute de tant de régimes, Mme de Staël le proclamait en pleine Révolution française, dès 1798. Qui donc alors, sauf quelques intimes comme Benjamin Constant, qui donc pensait comme elle? La liberté n'existait guère en France; mais la Justice existait encore moins. Le sens de la légalité avait totalement disparu. Comme Mme de Staël s'étonnait un jour, sous le Directoire, qu'on violât la loi, elle s'attira cette réponse d'un homme politique : « Les lois ne sont que pour les patriotes, et non pour les aristocrates. Je ne m'embarrasse pas de la loi : *je sauve la République*! » Il y avait si longtemps qu'on « sauvait » la chose publique, dès la monarchie même et dès les massacres de septembre! Puis étaient venus les tribunaux révolutionnaires, la Terreur, la loi des suspects : toutes les barbaries semblaient légitimes contre les « ennemis de la République ». D'un mot, c'était l'arbitraire. Or nul, mieux que Mme de Staël et que Benjamin Constant, n'a montré dans l'arbitraire le germe de mort des institutions républicaines; nul n'a plus insisté pour le retour à la loi. De fructidor an V à prairial an VII, le Directoire avait signé 9969 arrêtés de déportation, sans jugement! Qu'on pense à ce chiffre vraiment effroyable! Mais ces actes de terrorisme s'étendront plus loin encore et jusque sous le Consulat. Comment justifier la déportation sans jugement, en 1801, de 130 malheureux, innocents du complot de la machine infernale? Que dire de l'enlèvement en territoire badois et de l'exécution du duc d'Enghien, qui plongea Paris, et non seulement les royalistes, dans la consternation, parce qu'on voyait dans cet acte un retour à la Terreur, un coup mortel à la justice?

La force supprimant la liberté, l'arbitraire étouffant la justice, voilà ce qu'on vit en France pendant vingt années, et non pas uniquement pendant la Terreur. Chaque pouvoir relevait cette arme effrayante et s'en servait à son tour. Mme de Staël a *vu* ce spectacle; elle a *vu* ce que devient une société sans la justice. Sa prétendue idéologie ne sort pas de ses rêveries : elle sort de la réalité. C'est la révolte de sa raison et de son cœur.

Chaque nation doit la justice à ses propres citoyens. Mais la justice doit régler les rapports des nations entre elles : s'il est un

1. Chateaubriand, dans les *Mémoires d'Outre-Tombe*.

principe pour lequel l'humanité souffre et combat de nos jours, c'est assurément celui-là. Il n'en est pas de plus méconnu à l'époque de Mme de Staël. Sous la Convention, sous le Directoire, que dit-on? Qu'il faut « des droits » aux nations. Ceci dit, on agit exactement comme si ces droits n'existaient pas. On n'impose pas la liberté à un peuple : c'est à lui de la désirer et de s'en rendre digne. Mais personne alors ne s'avise de cette vérité. « Le *monstrueux système* du despotisme dans les moyens, sous prétexte de la liberté dans le but[1] », paraît à tous fort naturel. C'est en vertu de ce principe que le Directoire s'entoure d'un chapelet de petites républiques, batave, parthénopéenne, cisalpine, helvétique, etc., que Mme de Staël nomme spirituellement des « gouvernements à ressort »; car, — telles les montres, — ils s'arrêtaient, dès qu'on oubliait de les remonter.

Que deviennent, en tout ceci, les droits des petits peuples, ces droits saints et sacrés entre tous, puisqu'ils ne peuvent compter que sur la justice? La théorie de Mme de Staël est la nôtre. La voici, dans toute sa simplicité : « Il n'y a pas de *grandes* nations; il n'y a pas de *petites* nations; il y a des *nations*, tout court; et les droits des petites sont aussi sacrés, au moins, que ceux des grandes. » Cette vérité évidente, elle est seule encore à la proclamer de son temps. Il y a deux faits, contre lesquels elle a protesté de toutes ses forces, malgré son réel amour de la France, ou peut-être à cause de cet amour même : l'invasion de la Suisse, la réunion de Genève à la France. On sait pourquoi le Directoire envahit la Suisse en 1798 : raison stratégique, raison financière, tout cela voilé derrière de prétendus « droits politiques » à assurer aux Suisses. D'un mot splendide, Mme de Staël renverse tout cet échafaudage : « Le seul intérêt de l'Helvétie, s'écria-t-elle, c'est d'être *pacifique*, *indépendante* et *fière*. » Admirable formule, dont la Suisse moderne doit faire sa devise. De Coppet, on entendait le canon de la bataille : « Pour la première fois de ma vie, dit Mme de Staël, je fis des vœux contre les Français. » C'est que la France était, pour elle, la justice et la liberté. Elle ajoute avec mélancolie : « On espérait encore un miracle en faveur de la justice. Mais le temps seul en est l'allié tout-puissant. » Qui donc, d'entre nous, ne pense comme cette noble femme? Cette invocation suprême au temps, à la justice fut, pendant plus de quatre années, notre vie et notre espoir.

L'annexion de Genève est une injustice « plus révoltante »

1. *Considérations*, II.

encore. Et pourquoi? Parce qu'elle est en opposition avec les principes mêmes que professe la République de France. « On ôtait à un petit état libre son indépendance, malgré le vœu bien prononcé de ses habitants. » Première faute. Et voici la seconde : « On anéantissait complètement la *valeur morale* d'une république qui avait été le berceau de la Réformation[1]. » C'est que l'importance d'un état ne se mesure pas seulement aux kilomètres carrés de son territoire, mais à la grandeur du rôle moral qu'il a joué en ce monde. Athènes a rayonné sur l'antiquité, et Athènes n'était qu'une petite ville. Genève, — la Genève de Calvin, — est une des forces du monde moderne. Or, cette force morale, cette existence individuelle, vous la supprimez. De quel nom appeler cet acte? Jamais on n'a revendiqué avec plus d'éloquence les droits des nations, et des plus petites, qui sont parfois les plus grandes. Certes, ce n'est pas contre la France que parle ici M^me^ de Staël : ce n'est pas du moins, contre la France éternelle; et si, un instant, en 1798, elle « fit des vœux » contre elle, c'est parce qu'elle avait le sentiment très juste de ce qui faisait sa force et sa grandeur.

Si les droits des neutres paraissent aujourd'hui, à la plus grande partie du monde civilisé, sacrés et inviolables, il n'en était pas de même à la fin du XVIII^e^ siècle et au commencement du XIX^e^. A proprement parler, ils n'existaient pas : la « neutralité » des petites puissances n'avait d'autre garantie que le plus ou moins d'utilité qu'elle offrait aux belligérants, et ils ne se faisaient pas faute de la violer, quand leur intérêt semblait l'exiger. Il est un chapitre curieux et vraiment instructif de l'*Histoire du Consulat et de l'Empire*, de Thiers : c'est le neuvième du tome second[2]. Qu'on veuille bien le relire d'un esprit impartial, et l'on sera étonné assurément de la désinvolture avec laquelle les grandes puissances agissaient en ce temps à l'égard des « neutres ». Les réflexions de l'historien ne sont pas moins instructives : de toute évidence, il approuve. Il faut conclure de cela qu'il y a certainement quelque chose de changé en ce monde. Suivant le mot d'un politique moderne, « l'opinion est partout en éveil » : elle veut la justice, elle le veut pour les faibles comme pour les forts, et l'on sait les conséquences, terribles pour l'agresseur, de l'injuste violence faite, il y a cinq ans, à un petit peuple qui vivait, lui aussi, « pacifique, indépendant et fier ».

Ce sera l'éternel honneur de M^me^ de Staël d'avoir proclamé ce grand principe, inconnu de son temps : le respect des droits des

1. *Considérations*, II.
2. C'est le chapitre intitulé *Les Neutres*.

nations, de toutes les nations, et des plus petites. Il est juste, à l'heure où ce principe triomphe, de rappeler ce qu'a dit, ce qu'a fait une femme, il y a cent ans, pour hâter sa victoire.

III

Mais que serait la liberté, que serait même la justice, sans cette vertu qui en tempère, qui en adoucit la rigueur, qui est proprement la fleur de la civilisation : l'humanité? Nulle vertu qui soit plus chère aux hommes du XVIIIe siècle, nulle pour laquelle ils aient plus combattu. C'est la forme la plus élevée de la sympathie humaine, la solidarité qui unit tous les hommes devant la souffrance et la douleur; c'est la forme philosophique du mot sublime qui doit gouverner le monde « « Aimez-vous les uns les autres ».

Cette loi d'amour et de pitié, la plus précieuse conquête de l'homme qu'était-elle devenue sous la Révolution? Elle était en train de disparaître. Les discordes politiques, la guerre étouffaient la pitié dans les cœurs; celle-ci devenait une trahison et un crime. Le fanatisme, la Terreur avaient inventé ce système pédantesque, compassé et barbare, en vertu duquel toute sympathie devait être refusée aux victimes, et ce système avait survécu à la Terreur. L'esprit de parti commandait tout, excusait tout. Il avait inventé ce mot effrayant que rapporte Mme de Staël dans sa merveilleuse analyse[1] : « Il y a deux millions d'hommes de trop en France! » En vertu de quoi on tuait, en défendant les larmes.

Qu'on ne dise pas qu'un tel système apparaît rarement dans le monde, qu'il appartient à telle ou telle forme de gouvernement. Partout où il y a fanatisme, il reparaît : il procède de l'infatuation de l'esprit. On l'a vu dans les guerres religieuses; on l'a vu dans les guerres nationales, on le voit de nos jours même. N'avons-nous pas, nous aussi, entendu ces maximes abominables, par lesquelles on prétend justifier les pires atrocités, étouffer les cris des victimes! « C'est la guerre ! Ne faites pas d'humanité! ce mot n'a pas de sens. » Ou encore, ce qui serait la pire des hypocrisies, si ce n'était le plus détestable des calculs : « Mais c'est par humanité que nous sommes inhumains : ainsi, la guerre finira plus tôt. » D'un mot, c'est le terrorisme, qui n'a pas régné que sous la Terreur; et c'est, comme

1. *De l'influence des passions sur le bonheur des individus et des nations*, section I, ch. VII. Ce livre est un des plus beaux et des plus justes qui aient été écrits sur la psychologie révolutionnaire.

l'a dit Mme de Staël, la suppression même de toute la morale.

Contre ces exécrables théories, elle dresse ce qu'elle appelle magnifiquement la « *sainte indignation de l'humanité*[1] ». Oh! comme il faut cultiver cette passion en nos âmes! Comme aux sophismes impies, qui, pour un intérêt égoïste, prétendent abolir la morale afin de régénérer l'humanité, il faut opposer le cri inlassable de nos consciences et de nos cœurs! « Les hommes n'ont pas le droit de faire le mal pour arriver au bien[2]. » Nulle pensée, à laquelle Mme de Staël ait été plus fidèle. Elle avait traversé la plus grande, la plus longue des révolutions modernes : de son expérience comme de sa réflexion est sorti ce mot sublime, qui venge l'humanité de tant de souffrances! « Mon esprit, venant au secours de mon âme, m'a toujours convaincu *qu'avec un degré de génie de plus*, on arrivait au même but avec moins d'efforts, c'est-à-dire *en causant moins de douleurs*. »

La pitié, cette « passion de son âme », n'est pas, en effet, chez elle le pur sentiment instinctif de la femme. C'est un sentiment raisonné, réfléchi, philosophique; c'est la conviction profonde qu'elle accomplit un « devoir ». « C'est notre devoir, à nous autres femmes, de secourir dans tous les temps les individus accusés pour des opinions politiques; car qu'est-ce que des opinions politiques dans les temps de partis? » Au risque de sa liberté, de son repos, au risque de perdre à tout jamais ce séjour de Paris qui lui était si cher, elle sauve les Narbonne, les Lally-Tollendal, les Montmorency, les Jaucourt, Malouet, Mme de Laval, l'abbé de Montesquiou, et tant d'autres. Il n'est, pour connaître ceux qu'elle a arrachés à la mort que de compter le nombre des ingrats qu'elle a faits. Mais ce n'est pas seulement sous la Terreur, c'est sous le Directoire, avant et après fructidor, qu'elle exerce son apostolat d'humanité. Il n'est pas, dans les *Considérations*, de page plus émouvante que celle où elle raconte comment elle obtint du général Lemoine la grâce de Norvins de Montbreton, et il faut relire dans le livre d'Albert Vandal[3] l'admirable lettre qu'elle écrivit à Garat pour obtenir le rappel de Barbé-Marbois et de Lafond-Ladebat.

Cette noble pitié, comment y serions-nous insensibles, nous qui l'avons vu fleurir dans ce monde en armes, soutenir et consoler l'humanité des pires douleurs? Elle a inspiré les œuvres les plus magnifiques : elle a sauvé l'espèce humaine. Mais n'oublions pas

1. *Des Circonstances actuelles*, 1798, éd. John Viénot, p. 252.
2. *De l'influence des passions*, sect. I, ch. VII.
3. *L'avènement de Bonaparte*, tome I, p. 171.

que, dans des temps aussi tragiques que les nôtres et plus insensibles peut-être, une femme a, la première, proclamé le devoir sacré de la femme et la religion de la douleur. « L'hôpital des partis vaincus! » C'était de ce beau nom qu'elle appelait le château de Coppet. On n'y pansait que les blessures des âmes : mais ne sont-ce pas les plus cruelles et celles qui font le plus souffrir?

IV

Liberté, justice, humanité, telle est la trinité sainte à laquelle Mme de Staël a dévoué sa vie. Qui ne lui pardonnerait un peu d'impatience, quelque injustice même à l'égard des Français de son temps, qui semblaient oublier ce glorieux héritage de la France, quand les Français d'aujourd'hui ont fait revivre, avec quel éclat, la grande tradition de leur histoire? Qui ne voit, surtout, que ces idées sont les nôtres, et que, de l'*Influence des passions* au livre *De l'Allemagne* et à celui des *Considérations*, il n'y a pas une ligne, pas un mot qui soit l'apologie de l'idéal détesté, qui prétendait asservir le monde? Devant l'État maître des consciences, maître des âmes, ne reconnaissant d'autre loi que son intérêt, d'autre idéal pour son peuple que la domination universelle, et vouant tous les autres à l'esclavage et à la mort, se dresse la toute-puissance de la morale et de la dignité humaine. C'est la grande leçon du temps présent, et c'est la leçon qui se dégage de l'œuvre entière de Mme de Staël. Il était de toute nécessité qu'à la date commémorative de sa mort la France, qui incarne cet idéal, lui apportât un juste hommage.

Cette femme au grand cœur dort maintenant sous les paisibles ombrages de Coppet. Sa tombe n'est plus, comme au temps de Chateaubriand et de Mme Récamier, l'objet d'un pieux pèlerinage. Le temps, cet « allié de la justice », marche souvent avec lenteur. Mais il importe que nous sachions, nous Français, contrairement à l'erreur trop répandue, que cette grande mémoire a combattu avec nous, qu'elle combat toujours pour nous. Méditons sa vie, méditons son exemple. Vingt-trois ans elle a lutté, malgré la persécution, malgré l'exil, dans les temps les plus sombres, pour le triomphe de la justice. Notre épreuve a été moins longue, et, plus heureux qu'elle, nous avons vu se lever et resplendir la nouvelle aurore.

Paul Gautier.

A PROPOS DES SOURCES DE DEUX ÉPITRES DE MAROT

On n'a relevé que fort peu d'emprunts conscients aux poètes anciens dans les œuvres de Marot, j'entends dans celles qui ne se donnent ni pour des traductions, ni pour des imitations [1]. Même pour Ovide, qu'il prisait tant, et dont il a traduit deux livres de *Métamorphoses*, M. Guy, dans son excellente étude sur les sources de Marot, ne signale que deux souvenirs précis : l'un des *Métamorphoses*, dans le *Temple de Cupido*, l'autre de l'*Art d'aimer*, dans le *Balladin* [2]. La part de Virgile est moins négligeable sans doute, elle reste pourtant très mince.

Or, dans les deux épîtres que nous allons examiner, les imitations très directes sont au contraire importantes. Nous sommes en présence d'une méthode différente. Et c'est cette particularité qui fait l'intérêt de la présente étude.

Toutes deux se lisent dans le manuscrit de ses œuvres inédites que Marot offrit au grand Maître Montmorency, au mois de mars 1538, et qui est conservé aujourd'hui à la bibliothèque du Musée Condé, à Chantilly. Elles ont été publiées pour la première fois en 1898, dans le *Bulletin du Bibliophile*, par M. Gustave Macon, et comme elles ne figurent encore dans aucune des éditions du poète, force nous sera d'en donner le texte. Nous reproduirons celui de M. Macon.

I

Elles sont données l'une et l'autre dans le manuscrit comme ayant été composées à Venise. On se rappelle que, obligé de fuir après le scandale des placards (octobre 1534) de Blois, où il avait appris l'affaire, Marot avait cherché refuge à Nérac auprès

1. Cf. Guy, *De fontibus Clementis Maroti*, 1898.
2. Voir l'ouvrage de Guy p, 47. Les deux épîtres dont il est question dans cet article n'avaient pas encore été publiées quand M. Henri Guy a entrepris ses recherches.

de Marguerite, la reine de Navarre. Mais, le roi François Ier ayant fait reproche à sa sœur de donner asile à des sujets qui se dérobaient à sa justice, Marot avait dû poursuivre sa route et, au mois de juin 1535, il était en Italie où il fut accueilli avec bienveillance par la duchesse de Ferrare, Renée de France. Là il retrouva d'abord toutes les délices de la vie de cour. Mais bientôt les persécutions devaient recommencer : le duc était l'allié de l'empereur et du pape. Par intérêt politique donc, il était hostile aux Français, dont sa femme, une fille de Louis XII, aimait à s'entourer, et il était doublement hostile aux Français suspects d'hérésie qui s'étaient réfugiés à Ferrare dans le même temps que Marot. Le pauvre poète assista au départ forcé de Mme de Soubise et de ses filles, au procès du petit Zanetto dans lequel d'autres Français furent impliqués; à la suite d'une agression nocturne, dont il ne put obtenir vengeance, ne se sentant plus en sûreté, il se retira à Venise (juin 1536).

Il écrit sous l'impression de la profonde détresse que lui causa ce nouveau coup de la fortune. Les deux épîtres, adressées à François Ier et à la reine de Navarre Marguerite, semblent être au plus tard du mois de juillet ou du début du mois d'août : une jolie épître au dauphin qui leur est jointe dans le manuscrit de Chantilly et qui a été publiée dès 1544, ne saurait être postérieure à cette époque car, le 10 août suivant, le dauphin mourait subitement. Le même événement fixe avec certitude la date de l'épître au roi où Marot parle du dauphin qu'il espère voir « conquéreur triomphant ». Il y a lieu de penser, bien que les preuves fassent défaut, que l'épître à Marguerite est de la même époque, et que Marot s'adressait en même temps aux trois premières personnalités du royaume pour obtenir son rappel.

Voici d'abord ce qu'il écrit à Marguerite :

A la Royne de Navarre.

Par devers qui prendront mes vers leur course
Synon vers toy, d'eloquence la source,
Qui les entens sans les falloir gloser
Et qui en sçais de meilleurs composer?
A qui diray ma doulleur ordinaire
Synon à toy, princesse débonnaire,
Qui m'as nourri et souvent secouru
Avant qu'avoir devers toy recouru?

A qui diray le regret qui entame
Mon cœur de fraiz, synon à toy, Madame,
Que j'ay trouvée en ma première oppresse,
Par dit et fait, plus mère que maistresse?
O noble fleur, si advouez nous sommes
Tirer de Dieu comparaison aux hommes,
Alloit jamais David roy à recours
Fors à celluy qui luy promist secours?
Alloit jamais Israël à refuge,
Quant contre luy couroit nouveau déluge,
Fors à celluy qui aux premiers dangers
L'avoit tiré d'entre les estrangiers?
Je ne dy pas que bras et cueur ensemble
Ne lève à Dieu; mais en effect il semble
Que je ne doy avoir confort de luy
Synon par toy, quant il me vient ennuy.
Or en ay-je ung qui dedans mon cerveau
Est lourdement imprimé de nouveau.
Tu scais comment, par paroles mutines
Des envieux aux langues serpentines,
Je fus contrainct (bien t'en peult souvenir)
Par devers toy en franchise venir,
Puis tout à coup, hélas! t'abandonner,
Soubz le conseil qu'il te pleust me donner;
Si me traictas (ains que partir) de sorte
Qu'il n'est besoing que de ma plume sorte
Ce qui en fut, craignant apprécier
Mon loz au lieu de te remercier.
O gentil cueur de princesse royalle,
O plaine d'heur la famille royalle
Qui vit soubz toi! Ainsy fut mon départ,
Ayant aux yeulx les larmes d'une part,
D'autre costé une doubte, une craincte
Qui en chemin dedans moy fut empraincte
Pour la fureur des envyeulx meschans,
Qui lors estoient en queste sur les champs.
Lors comme ung cerf eschappé des dentées
Qu'il a des chiens jà expérimentées,
Puis les sentant de bien loing aboyer,
Se mect encor à courre et tournoyer
En si grant peur que desjà il pense estre
Saisi aux flancs, à dextre et à senestre,
Par quoy ne cesse à transnouer marestz
Saulter buissons, circuir grans foretz,
Tant qu'en lieu soit où nul chien ne l'offense,
Ainsy passay Languedoc et Prouvence :

En telles peurs et semblables travaulx
Passa ton serf torrentz et montz et vaulx,
Puis se saulva en la terre italique
Dedans le fort d'une dame galique
Qui le receut, dont la remercias
Bientost après. Las! je ne scay si as
Ores de moy souvenances semblables,
Je croy que si; mais ces espoventables
Doubtes et peurs, non encores tollues,
M'en ont causé tout plain de superflues
Qui me font craindre où craindre je ne doy.
Donq trop de peur m'excusera vers toy.
L'homme subgect à nauffrages terribles
Crainct toutes eaues, fussent-elles paisibles;
Souvent aux champs la brebis apperçoit
Ung chien de loing, et cuyde que ce soit
Ung loup cruel; si se prent à courir
Et fuyt celluy qui la peult secourir.
Ainsy actainct de calamitez toutes,
Je ne conçoy en moy que peurs et doubtes,
Tant qu'advis m'est que ceulx là qui ont soing
De mon prouffit me faillent au besoing,
Et, qui pis est, crains que ma destinée
Suive son train tant est acheminée;
Car chiens du Pau de relais et renfort
Sont jà venus eslanser de son fort
Ton povre serf, qui en l'estang sallé
Venitien jecter s'en est allé,
Où les mastins ne le lairront longtemps,
Car clabauder d'icy je les entens.
Ainsy osté m'ont la joye feconde
Et le repos que ma dame seconde
M'avoit donné; osté m'ont ceste aisance,
Oultre son vueil et à ma desplaisance;
Et maintenant tout ce que faire puys
Sont pleurs et plains, et ne sçay qui je suis,
Fors seullement une plante esbranchée,
Laquelle fut lourdement arrachée
De ton jardin fertile et fructueux
Par tourbillons et ventz impétueux
Qui m'ont poulsé par sus les grans montaignes
Jusqu'à la mer qui est jointe aux campaignes
De l'Itallye, où j'ay plus de douleurs
Que n'a la terre au printemps de couleurs.
En ceste mer n'a point tant d'animaulx
Qu'en moy d'ennuys; mais le grant de mes maulx

Et le dernier est de sentir en l'âme
Quel douleur c'est perdre deux foys sa dame.
Aucunes foys je dy : la nuict viendra,
Je dormiray, lors ne m'en souviendra;
Le dormir est contre le soucy une
Grant medecine, à ung chascun commune.
Mais en dormant viennent m'espovanter
Songes divers et me représenter
Auprès du vif de mon malheur l'ymaige
Et mes espritz veillent à mon dommaige,
Si qu'advis m'est ou que huissiers ou sergens
De me chercher sont promptz et diligens,
Ou qu'enserré suis en murs et barreaux,
Ou qu'on me livre innocent aux bourreaux.
Quelquefoys suis trompé d'un plus beau songe
Et m'est advis que me voy sans mensonge
Autour de toy, royne très honorée,
Comme souloye en ta chambre parée,
Ou que me faiz chanter en divers sons
Pseaulmes divins, car ce sont tes chansons;
Ou qu'avec vous, mes amys singuliers,
Je me consolle en propos familiers.
Ainsy ayant senty à la légère
Ceste lyesse et joye mensongère,
Pis que devant je me trouve empiré
Du souvenir de mon bien desiré;
Et en ce point, soit que le cler jour luyse,
Soit que la nuict a repos nous induise,
Je vy en peine; et fus ainsy traité
Dès lors qu'amour eust mon cueur arresté
A la vertu, à la belle sans si,
Et a duré mon mal jusques icy:
Tousjours les siens en la mortelle vie
Seront subjectz aux ayguillons d'envye.
Ha! noble fleur, ne te souvient-il point
Qu'à mon départ, dont le record me poingt,
Tu me promis de bouche et d'escripture
Te souvenir de moy, ta nourriture.
Or est-il temps que de ce je te somme,
Ains que le fais de mes ennuys m'assomme.
De France, hélas! suis banny desollé,
Non pour avoir aucuns marchant vollé,
Non pour avoir par trop soudaine main
Tainct et rougi l'espée en sang humain,
Non pour avoir sur mer esté coursaire,
Non pour avoir adverty l'adversaire

Contre mon roy, ne pour faulx tesmoigner,
Ne faulcement or ou argent congner :
Tous ceulx qui sont de vertu amoureux
Ne tombent point en cas si malheureux.
Puisque suis donq bany pour ma déesse,
Je te supply, toy qui es ma princesse,
Me desbanir ; ung chascun pour tout seur
Trouve tousjours ne sçay quelle doulceur
En son pays, qui ne luy veult permectre
De le povoir en oubliance mectre.
Ulixes sage (au moins estimé tel)
Fit bien jadis refuz d'estre immortel
Pour retourner en sa maison petite,
Et du regret de mort se disoit quitte
Si l'air eust pu de son pays humer
Et veu de loing son vilage fumer !
Est-il qu'en France ung plus plaisant sejour ?
Et toutesfoys nous voyons chascun jour
Que l'Alemant et le Grec s'en retyre
Pour habitter son pays qui est pire.
Sauvages ours et lions furieux
De retourner mesmes sont curieux
En leur caverne. Estes-vous esbahys,
Faulx mesdisans, si j'aspire au pays
Là où j'ay nourriture et croissance,
Où j'ay enfans, compaignons, congnoissance,
Là où mes vers, çà et là espandus,
Sont des petis et des grans entendus,
Où je vivoys sans peine et sans destresse,
Et où tu es, madame et ma maistresse !
Si te prometz, quant voy ma destinée
Si asprement à travaulx inclinée,
Que mon espoir et toute sa vertu
Est tout à coup de grant craincte abatu ;
Puis quant je pense à la bonté humaine
De ce grant roy dont tu es seur germaine,
Et que c'est luy qui tout fasché devient
Quant de rigueur user il luy convient,
Lors mon espoir abatu se relève,
Et me promect que l'ennuy qui me grève
Tost prendra fin par le moyen de toy.
En fin d'escript, je le te ramentoy,
Te suppliant te prendre à ma fortune.
Si de propos tristes je te importune,
Aussy ayant cest escript visité
Si quelque mot s'y trouve inusité,

Pardonne-moy ; c'est mon stile qui change
Par trop oyr parler langage estrange,
Et ne fera que toujours empirer
S'il ne te plaist d'icy me retirer.

Jamais encore les confidences de Marot n'avaient eu cet accent. Quand il parlait de ses infortunes et de ses déboires, c'était toujours pour les tourner en plaisanterie, pour y trouver matière à divertir les grands. Songeons à son accusation d'hérésie (1526) qui nous a valu la fable du lion et du rat, à son épître au roi pour le délivrer de prison (1527), à son épître au roi pour avoir été dérobé où il nous conte, non seulement la friponnerie de son valet de Gascogne, mais la longue et douloureuse maladie qui l'avait mis à la porte de la mort.

Pour faire parler à sa muse un langage qui lui est si peu habituel, il éprouve le besoin de s'appuyer sur un modèle. Il étudie les Tristes et les Pontiques, auxquels, exilé comme lui, Ovide a pendant quatre années confié les plaintes qu'il voulait faire entendre à Rome, et ses supplications à Auguste et aux grands personnages dont il pouvait espérer l'appui. Et jusque dans la narration de ses aventures personnelles, nous allons voir se glisser les réminiscences des douleurs du maître.

Il ne s'agit quelquefois que d'expressions et de comparaisons poétiques, celle-ci par exemple[1] :

Cinyphiæ segetis citius numerabis aristas,
Altaque quam multis floreat Hybla thymis,
Et quot aves motis nitantur in aera pennis,
Quotque natent pisces æquore certus eris,
Quam tibi nostrorum statuatur summa laborum,
Quos ego sum terra, quos ego passus aqua.

Ces emprunts-là ne sont pas nouveaux chez Marot ; ils sont de peu d'intérêt. Mais d'autres portent sur des idées générales. Marot, dont les développements sont d'ordinaire un peu grêles, en demande à Ovide pour étayer l'expression des sentiments qui leur sont communs.

Ainsi cette idée (vers 66) qu'à force d'avoir souffert et tremblé, on en vient à craindre tout à fait hors de propos et à se forger partout des chimères effrayantes, était presque dans les mêmes termes chez Ovide :

1. Comparer le vers 97 de Marot.

Nec dubito quin sit; sed me timor ipse malorum
Sæpe supervacuos cogit habere metus.
Da veniam, quæso, nimioque ignosce timori :
Tranquillas etiam naufragus horret aquas.
Qui semel est læsus fallaci piscis ab hamo,
Omnibus unca cibis æra subesse putat.
Sæpe canem longe visum fugit agna, lupumque
Credit, et ipsa suam nescia vitat opem.
Membra reformidant mollem quoque saucia tactum :
Vanaque sollicitis incutit umbra metum.
Sic ego, fortunæ telis confixus iniquis,
Pectore concipio nil nisi triste meo.
Jam mihi fata liquet cœptos servantia cursus
Per sibi consuetas semper itura vias [1].

Remarquons que chez les deux auteurs le développement est introduit d'une manière analogue. Ovide demande à son ami de lui raconter ce qu'il fait, et aussi de lui dire s'il est resté fidèle au souvenir du poète. « Je n'en doute pas, ajoute-t-il, mais à force de craindre on en vient à se forger des peurs sans fondement. » De même, Marot éprouve le besoin de s'assurer que Marguerite a encore « souvenance » de lui, bien qu'il n'en doute guère.

Plus loin un autre développement sur l'amour du pays natal, qui est la cause du tourment de nos deux poètes, vient également d'Ovide [2] et de part et d'autre nous retrouvons Ulysse et les animaux sauvages, seulement Marot transpose ce qu'Ovide disait de Rome et des Scythes pour l'appliquer à la France et aux Allemands :

Non dubia est Ithaci prudentia; sed tamen optat
Fumum de patriis posse videre focis.
Nescio qua natale solum dulcedine captos
Ducit et immemores non sinit esse sui.
Quid melius Roma? Scythico quid litore pejus?
Huc tamen ex illa barbarus Urbe fugit.
Quum bene sit clausæ cavea Pandione natæ,
Nititur in silvas illa redire suas.
Adsuetos tauri saltus, adsueta leones,
Nec feritas illos impedit, antra petunt [3].

Ailleurs, c'est la matière même de la plainte qui est empruntée

1. *Pontiques*, II, VII. Ailleurs, dans la pièce 2 du même livre, Ovide écrit encore : Ignoascas : timeo naufragus omne fretum.

2. *Ibid.*, I, III; rapprocher Marot, vers 154 et suiv.

3. *Ibid.*, I, III.

à Ovide, et l'on peut croire ou que leurs expériences se sont rencontrées ou plutôt que, pour mieux émouvoir Marguerite, Marot corse le récit de ses souffrances en y joignant celles d'Ovide. Seulement il a soin naturellement d'adapter ses emprunts et de leur donner un tour personnel. Je pense ici à ce qu'il nous a dit de ses rêves — vers 102 — qui, en lui rappelant le passé, rendent plus douloureux le présent : ils sont directement relatifs à Marguerite et à lui-même, et pourtant le développement est visiblement calqué sur un passage d'Ovide :

At, puto, cum requies, medicinaque publica curæ
Somnus adest, solitis nox venit orba malis.
Somnia me terrent veros imitantia casus;
Et vigilant sensus in mea damna mei.
Aut ego Sarmaticas videor vitare sagittas,
Aut dare captivas ad fera vincla manus:
Aut, ubi decipior melioris imagine somni,
Adspicio patriæ tecta relicta meæ,
Et modo vobiscum, quos sum veneratus, amici,
Et modo cum cara conjuge, multa loquor.
Sic, ubi percepta est brevis et non vera voluptas,
Pejor ab admonitu fit status iste boni.
Sive dies igitur caput hoc miserabile cernit,
Sive pruinosi noctis aguntur equi,
Sic mea perpetuis liquefiunt pectora curis,
Ignibus admotis ut nova cera liquet[1].

Marot reprend aussi des arguments déjà mis en valeur par Ovide en vue de justifier sa confiance et d'obtenir sa grâce. Celui-ci, par exemple, — vers 113 — qu'il va développer plus longuement que ne l'a fait Ovide :

Non ego cæde nocens in Pontica litora veni;
Mistave sunt nostra dira venena manu;
Nec mea subjecta convicta est gemma tabella
Mendacem linis imposuisse notam.
Nec quidquam, quod lege veter committere, feci :
Et tamen his gravior nexa fatenda mihi est[2].

Avec ce sentiment que sa faute est pardonnable, la clémence naturelle de François Ier rassure encore Marot (vers 182), comme la clémence d'Auguste rendait l'espérance à Ovide; et pour

1. *Pontiques*, I, II.
2. *Ibid.*, II, IX.

exprimer cette clémence les mêmes termes se retrouvent de part et d'autres :

Piger ad pœnas princeps, ad præmia velox,
Quique dolet quoties cogitur esse ferox [1].

Mêmes excuses aussi de part et d'autre pour la gravité de leurs tristes vers : comment parleraient-ils de sujets plaisants? Ils sont la proie de leur douleur. Même excuse feinte pour les imperfections qu'on pourrait relever dans leurs vers : à vivre ainsi parmi les étrangers, Marot sent que sa langue s'altère et Marguerite doit lui pardonner les fautes qu'elle pourra relever dans cette épître (vers 191).

Ovide avait souvent touché cette idée :

Nec dubito quin sint et in hoc non pauca libello
Barbara : nôn hominis culpa, sed ista loci [2].

Ou encore :

Ipse mihi videor jam dedidicisse latine :
Jam didici getice Sarmaticeque loqui [3].

II

Dans l'épître à François Ier, les emprunts sont beaucoup plus considérables. Afin de les rendre immédiatement sensibles, nous imprimons en italiques les parties qui sont plus ou moins textuellement traduites d'Ovide :

Au Roy.

Oultre le mal que je sens, très hault prince,
De plus ne veoir la gallique province
Et d'estre icy par exil oppressé,
Je doubte et crains que, moy aiant laissé
L'air de Ferrare, il ne te soit advis
Que j'ay les sens d'insconstance ravis,

1. *Pontiques*, I, II. Ovide dit encore en parlant d'Auguste (*Ib.*, II, II) :

Qui cum triste aliquid statuit, fit tristis et ipse
Cuique fere pœnam sumere pœna sua est.

2. *Tristes*, V, VII.
3. *Ib.*, V, XII,

Et qu'en ton cueur n'entre une impression
Que de vaguer je fais profession
Sans en ung lieu povoir longtemps durer,
Ne la doulceur de mon aise endurer,
Ce qui n'est pas. Je n'y ay fait oultrance,
N'aucun forfait, fors que je suis de France;
Mais quant je y vins, certes je ne pensoys
Que ce fust cryme illec d'estre Françoys :
Voilà le mal; voilà la forfaicture
Qui m'a fait prendre ailleurs mon adventure;
Si plus y a, que je soys rebouté
De tout l'espoir que j'ay en ta bonté.
Rien que le vray, Sire, je ne révelle,
Et le regret à tesmoing j'en appelle
Qu'eurent de moy (sans que gloire me donne)
Les serviteurs et la dame tant bonne
Qui maintes foys à rompre travailla
Le départir que Dieu me conseilla.
Mais quel besoing est-il que je proteste
Tant de raisons! De ce trouppeau le reste
Sans toy bientost paistre après moy viendra,
Et lors sauras, si tu ne le sçais point,
Que pas ne suis la mousche qui le poingt.
Je dy cecy craignant que je n'acqueste
Plus fort ton yre et perdre ma requeste,
Qui est, non pas de servir ta grandeur
Comme souloys (ce seroit trop grant heur),
Ains qu'il te plaise ung congé me donner
De pour six moys en France retourner,
A celle fin qu'ordre donner je voise
A ce qui plus de loing que près me poise.
O que je n'ay le cheval Pegasus,
Plus hault volant que le mont Pernasus,
Ou les dragons avec lesquelz Medée
Est de la tour de Corinthe évadée!
De Dedalus ou Perseus les esles
Vouldroys avoir, il ne m'en chault lesquelles!
Bientost vers France alors voleteroys
Et sur les lieux plaisans m'arresteroys,
Pendant en l'air, planant comme un gerfault;
Si te verroys peut-estre de la hault
Chassant aux boys; contempleroys la France,
Contempleroys Loyre, qui dès enfance
Fut mon séjour, et verroys mes amys,
Dont les ungs m'ont en oubliance mys,

Les autres non; puis à l'autre volée
Regarderoys la maison désolée
De mon petit et povre parentage
Qui sustenté estoyt de l'advantage
Que j'euz de toy. Mais pourquoy metz-je avant,
Sot que je suis, tous ces souhaictz d'enfant
Qui viennent moins quant plus on les désire!
En toy seul est de me donner, ô Sire,
Esles au dos, voire cheval volant;
Parle sans plus et dy en le voulant
Que je retourne au rang acoustumé;
Soudain seray d'esles tout emplumé.
Non qu'a présent si grant requeste face,
Peu de respect auroit devant ta face
Ce mien escript, si encor continue
Le tien courroux; mais s'il se diminue,
Je ne dis pas que lors toute ma force
De t'en prier humblement ne s'efforce.
O roy Françoys! Tout ce monde charnel
Que feroit-il si tousjours l'Eternel
Estoit esmeu! Ne voyons-nous souvent,
Après qu'il a par tonnerre et par vent
Espovanté ce miserable monde,
Qu'enfin s'appaise et rend l'air cler et munde?
Pour ceste cause icy bas chascun homme
A juste droict roy et père le nomme.
Toy donq, qui es du pays roy et père,
Feras ainsy, et ainsy je l'espère.
Certes souvent, ayant vaincu en place
Ton ennemy, tu luy as bien fait grâce,
Grâce pour vray, laquelle il ne t'eust faicte
Si dessus toy fust tumbé la deffaicte;
Tel a couché encontre toy la lance,
Que tu as fait plain d'honneur et chevance;
Moy donq qui n'ay en nulz assaulx n'alarmes
Encontre toy jamais porté les armes,
Et n'ay en rien ton ennemy servy,
Auray-je moins que ceulx-là desservy?
Dieu, qui les cueurs jusque aux fons congnoist bien,
Sçaict quelle ardeur a eu tousjours le mien
A ta haulteur; il sçait combien de foys
J'ay vers le ciel pour toy levé ma voix
Et de quel cueur à mes enfans petiz
J'ay enseigné (qu'a peine parloient-ilz)
Comment pour toy prier ils le devoient,
Entrans au lict et quant ilz se levoient.

A quel propoz allégueray mes vers,
Qui de ton nom sont plains en lieus divers,
Comme clérons de ta gloire immortelle
Et vrays tesmoings de mon naturel zelle?
Il est bien vray que pour ton loz chanter
On ne le peut (tant est grant) augmenter;
Mais Dieu, de qui la gloire est indicible,
Prent bien à gré que l'homme, à son possible,
Loue ses faictz, et ne tient à despris
Quant pour subject de quelque œuvre il est pris.
Certes ung moys avant que ma fortune
Me feist savoir ma retraicte importune,
Je proposoys en mon entendement
(Mais Dieu en a disposé autrement)
De te prier, Sire, sçais-tu de quoy?
De me donner ung lieu plaisant et coy
Où à repos peust ma muse habiter,
Et là tes faitz et tes vertuz dicter;
Voire et combien que ta grandeur méritte
Non que Marot, mais Maro la récite,
Ma nef légière osoit bien présumer
De faire voille en ceste haulte mer.
Or suis-je bien au loing de mon propoz!
A peine auray plaisant lieu de repos
En France, hélas! quant cil qui la manyé
D'en approcher les bornes me dénye;
A peine auray en ces terres loingtaines
Veine à chanter ses louenges haultaines,
Estant assez empesché jours et nuictz
A déplorer mes pertes et ennuys.
Voilà comment suis traicté! Mais au fort
(Oultre que j'ay en Dieu mon réconfort)
Je me consolle en pensant que ma peine,
Quelque rigueur de quoy elle soit plaine,
Ne vient de rapt, de meurtre ou trahyson,
Ne par infame aucune mesprison,
Et que le cas plus grief que j'ay commis
C'est qu'en courroux sans y penser t'ay mis.
A ce courroux soudain pour moi print cesse
Maincte faveur de prince et de princesse,
Et en ta court chascun (selon l'usaige)
Sagement sceut ensuyvre ton visaige.
Quant la maison caduque et ancienne
Commence à tendre à la ruine sienne,
On voit tousjours que tout le fais d'icelle
Se vient jecter du costé qui chancelle.

J'ay fait l'essay de la comparaison,
Et d'ainsy faire ilz ont tous eu raison,
Car qui pourroit m'aymer d'amour ouverte,
Voyant à l'œil contre moy descouverte
L'ire du roy? Certainement depuis
A peine aymé moi-mesmes je me suis;
Non que par là j'entre en désasseurance,
Mais au rebours par là j'ay espérance,
Quant ton cueur hault ung peu s'adoulcira;
Que tout le monde adonques me rira;
J'ay cest espoir et ung plus grant encores,
Maulgré l'exil où je suis vivant ores :
J'espère veoir ma liberté première;
Après noyr temps vient souvent la lumière;
Tel arbre fut de fouldre endommagé
Qu'on voit de fruict encores tout chargé.
Pourtant si j'ai de ta puissance, Sire,
Esté touché, cela n'est pas à dire
Que celle main qui m'a voulu férir
Ne vueille bien quelque jour me guérir;
J'ai tant au cueur ceste espérance empraincte
Qu'on ne pourroit l'en tirer par contraincte;
J'espéreray, quant tu le deffendrois :
Il est bien vray qu'ailleurs en tous endroits
T'obéyray, mais en cestuy seul poinct
En hazard suis de ne t'obéyr point;
Et ne m'en fault (soit bien, soit mal) reprendre,
A ta bonté seullement s'en fault prendre,
Qui tousjours vient me donner bon confort
En me disant : espère, espère fort.
Or ce pendant que l'espérance plaine
De doulx penser me tiendra en alaine,
Je te supply, par iceulx troys enfans
Que puisses veoir conquéreurs triumphans;
Par leurs deux seurs, tes filles très aymées,
En qui Dieu a tant de grâces semées;
Par la seur tienne, et ma maistresse et dame,
Qui en vertus, sans préjudice d'âme
Pareille n'a; par ta querelle juste
En ceste guerre, et par ce bras robuste
Que l'on a veu en lieu se hazarder
Où l'ennemy n'osa onq regarder,
Te plaise, roy, à ton humble Clément,
A ton Marot, pour six moys seulement,
La France ouvrir, que ses enfans il voye
Et que à leur cas et au sien il pourvoye!

Cette épître est construite à l'aide de deux pièces des *Tristes*, qui toutes deux ont pour objet de faire entendre à Auguste les malheurs du poète exilé et d'implorer sa clémence

L'élégie VIII du livre III a fourni le gracieux rêve à forme mythologique par lequel Marot amuse le roi avant de le supplier. On observera ici combien il se tient près de son modèle, et combien surtout son imagination se complaît à se représenter ce vol de gerfaut au-dessus de la France qu'il à aspire revoir. Les détails qu'il ajoute, précis, étroitement rattachés à son expérience personnelle, montrent à quel point ce petit jeu d'esprit du plus spirituel des poètes romains était bien fait pour le séduire.

Nunc ego Triptolemi cuperem conscendere currus,
Misit in ignotam qui rude semen humum;
Nunc ego Medeæ vellem frenare dracones,
Quos habuit fugiens arce, Corinthe, tua;
Nunc ego jactandas optarem sumere pennas,
Sive tuas, Perseu; Dædale, sive tuas;
Ut, tenera nostris cedente volatibus aura,
Adspicerem patriæ dulce repente solum,
Desertæque domus vultum, memoresque sodales,
Caraque præcipue conjugis ora meæ.
Stulte, quid haec frustra votis puerilibus optas,
Quæ non ulla tibi fertque feretque dies?
Si semel optandum est, Augusti numen adora,
Et quem sensisti, rite precare deum.
Ille tibi pennasque potest currusque volucres
Tradere; det reditum, protinus ales eris.
Si precer hæc, neque enim possim majora precari,
Ne mea sint timeo vota modesta parum.
Forsitan hoc olim, quum se satiaverit ira,
Tunc quoque sollicita mente rogandus erit.
Quod minus interea est, instar mihi muneris ampli,
Ex his me jubeat quolibet ire locis.

Le reste de la pièce n'offrait rien que Marot pût s'approprier : Ovide s'y plaint du climat rigoureux du Pont-Euxin, du mauvais état de sa santé qui en est la conséquence, de la barbarie des populations au milieu desquelles il est condamné à vivre. Sous le ciel de l'Adriatique, dans la cité hospitalière des Vénitiens, tout cela n'était guère de mise. Chose singulière, il semble pourtant — on a pu le remarquer par les derniers vers cités — que ce soit Ovide qui suggère à Marot de ne pas demander directement son rappel. Ce serait prétendre à trop de bonheur, disent-ils l'un et l'autre. Si

le courroux de leur maître s'apaise, l'un et l'autre ils donnent à entendre qu'ils se hasarderont jusque-là ; mais provisoirement Ovide ne demande qu'un exil moins éloigné sur une terre plus clémente, et Marot borne sa prière à un sauf-conduit de six mois, pour revoir sa chère France.

La grande élégie du livre II à Auguste qui formule la même requête d'un exil plus clément, a fourni bien davantage. C'est le fameux plaidoyer d'Ovide *pro domo*. Marot en a conservé principalement l'appel pathétique à la clémence du souverain. Il reprend même, pour les appliquer tant bien que mal à François Ier, des louanges qui sous la plume d'Ovide constituaient des allusions très précises à des preuves de clémence connues de tous, que le vainqueur d'Antoine avait données à l'univers. Si je cite une partie du passage en question cependant, c'est surtout pour mettre en relief un autre caractère de l'imitation de Marot : son souci d'adapter le texte qu'il a choisi, de lui donner une couleur moderne. La prière qu'il fait faire pour le roi matin et soir à ses petits maroteaux est en ce sens bien significative. N'oublions pas que les poètes de la Pléiade adresseront des prières à Jupiter et aux Muses, et voyons comme Marot, au contraire, transpose en termes chrétiens les expressions payennes de son maître.

Si, quoties peccant homines, sua fulmina mittat
Jupiter, exiguo tempore inermis erit.
Hic ubi detonuit strepituque exterruit orbem,
Purum discussis aera reddit aquis.
Jure igitur genitorque deum rectorque vocatur;
Jure capax mundus nil Jove majus habet.
Tu quoque, quum patriæ rector dicare paterque,
Utere more Dei nomen habentis idem.
Idque facis; nec te quisquam moderatius unquam
Imperii potuit frœna tenere sui.
Tu veniam parti superatæ sæpe dedisti,
Non concessurus quam tibi victor erat.
Divitiis etiam multos et honoribus auctos
Vidi, qui tulerant in caput arma tuum;
Quæque dies bellum, belli tibi sustulit iram;
Parsque simul templis utraque dona tulit.
Utque tuus gaudet miles, quod vicerit hostem;
Sic, victum cur se gaudeat, hostis habet.
Causa mea est melior : qui, nec contraria dicor
Arma, nec hostiles esse secutus opes.
Per mare, per terras, per tertia numina juro,
Per te, præsentem conspicuumque deum,

Hunc animum favisse tibi, vir maxime; meque,
Qua sola potui, mente fuisse tuum.
Optavi peteres cœlestia sidera tarde,
Parsque fui turbæ parva precantis idem.
Et pia tura dedi pro te; cumque omnibus unus
Ipse quoque adjuvi publica vota meis.
Quid referam libros illos quoque, crimina nostra,
Mille locis plenos nominis esse tui?
Inspice majus opus, quod adhuc sine fine reliqui,
In non credendos corpora versa modos;
Invenies vestri præconia nominis illic;
Invenies animi pignora multa mei.
Non tua carminibus major fit gloria, nec quo,
Ut major fiat, crescere possit, habet.
Fama Jovis superest. Tamen hunc sua facta referri,
Et se materiam carminis esse juvat;
Quumque Gigantei memorantur prælia belli,
Credibile est lætum laudibus esse suis.

L'une des accusations qui avaient déterminé l'exil d'Ovide était la lascivité de ses vers. L'*Art d'aimer* avait fait scandale. Aussi la majeure partie du plaidoyer consiste dans un examen des littératures grecque et latine, par lequel Ovide s'efforce de démontrer que la plupart des auteurs approuvés n'ont pas été plus retenus que lui-même. De tout cela, Marot n'avait rien à tirer. Aussi son épître est beaucoup plus courte. Au reste, il n'y a que le premier développement (38 vers) qui soit vraiment personnel, celui où, parlant de sa fuite de Ferrare, il écarte l'accusation qu'on pourrait porter contre lui d'avoir l'humeur volage, et explique sa conduite par le traitement que le duc de Ferrare réserve aux sujets de François I^er^. Même les deux passages que, plus loin, nous n'avons pas imprimés en caractères italiques parce qu'ils ne sont pas traduits, semblent bien être inspirés très directement de la même élégie. Quand Marot (vers 109) raconte au roi le rêve qu'il avait fait de lui demander une retraite paisible pour y chanter ses exploits, il fait écho très consciemment au passage où Ovide s'excuse sur l'insuffisance de son génie de n'avoir pas célébré la valeur d'Auguste, et où il ajoute qu'il s'y était essayé pourtant, mais qu'il avait renoncé de peur de faire tort à un si grand sujet. Et dans la prière finale (vers 175) où Marot implore François I^er^ au nom de chacun des membres de sa famille et au nom de la juste guerre qu'il est en train de mener, l'inspiration vient évidemment d'une supplication d'Ovide construite tout à fait sur le même

dessin, mais avec une grandiloquence dont personne ne saura bien mauvais gré à Marot d'avoir quelque peu rabattu.

III

Ainsi Marot, qui toujours a cherché à tirer bénéfice d'une ressemblance de nom pour se comparer à l'auteur de l'*Enéide*, se plaît dans son exil à assimiler sa destinée à celle de l'auteur des *Métamorphoses*. Ces épîtres le montrent d'une manière frappante. Même avant leur publication, d'ailleurs, nous n'étions pas sans le supposer. Après son retour, dans son *Dieu gard à à la cour*, Marot écrira :

Or sus, avant, mon cueur, et vous, mes yeulx,
Touts d'un accord, dressez-vous vers les cieulx
Pour gloire rendre au pasteur débonnaire
. . . . . .
Merciez ce notable roy de France,
Roy plus esmeu vers moy de pitié juste
Que ne fut pas envers Ovide Auguste ;
Car d'adoulcir, son exil le pria,
Ce qu'accordé Auguste ne luy a :
Non que je vueuille, Ovide, me vanter
D'avoir mieux sceu que ta muse chanter.
Trop plus que moy tu as de véhémence
Pour esmouvoir à mercy et clémence :
Mais assez bon persuadeur me tien,
Ayant un prince humain plus que le tien.
Si tu me vaincz en l'art tant agréable,
Je te surmonte en fortune amyable :
Car quand banny aux Gettes tu estois,
Ruysseaulx de pleurs sur ton papier jectois,
En escripvant sans espoir de retour,
Et je me voys mieulx que jamais autour
De ce grand roy, ce pendant qu'as esté
Près de César à Rome en liberté,
D'amour chantant, parlant de la Corynne,
Quant est de moy, je ne veulx chanter hymne
Que de mon Roy.

A vrai dire, les conditions des deux poètes ne se ressemblaient que d'assez loin : Marot n'était pas relégué à l'autre bout du monde connu, et il n'avait point pour compagnons des barbares maniant

la flèche et vêtus de peaux de bêtes. De même que devant la description des malheurs d'Ovide, devant le rappel des causes de son exil nous avons vu que l'imitation a dû s'arrêter. Mais moins s'impose ce rapprochement qui le flatte, plus il est significatif de voir son imagination s'y attarder. Et la méthode d'emprunts systématiques que nous venons de mettre en lumière est un symptôme plus intéressant encore. Nous avons remarqué à dessein que Marot ne renonce pas à la préoccupation de moderniser, et par là il se distingue essentiellement de la Pléiade qui, composée d'érudits, sera toujours soucieuse avant tout de conserver la couleur antique. A cela près, nous avons déjà une imitation des anciens un peu analogue à celle que pratiquera la Pléiade. Même, dans l'*Épître au roi*, nous avons l'abus de la théorie qui apparaîtra dans les serviles traductions de l'*Olive*. Marot déjà, pour donner forme à ses propres sentiments, emprunte les expressions des poètes anciens; ou mieux, il se pénètre des vers d'Ovide au point d'éprouver comme siens les sentiments qu'Ovide y exprime, et de reprendre ensuite pour son propre compte jusqu'à ses mots et ses tours de phrases. Et ce n'est là, sans doute, qu'un accident dans sa carrière — encore que, comme nous allons le voir, le fait ne soit pas unique; — cet accident pourtant nous révèle un progrès marqué de l'influence des modèles latins sur la poésie de Marot.

Je crois qu'on a beaucoup exagéré l'ignorance de Marot, qu'il a su le latin beaucoup moins mal qu'on ne l'a dit. Les témoignages de Boyssonné et de Marot lui-même qu'on allègue d'ordinaire à ce sujet ne doivent pas être pris à la lettre. Quand Boyssonné déclare qu'il ne savait pas le latin — « *latine nescivit* », — il ne faut pas oublier que pour un érudit de la trempe de Boyssonné, savoir le latin c'est le savoir à sa manière à lui, le parler et l'écrire, et prétendre en latin à l'ample rotondité de la période cicéronienne. Il reproche à Jacques de Lect d'avoir dans un dialogue de sa composition choisi Marot comme interlocuteur pour traiter de questions d'érudition latine : *Tractantem forensia et de latinis sermonibus disserentem*. Pour tenir un pareil rôle de juriste et de latiniste, et pour le tenir en latin, non certes, Clément Marot n'était pas désigné. Il ne savait pas le latin. Et encore quand dans la préface de sa traduction Marot lui-même dit des *Métamorphoses d'Ovide* « si peu que j'y comprisse », je ne puis voir là qu'une formule de modestie. Marot pense aux Budé, aux Dolet, ses amis. Auprès de presque tous les lettrés de la nouvelle génération, il ne sait rien, il ne sait pas le latin, et le plus habile est de prendre les devants

et d'exagérer très humblement l'aveu de son ignorance, de peur que d'autres ne soient tentés d'en parler.

Et quand ce n'est pas par comparaison avec ses contemporains, on le juge par comparaison avec les poètes qui l'ont suivi. Voyez du Bellay, voyez Pasquier. « Il ne fut accompagné de bonnes lettres, ainsi que ceux qui l'ont suivi », écrit Pasquier. Et assurément, son bagage littéraire est bien mince auprès de celui d'un helléniste comme Ronsard, ou même auprès de celui de du Bellay, qui tournait si joliment les vers latins. Pasquier ajoute pourtant : « Si n'en était-il si dégarni (de bonnes lettres) qui ne les mît souvent en œuvre fort à propos ». Et là est la vérité.

Au début de sa carrière poétique, je crois bien qu'en effet sa science du latin était peu profonde. Ce n'est pas que j'attache beaucoup d'importance à quelques erreurs de sens relevées par les critiques dans sa traduction de la première églogue, qui est probablement un de ses coups d'essais poétiques : on en a, je crois exagéré la portée ; mais sa traduction du *Jugement de Minos*, qui vint ensuite (vers 1514) contient des bévues telles que de l'ignorance des choses de l'antiquité, on est bien en droit de suspecter une science très limitée de la langue latine. Nous savons que ses régents étaient de « grandes bêtes », et qu'ils lui ont « gâté sa jeunesse ».

Il est d'ailleurs à cette époque fasciné par le *Roman de la Rose* et par les Grands Rhétoriqueurs. Son *Temple de Cupido* (1515) en apporte la preuve. Non que les réminiscences de l'antiquité fassent défaut dans les œuvres de ce temps-là : vous en trouverez même dans le *Temple de Cupido*, dans l'*Épître de Maguelonne à Pierre de Provence* beaucoup plus que dans la plupart des œuvres postérieures. Mais ce ne sont que des réminiscences très sèches, simples parures d'érudition, à la manière des Grands Rhétoriqueurs ; et ces allusions brèves n'impliquent aucun commerce direct avec les poètes anciens, car elles portent toutes sur des légendes dès longtemps vulgarisées et constamment reprises dans les œuvres des Grands Rhétoriqueurs.

Mais un progrès de l'influence latine ne va pas tarder à se manifester, corrélatif sans doute d'un progrès de Marot dans la connaissance de la langue. On peut s'étonner que le premier effet en soit de raréfier les allusions aux légendes antiques. C'est que Marot se dégage d'abord de la tradition de l'école, et c'est par le naturel qu'il se rapproche de l'imitation des modèles anciens ; ou si l'on veut, le premier effet sur lui de la lecture des anciens se confond avec l'influence de la cour qui l'invite à se défaire de

l'érudition pour écrire avec naturel. En revanche, à mesure qu'elles se font plus rares, les réminiscences de l'antiquité se font plus vivantes.

On en a signalé quelques-unes, mais qui restent fort peu nombreuses et bien discrètes, dans les *Élégies*, qui paraissent composées pour la plupart entre 1524 et 1528 — souvenirs d'Ovide, de Properce, de Virgile — dans une épître à Anne qui date du printemps de 1527, dans la complainte de messire Florimont Robertet (décembre 1527), dans le chant nuptial de Renée de France (juin 1528) — souvenirs du chant nuptial de Catulle. D'ailleurs la traduction du premier livre des *Métamorphoses*, qui est achevée en 1530, fait preuve d'une intelligence très satisfaisante du texte d'Ovide.

Avec l'églogue composée en l'honneur de la mort de Louise de Savoie (septembre 1531), nous avons affaire à une imitation beaucoup plus directe.

Mais à ce point de vue, comme à beaucoup d'autres égards d'ailleurs, l'exil de 1535 paraît marquer une date importante.

Rien n'est plus naturel : Marot a été amené à prendre publiquement parti contre la Sorbonne qui le persécute; il s'est institué l'adversaire de l'ignorance et le défenseur de la « trilingue et docte académie » que le roi François Ier a fondée — voyez l'*épître au roi*. — Il a entonné un hymne en l'honneur de la Renaissance sous son double aspect, religieux et intellectuel — voyez l'*Avant-naissance du troisième enfant de Renée de France*. Cette attitude ne l'oblige-t-elle pas à montrer plus de savoir dans ses vers que par le passé? Elle le classe un peu, malgré sa muse, parmi les poètes savants.

Dans cet état d'esprit il rencontra à Ferrare le célèbre humaniste Celio Calcagnini. Si nous l'en croyons, il aurait suivi ses leçons dont il aurait grandement profité. C'est encore le manuscrit de Chantilly qui nous révèle cela. Marot demande au roi de lui envoyer ses gages en Italie, jusqu'à Ferrare, dit-il.

> Pour à l'estude ung temps m'entretenir
> Soubz Celuis de qui tant on aprent;
> Et si désir après cela te prent
> De m'appeller en la terre gallique,
> Tu trouveras ceste langue italique
> Passablement dessus la mienne entée,
> Et la latine en moy plus augmentée;
> Si que l'exil, qu'ils pensent si nuysant,
> M'aura rendu plus apte et plus duysant

A te servir myeulx à ta fantaisie
Non seullement en l'art de poésie,
Ains en affaire, en temps de paix ou guerre,
Soit près de toy, soit en estrange terre [1].

Il est possible, en effet, que des espérances ambitieuses aient encouragé Marot au travail : le latin était alors la langue des diplomates. Ce qui ressort en tout cas avec évidence de ce texte, c'est qu'il savait le latin, et que durant son séjour à Ferrare il en a poursuivi l'étude avec la pensée que sa poésie en tirerait profit.

Il ne faut pas croire que si Marot n'a pas publié ses deux épîtres au roi et à Marguerite, cela signifie qu'il a désavoué dans la suite ses emprunts à Ovide. Il avait de bien autres raisons pour ne pas les mettre au jour. Il ne publiera pas davantage dans son édition de 1538 ni ses autres épîtres au roi du temps de son exil, ni son *Avant-naissance du troisième enfant de Renée*, ni aucune des nombreuses pièces qui eussent risqué de le compromettre en rappelant trop directement ses erreurs passées. Cette « belle sans si » [2] — c'est-à-dire sans imperfection — à laquelle « amour a son cœur arrêté », cette « déesse » pour laquelle il est banni [3], bien entendu c'est la foi évangélique qui était si chère à Marguerite. En 1538, l'épître à Marguerite n'aurait pu être publiée qu'à la condition d'en effacer préalablement des allusions aussi dangereuses; encore, ainsi épurée, aurait-elle rappelé trop directement le souvenir de sa fuite éperdue, et pu froisser des ennemis qu'il fallait ménager maintenant.

Dans les œuvres des dernières années l'influence latine est très notablement plus sensibe, je ne dis pas seulement que dans les œuvres du début, mais même que dans celles du milieu de sa carrière. A cette époque semblent bien appartenir des pièces comme l'élégie XXII *sur la mort de Jehan Chauvin*, qui est inspirée de la mort de Mysenus dans l'*Enéide*, l'épigramme *sur le passereau de Maupas* qui est une imitation du Moineau de Lesbie de Catulle, l'églogue *au roi sous les noms de Pan et de Robin*. Surtout c'est vers ce temps-là selon toute apparence, qu'il entreprend ses imitations de Martial, qui ne prouvent pas seulement une grande familiarité avec la langue latine — les obscurités d'un texte difficile entre tous ne paraissent pas l'embarrasser — mais encore un souci très significatif de rivaliser

1. Cf. *Bulletin du Bibliophile*, année 1898, p. 163.
2. Cf. ci-dessus, *Epître à Marguerite*, vers 130.
3. Cf. *Epître à Marguerite*, vers 150.

d'esprit avec l'auteur d'épigrammes le plus illustre parmi les anciens.

Ce ne sont pas des traductions, mais plutôt des adaptations dans lesquelles Marot prend parfois de grandes libertés avec son texte. L'épigramme de la chienne de la Reine Eleonor est le modèle de ces transpositions alertes où rien ne sent l'emprunt, bien que l'inspiration soit tout étrangère.

De la Chienne de la Reine Eleonor [1]

Mignonne est trop plus affettée,
Plus fretillant, moins arrestée,
Que le passeron de Maupas :
Cinquante pucelles n'ont pas
La mignardie si friande.
Mignonne nasquit aussi grande
Quasy comme vous la voyez.
Mignonne vaut (et m'en croyez)
Un petit trésor! aussi est-ce
Le passe temps et la liesse
De la Royne, a qui si fort plaist,
Que de sa belle main la paist.
Mignonne est la petite chienne,
Et la Royne est la dame sienne.
Qui l'orroit plaindre aucunes foys,
On gageroit que c'est la voix
De quelque dolente personne,
Et a bien cet esprit Mignonne
De se sentir plaisir et esmoy
Aussi bien comme vous et moy.
La Royne en sa couche parée
Luy a sa place preparée,
Et dort la petite follastre
Dessus la gorge d'allebastre
De sa dame, si doulcement
Qu'on ne l'oyt souffler nullement.
Et si pisser veut d'aventure,
Ne gaste draps ny couverture,
Mais sa maistresse gratte, gratte,
Avecques sa flatteuse patte,
L'advertissant qu'on la descende,
Qu'on l'essuye, et puis qu'on la rende

1. Comparer l'épigramme de Martial, Lib. I, Epig. cx.

En sa place, tant est honneste
Et nette la petite beste.
Le jeu d'amours n'a esprouvé,
Car encores n'avons trouvé
Un mari digne de se prendre
A une pucelle si tendre.
Or affin que du tout ne meure
Quand de mourir viendra son heure,
Sa maistresse en un beau tableau
L'a fait paindre a Fontainebleau
Plus semblable a elle (ce semble)
Qu'elle mesme ne se ressemble.
Et qui Mignonne approchera
De sa painture, il pensera
Que toutes deux vivent sans fainte,
Ou bien que l'une et l'autre est painte.

Il arrive à Marot, même lorsqu'il suit pas à pas son texte, de le ressusciter à l'aide d'un titre tout moderne : *A Isabeau*, *De Catin et Jeanne*, *D'un abbé*, *D'un curé*, *D'un limousin*. Certaines de ces épigrammes de Martial ne sont pas données comme des imitations de Martial, mais mêlées parmi les épigrammes originales sans rien qui les en distingue : ainsi l'*épigramme à Benest* (L), l'*épigramme à Mellin de Saint-Gelais* (LXXXI), une épigramme au roi (CLXXXIII), d'autres encore.

Et après la *Complainte du général Prudhomme*, qui date de 1543, et qui fait penser à la descente d'Enée aux enfers, l'une des dernières œuvres de Marot (janvier 1544) sera son églogue en l'honneur du fils de Monseigneur le Dauphin, qui est presque une traduction de l'Églogue à Pollion. L'imitation ici est si bien celle que préconisera la Pléiade, que, de toutes les œuvres de Marot, celle-là seule méritera un éloge de l'auteur de la *Deffence et Illustration de la langue française*.

Deux mois avant sa mort (vers juillet 1544), Marot offre ses services au duc d'Enghien, vainqueur à Cérisoles, pour imiter non plus seulement les *Bucoliques* de Virgile, mais son *Enéide*, et il propose d'emboucher la trompette épique en l'honneur du vainqueur de Cérisoles.

Plus ne m'orrez Vénus mettre en avant,
Ne de flageol soner chants bucolique,
Ains soneray la trompete bellique

D'un grand Virgile ou d'Homère ancien,
Pour celebrer les haultz faictz d'Anghien,
Lequel sera (contre fortune amère)
Nostre Achilles, et Marot son Homère.

Ce n'est pas la première fois qu'un engagement aussi téméraire sort de sa plume. On le lui rappelle quelquefois, et il pose ses conditions.

A Monsieur Castellanus, evesque de Tules.

Tu dis, prélat : « Marot est paresseux;
De luy ne puis quelque grand œuvre veoir ».
Fais tant qu'il ayt biens semblables à ceulx
Que Mecenas à Maro feit avoir,
Ou moins encor; lors fera son devoir
D'escrire vers en grand nombre et hault stile.
Le laboureur sur la terre infertile
Ne pique beuf ne charrue ne meine;
Bien est-il vray que champ gras et utile
Donne travail; mais plaisante est la peine [1].

Cette préoccupation du grand œuvre, non plus à la manière des Grands Réthoriqueurs, mais imité des épopées anciennes, lié au souvenir de Virgile et de Mécène, date surtout, si je ne me trompe, de l'époque de l'exil à Ferrare. J'en trouve la première mention précise dans l'épître au roi que nous citions tout à l'heure. Bien avant sans doute il aimait à jouer sur la ressemblance de son nom avec celui de Virgile — déjà dans l'*Enfer* de 1526 — mais maintenant seulement il envisage l'audacieux projet de s'égaler à Virgile. Il n'est pas sans avoir quelque inquiétude sur l'issue d'une pareille aventure. Mais, qu'en dépit de cette disconvenance entre son génie et le genre épique il éprouve le besoin de promettre de temps en temps une épopée, c'est là un signe très caractéristique de l'évolution qui s'est opérée en lui.

Avant tout, sans aucun doute, le temps où Marot vit est responsable de cette évolution : le prestige de la littérature ancienne grandit de plus en plus, et il ne se pouvait pas qu'un poète aussi en vue ne le subît pas quelque peu. Mais je crois bien que la persécution de la Sorbonne et les circonstances de l'exil en Italie l'ont favorisée. C'est ce que j'ai voulu rendre sensible en étudiant les deux

1. Ce dizain, qui date de 1539, est un de ceux qui, imités de Martial, ne figurent pas parmi les imitations avouées.

épîtres au roi et à Marguerite. Et toutefois en 1535 Marot était trop âgé déjà, surtout il s'était trop fait aux habitudes du poète de cour pour que la transformation de sa manière ait pu être profonde. Il était trop tard. Quelques pièces nous le montrent imitant les anciens de beaucoup plus près que par le passé, et il n'est guère douteux que la pointe de son épigramme se soit aiguisée, et que son art se soit affiné dans un commerce plus intime avec les œuvres anciennes; dans l'ensemble, même après le séjour d'Italie, l'imitation directe des modèles anciens occupe assez peu de place dans l'œuvre de Marot, et par bonheur la grande épopée n'a jamais été qu'une menace.

Pierre Villey.

LE CHEVALIER DE VATAN ET SON ODE A L'ÉTERNITÉ

Dans le discours préliminaire de sa tragédie de *Pierre le Grand*[1], dédiée aux mânes de Corneille et représentée pour la première fois le 1er décembre 1779, Dorat écrit ces lignes :

J'ai actuellement entre les mains le *Czarowitz*[2] du chevalier de Vatan, connu par quelques poésies, et entr'autres par une belle *Ode sur l'éternité*. Il entremêlait la culture des Lettres et les occupations militaires : il ne croyait pas déroger en osant penser et sentir, et doit être compté parmi ces hommes aimables, qui ont su être philosophes dans la carrière des honneurs, dans le choc des distractions et le tumulte des plaisirs. On sera peut-être bien aise de lire quelques fragments de cette tragédie où la partie politique m'a paru traitée avec succès....

Les scènes citées par Dorat, et dans lesquelles il s'est permis quelques retranchements et les légères corrections qui ont paru indispensables à ce héros de boudoir, sont bien l'œuvre d'un jeune homme nourri d'alexandrins de tragédies : c'est tout d'abord un monologue de Sophie la sœur du Czar, invocation copiée d'après celle d'Émilie, au début de *Cinna* :

Inexorable auteur de mon ressentiment....

Puis l'exposition de l'intrigue, par l'intermédiaire d'un confident qui ne sait rien et s'étonne de tout, comme un vrai confident de tragédie, fait ensuite prévoir un de ces imbroglios à coups de théâtre, chers aux Lagrange-Chancel, de Belloy et autres auteurs à succès éphémères. Cette exposition rappelle, parfois sans trop grand désavantage, celle de *Bajazet* :

On risque tout, madame, en servant des rebelles :
Ils promettent beaucoup; mais, deux fois infidèles,
Leurs faibles cœurs, au prix d'une autre trahison,
Souvent de la première achètent le pardon.

1. A Paris, chez Monory, libraire de S. A. S. Mgr. le Prince de Condé rue et vis à vis l'Ancienne Comédie Française. MD. CC. LXXIX. frontispice de Queverdo.

2. Dans le catalogue de la Bibliothèque de M. de Soleinne, cette tragédie en 5 actes et en vers, intitulée aussi *Le Fils de Pierre le Grand*, figure sous le n° 1958.

Malheureusement l'auteur, suivant la mode de son temps, n'a pu trouver aux faits historiques et presque récents d'autres motifs que des passions secrètes, inventées de toutes pièces. Les déclarations d'amour succèdent aux exposés politiques: une scène entre le Czar et son fils, bien pensée et simplement écrite, ressemble trop à celle de *Mithridate;* enfin, après une révolte, un récit, le pardon du père et la mort du fils, frappé d'un trait empoisonné par une main criminelle, le Czar prononce quelques vers calqués sur ceux qui terminent *Phèdre :*

De cette affreuse histoire
Tâchons d'ensevelir la funeste mémoire....

Grâce à Dorat, l'on devine aisément ce que serait devenue la tragédie du chevalier de Vatan, s'il avait eu le temps de laisser mûrir ses idées et de polir ses vers : une pièce théâtrale, d'un style uniformément noble sans trop d'emphase, semé de madrigaux. Aussi, bien que ces fragments « qui ne se trouvent nulle part et sont même inconnus des gens de lettres[1] », présentent quelque intérêt du fait de leur rareté, ils ne mériteraient point de sauver de l'oubli le nom de leur auteur. D'autres tragédies en cinq actes et en vers, du XVIII[e] siècle, sont restées manuscrites et ne manquent point à la gloire des lettres françaises.

Mais l'*Ode à l'Éternité*, imitée du *Fragment sur l'Éternité* de Haller, est franchement belle et doit être connue.

Nous l'avons découverte, par hasard, dans un périodique éphémère : *Le Conservateur*[2] qui parut mensuellement en 1757 et 1758. D'après une courte notice précédant cette pièce et deux ou trois renseignements fournis par les recueils de l'époque, voici ce que nous avons appris sur le chevalier de Vatan.

Il naquit en avril 1732.

Son père, Félix Aubery de Vatan, avait été intendant de Flandre; révoqué en 1726 et nommé intendant de Tours, il fut élu en 1740 prévôt des marchands à la place de Michel-Étienne Turgot[3]. D'Argenson l'appelle « un grand travailleur, mais d'un esprit trop emporté, et dont les principes sont douteux[4] ». Il mourut le 20 juin 1743, âgé de soixante-deux ans. De sa seconde

1. Note de Dorat.
2. *Le Conservateur ou collection de morceaux rares et d'ouvrages anciens, élagués, traduits et refaits en tout ou en partie.* Paris, chez Lambert, 1757-1758. Quelques fascicules reparurent en 1760. *L'Ode à l'Éternité* fut aussi imprimée à la suite des poésies de Haller, traduct. de Tscharner. Berne, 1775.
3. Barbier, *Journal*, t. I, p. 242 et t. II, p. 260.
4. D'Argenson, *Journal*, avril 1738.

femme, Marie-Renée le Mairat, il avait eu deux fils : le marquis de Vatan, colonel d'un régiment d'infanterie portant son nom, tué à Olpert le 14 octobre 1751, et le chevalier, qui fut enseigne des Mousquetaires Noirs, puis cornette de cette compagnie.

Bien qu'il eut la naissance et la fortune nécessaires pour atteindre un poste digne de son ambition, le chevalier de Vatan renonça bientôt aux honneurs militaires et préféra laisser son frère aîné parcourir seul cette carrière. Ayant sollicité un emploi dans la diplomatie, il s'attacha à la partie des Affaires étrangères : un esprit aussi pénétrant que le sien y devait trouver à cette époque mille occasions d'exercer sa finesse et son acuité. Le comte de Kaunitz incitait alors Marie-Thérèse à changer en Europe le système de ses alliances et cherchait à plaire à M^me^ de Pompadour dont Frédéric II s'était aliéné les bonnes grâces. Louis XV va répondre au traité anglo-prussien par son alliance avec Marie-Thérèse, alliance à laquelle la czarine Elisabeth et l'électeur de Saxe adhéreront bientôt. Tandis que les hostilités s'engageaient ainsi dans l'Europe entière, une brillante carrière s'ouvrait devant le jeune diplomate; et il venait de commencer un voyage dans les cours du nord, lorsque la mort l'interrompit, le 2 janvier 1757; il était âgé de vingt-quatre ans et huit mois.

En écrivant dans la forêt de Compiègne, près de laquelle était sa terre, son *Ode à l'Éternité à l'Occasion de la mort d'un ami*, le chevalier de Vatan semblait prévoir sa propre fin; c'est à ce pressentiment douloureux qu'on peut attribuer le ton pathétique, si particulièrement intense, qui règne dans quelques strophes de cette pièce.

Ode à l'Éternité à l'occasion de la mort d'un ami.

Bois sacrés, lieux obscurs dont l'horreur ténébreuse
D'une frayeur religieuse
Me fait sentir l'instinct nouveau,
O bois muets et sourds dont les retraites sombres,
Le morne silence et les ombres
Ne peignent à mes sens que l'horreur du tombeau,

Troncs antiques, témoins de l'enfance du monde,
Remparts de cette nuit profonde,
Tyrans sourcilleux des forêts,
Précipices, rochers, hideuse perspective,
A qui l'écho triste et plaintive
Fait souvent répéter mes douloureux regrets;

Clair ruisseau qui, du haut de ces cimes arides
Précipitant tes flots rapides,
Arroses ces tristes coteaux,
Et baignant lentement la plaine languissante
Ne portes qu'une eau croupissante,
Dans des marais fangeux que couvrent des roseaux,

Déserts, où m'égarant dans de sèches bruyères,
Aux cris des oiseaux solitaires,
De mes cris je mêle l'horreur,
Effroyables objets, les seuls que je réclame,
Par mes yeux, portez à mon âme
Un aliment amer qu'implore ma douleur.

J'ai perdu mon ami! Son ombre que j'adore
Autour de moi voltige encore
Et semble entendre mes regrets;
Mais trop flatteuse erreur! Dans un séjour terrible,
Sous une chaîne indestructible
L'affreuse éternité le retient pour jamais.

Malheureux! Il vivait dans une paix profonde,
Et le vain spectacle du monde
L'amusait encore aujourd'hui.
L'heure sonne; la mort se lève et frappe; il tombe :
Enfermés sous la même tombe,
Les êtres sont rentrés dans le néant pour lui.

Mais que t'importe, ami? Cette nuit homicide,
Qu'on dit couvrir l'abîme vuide
Ou du néant ou des esprits,
T'environnant déjà de son ombre stérile,
T'enlève un désir inutile
De ces sensations dont encor je jouis.

Que dis-je? Ce qu'il est, je le serai moi-même!
Avec une vitesse extrême
Le midi suivit le matin,
Et peut-être bientôt une nuit trop hâtive,
Même avant que le soir arrive,
Sans espoir d'avenir va borner mon destin....

Toi par qui tout finit, dans qui tout peut renaître,
A qui tout doit et rend son être,
Et qui ne dois jamais finir,
Théâtre du présent que tu détruis sans cesse,
Toi dont la force enchanteresse
Des cendres du passé fais germer l'avenir,

Océan dévorant, gouffre incompréhensible,
O mer immobile et terrible
De la sévère éternité,
Assemblage incréé de semences fécondes,
De tous les temps, de tous les mondes,
Universel tombeau, principe illimité,

Pour pénétrer au fond de tes abîmes sombres,
En vain j'unirai tous les nombres,
Un jour tu les surpasseras;
Lorsque un soleil s'éteint, un autre le remplace,
Devant un troisième il s'efface;
Tu restes, tu les vois et ne les comptes pas.

De tant d'astres brillants la Majesté tranquille
Passe sous ton œil immobile,
Comme périt l'herbe des champs.
Ainsi devant toi l'Ourse et l'Étoile polaire,
Comme une rose passagère,
Pour naître et pour mourir ont brillé deux instants.

Quand l'être encor nouveau, dans un ordre sublime,
S'élançant du fond de l'abîme,
Combattait encor le chaos,
Quand les corps, se jouant de leur force première,
Méditaient, chacun dans leur sphère,
Les lois du mouvement et celles du repos;

Avant que les rayons de la première aurore
S'efforçassent de faire éclore
Le monde encore à peine mûr,
Et que l'astre du jour, commençant sa carrière
Lançât de son char de lumière
Sur la nuit du néant des flots d'or et d'azur,

Seule alors avec Dieu, dans son sein déjà née,
Tu n'étais pas moins éloignée
De ton magnifique berceau,
Que tu l'es aujourd'hui du jour qui t'a vu naître,
Et que tu devras toujours l'être
De l'impossible instant marqué pour ton tombeau.

Quand un second néant détruisant cette masse,
Ne laissera plus que l'espace
A la place de l'Univers,
Quand tout ne sera rien, que la cause première
Détruisant jusqu'à la matière,
Du chaos incréé mettra tout dans les fers,

Quand d'autres Univers, d'autres cieux que les nôtres,
Auront encor fait place à d'autres,
Sujets à la commune loi,
D'autres humains, mortels ainsi que leurs ancêtres,
Les temps, les mondes et les êtres,
Se seront tour à tour présentés devant toi ;

Alors, jeune toujours, et toujours immuable,
Également inaltérable,
Tu jouiras de ton printemps,
Comme en tes premiers jours, de ta fin éloignée,
Immortelle, indéterminée,
Toujours également future en tous les temps.

Qu'y a-t-il, dans cette ode, qui la distingue des autres pièces lyriques du siècle? Tout simplement l'émotion. Jusque vers 1770, la poésie lyrique déverse en strophes alternées des considérations pompeuses sur les sujets les plus vagues, et des réflexions raisonnables dont l'expression noble cache mal la pauvreté. Au XVII^e^ siècle, elle traitait presque uniquement les thèmes de la poésie hébraïque; à peine le délicat Chaulieu laisse-t-il poindre sous son amabilité coutumière une tristesse discrète parce qu'inutile... Au XVIII^e^ siècle, les poètes inconnus adressent leurs odes à M. Rousseau, M. de La Motte Houdart ou M. de Voltaire; et ces Messieurs adressent les leurs à de plus puissants protecteurs. Mais, connus ou inconnus, ils prennent toujours la peine de s'échauffer sur des sujets convenus, lointains, historiques ou philosophiques qui ne les intéressent pas personnellement. L'art des vers se réduit pour eux au jeu frivole des syllabes. Jean-Baptiste Rousseau, dont l'existence fut navrante, et qui possédait pourtant le sens du mouvement et de l'harmonie, n'estima jamais que ses accès de découragement, sa rancune, ses élans valussent la peine d'être chantés.

Eh bien! à travers toutes les productions versifiées de ce siècle abstracteur, voici un cri de passion; non pas un appel à quelque Iris en l'air, mais le cri d'un jeune homme amoureux de la vie et de la beauté, qui voit s'ouvrir devant lui la tombe béante, dont son horreur même ne l'empêche pas d'approcher. Voici une douleur toute pure, toute nue, un désespoir sans pudeur, parce qu'infini, la révolte spontanée de l'être jeune, qui pressent la mort, et ne veut pas comprendre comment il la pourra subir, qui recule, se frappe la tête contre le mur, gémit, appelle — et peu à peu, comprenant l'inutilité de ses efforts, se redresse lentement, meurtri, mais désormais fort.

Qu'on ne s'y trompe pas; le véritable lyrisme, celui des romantiques français, est là en germe.

Examinons la facture de cette ode : la coupe des vers en est bizarre, heurtée, d'un rythme étrange dont le caractère s'allie heureusement aux secousses, aux sursauts de la pensée frémissante. Les accents des premières strophes — auxquelles on pourrait reprocher l'abondance d'adjectifs chers à Loaisel de Tréogate, mais qui, néanmoins, enferment une précision peu commune d'impressions — ces sons bas et graves, font songer au début d'une symphonie; le murmure s'enfle peu à peu, s'amplifie jusqu'à l'éclosion de la phrase mélodique où le poète expose sa pensée, parle en son nom propre et laisse chanter sa plainte à laquelle seule peut répondre la nature :

Par mes yeux, portez à mon âme
Un aliment amer qu'implore ma douleur.

Et après cet hémistiche si naïf et simple :

J'ai perdu mon ami...

cette constatation cruelle, d'une expression si hardiment imaginée :

L'heure sonne; la mort se lève et frappe; il tombe :
Enfermés dans la même tombe,
Les êtres sont rentrés dans le néant pour lui.

Et viennent alors ces strophes où l'émotion prophétique semble soulever le poète, où l'angoisse devient poésie, parce que l'être qu'elle étreint sent que c'est lui-même qui, irrésistiblement, devient la victime d'une puissance supérieure :

Mais que t'importe, ami? Cette nuit homicide
Qu'on dit couvrir l'abîme vuide
Ou du néant ou des esprits,
T'environnant déjà de son ombre stérile,
T'enlève un désir inutile
De ces sensations dont encor je jouis.
Que dis-je? Ce qu'il est, je le serai moi-même....

Les considérations qui suivent n'ont pas moins de force et de passion que le cri de la douleur, mais il semble que l'auteur n'ait pas eu le temps d'en soigner l'expression : ce sont des notes jetées sur le papier, dans l'élan fougueux de la pensée; certaines négligences, des répétitions de mots, et quelque recherche dans l'exagération, l'accumulation des épithètes, rendent un peu rebutante la

lecture des dernières strophes. Mais quelle grandeur, quel nombre dans ce vers :

Assemblage incréé de semences fécondes

Quelle douceur lointaine, presque biblique dans cette strophe :

De tant d'astres brillants, la Majesté tranquille,
Passe sous ton œil immobile,
Comme périt l'herbe des champs.
Ainsi devant toi l'Ourse et l'Étoile polaire,
Comme une rose passagère,
Pour naître et pour mourir ont brillé deux instants.

Remarquons la hardiesse, la crudité de certaines expressions : « faire éclore le monde à peine mûr », « les corps se jouant de leur force première »; la richesse d'autres passages :

Et que l'astre du jour, commençant sa carrière
Lançât de son char de lumière
Sur la nuit du néant des flots d'or et d'azur.

Enfin la majestueuse plénitude, la nudité olympienne de cette phrase qui se dégage des précédentes, telle l'apparition d'une déesse libérée de ses voiles :

Seule alors avec Dieu, dans son sein déjà née,
Tu n'étais pas moins éloignée
De ton magnifique berceau,
Que tu l'es aujourd'hui du jour qui t'a vu naître,
Et que tu devras toujours l'être
De l'impossible instant marqué pour ton tombeau.

N'y a-t-il pas, dans la dernière strophe, d'une tristesse plus sereine :

Alors, jeune toujours...

comme le sourire rêveur d'André Chénier? Et toute la seconde partie de cette ode, trop peu travaillée, ébauchée seulement, n'offre-t-elle pas le modèle fugitif d'une poésie philosophique, noblement objective, où le poète, après s'être livré tout entier à la violence du sentiment qui l'emporte, voit son sujet grandir et le dominer de si haut qu'il n'ose plus paraître à côté de lui.... Il ne peut plus que lui consacrer la splendeur harmonieuse du rythme et l'éclat des phrases qui s'élèvent à la hauteur de la pensée.

Pauvre chevalier de Vatan! Puisse le cri de ta Muse vierge éveiller au moins un regret chez quelques fidèles du souvenir!

Paul Chaponnière.

HENRI DE LATOUCHE ET GEORGE SAND

D'APRÈS DES DOCUMENTS INÉDITS.

Quelles furent, au juste, les relations de George Sand débutante avec Henri de Latouche? On voudrait chercher ici à l'établir, et, pour cela, en examinant les conditions qui les rapprochèrent à ce moment, fixer quelques traits imprécis du caractère du protecteur et de la protégée, surtout de celui-là. Latouche déclarait plus tard : « Les seuls souvenirs de ma vie littéraire dont je sois fier, c'est d'avoir édité André Chénier et empêché George Sand de faire de l'aquarelle. » Évidemment il y a là de quoi se vanter. Mais peut-être, en cherchant mieux, pourrait-on trouver encore d'autres circonstances qui ne sont pas toutes au désavantage de ce bourru souvent bienfaisant. Essayons de les recueillir : leur rapprochement servira à marquer les traits assez contradictoires d'une humeur où les contrastes abondent et peuvent justifier des jugements bien différents, suivant que l'indulgence ou la sévérité les inspire. Tous ceux qui approchèrent Latouche lui reconnaissent unanimement une certaine bonté naturelle, une serviabilité qui s'exerçait autant qu'elle le pouvait, mais souvent de façon assez caustique. Comme la châtaigne, ce fruit de son pays, il cachait un cœur excellent sous une enveloppe hérissée. Il suffisait de ne pas s'arrêter à l'extérieur pour trouver les grâces intimes. Encore une fois, cherchons-les.

Il semble que, pour y parvenir, le mieux est, tout en suivant l'ordre des temps et la biographie de Latouche, de passer en revue les personnes dont sa destinée le rapprocha et la nature des rapports qu'il entretint avec elles. Le premier en date des amis de Latouche, et celui avec qui il garda les relations les plus affectueuses, fut à coup sûr son compatriote berrichon Jacques-Honoré Lelarge de Lourdoueix. Né en 1787, au château de Beaufort, près de Boussut, dans l'Indre, celui-ci trouva au collège de Pontlevoy, Hyacinthe-Joseph-Alexandre Thabaud de Latouche, venu au monde deux ans avant son camarade, le 2 février 1785, à La Châtre même. L'un et l'autre étaient les rejetons de deux vieilles familles berrichonnes, abondantes en rameaux variés, qui, pour se distin-

guer, ajoutaient au nom patronymique des appellations diverses. A Pontlevoy, les études d'Hyacinthe Thabaud de Latouche ne furent, dit-on, ni brillantes ni solides ; mais il s'y lia étroitement avec Lourdoueix, et cette liaison persista à travers leur vie entière, tandis que le premier, devenu journaliste libéral, dirigeait *le Figaro*, et l'autre, resté légitimiste, inspirait *la Gazette de France*. Car c'est le journalisme qui finit par les attirer, après quelque séjour dans l'administration, Latouche dans les droits réunis, et Lourdoueix à la préfecture d'Anvers.

Apparenté à deux personnages influents du temps, l'ancien conventionnel Guillaume Thabaud, alors administrateur de la loterie, et le sénateur Porcher de Richebourg, tous deux ses oncles, Latouche, ses études de droit achevées, entrait dans les bureaux des droits réunis, dont le directeur Français (de Nantes) faisait volontiers un asile pour les littérateurs en herbe. Le nouveau venu ne s'y trouva nullement dépaysé. On a déjà redit sur son compte l'anecdote des marionnettes. Un jour que Français reprochait doucement à son jeune subalterne un retard quotidien à rejoindre les bureaux, celui-ci s'en excusait sur la longueur de la route. « Et puis, ajoutait-il, en chemin, il y a les marionnettes que je m'amuse parfois à écouter. — Les marionnettes? reprit Français. Comment se fait-il que je ne vous y aie pas encore vu? » Sans doute, Latouche était-il informé de cette faiblesse de son directeur et il n'était pas homme à en perdre le bénéfice, non plus que de toute occasion favorable à justifier ses escapades. Si l'on en croit les *Confessions* de J.-S. Quesné, un autre fonctionnaire des droits réunis, Latouche employait couramment le moyen d'un chapeau toujours déposé sur son bureau pour faire croire que le propriétaire n'en était pas éloigné.

Tous ces procédés n'indiquent guère un esprit sérieux. C'est pourtant l'époque choisie par Latouche pour se marier. A peine âgé de vingt-deux ans et demi, le 7 novembre 1807, il épousait une jeune fille qui était seulement sa cadette de deux mois, Anne-Françoise-Joséphine de Comberousse, née le 1er avril 1785 à Vienne (Isère), de Benoit-Michel de Comberousse, qui fut membre de la Convention nationale et du conseil des Anciens. Les familles avaient essayé de retarder cette union et elles agissaient sagement, se défiant à bon droit de la vivacité d'impressions de Latouche, de sa mobilité d'esprit et de cœur. De fait, le mariage tourna mal, et cela par la faute du mari. Un enfant, Léonce de Latouche, en naquit bientôt, qui devait mourir dix ans après, et le père se détachait bien vite de son foyer. En 1809, Latouche fit la connais-

sance d'une jeune actrice de vingt-deux ans, Marceline Desbordes, nature tendre et poétique, dont il devint bientôt l'amant, sans doute par la complicité d'une camarade de théâtre. Ce fut un roman douloureux et sincère pour la jeune femme, et un enfant en naquit en 1810, qui lui aussi ne devait pas vivre et mourut en 1816, peu de temps avant le fils légitime de Latouche.

Dès 1838, Sainte-Beuve apprenait par une indiscrétion d'Ulric Guttinguer ce que Latouche avait été pour Marceline Desbordes, et il se hâtait de consigner le détail dans ses notes, et même d'en faire part à quelque ami, soucieux de ces remarques biographiques. Depuis lors, les recherches récentes de M. Jacques Boulenger ne permettent pas de douter de la vérité de cette information, et si le nom de Latouche importe peu à connaître pour apprécier la douleur mélancolique de celle qui trouva ainsi la poésie, il est plus utile de savoir son rôle en cette affaire pour juger le caractère de celui qui agit ainsi. Ce n'était certes pas un Don Juan. De physique assez ingrat, autant qu'on en peut juger maintenant, il était court, replet et coloré, selon ses contemporains. George Sand le compare même à Beyle. — Il est vrai que Marceline elle-même ne fut guère jolie. — L'impression que donne le médaillon de Latouche sculpté par David d'Angers n'est pas celle qu'ont notée ceux qui observèrent le personnage *ad vivum*. On y remarque un visage osseux, aux traits arrêtés, dont le menton carré et volontaire frappe surtout le regard. De plus, Latouche était borgne, par suite d'un accident de jeunesse, et cette infirmité qui ne le défigurait pas, au témoignage de George Sand, lui était cependant fort pénible, suivant Jal : il savait très mauvais gré à la destinée de l'avoir traité ainsi. Mais cela n'empêchait pas sa séduction de s'exercer, car il était aimable parleur, d'un grand charme d'entretien et d'une voix pénétrante, et il conquit si bien la jeune actrice qu'elle souffrit beaucoup lors de la rupture et ne parvint jamais à l'oublier.

La raison de cette rupture, on ne la connaît pas. On sait seulement que Latouche partit alors pour l'Italie, non sans avoir, au préalable, cueilli quelques succès poétiques qui augmentèrent son charme auprès de Marceline. Il ébaucha une tragédie, *Denys le Tyran*, dont quelques fragments ont seuls été publiés plus tard, obtint un accessit au concours de poésie de l'Académie française, en 1811, sur *la Mort de Rotrou*, et fit représenter alors, à l'Odéon, une petite comédie en vers faciles, *les Projets de sagesse*, que le public accueillit avec bienveillance. C'était la menue monnaie des avantages qu'une jeunesse bien douée pouvait escompter, et il est

surprenant que Latouche ait cru devoir les abandonner si aisément, même pour vivre en Italie, et céder à la tentation que ce pays enchanté exerce sur tout esprit cultivé. L'administration des droits réunis proposa à Latouche une mission au delà des Alpes qu'il se hâta d'accepter, sans doute pour fuir une liaison forgée par lui et qui lui devenait aussi lourde que son propre mariage. Il demeura trois ans en Italie, séjournant surtout à Rome et à Naples, mais chevauchant à travers la péninsule entière, observant, admirant, rêvant aussi de compositions littéraires qu'il n'exécuta point. Quand Latouche revint à Paris, l'Empire tombait et renversait avec lui les espoirs de ceux qui l'avaient servi. Aussi, aux Cent-Jours, Latouche se hâta de reprendre du service. Secrétaire du maréchal Brune, il venait d'être nommé sous-préfet de Toulon et gagnait son poste, quand Waterloo vint mettre définitivement fin à sa carrière administrative.

Ce fut un coup assez rude pour Latouche comme pour tant d'autres, mais il avait une qualité précieuse : il savait se retourner. Essayerait-il de se maintenir, au prix de quelque palinodie, dans une voie qui devenait de plus en plus rude? Avisé, discret, primesautier, Latouche ne s'y arrêta pas et songea aussitôt au journalisme. Dès 1815, il était attaché à la rédaction du *Constitutionnel*, qu'il n'abandonna pas de toute la Restauration. Là, suivant l'actualité et sachant la saisir, il se fit une plume agile, acérée, mordante, employée trop souvent à des besognes anonymes, mais qui n'en fut pas moins une des meilleures armes du journalisme libéral d'alors. Malgré cela, il sut se faire connaître et créa un genre, le reportage judiciaire, destiné à bien des progrès, quand les conditions du journalisme changèrent. N'est-ce pas lui, en effet, qui, en publiant sous le pseudonyme du *Sténographe parisien*, l'*Histoire et procès complet des prévenus de l'assassinat de M. Fualdès, accompagnés d'une notice historique sur tous les personnages qui ont figuré dans cette affaire*, en deux volumes in-octavo, avec vues, portraits et fac-similés, n'est-ce pas lui qui donna à la France entière un récit de ce crime qui la passionna et dont il était allé puiser les éléments sur les lieux mêmes du forfait? Les informations de Latouche alimentèrent la presse d'alors et son ingéniosité d'esprit ne contribua pas peu à prêter à cette affaire l'allure légendaire qu'elle a gardée depuis. Ayant trouvé une bonne veine, Latouche n'était pas homme à l'abandonner ainsi. De ses enquêtes à Rodez, il apporta un autre volume, les prétendus *Mémoires de Madame Manson*, accusée de faux témoignage, et qui rédigés par Latouche sur un canevas de

quatre pages de Mme Manson, n'en eurent pas pour cela moins de succès, puisqu'ils obtinrent sept tirages en trois mois, de janvier à mars 1818. C'était une excellente aubaine pour le journaliste, qui, de ses bénéfices, aurait acheté une maison de campagne à Aulnay, dans la Vallée-aux-Loups. Mais le fait n'est pas certain, et on assure que cette acquisition avait été la suite d'un petit héritage familial.

Le détail, au reste, n'importe guère. Il est plus certain que, sauf ce cas exceptionnel, la littérature coutumière de Latouche ne pouvait guère l'enrichir. C'était surtout une abondante production périodique, à quoi son genre de talent s'adaptait heureusement et qu'il fournissait indifféremment à tous les recueils d'alors, depuis *le Messager des chambres* jusqu'à *la Minerve littéraire* et *le Mercure*. C'étaient aussi des publications de circonstance, plus ou moins opportunes, telles que les *Lettres de deux amants de Barcelone*, prétendue traductiou de l'espagnol, ou de véritables traductions de l'allemand, la *Marie Stuart* de Schiller, mise à la mode par l'adaptation de Pierre Lebrun, *le Petit Pierre*, roman fantastique de Spietz, et aussi une nouvelle d'Hoffmann, *Mademoiselle de Scudéry*, que Latouche ne confessa pas tout d'abord et qu'il laissa regarder comme une œuvre originale de sa part jusqu'à ce que la critique eut démontré la nature et l'origine de cette production. C'est un trait du caractère de Latouche, d'aimer ainsi l'obscurité, le mystère, d'en mettre là où il ne saurait y en avoir et de ne pas avertir là où il y en a.

Il s'attarde assez volontiers à la littérature pure, et tandis qu'il poursuit dans les journaux et même ailleurs — par exemple dans sa *Biographie des députés de 1820*, — une politique libérale, il emprunte souvent aux poètes d'au delà du Rhin des sujets fantastiques ou étranges, qu'il transpose en vers français, habiles, mais sans envolée. Le théâtre aussi l'attirait, et coup sur coup, il faisait représenter, en 1818, deux comédies, *Selmours de Florian*, en trois actes, à l'Odéon, et *le Tour de faveur*, en un acte, au Théâtre-Favart, écrites l'une et l'autre en collaboration avec Émile Deschamps, et qui eurent un succès marqué. Malgré cela, il n'est pas démontré que Latouche possédât des dons d'auteur dramatique. Son collaborateur nous le représente ainsi, dans une lettre écrite à Sainte-Beuve, pour son portrait de Latouche, et que le critique a citée en l'adaptant à son travail. Même si l'on admet que Deschamps n'a pu rendre qu'une justice imparfaite à son partenaire, il y a beaucoup de vrai dans ce crayon hâtif qu'il en a tracé. « Je ne saurais vous dire la finesse des vers, la distinction des plaisan-

teries, l'éloquence des personnages, quand Latouche me *disait* le plan des scènes, et certains détails improvisés. Puis il écrivait... et quelques jolis traits seulement surnageaient, dans une phraséologie filandreuse, obscure et incorrecte. Je lui faisais refaire; il refaisait mieux, mais... mais... pas encore bien. Enfin, malgré le succès, j'avais tout récrit de nouveau sans le lui dire, et j'ai là ces deux comédies, avec un style et une versification refondus, tant je souffrais de voir cet esprit si mal servi par son talent. Maintenant, les deux moitiés, la sienne et la mienne, se ressemblent; elles sont mal du moins de la même façon. Et pourtant il avait, même sous la plume, des alliances de mots charmantes, poétiques, élégantes. Il avait les éléments de tout; mais le tissu manquait sous ses fleurs brodées, et cela dans la plaisanterie comme dans le sérieux. Les impuissances et les inégalités abondaient, — je parle des vers. — Et encore, à force d'étude et de soins, a-t-il fait dans son livre de poésies quelques pages irréprochables. »

Ce sont là les défauts de Latouche à cette époque; plus tard, ils s'accrurent et devinrent plus manifestes. Mais, entre temps, il lui était survenu une bonne fortune qui demeure maintenant le jour le plus éclatant de sa carrière littéraire : il avait été chargé de faire connaître au public l'œuvre mutilée d'André Chénier. A quelles circonstances Latouche dut-il cette aubaine? A l'imprimeur Baudoin et au libraire Foulon, qui, après avoir publié les ouvrages de Marie-Joseph, songèrent à mettre au jour ceux d'André et désignèrent Latouche pour y veiller. Ce n'est pas ici le lieu de discuter comment celui-ci comprit ses devoirs et de dire comment le texte d'André Chénier fut établi. Il suffit d'assurer que Latouche s'acquitta de sa besogne aussi bien que quiconque l'eût pu faire alors et que nul ne comprit mieux que lui la noblesse de la tâche dont il était chargé. Évidemment, nous avons maintenant d'autres scrupules de fidélité pour les textes à imprimer, et nous pensons que le premier devoir à leur endroit est de les respecter absolument. Latouche fut moins sévère sur ce chapitre; mais qui donc l'eût été en 1819? Il se permit des familiarités, trop nombreuses, encore que rares, avec cette poésie sacrée que nous admirons maintenant avec la même ferveur que les fragments les plus parfaits de l'antiquité. Il modifia quelques vers, en retrancha d'autres, supprima des passages, diminua des développements, fautes impardonnables si elles n'avaient été commises par un homme de goût qui aimait son auteur et savait, en agissant de la sorte, contribuer à faire accepter plus vite les audaces d'un esprit

qui scandalisait encore parfois, malgré ces précautions. Ce fut, de la part de Latouche, un sacrilège pieux, et il suffit pour s'en convaincre, de se reporter aux articles que la critique du temps consacra à l'exhumation des reliques d'André Chénier : Charles Loyson dans *le Lycée*, Étienne Béquet dans *le Journal des Débats*, firent bien des réserves qui honorent le goût de Latouche. Et Béranger lui-même, le plus littéraire des illettrés, au dire de Victor Hugo, mais suffisamment ouvert aux hardiesses de l'antiquité, ne crut-il pas avec persistance qu'il y avait une certaine mystification de Latouche à mettre sous le nom du poète disparu bien des vers qui étaient de son éditeur?

C'est là une illusion à laquelle il convient de ne pas prêter trop d'importance, non plus qu'au manque d'enthousiasme de Châteaubriand et de Lamartine pour la nouveauté de ces accents si émouvants. Il convient davantage de noter que, venu à cette heure de notre littérature, à l'aube où allait poindre une puissante génération poétique, le génie de Chénier, émondé par Latouche, eut une influence littéraire qu'il n'aurait pas eue sans doute au siècle précédent, s'il se fût produit en public au moment que la chronologie lui assignait. Surgissant alors que les lettres allaient refleurir, ce courant si abondant d'une fraîche et saine poésie allait ranimer la faiblesse d'une inspiration qui s'anémiait chaque jour. On y puisa largement et l'on eut raison. On trouva même à prendre quelques traits dans la notice ingénieuse et sensée, encore qu'un peu précieuse, à son ordinaire, que Latouche mit en tête du recueil d'André. N'est-ce pas là, en effet, comme Sainte-Beuve en fait au moins par deux fois la remarque, que Musset a pris sa fameuse apostrophe à *l'Amour, fléau du monde, exécrable folie*, dont les éléments se retrouvent, jusques et y compris l'apostrophe elle-même qui paraît si bien appartenir en propre au génie du poète, dans un passage de Latouche définissant justement « ce sentiment qui tient à la douleur par un lien, par tant d'autres à la volupté »?

On voit, par ce trait, combien l'esprit de Latouche était pénétrant. Il appliqua toute sa sagacité à rétablir l'œuvre de Chénier telle que celui-ci eût voulu la laisser, au moment de sa mort prématurée. Prévoyant sans doute que cette fin menaçait, le poète avait employé, au dire de Latouche, ses derniers jours à coordonner ses papiers. On a discuté vivement cette assertion de Latouche, mais elle est fort vraisemblable, et, en tout cas, elle le guida dans sa publication. Par malheur, quand celle-ci fut faite, Latouche garda par devers lui, à tort ou à raison, des manuscrits

d'André, dont il publia encore divers fragments dans *la Revue de Paris* et dont il distribua aussi certains morceaux autographes à des amis. Une bonne partie de ces reliques demeura ainsi entre ses mains et elles étaient encore dans sa maison d'Aulnay quand les Allemands l'investirent en 1870. Selon leur coutume, ils saccagèrent, pillèrent et brûlèrent cette demeure, et les papiers de Chénier disparurent ainsi, sans qu'on ait pu depuis lors connaître le sort qui leur fut réservé. C'est un immense dommage et qui diminue singulièrement le service rendu par Latouche aux lettres françaises de leur avoir donné le premier, avec tant de tact et de sûreté, la connaissance de chefs-d'œuvre dont il avait senti aussitôt la perfection. Il s'en était si bien imprégné, que, parfois, dans quelques-unes de ses propres poésies, Latouche a inséré des fragments de vers de Chénier, sans prévenir de sa supercherie. Le procédé est un peu familier, mais du moins, s'il ne témoigne pas assez du respect que l'éditeur aurait dû ressentir pour ce texte sacré, il est une preuve que Latouche comprenait la nouveauté hardie de son modèle dont il essayait d'enchâsser ainsi quelques parcelles dans un ensemble qui ne fut pas trop indigne de les sertir.

Depuis 1819, Latouche est donc resté surtout l'éditeur d'André Chénier, et c'est justice. Mais il n'en faudrait pas conclure que les productions personnelles du littérateur fussent négligeables. Déjà nous en avons mentionné plusieurs : il y a peu à ajouter, car c'est surtout comme journaliste que Latouche répandait son esprit dans *le Mercure du XIX*^{e} *siècle*, qu'il fonda en 1825, dans *les Annales romantiques* et toutes les autres feuilles périodiques auxquelles il participait plus ou moins régulièrement. Quelques travaux de critique d'art, sur l'œuvre de Canova, sur celui de Gérard, mêlés à divers poèmes, une *Épître à Chateaubriand*, une autre sur les *Classiques vengés*, occupent l'activité de Latouche, dont le véritable caractère se marque surtout dans la presse et aussi dans quelques mauvais tours dont il est le promoteur. Plusieurs sont fameux, en particulier le marché que le journaliste eut l'air de conclure avec le vicomte Sosthène de La Rochefoucauld, pour cesser de le houspiller publiquement, marché qui aboutit au versement d'une somme de quinze cents francs, reçue par Latouche et remise aussitôt par lui à la souscription en faveur des Grecs révoltés.

La mésaventure la plus cruelle fut celle que le journaliste ménagea à la duchesse de Duras. La grande dame avait coutume de lire à ses intimes, avant de les produire en public, les récits

romanesques qu'elle composait. On savait ainsi qu'elle allait mettre au jour un nouveau roman dont le héros se nommait Olivier et était la victime d'un scrupule moral qui ne se dévoile qu'à la fin du récit. Vite, Latouche prend sa plume la mieux taillée et en écrit un roman très scabreux, qu'il se hâte de publier sous le titre même d'*Olivier*, sans nom d'auteur, en un petit volume, pareil pour la typographie, aux livres précédents de la duchesse de Duras. Ce fut un beau scandale, quand on lut les audaces qui paraissaient venir de cette noble dame. On cria à l'infamie, et Latouche dut venir à composition, déclarer assez piteusement, dans le *Journal des Débats* du 26 janvier 1826, qu'il n'était pas l'auteur du libelle et que ce n'était pas davantage la duchesse de Duras. On trouva généralement la plaisanterie de mauvais goût. De meilleure guerre et bien plus justifiés étaient les brocards, réflexions et maximes que le même Latouche mettait, toujours à la même époque et encore anonymement, sur le compte du prince de Talleyrand, dans un certain *Album perdu*. On ne prête qu'aux riches, dit-on. En ce cas, nulle générosité ne fut mieux justifiée et nul ne se plaignit qu'on eût prêté à Talleyrand des choses qu'il était bien capable d'avoir trouvées.

Cette réputation de mystificateur n'était pas pour déplaire à Latouche : bien au contraire, il ne manquait pas de l'entretenir, chaque fois qu'il le put, et, à coup sûr, nous ne connaissons pas tous les mauvais tours qu'il se permit. Un jour, en rétablissant par surprise le passage, d'ailleurs anodin, d'un de ses articles corrigé par la censure, il fournit le prétexte de supprimer *le Constitutionnel*. Une autre fois, à l'aimable Ulric Guttinguer qui lui demandait une épître pour mettre en tête d'un recueil de vers, Latouche donne un morceau aigre-doux, dont la malice contenue et voilée éclate à plein quand il s'écrie :

Imprimez-les vos vers et qu'on n'en parle plus!

Ainsi terminait-il assez maladroitement, car lui-même se piquait de faire figure de poète et affectait volontiers de se mêler comme un guide à la jeune littérature. Par sympathie et par goût, Latouche penchait vers les littérateurs libéraux et, longtemps, Népomucène Lemercier sembla être son idéal à cet égard. Mais il se rattachait aussi à un groupe un peu différent, celui qui se forma autour d'Alexandre Soumet et de Guiraud, ces deux jeunes poètes venus de Castelnaudary et de Limoux tout exprès pour restaurer la tragédie et lui insuffler une inspiration néo-catholique.

Ce n'était pas l'ambition de Latouche; pourtant, il se complut en leur compagnie, en attendant de se mêler à la phalange plus ardente des romantiques à venir.

Il semble bien que ce soit Nodier qui ait servi d'intermédiaire entre Latouche et les jeunes gens dont il ne dédaignait pas de se rapprocher. Par son caractère modéré, par l'éclectisme de son esprit et l'agrément de ses relations, Nodier était bien fait pour rapprocher ainsi les distances. Quand et comment connut-il Latouche? Sans doute par l'intermédiaire d'Émile Deschamps, qui, comme on l'a vu, avait collaboré avec Latouche, en 1818, et le connut dès 1811. Ce qui est certain, c'est que les relations entre Nodier et Latouche devinrent vite cordiales. Le 2 mai 1820, celui-ci écrivait à Nodier, à l'occasion d'*Adèle*, qu'il vient d'achever de lire et de dévorer : « Bien que tu sois, dans ce livre, un peu semblable à toi-même, que la dernière pensée tombe un peu dans les moules connus, il doit avoir un grand succès. » Ce n'était là qu'un demi-compliment, dont la cordialité de la forme cachait mal un fond de sévérité, que Nodier, lui, n'avait pas. Soit prudence, soit sincérité, le malin comtois rendait une justice plus manifeste aux mérites de son ami. Lorsque Nodier publia *Trilby*, en 1822, il s'exprimait ainsi dans l'avertissement : « Quand j'ai logé *le Lutin d'Argail* dans les pierres du foyer, et que je l'ai fait converser avec une fileuse qui s'endort, je connaissais depuis longtemps une jolie composition de M. de Latouche, où cette charmante tradition était racontée en vers enchanteurs; et comme ce poète est selon moi, dans notre littérature, l'Hésiode des esprits et des fées, je me suis enchaîné à ses inventions avec le respect qu'un homme qui s'est fait auteur doit aux classiques de son école. Je serai bien fier s'il résulte pour quelqu'un de cette petite explication que j'étais l'ami de M. de Latouche, car j'ai aussi des prétentions à ma part de gloire et d'immortalité. » Ce langage flatteur, trop flatteur même, qui aurait dû plaire à Latouche, ne lui suffit pourtant pas. Si l'on en croit Sainte-Beuve, Latouche, se plaignit à un ami qu'on lui eût pris un sujet sans le lui dire. Ce sujet était-il bien à lui? Ce serait à prouver. En tout cas, la mauvaise grâce de Latouche ne rebuta pas Nodier, qui s'engoua si bien de son ami que Marie Nodier en plaisantait : « C'est fort heureux que Dieu ait fait le monde, disait-elle malicieusement, car autrement ce serait M. de Latouche qui l'aurait fait. Et sans doute moins bien, s'il eût été à son image. » Au fond, Nodier en était convaincu et ne se faisait pas faute, d'après Victor Hugo, de railler Latouche à l'occasion. « En 1830, disait Latouche, je crois avoir tué un Suisse. — Fort

bien, ripostait Nodier, mais croyez-vous que le Suisse croie avoir été tué par vous? »

Si Latouche affectait volontiers de faire fi de ses ouvrages, surtout de ses vers, du moins ne voulait-il pas qu'on les dédaignât. Il avait alors l'ambition manifeste de diriger, voire même de régenter, la nouvelle génération poétique qui devait s'élever dans le calme de la monarchie restaurée. Par une sorte d'illusion, il se croyait quelque droit sur l'esprit de ces jeunes gens que la Muse de Chénier avait enfantés et qu'il aurait voulu mener lui-même vers une perfection telle qu'il la sentait sans pouvoir l'atteindre. Les moins puissants d'entre eux se soumirent assez aisément à cette tutelle

De ce Latouche,
Qui va blessant
Ou caressant,
Embellissant
Tout ce qu'il touche,

comme le déclarait Jules de Rességuier. Mais les forts ne s'y plièrent pas : ils résistèrent, et cette volonté ne pouvait que froisser l'humeur autoritaire de leur aîné, plus accoutumé à dédaigner les autres qu'à leur propre dédain. Il n'est pas douteux que lorsque les jeunes romantiques commencèrent à paraître, Latouche avait déjà fait œuvre de novateur. — Nodier le reconnaît. — Avant eux, il avait réussi à rompre sur quelques points les traditions du classicisme débilité, et par des adaptations de ballades allemandes, par des emprunts aux traditions populaires, à ouvrir une veine où d'autres devaient être plus heureux que lui, quoique venus après lui. S'il avait le flair et le goût littéraires, les moyens d'expression lui manquaient pour traduire ce qu'il sentait si bien, ou plutôt, si l'expression était parfois assez originale et animait la pensée, jamais elle ne se soutint assez longtemps pour donner à une œuvre entière la force nécessaire pour l'imposer au public. Timide en poésie, réservé, contenu, Latouche est l'esclave de cette conscience excessive qui gêne ses moyens, réels, mais modestes, et les empêche de se produire librement. Là est à coup sûr un des motifs de son aigreur grandissante et une des raisons qui le conduisirent trop vite à la critique acrimonieuse à laquelle il devait céder plus tard.

Pour le moment, il essayait de s'introduire, de conserve avec son collaborateur Émile Deschamps, dans le petit groupe de satellites dont Victor Hugo était le centre et le foyer. Mais il

semble bien que celui-ci n'ait jamais eu grande sympathie pour l'autre. Hugo fut-il, comme on peut le croire, la dupe de quelque mauvaise plaisanterie de Latouche? Un trait consigné par *le témoin* de la vie du poète le donne à penser, quand il rapporte que Victor Hugo un jour, malgré sa situation gênée, « trouva moyen de s'acheter un superbe habit bleu barbeau à boutons d'or et de se venger par un déjeuner de deux louis de M. Henri de Latouche qui, l'ayant invité dans un logement confortable et coquet orné de trépieds et de statues, l'avait nourri de pommes de terre cuites à l'eau et d'une tasse de thé ».

Le régal fut petit et sans beaucoup d'apprêts,

aurait pu dire l'invité, pour se consoler avec le fabuliste. Hugo beau mangeur et sensible à la mésaventure, en garda un souvenir intact. Déjà le libéralisme et l'esprit mordant de Latouche ne plaisaient guère au royalisme catholique de Victor Hugo. Ç'en fut assez pour tenir les vers de Latouche éloignés de *la Muse française*, et cela du consentement de Victor Hugo, que *le Mercure du XIX^e^ siècle*, fondé et dirigé par Latouche, se met alors à houspiller, lui et ses amis. La séparation est manifeste. On en a pour preuve une lettre aigre-douce adressée, le 3 août 1826, par Hugo à Latouche pour lui donner quelques explications. En dépit des bons offices de Jules Lefèvre, qui s'efforçait vainement de rapprocher ces deux hommes, ils demeurèrent éloignés par une antipathie avérée, et Hugo ne sut aucun gré de ses intentions à l'intermédiaire qui était intervenu. « Jules Lefèvre, disait amèrement Hugo, a été mordu par Latouche. »

Mais, si les relations de celui-ci avec le chef ardent du romantisme furent ce qu'on vient de voir, les bons rapports persistaient avec le reste des jeunes poètes. A l'occasion, ils traitaient Latouche avec des égards, et Deschamps, par exemple, ou Jules de Rességuier, sans reparler de Lefèvre, restaient en sympathie avec lui. Des traces en sont gardées, soit dans *la Muse française* elle-même, soit dans des correspondances de cette époque mises au jour récemment. Mais la sympathie de Latouche s'adressait aux personnes, aux talents, plutôt qu'aux doctrines littéraires qu'il n'approuvait qu'en partie, en désapprouvant nettement la manière de les produire et de les défendre. Sur ce point, Latouche était bien décidé : « Si j'ai vu, écrivait-il, le 14 mars 1824, à Delphine Gay, se refroidir quelques empressements littéraires pour n'avoir pu me faire l'adulateur du succès ou plutôt d'ouvrages qui ne

contentaient mon mauvais goût poétiquement ni philosophiquement, je sens que l'hypocrisie que je ne puis m'imposer n'eût point fait baisser mes yeux devant votre couronne. » Il n'était pas homme, en effet, à se contraindre : chaque fois qu'il le put, il dit leur fait aux théories ou à ceux qui les appliquaient, et cela avec franchise, mais aussi avec un air d'ironie supérieure, qui, par malheur, ne l'était souvent pas. Peut-être a-t-on attribué à Latouche quelques articles à ce sujet dont il n'est pas coupable. Par exemple, on a mis gratuitement à son compte l'article anonyme par lequel *le Figaro* du 4 février 1830 saluait assez maladroitement la publication des *Contes d'Espagne et d'Italie* d'Alfred de Musset. Il est fort vraisemblable que Latouche n'y est pour rien. Mais il lui reste assez de malices avérées pour qu'on puisse juger au vrai de ce qu'était son humeur critique. Tantôt il prend indiscrètement à partie, dans *le Figaro* du 15 octobre 1829, la *Christine* de Frédéric Soulié, qui riposte de la bonne encre deux jours après ; tantôt il prend à partie Loève-Veimars, le traducteur des *Contes fantastiques* d'Hoffmann, coupable d'avoir signalé l'origine du roman *Olivier Bruston*, publié en français, par Latouche, comme original, tandis qu'il n'était qu'une adaptation d'un récit d'Hoffmann. Cette fois encore, *le Figaro* dit son mot (17 juin 1830) et ne fut pas tendre pour Latouche. « Au reste, y lisait-on, M. de Latouche est lui-même tellement jaloux de ses droits, qu'il revendique jusqu'à des anecdotes insérées dans un journal périodique en 1827 ; ici, c'est un des rédacteurs du *Globe* qui est accusé d'avoir bâti une pièce de théâtre sur un de ses bons mots du *Mercure* ; plus loin il se plaint qu'un autre auteur ait fait un proverbe sur une historiette dont le fonds lui appartient ; enfin, dans son alerte, peu s'en faut qu'il ne se prenne au bras et ne se demande, comme Harpagon, s'il ne s'est pas volé lui-même? Il n'est pas jusqu'au temps qu'il a passé à écouter la lecture d'un manuscrit qu'il ne porte en ligne de compte. Comment se fait-il donc qu'avec autant d'ordre, d'économie, de rigueur sur ses droits de possession, on oublie un seul instant le principe de la propriété littéraire? » Le reproche est aussi vrai que mordant. On souhaitait à Latouche, en terminant, de « faire oublier tant de petits efforts, tant de vains désirs de bruit et de renommée qui s'exhalent en aigreurs ; sinon M. de Latouche court grand risque de compromettre une réputation d'homme d'esprit qui date de l'Empire ».

Ce dernier trait ne pouvait que blesser vivement Latouche, en l'atteignant au bon endroit. Il y prêtait d'ailleurs parfaitement le

flanc et son humeur chagrine s'était montrée depuis quelque temps particulièrement aggressive. Ne s'était-il pas avisé, un peu auparavant, en octobre 1829, de publier dans *la Revue de Paris*, un article sur *la Camaraderie littéraire*, dont les quelques pages, tendues et entortillées, contenaient des avertissements sans indulgence aux poètes du Cénacle, qui avaient le tort de trompeter eux-mêmes, et trop haut, leurs œuvres et leurs mérites? Mais ces avis, qui auraient pu être donnés avec bienveillance, sinon sans malice, Latouche les distillait avec un acide qui rendait la blessure plus cuisante et plus difficile à panser. Hugo et Sainte-Beuve étaient particulièrement visés dans cette attaque; ils s'en montrèrent fort atteints. Hugo disait : « Tout s'assombrit autour de nous. Nous voilà comme revenus à nos premiers jours de lutte et de combat. Ces misérables Janin et Latouche, postés dans tous les journaux, épanchent de là leur envie et leur rage et leur haine. Ils ont fait une défection fatale dans nos rangs au moment décisif. » Et Sainte-Beuve répondait : « Je n'ai pas lu de journaux depuis Paris, mais j'ai entrevu un article de Latouche, qui fera que je n'écrirai de ma vie une seule ligne dans *la Revue de Paris :* un homme qui se respecte ne remet pas les pieds dans un salon, ou même dans un café, où s'est installé un insulteur. » Tous les deux cependant, Hugo et Sainte-Beuve, demeurèrent sur leur mauvaise humeur et c'est seulement deux ans plus tard qu'ils se vengèrent de Latouche par le moyen d'un intermédiaire assez inattendu.

A cette époque, les sympathies de Latouche semblaient aller surtout à des écrivains qui n'étaient pas précisément romantiques. Ce fut le temps de ses relations les plus suivies et les plus intimes avec Balzac et avec Stendhal. Comment Balzac et Latouche s'étaient-ils connus? Je l'ignore. On assure que c'est Latouche qui recommanda au libraire Urbain Canel *Whan-Chlorr*, un des premiers romans de Balzac, anonyme, et, plus tard, *la Physiologie du mariage* et *la Peau de chagrin*. Ce qui est plus certain, c'est que leur amitié fut quelque temps très vive et réciproque. Habitant tous les deux rue de Tournon, assez près l'un de l'autre, Balzac composait *les Chouans* tandis que Latouche travaillait à *Fragoletta*, que Balzac devait saluer d'un article bienveillant. L'influence de Latouche, son voisin, se fait surtout sentir sur les vers de Balzac, qui collabora alors aux *Annales romantiques* et ne fut pas inaccessible aux procédés poétiques de Latouche. Les souvenirs d'Hippolyte Auger, et ceux plus suspects de Henry Monnier, nous ont gardé la trace de ce que furent les rapports de Latouche et de Balzac. Quand celui-ci quitta la rue de Tournon pour aller se

cacher dans la rue Cassini, il paraît que c'est Latouche et Auger qui veillèrent à son installation, s'efforçant de donner à ce nouvel intérieur un air luxueux au meilleur compte possible : il y avait un salon tendu par eux de lustrine bleue qui jouait les moires, à la suite des coups de marteau dont on l'avait frappée. L'imagination de Balzac aimait s'exercer ainsi au milieu de somptuosités factices : « On est toujours ce qu'on veut être », déclarait-il en se cognant sur les doigts. Latouche eût pu, s'il l'avait voulu, conter bien d'autres traits de cette existence singulière, et Sainte-Beuve l'incitait à le faire. Il ne semble pas que Latouche ait donné suite à cette invitation, ou du moins ce qu'il put en faire ne nous est pas parvenu. Au reste, les relations de Latouche avec Balzac ne tardèrent pas à se relâcher, pour se détendre complètement. A qui la faute? Encore un point obscur de cette histoire. M^me^ Laure Surville, la sœur du romancier, incrimine formellement Latouche. Balzac, quand il fonda sa *Revue parisienne*, s'y donna le malicieux plaisir d'y critiquer aussitôt une œuvre de Latouche. Si celui-ci n'usa pas de représailles publiques, — et peut-être eût-il été fort embarrassé pour fournir un motif raisonnable à son ressentiment, — il est avéré que ce sentiment existait. Latouche ne se contraignait pas pour en parler et il regrettait, en mars 1842, que le besoin ou l'amour de l'argent eût fait signer tant de divagations à l'auteur de *la Comédie humaine* : « Il doit, disait-il, avoir touché plus de pouls que de cœurs! » Et on ne saurait prétendre que cette fois encore, Latouche ait si mal vu.

Il avait jugé avec non moins de pénétration l'esprit et les débuts d'Henri Beyle. Dès 1825 celui-ci collaborait au *Mercure du XIX^e^ siècle*, dirigé par Latouche : il y rendait compte sévèrement de la *Sémiramis* de Rossini, au Théâtre-Italien, et annonçait par un billet l'envoi de son article au directeur. Ce billet est assez cérémonieux, comme il convient à un début de relations, mais les choses semblent avoir ensuite marché assez vite. Latouche et Beyle ne firent-ils pas chacun une nouvelle sur un même sujet, et l'*Olivier* de l'un ne fut-il pas le proche parent de l'*Armance* de l'autre? Toujours est-il qu'ils se lièrent. « Je viens de passer, écrivait Beyle à Mareste, le 17 février 1829, une matinée agréable avec l'homme d'esprit (Latouche) qui estimait 4 000 francs le manuscrit que vous savez » (*les Promenades dans Rome*). Latouche rendait donc justice aux qualités de Stendhal, qui lui-même ménageait visiblement « le puissant aristarque du quai Malaquais ». Ainsi s'exprime-t-il dans une lettre où il est fait une allusion évidente à Latouche. De semblables relations se détendirent cette

fois, sans se briser, et plus tard, le 1er avril 1842, lors de la mort subite de Beyle, Latouche en parlait avec une sympathie réelle à E.-D. Forgues. « J'ai peu vu, lui disait-il, Beyle dans les dernières années de sa vie. Il me reprochait, sans doute avec raison, d'être resté un peu plus jeune que mon âge, indigné, mécontent, républicain. Il était sage, lui, fonctionnaire public et, comme vous le dites très bien, diplomate; mais j'ai gardé de tout son ensemble les plus précieux souvenirs. C'était une de nos bonnes plumes contemporaines. » Depuis longtemps la postérité a ratifié ce jugement, qui, une fois de plus, fait honneur à la pénétration d'esprit de Latouche.

La sympathie de celui-ci était donc volontiers acquise aux débutants, si, plus tard, elle venait à leur manquer, quand eux-mêmes étaient passés maîtres trop brillamment. Citons encore deux littéteurs dont Latouche soutint les premiers pas. et qui, dans la suite, firent inégalement preuve de vigueur littéraire. La maison habitée par Latouche, au quai Malaquais, abritait aussi l'étude de l'avoué Fortuné Delavigne, le frère de Casimir, où tous les clercs rêvaient plus ou moins de se muer en hommes de lettres. Il y avait, entre autres, un clerc nommé Auguste Barbier et un petit clerc, Louis Veuillot, qui n'étaient pas les moins ardents à poursuivre ce rêve. Au premier, voici le service que Latouche rendit. Un jour, après juillet 1830, il aperçoit aux mains du docteur Véron le manuscrit d'une pièce de vers destinés à *la Revue de Paris* et qu'on ne se hâtait pas d'imprimer. Latouche lut ces vers, en sentit bien vite l'éloquence enflammée et les fit insérer aussitôt. On sait le reste : inconnu la veille, Barbier était célèbre le lendemain, et si sa renommée ne se maintint pas à une telle hauteur, ce ne fut pas la faute de celui qui l'avait aidée à y monter. Quant à Louis Veuillot, le service que lui rendit Latouche fut moins éclatant, mais non moins signalé. Son sûr regard avait remarqué la vivacité d'esprit de l'adolescent. Il l'encouragea à écrire, lui donna des conseils, des leçons, et nul n'ignore maintenant le parti que Louis Veuillot en a tiré. Le chemin qu'il fit ne passa guère dans les régions fréquentées par Latouche ; ce n'est pas une raison pour méconnaître l'aide fournie par Latouche au début.

Tous ces services, cette sorte de clientèle littéraire donnaient à Latouche une autorité que ses propres ouvrages n'auraient pu lui fournir. Sans doute est-ce là-dessus qu'il avait voulu s'appuyer quand il attaqua, comme il le fit, la *Camaraderie littéraire*, plutôt que sur la valeur de sa production personnelle. En effet, sans être négligeable, celle-ci n'était pas de celles qui s'imposaient. En 1829,

il avait publié le livre de lui qui eut le plus de succès, *Fragoletta*, livre étrange, écrit d'une plume adroite, mais sans passion, composé d'une manière assez désordonnée, mais habile, au demeurant, et reflétant bien l'esprit de l'auteur, plus accoutumé aux réussites de la presse quotidienne qu'aux efforts de l'œuvre longuement préparée. Celle-ci était, entre autres choses, l'histoire d'un hermaphrodite, dont les singulières aventures piquèrent la curiosité du lecteur, et la piquent encore. Latouche en était sur ce demi-succès, quand la révolution de juillet 1830 éclata. Depuis quelques années déjà, il restait volontiers à Aulnay, près Chatenay, dans cette Vallée-aux-Loups illustrée par le séjour de Chateaubriand et qui était devenue un séjour littéraire et libéral. Là se trouvaient aussi le publiciste Georges Farcy, le bibliophile marquis de Châteaugiron, d'autres esprits distingués à des titres divers, qui eux aussi attiraient les sympathies et les groupaient.

C'est d'Aulnay que Georges Farcy était parti, le matin du 29 juillet 1830, pour venir mourir à Paris. Latouche en partit aussi, mais avec un enthousiasme moins juvénile, et moins désireux de contribuer largement au triomphe d'une révolution qui réalisait pourtant certaines de ses aspirations. Libéral, il l'était, républicain même et démocrate, et il affectait de l'être, autant que son humeur aristocratique le lui permettait. Mais, aussi, il était naturellement mécontent de tout, des autres et de lui-même, trop porté à se dégoûter des hommes et des idées lorsqu'ils triomphaient. Malgré ces défauts très réels, il n'est pas douteux que les amis de Latouche lui eussent fait une place alors dans l'administration ou dans la politique, s'il l'avait voulu. Il préféra se garder aux lettres. C'est alors que Latouche dirigea *le Figaro*, d'une façon assez singulière, concurremment avec Nestor Roqueplan, chacun d'eux étant rédacteur en chef pendant un mois et amenant avec lui ses collaborateurs personnels. Cette étrange situation permit encore à Latouche de servir quelques jeunes débutants de lettres, mais auparavant il avait encore une fois abordé lui-même le théâtre, après un intervalle de plus de douze ans, et la tentative ne fut pas heureuse. Le 5 novembre 1831, jour où la Comédie-Française donna la première représentation de *la Reine d'Espagne*, le nouveau drame de Latouche, n'eut pas de lendemain et la pièce tomba sous les railleries d'un public malveillant, mais déconcerté aussi par les audaces maladroites de l'auteur. Ce n'est pas que l'œuvre n'eût certaines trouvailles intéressantes — Victor Hugo a su les mettre à profit dans son *Ruy-Blas* ; — mais ces hardiesses, trop vives et mal préparées, étaient bien faites pour choquer un par-

terre qui ne demandait qu'à se scandaliser. La production de Latouche fut donc jugée avec sévérité et elle succomba sous les railleries des spectateurs, qui ne voulurent pas reconnaître des mérites qu'ils acceptèrent plus tard, et applaudirent, lorsque cette même *Reine d'Espagne* revit les feux de la rampe à l'Odéon, en 1849, et fit alors une carrière moins éphémère.

C'est le lendemain de cette chute retentissante que les jeunes écrivains, dont Latouche avait dénoncé sans indulgence la *Camaraderie littéraire*, choisirent pour se venger de cette témérité. Et l'instrument de la riposte fut Gustave Planche, qui depuis.... Alors, Planche cherchait à débuter à *la Revue des Deux Mondes* par quelque article retentissant et c'est Latouche qui lui en fournit l'occasion. Le 15 novembre 1831, Planche y publiait sous ce titre : *De la haine littéraire*, un article vigoureux et cinglant, où, sans le nommer, il drapait Latouche avec une injustice flagrante, mais que l'attitude coutumière de Latouche avait provoquée. C'étaient là de dures représailles, et qui, comme toutes les représailles, ne prouvaient guère que la mauvaise humeur de celui qui les exerçait. Planche lui-même se chargea peu après d'en détruire l'effet. Pour le moment elles furent très sensibles à Latouche, dépité surtout de se voir démasqué avec une lucidité si cruelle, analysé sans pitié. D'autant, qu'à la suite de l'article de Planche, qui taisait avec affectation le nom de sa victime, il y avait, dans la chronique du même numéro, un passage où, sous prétexte de constater l'échec de *la Reine d'Espagne*, le portrait de Latouche était tracé de la même encre. « Parmi les gens d'esprit, y disait-on, les gens redoutés, les hommes de moquerie et de verve, M. de Latouche est placé un des premiers. Écrivain épigrammatique et élégant, observateur profond et moqueur, méprisant beaucoup la politique, beaucoup les salons, beaucoup tout ce qui se dit et tout ce qui se fait, déchirant le plus souvent à belles dents, tel est M. de Latouche. Quelquefois Paris est six mois sans le voir et sans l'entendre; puis tout à coup il retombe au milieu de la ville, et alors gare les épigrammes! Il frappe à gauche et à droite, à tort et à travers : tantôt c'est un roman sans nom, tantôt c'est un article de journal signé tout au long; quand il lui manque des ridicules, il en invente : c'est un homme qui ne se gêne pas plus que cela. »

Ainsi mis en cause abusivement, que pouvait faire Latouche? Champfort, qui s'y connaissait, a dit : « Un homme d'esprit est perdu s'il ne joint à l'esprit l'énergie du caractère : quand on a la lanterne de Diogène, il faut avoir son bâton. » Et le bâton man-

quait assurément à Latouche, lorsqu'il lui eût fallu une trique solide pour écarter les mauvais railleurs. Plus impulsif que méchant, guidé dans ses critiques plus par ses nerfs, par ses antipathies, que par sa raison, Latouche n'avait pas cette force de conviction qui dédaigne les obstacles et les surmonte. Blessé au vif, il ne riposta pas : il chercha bien visiblement à s'amender, ou plutôt il se laissa aller davantage à ce penchant à la serviabilité native que si souvent il avait pratiquée, mettant seulement plus d'empressement à s'y abandonner, plus de bonne grâce et moins d'amertume dans le commun de ses relations. C'est alors que la baronne Dudevant se trouva sur les pas de Latouche, dont elle sollicitait les avis et, le cas échéant, l'appui. Venue à Paris en janvier 1831, avec l'autorisation de son mari, pour essayer d'y vivre seule, des ressources qu'elle pourrait s'y créer, la future George Sand avait pensé naturellement à son compatriote berrichon pour l'aider dans ses vues, et elle ne se trompa guère dans son espoir.

Dans l'*Histoire de ma vie*, George Sand elle-même a conté d'une manière suffisamment exacte, ses intentions en venant à Paris et comment elle y arrivait, nantie d'une lettre de recommandation pour Latouche, donnée par la famille de Charles Duvernet, apparenté à Latouche et fort lié avec les Dudevant. George Sand se montra particulièrement aimable pour Latouche qu'elle voulait gagner, écoutant ses observations, tâchant de suivre ses avis, mais lui cachant tout d'abord les détails intimes qui risquent de gêner cette protection convoitée. Vivant avec Jules Sandeau, un autre berrichon qui l'a amenée à Paris et lancée dans les lettres, camarade avec Félix Pyat, toujours berrichon, que les lettres ont pris au pays natal, George Sand ne dit de tout cela que ce qu'il faut dire et joue à merveille de ses airs distraits et sans pensée, comme d'ailleurs elle en jouera toute sa vie, pour voiler sa malice naturelle et mieux cacher son jeu. Bien vite elle a lu dans celui de Latouche, reconnu son humeur quinteuse et jalouse, pressenti sa galanterie pour les femmes, qu'elle subit alors sans paraître l'encourager. Elle écrit à son mari, le 15 janvier 1831 : « J'ai vu M. de Latouche, qui a été fort aimable. Il me mène dimanche à l'Abbaye-aux-Bois, chez M^me^ Récamier; Delphine Gay doit y lire des vers et j'y verrai toutes les célébrités de l'époque. Je vais chez lui ce soir, faire lire mon roman, et je suis très occupée d'un article qui doit être inséré dans *la Revue de Paris*. Il m'offre en outre de rédiger pour *le Figaro*; mais je n'en veux pas. Voilà de bien belles promesses. A quoi aboutiront-elles? Je ne sais. » Les conseils de

Latouche aboutirent tout d'abord à la destruction du roman dont il est question, *Aimée*, et aussi à l'insertion, non sans quelques difficultés, dans *la Revue de Paris*, d'une nouvelle intitulée *la Prima Dona* et signée J. Sand. Ils amenèrent aussi la débutante à collaborer au *Figaro*, où péniblement et sans succès elle insérait de petits morceaux soigneusement émondés par Latouche. George Sand lui en veut un peu de cette protection tatillonne. « Entre nous soit dit, déclare-t-elle à son mari, je ne m'entendrai jamais avec un homme comme Latouche; il continue pourtant à mettre beaucoup d'obligeance dans ses démarches. » Elle cache à Latouche qu'elle a cherché un soutien littéraire en dehors de lui, en la personne d'Auguste-Hilarion de Kératry, un homme politique breton qui se piquait aussi de littérature et composa de nombreux romans. « Je te prie, recommandait-elle à Dudevant, de ne pas parler de ma liaison avec Kératry, à cause de M. de Latouche, qui n'en sait rien encore, et qu'il faut ménager, ainsi que la vanité de bien d'autres de cette espèce. » Mais l'appui de Kératry fut éphémère et inutile, et il fallut s'en tenir à Latouche, dont les critiques, en dépit de leur étroitesse, avaient du sens et de la portée.

George Sand eut le bon esprit de les écouter et s'en trouva bien : ce qui lui manquait en effet ce n'était pas le génie d'écrire, mais le métier de l'écrivain, et Latouche, incapable de lui donner ce qu'elle avait, pouvait au contraire l'aider à acquérir ce qui lui faisait défaut. Jugeant bien l'un et l'autre de leurs propres aptitudes, leur mérite respectif fut de se tenir à ce qu'elles avaient de raisonnable : George Sand put surmonter l'agacement des reproches acerbes de Latouche en faveur de leur justesse, et celui-ci cessa brusquement de reprendre aussitôt qu'il sentit qu'il n'y avait plus lieu : silence qui devenait ainsi le plus éloquent des hommages. George Sand a rapporté, dans l'article nécrologique qu'elle consacra plus tard à Latouche et qui a été depuis reproduit dans ses œuvres, comment celui-ci, après avoir commencé à railler cruellement le début d'*Indiana*, le nouveau roman que la jeune femme avait mis sur pied et fait imprimer, rétracta tout à coup ses reproches et écrivit spontanément : « Oubliez toutes mes duretés d'hier soir; oubliez toutes les duretés que je vous ai dites depuis six mois. J'ai passé la nuit à vous lire. Oh! mon enfant, que je suis content de vous! » C'était le cri du cœur, et sans doute y avait-il autre chose que la joie du succès littéraire.

Il est certain que Latouche se montra sensible à l'indépendance d'allures de George Sand, et cette camaraderie provoqua en lui un sentiment plus tendre que l'admiration. Il se mit en frais de plaire,

d'abord parce que c'était dans sa nature, ensuite parce que la romancière méritait bien qu'on la conquît. Y réussit-il? George Sand s'en est toujours défendue. Peut-être faut-il voir surtout dans cette protestation le souci de faire entendre que, si Latouche eut une influence sur son esprit, il n'en eut pas sur son cœur. Au début de leurs relations, Sandeau était le compagnon de George Sand, et alors il n'est pas vraisemblable que l'homme déjà mûr ait évincé le jeune homme. Plus tard, la chose est fort possible au contraire, et en tout cas, l'intimité entre George et Latouche fut suffisante pour qu'on prête pareil résultat à cette hypothèse sans risquer de trop se méprendre. On va voir par quelques billets de cette époque le ton qui régnait entre eux. George Sand a déjà fait connaître plusieurs de ceux que lui écrivit Latouche, mais postérieurement, et par fragments. On va en reproduire d'autres ici, de cette date, et autant que possible en entier. Latouche, comme on sait, vivait de plus en plus à Aulnay, près Châtenay, où il avait une petite maison, commode et intime, dont la solitude lui agréait. Il s'y montrait le même qu'à Paris, comme le prouve ce curieux billet au curé d'Aulnay :

Monsieur le curé, si je n'avais été absent lorsque le pain bénit m'a été porté, j'aurais prié qu'on le déposât chez un chrétien de votre communion. Je vous prie de bien vouloir remettre pour moi cette faible aumône dans le tronc des pauvres; et de me croire, avec respect, votre dévoué serviteur.

On voit l'attitude de Latouche, évitant de nouer des relations avec quiconque, mais surtout avec ceux dont les idées ne ressemblaient pas aux siennes. Il avait pour voisin un gentilhomme breton fort libéral, le marquis Hippolyte Le Prestre de Châteaugiron, conseiller général de Sceaux, sous-préfet de l'arrondissement en 1830, qui aimait fort les lettres, avec raison, — sa famille était alliée à celle de René Descartes, — et qui, de plus, les pratiquait en amateur intelligent et éclairé. Il habitait aussi Aulnay et les relations entre Latouche et lui étaient toutes naturelles. Elles mirent cependant quelque temps à s'établir et eurent apparemment pour prétexte le don d'un exemplaire de la traduction de *la Guerre de trente ans*, de Schiller, faite par Châteaugiron et offerte par lui à Latouche, qui répondit, le 15 décembre 1831 :

Monsieur, j'ai reçu et j'ai lu avec reconnaissance les livres que vous avez bien voulu m'envoyer. Ce grave et dramatique tableau de *la Guerre de trente ans* ne m'a jamais paru plus intéressant que dans

l'examen nouveau que j'en viens de faire avec vous. Votre préface est aussi remarquable de style que de sentiments généreux. J'ai senti, en la lisant, un vif regret de n'avoir commencé plus tôt les bons rapports que vous permettez qui s'établissent entre nous.

J'irai, dès que je pourrai sortir, vous remercier d'abord; puis rechercher cette curieuse protestation des artistes français contre la spoliation de l'Italie. L'*Instruction générale* est aussi bien curieuse; et vous avez bien raison sur les jésuites des deux époques. Aucun ne répéterait aujourd'hui, d'après saint Paul : « Où est l'esprit du Seigneur, là est aussi la liberté ».

Agréez, monsieur, l'assurance de mon affectueux respect.

Le remerciement était plus courtois que chaleureux. Des relations s'ensuivirent pourtant dont on a quelques traces bonnes à relever ici, parce que, tout en montrant le caractère de Latouche, sous son jour véritable, elles finiront par nous ramener à George Sand.

Monsieur le marquis, je m'abstiens d'aller vous voir par un motif que vous ne qualifiez, j'en suis sûr, ni d'impolitesse ni de manque de souvenirs pour les bons sentiments que vous m'avez témoignés. Mais voilà qu'il n'y a plus qu'un seul intérêt, qu'une unique conversation au monde, et l'état des choses politiques pourrait offrir de si blessantes discussions entre un homme du peuple et vous, que je dois par une honorable déférence en éviter les occasions. Nous voilà au commencement d'une carrière nouvelle, où les premiers succès sont pour vous. Je parie que vous n'abandonnerez pas plus vos amis dans le danger du bonheur qui commence à leur faire tourner la tête que vous ne me supposez capable de déserter le camp un jour de revers. Des amis fous, et que je ne connais pas, sont encore des amis dès qu'ils sont malheureux. Il y a des folies aussi sublimes que l'égoïsme des sages; et deux cents enfants qui tiennent en échec pendant vingt-quatre heures soixante mille hommes et un maréchal de France, valent bien qu'on ne se joigne pas à leurs accusateurs, quand ils sont devant un tribunal révolutionnaire, ne fût-ce que pour avoir, aux yeux de l'Europe, réhabilité un peu l'honneur militaire du pays, engourdi par quinze ans de restauration et blessé par deux ans de quasi-légitimité.

Mais je ne cesserai jamais de croire, monsieur, à votre obligeance individuelle. On m'a cru, auprès de vous, assez de crédit pour appuyer une demande juste. Je vous la fais parvenir avec empressement. La dame jeune, spirituelle et fort honorable, dont il est question dans cette demande à votre Conseil général est principalement recommandée par M. Becquet, M. Beugnot et M^me^ la comtesse d'Aumale. C'est M^me^ d'Aumale qui me charge spécialement de vous présenter cette humble requête.

J'ai l'honneur d'être, monsieur le marquis, votre dévoué serviteur et voisin, hors la politique (14 juin 1832).

Malgré tout, l'intimité tend à s'établir de plus en plus, mais comme elle peut régner avec Latouche, c'est-à-dire défiante et ombrageuse. Il paraît s'y livrer pourtant, autant du moins qu'il en est capable, et cette fois, il est question de George Sand, qui annonce une visite prochaine chez l'ermite de la Vallée-aux-Loups.

Monsieur le marquis, j'ai accepté pour Lisette votre bonne hospitalité. Permettez-moi de vous faire hommage du *Constitutionnel* en échange. Vous voyez que je veux rester votre obligé : car entre *le Constitutionnel* et une écurie il n'y a pas de comparaison à faire; et dans un pareil échange vous auriez, si vous étiez méchant, le droit de réclamer un jour pour lésion *d'outre-moitié*. Je reçois maintenant *le National* ici. On laissera donc à votre porte le journal ministériel tant que le dégoût ne vous en prendra pas comme à moi. Ce sera bientôt, je l'espère; car les honnêtes gens n'ont pas longtemps à se bouder pour les beaux yeux du gouvernement *hors la loi*. Nous reviendrons à penser de même; et je n'aurai eu, comme avant juillet 1830, que le tort d'avoir vu juste avant quelques autres. Vous verrez qu'une administration vouée à la haine et au profond mépris d'hommes aussi probes et aussi *désintéressés* que nous le sommes ne peut vivre. Seulement je ne me flattais pas que la réaction du bon sens serait si prompte! Encore quinze jours, et nos idées redeviendront fraternelles! Du reste, vous aviez vu dans mon billet de l'autre jour une *solennité* que je n'y mettais pas. Dire : Je m'abstiens par délicatesse d'aller discuter, n'a jamais signifié : Je m'abstiendrai à toujours d'aller vous voir. Il n'eût jamais fallu pour me faire départir d'une résolution assez sagement transitoire, que l'espérance de vous être bon ou agréable en quelque chose.

Voici un mot d'*Indiana*. Vous avez promis à son talent et à sa figure de dîner en leur compagnie; vous me direz le jour qu'il vous plaira que je les appelle, car c'est à vous de nous accorder la première visite, en votre qualité de *vainqueur*.

J'ai l'honneur d'être, monsieur le marquis, votre dévoué voisin (19 juin 1832).

A cette époque, George Sand se trouvait en effet à Paris, où elle s'était installée avec sa fille Solange, âgée de quatre ans. C'est le moment où son intimité avec Latouche fut la plus agréable, et le mentor n'avait pas encore eu le temps de prendre ombrage des rapides triomphes de sa protégée. Les rapports entre eux sont affectueux et fréquents, ainsi qu'en témoignent quelques billets échangés. Dans l'un d'eux daté sommairement de samedi, et qui doit être de la fin de juin ou du commencement de juillet 1832, la romancière annonce à Latouche qu'elle est passée chez lui, à Paris, sans le trouver, et que, si elle allait à Aulnay, elle crain-

drait d'arriver au milieu d'un travail d'esprit ou de bêche, de déranger ses vers ou ses jacinthes, ses romans ou ses plates-bandes. « Ma fille, c'est-à-dire notre fille, a pourtant bien envie de vous voir et moi encore plus qu'elle. Dites-nous donc quand vous serez à Paris afin que nous ne perdions pas de temps, ou bien, si vous avez peur du choléra, appelez-nous : nous irons vous embrasser chez vous et nous nous ferons passer au chlore auparavant. » Cette dernière solution prévalut et George Sand vint à Aulnay, seulement un peu plus tôt qu'on ne l'y attendait. Châteaugiron manqua ainsi l'occasion de la voir, et Latouche l'en avisa par le billet qui suit :

Indiana a devancé l'ordre. Le Diable propose et la Femme dispose. Hier, elle a été ici toute la journée; et bien qu'elle fût venue seule, absolument seule, je suis venu, moi, bon voisin, frapper deux fois à votre porte, pour vous faire part de ma bonne fortune. Paris avait d'autres charmes pour vous! Au reste, la partie n'est que différée.

Votre dévoué voisin, Le Paysan. Samedi (juillet 1832).

L'occasion perdue se retrouva-t-elle? Avec un homme aussi versatile que Latouche, il n'en faut pas jurer. Quant à lui, il gardait de ces escapades de la jeune femme un souvenir durable, puisqu'il y faisait allusion treize ans plus tard, en écrivant ceci à George Sand, en août 1845 : « Si vous étiez venue l'autre jour à Aulnay, j'aurais montré à mademoiselle votre fille le groseiller blanc sous lequel elle se cachait et s'abritait quand elle avait quatre ans, et je lui aurais raconté que, lui demandant son avis sur la bonté des fruits de l'arbuste qu'elle avait à peu près dépouillé, elle ne me répondit que ceci : « Mène-moi sous un rouge ». Les mêmes impressions heureuses étaient restées à George Sand qui parle avec sympathie de ses séjours à Aulnay, dans sa notice sur Latouche. Elle y fait allusion aussi à d'autres circonstances non moins exactes. Ainsi, lorsque Latouche, de plus en plus confiné à Aulnay, voulut abandonner son élégant logis du quai Malaquais, c'est George Sand qui se substitua au précédent locataire. C'est avec plaisir qu'elle se retrouvait dans cet appartement, où, débutante, elle avait pour la première fois affronté le critique. Elle garda ce logis près de trois ans, jusqu'à son retour du voyage de Venise, alors que des succès plus nombreux lui avaient fait des ressources plus larges. Voici la lettre par laquelle elle informait le propriétaire de l'immeuble, le fameux avocat Hennequin, de l'intention de résilier le bail. Il y est encore question de Latouche.

Monsieur, le bail de M. de Latouche accepté par moi et résilié selon votre désir, étant expiré au 1er octobre, j'avais chargé M. Boucoiran, mon homme d'affaires, de vous demander une prolongation de trois mois de séjour dans votre appartement, sans autre engagement que de payer un trimestre. Je ne sais si la demande a été faite et accordée par écrit. Mais il a été répondu, à ma connaissance, verbalement par les portiers que vous consentiez à cet arrangement sur lequel j'ai toujours compté. Maintenant, il paraît s'élever quelques difficultés sur cet accord de bonne foi. Soyez assez bon pour me donner une solution quelconque. Si je suis obligée de garder l'appartement encore trois mois, quoique je me sois crue libre de le quitter au 15 janvier, je le garderai, m'en remettant à votre loyauté. Et dans ce cas je vous prierai d'accepter mon congé pour le 15 avril, car il me serait très fâcheux qu'un malentendu me contraignît de payer six mois encore et vous ne voudriez pas en profiter.

Si vous vous souvenez d'avoir accédé à la demande de M. Boucoiran, et si je suis libre de partir au 15 janvier, je vous demanderai une prolongation de quelques jours avant de déménager. Je payerai un quart ou un tiers de trimestre selon le nombre des jours d'occupation, et pendant ce temps, les personnes qui désireront louer l'appartement pourront le voir.

Agréez, monsieur, l'assurance de ma haute considération. Votre servante,

A. DUDEVANT

Ce 10 janvier 1835.

Il importe assez peu de savoir comment se résolut ce petit point de jurisprudence parisienne. Revenons à Latouche, d'autant que ses bons rapports avec George Sand ne durèrent pas longtemps. Pourquoi? Il n'est pas malaisé de le deviner. Gustave Planche, qui avait si cruellement traité Latouche dans *la Revue des Deux Mondes*, devint au contraire le commensal, l'ami de George Sand, et, pour ainsi dire, le prôneur attitré de son génie narratif dans ce même recueil périodique qui avait servi auparavant à l'exécution de Latouche. Chaque année, à chaque roman nouveau de George Sand, Planche, plus habitué à blâmer qu'à louer, prit la plume pour vanter successivement *Indiana*, *Lélia* et *Jacques*. N'alla-t-il pas jusqu'à se battre en duel avec Capo de Feuillide, coupable de ne pas admirer suffisamment *Lélia* et de l'avoir dit? Évidemment, les beaux yeux de la romancière avaient autant de part, sinon davantage, à l'enthousiasme de Gustave Planche que les œuvres dont il parlait. Tout ceci finit par agacer Latouche et éveilla une susceptibilité à certains égards bien compréhensible. Un beau jour, sans explication et sans esclandre, il cessa de voir sa protégée de jadis, qui, pour essayer de le reprendre, lui dédiait

Lélia, et même assez naïvement, elle obtint de Planche qu'il écrivit à celui qu'il avait si malmené une lettre respectueuse pour expliquer et atténuer le sens de cette attaque. On ne sait, dans la circonstance, ce dont on doit le plus s'étonner, de la simplicité de George Sand ou de l'obéissance de Planche. Latouche ne répondit pas et s'isola encore, ce qui était fort naturel. Cela dura ainsi pendant dix ans, quoique George Sand et Latouche n'eussent pas perdu tout espoir de se rapprocher. Dès 1840, dans un roman intitulé *Léo*, composition assez bizarre où il est question de Béranger réfugié à Tours, il était aussi parlé de George Sand et de son installation à Nohant, la maîtresse du logis était jugée avec sympathie par Latouche et ses propos rapportés avec le désir évident d'être agréable. Il n'en fallut pas davantage pour que, quelques mois plus tard, en 1841, lors de la fondation de *la Revue indépendante*, George Sand prit la plume pour écrire à Latouche et lui demander son concours.

Les directeurs de *la Revue indépendante* désirent vivement la collaboration de M. de Latouche. Je me suis chargée de la lui demander, espérant qu'il ne se refuserait pas à des sympathies dont je me fais l'interprète volontaire, montrant par là que j'ai oublié certain soupçon relatif à une misérable et méchante influence sur *la Revue des Deux Mondes*. Dans tout ce qui concerne M. de Latouche, je porte en moi la conscience de l'amitié et de la reconnaissance, si pure et si constante, que je viens à lui la tête levée et la main ouverte.

GEORGE SAND.

Ce langage très franc, très cordial, ne pouvait avoir qu'un excellent effet : il l'eut, et cette fois au moins l'ermite de la Vallée-aux-Loups revint sans arrière-pensée à celle qui le traitait ainsi. George Sand a fourni elle-même bien des exemples de la cordialité de leurs relations renouées. On y pourrait ajouter, s'il en était besoin, une lettre du 27 mars 1844, dans laquelle la romancière accepte une invitation de Latouche et ajoute : « Vous avez des manières d'inviter auxquelles Chopin ne peut pas résister. » Sans doute cet heureux retour se fût produit dans bien d'autres cas où l'humeur de Latouche s'était montrée insociable et paraissait devoir le demeurer, si quelque intelligente démarche l'avait préparé alors. Un bon procédé fût venu à bout de cette humeur. Car Latouche regrettait souvent ses mouvements d'hypocondrie et s'essayait à les faire oublier sans y réussir toujours. Vieillissant et morose, il trouva cependant le moyen de se montrer plus juste à l'endroit des auteurs dont il avait salué les pre-

mières œuvres avec moins de sympathie. Il eut des avances un peu tardives pour Musset, pour Théophile Gautier, pour Hégésippe Moreau, pour Baudelaire même, si l'on en croit son propre témoignage, qui méritaient tant, à des titres divers, qu'on leur fût acquis. Sympathique et clairvoyant, Latouche l'était au fond, et si jamais son esprit ne fut la dupe de son cœur, du moins celui-ci ne troubla jamais la netteté de son coup d'œil littéraire.

On l'eût compris pourtant et on le lui eût pardonné, dans certains cas, en particulier à l'égard de la douloureuse Marceline Desbordes. Avec elle, jamais Latouche ne se montra ni généreux ni même compatissant comme il l'eût fallu. A peine mariée, il s'insinuait dans son ménage, insidieusement, comme l'aurait pu faire un inconnu, et s'y établissait désormais pour prendre une influence sur celle qu'il avait naguère abandonnée. Latouche se donne assez gratuitement des airs de protéger la poétesse et quand le duc Mathieu de Montmorency veut laisser son traitement d'académicien à quelque littérateur intéressant, c'est à Marceline que Latouche pensa pour cela. Malgré ses sautes d'humeur et ses prétentions démocratiques, on le voyait d'un bon œil dans le monde de Chateaubriand et de M^me^ Récamier; il correspondait avec celle-ci comme avec les habitués de son salon, Ballanche, Ampère, Lourdoueix. Son influence s'y faisait sentir, parce qu'on l'y redoutait un peu, et elle resta, là du moins, dévouée à Marceline, bien que celle-ci eût refusé dignement la pension qu'on voulait lui faire ainsi.

Comme pour George Sand, Latouche devint pour Desbordes-Valmore, un conseiller littéraire judicieux et écouté, quand le génie poétique de la femme commença à se manifester. Il lui donne des avis, lui signale des défauts, l'aide à se corriger et à composer des recueils dont le public puisse être satisfait. Il est seulement regrettable qu'à ces besognes utiles et bienfaisantes se soient mêlés des sentiments peu avouables qui en gâtent l'effet. D'abord, il n'est pas douteux que Latouche ait renoué ses relations de jadis avec Marceline mariée, parce que cette situation ne pouvait que flatter sa vanité d'homme à bonnes fortunes. Ceci se passa vers 1820, et une quinzaine d'années plus tard, à cette fantaisie peu honorable vint s'en ajouter une autre, encore moins honnête et plus coupable, quand les filles de Marceline furent en âge d'inspirer quelque sentiment. Sainte-Beuve, qui a laissé si peu de chose à dire ou à insinuer sur ses contemporains, a indiqué cette singulière prétention dans un passage d'une lettre du 19 avril 1863, sur Latouche, dont il n'a pas été fait état jusqu'ici.

« Plus tard, dit le critique à son correspondant, Latouche m'a fort caressé. Je l'ai rencontré chez Mme Valmore, et j'ai dîné avec lui. Il a même jugé à propos de me faire part, dans des lettres fort gracieuses et fort entortillées que j'ai de lui, de quelques vers de sa façon à l'adresse d'une des filles de Mme Valmore, dont il était *odieusement* amoureux. Je dis *odieusement* à cause de certaines circonstances antérieures. J'ai donc raison de vous dire qu'il ne faut pas m'interroger sur M. de Latouche. Malgré votre désir d'entière vérité, il y a un *vrai* qui ne s'imprime pas et qui se dit tout au plus en causant. » Depuis lors, la manœuvre si vilaine de Latouche a été analysée, pièces en mains, par M. Jacques Boulanger, dans son livre déjà cité sur Marceline Desbordes. On y voit l'émotion anxieuse de la mère, les procédés tortueux de Latouche, et, quand le péril est passé et la rupture consommée, la mère indulgente trouve encore la force de plaindre le malheureux qui a tenté une si odieuse chose et le déclare plus malade que coupable. Sans doute est-ce là le mot qui convenait, puisqu'il a été prononcé, sans colère et sans haine, par celle qui avait le droit de le dire.

On regrette seulement que Latouche ait fourni l'occasion de le juger ainsi, surtout parce que la sentence est méritée. Malade, il l'était à coup sûr, à la façon de Jean-Jacques. C'est George Sand qui a fait le rapprochement. Et puisqu'il a été déjà parlé du marquis de Châteaugiron à propos d'elle, nous dirons comment Latouche rompit avec son voisin d'Aulnay. Ce sera une preuve du mauvais équilibre intellectuel de Latouche. Un beau jour donc, le 6 mai 1834, celui-ci écrivait brusquement la singulière lettre qui suit :

Monsieur le marquis, vous m'avez fait dire ce matin par le seul domestique que je possède, que vous aviez pris la peine de sonner hier à ma porte, et que vous viendriez me voir aujourd'hui. Permettez à ma loyauté, toute républicaine, de décliner un honneur bien inattendu. A Dieu ne plaise que je veuille par cette démarche, dont vous apprécierez la franchise, blesser en rien vos susceptibilités d'homme du monde, commettre l'ombre d'une impolitesse, et devenir infidèle aux bons souvenirs de nos rapports passés; mais quelles paroles échangerions-nous, je vous prie, après les événements qui se sont accomplis à Paris en mon absence et devant vous? Je suis, je crois, un citoyen fort désintéressé, fort probe et fort paisible : je n'ai fait, dans ce petit coin de notre banlieue, de mal à personne que je sache depuis douze ans que je l'habite.... Et je n'ai pu apprendre sans étonnements que des cris de vengeance et de meurtre avaient été poussés

contre moi, il y a quinze jours, en pleines rues de Châtenay, par les gardes nationaux qui composent *notre* compagnie. Comment des cultivateurs dont je ne sais pas même les noms savent-ils quelles opinions professe ma conscience? et où en sommes-nous que *Chevalier* me menace sur des *théories politiques?* Certes, je n'accuse personne d'avoir révélé ma pensée : je le dirais brutalement si j'avais un soupçon; mais il faut, vous en conviendrez, monsieur, que le malheur des temps soit bien grave pour que la guerre civile, que n'avaient pu faire naître ni les excès de Bonaparte ni les infamies de la Restauration, arme aujourd'hui, des deux extrémités de la chaîne sociale, contre les hommes de méditation et de conscience, des brutes sans intelligence même des questions qui nous divisent vous et moi. Je n'impute à personne la fureur des ilotes qu'on enrégimente et qu'on fait boire contre nous; mais ne serez-vous pas frappé avec moi de ces dispositions subites contre un obscur habitant éloigné de plus de soixante lieues de la ville où l'on se battait? Je ne flatte jamais, il est vrai, ce qu'aucuns appellent les prolétaires : la domesticité de leur enthousiasme ne m'est pas utile; leur ignorance ne me profite pas; je n'ai pas besoin d'en faire, par un semblant de protection, le rempart d'un bien-être égoïste; mais je n'ai jamais non plus heurté leur religion pour le veau d'or; je ne cause point avec eux; je n'ai jamais cherché à faire du prosélytisme en de si basses intelligences. Eh! bien, monsieur, au point d'irritation où le gouvernement que vous aimez a mis les Français les uns contre les autres, à une époque où je me ferais antimonarchiste si je ne l'étais, si je ne l'étais (sans *girouettisme*) depuis l'âge de raison; au moment où ma vie et le peu que je possède sont acquis au parti qui essayera de régénérer ma pauvre France, qu'aurions-nous à nous dire, et qu'y a-t-il de commun entre le vaincu et le diplomate? Seulement, je vous renouvelle l'assurance de toute mon estime comme homme privé, et la confiance où je suis que vous emploieriez, s'il le fallait, votre influence en ma faveur. Préservez, grand saint du juste milieu, préservez des coups de crosse de l'ordre public les vitres et les portes de ma chétive cabane et ma personne d'un guet-apens. A l'égard de votre protection de 1834, nous espérons ne pas mourir insolvable : vous savez la fable du rat et du lion.

Votre humble voisin malade,

H. DE LATOUCHE.

Le morceau est spirituel et bien venu : Châteaugiron recevait ainsi un des meilleurs articles qu'aient jamais pu écrire le rédacteur du *Figaro* et de tant d'autres feuilles. Mais ce sont bien là propos de malade, et rien n'y manque, ni l'irritabilité excessive, ni même la manie de la persécution. Châteaugiron venait d'accepter un poste de consul dans la diplomatie de Louis-Philippe. Par la manière dont il répond à Latouche, il montre qu'il n'était pas indigne de ces fonctions. Il lui disait :

Monsieur, je n'aurais pas répondu à la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire, parce qu'elle ne demandait pas de réponse en ce qui m'était personnel, et que je dois supposer, d'après son contenu, que ma correspondance ne vous serait pas plus agréable que mes visites ne le seraient; mais, avant de cesser nos relations de bon voisinage, puisque vous le voulez ainsi, je crois devoir rectifier vos idées sur un point, parce qu'il importe, ce me semble, à votre tranquillité, et qu'on vous a induit en erreur par des rapports infidèles. Vous pouvez en être certain.

Si, comme je le suppose, en parlant des cris de vengeance et de meurtre que l'on vous a dit avoir été proférés contre vous en pleine rue à Châtenay, vous faites allusion à la nuit du 14 avril, lorsque la garde nationale de Châtenay s'est rendue à Paris, je vous certifie que nuls cris semblables n'ont été, à ma connaissance, proférés contre vous ni contre qui que ce soit. Et, puisque vous croyez que j'ai quelque influence dans le pays, vous devez penser que je ne l'eusse pas souffert et que j'eusse réprimé de tout mon pouvoir de semblables infamies. On a crié beaucoup contre les paresseux. Les jeunes gens voulaient que tous les gardes nationaux marchassent avec eux et ils ont été faire tapage à la porte de ceux qui préféraient leur lit au voyage de Paris. Mais personne n'a pensé à venir chez vous à Aulnay, parce qu'on savait que vous étiez retiré de la compagnie de Châtenay et que d'ailleurs on vous savait absent de votre domicile.

Vous n'avez jamais caché vos opinions dans le pays et on en a eu connaissance par les parents de Coumoulle chez lequel vous alliez quelquefois. On a donc parlé de vous et de vos opinions dans la nuit que je cite, mais très brièvement et dans des termes fort différents de ceux qu'on vous a rapportés. D'ailleurs, dans ce moment, chacun songeait à soi et s'occupait peu de ses voisins.

Quant à Chevalier, s'il osait vous manquer en la plus petite chose, sur un seul mot de vous, il aurait affaire à tous les honnêtes gens du pays.

En finissant ma lettre, il faut bien pourtant que je vous dise un petit mot de moi.

Je ne m'intitule le protecteur de personne; mes défauts, et j'en ai beaucoup, ne sont pourtant ni l'orgueil, ni la vanité, ni la suffisance, mais j'oblige tant que je peux les hommes, parce que c'est le seul bonheur qui me reste de tous ceux que j'ai perdus. Malgré la cessation de nos relations, je vous remercie de m'estimer assez pour croire que je serai toujours heureux de pouvoir vous être utile, si cela était en mon pouvoir; et de même, croyez-moi, je m'adresserais à vous en toute confiance si vous pouviez m'obliger. Adieu, monsieur, ou au revoir.

Ce langage calme, digne et mesuré ne pouvait que faire bonne impression sur l'esprit prévenu de Latouche. Il se radoucit un peu et répondit plus raisonnablement.

Monsieur le marquis, j'ai lu avec un vif plaisir la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire ce matin. Je suis heureux d'apprendre qu'il y a contre moi moins d'animosité que je ne le pensais dans un pays où vous avez tant d'influence. Je suis d'un caractère peu timide; je n'avais pu être influencé par aucune impression qui me fut propre dans ces tristes circonstances, mais les mêmes avis me sont venus d'assez de personnes d'esprit différent, et de positions sociales différentes, pour avoir été forcé de croire à cette si singulière irritation. Aujourd'hui j'aime mieux m'en rapporter à vous qu'à qui que ce soit; je tiens votre explication pour la plus saine et la seule vraie.

Je cache peu en effet les opinions de ma conscience : mais je ne les dis point chez Coumoul. Si j'ai été voir un peu plus souvent mon voisin aux derniers moments de sa vie, ce n'est pas vous, qui savez mieux qu'un autre pratiquer l'humanité et la bienfaisance, qui vous en étonnerez.

Pour la compagnie de Châtenay, je ne m'en suis point *retiré* : seulement, on a cessé, depuis quelques mois, de m'envoyer des billets de garde. J'ai pensé qu'au sein de tant de zèle ma présence avait pu paraître disparate, et je me suis consolé d'avoir été *épuré*, comme en 1815.

Du reste, monsieur, je signerai demain, j'espère, le contrat d'une modeste acquisition nouvelle, méditée, comme vous savez, depuis longtemps. Je porte ailleurs ma santé assez délabrée; mais je suis heureux, je le répète, de n'emporter de cette vallée que les bons souvenirs que je veux garder toute ma vie.

Sur ce dernier point, il n'en fut rien, et Latouche resta huit ans encore sur ce coin de terre qu'il habitait depuis douze ans. C'est un trait de plus de son humeur chagrine de finir par accepter ce que tout d'abord il veut changer à tout prix. De même, ami loyal mais inconstant, sa sympathie a des soubresauts et des crises auxquels elle n'échappe pas, surtout si ses amis deviennent des rivaux ou des écrivains supérieurs à lui. Alors, une sorte de jalousie impuissante semble surgir et l'affection sombre dans l'affectation de l'oubli, voire de la haine. Sans doute Latouche souffrait d'un pareil état d'esprit, fait de contrastes et d'inconséquences; mais s'il réagit contre, jamais il ne parvint à le surmonter. Lui, l'homme des relations courtoises, trop souvent il se montra cassant et peu sociable. Réservé par nature et bien élevé, il abordait cependant volontiers dans la conversation les sujets étranges ou dégoûtants, les plaisanteries stercoraires et les récits sodomistes, au témoignage d'Alphonse Karr. Cette tendance se fait sentir d'ailleurs au moins sur un point — le dernier — dans son œuvre imprimée, qui abonde en situations singulières et

s'attarde à décrire, à développer les anomalies physiologiques, sans que l'esprit du lecteur puisse s'en choquer. Malgré cela, malgré tous ces travers si désastreux pour les relations de la vie ordinaire, Latouche sut garder des amis fidèles et des affections qui ne l'abandonnèrent pas, par exemple la glorieuse sympathie de Vigny, qui, après quelque silence, lui revint aussi chaude qu'au début. Il eut surtout le bonheur d'éveiller un dévouement profond, absolu, dans une personne de mérite et de grand cœur qui se consacra à lui et veilla sur ses dernières années. C'est la noble Pauline de Flaugergues, l'Antigone de ce misanthrope. Piètre mari avec sa femme légitime, amant sans scrupules avec Desbordes-Valmore, le cœur de Latouche était encore plus difficile à garder qu'à prendre. Si le dévouement de Pauline de Flaugergues parvint à le gagner, ce ne fut pas sans peines et sans complications sentimentales, maîtresse délaissée, enfant abandonné, dont on ignore le détail qu'on soupçonne seulement. Elle brava tout, souffrances d'amour-propre, rudesses, brutalités même, dit-on, pour assurer à ce malade hypocondriaque le repos relatif qu'il n'eût jamais connu sans elle.

Grâce à cette sœur de charité laïque, Latouche ne vécut pas seul ses dernières années, celles où, hémiplégique et sénile, il se sentit tomber petit à petit dans l'ombre de la fin. Pour tenter de ramener quelque public à son nom, après son insuccès dramatique de *la Reine d'Espagne*, il s'était mis à publier coup sur coup plusieurs romans, *Grangeneuve* (1835), *France et Marie* (1836), *Aymar* (1838), *Léo* (1840), *Un Mirage* (1842), *Adrienne* (1845), productions singulières, d'un labeur tourmenté et sans spontanéité, plus faites pour retenir les gens de goût que pour plaire à la masse qui lit. Tantôt c'est une habile thèse historique (*Grangeneuve*), que continue un autre roman (*France et Marie*); tantôt c'est une histoire de l'origine et des mœurs de la révolution de juillet (*Aymar; Léo*), pleine de remarques ingénieuses, de faits romanesques dont d'autres écrivains surent, mieux que Latouche, faire leur profit pour le public du temps. Car si Latouche expose simplement son récit de façon que chacun le puisse suivre sans peine, l'affabulation de ce récit n'est pas simple et le caractère des personnages l'est moins encore. Trop souvent ce sont des exceptions plus singulières que vivantes, et qui, en des mains plus adroites, ou plus soucieuses de les animer, auraient eu un aspect moins falot.

Plusieurs ont pris à Latouche, qui une page, qui une idée, pour leur œuvre propre, et s'en sont bien trouvés : X.-B. Saintine le

germe de sa *Picciola*, Eugène Süe une large part de sa *Mathilde*. Il en est de même des vers de Latouche, qui, nouveaux et pimpants lorsqu'ils virent le jour dans les recueils périodiques, étaient déjà fanés quand il les groupa lui-même en volume, en bouquet, où beaucoup avaient pris en passant une fleur ou un bouton. Quand bien même elle n'eût pas eu d'origine maladive, l'hypocondrie de Latouche avait donc quelque raison d'être, lorsque, plus tard, il repassait tant de projets formés et avortés, les ambitions de chefs-d'œuvre qu'il avait eues sans pouvoir les réaliser. Et ce loup-garou de la littérature se jugeait alors de la façon suivante : « C'est un paysan moins la santé, un anachorète moins la vertu; il mourra dans l'antichambre de la gloire, faute de camaraderie, lui qui n'attendrait pas dans un salon de roi. Soldat de la presse victorieuse en 1830, il a manqué du courage d'être préfet; et homme littéraire, avec une bonne fortune inouïe, celle d'avoir fait fleurir un barbarisme dans la langue de Voltaire, il ne sera jamais de l'Institut. »

Possible que Latouche ne soit pas arrivé à atteindre lui-même l'idéal qu'il ambitionnait; mais il a guidé d'autres dans la même voie et il les aida. Si les récompenses, les couronnes qu'il eût pu conquérir lui-même lui manquèrent de ce fait, il lui reste le renom d'avoir reconnu le mérite d'autrui là où il le sentit, de l'avoir provoqué, de l'avoir stimulé. C'est pourquoi son nom, si on pouvait le négliger pour ce qu'il représente par lui-même, sera cependant toujours prononcé parce qu'il fut l'aide du génie en formation, qu'il l'accompagne et qu'il en est inséparable comme le jardinier de l'arbuste. Il est à regretter, pour cela, que le volume de lettres et billets de Latouche, dont on annonçait la publication en 1852, n'ait jamais vu le jour, non plus que les souvenirs dont il lisait des fragments à son neveu, Charles de Comberousse. Si cette œuvre n'eût sans doute rien ajouté à la connaissance que nous avons du caractère et du talent de son auteur, elle eût apporté des preuves à l'appui de la bienfaisante action que Latouche exerça de son vivant sur plusieurs de ses contemporains, non des moindres, et fourni ainsi des raisons de les mieux apprécier, lui et ceux qu'il obligea, dans les lettres françaises de la première moitié du XIX^e^ siècle.

PAUL BONNEFON.

MÉLANGES

UN CLASSIQUE DÉFENSEUR DE RONSARD EN 1829

La réhabilitation de Ronsard fut-elle, comme on le croit généralement, l'œuvre exclusive des romantiques, et de Sainte-Beuve en particulier? On a déjà montré qu'au XVIIIe siècle — peut-être à la faveur du « retour à l'antique [1] » — s'était esquissée une timide réaction en faveur du poète des *Odes*, réaction dont on trouve des traces chez Marmontel et chez La Harpe. Sainte-Beuve et ses amis eurent beaucoup plus de hardiesse, c'est vrai; mais ils ne furent pas les seuls, aux environs de 1830, à plaider pour Ronsard. Il est intéressant de voir un jeune helléniste, classique fervent, tenter, en même temps que Sainte-Beuve, une réhabilitation de Ronsard.

*
* *

Classique, certes, Jules Berger de Xivrey (1801-1863), déjà « membre de plusieurs sociétés savantes », et futur membre de l'Académie des Inscriptions [2], l'était avec ardeur dès son premier ouvrage, celui qui nous occupe : *Recherches sur les sources antiques de la littérature française* [3]. Dès les premières pages (7 à 18), l'auteur se révolte avec véhémence contre le style romantique, en général, et V. Hugo, en particulier. Les *Odes* de Hugo sont mises, pour la qualité des images, au-dessous de l'*Ode sur Namur*. Berger est prévenu, on le voit! Il reprend vertement le poète sur les théories exprimées dans sa préface. En bon classique, il ne jure que par Boileau.

Cependant c'est contre Boileau qu'il plaide en faveur de Ronsard. Son plaidoyer, très ample, long de 25 pages (135-159), commence par un hommage au législateur du Parnasse, mais cet hommage est aussi un désaveu. « Bien que les jugements qu'en a portés Boileau soient vrais,... cependant ce vieux poète n'est pas sans mérite, il a même d'assez grandes beautés. »

Après un éloge du caractère de Ronsard et une longue citation de Binet, Berger de Xivrey souligne l'importance de l'éducation humaniste de Ronsard, et le loue d'avoir bien connu et judicieusement imité les Grecs. Ses tentatives, pour enrichir la langue de mots antiques (le grand grief contre Ronsard!) et le style d'images empruntées aux anciens, sont approuvées [4]. Le

1. Cf. Fuchs, *Revue de la Renaissance*, 1908.

2. Il est connu surtout par ses travaux d'helléniste. Son élection à l'Académie des Inscriptions date de 1839.

3. Paris, Crapelet, 1829, in-8°. C'était primitivement un mémoire présenté à l'Académie de Toulouse. M. Canat l'a mentionné brièvement dans sa *Renaissance de la Grèce antique*, p. 223.

4. Ces expressions, dit Berger, « dans une langue aussi peu arrêtée qu'était alors la nôtre, présentaient une apparence séduisante de perfectionnement ».

poète n'est blâmé que de sa trop « grande facilité ». Les preuves et citations qui viennent à la suite montrent que notre critique avait lu son héros la plume à la main. Il marque ses préférences pour les poésies amoureuses [1], admire le fameux sonnet : *Quand vous serez bien vieille*, en cite les sources d'après Richelet, et en rapproche la *Bonne vieille* de Béranger. Après plusieurs autres citations, il compare l'*Amour piqué*, d'Anacréon, avec l'imitation qu'en a donnée Ronsard; enfin il étudie en détail (toujours d'après Richelet, auquel il renvoie expressément) les sources de l'*Ode à Pisseleu* (III, 18). Son travail est intéressant à confronter avec celui de M. Laumonier [2]. Berger reste assez superficiel, car il ne songe pas à mentionner la source principale de cette pièce : une ode bien connue d'Horace. Mais s'il continue Muret et Richelet, il laisse entrevoir les travaux de la critique moderne. Pour terminer il explique par le talent de Ronsard, unique à son époque, la réputation dont il a joui au XVI^e^ siècle. Il nous donne une preuve d'esprit critique en soupçonnant « d'une fabrique plus récente » les fameux vers à Ronsard attribués à Charles IX.

Quels sont donc les motifs de cette réhabilitation de Ronsard ? Berger de Xivrey nous les livre. Il ne s'est pas épris de Ronsard pour lui-même. Il a, pour le défendre, sa raison de derrière la tête :

> Si je me suis ainsi étendu sur Ronsard, c'est que, comme je l'ai dit, la réputation ridicule d'un auteur aussi savant et tellement nourri de l'antiquité grecque pouvait servir d'arguments contre ce genre d'études. Si, d'une part, Boileau a eu raison de lui reprocher les défauts qui dominent dans ses ouvrages, de l'autre, je crois avoir prouvé qu'on aurait tort d'étendre à tout ce qu'il a fait cette sentence sévère : en un mot, que malgré ses nombreux défauts ce n'est pas un auteur méprisable.

Ces curieuses raisons n'enlèvent rien à l'intérêt du plaidoyer. L'helléniste Berger de Xivrey défend Ronsard parce qu'il voit en lui le disciple fidèle et ingénieux des Grecs. Il prend exactement le contre-pied de Boileau, qui trouve Ronsard trop grec. Après tout, ce n'était pas si mal juger. La réhabilitation qu'il tente nous semble bien peu hardie, mais elle ne manque pas d'originalité. Ce néo-classique y voit plus clair que son cher Boileau. Les humanistes, il le comprend, sont intéressés à la gloire du premier poète français helléniste.

* * *

Ce modeste plaidoyer de Berger de Xivrey n'a pas l'importance, l'ampleur et la netteté de celui de Sainte-Beuve, dont il n'a connu, dit-il, le *Tableau* qu'au moment de l'impression de son mémoire. La coïncidence de leurs deux jugements n'en paraîtra que plus significative. La conclusion de Berger de Xivrey est assez analogue de ton à l'exorde insinuant de Saint-Beuve : le point d'arrivée du classique est comme le point de départ du romantique.

Louis Hogu.

1. « Ronsard était naturellement porté à l'amour, et l'expression de ce sentiment est souvent, chez lui, pleine de grâce et de vérité. » (p. 142).
2. *Ronsard poète lyrique*, p. 358. Édition de Ronsard, t. II, p. 48-50.

CLAUDE BELURGEY, BOURGUIGNON, AUTEUR PRÉSUMÉ « DES QUATRAINS DU DÉISTE »

Nous n'avons pas besoin d'insister à nouveau sur l'importance des *Quatrains du Déiste* [1], la tentative la plus audacieuse qui ait été faite pour déchristianiser la France, et cela au moment où le libertinage battait son plein, à la veille même du procès de Théophile de Viau; il serait donc très intéressant d'en découvrir l'auteur. Malheureusement on en est réduit aux hypothèses.

Reconnaissons cependant qu'en donnant ces *Quatrains* à Claude Belurgey, on ne calomnie pas ce dernier; le peu de détails recueillis sur sa vie suffit à expliquer sinon à justifier cette attribution. Le seul point qui motiverait quelque réserve à cet égard, c'est la date de sa mort, elle paraît antérieure à ce que l'on sait de la propagande faite en 1622 pour répandre les *Quatrains du Déiste;* mais il est possible qu'elle ait commencé beaucoup plus tôt. Les *Quatrains* étaient un tel défi à l'Église et à la Royauté que les personnes qui les détenaient, sans même les communiquer, risquaient fort, au cas où elles auraient été dénoncées, de périr sur le bûcher; cette perspective devait en réduire considérablement le nombre!

Quoi qu'il en soit, voici d'abord la notice de Mercier de Saint-Léger sur Claude Belurgey, puis l'extrait d'une lettre de Guy Patin à Ch. Spon [2] et enfin un curieux document provenant des *Insinuations du Châtelet* par lequel Belurgey verse aux Chartreux de Notre-Dame de Vauvert une somme de 4800 livres tournois pour en recevoir une rente viagère de 400 livres tournois payables semestriellement. Le déiste, ou plutôt l'athée qu'était Belurgey, séparait nettement ses conceptions philosophiques de ses intérêts immédiats. S'il refusait toute valeur à l'idéal chrétien des Chartreux, il appréciait la richesse de leur Ordre et leur probité, et n'hésitait pas à se reposer sur eux du soin d'assurer le côté matériel de son existence.

I

Notice de Mercier de Saint-Léger.

Claude Belurger (pour Belurgey) dès l'enfance aima passionnément le grec. Il vint étudier cette langue à Paris avec tant d'application qu'il passa pour le plus habile helléniste de son temps. Nommé pour enseigner les Belles-Lettres au collège de Navarre, il poussa ses élèves si avant dans la littérature grecque, que les thèses de philosophie se soutenaient en grec. Belurger avait des mœurs sauvages et rudes, nourriture, habillement, conversations tout était chez lui grossier; sans ordre dans son cabinet, les livres mêmes les plus précieux

1. Nous avons publié ces *Quatrains* dans le tome II du *Procès du poète Théophile de Viau*, Paris, 1909.

2. Cette lettre s. d. suit la lettre à Ch. Spon du 13 janvier 1663 dans le manuscrit 9358 de la Bibl. nat.; elle n'est pas autographe.

étaient amoncelés sur des tables ou mis à terre pêle-mêle. Homère était son auteur chéri par-dessus tous les autres auteurs, il le tenait et le portait toujours avec lui, même à l'église où il lui servait d'*Heures*. Cette passion pour Homère lui donna l'idée singulière de faire faire par un habile peintre le portrait de Thersite, *quemadmodium in secundâ iliade versibus ab Homero describitur*, en ne laissant rien omettre des traits que lui donne le poète grec. Le peintre le servit à merveille et Belurger mettait un très grand prix à ce tableau. Son amour pour Homère fut porté encore plus loin : il voulut voir par lui-même *campos ubi Troja fuit*, et visiter tous les endroits dont parle le poète grec. En conséquence, il plaça ce qu'il avait chez les Chartreux, moyennant une rente viagère de *centeni ac quingeni aurei* qu'ils s'obligèrent de lui faire passer partout où il serait[1]. Cela fait, il part de Paris à l'âge de cinquante ans, bien déterminé à n'y venir reprendre l'enseignement qu'après avoir visité toute la Grèce et en avoir dressé une carte bien détaillée. S'étant mis en route avec plus d'ardeur que s'il fût parti pour la Terre-Sainte, il arriva à Rome où il fut bien reçu de l'ambassadeur de France et des savants qui le comblèrent d'honnêtetés. Jaloux d'y laisser des traces de son savoir, il célébra dans un poème grec (qu'il traduisit aussi en latin) les noces d'Ant. Borghèse, neveu de Paul V, avec Camille Orsini, qui eurent lieu lors de son arrivée à Rome; il se rendit ensuite à Venise où il monta sur un bâtiment qui partait pour l'Orient, et il arriva bien portant à Alexandrie, non sans s'être beaucoup impatienté contre les vents qui ne le poussaient pas à son gré assez vite. Mais le sol d'Alexandrie lui fut fatal, il y tomba malade et il mourut. Par sa mort une grande partie de ses livres fut perdue, et entre autres un commentaire de sa façon sur Homère, auquel il avait travaillé assidûment pendant plusieurs années. D'après la *Pinacotheca imaginum illustrium virorum de Janus Nicius Erithræus* (Jean Victor Rossi, mort en 1647).

Il résulte de cette notice que Claude Belurgey était le 20 octobre 1619 à Rome au moment du mariage de Marc-Antoine Borghèse, neveu du pape Paul V, avec Camille Orsini. Nous ignorons la durée de son séjour dans cette ville, mais il est vraisemblable qu'il y demeura plusieurs mois. Étant parti de Venise pour l'Égypte en février ou mars 1620, il a dû mourir à Alexandrie vers le milieu de cette même année.

II

Lettre de Guy Patin à Ch. Spon.

Le lettre (s. d.) de Guy Patin à Ch. Spon ne laisse planer aucun doute sur le déisme de Belurgey, on ne peut être plus explicite. S'il n'a pas rimé

1. Il s'agirait là d'un second acte postérieur de plus de quatre années à celui que nous publions plus loin. Comme il ne paraît pas se trouver dans les registres des *Insinuations du Châtelet*, son existence nous semble douteuse.

les *Quatrains du déiste*, ils reflètent bien ses convictions. Leur forme misérable nous inclinerait même à les lui donner. Ils sont plutôt l'œuvre d'un philosophe que d'un poète tant la pensée se détache avec vigueur et précision. En tout cas la date de la mort de Belurgey n'est pas faite pour infirmer l'hypothèse que ces *Quatrains* sont de lui.

Comme l'a remarqué M. Jacques Denis, Belurgey, ce professeur au collège de Navarre, « faisait un bel usage de sa connaissance de l'antiquité et il n'était pas sans doute le seul de son espèce ». Ajoutons qu'il enseignait dans les dernières années du règne de Henri IV et sous la régence de Marie de Médicis, il préparait les jeunes hommes qui ont donné leur mesure pendant la Fronde, les Blot, les chevalier de Rivière, les Roquelaure, etc.

Tant que j'ay peu connoistre cet auteur (Naudé), il m'a semblé fort indifférent dans le choix de la religion et avoit pris cela à Rome, tandis qu'il y a demeuré douze bonnes années et même je me souviens lui avoir ouï dire qu'il avoit autrefois eu pour maistre un certain professeur de rhétorique au collège de Navarre nommé M. Belurgey, natif de Flavigny en Bourgogne, qu'il prisoit fort, et *supra modum*. J'ai veu des gens qui ont autrefois connu ce maistre de rhétorique lesquels m'ont dit qu'il ne se soucioit d'aucune religion; faisoit un estat extraordinaire de deux hommes de l'antiquité qui ont été Homère et Aristote : se mocquoit de la Saincte-Escriture, et surtout de Moÿse et de tous les prophètes : haïssoit les Juifs et les moines, n'admettoit aucun miracle, prophétie, vision ni révélation : se mocquoit du Purgatoire qu'il appeloit *Chimera Bombinans in vacuo et Comedens secundas intentiones*[1]. Il disoit que les deux plus sots livres du monde étoient la *Genèse* et la *Vie des Saints*, que le ciel *Empirée* étoit une pure fiction : *illi fabula erant Cœlum et Inferi*[2]; il faisoit grand état d'un passage de Sénèque *Quæ nobis Inferos faciant terribiles/fabula est; luserunt ista poetæ/ut vanis nos agitarent terroribus*[3], etc. On lui demanda un jour sur quelque mot qu'il avoit lâché de quelle religion il estoit, il répondit qu'il estoit de la religion des plus grands hommes de l'antiquité, Homère, Aristote, Cicéron, Pline, Senèque duquel il faisoit grand état pour un chorus qui est *in Troadibus* qui commence par ce vers : *Verum est an timidos decepit fabula/umbras corporibus vivere conditis*[4], etc. Bref, M. Naudé avoit été disciple d'un tel maistre : *qui viret in foliis venit e racidibus humor, sic patrum in natos abeunt cum semine mores....*

1. Chimère bourdonnant dans le vide et se nourrissant de creuses abstractions. L'esprit en s'appliquant (*intendens se*) aux idées particulières, forme des idées abstraites d'où il peut tirer des idées plus abstraites encore et par conséquent plus éloignées de la réalité : ce sont les *secundæ intentiones*. (J. Denis, *Sceptiques et libertins dans la première moitié du XVII^e siècle.*)

2. Pour lui le Ciel et l'Enfer étaient une fable.

3. Ce qui nous rend les Enfers terribles n'est que fable, ce sont des jeux de l'imagination des poètes pour nous agiter de vaines terreurs. (J. Denis.)

4. Est-ce une vérité (ou n'est-ce qu'une fable pour tromper les esprits timides) que les âmes vivent encore quand les corps sont ensevelis? (*Id.*)

III

Donation de 4 800 livres aux Chartreux de Notre-Dame de Vauvert lez Paris pour une rente de 4 800 livres.

Par devant Nicollas Nourry et Mathurin Perier, notaires et garde-nottes du Roy nostre sire en son Chatelet de Paris soulzsignez, furent présens Messieurs les Révérends pères prieur et Religieulx profex du couvent de Nostre-Dame de Vauvert, ordre de Chartreux lès Paris, assavoir : Domp Adam Ogier, prieur, Domp Bruno Ruade, vicaire, Domp Louis Bazemont, ancien, Domp Didier Grillot, Domp Claude Boucheron, Domp Claude Canyvet, Domp Jacques de la Tour, Domp Michel Gisclard, Domp Pompille Aubry, Domp Gabriel Billecocq, Domp Jehan Gosnier, Domp Mathurin Martin, Domp Maurice Sevot, Domp Adrian Thorel, Domp Nicollas Leduc, Domp Sébastien Musset, Domp Claude Sourchier, procureur, Domp Sébastien Marier, secrétain, Domp Claude du Carruge, Domp Victor-Petit, frère, Domp Antelme de Maugaru, Domp Hilarion Rebours, Domp Jacques Guillier, Domp Bazille Nau, Domp Symon Regnoult, Domp Hugues de la Fayette, Domp Augustin Joyeulx, Domp Grégoire Guyonnière, Domp Ambroise Hélyot, Domp Hiérosme Julliot et Domp Joseph Chazeretz, tous religieux profex dudit couvent, assemblés au colloque dudit lieu, ainsy qu'ilz ont accoustumé pour l'effect du présent contract d'une part, et M^e^ Claude Belurgey, docteur ès artz, dem^t^ au collège de Navarre en l'Université de Paris, d'autre part, lesquels partyes ont volontairement faict et accordé ensemble ce qui ensuict. Après en avoir par lesdits sieurs Religieulx particulièrement communiqué et conféré entre eulx et à leur conseil, assavoir que ledit sieur Belurgey, pour certaines causes et considérations à ce le mouvans, a donné et donne par ces présentes par donnation faicte entre vifz sans espérance de la révocquer cy-après ausdicts sieurs Religieux et Couvent, ce acceptant pour eulx et leurs successeurs à l'advenir, la somme de quatre mil huict cens livres tournois à eulx baillée payée comptant, baillée, comptée et délivrée présens lesdits notaires soulzsignez en escus, solz, pièces de seize solz, et monnoyé, le tout bon et ayans cours dont ilz se sont contentez moyennant laquelle somme de quatre mil huict cens livres tournois lesdictz sieurs Religieux et Couvent ont promis et promectent fournir par chacun an audit sieur Belurgey, sa vie durant, seullement quatre cens livres tournois de pension viagère pour sa nourriture et entretenement nécessaire et icelle pension payer par demye année à commencer dhuy en six mois du jour du présent contract pour la demye année qui sera lors escheue, et ainsy continuer de six mois en six mois soubz les quittances ou mandement dudit sieur Belurgey à peyne de tous despens, dommages et interestz, saisies et exécutions des biens dudit Couvent présens et avenir. Et afin que lesdits sieurs

Religieulx ayent d'autant plus de soing de faire payer ladite pension auxdits termes sans aucun retardement pour quelque cause que ce soit est accordé que ou faulte il y auroit dudit payement par une année entière apprès toutesfois acte de reffus desdits sieurs, audit cas ces présentes seront et demeureront nulles et de nul effect sy bon semble audict sieur Belurgey. Et, en conséquence de ce, tenus lesdits sieurs Religieux et leurs successeurs de rendre et restituer lesdites quatre mil huict cens livres tournois en deniers contans, ensemble les arrérages de ladite pension jusques au jour dudit remboursement, frais et loyaux, coutz, comme aussi est accordé que sy lesditz sieurs Religieux et Couvent se trouvoient chargez de ladite pension leur sera loisible toutes fois et quantes que bon leur semblera de rendre et restituer à icelluy sieur Belurgey ladite somme de quatre mil huict cens livres tournois ou deniers contans payant aussy par eulx le temps qui seroit deub de ladite pension jusques au jour dudit remboursement et audit cas demeurera ledit Couvent dès lors deschargé du cours d'icelle pension, et aussy advenant le decedz dudit sieur Belurgey icelle pension de quatre cens livres tournois demeura estainte et lesdictz sieurs Religieux et Couvent deschargez d'icelle mesmes du principal desdites quatre mil huict cens livres tournois qui appartiendra purement et simplement audit Couvent auquel icelluy sieur Belurgey en faict don irrévocable comme dessus est dict et néantmoings seront tenus lesditz sieurs Religieux advenant ledit decedz payer aux héritiers dudit Belurgey la demye année qui seroit encommencée lors si payée n'estoit audit sieur Belurgey, encore que lors dudit décedz qu'il ne fust escheu que partie d'icelle mesmes seullement deux ou trois jours, sans toutes lesquelles clauses et conditions susdites n'ont esté ledit présent contrat accordé. Lequel contrat lesdites partyes ont consenty estre insinué au greffe des insinuations dudit chastellet constituant pour se faire leur procureur, le porteur d'icelluy auquel ilz donnent pouvoir d'en requérir acte et pour asseurance de laquelle pension lesditz sieurs Religieux ont obligé et hypothéqué tous et chacuns leurs biens présens et advenir. Et par hypotesque spécial quatre corps de logis qu'ils font bastir de neuf derrière leur maison du pressouer d'or, scize rue Saint-Martin, auxquels bastimens ilz ont déclarez vouloir employer ladite somme de quatre mil huict cens livres tournois à eulx présentement baillée par ledit sieur Belurgey sans que la généralle obligation desroge à la specialle, ne la specialle à la generale. Promectant, etc., obligeant lesdits sieurs Religieux le revenu temporel dudit Couvent. Renonçant, etc. Fait et passé audit Couvent après midy l'an mil six cent quinze le sabmedy unziesme jour d'apvril. Et ont lesdites partyes signé la minutte des présentes avec lesditz notaires soubzignez demeurée vers ledit Perier cestes pour lesdits sieurs Religieulx signé Nourry et Périer.

Insinué le samedy 25 avril 1615, 71e vol. des *Insinuations du Châtelet* (Archives nat., Y 156, f. 65v).

FRÉDÉRIC LACHÈVRE.

LES DROITS D'AUTEUR DE GUILBERT DE PIXERÉCOURT

Guilbert de Pixerécourt a mis en tête du premier volume de son *Théâtre choisi* (Paris-Nancy, 1841) un *Tableau chronologique* des 120 pièces qu'il avait composées, en notant pour chacune de celles qui avaient été jouées le nombre des représentations obtenues tant à Paris qu'en province. J'ai sous les yeux l'original de cette liste, écrit de la main de Pixerécourt. C'est un mince carnet à couverture de carton vert, intitulé : *Mémorial pour l'Édition de mon théâtre*. En plus des renseignements fournis par le *Tableau*, il mentionne « le produit connu » de chaque ouvrage, autrement dit le montant des droits encaissés. Il n'est pas sans intérêt de transcrire ces chiffres, qui donnent une idée des bénéfices qu'un auteur à succès pouvait réaliser au théâtre vers le commencement du XIX^e^ siècle. Le carnet, malheureusement, est en mauvais état. Il a été amputé d'un bon nombre de ses feuillets; il ne lui reste que ceux qui correspondent aux n^os^ 5 à 44 de la liste imprimée, de *Marat-Mauger, ou le Jacobin en mission* (1794) à *la Femme aux deux maris* (1802). Beaucoup de ces pièces, qui remontent aux débuts de Pixerécourt, ne virent point le feu de la rampe. On trouvera ci-dessous l'énumération, année par année, de celles qui furent jouées, avec le rappel du nombre des représentations à Paris et en province, et le total du « produit connu », tel qu'à la fin de sa carrière l'évaluait Pixerécourt.

1797.

Les Petits Auvergnats : Paris, 72; province, 39; produit : 621 francs.

La Nuit espagnole, ou la Cloison : Paris, 7; province, 8; produit : 93 francs.

Victor, ou l'Enfant de la forêt : Paris, 392; province, 422; produit : 10 144 francs.

1798.

La Forêt de Sicile : Paris, 82; province, 76; produit : 1 537 francs.

Le Château des Apennins, ou les Mystères d'Udolphe : Paris, 41; province, 5; produit : 889 francs.

Blanchette (parodie de *Blanche et Montcassin*) : Paris, 15; province, 0; produit : 60 francs.

1799.

La Soirée des Champs-Élysées : Paris, 87; province, 29; produit : 1 141 francs.

Léonidas, ou le Départ des Spartiates : Paris, 3; province, 0; produit : 360 francs.

Zozo, ou le Mal avisé : Paris, 67; province, 58; produit : 1 238 francs.

1800.

L'Auberge du Diable : Paris, 1; province, 0; produit : 72 francs. — « Chute complète », avoue Pixerécourt.

Le petit Page, ou la Prison d'État : Paris, 43; province, 135; produit : 1 069 francs.

La Musicomanie : Paris, 496; province, 0; produit : 48 francs. — « Vendu à forfait moyennant deux louis que M. Corsse, directeur, m'a fait attendre pendant six mois, dit Pixerécourt. Ce même homme a gagné deux millions avec mes pièces. »

Rancune, ou les Chaircuitiers troyens (parodie d'*Hécube*) : Paris, 25; province, 0; produit : 59 francs.

La Jarretière (parodie de *Praxitèle, ou la Ceinture*) : Paris, 12; province, 0; produit : 74 francs.

Rosa, ou l'Ermitage du torrent : Paris, 82; province, 253; produit : 2 383 francs.

Cœlina, ou l'Enfant du mystère : Paris, 387; province, 1 989; produit : 13 667 francs.

1801.

Marcel, ou l'Héritier supposé : Paris, 1; province, 0; produit : 35 francs.

Le Chansonnier de la paix : Paris, 26; province, 41; produit : 718 francs.

Flaminius à Corinthe : Paris, 1; province, 0; produit : 140 francs.

Le Pèlerin blanc, ou les Orphelins du hameau : Paris, 346; province, 1 147; produit : 13 288 francs.

Quatre maris pour un : Paris, 81; province, 0; produit : 229 francs.

Le vieux Major : Paris, 141; province, 204; produit : 2 544 francs.

L'Homme à trois visages, ou le Proscrit de Venise : Paris, 378; province, 644; produit : 10 772 francs.

Madame Villeneuve, ou la Tireuse de cartes : Paris, 33; province, 0; produit : 75 francs.

1802.

La Peau de l'ours : Paris, 73; province, 31; produit, 479 francs.

La Femme à deux maris : Paris, 451; province, 895; produit : 12 595 francs.

Edmond Estève.

SUR LA MORT DE MILLEVOYE

Deux notices, l'une d'André de Poilly, l'autre de Jean Dumas, quelques pages de F.-C. Louandre et une introduction de M. de Pongerville, telles sont les sources principales de la biographie de Millevoye. C'est en les combinant et en les vérifiant que M. Pierre Ladoué s'est efforcé, dans une thèse consciencieuse, de reconstituer la vie de ce « précurseur du romantisme » [1].

Ces divers auteurs méritent assurément toute considération. Le premier était l'ami intime du poète, le second son ancien maître, et les deux autres, Abbevillois comme lui, ne se trouvaient pas moins en mesure d'être exactement renseignés. Mais les détails qu'ils nous transmettent ne sont ni assez nombreux ni assez précis pour qu'on ait le droit de négliger d'autres sources sérieuses d'information. C'est pourquoi il n'est peut-être pas inutile de signaler ici deux curieux articles qui paraissent avoir échappé jusqu'aujourd'hui à tous les biographes de Millevoye. Ils ont paru, en 1825, dans la revue bruxelloise *La Sentinelle* et sont d'un autre compatriote du poète : Charles Froment, né à Douriers, près d'Abbeville, en 1797. Ce nom, aujourd'hui fort obscur [2], est celui d'un journaliste qui ne manquait point de talent, mais dont toute la carrière s'est déroulée en Belgique. Avec Libri-Bagnano et Santo-Domingo, Froment appartenait à ce petit groupe d'écrivains, plus ou moins à la solde du gouvernement des Pays-Bas, qui défendaient à Bruxelles, de 1825 à 1830, la politique hollandaise. La révolution belge trouva en lui un adversaire acharné. Pendant plusieurs années, il continua à diriger, dans *le Messager de Gand*, la propagande des « Orangistes », ou partisans du roi Guillaume. La vivacité de ses attaques le fit expulser de Belgique, et c'est à Wazemmes, près de Lille, qu'il mourut en 1846.

La politique n'absorbait pas, du reste, toute son activité, et la littérature l'intéressait peut-être davantage. Non seulement il publia, en 1826, un recueil de *Poésies diverses*, qui ne dépassent pas une honnête médiocrité, mais il éparpilla dans les revues et les journaux belges d'avant 1830 un grand nombre d'articles de critique littéraire, dont plusieurs témoignent d'une perspicacité remarquable. Je n'en veux pour preuve que ceux-là mêmes qu'il a consacrés à Millevoye, à propos d'une contrefaçon belge des *Œuvres* de ce poète [3]. Il y relevait « le charme particulier de son talent pur, gracieux, classique comme Racine quant au choix des mots, romantique comme Lamartine quant au choix des idées ». Et il ajoutait :

> Cet art dont si peu d'écrivains ont le secret, cet art de bercer tour à tour l'âme au moyen de rêveries confuses, ou de l'émouvoir au moyen

1. Pierre Ladoué, *Un précurseur du romantisme : Millevoye* (1783-1816), essai d'histoire littéraire, Paris, 1912, in-8°. Cf. *Revue d'hist. litt.*, avril-juin 1913, p. 468 et suiv.

2. Froment a cependant une courte notice dans la *Biographie Didot*, XVIII, p. 934-935.

3. Le premier a paru dans *la Sentinelle* du 30 juin 1825, sous le titre « Sur une nouvelle édition de Millevoye » (p. 486-491); le second, qui s'intitule « Notice sur Millevoye et sur l'édition de ses œuvres par M. Hayez », se lit dans le numéro de la même revue daté du 12 septembre 1825 (p. 675-681).

d'images pénétrantes, il le possédait sans l'avoir acquis. Il a deviné ce qu'on est depuis convenu d'appeler le genre nébuleux : il tenait à cette école par ses inspirations familières, et à l'autre par les souvenirs, j'allais dire par les superstitions de sa jeunesse. Il idolâtrait Boileau, mais il composa *la Chute des feuilles*, que Boileau n'eût pas composée (p. 677).

A quelques nuances près, c'est déjà le jugement que rend aujourd'hui l'histoire littéraire sur ce poète de transition, et si l'on songe que ces lignes ont paru plus de dix ans avant le « portrait » de Sainte-Beuve, on ne peut refuser quelque pénétration critique à celui qui les écrivait dès 1825.

Mais ce qui fait surtout le prix de ces pages, c'est qu'elles sont d'un témoin, d'un témoin attentif et intéressé. Froment avait connu personnellement l'auteur des *Élégies*. Il l'avait fréquenté, non seulement à l'ombre des tours de Saint-Vulfran, mais aussi à Paris, « dans cette humble demeure » qu'à quinze ans de distance il croyait revoir encore « à droite de la longue avenue des Champs-Élysées ». Ces relations lui ont permis de tracer de son compatriote ce portrait précis, qu'on peut rapprocher de celui qu'a esquissé plus tard Charles Nodier [1] :

Sa taille était haute et grêle. Il voyait d'ordinaire, sans lunettes, à deux ou trois pas de distance; ses gros yeux bleus ne révélaient en rien son âme, et dans toute sa physionomie il n'y avait guère de caractéristique qu'une excessive pâleur dont tout autre poète élégiaque eût fait vanité. Ses cheveux étaient constamment bouclés avec un soin qui n'était pas exempt de coquetterie. Il se piquait de monter à cheval avec une rare perfection : petite prétention dont une chute assez grave, dont il resta boiteux, ne parvint pas même à le guérir. En revanche, sous le rapport de son talent poétique, il était d'excellente composition, et je l'ai vu, avec une simplicité d'enfant, céder quelquefois aux conseils les plus puérils. Il aimait passionnément les femmes. Elles embellirent, troublèrent, affligèrent sa vie, doublèrent son talent et lui inspirèrent ce chant funèbre où respire tout entier son caractère et son génie (p. 680-681).

Sa familiarité avec Millevoye donne donc quelque poids au témoignage de Charles Froment. Or, à l'en croire, plusieurs erreurs se sont glissées dans la version qu'on présente ordinairement des dernières années du poète, de sa maladie et de sa mort. Il entreprend de les rectifier :

Voici, écrit-il, sur la mort de Millevoye, des détails dont je garantis l'authenticité. Sa santé, depuis longtemps chancelante, s'était considérablement altérée depuis la chute de Bonaparte. En 1815, une pension de six mille francs, qu'il avait sur le *Journal de Paris*, fut réduite à la modique somme de douze cents francs (p. 490).

1. Dans ses *Mélanges tirés d'une petite bibliothèque*, 1829. Cf. P. Ladoué, *ouvr. cité*, p. 176-177.

Cette diminution de revenus n'aurait pas été étrangère à sa fin. Le premier article se contente de l'insinuer; le second est plus explicite :

Il fut frappé à mort quand les Bourbons vinrent, par la grâce de Dieu, ravir aux hommes de lettres le prix de leurs travaux. On n'épargna pas même ces jeunes écrivains qui, étrangers aux premiers troubles civils, ayant vu dès leur enfance le drapeau tricolore flotter sur le dôme des Invalides, ayant trouvé toute faite la légitimité de Bonaparte, n'étaient pas même coupables du forfait d'avoir vu démolir un seul débris de la royauté. On les traita comme les vétérans de la Révolution! Était-ce économie, vandalisme, ressentiment? Les trois choses n'ont rien d'incompatible. « Je regarde défiler ma pension », me disait-il en 1814, lorsqu'à Abbeville, où il était né, il voyait de sa fenêtre, aux longues acclamations des hobereaux dont la Picardie est pleine, la bannière blanche se déployer et passer devant ses yeux la procession royaliste. Comme je l'ai dit, la pension lui fut ôtée, en effet, ou du moins elle fut réduite à une faible somme, bien loin de suffire à ses besoins, surtout vu ses habitudes de désordre et de générosité. A sa mort, on daigna conserver à la veuve ce bienfait de la munificence royale, qui avait coûté la vie à son époux (p. 677-678).

Cette page sent son partisan. Libéral et bonapartiste, Froment n'était pas autrement fâché de charger d'un crime de plus ces Bourbons qu'il avait en exécration. Mais si l'interprétation qu'il leur impose est au moins forcée, les faits eux-mêmes paraissent exacts. M. Ladoué n'a pas réussi, il est vrai, à retrouver aux Archives nationales, la minute du décret de 1811 qui créait des « actions » au profit de divers hommes de lettres. Mais il a pu induire d'une indication du *Nain Jaune* que Millevoye était du nombre, et déterminer que son action sur le *Journal de Paris* représentait une somme de 6 000 francs, réduite à 1 200 en 1815 [1]. Tout cela confirme nettement le passage que nous venons de citer.

Plus curieux encore sont les détails que nous transmet Charles Froment sur les derniers jours du poète :

Quelque temps après, il se retira à Neuilly dans une maison de campagne dont le propriétaire était M. Vigée, auteur de *l'Entrevue* et de quelques poésies fugitives. Il y tomba malade au commencement de l'été. Les médecins furent appelés et déclarèrent qu'il n'atteindrait pas l'automne. M. Vigée, probablement pour s'épargner les embarras des funérailles, le fit prévenir qu'il eût à quitter sa maison dans quelques jours. Cette injonction, du reste, comme on peut bien le penser, était adoucie au moyen de toutes les formules par lesquelles l'inhumanité polie espère encore se déguiser.

Une explication s'ensuivit. De part et d'autre on échangea quelques paroles amères, et Millevoye, outré d'indignation, sans écouter les froides excuses de Vigée qui lui disait : « Mais, mon cher ami, restez! qui vous presse? vous sentez bien que dans votre état... un jour, deux

1. Pages 120 et 154.

jours même si vous le voulez... », partit en s'appuyant sur le bras de sa femme. Il espérait trouver un fiacre au pont de Neuilly. Son attente fut trompée : et tout boitant et crachant le sang par intervalle, il se vit forcé de traverser à pied la longue avenue des Champs-Élysées. Il n'était pas au milieu de la route, que ses forces, quelque temps soutenues par la colère, l'abandonnèrent entièrement. Il s'assit sur un banc de pierre. Heureusement, à quelque distance, se trouvait une maison qu'habitait un ami de Millevoye, gouverneur des enfants du duc de Fitz-James. Mme Millevoye l'alla trouver en hâte, tandis que le malheureux restait assis au dehors sur un banc de pierre. On le transporta dans la maison. Il passa une nuit pénible et agitée. Le lendemain, il dicta à son hôte sa dernière romance : *Vous qui priez, priez pour moi*. Le soir, il n'était plus (p. 490-491).

Ces derniers détails paraissent, à vrai dire, légèrement « romancés ». Millevoye a survécu plus d'un jour à son équipée; il est mort, non chez son hôte, mais dans un appartement loué par lui avenue de Neuilly; ses derniers vers n'ont pas été dictés pendant son agonie, mais remontent au mois précédent. Enfin, ce ne serait pas à pied, mais en voiture, qu'il aurait quitté la maison de Neuilly. Aussi bien, ne sont-ce là que des traits accessoires. Par contre, le départ précipité du poète, son arrêt forcé en cours de route, sa halte dans une demeure hospitalière, tout le reste se retrouve chez les autres biographes [1]. Tout le reste, sauf le rôle passablement odieux qu'aurait joué Vigée, dont le nom même n'apparaît nulle part ailleurs. Qui faut-il croire? Un confrère indigne a-t-il chassé Millevoye de son logis, ou bien, comme l'écrit M. Ladoué, d'après de Poilly et Dumas [2], est-ce lui-même qui demanda « à sa femme de le ramener à Paris » pour « tenter un nouvel effort » et « revoir des médecins »? (p. 168).

Certes, le récit de Charles Froment offre prise à certaines suspicions. On peut retrouver trace ici de la passion politique qui transparaît à plus d'un autre endroit. Dramaturge et poète, frère de Mme Vigée-Lebrun, Étienne Vigée (1758-1820) avait fait preuve, en 1814, d'une souplesse qui lui avait valu une place insigne dans le *Dictionnaire des girouettes*. Lui que l'Empire avait comblé de faveurs, il avait affiché des opinions *ultra*, vite récompensées par la Légion d'honneur et le poste de lecteur du Roi. Enfin, il était mort « dans de grands sentiments de piété », assure la *Biographie des contemporains* de Rabbe, Boisjolin et Sainte-Preuve. Autant de raisons qui le désignaient à la malveillance de Froment, lequel avait voué une haine égale aux Bourbons et à la Congrégation. Des motifs plus personnels d'inimitié pouvaient se joindre à ceux-là. Vigée lui avait-il, par hasard, fermé à ses débuts l'accès de l'*Almanach des Muses*, qu'il dirigeait depuis 1794?

Mais d'autre part, comment croire que cette haine ait pu égarer notre biographe, jusqu'à lui inspirer contre un mort une calomnie vraiment atroce? Puis, il se montre partout ailleurs si exactement renseigné, il articule son accusation avec une telle netteté, il présente les faits avec une assurance si complète, qu'il paraît, en dernière analyse, fort difficile de croire que son récit ne repose point sur un fond de vérité. Froment a pu exagérer et dramatiser; il n'a pas dû inventer.

1. Il n'est pas jusqu'à cet ami, « gouverneur des enfants du duc de Fitz-James », que l'on ne puisse identifier avec Bardoux, ancien maître du poète, qui, d'après Jean Dumas, le recueillit dans son exode.

2. Page 168.

Son témoignage recevrait, au surplus, un commencement de confirmation, si l'on trouvait trace à Neuilly, en 1816, d'une maison de campagne appartenant à Vigée. Comme on ignore jusqu'ici où se trouvait, dans cette commune, la résidence du poète, on aurait du même coup élucidé une question que M. Ladoué désespérait de voir jamais résoudre [1].

En attendant, on peut admettre sans témérité que Millevoye n'a pas eu à se louer de son hôte de Neuilly. Et peut-être même se trouve-t-on autorisé à compter désormais l'auteur de la *Chute des feuilles* au nombre des victimes présumées de M. Vautour [2].

GUSTAVE CHARLIER.

1. Voir *ouvr. cité*, p. 167, note 7.

2. Ajoutons ici quelques détails bibliographiques. La contrefaçon belge des *Œuvres de Millevoye* que mentionne M. Ladoué (p. 389) a paru à Bruxelles, chez Marcelin Hayez, en 1823, en 4 vol. in-12, et non in-8°. Elle reproduit l'édition Ladvocat, en l'enrichissant de 11 pièces. Une autre contrefaçon a paru à Bruxelles en 1829, en un volume in-24 de XXVIII-552 pages. Elle ne comprend ni les essais tragiques, ni les traductions, sauf les fragments d'Homère. Mais l'éditeur avertit qu'il ajoute à sa réimpression « quelques morceaux inédits qui ne se trouvent dans aucune édition de Millevoye » (p. XXVIII).

COMPTES RENDUS

Fénelon au XVIII^e siècle, en France (1715-1820). — Son prestige, son influence, par ALBERT CHEREL, docteur ès lettres, professeur de littérature française à l'Université de Fribourg-en-Suisse. *Paris, Hachette et C^ie*, 1917, in-8 de XIX-694 p. Prix : 20 fr.

Cette thèse de doctorat, fruit d'un labeur considérable, a reçu de la Sorbonne la distinction la plus flatteuse. Ce succès était d'autant plus mérité, que l'œuvre a été achevée en des conditions particulièrement difficiles, l'auteur ayant dû satisfaire aux exigences du service militaire et, depuis, ayant été retenu loin de Paris par ses fonctions à l'Université de Fribourg, où il a recueilli la succession du regretté Maurice Masson.

Une étude de ce genre était d'une incontestable utilité, car si, comme le remarque avec raison M. Cherel, on peut chercher à expliquer, selon la formule de Taine, par la race, le milieu et le moment les hommes représentatifs de leur pays et de leur époque, cette formule est insuffisante lorsqu'il s'agit d'un esprit tel que Fénelon, qui est en avance sur son temps et dont les idées n'arrivent qu'après sa mort à leur plein épanouissement. Les écrivains de cette sorte ne sont bien connus que si l'on mesure le retentissement de leur œuvre à travers les générations venues après eux. M. Cherel a donc été bien inspiré d'examiner jusqu'à quel point l'influence de Fénelon s'en fait sentir au XVIII^e siècle, et, comme cette influence tient à la renommée de l'illustre archevêque, il était naturel de montrer à quoi tenait son prestige et de rechercher les causes qui l'ont accru ou diminué.

On aurait pu poursuivre cette étude jusqu'à nos jours, et il faut souhaiter que M. Cherel s'impose ce surcroît de travail ; pour cette fois, il s'est borné au XVIII^e siècle, qu'il fait partir de la mort de Fénelon, précédant de quelques mois celle de Louis XIV, et qu'il étend jusqu'à 1820, date de la grande édition des Œuvres de Fénelon par les sulpiciens, qui coïncide avec les débuts de l'École romantique.

M. Cherel a conduit son enquête avec un soin minutieux. A son appel, tous, ou presque tous ceux qui, dans ce laps de cent cinq années, ont parlé de Fénelon viennent déposer pour ou contre lui : on est stupéfait de voir sortir de la poussière des bibliothèques et défiler devant la barre des témoins (car, au fond, c'est bien un procès qui s'instruit), tant d'écrivains dont seuls Dieu et M. Cherel savent les noms.

J'aurais grande envie de chicaner un peu M. Cherel sur son point de départ. Pourquoi commencer cette enquête seulement en 1715, comme si la réputation de Fénelon était toute posthume et que les contemporains qui l'ont précédé dans la tombe n'eussent pas contribué à l'établir? Or, de son vivant, Fénelon était déjà en possession d'une renommée éclatante, ainsi qu'on en peut juger, soit par ce que dit de lui La Bruyère dans son chapitre de la Chaire ou dans son discours à l'Académie, soit par les éloges qui lui

furent décernés au lendemain de son décès, soit encore par le récit que fait Ledieu de sa visite à Cambrai, etc. D'une part, ses talents et son *Télémaque*, sa charité vraiment évangélique, et l'acharnement de ses adversaires dans la querelle du quiétisme lui avaient valu une étonnante popularité [1], et d'un autre côté, les luttes qu'il avait soutenues contre les jansénistes avaient excité l'animosité d'un parti puissant qui affectait de le traiter comme un auteur sans conséquence. M. Cherel s'est bien rendu compte qu'il aurait dû remonter un peu plus haut, puisqu'il rapporte des témoignages de Bossuet, de Boileau, et même les critiques de Faydit contre le *Télémaque*. Il aurait pu avec autant de raison citer l'appréciation de Mme de Grignan sur le même ouvrage, et, à un autre point de vue, l'opinion du fameux Guiscard de La Bourlie, mort en 1711.

Au moment où il s'efforçait de déterminer les catholiques du Midi à faire cause commune avec les protestants des Cévennes, cet abbé montrait en Fénelon une victime de Mme de Maintenon : « Une femme, autrefois une impudique, une abandonnée, maintenant une hypocrite, une ambitieuse, [qui] s'était emparée à son tour de l'esprit faible, timide et superstitieux du Roi, a donné pendant un temps le dessus au jansénisme et fait prendre le bas du pavé au molinisme. Il ne nous est plus permis de suivre les sentiments de saint François de Sales, de sainte Thérèse, de sainte Brigitte, ni du Bienheureux de la Croix; un grand archevêque, pour avoir voulu justifier et éclaircir leur doctrine, tout approuvée et reçue qu'elle est, a perdu ses charges, ses dignités, sa faveur, et est confiné et relégué dans son archevêché [2]. »

Quoi qu'il en soit, notre auteur passe en revue les personnes qui, ayant survécu à Fénelon, ont servi ou combattu sa renommée. Il en est dans le nombre, comme les habitués du salon de Mme de Lambert, qui sont cités par conjecture. J'aurais plutôt nommé le P. Hardouin, jésuite, qui disait de Fénelon : « Nous le croyons bien de nos amis, c'est le plus fin des jansénistes [3] »; Dangeau, qui note « la mort de M. l'archevêque de Cambrai, homme d'un mérite extraordinaire et universellement regretté » [4]; la princesse palatine, qui écrivait le 10 janvier 1715 : « Nous avons reçu la triste nouvelle que l'archevêque de Cambrai est mort depuis quelques jours; il est très regretté; c'était un grand ami de mon fils [5] », et l'abbé Porée, frère

1. On en a une preuve dans la lettre citée en partie par M. Cherel et adressée, dès le mois d'août 1716, par le ministre Jacques Saurin à une religieuse, Mme Charlotte de Saint.... Celle-ci, à en juger d'après le contexte, n'était autre que la sœur Charlotte de Saint-Cyprien, carmélite, qui tient une place dans la Vie et dans la Correspondance de Fénelon : « Je n'ai jamais cessé de chercher un homme qui eût dans la pratique cette docilité et cette droiture dont nous faisons tous profession dans la spéculation. Quel plaisir d'ouvrir son cœur à un pareil homme et de lui dire sans réserve tout ce qu'on pense sur la religion! L'idée qu'on nous a donnée de feu M. l'archevêque de Cambrai, certain caractère de douceur répandu dans quelques-uns de ses écrits m'avaient fait soupçonner que l'on pourrait trouver réunies en sa personne les qualités que j'avais cherchées vainement partout ailleurs. Il était à Mons l'année dernière, lorsque je passai à Bruxelles en revenant d'Aix-la-Chapelle. Il aurait eu une de mes visites, si des affaires indispensables ne m'avaient rappelé à la Haye » (J. Saurin, *l'État du christianisme en France, divisé en trois parties, ou Lettres adressées aux catholiques romains, aux protestants temporiseurs et aux déistes*, la Haye, 1725, in-8, p. 55 et suiv.).

2. *Mémoires du marquis de Guiscard*, Delft, 1705, in-8, réimprimés dans les *Archives curieuses* de F. Danjou, 2e série, t. XI, Paris, 1840, in-12, p. 216.

3. Cité par Charma et Mancel, *le Père André*, Caen, 1844-1856, 2 vol., in-8, t. I, p. 267.

4. T. XV, p. 330.

5. Édit. G. Brunet, t. I, p. 157; cf., t. II, p. 248.

du jésuite de ce nom, qui, ayant vécu plusieurs années dans la familiarité de Fénelon, s'exprimait ainsi :

« La liberté des entretiens secrets lui permettait de découvrir ce qu'il était trop prudent pour confier au papier. Quelque admirable que soit la facilité de son style, coulant et sans inégalité, gracieux sans affectation, naturel sans négligence, fleuri sans ornements superflus, il fallait entendre M. de Cambrai pour connaître toute la vivacité de son esprit, toute la profondeur de ses réflexions, tout le feu de son imagination et la force inimitable de ses expressions.... Quand on rassemblait toutes les qualités de son cœur et de son esprit, on était tenté de le regarder comme élevé au-dessus d'une condition mortelle [1]. »

M. Cherel compte avec raison au nombre des amis de Fénelon les officiers qui avaient reçu à Cambrai l'hospitalité de l'archevêque : ils étaient restés sous le charme qui se dégageait de sa personne. A ceux dont il nous rappelle les noms, il convient d'ajouter le chevalier de Quincy, dont les mémoires ont été publiés de nos jours :

« Je fus voir, dit-il, M. l'archevêque de Cambrai, à qui je remis une lettre de mon frère le lieutenant général de l'artillerie, son ami. Ils s'étaient vus aux eaux, et depuis ils avaient lié ensemble un commerce de lettres. Il me retint à dîner et il me fit mille politesses. Quelle sagesse, quelle douceur et quelle affabilité dans sa conversation! Je m'imaginais de voir le Mentor de *Télémaque*. Je m'aperçus qu'il mangeait très peu [2]. »

M. Cherel estime qu'à l'égard de Fénelon, les évêques de France, à part six ou sept dont il donne les noms, étaient défiants ou hostiles. Je n'oserais l'affirmer, car les sentiments de ces prélats, si l'on excepte les amis de Bossuet, nous sont trop peu connus : toutefois, si l'on songe au peu d'empressement mis par un certain nombre à publier des mandements pour notifier à leurs ouailles la censure des *Maximes des saints* [3], et à condamner les écrits apologétiques de Fénelon selon les désirs de la Cour, on supposera sans témérité qu'ils avaient gardé quelque sympathie à leur collègue. On croira difficilement qu'à la génération suivante, les évêques formés à Saint-Sulpice aient nourri à son endroit de la défiance ou de l'hostilité. A coup sûr, on ne le dira pas de l'abbé de Saulx-Tavannes, que M. de Cambrai avait eu l'idée de demander pour coadjuteur et qui, succédant, en 1724, à Gaston de Noailles sur le siège de Châlons, porta dans son diocèse l'esprit de Fénelon et, sans s'écarter des voies de la douceur, sut gagner le cœur de ses prêtres

1. Cité par Ch. Alleaume, *Notice sur les deux Porée*, Caen, 1854, in-8. L'abbé Gabriel Porée, secrétaire de l'Académie de Caen, mourut dans cette ville le 17 juin 1770, à quatre-vingt-cinq ans, après avoir été curé en Auvergne et en Normandie, puis chanoine de Bayeux. Il a laissé plusieurs ouvrages intéressants. Un contemporain à qui l'on doit des *Mémoires chronologiques contenant ce qui s'est passé de plus remarquable à Cambrai* (mis au jour par Eug. Bouly, Cambrai, 1837, in-8), dit entre autres choses de Fénelon : « Jamais ses domestiques ne le trouvèrent couché le matin : ils le trouvaient toujours occupé à l'étude. Il rappela le séminaire de Beuvrage et le plaça dans le refuge de Saint-André; là, il formait les jeunes clercs par ses conférences et ses exhortations. Ce zélé pasteur célébrait la messe à sept heures dans la chapelle de Notre-Dame de Grâce; outre les discours qu'il faisait les jours de grandes fêtes et dans la métropole, il faisait tous les dimanches de carême une instruction dans l'église de Saint-Nicolas. Il était éloquent et rempli d'onction, mais on avait peine à l'entendre, à cause qu'il parlait du nez; il était d'une taille assez grande, fort maigre, ayant les yeux noirs et très perçants... » (Page 32).

2. Édition Lecestre, Paris, 1901, t. III, p. 62 et 63.

3. Voir, par exemple, au Ministère des Affaires étrangères, *Rome*, t. 414, f° 224; Léopold Delisle, *le Cabinet des manuscrits de la Bibliothèque Nationale*, t. I, p. 339 et 340; et *la Revue Bossuet*, suppl. VII, p. 51.

jansénistes [1]. On pourrait aussi rappeler Lafitau qui, avant d'être évêque de Sisteron, en 1719, avait rempli à Rome des fonctions diplomatiques et qui jugeait ainsi Fénelon :

« M. de Fénelon était un des plus beaux génies, une des plus brillantes lumières, une des plus fermes colonnes, un des plus glorieux ornements qu'ait jamais eus l'Église de France. On trouve dans ses écrits une théologie exacte, une morale épurée, des sentiments si vifs contre l'erreur, et, dans la manière de les énoncer, une force et une énergie si sublimes qu'il portait partout la conviction. A la vérité, dans ses *Maximes des saints*, il s'était évanoui dans ses propres idées. Mais il semble que Dieu ne l'eût ainsi permis que pour donner à ses adversaires un modèle accompli de soumission et de respect pour le Saint-Siège. Son zèle pour ramener les réfractaires à la vérité fut d'autant plus persuasif qu'il voulait les y conduire par la même voie qu'il y était retourné lui-même, et sa docilité sera toujours un exemple qui confondra les rebelles. L'Hérésie lui en fit un crime; mais c'est ce même chagrin de l'Hérésie qui fait une partie de sa gloire. Les papes Innocent XII et Clément XI lui avaient successivement destiné le chapeau de cardinal. M. de Fénelon persista jusqu'à sa mort dans le refus qu'il en fit. Il les pria même, ainsi que je l'ai appris de Clément XI, de ne pas laisser transpirer qu'ils eussent voulu l'honorer de la pourpre. Humilité non suspecte, qui refusait les honneurs et qui renonçait encore à la gloire de les avoir refusés [2]. »

Les témoignages rapportés plus haut, ajoutés à ceux que produit M. Cherel, montrent que Fénelon ne doit pas, comme on pourrait le supposer, sa renommée à ses premiers biographes. Ceux-ci l'ont seulement préservée de l'oubli en recueillant pieusement, avec leurs propres souvenirs, les récits des contemporains. Leur rôle est encore assez important; il mérite l'étude approfondie que leur consacre M. Cherel et qui est bien la partie la plus curieuse de son consciencieux ouvrage [3].

Aidé surtout des manuscrits libéralement mis à sa disposition par l'obligeant bibliothécaire de Saint-Sulpice, il place en pleine lumière l'Écossais Ramsay et le marquis de Fénelon, biographes et éditeurs de l'archevêque de Cambrai, et, ce qui est plus neuf encore, il nous révèle les rapports qu'ils ont entretenus avec M^me^ Guyon, dont il nous fait connaître aussi le genre de vie et l'apostolat après qu'elle eut recouvré la liberté.

Étrange figure que Ramsay, prosélyte de Fénelon, secrétaire de M^me^ Guyon, apôtre et apologiste de la franc-maçonnerie, jacobite soupçonné d'intriguer avec les orangistes, candidat malheureux à l'Académie française et enfin précepteur dans la maison de Bouillon! Son *Essai sur le gouvernement civil* et son *Histoire de la vie de Fénelon* sont, entre ses nombreux écrits, ceux où la réputation de l'archevêque de Cambrai est le plus intéressée. Après les avoir étudiés de très près, M. Cherel recherche encore les traces de l'influence de Fénelon dans les autres ouvrages de Ramsay, notamment dans les *Voyages de Cyrus*.

1. L. Pingaud, *les Saulx-Tavannes*, Paris, 1876, in-8, p. 263.

2. *Réfutation des Anecdotes sur la constitution Unigenitus*, Avignon, s. d., in-8, p. 147 et 148.

3. La *Correspondance de Fénelon* (t. XI, p. 57), contient une lettre adressée à Bossuet, évêque de Troyes, et que les éditeurs datent de 1731 en l'attribuant au marquis de Fénelon. M. Chérel (p. 66), croit qu'elle fut écrite le 29 avril 1732 par Ramsay. Les raisons de cette attribution sont convaincantes, et la lettre en question en devient plus significative et plus importante : on est désormais autorisé à en conclure qu'avant de livrer à l'impression son *Histoire de Fénelon*, Ramsay avait pris la précaution de soumettre à Noailles la partie relative à la querelle du quiétisme, et que cette Eminence n'avait contesté aucun des faits avancés par lui.

L'*Histoire de la vie de Fénelon* se rencontre en deux états différents. Dans le premier, elle parut en 1723 à la Haye, et en 1724 à Bruxelles, sans parler d'une version anglaise publiée à Londres en 1723. L'auteur en donna une autre édition à Bruxelles en 1725. Quoiqu'il eût protesté que celle de 1723 avait été faite à son insu et avant qu'il eût mis la dernière main à son œuvre, c'est la première rédaction qui a été reproduite dans les éditions subséquentes. La disposition des matières n'est pas la même dans les deux rédactions, qui présentent encore d'autres différences assez notables. En général, Ramsay, dans la seconde, atténue ce qui était au désavantage de Bossuet; il va même jusqu'à supprimer l'éloge qu'il avait fait du mandement par lequel Fénelon avait déclaré se soumettre à la condamnation de son livre.

Le marquis de Fénelon, petit-neveu de l'archevêque, publia les *Dialogues des morts*, les *Dialogues sur l'éloquence* et les *Lettres spirituelles* de son oncle, et c'est lui aussi qui donna la première édition authentique du *Télémaque*. M. Cherel nous fournit des renseignements du plus haut intérêt sur ces publications, sur les négociations dont elles furent l'objet, les obstacles qu'y mit le gouvernement et qui retardèrent jusqu'après la mort du marquis l'apparition de l'*Examen de conscience sur les devoirs de la royauté* et le *Récit abrégé de la vie de Fénelon*.

Ce *Récit abrégé* offre cette particularité, que, professant pour Mme Guyon, sa directrice de conscience, un véritable culte, l'auteur a encore plus à cœur de la défendre que de glorifier son oncle, tandis que Ramsay avait plutôt paru la sacrifier.

M. Cherel nous montre aussi le marquis toujours sur la brèche pour venger la mémoire de son oncle, inspirant à D. Toussaints Duplessis le récit de la querelle du quiétisme inséré dans l'*Histoire de l'Église de Meaux*, occupé à répondre aux protestations soulevées par cet ouvrage dans le camp des partisans de Bossuet et surtout à la *Relation du quiétisme* de l'abbé Phelipeaux[1].

Ce dernier ouvrage est jugé trop favorablement par M. Cherel, qui estime l'auteur très bien informé. Ce qui appartient en propre à Phelipeaux, c'est, outre ses insinuations venimeuses, le détail des congrégations tenues à Rome à propos du livre des *Maximes*; tout le reste est emprunté soit à la *Relation* de Bossuet, soit aux récits de Ledieu, secrétaire de l'évêque de Meaux, de sorte qu'en le lisant, c'est toujours Bossuet ou son entourage qu'on entend. Phelipeaux ne laisse soupçonner ni la pression exercée par Bossuet sur Noailles et sur Godet des Marais, ni les procédés regrettables auxquels a eu recours l'abbé Bossuet avec la constante approbation de son oncle, ni l'attitude équivoque prise par l'évêque de Meaux, se défendant d'être la « partie » de Fénelon, alors qu'il le poursuivait avec acharnement : pour ces dessous de l'affaire, il faut se reporter aux lettres échangées entre Bossuet et son neveu. Surtout il faut se garder de croire avec M. Cherel que Phelipeaux ait tiré au clair la question des certificats délivrés à Mme Guyon par Bossuet. On me permettra de ne pas insister sur ce point et de renvoyer à la *Correspondance de Bossuet*, t. VII, p. 512 et suiv.

Malgré leur mérite, les *Lettres* écrites par La Bletterie en réponse à la

1. Cette *Relation* fut supprimée, mais non flétrie, comme le dit M. Cherel citant le cardinal de Bausset. Le jugement qui la frappe, en même temps qu'une édition des *Provinciales* et des *Anecdotes sur l'état de la religion dans la Chine* (car, quoi qu'on en ait dit, il y a eu deux arrêts du Conseil privé, et non une simple lettre de cachet), vise seulement une infraction aux règlements interdisant toute publication sans nom d'imprimeur, sans approbation ni privilège (Voir l'abbé Aimé Guillon, *Histoire générale de l'Église pendant le XVIIIe siècle*, Besançon, 1823, t. I, p. 577; Barbier, *Dictionnaire des anonymes*; G. Lepreux, *Gallia typographica*, t. II, p. 283, 284, et documents, p. 100 à 103).

Relation de Phelipeaux, n'ont pas exercé l'heureuse influence que leur attribue M. Cherel. « Cela est bon, fin, délié, judicieux, dit Mathieu Marais; mais je ne sais s'il produira un bon effet, car la *Relation* est si séduisante qu'elle vous impose et empêche la vérité d'approcher; il y a des faits curieux dans ces lettres. » Et quelques jours plus tard[1]: « Les trois lettres sur la *Relation* deviennent rares : on les retire. Personne n'y croit.... Cela est pourtant bon à lire et à garder pour le joindre à la *Relation*[1] ».

Il serait trop long de suivre pas à pas M. Cherel à travers les chapitres si fortement documentés où se déroulent les phases successives de la réputation et de l'influence de Fénelon. Après avoir signalé comme particulièrement curieuses les pages concernant M. de Bausset et son inspirateur, M. Emery, je me bornerai à noter aussi brièvement que possible quelques réflexions suggérées par une lecture poursuivie avec l'attention due à un ouvrage de cette importance et destiné à faire époque dans la littérature fénelonienne.

Il est à regretter que M. Cherel n'ait pas pensé à interroger certains personnages dont les sentiments étaient, à des titres divers, intéressants à connaître. Tels sont Hamilton, qui, dans une épître, assure que la vogue du *Télémaque* dura peu, parce qu'il était difficile d'en comprendre les leçons; Piron, qui s'associait si volontiers à la vénération du marquis de Fénelon à l'endroit de l'archevêque de Cambrai; Bérault-Bercastel, qui a raconté avec tant de mesure et de sagesse la querelle du quiétisme et protesté énergiquement contre la *Relation* de Phelipeaux; Duvoisin, vicaire général de Langres, puis évêque de Nantes, qui s'est expliqué sur la tolérance professée par Fénelon et s'appuie sur l'autorité de ce prélat pour affirmer que, « dans un État ordonné, la constitution est la loi du souverain comme du simple citoyen »; Portalis, qui loue « l'excellent traité de l'*Existence de Dieu* » de « l'admirable Fénelon »; Frayssinous, qui, lui aussi a déclaré en quel sens le clergé peut se montrer tolérant comme Fénelon et comment il faut entendre, d'après l'archevêque de Cambrai, que le Prince est l'évêque du dehors et le protecteur des canons; Maine de Biran, surtout, qui, revenu aux croyances chrétiennes, se nourrissait de Fénelon, et, dans ses dernières années, transcrivait presque à chaque page de son journal quelque passage des *Lettres spirituelles*. Les amis de Fénelon se plaindront aussi de ne pas voir cité le chanoine Legendre qui, après avoir, en quatre ou cinq pages de ses Mémoires, jugé le *Télémaque* et raconté la querelle du quiétisme, apprécie ainsi la conduite de Fénelon après sa condamnation : « La victoire que ce grand homme remporta sur lui-même en cette occasion parut, aux yeux des gens qui se connaissent en gloire, infiniment plus honorable que celle des triumvirs, ses adversaires, qui devaient partie de la leur au crédit de Mme de Maintenon et à la sollicitation du roi[2]. »

M. Cherel s'est interdit de dépasser dans ses recherches l'année 1820; il cite pourtant le *Cours de littérature* de Lamartine, qui est postérieur. Je suis loin de le trouver mauvais[3], car il se peut fort bien faire que tel

1. *Mémoires*, éd. de Leseure, Paris, 1863, in-8, tome IV, p. 484 et 488.

2. Hamilton, *les Quatre Facardins*, Paris, 1730, in-12, p. 3 à 5; Piron, lettre du 26 juillet 1740, dans ses *Œuvres posthumes*, édit. H. Bonhomme, Paris, 1888, in-8, p. 78; Bérault-Bercastel, *Histoire de l'Eglise*, t. XXIII, Paris, 1790, in-12; Duvoisin, *Défense de l'ordre social contre les principes de la Révolution française*, Londres, 1798, in-8, p. 23, et *Essai sur la tolérance*, à la suite de la *Démonstration évangélique*, édit. de 1810; Portalis, *De l'usage et de l'abus de l'esprit philosophique*, 2e édit., Paris, 1827, in-8, t. I, p. 196; de Frayssinous, les *Vrais principes de l'Église gallicane*, Paris, 1818, in-8, p. 7 et 8; Ern. Naville, *Maine de Biran, sa vie et ses pensées*, Paris, 1857, in-18, passim; Legendre, *Mémoires*, Paris, 1863, in-8, p. 236-241.

3. On pourrait pourtant se plaindre qu'il en extraie seulement des lignes déla-

ouvrage, imprimé après 1820, ait été composé auparavant, ou que son auteur y ait manifesté des idées auxquelles il s'était arrêté antérieurement. C'est pourquoi M. Cherel aurait pu utilement étudier l'*Histoire de l'Église au XVIII^e siècle* de l'abbé Guillon, bien que publiée en 1823 : la querelle du quiétisme y est racontée par le menu, et dans l'esprit de Phelipeaux. De même, puisqu'il était question de l'influence de Fénelon, il y avait lieu de mentionner quelques personnages marquants arrivés à l'âge d'homme vers 1820 et sortis du collège imprégnés des idées de ce grand écrivain. Tel fut, par exemple, Dupanloup : « Dès ma seconde, écrit-il, Fénelon commença à prendre grande influence sur moi; ses *Fables*, *Aristonoüs* et le *Télémaque* faisaient mes délices, le *Télémaque* surtout, je l'ai lu et relu pendant dix ans. » Et encore : « L'*Existence de Dieu* de Fénelon exerça sur moi (pendant le cours de philosophie) un grand empire : c'est le mot. J'étais quelquefois comme forcé de me mettre à genoux pour adorer Dieu en étudiant la théodicée et en lisant Fénelon [1] ».

M. Cherel a été visiblement gêné par l'abondance des matériaux à mettre en œuvre. C'est ce qui l'a porté à écourter certaines citations, au risque d'en diminuer la portée, et pour d'autres auteurs, à résumer leurs jugements au lieu de les citer textuellement, bien qu'un résumé de ce genre soit toujours sujet à caution, parce qu'il se ressent le plus souvent de la disposition d'esprit du critique, qui juge moins importants certains détails que d'autres ne voudraient pas négliger. En sacrifiant résolument les inconnus, dont les opinions ne nous intéressent guère, et aussi en s'interdisant toute assertion conjecturale et hypothétique, on se serait ménagé l'espace nécessaire pour citer largement, sinon intégralement, certains textes représentatifs d'une époque ou d'une école, et qui auraient ainsi conservé leur importance et leur saveur. Par exemple, ce n'est pas reproduire assez complètement la pensée de Daguesseau que de dire qu'il paraphrase certaines invectives de Bossuet à l'endroit de Fénelon, et qu'il ne loue celui-ci « que littéralement, c'est-à-dire du bout des lèvres ». Les amis de M. de Cambrai en ont une autre idée lorsqu'ils notent le jugement porté par le célèbre magistrat sur le débat entre les deux adversaires, au sujet des faits : « Comme il était impossible qu'ils dissent tous deux vrai, on vit avec douleur, mais avec certitude, qu'il fallait que l'un des deux dît faux, et sans examiner ici de quel côté était la vérité, il est certain au moins que l'archevêque de Cambrai sut se donner dans l'esprit du public l'avantage de la vraisemblance.... » Ils remarquent aussi avec satisfaction le blâme jeté sur les « indignes tracasseries » de l'évêque de Saint-Omer, et la conclusion donnée à son récit par Daguesseau : « Ainsi fut consommée la condamnation du livre de l'archevêque de Cambrai; exemple peut-être unique dans l'Église, d'une querelle de doctrine terminée sans retour par un seul jugement, qu'on n'a cherché depuis, ni à faire rétracter, ni à éluder par des distinctions spécieuses. La gloire en est due à la sagesse et à la supériorité de génie de l'archevêque de Cambrai, qui comprit tout d'un coup que le trop grand désir de se justifier nuit souvent plus qu'il ne sert, et que, de toutes les manières d'effacer les torts qu'on nous impute, la plus sûre et la plus efficace est de les laisser oublier et se perdre, pour ainsi dire, dans le silence, outre que l'expérience qu'il avait faite des jugements des hommes dans le cours de la dispute, aurait dû lui faire sentir qu'il serait toujours condamné par plus des trois quarts de ses juges, parce

vorables à Fénelon : il est vrai qu'à la fin du volume est rapportée une appréciation toute différente.

1. Cité par l'abbé F. Lagrange, *Vie de Mgr Dupanloup*, Paris, 1883, in-8, t. I, p. 35 et 57.

qu'il y en aurait toujours plus des trois quarts dont il ne serait pas entendu [1]. »

De même, il ne suffisait pas de dire de Joseph de Maistre : « Il constate seulement que *peu s'en faut que, dans les cours, Fénelon ne passe pour républicain.* » Il fallait citer la page tout entière : elle en vaut la peine, car elle peut servir à mieux juger de la politique de Fénelon : « ... Fénelon voyait ce que personne ne pouvait s'empêcher de voir : des peuples haletants sous le poids des impôts, des guerres interminables, l'ivresse de l'orgueil, le délire du pouvoir, les lois fondamentales de la monarchie mises sous les pieds de la licence presque couronnée; la race de *l'altière Vasthi* menée en triomphe au milieu d'un peuple ébahi, battant des mains *pour le sang de ses maîtres*, ignorant sa langue au point de ne pas savoir ce que c'est que le sang, et cette race enfin présentée à l'aréopage effaré, qui la déclarait légitime, en frissonnant à l'aspect d'une apparition militaire. Alors le zèle qui dévorait le grand archevêque savait à peine se contenir. Mourant de douleur, ne voyant plus de remède pour les contemporains et courant au secours de la postérité, il ranimait les morts, il demandait à l'allégorie ses voiles, à la mythologie ses heureuses fictions; il épuisait tous les artifices du talent pour instruire la souveraineté future, sans blesser celle qu'il aimait tendrement en pleurant sur elle. Quelquefois aussi il put dire comme l'ami de Job. : *Je suis plein de discours; il faut que je parle et que je respire un moment* (Job., XXXII, 18-20). Semblable à une vapeur brûlante emprisonnée dans l'airain, la colère de la vertu bouillonnant dans ce cœur virginal cherchait, pour se soulager, une issue dans l'oreille de l'amitié. C'est là qu'il déposait ce lamentable secret : *Il n'a pas la moindre idée de ses devoirs*, et s'il y a quelque chose de certain, c'est qu'il ne pouvait adresser ce mot qu'à celle qui le croyait parfaitement vrai. Rien n'empêchait donc Fénelon d'articuler un de ses gémissements auprès de cette femme célèbre, *qui depuis,... mais alors elle était son amie.* Cependant qu'est-il arrivé? Ce grand et aimable génie paie encore aujourd'hui les efforts qu'il fit, il y a plus d'un siècle, pour le bonheur des rois, encore plus que pour celui des peuples. L'oreille superbe de l'autorité redoute encore la pénétrante douceur des vérités prononcées par cette Minerve envoyée sous la figure de Mentor, et peu s'en faut que, dans les cours, Fénelon ne passe pour un républicain. C'est en vain qu'on pourrait s'en flatter, jamais on n'y saura distinguer la voix du respect qui gémit de celle de l'audace qui blasphème [2]. »

1. *Mémoire sur les affaires de l'Eglise de France*, dans les œuvres de Daguesseau, t. XIII, in-4, p. 177, 182 et 190.

2. *De l'Eglise gallicane*, l. II, ch. XII. — Les citations abrégées sont regrettables surtout lorsqu'on en peut tirer des conclusions préjudiciables à la renommée et au crédit de Fénelon. Ainsi, quand le marquis de Fénelon réunit des documents pour la Vie de son oncle, M. Cherel écrit : « L'évêque de Saintes n'envoyait pas au marquis copie des lettres de Fénelon lui-même : *il serait trop long de les copier*, dit-il; *il y aurait même de l'inconvénient à les livrer à des copistes.* » Beaucoup penseront qu'il y avait là des choses qu'il importait de cacher au public. Or voici la suite : *quoiqu'elles ne contiennent rien qui ne soit fort digne de lui, de sa sincérité de sa piété et de tous les sentiments qu'on a tant loués en lui. Je pourrai, dans la suite, vous en envoyer des extraits avec des remarques que je veux faire, et parmi ces extraits, on verra combien il est faux qu'il voulût retarder le jugement.* » (Dans la *Correspondance de Fénelon*, t. XI, p. 75.) Ailleurs, au sujet des honneurs rendus à Fénelon pendant la Révolution, M. Cherel s'exprime ainsi : « ... même concurrence établie à la tribune de la Convention entre la mémoire de Rousseau et celle de Fénelon. Boissy déclare le 16 fructidor : *Voltaire et Rousseau sont au Panthéon : cela ne suffit pas. Il est d'autres grands hommes dont les talents ont illustré la nation française. Pourquoi, dans nos places publiques, l'étranger ne s'arrête-t-il pas en contemplant la statue de Fénelon?* » Là-dessus, certains lecteurs en voudront à l'archevêque de Cambrai de s'être mis dans le cas d'être associé à Voltaire et à

Il y a aussi un peu d'arbitraire à choisir parmi les différents passages d'un même ouvrage, ou entre plusieurs ouvrages d'un même auteur. Par exemple, s'il y a quelque utilité à savoir que J.-B. Rousseau « goûtait médiocrement la fluide facilité » de Fénelon, on verrait aussi avec satisfaction que ce poète lisait « avec autant de plaisir que d'édification » *l'Existence de Dieu*, qu'il « appelait un livre d'or » (*Lettres*, t. I. p. 252 et 265). Il est piquant de savoir que le vénérable Boissy d'Anglas, quoique protestant, a promis sa souscription au monument de Fénelon; mais son appréciation des *Éloges* de Fénelon méritait d'être mentionnée[1]. Je sais bien que les *Études littéraires et poétiques d'un vieillard*, contenant cet excellent morceau de critique, ont vu le jour seulement en 1825; mais l'auteur, né en 1746, peut à bon droit passer pour un témoin de l'opinion régnante avant 1820. On aurait pu faire aussi une plus large place aux extraits de Vauvenargues, de La Harpe, de Bernardin de Saint-Pierre, d'Aimé Martin, de Ballanche[2], etc.; de même, dans la description de la séance académique où fut lu l'*Éloge* de Fénelon, pourquoi avoir passé sous silence ce que gagna à cette séance Suard, l'un des nombreux admirateurs du prélat, pour qui « la vie et l'âme de Fénelon étaient..., comme pour Vauvenargues, l'un des deux ou trois plus beaux titres de gloire de l'espèce humaine[3]? » Pourquoi tirer seulement quelques lignes de l'abbé Racine, et ne pas citer, en le réduisant à sa juste valeur, le long récit que cet écrivain janséniste a fait de la querelle du quiétisme au tome XIII de son *Histoire ecclésiastique?* Pourquoi ne pas rappeler que Bayle (*Diction.*, t. IV, p. 658 à 660), a pris contre Faydit la défense du *Télémaque* à propos de Pygmalion, et que La Beaumelle a protesté contre un jugement sévère porté par L. Racine sur l'archevêque de Cambrai, « l'homme de France dont les talents, le cœur et l'esprit ont eu le plus de conformité avec les talents, le cœur et l'esprit » du grand Racine? (Cité par M. Taphanel, *La Beaumelle et Saint-Cyr*, Paris, 1898, in-8, p. 52.) Pourquoi enfin, à propos des jugements de Saint-Simon sur Fénelon, s'en tenir uniquement aux *Écrits inédits*, et ne pas au moins rappeler le magnifique portrait tracé dans les *Mémoires*, qui s'achève sur ce mot admirable : « Tout était si exactement composé chez M. de Cambrai, qu'il mourut sans devoir un sou et sans nul argent[4]. »

Rousseau. Or la suite répugne à cette interprétation : « *Pourquoi celles de Corneille, de Racine, de Voltaire, de Rousseau et de Buffon ne paraissent-elles pas à nos yeux?* » (Dans *le Moniteur*, t. XXV, p. 654.)

1. M. Cherel ne paraît pas s'être aperçu que Boissy d'Anglas est le même que le député Boissy qui proposa à la Convention d'ériger une statue à Fénelon.

2. Au sujet du morceau intitulé *le Vieillard et le Jeune homme* (1819), Sainte-Beuve a signalé ainsi l'influence de Fénelon sur Ballanche : « L'ombre de Fénelon prit donc de bonne heure par la main M. Ballanche et le tira de la crainte et le préserva de l'obstination dans des ruines; il espéra; et plus tard, devenu prêtre à son tour, prêtre à demi voilé du plébéianisme grandissant, aimant à voir dans Fénelon le véritable fondateur de l'ère actuelle, le voilà qui marche et continuera, à travers tout, de marcher vers l'avenir » (*Portraits contemporains*, Paris, 1846, t. I, p. 305).

3. *Mémoires* de Jos. Garat, 2e édit., Paris, 1821, t. II, p. 289 et suiv., et p. 437.

4. *Mémoires*, édit. de Boislisle, t. XI, p. 56-67. Cf. Chéruel, *Saint-Simon considéré comme historien de Louis XIV*, Paris, 1865, in-8, p. 644. — Puisque l'occasion s'en présente, disons une fois pour toutes que M. Cherel s'interdit trop souvent d'apprécier les divers témoignages qu'il rapporte. Voici un trait qu'il fallait citer pour montrer l'exagération de Saint-Simon. Après avoir raconté que le duc d'Orléans était en passe de devenir régent du royaume, et que Fénelon, son ami, « en espéra tout et ne s'y trompa pas », Saint-Simon ajoute : « il était destiné sous lui à de grandes choses, et dans le Conseil, et dans l'éducation du roi. Il le savait, il pétillait, mais il se contenait assez pour n'en montrer pas la moindre chose. » (*Écrits inédits*, t. IV, p. 470.) Mais comment Saint-Simon a-t-il pu être instruit d'une disposition si secrète?

Mais puisqu'il était impossible de tout citer, il eût été bon du moins de renvoyer les lecteurs curieux aux passages qu'on était forcé de négliger.

M. Cherel s'exagère l'influence exercée par Fénelon. Si quelque idée chère à ce grand homme a été reprise par un écrivain postérieur, il en attribue la paternité à Fénelon, de même que si cette idée, mise en pratique, a donné des résultats fâcheux, il en fait remonter la responsabilité jusqu'à lui. Mais il aurait fallu voir si les opinions auxquelles ce prélat a donné le prestige de sa réputation et de son éloquence lui appartenaient en propre, ou si elles ne provenaient pas d'un fonds commun que d'autres que lui auraient exploité; de même, il aurait été bon d'examiner si les conséquences qu'on lui imputait découlaient naturellement de ses principes, ou si elles étaient dues à une altération de sa pensée.

Ainsi, recommander la simplicité et le naturel dans le style, être opposé aux divisions dans le discours, prêcher le désintéressement, demander à un écrivain ou à un prédicateur de s'oublier lui-même pour ne penser qu'à l'agrément ou à l'utilité des lecteurs ou des auditeurs, c'est, dit M. Cherel, fénelonisme guyonien. Mais ces conseils sont de ceux qu'on donne dans tous les séminaires aux futurs prédicateurs; saint Vincent de Paul n'en donnait pas d'autres à ses prêtres, et c'est de tels principes qu'est inspiré le chapitre de la Chaire, dans *les Caractères* de La Bruyère, qui n'a jamais passé pour quiétiste. La Bruyère se raille des divisions, trouve mauvais qu'on cherche la fortune en prêchant, blâme la recherche de l'esprit et l'usage de la rhétorique dans le sermon, alors qu'il n'y faut qu'une noble simplicité, et il conclut : « Que si celui qui n'est pas encore assez parfait pour s'oublier soi-même dans le ministère de la parole sainte, ne se décourage point par les règles austères qu'on lui prescrit.... Quel plus beau talent que celui de prêcher apostoliquement? et quel autre mérite mieux un évêché? Fénelon en était-il indigne? aurait-il pu échapper au choix du Prince que par un autre choix [1]? »

Si quelque écrivain se fonde sur l'ordre et l'harmonie du monde pour prouver qu'il y a un Dieu, M. Cherel fait de lui un disciple de Fénelon. Mais cette preuve physique de l'existence de Dieu est un lieu commun depuis Cicéron. Saint-Augustin, Bossuet, La Bruyère et d'autres y ont eu recours avant Fénelon. Et les démonstrations de ce genre, nombreuses au XVIIIe siècle, ont été inspirées par le goût, si développé alors, pour les sciences naturelles; point n'est besoin, pour les expliquer, de recourir à l'influence de Fénelon.

La pensée philosophique de l'archevêque de Cambrai, par le malebranchisme qu'elle contient et l'analogie qu'elle présente avec la pensée de Spinoza, « a pu, dit M. Cherel, accroître dans les esprits d'alors le goût du déisme », et « le déisme révolutionnaire doit trop à Rousseau pour ne rien devoir à Fénelon ». Mais la vie et les œuvres de Fénelon protestent contre cette conséquence et contre la prétention des philosophes du XVIIIe siècle à faire de lui un des leurs. Du reste, Fénelon n'est pas le seul qu'ils aient cherché à enrôler. M. Cherel nous montre les théophilanthropes se réclamant aussi de Pascal et de Bossuet. Fénelon ne croyait-il pas à la religion révélée comme Pascal et Bossuet? Tabaraud, quoique janséniste, s'est montré plus juste sur ce point envers l'archevêque de Cambrai. « Quels noms, dit-il, le philosophisme pourrait-il mettre en parallèle avec ceux des Bacon, des Newton, des Descartes, des Leibniz, des Euler, des Pascal, des Bossuet, des Fénelon et de tant d'autres génies du premier ordre qui se sont fait un hon-

1. Ceci a été écrit en 1690, alors que Fénelon venait d'être nommé précepteur du duc de Bourgogne.

neur et un devoir de soumettre leurs hautes conceptions au joug de la foi[1] ? »

Dans le même ordre d'idées, M. Cherel estime que les *Maximes des saints* et les *Lettres sur la religion* n'attribuent au culte extérieur qu'une valeur très secondaire : « de là, dit-il, à considérer les cérémonies comme de purs symboles, il n'y avait qu'un pas. Ainsi donc il n'était illégitime qu'en partie de rattacher au mysticisme fénelonien une théorie que Fénelon avait rejetée », touchant l'utilité du paganisme. Il faudrait s'entendre. De ce que Fénelon, comme Jésus-Christ lui-même, met l'essence de la religion dans le sentiment et le culte intérieur, sans lequel les cérémonies et les pratiques n'ont aucune efficacité, il ne s'ensuit point qu'il ne les considère pas comme nécessaires, et par conséquent c'était trahir sa pensée que de faire de lui un adepte de l'indifférence des religions. « Les cérémonies, dit-il, sont instituées, non comme étant l'essentiel de la religion, mais seulement pour être les signes qui servent à la montrer, à la nourrir en soi-même et à la communiquer aux autres.... N'est-il pas évident que les hommes attachés aux sens et dont la raison est faible ont encore plus de besoin d'un spectacle pour imprimer en eux le respect d'une majesté invisible et contraire à toutes leurs passions[2] ? »

Dans la pensée du XVIII[e] siècle, l'idée de la tolérance est étroitement liée à celle de l'indifférence des religions, et c'est un des points sur lesquels les philosophes ont cru se reconnaître en Fénelon. Selon M. Cherel, Ramsay « a contribué incontestablement à créer auprès des contemporains la légende de la tolérance fénelonienne », parce qu'il « a exagéré et faussé les sentiments de Fénelon en matière de tolérance civile ». Je prendrais volontiers la défense de Ramsay, qui me paraît reproduire ici fidèlement la pensée de son maître. Au témoignage de Ramsay, Fénelon recommanda au prétendant anglais de « ne jamais forcer ses sujets à changer leur religion et d'accorder à tous la tolérance civile, non en approuvant tout comme indifférent, mais en souffrant avec patience tout ce que Dieu souffre et en tâchant de ramener les hommes par une douce persuasion ». Mais cette tolérance ne ressemble pas à la tolérance ecclésiastique, ou tolérantisme des philosophes, qui mettaient toutes les religions sur le même pied. Écoutons l'abbé Morellet racontant ses souvenirs d'étudiant en théologie : « Entraînés par l'esprit philosophique, qui avait commencé à prendre son libre essor dans le grand ouvrage de Montesquieu et dans l'*Encyclopédie*, ceux d'entre nous qui avaient le plus de sève ne balancèrent pas entre les deux opinions, et, bravant les préjugés de l'école et la fausse politique, se déclarèrent pour la tolérance civile, en s'efforçant de la distinguer de la tolérance théologique. Par la première, nous entendions la conduite d'un gouvernement qui, faisant abstraction de la vérité ou de la fausseté des diverses opinions religieuses, permet à chacune d'enseigner paisiblement ses dogmes et de pratiquer son culte, en tout ce qui n'est pas contraire aux principes de la morale publique et au repos des sociétés. Par la tolérance ecclésiastique, nous entendions l'indifférence professée entre toutes les religions, l'opinion que toutes sont également bonnes ou également fausses. Mais nous prétendions que cette indifférence et cette opinion anti-

1. *Histoire critique du philosophisme anglais depuis son origine jusqu'à son introduction en France inclusivement*, Paris, 1806, 2 vol., in-8, t. I, p. 386; cf. t. II, p. 343. Même note dans l'abbé Joannet, *Lettres sur les ouvrages et œuvres de piété*, t. III (1756), in-12, p. 13. Aimé Martin, dédiant à sa mère une édition de l'*Existence de Dieu* (Paris, 1811, in-8), s'exprimait ainsi : « Je vous présente le livre de Fénelon, parce que vous êtes sensible et pieuse. Toutes les pensées de cet auteur semblent venir du ciel, et son ouvrage est peut-être le plus bel hymne que les hommes aient élevé vers le Créateur. »

2. *Lettres sur la religion*, Paris, 1718, in-12, p. 53 et 54.

religieuse n'étaient point du tout liées avec les maximes de la tolérance civile [1]. »

Or la tolérance civile décrite par Ramsay et attribuée par lui à Fénelon est conforme à ce que disait ce prélat à l'Électeur de Cologne, et elle se concilie fort bien avec la correction dont, selon Fénelon, le prince doit user, à l'extrémité, envers les pécheurs, ce qui ne veut pas dire les hérétiques, comme le croit M. Cherel, mais les pécheurs publics et scandaleux, comme les concubinaires, etc. Un prince peut n'obliger pas les dissidents à changer de religion, tout en s'opposant à la propagande de ceux qui n'en ont aucune. C'est ainsi que Fénelon a pu demander la tolérance civile, tout en faisant au prince (dans ses *Directions pour la conscience d'un roi*) un devoir d'user de son autorité « pour rendre l'irréligion muette ». Ceux-là se sont donc trompés, qui ont cru voir dans Fénelon un précurseur du tolérantisme, qui est sorti naturellement de l'indifférence professée en certaines sectes protestantes, et contre laquelle se sont élevés Isaac Papin et Bossuet.

Il est possible que Fénelon ne soit arrivé qu'assez tard à cette notion de la tolérance civile, et qu'il y ait été amené par l'échec des mesures de rigueur prises contre les calvinistes. Quoi qu'il en soit, l'archevêque était sur ce point, comme sur plusieurs autres, en avance sur son temps. Bossuet, au contraire, répugnait à cette idée : « La tolérance civile, écrivait-il, c'est-à-dire, l'impunité accordée par le magistrat à toutes les sectes, dans l'esprit de ceux qui la soutiennent, est liée nécessairement avec la tolérance ecclésiastique, et il ne faut pas regarder ces deux sortes de tolérances comme opposées l'une à l'autre, mais la dernière comme le prétexte dont l'autre se couvre [2]. » Et en sa vieillesse, il n'avait pas changé d'avis, car, dans sa *Politique*, on lit encore : « Ceux qui ne veulent pas souffrir que le Prince use de rigueur en matière de religion, parce que la religion doit être libre, sont dans une erreur impie. Autrement il faudrait souffrir, dans tous les sujets et dans tout l'État, l'idolâtrie, le mahométisme, le judaïsme, toute fausse religion ; le blasphème, l'athéisme même et les plus grands crimes seraient les plus impunis. Ce n'est pourtant qu'à l'extrémité qu'il en faut venir aux rigueurs, surtout aux dernières [3]. »

Parmi les idées politiques et sociales de Fénelon, beaucoup lui sont communes avec d'autres esprits de son temps ou même avaient été professées avant lui ; et, qu'on les approuve ou non, le mérite ou le blâme ne doit pas en revenir à lui seul.

Bossuet, tout comme Fénelon, voit dans l'agriculture la principale richesse des nations, et l'un et l'autre ne font que continuer Sully, pour qui le labourage et le pâturage étaient les deux mamelles de la France. La condamnation du luxe est un lieu commun pour les prédicateurs. Si, aux yeux de Fénelon, la guerre est le plus grand fléau dont la Divinité afflige les hommes, il est d'accord avec Bossuet, qui parle sans sympathie aucune des

1. Morellet, *Mémoires inédits*, Paris, 1822, in-8, t. I, p. 32 et 35. — Ici, Morellet ne parle pas de Fénelon ; d'où l'on peut conclure que ce prélat n'a pas beaucoup contribué à incliner la jeune génération ecclésiastique vers la tolérance civile. Tout tefois Boissy d'Anglas nous apprend (*Études d'un vieillard*, t. V, p. 277) que Morellet a pris parti dans la polémique engagée par un article retentissant de l'abbé de Boulogne ; mais je n'ai pas su découvrir en quel endroit l'abbé philosophe a traité de la tolérance de Fénelon.

2. *Avertissement VI aux protestants*, 3e partie, 11.

3. *Politique*, livre VII, art. III, prop. 10, Cf. (Feller), *Du tolérantisme et des peines auxquelles il peut donner lieu suivant les lois de l'Église et de l'État*. Bruxelles, 1789. in-8, p. 55.

ravageurs de provinces et déclare que Dieu n'aime pas la guerre et préfère les pacifiques aux guerriers [1].

D'ailleurs, Fénelon ne veut pas de la paix à tout prix, et s'il condamne les guerre injustes, ce n'est pas à dire qu'il ne justifie que les guerres purement défensives. Il demande que, pendant la paix, la jeune noblesse soit exercée à faire la guerre, et Télémaque doit périr dans les combats plutôt que de laisser douter de son courage (livre XII).

Lorsque Fénelon proclame que les rois sont faits pour les peuples, il ne dit rien que ne dise Bossuet [2], et je m'étonne que M. Cherel voie dans cette maxime l'une des racines de l'idée qui se propage, au XVIII[e] siècle, d'un droit humain préférable, suivant Bolingbroke, à un prétendu droit divin comme fondement de la souveraineté. Tout en faisant du Prince l'homme de ses peuples, Fénelon, pas plus que Bossuet, ne reconnaît aux sujets le droit de se révolter contre l'autorité, même tyrannique. Et, ce n'est pas seulement dans les Entretiens avec le chevalier de Saint-Georges, toujours un peu suspects, que Bausset aurait pu en trouver la preuve; il n'avait qu'à se rappeler les paroles de Narbal, victime de Pygmalion (*Télémaque*, livre III).

Que les devoirs de la royauté soient redoutables à exercer, ce n'est pas une idée particulièrement fénelonienne, car Bossuet dit aussi : « Les rois doivent trembler en se servant de la puissance que Dieu leur donne [3]. » Si donc cette idée, comme le croit M. Cherel, se trouvait en quelque mesure avoir inspiré les sentiments du malheureux Louis XVI à l'égard de la royauté, et par suite être cause de sa pusillanimité et de sa mort, cette responsabilité pourrait tout aussi bien remonter jusqu'à Bossuet.

Dans la même disposition d'esprit, M. Cherel nous montre Louis XVI, en sa jeunesse, se pénétrant des enseignements de Fénelon, et il ajoute : « Il eût mieux valu, sans doute, qu'il méditât le discours composé pour lui par le P. G. Berthier *sur la Fermeté* [4] », ce qui revient à dire que, ni dans le *Télémaque*, ni dans les *Directions*, il n'est question de fermeté. Cependant on peut lire au livre X du *Télémaque* : « C'est une clémence que de faire d'abord des exemples qui arrêtent le cours de l'iniquité. Par un peu de sang répandu à propos, on en épargne beaucoup pour la suite, et l'on se met en état d'être craint sans user souvent de rigueur. »

Les hommes de la Terreur, selon M. Cherel, avaient une politique « en quelque mesure inspirée de *Télémaque* ». Peut-être, sans se départir de l'impartialité requise du critique comme de l'historien, aurait-il pu faire remarquer que le gouvernement des terroristes n'était qu'une sanglante caricature de la politique fénelonienne, et que, si ces hommes avaient lu avec sincérité le *Télémaque*, ils auraient pris pour eux les leçons données

1. *Hist. universelle*, II[e] part., ch. I; *Politique*, livre X, art. IV, prop. 6.
2. *Politique*, livre III, art. III, prop. 1 et suiv., et prop. 6.
3. *Ibid.*, art. II, prop. 4.
4. Ici, M. Cherel fait état des *Réflexions sur mes entretiens avec M. le duc de La Vauguyon*, ouvrage publié sous le nom de Louis-Auguste, dauphin, celui qui fut depuis Louis XVI. Or, même si l'on en admettait l'authenticité, il faudrait reconnaître que le futur Louis XVI a longuement médité sur la fermeté, car les entretiens XIV à XVIII roulent sur cette vertu : *Des motifs de la fermeté. — Caractère de la fermeté. — Fondement de la fermeté. — Abus de la fermeté. — Moyens d'acquérir la fermeté.* Il y a plus, ces Entretiens sont de simples extraits du discours même du P. Berthier, comme les Entretiens sur la justice, dans le même ouvrage, résument les *Devoirs du prince réduits à un seul principe*, de Moreau. Mais on croit aujourd'hui que la part qui revient au rédacteur nominal est à peu près nulle, et que l'ouvrage est dû en grande partie au P. Berthier et à Jacob-Nicolas Moreau. Le P. Berthier s'inspirait, dans ses instructions, des théories combinées de Bossuet et de Fénelon (M. Sepet, *Louis XVI*, Paris, 1910, in-18, p. 21; Feuillet de Conches, *Louis XVI, Marie-Antoinette et M[me] Elisabeth*, Paris, 1864, in-8, t. I, p. XVII).

aux tyrans. Rendre Fénelon, même dans la moindre mesure, responsable de la Terreur, serait aussi peu juste que d'imputer à Pascal ou au grand Arnauld les convulsions de Saint-Médard.

Pour en finir avec la politique de Fénelon, il est à regretter pour ce grand homme de bien, que M. Cherel n'ait pas cité certains écrivains qui ont déploré que ses principes n'eussent pas été appliqués. « La lyre du nouvel Orphée, dit Ballanche, ne pouvait être entendue sous le règne corrupteur qui suivit de si près la mort du grand roi. La Révolution est allée au delà de ses rêves d'amélioration, parce que la transformation sociale, se faisant trop tard, ne pouvait s'opérer que par des moyens violents et illégaux, et aussi parce que la partie dominante de la société a refusé le remède providentiel qui lui était offert depuis si longtemps en vain, peut-être enfin parce qu'il vient un moment où Dieu n'a plus que des fléaux pour venger ses lois méconnues [1]. » Et un autre survivant de la Révolution, après avoir rappelé que, dans les désastres de la fin du règne de Louis XIV, Fénelon avait voulu que la nation fût consultée et se sauvât elle-même [2], Aimé Martin écrit : « ... Ainsi la liberté serait entrée peu à peu dans la foule, sans violence et sans vengeance. On l'aurait vue jaillir de la volonté d'un grand roi, et non d'un siècle de corruption et de philosophisme. Nous n'aurions eu ni Voltaire, ni Diderot, ni Helvétius! Ces hommes de réaction contre les préjugés des castes et les avilissements de la superstition, ou ne seraient pas nés ou se seraient développés sous une meilleure influence. Ils auraient travaillé à construire et non à détruire; enfin Louis XIV se servant de la liberté pour sauver son empire, en aurait prévenu tous les excès par la force de son caractère et par la hauteur de son génie, et nous, peuple de 89 et de 93, nous aurions eu un réveil moins terrible : tous les bénéfices de notre révolution nous seraient arrivés sans révolution [3].

Il va sans dire que je n'accepterais pas sans quelques réserves les ingénieuses conclusions que M. Cherel tire de sa minutieuse enquête. Il me paraît faire plus large que de raison la part qui doit revenir au quiétisme dans les doctrines philosophiques, politiques, pédagogiques et même théologiques de Fénelon : ce qui lui semble quiétisme est plutôt christianisme pur et simple, ou données d'une raison perspicace et avertie. Sur bien des points, Fénelon et Bossuet sont d'accord [4] et ne diffèrent que par l'accent, celui-ci parlant le langage austère de la froide raison, et l'autre prêtant aux idées dont son âme était pleine, l'éloquence persuasive du cœur et les grâces d'une imagination enchanteresse [5].

CH. URBAIN.

1. *Palingénésie sociale*, 3e partie, p. 207; cf. *Du sentiment considéré dans ses rapports avec la littérature et les arts*, Lyon et Paris, 1801, in-8, p. 212-213.

2. Voir l'admirable lettre du 4 août 1710, à Chevreuse, dans la *Correspondance de Fénelon*, t. I, p. 388 et suiv.

3. *Essai*, en tête de l'édition des œuvres de Fénelon, Paris, 1835, 3 vol. gr. in-8.

4. Il n'est pas jusqu'à l'objet de leur querelle, où ces deux prélats n'aient été d'accord au fond, comme il ressort du témoignage de Fleury rapporté ici même (t. IV, 1897, p. 455) par Ph. Tamizey de Larroque. Puisque l'occasion s'en présente, disons qu'une faute est à corriger dans cet article; au lieu de : il se peut faire qu'il (*Bossuet*) ait été séduit lui-même par sa propre passion, il faut lire : il ne se peut faire qu'il n'ait été séduit (W. Poidebard, *Correspondance entre M. de Saint-Fonds et le président Dugas*, Lyon, 1900, in-4, p. VI).

5. Il reste à signaler quelques erreurs de détail. D'abord, les citations de M. Cherel doivent être revisées : il s'y est glissé des fautes de copiste qui, sans altérer le sens, nuisent néanmoins à la fidélité de la transcription. — P. 7, note 4, l'abbé de Saint-André est compté à tort parmi les jansénistes; c'est Treuvé, qu'il aurait fallu écrire. — P. 9, note 4, au lieu de : ayant recouvré sa liberté jusqu'à la mort de

FÉNELON. — **Explication des articles d'Issy**, publiée pour la première fois, avec une introduction, des notes et des appendices, par ALBERT CHEREL, docteur ès lettres, *Paris, Hachette et Cie*, 1915, in-8 de XVIII-176 pages.

Lorsqu'il se fut convaincu qu'il ne pouvait, sans se diffamer lui-même, approuver l'Instruction de Bossuet *sur les états d'oraison*, Fénelon voulut du moins empêcher qu'on ne l'accusât de quiétisme. Dans cette vue, il composa une ample *Explication des articles d'Issy*, qu'il soumit au jugement de M. Tronson et de M. de Noailles. Voici en quels termes, il en parle : « Mon affaire était de l'écrire pour expliquer à fond un système qui n'a jamais été bien expliqué par les uns, ni bien compris par les autres. Je n'y ai mis tant de redites que pour lever toute équivoque dans une matière si délicate et où l'on est si ombrageux. Je n'y ai mis des raisonnements que pour réduire tout à la plus rigoureuse précision de l'École. Pour les passages[1], vous pouvez compter par avance qu'ils sont tous véritables. Un très mauvais copiste a pu oublier dans sa copie les citations[2] qui sont toutes à la marge en mon original, où j'ai cité les passages suivant mes extraits faits par moi-même sur les auteurs[3]. » « J'y avais mis, écrit-il ailleurs, tous les principaux témoignages de la tradition. M. l'archevêque de Paris le trouva trop long. Par déférence pour lui, je l'abrégeai, et peut-être trop pour la plupart des lecteurs[4]. »

C'est cet abrégé qui fut imprimé sous le titre d'*Explication des maximes des saints*, où l'auteur se réduisit à une sécheresse pour ainsi dire géomé-

Louis XIV, il faut lire : ayant recouvré sa liberté à la mort de Louis XIV. — P. 9, note 5. Le prieur de Sorbonne était toujours un ecclésiastique ; du reste, ce n'était pas, comme on pourrait le croire, un supérieur de la maison, mais un simple bachelier en théologie. — P. 20, note 5, la *Vie de Malebranche* citée n'est pas de Blampignon, mais du P. André, et elle a été publiée par le P. Ingold. — P. 46, note 1, l. 19, au lieu de : Saint-Fonds, lisez : Dugas. — P. 65, l. 26, le texte de Mathieu Marais est tiré d'une lettre et non d'un *Journal*. — P. 66, l. 7, l'abbé de Saint-André n'a pas été grand vicaire de Bossuet, évêque de Troyes, mais de Bissy, évêque de Meaux. — P. 131, l. 20 et note 5, au lieu de : Coulan, lisez : Coulau. — P. 158, l. 25, au lieu de : prendront par là notre douleur, lisez : pendront part à notre douleur. — P. 159, note 6, au lieu de : sur votre père, lisez : M. votre père. — P. 162, note 7, la lettre du 1er janvier 1695 a été écrite par Mme Guyon, non pas avant de quitter Meaux, mais avant de partir pour cette ville. Le perroquet, le serin et la petite chienne ne désignent pas, du moins dans cette lettre, les trois duchesses amies de Mme Guyon, mais trois animaux. — P. 173, l. 10, le P. de Riberolles n'était pas bénédictin, mais chanoine régulier de Sainte-Geneviève. — P. 205, l. 11, au lieu de : plus opportune, le sens exige : peu opportune. — P. 223, l. 18 et 19. C'est au contraire Dugas qui écrit à Saint-Fonds ; l. 34, au lieu de : Saint-Fonds, lisez : Dugas. — P. 275, l. 8, et 670, l. 33, au lieu de : Coibaud, lisez : Goibaud. — P. 382, l. 16. Duguet n'a jamais fait d'*Instruction pastorale* ; on a voulu sans doute parler de l'*Institution d'un prince*. — P. 429, l. 25, rien n'indique que les éditeurs des *Opuscules* de Longuerue soient des jansénistes. Cette publication reproduit dans son tome II le *Longueruana* (1754) de Nicolas Desmarest, de l'Académie des Sciences, qui n'avait rien de janséniste. Il aurait fallu dire que le jugement sévère porté par Longuerue sur Fénelon était corrigé par une note de l'éditeur : « Fénelon n'était pas un savantasse, mais un beau génie. » Le dédain de Longuerue pour l'archevêque de Cambrai, comme, en général, pour les théologiens scolastiques et les mystiques, s'explique par sa qualité de critique et de philologue, sans qu'il soit besoin de recourir au jansénisme. — P. 467, l. 15, au lieu d'imprudence, faute corrigée dans l'édition postérieure des Œuvres de Bernardin de Saint-Pierre, lisez : impudence ; l. 19, au lieu de : front, lisez : toit.

1. *Passages*, extraits d'un auteur.
2. *Citations*, références.
3. *Correspondance de Fénelon*, t. VII, p. 300.
4. *Réponse à la Relation sur le quiétisme*, ch. VI, n. LXVIII.

trique, qui n'était pas dans sa manière. De bons juges ont regretté que Fénelon s'en fût rapporté à Noailles. « La docilité de M. de Cambrai, dit Bérault-Bercastel, lui fit gâter son ouvrage. Le retranchement qu'il y fit, en particulier des autorités d'une foule d'auteurs respectables, le dépouilla de ce qui en faisait la force principale et pour ainsi dire la sauvegarde. Avant cette suppression, on ne pouvait l'attaquer sans attaquer en même temps les plus profonds et les plus saints mystiques de tous les âges, au lieu qu'après le dépouillement où on l'avait réduit, il prêtait le flanc à tous les traits, sans plus rien avoir qui lui servît de bouclier.... Ce qu'on jugea erroné dans le livre des *Maximes* après sa réduction, eût peut-être été jugé tout différemment avant des suppressions qui lui avaient ôté cette contexture et tout son enchaînement[1]. »

Quoi qu'il en soit, il importait à l'histoire de la querelle du quiétisme qu'on possédât l'*Explication des articles d'Issy*, et M. Cherel a été bien inspiré de la publier.

Il n'a pas de peine à en établir l'authenticité : aux raisons qu'il en donne, il aurait pu ajouter que l'ouvrage présente les deux caractères signalés par Fénelon : les redites y sont nombreuses et les références ont été omises.

M. Cherel s'est assujetti à reproduire minutieusement l'orthographe du manuscrit. C'était, à mon avis, s'imposer une peine inutile, dès lors qu'on n'avait pas affaire à un autographe, mais à une simple copie. Néanmoins certains lecteurs aiment à posséder un imprimé qui ait la valeur d'une reproduction photographqiue, et ceux-là sauront gré à M. Cherel du mal qu'il s'est donné[2].

La ponctuation fait pour ainsi dire défaut dans le manuscrit, et l'éditeur ne s'est hasardé que rarement à y suppléer ; au contraire, il s'est efforcé de retrouver les références omises par le copiste.

Le texte est reproduit par M. Cherel avec une remarquable fidélité. Je n'ai relevé qu'une seule omission un peu importante et quelques fautes très légères, qu'il sera peut-être utile de signaler.

Page III, ligne 4, au lieu de : pour les matières intérieures, lisez : pour traiter les matières intérieures. — P. 6, l. 16. Une note d'une main plus récente demande si le mot *seul* ne doit pas être lu : *tel*. Cette correction s'impose. — P. 7, l. 6, une omission : Je le désire pour le règne de celuy qui doit régner en moy. — P. 21, l. 2, lisez : On aime sans penser *si* (et non *que*) l'on a aimé. — P. 23, l. 27 : propre à luy procurer le moindre degré de gloire daugmentation. Il fallait corriger le texte et imprimer : le moindre degré daugmentation de gloire. — P. 31, l. 11, lisez : pour y trouver *sa* (et non *la*) force. — P. 33, l. 13, corrigez : qui sont *ou* dans la peine. — P. 39, l. 18, lisez : sollicita es *et* turbaris. — P. 41, l. 14, lisez : rendroit touts les chrestiens appliquez a l'oraison independants (et non independante) de l'Église. — P. 48, l. 13, au lieu de : pour un repos sans actes, le ms. porte : sans acte, et cette leçon peut se défendre. — P. 57, l. 26 : mais l'amour pur est paisible qui ne veut plus rien pour soy. Il fallait corriger : l'amour pur et paisible. — P. 71, le 9, au lieu de : Il en suspend quelquefois, lisez : Il en suspend mesme quelquefois. — P. 79, l. 12, au lieu de revelée, lisez : revelé. — P. 83, l. 9, au lieu de XV^e^ siècle, il faut : XVII^e^. — P. 86, l. 2, revenir de temps à la méditation, doit être corrigé : revenir de temps en temps à la méditation. — P. 89, l. 23, lire : simple paisible et uniforme, au lieu de simple et paisible et uniforme. — P. 101, l. 1. : Le ms. porte : A legard des ames et de cet estat il n'est question que de J. C. en toutes

1. *Histoire de l'Église*, t. XXIII, in-12, p. 455 et 456.

2. Notons toutefois que M. Cherel use des caractères *j* et *v*, là où le copiste se sert d'*i* et d'*u*. De plus, le copiste écrit toujours : *q'un*, *q'on* ; M. Cherel imprime *qu'un*, *qu'on*.

choses elles sont bien eloignées de cette folle impieté qui le feroit regarder comme un moyen, etc., M. Cherel ponctue ainsi : En toutes choses elles sont bien éloignées. Il faut : de J.-C. en toutes choses. Elles sont bien éloignées. — P. 101, l. 10, le ms. porte : comme un objet, et non : comme d'un objet. — P. 104, l. 9, et 105, l. 10, au lieu d'arrangement, lisez : arrangements. — P. 106, l. 12, lisez : paroissoient, et non : paroissent; l. 22, il faut : l'humilier, et non s'humilier. — P. 110, l. 4, au lieu de la grace, le ms. donne : sa grace. — P. 114, l. 16, au lieu d'oraison, lisez : d'une oraison; l. 28, il faut : je vois, et non : je crois. — P. 117, l. 2, au lieu de : la grace, lisez : sa grace. — P. 120, l. 10, lisez : aux desseins, et non : au dessein. — P. 121, l. 31, il faut : tournent, et non : trouvent. — P. 122, l. 25, au lieu de : sa foy, lisez : sa loy. — P. 123, l. 19, au lieu de : et tant, corrigez : en tant. — P. 124, l. 7, au lieu de : se trouve, lisez : se tourne. — P. 129, l. 2, *vertus* doit être remplacé par *veritez*. — P. 132, l. 19 et 22, au lieu de : la grace, lisez : sa grace. — P. 133, l. 18, au lieu de : scrupuleux, jusqu'à la fin de sa vie elle avoüe, il fallait ponctuer : scrupuleux, jusqu'à la fin de sa vie. Elle auoüe. — P. 137, l. 24, au lieu de : est interrompüe, il faut : est souvent interrompue. — P. 140, l. 16, au lieu de : je l'ay desja remarqué, lisez : ie l'ay desia souuent remarqué. — P. 145, l. 14. le ms. porte : que de lhorreur, et non : que lhorreur. — P. 146, l. 13, coquille : quit d se fonans, pour : qui se font dans. — P. 148, l. 29, M. Cherel n'avertit pas qu'il corrige avec raison : l'interieure, par : l'inferieure. — P. 149, l. 15, au lieu de : choses du pur amour, il faut : choses de pur amour. — P. 151, l. 18, au lieu de : pecher mortellement, lisez : pecher mesme mortellement. — P. 153, l. 11, au lieu de : la generalité, il raut : sa generalité. — P. 154, l. 22, au lieu de : docile à l'onction, il semble qu'il faudrait : docile à l'action.

CH. URBAIN.

COMTE DE CAYLUS. — **Voyage d'Italie** (1714-1715). Première édition du code autographe, annotée et précédée d'un essai sur le comte de Caylus, par Amilda-A. PONS. *Paris, Fischbacher*, 1914, in-8 de LXIII-351 pages.

On savait, par son propre témoignage, que Jean-Pierre Mariette avait possédé les manuscrits autographes de deux relations de voyages qu'avait entrepris le comte de Caylus, l'un en Italie, l'autre dans le Levant. Cette dernière semble perdue; quant au voyage d'Italie, tombé entre les mains de Libri, il passa dans la collection du comte d'Ashburnham, et fut acquis, en 1886, par le gouvernement italien pour la bibliothèque Laurentienne de Florence. Le nom seul de l'auteur suffisait à piquer la curiosité; cette relation ne pouvait rester longtemps inédite; nous en devons la publication à Mme A. Pons, dont le volume s'ouvre par une importante introduction, avec une annotation bien comprise au bas des pages.

Caylus resta environ un an en Italie; nous le trouvons le 14 octobre 1714 à Turin; il devait quitter Gênes le 14 septembre de l'année suivante, après avoir parcouru à peu près tout le nord et tout le centre de la Péninsule, et poussé même, ce que ne faisaient guère les touristes de son temps, une pointe jusqu'en Sicile et jusqu'à Malte. L'itinéraire était des mieux combinés; il permettait au voyageur et à ses compagnons de route, de passer le temps du carnaval à Venise et la semaine sainte à Rome, sans compter que Caylus arrive à Naples juste à temps pour voir s'opérer devant ses yeux le miracle de saint Janvier.

C'est à Venise que Caylus séjourna le plus longtemps, et de beaucoup

(près de trois mois), et les nombreuses pages, — un sixième environ du volume, — qu'il consacre à la ville des doges, à ses églises, à ses palais, à ses richesses artistiques, sans parler des divertissements du carnaval et de plusieurs cérémonies, peuvent compter parmi les plus attrayantes de son récit. Rome, où il passa environ deux mois, en deux séjours différents, l'a moins bien inspiré; la description, d'ailleurs sans ordre, qu'il en donne, est un peu sèche et tombe dans la nomenclature; mais elle est précieuse par le grand nombre d'antiquités et d'œuvres d'art qui y sont énumérées, et par les renseignements que l'on y rencontre sur quelques collections particulières.

En matière d'art, Caylus partage entièrement les opinions et les préjugés de son temps. Pour lui, l'antiquité classique seule existe, avec les XVI^e^ et XVII^e^ siècles. L'emploi qu'il fait du mot « gothique », pourrait donner lieu à curieuses remarques. Déjà, dans l'arc de Constantin, à Rome, il « voit... des morceaux approchant le goût gothique ; ce qui prouve, ajoute-t-il, que l'ignorance commençait déjà » (p. 182-183; cf. p. 262); parlant de la cathédrale de Milan, « c'est dommage, dira-t-il, que cet ouvrage soit dans le goût gothique » (p. 28); « gothique » le cloître de Saint-Jean-de-Latran (p. 190), et « gothiques » aussi les fresques du Campo Santo de Pise (p. 328).

Mais qui dit « gothique » ne dit pas nécessairement de mauvais goût. Ainsi, les tombeaux des Scaliger, tout en étant « de goût gothique », sont néanmoins « en tout assez beaux » (p. 68); et Caylus ne peut s'empêcher de noter, dans le baptistère de Pise, « la délicatesse du ciseau d'une Prédication de saint Jean exécutée en maître », bien qu'il s'agisse là d'un ouvrage « encore gothique » (p. 327).

Toutefois, Caylus est porté à dédaigner toute œuvre de sculpture antérieure à Michel-Ange; à ses yeux, la statue de B. Colleoni, à Venise, est « vilaine » (p. 91), et celle de Gattamelata, de Donatello, à Padoue, « fort vilaine » (p. 54-55). En revanche, il est très séduit par les œuvres du Bernin, l'un des artistes dont le nom revient le plus souvent sous sa plume.

De même en peinture. Il paraît ignorer le nom de Giotto, mentionné pourtant par Misson, et dont parlera aussi, un peu plus tard, le président de Brosses. Mais Caylus juge en connaisseur les peintres de Venise. L'école bolonaise le ravit (Bologne, dit-il, p. 152, renferme des trésors de peinture), Guido Reni le remplit d'enthousiasme; et si, en quittant Rome pour se rendre à Naples, il s'arrête à Grotta Ferrata (p. 285), c'est vraisemblablement attiré par les fresques du Dominiquin.

Il n'est pas douteux que, comme le dit M^me^ Pons (p. LVIII), ce voyage de jeunesse ait marqué, dans la vie de Caylus, une époque décisive. Toutefois, il n'était encore qu'un amateur éclairé et curieux d'antiquités; il s'intéresse aux inscriptions et en transcrit un certain nombre; il est attentif à tous les vestiges de voies romaines qu'il rencontre sur son parcours; mais il était insuffisamment préparé pour comprendre l'importance archéologique de Ravenne (p. 158), où l'ennui le prend vite.

Au reste, pendant tout le cours de son voyage, et bien qu'il dût, presque arrivé au terme, prendre le parti de quitter le service, il n'oublie jamais qu'il est officier dans l'armée du roi. Partout où il passe, il s'intéresse vivement à tout ce qui est militaire, aux fortifications, même de peu d'importance, qu'il décrit en homme du métier, et aux uniformes des soldats; il ne manque pas de s'enquérir de l'effectif de la garnison. Il n'est pas tout à fait exact de dire, comme M^me^ Pons (p. LXII), que « le mousquetaire s'engourdit » à mesure qu'opère sur lui la séduction de l'Italie et de ses arts; car nous le voyons encore, sur la fin de son voyage, consigner dans sa relation un certain nombre de renseignements sur les fortifications et sur la garnison de Livourne (p. 331 et 332), et, un peu plus loin encore (p. 340), recueillir quelques indications, sommaires, mais non négligeables,

sur l'effectif des troupes entretenues par la république de Gênes, à Gênes même et en Corse.

Sur la société et sur les mœurs, le récit de Caylus est assez pauvre; et cependant, par son rang et par sa fortune, ce petit-neveu de Mme de Maintenon avait ses entrées auprès de la plus haute aristocratie italienne; il est présenté au roi de Sicile, Victor-Amédée II, duc de Savoie, et bien reçu du duc de Modène, Renaud d'Este; il visite le grand-duc de Toscane, le vieux Cosme III de Médicis. Mais à la fréquentation des salons il préférait, selon toute apparence, celle des musées.

La note pittoresque est rare. Non que notre officier-antiquaire soit insensible aux charmes d'un beau paysage; mais chez lui le sentiment de la nature se traduit en termes le plus souvent généraux, vagues, et d'une grande banalité.

Le ton un peu uni du Journal est relevé çà et là par une réflexion malicieuse et piquante. Certes Caylus, il l'a bien montré depuis, ne manquait pas d'esprit; mais cet esprit n'était pas toujours du meilleur aloi, et l'on rencontre sous sa plume des plaisanteries d'un goût douteux, quand il s'agit des choses ou des hommes d'Église. Ce grand seigneur, qui, dit-on, vécut et mourut athée, est assez irrévérencieux à l'égard du pape. Il saisit volontiers l'occasion de lancer des pointes contre les moines, qu'il méprise, et surtout contre les Jésuites, qu'il déteste. Le grand nombre des évêchés-bourgades, dans la Marche d'Ancône, l'étonne quelque peu; et il exhale à ce propos sa mauvaise humeur en termes qui frisent le ridicule (p. 165 et 178).

D'après Mme Pons (p. LIX et LXIII), ce Journal de voyage, dans la pensée de l'auteur, aurait été destiné à sa mère, la séduisante comtesse de Caylus, et à son cercle familial. Je crois que bien plutôt Caylus le rédigeait pour lui seul, et qu'il faut le considérer comme une sorte de *memento*, auquel il se proposait de recourir plus tard, à l'occasion. Remarquons, en effet, qu'en plus d'un endroit, il juge inutile de donner le détail de monuments dont il sait qu'il trouvera la description où il voudra. Ainsi, à propos de l'amphithéâtre de Vérone (p. 62-63) : « Il y a tant de descriptions de ce beau lieu, que je n'en rapporterai aucune dimension »; et, plus loin, à propos de Lorette (p. 169) : « Il y a tant de descriptions de ce lieu, que je pourrai toujours trouver, que je n'entrerai pas dans un grand détail ». Pour la même raison, il s'abstiendra de noter les dimensions du Panthéon de Rome : « Je les trouverai, dit-il, dans tant d'endroits, que cela n'en vaut pas la peine » (p. 184). Pour la même raison encore, il ne décrira ni Saint-Pierre de Rome ni le Vatican. Il déclare même (p. 181) qu'il n'entreprendra point « de faire la description de Rome; elle a été si souvent écrite, ajoute-t-il, que je la retrouverai toujours; mais j'irai toujours écrivant *pour ma mémoire* ce que j'aurai vu ». Et, de fait, il consacre à ce qu'il a vu, un bon nombre de pages.

C'est pour lui-même aussi, en prévision sans doute d'un second voyage, ou pour tel de ses amis qui voudrait suivre son exemple, qu'il prend note si soigneusement, partout où il passe, — ville, bourg ou simple village, — de l'hôtellerie ou auberge, bonne, médiocre, et le plus souvent détestable, où il est descendu. Sous ce rapport, il est bien plus complet que Misson, le Joanne d'alors, et le relevé de tous les renseignements de cet ordre que fournit son Journal, ne laisserait pas d'être assez curieux.

Caylus ne met pas moins de soin à indiquer la distance en milles d'un point de son itinéraire au point suivant. Il n'y manque pour ainsi dire jamais. — Autre particularité de cette relation : le passage des cours d'eau, même de ruisseaux de peu d'importance, est scrupuleusement relevé. Dans quel autre récit de voyage de l'époque trouverait-on un détail topographique comme celui-ci (p. 194) : « Quelque temps avant d'y arriver [à Sermoneta], l'on passe un petit ruisseau nommé *la Ninfa*, et l'on voit, sur la gauche,

des ruines d'un reste de village. Elles sont assez loin, et je ne sais trop si elles sont antiques? » Nous avons ici une preuve de la perspicacité prudente du voyageur. C'est, en effet, au XIII^e^ siècle que la ville de Ninfa fut abandonnée par ses habitants, décimés par la malaria.

Il est vraiment regrettable que ce Journal, œuvre d'un jeune homme instruit, qui ne manquait pas d'esprit critique, ait été rédigé avec tant de hâte, sans le moindre souci de la forme. Il s'y trouve des passages à peu près incompréhensibles (par exemple, p. 29); quantité de mots omis ont dû être rétablis entre crochets, et non toujours sans quelque peine de la part de l'éditeur.

L'ample introduction qui précède le Journal mériterait que nous nous y arrêtions. M^me^ Pons y retrace un portrait bien vivant du comte de Caylus; elle nous montre chez lui successivement l'amateur, l'artiste, le critique et l'archéologue, l'archéologue surtout, et fait ressortir toute l'originalité, toute la nouveauté de son œuvre, œuvre qui « jaillit tout entière de son voyage d'Italie ».

L'annotation se compose en grande partie de citations empruntées à des relations de voyages en Italie à peu près contemporaines de celle de Caylus, principalement au Journal de Montesquieu (1728-1729), et aux Lettres du Président de Brosses (1739-1740). L'idée de ces rapprochements, parfois piquants et toujours instructifs, est vraiment heureuse.

Quant au texte même du Journal, bien qu'il ait été édité avec assez de soin, il serait facile d'y apporter mainte correction. Plusieurs des épitaphes reproduites sont bizarrement ponctuées (p. 10, 25, 63, 126). Trois épitaphes au moins sont des inscriptions métriques, se composant soit d'un distique (p. 55, 72), soit de deux (p. 64); M^me^ Pons ne semble pas s'être aperçu de cette particularité [1].

Le volume est orné de deux portraits de Caylus et de quelques culs-de-lampe empruntés à son *Recueil d'Antiquités*. Une page de son Journal est reproduite en fac-similé.

L. A.

The « Ad devm vadit », of JEAN GERSON published from the Manuscript Bibliotheque Nationale, Fonds Fr. 24841, by David Hobart CARNAHAN, Ph. D. associate Professor of Romance Languages. *Published by the University of Illinois*, etc. February 1917, 1 vol. in-8, 155 pages.

Un maître des études romanes, dont les Français n'oublieront pas de sitôt la science impeccable et la rare originalité, Paul Meyer, a écrit quelque part : « Il faut toujours être reconnaissant à ceux qui publient des textes ». M. D. H. Carnahan peut s'appliquer cette parole. Les textes en prose

1. Çà et là, quelques mauvaises lectures. P. 198, au lieu de : « On *montre* les passeports entre Fondi et la tour du pape, dont j'ai parlé; on les *rencontre* à Mola », il faut lire : « On *montre* les passeports...; on les *remontre* à Mola ». — P. 347, dans l'inscription de Charles-Emmanuel, duc de Savoie, « breviorem securi Amque », est sans doute pour « breviorem securioremque ». — Quelques lapsus de Caylus auraient dû être corrigés. On lit, p. 242 : « Le roi de Sicile n'avait dans tout ce royaume que *cinq à six cent mille hommes*, y compris un régiment de dragons; et c'estoit *bien peu* pour contenir une nation comme celle-là ». Il est clair que ces *cinq à six cent mille hommes* doivent se réduire à *cinq à six mille*. — P. 51, au lieu de : « le 4 de *novembre* », il faut lire « le 4 de *décembre* ». — P. 66, au lieu de : « *hôtel* particulier », lire : « *autel* particulier ». — P. 333, au lieu de : « jour de l'*Ascension* », lire : « jour de l'*Assomption* ».

française de 1402 sont si rares, on est si habitué à se représenter les écrivains de ce temps, les théologiens surtout écrivant en latin, que la publication d'un long texte français de Gerson, de son sermon célèbre sur la Passion, est la bienvenue. Cette édition donnera satisfaction aux philologues; le texte est établi avec soin d'après tous les manuscrits de la Bibliothèque Nationale, les variantes sont relevées et discutées avec précision. Le glossaire est peut-être trop développé, mais il ne faut pas oublier que M. Carnahan s'adresse à ses étudiants de l'Université d'Illinois et ce relevé est, somme toute, utile. Sur tous ces points il n'y a qu'à rendre justice à la conscience d'un travail bien fait. Mais c'est surtout l'introduction historique sur la technique, les sources, l'éloquence de Gerson qui peuvent intéresser les lecteurs de cette Revue. Ils trouveront certainement leur profit dans la préface de M, Carnahan qui sait beaucoup, mais qui compte un peu trop sur notre science et se renferme parfois un peu trop étroitement dans son rôle d'éditeur.

Ceci ne s'applique pas aux remarques très judicieuses sur la composition même du sermon qui n'est pas divisé en trois points comme les sermons du XVII^e^ siècle et de nos jours, mais divisé en deux parties de longueur inégale, celle prononcée le matin, et celle du soir ou la « collacion », les deux comprenant elles-mêmes un luxe incroyable de compartiments symétriques. Ces habitudes du temps ou cette forme extérieure, cette enveloppe du sermon, M. Carnahan nous l'a fait très bien comprendre par son analyse; on lui dirait volontiers comme les auditeurs ou les contemporains un peu plus âgés de Gerson :

La damoiselle.

Certes, il a passé un an
Qu'un seul jour je n'oy preschier
Homme qui si bel depeschier
Sceust ses introduccions
Pour venir aux conclusions
De ses premisses.

Le Clerc.

Ysabel, il n'est mie nices
De sermonner, ainçois est maistre.
Comment il a sceu bien mettre
Ses principes par ordenance
Et puis finer par concordance
De l'escripture[1].

Mais comment l'éloquence de Gerson se fait-elle jour à travers ces divisions scolastiques? Quelle science la pénètre? A-t-elle une âme, est-elle une simple exposition doctrinale à l'usage des théologiens ou le commentaire émouvant des Évangiles mis à la portée de tous? Ici encore M. Carnahan a répondu un peu trop succinctement, mais assez pour démontrer que Gerson est dominé par Hugues de Saint-Victor, saint Bernard, et saint Thomas d'Aquin, mais qu'il s'inspire moins de son érudition que de son cœur, qu'il revit avec émotion les longues scènes de la Passion et les fait revivre à son

1, *Miracles de Notre-Dame*, éd. G. Paris et U. Robert, XVI, v, 109, t. II, p. 352.

auditoire de croyants, qu'il n'oublie pas son temps, un temps de misères, d'émeutes sanglantes et de fêtes scandaleuses. Ni les émeutes des Cabochiens, ni les scandales de la cour d'Isabeau de Bavière ne sont inutiles pour comprendre les sermons de Gerson puisqu'ils y ont leur place, aussi bien que la morale. M. Carnahan a raison de relever le jugement de Nisard qui a dit après un examen trop rapide ou des souvenirs trop éloignés de ses lectures : « Dans Gerson, la théologie... à l'exemple de la philosophie, néglige la morale qui tient le milieu entre l'une et l'autre, et qui seule suppose et implique l'idée de l'humanité. » La morale n'est pas absente de ces sermons, elle censure ouvertement les courtisans, les mauvais prêtres, les mauvais juges et bien d'autres.

Si malgré la justesse de ces remarques, l'éloquence et le style de Gerson ne semblent toujours pas caractérisés assez nettement, n'est-ce pas peut-être faute de rapprochements? Puisque tout jugement est une comparaison, et que le sermon de la Passion est la pierre de touche des prédicateurs, peut-être y aurait-il eu intérêt à rapprocher Gerson de ses devanciers comme de ses successeurs immédiats. De ses devanciers, des prédicateurs abstraits du XIII^e^ siècle, cités par Lecoy de la Marché, pourquoi ne pas copier à la Bibliothèque Nationale et reproduire dans un appendice une de leurs sèches expositions dogmatiques? De ses successeurs, des prédications pittoresques, animées, trop animées, triviales de Menot et de Maillard. Ici il n'y avait qu'à renvoyer à la réimpression de Peignot. Entre les deux, Gerson occupe une place à part, bien à lui; il a l'onction, mais surtout la gravité; le respect de la simplicité des Évangiles; il se refuse à les surcharger de légendes populaires (il le dit d'ailleurs lui même expressément) et il se pique d'une orthodoxie scrupuleuse. Sans doute il a lu, comme tout le monde, les *Méditationes vitae Christi*, le touchant petit livre franciscain qui a fait le tour de l'Europe chrétienne. Mais M. Carnahan a-t-il noté que ce livret, Gerson s'abstient de le citer, qu'il ne lui emprunte en tout cas aucune de ses scènes ou légendes les plus populaires, ni le dialogue célèbre de la Vierge et de son fils, qui est devenu, « après un ou deux intermédiaires » la scène classique de tous les mystères et au surplus la seule que tout le monde se rappelle, ni encore l'apparition du Christ ressuscité à sa mère, avant Marie-Madeleine? A plus forte raison, Gerson n'a-t-il pas songé à prendre des exemples ou des anecdotes dans les manuels du temps, le *Dormi secure* ou l'amusante *Scala Celi* qu'il était inutile de citer. Ces puérilités n'étaient pas dignes d'un grave personnage comme le Recteur de l'Université de Paris. Ajouterons-nous encore, mais le texte est là, il se recommande par lui-même, que ce style français de Gerson est vraiment un beau style, clair, simple, grave, sans abus d'érudition, ce qui n'est pas un petit mérite à cette date? Le bon sens de Gerson et sa piété lui ont donné du goût. Quand on compare ce style de 1402 a celui des grands rhétoriqueurs de la fin du XV^e^ et du commencement du XVI^e^ siècle, on est désagréablement surpris du contraste et l'on dirait volontiers qu'ici le progrès s'est fait à rebours. On en voudra un peu à M. Carnahan de n'avoir pas rendu suffisamment hommage à ces qualités de son auteur, mais le meilleur hommage n'est-il pas une bonne édition, celle qu'il a faite?

E. Roy.

PÉRIODIQUES

Bulletin du Bibliophile et du Bibliothécaire. — 15 novembre-15 décembre; Henri Cordier, *Émile Picot.* — A. Morel-Fatio, *George Sand et Majorque.* — Paul Marais, *Qu'est devenu un livre de la bibliothèque de Sainte-Beuve?* — 15 novembre-15 décembre 1918; 15 janvier-15 février 1919; Ernest Jovy, *Les archives du cardinal Alderano Cybo à Massa* (suite). — Maurice Henriet, *Thomas et ses amis, lettres inédites* (suite). — 15 janvier-15 février 1919; Charles Oulmont, *Sur un livre de la bibliothèque de Mlle Mars.* — Docteur Ludovic Bouland, *Marque du Collège Louis-le-Grand.*

Le Correspondant. — 10 janvier 1919; Alfred Poizat, *François Coppée, à propos du cinquantenaire du « Passant ».* — Henry Cochin, *« D'un vieux monde », d'après un récent volume* (par Jean des Cognets). — Abbé A. Leman, *Vingt-deux mois de journalisme français à Lille pendant l'occupation allemande.* — 25 janvier; Édouard Trogan, *Étienne Lamy.* — De Lanzac de Laborie, *L'histoire religieuse de la Terreur, d'après une nouvelle publication* (par M. P. de la Gorce). — 10 février; Georges Goyau, *L'âme genevoise et l'influence de Genève.* — Camille Latreille, *Lamartine : les années de détresse et d'héroïsme.* — 25 février; Gabriel Audiat, *Les petites filles de Francillon : femmes d'hier et de demain.* — Alfred Poizat, *La poésie de Lamartine, à propos du cinquantenaire de la mort du poète.* — Louis Arnould, *L'organisatrice en France de l'Enseignement des sourdes-muettes-aveugles : sœur Marguerite.* — 10 mars; Miles, *Silhouettes de guerre : sir Wilfrid Laurier.* — François Lechannel, *A travers les livres étrangers : l'histoire de la « Grande Flotte », par l'amiral Jellicoe, la bataille de Jutland.* — 25 mars; de Lanzac de Laborie, *Une nouvelle biographie de Sainte Catherine de Sienne* (par M. Johannès Joergensen). — Joseph Ageorges, *La renaissance de la tragédie : M. Alfred Poizat.*

Études (Revue fondée en 1856 par des Pères de la Compagnie de Jésus). — 5 janvier 1919; Joseph Huby, *Saint Matthieu, l'homme de tradition et l'homme de progrès.* I. *L'homme de tradition.* — Charles Albert, *A travers l'œuvre d'Edmond Rostand.* — Lucien Delille, *Les hommes et les idées dans le théâtre de M. François de Curel.* III. *La religion.* — 20 janvier; Paul Bernard, *Le barde de la Patrie, Paul Déroulède.* I. *La pensée profonde.* — Joseph Huby, *Saint Matthieu, l'homme de tradition et l'homme de progrès.* II. *L'homme de progrès.* — Pierre d'Hérouville, *Une nouvelle grammaire latine* (par L. Laurand). — 5 février; Paul Bernard, *Le barde de la Patrie, Paul Déroulède.* II. *L'appel du clairon.* — Louis Chervoillot, *Le poète de la légion étrangère : Alan Seeger.* — 20 février; Joseph Huby, *Une Énéide spirituelle* (par Ronald A. Knox). — Joseph de Tonquédec, *« La forêt des cippes » : à la mémoire de Pierre Gilbert.* — Henri Lammens, *Le sionisme et la Turquie : essai d'une histoire du sionisme palestinien* (1880-1919). — 5 mars; Louis des Brandes, *Charles Péguy raconté par un témoin de sa vie* (M. Daniel Halévy). — Hippolyte Delehaye, *Un procès de presse en Belgique durant l'occupation allemande.* — Louis de Mondadon, *Pierre de Rozières.* — Pierre d'Hérouville, *Un saint français évêque de Metz au*

XIV^e siècle. — 20 mars; Henri du Passage, *Pour la nation : idées et programmes d'après-guerre. Lysis, Probus, la Ligue civique, les publicistes chrétiens.* — Hippolyte Delehaye, *Les « Acta sanctorum » des Bollandistes.* I. *L'œuvre.* II. *Les ouvriers.* — Lucien Roure, *Un idéaliste américain, Ralph Waldo Emerson.* — Paul Dudon, *Les Jésuites ont-ils commis le « faux en écriture sacrée » dont M. Frank Puaux les accuse?*

Le Figaro. — 2 janvier 1919; docteur Horace Bianchon, *Le collège de France.* — 4 janvier; Gabriel Faure, *Un prophète* (Alfred de Musset). — 7 janvier; Louis Chevreuse, *Théodore Roosevelt.* — Abel Hermant, *La vie littéraire : la connaissance de l'est.* — 10 janvier; Robert Guillou, *Étienne Lamy.* — 14 janvier; Abel Hermant, *La Vie littéraire : Diderot, « Le neveu de Rameau » : Barbey d'Aurevilly, « Du dandysme et du Georges Brummell »; Julien Benda, « le Bouquet de Glycère ».* — 16 janvier; Régis Gignoux, *Courrier des théâtres : les premières, théâtre des Capucines, « Paris for ever! » revue en deux actes et quatre tableaux, de MM. Rip et Briquet; « Une perle », comédie en un acte de M. Maurice Hennequin.* — 20 janvier; Eugène Lintilhac, *Beaumarchais l'américain.* — 21 janvier; Abel Hermant, *La Vie littéraire : Anatole France, « Le petit Pierre ».* — 22 janvier; Régis Gignoux, *Courrier des théâtres : les premières, théâtre de la Porte-Saint-Martin, reprise de « Cyrano de Bergerac ».* — 23 janvier; Régis Gignoux, *Courrier des théâtres : les premières, théâtre du Gymnase, « le Secret », de M. Henry Bernstein; théâtre Antoine, « le Marchand de Venise ».* — 24 janvier; Régis Gignoux, *Courrier des théâtres : les premières, théâtre du Vaudeville, « Pasteur », pièce en cinq actes, de M. Sacha Guitry.* — 28 janvier; Abel Hermant, *La Vie littéraire : la gymnastique et la musique.* — 30 janvier; Julien Benda, *Le Français langue diplomatique.* — 2 février; docteur Horace Bianchon, *Le docteur Henri Chéron.* — 4 février; Abel Hermant, *La Vie littéraire : le bien précaire.* — 5 février; Régis Gignoux, *Courrier des théâtres : les premières, à la Comédie-Française, « le Sourire du Faune », comédie en un acte, en vers, de M. André Rivoire; « la Cruche », comédie en deux actes de MM. Georges Courteline et Pierre Wolff.* — 7 février; *Académie française, réception de M. Louis Barthou.* — Régis Gignoux, *La rentrée de M^me^ Sarah Bernhardt.* — 9 février; Régis Gignoux, *Courrier des théâtres : les premières, Odéon, « la Vie d'une femme », pièce en quatre actes et douze tableaux, de M. Saint-Georges de Bouhélier.* — 13 février; docteur Horace Bianchon, *Le docteur Morestin.* — Régis Gignoux, *Courrier des théâtres : les premières, au Nouvel Ambigu, « les Baisers de Minuit », pièce en trois actes, de MM. Albert Willemet et Pierre Despras.* — 14 février; J.-Paul Boncour, *Shakespeare en France.* — 18 février; Abel Hermant, *La Vie littéraire : G. Lenôtre, « Gens de la vieille France ».* — 21 février; Édmond Haraucourt, *L'adieu à Rostand.* — 22 février; Pierre Veber, *Courrier des théâtres : pour les jeunes.* — 23 février; Régis Gignoux, *Courrier des théâtres : les premières, Bouffes-Parisiens, « Casanova », pièce en trois actes, en vers, de M. Maurice Rostand.* — 25 février; Maurice Levaillant, *La gloire de Lamartine.* — Abel Hermant, *La Vie littéraire : M. Henri Barbusse, « Clarté »; M. Georges Duhamel, « la Possession du Monde ».* — 26 février; Régis Gignoux, *Courrier des théâtres : les premières, Comédie-Française, « Mangeront-ils? » deux actes en vers, de Victor Hugo.* — 1^er^ mars; Pierre Soulaine, *Paul Bourget et la guerre.* — 3 mars; Paul Gaulot, *La vie d'un musicien* (Hector Berlioz). — 4 mars; Abel Hermant, *La Vie littéraire : M. Paul Bourget, « le Justicier ».* — 6 mars; Albert-Émile Sorel, *Affinités musicales* (Albert Sorel et Maurice Donnay). — 7 mars; Régis Gignoux, *Courrier des théâtres : les premières, théâtre Marigny, « Lysistrata », comédie en quatre actes de M. Maurice Donnay.* — 8 mars; Régis Gignoux, *Courrier des théâtres : théâtre Michel, « les Amants de Sazy », comédie en trois actes de Romain Coolus.* — 11 mars; Abel Hermant, *La Vie littéraire : M^me^ Marie-Louise Pailleron, « François Buloz et ses amis ».* — 13 mars; Émile Bergerat, *La hardiesse des deux Guitry.* — 14 mars; Régis Gignoux, *Courrier*

des théâtres : les premières, théâtre Sarah Bernhardt, « la Jeune Fille aux joues roses », pièce en trois actes et neuf tableaux, en vers et en prose, de M. François Porché. — 16 mars (supplément); André Beaunier, *Francis Chevassu.* — Abel Hermant, *La Vie littéraire : de la haine et de l'amitié.* — 19 mars; Régis Gignoux, *Courrier des théâtres : les premières, théâtre Antoine, « le Bourgeois gentilhomme »; théâtre Cluny, « l'Héritier du bal Tabarin », vaudeville en trois actes de M. N. Nancey; théâtre-concert du Château-d'Eau, « la Revue du Château-d'Eau », de M. Valentin Tarault.* — 20 mars; Marcel Boulenger, *Fête académique* (réception de M. René Boylesve). — 21 mars; Ch. Dauzats, *Académie française : réception de M. R. Boylesve.* — 23 mars (supplément); Julien Benda, *Une génération littéraire.* — Abel Hermant, *La Vie littéraire : Colette, « Mitsou, ou comment l'esprit vient aux filles ».* — 30 mars (supplément); Abel Hermant, *La Vie littéraire : les retours.*

Le Gaulois. — 1er janvier 1919; Léo Claretie, *Almanach littéraire 1919.* — 4 janvier; Louis Schneider, *Paderewski.* — 6 janvier; Georges Drouilly, *Kropotkine.* — 7 janvier; René d'Aral, *Roosevelt.* — 10 janvier; *Étienne Lamy.* — 11 janvier; général Cherfils, « *Édouard Delanglade* » (par M. Hippolyte Sivan). — 12 janvier; Félix Belle, *M. le bâtonnier du Buit et les grands bâtonniers.* — 17 janvier; Victor Hugo, *La guerre française : une page inédite de Victor Hugo.* — Louis Schneider, *Le cinquantenaire du « Passant. »* — 22 janvier; Louis Schneider, *Les premières : Gymnase, « le Secret », pièce en trois actes de M. Henry Bernstein; Capucines; « Paris for ever », revue en deux actes de MM. Rip et Briquet.* — 23 janvier; Georges Drouilly, *Quand l'Allemagne était sentimentale : Weimar, capitale littéraire.* — Louis Schneider, *Les premières : Porte-Saint-Martin, reprise de « Cyrano de Bergerac ».* — 24 janvier; Louis Schneider, *Les premières : Vaudeville, « Pasteur », pièce en cinq actes de M. Sacha Guitry.* — 25 janvier; Emile Hinzelin, *L'université de Strasbourg.* — Ludovic Fert, *Beaumarchais applaudi par l'Amérique.* — Louis Schneider, *Les premières : théâtre Antoine, reprise du « Marchand de Venise », de Shakespeare, adapté par M. Lucien Népoty.* — 31 janvier; Louis Schneider, *Ermete Novelli.* — 5 février; Louis Schneider, *Les premières : Comédie-Française, « le Sourire du Faune », comédie en un acte, en vers, de M. André Rivoire; « la Cruche », comédie en deux actes, en prose, de MM. Georges Courteline et Pierre Wolff.* — 6 février; Edmond Jaloux, *M. Louis Barthou.* — 7 février; G.-P., *Une réception à l'Académie : deux beaux discours de MM. Louis Barthou et Maurice Donnay.* — 8 février; Léo Claretie, *John Ruskin.* — Gaston Jollivet, *Les amants de la mort* (les poètes Alan Seegers, Étienne et Charles de Fontenay). — *L'épée d'académicien de M. Louis Barthou.* — 9 février; Ludovic Fert, *Gœthe au théâtre de Weimar.* — Louis Schneider, *Les premières : Odéon, « la Vie d'une femme », pièce en quatre actes et douze tableaux, par M. Saint-Georges de Bouhélier.* — 14 février; Louis Schneider, *Les premières : Ambigu, « les Baisers de minuit », comédie en trois actes de MM. A. Willemetz et Pierre Despras.* — 16 février; Edmond Jaloux, « *La Mégère apprivoisée* ». — Louis Schneider, *Les premières : Variétés, « la Folle escapade », opérette à grand spectacle de M. de Marsen, musique de M. Octave Crémieux.* — 19 février; Ludovic Fert, *Edmond Rostand et le berceau de « l'Aiglon ».* — 21 février; *Les obsèques d'Edmond Rostand à Marseille.* — 22 février; Louis Schneider, *Mme Bartet va quitter la maison de Molière.* — Pierre Wolff, *A la mémoire d'Edmond Rostand, discours.* — 23 février; Louis Schneider, *Les premières : Bouffes-Parisiens, « Casanova », pièce en trois actes, en vers, de M. Maurice Rostand.* — 25 février; Ludovic Fert, *Une première de Victor Hugo à la Comédie-Française.* — 26 février; Louis Schneider, *Les premières : Comédie-Française, « Mangeront-ils? » pièce en deux actes, en vers, de Victor Hugo.* — 28 février; *Un poème inédit d'Edmond Rostand (l'Ordre du jour).* — 2 mars; Comtesse de Noailles, *Victor Hugo.* — 3 mars; Georges Wulff, *A la Sorbonne : en l'honneur de Victor Hugo prophète de la victoire.* — 5 mars; Louis Schneider,

Les directrices de théâtres : à propos du départ de Réjane. — Gaston Rageot, *Une conversation avec M. Paul Bourget sur l'art de la nouvelle.* — 6 mars; baronne A. de Brimont, *Lamartine.* — 8 mars; Jean-Louis Vaudoyer, *Un cinquantenaire* (la mort de Berlioz). — Louis Schneider, *Les premières : Comédie-Marigny, première représentation à ce théâtre de « Lysistrata », comédie en quatre actes, de M. Maurice Donnay.* — 9 mars; Louis Schneider, *Maurice Donnay.* — Louis Schneider, *Les premières : théâtre Michel, « les Amants de Sazy », première représentation à ce théâtre, comédie en trois actes, de M. Romain Coolus.* — 14 mars; Georges Drouilly, *Faisons du bon théâtre : l'opinion de M. Francis de Croisset.* — 15 mars; Louis Schneider, *Les premières : théâtre Sarah Bernhardt, « la Jeune Fille aux joues roses », pièce en trois actes et neuf tableaux, en vers et en prose, de M. François Porché.* — 16 mars; Madeleine Le Chevrel, « *La possession du monde* » (par M. Georges Duhamel). — Georges Drouillet, *Les temps héroïques de la « Revue des Deux Mondes ».* — Ludovic Fert, *H. Berlioz et Rouget de l'Isle.* — 17 mars; Marcel Pays, *La réouverture de la maison de Balzac.* — 19 mars; Frédéric Masson, *Richard Wagner et la France.* — Paul Roche, *Le nouveau Théâtre-Libre.* — Gaston Rageot, *Comment René Boylesve est devenu romancier.* — Louis Schneider, *Les premières : théâtre Antoine, « le Bourgeois gentilhomme », comédie-ballet en cinq actes de Molière, musique de Lulli.* — 20 mars; Edmond Jaloux, *René Boylesve.* — Louis Schneider, *Les premières : théâtre Cluny, « l'héritier du bal Tabarin », vaudeville en trois actes, de M. Nancey.* — 21 mars; C. P., *Académie française : réception de M. René Boylesve.* — 22 mars; baronne A. de Brimont, *Dans l'ombre de Lamartine.* — 23 mars; Georges de Lauris, *Éloge de la conversation française.* — Ludovic Fert, *Une amitié littéraire* (Lamartine et Victor Hugo). — 27 mars; Lucien Corpechot, *La pensée française et son rayonnement.* — 30 mars; P. Hazard, *L'énigme stendhalienne.*

Journal des débats politiques et littéraires. — 1er janvier 1919; *Claude Cochin.* — 5 janvier; Émile Boutroux, « *La France de la guerre* », *par A. Albert-Petit.* — 8 janvier; A. de Lapradelle, *Théodore Roosevelt.* — 10 janvier; *Un jugement de Joubert sur les Allemands.* — 11 janvier; *Étienne Lamy.* — 13 janvier; Raoul Narsy, *Le Dieu de M. Wells.* — *Association des anciens élèves de l'École normale supérieure : un discours de M. Émile Boutroux.* — 17 janvier; Henri Welschinger, *L'œuvre d'Étienne Lamy.* — Gustave Fréjaville, *Théâtres : Opéra-Comique, « Pénélope ».* — 19 janvier; Gustave Fréjaville, *Théâtres : aux Capucines, « Paris for ever! ».* — 22 janvier; Ernest Seillière, *L'histoire religieuse de la Révolution française* (par M. Pierre de la Gorce). — Henry Bidou, *La Semaine dramatique : le théâtre allemand pendant la guerre.* I. — 23 janvier; Gustave Fréjaville, *Théâtres : Gymnase, « le Secret »; Porte-Saint-Martin, « Cyrano de Bergerac ».* — 25 janvier; Adolphe Jullien, *Revue musicale : un maître de l'opérette, Charles Lecocq.* — Gustave Fréjaville, *Théâtres : Vaudeville, « Pasteur ».* — 26 janvier; Gustave Fréjaville, *Théâtres : théâtre Antoine, « le Marchand de Venise ».* — 27 janvier; Raoul Narsy, *Variétés : « M. le curé d'Ozeron »* (par M. Francis Jammes). — Henry Bidou, *La Semaine dramatique : Vaudeville, « Pasteur », pièce en cinq actes, de M. Sacha Guitry.* — 29 janvier; Gustave Fréjaville, *Théâtres : à propos de « la Vie d'une femme ».* — 30 janvier; *Sur le livre de M. Ferdinand Sanlaville, « Molière et le Droit » : lettre de l'auteur à M. Henry Bidou.* — 1er février; comte de Voinovitch, *Les Croates et M. d'Annunzio.* — *Étienne Lamy, homme politique.* — 3 février; Antoine Albalat, *Revue des livres.* — Henry Bidou, *La Semaine dramatique : Gymnase, reprise du « Secret » de M. H. Bernstein.* — 6 février; Antoine Albalat, *Les portraitistes de M. Clemenceau.* — 7 février; *Académie française : réception de M. Louis Barthou.* — 8 février; André Chaumeix, *La réception de M. Barthou.* — 10 février; Gustave Fréjaville, *Théâtres : Odéon, « la Vie d'une femme ».* — 14 février; Gustave Fréjaville, *Théâtres : Nouvel Ambigu, « les Baisers de minuit ».* — 16 février; Gustave Fréjaville, *Théâtres :*

Lune rousse, « *Bons jours* », *revue*. — 17 février; Maurice Muret, *Souvenir de Weimar*. — Henry Bidou, *La Semaine dramatique : Odéon*, « *la Vie d'une femme* », *légende moderne en quatre actes et douze tableaux, par M. Saint-Georges de Bouhélier*. — 20 février; Pierre de Quirielle, *A la Société des conférences : « Le cardinal Mercier », par S. E. le cardinal de Cabrières*. — 24 février; Jean Bourdeau, *Les aspects religieux de la guerre*. — Longworth-Chambrun, *La théorie shakespearienne de M. Lefranc*. — Henry Bidou, *La Semaine dramatique : théâtre publié*, « *la Comédie du génie* », *pièce en trois actes et huit tableaux, par M. François de Curel, dans la « Revue de Paris »*. — Gustave Fréjaville, *Théâtres : Bouffes-Parisiens*, « *Casanova* ». — 27 février; Gustave Fréjaville, *Théâtres : Comédie-Française*, « *Mangeront-ils?* » — 1er mars; Raoul Narsy, « *Souvenirs* » *de M. Take Jonesco*. — 2 mars; Gustave Fréjaville, *Théâtres : Opéra-Comique*, « *les Noces de Figaro* ». — 3 mars; *L'anniversaire de Victor Hugo*. — Henry Bidou, *La Semaine dramatique : Comédie-Française*, « *Mangeront-ils?* » *de Victor Hugo*. — 5 mars; Ernest Seillière, *L'opinion allemande pendant la guerre* (par M. André Hallays). — Antoine Albalat, *Revue des livres*. — 6 mars; Daniel Halévy, « *Quelques âmes d'élite* » (par M. Eugène d'Eichthal). — 8 mars; Gustave Fréjaville, *Théâtres : Cadet Rousselle*, « *Ohé! là-haut!* » *revue*. — 9 mars; Adolphe Jullien, *Le cinquantenaire de la mort de Berlioz, souvenir personnel*. — Gustave Fréjaville, *Théâtres : théâtre Marigny*, « *Lysistrata* ». — 10 mars; François Picavet, *Méthodes allemandes et méthodes françaises*. — Henry Bidou, *La Semaine dramatique : théâtre Marigny*, « *Lysistrata* », *comédie en quatre actes de M. Maurice Donnay; Comédie-Française*, « *la Cruche* », *pièce en deux actes, de MM. Courteline et P. Wolff;* « *le Sourire du Faune* », *comédie en un acte, en vers, de M. André Rivoire*. — 15 février; Gustave Fréjaville, *Théâtres : théâtre Sarah Bernhardt* « *la Jeune Fille aux joues roses* ». — 16 mars; François Picavet, *Méthodes allemandes et méthodes françaises*. II. — Gustave Fréjaville, *Théâtres : Grand Guignol, nouveau spectacle*. — 17 mars; Maurice Muret, *Les meilleurs « romans de guerre » allemands*. — Henry Bidou, *La Semaine dramatique : théâtre Sarah Bernhardt*, « *la Jeune Fille aux joues roses* », *pièce en trois actes et neuf tableaux, en vers et en prose, par M. François Porché*. — 18 mars; « *Les étapes du mysticisme passionnel : de Saint-Preux à Maufred* » (par M. Ernest Seillière). — G. Baguenault de Puchesse, *L'énigme shakespearienne*. — P. M., *Ernest Lehr*. — 19 mars; Gustave Fréjaville, *Théâtres : Cluny*, « *l'Héritier du bal Tabarin* ». — 21 mars; *Académie française : réception de M. René Boylesve*. — 22 mars; André Chaumeix, *A l'Académie française*. — 23 mars; Antoine Albalat, *Revue des livres*. — 24 mars; *La rentrée de l'École normale*. — Henry Bidou, *La Semaine dramatique : théâtre Antoine*, « *le Bourgeois gentilhomme* »; *théâtre Sarah Bernhardt, à propos de* « *la Jeune fille aux joues roses* ». — 26 mars; Paul Ginisty, *Les derniers journaux du front*. — 30 mars; R. N., *Adrien Mithouard*. — 31 mars; Henry Bidou, *La Semaine dramatique : une nouvelle version de* « *la Fille sauvage* » (par M. François de Curel).

Mercure de France. — 1er janvier 1919; Charles Morice, *Le grand atelier, appel aux poètes et aux artistes*. — Ernest Raynaud, *Charles Cros ou la leçon d'une époque*. — 15 janvier; Camile Latreille, *Henri Heine, patriote allemand*. — Vincent O'Sullivan, *La littérature américaine*. — Georges Prévôt, *Essai sur l'emploi figuré des termes de guerre dans le langage contemporain*. — 1er février; Gabriel Brunet, *Une énigme : Nietzsche et la guerre*. — 1er et 15 février; Alice Michel, *Degas et son modèle*. — 15 février; Touny-Lérys, *Quelques expressions de l'âme populaire pendant l'occupation allemande : la chanson*. — 1er mars; Gustave Fréjaville, *Origines et psychologie du Carnaval français*. — 15 mars; Isabelle Rimbaud, *Mon frère Arthur*. — André Fontainas, *Les pucerons sur le rosier de Shakespeare*. — Albert Dauzat, *L'argot de nos prisonniers en Allemagne*.

L'Opinion. — 4 janvier 1919; Maurice Pernot, *Claude Cochin*. — X., *Paul*

Margueritte. — J. Ernest-Charles, *Théâtre : une soirée à la Comédie-Française et le renouveau du théâtre.* — Jules Bertaut, *La Vie littéraire : « Scènes de la vie littéraire à Paris »* (par M. André Billy). — 11 janvier; Jules Bertaut, *« La cour »* (par M. Marcel Boulenger). — J. Ernest-Charles, *Théâtres : les théâtres et la situation des artistes.* — Longworth-Chambrun, *La Vie littéraire : M. Abel Lefranc contre Shakespeare.* — 18 janvier; Henry Bordeaux, *La Vie littéraire : Étienne Lamy.* — 25 janvier; J. Ernest-Charles, *Théâtres : les jeunes associations dramatiques.* — 1er février; Babouc, *Le Paris d'Anatole France.* — J. Ernest-Charles, *Théâtres : « Pasteur », de Sacha Guitry; « le Secret », d'Henry Bernstein.* — René Vaubourg, *La presse au front.* — Jacques Boulenger, *La Vie littéraire : l'affaire Shakespeare.* — 8 février; Babouc, *La vogue des poètes.* — J. Ernest-Charles, *Théâtres : Dufresny à l'Odéon; « le Sourire du Faune » d'André Rivoire.* — 15 février; Robert Rey, *Sur la « Lettre aux Dalmates »* (de d'Annunzio). — Gonzague Truc, *Une philosophie rationnelle : le Dr Toulouse.* — J. Ernest-Charles, *Théâtres de la Comédie-Française à l'Odéon.* — 22 février; Henry Bordeaux, *Le Dr Henri Chéron.* — 1er mars; M. C., *Ce qu'on lit : « la Famille Messal », par Charles Géniaux.* — Amédée Britsch, *La Vie littéraire : « La Vie littéraire sous Louis-Philippe, François Buloz et ses amis »* (par Mme Marie-Louise Pailleron). — Pierre Hamp, *Taylor et Ruskin.* — 15 mars; Agathon, *Les jeunes hommes et la guerre.* — J. Ernest-Charles, *Théâtre : une nouvelle « Lysistrata » de Maurice Donnay (Théâtre Marigny).* — Jean de Pierrefeu, *La Vie littéraire : à propos de « Kœnigsmark », le cas de M. Pierre Benoit.* — 22 mars; André Billy, *Le million de M. Lebey* (en faveur des écrivains). — J. Ernest-Charles, *Théâtre : François Porché, « La Jeune Fille aux joues roses »* (*théâtre Sarah-Bernhardt*). — Longworth-Chambrun, *La Vie littéraire : le filleul de Shakespeare.* — 29 mars; Martial Piéchaud, *Charles Morice.* — Étienne Bricon, *Un amateur d'art au XXe siècle* (M. Maurice Fenaille). — Georges Grappe, *La Vie littéraire : Daniel de Foe.* — J. Ernest-Charles, *Théâtre : « le Bourgeois gentilhomme » au théâtre Antoine et la mise en scène nouvelle.*

Revue bleue (Revue politique et littéraire). — 4-11 janvier 1919; Alfred Poizat, *La nouvelle querelle des Anciens et des Modernes.* — Antoine Albalat, *Revue des livres.* — 18-25 janvier; Gaston Rageot, *A propos de quelques spectacles.* — Raymond Bouyer, *Un héros de l'éducation classique.* — 1er-8 février; Édouard Schuré, *L'explosion de l'âme celtique dans l'Alsace libérée* (fin le 15-22 février). — J.-G. Prod'homme, *Cosima Wagner : lettres inédites* (fin le 15-22 février). — Gaston Rageot, *Théâtre : « Pasteur » et quelques reprises.* — 15-22 février; William Martin, *L'esprit public en Suisse.* — Raymond Bouyer, *La musique française au théâtre et dans les livres.* — Gaston Rageot, *Théâtre : « le Sourire du Faune », « la Cruche », « la Vie d'une femme », « le Marchand de Venise ».* — Antoine Albalat, *Revue des livres.* — 1er-8 mars; Émile Boutroux, *Un philosophe suédois de l'intuition : Hans Larsson.* — C. Bouglé, *Verhaeren devant la guerre.* — Noël Francès, *M. Charles Maurras, poète.* — 15-22 mars; Henry Jaudon, *Buchez : souvenirs inédits.* — Gabriel Faure, *L'automne à Nohant* (fin le 29 mars). — Gaston Rageot, *Théâtre : « Mangeront-ils », « Lysistrata », « les Amants de Sazy ».* — 4 janvier-29 mars; Paul Bonnefon, *Une vie d'aventures sous Louis XIV : le jeune Brienne.*

Revue de Paris. — 1er janvier 1919; Jean Guehenno, *Witman, Wilson et l'esprit moderne.* — 1er février; Jacques Boulenger, *L'affaire Shakespeare.* — J.-G. Prod'homme, *Anciennes fêtes royales.* — 15 février; Maxime Formont, *Guido da Verona.* — 15 janvier, 15 février et 15 mars; Fernand Vandérem, *Les lettres et la vie.*

Revue des Deux Mondes. — 1er janvier 1919; André Beaunier, *Revue littéraire : comment l'Alsace s'est donnée à la France au XVIIe siècle.* — Henry Bidou, *Le maréchal Joffre à l'Académie française.* — 15 janvier; Louis Bertrand, *Le retour en Lorraine.* — 1er février; G. Lenôtre, *Alexandre Dumas père.*

I. *La conquête et le règne.* — René Doumic, *Étienne Lamy.* — André Beaunier, *Revue littéraire : l'affaire Shakespeare.* — 15 février; G. Lenôtre, *Alexandre Dumas père.* II. *Mousquetaires et autres fantômes.* — Henry Bidou, *M. Louis Barthou à l'Académie française.* — 1er mars; Victor Giraud, *Le « cas » de Lamennais.* — André Beaunier, *Revue littéraire : l'histoire religieuse de la Révolution.* — René Doumic, *Revue dramatique : Vaudeville, « Pasteur », pièce en cinq actes, de M. Sacha Guitry; Comédie-Française, « le Sourire du Faune », un acte en vers, de M. André Rivoire, « la Cruche », deux actes, de MM. G. Courteline et Pierre Wolff; Odéon, « la Vie d'une femme », pièce en quatre actes et douze tableaux, de M. Saint-Georges de Bouhélier.* — 15 mars; Henry Cochin, *Comment il faut lire Pétrarque.* — André Le Breton, *Le souvenir de Vauvenargues.*

Revue hebdomadaire. — 4 janvier 1919; André Beaunier, *Les fiançailles de Joseph Joubert.* — 18 janvier; François Le Grix, *Nos livres et nous : pourquoi ils sont morts* (Louis Bertrand, « *Sanguis martyrum* »; Alan Seeger, « *Le poète de la légion étrangère* »). — 25 janvier; Henri Welschinger, *Un professeur d'énergie : Théodore Roosevelt.* — L. Bonneville de Marsangy, *Vergniaud et le président Dupaty.* — 1er février; André Chaumeix, *A propos du « Justicier » de M. Paul Bourget.* — 8 février; *L'Institut français de Florence.* — 15 février; A. Millerand, *Le maréchal Joffre.* — *Académie française : réception de M. Louis Barthou.* — 22 février; Alfred Capus, *M. Georges Clemenceau.* — Marie-Louise Pailleron, *Les aventures de M. de Jouy, de l'Académie française.* — Tancrède Martel, *La question William Shakespeare.* — 1er mars; A. Lafontaine, *Henri Thoreau, un exemplaire de la culture franco-américaine.* — Camille Latreille, *Lamartine et la Syrie.* — Hubert Morand, *Les écoles françaises en Syrie.* — 8 mars; Mgr. A. Baudrillart, *L'Amérique avec la France.* — G. de Chapel d'Espinassoux, *La Fontaine et la guerre.* — Jean Balde, *Rabelais et la guerre.* — Jean Chantavoine, *Un demi-siècle de musique française à propos d'un livre récent* (par M. Julien Tiersot). — 15 mars; abbé Wetterlé, *En Alsace.* — André Michel, *Où en est et ce que deviendra la cathédrale de Reims?* — André Chaumeix, *Le mouvement des idées : le goût classique et la société d'aujourd'hui.* — 22 mars; général Balfourier, *Le maréchal Foch.* — François Le Grix, *Nos livres et nous : « la Maison du fou », par Louis Artus; « l'Immaculée », par Louis Schneider; « Abisag », par Alexandre Arnoux.* — 29 mars; Hugues Le Roux, *Le président Wilson.* — Charles Diehl, *L'hellénisme et l'Asie Mineure au moyen âge.* — Léandre Vaillat, *Le décor de la vie : fêtes publiques, galas officiels.* — 22 et 29 mars; Guy de Pourtalès, *Les trésors du vaincu et les ruines du vainqueur.*

Le Temps. — 1er janvier 1919; *Nécrologie : M. Paul Margueritte; M. Claude Cochin.* — 3 janvier; P. S., *L'acropole-express.* — 6 janvier; P. S., *Verlaine et l'Angleterre.* — Adolphe Brisson, *Chronique théâtrale : « Maison de danses » (reprise); l'art de Pailleron (à propos de « Cabotins »); la « Comédie du génie », de M. François de Curel.* — 9 janvier; Paul Souday, *Les livres : Gustave Geffroy, « Clemenceau »; Georges Lecomte, « Clemenceau »; Camille Ducroy, « Clemenceau ».* — 11 janvier; Gaston Deschamps, *Étienne Lamy.* — 13 janvier; P. S., *Du choix d'un secrétaire perpétuel* (à l'Académie française). — *Les anciens élèves de l'École normale supérieure.* — 15 janvier; Un vieux bibliophile, *Une exposition moliéresque à la Comédie-Française.* — 16 janvier; J. B., *Un cercle de la presse.* — Pierre Mille, *Pierre Kropotkine.* — 17 janvier; P. S., *Pour alimenter la feuille des bénéfices* (littéraires). — 22 janvier; J. B., *Les prisonniers conquérants.* — 23 janvier; Paul Souday, *Les livres : Anatole France, « le Petit Pierre ».* — 24 janvier; P. S., *Fénelon, Stendhal et Camille Sée.* — 26 janvier; J.-G., *Les mystères de Weimar.* — 27 janvier; Adolphe Brisson, *Chronique théâtrale : « Pasteur », par M. Sacha Guitry; reprises diverses, « le Secret » de M. Henri Bernstein, « Cyrano de Bergerac »; « Amphitryon » à la Comédie-Française; la boîte à Fursy.* — 30 janvier; Paul Souday, *Les livres :*

Pierre Loti, « *les massacres d'Arménie* »; *Pierre Mille*, « *Nasr'eddine et son épouse* »; *Armèn Ohanian*, « *la Danseuse de Shamakha* ». — 3 février; P. S., *Qu'est-ce qu'un poète national?* — 4 février; G. D., *Pasteur à Strasbourg.* — 6 février; Paul Souday, *Les livres : Julien Benda*, « *le Bouquet de Glycère* ». — 7 février; *Académie française : réception de M. Louis Barthou.* — 8 février; Paul Souday, *Académie française : réception de M. Louis Barthou.* — 10 février; Adolphe Brisson, *Chronique théâtrale :* « *la Vie d'une femme* », *par M. Saint-Georges de Bouhélier* (*Odéon*); « *le Sourire du Faune* », *par M. André Rivoire, reprise de la* « *Cruche* » (*Comédie-Française*). — 11 février; G. D., *Un anniversaire* (de la cantilène de Sainte-Eulalie). — 13 février; V., *L'avènement de l'esprit.* — Paul Souday, *Les livres : Romain Rolland*, « *Empédocle d'Agrigente et l'âge de la haine* »; *Léon Bloy*, « *Dans les ténèbres* »; *Maurice Maeterlinck*, « *Deux contes* »; *Paul Souchon*, « *les Tranchées de Pélissanne* »; *Victor Gœdorf*, « *le Rempart* »; *Camille Marbo*, « *le Survivant* »; « *Cahiers d'une femme de la zone* ». — 14 février; P. S., *Le centenaire de Ruskin.* — Un vieux bibliophile, *Le théâtre aux armées : autrefois, aujourd'hui* (1746-1918). — 16 février; *Nécrologie* : *Camille Debans.* — 17 février; P. S., *Le dandysme.* — 18 février; E. H., *Courrier littéraire : le roman d'aventures.* — 19 février; Étienne Charles, *La fondation Octave Mirbeau.* — 20 février; Paul Souday, *Les livres : Henri Barbusse*, « *Clarté* ». — 24 février; Thiébault-Sisson, *Souvenirs d'enfance et de jeunesse du compositeur Charles Lecocq.* — 25 février; Émile Henriot, *Courrier littéraire : autour du cinquantenaire de Lamartine.* — 27 février; Paul Souday, *Les livres : Paul Bourget*, « *le Justicier* ». — 3 mars; P. S., *Le cinquantenaire de Lamartine.* — Adolphe Brisson, *Chronique théâtrale :* « *Mangeront-ils?* » *de Victor Hugo*; « *Casanova* », *de M. Maurice Rostand.* — 4 mars; E. H., *Courrier littéraire : Paul Fort, candidat.* — 6 mars; Gaston Deschamps, *Georges Cain.* — Paul Souday, *Les livres : Georges Duhamel*, « *la Possession du Monde* ». — 7 mars; P. S., *Un nouvel hugophile* (M. Maurice Barrès). — 9 mars; Th. L., *En mémoire de Berlioz.* — 10 mars; P. S., *Voyages et voyageurs.* — *Le cinquantenaire de Berlioz.* — 11 mars; E. H., *Courrier littéraire : la Bibliothèque Nationale pendant la guerre.* — 13 mars; Paul Souday, *Les livres : Berlioz écrivain.* — 14 mars; P. S., *La propriété littéraire.* — 17 mars; P. S., *Rabelais, La Fontaine et la guerre.* — Adolphe Brisson, *Chronique théâtrale :* « *la Jeune Fille aux joues roses* », *de M. François Porché; la nouvelle* « *Lysistrata* », *de M. Maurice Donnay; spectacles divers.* — 18 mars; Émile Henriot, *Courrier littéraire : M. René Boylesve académicien.* — 20 mars; Paul Souday, *Les livres : Julien Benda*, « *Belphégor* ». — 21 mars; *Académie française : réception de M. René Boylesve.* — 22 mars; Paul Souday, *Académie française : réception de M. René Boylesve.* — 24 mars; P. S., *L'avenir de la conversation.* — *La rentrée de l'École normale supérieure.* — 25 mars; Émile Henriot, *Courrier littéraire : une revue en latin.* — 26 mars; G. Lenôtre, *La petite histoire : Frontin, Dorine et Cie.* — 27 mars; Paul Souday, *Les livres : Romain Rolland*, « *Colas Breugnon* ». — 28 mars; P. S., *Futurisme.* — 30 mars; *Mort de M. Adrien Mithouard.* — 31 mars; Adolphe Brisson, *Chronique théâtrale : les procédés de mise en scène de Firmin Gémier appliqués à la comédie classique.*

LIVRES NOUVEAUX

Anthologie des écrivains français des XV^e^ et XVI^e^ siècles. POÉSIE. Publiée sous la direction de GAUTHIER-FERRIÈRES, lauréat de l'Académie française, mort pour la France. 16 gravures dont 4 hors texte, 8 autographes. *Paris, Larousse.* In-8, de 160 p.

Anthologie des écrivains des XV^e^ et XVI^e^ siècles. PROSE. Publiée sous la direction de GAUTHIER-FERRIÈRES, lauréat de l'Académie française, mort pour la France. 20 portraits dont 4 hors texte, 10 autographes. *Paris, Larousse.* In-8, de 174 p.

Audiat (Gabriel). — *Un bon ouvrier de vérité.* M. l'abbé Uzureau et le Serment de liberté-égalité. *Paris, Auguste Picard.* In-8, de 16 p.

Baudelaire. — *Baudelaire choisi.* POÉSIE. Introduction biographique et critique de M. Louis MERCIER. Avec un bois original, gravé au canif, par M. Marcel ROUX. *Lyon, H. Lardanchet.* In-16, de 315 p.

Baudelaire. — *Baudelaire choisi.* PROSE. Introduction de M. Louis MERCIER. Avec un bois original, gravé au canif, par M. Marcel ROUX. *Lyon, H. Lardanchet.* In-16, de 269 p.

Baudelaire (Charles). — *Le Spleen de Paris ou les Cinquante Petits Poèmes en prose. Paris, Émile-Paul.* In-8, de VI-182 p. (Il a été tiré de cet ouvrage, établi sur les maquettes d'Alexandre Gaspard-Michel, 9 exemplaires (aux noms des souscripteurs) sur papier de Chine; 27 exemplaires (A-AA) sur papier impérial de Japon; 81 exemplaires (I-LXXXI) sur papier de coton rose du Mittincaguemill, et 2187 (1-2187) sur papier de fil de Sainte-Mary-Cray; achevés d'imprimer pour le frontispice, par Marty, et pour le texte, sous les presses de l'imprimerie Frazier-Soye, à Paris, le 2 septembre 1917, pour Émile-Paul frères.)

Buisson (Benjamin). — *Les Helléniques de Landor et autres poèmes.* Avec des lettres inédites de Swinburne. *Paris, Alphonse Lemerre.* In-16, de 240-II p. Prix : 3 fr. 50.

Catalogue *de la bibliothèque de feu M. Ernest Labadié*, membre de la Société des archives historiques de la Gironde, de la Société des bibliophiles de Guyenne et de la « Revue historique de Bordeaux et du département de la Gironde ». *Bordeaux, impr. Y. Cadoret.* In-8, de 418 p.

Catalogue *du fonds de la guerre.* Contribution à une bibliographie générale de la guerre de 1914. Fascicules 10 et 11. Juillet-septembre 1918. *Mâcon, impr. Protat frères.* In-8, de p. 361 à 440. Prix : 10 fr. (Bibliothèque de la ville de Lyon. Collection de travaux de bibliographie publiée sous la direction de M. Cantinelli, conservateur.)

Chevrillon (André). — *Nouvelles études anglaises.* La Psychologie d'un couronnement. La Jeunesse de Ruskin. L'Avenir aux États-Unis. Le Cas de Rudyard Kipling. Une apologie du christianisme. Une satire de l'Angleterre. *Paris, Hachette.* In-16, de 333 p. Prix : 4 fr. 50.

Choderlos de Laclos. — *Les Liaisons dangereuses.* Eaux-fortes origi-

nales de G. JEANNIOT. *Paris, I. Carteret.* Deux volumes in-4. Tome Ier, de 304 p.; tome II, de 300 p.

Christian. — *Données sur André Gide et l'Homme moderne.* Propos de Christian. *Paris, Jules Meynial.* In-12, de 60 p. (Tirage : 20 exemplaires (dont 10 hors commerce) sur papier vélin d'Arches marqués de I à XX au prix de 8 fr.; 230 exemplaires (dont 60 hors commerce) sur beau papier, marqués de 21 à 80 et de 81 à 250, au prix de 3 fr.)

Correspondance *de Soufflot avec les directeurs des bâtiments* concernant la manufacture des Gobelins (1756-1780), publiée par Jean MONDAIN-MONVAL. *Paris, Alphonse Lemerre,* de 328 p.

Costa (Benedicto). — *Le Roman au Brésil.* Traduit du portugais. *Paris, Garnier frères.* In-16, de VI-208 p. Prix : 3 fr. (Bibliothèque d'études brésiliennes, I.)

Courteault (Paul). — *L'Université de Bordeaux et la Guerre.* Conférence faite à l'Athénée, le 4 mars 1918, sous les auspices de l'Association générale des étudiants et sous la présidence de M. le recteur Thamin. *Bordeaux, impr. Gounouilhou.* In-8, de 32 p. avec une gravure. (Extrait de la « Revue philomathique de Bordeaux et du Sud-Ouest ». 21e année. Nos 2 et 3. Mars-juin 1918.)

Dedouvres (Louis). — *Le Père Joseph de Paris.* Sa vie. Ses écrits. Le Pacificateur d'un différend entre les évêques et les réguliers (1625-1638). *Angers, impr.-édit. J. Siraudeau.* In-8, de 91 p. Prix : 2 fr. (Extrait de la « Revue des Facultés catholiques de l'Ouest ».)

Diderot (Denis). — *Le Neveu de Rameau,* Satire. *Paris, Émile-Paul frères.* In-16, de 134 p. et portrait. (Il a été tiré de cet ouvrage, le troisième, sous l'enseigne d'une folie et selon les maquettes d'Alexandre Gaspard-Michel, 9 exemplaires (aux noms des souscripteurs) sur papier de Chine; 81 exemplaires (I-LXXXI) sur papier gris vergé à la forme et au filigrane de la Louve et 1350 sur papier vergé d'Arches; achevé d'imprimer sous les presses de l'imprimerie Frazier-Soye, à Paris, le 30 décembre 1917, pour Émile-Paul frères.

Dorchain (Auguste). — *Pierre Corneille. Paris, Garnier frères.* In-16, de 510 p.

Escalle (Ch.). — *Essai de bibliographie méthodique de la guerre de 1914.* Généralités. Mémoires. Correspondances. Biographies. Origines de la guerre. *Dijon, impr. veuve Berthier.* In-8, de VIII-191 p.

Gilliéron (J.). — *Généalogie des mots qui désignent l'abeille d'après l'atlas linguistique de la France. Paris, Édouard Champion.* In-8, de 366 p. (Bibliothèque de l'École des hautes études, publiée sous les auspices du ministère de l'Instruction publique. Sciences historiques et philologiques. Fascicule 225.)

Halévy (Daniel). — *Charles Péguy et les Cahiers de la quinzaine. Paris, Payot.* In-16, de 250 p. Prix : 4 fr. 50.

In memoriam. *Le Pasteur Charles Wagner.* Discours prononcés à ses obsèques, le 16 mai 1918. *Paris; Fischbacher.* In-8, de 36 p. et portrait.

Jovy (Ernest). — *De Royer-Collard à Racine.* Quelques recherches sur une partie de la descendance de Racine à propos d'une lettre inédite de Royer-Collard. *Saint-Dizier, impr. A. Brulliard.* In-8, de 163 p.

La Fontaine (J. de). — *Fables.* Notices et Annotations, par Maurice MOREL, Tome Ier. 10 gravures, 1 hors texte. Tome II. 8 gravures. *Paris, Larousse.* Deux volumes in-8. Tome Ier, de 160 p.; tome II, de 183 p.

La Fontaine. — *Cinquante fables de La Fontaine.* Édition accompagnée de notes, d'un commentaire des mots et des idées, d'un questionnaire et d'une nomenclature des divers animaux en scène, par François RICARD. Illustrations nouvelles de M. Bonamy. *Paris, J. de Gigord.* In-16, de VIII-192 p.

Langlois (Ch.-V.). — *État sommaire des documents entrés aux Archives*

nationales par des voies extraordinaires (Dons, Achats, Échanges) depuis les origines jusqu'à présent. *Nogent-le-Rotrou, impr. Daupeley-Gouverneur.* In-8, de 116 p. (Extrait de la « Bibliothèque de l'École des chartes ». Année 1916. Tome LXXVIII.)

Monval (Jean). — *Soufflot.* Sa vie. Son œuvre. Son esthétique. *Paris, Alphonse Lemerre.* 550 p. et planches.

Omont (Henri). — *Bibliothèque nationale. Nouvelles acquisitions du département des manuscrits pendant les années 1915-1917. Paris, Ernest Leroux.* In-8, de 52 p. (Extrait de la « Bibliothèque de l'École des chartes ». Année 1917. Tome LXXVIII.)

Pinvert (Lucien). — *Jadis et Aujourd'hui.* Pendant la guerre. Notes de lecture. *Paris, Henri Leclerc.* In-4, de 79 p.

Poe (Edgar). — *Contes et Poésies.* Introduction, traduction et notes, par Émile Lauvrière. *Paris, Renaissance du Livre.* In-16, de 202 p. et portrait. Prix : 2 fr. 50. (Les Cent Chefs-d'œuvre étrangers. N° 76.)

Précis *analytique des travaux de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Rouen pendant l'année 1917. Paris, A Picard.* In-8, de 629 p. et grav.

Préteux (Pierre). — *Chez les trouvères normands.* Conférence prononcée le lundi 5 août 1918, à Fécamp. *Fécamp, Imprimeries réunies L. Durand et fils.* In-8, de 24 p. Prix : 1 fr.

Procès-verbaux *de l'Académie royale d'architecture* (1671-1793), publiés pour la Société de l'histoire de l'art français, sous les auspices de l'Institut (Académie des beaux-arts, fondation Debrousse), par M. Henry Lemonnier. Tome V. 1727-1743. *Paris, Édouard Champion.* In-8, de xii-355 p. (Société de l'histoire de l'art français. Année 1918.)

Procès-verbaux *de la commission temporaire des arts*, publiés et annotés par M. Louis Tuetey. Tome II. 5 nivôse an III-5 nivôse an IV. *Paris, Ernest Leroux.* Grand in-8, de 662 p.

Prudent (chanoine). — *Madame Colette Yver.* Discours prononcé à la séance solennelle de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Rouen, du jeudi 20 décembre 1917. *Rouen, impr. Albert Lainé.* In-8, de 23 p.

Przyrembel (Anna). — *La Controverse théologique et morale entre Saint-Cyran et le Père Garasse.* Thèse de doctorat d'université présentée à la Faculté des lettres de Paris. *Paris, J. Rousseau.* In-8, de 156 p.

Puaux (René). — *Foch.* Sa vie. Sa doctrine. Son œuvre. La Foi en la victoire. *Paris, Payot et Cie.* In-16, de 121 p. avec portraits. Prix : 2 fr. net.

Ronsard. — *Œuvres choisies.* Notices et Annotations, par Gauthier-Ferrières, lauréat de l'Académie française, mort pour la France. Quatre gravures hors texte. *Paris, Larousse.* In-8, de 240 p.

Roy (Hippolyte). — *Les Sources de la poésie.* Causerie sur les anciens troubadours. *Nancy, impr. Berger-Levrault.* In-8, de 31 p. (Extrait des « Mémoires de l'Académie de Stanislas », 1916-1918.)

Saint François d'Assise, *Sainte Catherine de Sienne, Jacopone Da Todi.* — Les Mystiques italiens. Introduction et notes par Thérèse Labande-Jeanroy. *Paris, la Renaissance du Livre.* In-16, de 223 p. (Les Cent Chefs-d'œuvre étrangers. N° 76.)

Salomon (Émile). — *Les Ex-Libris d'André Christophe Chomel*, seigneur de la Fayolle et du Mont, juge-châtelain de Saint-Didier-Nérestang, maître des requêtes au Parlement de Dombes. Les Armes des Dupuy. Généalogie des Dervieu et des la Beau de Bérard. Marquis de Maclas. Blasons inédits des d'Espinchal, Courtin de Neufbourg, Mabiez de Malval, Syveton, Desverneys, Mathevon de Curnieu, etc. *Paris, Daragon.* In-8, de 16 p. 19 illustrations.

Steinheil (R.). — *Les Industries du livre en Lorraine. Paris, Berger-Levrault.* In-8, de 16 p. avec graphiques. (Extrait du « Bulletin de la Société industrielle de l'Est », n° de mars 1 918.)

Stendhal. — *La Chartreuse de Parme*. Notice et Annotations par Auguste Dupouy. Tome Ier, 2 gravures hors texte. Tome II, 2 gravures hors texte. *Paris, Larousse*. Deux volumes in-8. Tome Ier, de 205 p.; tome II, de 210 p.

Une pléiade *d'écrivains de banque à l'œuvre*, par A. Albert, R. Delaporte, G. Gross, Ruinat de Gournier, A. Thiébeaux, A. de Vaublanc, E. de Viville. *Tours, impr. A. Mame et fils*. In-16, de 119 p. Prix : 3 fr. 50.

Vallier (Jean). — *Journal de Jean Vallier*, maître d'hôtel du roi (1648-1657), publié pour la première fois pour la Société de l'histoire de France, par Henri Courteault. Tome IV (1er août 1652-31 décembre 1653). *Paris, Société de l'histoire de France*. In-8, de 416 p. (Société de l'histoire de France. Exercice 1917. Deuxième volume. N° 384.)

Vayssière (Marcel). — *Notice sur Montesquieu. Bordeaux, impr. Gounouilhou*. In-16, de 8 p. (Visite des officiers américains au château de La Brède, 21 juillet 1918.)

Whitman (Walt). — *Œuvres choisies de Walt Whitman*. Poèmes et Proses traduits par Jules Laforgue, Louis Fabulet, André Gide, Valery-Larbaud, Jean Schlumberger, Francis Vielé-Griffin, précédé d'une étude par Valery-Larbaud. *Paris, éditions de la « Nouvelle Revue française »*. In-16, de 376 p. Prix : 7 fr. 20.

CHRONIQUE

— A propos du quatrième centenaire de la Réforme, *la Revue de Métaphysique et de Morale* a consacré un numéro spécial (septembre-décembre 1918) aux circonstances et aux conséquences de ce grand événement intellectuel. Quelques-unes des études qu'il contient, quoique fort importantes, ne nous touchent pas directement parce qu'elles ont trait à la Réforme allemande et à la Réforme anglaise. D'autres au contraire sont tout à fait de notre domaine et il convient tout au moins de les signaler ici. Ce sont : *Réforme et Préréforme, Jacques Lefèvre d'Etaples*, par M. N. Weiss; *la Prédestination d'après Calvin*, par M. N. Bois; *Note additionnelle sur la Réforme française, les apôtres de la tolérance*, par M. Ferdinand Buisson. D'autres pages encore touchent à des problèmes plus actuels : les origines protestantes de la démocratie moderne ou l'action de la Réforme dans le monde moderne et jusque sur les événements les plus récents. Écrites avec une grande indépendance et une parfaite bonne foi par des collaborateurs de toute origine, ces pages montrent « que le protestantisme, quelles qu'en doivent être les destinées futures, n'a pas été l'avènement d'une race, mais un fait général de l'histoire de la civilisation occidentale, un grand mouvement de l'être humain dont l'influence féconde a traversé les Océans ». Et c'est lutter de la bonne manière contre le poison du nationalisme germanique.

— L'importante étude que M. Gustave Fagniez a consacrée à *la Société polie et la formation du goût dans la première moitié du XVII^e siècle* (*Revue hebdomadaire* des 7 et 14 décembre 1918), présente un tableau succinct, mais exact et juste, des proportions de l'influence qu'exercèrent les lettres et les arts, en France, sur la vie mondaine, depuis le commencement du siècle jusqu'à la Fronde. Aucune période de l'histoire de l'esprit français ne se ressentit davantage, ni même autant, de l'emprise de la société ambiante sur tout ce qui est susceptible, dans le domaine de l'intelligence, de subir l'empreinte de la mode et du raffinement. Ces deux causes ont servi à la formation du classicisme, et rechercher les conditions dans lesquelles elles s'exercèrent sert à déterminer les origines et les conditions d'un idéal qui fut, pendant plus d'un siècle, celui de l'esprit français et qu'il s'efforça de réaliser dans toutes ses conceptions intellectuelles.

— Les *Nouveaux documents sur la situation de fortune de la famille de René Descartes*, publiés par M. Camille Couderc dans la *Bibliothèque de l'École des chartes*, 1917, t. LXXVIII), concernent surtout la propriété qui paraît avoir été le bien patrimonial de la famille, une terre nommée La Chillolière ou Descartes et située dans l'ancienne paroisse de Poizay-le-Joly, au diocèse de Poitiers. Cette propriété sortit le 16 novembre 1618 de la famille Descartes, et la Bibliothèque nationale vient d'entrer en possession de l'acte de vente ainsi que du procès-verbal de l'arpentage qui s'ensuivit. En les met-

tant au jour et en les commentant, M. Couderc s'est efforcé d'établir, aussi exactement que les documents aujourd'hui connus le permettent, l'actif de la famille Descartes à cette époque, et il en résulte que la situation de fortune dont jouit René Descartes fut incontestablement très modeste, mais que le philosophe sut s'en contenter.

— M. Léon DEFFOUX a trouvé, dans les *Amitiés, Amours et Amourettes* de Claude Le Petit, un livre dont Boileau s'est moqué, la mention (lettre XXIII, à Mme de M.), d'un « incomparable » petit chien nommé Citron et se demande, dans le *Mercure de France* du 15 février, si ce petit animal ne serait pas celui que Racine, à la même époque, a immortalisé dans *les Plaideurs*. C'est possible; mais il est non moins vraisemblable que le nom de Citron était un nom à la mode alors pour les chiens et que plusieurs d'entre eux, plus ou moins intéressants, durent le porter en même temps.

— Dans sa communication : *Molière's Borrowings from the « Comédie des Proverbes »* (*Modern Language notes*, avril 1918, p. 208), M. H. C. LANCASTER relève et signale diverses rencontres qui font croire que Molière a connu *la Comédie des Proverbes*, et que, s'il ne l'a guère suivie, il y a trouvé du moins les éléments d'une vingtaine de phrases, le plus souvent proverbiales, auxquelles il a su donner une valeur toute particulière en les enchâssant dans son dialogue.

— M. Henri DAVID, dans la *Revue du XVIIIe siècle* de juillet-décembre 1918, s'efforce de mettre *Un peu d'ordre dans la jeunesse orageuse de Néricault-Destouches* (1680-1710). Les récits qu'on en a ne sont en effet pas très concordants, mais en rapprochant les témoignages divers, en les confrontant, et les discutant, on peut arriver à quelque précision. Il est très vraisemblable que Destouches fit partie, comme d'aucuns l'ont dit, d'une troupe de comédiens, qu'il ne fut pas militaire, comme d'autres l'ont assuré, et que son rôle diplomatique auprès de M. de Puisieux, ambassadeur à Soleure, sous les ordres de qui il débuta, fut d'abord très modeste et resta toujours subalterne.

— Sébastien Mercier fut attaché, pendant les années 1763-1764, en qualité de régent de Cinquième, au collège de la Madeleine, ancienne maison d'instruction que les Jésuites avaient à Bordeaux depuis le XVIe siècle et qu'ils avaient été contraints d'abandonner par suite de la suppression de leur ordre. Dans un article court et substantiel de la *Revue historique de Bordeaux* (octobre-décembre 1918), M. L. de BORDES de FORTAGE a étudié ce séjour de *Sébastien Mercier à Bordeaux*, séjour qui ne fut ni prolongé ni remarquable, mais qui ne laissa pas d'être employé par le jeune régent à une collaboration assidue à *l'Iris de Guienne*, une sorte de *Mercure* bordelais et à la composition de nombreux poèmes et autres productions.

— Il serait intéressant de pouvoir dater exactement l'origine du mot *opérette* et son introduction dans la langue française. De recherches de M. P. Ristelhuber, mentionnées dans le *Journal des Débats* du 20 février, il résulte que le mot est d'origine allemande, que c'est Haydn qui l'employa le premier publiquement vers 1774, et qu'il apparaît pour la première fois dans notre langue vers 1840, quoique l'Académie française ne l'ait accueilli que trente-huit ans plus tard, en 1878, dans son *Dictionnaire*.

— Sous ce titre : *Vergniaud et le président Dupaty*, M. L. BONNEVILLE DE MARSANGY a étudié, dans la *Revue hebdomadaire* du 25 janvier, la protection accordée par celui-ci à celui-là. Dupaty était président de Chambre au Par-

lement de Bordeaux, quand il retrouva Vergniaud qui étudiait le droit dans cette ville et que déjà il avait trouvé à Paris dans l'entourage de l'académicien Thomas. Dupaty employa Vergniaud à titre de secrétaire et c'est dans ces conditions que le futur légiste put poursuivre et achever ses études juridiques. Dès le début de 1782, Vergniaud est avocat et réussit à plaider. Il est désormais en possession d'un moyen de parvenir et Dupaty l'a aidé à l'acquérir, ce dont l'obligé demeura fort reconnaissant à son bienfaiteur.

— George Sand fit, comme on le sait, un séjour de quatre mois environ à Majorque, dans l'hiver de 1838-1839, qu'elle-même a raconté deux ans plus tard. Dans un article fort intéressant et bien informé du *Bulletin du Bibliophile* (novembre-décembre 1918), M. Alfred Morel-Fatio détermine dans quelles conditions se produisit ce voyage, ce qu'il fut exactement et quelles impressions il laissa à la voyageuse. Celles-ci ne furent ni agréables, ni, semble-t-il, très justes. M. Morel-Fatio s'attache à les analyser. Parmi tous les documents qu'il invoque à l'appui de ses dires, signalons ici une lettre inédite du 21 février 1841, de George Sand à la poétesse Mme Amable Tastu et une réponse que fit le mari de celle-ci à des questions sur Majorque posées par George Sand pour le récit de son voyage.

— Toutes les parties de l'étude d'ensemble consacrée à *la Poésie de Lamartine en Italie* (*1820-1830*), par Mme Suzanne Gugenheim, dans *l'Athenæum* de juillet, octobre 1918 et janvier 1919, ne nous intéressent pas également. Quoique judicieuse et bien informée, celle qui a pour objet de déterminer ce que l'auteur appelle « l'esprit lamartinien », nous instruit moins que celle qui expose la connaissance et la critique de l'œuvre de Lamartine en Italie. Sur ce point particulier, Mme Gugenheim apporte des indications et des appréciations personnelles. Les traducteurs, les admirateurs et les imitateurs de Lamartine sont passés en revue et analysés, de Luigi Carrer à Aleardo Aleardi, avec un souci méritoire de n'en passer sous silence aucun de ceux qui doivent être distingués, et de rendre à chacun la justice qui lui est due.

— Dans *Michelet annonciateur du bolchevisme* (*L'Action nationale*, janvier 1919), M. Henri Hauser appelle l'attention sur le volume intitulé *la Pologne martyre*, recueil de morceaux composés en 1847 et 1851 et groupés en 1863, et signale certaines pages singulièrement averties et prévoyantes sur la composition de la Russie et sur le rôle qu'y jouait l'influence allemande, pages auxquelles la situation présente donne une actualité saisissante.

— M. G. Lenôtre a consacré à *Alexandre Dumas père* une étude qui a paru dans *la Revue des Deux Mondes* des 1er et 15 février, en attendant qu'elle soit réimprimée en tête d'une collection d'œuvres choisies du conteur, actuellement en préparation. Ces pages sont vivantes, brillantes, pimpanachées, comme il convient pour le père de tant de héros si puissamment animés, à un écrivain dont la propre existence fut parfois aussi extraordinaire que les aventures du groupe de personnages qu'il imagina à sa ressemblance personnelle. Le caractère et la biographie de Dumas père sont résumés avec la fougue qui importe à cet évocateur d'ombres fameuses et l'information historique y prend le ton de l'enthousiasme de circonstance en un sujet où le vrai semble trop souvent invraisemblable.

— *Qu'est devenu un livre de la bibliothèque de Sainte-Beuve?* demande M. Paul Marais dans *le Bulletin du bibliophile* de novembre-décembre 1918. C'était un exemplaire des *Diverses poésies* de Vauquelin de La Fresnaye (Caen, 1612,

in-8), et il y est fait allusion au tome XIII des *Nouveaux Lundis*, où se trouve reproduite une note manuscrite de Sainte-Beuve qu'il contenait. La trace de ce précieux volume a disparu depuis lors et elle serait bonne à connaître, car peut-être porte-t-il, en plus de la note déjà reproduite, d'autres remarques de lecture ou des annotations à recueillir.

— Une loi du 3 février 1919 proroge, en raison de la guere, la durée des droits de propriété littéraire et artistique.

L'article 1er stipule : « Les droits accordés par la loi des 14-19 juillet 1866 aux héritiers et autres ayants cause des auteurs, compositeurs ou artistes, sont prorogés d'un temps égal à celui qui se sera écoulé entre le 2 août 1914 et la fin de l'année qui suivra le jour de la signature du traité de paix, pour toutes les œuvres publiées avant l'expiration de ladite année et non tombées dans le domaine public à la date de la promulgation de la présente loi. »

Les principaux écrivains auxquels les dispositions de la présente loi seront applicables sont : en 1919, Louis Bouilhet, Antony Deschamps, Lamartine, Nettement, Sainte-Beuve; en 1920, Alexandre Dumas père, Pierre Dupont, Jules de Goncourt, Mérimée, Montalembert, Prévost-Paradol, Nestor Roqueplan, Villemain; en 1921, Charles Hugo, Paul de Kock, Pierre Leroux, Ponson du Terrail, etc.

— On trouvera un assez long morceau inédit de Victor Hugo publié sous ce titre : *la Guerre française*, dans le numéro du *Gaulois* du 17 janvier. C'est une page qui fut écrite sans doute en 1840, probablement au moment du retour des cendres de Napoléon Ier, et qui expose éloquemment la guerre telle que Napoléon la pratiquait, avec ses conceptions et ses audaces.

— Dans *la Nouvelle Revue* du 15 décembre 1918, M. le docteur R. Benon a publié quelques documents sur *Jules Vallès à l'asile des aliénés de Saint-Jacques, à Nantes*. Il n'est guère douteux, après cela, que Jules Vallès fut amené par son père dans cette maison le 31 décembre 1851 et qu'il en sortit le 2 mars 1852, et son cas semble être un exemple probant de séquestration arbitraire.

— M. Adolphe Jullien, qui occupe, après Berlioz, la fonction de critique musical au *Journal des Débats*, a consacré à son illustre prédécesseur, dans le numéro du 9 mars, un article intitulé : *Le cinquantenaire de la mort de Berlioz, souvenirs personnels*. On y apprend que Berlioz, dans l'intimité, était tout autre que ce qu'on le voyait d'ordinaire et que, notamment, il se plaisait à semer sa causerie de mauvais calembourgs.

— Suivant sa coutume, M. Henri Omont, conservateur du département des manuscrits à la Bibliothèque Nationale, a fait connaître les *Nouvelles acquisitions du département des manuscrits pendant les années 1915-1917* et en a publié l'inventaire sommaire dans la *Bibliothèque de l'École des chartes* (1917, t. LXXVIII). Comme on le suppose, les accroissements furent moindres qu'ils ne l'eussent été en des temps normaux. Ils n'en offrent pas moins une très réelle importance et quelques-uns d'entre eux intéressent directement nos études. Signalons en particulier le journal des frères Parfait sur la Comédie-Française (nos 11 362 et 22 754); la collection d'autographes formée par Alexandre Bixio (22 734-22 741); les œuvres dramatiques et les papiers d'Eugène Scribe (22 480-22 584); le journal et la correspondance des frères Jules et Edmond Huot de Goncourt, dont la communication au public est momentanément réservée, etc.

— La Comédie-Française poursuit la pratique des expositions publiques de documents, à son foyer, pratique qu'elle a inaugurée il y a quelque

temps. A l'occasion du 297e anniversaire de la naissance de Molière, elle a groupé dans plusieurs vitrines divers témoignages concernant la vie et les œuvres de notre grand comique.

A la fin du mois de février suivant, à la date du 117e anniversaire de la naissance de Victor Hugo, la Comédie-Française mettait de même sous les yeux du public nombre de souvenirs concernant le poète. Comme les précédentes, la plus grande partie de ces reliques, livres ou autographes, provenaient des collections de la maison. Le reste avait été prêté par quelques collectionneurs amis, tels que Mme Jules Claretie, M. Auguste Rondel, etc.

— Le même M. Auguste Rondel a réuni et groupé tous les renseignements concernant la *Commémoration de Molière, Racine, Corneille, Shakespeare et Cervantès à la Comédie-Française*, et aux expositions bibliographiques et iconographiques qui suivirent chacun de ces anniversaires et que nous n'avons pas manqué de signaler à leur date.

Ce recueil contient tous les détails bons à connaître sur les cinq exhibitions, dont l'intérêt fut réel. Insérés d'abord au *Bulletin de la Société de l'Histoire du Théâtre* (fascicule 2-3-4, novembre 1917-octobre 1918), les relevés très consciencieux de M. Rondel ont été ensuite reproduits dans une brochure dont les nombreux fac-similés qui l'illustrent augmentent encore l'intérêt.

— Sous ce titre : *Le poilu tel qu'il se parle*, M. Gaston Esnault vient de publier un *Dictionnaire des termes populaires récents et neufs employés aux armées en 1914-1918, étudiés dans leur étymologie, leur développement et leur usage.*

C'est un recueil très complet, sagace et spirituel aussi, des « sématismes » en usage chez le combattant de la récente guerre.

M. Esnault, qui a fait campagne dans une formation territoriale, a rassemblé, en les étudiant et en les expliquant, la plus riche collection de termes et locutions « repérés » de Belfort à l'Yser et d'Ouessant aux Dardanelles.

Curieuse floraison, parfois bien grossière, le plus souvent savoureuse, documents linguistiques et plus encore psychologiques dont l'intérêt n'échappera à personne.

— A peine le dernier cataclysme mondial vient-il de prendre fin qu'on se met à en juger les causes et à en résumer l'héroïsme. *L'Histoire de la Grande Guerre* que M. Victor Giraud se propose de condenser en cinq fascicules successifs, dont les deux premiers ont déjà vu le jour, sera certainement un des travaux les plus judicieux et les mieux informés qui seront consacrés à cette épopée vécue, dont les détails empêchent de saisir l'ensemble. Sobriété et clarté du récit, logique et ampleur de la composition, qui, dans sa brièveté n'omet rien d'essentiel sur les hommes et sur les événements, font de ce livre une leçon continue d'énergie, un bréviaire du devoir qui présentera à la fois les exemples et des enseignements ; double raison pour souhaiter qu'il soit largement répandu et mis sans tarder aux mains des générations qui viennent et qui ont la charge de l'avenir.

— Nous avons reçu la lettre suivante,

« Grenoble, le 26 mai 1919.

« Monsieur,

« Le quatrième hexamètre de Regnard que cite la *Revue d'histoire littéraire de la France*, numéro de janvier-mars, page 97, commence par *Stetimus*....

« C'est sans doute un lapsus, car au XVIIe siècle on savait encore la prosodie. Mais ce lapsus est-il de Regnard lui-même ? J'en serais bien surpris.

« N'a-t-il pas écrit : *Sistimus hic tandem*,... Ou bien : *Hic tandem stetimus*...?

« Veuillez agréer, Monsieur, l'assurance de ma considération la plus distinguée. « A. H. TRANNOY,

« proviseur du lycée de garçons de Grenoble. »

Le mot est fort mal écrit dans l'original, ainsi qu'on peut s'en assurer par le fac-simile de ce passage, qui est reproduit dans l'*Isographie*, mais on peut à la rigueur, y lire *Sistimus*.

Plus tard (1731), quand le *Voyage de Laponie* a été imprimé, ce vers se trouve ainsi reproduit :

Hic tandem stetimus nobis ubi deficit orbis.

Regnard avait retrouvé, s'il le perdit jamais, tout son sens prosodique.

— Un de nos plus fidèles adhérents nous pose une question qui n'est pas sans intérêt. Il s'agit de « situer » le fameux mot que tout le monde prête à Beaumarchais : *Métier d'auteur, métier d'oseur*. Notre correspondant nous dit : « J'ai patiemment recherché ce mot-là dans toutes les préfaces des pièces de Beaumarchais, et je ne l'y ai point aperçu, non plus que dans celles de ses lettres que j'ai entre les mains. » Et il continue : « Je n'ai pas besoin d'ajouter que le mot me paraît aussi vraisemblable que possible : je crois donc bien que Beaumarchais a été de taille et d'humeur à le dire. Ce que je suis curieux de savoir positivement, c'est *où* il l'a dit, du moins sous cette forme sententieuse devenue classique. »

Quelqu'un de nos confrères le sait-il et pourrait-il nous l'indiquer?

Le Gérant : **Paul Bonnefon.**

Coulommiers. — Imp. PAUL BRODARD.

Revue
d'Histoire littéraire
de la France

REFLETS DES DÉBUTS DANS L'ŒUVRE DE VICTOR HUGO

Peut-être ce titre est-il imprécis, mais ce que je veux dire et démontrer c'est que l'imagination de notre poète a enfanté, dès sa première jeunesse, certains personnages et peint des situations et des états particuliers d'âmes qui demeurent à peu près les mêmes au cours de ses écrits successifs. Pendant sa vie si variée et si bouleversée, d'autres caractères, d'autres sensations de la vie ont pénétré son esprit jusqu'à lui faire subir, en politique et en religion, des changements aussi soudains qu'étonnants; par contre sa conception d'artiste l'a satisfait de prime abord, de sorte qu'il n'a fait ensuite que remanier et perfectionner ce qui lui paraissait déjà tout près de la perfection. C'est là une constatation singulière qui n'a pas encore été faite, que je sache, à l'exception de quelques remarques d'Edmond Biré.

Je sais bien qu'il est arrivé à d'autres écrivains de reprendre à un âge mûr des sujets qui avaient charmé leur jeunesse. Molière, entre autres, s'est bien souvenu de ses premières farces lorsqu'il écrivait *Georges Dandin*, *Le Mariage forcé* et *Le Médecin malgré lui*, mais cela n'empêche pas une production tout à fait indépendante de ses premiers essais; *Le Misanthrope*, *Don Juan*, *L'Avare* n'ont rien à voir avec ses amusements de comédien de province.

Voyez ce que l'auteur des *Misérables* a écrit jusqu'en 1829, lorsqu'il n'avait pas encore dépassé sa vingt-septième année, savoir *Han d'Islande* (1823), *Bug-Jargal* (1826), *Cromwell* (1827), *Le dernier jour d'un condamné* et *Marion de Lorme* (1826), et vous

y trouverez les germes de ses drames et de ses romans successifs, les cellules protoplasmes de ses personnages.

Le héros de *Han d'Islande* est un monstre, mais un monstre encore primitif, je dirais presque, à l'état embryonnaire; il est laid, difforme, repoussant, doué d'une force extraordinaire, mais il a aussi des habitudes que nous ne reconnaissons plus à ses successeurs, celle par exemple, de boire dans un crâne l'eau de la mer et le sang de ses victimes. L'antithèse est, elle aussi, à l'état embryonnaire; Han d'Islande, si méchant qu'on lui suppose le diable pour père, aime cependant son fils et ses derniers exploits n'ont d'autre but que celui d'en venger la mort. Mais il y a bien plus encore.

Le comte et la comtesse d'Ahlefeld symbolisent eux aussi la méchanceté humaine, cependant lorsqu'ils apprennent la mort de leur enfant, se livrent au désespoir le plus navrant. Et Hugo d'expliquer : « Qu'on n'en doute pas, les cœurs en apparence les plus desséchés et les plus endurcis recèlent toujours dans leur dernier repli quelque affection ignorée d'eux-mêmes, qui semble se cacher parmi des passions et des vices, comme un témoin mystérieux et un vengeur fatal. » Ce qui nous frappe le plus c'est la comtesse. Cette femme cruelle et adultère qui tue, qui empoisonne, aime extraordinairement son fils et devient folle l'ayant perdu. Et l'auteur encore de commenter et d'expliquer : « Frédéric était son fils chéri, le seul être au monde pour lequel elle conservât une affection désintéressée, car souvent, dans une femme dégradée, même quand l'épouse a disparu, il reste encore quelque chose de la mère. »

Ajoutez que cette femme a, près d'elle, un agent mystérieux, souillé de tous les crimes et conseiller d'infamie, au nom expressif, Musdœmon. Cet agent, ce conseiller nous le retrouverons souvent dans l'œuvre successive d'Hugo.

L'une des expressions les plus caractéristiques du génie de notre écrivain c'est son penchant pour la peinture de scènes épouvantables. Le lecteur est, le plus souvent, sous l'impression d'un cauchemar. Tout cela est déjà sensible dans ces débuts. La première scène qui nous frappe en *Han d'Islande* c'est la morgue; le premier personnage qui vient à notre rencontre c'est Spiagudry, gardien des morts. Si vous détournez les yeux de lui, voici le cadavre d'une jeune fille : « la décomposition s'annonçait dans (son) corps par les larges taches bleues et pourprées qui couraient le long de ses membres sur la place des vaisseaux sanguins. Puis le paysage change; un orage qui se déchaîne, un château en ruine

qui nous abrite. Mais quel château et quels habitants ! Tout d'abord une sorcière, aux traits livides, à la figure sèche et anguleuse ayant « quelque chose de cadavéreux. » Il s'échappait « de ses yeux creux des rayons sinistres pareils à ceux d'une torche funèbre. »

C'est que nous sommes chez le bourreau, personnage obligatoire des romans et des drames successifs de notre poète ainsi que le valet remuant et intrigant dans la vieille comédie. Ce bourreau nous dira qu'il a fait « crier des os entre les ais d'un chevalet de fer » qu'il a « tordu des membres dans les rayons d'une roue » « et ébréché des scies d'acier sur des crânes... ténaillé des chairs palpitantes avec des pinces rouges » et d'autres horreurs du même genre; ses enfants s'amusent avec les instruments de la torture et le plus petit déplume un oiseau arraché du nid. L'oiseau crie et tout le monde de s'amuser.

Ailleurs, il y a le condamné à la mort et qui ne veut pas mourir. Le bourreau entre, une corde entre les mains : « Dépêche-toi, je dois t'étrangler. » Le malheureux se traîne sur ses genoux, embrasse les pieds du bourreau, souillant sa robe dans la poussière, frappant le plancher de son front. Le bourreau le repousse du pied. Mais tout cela est encore peu de chose. Il faut que tout à coup le cœur du malheureux s'ouvre à l'espoir pour que son martyr soit plus cruel, pour que la mort il la savoure à petits coups. C'est là un moyen dramatique que le poète n'oubliera à jamais.

Et encore une scène de souffrances qu'il reproduira plus tard tout entière. Ordener, le héros amant d'Éthel, est lui aussi condamné à l'échafaud. La porte grince; c'est la mort, peut-être qui entre. « Il fut trompé dans son attente; une figure blanche et svelte venait d'apparaître au seuil de son cachot. » Éthel entre et le supplie de se sauver. Comme il y a un malentendu et qu'Ordener se croit trompé, celui-ci repousse l'ange sauveur, l'accable de reproches. Éthel, qui l'aime, insiste, supplie. Pour que le jeune homme se sauve, il n'y a qu'un moyen, le mariage avec Ulrique sa rivale. « Elle est peut-être, sans doute même, belle, douce, vertueuse; elle vaut mieux que celle pour qui tu péris.... Ne détourne pas la tête, cher ami, mon Ordener, tu es si noble et si jeune pour monter sur l'échafaud! » Qu'il ne se soucie plus d'elle. Lorsqu'il sera marié et sauvé, elle disparaîtra de la terre.

Ajoutez un détail que nous retrouverons bientôt. Ordener, de sa prison, entend de grands coups de marteau. C'est son échafaud qu'on apprête. « La rumeur de la ville arrivait plus tumultueuse et plus bruyante aux sombres tours de la forteresse.... On entendait

dans toutes les cours le bruit lugubre des tambours voilés de crêpes; le canon de la tour basse grondait par intervalles. » Ordener regarde et aperçoit : « un échafaud tendu de noir, autour duquel s'épaississait et se grossissait sans cesse une foule impatiente. » On aurait dit des fauves attendant leur proie. Mais cela ne suffit pas encore à l'imagination féroce de cet écrivain de vingt et un ans. Son protagoniste devra jouir d'un autre spectacle, celui du bourreau « vêtu de serge rouge » essuyant la hache et remuant le billot.

Les caractères sont ici à peine ébauchés mais déjà rigides et d'une seule pièce. Rien de moyen et de changeant; d'un côté les traîtres, de l'autre les héros de la vertu. Les premiers vivent dans l'ombre, recouverts, en toute saison, et en tout pays, d'un ample manteau bien noir, parlent bas, serrent dans la main un poignard ou une bouteille de poison, leur sourire est féroce, des yeux couvent leurs victimes. Rien d'ailleurs de plus facile pour ces traîtres que d'apprendre les secrets d'autrui. Les gens de bien parlent haut même étant seuls et racontent aux coulisses leurs affaires les plus intimes. L'homme noir, dans un coin, bien en vue pour le public mais invisible à sa victime, sort un calepin et prend des notes.

Le bon Dieu se donne parfois de la peine pour que la vertu triomphe et y réussit, en général, dans les écrits de jeunesse de Hugo; plus tard la vertu aura le dessous, sans que pour cela le vice l'emporte entièrement. De côté et d'autre, des cris de désespoir et de rage; les bons meurent, les méchants périssent; personne ne reste debout sur la scène. Il me souvient d'une vieille pièce italienne où l'on voyait au dernier acte le souffleur congédiant le public par ces mots : « C'est en vain que vous les attendez, nos héros viennent tous d'expirer. »

Les coups de scène abondent, bien souvent les situations n'ont pour but que de frapper d'étonnement. Ordener veut sauver l'ancien ministre Schumaker, le père d'Ethel et pour cela, comme un chevalier à la recherche du Saint-Graal, il entreprend un voyage d'aventure. Au lieu du Saint-Graal, il est ici question d'une cassette renfermant les preuves de l'innocence de son futur beau-père. Premier coup de scène, l'apparition d'Ordener dans la prison de Schumaker; deuxième coup de scène, le château maudit et l'apparition de Han d'Islande; troisième coup de scène, la disparition de Spiagudry, puis des événements on ne pourrait plus étonnants qui se croisent, se poursuivent, la révolte des mineurs, le combat dans une grotte, l'intervention d'un ours, Ordener s'accusant devant les juges d'un crime dont il est innocent, Han d'Islande paraissant

tout à coup et s'accusant à son tour, le bourreau et sa victime aux prises, l'incendie de la prison, et dernier coup de scène, le plus étonnant de tous, la justice qui triomphe. Ajoutez un détail; l'auteur vous assure que les cachots où ses personnages languissent sont impénétrables; des gardes partout, des cadenas criant comme des damnés. N'en croyez rien; de ces cachots on entre et l'on sort à son aise, on peut même y déclamer à tue-tête sans que personne ne vous dérange.

Le grotesque paraît déjà en Spiagudry, plus peureux que Scaramouche, entraîné par Ordener au milieu des dangers et des aventures; on dirait Sancho Pança à la suite de Don Quichotte; mais le malheureux écuyer n'a pas l'embonpoint de son devancier.

Les caractères des amants sont eux aussi en voix de formation; cependant la fameuse théorie de l'altruisme paraît désormais bien vivante. Celui qui aime doit sacrifier non seulement sa vie, mais son amour même pour le bonheur de l'être aimé! Ethel veut qu'Ordener épouse sa rivale; Ordener, à son tour, tout en se croyant trahi, expose sa vie et son honneur même pour la belle infidèle. Hugo reviendra souvent sur cette thèse, que les romantiques soutiennent à l'envi. Le héros du drame d'Alfred de Musset, *André del Sarto*, se donne la mort pour que sa femme puisse s'unir à son amant; même sacrifice en *Jacques* de George Sand.

Les personnages secondaires revivent aussi dans l'œuvre postérieure de notre poète; il y a, en *Han d'Islande*, un évêque d'une telle pureté de mœurs, d'une telle simplicité de vie, d'une telle puissance de charité chrétienne, qu'il faut nécessairement songer à celui qui sauvera l'âme de Jean Valjean. Edmond Biré a, à son tour, remarqué que le lieutenant d'Ahlefeld a les traits du capitaine Phoebus des *Misérables*. C'est un jeune homme épris de ses charmes, léger mais vaillant, élégant dans sa toilette et tant soit peu précieux dans son langage et dans sa passion pour les romans de M^lle^ de Scudéry. Edmond Biré a trouvé aussi, dans le chapitre où le gouverneur se fait lire les requêtes qu'on lui adresse et dans sa façon de les commenter, le germe de ce chapitre de *Notre-Dame* où Louis XI écoute la note des dépenses de sa maison. Ajoutons que la scène de l'ordonnance royale lue et commentée par la foule, constituant l'une des pages les plus intéressantes de *Han d'Islande*, sera reprise par le poète en *Marion de Lorme*.

*
* *

Victor Hugo écrivait le 24 mars 1832, en tête de *Bug-Jargal* : « En 1818 l'auteur de ce livre avait seize ans; il paria qu'il écri-

rait un volume en quinze jours. Il fit *Bug-Jargal*.... Ce livre a donc été écrit deux ans avant *Han d'Islande*. Et quoique, sept ans plus tard, en 1825, l'auteur l'ait remanié et récrit en grande partie, il n'en est pas moins, et par le fond et par beaucoup de détails, le premier ouvrage de l'auteur. » En effet, *Bug-Jargal* fut imprimé au mois de janvier de 1826 dans *Le Conservateur littéraire* et se composait alors de 47 pages. Nous suivons le remaniement d'une étendue bien plus considérable.

Sur le fond du tableau, l'insurrection des esclaves de l'île de Saint-Domingue en 1791, deux personnages se détachent, Bug-Jargal et le nain Habibrah. Le premier est un roi africain, tombé dans la servitude, mais gardant toute la fierté de ses origines. C'est un géant, dominateur de tous les esclaves qui l'entourent; il apprête la révolte et en attendant s'éprend d'amour pour Marie la fille de son maître, fiancée à Léopold d'Auverney.

Bug-Jargal personnifie non seulement la force, l'intelligence, la valeur, mais aussi le dévouement le plus absolu à la femme aimée. Tout d'abord il a un autre trait commun aux amants de Victor Hugo, le mystère. Marie voit sa chambre inondée de fleurs sauvages, celles de son fiancée foulées au pied, mais son admirateur lui demeure inconnu. Dans les silences de la nuit, une musique étrange frappe son oreille et à la musique se mêlent des vers pathétiques d'un amour sans espoir. D'Auverney veut découvrir son rival, se met aux aguets, attend. Tout à coup, un géant le terrasse, lève sur lui un poignard, puis s'arrête et s'écrie : « Non! elle pleurerait trop! » Le grand dévouement commence. Et c'est un dévouement aussi sublime qu'irraisonnable; Bug-Jargal s'érige en protecteur des fiancés, expose je ne sais combien de fois sa vie pour la leur et il est en revanche méconnu, offensé, menacé de toute sorte de châtiments. D'Auverney dégaîne, Bug-Jargal lui présente la poitrine et le jeu se renouvelle à la grande satisfaction des âmes sensibles.

La révolte éclate; Bug-Jargal est à la tête des insurgés; un autre nègre Biassou partage avec lui le pouvoir. Le premier est un esprit supérieur et un noble cœur, l'autre, par contre, une franche canaille capable de tout crime. Bug-Jargal sauve Marie, veille sur elle; c'est un frère, c'est un ange gardien. Il l'aime à la folie, et malgré cela pas un mot d'amour. Il pousse son héroïsme même au point de se mettre, au risque de sa vie, à la recherche de d'Auverney. Enfin il le trouve, l'arrache des mains de Biassou, essuie les reproches, les injures du rival qui le croit coupable, puis l'amène chez Marie et se tient prudemment à l'écart. « Le reste

de nos paroles, raconte d'Auverney, s'acheva dans un baiser. Pas devant moi au moins ! s'écria une voix déchirante. Nous levâmes les yeux ; c'était... Bug-Jargal ; il était là assistant à nos caresses comme à un supplice. Son sein gonflé haletait, une sueur glacée tombait à grosses gouttes de son front. Tous ses membres tremblaient. » Mais le roi africain sort bientôt de cet état douloureux pour prier son rival de lui accorder une grâce, une seule, celle de le tuer.

A côté de l'amant sublime, le monstre malfaisant, le prototype d'une longue théorie de monstres. C'est le nain Habibrah « un de ces êtres dont la conformité physique est si étrange qu'ils paraîtraient des monstres s'ils ne faisaient rire. Ce nain hideux était gros, court, ventru, se mouvait avec une rapidité singulière sur deux jambes grêles et fluettes, qui, lorsqu'il s'asseyait, se repliaient sous lui comme les bras d'une araignée. Sa tête énorme, lourdement enfoncée entre ses épaules, hérissée d'une laine rousse et crépue, était accompagnée de deux oreilles si larges que ses camarades avaient coutume de dire qu'Habibrah s'en servait pour essuyer ses yeux. » Triboulet est donc déjà né en 1825 et ce qui importe le plus vous le trouvez à l'état de domesticité jouant le rôle de bouffon « un grand chapeau pointu, des grelots et un manteau d'écarlate ». Au lieu d'un roi, il amuse un maître d'esclaves. Tout le monde rit à ses dépens ; il rit à son tour, mais sa langue acérée n'épargne personne, ses yeux ont des taches jaunes, la bile cuve dans son cœur. Insinuant, rampant, il est devenu peu à peu le confident de son seigneur ; il le pousse à la cruauté et s'amuse des cris des esclaves gémissant sous les coups de fouet. Bouffon conspué, il voudrait voir partout des douleurs, l'amour de Marie pour d'Auverney lui donne des spasmes de rage ; il les maudit ces fiancés, les envie et attend l'heure de la révolte pour assouvir à la fois toutes ses haines.

Lorsque la révolte éclate, il se précipite sur son maître couché à son côté et lui enfonce un poignard dans la poitrine, puis se met à la recherche de Marie et de d'Auverney. Les faire mourir peu à peu, en présence l'un de l'autre, mettant en action les tortures les plus féroces, c'est là son rêve. Il cache sa figure, se transforme en magicien, et au milieu des nègres finit par représenter le pouvoir hiératique.

D'Auverney, à la fin, tombe en son pouvoir. Alors il le veut tout pour lui, pour cette vengeance qui sera sa plus grande joie. Comme un loup ravissant un agneau, il l'entraîne garotté au travers des bois, tant qu'il arrive dans un endroit sauvage, sur le bord d'un précipice.

Au fond un torrent qui hurle. Halibrah pousse d'Auverney; le malheureux glissera lentement vers la mort horrible. Lui d'en haut va jouir de sa peur, de ses plaintes, du spasme de l'agonie. D'Auverney, dans un moment d'oubli, paraît invoquer pitié. Halibrah ricane : « Ah! ah! ah! tu regrettes la vie. *Alabado sea Dios*! Ma seule crainte c'était que tu n'eusses pas peur de la mort. » Alors il jette le masque. Oui, c'est moi, le bouffon, celui qui servait à vos plaisirs! C'est moi qui ai tué ton oncle, mon maître! Il criait : « A moi Halibrah! J'étais à lui. » Et un cri de rage qui retentira presque vingt ans après dans l'œuvre de Hugo : « Crois-tu donc que pour être mulâtre, nain et difforme, je ne sois pas homme? » J'ai eu moi aussi mes aspirations au bonheur : « J'ai une âme et une âme plus profonde et plus forte que celle dont je vais délivrer ton corps de jeune fille. » Tu oses me rappeler l'affection de mon maître! L'affection d'un maître pour son bouffon! « la honteuse prédilection » de cet homme était une insulte. « Si j'entrais dans vos salons, mille rires dédaigneux m'accueillaient : ma taille, mes difformités, mes traits, mon costume dérisoire, jusqu'aux infirmités déplorables de ma nature, tout en moi prêtait aux railleries de ton exécrable oncle et de ses exécrables amis. Et moi, je ne pouvais pas même me taire; il fallait, *o rabia*! il fallait mêler mon rire aux rires que j'excitais! » Qu'il est heureux maintenant d'avoir là sous ses pieds son jeune seigneur, devant qui tout le monde courbait jadis le front! Il s'attarde, il fait de longs discours, il se drape et savoure la volupté de la vengeance.

Et encore une grande scène remaniée plus tard. D'Auverney est auprès de Marie. L'heure divine approche; ils sont seuls, troublés de leur bonheur. Tout à coup d'Auverney pousse un cri, s'éloigne de Marie; celle-ci veut le retenir, le serre entre ses bras. « Non, Marie, il faut que je te laisse. J'ai donné ma parole à Biassou de faire retour à mes chaînes. » C'est un souvenir, sans doute, de l'histoire romaine de Régolus se présentant à l'esprit de l'écolier d'hier mais c'est aussi le *leit motif* d'un drame postérieur de Hugo et d'Alfred de Musset. Entre la coupe et les lèvres, au moment où l'amour le plus puissant va recevoir son prix, on entend un son vengeur, on voit un sombre fantôme projetant son ombre. L'heure du bonheur se transforme en heure de mort. « Hélas! s'écrie d'Auverney — en revoyant Marie, je n'avais plus pensé à notre séparation éternelle et prochaine. » Comme l'épouse castillane du drame futur, — Marie est espagnole ou à peu près — la jeune fille supplie, tâche de persuader, Auverney s'écrie :

« L'honneur! Adieu. Bug-Jargal, adieu, frère, je te la lègue », et court à la mort.

Les scènes de supplice se multiplient. Tout d'abord ce sont les esclaves que l'on fouette à sang, puis c'est d'Auverney entouré de négresses qui dansent et forment un cercle autour de lui tandis qu'on fait rougir les fers qu'on va enfoncer dans son corps. Mais tout cela n'est rien en comparaison de la scène finale dont nous venons de parler. Halibrah a donc poussé le jeune homme sur le bord du précipice. D'Auverney glisse, s'accroche aux branches; le torrent au fond mugit, attend sa victime. « En ce moment — c'est d'Auverney qui parle — le nain fondit brusquement sur moi.... J'esquivai le choc. Le pied lui manqua sur cette mousse glissante dont les rochers humides sont en quelque sorte enduits; il roula sur la pente arrondie par les flots. » Mais Halibrah ne précipite pas. « Je vous ai dit qu'une racine du vieil arbre sortait d'entre les fentes du granit, un peu au-dessous du bord. Le nain la rencontra dans sa chute, sa jupe chamarrée s'embarrassa dans les nœuds de la souche, et, saisissant ce dernier appui, il s'y cramponna avec une énergie extraordinaire. » Cependant la racine craque; plus il s'y accroche et plus elle cède. Les forces lui manquent, le nain regarde en haut et rencontre le regard de l'ennemi silencieux, immobile. « Halibrah était suspendu sur l'horrible gouffre... et ses ongles s'usaient en efforts impuissants pour entamer la surface visqueuse du roc qui surplombait dans le ténébreux abîme. Il hurlait de rage. La moindre secousse de ma part eût suffi pour le précipiter. » D'Auverney, après un élan de générosité qui risque lui coûter cher, le livre à sa destinée. Halibrah essaie encore de remonter sur la plate-forme, mais il est à bout de force. Ses doigts engourdis et raides s'ouvrent et lâchent le soutien; « la racine si longtemps tourmentée se brisa sous son poids et... le misérable nain s'engloutit dans l'écume de la sombre cascade en me jetant une malédiction. »

Cromwell (1826), en tant que drame historique, se détache des romans dont nous venons de parler, mais la méthode ne varie guère. De longs discours, des monologues à perte d'haleine sur des secrets que tout le monde peut entendre, des déguisements étranges, de grands coups de scène, l'échafaud, le bourreau, trois nains, bouffons de cour, fort malins et méchants et un juif Manassé, l'homme du mystère, qui lit dans les astres et dans les mains les destinées des autres, ignorant cependant la sienne. Ajoutez un souvenir de la générosité d'Auguste pardonnant à tous ses ennemis et dont l'auteur tirera profit pour un autre drame.

Puis des emprunts à Molière — Mme Guggligoy est un calque de la Bélise des *Femmes savantes* — pour le mélange du comique et du tragique.

Le dernier jour d'un condamné (1829) n'est, à son tour, que le récit d'une longue agonie. Ainsi que le héros de *Han d'Islande*, le condamné compte les minutes qui le séparent de l'heure extrême.

*
* *

Marion de Lorme appartient aussi à la première jeunesse du poète (1829). Un couple d'amoureux, Didier et Marion, en tout pareil aux couples précédents, Ordener et Ethel, d'Auverney et Marie, la passion l'emportant sur tous les obstacles, le dévouement sans bornes, le lyrisme de la jeunesse chantant au cœur du poète. Marion se distingue cependant d'Ethel et de Marie en tant que courtisane, la réhabilitation des prêtresses de Vénus faisant alors partie du programme romantique, mais c'est une courtisane à laquelle l'amour a refait une virginité, et que Didier aime en tout honneur.

Didier, à son tour, est un calque des héros précédents. Preux et courtois comme un chevalier de l'ancien temps, il est pâle, fatal; on le rencontre généralement à la nuit, enveloppé dans un grand manteau, la main sur la garde de l'épée, prêt à porter secours à ceux qui l'invoquent. Lorsqu'il se rend chez Marion, il préfère entrer et sortir par la fenêtre plutôt que par la porte. L'auteur prétend qu'il est silencieux; au contraire, il déclame beaucoup, s'en prend aux étoiles, invoque la mort et ainsi qu'Ordener fait des scènes fort désagréables à sa belle.

Le terrible cardinal a défendu les duels. Vous souvenez-vous de l'édit d'*Han Islande*, que les gens lisent et commentent? Ici même édit et même commentaire, seulement Didier a la malheureuse idée de se battre en duel contre Saverny justement à la lumière d'une lampe éclairant l'édit! L'homme mystérieux, l'agent secret des crimes de ses seigneurs, le Musdœmon d'*Han d'Islande*, paraît, à son tour sous le nom de M. de Laffemas espion du cardinal Richelieu. Toujours une succession d'événements étonnants; on a de la peine à se reconnaître au milieu de tant d'aventures aussi extraordinaires qu'invraisemblables et toujours des gens naïfs racontant leurs secrets aux coulisses. Laffemas n'a qu'à écouter le dialogue de Didier et de Marion pour savoir à quoi s'en tenir. Et encore le jeune homme, bon au fond, mais

élégant et étourdi, comme Frédéric le fils de la comtesse d'Ahlefeld, Saverny.

Celui-ci et Didier sont emprisonnés et condamnés à la peine capitale. Ils attendent l'heure dernière. Le conseiller a parlé clair :

« Ainsi, messieurs, tenez-vous prêts
Ce doit être aujourd'hui. »

Il a même précisé : « A neuf heures du soir. » L'attente, cette fois, est en deux, ce qui permet un dialogue socratique. Au dehors les apprêts funèbres et les coups lents de la cloche annonçant les heures qui s'écoulent :

« Saverny. Parlez-moi de la mort, mon ami. »

Et Didier de dire qu'elle a mille aspects dont le gibet est un, mais qu'importe? Si le vent des nuits tourmentera leurs cadavres, si les corbeaux vont arracher leurs chairs par lambeaux, cette vision ne saurait l'épouvanter du moins lui qui croit à l'immortalité de l'âme. Et les vers sont sublimes :

« Que le bec du vautour déchire mon étoffe,
Ou que le ver la ronge, ainsi qu'il fait d'un roi,
C'est l'affaire du corps; mais que n'importe, à moi?
Lorsque la lourde tombe a clos notre paupière,
L'âme lève du doigt le couvercle de pierre
Et s'envole.... »

Toujours ces grands coups de marteau qui troublaient Ordener :

« C'est l'échafaud qu'on dresse, ou nos cercueils qu'on cloue. »

Puis un autre coup d'horloge :

« Saverny. — Encore une heure. »

Et Didier :

« Frère, allons d'un pas ferme au devant de leurs coups.
Que ce soit l'échafaud qui tremble, et non pas nous. »

Heureusement la prison du cardinal s'ouvre à tout venant comme le cachot d'*Han d'Islande*. Marion entre, radieuse vision, symbole de salut. Ordener repoussait Ethel car il se croyait trahi. Didier qui a appris la honte de la femme aimée, la repousse et la maudit à son tour. Il ne sait quoi faire de cette vie qu'elle lui a rendu odieuse. Marion, joigne les mains, supplie :

« Oh! que vous m'accablez durement! faible femme!
Qui, sans cesse aux genoux ou du juge ou du roi,
Demande grâce à tous pour vous, à vous pour moi! »

La différente situation suggère un dénouement d'autre nature. Ordener avait tort, Ethel était pure; il devait bien la serrer à son cœur; la liberté, le mariage tout cela s'imposait. Didier, au contraire, ne pouvait se sauver qu'en épousant cette courtisane; la honte ou l'expiation du passé criminel. Dumas ne demandera cette expiation qu'à la femme. Hugo l'exige de tous les deux. Le beau rêve du jeune homme s'est évanoui; il mourra avec son rêve, mais avant de se livrer au bourreau, le pardon chrétien, l'élan de l'amour immortel, sort de ses lèvres :

« Eh bien, non! non! mon cœur se brise! C'est horrible!
Non, je l'ai trop aimée! il est bien impossible
De la quitter ainsi! — Non! c'est trop malaisé,
De garder un front dur quand le cœur est brisé. »

Et la réhabilitation doit être complète :

« Ah! relève ton front!
Écoutez tous; — à l'heure où je suis, cette terre
S'efface comme une ombre, et la bouche est sincère!
Eh bien, en ces moments — du haut de l'échafaud,
Quand l'innocent y meurt, il n'est rien de plus haut,
Mon amour, mon épouse, écoute-moi, Marie,
Au nom du Dieu vers qui la mort va m'entraînant,
Je te pardonne. »

Notons en passant un rapprochement singulier. Marion, pour sauver Didier, a dû accepter l'amour du lieutenant criminel De Laffemas. La même aventure constitue le sujet de *Cosi-Sancta* de Voltaire. Le philosophe railleur avait voulu se moquer d'un doute qui s'était présenté à l'esprit de saint Augustin, lorsqu'il écrivait son *Acindynus* et prouver, en même temps, sa théorie du bien qui engendre le mal et du mal qui engendre le bien. Hugo a traité la chose de son plus grand sérieux.

Plus tard, il faudra nous souvenir d'un détail de *Marion de Lorme*. La courtisane a su cacher son identité à l'amant, mais elle éprouve la vive douleur d'entendre son nom méprisé par Didier.

« Savez-vous,
« Vous dont l'œil est si pur, dont le front est si doux
Savez-vous ce que c'est que Marion Delorme? »

Encore un fou de cour, l'Angely au service de Louis XIII, sorte de confident, âme bonne dans un corps difforme, puis un vieillard, noble de la vieille roche, le marquis de Mangis, qui se représentera, sous un autre nom, à la cour de François Ier.

Enfin des réminiscences historiques. Didier assiste à ses funérailles et écoute le bien et le mal que l'on dit de lui. L'anecdote de la vie de Charles V, trouvera encore un écho dans *La Coupe et les lèvres* d'Alfred de Musset.

*
* *

Embrassons maintenant, dans une vue d'ensemble, l'œuvre de notre poète, à partir de 1830, c'est-à-dire depuis que sa jeunesse avait atteint son entier épanouissement. C'est tout d'abord une éclosion merveilleuse de poésies, de drames, de romans avec lesquels Hugo gagne le public de la France et de l'étranger. Puis encore des vers, des drames, des romans et des écrits de toute sorte qu'il lance de tous les côtés et où il agite les questions du jour. Tout ce qui sort de sa plume acquiert désormais ce sens d'universalité que son exil intensifie et rend plus sonore. L'âge n'arrête pas sa fougue, ne refroidit pas son aspiration, car il appartient à cette race d'artistes qui sont toujours verts comme les feuilles du laurier. Sous ce rapport et sous d'autres encore il rappelle de près Voltaire. Étrange contradiction! L'écrivain que Hugo a le plus adversé est celui dont il se rapproche davantage : tous les deux sont des dominateurs, tous les deux se contredisent sans cesse dans leur vie, dans leurs œuvres, dans les sentiments démocratiques qu'ils exaltent et dans la rage pour les titres nobiliaires et pour la quincaillerie chevaleresque; l'un et l'autre sont enfin les adversaires de la superstition, *Mahomet*, *Torquemada*, et les défenseurs des opprimés, des revendications sociales et politiques des Calas, des Sirvens, des John Brown, et des condamnés de Charleroi.

L'œuvre de Victor Hugo est donc multiforme, mais les inspirations artistiques gardent, dans leurs lignes principales, les traits des premiers essais. La constatation est assez aisée. Tout d'abord la succession étonnante des aventures étonnantes. En *Hernani* un bandit et un roi aux prises, des brigands, des scènes nocturnes et le son fatal du cor; en *Notre-Dame de Paris*, la cour des miracles, les bohémiens, l'évocation de tout un siècle, des passions, des dévouements hors de pair; dans *le Roi s'amuse*, un roi en goguette, toujours des scènes de nuit, une vengeance féroce qui

retombe sur le vengeur. Encore en *Lucrèce Borgia*, des scènes d'empoisonnement et de débauche, en *Marie Tudor*, en *Angélo*, en *Ruy-Blas*, dans *Les Burgraves*, dans *Les Misérables*, dans *Les Travailleurs de la mer*, dans *L'Homme qui rit*, enfin partout l'arsenal romantique étalé, des reines se livrant à des aventuriers, à des valets même, des scènes lugubres, des déguisements, des révolutions avec les cris du peuple exigeant ses victimes, Paris souterrain, Paris criminel, des malfaiteurs, des policiers, des trésors cachés, et un homme luttant tout seul contre l'Océan.

Ainsi que dans les premiers essais du poète, toujours la curiosité maladive des tortures déchirantes, de la mort horrible savourée peu à peu. En *Notre-Dame de Paris*, Gringoire est tombé au pouvoir des truands; on apprête les instruments du supplice, des fers, des chevalets, du feu; on le tuera lentement. En *Bug-Jargal*, certain citoyen en pareille condition se traînait à genoux dans la poussière, se déclarait disposé à commettre toutes les lâchetés, tous les crimes qu'on lui aurait imposés, pourvu de sauver sa vie. Musdœmon, en *Han d'Islande*, agissait de même. Ici Gringoire s'écrie : « Je suis truand, argotier, franc-bourgeois, petite flambe, tout ce que vous voudrez » mais épargnez ma peau. Quasimodo se trouve à son tour, dans la même situation. Voici « maître Pierrat Torterue, tourmenteur juré du Châtelet » caressant « un fouet mince et effilé de longues lanières blanches, luisantes, noueuses, tressées, armées d'ongles de métal ». En présence des tortures, le poète a des complaisances d'artiste. Les détails l'arrêtent. La roue tourne, les coups ne cessent de pleuvoir. « Bientôt le sang jaillit, on le vit ruisseler par mille filets sur les noires épaules du bossu; et les grêles lanières, dans leur rotation qui déchirait l'air, l'éparpillaient en gouttes dans la foule. »

Celle-ci s'amuse au spectacle; les contorsions du misérable en excitent la gaieté. Ses cris, ses spasmes font rire. Le malheureux demande à boire. « Bois ceci! criait Robin Poussepain en lui jetant par la face une éponge traînée dans le ruisseau. Tiens, vilain sourd! je suis ton débiteur. »

Une femme lui lance une pierre à la tête, un perclus fait des efforts pour l'atteindre de sa béquille, un homme lui décoche dans la poitrine une cruche cassée.

Esméralda est, à son tour, condamnée à la torture. Quasimodo, fort comme un taureau, pourra se tirer d'affaire, mais que va-t-elle devenir la frêle créature entre les mains du tourmenteur du roi? Poussée dans le cachot, la jeune fille se trouve en présence d'une sorte de four où un grand feu est allumé. Cela sert pour

rougir les fers qu'on va appliquer sur sa chair. Souvenez-vous de d'Auverney au milieu des négresses. La herse de fer, fermant le four, prête à l'imagination; Esméralda se croit en présence d'une rangée de dents noires, aiguës et espacées. La clarté fait ressortir les instruments de l'orchestre féroce. Tout d'abord le lit, puis des tenailles, des pinces, de larges fers de charrue. « Sur le lit était nonchalamment assis Pierrat Torterue ». La jeune fille éprouve des éblouissements. Elle voyait tous ces outils cruels, comme des araignées immondes, « se mouvoir et marcher de toutes parts vers elle, pour lui grimper le long du corps et la mordre et la pincer ». Son imagination transforme les outils en chauves-souris, en mille-pieds; sur elle, sur sa tête, le colossal Palais de Justice. Esméralda est là, « froide comme la nuit, froide comme la mort, plus un souffle d'air dans ses cheveux, plus un bruit humain à son oreille, plus une lueur du jour dans ses yeux ».

Et cela n'est rien en comparaison de la lutte de Paquette contre les bourreaux, lorsqu'elle leur veut arracher sa fille. Comme une louve sur sa proie, elle se jette sur le bourreau, le terrasse presque et le mord à sang. On accourt, et brutalement on la repousse; on s'étonne de la voir tout à coup lâcher prise, sa tête retombe lentement sur le pavé; elle est morte. Alors on saisit Esmeralda, on l'entraîne, on la pend; le maître des œuvres saute sur ses épaules comme une araignée immonde. Le gibet craque; les yeux, la langue sortent à demi de cette tête si belle. C'est une reproduction du supplice de Musdœmon. Partout donc des cris de détresse, de douleur et de mort. En *Lucrèce Borgia*, les empoisonnés qui savent de mourir dans un mois, dans un an, perdant peu à peu, les forces, les cheveux, les dents, la lumière des yeux et celle de l'intelligence. Dans *Les Misérables*, c'est Cosette que les Thénardier tourmentent et sa mère se prostituant, vendant sa chevelure et ses dents pour la nourrir. Et encore les détails cruels, les scènes d'épouvante.

La nuit est tombée. La Thénardier impose à Cosette de sortir et d'aller puiser de l'eau à la fontaine, là au fond du bois. Cosette tremble; les ténèbres la glacent. Elle recule devant l'espace noir et désert. Dans cette obscurité, elle aperçoit des bêtes immondes ou féroces, elle entrevoit des revenants. Quelque chose remue dans l'herbe; un peuple mystérieux s'agite dans « l'immensité sépulcrale du silence »; des flaques livides, d'effrayants torses d'arbres, d'échevellements obscurs frémissants.

Dans *Les Travailleurs de la mer*, d'autres scènes non moins navrantes; dans *L'Homme qui rit*, un pauvre enfant, abandonné,

marchant au hasard, lui aussi, dans la nuit. Il a froid et faim; l'infini l'entoure. Pas une voix humaine, point de lumière, mais la neige qui tombe et le vent lui fouettant la figure. Il avance, trébuche, se relève. Tout à coup une vision lugubre. Sur une éminence, quelque chose dans l'air qui s'agite et grince. On dirait un bras gigantesque sortant du sol et à l'extrémité de ce bras, un fantôme. C'est un pendu enchaîné et goudronné, dansant sous les coups de l'orage. « L'enfant voyait la bouche qui était un trou, le nez qui était un trou, et les yeux qui étaient des trous. » La toile, enveloppant le corps, s'était moisie et rompue; un genou en sortait. Les limaces avaient laissé sur le visage du pendu des rubans d'argent. Cette bouche paraissait rire; le crâne fendu « avait l'hiatus d'un fruit pourri ». Soudain, le squelette ne grince plus, il crie. Des corbeaux l'entourent, leurs becs le martèlent. On dirait que ce cadavre veut briser ses chaînes, s'enfuir dans la nuit orageuse; les corbeaux épouvantés lâchent prise, reviennent, et un autre cri, un cri de détresse et celui-ci bien humain, frappe l'oreille de l'enfant abandonné.

Toujours, dans le même roman, les tourments d'un vieux criminel; on suspend à son cou une pierre énorme; un jour il jeûne mais il boit, un autre jour, il mange sans boire; ses membres sont écartelés, brisés lentement; on lui fait goûter la mort le plus longtemps possible.

* * *

Souvenez-vous de d'Auverney et d'Habibrah suspendus sur l'abîme. La situation de Claude Frollo, dans le roman dédié à Notre-Dame de Paris, est la même, seulement au lieu d'un précipice au fond duquel rugit un torrent, au lieu d'une racine d'arbre à laquelle le malheureux s'accroche, c'est la toiture glissante de l'église, c'est la foule criant dans la rue. Habibrah recule et lance d'Auverney dans le précipice. Quasimodo l'imite, se rue sur l'archidiacre et le pousse par le dos. Dom Claude qui était penché « sur l'abîme » perd pied, glisse. D'abord de ses mains, il saisit la gouttière et instinctivement leva ses yeux. La même vision qui avait frappé son devancier est là devant lui, le vengeur le regardant immobile, les bras croisés. Au-dessous un abîme de deux cents mètres et le pavé. La gouttière grince, se courbe; les mains du malheureux se crispent; le mur paraît s'enfuir, se plier; la soutane — le même détail de *Bug-Jargal* — qui a trouvé un soutien, se déchire; l'archidiacre, à bout de forces, calcule les minutes de

résistance, regarde en bas, ses cheveux se dressent, ses yeux se ferment; une sorte de convulsion intérieure le déchire, redouble ses efforts; la gouttière a des craquements qui paraissent des rires moqueurs. Enfin il précipite; un toit l'arrête dans sa chute, encore l'impression, le spasme de la mort imminente, puis le grand saut dans l'espace.

L'auteur reproduit encore la terrible scène dans *L'homme qui rit*. Gwynplaine se trouve dans une position pénible que le poète explique au moyen d'une comparaison : « Qui a gravi... une pente à pic toute friable au-dessus d'une profondeur vertigineuse, qui a senti sous ses mains, sous ses ongles, sous ses coudes, sous ses genoux, sous ses pieds, fuir et se dérober le point d'appui qui, reculant au lieu d'avancer sur cet escarpement réfractaire, en proie à l'angoisse du glissement, s'enfonçant au lieu de gravir, descendant au lieu de monter, augmentant la certitude du naufrage par l'effort vers le sommet, et se perdant un peu plus à chaque mouvement pour se tirer de péril, a senti l'approche formidable de l'abîme, et a eu dans les os le froid sombre de la chute, gueule ouverte au-dessous de vous, celui-là a éprouvé ce qu'éprouvait Gwynplaine. »

Le Roi s'amuse nous donne les mêmes frissons. Blanche, voulant sauver François Ier, se déguise en homme et rôde autour du bouge de Saltabadil. Celui-ci cause tranquillement avec sa sœur Maguelonne. Oui, il comprend son caprice; cependant cet inconnu, qui dort là-haut doit bien mourir; c'est pour cela qu'on l'a payé. Maguelonne insiste. Hé bien! Si quelqu'un, dans cette nuit orageuse, s'avise de frapper à sa porte, il le tuera et le mettra dans le sac à la place de l'autre. Blanche écoute, hésite, avance, recule, se décide et frappe. Saltabadil tressaille; Maguelonne sourit, mais ils ne se hâtent pas. Du dehors, la jeune fille assiste aux apprêts de son meurtre; le spadassin aiguise son poignard, le regardant avec complaisance; Maguelonne donne les derniers coups d'aiguille au sac. Des minutes s'écoulent, Blanche tremble, écoute, voit, puis, poussée par une force intérieure, pousse la porte, entre et un cri déchirant retentit dans la nuit noire.

Ailleurs, en *Lucrèce Borgia*, les jeunes étourdis sortant de la débauche, voient les bières qui les attendent; on leur dit qu'ils sont empoisonnés, qu'il faut mourir lentement, péniblement. Des moines psalmodient des prières funèbres : *De profundis clamavi ad te Domine!* Dans *Les Misérables*, Jean Valjean veut sortir du couvent. Une religieuse est morte; il en usurpera la place dans le cercueil qu'on transportera au cimetière. C'est là une situation

qui a beaucoup d'analogie avec celle du comte de Montecristo du roman homonyme (1848). Jean Valjean est d'abord tranquille; le fossoyeur va le tirer d'affaire. Cependant le silence du cimetière lui pèse, puis un bruit sinistre, c'est la terre dont on recouvre la bière : l'air lui manque; ses cheveux blanchissent dans la terrible attente.

Une autre vision qui se rattache aux précédentes est celle de l'enlizement. Toujours la sensation lente, inexorable de l'heure extrême. Jean Valjean transporte Marius à travers les égouts de Paris. La voûte l'écrase, les miasmes le saisissent à la gorge, le pied glisse, s'enfonce, puis la description célèbre : « Il arrive parfois sur de certaines côtes de Bretagne.... » Le voyageur chemine sur la grève; la grève paraît de la poix, la semelle s'y attache. Le pied laisse une empreinte. Tout d'abord, l'homme n'est pas inquiet, cependant il remarque que ses mouvements perdent leur aisance, qu'il enfonce de plus en plus. Alors il s'arrête pour s'orienter, pour revenir sur ses pas, mais, comme la gouttière cédait sous les efforts de Claude Frollo, comme la racine se brisait entre les mains du nain Halibrah, ainsi le voyageur se perd en voulant se sauver et enfonce par l'effort même qu'il fait. Le sable lui arrive à la cheville, à mi-jambe, au-dessus de ses genoux. L'enterrement est long, implacable, dure des heures, vous tire par les pieds, vous punit de votre résistance et l'homme rentre dans la terre ayant devant lui la vision de la campagne verte, des voiles des navires, des oiseaux qui volent, du soleil qui réchauffe, de la vie belle et sereine.

Une imagination féroce hante notre écrivain dont l'idée maîtresse est toujours la même, la mort lente et inexorable.

Voyez, dans *Les Travailleurs de la mer*, au lieu du sable qui engloutit et dans lequel vous disparaissez, l'eau de la mer qui monte, envahit, entoure sa proie. Ce n'est plus le malheureux qui s'enfonce, qui descend, c'est le flot s'élevant vers lui; d'abord la cheville, puis la jambe, puis le buste, puis la tête, tout se couvre lentement du linceul funèbre. Ajoutez le même contraste, l'antithèse puissante. Le voyageur de la Normandie s'ensevelit au milieu de la nature en fête; le malheureux marin des *Travailleurs de la mer* fixe ses regards sur un navire se perdant dans l'azur et emportant un couple de jeunes mariés qui s'embrassent. L'auteur nous traîne de l'un à l'autre supplice. Après la matière morte, c'est la matière vivante qui nous anéantit petit à petit. Toujours dans le même roman, voici Gilliatt avançant dans la grotte mystérieuse sous l'écueil des Douvres. Au-dessus du nageur il y avait

comme la partie inférieure d'un crâne démesuré. La lumière blafarde donnait à toute chose un aspect spectral. Et encore le contraste entre la mort et la vie, des fleurs aux couleurs éblouissantes, et au centre une sorte de temple, au milieu du temple un autel, puis une apparition mythologique, Vénus sortant des flots ou une nymphe toute nue, de la blancheur du marbre. Soudain, là au fond, quelque chose remue. « Une espèce de long haillon se mouvait dans l'oscillation des lames. Ce haillon ne flottait pas, il voguait, il avait un but. » Tout le monde se souvient du combat entre Gilliatt et la pieuvre, cet être « mince, âpre, plat, glacé, gluant et vivant », saisissant le jeune homme d'abord à un bras, puis à une jambe. C'était une langue solide comme l'acier, froide comme la nuit. Puis une deuxième lanière qui lèche le dos du patient : « il sentait dans sa peau des enfoncements ronds, horribles. Il lui semblait que d'innombrables lèvres, collées à sa chair, cherchaient à lui boire le sang. » Et encore une troisième, une quatrième, une cinquième lanière, qui se collent, qui sucent la vie sans hâte, tandis qu'une large viscosité ronde et plate se dresse devant lui et regarde. Gilliatt attend. « Se figure-t-on cette attente? » Et c'est l'attente que l'écrivain décrit. Enfin, dans *L'Homme qui rit*, une autre vision lugubre, une longue agonie. L'ourque transporte les comprachicos; la mer guette sa proie. Les matelots, les voyageurs se réjouissent; on rie, on chante, on apprête la « bouillabaisse » et « l'olla podrida ». Tout à coup, la neige descend, le vent se lève, la mort tâte. Le danger s'éloigne, s'approche, la déesse féroce s'amuse au jeu. Le navire a une voie d'eau; peu à peu la mer pénètre. » Ils se sentaient entrer dans une profondeur paisible ». « La quantité de bord que le navire avait hors du flot s'amincissait, voilà tout. On pouvait calculer à quelle minute elle s'effacerait.... L'eau ne montait pas vers eux, ils descendaient vers elle. Le creusement de leur tombe venait d'eux-mêmes. Leur poids était le fossoyeur ». C'était le fossoyeur aussi de l'homme marchant sur la côte de Bretagne.

Souvenez-vous maintenant du *Dernier jour d'un condamné* et mieux encore d'Ordener de *Han d'Islande* et de Didier de *Marion de Lorme* attendant l'apparition du bourreau. Sur les sensations de cette attente le poète revient en maints endroits de son œuvre successive. Un long cortège défile en *Marie Tudor*, se développant lentement ainsi qu'un serpent qui entraîne sa victime. En tête un homme vêtu de noir, portant une bannière blanche à croix noire. Puis des pertuisaniers, puis le bourreau : « sa hache sur l'épaule, le fer tourné vers celui qui le suit. Puis un homme entièrement

couvert d'un grand voile noir qui traîne sur ses pieds. On ne voit de cet homme que son bras nu, qui passe par une ouverture faite au linceul, et qui porte une torche de cire blanche allumée. » Cet homme est le condamné s'approchant lentement de l'échafaud. Une voix terrible retentit à son oreille : « Celui qui marche à ma suite, couvert de ce voile noir, c'est très-haut et très-puissant seigneur Fabiano Fabiani... lequel va être décapité au Marché de Londres pour crime de régicide et de haute trahison. Dieu fasse miséricorde à son âme. » Et les deux porte-bannière, à leur tour : « Priez pour lui ». C'est l'agonie sans pitié.

En *Angelo* la même vision qui avait frappé les héros de *Han d'Islande* et de *Marion de Lorme*. Catarina, condamnée par son mari Angélo, tyran de Padoue, au supplice, médite sur le sort qui l'attend : « Mourir! c'est donc vrai? c'est donc possible? Oh! je ne puis me faire à cette idée-là! Mourir! Non, je ne suis pas prête, je ne suis pas prête du tout! » Elle supplie son seigneur de lui laisser la vie, de l'enfermer plutôt dans un cloître. Angélo sort inexorable, Catarina a devant elle une heure, rien qu'une heure. Les minutes s'enfuient, elle les compte; c'est en vain qu'elle tâche d'ouvrir la porte ; la fenêtre est trop haute: « Je n'ai plus qu'une heure! » Des spasmes la secouent, ses os sont pour ainsi dire brisés; elle voudrait prendre du repos mais l'agitation la force de marcher. Enfin elle atteint la fenêtre. Ce qu'elle voit c'est ce qui avait déjà frappé Ordener et Didier, l'échafaud qu'on apprête. « Oh! je ne veux plus voir cela! Oh! mon Dieu! c'est pour moi, cela! Oh! mon Dieu! je suis seule avec cela ici! » Ordener, Didier avaient été visités dans leurs cachots par leurs amantes; Catarina est visitée par Rodolfo, le jeune homme qu'elle aime et qui est la cause de sa mort. Didier accepte l'échafaud; Catarina comme Ordener se dérobe au monstre terrible; l'un et l'autre se sauvent, au bras de la personne aimée, sortant de la nuit noire ponr entrer dans la vie et dans l'amour.

Remarquez encore un trait commun. Le château du tyran de Padoue est entouré de sentinelles ainsi que les prisons de *Han d'Islande*, de *Bug-Jargal*, de *Cromwell* et de *Marion de Lorme*, cependant on entre, on sort à son aise, on écoute aux portes, on pénètre par des corridors cachés; le tyran d'*Angélo* veille pour surprendre le rival, ordonne à ses gardes de fouiller partout, d'arrêter tout personnage suspect et malgré cela Rodolfo entre dans le château, dans la prison même de Catarina, puis, en sort, puis se promène au dehors, puis rentre, apprête des chevaux, et part, au bras de sa belle. Angélo roule des yeux terribles, agite le poignard,

dérange le clergé pour l'enterrement de sa femme, déclame, jure comme un damné, mais les amoureux se moquent de lui. C'est un tyran d'opérette.

*
* *

Un autre moyen dramatique auquel Hugo a recours pour émouvoir ceux qui le lisent ou l'écoutent c'est un *deus ex machina*, fort malin, fort méchant, séparant les amoureux juste sur le seuil du temple d'Hymenée. Cette imagination vient elle aussi de loin. D'Auverney, en *Bug-Jargal*, quitte Marie qu'il vient de retrouver et qui va être à lui pour toujours. Rappelons aussi que c'est la voix du devoir qui l'arrache à l'heure divine.

Dans *Hernani*, avec plus d'éclat (le son du cor remplaçant la voix de la conscience) la même situation et la même conséquence. Le jeune bandit a prêté un terrible serment au vieux Sylva. Il se donnera la mort aussitôt que celui-ci fera retentir le son du cor. Sa promesse, il l'a presque oubliée ; doña Sol est devenue sa femme ; la première nuit d'amour approche. La jeune mariée la retarde ; encore quelques instants de bonheur dans l'attente, puis je ne sais quelle mélancolie s'empare de la vierge, dans le silence profond de la nature :

« Tout s'est éteint, flambeaux et musique de fête ;
Rien que la nuit et nous ! Félicité parfaite ! »

Hernani la regarde dans les yeux et soupire. Tout à coup, le son du cor ; le tigre hurle, demande sa proie. Hernani tressaille ; Doña Sol tremble ; c'est en vain qu'il veut cacher le trouble intérieur et la vierge l'embrasse, le prie, au nom de son amour de ne pas tenir sa promesse. Marie avait parlé le même langage à d'Auverney.

Mourir, il faut mourir ; le *Cid* cornélien est là toujours debout indiquant aux héros qui le suivent la loi de l'honneur. Le poison accomplit son œuvre.

Il faut avouer que personne, pas même la Lucrèce Borgia de la légende, n'a pas tant abusé de poisons que notre écrivain. Les malheureux se tordent sur le sol. Sylva les contemple silencieux. « Doña Sol (à Hernani).

Calme-toi. Je suis mieux. Vers des clartés nouvelles
Nous allons tout à l'heure ensemble ouvrir nos ailes,
Partant d'un vol égal vers un monde meilleur. »

Le moment fatal approche mais ne saurait les séparer :

Mon amour, tiens-toi vers moi tourné.
Plus près... plus près encor (Elle retombe).
Sylva. — Morte!.. Oh! je suis damné (Il se tue). »

La même situation dans *L'Homme qui rit*. Gwynplaine, désabusé du pouvoir, revient à Dea, celle qui va devenir son épouse. Le jeune homme approche en silence. Elle s'est aperçue de loin que son fiancé arrivait, ses bras se sont ouverts pour le serrer dans une étreinte suprême, mais son cœur malade, ce cœur qui lui interdit le mariage, se brise et sa tête retombe pour toujours. Gwinplaine la suit au royaume des ombres; le lit nuptial se transforme en tombeau.

*
* *

Ce que nous venons de constater pour les sujets et les situations s'applique de même aux personnages des drames et des romans. Partout des reflets de l'œuvre juvénile. Tout d'abord le monstre, le descendant direct de Habibrah. On a raconté que ce personnage vivait dans l'esprit du poète depuis son enfance, qu'il l'avait rencontré, sous la livrée d'un domestique, dans un collège d'Espagne. Tout cela est bien possible. J'ajouterai que dans *Les Travailleurs de la mer* nous rencontrons ce même domestique : « un enfant, qui était peut-être un nain, âgé de douze ans ou de soixante ans, goîtreux ayant un balai à la main ».

Habibrah est difforme, bouffon de son état, de taille petite, ainsi que son confrère Han d'Islande. Le poète l'a voulu méchant mais il explique que cette méchanceté naît du mépris universel; Habibrah payé de retour dans ses affections, aurait été peut-être généreux. Han d'Islande est, lui aussi, cruel jusqu'à la férocité mais, nous l'avons vu, il aime son enfant et le venge. Quasimodo, le troisième de la famille, diffère de ses devanciers pour sa taille, je ne dirai pas par sa force et son agileté, celles de Han d'Islande étant déjà extraordinaires. Quasimodo ressemblerait davantage à ses prédécesseurs si la théorie de l'antithèse, entrée en pleine application après *Cromwell*, n'eût altéré quelque peu sa physionomie. Altérée dis-je, mais non pas changée.

Fils de je ne sais qui, peut-il s'écrier avec Figaro, volé par des bohémiens, il n'a rencontré dans sa vie que des visages se détournant de lui. Il est bossu, borgne, les jambes en manche de veste; son intelligence est obtuse, le vacarme des cloches de Notre-Dame l'a rendu sourd. De son métier il est sonneur des cloches.

Là, au milieu des monstres de pierre, il a grandi dans la solitude. Le passager, tournant ses regards vers le haut de Notre-Dame, remarque avec étonnement cet ensemble de monstruosités. Quasimodo entretient dans son cœur un idéal; le poète nous dira ensuite que la nature « n'était pas muette chez le pauvre diable, et que la colonne vertébrale, toute méchamment tordue qu'elle était, n'était pas moins frémissante qu'une autre ».

Ce qu'il ressent, de prime abord, c'est le besoin d'affection. Il aime ces statues qui n'ont pas l'air de le dédaigner, puis ces cloches qu'il tutoie, qu'il caresse, avec lesquelles il se lance dans l'espace : « quinze cloches dans son sérail; mais la grosse Marie était la favorite. » La foule le regarde suspendu là-haut, avec un sens de peur superstitieuse. Cet amour pour les choses mortes avec lesquelles on vit en contact quotidien, sera répété en *Quatre-vingt-quinze*, dans l'histoire de cet artilleur qui aime son canon, une pièce formidable, un monstre lui aussi.

Cependant l'affection pour les marbres et l'airain ne suffit pas à ce cœur d'enfant. Alors il se prend d'un sentiment de tendresse, fait de dévouement et de respect, pour l'archidiacre Claude Frollo, qui l'a protégé dès l'enfance. C'est un amour de chien rampant. L'archidiacre n'a qu'à lui donner des ordres, il est devenu un instrument aveugle entre ses mains. Mais un jour une lumineuse vision frappe l'œil unique de Quasimodo. On l'a exposé aux coups, aux injures de la foule; son dos ruisselle de sang. Il demande à boire, on lui jette de la boue et des pierres à la figure. Esmeralda s'approche, de ses mains blanches elle lui tend une coupe. Depuis ce moment, la vie du bossu a un but, celui de se vouer à la jeune fille. Il l'arrache au bourreau, l'entraîne dans l'église, la protège contre la justice, contre l'archidiacre, contre lui-même; dort au travers de sa porte, cache son visage de peur de l'épouvanter, à lui seul soutient un combat contre une armée de truands. Esmeralda peut bien le considérer comme une chose quelconque, l'injurier, le fouler aux pieds, le tuer. Alors il lui dit : « Je vous fais peur. Je suis bien laid, n'est-ce pas? ne me regardez point; écoutez-moi seulement. » Et encore : « Quand je me compare à vous, j'ai bien pitié de moi. » Toujours humble, il obéit à ses ordres jusqu'à la servir dans ses amours pour le capitaine Phœbus. Il attend celui-ci un jour, une nuit, en endure les railleries, les injures et supporte, de même, la colère injuste, méprisante d'Esmeralda offensée de le voir revenir tout seul.

A un certain moment, Quasimodo atteint la sublimité. Lorsque le bossu s'aperçoit que l'archidiacre est un traître, qu'il a livré au

bourreau la bohémienne, il se rue sur lui, le précipite dans l'abîme. C'est l'ange ou le démon de la vengeance. Et le malheureux a aussi ses noces, auxquelles le poète dédie un chapitre tout entier. A Montfaucon, où l'on pend les restes des victimes de la justice, bien des années après « on trouva parmi toutes ces carcasses hideuses, deux squelettes dont l'un tenait l'autre singulièrement embrassé. » C'est Esmeralda dans les bras de Quasimodo, le seul amant vraiment fidèle.

Dans *Le Roi s'amuse*, le monstre reprend la marotte, s'affuble d'un nom historique, Triboulet et devient le fou, le confident de François Ier, poussant son seigneur, ainsi qu'Habibrah poussait le sien, à toutes les hontes, à tous les crimes. Ce ne sont plus des nègres que l'on fouette, mais des gentilshommes et des dames que l'on déshonore. Dans cette âme si corrompue, nous retrouvons cependant la goutte de lait que l'antithèse exige.

Triboulet a rencontré une femme ayant pitié de ses malheurs; de ses amours, une fille est née, belle et pure, Blanche, qu'il cache dans un coin ignoré de Paris. Le bouffon veille sur elle; à la nuit close, se déguise, la visite, lui recommande surtout de ne jamais sortir, de se défier des hommes. C'est Arnolphe à l'état de père. Maudit par un autre père justement indigné, Triboulet ne se sent plus tranquille, rôde autour de sa maison, cachant, en héros romantique, sous un grand manteau noir, sa bosse et ses soucis. Un spadassin « gardien de l'honneur des dames de la ville », le croyant un mari trompé, lui offre ses services.

Lorsque le bouffon apprend que le roi a ravi Blanche, il court à la vengeance. Le spadassin lui livre un cadavre dans un sac, sur ce sac, Triboulet déclame comme Habibrah sur le corps de son maître.

> « Je suis *l'Homme qui rit*, il est l'homme qui tue. »

Que diront les peuples? Que dira l'avenir? Soudain un coup de foudre éclaire la scène et la vengeance retombe sur Triboulet comme elle était jadis retombée sur le bouffon de *Bug-Jargal*.

Gwinplaine, le protagoniste de *L'Homme qui rit*, s'annonce, lui aussi, de loin. En parlant d'Habibrah, l'auteur avait dit que fort probablement sa laideur avait été procurée, du moins en partie, par l'art et Triboulet s'était écrié, en indiquant Saltabadil :

> « Oh! jouis, vil bouffon, dans ta fierté profonde,
> La vengeance d'un fou fait osciller le monde.

Ve aiment l'homme qui rit ne fait que pleurer. Sa vie n'est qu'une

suite de déceptions et de douleurs. Cependant la foule se presse pour le voir, poussée à une hilarité irrésistible par cette figure si monstrueuse. Le nouveau bouffon est meilleur que ceux qui l'ont précédé, l'amour dont toute créature humaine ne saurait se passer, le rend même heureux avec une femme, d'une beauté ravissante, Dea qui est aveugle et que, partant, sa laideur ne saurait repousser. Un trait lui est commun avec ses devanciers ; il étudie la société humaine, en voit les défauts, les critique; à un certain moment même, il s'érige en champion du peuple opprimé et alors, pour quelques instants, il impose l'immobilité à ses traits, rien que pour quelques instants; la grimace réapparaît et sa destinée s'accomplit. Gwinplaine est donc devenu un tribun, mais Habibrah, auprès des nègres, jouait lui aussi le même rôle.

*
* *

Les héros des deux premiers romans de Hugo et de *Marion Delorme* nous ont appris ce que c'est que le dévouement sans bornes des amants de l'un et de l'autre sexe. Les autres amoureux marchent sur leurs brisées. Nous venons de voir la passion si humble de Quasimodo et le sacrifice de Blanche pour François Ier, mais nous n'avons rien dit de l'amour d'Esmeralda pour le capitaine Phoebus. « Mon âme, ma vie, mon corps, ma personne, tout cela est une chose qui est à vous, mon capitaine. Et bien, non! ne nous marions pas, cela t'ennuie ; et puis, qu'est-ce que je suis, moi? une misérable fille de ruisseau. Je serai ta servante, ta maîtresse, ton amusement, ton plaisir. Si tu te maries, je me coucherai à ta porte. Vous me laisserez fourbir vos éperons, brosser votre hoqueton, épousseter vos bottes de cheval. » Grisélidis n'aurait su se montrer plus soumise. En *Marie Tudor*, Gilbert et Jane sont issus de la même conception romantique. Il est arrivé au premier, armurier de son état, une aventure singulière. Une nuit, au comble des désordres des guerres de religion, un chevalier inconnu a frappé à sa porte et lui a confié une petite Jane le priant de veiller sur elle. La fillette croît et se transforme en jeune fille. Sa beauté est merveilleuse; Gilbert, elle le considère comme un frère aîné. Celui-ci peu à peu éprouve à son égard, un sentiment qui n'est plus fraternel, l'aime, lui avoue sa passion. Jane consent; ils vont se marier [1]. Tout à coup, la jeune fille change d'humeur, devient triste, diffère

1. C'est la donnée, à peu près, du *Forgeron du couvent* de Ponson du Terrail.

autant que possible le jour des noces; Gilbert s'aperçoit de ce changement; sa fiancée doit être éprise d'un autre, il veille et trouve que c'est Fabiani, le beau chevalier, l'amant de la reine, qui est son rival.

Si Gilbert ressent un sentiment de haine pour Fabiani, c'est que celui-ci est un séducteur qui, après avoir profité de l'aveuglement de Jane, pousse son impudence au point de proposer à l'armurier de prendre sa place, à la faveur de la nuit, auprès d'elle. Quant à la jeune fille, Gilbert l'aime plus que jamais, il donnerait son sang pour la rendre heureuse.

Jane apprend et comprend. Bien qu'elle soit reconnue comme la fille d'un lord, elle sent jaillir de son cœur la flamme d'amour pour cet ouvrier, si noble malgré ses mains calleuses, si jeune d'enthousiasme malgré ses cheveux qui commencent à blanchir. Alors, elle pénètre dans le cachot de l'amant — ainsi qu'Estel et Marion — le délivre, le fait fuir à la place de Fabiani, puis se jette humblement dans la poussière. Non, s'écrie-t-elle, je ne suis plus digne de devenir ta femme. « Non, je te suivrai, je t'aimerai, je ne te quitterai jamais. Je me coucherai le jour à tes pieds, la nuit à ta porte. Je te regarderai travailler, je t'aiderai, je te donnerai ce qu'il te faudra. Je serai pour toi quelque chose de moins qu'une sœur, quelque chose de plus qu'un chien. Et si tu te maries, Gilbert, car il plaira à Dieu que tu finisses par trouver une femme pure et sans tache et digne de toi, eh bien, si tu te maries, et si ta femme est bonne, et si elle veut bien, je serai la servante de ta femme. » Toutes ces femmes forment donc une seule femme, toutes ces passions, une seule passion.

Toujours le même accent en *Angelo*, mais ici le dévouement ne reçoit pas sa récompense. Tisbé, qui n'est qu'un calque de Marion de Lorme, aime un jeune homme, un inconnu, un fils du mystère, ainsi que Didier; il s'appelle Rodolfo. Mais celui-ci considère Tisbé comme un caprice passager, car il a aimé et aime une jeune fille, Catarina, devenue, au moment où l'action commence, la femme d'Angelo Malipieri, le tyran de Padoue. Ce tyran est tyrannisé à son tour par le conseil soupçonneux de Venise.

Or il arrive que Tisbé découvre la trahison de son ami; elle suppose même entre les deux amants des rapports intimes qui n'existent pas, et jalouse comme un tigre, menace, accuse, puis se repent, pardonne et se dévoue. Catarina boit une potion, non sans craindre que sa rivale ne l'empoisonne et tombe ensuite dans un sommeil profond. On la croit morte, on la renferme dans un cercueil; Rodolphe accourt, voit Tisbé, la maudit, lui jette à la figure

toute sa haine, tout son mépris, et la blesse mortellement. Tout à coup, une voix sort du cercueil; c'est Catarina qui s'éveille et alors Tisbé, avant de fermer les yeux pour toujours, raconte sa grande passion et son sacrifice sublime. Rodolfo se courbe sur elle et la baise au front[1].

La même histoire, le même dévouement dans *Les Misérables*. Eponine est issue d'une famille de voleurs et sa vie s'est écoulée dans le vice. Un jour elle rencontre Marius, l'étudiant pauvre et courageux, dans lequel l'auteur a voulu se peindre, l'aime à la folie et dès ce moment son âme se purifie. Marion Delorme et Tisbé sont des courtisanes riches et puissantes; Éponine est pauvre, abrutie par le vice, mais toutes les trois appartiennent à la famille des pécheresses que l'amour rend sublimes.

Marius est fiancé à Cosette, la fille adoptive de Jean Valjean; Éponine l'apprend et tout d'abord s'indigne, puis sachant que le jeune homme est malheureux, le sert humblement même dans ses amours, veille sur la maison de Cosette que des malfaiteurs menacent; enfin elle s'érige en ange gardien de celui qui n'a pas même l'air de remarquer ses soins, c'est le même sacrifice de Bug-Jargal, de Quasimodo, de Tisbé, d'Esmeralda, de tout ce monde d'amants héroïques. Plus tard, la révolution éclate; alors Marius court aux barricades; on tire de côté et d'autre, il est en danger de vie.

Éponine, habillée en homme, accourt et de son corps protège celui de l'amant. Une balle la frappe en pleine poitrine. Au milieu des coups qui font rage, Marius entend une voix qui l'appelle : « A vos pieds, dit la voix. » Marius se courbe, regarde, aperçoit une blouse, des pieds nus, une chevelure de femme, tout cela dans une flaque de sang. « Je suis Éponine. » Alors le jeune homme comprend. C'est bien elle, cette sorte de garçon, qui l'a protégé de son corps, mais alors c'est qu'elle l'aime et lui, tout entier à sa passion pour Cosette, ne s'en était pas même aperçu!

Marius attire la tête de la malheureuse sur ses genoux et la regarde dans les yeux où brille déjà une lumière qui n'est plus de ce monde. Qu'elle est heureuse dans ce moment : « Oh! ne vous en allez pas! dit-elle, cela ne sera pas long à présent! » D'un air timide, elle lui demande une grâce; ce sera la première et la dernière : « Promettez-moi de me donner un baiser sur le front quand je serai morte! » Et avant de mourir, dans un discours un peu long

1. Cette aventure de la femme endormie et ensevelie dans un tombeau d'où on la tire pour la sauver avait été déjà développée par Massimo d'Azeglio dans son *Ettore Fieramosca o la disfida di Barletta* (1833).

pour une mourante, elle avoue sa passion profonde. Marius lui ferme les yeux et la baise au front. C'est la répétition de l'aventure de Rodolfo.

Toujours dans le même roman un autre dévouement héroïque, celui de Jean Valjean. Cette Cosette qu'il a tirée de la misère la plus noire forme sa consolation. Il l'aime d'un amour complexe, où il y a du père et de l'amant à la fois. Marius est donc son rival; à certains moments il sent de le haïr, cependant lorsqu'il voit la jeune fille toute soucieuse, son cœur s'émeut et sa jalousie reste étouffée. Non seulement son altruisme consent-il aux fiançailles et au mariage, mais c'est lui, Valjean qui sauve le jeune homme au risque de sa vie et c'est lui qui comprend que leur cohabitation n'est plus possible.

Il se sépare et dans la solitude meurt peu à peu entouré de silence. Lorsque les époux comprennent la grandeur de cette âme et la force de son sacrifice, ils accourent trop tard pour le sauver mais en temps pour que la dernière heure soit pour lui la meilleure et la plus sereine de sa vie. Cependant ce n'est là qu'un sacrifice de vieillard qui est bien peu de chose en comparaison de celui de Gilliatt. Le protagoniste des *Travailleurs de la mer*, encore à la fleur de son âge a fait un beau rêve. Déruchette, la nièce de mess Lethierry, maître du paquebot la *Durande*, pourrait bien devenir sa femme. Il l'espère mais n'ose avouer cette passion qui le mine. La jeune fille passe en souriant à côté de lui; ce marin, aux muscles d'acier, est pour elle trop rude, trop sauvage. Tout à coup, le sort s'en mêle. La *Durande*, risque de couler bas, saisie, suspendue entre deux roches à vingt pieds environ au-dessus de la mer. Mess Lethierry promet sa nièce à celui qui sauvera le navire.

Sauver le navire, épouser Déruchette! Gilliatt accepte, part; tout seul, il engage un terrible duel contre la mer. Il dort sur les écueils, endure la faim, la soif, le froid. Partout des embûches, des ennemis formidables. Il éprouve la sensation de la haine des éléments faisant effort pour l'anéantir; c'était « un duel louche dans lequel il y avait un traître ». A certains moments, il se sent perdu. Les coquillages crus dont il se nourrit ne le soutiennent plus; des frissons de fièvre le secouent. Ses vêtements ne séchant jamais, il avait dû même les sacrifier. Gilliatt est maigre, ensanglanté, presque hideux, mais dans ses yeux brille la flamme superbe de la volonté. L'auteur le rapproche d'un Job luttant et faisant front aux fléaux, un Job conquérant, un Job Prométhée. Enfin Gilliatt triomphe, son rêve va se réaliser. Mais en s'approchant de la maison de mess Lethierry, son oreille, son cœur sont

frappés par un bruit de voix tendres et soumises; Déruchette n'est pas seule, celui qui l'accompagne c'est 'Ebenezer, le pasteur évangélique dont il a sauvé la vie.

N'allez pas croire pour cela que Gilliatt proteste; il ne proteste pas même lorsque la belle détourne les yeux de lui qui vient de recouvrer avec tant d'audace et de génie la fortune de Lethierry et d'elle-même. Gilliatt ne souffle pas mot; il courbe le front; c'est là sa destinée. Et le sacrifice commence aussi douloureux qu'absurde; c'est lui qui facilite le mariage de Déruchette et d''Ebenezer, jusqu'à leur fournir les papiers, à servir de témoin au marié et à faire présent à Déruchette du trousseau que sa mère à lui avait apprêté pour ses noces. Ses noces il les fera avec Thétis. Encore un anneau de la chaîne des amants dévoués.

Et le poète d'expliquer une fois de plus que c'est là le parfait amour, tandis que ce sentiment, comme tous les autres, n'est, au bout du compte, qu'un instinct de nature et une forme particulière d'égoïsme. On aime, non pas pour se sacrifier, mais pour le bonheur que l'objet aimé paraît nous offrir; s'il y a un amour qui paraisse se soustraire à cette loi, c'est celui de la mère, mais prenez-y garde; cet altruisme n'est qu'apparent; la mère aime et protège sa créature, qui est née d'elle, comme une partie de sa personnalité.

*
* *

Le lecteur aura remarqué des rapprochements entre certains galants que Victor Hugo nous présente; de Frédéric d'Ahlefeld, du premier de ses romans, découle une longue théorie de jeunes hommes élégants, spirituels, courageux, malheureusement fort volages surtout en amour : Saverny, Phœbus, Lord David de *L'Homme qui rit*. Ils ont tous la même physionomie. Spiagadry de *Han d'Islande* a lui aussi des héritiers. Le plus caractéristique c'est Gringoire, artiste, savant, aimant surtout ses aises et la bonne table et que le sort adverse force de s'exposer à toutes sortes d'aventures.

N'oublions pas non plus les conseillers ténébreux dont le prototype, avons-nous dit, s'appelle Musdœmon, l'ami, l'amant même de la comtesse d'Ahlefeld. Nous le retrouvons bien vivant en *Lucrèce Borgia* sous le nom de Gabetta; de même que son aïeul, il pousse la dame au crime, se moque de ses remords; sa fantaisie enfante toutes les intrigues possibles. La haine qui les entoure, les flatte; un personnage des *Travailleurs de la mer*, le capitaine

Clubin analysera, dira les joies perverses de se sentir méchant. Musdœmon, Gabetta changent de nom en *Angelo* et s'appellen Homodei. Barkilphadro, dans *L'Homme qui rit*, est, à son tour, le conseiller d'une reine, méchant et lâche, suant le crime.

Et encore l'homme des ténèbres connaissant les affaires d'autrui et ignorant les siennes, qui vous attend au coin d'une rue, dans la nuit noire, pour vous offrir un document, un conseil ou un bon coup de poignard.

Il y avait, en *Bug-Jargal*, un sergent courageux et généreux, Thad; n'allez pas croire qu'il soit mort avec d'Auverney; quarante-six ans après nous le rencontrons encore bien vivant et sous le nom de Raboud en *Quatre-vingt-treize*. C'est un brave homme sans doute, mais il nous ennuie de le voir toujours la larme à l'œil, ainsi que son devancier.

A mesure que l'œuvre de notre écrivain se développe dans le temps, d'autres éléments la pénètrent; vous remarquez des personnages et des scènes se détachant du passé. Les rois, par exemple, qui jadis restaient dans l'ombre, depuis *Marion de Lorme*, s'agitent à la lueur de la rampe. En *Hernani*, le futur Charles-Quint a pour rival un bandit et un vieillard; dans *Le Roi s'amuse*, François Ier court les rues entre deux vins, viole les vierges et s'endort dans la maison d'une bohémienne. La royauté est traînée dans le bordel. Cependant prenez garde, même dans ces inventions nouvelles la muse du poète aime à se répéter. L'aventure du vaincu de Pavie se renouvelle en *Hernani*, le drame dédié à son rival; elle se répètera plus tard, en Angleterre, pour un aventurier, devenu duc et favori de la reine. L'auteur a beau déplacer le lieu de l'action et varier le costume; France, Espagne, Angleterre, tout cela revient au même et, en tant que conquérants galants, Charles V, François Ier et l'italien Fabiani gardent la même physionomie.

La filiation est évidente. Voici d'abord Charles, dans l'attente de l'empire. Malgré les soucis des luttes politiques, le jeune prince guette la maison où demeure doña Sol. Il va sans dire qu'il est nuit, que la lune est discrète et que l'illustre personnage est bien enveloppé dans son manteau. Charles aime la jeune fille et comme il a appris que celle-ci reçoit nuitamment, en tout honneur, un bandit, il espère qu'on ne lui fermera pas la porte au nez. Il frappe, il entre; doña Josefa, la duègne, ne paraît pas, de prime abord, fort accommodante, mais le prince sort une bourse et madame est apprivoisée.

Sur ces entrefaites, Hernani se présente au rendez-vous. La

duègne perd la tête, le prince se cache dans une armoire. On dirait une scène de la vieille comédie. Les amoureux s'embrassent, déclament; Charles s'ennuie de son rôle, sort, et en présence d'un rival redoutable, garde toute sa dignité royale.

« Quand aurez-vous fini de conter votre histoire?
Croyez-vous donc qu'on soit à l'aise en cette armoire? »

Les rivaux dégaînent, on les sépare; il n'y a que doña Josefa qui gagne à cette aventure. François Ier, dans *Le Roi s'amuse*, copie l'exploit de Charles V. Scène de nuit, grand manteau, déguisement en étudiant, la même duègne, cette fois française mais qu'on amadoue ainsi que la précédente à l'aide du vil métal. Sans doute le prince français est plus spirituel que son confrère espagnol, mais il a le tort de répéter à la première venue l'hymne d'amour qui extasiait la fille de Triboulet. Je le remarque parce qu'il en est de même de Fabiani avec Marie Tudor dans le drame homonyme. Fabiani vient de chanter à la reine d'Angleterre la chanson de François Ier. Ce dernier disait à sa belle :

« Voici la sagesse, ma chère;
Aimons et jouissons et faisons bonne chère. »

L'aventurier italien est plus galant dans son tour mais ce qu'il chante revient au même :

« Vois-tu? toute la vie
Tient dans ces quatre mots,
Tous les biens qu'on envie,
Tous les biens, tous les maux!
Tout ce qui peut séduire,
Tout ce qui peut charmer...
Chanter et rire
Dormir, aimer! »

Il est minuit; Fabiani sort du palais de la reine avec précaution; toujours le manteau, le chapeau rabattu sur les yeux, la main sur la garde de l'épée. Sa silhouette ressemble à s'y m'éprendre à celle de Charles V et de François Ier. Comme ce dernier, il a une amante qui l'attend, Jane et comme ce dernier, il est un séducteur sans pitié.

Au nombre des inspirations qui n'appartiennent pas aux débuts de l'artiste, il faut bien rappeler l'aventure de Ruy-Blas, dans le drame homonyme. Ruy-Blas, simple valet, à l'aide d'une trahison, est devenu, ainsi que Fabiani, qui le précède de cinq ans, le

favori d'une reine. C'est un favori digne de sa charge, qui formerait le bonheur de toute les Espagnes s'il ne s'avisait, à un certain moment, de boire, d'après l'exemple d'Hernani, je ne sais quel poison. Ruy-Blas est l'homme du peuple, presque dépourvu d'études, se révélant tout à coup un ministre hors de pair. Son discours, aux grands d'Espagne, où il leur jette à la figure les concussions, les violences, la ruine de l'état, ne ferait pas mauvaise figure dans la bouche de Mirabeau.

Or, ce nouvel élément dramatique, l'auteur le remanie, du moins, deux fois encore. Tout d'abord dans *Les Misérables* où Jean Valjean, de simple ouvrier, sans études de sorte, devient un personnage illustre, une encyclopédie vivante. Il s'y connaît en lois, en commerce, en industrie ; donne des leçons d'agriculture produisant des résultats suprenants, les plantes que l'on appelle nuisibles, il les transforme en utiles, il guérit les animaux et les hommes même. Dans *L'Homme qui rit*, le même prodige. Gwinplaine, ce pauvre enfant que des misérables ont abandonné sur une plage déserte, élevé par un bateleur, est reconnu tout à coup lord d'Angleterre. La charge fait merveille. Il tient tête à ses collègues, s'oppose aux abus, répète le grand discours de Ruy-Blas. L'ancien laquais s'était écrié :

« O ministres intègres!
Conseillers vertueux! voilà votre façon
De servir, serviteurs qui pillez la maison. »

Et encore :

« Messieurs, en vingt ans, songez-y,
Le peuple — j'en ai fait le compte et c'est ainsi, —
Portant sa charge énorme et sous laquelle il ploie,
Pour vous, pour vos plaisirs, pour vos filles de joie,
Le peuple misérable, et qu'on pressure encor,
A sué quatre cent trente millions d'or!... »

Gwinplaine, à son tour, fait voir aux lords la grande misère du peuple que l'on pressure de même pour les plaisirs des puissants : « Vous avez le pouvoir, l'opulence, la joie, le soleil immobile à votre zénith », vous vous amusez, les autres travaillent : « Milords, je viens vous apprendre une nouvelle, le genre humain existe », puis une prophétie : « Un jour viendra la société vraie. Alors il n'y aura plus de seigneurs, il y aura des vivants libres. »

Même cette peinture du gamin de Paris qui est si vivante et qu'on lit dans *Les Misérables*, nous la retrouvons quatre ans après,

dans *Les Travailleurs de la mer*, où il est toujours question d'un petit être, courageux, impulsif, très méchant et très bon à la fois, couchant à la belle étoile, ayant toutes les expériences de la vie sans que son âme soit souillée.

L'âge n'a amené aucun progrès réel dans la psychologie du poète; malgré les antithèses, les types sont convenus, les aventures sans réalité, ses personnages d'une seule pièce, n'offrent jamais les contradictions inhérentes à notre nature variant selon les jours, selon les heures, d'après les sensations extérieures et d'après les mouvements de l'âme. L'homme « divers et ondoyant » de Montaigne, Hugo l'ignore. Bug-Jargal et Gilliatt, enfantés par l'imagination de notre artiste à la distance de quarante-trois ans, gardent la même physionomie naïve où la sublimité côtoie le ridicule et l'absurde. Il suffit d'un changement de condition ou de sentiments pour que la métamorphose soit complète; Marion de Lorme, Tisbé, Éponine, de courtisanes se tranforment en vierges sans aucun trouble du passé, ainsi qu'il suffit d'un changement de décor et de costume pour que le galérien devienne un magistrat incorruptible, le laquais d'hier l'amant délicat et le ministre éclairé et le bouffon, tel que Gwinplaine, le philosophe prêchant la régénération de l'humanité.

Là, au contraire où le progrès est évident, où l'adolescent sublime se transforme en poète de génie, c'est dans la création de vastes tableaux, dans une conception plus large de l'humanité; c'est surtout dans le lyrisme, aux ailes d'aigle, qui nous émeut, entraîne, éveillant dans notre âme les enthousiasmes de cette jeunesse qui a souri de même au poète de *Bug-Jargal* qu'à celui de *La Légende des siècles*.

P. Toldo.

LA SENSIBILITÉ PLASTIQUE ET PICTURALE DANS LA LITTÉRATURE DU XVII^e SIÈCLE

Quelle part d'influence peut être reconnue aux exemples des peintres et des sculpteurs dans notre littérature classique? Dans les analyses qu'il a laissées de nos grands écrivains du XVII^e siècle et des modernes ayant mérité place à leur rang, Emile Faguet n'a pas manqué de mettre en valeur les qualités plastiques qui se goûtent chez certains d'entre eux. Ce sont même les passages où il envisage par ce côté Jean Racine[1], qui nous ont orienté vers la présente étude, en nous inspirant le dessein de rechercher ce que l'histoire des beaux-arts peut apporter là d'éclaircissements. Si ces grands écrivains ont prouvé qu'ils savaient voir en peintres ou en sculpteurs, quelles productions du dessin ont agi sur leurs conceptions? N'est-il pas des œuvres d'art qu'il conviendrait de juxtaposer à leurs chefs-d'œuvre et qui y feraient mieux discerner ou apprécier certaines beautés de relief ou de coloration?

Chaque époque a un peu sa manière à elle de relire les classiques. C'est ainsi qu'un professeur s'attacha autrefois à dégager en eux une part de romantisme et consacra une série de leçons au « Romantisme des classiques »; que Ferdinand Brunetière aimait à opposer la saveur de leur naturalisme au naturalisme de son temps. Il semble qu'ils aient en propre, en comprenant toutes les tendances, de les maintenir dans un harmonieux équilibre. Nous supposons les classiques relus par un de ces esprits comme il s'en est trouvé surtout en notre temps, esprits ayant le tort de ne pas assez différencier l'art de l'écrivain de l'art du sculpteur et de celui du peintre et d'attendre d'eux un égal sacrifice à la jouissance visuelle.

L'intérêt de ce point de vue était apparu à Taine, un jour qu'il visitait à Rome, au musée du Capitole, la statuaire des anciens. Il lui revenait à la mémoire quelques-uns de ces motifs plastiques qui se rencontrent aussi chez leurs poètes. Il se rappelait notamment ce passage de l'*Iliade* où Homère, saisi d'admiration devant

1. *Dix-septième siècle. Études et portraits littéraires*, 42^e éd., p. 338, 340.

l'image qui se présente à sa pensée, suspend le cours de son récit : c'est au moment où Ménélas vient d'être atteint par une flèche; le poète nous dépeint le corps du héros, ses « cuisses bien formées, ses jambes tachées par le sang qui descendait jusqu'à ses beaux talons », et il compare ce corps à l'ivoire qu'une femme carienne a trempé dans la pourpre pour en faire un morceau de frein destiné à quelque cavalier d'élite. « Cela est *vu*, observe Taine, vu comme par un peintre et par un sculpteur; Homère oublie la douleur, le danger, l'effet dramatique, tant il est frappé par la couleur et par la forme. » C'est ainsi que *L'Iliade*, si on la relit avec cette curiosité de l'œil, fait apparaître en germe, dans l'instinct hellénique, l'art des grandes époques de l'antiquité.

Ce point de vue a été plusieurs fois aussi celui du critique de salons, Paul de Saint-Victor, dans les études sur le théâtre qu'il a réunies sous le titre des *Deux masques*.

Sans doute, quand il s'agit de ces grands maîtres du XVII^e siècle, absorbés dans leur examen de l'âme humaine, c'est s'attacher à les envisager par leur côté bien secondaire. On répond pourtant en partie à un vœu de Ferdinand Brunetière, qui estimait qu' « on n'a pas encore assez étudié l'art français du XVII^e siècle dans ses rapports avec la littérature[1] ». Même ceux-là que la nature de leurs ouvrages semble avoir tenus le plus éloignés des arts plastiques, prouvent qu'ils n'y restaient pas indifférents. La fameuse accusation de vanité portée par Pascal contre la peinture ne l'avait pas été dans la méconnaissance de ses séductions, puisque le reproche qui lui était fait, c'était d'*attirer l'admiration* « par la ressemblance des choses dont on n'admire pas les originaux ». Corneille, par deux fois, dans *Andromède* et dans *La Toison d'Or*, avait voulu procurer l'enchantement de la vue aux spectateurs de son théâtre, et bien qu'il eût fait appel au concours d'un artiste italien, il revendiquait dans ses préfaces une part d'invention dans les mises en scène qu'il décrivait; en sorte que l'on trouve là, en décors d'opéras, quelques tableaux d'un pittoresque qui porte la signature du grand Corneille. Molière s'attachait, à propos des travaux de Mignard au Val-de-Grâce, à renfermer dans la concision du vers didactique l'énoncé de toutes les beautés et difficultés de la fresque. Il pouvait arriver qu'un orateur de la chaire, dans sa volonté de frapper et tenir en éveil, recourût aux exemples de la statuaire ou de la peinture. Bossuet, assimilant à un artiste le Créateur, nous introduit dans un atelier idéal où le producteur

1. Dans une étude sur les Conférences à l'Académie royale de peinture. *Histoire et littérature*, 1884.

lui-même nous expose la marche que suit l'élaboration de son œuvre et nous découvre les liens intimes, les liens d'amour qui l'unissent à celle-ci (*VIII^e élévation sur les Mystères*); et cette déclaration est de telle nature qu'un sculpteur des temps modernes [1], la reproduisant au début d'un des écrits qui lui sont dus sur l'art, peut laisser un instant incertain si elle n'émane pas en effet d'un artiste, de celui dont il va traiter, et qui est Michel-Ange. Si vous voulez avoir devant les yeux une toile religieuse composée avec un sentiment de sobre et silencieuse grandeur (une toile théâtrale de Jean Jouvenet), lisez, au 4^e sermon sur le jour de Pâques, cette évocation de la visite des apôtres Pierre et Jean au tombeau de leur divin maître. Ils y sont accourus : « Jean arrive le premier, mais le respect le retient, et il n'ose entrer devant Pierre dans les profondeurs : c'est Pierre qui voit le premier les linges de la sépulture et les premières dépouilles de la mort vaincue. »

La vue des tableaux, stimulant les écrivains, leur faisait répéter, conformément au précepte d'Horace, qu'une des premières conditions, une des marques d'un bon style, c'est également de savoir peindre. Ils pouvaient donc se trouver tentés de transporter dans le domaine des lettres des manières de concevoir particulières aux arts du dessin, mais avec cette sauvegarde qu'un auteur du XVII^e siècle savait, dans la mesure raisonnable et utile, faire appel à la vision du peintre ou à la conception du sculpteur.

Il peut être intéressant aussi, ayant précisé les origines du sens plastique et pictural qui se découvre chez ces écrivains, de mesurer son étendue en recherchant si le regard porté par eux dans la région des arts n'a pas su y atteindre au delà des limites connues de leurs contemporains, s'ils n'ont pas pressenti plusieurs des sources d'inspiration où, un siècle et même deux siècles après eux, ira puiser l'art français.

*
* *

La Fontaine, dans ses rapports avec les artistes de son temps, a fait déjà l'objet d'une intéressante étude [2], où l'on a eu à prendre en considération ces turbulentes années de sa jeunesse écoulées à Reims en la compagnie continuelle de deux peintres. Ils ne manquent pas dans son œuvre, les endroits témoignant de son goût pour les

1. Eugène Guillaume, *Études d'art antique et moderne*, 1888.
2. Lue par M. G. Lafenestre dans la séance publique annuelle des cinq Académies, à l'Institut de France, le 25 octobre 1897, et publiée par l'auteur dans ses *Artistes et amateurs*, 1900.

productions de l'art. Son roman de *Psyché* notamment offre d'elles plus d'une réminiscence. Au palais de Fontainebleau se voient encore les riches tapisseries bruxelloises du XVI^e siècle relatant la même histoire : ne sont-ce pas elles qui ont inspiré dans son récit l'idée de ces tentures « relevées d'or » dont l'héroïne ne soupçonne pas qu'elle fait elle-même le sujet? N'est-ce pas comme un motif de bassin tel que le parc de Versailles en offre au milieu de ses nappes d'eau, un pendant à la Flore de Tuby, à la Cérès de Regnaudin ou au groupe de Bacchus et des petits satyres par les Marsy, que Psyché réapparaissant au milieu de la rivière où dans son désespoir elle s'est précipitée :

... Des naïades se pressaient si fort autour d'elle que malaisément un Triton y eût trouvé sa place. Naïs et Cymodocée la tenaient entre leurs bras, tandis que d'abattement et de lassitude elle se laissait aller la tête languissamment....

Il aime à transposer en vers ou en prose les thèmes picturaux ou plastiques qui l'ont séduit. Son lion harcelé par le moucheron a toutes les apparences d'un motif sculptural : « le quadrupède écume et son œil étincelle »,

Il n'est griffe ni dent en la bête irritée
Qui de la mettre en sang ne fasse son devoir.
Le malheureux lion se déchire lui-même,
Fait résonner sa queue à l'entour de ses flancs,
Bat l'air....

De son temps, le ciseau de Van Clève taillait de semblables images : ainsi, sur la terrasse du parc de Versailles, devant la fontaine dénommée le « Salon de Diane », les deux figures du lion terrassant un loup et un sanglier. Sa représentation de la Nuit d'après celle que Le Brun avait peinte à un petit plafond du château de Vaux, est un morceau souvent cité. Pour glorifier une amie comme M^me^ de la Sablière, il concevra tout un ensemble décoratif, le palais de la déesse Isis :

L'apothéose à la voûte eût paru :
Là tout l'Olympe eût été vu
Plaçant Isis sous un dais de lumière....

déification dans le genre de celles que Mignard imaginait pour Saint-Cloud ou pour les petits appartements de Versailles, et qui reproduisaient les traits des beautés les plus réputées de la Cour; — ou peut-être précisément réminiscence d'un plafond de cet

hôtel d'Hervart qu'aimait à fréquenter le « bonhomme » et où le peintre avait figuré Psyché transportée dans l'Olympe et accueillie par Jupiter.

Mais cet art fastueux n'était pas celui qui répondait vraiment à la nature de son génie. N'en est-il pas un autre, plus en rapport avec son sentiment familier, dont il aurait subit l'attrait et parlé un peu le langage? La façon dont parfois dans ses Fables sont reproduites et disposées les choses, ne trahit-elle pas l'influence de certains petits maîtres?

Et d'abord, comment expliquer cet instinct de dessinateur dont plusieurs de ses vers portent la marque très évidente? Dans *Le Loup devenu berger*, la mise en scène du vrai berger sommeillant avec son troupeau a toute la cohésion et l'ordonnance du petit motif à encadrer :

> Guillot, le vrai Guillot, étendu sur l'herbette,
> Dormait alors profondément.
> Son chien dormait aussi, comme aussi sa musette.
> La plupart des brebis dormaient pareillement.

Vous trouverez dans *Le rat et l'éléphant* une silhouette telle que Callot en pouvait proposer le modèle dans ses défilés de bohémiens : le rongeur raillait « le marcher un peu lent de la bête de haut parage » :

> Sur l'animal à triple étage
> Une sultane de renom
> Son chien, son chat et sa guenon,
> Son perroquet, sa vieille et toute sa maison,
> S'en allaient en pèlerinage.

Ailleurs, c'est le charlatan qui consent, si au bout de dix années il n'a pas réussi à faire de son âne un savant, à être pendu en place publique; mais *pendu*, ce n'est pas assez dire, et comme si le fabuliste prenait encore plaisir à imaginer quelque « fantaisie à la manière de Callot », le charlatan nous étale le dessin de son propre personnage :

> Guindé, la hart au col, étranglé court et net,
> Ayant au dos sa rhétorique,
> Et les oreilles d'un baudet.

Songez à Perrette campée d'un trait si net et si assuré. Rappelez-vous aussi le portrait du héron : c'est la pointe d'un crayon très

habile qui a ainsi suivi l'oiseau dans son contour et l'a déduit dans tout le vrai de son agencement. Le fabuliste a dû prendre son modèle dans cette Ménagerie de Versailles qui était riche en échassiers, et où il raconte qu'il alla en compagnie admirer les oiseaux pêcheurs : on croit l'y voir observant, épiant la structure et la démarche de l'animal, d'un œil amusé d'artiste [1]. Notons qu'à la même époque où il commençait à publier ses Fables (1668), la statuaire s'inspirait aussi de l'œuvre d'Ésope. Un coin des jardins de Versailles dénommé le Labyrinthe, s'ornait (de 1667 à 1674) [2] de motifs de sculpture empruntés au recueil grec et traités avec le naturalisme le plus intelligent.

On ne saurait dire dans quelle mesure la peinture a pu agir sur le sentiment, la conception du poète, alors qu'il composait ses Fables, mais il n'ignorait certainement pas la peinture du nord; il y a trop de ressemblance entre elle et leur savoureux réalisme. « Cela est peint! » s'écriait M[me] de Sévigné à la lecture de *Le rat et l'huître*, et c'était à peine parler au figuré, car la fable offre comme un fragment de nature morte à replacer sur le buffet de Jean Fyt ou de François Snyders :

> Parmi tant d'huîtres toutes closes
> Une s'était ouverte et baillait au soleil,
> Par un doux zéphyr réjouie,
> Humait l'air, respirait, était épanouie,
> Blanche, grasse....

Sur le tableau, c'est le chat, habituel dans ce genre de motif, qu'on verrait apparaître intrigué par

> la couleur du mets.

Le grenier où Rodilard joue à la « gent trotte-menu » quelques-uns de ses tours diaboliques, celui où le rat ermite vit retiré dans un fromage, l'intérieur où l'on voit la vieille, dès avant le lever du jour, venir, une lumière à la main, tirer du lit ses deux servantes, sont de véritables tableaux hollandais. Le combat entre les deux taureaux (*Les deux taureaux et la génisse*), avec le contraste, d'une part, de la mare dans la pénombre d'où nous arrivent en menus vers les propos des grenouilles, et, d'autre part, de la

1. Parfois si amusé, que son récit s'en trouve suspendu; ainsi, dans la fable des *Deux chèvres*, devant le piquant profil que trace le vis-à-vis des deux bêtes au-dessus de la planche du précipice.
2. Dates données par L. Dussieux dans son *Château de Versailles*, t. II, p. 65.

campagne déployée à nos yeux par l'amplitude de l'alexandrin :

Il ne régnera plus sur l'herbe des prairies!

ce tableau ne pourrait-il pas porter la signature de Paul Potter? Et les avis patiemment donnés par Hercule au *Chartier embourbé* :

Regarde d'où provient
L'achoppement qui te retient.
Ote d'autour de cette roue
Ce malheureux mortier, cette maudite boue
Qui jusqu'à l'essieu les enduit....
Comble-moi cette ornière....

tous ces détails complaisamment énumérés ne mettent-ils pas devant nos yeux le paysage de Wynants ou de Huysmans de Malines, où le limon d'un chemin sous un reflet de lumière réjouit par sa tonalité dorée?

Même si les Fables ne doivent rien de leur pittoresque qu'à l'observation directe et personnelle de leur auteur, elles montrent combien chez La Fontaine la vision était voisine de celle du petit maître septentrional, avec laquelle il arrive parfois qu'elle s'identifie.

*
* *

Ce rapprochement des lettres et des arts, Fénelon avait une clairvoyance si raisonnée des avantages qu'en pouvaient retirer les écrivains, qu'il l'estimait nécessaire et l'aurait presque édifié en théorie. Il y fait allusion dans ses *Dialogues sur l'Éloquence*, il y revient dans sa *Lettre à l'Académie*.

Sa fine latinité, son exquis atticisme n'ont pas été uniquement le résultat de ses lectures ; la statuaire a autant qu'Homère et Virgile contribué à la nourriture de son esprit. Il a le goût et l'imagination non moins plastiques que littéraires. Tandis qu'il écrit son *Traité de l'existence de Dieu*, son *Traité sur l'éducation des filles*, le *Télémaque*, les *Fables*, il revoit ou conçoit des formes aux contours harmonieux, aux proportions équilibrées, qu'il fixe au passage d'un trait délicat; c'est comme s'il illustrait son texte de figures. La première partie du *Traité de l'existence de Dieu*, qui fut écrit dans sa jeunesse, offrait déjà des témoignages de ce sens plastique. Aux traits qui le frappaient dans le spectacle de la nature, aux exemples dont il se servait pour y montrer la main d'un artiste divin, on dirait que son œil était déjà formé par l'étude des monuments de la statuaire antique et que l'art hellé-

nique était le modèle qui l'aidait à évaluer le degré de beauté en toutes choses. « Voyez-vous cet arrangement et ces proportions des membres? Les jambes et les cuisses... deux espèces de colonnes qui s'élèvent pour soutenir l'édifice.... Chaque colonne a son piédestal qui est composé de pièces rapportées et si bien jointes ensemble... »; il semble qu'il soit en présence du *canon* de Myron, du *Doryphore* de Polyclète. — Il passe au cou, « ferme ou flexible », et l'on dirait que l'on vient d'exhumer à ses yeux quelque statue d'athlète à la robuste encolure : « Est-il question de porter un fardeau sur la tête, le cou devient roide comme s'il n'était que d'un os. » — Le pied n'inspire pas à sa curiosité d'artiste un moins vif intérêt qu'à ce statuaire anonyme qui a rendu avec tant de vérité ceux de *L'Aurige* de Delphes : « Dans ce pied on ne voit que nerfs, que tendons, que petits os adroitement liés, afin que cette partie soit tout ensemble plus souple et plus ferme.... Les doigts même des pieds avec leurs articles et leurs ongles servent à tâter le terrain sur lequel on marche, à s'appuyer avec plus d'adresse et d'agilité. » Avec quel enthousiasme, jeune prêtre, il fût parti pour cette mission apostolique en Asie Mineure, dont il se crut à la veille d'être chargé, et qui l'aurait mis sur le chemin de la Grèce! « Je pars, Monseigneur, et peu s'en faut que je ne vole.... La Grèce s'ouvre à moi.... Le profane vient après le sacré. Je monte au sommet du Parnasse, je cueille les lauriers de Delphes.... Je me sens transporté dans ces beaux lieux et parmi ces ruines précieuses pour y recueillir, avec les plus curieux monuments, l'esprit même de l'antiquité! » On peut supposer qu'il feuilleta ces dessins sur le Parthénon que le marquis de Nointel avait rapportés en 1679 de son ambassade à Constantinople, et qui, recueillis à la bibliothèque de la rue de Richelieu, n'ont cessé d'être consultés par ceux qui ont à cœur de faire réapparaître dans leur physionomie première les monuments de l'Acropole. Il est certain que la scène, tracée sur le bouclier de Télémaque, de la dispute entre Neptune et Minerve à qui donnera son nom à une ville naissante, est décrite d'après un document reproduisant le motif du fronton du Parthénon où était représenté cet épisode, et où se dressaient plusieurs figures de chevaux : autrement, les termes n'y auraient pas ce caractère de précision concrète, palpable, — exceptionnelle chez ce coulant et suave écrivain — qui évoque l'œuvre sculpturale :

... Neptune, de son trident, frappait la terre et on en voyait sortir un cheval fougueux.... Ses crins flottaient au vent; ses jambes, *souples*

et nerveuses, se repliaient avec vigueur et légèreté. Il ne marchait point; *il sautait à force de reins.*

On trouvera aussi en relisant le précepteur du duc de Bourgogne, des marques de son séjour au milieu des marbres païens qui décorent le parc de Versailles [1]. De temps en temps, dans le *Télémaque*, au tournant de la page, un de ces marbres semble apparaître ainsi qu'au tournant d'une allée. La « coiffure aux cheveux noués par derrière négligemment », sur laquelle le prélat revient avec complaisance, qu'il prête à Minerve, aux nymphes de Calypso, et à Antiope, à Poéménis, ces modèles de la jeune fille, qui est encore recommandée dans son *Traité d'éducation*, est celle que les Regnaudin, les Marsy, les Lehongre, ont arrangée à leurs déités de jardins. Le dernier aspect sous lequel Eucharis s'offre aux regards de Télémaque est tout à fait celui d'une statue entrevue au détour de la promenade, et qui va disparaître : « Mentor le prit par la main et l'entraînait vers le rivage. Télémaque suivait à peine, regardant toujours derrière lui. Ne pouvant voir son visage, il regardait ses beaux cheveux noués, ses habits flottants et sa noble démarche. »

Elle aussi, la peinture savait être appréciée par Fénelon avec finesse [2], et l'on rapporte qu'il aimait, lorsqu'il habitait le château de Versailles, à se rendre chez Mignard, qui y avait son atelier, et à l'interroger sur son art [3]. On le voit quelque part citer Vasari, qu'il lisait donc. Après avoir visité des galeries, il lui arrivait d'écrire la critique des tableaux qui s'étaient offerts à son examen. Le rendu d'une carnation était l'épreuve où il aimait à juger du talent. « Qu'est-ce qui a su, se demande-t-il en regardant le visage humain, tempérer et mélanger ces couleurs pour faire une si belle carnation que les peintres admirent et n'imitent qu'imparfaitement? » Revenant de la galerie du château de Chantilly, il note cette vérité des portraits peints par Antonio Moro, où la moiteur des chairs est si bien exprimée qu'on dirait qu'elles « suent sous la surcharge des vêtements ». Dans deux de ses *Dialogues des morts* où est mise en scène la figure de Poussin, ce sont des questions connues de lui que la distribution des lumières, la dégradation des

1. Parmi les *Fables*, rappelons celle où précisément la leçon porte sur une de ces sculptures et sur l'art sculptural, et la jolie historiette où un jeune faune, décrit par lui avec un plaisir visuel manifeste, assiste à la leçon donnée à Bacchus enfant et se rit des réponses de l'élève; elle a pu prêter à imaginer la scène analogue se jouant entre le « petit Dauphin », son professeur et l'une de ces statues, qui a l'air devant eux de se moquer.

2. Cf. Paul Bastier, *Fénelon critique d'art.*

3. Cf. la *Vie de Mignard*, par l'abbé de Monville (1730).

couleurs, les ombres, les contrastes,... etc. Il prenait un intérêt particulier à analyser les tableaux de Poussin, dont les insuffisances n'échappaient pas à son jugement et lui donnent lieu parfois de faire des réserves sur la partie du coloris, sur le ton trop gris des verdures. Poussin avait néanmoins tous les titres à sa prédilection, et par ce culte qu'il vouait aux antiques, cet enseignement qu'il savait tirer de leurs bas-reliefs, et par l'équilibre, l'eurythmie d'un art toujours subordonné à la raison mais pourvu, comme le style de notre prélat, de ce talisman qui, selon le mot du peintre lui-même, procure seule la « délectation ».... N'oublions pas ce souci qu'il avait de répandre de l'air autour de ses figures, dont nous parlent ses biographes et qu'attestent du reste celles de ses toiles (au musée de Chantilly, notamment) dont le temps n'a pas trop alourdi les couleurs ou obscurci la sérénité : c'est là un côté de son art qui ne devait pas être le moins apprécié de Fénelon.

On se rappelle cette atmosphère subtile et exquise dont l'auteur du *Télémaque* imagine que jouissent les bienheureux dans les Champs-Élysées. Fénelon nous a donné là un probant témoignage de sa sensibilité visuelle :

> Une lumière douce et pure se répand autour des corps de ces hommes justes et les environne de ses rayons comme d'un vêtement.... Elle n'éblouit jamais; au contraire elle fortifie les yeux et porte au fond de l'âme je ne sais quelle sérénité.... Ils la voient, ils la sentent, ils la respirent; elle fait naître en eux une source intarissable de paix et de joie....

Sans doute, cette lumière a dans l'idée du prélat un sens métaphorique : pour le découvrir il suffit de se reporter aux lignes de son traité sur *L'Existence de Dieu* où est exprimé le bien-être que procure la raison divine aux âmes qui en sentent déjà les approches[1] : « Il y a un soleil des esprits qui nous éclaire beaucoup mieux que le soleil visible n'éclaire les corps.... Il ne laisse aucune ombre.... Il nous donne tout ensemble et sa lumière et l'amour de sa lumière pour la chercher.... » Mais cette atmosphère répandue autour des bienheureux n'en a pas moins une origine pittoresque, elle a été perçue réellement par des yeux dans la nature. Cette si paisible ambiance est de celles que filtrent dans les parcs, à certaines heures de crépuscule, les hautes ramures des arbres. C'est là qu'elle a dû séduire l'œil de

1. Et, dans le même *Télémaque*, au passage relatant les entretiens de Mentor avec Hazaël (fin du livre IV).

Fénelon, elle a réveillé son instinct d'artiste et en vrai peintre il s'est attaché à en déterminer, comme l'on dit dans nos ateliers, la *qualité*.

Rappelons-nous que nous sommes au siècle qui a été doté par Claude Lorrain de radieux paysages et d'éblouissantes marines. Il eût été impossible qu'il ne se retrouvât pas quelque reflet de ces toiles dans les influences que l'art a pu exercer sur les productions littéraires du temps.

La Fontaine, dans *Le Songe de Vaux*, fait énumérer à Apellanire, personnifiant la peinture, toutes les beautés que celle-ci réalise, et elle n'oublie pas d'évoquer les œuvres du Lorrain :

> Qu'il fasse un beau matin ou qu'il fasse un beau soir,
> J'en sais représenter les images brillantes....

L'éloge de la Volupté qui termine son roman de *Psyché* range les « soleils couchants et l'aurore » au nombre des occasions qui la procurent. Un des soupirs de son héroïne est : « Douce lumière, qu'il est difficile de te quitter! » Il nous dit quelque part[1] que, dans l'œuvre du graveur Israël Silvestre, il plaçait la suite sur la résidence de Vaux « parmi les plus précieuses de son trésor » : c'est laisser entendre combien il aimait à feuilleter ces charmantes pièces, ces vues des jardins de Rueil, de Saint-Cloud, de Liancourt, à quel point il goûtait la finesse de leurs atmosphères conçues dans le sentiment du Lorrain, cette pure clarté qu'y tamisent les hautes frondaisons, ce calme de blonde ambiance enveloppant les promeneurs sur le bord des « nappes d'eau ». Plusieurs d'entre elles, où l'on croirait voir le jour élyséen décrit par Fénelon, expriment bien ce qu'entendait La Fontaine par

> L'innocente clarté des jardins et du jour.

On connaît l'allusion que ferait le fabuliste, au cours des entretiens qui entrecoupent le récit des aventures de sa Psyché, à une certaine similitude de goût, de sensibilité artistique, existant entre Racine et lui. Racine, encore adolescent, par les strophes qu'il composa sur le paysage de Port-Royal des Champs, strophes tour à tour rêveuses, dans le sentiment de 1830 (*L'étang*), puis comme toutes baignées d'air radieux, en harmonie avec notre vision présente (*Les prairies*, *Les jardins*), avait donné un témoignage de la charmante manière dont il pouvait, lui aussi, être affecté par les beautés du monde extérieur. Le souvenir de Claude

1. Dans *Le Songe de Vaux*.

n'a-t-il pas dans la suite hanté parfois le génie du poète tragique? Dès les premiers vers d'*Iphygénie*, je vois la lumière qui se lève, matinale (*A peine un faible jour nous éclaire et nous guide*), puis nous sont dépeints : la « mer immobile »,

> Le spectacle pompeux que ces bords nous étalent....
> Tous ces mille vaisseaux qui, chargés de vingt rois,
> N'attendent que les vents pour partir....

comme si progressivement se déployait à notre vue une de ces marines où le peintre a allié à la splendeur du jour le faste de la mise en scène : ainsi, au Louvre, *Le Débarquement de Cléopâtre à Tarse* ou celui d'*Ulysse ramenant l'esclave Chryséis à son père*. Quand s'achève la première scène,

> Déjà le jour plus grand nous frappe et nous éclaire.

Au dernier acte, le soleil vient d'être évoqué à nos yeux par la véhémente apostrophe de Clytemnestre :

> Et toi, soleil, et toi qui dans cette contrée
> Reconnais l'héritier et le vrai fils d'Atrée,
> Toi qui n'osas du père éclairer le festin,
> Recule....

lorsque nous apprenons qu'enfin

> Les vents agitent l'air d'heureux frémissements....
> La rive au loin gémit, blanchissante d'écume....

en sorte que nous croyons voir la mer s'agiter et étinceler en même temps sous les rayons.

Ne pas laisser de côté ces fonds de marine, ni surtout ces poétiques indications d'ambiance que proposaient des modèles nés sous le ciel de l'Hellade, devant l'horizon de la mer Égée, en un pays où plus qu'ailleurs jouir du jour s'estimait le plus cher des biens de la vie, serait déjà la marque certaine d'une vision affinée au contact des arts.

Dans *Phèdre*, il semble que ce soit de toutes parts que l'on sente éclater la lumière. Elle se déverse de ce soleil vers lequel, dès le premier acte, nous voyons l'infortunée reine, qui compte l'astre parmi ses ancêtres, tourner son visage altéré :

> Noble et brillant auteur d'une triste famille,
> Toi dont ma mère osait se vanter d'être fille,
> Qui peut-être rougis du trouble où tu me vois,
> Soleil, je te viens voir pour la dernière fois!

de ce soleil aussi que Thésée, de retour, montre à son fils comme un juge redoutable :

> Prends garde que jamais l'astre qui nous éclaire
> Ne te voie en ces lieux mettre un pied téméraire.

On croit voir la lumière coulant entre les colonnes du palais, accablant de son rayonnement Phèdre, honteuse de la passion qui la dévore et dont le désordre trouve impuissants Œnone et ses soins attentifs :

> Vous vouliez vous montrer et revoir la lumière,
> Vous la voyez, Madame, et prête à vous cacher,
> Vous haïssez le jour que vous venez chercher.

Elle pèsera de même à Théramène, après l'horreur du spectacle dont il a été le témoin :

> Et moi, je suis venu, détestant la lumière,
> Vous dire d'un héros la volonté dernière.

Il faut qu'elle répande une ambiance bien visible, car tous ceux qui sont là ressentent sa présence, et Hippolyte, devant son père, pour donner la mesure de son innocence et de sa sincérité, ne peut mieux faire que d'invoquer la limpidité de l'atmosphère dont ils sont envoloppés :

> Le jour n'est pas plus pur que le fond de mon cœur....

— ce jour à qui ira la dernière parole de Phèdre expirante :

> Et la mort, à mes yeux dérobant la clarté,
> Rend au jour qu'ils troublaient toute sa pureté.

N'est-ce pas là comme si le poète tragique voyait ses figures se mouvoir sur la scène dans le rayonnement splendide d'un ciel de Claude?

*
* *

Ce que l'on connaît de la vie de Racine n'indique pas si c'est dans des circonstances particulières que des influences plastiques ou picturales se sont exercées sur son génie. Mais on ne peut nier ces influences; elles ne sont pas restées inaperçues de la critique moderne, plus attentive que celle d'autrefois aux relations des lettres avec les arts, et ont même pu être ajoutées par elle aux marques qui différencient les deux poètes de Polyeucte et de Phèdre.

Le sens de la statuaire et une certaine vision de peintre sont discernables chez Racine surtout à l'œil habitué à observer les arts. Ainsi un Paul de Saint-Victor ne manque pas d'en être frappé quand il relie *Andromaque*, *Phèdre* ou *Athalie*. Le spectacle de la veuve d'Hector agenouillée aux pieds d'Hermione est pour lui un témoignagne de cet instinct de sculpteur qui guide le poète dans la composition de ses groupes de théâtre[1]. Il pense aux Niobides; et il est certain que si Racine n'a pas eu devant les yeux ces figures pathétiques, il a pu trouver d'elles des inspirations parmi les marbres de son temps et dans certains morceaux procéder pour ainsi dire des mêmes modèles que par exemple, au jardin des Tuileries, *L'Arria et Pœtus* de Lepautre ou, dans le parc de Versailles, la *Didon* de Poultier se donnant la mort sur le bûcher, dans un costume scénique qui lui prête une apparence toute racinienne.

Mais c'est Phèdre principalement qui offre des rapports avec la statuaire. Sous la fatalité qui la domine et la mène, l'épouse de Thésée se présente toute en attitudes :

> N'allons point plus avant, demeurons, chère Œnone,
> Je ne me soutiens plus, la force m'abandonne...
> Et mes genoux tremblants se dérobent sous moi [2].

C'est la tragédie dont le texte fournit le plus de données sur l'aspect extérieur des personnages. Hippolyte, aux yeux de Phèdre, apparaît comme une statue de jeune dieu :

> fier et même un peu farouche,
> Charmant, jeune, traînant tous les cœurs après soi,
> Tel qu'on dépeint nos dieux....

La dernière image qui nous est dessinée du héros a tous les caractères d'une composition équestre où serait confondue, dans l'expression d'ensemble, jusqu'à l'expression des chevaux à face humanisée et parlante :

> Il suivait tout pensif le chemin de Mycènes.
> Sa main sur les chevaux laissait flotter les rênes;

1. Comme il guidera Gœthe dans l'*Iphygénie en Tauride*, quand, sous l'influence de son séjour en Italie, au milieu des marbres antiques, il écrira de nouveau sa tragédie pour lui donner la forme du vers; ainsi, à la scène finale du troisième acte, Oreste revenant de son dernier égarement, soutenu par les bras de sa sœur et de Pylade, auxquels il annonce qu'il se sent délivré pour toujours de la persécution des Euménides.

2. Attitude confirmée par cette imploration d'Œnone :

> Par vos faibles genoux que tiens embrassés!

Ses superbes coursiers,...
L'œil morne maintenant et la tête baissée,
Semblaient se conformer à sa triste pensée.

Le net et le serré du motif nous fait souvenir que Racine, à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres dont il fit partie aux dernières années de sa vie, donnait des avis précieux et fort écoutés, quand la compagnie était chargée par le surintendant des Beaux-Arts de chercher pour une médaille commémorative le sujet et la composition d'une allégorie.

Vers la fin de la tragédie se perçoit un autre groupe que compose, autour du cadavre d'Hippolyte Aricie avec sa suivante :

Elle s'approche, elle voit...
Hippolyte sans voix, sans forme et sans couleur...
Elle voit Hippolyte...
Et, froide, gémissante et presque inanimée,
Aux pieds de son amant elle tombe pâmée.
Ismène est auprès d'elle.... [1]

L'instinct de l'artiste chez Racine est apparu aussi aux yeux de la critique, dans le soin tout nouveau qu'il a apporté à situer dans son cadre et son ambiance, à détacher d'un fond exact l'épisode d'histoire faisant le thème de sa tragédie. Il y révèle une véritable conception de peintre.

Prenons le peintre d'histoire. Pour composer et brosser certaines toiles telles qu'il s'en rencontre dans son œuvre, il a fallu que des occasions lui aient été offertes d'arrêter longtemps ses regards sur des tableaux de maîtres. « Racine, dit à ce propos M. Émile Faguet, donne à ses personnages, quand c'en est le lieu, l'imagination du peintre. » C'est Abner évoquant l'aspect du temple de Jérusalem dans les grandes cérémonies et déployant ainsi à nos yeux la toile la plus magnifiquement ordonnancée :

Le temple orné partout de festons magnifiques,
Le peuple saint en foule inondant les portiques;

au milieu, le déroulement lent et méthodique de la théorie qui s'avance vers le sanctuaire, avec le hiératisme des attitudes

1. Dans son évocation d'Ariane abandonnée :

Ariane, ma sœur, de quel amour blessée
Vous mourûtes aux bords où vous fûtes laissée!

ne semble-t-il pas que le majestueux alanguissement du célèbre morceau antique se soit imposé à l'esprit du poète et lui ait dicté la cadence de son lent distique?

d'offrande[1]. C'est Néron nous peignant Junie[2], c'est Bérénice nous peignant Titus[3]; deux spécimens fameux dans le genre du clair-obscur, où ici fait centre, dans son prestige calme et hautain, la figure du César, là, dans sa blancheur, parmi les *musculatures ressenties* des gardes, cette apparition fugitive de la tremblante Junie.

Plaçons *Bérénice* et *Britannicus* à leur date dans l'histoire de l'art français. C'est l'époque de la suprématie de Charles Le Brun; les grands modèles de l'école romaine occupent la première place dans l'enseignement de la peinture et, comme tous les artistes de son temps, Racine, dans ses imaginations pittoresques, subit leur ascendant. Même abstraction faite du sujet historique, les deux évocations de Junie et de Titus à la lueur des torches offrent une ordonnance de composition, une énergie dans le dessin, une gravité du coloris sous le clair-obscur, qui les font tout à fait ressembler à des toiles romaines.

Qu'il en ait eu ou non conscience, le spectacle de la vie et les livres ne furent pas seuls à le guider dans ses conceptions. Au buste d'Agrippine s'adapte trop exactement la figure qu'il a tracée d'elle pour ne pas donner à supposer que le morceau antique est venu s'ajouter aux données de l'histoire. Sainte-Beuve, revenant en 1839 d'un voyage en Italie, était frappé des analogies entre le poète et Raphaël dans leur interprétation du type judaïque : « On fait à Raphaël, écrivait-il, un reproche qui rappelle certaines critiques adressées de nos jours à Racine pour avoir dans *Esther*

1. Conférer la lettre où il propose au fils du grand Condé, pour la décoration de la ménagerie de Chantilly, le motif de la procession en l'honneur du dieu Apis; le même genre de composition s'offrait à sa pensée tandis qu'il écrivait ces premiers vers de sa tragédie.

2. Cette nuit, je l'ai vue arriver en ces lieux,
Triste, levant aux cieux ses yeux mouillés de larmes
Qui brillaient au travers des flambeaux et des armes,
Belle sans ornement, dans le simple appareil
D'une beauté qu'on vient d'arracher au sommeil.
Que veux-tu? Je ne sais si cette négligence,
Les ombres, les flambeaux, les cris et le silence
Et le farouche aspect de ses fiers ravisseurs
Relevaient de ses yeux la timide douceur...
Immobile, saisi d'un long étonnement,
Je l'ai laissé passer dans son appartement.

3. De cette nuit, Phénice, as-tu vu la splendeur?
Ces flambeaux, ce bûcher, cette nuit enflammée,
Ces aigles, ces faisceaux, ce peuple, cette armée.
Cette foule de rois, ces consuls, ce sénat,
Qui tous de mon amant empruntaient leur éclat,
Cette pourpre, cet or, que rehaussait sa gloire,
Et ces lauriers encor témoins de sa victoire,
Tous ces yeux qu'on voyait venir de toutes parts
Confondre sur lui leurs avides regards,
Ce port majestueux, cette douce présence...
Mais, Phénice, où m'emporte un souvenir charmant?

et dans *Athalie* adouci un peu trop et diminué les types par un ton général d'harmonie, un esprit d'humanité et de christianisme qui brille sur l'ensemble, leur a fait sacrifier peut-être, au poète comme au peintre, certains traits crus et saillants. » Les mêmes relations apparaissaient à Paul de Saint-Victor, qui en découvrait d'autres encore avec des marques plus précises et plus affirmatives. Non seulement pour lui *Athalie* présentait la même généralité grandiose, la même solennité mesurée, les mêmes calculs d'harmonie et de proportion que les grandes compositions de Raphaël, mais elle « a des scènes qui surgissent à l'œil habitué aux analogies de l'art, comme des fragments de Raphaël reproduits par la poésie. Le récit du carnage des princes de la maison de David semble copié sur le massacre des Innocents gravé par Marc Antoine. Le désordre du temple envahi par Athalie répète le tumulte sculpté de la grande fresque d'Héliodore. Il n'est pas jusqu'aux jeux de la scène qui n'amènent continuellement entre Joad, Josabeth, Zacharie et Joas des groupes enlacés et agenouillés pareils aux Saintes Familles du grand maître. »

Derrière le peintre d'histoire se découvre parfois aussi l'instinct du peintre de paysage. Émile Faguet reconnaît en Racine un paysagiste personnel, d'une virilité presque farouche. C'est lorsque le poète découvre à notre imagination, comme dans *Phèdre*, un « monde de mystère et de mirage », un « monde fabuleux et étrange », soit « ces bords stygiens, ce Tartare redoutable d'où l'on dit que revient Thésée », soit « les flots de la Crète, le Labyrinthe effroyable, le pays des amours monstrueux, le pays des filles de Minos regardant ce qui vient de la mer et de la terre fumant du sang du Minotaure ». Voilà qui relègue bien au loin le rêveur des jeunes années s'appliquant à traduire dans les strophes langoureuses de *L'Étang* la mélancolie des solitudes de Port-Royal des Champs. Ce sont déjà tout à fait ces « lointains de songe » qu'imaginera pour ses Orphée, ses Œdipe, ses Diomède, un des peintres les plus subtils de la fin du siècle dernier, Gustave Moreau.

*
* *

Il ne faut pas longtemps pour s'enquérir si La Bruyère possédait aussi une nature d'artiste. Quand il dit que chez chacun de nous « il n'y a rien de si délié, de si simple et de si imperceptible, où il n'entre des manières qui nous décèlent », l'observation est tout à fait d'un caricaturiste. Quelques-uns de ses originaux sont pour ainsi dire dessinés sur la page de son livre; témoin la suite

divertissante sur le sot : « Un sot ni n'entre, ni ne sort, ni ne se rassied, ni ne se lève, ni n'est sur ses jambes, comme un homme d'esprit. » Parfois même, comme dans son assemblée de joueurs autour de la table, son trait atteint au style des plus grands dessinateurs satiriques.

Il devait avoir ses préférences en matière d'art[1], comme aussi ses dispositions particulières à être affecté par le spectacle de la nature. Il est un moyen de dégager ce côté de sa physionomie, ce serait d'examiner l'écrivain dans le choix de ses comparaisons, de rechercher le genre des objets qu'il était enclin à y évoquer. On ne serait pas surpris de constater d'abord que l'auteur qui a eu souci de pousser à un tel point d'achèvement chaque détail de son ouvrage, était attiré vers les travaux de ciselure analogues et tout ce qui révèle à un examen attentif le même degré de perfection. On se l'imagine fort bien, tenant entre ses doigts cette « belle arme ciselée artistement, d'une polissure admirable, et d'un travail fort recherché... que l'on montre aux curieux et qui n'est pas d'usage », à quoi il compare la femme savante, pour l'état que du moins il voit faire d'elle communément. Dans ce *Fragment* (le portrait d'Arthénice) où il feint de relater une confidence qu'il aurait reçue, mais où c'est la sienne propre qu'il nous fait, il veut exprimer la qualité exquise d'esprit chez une femme qu'il a aimée, et la comparaison dont il fait choix est celle d'un « diamant bien mis en œuvre ». Le même goût nous est manifesté par le regard amusé qu'il ne peut se défendre d'attacher sur certains abus mêmes qu'il réprouve. Il reprochera à Philémon le raffinement exagéré de sa toilette : « L'or éclate... sur les habits de Philémon. Il est habillé des plus belles étoffes.... La broderie et les ornements y ajoutent encore à la magnificence.... Si on lui demande quelle heure il est, il tire une montre qui est un chef-d'œuvre; la garde de son épée est un onyx, il a aux doigts un gros diamant qu'il fait briller aux yeux et qui est parfait.... » Mais on sent que le pinceau d'un Largillière, comme plus tard celui d'un Louis Tocqué, n'eût pas été moins réjoui de reproduire un tel modèle que ne l'a été la plume du moraliste. A fréquenter les galeries, à propos desquelles deux fois il n'a pas manqué de consigner sur son carnet les ridicules du faux connaisseur, il avait acquis une finesse de sens visuel dont nous avons un témoignage charmant : c'est ce terme significatif

1. On a un aperçu de la finesse de son sens critique par les quelques lignes qu'il a consacrées à la statue équestre de Louis XIV par Le Bernin, dans son avant-propos à son discours de réception à l'Académie; il s'agissait de cette sculpture conservée à Versailles qui, transformée par Girardon en une figuration de Curtius, se trouve reléguée à l'extrémité de la pièce d'eau des Suisses.

dont il s'est servi pour bien marquer l'aspect invitant, accueillant, qu'offre la même petite ville d'où l'on ne pensera pourtant qu'à sortir avant que d'y avoir couché deux nuits : « Dans son jour si favorable, elle paraît *peinte* sur le penchant de la colline. » *Peinte*, cela semble bien vouloir dire que sous une fine atmosphère — « dans son jour si favorable » —, les toits, les verdures, le clocher s'y modulent en ces tons délicats, ces subtiles valeurs qui font la délectation d'un œil d'artiste[1].

Plusieurs endroits de son ouvrage décèlent en lui un goût de la nature qui a longtemps pu faire croire que son enfance s'était écoulée parmi la campagne des environs de Dourdan, d'où on le supposait natif. Quand il s'élève contre Ergaste, le riche propriétaire foncier qui exigerait un droit « de tous ceux qui boivent de l'eau de la rivière... marchent sur la terre ferme,... qui sait convertir en or jusqu'aux roseaux, aux joncs et aux orties »; quand il raille le bourgeois de ville à qui vous ne pouvez parler « ni de guérets, ni de baliveaux, ni de provins, ni de regains, si vous voulez être entendu », nous devinons toute la saveur qu'avaient pour lui ces choses champêtres. Quand, prenant prétexte de ces *fleurs bleues* — les bluets — qu'à un moment il fut dans le bon ton de porter et qui étaient même devenues l'expression admise pour désigner les élégants, il oppose à ceux-ci l'homme de mérite comme « la fleur que l'on cultive pour sa beauté et pour son odeur, l'une des grâces de la nature, l'une des choses qui embellissent le monde,... un lis, une rose »; et aussi quand il nous évoque, du côté du faubourg, le jardin de son amateur de tulipes ou encore le « verger délicieux » qu'y possède Glycère sur la route de Venouse (Vincennes), — nous croyons lire dans ses yeux tout son enchantement; « Dieu et la nature sont en tout cela ce qu'il n'admire point! » dit-il de son amateur; les bourgeois de ville « ignorent la nature, ses commencements, ses progrès, ses largesses... le laboureur jouit du ciel, fait de riches moissons! » Ces mots disent les tableaux aux vastes horizons qui s'offrent certains jours à la pensée de La Bruyère. Nous allons même voir quelles grandes conceptions de nos paysagistes modernes il lui arriva de pressentir lorsqu'il donnait ainsi du libre espace à son observation.

1. En peinture, ce qu'il n'aime pas — il nous le dit à propos des portraits qui sacrifiaient trop la vérité du modèle à la fantaisie du travestissement — c'est « la manière dure, sauvage, étrangère », c'est-à-dire sans doute cette franchise exagérée d'accent que le goût et le pastiche des tableaux flamands menaçaient à ses yeux de venir opposer au modelé paisible, à la délicate suavité d'un Mignard.

*
* *

N'est-il pas arrivé à ces auteurs du XVII^e siècle, au lieu de transposer simplement en vers ou en prose les modèles plastiques qui s'offraient à leur vue, de s'en affranchir quelquefois et de percevoir d'eux-mêmes pour l'art futur des thèmes nouveaux et féconds.

Au XVIII^e siècle, c'est, par les parcs de Watteau, cette mélancolie des crépuscules qui vient s'ajouter au charme des colloques amoureux — la même mélancolie que La Fontaine voulait voir des cendre dans l'âme de ses auditeurs tandis qu'il leur contait les infortunes de Psyché, et dont en terminant il a tenu à vanter les délices, dans son hymne à la Volupté. C'est le paysage de Lancret, de Boucher, dans son imprécision sereine, avec son dessin capricieux, l'agréable perspective de ses lointains bizarres : et ce paysage déjà nous souriait derrière la grotte de Calypso.

Au XIX^e siècle est reprise et développée en quelque sorte une observation même de La Bruyère, consignée dans son chapitre sur le Cœur : « Il semble que l'on dépend des lieux pour l'esprit, l'honneur, la passion, le goût, les sentiments. » L'homme est présenté en union intime avec la nature. La nature, ayant été peu explorée encore par les artistes français, leur offre un champ d'études si captivantes qu'elle devient un thème exclusif dans leurs tableaux; l'homme disparaît, totalement absorbé en elle. Il se produit cette floraison magnifique de la peinture de paysage aux environs de 1830. Alors à Sainte-Beuve, qui n'a pas été de ceux qui y ont assisté avec le moins d'intérêt et même d'enthousiasme, La Fontaine se révèle avec un naturalisme d'une ampleur poétique que peut-être avant le critique, personne n'avait soupçonnée telle : « Les plaines immenses de blés, écrit-il, où se promène de grand matin le maître, et où l'alouette cache son nid, ces bruyères et ces buissons où fourmille tout un petit monde, ces jolies garennes dont les hôtes étourdis font la cour à l'aurore dans la rosée et parfument de thym leur banquet, c'est la Beauce, la Sologne, la Champagne, la Picardie; j'en reconnais les fermes avec leurs mares, avec les basses-cours et les colombiers » — de même que, de son temps, il les pouvait reconnaître chez Camille Flers ou Louis Cabat, Jules Dupré ou Théodore Rousseau, dont les peintures ont comme porté témoignage du très grand poète que nous possédons en La Fontaine[1].

Mais bientôt le peintre du XIX^e siècle fait réapparaître la figure

1. Comme, par la suite, cette expression d'universalité et de pérennité qui se

de l'homme au milieu du cadre de la nature; il l'y érige sur le plan principal, à la place d'honneur. La figure a revêtu un caractère tout nouveau de vérité rustique, elle reste comme unifiée à ce sol d'où elle vient de surgir. C'est le paysan de Millet.

Et alors on constate que non seulement La Bruyère avait déjà perçu la silhouette de ce paysan dans le passage célèbre : « L'on voit certains animaux farouches... », mais que les regards qu'il lui arrivait de porter sur le spectacle de la nature avaient comme la large vision du peintre de *La Herse* et du *Semeur* :

Quand vous voyez quelquefois un nombreux troupeau qui, répandu sur la colline vers le déclin d'un beau jour, paît tranquillement...; le berger, soigneux et attentif, est debout auprès de ses brebis....

La période dans son début offre presque l'ampleur et la gravité de cette ligne que trace un paysage de Millet en se découpant sur le ciel. La phrase ensuite se morcelle, se ponctue, semblant imiter la lente avancée, à travers champs, du meneur de troupeaux :

... Il ne les perd pas de vue, il les suit, il les conduit, il les change de pâturage....

Poussons même plus avant dans le XIX[e] siècle. Du travailleur attaché à la glèbe, l'observation du peintre fut amené à se porter sur le travailleur de l'usine et du chantier, et là ces « musculatures ressenties » que l'on avait cru devoir abandonner à une fausse esthétique gréco-romaine, se trouvèrent dictées à l'artiste par le spectacle même de la vie active et quotidienne. Autre thème qui n'avait pas laissé indifférent La Bruyère. Lors de ces représentations fastueuses qui se donnaient dans les châteaux royaux ou princiers, il ne dédaignait pas de considérer à l'œuvre les machinistes : « Combien de gens entrent dans l'exécution de ces mouvements! Quelle force de bras et quelle extension de nerfs ils emploient! » Une preuve de l'intérêt avec lequel il s'arrêtait à regarder un chantier dans la pleine activité, se trouve dans sa peinture de Palmyre (inspirée, nous le savons, à Versailles, par la vue des travaux pour l'agrandissement du château) : nous voyons s'étaler les rives de l'Euphrate où la reine Zénobie fait élever un superbe édifice : « L'air y est sain et tempéré; la situation en est riante.... La campagne autour est couverte

dégage des tableaux du labour par J.-F. Millet, a fait découvrir une singulière ampleur de signification à des alexandrins tels que ceux-ci :

En est-il un plus pauvre en la *machine ronde*?...
Voyez-vous cette main qui par les airs chemine?...

d'hommes qui taillent et qui coupent, qui vont et viennent, qui roulent et qui charrient le bois du Liban, l'airain et le porphyre; les grues et les machines gémissent dans l'air.... » Ne sont-ce pas là, et dans cette plénitude de lumière que nous aimons, tous les éléments propres à réjouir les yeux d'un artiste moderne?

Mais qui jusqu'à présent, en lisant La Bruyère, eût pris garde à l'intérêt, à la valeur picturale de ces motifs? De même pour les splendides horizons qui se dessinent derrière Phèdre ou Iphigénie, pour les images plastiques du Télémaque, ou, dans les Fables, pour telle précision, telle accentuation évoquant le crayon ou le pinceau. Il a fallu le degré où notre goût moderne est accessible et attentif aux séductions du monde visible, pour qu'aux traits qui caractérisent La Fontaine, Racine, Fénelon et La Bruyère, fut ajoutée cette particularité qui fait d'eux, par certains endroits, les quatre écrivains artistes de leur époque.

Il a fallu aussi que le Versailles de Louis XIV se relevât de l'incompréhension où il était abandonné. Nous n'éprouvons plus la même impression de fadeur et de banalité en regardant la mythologie qui décore le château et ses jardins. Pareillement, quand nous relisons le récit de Théramène ou l'épisode des amours de Télémaque et de la nymphe Eucharis. Et ces morceaux fameux, sur lesquels l'œil glissait négligemment, reprennent comme du relief si on les confronte avec les sculptures des allées et des bassins.

Prosper Dorbec.

UNE ODE DE SCÉVOLE DE SAINTE-MARTHE RETROUVÉE

La meilleure étude que nous possédions sur le grand citoyen de France qui fut un estimable poète en latin et en français, est, comme l'on sait, celle de Léon Feugère, dans ses *Caractères et Portraits littéraires du XVI^e^ siècle*[1] : pleine de goût et d'élévation morale, elle analyse en détail et cite abondamment toutes les œuvres du poète-historien et au bout de 90 pages, conclut :

« Telles furent les productions de Sainte-Marthe, celles du moins qui nous sont restées; car il faut signaler en outre des *Mémoires sur l'Histoire de France*, que l'on ne retrouve plus, et un panégyrique de Poitiers devenu si rare que nous n'avons pu nous le procurer. Ce morceau n'est pas compris dans l'édition générale des Œuvres de Sainte-Marthe, que son fils aîné a donnée en 1633 et dédiée au cardinal de Richelieu. » Le critique ajoute en note : « *La Louange de la ville de Poitiers* : cette pièce a été, suivant le P. Lelong, imprimée à Poitiers en 1593. Mais, selon d'autres, elle avait paru dès 1573. »

Ces « autres » avaient raison, ainsi que nous avons pu nous-même nous en rendre compte.

Gaucher II de Sainte-Marthe, qui latinisa son prénom en celui de Scévole, était né à Loudun en 1536, d'une des plus connues parmi les vieilles familles poitevines, qui donna durant plusieurs siècles, sans s'épuiser, des hommes de valeur à la médecine, au barreau, à l'administration royale, à l'érudition, à la poésie.

Scévole, s'il fut moins virtuose en poésie française que ses amis de la grande Pléiade, Ronsard ou Belleau, leur fut certainement supérieur par l'action; car l'officier de finances qui fut maire de Poitiers, député des villes ou des collègues de son administration auprès du roi ou des États-Généraux, ne donna aux Muses latines et françaises que ses seuls loisirs : son dévouement à la chose publique et sa modération le firent aimer partout, et manifestement son cœur l'emportait encore sur son esprit.

Après plusieurs années d'études à Paris, il était venu faire son

1. Paris, Didier, nouvelle édition, 1875.

cours de droit dans l'illustre école de Poitiers, où il rencontra un ardent et joyeux groupe de jeunes intellectuels, parmi lesquels étaient l'Angevin Antoine de Baïf, amoureux de Francine de Gennes et le Normand Vauquelin de la Fresnaye, dont il se chargea en 1555, de présenter au public poitevin *Les Deux premiers livres de Foresteries*.

Après avoir publié lui-même quelques poésies de circonstances en vers latins ou français, il donna à Paris, en 1569, quatre livres d'*Imitations et Traductions recueillies de divers Poëtes Grecs et Latins*. Ce fut son premier recueil.

En 1571 il venait définitivement se fixer à Poitiers, où il avait acheté un office de contrôleur général des finances, et deux ans après, en 1573, il publiait dans cette ville chez les Bouchets frères, son deuxième recueil intitulé *Second Volume des Euvres de Scévole de Sainte-Marthe, Lodunoys, controlleur général des finances en Poitou — contenant troys Livres de Poësie meslee de Vers Francoys et Latins*.

Notre attention fut attirée sur ce volume par notre confrère de la Société des Antiquaires de l'Ouest, M. de la Bouralière, dans ses précieuses études sur l'Imprimerie à Poitiers[1]. C'est un bel in-4° de 200 pages, largement et nettement imprimé, volume rare en effet, dont je dois la consultation à la double obligeance de MM. les Bibliothécaires des villes de Poitiers et de Niort, MM. Émile Ginot et Boissière, à qui j'adresse ici tous mes remerciements : car le volume existe à la Bibliothèque municipale de Niort sous le n° 1 045.

La Préface est un développement de reconnaissance, adressé à M. de la Pataudière, Général des Finances du Roi en Poitou, à qui Sainte-Marthe semble rappeler qu'il lui doit son entrée dans la carrière administrative.

La multiplicité des amitiés de l'auteur éclate dans ce recueil, toutes les poésies ou latines ou françaises étant chacune, ou peu s'en faut, dédiées à un ami, à moins que ce ne soit à un parent; un certain nombre le sont à des financiers : ainsi l'on voit un « Généthliaque » sur la naissance du fils de M. de Milieu, trésorier de France en Poitou; une élégie française et une épigramme latine au seigneur Georges Morin, receveur général des finances en Poitou, « *apud Pictones Franciæ questorem* »; une « épigramme » à M. Courtinier, général des finances en Poitou; des pièces aux seigneurs Hiérosme Garrault et Philippe Robert, respectivement

1. La Bouralière, *Bibliographie poitevine*, dans les *Mémoires de la Société des Antiquaires de l'Ouest*, t. XIX, p. 514.

receveurs du taillon et des tailles à Poitiers. L'on voit que Scévole était dans les meilleurs termes avec les collègues de son administration, qui lui témoignèrent toujours la plus grande confiance.

Au point de vue littéraire les deux parties du recueil qui me paraissent offrir le plus d'intérêt sont, d'une part, les cinq odes fort développées, qui furent récitées dans les entr'actes de cette tragédie de *Job*, composée par lui et Tiraqueau le jeune, et mal jouée malheureusement à l'abbaye de Montierneuf de Poitiers [1], — et d'autre part le poème sur lequel Léon Feugère n'a pas réussi à mettre la main et qui occupe les cinq dernières pages. Il est intitulé :

LOUANGES DE LA VILLE DE POITIERS
Au seigneur Loys de la Ruelle
docteur ès-droicts.

Ce Louis de la Ruelle est connu des érudits poitevins, et Dreux du Radier lui consacra une notice en 1754 : fils de Charles de la Ruelle, « docteur régent en l'Université de droit », il était le cousin germain de Scévole de Sainte-Marthe, leurs deux mères Isabeau et Nicole Le Fèvre étant sœurs, filles de Guillaume Le Fèvre, seigneur de Bezai et de Mathurine Berthelot.

Bouchorst, cet Allemand contemporain de Louis de la Ruelle, — qui était venu étudier le droit à Poitiers et s'y était fixé, parle de lui comme d'un grand jurisconsulte, d'un professeur à la voix harmonieuse et d'un bon poète, à la fin de son poème latin sur les troubles de Poitiers de l'année 1562 :

Vir quo non alius quisquam facundior extat...
Audin ut arguto depromat pectore leges?
Ut referant alacrem guttura blanda sonum?

L'auteur de *La Bibliothèque historique du Poitou* lui fait épouser Madeleine Le Sage, fille de Charles Le Sage, « professeur en droit » et lui attribue trois enfants : Charles, seigneur de Mavault, Madeleine et Élisabeth.

Il devait être député par l'échevinage de Poitiers aux États-Généraux de Blois en 1588 [2], où Scévole était lui-même député à l'assemblée de la noblesse.

Celui-ci fit une place amicale à son cousin dans son recueil de 1573 : au cours du volume il insère de lui quatre distiques latins

1. *Mémoires* de Denis Généroux.
2. Voir *Les Maires de Poitiers*, par Bélisaire Ledain, *Mémoires de la Société des Antiquaires de l'Ouest*, 2e série, t. XX, p. 682 et *passim*.

sur ses propres *Métamorphoses chrétiennes*. A la fin se lit cet avis de l'Imprimeur au Lecteur :

Ayant entre mes mains quelques épigrammes latins (*sic*) de monsieur de la Ruelle, personnage sçavant et bien versé non seulement en la Jurisprudence, mais aussi ès-lettres plus douces, j'ay pensé faire chose convenable si ié choisissoys une partie pour adjouster aux Euvres de monsieur de Sainte-Marthe, son proche parent et intime amy....

Suivent, sur trois pages supplémentaires, plusieurs épitaphes latines en vers assez prosaïques, il faut le reconnaître. Son nom y est suivi des trois initiales I. V. D., qui signifient, comme l'on sait : *In Utroque* [*jure*] *Doctor* (docteur en droit civil et en droit canon). La partie la plus importante de ce lot est constituée par quelques piécettes relatives au récent siège de Poitiers par l'amiral de Coligny en 1569, et à l'entrée dans la ville du cardinal légat Alexandrini, en 1572. A propos du siège, le poète met dans la bouche de Poitiers ces deux vers assez heureux qui résument bien, ce me semble, les événements les plus notables de son histoire :

Sed mihi fatale est : si bellum indixerit hostis
Christo aut Regi, in me protinus arma ruunt.

Néanmoins il faut reconnaître que Louis de la Ruelle, comme poète latin, est loin d'avoir l'élégance coulante de son cousin Scévole.

Tels sont les renseignements que j'ai pu tirer des documents imprimés, pour tenter d'esquisser la physionomie de ce personnage. Mais mon savant collègue et ami M. Paul Raveau, membre du bureau de la Société des Antiquaires de l'Ouest, m'a permis d'y ajouter un trait fort curieux, en m'ouvrant libéralement son trésor de notations poitevines, par la communication de trois actes manuscrits qui se trouvent aux Archives départementales de la Vienne; dans l'acte du 27 avril 1559,

« vénérable maistre Loys de la Ruelle, Licencié en droit, Chanoine de l'Église de Poitiers et curé de la cure et église Paroichiale de Sainct-Hilaire de Chessé, diocèse de Poitiers » donne à ferme à vénérable messire Pierre Chessé, prêtre, demeurant au bourg et paroisse dudit lieu de Chessé, les fruits, profits, revenus et émoluments de ladit cure de Chessé, pour cinq cueillettes consécutives et pour le prix et

somme de cent cinq livres par chacun an que le preneur sera tenu payer audit vénérable de la Ruelle en son houstel audit Poitiers [1].

D'après les travaux mêmes de M. P. Raveau, nous savons que ce loyer annuel de 105 livres en 1559 à Poitiers, représente environ 4 000 francs de notre monnaie [2]. Ce curieux acte nous montre que Louis de la Ruelle, qui était docteur en droit en 1573, n'était encore que licencié en 1559; il nous révèle surtout que ce laïc était chanoine de la cathédrale de Poitiers et curé en titre de l'église de Chessé.

Sept mois plus tard, le 9 décembre de la même année, « vénérable Loys de la Ruelle, licencié en droit, chanoine de l'église de Poitiers », assiste sa sœur Éléonore, « comme curateur aux biens paternels de ladite Éléonore », dans le contrat de mariage de celle-ci avec noble homme M. Jehan Leblant [3] ».

Enfin, un acte en latin du 1er juin 1560, fournit la mention de « venerabilis viri magistri Ludovici de la Ruelle, clerici, rectoris parrochialis ecclesie Beate Marie minoris pictaviensis », *venerable homme maître Louis de la Ruelle, clerc, curé de la paroisse de l'église Notre-Dame la Petite à Poitiers* [4].

Ce docteur régent de l'Université de Poitiers, ce futur député aux États Généraux avait donc été clerc et avait possédé sûrement, au moins dans sa jeunesse, des titres ecclésiastiques de chanoine à la cathédrale de Poitiers, de curé de paroisse à la campagne et à la ville, ce qui rend des plus problématiques le mariage dont le gratifie, deux siècles plus tard, Dreux du Radier, qui dut confondre avec un homonyme.

C'est à ce personnage que Scévole de Sainte-Marthe dédie en 1573 ses *Louanges de la ville de Poitiers*. Il s'agit d'une longue ode constituée en un rythme de Ronsard de sixains d'octosyllabes à quatre rimes féminines et deux masculines. Le lyrisme n'en est point emporté ni éclatant, le style est loin d'être soigné et clair dans le détail, la langue est surannée et sent bien celle d'avant la réforme de Malherbe, ce n'est même pas le meilleur échantillon de la poésie de Scévole de Sainte-Marthe, qui fut quelquefois plus heureux, par exemple dans les vers latins et français de sa *Paedotrophie*, mais la pièce est bien composée et fort intéressante par la précision de ses traits locaux : on voit bien qu'elle est due à un esprit curieux, qui est assez étranger à la ville de Poi-

1. Archives de la Vienne, Fond Grassyn, minutes Chauveau Jean, liasse 1 559.
2. P. Raveau, *Poitiers au XVIe siècle*, 1917, p. 53.
3. Archives de la Vienne, *ibid.*, liasse 1 559.
4. Archives de la Vienne, *ibid.*, liasse 1 559, juin.

tiers pour avoir été frappé de son pittoresque et de ses autres avantages, et qui l'a assez habitée pour l'avoir observée avec exactitude, — les meilleures conditions probablement pour bien décrire.

Ab Jove principium. Le poète commence par des essais sur l'étymologie du nom de Poitiers.

[Strophe 1] Soit que tu prennes ta naissance
De ce Romain dont la puissance
Aux Cieux égale se trouva,
Soit de la gent, qu'on nomma Peinte,
Parce qu'elle eut la face tainte
Du sang dont elle s'abbreuva.

J'ignore quel est ce Romain aussi vaguement défini : je soupçonnerais assez le vieil historien Fabius *Pictor*, qui aurait donné, on ne sait pourquoi, son nom à Pictavium.

La seconde hypothèse, bien que dramatisée, semble se rapprocher davantage de la réalité. L'on sait que le nom de Poitiers est généralement attribué à la peuplade des *Pictones* ou *Pictavi*, ainsi nommés parce qu'ils teignaient, comme les Picti de la Calédonie, non leur visage de sang, mais plus pacifiquement leurs armes de couleurs et leur peau de tatouages [1].

Le poète continue par l'évocation astrologique de la naissance de Poitiers :

[Str. 2] Bien fortuné fut *ton Génie*,
Bien fut abondamment garnie
D'une *influence* de bonheur
La Planette qui te vid naistre,
O ville de POICTIERS, pour estre
De nos autres Citez l'honneur.

La propriété des termes est ici à remarquer : on sait que *le Génie* est, pour les Anciens, le démon qui préside à la naissance, et le sens primitif et matériel (d'où est venu l'autre) du terme d'*influence*, c'est l'écoulement mystérieux que l'ancienne physique supposait émaner des astres sur les nouveau-nés.

[Str. 3] Honneur dont ma Muse petite
Essaye à chanter le mérite,
Affin de te faire sentir,
Que s'il plaît au Ciel à cette heure
Arrester chez toy ma demeure,
Tu n'has de quoy t'en repentir.

1. P. Boissonnade, *Histoire du Poitou*, p. 3.

[Str. 4] Sus donc Lyre, à qui Phebus donne
Deux archets, prens celuy qui sonne
A la Françoyse à cette fois,
Pour consacrer à la memoire
D'une antique cité la gloire
Qui florist entre les François.

L'autre archet est certainement celui qui « sonne » ses pièces latines, alternant avec les autres dans tout ce volume de *Poésies meslées de vers françoys et latins*.

Après cet exorde assez naturel, le poète, dans une première partie, nous dit d'abord en termes plus exacts que poétiques la situation de Poitiers.

Ce sont les six strophes suivantes :

[Str. 5] Mais où commancera mon Ode?
Diraye-ie l'assiette commode
Pour contanter nostre desir,
Douant son riche voisinage,
Et de ce qui sert *au mesnage*,
Et de ce qui sert au plaisir?

Sainte-Marthe emploie le bon vieux mot de *ménage* dans le sens des « dépenses utiles de la maison », ce mot que nous retrouvons dans l'ancien terme « bon ménager » et dans la désignation toujours vivante d'une qualité plus que jamais utile : « bonne ménagère ».

Puis viennent, sous des appellations mythologiques, les heureuses productions des environs de Poitiers, terres à blé, vignobles, comme ceux de Jambe-à-l'Ane, aux portes de la ville, de Saint-Georges, de la Trompaudière en Châtellerandais..., grandes et belles forêts de chênes de Saint-Hilaire, de Vouillé et de la Moulière, et que tout autour de la ville a ménagées sans doute le souci de la chasse à courre, dans l'aristocratie poitevine, digne héritière du grand veneur du Fouilloux :

[Str. 6] Icy sont Cerez et *Lenée* [1],
Icy la troupe couronnée
Des *Dryades* ne nous default
Pour chauffer et donner umbrage,
Doux remède contre la rage
Ores du froid, *ores* du chaud.
[Tantôt du froid tantôt du chaud]

1. On sait que Lénée est le surnom de Bacchus, tiré du nom grec du pressoir (ληνός)

Après cette amusante « pointe » sur les bois, vient une exacte et poétique description de notre sinueuse vallée du Clain, aux coteaux en calcaire jurassique percé de grottes. A son insistance sur l'exiguité de la rivière, l'on voit bien que Scévole n'est point un Poitevin de Poitiers, mais un Poitevin dont l'œil fut longtemps habitué à la largeur de la Loire et de la Seine :

[Str. 7] Et le petit CLAIN, qui *tournoye*
Lentement d'une estroite voye,
Fend les prez de vert tapissez :
Sus qui *les rochers* qui s'estendent
Ouvrent *leurs antres*, où se rendent
Au soir les Satyres lassez.

[Str. 8] De là *tombent les sources vives*,
Qui souvent des prochaines rives
Attirent le pasteur, voulant
Refreschir sa gorge altérée
Moins de la chaleur aetheree
Que d'Amour qui le va brullant.

Source de Saint-Benoît, fontaine du Pont-Joubert au double courant, fontaine au Pape et fontaine Anaude à Montbernage, etc., l'on sent que l'auteur a goûté toute cette fraîche poésie avant de la célébrer avec bonheur.

Dans une nouvelle édition de l'ode, Sainte-Marthe refera le deuxième vers avec plus de propriété et de pittoresque ; au lieu de dire :

les sources vives
Qui souvent des prochaines rives
Attirent le pasteur....

il dit sans souci de l'hiatus :

... *Qui au vèrd émail de leurs rives*
Attirent le pasteur....

Cette première partie de nature se termine avec une agréable précision, en notant l'orientation de la ville qui s'est complaisamment étalée sur le doux versant de son coteau Est, ce qui rend si belle et imposante la vue prise du haut du plateau des Dunes, — tandis que l'autre versant est abrupt sur la Boivre.

[Str. 9] L'Astre père de la lumière,
Qui dès sa naissance première

Dore de son divin flambeau
La ville grande et *peu serrée*,
Rend *sa demeure* tempérée
D'un air doux et tranquille et beau [1].

La ville de Poitiers, vers 1569, ne le cédait en effet qu'à la ville de Paris en étendue [2].

[Str. 10] Y logeant la santé suivie
Des douceurs de l'humaine vie,
Qui ne préfère à ce beau lieu
Les Isles qu'heureuses l'on nomme
Ouvertes seulement à l'homme
Qui plus est favory de Dieu. (Le plus favori de Dieu.)

(*Les Iles Fortunées*, de l'Océan, aujourd'hui les Canaries.)

Le Poitiers monumental, parlementaire, universitaire, financier, commerçant et industriel occupe presque le même nombre de strophes, à savoir sept : c'est la deuxième partie bien équilibrée avec la première.

[Str. 11] O Cité combien je t'honore
Pour l'ornement qui te decore,
Eslevant ta grandeur aux Cieux
Par les *superbes* frontispices,
Et *de tes hautains édifices*,
Et *de tes Temples spacieux!*

Les « hautains édifices » devaient être surtout les tours de Maubergeon, le Gros Horloge, et le fier et élégant château de Boivre, avec ses poivrières ouvragées, constructions de l'artiste comte du Poitou Jean de Berry : notre romantisme, anachronique à cette date, souhaiterait sans doute une évocation plus pittoresque et moyenâgeuse. Le poète humaniste se contente d'en saluer les « superbes frontispices ».

Les « Temples spacieux » devaient être principalement les six églises paroissiales d'aujourd'hui, Notre-Dame, Sainte-Radegonde et Saint-Porchaire, et surtout Saint-Hilaire, Montierneuf et la cathédrale Saint-Pierre [3].

Le Palais de Justice, dénommé alors « Palais Royal » a les honneurs de la strophe suivante, avec son récent présidial, digne

1. « Sa demeure » : l'action d'y demeurer.
2. Cf. Colonel Babinet, *Le Siège de Poitiers en 1569* (*Mémoires de la Société des Antiquaires de l'Ouest*, t. XI de la 2e série, année 1888, p. 473).
3. Lire la description complète de la ville en 1569, col. Babinet, *ibid.*, p. 473-474.

des tribunaux de l'antiquité et flatteusement assimilé par le poète aux Parlements, car ce doit être le sens de cette 12e strophe :

[Str. 12] Ton palais Royal, qui assemble
De Rome et d'Athènes ensemble
L'ancienne severité [1]
Ne cede en hommes d'*apparance* [2]
Aux grands Senats, où la France
Ha fondé son authorité.

Aux officiers de finance, ses collègues, le poète consacre les vers suivants :

[Str. 13] Tu n'es moins aussi venerable
Pour la compagnie honorable
Des Financiers, qui font en toy
Reluire l'honneur plus insigne
D'une fidelité bien digne
Du service d'un si bon Roy [3].

La magistrature et la finance sont suivies de l'Université de Poitiers, qui attirait « les escholiers » de toutes les provinces de France et de tous les pays d'Europe, et qui avec les 3 000 étudiants qu'on lui attribue à cette époque, vécut alors la plus éclatante période de toute son histoire.

[Str. 14] Et ton Escole célébrée
Par les saints oracles d'Astrée
Où mainte et mainte Nation
Accourt de loin pour les entendre,
Combien fait-elle encore estendre
Ta grande reputation?

« Les saints oracles d'Astrée », cette expression en elle-même assez énigmatique, désigne donc les cours de nos heureux collègues de droit du XVIe siècle.

A cette strophe terminée par deux vers très... prosaïques, Scévole dans sa nouvelle édition substituera, suivant ses propres

1. Il ne doit point être question ici de la « sévérité » du style architectural de ce remarquable monument du moyen âge, l'ancien palais des comtes du Poitou, la façade pseudo-antique n'ayant été collée là que par l'affreux goût de 1839.

2. Les « hommes d'apparance » désignent sans doute les hommes éminents, comme l'on dit une maison d'apparence. Il y a peut-être aussi une allusion à la robe rouge que les membres du présidial de Poitiers avaient le droit de porter, tout comme les Parlementaires.

3. Charles IX.

souvenirs de jeunesse, l'énumération pittoresque des divers groupes d'étudiants étrangers qui fréquentaient à Poitiers : Italiens, Allemands, Suisses et Anglais. Pour les Allemands nous avons en témoignage les nombreuses estampes allemandes qui couraient alors, représentant des étudiants teutons qui inscrivent des phrases de leur langue sur le dos du dolmen de la Pierre-Levée de Poitiers [1].

Voici la strophe universitaire remaniée :

Et ton Escole celebree
Par les saints oracles d'Astree,
Fait-elle pas venir à nous
Celuy qui boit les eaux du Tybre,
L'Aleman, le Suisse [2] libre,
Et l'Anglois au visage roux ?

L'Université appelle son cortège de hardis imprimeurs si bien connus maintenant par les beaux travaux de M. de la Bouralière, les de Marnefs, les Bouchet, les Chaussey, les Gachon, etc., postés dans les rues prochaines et qui offraient à tous les jeunes poètes de la Renaissance poitevine la tentation de leurs presses [3]. Sainte-Marthe qui en avait usé, chante ingénieusement les imprimeurs poitevins avec un enthousiasme jeune, bien digne de la Renaissance :

[Str. 15] Là ne te manque l'industrie
De l'admirable Imprimerie,
Invention digne d'un Dieu,
Estouffant soulz sa forte Presse
L'effect de la Lente paresse,
Qui en ces temps a trop de lieu.

L'on sait quelle fut au XVI^e^ siècle, en dehors de l'imprimerie, l'essor général industriel et artistique de Poitiers, avec ses mégisseries, ses moulins, ses fabriques d'armes, ses manufactures de drap, ses orfèvreries, ses ateliers de copistes et d'enlumineurs de manuscrits, quel fut aussi son esprit d'initiative à l'extérieur,

1. Plusieurs de ces estampes sont conservées dans un des Musées de la Société des Antiquaires de l'Ouest (Musée des Grands-Augustins). Sainte-Marthe connaissait entre autres Bouchorst, fixé à Poitiers et avait entendu vanter le philologue allemand Reuchlin, qui avait voulu tenir son bonnet de docteur en droit de l'Université de Poitiers.

2. On remarquera la « quantité » du mot *Suisse* qui a ici trois syllabes.

3. Il est probable que c'est par là qu'a été transmise à Poitiers son importante industrie actuelle de grandes imprimeries.

notamment du côté de la Nouvelle-France. « Dans tous les champs de l'activité matérielle, conclut l'éminent historien, M. P. Boissonnade, le Poitou a laissé à cette époque la trace de son activité débordante[1]. » C'est ce que dit le véridique et pâle sixain de Sainte-Marthe :

[Str. 16] Je tays maintes riches familles,
Qui traffiquant par maintes villes
Aux estrangers portent ton Nom :
Et tant d'ames ingenieuses,
Dont les mains plus industrieuses
Passent des autres le renom.

Cette seconde partie se termine, toujours sous forme de prétérition par l'évocation, des restes des arènes romaines, aussi vastes que celles de Nîmes et pouvant contenir 22 000 spectateurs, précieux monument qui ne fut, comme on sait, détruit complètement que par les Vandales poitevins de 1857. C'est du moins, je pense, le sens de ces vers du poète qui attribue la fondation du monument aux empereurs eux-mêmes :

[Str. 17] Je ne dy tes vieilles reliques,
Tesmoins de tes pompes antiques,
Et de combien tu fus *en pris*[2],
Puisque du Monde les Monarques
Ont voulu laisser telles marques
Du plaisir qu'en toy ils ont pris.

Après la situation topographique, après l'aspect de la ville, une troisième et courte partie sur les âmes; elle est simple : les Poitevines amoureuses, les Poitevins courageux et loyalistes, avec une allusion à la glorieuse résistance dans le tout récent siège de Coligny en 1569 :

[Str. 18] Mais je diray que Cytheree,
Changeant Paphos à ta contree,
Loge son petit fils Amour
Dans les yeux de tes Damoiselles,
Dont les divines estincelles
T'embellissent d'un nouveau iour[3].

1. *Histoire du Poitou*, p. 179.
2. « En pris », expression singulière, qui a évidemment le sens de : *en estime, estimée.*
3. L'on sait que le sens de « Damoiselles » est alors celui de Dames.

[Str. 19] Son Mars, qui moins ne te caresse[1]
Te munist *d'une forteresse*,
Et tes hommes d'un cœur hautain :
Qui mesme *depuis peu d'espace*
Ha trompé l'horrible menace
D'un Camp qui foudroyoit en vain.

La « forteresse », est évidemment l'enceinte fortifiée, construite par la comtesse du Poitou, Alienor d'Aquitaine et refaite par Jean de Berri, elle subsiste encore en quelques parties.

Le loyalisme témoigné par Poitiers en 1569, est heureusement illustré dans les deux strophes suivantes par une double allusion : 1° les anciennes armes de la cité, soit celles dites « à la ville », soit celles dites « au lion », reprises depuis 1852, et qui sont surmontées, les unes et les autres, de trois fleurs de lys d'or posées en chef [2]; — 2° le privilège de noblesse accordé par Charles V en 1372 à tous ceux qui étaient ou deviendraient échevins de Poitiers, en reconnaissance de l'ouverture des portes de la ville, faite à Duguesclin et aux troupes royales, en l'absence de la garnison anglaise, ce qui détermina, comme on sait, le retour définitif du Poitou à la France :

[Str. 20] Ce n'est d'aujourd'huy que le Prince
T'advouë sus toute Province
Franchement loyale a ton Roy.
Celle fleur de Lis tant vantée
En toy par toy-mesme plantée
En fait trop suffisante foy

[Str. 21] Aussi par marques éternelles
De Citoyens bons et fidelles,
Les tiens ont *de long temps* en don,
Par sa gracieuse largesse,
L'excellent titre de Noblesse,
Qui seul en fut digne guerdon.

A son long poème, Sainte-Marthe a trouvé une heureuse conclusion dans un double vœu de prospérité pour la ville de Poitiers et pour lui-même qui espère y vivre, — charmé par l'amitié de son cousin de la Ruelle :

1. Sens probable : Mars qui ne caresse pas moins Poitiers que Vénus ne caresse la ville.
2. Cf. *Bulletins de la Société des Antiquaires de l'Ouest*, 1850, étude de A. Ménard, p. 325.

[Str. 22] Dieu te gard'cité renommée,
Du Ciel et des hommes aymée,
Riche, forte et pleine d'honneur,
Grande en estendue, et plus grande
En la vertu, qui me commande
D'estre icy de toy le sonneur [1].

[Str. 23] Puisses-tu florir sans domage,
Et puisse en toy couler mon age
Parmy les Muses que ie sers,
Goustant l'amitié mutuelle
De mon docte de la RUELLE
A qui ie presente ces Vers.

Lorsque Scévole de Sainte-Marthe publia de nouveau son ode dans l'édition de l'ensemble de ses Œuvres françaises, parue à Poitiers chez Jean Blanchet en 1599; il lui fit subir un remaniement important dont il est piquant d'essayer de retrouver les motifs : tout d'abord, il a bien semblé vouloir donner une allure plus générale et, ce qu'il y a de curieux avec la précision de sa peinture, — moins *locale* à son œuvre, rien que dans le nouveau titre qu'il lui a imposé. Au lieu de :

Louanges de la ville de Poitiers
au seigneur Loys de la Ruelle, docteur ès-droits,

il a inscrit tout simplement :

Louanges d'une ville,

sans aucune dédicace à Louis de La Ruelle, dont le nom ne se trouvera plus ici que modestement logé dans l'avant-dernier vers de la pièce.

Dans le courant du poème, les noms de POITIERS et DE LA RUELLE, qui s'étalaient dans la première édition en grandes capitales d'inscriptions de un demi-centimètre, ne se détachent plus du reste composé en minuscules lettres de un millimètre.

Puis, outre les quelques variantes de détail que nous avons signalées au passage, le poète a fait l'économie de six strophes dans son ode, qui n'a plus que 102 vers au lieu de 138; il la raccourcit d'un quart, sacrifice singulièrement méritoire pour un auteur et qui doit avoir des motifs graves.

1. Sur la grande étendue de Poitiers, voir plus haut la strophe 9 et notre commentaire.

D'abord il a résumé en une strophe les deux qu'il avait consacrées à sa propre lyre et en une autre les deux relatives aux avantages du climat de Poitiers, double resserrement qui paraît bien lui avoir été inspiré par le goût.

Mais il a supprimé ensuite purement et simplement la strophe sur les financiers, celle des imprimeurs et les deux sur le loyalisme poitevin.

Nous ne possédons pas d'explication certaine pour son amputation des Imprimeurs; bien qu'alors il ait encore recours à l'un d'eux, Jean Blanchet, n'aurait-il pas eu des difficultés dans ses rapports avec quelques autres, par exemple avec les frères Bouchet? Car ce Poitevin déserta les imprimeurs de sa province pour s'adresser à leurs confrères parisiens pendant vingt ans, de 1575 à 1595.

La suppression des trois strophes sur le loyalisme des « Financiers » et sur celui des citoyens de Poitiers, s'explique aisément à la fin des guerres civiles, où Scévole de Sainte-Marthe, chef des politiques poitevins, avait dû déployer tant d'efforts de modération, de finesse et d'habileté pour réconcilier avec Henri IV la ville Ligueuse, qui n'avait pas craint en avril 1589 de chasser les envoyés de Henri III, d'expulser le bureau des finances favorable à la cause royale et de jeter par dessus les remparts le gouverneur royal Malicorne.

Tout cela constituait encore une actualité trop brûlante malgré l'Édit de Nantes, et, dans l'intérêt de la paix générale, il était prudent de le supprimer. Ce sont donc les conjonctures politiques qui expliquent en grande partie, me semble-t-il, la réduction des *Louanges de la Ville de Poitiers* pour l'année 1599.

Concluons. Antiquité de ses origines, utilité variée de ses productions, pittoresque de sa vallée, agréments de sa situation, beauté de ses monuments et de ses institutions, vie de son commerce et de ses arts, charmes et vertus de ses habitants, grandeur de son histoire, je ne sache pas qu'il existe de tableau résumé plus complet de la ville de Poitiers. Celui-ci ne paraît point assez connu et il me semble qu'il y aurait un réel intérêt à le présenter aux étrangers, comme à nos concitoyens qu'il attacherait davantage à leur belle ville. C'est ce que semble bien avoir fait, du temps de nos pères, l'auteur lui-même, qui avait ôté de son grand in-4° l'« Éloge de Poitiers » pour en faire un petit in-8° qui est cité par l'annotateur de la Croix du Maine, par le P. Lelong, par le P. Niceron, par Dreux du Radier et par Brunet.

Ce tableau en vers est contemporain et comme symétrique du précieux et pittoresque Plan cavalier du siège de 1569, peint à l'huile par François Nautré, l'une des curiosités les plus connues du Musée de la ville : l'artiste, qui ne signa son œuvre qu'en 1619, peut-être pour le cinquantenaire, emprunta même au volume de Sainte-Marthe de 1573 les inscriptions françaises et latines de son « Plan », ainsi que je viens de le découvrir avec un de mes étudiants, M. Pierre Souty [1]. Certainement inférieure en relief et en pittoresque, l'ode de Sainte-Marthe retrouve ses avantages dans les moyens propres de la poésie, qui, moins exclusivement rivée à la réalité présente, est libre d'évoquer en même temps le passé et l'avenir. En vérité, ces deux images fidèles de Poitiers à la fin du XVI[e] siècle, ne sont nullement à opposer, mais bien plutôt à rapprocher, parce qu'elles se complètent heureusement, et je serais satisfait si, interprète de Scévole de Sainte-Marthe, j'avais contribué par ce modeste travail, qui m'a reposé de beaucoup d'autres, à propager la figure en vers de ma ville d'adoption, comme notre graveur grand-prix de Rome, M. Bessé, en a si opportunément répandu le profil au trait en reproduisant le tableau de Nautré, il y a quelques années.

Louis Arnould,
Correspondant de l'Institut.

1. Voir *Bulletin de la Société des Antiquaires de l'Ouest* de 1918.

MÉLANGES

CHARLES BAUDELAIRE ET HOFFMANN
LE FANTASTIQUE

A la mémoire du capitaine Albert Cassagne,
mort pour la France, le 4 septembre 1916.

Le sonnet bien connu des *Fleurs du Mal*, intitulé *Correspondances*, formule un des principes les plus intéressants de la poétique symboliste :

La nature est un temple où de vivants piliers
Laissent parfois sortir de confuses paroles;
L'homme y passe à travers des forêts de symboles
Qui l'observent avec des regards familiers.

Comme de longs échos qui de loin se confondent,
Dans une ténébreuse et profonde unité,
Vaste comme la nuit et comme la clarté,
Les parfums, les couleurs et les sons se répondent.

Dans la notice d'une sympathie pénétrante qu'il a consacrée à Charles Baudelaire, Théophile Gautier rapproche le poète du mystique suédois Swedenborg.

« Il possède aussi le don de *correspondance*, pour employer le même idiome mystique, c'est-à-dire qu'il sait découvrir par une intuition secrète des rapports invisibles à d'autres et rapprocher ainsi, par des analogies inattendues que seul le *voyant* peut saisir, les objets les plus éloignés et les plus opposés en apparence. »

Ces « correspondances mystérieuses », souvent inattendues, que s'attachait à deviner l'auteur des *Paradis artificiels*, on en retrouverait la doctrine dans un passage du *Kreisleriana*, d'E. T. A. Hoffmann, d'Hoffmann le fantastique, que le poète citait à la rencontre.

Reportons-nous, dans les *Curiosités esthétiques*[1], au Salon de 1846 :

J'ignore, écrit Baudelaire, si quelque analogiste a établi solidement une gamme complète des couleurs et des sentiments, mais je me rappelle un passage d'Hoffmann qui exprime parfaitement mon idée, et qui plaira à tous ceux qui aiment sincèrement la nature : « Ce n'est pas seulement en rêve, et dans le léger délire qui précède le sommeil,

1. *Œuvres complètes*, nouvelle édition, in-18, chez Michel Lévy, II, 93.

c'est encore éveillé, lorsque j'entends de la musique, que je trouve une analogie et une réunion intime entre les couleurs, les sons et les parfums. Il me semble que toutes ces choses ont été engendrées par un même rayon de lumière, et qu'elles doivent se réunir dans un merveilleux concert. L'odeur des soucis bruns et rouges produit surtout un effet magique sur ma personne. Elle me fait tomber dans une profonde rêverie, et j'entends alors comme dans le lointain les sons graves et profonds du hautbois. »

Revenons maintenant aux tercets du sonnet cité plus haut :

Il est des parfums frais comme des chairs d'enfants,
Doux comme les hautbois, verts comme les prairies,
— Et d'autres, corrompus, riches et triomphants

Ayant l'expansion des choses infinies,
Comme l'ambre, le musc, le benjoin et l'encens,
Qui chantent les transports de l'esprit et des sens.

Parfum exotique, dans *Spleen et idéal*, évoque semblablement des visions lointaines et jusqu'au chant des mariniers, bien loin, là-bas, sous un ciel étrange.

La Chevelure, où se confessent la passion et les secrets du poète, renferme cet aveu :

Comme d'autres esprits voguent sur la musique,
Le mien, ô mon amour! nage sur ton parfum.

Et la captivante nostalgie d'un pays lointain, pays de rêve et de magnificence, s'exprime en ces vers que devait aimer Albert Samain :

Tu contiens, mer d'ébène, un éblouissant rêve
De voiles, de rameurs, de flammes et de mâts :

Un port retentissant où mon âme peut boire
A grands flots le parfum, le son et la couleur ;
Où les vaisseaux, glissant dans l'or et dans la moire,
Ouvrent leurs vastes bras pour embrasser la gloire
D'un ciel pur où frémit l'éternelle chaleur.

A l'occasion de la peinture de Delacroix, Baudelaire reviendra encore sur cette théorie, se faisant, sous le voile de l'anonymat, l'exégète de ses propres œuvres. *Ut pictura poesis...*

C'est dans l'*Exposition universelle de 1855*, pages de critique d'art recueillies au volume des *Curiosités esthétiques*[1].

Vu à une distance trop grande pour analyser ou même comprendre le sujet, un tableau de Delacroix a déjà produit sur l'âme une impression riche, heureuse ou mélancolique. On dirait que cette peinture, comme les sorciers et les magnétiseurs, projette sa pensée à distance.

1. II, p. 241.

Ce singulier phénomène tient à la puissance du coloriste, à l'accord parfait des tons et à l'harmonie (préétablie dans le cerveau du peintre) entre la couleur et le sujet. Il semble que cette couleur, — qu'on me pardonne ces subterfuges de langage pour exprimer des idées fort délicates, — pense par elle-même, indépendamment des objets qu'elle habille. Puis ces admirables accords de sa couleur font souvent rêver d'harmonie et de mélodie, et l'impression qu'on emporte de ses tableaux est souvent quasi-musicale. Un poète a essayé d'exprimer ces sensations subtiles dans des vers dont la sincérité peut faire passer la bizarrerie :

> Delacroix, lac de sang, hanté des mauvais anges,
> Ombragé par un bois de sapins, toujours vert,
> Où, sous un ciel chagrin, des fanfares étranges
> Passent, comme un soupir étouffé de Weber [1].

Lac de sang : le rouge; — *hanté des mauvais anges* : surnaturalisme; — *un bois toujours vert* : le vert, complémentaire du rouge; — *un ciel chagrin* : les fonds tumultueux et orageux de ses tableaux; — *les fanfares et Weber* : idées de musique romantique que réveillent les harmonies de sa couleur.

Commentaire précieux, malgré son étrangeté apparente, pour l'intelligence de l'œuvre de Baudelaire.

Mais le principe, l'idée maîtresse de l'art symbolique, en quête d'harmonies, étaient-ils foncièrement nouveaux?

Peut-être bien que non. Témoin telle page du *Traité des Tropes*. Parfaitement! Du *Traité des Tropes* de M. du Marsais et de l'abbé Batteux, honnis et vilipendés par tout romantique qui se respectait, en l'an de grâce 1830.

S'agissant de la construction oratoire et de l'harmonie imitative, laquelle ne fut jamais tant affectée qu'aux jours où la poésie se mourait, voici ce qu'écrivaient les fameux rhéteurs :

Ces sons imitatifs sont fondus dans toutes les langues : ils en sont comme la base fondamentale. C'est le principe qui a engendré les mots. On les retrouve dans une infinité de termes de toutes les langues : c'est ainsi qu'on dit en français : *gronder*, *murmurer*, *sonner*, *siffler*, *gazouiller*, *claquer*, *briller*, *piquer*, *lancer*, *bourdonner*, etc. L'imitation musicale saisit d'abord les objets qui font du bruit, parce que le son est ce qu'il y a de plus aisé à imiter par le son; ensuite ceux qui sont en mouvement, parce que les sons, marchant à leur manière, ont pu par cette manière exprimer la marche des objets. Enfin, dans la configuration même et dans la couleur, qui paraissaient ne point donner prise à l'imitation musicale, si l'imitation ne trouve point de rapports analogiques avec le grave, l'aigu, la durée, la légèreté, la pesanteur, la grandeur, la petitesse, le mouvement, le repos, etc., le

1. « Charles Baudelaire rappelle ici une des plus belles pièces des *Fleurs du Mal*, la VI^e^, *les Phares*. »

cœur en trouve entre les sentiments produits par l'un et par l'autre. La joie dilate, la crainte rétrécit, l'espérance soulève, la douleur abat : le bleu est doux, le rouge est vif, le vert est gai. De sorte que, par ce moyen, et à l'aide de l'imagination et du rapport des sentiments, presque toute la nature a pu être imitée plus ou moins, et représentée par les sons. D'où je conclus que le premier principe pour l'harmonie est d'employer des mots ou des phrases, qui renferment par leur douceur ou par leur dureté, par leur lenteur ou leur vitesse, l'expression imitative qui peut être dans les sons[1].

Sous la forme sèche, analytique, « encyclopédique » de cette page de rhétorique traditionnelle ne découvre-t-on pas en germe la théorie des « correspondances? » Réfractée, étrangement diaprée, en traversant l'âme bizarre et troublante d'Hoffmann, elle frappa et séduisit Baudelaire, en vertu de mystérieuses affinités électives.

« L'art c'est la nature vue à travers un tempérament. » Or Baudelaire représente pour les médecins le type de l'*olfactif* : C'est, dit l'un d'eux, cité par J. Grasset, dans son livre intitulé *Demi-fous et demi-responsables*, un « gourmet d'odeurs.... Il y avait en lui une sorte d'amour maladif des parfums. »

Aussi nul n'était plus qualifié, de par ses sens excités jusqu'à l'exaspération, spécialement le toucher et l'odorat, pour concevoir et créer des modèles d'art *synesthésique*. Audition colorée, goût auditif, n'apparaissent point chez lui comme des mystifications, mais comme des facultés poétiques.

S'il recherche peu l'harmonie imitative, il tente de pénétrer l'essence des choses et de déceler leurs mystérieux rapports.

Teintes, sonorités, parfums nouent et dénouent, sous sa baguette de mage, leurs dociles cortèges, s'appelant, s'attirant, se groupant, au rythme capiteux de ses vers.

Et le poète, par la vertu des mots, nous suggère à son gré ses états d'âme. Des traînées de parfums exotiques, des effluves puissants nous guident, grisés, en de lointains paradis.

En ouvrant un coffret venu de l'Orient
Dont la serrure grince et rechigne en criant,

Ou dans une maison déserte quelque armoire
Pleine de l'âcre odeur des temps, poudreuse et noire;
Parfois on trouve un vieux flacon qui se souvient,
D'où jaillit toute vive une âme qui revient.

Mille pensers dormaient, chrysalides funèbres,
Frémissant doucement dans les lourdes ténèbres,
Qui dégagent leur aile et prennent leur essor,
Teintés d'azur, glacés de rose, lamés d'or.
Voilà le souvenir enivrant qui voltige
Dans l'air troublé; les yeux se ferment; le vertige
Saisit l'âme vaincue....

1. *Des Tropes.*

Maître de l'école décadente, — voyez Verlaine, — Baudelaire n'a-t-il pas inspiré plus tard à la comtesse Mathieu de Noailles, le petit poème : *Les parfums*?

Mon cœur est un palais plein de parfums flottants
Qui s'endorment parfois aux plis de ma mémoire,
Et le brusque réveil de leurs bouquets latents,
Sachets glissés au coin de la profonde armoire
Soulève le linceul de mes plaisirs défunts....
Puissance exquise, dieux évocateurs, parfums
Laissez fumer vers moi vos riches cassolettes!...

Et *Parfum*, de Fernand Gregh?

Parfum de la glycine, ingénu, faible et pur!
Dans ces fleurs de velours qu'un blanc reflet satine,
Il semble qu'on respire une chair enfantine....
Parfum bleu comme sont les fleurs de la glycine,
Bleu comme l'ombre aussi des grappes sur le mur!...
Tout un infini tendre y flotte et s'y dessine
Et c'est cette odeur-là que doit avoir l'azur!

Ainsi, pour les poètes et les fervents de poésie,

Les parfums, les couleurs et les sons se répondent.

JEAN GIRAUD.

VICTOR HUGO ET CUBIÈRES

Lorsque Ruy Gomez avertit Don Carlos qu'il aura un prétendant sérieux à la couronne impériale dans François Ier, le vainqueur de Marignan, le futur Charles-Quint répond :

> L'aigle qui va peut-être éclore à mon cimier
> Peut aussi déployer ses ailes[1].

A l'acte II, Don Carlos et Hernani se sont trouvés en présence et devant l'attitude insultante du roi, rival repoussé par Doña Sol, Hernani s'écrie dans des vers célèbres :

> Ne me rappelle pas, futur César romain,
> Que je t'ai là, chétif et petit dans ma main,
> Et que si je serrais cette main trop loyale,
> J'écraserais dans l'œuf ton aigle impériale[2].

L'aigle, le roi des airs, prenant son vol dans l'immensité pour planer au-dessus des oiseaux dont il fera sa proie, est une métaphore devenue presque banale en prose et en poésie. Symbole de la force consciente d'elle-même, sûre d'atteindre son but, l'aigle est tour à tour le souverain, l'homme d'État tout puissant, le grand général, le grand orateur, et dans les choses de l'imagination, l'artiste créateur, le génie qui, par le noble enthousiasme de sa fantaisie se sent emporté dans les régions du sublime. Dans les quatre derniers vers de Victor Hugo, l'image conserve toute sa force, parce que, comme c'est souvent le cas chez lui, le sens concret et le sens figuré sont si bien fondus ensemble que l'esprit les saisit sans peine; l'idée de puissance s'associe spontanément au signe visible qui la représente sur le casque, l'armoirie ou le drapeau.

Avant les romantiques, le vol de l'aigle a fourni un terme de comparaison appliqué aux écrivains impatients de secouer le joug des règles qu'une esthétique surannée leur imposait; ils veulent, disons-nous familièrement, voler de leurs propres ailes. La Querelle des Anciens et des Modernes se poursuivit à travers le XVIIIe siècle; l'autorité de Boileau était de plus en plus ébranlée. En 1725, Béat de Muralt écrivait dans ses *Lettres sur les Anglais et les Français* : « On ne peut pas dire de lui (Boileau) que ce soit un grand génie... il a le vol court et ses poésies sentent l'effort et le travail. » D'Alembert disait aussi que « Despréaux n'est pas un poète sublime »; et, dans le camp opposé, Baculard d'Arnaud, en 1786, se plaint de ce qu' « une des impertinences que se permettent surtout beaucoup de nos jeunes gens infectés de l'esprit à la mode, c'est d'afficher ouvertement une sorte de mépris pour Boileau ». Au nombre de ces impertinents se trouvait Cubières de Palmézaux (1752-1820) qui, en 1787, se signala par l'ardeur de ses

1. *Hernani*, acte I, scène II.
2. Scène III.

attaques dans sa *Lettre à M. le marquis de Ximenès sur l'influence de Boileau en littérature*, Amsterdam, Paris, 1787. Il s'y livre à une exécution en règle de l'auteur de l'*Art poétique*[1]; son exemple fut suivi par les novateurs de 1820 à 1830, les jeunes aiglons qui veulent, d'un coup d'aile, rejoindre Shakespeare ou Byron; Lamartine ne s'adresse-t-il pas à ce dernier en le comparant au « brigand des airs »? Boileau n'est que l'oiseau captif, emprisonné dans la cage... des imitations; c'était la pensée de Cubières, lorsqu'il écrivait : « Que de germes il a étouffés dans le genre de la poésie! Que d'aigles jeunes encore il a empêchés de grandir et de s'élever vers les cieux? » Il a écrasé dans l'œuf « l'aigle impériale », c'est-à-dire ici le sentiment du progrès indéfini, de la liberté dans l'art, et cette « liberté a une sagesse qui lui est propre et sans laquelle elle n'est pas complète », comme l'affirmait Victor Hugo dans la préface d'*Hernani*.

Ainsi, romantique avant la lettre, partisan exalté de la Révolution, Cubières a ébauché avant Victor Hugo une métaphore qui traduisait chez l'un et chez l'autre les aspirations d'une même école littéraire. Victor Hugo a-t-il eu connaissance de la dissertation de Cubières? La chose ne serait pas impossible, quoique nous penchions pour la négative; s'il l'a lue, il est peu probable que les lignes de Cubières aient allumé en lui l'étincelle poétique; mais cette rencontre entre deux esprits de portée aussi inégale suffit à montrer une fois de plus que, dans l'enrichissement de ses moyens d'expression, la langue est souvent redevable aux obscurs intermédiaires qui préparent la vision du génie, la perception personnelle qui deviendra promptement un bien commun.

LOUIS MOREL.

1. Voir sur ce sujet, *Revue d'Histoire littéraire de la France*, juillet-décembre 1914, La question des règles au XVIII[e] siècle (*fin*), par Daniel Mornet.

SILHOUETTES JANSÉNISTES ET PROPOS DE LITTÉRATURE D'ART ET D'HISTOIRE AU XVII[e] SIECLE[1]

IV

LE P. DESMARES, MANESSIER, BRIDIEU, DE LA LANNE. DIROIS, ETC.

Il est temps de grouper et même de mêler quelque peu en nous conformant toujours à l'ordre matériel du manuscrit, les physionomies des personnages secondaires du parti janséniste, telles qu'elles nous apparaissent dans les jugements émis par eux ou sur leur compte, recueillis par le secrétaire de notre cercle anonyme.

Chacun de ces « Messieurs » attachés à un titre quelconque à Port-Royal, ayant déjà figuré incidemment dans les chapitres précédents, il n'y aura plus lieu de les présenter. Rappelons cependant que si le P. Desmares, le docteur de Sorbonne Manessier et l'abbé de Valcroissant, le docteur de La Lanne partagèrent avec Gorin de Saint-Amour l'honneur et le labeur de la députation à Rome qui fut chargée de défendre les cinq propositions, il faut accorder un crédit sérieux aux signatures de Bridieu, Bourzeys, Marais et autres Sorbonnistes favorables à la grâce victorieuse. L'intransigeance de d'archidiacre de Beauvais, Bridieu, si souvent exilé pour ses opinions jansénniennes sans cesse proclamées en chaire, les hardiesses du docteur Marais dans ses sentiments sur Rome et son autorité, aussi bien que les curieux propos de Dirois, ancien janséniste, transfuge, toujours ami, mais ami indépendant et frondeur des partisans de Jansénius, attribuent à bon droit une importance exceptionnelle aux conversations tenues par eux, consignées dans notre recueil. A des titres différents, tous ces noms ont une autorité à peu près égale qui nous dispense de réunir les réflexions émanées de leur bouche sous des titres séparés et de traiter d'abord de Desmares, puis de Bridieu et des autres sous des paragraphes distincts. Le heurt et le mélange de leurs opinions, suivant le jour où elles furent notées et comme sténographiées, est un élément nécessaire à conserver. Ainsi serait photographiés en quelque sorte la couleur, l'imprévu, l'étrange liberté de ces conversations théologiques d'un autre âge.

Le premier « janséniste » dont le nom figure dans notre manuscrit est Launoy, ordinairement écrit *Launay*. Encore n'est-il pas absolument certain qu'il s'agisse ici du confrère en érudition des Tillemont et des Baillet; car ce qu'on va lire est intercalé, sans autre signature, au milieu de propos du médecin Finot[2], où surtout sont jugés « les illustres de l'académie Royale »,

1. Voir *Revue d'histoire littéraire de la France*, 1910, p. 137; 1911, p. 421 et 1916, p. 216.

2. Raymond Finot, né à Béziers en 1637, reçu docteur à Montpellier, puis à Paris, y exerça malgré une santé chétive; il y mourut le 28 septembre 1709. Voir mon *Pascal et les Pascalins*, pp. 16, 17 et 18.

et on le rencontre après un jugement sur Fernel, et avant un autre concernant le physicien Rohault.

De M. de Launay.

Il a de l'esprit; il sçait assés, mais il bat un peu la campagne. Il a peu de principes. Il propose bien des choses, mais il faut l'arrester sur chaque proposition (f° 2, v°).

Par la matière traitée, ainsi que par l'auteur, le docteur Marais, nous allons être en pleine théorie janséniste.

Des confessions aux religieux.

Monsieur de Saint-Nicolas-des-Champs[1] dit que les moines qui envoyent les parroissiens communier à leurs parroisses après les avoir confessés, traittent les curés d'apotiquaires et se regardent comme des médecins.

Le mot a-t-il été entendu directement et rapporté par le futur évêque d'Agen, encore curé de Saint-Nicolas, ou n'est-il que relaté par Marais, qui va prendre la parole en son propre nom pour expliquer sa théorie de l'Église, c'est question incidente et des plus secondaires. Nous sommes, en toute hypothèse, chez nos amis les jansénistes.

De l'Église.

Est corpus fidelium sub Christo, dit le pape Nicolas. Pour l'administration députe des gens capables de juger. Cette députation fait leur caractère. Toute l'Eglize a ce pouvoir; mais elle commet des personnes. Tout homme d'esprit a droit de juger; mais la discipline présente veut qu'il n'y ayt que les Evesques dont le jugement soit receu par autorité. Les Empereurs n'ont pas esté exclus de la qualité de juger dans l'Église. Constantin, Théodose, Justinien, Charlemagne, plusieurs Roys de France.

L'Eglise s'est tousjours conduitte avec regle. Il y a des regles du droit naturel. Les evesques ne peuvent pas faire cette reigle qu'ils ne deposeront jamais un pape, parce que cela est contre le droit naturel.

Dans la necessité de baptiser chacque fidelle rentre dans son droit. Hors la necessité, l'Eglise depute des ministres. M. Marés (f° 4, v°).

1. Il s'agit de Claude Joly, nommé évêque d'Agen en 1664. Il eut pour successeur Mascaron. Il fut célèbre par un arrêté qu'il fit prendre contre les religieux, et qui, approuvé par le Parlement, grâce à l'influence de Maurice Le Tellier, coadjuteur de Reims, fit jurisprudence pour tous les diocèses de France.

Sous la signature de Richard, l'ancien curé de Triel, dont il a été question à propos d'Arnauld, nous rencontrons un éloge de Grenade et de Saint-Charles Borromée, qui rentre dans notre sujet. Au reste la personnalité très curieuse de ce Richard, qui mériterait une étude spéciale, lui donne rang parmi les silhouettes jansénistes, car il fut en butte aux poursuites de l'archevêque de Rouen, puis de Paris, Harlay de Champvallon, et ses « malheurs » ont fait l'objet d'un volume, consacré à sa biographie et à celle du fameux pamphlétaire Le Noir, théologal de Séez.

Grenade. Saint-Charles.

(Grenade). C'est un homme de bon sens. Il ne dit rien de badin. Saint-Charles ne sçavoit presque que cela [1] et preschoit bien. Il est un peu discoureur.

Relevons un propos de Dirois, le premier qu'on trouve en notre recueil; c'est un jugement sur le P. Pétau, et il est suivi d'une confidence sur les études et lectures du docteur Dirois. Comme ses contemporains, celui-ci lisait beaucoup la plume à la main et pratiquait l'analyse et le résumé de grands ouvrages.

Père Pétau.

Il avoit beaucoup de mémoire et de lecture. Il sçavoit les langues; il escrivoit bien. Il raisonne mieux ou aussi bien que les scolastiques qui le blasment. Il n'avoit pas assés d'élévation d'esprit, ny de pénétration, ny de discernement pour se déterminer. M. Diroir.

M. Diroir a abrégé Morin [2], Aurelius [3], le P. Pétau (f° 5, v°).

Le P. Desmares se présente à nous pour la première fois à la faveur d'une comparaison avec Bourdaloue. Elle a déjà été citée [4], mais ne doit pas être omise ici, car elle fait partie de la physionomie de l'oratorien janséniste qu'a rappelé le vers de Boileau :

Desmares dans Saint-Roch n'aurait pas mieux prêché.

Comparaison du P. Desmares et du P. Bourdaloue.

Le P. Bourdalou a de la facilité. Il est assés pur. Il luy eschappe quelquefois des expressions basses. Il n'a rien d'élevé; il n'est pas sçavant ny exact. Il dit des choses communes nettement, utilement et populairement.

1. On dit que l'archevêque de Milan ne se servait que de Grenade pour ses sermons, et on a répété la même chose à propos de Claude Joly, cet ancien curé de Saint-Nicolas que son éloquence fit nommer évêque; ses sermons auraient été empruntés à Grenade. Pour ce dernier, à en juger par ses œuvres oratoires, il y a plus que de l'exagération, car ils ne sont pas uniquement puisés à cette source.

2. C'est l'oratorien nommé déjà, auteur d'une histoire de la pénitence et des autres sacrements.

3. Petrus Aurelius, c'est-à-dire Barcos.

4. Voir *Le Ton de la prédication avant Bourdaloue*, p. 194 et mon *Histoire critique de la prédication*, t. III, p. 457.

Le P. Desmares n'est pas pur dans son expression, mais il l'a plus noble, l'esprit plus élevé, infiniment plus d'érudition et d'onction. Il dit des choses élevées d'une manière commune.

Le P. Desmares est très inégal dans ses sermons. Il ne se préparoit pas à Saint-Eustache.

Le P. Bourdalou a avancé, preschant le dimanche des Rameaux à Saint-Louis qu'il estoit plus abominable à un homme de ne pas communier à Pasques par libertinage et par athéisme que de communier indignement par négligence et par fragilité.

Ce parallèle curieux ne porte aucune signature, mais j'ai fait remarquer ailleurs, à l'aide du dernier détail relatif au sermon des Rameaux du carême de 1670 à la Maison professe [1] qu'il est à peu près sûrement daté.

Est-ce nous éloigner beaucoup des silhouettes jansénistes, que de relever au passage une autre comparaison instituée entre le cardinal de Bérulle et son successeur au généralat de l'Oratoire, le P. de Condren? On peut le nier, si l'on tient à maintenir l'orthodoxie de ces deux personnages; mais les efforts tentés par le parti pour les circonvenir et les confisquer autorisent tout au moins à rappeler leurs noms dans cette galerie. Au reste un détail historique sur le mariage du trop fameux Gaston, frère de Louis XIII, a sa place ici, et même l'aurait dû avoir dans l'article consacré à Saint-Cyran. Le nom de celui-ci nous eût permis de le citer déjà dès notre premier chapitre.

Mariage de M. d'Orléans avec la sœur du duc Charles de Lorraine.

Le P. de Gondren n'estoit pas tout à fait de different avis sur le mariage de Monsieur. Il vouloit qu'on celebrast de nouveau les ceremonies, c'est-à-dire le refit, parce qu'il avoit esté contracté de bonne foy. Cela brouilla M. de Saint-Cyran avec luy, et la promotion au sacerdoce d'un homme de qualité qui n'avoit pas bien vescu dans le monde servit à le séparer de M. de Saint-Cyran (f° 5, f° 6).

Le dissentiment sur la validité du mariage contracté par le frère de Louis XIII sans l'assentiment royal se rattache à la question signalée plus haut à propos de l'opinion d'Arnauld sur ce sujet. Continuons de recueillir des détails sur Condren comparé ou opposé à Bérulle.

Comparaison de M. de Bérulle et du P. Gondren.

M. de Berulle estoit plus solide que le P. Gondren. Il ne s'occupoit que de Jesus-Christ dans sa chambre. On ne luy a trouvé après sa mort aucun papier d'estat dans sa chambre.

Le P. Gondren avoit beaucoup de grace à parler, mais après ses parolles on ne trouvoit pas tant qu'après celles de M. Berulle.

1. Voir mes *Nouveaux Sermons inédits de Bourdaloue, d'après le manuscrit d'Abbeville*, p. 90, note 1.

Aucun auteur n'est cité à la suite de ce parallèle, mais comme après d'autres jugements exprimés sur Arnauld et Nicole, qu'on a lus déjà, se rencontre le nom de Lebon, et que d'ailleurs celui-ci a en quelque manière le monopole des renseignements d'histoire, surtout en ce qui regarde le règne de Louis XIII, il y a toute chance pour que ce parallèle et peut-être avec lui, le précédent sur Desmares et Bourdaloue, lui soit attribuable.

Après les passages sur Arnauld et Nicole, cités précédemment où ceux-ci nous sont présentés dans leurs rapports avec la philosophie de Descartes, nous rencontrons des jugements de Launoy sur divers auteurs, et le sentiment de Lebon sur Launoy lui-même, préféré au P. Thomassin.

Bellarmin.

Il est plein de noms; la beauté de ses ouvrages consiste dans la citation des passages des auteurs. M. de Launay.

Végas.

Il cite souvent à faux. M. de Launay.

M. de Launay. P. Thomassin.

On peut plus s'assurer sur M. de Launay que sur le P. Thomassin. Ils ne sont pas exacts.

La formule finale qui refuse également l'exactitude aux deux auteurs mis en parallèle, laisserait soupçonner qu'il faut peut-être supposer dans la première partie un texte où la négation aurait été fortuitement omise. L'intention de l'auteur aurait été en ce cas d'écrire : On *ne* peut plus s'assurer, etc.

Cet auteur de la réflexion, nullement indiqué, semble bien être celui qui a porté les jugements sur Varillas, qui succèdent immédiatement. Citons-les, bien que l'historien Varillas paraisse n'avoir point toujours eu les faveurs de « ces Messieurs » et qu'il ne puisse guère figurer à proprement parler dans la galerie janséniste. Il n'en est d'ailleurs point de même de Lebon, et celui-ci, on l'a vu déjà, a des accointances sérieuses avec Port-Royal, où sa sœur était religieuse.

Varillas.

Ce qu'il dit porte; il fait fort bien l'histoire. Le Bon.

L'Histoire de Florence, de Varillas, ne verra le jour que quand il (l'auteur) ne le verra plus. M. Colbert luy a dit de la mettre sous une triple clef. Il luy a deffendu les réflexions dans son Histoire. Il avoit 1 200 de pension, mais elles ont esté supprimées. Il mesle ses réflections insensiblement dans son Histoire et laisse juger son lecteur s'il a plus d'esprit. Il se vante un peu; mais il a beaucoup travaillé.

M. Varillas a soin de distinguer tousjours le prétexte d'avec la cause. Il monstre que l'histoire de l'hérésie n'est qu'une intrigue pour faire sa fortune. Le Bon (f° 7 v° et 8).

Un certain Levasseur, que je n'ai pu identifier à coup sûr et qui est apparemment le même que l'ancien jésuite devenu l'abbé La Valterie, nous apporte ici quelques remarques sur l'éloquence, d'abord à l'occasion du panégyriste Ogier, puis en général. Elles n'ont rien de janséniste, mais sans être à proprement dire du sujet, commentent assez heureusement ce que nous lisions tout à l'heure sur Bourdaloue et Desmares.

Panégyriques de M. Ogier.

Ils ont des expressions nobles, mais quand vous examinés cela de prés, vous ne verrés pas grand fonds. Beaux endroits d'éloquence.

Lecture ou estude.

Il ne faut donner jamais dans l'admirable, mais tousjours dans le bons sens. Un prédicateur ne doit dire que des choses communes, mais d'une manière facile, convainquante. Il ne faut pas chercher à donner dans l'admirable, de peur de donner dans le ridicule, comme fait souvent Tertullien, M. Le Vasseur allegue cet exemple qui se peut cependant justifier : *Ideo credibile, quia impossibile. Non pudet, quia gaudendum est* (*sic* pour *pudendum est*).

La veritable science est de sçavoir vivre. L'estude est peu de chose; on n'y trouve rien qui satisfasse. On veut sçavoir de quoy parlent les livres pour les consulter quand on en a besoin pour prescher ou pour escrire; estudier cependant commodément et sans se mettre en peine de devenir sçavant. Le Vasseur (f° 8 et v°).

Avec Marais nous rentrons sur le terrain franchement janséniste, mais il ne dit ici qu'un mot en passant. Plus longuement Dirois lui succède, et il faut choisir dans ses entretiens pour nous borner à notre matière. L'ancien janséniste Dirois traite en effet de tous les sujets possibles et il affectionne surtout les observations relatives au caractère des divers peuples ou des différentes provinces de la France.

M. de Sainte-Beuve.

Il ne faisoit qu'entrevoir la vérité lorsqu'il quitta sa chaire de Sorbonne. M. Marais.

Nous savons ce que veut dire, dans la langue du parti : entrevoir la vérité, et de fait, malgré le dévouement de Sainte-Beuve aux affaires de Port-Royal, malgré l'emploi qu'on fit de lui, on ne le regarda jamais comme un janséniste franc du collier.

Cardinaux Richelieu et Mazarin.

Il (Richelieu) ne sçavoit pas beaucoup; on luy fournissoit des memoires. M. de Bourzeïs luy a fourni les memoires de son dernier livre des controverses. Il n'avoit pas tant d'esprit que le cardinal

Mazarin, mais il avoit l'ame plus grande. Il avoit de plus grands desseins. Au contraire, le cardinal Mazarin avoit plus d'esprit, mais l'ame petite. Il ne se soucioit pas de tout ce qu'on disoit de luy.

DIROIS (f° 8, v°).

Sans prétendre citer ici tout ce que disait Dirois, car il y faudrait un volume, je donnerai cependant, à titre d'exemple, plusieurs de ses remarques qui indiquent sa manière.

PEUPLES.

Plus ils ont d'esprit et plus ils sont meschants. Les Italiens en ont beaucoup et sont tres meschants. Les Auvergnacs, outre la malice des Normans[1], ont encor la cruauté.

ESPRITS.

Les esprits médiocres sont plus utilles dans le monde et dans l'Eglise que les grands esprits. Ils travaillent; ils font fortune dans l'Eglise : ils catechisent, ils assistent le prochain. DIROIS.

PARISIENS[2].

Les gens de qualité sont excellents à cause que tout ce qu'il y a de grands est à Paris; la lie du peuple misérable, à cause du meslange des nations; ceux d'une mediocre condition, bons, benins, interessés.

DIROIS.

Il convient d'attirer l'attention, parmi les remarques de Dirois, sur ces réflexions psychologiques dont le titre ESPRITS revient souvent dans notre recueil. Nous ne pouvons énumérer ici tout ce qui porte la signature de Dirois à travers tout notre manuscrit, mais pour cette première citation, il est utile de la conduire jusqu'à la fin, comme spécimen typique des sujets si divers effleurés par ce docteur universel.

USURPATION.

Trajan n'est pas usurpateur, parce qu'Auguste l'estoit. L'usage rend certaines choses permises. L'Eglise ne peut obliger à rendre tout le bien volé lors que dans un partage il nous escheoit nostre part comme aux autres, parce que l'Eglise doit s'accommoder aux lois civiles

DIROIS (f° 9).

1. Dirois, Normand lui-même et natif du diocèse d'Avranches, n'est pas des plus tendres pour ses compatriotes et dément ainsi le propos du *Menagiana* que les Normands se ménagent entre eux.

2. En marge, de la main de Monmerqué : *Caractère des Parisiens.*

L'article qui suit immédiatement, sans référence aucune, est-il encore dû à Dirois, est-il de Le Bon, signataire du paragraphe qui vient après, on ne le peut décider ni par la matière ni par le ton. Citons-le tel quel. En tout cas, la définition du Docteur, avouée de Le Bon, manifestera suffisamment l'esprit caustique de cet inconnu, coutumier de remarques historiques et satiriques.

Evesques. Religieux.

Il y a des solitaires et des religieux qui peschent moins que des evesques, mais l'abondance de la charité des evesques dissipe la poussiere qui s'attache à leurs pieds dans le commerce du monde.

Saint Aug., saint Greg.

Définition d'un docteur.

Les docteurs se mettent sur les bancs par curiosité, continuent par vanité, tombent dans l'impetinence finale. Un docteur est comparé au char d'Erechiel qui estoit traîné par quatre animaux : un aigle, un ange, un lyon et un beuf, que les docteurs n'estoient que des veaux au lieu de beufs, des poulles mouillées au lieu de lyons, des roytelets au lieu d'aigles. *Ita* M. Bizot preschant le jour saint Thomas. *Gens ratione furens.* C'est une forteresse où le bon sens n'entre que par la breche.

Le Bon (f° 9, v°).

Ce sont des gens qui sont tousjours en garde contre la verité, qui font sentinelle contre le sens commun. Montagne (f° 10).

Nous avons signalé déjà des parallèles, qui reviendront encore, entre Launoy et le P. Thomassin. Celui-ci, malgré l'absence de signature formellement exprimée, doit appartenir à Le Bon, dont le nom reparaît dans un article immédiatement postérieur.

Le P. Thomassin et M. de Launay.

M. de Launey n'a pas le choix des preuves. Dans la lettre de M. Vaillant, de cent passages qu'il cite, il n'y en a pas dix qui prouvent ce qu'il avance. Le P. Thomassin cite dans ses mémoires cent scolastiques. Il n'y en a pas dix pour luy.

Bene scripsisti de me, Thoma.

Le Cordelier de Lanne, de Cambray, a tiré de M. de Launoy la refutation du *bene scripsisti de me, Thoma*, qui est une histoire apocryphe inventée longs temps aprés saint Thomas et copiée par les autres.

Du mariage.

Monsieur Le Bon dit que le sentiment du P. Morin sur le mariage, c'estoit un contrat civil, qu'on se presentoit à l'Eglise, *quem confirmat*

oblatio, que le prestre leur donnoit la benediction, ce qui ne s'est pas tousjours fait. Le reste a esté adjousté par les Roys. Voyés Tertullien, M. de Marca, Grotius dans son Traitté *de iure belli et pacis*.

Plusieurs détails historiques concernant l'abbesse de Malnoue, ancienne abbesse de Caen, Mme de Bellefonds, le « rétablissement des jansénistes », c'est-à-dire la réception faite à Arnauld par le nonce lors de la paix de l'Église, les satires de Boileau, Louis XIV et son exquise urbanité, doivent procéder de Le Bon, malgré l'absence de signature. Celle de Dirois revient ensuite, sur des sujets d'antiquité ecclésiastique où il a eu pour interlocuteur un des frères Le Valois (Henri Le Valois). Je ne cite que le fragment relatif aux Grecs, à cause des conséquences hardies qui en sont déduites quant à l'autorité pontificale, et un éloge du style de Daillé.

Grecs.

On traitte les Grecs de schismatiques comme s'ils estoient obligés d'embrasser nos expressions sur le saint Esprit et celles de nos peres et laisser celles des leurs. Mais l'autorité regle tout à present, et qui la combat est heretique.

Autresfois les patriarches estoient absolus, les conciles jugeoient les papes. On accuse Jule, on l'excommunie dans un concile. Il ne se plaint pas de ce qu'on le juge, quoy qu'il soit superieur. La discipline change et varie.

Vie des saints.

On faisoit autresfois des vies des saints trop courtes. A present on prend l'autre extremité; on les fait trop longues.

D'Aillé.

M. Henry de Valois dit que peu de gens escrivent aussi bien que d'Aillé (f° 11, v°).

Aux pages suivantes, le collectionneur anonyme paraît écrire en son propre nom et relater des souvenirs directs. Ce qu'il déclare tenir de Chapelain, ou de « Monsieur Jacob » est plutôt affaire d'érudition pure. On le cite par « curiosité » bien que strictement hors de notre sujet. Toutefois les réflexions favorables à Luther nous y ramèneront quelque peu. Ce que j'entends surtout souligner ici, c'est le nombre de fois où le *je*, par malheur non révélé, figure dans ce recueil d'*ana*.

Tite-Live. Quintilien. Saint-Norbert trouvés.

J'ay ouy dire à monsieur Chapelain qu'un de ses amis avoit joué à la longue paumme avec un batoir sur lequel se voyoit quelque fragment des Decades de Tite-Live que nous n'avons point, que ces fragments venoient d'un apottiquaire qui ayant eu en don des religieuses de Fontevrault plusieurs volumes en parchemin de mesme auteur, les avoit vendus par ignorance a un faiseur de battoir.

Ainsi lisons-nous de Quintilien qui fut trouvé par Poge au concile de Constance, chez un charcuitier. Saint Norbert, sans l'aide de Papirius Masso, un relieur, estoit sur le point de s'en servir a endosser des livres.

Les lettres du chancelier de l'Hospital furent retirées des mains d'un passementier, et ainsi d'autres, que le pere Sirmond a furetés.

Éloge de Luther.

Dans les *Histoires tragiques* de Bandel[1], on voit un Eloge donné à Luther par Leon X. Il avoit, dit-il, l'esprit fort beau, et donnoit de la jalouzie aux moines : *haveva un bellissimo ingenio* (f° 12 et v°).

Considérations politiques sur les coups d'État.

J'ay appris de monsieur Jacob qu'elles avoient esté faites par le commandement de monsieur d'Emery, surintendant, et non pas par celuy du cardinal Bagny, qui estoit mort, à qui il parle toutesfois de temps en temps dans l'ouvrage pour le mieux cacher (f° 13).

Au reste, notre amateur n'ignore point le nom de l'auteur anonyme de ces *Considérations*, sur lesquels il revient longuement plus loin, jusqu'à en donner une analyse qui équivaut à de longs extraits (voir f° 225, v°), car ici, en marge, on lit, de la même main du copiste de tout le recueil : « faitte par le commandement du cardinal Mazarin. Naudé en est l'auteur. »

Si les détails sur la Toison d'Or sont étrangers à notre matière, ceux qui suivent, sur le P. Morin de l'Oratoire, et son homonyme jésuite, appartiennent davantage au sujet, et le tout a de commun de représenter des remarques recueillies directement par notre Mécène.

Institution de la Toison d'Or

Monsieur Vossius m'a dit qu'il avoit lu dans une Chronique flamande que Philippe, duc de Bourgongne, surnommé le Bon, avoit institué l'ordre de la Toison d'Or sur la rencontre qu'il avoit faitte du poil de sa maistresse, qui estoit de couleur jaune, ce qui est confirmé par André Favin, dans son 2e volume de son *Theatre d'honneur*. W. Cemelia.

P. Morin, de l'Oratoire. P. Morin, jésuite.

Monsieur Patin, medecin, m'a dit que le cardinal de Richelieu parlant un jour du P. Morin, de l'Oratoire, avouoit que c'estoit un bel esprit et qu'il le craignoit.

1. Il semble bien être question ici de Matheo Bandello, dominicain, neveu du général de l'ordre, Vincent Bandello, théologien mort en 1506, Matheo, né à Castelnuovo en 1480 fut professeur de Lucrèce Gonzague. Il fut nommé évêque d'Agen par Henri II, en 1550. Ses *Nouvelles* dans le goût de Boccace, eurent de nombreuses éditions.

Un autre P. Morin, jésuite, grand predicateur, m'a dit qu'estant sorti des Jesuistes, ayant fait profession à Suze, les Jesuistes le firent venir à Turin, l'enfermerent. Il s'eschappa. Ils le firent passer pour un heretique, un criminel d'estat qui s'entendoit avec les Suisses. Ils le poursuivent; ils ne veulent pas qu'il presche à Paris, 1669. Comme il alloit prescher à Sens un caresme, il fut arresté.

Vindiciæ contra Tyrannos.

M. Daillé dit qu'il avoit appris que l'autheur de ce livre est Hubert Languet, sçavant homme et grand politique. D'autres l'attribuent à monsieur du Plessis.

Il s'agit de Duplessis-Mornay, le véritable patriarche de ses coreligionnaires, non seulement sous Henri IV, mais même au temps de Louis XIII Quoi qu'il en soit des disparates étranges que présentent les sujets agités dans ces entretiens, ici datés de l'an 1669, ou du moins, de peu postérieurs, il y faut chercher, ainsi que dans les signatures variées, des indices pour identifier la maison où se tinrent ces conversations. Vossius, Daillé, Guy Patin, l'ex-jésuite Morin y paraissent avoir voisiné avec Launoy, dont le témoignage reparaît maintenant.

Papesse Jeanne.

Monsieur de Launoy estant à Sienne en 1634 assure avoir vu dans l'Eglise cathédrale la statue de la papesse Jeanne au rang des papes, sans apparence d'aucun changement, et qu'ainsy ceux de Sienne avoient escrit à Baronius qu'ils l'avoient ostée.

Lucas Holstenius. Léo Allatius.

Holstenius, fils d'un maistre d'Ecole de Hanbourg, a changé de religion et est mort bibliothequaire du pape. Leo Allatius a esté en sa place.

Corps de saint Pierre et saint Paul.

Monsieur Vossius dit qu'il avoit lu au Vatican dans un Anastase, que du temps de Sergius pape, les Sarrasins avoient emporté de Rome les corps des apostres saint Pierre saint Paul. W. Cemelia.

M. Manicier dit qu'ils ne les monstrent pas à Rome, et qu'il est bien arrivé des changements (f° 14).

Un certain « M. Jolly, Maistre de rethorique (*sic*) à la Marche » (au collège de la Marche, et un « Broussault », dont le nom ne s'accompagne d'aucune qualité, fournissent quelques jugements sur le P. Senault et sur Sénèque, mais sujets ou signatures semblent en dehors des silhouettes jansénistes et nous revenons à cette matière avec les réflexions de Le Bon. Ce qu'il dit de

Théodoret n'a rien d'hétérodoxe, non plus que ses affirmations plus ou moins risquées et reçues pour telles sur l'histoire profane, mais son paragraphe du Mariage dénote quelque témérité.

Théodoret.

Nous n'avons presque rien de l'*Histoire ecclésiastique*. M. Le Bon dit que les habiles regardent Théodoret comme le plus sçavant pere grec que nous ayons.

Mariage.

Les Grecs tiennent que le mariage peut estre rompu par l'adultere. Saint Augustin ne s'avance pas tant, mais il en doute. Le Concile de Trente dit que c'est une erreur. L'ambassadeur de Venise pria qu'on ne determinast rien la dessus à cause des Grecs. Le Concile ne fulmine point d'anathemes contre ceux qui se separent ainsi pour la fornication. En Angleterre un mariage a esté rompu pour une adultere. A Geneve et en Allemagne, on vuide la question par la mort du criminel (f° 15).

Avant d'arriver aux points d'histoire touchés par Le Bon, relevons un propos de M. Flessel, ce docteur de Sorbonne, dont le nom, déjà rencontré, mérite de figurer dans cette galerie, bien que son attitude entre jansénistes et molinistes paraisse assez peu définie. Au moins ne craint-il pas d'exprimer certaines idées audacieuses.

Trinité, Concile.

Monsieur Flessel, docteur de Sorbonne, dit que les plus belles idées des peres sont simples sur la Trinité et sur l'Incarnation, qu'Erasme a parlé de la Trinité d'une manière assés belle, que les dogmes se sont developpés à mesure qu'on avançoit, que dans les Conciles imprimés il y a bien du fatras (f° 15).

Il ne faudrait peut-être pas outrer la pensée de Flessel, et, sans manquer de respect à l'autorité des conciles, il n'a sans doute que l'intention d'être sévère pour les divers recueils qui formaient les collections alors en cours d'impression. Nous revenons à Le Bon et à sa spécialité des anecdotes sur l'histoire du règne précédent.

Cardinal de Richelieu.

Il attaqua la Rochelle pour se deffaire de ses ennemis. La reine de France, Marie de Medicis, qui aimoit Bouquin (*sic* pour Buckingham, dont le nom a été rétabli en interligne par Monmerqué), le fit venir contre luy avec des vaisseaux pour rabattre la puissance du cardinal, mais cela ne servit de rien, ce qui a donné lieu à cette devise. On représente un limaçon avec ses (*sic*) mots : *Esto domi.* Le Bon.

Henri IV.

Il est mort, dit-on, par sa femme qui vouloit regner par ambition et par amour. Je m'en rapporte; il n'y a pas mesme d'apparence. Le Bon.

Un Jesuiste Arragon a Rome conseilla cette mort, dit-on, à un nommé de La Garde, mais on en fut averti. Je m'en raporte.

On connaît le sens de cette expression : je m'en rapporte, qu'on rencontre dans les lettres de Mme de Sévigné, et qui signifie une incrédulité déclarée, étant synonyme de : *je n'en crois rien*, ou de l'expression populaire : *à d'autres* ! Ainsi Le Bon, qui se fait l'écho des bruits que souleva le meurtre de Henri IV, ne s'en laisse point toucher, et formule des réserves expresses. Peut-être est-ce à lui qu'appartient la remarque sur les tempéraments nécessaires en politique et en religion, qui, sans référence, précède un exposé des plans de travaux conçus par Dirois et sans doute énoncés par lui.

Religion. Estat.

L'interest de la religion semble quelque fois demander qu'on tempere en quelque maniere les conseils qu'on estime necessaires aux biens de l'Eglise et de la religion. L'exemple de Moyse qui tua cet egiptien, empescha qu'il ne delivrast si tost ses freres (f° 15, v°).

De monsieur Dirois.

Il a trois desseins : le premier, de travailler à l'escriture ou le sens litteral, marquer les differentes leçons. Pour le sens moral, il prendra celuy paroistra le plus beau et le plus naturel; 2° Il a plusieurs traittés de theologie. Le traitté des sacrements est assés achevé; la puissance des princes dans l'Eglise, *loci theologici*, les attributs, la grace; et 3° traittés de la morale, explication des cas de conscience. Dirois, f° 16).

Ici se place la réflexion citée déjà sur Jansénius, à qui Dirois, dans un sens non littéral, mais moral, et qu'il jugeait sans doute « assez beau », appliquait les paroles d'Isaïe : *a planta pedis usque ad verticem, non est in eo sanitas.*

Suit, de nouveau, un jugement sur le P. Thomassin, un des auteurs qui visiblement préoccupait le plus les jansénistes et leurs amis. Est-il attribuable à Dirois ou à Bridieu, signataire d'une page de détails directement fournis sur la fameuse paix de 1664, c'est ce qu'il faut laisser en suspens. A Bridieu en tous cas appartient l'appréciation sur M. de Beauvais, Chouart de Buzenval, peut-être aussi le sentiment sur « feu Mme de Turenne » et même la série des jugements littéraires auxquels nous ne pourrons donner ici place entière, forcés de nous borner aux « auteurs jansénistes » différents d'Arnauld et de sa famille sur qui nos extraits ont été donnés plus haut.

P. Thomassin.

Il a l'esprit élevé, plein d'érudition, mais il n'est pas assez juste. Il faut de la justesse en ce pays icy. Il a mal traitté la grace et l'authorité du pape (f° 16).

Accommodement des Jansénistes.

M. Bridieu nous a dit comme la paix s'estoit faitte. On ecrivit d'abord à Rome pour veoir si on vouloit travailler à l'accommodement. On le vouloit. On demanda un plein pouvoir pour le Nonce; on l'envoya. On demanda le secret : on le garda. On fit une lettre au Pape pour les 4 evesques. On ne voulut jamais mettre un mot de revocation, de pardon, et on la monstra au ministre[1] puis au Roy qui la trouva bonne. Le Nonce se rendoit dificile; il luy vint quelque ordre de Rome; enfin il la passa et la parapha. Le Roy envoya un courier à Rome avec ordre de ne recevoir aucun pacquet d'ailleurs sous peine de punition. Il arrive à Rome. Monsieur de Bourlemont porte le traitté au Pape sans sçavoir de quoy il s'agissoit. Il (le Pape) luy tesmoigne sa joye; il donne 100 livres au courier muet; il le veut faire courier du cabinet. Le courier raporte en France le bref du Pape. Monsieur de Sens et M. l'archidiacre Bridieu reçeoivent le pacquet, le portent à monsieur de Lyonne. Le troisieme courier fit croire que le traitté estoit fait. D'ailleurs on a renvoyé les commissaires[2] aprés que le nonce eut paraphé la lettre. Monsieur de Sens a fait toutes les ouvertures à la cour. M. de Chaalons ne le pouvoit pas, estant homme de bien et ne la connoissant pas[3]. Pendant ce temps là on amusoit monsieur de Paris qu'on avoit voulu faire le principal entremetteur, mais on le trouva ferme. M. de Sens se retira de la cour à cause de madame de Montespan, sa parente, que le Roy aime, ce qui fut cause que le Nonce brouillast l'arrest. Cet arrest du parlement oblige les chapittres de rendre et restituer les fruits du passé aux chanoines exilés (f[os] 16 v° et 17).

Ce dernier trait ne pouvait être oublié de Bridieu que son adhésion à son évêque refusant de signer la constitution pontificale avait fait exiler de sa cathédrale. Au reste, outre les détails fournis ici par Bridieu, d'autres, fort intéressants, sur les résistances de l'évêque d'Alet et les multiples courriers qu'il fallut expédier pour arracher sa signature, sont à recueillir dans le travail de M. l'abbé Bourlon, cité précédemment et imprimé à la suite de son livre intitulé : *Entre cousins germains.*

Comme il est naturel, Bridieu s'attache surtout à ce qu'il connaît mieux et le touche de plus près. De là sans doute son jugement sur son propre évêque, une des colonnes du parti janséniste, dont notre manuscrit s'occupe à plusieurs reprises.

M. de Beauvais.

C'est un homme d'un abord assez froid, mais il n'a pas le cœur de mesme.

1. C'était de Lionne, nommé plus bas.

2. Ces commissaires étaient les évêques nommés pour accommoder l'affaire et qui, déjà réunis à Paris, furent amusés par des délais pendant qu'on députait à Rome et surtout à Alet et Pamiers, d'où vinrent les plus grands obstacles.

3. L'expression est piquante, mais peu avantageuse à Gondrin, qui savait la cour. Au reste elle justifie l'apologie qu'a pu écrire de l'évêque de Châlons et de son rôle dans la paix de l'Église, M. l'abbé Bourlon, dans l'ouvrage déjà signalé.

De madame de Turenne.

Feue madame de Turenne eust esté sainte si elle fust morte dans nostre religion. Elle dit à Dieu que s'il l'a vouloit punir, qu'il ne luy ostast point son amour (f° 17).

Distrayons des pages qui ont pour titre : *Jugement des auteurs du XVII^e siècle qui ont escrit en françois* un passage où est sévèrement, mais équitablement apprécié Godefroi Hermant.

Monsieur Hermand chanoine de Beauvais est un homme d'une grande vertu et d'une profonde erudition. Il a escrit en françois la vie de saint Chrisostome, de saint Athanase, de saint Gregoire de Naziance, saint Bazile. Son stile me semble trop estendu et trop enflé. Il n'a pas toute l'exactitude.

ai relevé déjà la construction caractéristique de cette phrase. Je renvoie à un autre travail, les appréciations sur Perrot d'Ablancourt, qui terminent ces notes de littérature. J'omettrai aussi, parce qu'elle n'est point signée et que je l'ai citée déjà dans *Le Ton de la prédication de Bourdaloue* [1], une très longue appréciation sur le cardinal du Perron. Elle est probablement due à Manessier, comme le paragraphe qui va suivre et qui est accompagné de son nom par mode de signature.

Le cardinal du Perron estoit un des beaux esprits de son siècle. Les heretiques n'ont pas respondu à tous ses passages. Il cite saint Augustin, saint Cyprian, saint Ambroise, saint Gregoire de Naziance sur la grace, mais il dit qu'il ne les reçoit que parce que ils sont conformes à écriture. Ainsy le cardinal du Perron n'a pas eu raison de rejetter si scandaleusement (les Peres) et d'apporter de l'ecriture et d'apporter de foibles raisons solutions aux passages de l'écriture pour monstrer qu'il fallait recourir à la Tradition. M. Manissier.

Le cardinal du Perron regardoit la verité comme un moyen de parvenir. M. Manissier.

Il est plus estimé pour les controverses que Bellarmin.
M. Manissier.

Le cardinal du Perron ne sera jamais réimprimé (f° 20, v°).

Il devoit avoir escrit en latin [2].

Le P. Des Mares ne tient pas le cardinal du Perron assés attaché à la vérité. Il estoit même un peu desbauché, à ce que l'on dit, dans ses œuvres. Dans ses œuvres, il y a des vers à Philis.

On luy reproche qu'il altere les passages et qu'il ne les traduit pas tousjours fidelement.

Il faut estre irreprochable pour deffendre la verité.

1. Voir pp. 257 à 259.
2. Cette sorte de latinisme, comportant l'emploi d'un imparfait, pour un conditionnel, est assez fréquent dans la langue courante de l'époque.

Le principe est incontestable et la maxime ne se peut réfuter, mais l'auteur mérite le reproche d'admettre, sans se soucier de contrôler assez, les on-dit défavorables à Du Perron. Ainsi l'accusation des poésies légères qu'il était aisé de réduire à néant en recourant aux œuvres du cardinal semble légèrement acceptée. Je puis renvoyer ici aux passages déjà publiés et au commentaire qui les accompagne dans le *Ton de la prédication avant Bourdaloue*, mais il y faut ajouter cette note de Monmerqué, attentif à rendre plus de justice à Du Perron que le P. Desmares : « Il n'y a pas de vers de Phillis dans les poésies du cardinal du Perron, mais une traduction en prose de l'épitre de Phylis à Demophon, d'Ovide. » Nos jansénistes n'y regardent pas de si près et accueillent sans trop s'en plaindre, le cardinal ayant mal traité la grâce, à leur point de vue restreint et personnel, bon nombre des accusations justes où excessives prodiguées par les ministres en lutte avec le célèbre controversiste. Lisons-le jusqu'au bout :

M. de la Miltière disoit que le cardinal du Perron avoit eu beaucoup de jeunesse et longue. M. MANISSIER, *ita*.

Feu M. de Saint-Cyran du Verger n'approuvoit pas la manière de vie du cardinal. S'il la deffendoit, ce n'estoit pas pour luy-mesme.
MANISSIER (f° 21).

On ne peut dire à coup sûr si c'est Manessier encore ou le signataire des réflexions immédiatement suivantes, Le Valseri, qui a prononcé l'éloge de Saint-Cyran, amené sans doute par la réflexion précédente. Il a déjà été donné, mais je le reproduis parce qu'il est bref et qu'il précède une remarque désobligeante sur Dirois où la rancune janséniste a peut-être quelque part.

M. de Saint-Cyran du Verger estoit un homme extraordinaire. Il avoit une grande science et encore une plus grande charité. Il ne s'ouvroit pas d'abord. Il estoit infiniment desinterressé.

On compare le recueil de principes qu'a fait M. Dirois à ces gens qui amassent des haillons dans les rües. De cent il n'y a que trois ou quatre qui servent. Il a beaucoup de vües. Elles ne sont pas toutes justes. On entrevoit les verités dans sa bouche. C'est un docteur de grande pieté et de beaucoup d'esprit.

Il y a des gens qui sont au-dessus de leur science et d'autres qui sont au-dessous. Ceux qui sont au-dessous ne sçauroient s'expliquer; ceux qui sont au-dessus s'en servent agreablement.

Monsieur Bossuet est au-dessus de sa science et la traitte avec une delicatesse qui ne l'abandonne jamais.

M. l'abbé Le Camus, à present evesque de Grenoble, donne un air de cour à sa theologie et persuade beaucoup par ses agrements.

Il n'y a pas lieu de relever ici une énumération des « Jésuites qui parlent bien latin ». Elle a d'ailleurs été citée à propos de Nicole. Notons au moins que la signature LE VALSERI, pourrait fort bien porter sur tous les paragraphes qui précèdent et partant sur l'éloge de Bossuet, malicieusement opposé à Dirois. Ce qu'on dit de ce docteur, au-dessous de sa science et du recueil des principes qu'il a fait, ne regarde probablement pas un ouvrage proprement dit, et aucun de ses livres ne répond du reste à ce signalement. Ne s'agirait-il pas des principes directeurs de sa théologie et de sa manière de

voir en toutes choses. Nous avons déjà entendu Nicole lui reprocher quelque incohérence dans les « petits principes » qu'il n'arrive point à accorder. Revenons à Le Bon, puis à Dirois lui-même. Le premier nous raconte une anecdote expliquant l'acharnement de Maurice Le Tellier, archevêque de Reims contre les jésuites; le second nous indique son sentiment sur quelques sujets concernant les Pères de l'Église et même certains érudits ecclésiastiques, ses contemporains.

M. l'abbé Le Tellier, quand il fut proposé pour estre coadjuteur de Reims, les Jésuistes escrivirent au cardinal Bona contre l'abbé; mais le cardinal renvoya la lettre à M. l'Evesque de Meaux, d'autres disent à M. Le Tellier le Pere, ministre d'estat; si bien que l'abbé fut fort froid au pere Annat dans une visite où il luy tesmoigna son mecontentement. Ensuite tout le monde leur a donné à dos. Le Bon (f° 22).

La date de l'élection de Maurice Le Tellier comme coadjuteur du cardinal Barbarin étant le 11 novembre 1668, l'évêque de Meaux était alors Dominique de Ligny, le prédécesseur de Bossuet. Mais on sait que celui-ci eut toujours pour allié puissant et parfois singulièrement téméraire et brouillon, cet archevêque de Reims qui mérite son rang parmi les figures jansénistes. Dans sa lutte de tous les jours contre le P. de La Chaise, Le Tellier ne s'arrêta ou mieux ne fut arrêté que par la découverte des papiers de Quesnel et le procès de Malines, qui révélant sa participation aux efforts de la secte, le perdit définitivement dans l'esprit de Louis XIV; à partir de cette date (1701) il fut contraint, ainsi que ses alliés, de devenir plus circonspect.

Eusèbe. Socrate. Saint Bazile. Saint Augustin.

Monsieur Dirois estime peu Eusebe pour l'ordre de son histoire, mais pour les Actes qu'il rapporte. Il estime beaucoup plus Socrate pour l'ordre. Il fait grand cas de saint Bazile, de ses lettres et de ses regles; il y a aussi quelque chose dans ses discours de tres beau. Il voudroit que l'on l'eut mis en latin. Il n'estime pas tant saint Augustin pour l'explication du sens littéral des pseaumes, quoyque admirable pour la morale.

P. Petau et Sirmont.

Le pere Petau avoit plus d'érudition que le pere Sirmont.

Bellarmin.

Le pere Petau n'estimoit pas Bellarmin sur les pseaumes quoyque l'abbé de Villion (*sic*) en fasse estat (f° 22).

Grégoire le Grand et Grégoire de Tours.

Le premier a bien des rimes et des redittes. C'est faire son theme en deux façons. Sa morale est admirable.

Le Gregoire de Tours escrit mieux au sentiment de M. de Marolles. Le cardinal du Perron en parle mal.

Le pere Martin estime plus saint Gregoire pape que saint Bernard. Il faut quelquefois corriger saint Gregoire (f° 22, v°).

Dans ces jugements sur les Pères, outre le sentiment de Dirois, nous avons aussi, sans que des limites précisent puissent être établies, le témoignage du P. Martin. Nous avons déjà rencontré cet oratorien, natif d'Angers. Il le faut signaler au passage comme une physionomie originale.

Après le passage sur Pascal que j'ai cité ailleurs [1] : « Pascal, Montagne, Du Bois, gens de réflexion, etc. », et qui, sans signature, semble devoir être attribué à Dirois, nous trouvons quelques réflexions anonymes, mêlées à un jugement sur Méré, signé de Gombaut du Bois, l'académicien traducteur de saint Augustin. Le tout est à recueillir, et ne nous fait point sortir du milieu des solitaires de Port-Royal ou de leurs amis.

Abrégés.

Il faut monstrer les choses avec quelque estendue d'abord. Les abrégés ne sont que pour ceux qui sçavent.

Cette réflexion fort juste est apparemment de l'historien Varillas, dont Du Bois rapporte le sentiment sur Méré.

Chevalier Meré.

Varillac estime fort les Conversations imprimées du chevalier Méré. C'est un livre tres bien escrit; en nostre langue il n'y en a pas de mieux escrit. Du Bois.

Ce n'est pas le sentiment de tous les plus habiles qui ne le croyent pas assés naturel (f° 23).

Les mots : je suis de leur avis, inscrits en marge entre parenthèses, d'une main qui paraît être celle de Monmerqué, mais d'une encre plus ancienne différente de la sienne et assez ancienne pour être du premier possesseur du manuscrit, marquent une approbation entière de la restriction opposée à l'éloge prononcé par Du Bois.

Nous allons retrouver Dirois et les sujets ecclésiastiques qui font avant tous les autres sa préoccupation et l'objet de ses jugements.

Arméniens (*sic*) pour Arminiens

Ils disoient qu'ils doutoient de leur justiffication. Les Calvinistes se sont separés d'eux pour cela.

La reponce de Daillé à Colesi contient toute leur doctrine.

Pape Léon.

Le pape Léon a beaucoup relevé la papauté. Il a, ce semble, obtenu de Valentinien plus que dans l'Ecriture sainte. Qui a veu dans l'Ecriture que le successeur de saint Pierre auroit le mesme pouvoir de saint Pierre? M. Dirois (f° 23).

1 *Pascal et les Pascalines*, p. 7.

Ainsi l'une des objections dont les protestants ont fait le plus de cas dans la question de la primauté pontificale, semblait pleinement reçue par ce docteur de Sorbonne. Nous l'allons voir aborder des sujets d'un autre genre, tant il est vrai qu'il parlait universellement de tout.

Maistresses du Roy.

Maistresse de François premier : Chasteaubriant; son frère la fit prendre et l'enferma, et on ne sçait ce qu'elle devint. Le Roy estoit pour lors en guerre et prisonnier à Madrid. Dirois.

Mademoiselle de La Vallière a un visage de pudeur; elle n'a jamais esté cajollée de personne.

Madame de Montespan a longt temps resisté au Roy. Dirois.

Demeurant dans l'ordre des sujets profanes, mais avec l'attrait pour nous de la littérature et de jugements portés sur Corneille et Molière par leurs contemporains, nous entendrons ici encore, par exception, ne pouvant citer tous ses propos, Dirois nous exprimer son sentiment sur ces deux auteurs qu'il compare.

Comparaison de Corneille et de Mollière.

Corneille n'est pas pur. Ses vers ne sont pas assés travaillés. Il a beaucoup de génie; ses sujets sont serieux : il parle de la constance, de la politique, de l'ambition et de toutes les grandes passions.

Mollière parle des mœurs de la ville, d'un marquis, d'une coquette. Ses comédies sont des satyres continuelles. Ses vers ne sont pas achevés; ils sont assés negligés. Dirois (f^os^ 24 et 23 v°).

Donnons place, malgré le peu d'intérêt du sujet traité, à un résumé d'entretien signé Brienne. On sait que des Mémoires curieux de cet ami des premiers jansénistes, il ne subsiste que des fragments heureusement exploités par Sainte-Beuve en son *Port-Royal*. Tout ce qui portera ici la signature de cet étrange personnage ou contribuera à le faire mieux connaître en citant des traits de sa vie, devra être soigneusement conservé.

Moine-Roy Mogol.

Le grand Mogol a laissé cinq enfans. Le cadet dit qu'il vouloit estre moine. Il se joignit à un de ses freres qu'il assistoit de ses conseils. Enfin les autres freres s'estants deffaits, le cadet eleva son frere sur le trosne, puis porta ses amis dans le temps de son couronnement à le faire enyvrer, puis aussitost dit qu'il n'estoit pas juste de faire ce tort à Mahomet. Il fait emprisonner son frere, le fait estrangler et se met en sa place. Ceux de Mogol ont peu de religion. Brienne (f° 24).

La parole est maintenant à Le Bon. A son accoutumée, il nous citera des détails historiques. Par exemple, sur le pays natal des Arnauld. Outre ce qu'il nous dira de Richelieu et d'un de ses détracteurs, nous noterons surtout les éléments de critique d'art qui sont intéressants à signaler.

Montresor.

Il n'aimoit pas le cardinal de Richelieu. Il a fait son portrait en peu de mots, mais qui portent et sont excessifs. Il avoit de l'esprit, mais du commun. Il aimoit les belles choses, mais ne les connoissoit pas.

Le Bon (f° 24).

Peintres.

Jule Romain n'avoit pas tant de veues que Raphael, mais ses vues estoient plus universelles.

Poussin avoit quelque chose de rude. La main luy trembloit un peu, à cause, dit-on, qu'il avoit esté debauché; c'est pourquoy il ne vouloit pas qu'on le vit travailler (*sic*) (f° 24, v°).

Ces renseignements sont-ils dus à Le Bon (car ils ne portent aucune signature ou à Dirois, dont le nom reparaîtra un peu plus bas, rien ne peut nous instruire à cet égard; car si les détails sur les Gascons et sur les gens de Montpellier sont dans le goût de celui-ci, le témoignage de Le Bon va être invoqué sur Port-Royal qu'il connaissait bien par sa sœur. En tout cas, il s'agit d'esquisser leur portrait à l'un et à l'autre, à l'aide de leurs entretiens, et ici ils semblent avoir conversé tour à tour avec le maître du logis.

Gascons.

Ils sont indisciplinables en certaines choses et très souples en d'autres et par là ils se poussent.

Miracles de Port-Royal.

Les religieuses de Port-Royal ayant fait une neuvaine pour une religieuse paralitique, la mere Angelique, au bout de la neuvaine, alla prendre la malade par la main, la malade dans son lit, qui estoit au c(h)œur pendant la neuvaine, luy disant : *Surge et ambula.* Elle se leva en parfaitte santé. La sœur de Monsieur Le Bon, la dernière receue, avant que d'entrer au Port-Royal, avoit perdu un œil. Elle l'a recouvert après une neuvaine (f° 24, v°).

Montpellier.

C'est un pays d'amours et de transports.

Marie Grasset est morte de joye en signant son contrat de mariage avec un homme qu'elle aimoit.

Le president Grille se precipita pour une fille qu'il avoit aimée et qui estoit morte avant luy.

Infaibilité (*sic*). Pape.

M. Dirois pretend que le sentiment de l'infaillibilité du Concile est aussi nouveau que celuy de l'infaillibilité du pape. C'est proprement

l'Eglise à qui Dieu a donné l'infaillibilité. Les Conciles neantmoins ont une grande autorité, et il s'y faut soumettre, à moins que l'Eglise ne reclame.

Saint Hierosme dit que saint Pierre a esté le premier pour oster le schisme; mais, si l'on peut parler ainsi, où es(t-ce) que saint (Pierre, *sic*, pour Jérôme) a appris cela. Il falloit ensemble ce semble qu'il citast les Peres (f° 25).

Ces hardiesses de Dirois nous conduisent tout naturellement à des témoignages du même genre dus au docteur de Sorbonne Marais, plus avancé encore, nous l'avons déjà vu, dans ses opinions hostiles à Rome.

M. Marais prétend que le concile ne représente pas l'Église totalement, comme un tableau ne représente pas un homme comme il est vivant.

M. Talon.

Il a dit bien des choses contre Monsieur d'Alet et les evesques. Quand il y va de son interest, il peut estre un homme comme un les autres. Hors de cela il est vigoureux.

Episcopat.

On a un peu d'idolastrie pour l'episcopat quand on a à devenir evesque. M. Marais.

Confiteor.

Quand on dit *confiteor Deo, B. Mariæ*, etc., on ne se confesse qu'à Dieu. Si on y adjouste les saints, c'est pour dire *coram angelis Dei et sanctis Dei*, comme portent certains anciens *confiteor* que M. Manissier a vus.

Est-ce à son voyage de Rome de l'an 1652, déjà signalé plus haut, que ce docteur Manessier, d'Abbeville, a fait ces observations? Toujours est-il que Marais et Manessier s'accordent dans leurs sentiments à l'égard de primauté romaine.

Somme de théologie de la Vierge.

M. Varillas a dit à M. Manissier qu'il avoit veu dans la bibliotheque du roy une somme de theologie de la Vierge : *de attributis Beatæ Mariæ, de Conceptione, de incarnatione*, et enfin une somme complette. Cela est ridicule. Manissier d'Abeville.

Sociniens. Trinité.

Ils ne connoissent point J.-C. pour liberateur, mais pour legislateur. Point de peché originel. Ils permettent le peché de mollesse.

Socin vivoit du temps de Calvin, qui voulut le dètourner de son hérésie par de belles lettres.

Son oncle, Cœlius, est mort en Suisse dans la communion des Zvingliens. Socin s'en alla en Pologne où il establit ses erreurs.

Ridicules réponses des Sociniens.

Lorsque saint Thomas dit : *Dominus meus et Deus meus*, les Sociniens respondent que c'est une exclamation comme quand nous nous escrions : mon Dieu!

Lorsque saint Paul dit que Jesus-Christ est *super omnia benedictus Deus*, ils distinguent et disent que J.-C. est *super omnia*, et puis ils adjoustent Dieu soit beny : mechante deffaite.

Les passages qu'ils alleguent : *Pater major me est*, s'entendent mieux de l'humanité de J.-C.

J.-C. dit : *ego dixi dii estis*. Nous respondons que c'est un argument *a minori ad majus*. Et ces paroles : *baptisantes eos in nomine Patris, et Filii et Spiritus Sancti* les refutent suffisamment; car on ne mettra pas une creature à costé de Dieu.

Le cardinal du Perron a eu tort de dire que par l'ecriture on ne pouvoit pas establir le mistere de la Trinité, sans recourir à la tradition; car, au contraire, saint Augustin, dans le beau livre qu'il a fait contre les Arriens, dit qu'il veut monstrer ce mistere par les escrittures et non par le concile de Nic(é)e. *Rationem ratione, temere conferamus.* Les Peres se sont tousjours servis de l'écriture pour establir nos misteres. Saint Hilaire prouve la Trinité par l'écriture. Il ne faut point oster cette deffense aux catoliques et exposer ainsi nostre religion.

Les Sociniens ont poussé les calvinistes; le seul moyen de les refuter est de monstrer qu'ils admettent dans l'écriture trop ou trop peu (f° 26, v°).

Ils admettent les anges, et par mesme raison, ils doivent admettre la Trinité. Le P. Martin.

Grantius, qui estoit Italien et professeur en theologie à Hildebert (*sic* pour Heildelberg) a mieux escrit contre les Sociniens que les catoliques. Grantius est moderé, equitable, et prouve tout par autorité, par l'hébreu Jehova, *Deus est*, attribué à J.-C. Il dit que si l'on retranchoit les desordres de nostre Eglise, il seroit le premier à se déclarer pour elle. — M. Manissier.

En marge de l' « énumération des qualités de Grantius, on lit même cette addition : Il y a mesme de l'onction dans Grantius (Manissier).

Sitôt après ce paragraphe consacré aux Sociniens, où nous avons vu le P. Martin, de l'Oratoire, intervenir comme membre assidu de notre cercle, à ce qu'il paraît, l'entretien reprend sur d'autres points, notamment sur la question de la primauté, chère à Manessier et à ses amis, et nous verrons Dirois y faire figure.

De l'Eucharistie de M. du Perron.

Montresor, du vivant du cardinal du Perron, a le premier escrit contre, mais il n'a paru qu'après sa mort, puis Blondel, selon l'ordre du temps, ensuite Aubertin, en françois, par siecle(s), puis Le Faucheur, par une plus belle metode; enfin Aubertin fit un in-folio en françois, le mit en latin et l'augmenta d'un livre et c'est l'ouvrage le plus considerable que l'on a fait contre ce traitté de l'Eucharistie. Blondel l'a fait imprimer après Aubertin environ l'an 1635.

Manissier (f° 27).

De la Primauté.

Toute primauté emporte avec elle quelque autorité. Premier Président reprend les Conseillers qui manquent, le Doyen de Sorbonne de mesme. Dirois.

Blondel a attaqué la primauté du pape. M. de Bourseis dit que ce livre demeurera sans responce. M. de Saint-Cyran de Barcos avoit voulut respondre, mais Rome n'a pas agréé son ouvrage de la primauté et de la grandeur de l'Eglize romaine. Blondel convient de la primauté, mais il veut qu'elle ne soit que de droit ecclésiastique.

Monsieur de Richelieu n'avoit marqué que la primauté et monsieur de Sainte-Beuve y a fait mettre de droit divin, ce qu'on voit par la suitte y avoir esté adjousté.

Les Messieurs de Port-Royal appellent l'Eglise romaine, comme le cardinal du Perron : centre d'unité, monarchie; les Peres n'ont pas parlé de mesme. Manissier.

Ici intervient Dirois, par une réflexion sur Pascal que j'ai citée dans mon *Pascal et les Pascalins* (p. 34), mais dont on voit mieux ici la liaison avec le reste de cet entretien.

Pensée de Monsieur Paschal.

Monsieur de Launoy trouve à redire à ce qu'a dit monsieur d'Olonne dans les pensées de monsieur Paschal touchant le pape, parce que le corps de l'Eglize peut estre sans chef, et M. Paschal et ceux qui ont veu son ouvrage regardent le corps de l'Eglise comme un corps phisique et non moral.

Après deux ou trois jugements de peu d'importance sur d'autres matières qui, étant courts, seront cités, et où intervient un docteur de Sorbonne assez obscur du nom de Clément, la conversation revient, avec Dirois, Manessier, Le Bon et Marais, et à la controverse contre les sociniens et protestants et surtout au sujet brûlant de la primauté.

Arnobe. Lactance.

Arnobe lasse trop; il n'y a presque rien de nostre religion; encore Lactance en dit-il quelque chose. Dirois.

CHARLES-QUINT.

Estoit fourbe; François Ier estoit franc.

CRITIQUES D'ANGLETERRE.

Trop grammairiens. M. CLEMENT, docteur.

COMPARAISON DE THÉODORET ET DE SAINT CYRILLE.

M. Clement, docteur, estime Theodoret. Pour le sens litteral, Théodoret s'explique mieux que saint Cyrille.

PSAULTIER DE SAINT BONAVENTURE.

Dixit domina Domino meo, et *Domina in adjutorium intende*, etc. Le cardinal du Perron, qui vouloit tout deffendre, repond qu'il n'a pas veu ce psaultier. Il falloit plutost demeurer d'accord de la negligence de nos pasteurs, mais ce n'est pas le crime de l'Eglize.

DESPENCE.

C'est un homme de bonne foy; il reprend les evesques et il leur remonstre qu'ils n'observent pas les canons du concile de Trente, et conclut : *Habeat iam Roma pudorem*. Ne faut-il pas dire la verité aux evesques? Le cardinal Bellarmin s'amuse à dire de luy : *caute legendus*.

MANISSIER.

GROTIUS.

Il n'est pas theologien. Il a escrit de la satisfaction de Jesus-Christ. Crellius l'a refuté fortement. Il parroist Socinien dans les explications de l'écriture; il elude les passages de Jesus-Christ, du peché originel.

MANISSIER.

Il faut entendre le droit pour comprendre quelque chose dans son livre *de iure belli et pacis*.

Son meilleur ouvrage est son traitté *De la Vérité de la religion chrestienne*.

SAUF-CONDUIT DU CONCILE DE CONSTANCE.

M. Varillas a trouvé le secret de le sauver. LE BON (f° 28, v°).

PAPE.

Les Papes insensiblement ont estably le droit qu'ils avoient dans les provinces suburbicaires jusque dans la France où ils envoyerent des predicateurs et dans l'Espagne qui avoient perdu sa discipline par les Sarrasins qui la gouvernoient. DIROIS.

Monsieur Hersant dit que le pape ne peut presque pas à present vivre en evesque, mais en prince seulement.

Si le pape n'estoit prince temporel, on ne songeroit pas tant s'il y a un pape.

M. de Launay (Launoy) escrit à M. Marais, docteur de Paris, en 1670, que selon les maximes de Bellarmin, si on se peut passer des conciles généraux, il semble qu'on se pourroit aussi passer de papes, et si depuis 200 ans les papes se sont dispensés de suivre l'ancienne discipline des canons qui valoit mieux que la nouvelle, on se peut aussi dispenser d'avoir un pape. M. Marais.

Concile de Trente.

Il n'est pas mesme universellement receu pour la foy. M. Marais (f° 29).

On sent que nous sommes ici en pleine fronde ecclésiastique et que nos docteurs, jansénistes ou semi-jansénistes, en tout cas, gallicans déterminés, se sentent tout disposés à suivre les errements d'Omer Talon, dont ils vantaient tout à l'heure la vigueur au moins intermittente, ou à partager les dispositions du président de Harlay, disant du souverain pontife qu'il lui fallait baiser les pieds, mais lier les mains.

Suit ici la conversation sur le « mensonge », rapportée plus haut à propos des opinions de Nicole et de Dirois sur ce sujet. Elle se termine, après une réflexion de Manissier sur saint Chrysostome, taxé de favoriser le mensonge, par cette maxime anonyme et incontestable dans sa généralité :

Le mensonge est contraire à la société, et la tradition la mieux establie le condamne (f° 29, v°).

Viennent ensuite, par une sorte de transition à des jugements littéraires de Gomberville et de Lumbert qu'il importe de citer, quelques propos non attribués, où l'on voit que dès 1670, car ils sont du moins datés, la préciosité de la grande Arthénice était sévèrement appréciée par ses contemporains. Il faut reproduire ces deux pages qui révèlent un des aspects de ce salon où l'on causait le plus souvent théologie ou saints Pères, mais parfois aussi littérature et histoire mélangées.

Raison.

Il ne faut jamais se picquer d'avoir raison et trop faire valoir *la*[1] raison, surtout avec des femmes.

Madame de Montausier.

Autresfois madame (*sic*, Monmerqué a corrigé mademoiselle) de Rambouillet, première dame de la Reine. Son esprit a tourné[2]. Elle

1. La est la leçon du manuscrit, et j'ignore pourquoi Monmerqué a corrigé *sa*, ce qui modifie assez profondément la pensée.

2. C'est-à-dire : elle a des accès de folie, a la tête dérangée. On employait aussi couramment l'expression : avoir la cervelle renversée.

extravague quand elle est debout. Elle est agée de soixante ans (1670). Les grands esprits tournent aisément à la folie.

Madame la Mareschalle de La Motte

Elle est fort civile, fort honneste. Elle a grand air; elle inspire beaucoup de respect. Les autres princesses comme la comtesse de Soissons à peine vous regarderoient-elles. Dames de cour tres fieres.

Jugement sur plusieurs auteurs.

Monsieur Godeau travailloit trop viste. S'il eut voulu plus travailler ses vers, il auroit fait des ouvrages admirables.

Suit cette addition marginale :

Le Roy se plaint de ce qu'on (n')acheve point d'ouvrage en France. Les vers ne sont point achevés.

Le critique à qui est due cette remarque, assez informé pour traduire le desideratum royal, qu'il pouvait connaître tout au moins par Colbert, est peut-être le poète Gomberville, une des silhouettes jansénistes les plus curieuses de notre galerie. Son nom est prononcé d'ailleurs aussitôt après cette phrase.

M. De Gomberville se plaint qu'on ayt quitté le bon stile pour prendre un stile de cour.

Il dit que Balsac est auteur du stile des precieuses, que sans Moliere on alloit parler de la sorte. Il loue pourtant la breveté (*sic*) des expressions que la cour aime, mais on ne peut rien faire avec ce stile.

Varillas escrit bien. Ce qu'il a fait de l'histoire vaut infiniment mieux que ce qu'a escrit Mezeray.

Corneille n'escrit plus rien qui vaille[2].

Il (Gomberville) estime fort La Rochefoucault. Madame de Liancour a ses mémoires comme il les a faits[3].

Le stile du Bussi est bon pour les bagatelles, et non pour les choses serieuses.

Scudéry a fait une comédie d'Hannibal qui fut si mal reçue que l'on l'interrompit pour demander la farce. Il en mourut de regret. Il a fait aussi un mechant roman qu'il a laissé.

1. Louise de Prie, demoiselle de Toucy, qui épousa le 20 novembre 1650, le maréchal de la Mothe-Houdencourt, devint veuve 1457 et fut gouvernante du dauphin, fils de Louis XIV. Voir l'historiette du Boisrobert, dans Tallemant, t. II, p. 384.

2. Rappelons que ces propos, d'après la page qui précède, semblent avoir été recueillis en 1670, et sans doute tenus à la même époque.

3. On savait donc communément que les publications différaient presque toujours du manuscrit original, tant il était admis que rien ne paraissait sans toilette.

Le *Cyrus* est de mademoiselle de Scudéry. C'est son héros. *La Clélie* est son roman bourgeois.

M. de Brienne ne réussit pas dans les vers.

Costar a un stile embarrassé.

On n'a pas assés adverti Benserade. Il a de misérables équivoques.

La Fontaine a des contes trop sales. Le burlesque ne consiste pas à dire des mots de gueule, mais à dire des choses agréables d'une manière plaisante. *Hucusque* GOMBERVILLE (f^os^ 30-31).

Aux jugements de Marin de Gomberville succèdent ceux de Lumbert, dont nous avons cité déjà quelque chose à propos de Nicole et de Sacy. La répétition n'en sera point longue, et nous verrons comment sont encadrés ces propos de critique contemporaine au milieu d'appréciations sur des auteurs latins sacrés ou profanes.

Monsieur de Sacy sent un peu son provincial dans ses Enlumineures lorsqu'il fait parler une commere. LOMBERT.

Monsieur Dirois n'estime pas les Lettres de l'hérésie imaginaire.

Petrone, stile précieux, langage de cour.

Poeme d'Ester (*sic*), dur.

Ce poème d'Esther est de Desmarets de Saint-Sorlin, qui figure ici souvent comme juge ou comme auteur critiqué, et qui eut suffisamment maille à partir avec les jansénistes, surtout par ses *Lettres Visionnaires*, pour préoccuper beaucoup ces messieurs de Port-Royal.

Quand on a lu saint Augustin, on fait de meilleures collections.

Saint Cyprien, éloquent, beau, pieux. M. LOMBERT.

Les détails biographiques qui suivent, à propos d'un astronome, versé aussi dans l'histoire ecclésiastique, mais peu ami de Rome, ne portent aucune signature. Ils n'en sont pas moins curieux à relever, et suivent d'ailleurs, sans aucun titre spécial, les deux pages inscrites sous une rubrique : Jugement sur plusieurs auteurs.

M. Bouillau, grand astronome, sçait l'histoire des quatre premiers siecles de l'Eglize. Il n'aime pas les Italiens à cause de leurs fourberies. Il aime les Turcs parce qu'il les estime francs et plus honnestes gens à la religion près. Il a demeuré à Constantinople et n'a pas voulu aller à Rome, quoyqu'il n'en fut esloigné que d'une lieue (f° 31, v°).

Le domaine de la littérature, à l'occasion du *Recueil des Poésies* de Brienne, se poursuit encore en cet endroit du manuscrit, mais nous avons lu un paragraphe dans la partie consacrée à Nicole et Arnauld.

Nous rencontrerons maintenant le terrain de l'histoire, avec Varillas, puis les propos « universels » dont Dirois est coutumier.

EUGÈNE GRISELLE.

(*A suivre.*)

COMPTES RENDUS

ALBERT MONOD, docteur ès lettres. **De Pascal à Chateaubriand. Les défenseurs français du Christianisme de 1670 à 1802.** *Paris, Félix Alcan*, 1916, 607 p. — **Les sermons de Paul Rabaut, pasteur du Désert (1738-1785).** Étude sur les manuscrits inédits de Paul Rabaut, suivie du texte de trois sermons annotés. Thèse complémentaire de doctorat ès lettres présentée à la Faculté des Lettres de l'Université de Paris. *Mazamet (Tarn)*, *Georges Carayol*, s. d. 212 p.

I

Avant la guerre se poursuivait une vaste enquête sur le XVIII^e^ siècle, encore si imparfaitement connu, je dis en ses représentants les plus célèbres, un Voltaire ou un Diderot, n'ajoutons plus un Rousseau, depuis les thèses du très regretté P.-M. Masson. M. Lanson avait donné des directions, indiqué des points de vue dans ses leçons si neuves sur l'origine, la formation et le développement de l'esprit philosophique de 1675 à 1748, leçons un peu perdues dans la *Revue des Cours et Conférences* (1907-1910) et dont il faut souhaiter vivement la publication en volume. M. André Morize étudiait l'apologie du luxe et donnait du *Mondain*, puis de *Candide* des éditions munies d'un très riche commentaire. M. J.-P. Belin retraçait, surtout d'après les documents de la collection Anisson-Duperron sur l'histoire de la librairie, l'histoire extérieure du mouvement philosophique de 1748 à 1789. La thèse principale de M. Monod vient prendre rang parmi ces travaux érudits et mettre à la disposition des travailleurs, et aussi des curieux d'histoire de la littérature et d'histoire des idées, une somme énorme de renseignements nouveaux, judicieusement choisis, clairement et alertement présentés.

Il prouve par l'exemple qu'une thèse peut être en même temps bourrée de faits précis et aisée à lire, solide et intéressante, souvent même agréable à suivre. Et cependant il a lu, dépouillé, analysé 950 apologies, œuvre de 625 auteurs environ, dont 450 catholiques et 175 protestants, il a lu leurs adversaires, bien entendu, et les appréciations des uns et des autres dans les mémoires et journaux du temps ; il connaît les papiers manuscrits de la collection Joly de Fleury, les procès-verbaux, manuscrits ou imprimés, des Assemblées du clergé, et les principaux ouvrages, anciens ou récents, relatifs à la théologie ou à la morale : voilà ce qui lui permet de renouveler le tableau de la bataille, en rendant l'existence et la parole à ces témoins de la résistance ou de l'adaptation aux idées du siècle, dont le public lettré connaissait bien cinq ou six, grâce aux sarcasmes ou aux plaisanteries de Voltaire.

Sur le nom seul de M. Monod, nous attendions, et notre attente n'a pas été déçue, le goût et le sens de l'histoire, la connaissance également et le sentiment des choses religieuses, avec une forte culture philosophique et même théologique. Il y ajoute le ton de la bonne humeur et parfois de

l'humour, il a la phrase volontiers brève et imagée, le don de la formule rapide qui condense, qui frappe ou qui amuse. Il sait aussi trouver des accents tantôt fermes, tantôt délicats ou émus pour exprimer des convictions personnelles qui ont dû le soutenir dans son labeur immense et que, sans les étaler, il ne laisse pas ignorer au lecteur, mais qui sont assez larges pour se concilier avec une grande et rare impartialité. Protestant libéral, il voit chez les orthodoxes, chez les catholiques, chez les libres-penseurs, les raisons valables de pensées et de sentiments qui ne sont pas les siens, et il peut ainsi faire bonne justice à tous.

Un tel sujet en effet amène nécessairement sous nos yeux les principaux tenants du rationalisme, qui conduisent l'attaque, aussi bien que les représentants de la défense, plus spécialement étudiés. Mais, à vrai dire, l'ouvrage est une histoire du mouvement rationaliste entre 1670 et 1802, en même temps qu'une histoire de l'apologétique entre ces deux dates. Ou mieux encore, c'est une histoire de la modification, sous l'influence du rationalisme, de l'apologétique chrétienne. Par là se rattachent les deux sujets traités, là est l'unité du livre de M. Monod. L'apologétique au XVII^e^ siècle est intellectualiste de deux manières. Elle démontre rationnellement, par la méthode *a priori*, la nécessité de la révélation et l'excellence de son contenu, ou, par la méthode historique *a posteriori*, rationnelle encore, la vérité de cette révélation, d'où l'obligation pour la raison de se soumettre à la révélation, malgré ce qu'elle peut enfermer de difficultés. Mais l'adversaire use, lui aussi, de ces deux méthodes, et, dès Spinoza, qui élève la voix, à peine celle de Pascal éteinte, il se montre supérieur à la défense. La partie historique de l'apologie de Pascal est bientôt à bas, les démonstrations cartésiennes du spiritualisme ou malebranchistes du spiritualisme, de la révélation et de son contenu ne résistent pas plus que la précédente à la critique de Spinoza ou de Bayle. Et l'apologétique n'est sur un terrain bien à elle, indisputable pour l'adversaire, que lorsqu'elle se place sur le terrain psychologique de l'expérience intérieure et là repousse toutes les attaques de la philosophie et de l'histoire. Cette position, Pascal l'avait prise dans une partie de son apologie, et c'en est la partie irrécusable, tandis que l'autre est morte. L'intérêt vivant de cette lutte livresque entre apologètes et incrédules est donc le suivant : nous faire assister à l'évolution du christianisme, orientée et accélérée par la critique. Pour M. Monod, le résultat est heureux, et la position du christianisme enfin solide. Tel est pour la religion le bénéfice par lequel se solde le mouvement rationaliste du siècle. *Cum infirmor, tunc potens sum* : elle pourrait répéter ces paroles de l'apôtre. Elle a été battue sur tous les points sauf un, et c'est alors qu'elle est victorieuse.

Mais le christianisme ne peut ainsi triompher qu'à condition de se dépouiller d'une bonne part de ce qui le constitue pour ses fidèles des deux communions, et c'est un problème, de savoir s'il a réellement gagné à la transformation. C'en est un autre, de savoir si dans un réveil religieux, tel qu'il se produit à la fin du XVIII^e^ siècle, tel qu'il semble se produire sous nos yeux, c'est vraiment le besoin mystique qui agit le plus efficacement; si les rationalistes ont, autant que le croit M. Monod, cause gagnée sur ce qui est pour eux l'essentiel : la relativité des Écritures, l'impossibilité pour la conscience moderne et pour la raison d'accepter intégralement le Dieu de l'Ancien ou du Nouveau Testament; si enfin les modernistes ou les protestants libéraux peuvent se sentir toujours à l'aise dans un renouveau qui tourne très vite chez la masse au profit des orthodoxies antirationalistes, voire intolérantes. Ces questions, avec bien d'autres, que pose le lecteur au moment où il ferme le livre de M. Monod, en montrent l'intérêt, mais montrent aussi que rien n'est définitivement résolu, que la bataille continue, comme elle a continué après l'apparition du *Génie*.

L'unité de la thèse, telle qu'on vient de la dégager, est expliquée surtout

dans la conclusion, dans la double conclusion — résumé de la lutte, transformation de l'apologétique — mais beaucoup moins dans le chapitre I, où elle se laisse seulement deviner par quelques lignes, de ci, de là. La table des matières non plus ne fait pas apparaître assez nettement le plan : elle est plutôt celle du premier sujet : histoire du mouvement rationaliste, et ne marque peut-être pas suffisamment la nature du second et le lien du premier au second. C'est que les trois sortes d'apologie distinguées par M. Monod coexistent dans tout le cours du XVIIIe siècle, et que, devant les inconvénients d'un ordre selon lequel on étudierait séparément les destinées de chacune d'elles, M. Monod a simplement adopté l'ordre historique, dont l'avantage est en effet de faire suivre au lecteur le mouvement et les influences réciproques des idées et des faits. Mais il semble que ces chapitres auraient pu être groupés en parties sous quelque titre commun, la première englobant les cinq premiers, où les apologètes sont surtout à la recherche de la certitude rationnelle, la seconde les chapitres VI, VII et VIII, où l'on se bat sur la deuxième ligne de défense et où l'on se contente le plus souvent de la certitude morale que donne le témoignage, la troisième les chapitres IX à XII : Rousseau, reculant sur la troisième ligne et faisant appel à la certitude mystique, assure à la fois la victoire de la philosophie et celle du christianisme rajeuni et régénéré.

M. Monod s'en est tenu à distribuer chronologiquement, avec quelques rares entorses à la chronologie[1], les faits prodigieusement nombreux de son immense répertoire. La plupart de ses chapitres portent en titre le nom d'auteurs ou d'ouvrages rationalistes, tant il est vrai que, même pour lui, le plus important, c'est l'attaque. Pas plus que la distribution des chapitres et leur intitulé, l'ordonnance intérieure de chacun ni le titre des subdivisions ne font peut-être assez saillir les idées fondamentales de M. Monod, et l'on assiste pendant quelque temps, sans être bien sûr de les tenir, au défilé des noms et des analyses, d'ailleurs toujours intéressant en lui-même. Pourtant certaines réflexions, certaines notes, certaines citations mettent le lecteur en présence des problèmes d'apologétique, ou, ce qui revient au même, de religion, indiquent les différentes solutions, groupent sous nos yeux leurs tenants, ouvrent assez souvent des perspectives sur l'avenir, en laissant voir où vont les sympathies de M. Monod. Et l'énorme matière se trouve par là vivifiée, éclairée, avant même que l'esprit, ayant refait pour son usage le plan que M. Monod développe seulement à la fin, soit pleinement satisfait.

On ne peut ici donner une analyse complète d'un ouvrage aussi considérable et aussi détaillé. On se bornera donc à le parcourir, ne relevant que quelques-uns des renseignements qu'il apporte, et soumettant à M. Monod lui-même, à la rencontre, quelques additions et quelques desiderata.

Un *premier chapitre* expose d'abord l'objet et l'ordonnance du livre, en marquant ses limites : Pascal d'une part, Chateaubriand de l'autre. Entre ces deux dates de 1670 et 1802 tient en effet le XVIIIe siècle qui commence par le *Traité théologico-politique* de Spinoza et disparaît devant la Renaissance

1. Filleau de la Chaise, par exemple (1672) est séparé de Pascal et reporté au chapitre IV, après les réfutateurs de Spinoza, de Leclerc et de Simon. D'autre part, un ouvrage aussi important que *la Défense de la Tradition et des Saints Pères*, riposte de Bossuet à Richard Simon, est expédié rapidement en note, page 46, comme n'ayant été publié qu'en 1753, mais n'est pas repris plus loin à cette date. M. Albert Cahen a déjà fait remarquer dans la *Revue du XVIIIe siècle*, que l'*Épître à Uranie*, de Voltaire, était mal datée et étudiée trop tard. Signalons encore, page 458, une de ces très rares erreurs de fait : le libraire Lebreton a corrigé les articles des derniers volumes de l'*Encyclopédie* en 1764 et non 1770 : voir la lettre de Diderot à Lebreton, 12 novembre 1764. Les dix derniers volumes ont paru d'un bloc au début de 1766.

chrétienne dont témoignent le *Génie* et le succès du *Génie*. Si l'on regarde l'histoire de la lutte entre chrétiens et antichrétiens, ces deux dates sont donc parfaitement choisies. En est-il de même si l'on envisage les progrès de l'apologétique? Pascal, selon M. Monod, ouvre les voies à une apologétique nouvelle en faisant appel à l'expérience intérieure du chrétien, qui éprouve son union personnelle, sa réconciliation avec le Christ vivant. Que cette apologie, déjà discernée par Vinet dans les *Pensées*, soit la seule qu'elles renferment, M. Monod ne le croit pas. Il en signale une autre à côté, toute traditionnelle, par les figures, prophéties, miracles, etc. (voir, outre les fragments cités par M. Monod, XI, 12, et XXIV, 26, éd. Havet). Quel que soit dans la pensée de Pascal le rapport des deux apologies qu'il comptait utiliser l'une et l'autre, ses fragments en font foi, une chose est certaine, c'est que le principe de l'apologétique pragmatique était bien dans Pascal, et qu'il était loisible à ses successeurs de le dégager. Mais le trouve-t-on chez Pascal pour la première fois? Ariste Viguié, dans son *Histoire de l'apologétique protestante* (1858), le montre chez Amyraut (1631), chez Duplessis-Mornay (1583). M. Monod renvoie lui-même (p. 34) aux Réformateurs, qui garantissaient la divinité des Écritures par le seul témoignage intérieur du Saint-Esprit, à saint Augustin, à Tertullien (p. 22), à l'Évangile de Jean (p. 81, 126, 248) où se lisent ces mots : « Si quelqu'un veut faire la volonté de Dieu, il connaîtra si ma doctrine est de Dieu. »

C'est que les trois méthodes d'apologétique remontent toutes trois à un très ancien passé chrétien. Saint Paul disait déjà (I Cor. I, 22 : « Les Juifs demandent des miracles, les Grecs recherchent la sagesse. » Origène assigne pour but au philosophe chrétien de donner les raisons des assertions des apôtres, et fonde ainsi le rationalisme scolastique, que prolongent Malebranche et Leibniz, et qui vit encore puissamment dans l'Église catholique. Saint Augustin considère la raison comme capable de Dieu, le contenu de la religion et celui de la philosophie comme identiques. Mais d'autre part, la raison est gâtée par le péché, saint Augustin le croit comme Tertullien : aussi Dieu nous a-t-il transmis la vérité par l'intermédiaire des sens, en incarnant le Verbe qu'ainsi les yeux ont pu voir, les mains toucher. Ceci pour les générations contemporaines du Christ. Quant aux générations postérieures, elles devront faire appel au témoignage des premières; il faut par suite leur prouver la valeur des Écritures et imposer par elles leur contenu à la raison devenue incapable de saisir par elle-même l'accord de ses principes avec le dogme. Le germe tout au moins de la méthode du témoignage est donc dans saint Augustin, d'où il passera chez saint Thomas. Et nous nous souvenons que saint Augustin nous attribue encore la connaissance des choses célestes par l'illumination de l'Esprit.

Ainsi, voilà les trois méthodes concurremment employées dès saint Augustin. Au seuil d'une étude si ample et si détaillée, M. Monod ne devait-il pas tracer une rapide esquisse de leurs origines, ne fût-ce que pour délimiter d'avance l'originalité de chacun? N'eût-il pas bien fait aussi de marquer dès le début les rapports des trois apologétiques? La seconde tient à la fois à la première et à la troisième : elle utilise comme la troisième les faits et non les idées, mais, quoi qu'elle en ait, elle doit fatalement revenir à la première, en tant que se pose à propos d'elle le problème logique du critérium de la certitude. On ne peut être historien du passé sans déterminer les règles de la critique du témoignage et par conséquent sans faire de la philosophie. Quand il s'agit de savoir si le témoignage est capable de prouver le miracle, M. Monod (p. 228, n. 3) nous voit « au fond d'une impasse où les affirmations s'affrontent sans issue ». Cependant (p. 407, n. 1) il semble accepter à la suite de Rousseau la thèse négative, très fortement soutenue dans l'*Introduction aux grands principes*, de Diderot (édit. Assézat, t. II), que ne cite pas M. Monod, et qui est peut-être sur cette question le texte le plus remarquable

du XVIIIe siècle [1]. La troisième sorte d'apologétique se divise en deux : elle exploite la preuve par les fruits ou les effets de la foi, soit internes, soit externes. Dans le premier cas, elle est purement psychologique et sentimentale; dans le second elle devient politique et sociale, et tombe ainsi à son tour sous les prises de la critique philosophique. Que valent en effet, moralement, lesdits bienfaits? En quelle mesure sont-ils adaptés aux exigences de la raison, quand on les examine dans leur rapport avec une société historique donnée, quand on se demande, par exemple, si les solutions judéo-chrétiennes des énigmes morales de l'existence sont encore celles qui conviennent aux sociétés européennes du XXe siècle? [2] Restent donc finalement en présence une apologétique rationnelle usant de procédés divers et une apologétique mystique, fondée sur l'expérience religieuse, sur le sentiment personnel pur, et valant pour l'individu qui fait cette expérience, qui éprouve ce sentiment.

Nous pouvons chercher maintenant quelle place occupe Chateaubriand dans l'histoire de l'apologétique, et il est curieux que M. Monod n'ait parlé de lui qu'à la volée, dans quelques notes ou quelques passages disséminés, sans lui consacrer un paragraphe plein. Son dernier chapitre, avant la conclusion, finit même, après l'analyse des *Considérations sur la France*, de Joseph de Maistre, par cette phrase : « Toutes ces idées alimenteront l'apologétique de « l'école théologique » et des écrivains religieux qui vont fleurir sous l'Empire, plus encore sous la Restauration. Quelques-uns des éléments réparateurs d'un genre qu'on pouvait croire épuisé sont ainsi dégagés avant la fin du siècle. » De Chateaubriand, nulle mention, comme s'il était un peu gênant à placer. Or il est bien, jusqu'à un certain point, de la lignée de Pascal, en tant qu'il puise sa conviction dans une émotion directement sentie. Mais qui ne voit la différence? Chez lui c'est une émotion esthétique, en face des mystères et des rites du christianisme, spécialement catholique, plutôt qu'une émotion vraiment religieuse ou éthique. Comme le remarque M. Monod (p. 507, n. 1), « il parle par ouï-dire des félicités de l'âme chrétienne, n'ayant guère connu l'angoisse du péché et la joie de la délivrance, un peu comme il vantait les joies pures du mariage chrétien entre les bras de sa maîtresse ». Dans cette apologie par la beauté, ce qu'il y a même de réellement nouveau, c'est le talent enchanteur, car le fond de la thèse est déjà dans *Le Traité du beau* de Cronsaz, 1724 (Monod, p. 249) et se retrouve dans Vernet (p. 349) et dans une *Instruction pastorale* de l'évêque de Langres, La Luzerne, 1786 (p. 484). Et comme Chateaubriand n'est pas un mystique, pas même un mystique de l'art, comme le *Génie du Christianisme* est une vaste machine, il la remplit, il la bourre de raisonnements empruntés à la première sorte d'apologie et justiciables comme elle de la critique philosophique.

Chateaubriand termine donc bien le premier des deux sujets du livre, mais le second (l'évolution de l'apologétique), obligé de laisser en dehors de son cadre Schleiermacher, qui est Allemand, devrait être poussé jusqu'à Vinet et Newman (voir p. 12, n., p. 502, 515). Nous sommes ainsi ramenés à l'impression qu'il était, au point de vue de la composition, malaisé d'ajuster les deux sujets et que, somme toute, c'est le premier qui domine, mais en recevant du second des rayons de lumière.

Une deuxième section du premier chapitre expose l'état de l'apologétique,

1. On trouvera des idées tout à fait analogues à celles de Diderot dans l'ouvrage si suggestif du philosophe danois Höffding, *La pensée humaine*, 1911, p. 103-105, 217, 227, 293. Cf. s. Middleton et Hume Leslie Stephen, Engl. Thought, I, 261, 339.

2. Certains apologistes, par exemple Turrettin-Vernet, se rendent compte que la preuve par les effets visibles de la religion n'est pas la preuve interne, mais doit être rangée parmi les preuves externes. Cf. Monod, p. 253 et p. 354, n. 2.

de Grotius (1636) à Pascal (1669) : elle sera plus claire, nous semble-t-il, pour le lecteur, après les observations que nous venons de faire. En dehors de Pascal, il n'y a guère qu'intellectualisme. Chez Pascal coexistent une apologie pragmatique, sorte de « manuel de conversion, d'où sort la contagion persuasive de l'exemple » (p. 19), et une apologie traditionnelle, rationaliste et historique. La seconde est morte, la première seule est vivante : c'est celle qu'admire et aime M. Monod, tout en signalant loyalement son défaut : « le subjectivisme, où risque de sombrer toute apologie psychologique » (p. 20; cf. p. 251, 252 n.). L'intérêt de ce chapitre pour nous autres profanes, c'est de mettre en relief le côté mystique du protestantisme moderne et l'essence de ce mysticisme, qui est l'expérience psychologique du péché et la réconciliation avec Dieu en Christ. Aussi l'une des apologies de Pascal suffit-elle au protestant moderne. L'autre n'est nécessaire que pour le système historico-dogmatique de l'orthodoxie et peut donc s'écrouler en laissant la première intacte. Voilà qui nous explique encore l'indifférence des mystiques de toute confession pour les dogmes, et leurs complaisances pour le rationalisme, même le plus hardi, mais un rationalisme baigné d'émotions, parfois trempé de larmes. Qui ne se rappelle, réciproquement, les sympathies des rationalistes pour les mystiques, sympathies qui ne sont pas faites uniquement de camaraderie d'armes ou de curiosité? Il est frappant que Voltaire, à qui l'attitude du respect est si peu habituelle, la garde presque toujours devant les Quakers. Peut-être, et c'est ce que semblerait souhaiter M. Monod, la paix religieuse de l'avenir sera-t-elle due, les dogmes s'effritant peu à peu ou rentrant dans l'ombre, à cette parenté des divers mysticismes, d'origine religieuse ou philosophique, voire intellectualiste (cf. la p. 34 sur Spinoza), à cette bienveillance mutuelle de gens également dégagés des formules étroites et rigoureuses, les uns satisfaits du travail calme de la raison, des jouissances paisibles de l'art, les autres ayant, par surcroît, le besoin de se sentir en confiance avec une personne divine, tous d'accord pour bannir l'intolérance et pour lutter contre la bassesse vulgaire des appétits purement sensuels.

Le *chapitre II*, consacré à Spinoza, sera éclairé par une petite histoire des progrès de l'exégèse entre Aben-Esra et Jean Leclerc, insérée au chapitre III, p. 50. M. Monod analyse le *Traité théologico-politique*, en indique l'influence, notamment sur Richard Simon et sur Jean Leclerc, et il résume les réfutations des adversaires : Yvon, intéressant parce qu'il fait une part dans son apologie au témoignage interne, à l'expérience religieuse, puis des philosophes, Aubert de Versé, François Lamy, Jaquelot, Bayle, Malebranche, Fénelon, et des critiques, Le Vassor et Huet.

Mais pourquoi M. Monod, qui a tant lu, n'a-t-il pas davantage pratiqué *L'Éthique*? Il dit bien (p. 31) « que la métaphysique panthéiste doit uniquement à ses conséquences antichrétiennes un engouement passager ». Il note (p. 200 n.) que suivant Abbadie, en 1723, l'ennemi n'est plus l'athée, le spinoziste, mais le déiste qui, admettant Dieu, l'immobilise. Il s'autorise (p. 25), pour glisser trop rapidement sur *L'Éthique*, d'un passage de Jurieu sur les principes énormes de Spinoza et sur les obscurités de son style, et d'un autre où l'abbé Houteville, en 1740, « écrivait encore que tous les Spinozistes interrogés par lui avaient déclaré ne pas comprendre la philosophie de leur maître, mais s'attacher à lui parce qu'il niait ». Ce sont là paroles d'apologiste, qui diminue volontiers le nombre et l'importance des raisons de l'incrédule. Celui-ci du reste, interrogé à cette date, par un ecclésiastique, ne devait pas détester de s'en tirer par une réponse vague et anodine. Mais M. Monod cite lui-même une lettre où Bayle rapporte à l'abbé Dubos, en mai 1697, « l'entêtement des Spinozistes de ces quartiers » (p. 41, n. 1). Il note avec raison, pour la décade 1754-1764, que le spinozisme « a sourdement cheminé dans les esprits » (p. 361), il parle (p. 447) du « courant

spinoziste qui avait circulé tout le long du siècle ». Et très souvent, dans son exposé, le nom de Spinoza revient à propos d'œuvres importantes qui s'en inspirent, ou de nombreuses réfutations. Il y aurait donc à tout le moins lieu de reconnaître deux périodes de forte influence spinoziste, séparées par une époque déiste [1].

C'est qu'en effet Spinoza fut bien plus accessible qu'on ne dit. D'abord, Boulainvilliers, dans sa prétendue *Réfutation*, « mit à la portée de tous les esprits les principales idées de *L'Éthique* » (p. 25), et Voltaire renvoie deux fois à ce Spinoza de 1731. Puis, si *L'Éthique* peut sembler parfois obscure, il est pourtant de longs passages très clairs, et qui n'ont rien de hérissé, ce sont les préfaces et les appendices des différents livres, et ces scolies où se développent souvent les applications les plus belles et les plus hardies du système. Là, non moins que dans Bayle, me paraît « tourné et retourné dans tout son jour le principe de la raison souveraine » (p. 152). Et les lecteurs du XVIII[e] siècle s'en sont aperçus. Ce « principe si fécond de l'utilité sociale » que M. Monod signale chez Bayle (p. 144, 151) avant de le retrouver chez Helvétius (p. 372), il est expliqué, appliqué en de nombreux endroits de *L'Éthique* [2]. Mais Helvétius tout entier dépend de Spinoza, les apologistes l'ont bien vu, et c'est une grande lacune, dans *L'Helvétius* de M. Keim, que l'absence d'une étude sur les rapports de *L'Esprit* avec *L'Éthique*. Avant *L'Esprit*, *L'Éthique* est une construction *philosophique* complète, dédaigneuse et hostile à l'égard de la superstition, de la théologie et des théologiens, offrant des vues directrices sur la politique et l'éducation, qu'Helvétius utilisera, pour les outrer en bien des cas ou les rétrécir [3]. La phrase d'Helvétius citée p. 371 : « J'ai cru que l'on pouvait traiter la morale comme les autres sciences et faire une morale comme une physique expérimentale », rappelle tout de suite celle qui termine la préface du III[e] livre de *L'Éthique* : « Je traiterai donc de la nature des affections et de leurs forces, du pouvoir de l'âme sur elles, suivant la même méthode que dans les parties précédentes de Dieu et de l'âme, et je considérerai les actions et les appétits humains comme s'il était question de lignes, de surfaces et de solides. » Le législateur, suivant Helvétius, ne devra jamais perdre de vue qu'on ne peut vaincre une passion que par une autre (Monod, p. 372, n. 3). Mais voici la proposition VII, livre IV, de *L'Éthique* : « Une affection ne peut être réduite ni ôtée sinon par une affection contraire, et plus forte que l'affection à réduire. »

L'analyse de *L'Éthique* s'imposait donc au même titre que celle du *Théologico-politique*, pour éclairer Helvétius, et Diderot, et Voltaire, si l'histoire de ses opinions sur le problème du mal n'est que celle de son passage du Dieu de Locke et de Pope à celui de Spinoza, non sans des retours pragmatistes vers le Dieu père et consolateur; pour éclairer Rousseau lui-même, dont le Vicaire réfute autant Spinoza qu'Helvétius, mais contre qui bien des phrases de *L'Éthique*, d'avance, portent coup [4]. Des objections aux principes

1. Diderot nomme Spinoza pour le patron de *Jacques le Fataliste*, et Jacques, c'est Diderot.

2. Voir le livre IV, 20; 22 à 24; 35 à 37; 40; 54, scolie; 73.

3. Sur la superstition et la théologie : III, 50, scolie; IV, 35, scolie; IV, 63, scolie; IV, Appendice, ch. XIII et XXXI, p. 572 et 583, Appuhn; I, Appendice, p. 111; III, préface, p. 250. — Sur l'éducation : III, Définitions des affections, 27, p. 397; IV, 38; IV, Appendice, 9, p. 570; IV, 59; V, 3, 4, 6, 10, 38, 39, scolie; 40, corollaire. — Sur la politique, avant tout IV, 37. Cf. ici la note 2.

4. Celle-ci, entre autres, est amusante, et semble deviner le Rousseau des *Discours*, et le situer dans son groupe : « Que les satiriques donc tournent en dérision les choses humaines, que les théologiens les détestent, que les mélancoliques louent, tant qu'ils peuvent, une vie inculte et agreste, qu'ils méprisent les hommes et admirent les bêtes; les hommes n'en éprouveront pas moins qu'ils peuvent beaucoup plus aisément se procurer par un mutuel secours ce dont ils ont besoin, et qu'ils ne peuvent éviter les périls les menaçant de partout que par leurs forces jointes. »

d'Helvétius et de toute morale indépendante sont écartées par les théorèmes de *L'Éthique*. Ainsi, tandis que la préoccupation du salut, de la rémission des péchés prouve chez les chrétiens « l'amour de soi, inné en chacun de nous », comme le reconnaît l'oratorien de Lignac (p. 376, Monod), le sentiment de la noblesse intérieure, le souci de satisfaire l'âme en remplissant les besoins propres à la nature de l'être pensant ne font pas plus défaut au spinozisme qu'à n'importe quelle morale théologique : il suffit de lire les propositions 56, 57, livre III, 23, 26 à 28, livre IV, 20, livre V, avec le scolie, pour y voir l'égoïsme se déployer de façon naturelle et logique en altruisme et en un haut idéalisme. Voilà donc un accord pratique établi entre la morale utilitaire et la morale chrétienne.

Ce n'est pas le seul. Dans le scolie de la proposition 54, livre IV, est indiquée une distinction des plus intéressantes entre la morale rationnelle ou définitive et la morale ordinaire ou chrétienne, celle-ci théoriquement condamnable en ses motifs, mais pratiquement utile, en tant que préparatoire à la première, et nécessaire quand la première manque. Spinoza vient de tenir le langage le moins chrétien : « L'humilité n'est pas une vertu, c'est-à-dire qu'elle ne tire pas de la raison son origine. — Le repentir n'est pas une vertu, c'est-à-dire qu'il ne tire pas son origine de la raison; mais celui qui se repent de ce qu'il a fait est deux fois misérable ou impuissant. » Tournez maintenant la page : « Les hommes ne vivant guère sous le commandement de la raison, ces deux affections, je veux dire l'humilité et le repentir, et en outre l'espoir et la crainte, sont plus utiles que dommageables; si donc il faut pécher, que ce soit plutôt dans ce sens. Si en effet les hommes impuissants intérieurement étaient tous pareillement orgueilleux, s'ils n'avaient honte de rien et ne craignaient rien, comment pourraient-ils être maintenus unis et disciplinés? La foule est terrible quand elle est sans crainte; il n'y a donc pas à s'étonner que les Prophètes, pourvoyant à l'utilité commune, non à celle de quelques-uns, aient tant recommandé l'humilité, le repentir et le respect. Et en effet ceux qui sont soumis à ces affections peuvent, beaucoup plus facilement que d'autres, être conduits à vivre enfin sous la conduite de la raison, c'est-à-dire à être libres et à jouir de la vie des bienheureux. »

J'entends bien que Spinoza n'a pas été pleinement compris au XVIII^e^ siècle, qu'on n'a pas exprimé tout le suc de son livre, et que M. Monod n'est tenu de considérer « que l'effet contemporain produit par les ouvrages et leur rôle historique » (p. 26, n.). Mais il se constitue volontiers juge du camp, il aime apprécier la valeur des coups donnés et reçus, et il a raison, car si nous nous résignons à lire tout ce fatras d'ouvrages oubliés, à lire même les résumés qu'il nous en donne, c'est qu'ils touchent à des questions toujours ouvertes et toujours passionnantes, devant lesquelles on se doit à soi-même de ne pas rester neutre et impassible. De là ces passages si vivants où M. Monod, prenant souvent parti lui-même, note l'intérêt actuel des luttes d'autrefois et appelle notre attention sur les principaux problèmes qu'elles soulèvent et qui dominent encore la bataille philosophique. Devons-nous par exemple, juger de la vérité d'une doctrine par ses conséquences morales et sociales, c'est-à-dire par l'utilité? Nos pragmatistes le prétendent, et avant eux Rousseau avec bien d'autres apologistes. « Si le chrétien se trompe, dit en 1756 le P. Sennemaud, il faut dire que le mensonge est la source des vertus et la vérité celle des vices. » Monod (p. 395; cf. 406, 416, 514, n.). L'intellectualisme a, semble-t-il, le choix entre deux propositions : Est utile tout ce qui est vrai, sans que nous puissions parfois apercevoir cette utilité, faute de suffisamment connaître le tout; ou bien : Périsse le monde, pourvu que la vérité se fasse jour! (Mais cette thèse extrême n'est pas du tout celle du XVIII^e^ siècle utilitariste.) Maintenant la distinction citée tout à l'heure de Spinoza n'introduit-elle pas un élément intéressant dans le débat?

Oui, la vérité pure est nécessairement utile à l'homme et la vraie morale est la morale de la connaissance (*Éthique*, IV, 37, scolie I; V, 25 et 27), mais la raison est obscurcie par les passions et souvent ne peut agir sur l'homme que par l'intermédiaire des passions (*Éth.*, VI, 7 et 59; IV, 18 scolie). D'où, à côté de la morale aristocratique des sages, la nécessité d'une morale vulgaire et propédeutique, utilisant la connaissance du premier genre, opinion ou imagination, et les passions qui dépendent des seules idées inadéquates (*Éth.*, II, 40, scolie 2 et III, 3). Par là se trouvent à la fois justifiées les apologies du préjugé, comme celles de Taine, de Durkheim (voir Monod, 372, n.), de Frazer (*La tâche de Psyché*), et maintenus les droits d'une vérité distincte de l'utilité.

Gœthe se tient donc dans la ligne de la morale spinoziste, en écrivant que ceux-là seuls ont besoin de la religion qui ne connaissent ni les disciplines de la science ni les beautés de l'art[1]. Et Voltaire pareillement, lorsqu'il veut une religion pour le peuple. C'est qu'il voit comme Spinoza les dangers de la démoralisation liée souvent à l'abandon des vieilles croyances, et, comme lui encore, pense que la morale religieuse s'accorde en pratique pour l'essentiel avec la morale philosophique et ne mérite d'être condamnée que si elle conduit à la superstition (voir *L'Éthique*, VI, 59 et cf. Monod, p. 183, 399, n. 5; *Les Sermons de P. Rabaut*, p. 181, n.).

En politique aussi bien qu'en morale, Spinoza distingue entre ce qui serait possible si la raison était souveraine et ce qui devient indispensable, parce que les passions l'emportent : « Que si les hommes vivaient sous la conduite de la raison, chacun posséderait le droit qui lui appartient, sans aucun dommage pour autrui. Mais, comme les hommes sont soumis à des affections qui surpassent de beaucoup leur puissance ou l'humaine vertu, ils sont traînés en divers sens et sont contraires les uns aux autres, alors qu'ils ont besoin d'un secours mutuel..., Une société pourra s établir si elle revendique pour elle-même le droit qu'a chacun de se venger et de juger du bon et du mauvais, et qu'elle ait ainsi le pouvoir de prescrire une règle commune de vie, d'instituer des lois et de les maintenir, non par la raison qui ne peut réduire les affections, mais par des menaces » (*Éth.* IV, 37, scolie II, p. 495.) Et pourtant, « qui est dirigé par la crainte et fait ce qui est bon pour éviter un mal n'est pas conduit par la raison » (IV, 63). Mais le code de la Cité remplace le code de la raison quand celui-ci n'est pas aperçu ou n'est pas obéi, et « un juge qui, non par haine ou colère, etc., mais par seul amour du salut public, condamne un coupable à mort, est conduit par la seule raison » (*Ibid.*, scolie).

La souple intelligence de Spinoza, qui tout à l'heure conciliait l'intellectualisme avec le pragmatisme, rencontre ici la conciliation entre la doctrine du sens moral inné, du droit naturel au sens ordinaire du mot, et celle qui attribue au juste et à l'injuste une origine simplement sociale. Car, pour Spinoza comme pour Bayle, dont le langage est ici tout spinoziste, les règles des actes de la volonté « émanent de la nécessité de la nature[2] », et la loi morale suprême se formulerait bien dans la proposition 20 du livre V : « Cet amour envers Dieu [qui se confond avec le troisième genre de connaissance] ne peut être gâté ni par une affection d'envie, ni par une affection de jalousie; mais il est d'autant plus alimenté que nous imaginons plus d'hommes joints à Dieu par le même lien d'amour. »

On comprendra par ces quelques exemples que je ne puisse souscrire au jugement de M. Monod, disant (p. 41) du monument de Spinoza « qu'il n'en est pas de plus purement spéculatif, offrant moins de contact avec l'expérience ». Sans doute, la forme est géométrique (et encore, pas partout), mais quelle somme de connaissances empiriques vient se ranger, au cours des trois derniers livres, dans les cadres mathématiques! Nous retrouvons

1. Voir la notice d'Appuhn sur le *Théologico-politique*, dans sa traduction p. XV.
2. Bayle, *Continuation des Pensées diverses*, cité dans Monod, p. 146.

Spinoza dans toutes les avenues du XVIIIe siècle ; nous avons à le confronter avec tous les grands penseurs, à le citer, pour la valeur persistante de ses idées, à propos de toutes les grandes questions agitées par un temps qui a tout mis en question.

Jean Leclerc et Richard Simon remplissent le *troisième chapitre*. Si Richard Simon est connu par un ouvrage intéressant et curieux de M. l'abbé Margival (1900), disciple là de M. Loisy tel qu'il était un peu avant cette époque, et par une excellente petite thèse de Bernus (Lausanne, 1869) que ne cite pas M. Monod, Jean Leclerc, presque ignoré chez nous, mériterait un livre, qui doit tenter quelque jeune philosophe ou théologien. Leclerc est très religieux, mais, « conscient des obstacles que les affirmations antihistoriques et les absurdités métaphysiques opposent à la foi, il est de ceux qui périodiquement vont essayer d'ôter ces pierres de scandale. En reconnaissant la non-inspiration des livres historiques, on « soudra tout d'un coup une infinité de difficultés que les libertins ont accoutumé de proposer contre l'Écriture Sainte, qu'il n'est pas possible de soudre selon les principes ordinaires » (p. 47). C'est, si l'on me passe l'anachronisme, une sorte de recul à la Hindenburg, tel qu'en voudra faire un plus tard, mais pour se faire condamne à Rome, le jésuite Berruyer. M. Monod note avec raison que la méthode hardie de Leclerc « découle du principe protestant : l'inspiration des Écritures se révèle par le témoignage intérieur du Saint-Esprit.... Telle était du moins la notion des réformateurs », dont s'autorise en effet à plusieurs reprises[1] un théologien et critique bien plus hardi que Leclerc, mais de sa lignée, Édouard Reuss. « Leclerc soutint que là où la Bible choque la raison ou la conscience, elle n'est pas inspirée. » Il put ainsi constater, sans embarras, les cruautés de certains psaumes (les enfants écrasés sur la pierre du psaume 136), celles mêmes dont Voltaire usera plus tard.

Les défenseurs de la tradition tantôt, comme l'oratorien Bernard Lamy et le bénédictin Martianay, défendent en général l'authenticité des livres de la Bible, tantôt, comme Le Vassor, Groteste de la Mothe, Ellies du Pin, luttent corps à corps avec les novateurs sur les points précis où ils innovent. Mais chez eux déjà s'infiltre la critique. Le Vassor renonce à l'authenticité de plusieurs épîtres (l'Ép. aux Hébreux, l'Ép. de Jude), « Groteste abandonne la théopneustie et se range à une théorie modérée qui sera celle de la majorité des protestants français au XVIIIe siècle : une petite partie du Nouveau Testament est *suggérée* par le Saint-Esprit; la plus grande partie est simplement *dirigée* » (p. 57). Jusqu'à Dupin cependant, « érudit à l'esprit ouvert et foncièrement droit..., si la lutte est engagée entre la critique et la tradition, elle se localise encore entre gens qui s'accordent sur l'essentiel. Bayle ébranlera les fondements de l'édifice en sapant le principe de la révélation, le surnaturel, le spiritualisme même. Avant la tourmente et aussi avant le grand essor de l'esprit scientifique, l'apologie classique, hautaine et encore assurée, va atteindre son apogée avec Huet, Bossuet, Abbadie » et Malebranche (p. 60).

C'est cet âge d'or de l'apologétique intellectualiste qu'étudie le *chapitre IV*, chapitre d'une unité chronologique seulement, les noms juxtaposés appartenant aux écoles apologétiques les plus différentes. M. Monod présente d'abord l'ennemi à convaincre, et, quoique les églises, au témoignage de l'oratorien Mauduit (1677), soient encore pleines, il note les progrès de l'incrédulité, dus à l'esprit aristocratique, à la curiosité, à la passion de raisonner, puis énumère quelques « assembleurs de matériaux », qui écrivent des apologies où leurs grands contemporains puiseront des arguments, iront chercher les pierres de leurs nobles constructions : Girard des Bergeries, Magendieu, Filleau de la Chaise, Mauduit, Louis Ferrand, Choyseul, Diroys, Choisy, Dangeau.

1. Par exemple dans son *Histoire du Canon*, 1863, p. 324, 429.

Avec Malebranche, la pensée française fait l'effort le plus original pour accorder la raison et la foi. En effet, le grand oratorien est à la fois un penseur et une âme pieuse. « Sa philosophie procède de Descartes et de saint Augustin sans doute, mais elle est aussi sa piété pensée » (p. 77). Les *Conversations chrétiennes* (1677) répartiront en cinq entretiens une apologie métaphysique construite *a priori*, mais, dans sa correspondance avec Dortous de Mairan, son disciple gagné par la doctrine de Spinoza, Malebranche en est réduit à opposer au raisonnement de l'impie la certitude intime, inébranlable, mais indémontrable, du mystique. Et c'est précisément cette partie psychologique de son apologie que M. Monod juge et la plus intéressante et la plus solide, mais aussi la moins faite pour agir tout de suite « dans un siècle dont les yeux regardent le monde » (p. 83).

Huet, le sceptique, est aux antipodes de Malebranche. M. Monod apprécie avec un humour savoureux (p. 88), la gravité bouffonne (bien malgré lui) de sa critique historique. Car Huet veut prouver la vérité du christianisme uniquement par l'autorité du témoignage et les preuves morales. Il accumule les rapprochements, à l'usage des apologistes qui le suivront, et aussi, en toute innocence, des mécréants qui vont l'exploiter. Voltaire n'aura qu'à retourner ses thèses comme un gant. Moïse est Thoth, Adonis, Osiris, Bacchus, etc. Très bien, mais en l'absence de toute chronologie certaine, on a pareille facilité de dire que la doctrine de Moïse vient des doctrines égyptiennes ou de la théologie des gentils. Ce n'est ni plus ni moins plausible. M. Monod ne se fait aucune illusion sur la force des arguments de Huet; pourtant il lui sait gré d'avoir ouvert une brèche dans l'apologétique intellectualiste. Cela peut s'entendre de plusieurs façons. Comme le remarque M. Monod lui-même, Huet n'est pas vraiment sceptique, pas plus qu'Yvon ou Pascal. Il joue en somme le jeu classique qui consiste à dénigrer la raison tout en l'utilisant, à lui demander de prouver historiquement la vérité du christianisme, tout en la récusant si elle veut juger l'explication du monde que fournit le christianisme : position fort peu solide, au jugement de M. Monod (p. 17, 36). C'est en se plaçant au point de vue pur et simple du résultat, et non au point de vue logique, que M. Monod est favorable à Huet, intellectualiste malgré tout, en tant qu'il use de la méthode historique.

Notre auteur est très sensible à l'art, magnifique en effet, du *Discours sur l'Histoire universelle*, sans se dissimuler ses insuffisances (p. 91, n. 2 et 3, p. 98-99). Mais, tout en signalant certaines de ses sources, il accorde trop encore à son originalité : M. Jovy, dans ses *Études et Recherches sur Bossuet* (Vitry-le-François, 1903), a imprimé sur deux colonnes, pour certains passages, le texte des *Epoques* et celui de la *Chronologie* de Pierre de Gaillard (1585) : Bossuet souvent a emprunté textuellement, sans citer. Et les orientalistes comme M. Henri Cordier (*Vue générale de l'Histoire de l'Asie, 1904*), gardant quelque rancune à Bossuet d'avoir si complètement ignoré l'Orient, jugent le *Discours* une œuvre vraiment médiocre, en quoi ils vont plus loin que Voltaire, qui dans l'*Essai sur les Mœurs* l'a continué, complété, en a souvent pris le contre-pied, mais sans le dédaigner.

L'analyse du *Traité de la religion chrétienne* d'Abbadie (1684-1689) est très copieuse. C'est en effet l'ouvrage le plus complet, le plus lu, le plus utilisé au XVIII^e^ siècle de toutes les apologies. Il administre successivement les preuves de l'existence de Dieu, d'une religion naturelle, de la révélation judaïque et de la révélation chrétienne, unissant les raisonnements métaphysiques aux raisonnements historiques. De tout cela, M. Monod fait en somme assez bon marché : la meilleure partie du *Traité*, selon lui, c'est l'analyse des preuves internes, la considération de la nature et des propriétés du christianisme faisant apparaître sa vérité. Le mysticisme met à l'aise, en face d'Abbadie, M. Monod et lui permet de constater, sans en être troublé, ses faiblesses scientifiques, philosophiques ou historiques. Abbadie est en effet « l'un des

meilleurs représentants de ce qu'on pourrait appeler la *conception carrée de l'histoire*. Elle sera commune à tous les polémistes de l'âge classique, chrétiens ou antichrétiens, et Voltaire imaginant des imposteurs qui dupent à plaisir des imbéciles se place sur le terrain même où, depuis Abbadie, les apologistes livrent bataille. L'idée que les martyrs aient « pris des sûretés » avant de hasarder leur vie, cette idée qui mêle un froid calcul de la prudence à l'enthousiasme de la foi, dénote une ignorance surprenante de l'action secrète et aveugle des sentiments » (p. 139).

Le quatrième chapitre se clôt sur quelques pages données aux apologies mystiques de Desmarets de Saint-Sorlin et de Poiret et, en note, par une citation de l'Encyclique *Pascendi* (8 septembre 1907), qui renferme, contre la valeur objective de l'expérience religieuse, les raisons les plus fortes, auxquelles acquiesceront pleinement les incrédules, à côté des catholiques orthodoxes.

C'est un des grands mérites de M. Monod de présenter dans tout leur jour les objections contre ses propres manières de voir ou de sentir, et de laisser à chaque thèse toute sa vigueur. L'intérêt du *chapitre V*, sur Bayle, — un des meilleurs, — est précisément là. Tous les partis s'y affrontent sur des points essentiels; l'opposition y est saisissante des idées et des hommes, des doctrines et des tempéraments. Nous sommes au cœur de l'ouvrage, parce que Bayle a remué tous les problèmes religieux, a fait le siège du dogme à la fois par la dialectique, par l'histoire et par l'usage de la conscience morale. Il pose et suit dans toutes ses applications le principe de la souveraineté de la raison et de la conscience humaine, d'où la nécessité pour ses adversaires de s'avancer derrière lui sur tous ces terrains. M. Monod, guidé par M. Delvolvé, dont il loue à juste titre l'*Essai* si complet et si clair, est, somme toute, et réserve faite de son refuge dans le sanctuaire de l'âme religieuse (p. 168), très sympathique à la pensée de Bayle : il lui donne gagné dans ses controverses avec le terrible Jurieu, avec les « rationaux » Leclerc et Jaquelot, avec Leibniz lui-même. Cependant il ne se plaît pas toujours au spectacle de son fidéisme feint, de ses courbettes devant le dogme, de ses grimaces (p. 145); ici l'on pourrait citer à la décharge de Bayle, comme de Spinoza, qui fit paraître sous le manteau son *Traité*, comme de Shaftesbury, ou de Voltaire, ou d'Helvétius, ce passage d'un écrivain anglais, que je lis chez un homme d'Église, à la vérité libéral : « On rend délictueuse l'expression honnête de l'opinion, et alors on condamne les gens pour hypocrisie. On invite à la libre discussion, mais on détermine d'avance qu'une seule conclusion peut être saine et morale. On remplit le champ de la discussion publique de tout ce qui est instrument de torture ou de gêne pour le cœur sensible, l'imagination vive et l'intelligence scrupuleuse, et alors on s'irrite que les gens ne se précipitent pas tête baissée dans le martyre que l'on a préparé pour eux[1]. » Cette excuse ne saurait être invoquée pour l'article *David*, où M. Monod reproche avec raison à Bayle d'avoir passé sous silence, comme plus tard Voltaire, l'intervention de Nathan, envoyé par Iaveh pour condamner le roi fornicateur et qui « incarne au moins ici la conscience éternelle que le philosophe se plaint de ne pas trouver dans ces vieux récits » (p. 149). Mais, sur le problème du mal, l'injustice n'est plus du côté de Bayle, elle est, probablement inconsciente, chez les apologistes, qui font grief au critique de tantôt démontrer que l'homme n'est pas le roi de la création, tantôt sommer Dieu de tout organiser pour son bien : ils oublient qu'eux-mêmes tantôt disent avec la Bible que tout est fait pour l'homme, tantôt sauvent la difficulté en observant qu'il n'est pas l'unique but des

1. Tayler, *Religious Life of England*, p. 282, dans Mark Pattison, recteur de Lincoln College, Oxford, *Tendencies of Religious Thought in England, 1688-1750*, p. 274 des *Essays and Reviews* d'Oxford, édition Tauchnitz, 1862.

arrangements de l'univers. Leur sophisme consiste à passer de la conception du Dieu père, anthropomorphique, à celle du Dieu de Spinoza, nécessaire, inintelligible, et à vouloir user tantôt de l'une, tantôt de l'autre, suivant les besoins de la cause. Spinoza, lui, choisissait franchement, il éliminait le problème du mal, et ainsi évitait-il la contradiction, qui s'étale encore chez le *Vicaire Savoyard*[1]. M. Monod parle quelque part des « déductions cruelles » de Bayle; voilà le mot exact : la différence capitale entre ses adversaires et lui, c'est bien que toujours et partout il refuse d'être dupe, même au prix d'une consolation[2]. Aussi la tendresse de M. Monod va-t-elle à ces pauvres rationaux, bousculés de part et d'autre, rationalistes timides, âmes riches et religieuses, « chez lesquelles l'inconséquence intellectuelle manifestait maladroitement une protestation du cœur et du sentiment contre les rigueurs de la dialectique » (p. 159).

Ce qui adoucit pour lui la victoire de Bayle, c'est le profit que tire la défense de sa défaite même. « Sur presque tous les points, l'auteur du *Commentaire philosophique* accélère l'évolution jamais arrêtée du christianisme réformé » (p. 169) : libre examen, tolérance, souveraineté de la conscience, qui dans la Bible isole et débarrasse de sa gangue le divin : autant de doctrines définitivement consolidées ou de loin préparées par Bayle; il « accentue le moralisme protestant qui aboutit à Kant.... Marie Huber et son fils spirituel le Vicaire Savoyard s'expliqueraient moins bien sans lui » (p. 170).

La troisième section du chapitre résume les réfutations, par Saurin, Jacques Bernard, Benoist, de l'un des paradoxes de Bayle, qui distinguait le christianisme à la mondaine, cause de violences horribles, et le christianisme selon le Christ, qui serait nuisible et même funeste aux nations. Bayle soulevait ici cette question embarrassante, spécialement pour les protestants : quel est le vrai, du christianisme littéral et intégral de l'Évangile, ou du christianisme adapté à la vie et aux faits? (p. 151, 177, 420). On peut voir à ce sujet la *Philosophie de la religion* de Höffding (1908) qui, comme *La Religion* de M. Loisy, éclairera souvent le livre de M. Monod.

Dans le domaine des idées, M. Monod l'a très bien montré (p. 167 et suiv.), l'essentiel de la lutte s'est déroulé du vivant de Bayle : les partis ont pris nettement position et l'on n'a plus qu'à se ranger à l'un ou à l'autre, suivant ses préférences personnelles. Avec un peu d'exagération, on dirait que le duel est clos et que dès avant Leibniz on pourrait passer à Kant et aux modernistes. Il reste à suivre, dans les chapitres VI et suivants, le développement historique de la bataille, la répétition et le ressassement des raisons déjà données. Le *chapitre VI*, *De Bayle à Voltaire*, remplit à lui seul 109 pages très serrées. Dans cet intervalle, où « nous voyons Voltaire se former idée par idée dans les productions manuscrites d'incrédules subalternes », M. Monod étudie d'abord l'état des esprits et les progrès de l'incrédulité, dus à bien des causes, parmi lesquelles au premier rang l'influence des déistes anglais, qui mènent le train de 1708 à 1734. Il eût été utile de mentionner avec leurs dates, les traductions des principaux déistes anglais, aussi bien que celles des traités ou sermons qui les combattent. Du reste, il nous manque sur ces déistes un livre qui énumérerait leurs arguments, surtout contre l'Ancien Testament, en chercherait l'origine, les comparerait avec ceux des manuscrits impies qu'a signalés dans cette *Revue* M. Lanson, avec ceux aussi de Voltaire, de Diderot ou de Rousseau. l'ouvrage de Tabaraud (1806) est très insuffisant et vieilli, celui d'Édouard Scyous se borne à peu près aux critiques contre le Nouveau Testament et la plus complète analyse est encore celle qu'a faite l'abbé Vigouroux dans son

1. Monod, p. 156, 163, 175, 191.

2. Il est possible qu'il soit dupe, par son refus même d'être dupe ; mais c'est la volonté de Bayle que je constate ici.

second volume, consciencieux et documenté, sur *Les Livres saints et la critique rationaliste*. M. Monod semble ignorer l'*Essay* de Mark Pattison, qu'il aurait eu l'occasion de discuter, et l'*English Thought in the eighteenth century*, de Leslie Stephen, qui aurait précisé ses connaissances.

Ce qu'il y a de très intéressant dans la première section du chapitre, c'est l'usage des « apologies dialoguées où les objections du moment paraissent sous leur forme contemporaine » (p. 185, n. 1). On se rappelle qu'au séminaire d'Issy, dans le cours de philosophie scolastique, l'ensemble des idées modernes venait à Renan sous la rubrique *Solvuntur objecta*. Peut-être les apologistes du XVIIIe siècle ont-ils de même répandu la mauvaise graine en voulant l'extirper ; en tous cas ils révèlent souvent à l'historien, mieux que les libres penseurs, longtemps muets par prudence, les formes nouvelles de l'incrédulité. De Crousaz, dans un sermon sur *La validité du témoignage des apôtres*, publié dès 1722, expose ainsi l'hypothèse actuelle sur la formation des évangiles : les éloges du Maître augmentant de bouche en bouche, la légende croissant peu à peu, recueillie à la fin dans un livre, qu'ensuite les gens reçoivent « sur la foi d'une tradition qui a passé de main en main, mais à qui il est arrivé comme à toutes les autres, de grossir et d'aller au delà de la vérité » (p. 201). Plus tôt encore, le jésuite Laubrussel, en son *Traité des abus de la critique en matière de religion* (1710-1711), détaille par le menu les difficultés que l'érudition plus exigeante amoncelle devant la foi (p. 210).

Cependant les voyages, qui dès le XIVe siècle aiguisaient si fort l'esprit d'un Maundeville [1], les sciences, la médecine font baisser la superstition et la croyance au surnaturel. Vandale et Fontenelle découvrent dans les oracles païens l'imposture des prêtres ; des protestants, des catholiques la dénoncent dans les faux miracles modernes, la voient, à côté de la maladie, chez les illuminés des Cévennes ou les convulsionnaires de Saint-Médard, et les savants chrétiens, comme Prideaux, l'attribuent, sans la moindre hésitation, à Mahomet (p. 187, 198, 255, 268, 281). M. Monod est sévère, après bien d'autres, pour « l'inintelligence historique et psychologique qui réduit les choses religieuses à un commerce entre imbéciles et imposteurs » (p. 183) ; et c'est un lieu commun de la déplorer ou de la ridiculiser chez Voltaire, comme chez les déistes anglais et généralement dans tout le XVIIIe siècle. Il faudrait pourtant y regarder d'un peu plus près. D'abord, comme on le voit, elle n'est pas spéciale aux incrédules de ce temps ; elle remonte même à l'antiquité comme beaucoup des idées et théories modernes (on peut s'en assurer dans le livre si instructif de Paul Decharme sur la *Critique des traditions religieuses* chez les Grecs) ; et, leur propre croyance mise à part, les croyants l'acceptent volontiers pour expliquer toutes les autres. Puis, le rôle de l'imposture, aussi atténuée, aussi semi-consciente qu'on voudra (p. 268) n'est pas niable et, du chaman au médium, en passant par les auteurs juifs et chrétiens de livres pseudépigraphes, on aurait une belle variété des formes de la fraude pieuse, du charlatanisme et de la supercherie. Au fait, l'érudit solide et précis qu'est M. Saintyves n'a-t-il pas écrit tout un livre sur *La simulation du merveilleux?* Enfin Voltaire — et d'Holbach lui-même — font une part à l'hypothèse de l'illusion honnête, de l'hallucination, qu'on connaissait déjà vers 1717 (p. 239, 314). Sans doute, ils insistent sur l'imposture, parce qu'ils sont en face des prétentions énormes de l'adversaire, et, à les prendre une par une, que reste-t-il aujourd'hui de toutes ces prétentions? Mais c'est dans le *développement* des religions que Voltaire aperçoit souvent la fourberie abusant la crédulité, et il est si loin de mettre *à l'origine* la simple stupidité, qu'on lit cette phrase à l'article V de sa *Philosophie de l'histoire* : « Pour savoir comment tous ces cultes ou ces

1. Voir Émile Montégut, dans la *Revue des Deux Mondes*, nov.-déc. 1889.

superstitions s'établirent, il me semble qu'il faut suivre la marche de l'esprit humain abandonné à lui-même... » et cette autre à l'article XXVI : « Ne craignons point de trop peser sur cette vérité historique, que la raison humaine commencée adora quelque puissance, quelque être qu'on croyait au-dessus du pouvoir ordinaire, soit le soleil, la lune ou les étoiles; que la raison humaine cultivée adora, malgré toutes ses erreurs, un Dieu suprême, maître des éléments et des autres dieux. » On s'imagine entendre Tylor [1], parlant de la « philosophie primitive, sincèrement logique et rationnelle », qui se cache sous les plus anciennes croyances.

Les prophètes cévenols ou les disciples du diacre Pâris n'étaient peut-être pas tous aussi malades ou aussi trompeurs que le pensaient leurs contemporains, et je trouve chez M. Monod (p. 227, n.) une réflexion qu'il faut retenir : « Quand les savants dignes de ce nom consentiront à étudier les forces psychiques encore suspectes et mal connues et à « désocculter « l'occulte » (Dr Grasset), alors, nous semble-t-il, nos descendants auront des origines chrétiennes une notion approchée, auprès de laquelle la nôtre paraîtra à son tour singulièrement insuffisante. Plusieurs de nos idées sur le caractère légendaire, du miraculeux seront peut-être à reviser ». Le concept de réalité, comme le dit M. Höffding (*Pensée humaine*, p. 105) est un concept idéal et nous n'avons jamais qu'une certitude provisoire. Mais ce qu'on ne saurait exagérer, ce sont les conséquences, funestes pour le surnaturel biblique, du surnaturel huguenot ou janséniste que le siècle avait vu se produire ou se fabriquer sous ses yeux (p. 198, 276, 304, 325, 351). Et jusqu'à présent les révélations de M. Charles Rivet sur le rôle de Raspoutine, les études de M. Jean Finot sur les sectes mystiques russes ne sont pas pour augmenter notre penchant à la crédulité.

L'initiation scientifique et déterministe qui, antérieure à Fontenelle (comme l'a établi M. Lanson) se résume en lui, provoque bientôt en réponse cette utilisation apologétique des sciences qui est un effort d'adaptation et « ne prouve qu'une chose : le désir du savant chrétien d'unifier sa pensée », fût-ce au moyen de concessions à l'esprit du siècle. « Des dames cultivées à l'école du monde », que cite avec complaisance l'abbé Pluche, sont plus pratiques encore que Mme du Châtelet, et se moquent de la vieille scolastique du même ton dont elle condamnait les historiens modernes (p. 192, 196; cf. Voltaire, éd. Moland, XXIV, 41). Malgré tout le succès de Pluche, trop de causes agissent pour que l'incrédulité ne gagne pas un terrain considérable, non chez le peuple, qui en France demeure solidement croyant, mais parmi les classes instruites (p. 215).

Les apologistes alors simplifient l'apologie : au lieu de raisonnements métaphysiques, ils apportent des faits, historiques ou psychologiques. C'était répondre à la mise en demeure de Bayle qui leur avait dit ceci : « Toute la dispute que les chrétiens peuvent admettre avec les philosophes est sur cette question de fait, *si l'Écriture a été composée* par des auteurs inspirés de Dieu. Si les preuves que les chrétiens allèguent sur ce sujet ne convainquent pas les philosophes, la partie doit être rompue » (cité p. 217, n. 1). Or cette apologétique historique, représentée avant tout par l'abbé Houteville (1722), marque d'abord une défaite et un recul; de plus elle se heurte à toute sorte d'objections que lui font les critiques, et spécialement les orientalistes (p. 222, 230) et enfin sa distinction du contenant et du contenu ne satisfait pas le rationaliste, car elle est, nous l'avons vu, dans une position instable et ne peut arriver à établir la validité du témoignage historique, dès qu'il s'agit de surnaturel.

M. Monod est obligé de grouper dans cette section IV, très intéressante

1. Cité par M. Lévy-Bruhl, *Les Fonctions mentales dans les sociétés inférieures*, p. 82.

d'ailleurs, comme la précédente, des écrivains un peu disparates. Il y a plus d'unité dans la section V, consacrée à l'apologétique psychologique. Certains auteurs, en majorité protestants, comme La Placette, de Crousaz, Vessière de la Croze, plus ou moins conscients des difficultés historiques, font ressortir avant tout la valeur de la preuve interne; le christianisme est pour eux quelque chose de nécessaire à la vie de l'âme, qui s'attache à lui, se rénove par lui, comble par lui ses vides, tire de lui sa joie et sa force. « On dira que tout cela serait beau pourvu qu'il fût véritable. Et moi je dis qu'il paraît qu'il est véritable de cela même qu'il est si beau. » Cette phrase de La Placette nous montre dès 1697 le bon, le beau, le vrai en voie de se confondre et, nous rappelant le καλὸν κἀγαθὸν grec, nous donne en même temps comme un avant-goût de Rousseau et de Chateaubriand. Mais bien entendu, c'est le beau moral qui parle au cœur du réformé, tandis qu'une beauté moins proprement religieuse qu'esthétique émeut et convertit l'artiste qu'est Chateaubriand.

Le temps n'était pas venu pour une apologie aussi subjective : « Déjà Leclerc en 1696, — dit M. Monod, — signalait parmi les mauvaises raisons qui indisposent les incrédules, l'idée que le Saint-Esprit rend un témoignage intérieur de la divinité de l'Évangile » (p. 252). Il avait en effet lu dans le *Théologico-politique* ce passage curieux où Spinoza se révèle encore précurseur de la critique moderne : « Et si au contraire ils ont la prétention de se reposer entièrement sur le témoignage interne de l'Esprit-Saint, et de n'appeler la raison au secours que contre les infidèles et pour les convaincre, il ne faut avoir aucune confiance dans leurs paroles, car nous pouvons montrer aisément qu'elles sont inspirées par leurs passions ou par la vaine gloire. Il suit en effet très évidemment du chapitre précédent que l'Esprit-Saint ne rend témoignage que des œuvres bonnes appelées pour cette raison par Paul dans l'*Épître aux Galates* (chap. V, v. 22) les fruits de l'Esprit-Saint, et qu'il n'est lui-même autre chose que la tranquillité intérieure que les bonnes actions produisent dans l'âme » (chap. XV; p. 292, Appuhn).

Aussi la preuve pragmatique s'extériorise, se matérialise davantage et devient chez Jacques Bernard (1714) la preuve par l'utilité sociale du christianisme, qui de lui à Brunetière, à M. Bourget, à M. Maurras, et à mesure de l'affaiblissement des autres, avait devant elle un si bel avenir.

Au prix de quelques redites, M. Monod passe en revue, dans la dernière section, très instructive, de son chapitre VI, les apologies particulières qui « défendent un seul point plus particulièrement menacé ». Il remédie ainsi à l'un des inconvénients du plan chronologique généralement suivi. On aimerait en effet trouver quelque part, — de préférence vers la fin du livre, — une liste méthodique des questions traitées par les apologistes, une autre des procédés employés. L'index du moins, qui est très riche et très complet sur les noms propres, aurait dû faire une part plus grande aux noms communs et permettre ainsi d'assembler facilement les passages importants. Nous sommes donc heureux de voir ici groupés les arguments tirés du silence des oracles, de la primauté d'Israël, des prophéties, des miracles, de l'excellence du christianisme. En l'absence très regrettable d'une édition annotée du *Dictionnaire philosophique*, toute cette section VI sera une excellente introduction à la lecture de Voltaire ou de Diderot; elle aide à comprendre comment la société du XVIII^e^ siècle se détache peu à peu du christianisme considéré comme unique source de vérité ou de moralité : les mœurs se transforment; des chrétiens, des ecclésiastiques même, Souverain, Dacier, Thomassin démontrent le platonisme des Pères et la valeur, presque la supériorité de la morale antique. Barbeyrac franchit ce dernier pas : « Il n'y a plus maintenant aucune muraille inviolée » (p. 288).

Le *chapitre VII* nous mène des *Lettres philosophiques* à *l'Encyclopédie*

(*1734-1754*). Dans cette période, l'attaque se fait plus hardie encore. Les livres subversifs se multiplient. Astruc, animé de bonnes intentions, il est vrai, et peu suivi, publie ses *Conjectures* sur la Genèse (1753), Buffon les trois premiers volumes de *L'Histoire Naturelle* (1749). De Spinoza jusqu'à Diderot et Jean-Jacques, on réhabilite l'homme et la foi et sa bonté se précise en théorie du progrès.

Les *Lettres philosophiques*, « la première attaque française dirigée contre le christianisme à visage découvert », sapent la doctrine vitale du péché. M. Monod commence peut-être un peu tard l'étude de Voltaire; en 1734, il avait quarante ans et depuis longtemps travaillait sur la brèche : l'oratorien Tabaraud a pu écrire un livre apologétique contre *La philosophie de la Henriade*. Mais il faut pardonner à M. Monod qui, comme il le dit lui-même, a « tant d'oubliés à rappeler du fond des brumes cimmériennes! » (p. 17). Je ferai seulement deux petites remarques, l'une sur la médiocrité prétendue de Locke : c'est un dogme français depuis Cousin, mais ne lisais-je pas récemment dans *La Revue des Deux Mondes* un article où Wyzowa le nommait, avec exagération sans doute, le plus grand philosophe de l'Angleterre, et dans son *Histoire de la Philosophie*, Alfred Weber ne montre-t-il pas en lui un devancier très net du criticisme de Kant et d'autre part un des pères de la philosophie du langage?[1] Ma seconde remarque sera sur la matière pensante où M. Monod découvre « un épouvantail pour effaroucher la Sorbonne », une manière de jeu qui comporte beaucoup de gaminerie (p. 296), mais où l'on peut apercevoir cette idée très philosophique que le dualisme cartésien est chose artificielle et cache une unité plus profonde. Sur la fin de sa vie, voici ce que Voltaire écrivait de la pensée : « C'est quelque chose de distinct de la matière, dites-vous, mais quelle preuve en avez-vous? Est-ce parce que la matière est divisible et figurable, et que la pensée ne l'est pas? Mais qui vous a dit que les premiers principes de la matière sont divisibles et figurables? Il est très vraisemblable qu'ils ne le sont point; des sectes entières de philosophes prétendent que les éléments de la matière n'ont ni figure ni étendue » (Moland, XVII, 131; *Dict. philos.*, art. *Ame*, partie posthume). Le matérialisme ici passe à l'idéalisme, son voisin le plus proche. Et lorsqu'en 1771 l'article *Dieu* combat le *Système de la Nature*, que lisons-nous? « Il se peut qu'il y ait en nous une monade indestructible qui sente et qui pense, sans que nous sachions le moins du monde comment cette monade est faite. La raison ne s'oppose point absolument à cette idée, quoique la raison seule ne la prouve pas. » Cette monade indestructible est parente de la molécule organique imaginée par Buffon et M. Monod lui-même note que Bonnet « essayait de donner une base scientifique à la doctrine de l'immortalité en attachant l'âme à un petit organisme impérissable » (p. 424). Il y a plus de sincérité, de sérieux et de continuité qu'on ne croit dans l'effort philosophique de Voltaire.

Avec Voltaire, Locke, Pope, Diderot, Toussaint, Buffon, Montesquieu, Mirabaud, Bayle encore sont distingués par les réfutateurs aux premiers rangs des ennemis à repousser. M. Monod nous renseigne aussi bien sur les assauts que sur les ripostes.

Mais les Églises, elles-mêmes gagnées par l'esprit nouveau, sont attaquées du dedans et Marie Huber, avec une hardiesse encore inégalée, conjugue rationalisme et piétisme. L'abbé de Prades, sans ombre de mysticisme, lui, entreprend chez les catholiques la même besogne de dissolution. Le scandale est à son comble.

Aussi les apologistes de la Sorbonne, du Parlement, du clergé dressent-

1. Voltaire l'appelle « un profond métaphysicien », mais au XVIII^e^ siècle, *métaphysique* veut très souvent dire *psychologique* (cf. « les comédies métaphysiques » de Marivaux), et Locke est en effet un excellent psychologue.

ils contre l'adversaire des défenses particulières ou générales. Certains se traînent dans l'ornière classique, d'autres font des concessions, d'autres, plus rares, développent la preuve interne; les prédicateurs, après 1750 seulement, s'émeuvent des progrès de la philosophie (p. 346, n.). Turrettin et Vernet écrivent la meilleure et la plus complète apologie du siècle, dont la publication s'échelonne de 1730 à 1788, mais dont « l'action sur le public fut certainement énervée par la lenteur de cette publication et la prolixité qui en résulte ».

Quel est l'état des esprits? « A en croire Trublet en 1736, l'incrédulité, fréquente dans les grandes villes, est encore en horreur dans les provinces » (p. 354). Pourtant, les Assemblées du clergé qui jusque-là ne demandaient de mesures que contre les jansénistes et les protestants, se plaignent, dénoncent les mauvais livres, en sollicitent la répression. De 1730 à 1750 les missions se multiplient. « Pour chauffer la piété populaire, on répandait la *Copie d'une lettre* de J.-C. » dont M. Monod (p. 356) donne le texte, très semblable à celui d'une lettre de J.-C. aussi, ou de la Vierge peut-être, qu'en 1914 des soldats bavarois portaient sur eux pour se préserver des balles. La résistance du Parlement se traduit par de nombreuses condamnations, outre celle des *Lettres philosophiques*, mais prouve, comme les autres résistances, le progrès des idées nouvelles. En 1754 et 1755, des ecclésiastiques, des magistrats, l'abbé Yvon, Turgot, Rippert de Monclar veulent assurer aux protestants la tolérance civile. « Les apologistes affirmaient à tort que la philosophie n'accumulait que des ruines » (p. 359).

Nous voici au cœur du siècle. De l'*Encyclopédie* à l'*Émile* et au *Dictionnaire philosophique*, « en ces dix années capitales, la philosophie porte ses fruits dans le domaine de la pensée avant de les porter dans celui de l'action » (p. 360, *chapitre VIII*). M. Monod analyse d'abord les tendances essentielles de l'époque : elles sont positivistes. Le déisme perd du terrain, beaucoup d'esprits ne croient plus qu'à l'expérience et aux sens. « Font-ils de la métaphysique, — c'est une nécessité de la lutte contre un passé qui adosse au surnaturel son édifice inhabitable. Sous leur dogmatisme de combat, qui oserait chercher une conviction arrêtée touchant les causes et les fins? » (p. 361). A mon avis pourtant, la curiosité métaphysique reste plus grande parmi eux qu'on ne le prétend ici. Doit-on s'étonner qu'ils ne se sentent pas en possession d'un grand système dont ils n'auraient plus qu'à suivre en tous sens les applications, avec la belle sécurité d'un Bossuet, d'un Malebranche ou d'un Leibniz? Les sciences historiques, physiques et naturelles commencent sous leurs yeux ces progrès extraordinaires, qui dès lors ne se sont plus ralentis. Les vieilles théories tombent à bas sous le choc des faits nouvellement découverts. La liaison de ces faits, leur unité n'apparaissent pas encore. Que faire cependant? Pousser des pointes, essayer des hypothèses, et c'est ce que font notamment, avec une puissance inégale, Voltaire et Diderot. Mais « donner à la philosophie et aux sciences des fins pratiques, fonder la morale sur les tendances essentielles de la nature humaine et les besoins des hommes vivant en société », cela ne conduit pas nécessairement à « négliger la métaphysique inaccessible » (p. 361), et la preuve en est que ce programme résume très exactement *L'Éthique*. Ce qu'on méprise volontiers alors, ce sont les constructions *a priori* soi-disant indépendantes de l'expérience et journellement renversées par elle, c'est l'idée qu'une catégorie quelconque de phénomènes soit soustraite à la loi de causalité. Parler des doutes de Voltaire sur la liberté (p. 362) n'est pas assez dire; dès avant 1750 le déterminisme l'a conquis. Et comme en Spinoza s'allient le sens pratique et la métaphysique panthéiste, de même Diderot vise à l'action, par des moyens plus variés et plus tumultueux que *L'Éthique*, mais son nom seul suffirait à réfuter cette assertion que « les encyclopédistes, sauf peut-être d'Alembert, ne sont pas de vrais philosophes » (p. 370). Si

l'auteur des *Pensées sur l'interprétation de la Nature*, du *Rêve de d'Alembert* n'est pas un philosophe de race, qui le sera? Ce sont là des chefs-d'œuvre peu populaires, et à certains égards il n'est pas à souhaiter que l'un au moins d'entre eux le devienne, mais enfin, au point de vue purement philosophique, ils laissent loin derrière eux, me semble-t-il, la *Profession de foi* du Vicaire, avec son cartésianisme déjà *cousiné*, ses paralogismes éloquents, ses certitudes parfois insolentes, souvent contradictoires.

Après cela, je ferais assez bon marché d'Helvétius, encore qu'il ait pour lui des suffrages considérables, ceux de Schopenhauer, par exemple, ou de Bentham. Helvétius avait dit le secret de tout le monde et c'est ainsi qu'il concentra sur lui les colères. Comme le dit M. Monod, « c'est le sentiment de sa faiblesse qui pousse l'orthodoxie à la violence » (p. 366). Jansénistes et jésuites se disputent violemment et se rendent mutuellement responsables des progrès de l'impiété. Le respect s'en va, avec l'esprit de soumission, parce qu'au dehors grandit la honte, au dedans la misère. On en veut surtout à l'Église, « institut, — croit-on, — d'oppression morale et physique, ennemie des désirs et des droits naturels » (p. 364).

Elle se défend par le fer et par le feu, mais l'apologétique faiblit. Dans le tableau, semblable aux statistiques des douanes, où M. Monod inscrit *le mouvement de l'apologétique*, une première dépression se constate entre 1760 et 1765, avant l'effondrement qui suit 1770. Les journaux ou revues catholiques rendent compte des apologies et appuient la défense. Mais M. Monod, qui les a lus, y a « rencontré peu d'éloges solidement fondés, moins encore de réfutations en forme ». Contre eux d'ailleurs la presse philosophique, à défaut d'une polémique antichrétienne impossible, donne assistance aux ouvrages hardis par des comptes rendus favorables, qui répandent les idées nouvelles (p. 368).

Le clergé ne peut s'habituer à voir des profanes examiner les matières qui ne sont pas de leur ressort. Un Voltaire, un Diderot, un Buffon, ou même des Encyclopédistes de moindre envergure, « se ranger dans la classe des gens qui pensent et qui raisonnent! ». Décider sur les sciences qui ne sont pas, ainsi que la grammaire ou les mathématiques, « abandonnées à la fantaisie des hommes, c'est une témérité qui n'est pas pardonnable » (p. 297, 310, 341, 369).

Mais le siècle n'était pas d'humeur à se laisser supprimer cette témérité. « Voltaire continue à déblayer le passé » (p. 381), surtout par la critique et par l'histoire. M. Monod, sans être hostile de parti pris, n'est pas, non plus très favorable à Voltaire, et cela se conçoit. Trop d'insultes et de sarcasmes partent des Délices ou de Ferney, je ne dirai pas remplaçant, mais accompagnant les raisons. « Ne révoltez pas les chrétiens par des injures, — disait à juste titre le pasteur Boullier, — respectez, ne fût-ce que par politesse, ce qu'ils regardent comme sacré, parlez-en en termes décents » (p. 389). Mais Voltaire fonde autant qu'il détruit : tandis que Rousseau se dérobe, il intervient (M. Monod le note lui-même plus loin, p. 426) pour le pasteur Rochette[1], pour Calas. Il a « foi dans la Vérité, la Justice et autres réalités invisibles » et soulève ainsi « la montagne du fanatisme et la montagne de l'orgueil parlementaire » (p. 430). Il a réfléchi de longue date sur l'origine et les fondements de la société ; il s'est fait là-dessus des idées bien à lui, qu'expose déjà le *Traité de Métaphysique* de 1734 : ce ne sont donc pas les Encyclopédistes qui l'ont improvisé sociologue. M. Léon Bloch, auteur d'une thèse sur *La Philosophie de Newton*, le trouve original et profond dans son interprétation des idées du Maître; M. Fueter, en sa récente *Histoire de l'Historiographie* le reconnaît créateur de l'histoire moderne. Ce

1. Lettre à Richelieu du 18 février 1762. Masson attribue encore à l'affaire Rochette une lettre à Ribote du 28 septembre 1761 : *Prof. de foi du Vic. Sav.*, p. 342.

qui lui a manqué, c'est d'apprendre à Port-Royal le grec et la philologie. Il a fait des vers latins chez les jésuites, mais le P. Porée, son célèbre professeur, ne savait pas la différence entre Messène et Mycènes; quoique Voltaire la lui ait enseignée[1], il ne s'est jamais relevé des ignorances de son maître. De là les faciles triomphes de Larcher ou de Guénée. De là aussi les calembredaines qui enveloppent et noient la critique incisive, à la Strauss, au point de la masquer pour un Renan lui-même. Mais faut-il parler d' « injustice inintelligente » (p. 387; cf. 432)? Voltaire apprécie très bien l'intérêt et la beauté de la Bible, quand il la prend pour un livre analogue à ceux d'Homère, humain comme tous les autres, révélateur d'une société patriarcale et noble, héroïque et pittoresque[2]. Seulement, on ne se contente pas chez les chrétiens d'un pareil rang : « les apologistes avaient posé la thèse de la Parole de Dieu, parfaite par définition, que les philosophes retournent maintenant contre eux » (p. 441). « Bullet ne comprend pas que l'indulgence est moins aisément accordée aux défauts d'un livre divin » (p. 470). Il y a dans ces passages de M. Monod le principe d'une justification de Voltaire et du XVIII^e^ siècle. Dès que la Bible est avouée œuvre *humaine* ou *divine* au même titre que bien d'autres, car il faut ici se défier des mots, nous pouvons être équitables pour elle et pour le peuple qu'elle peint; autrement, presque toutes les critiques de Voltaire, et quelques-unes des plus saugrenues en apparence, tiennent bon contre toute apologie[3].

Depuis longtemps le molinisme essayait de retenir les esprits et les cœurs, par des concessions opportunes : le jésuite Berruyer renouvelle ces tentatives avec une hardiesse qui dissout les dogmes, dégrade les originaux de l'Écriture, écarte les écrits des Pères comme supposés, humanise et rationalise la religion tout entière.

C'est l'indice d'une décadence marquée de l'apologétique générale : on se répète, on se rabat sur les conséquences funestes de l'impiété, on reproche aux incrédules leur hypocrisie (p. 389, 398) et par là on les engage à rompre tout lien, même extérieur, à cesser toute pratique; on est découragé. Les prédicateurs s'émeuvent, mais ils n'osent plus prêcher le dogme. « Dieu n'est plus au centre des choses. C'est par rapport à l'homme et à l'humain qu'elles s'ordonnent et prennent leur valeur » (p. 401).

M. Monod est naturellement plein d'affection, comme P. M. Masson, pour l'homme qui « va restaurer le spiritualisme... et apporter à la religion une aide plus puissante que celle d'Houteville et de Turrettin » (*chapitre IX*). Seulement Masson, — en toute honnêteté, bien entendu, — tirait doucement Jean-Jacques au catholicisme. Le Rousseau de M. Monod me paraît à certains égards plus vrai, précisément parce que plus calviniste et genevois. Tout le chapitre, écrit avec amour, abonde en formules vives, heureuses, venant du cœur, exprimant les sentiments de l'auteur aussi bien que ceux de Rousseau et gagnant notre sympathie au premier plus encore qu'au second. M. Monod ne voile pas le rationalisme du Vicaire; il le laisse debout, avec toutes ses armes, dont il montre bien la force. A peine omet-il un peu, comme Masson, d'insister sur ce fait que le Rousseau négateur, a peut être autant agi, dans la suite du siècle, et au XIX^e^, que le défenseur de la religion. Mais M. Monod retrace l'évolution de l'apologétique et ce qu'il aime en Rousseau, c'est l'apologiste qui « a dégagé dans les âmes les fondements essentiels de la foi » (p. 409).

1. Lettre du 15 janvier 1739.

2. Voir l'article de 1764 sur Lowth, *La poésie sacrée des Hébreux* (Moland, XXV, p. 201), l'*Essai sur les Mœurs*, VI (Moland, XI, p. 208, 211), et plusieurs endroits de la *Correspondance*, entre autres avec M^me^ du Deffand.

3. Cf. pour le N. T. lui-même, A. Sabatier, *Philosophie de la religion*, p. 205. M. l'abbé Margival, dans son livre sur R. Simon, parlait souvent de Voltaire en termes curieux, et montrait bien la force de sa position, tant qu'on ne professait pas la valeur purement symbolique des Écritures.

Ici j'irais plus loin que M. Monod et réduirais davantage au sentiment mystique l'apport propre de Rousseau dans le réveil religieux. L'appel à la certitude mystique est en effet ce qu'il y a de plus intime dans son apologie. Comme le dit M. Monod, « le fils de Genève transpose magnifiquement en un hymen laïque la preuve chère à la Réforme par le témoignage intérieur du Saint-Esprit » (p. 405). Mais le sentiment de la dépendance est-il bien spécial à Rousseau ou à ses disciples? Helvétius n'est pas le seul porte-parole des incrédules, vers 1760. On lit Epictète et Marc-Aurèle, on lit Spinoza, on lit Voltaire qui tous insistent sur cette dépendance, demandent à l'homme de collaborer à l'ordre, d'adorer et d'aimer l'Être suprême. — Et l'absolu, l'inné, ne le trouve-t-on que dans la philosophie morale du Vicaire? M. Monod parle du « *sub specie æterni* rétabli comme point de vue de la conduite humaine et de la destinée » (p. 409). C'est rappeler qu'aux antipodes de Rousseau tout l'effort de Spinoza était d'amener le sage à ce point de vue, le seul d'où la raison pût prononcer un jugement vrai sur l'homme et l'univers. Il y a pour Voltaire comme pour Shaftesbury un sentiment naturel, — mystérieux même, dit Voltaire, — du juste et de l'injuste. La raison discerne les nuances de l'honnête et du déshonnête, mais la morale est une et vient de Dieu.

Ainsi le mysticisme a sa part, même chez Voltaire. Mais ce qui n'est plus voltairien, c'est l' « étourdissante extase » où vient s'exalter parfois, et parfois se fondre l'émotion religieuse de Rousseau. A vrai dire, on devrait distinguer en lui deux mystiques : l'un est un théiste sensuel, en route vers un panthéisme ou même un égotisme ou un solipsisme voluptueux : c'est lui qui écrit la lettre à Malesherbes du 26 janvier 1762, citée par M. Monod (p. 410), et qui donne dans la *cinquième promenade*, ce délicieux manuel de mystique champêtre, une vraie *théorie* de la rêverie et du souvenir, considérés comme sources de jouissances : « De quoi jouit-on dans une pareille situation? De rien d'extérieur à soi, de rien sinon de soi-même et de sa propre existence; tant que cet état dure, on se suffit à soi-même, comme Dieu ». Voilà ce qu'il est alors capable de sentir! Mais il lui faut pour cela l'isolement des bois de l'Ermitage ou de l'île Saint-Pierre. A Paris ou à Genève, à Motiers même, au milieu du village, il reste soumis à l'empire de l'éducation première et de la coutume. Jésus disparaissait tout à l'heure et le laissait en tête à tête avec lui-même ou avec Dieu. Mais dans l'*Émile*, « si la vie et la mort de Socrate sont d'un sage, la vie et la mort de Jésus sont d'un Dieu ». Le mot y est, et voilà le Fils, consubstantiel au Père. L'Écriture et même la théologie ont repris possession de Rousseau. Tandis que la logique du mysticisme autant que celle du rationalisme le séparaient du christianisme historique, il redevient ici le fils de la Réforme, et c'est pourquoi la Suisse et l'Allemagne protestantes lui sont bientôt acquises et lui restent fidèles, en attendant que les catholiques l'utilisent à leur tour. Car il laisse couler ses attendrissements dans le canal creusé par la tradition et met au service du dogme hérité le don qu'il a d'émouvoir et de persuader.

Ce n'est donc pas assez de dire que ces mots dans la bouche de Rousseau : « Jésus, l'Évangile est divin » signifient simplement : « Le divin transparaît en Jésus-Christ et sa parole » (p. 423). Oui, souvent, mais non pas toujours, — ou bien alors l'expression chez Rousseau dépasse volontairement la pensée. En toute hypothèse il y a de l'équivoque et de là naît une impression de malaise. M. Monod admire la sincérité absolue de Rousseau qui, par son attitude nouvelle, répond « aux besoins des consciences qui se réveillent et des esprits qui ne peuvent se rendormir » (p. 422). Cependant, par des passages comme la phrase célèbre que j'ai citée, il me paraît un peu responsable d'une certaine hypocrisie — dirons-nous pieuse? dirons-nous philosophique? — très répandue en Allemagne après lui : « A l'époque du rationalisme et du romantisme, on considérait à la fois comme légitime et comme

nécessaire pour tout homme qui entrait au service de l'Église comme éducateur, d'adhérer personnellement à l'interprétation idéaliste et symbolique des dogmes religieux, tout en se gardant de faire dans ses sermons la moindre distinction entre la vérité symbolique et la vérité littérale. Des hommes tels que Fichte et Schleiermacher ont expressément enseigné cette méthode, et celui-ci l'a mise en pratique. De nos jours elle se heurterait de plus en plus à notre besoin d'intégrité personnelle et d'honnêteté intellectuelle [1]. » Même dans *L'Éducation du genre humain*, l'on entend du libre penseur Lessing le langage d'un théologien et cela sonne faux à nos oreilles. Je ne suis pas sûr d'ailleurs que la méthode ait aussi complètement disparu qu'on pourrait croire : le livre est hardi, mais l'homélie, le catéchisme incitent à lire et commenter les récits bibliques, miracles compris, comme si c'était arrivé. Or l'esprit français, on doit l'accorder, répugne à cette manière de concilier la spéculation et la pratique (voir p. 408, n. 3). Nous n'aimons pas davantage des sommations comme la suivante : « Vous sentirez que, dans l'incertitude où nous sommes, c'est une inexcusable présomption de professer une autre religion que celle où l'on est né, et une fausseté de ne pas pratiquer sincèrement celle qu'on professe » (*Vicaire sav.*, éd. Masson, p. 441). Surtout lorsqu'elles viennent d'un homme qui revendique hautement pour lui-même la liberté de pensée, voire d'illusion, mais qui la refuse à l' « orgueilleuse philosophie », dont les erreurs ne peuvent être que des « mensonges » [2]. Ce ton rogue, un certain étalage, qui devient quelquefois comme un cabotinage de moralité, désagréable en France, lui aussi, remettent en mémoire une pensée de Marc-Aurèle : « Suivre les dieux avec simplicité, car l'orgueil que l'on conçoit de son humilité est de tous le plus déplaisant. »

La synthèse des deux Rousseau, le démolisseur et le conservateur, se faisait d'elle-même en lui, par la richesse et la complexité de sa vie intérieure; elle s'est répétée au XIX^e^ siècle dans un groupe qui porte peut-être en lui l'avenir, mais jusqu'à présent, en France du moins, demeure assez restreint, celui des protestants libéraux, augmenté des catholiques modernistes qui subissent leur influence. Mais au XVIII^e^ siècle, chacun des deux hommes ainsi assemblés poursuit séparément ses destinées, l'un ajoutant son action à celle de Voltaire ou de Diderot, l'autre restaurant, au profit de la religion établie, ce que le premier détruisait. Ainsi Rousseau a-t-il fait d'abord scandale chez les chrétiens, qui bientôt comprirent de quel usage il pouvait être, adoptèrent sa méthode, tirèrent argument comme lui de la lumière intérieure et confièrent leur symbole au courant d'émotion qui, parti de lui, baignait de plus en plus les âmes.

Ce qu'il y avait moralement d'efficace dans la prédication de Rousseau, c'est qu'en opposant la conscience à la raison, en exaltant le sentiment comme un guide sûr, il ramenait aux sources *habituelles*, *héréditaires* de vertu. Les anciens, Platon, Aristote ou les Stoïciens, des modernes tels que Spinoza, Bayle, Voltaire même n'ignoraient pas plus que le christianisme le

1. Höffding, *Philosophie de la religion*, p. 313.

2. « Si je me trompe, c'est de bonne foi; cela suffit pour que mon erreur ne me soit point imputée à crime : quand vous vous tromperiez de même, il y aurait peu de mal à cela » (*Vicaire*, p. 41, Masson). — « Mais lorsque d'injustes prêtres, s'arrogeant des droits qu'ils n'ont pas, voudront se faire les arbitres de ma croyance, et viendront me dire arrogamment : « Rétractez-vous, déguisez-vous, expliquez ceci, désavouez cela », leurs hauteurs ne m'en imposeront point; ils ne me feront point mentir pour être orthodoxe, ni dire pour leur plaire ce que je ne pense pas » (*Lettre à Christophe de Beaumont*). — « Consultons la lumière intérieure, elle m'égarera moins qu'ils [les philosophes] ne m'égarent, ou, du moins, mon erreur sera la mienne, et je me dépraverai moins en suivant mes propres illusions qu'en me livrant à leurs mensonges » (*Vicaire*, p. 61, Masson).

sens de la dignité humaine. Aristote expliquait et légitimait très bien le sacrifice de soi-même à des fins plus grandes. Voltaire savait comme Rousseau que « pour obtenir beaucoup de l'âme humaine, il faut beaucoup lui demander » (p. 410). Bien loin de partager sur ce point « toute l'ignorance rationaliste du temps », c'est une vérité sur laquelle il insiste dans l'*Essai sur les Mœurs* [1]. Seulement, pressé qu'on était de rejeter les lisières religieuses, on voyait surtout le côté négatif de toute doctrine philosophique, on écartait la morale avec le dogme chrétien, et, sauf quelques âmes rares, on se souciait peu d'instituer ou de rétablir une discipline égale en hauteur et en noblesse à celle qu'on abandonnait. Le christianisme de Rousseau, non moins exigeant en morale que l'orthodoxie, rappelait à la prière et retenait entre les vieilles barrières beaucoup de consciences que les philosophes excitaient à s'échapper.

Ceux-ci, en effet, du *Dictionnaire philosophique* au *Système de la Nature* (*1764-1770*), continuaient une propagande hardie, que ni l'Église ni le Parlement n'arrivaient à enrayer (*chapitre X*). « Quatre écrivains attirent sur eux tous les coups de l'ennemi : Voltaire, Burigny, Marmontel et d'Holbach » (p. 427). Laissons Marmontel. Peut-être, en cherchant bien, trouverait-on, chez les trois autres, et chez Boulanger, plus d'idées nouvelles que n'en découvre M. Monod. Je ne reviendrai pas sur la critique de Voltaire, mais noterai que pour éliminer la « conception carrée » des choses, et introduire le sens historique dans l'étude des religions, elle a fait plus encore que la bonne volonté apologétique de ses adversaires (p. 433). Car l'essentiel n'était-il pas de situer le christianisme tout entier dans le relatif? de le montrer une religion parmi d'autres, inspirée par les mêmes sentiments, explicable par les mêmes procédés que toutes les autres? Or c'est ce que Voltaire tentait, et souvent d'une façon remarquable, avec une avance de cent ans sur les Allemands, dans *La Philosophie de l'Histoire*. Je m'amuserai aussi à regarder la défense se déguiser après l'attaque : l'abbé Guénée revêt à son tour le masque oriental et « sa qualité de juif lui permet de jeter par-dessus bord le christianisme, ce qui lui donne un air dégagé et point capucin » (p. 435, n. 4). Nous serons maintenant moins sévères pour Montesquieu travesti en Persan ou pour Voltaire endossant la défroque de quelque rabbin, bramine ou mufti. L'emprunt fait par Guénée aux malices philosophiques lui réussit : le public rit. « Ce ton, ni pédant, ni haineux, ni ulcéré était nouveau dans l'apologétique. » Voltaire houspille Guénée dans ses ripostes, mais *in petto* ou avec les intimes il reconnaît ses mérites.

M. Monod apprécie à sa valeur l'*Examen critique des apologistes* de Burigny (1766). Il ne pouvait guère connaître, à la date où il écrivait, les articles très étudiés de M. Henri Lion sur Boulanger [2], ni la petite thèse américaine de M. Max Pearson Cushing, *Baron d'Holbach, a study of eighteenth century radicalism in France* [3]. Un livre nous manque sur d'Holbach et son activité d'historien. D'Holbach est une *Somme* du philosophisme. Les exemplaires de ses ouvrages, pourchassés sous la Restauration, sont assez rares, et l'on voudrait une analyse détaillée qui permît de bien voir ce que d'Holbach répète et ce qu'il peut apporter de neuf. Nous demandons encore une histoire de la critique religieuse qui compléterait celle de l'abbé Vigouroux, la seule qu'on ait écrite jusqu'à présent en français.

Après le *Système de la Nature* (1770), « un découragement croissant pèse sur les apologistes et la décadence de la littérature chrétienne va désormais

1. Chap. CXXXIII : « On ne réussit guère chez les hommes, du moins jusqu'aujourd'hui, en ne leur proposant que le facile et le simple; le maître le plus dur est le plus suivi : ils ôtaient aux hommes le libre arbitre, et l'on courait à eux. »

2. *Annales révolutionnaires*, 1914, deux articles; 1916, trois articles.

3. New-York, 1914, in-8°, 108 p. Compte rendu dans les *Annales révolutionnaires*, 1916, p. 413-4.

s'accélérer » (p. 448.) Ce n'est plus seulement le christianisme qu'il faut défendre, c'est le déisme, et Voltaire entre en lice dans le personnage inattendu d'apologiste : il donne de croire en Dieu des raisons utilitaires qu'ont accueillies tantôt la pitié, tantôt l'indignation, mais qu'il suffira d'appeler sociologiques pour leur conférer une valeur nouvelle. D'Holbach et les gens de même boutique ont d'ailleurs rendu ce service au patriarche de l'attaquer jusqu'au tuf, de le pousser dans ses derniers retranchements et de lui faire trouver ce qu'aujourd'hui même on peut dire de plus *résistant* pour ne pas désespérer de l'univers et pour refuser un athéisme grossier : « Souvenez-vous — ainsi parlait un des deux *Adorateurs* (1769) — que les effets d'une cause nécessaire sont nécessaires aussi.... Tout émane sans doute du grand Être : la justice, la tolérance, la bienfaisance en émanent donc aussi. » Et dans les marges du *Bon sens*, vers 1775, Voltaire écrivait : « Il est démontré qu'il y a une intelligence dans le monde. Spinoza en convient.... *Mens agitat molem*; il faut s'en tenir là : tout le reste est *afflictio spiritus* » (Moland, XXVIII, 322; XXXI, 152).

Aussi le temps était-il venu pour un pasteur de proposer accommodement : « Les philosophes font très bien — selon Allamand — de rejeter les absurdités, mais ne vaudrait-il pas mieux s'entendre avec les chrétiens éclairés pour en purger le christianisme que de lui insulter à cause d'elles? » (p. 447).

D'autres apologistes, il est vrai, romains ou réformés, prouvent la philosophie malfaisante à l'aide d'insinuations outrageantes et d'inventions horrifiques.

Cela n'empêche pas sa victoire : elle est le premier caractère de la période qui s'étend *du « Système de la Nature à la Révolution*, 1770-1789 (*chapitre XI*). Des mécréants subalternes, des ouvrages inférieurs luttent contre l'Église encouragée, à partir de 1770, par la cour. Mais le parti philosophique règne en maître à l'Académie : d'Alembert est élu secrétaire perpétuel. L'Assemblée du Clergé se montre toujours agissante, mais l'Église est grièvement blessée. En 1765, plusieurs bénédictins de Saint-Germain-des-Prés adressent au roi une requête scandaleuse où ils se plaignent « d'être astreints à des pratiques minutieuses, à des formules puériles, à une règle gênante et *qui n'est d'aucune utilité à l'État* » (p. 460). On ne prêche plus la piété ni le dogme, mais la morale, et au besoin l'économie politique; on déplore en chaire les Croisades, tandis qu'on y loue la philosophie. De pieux laïques, comme Caraccioli, se convertissent à la tolérance. Il y a là tout un effort d'adaptation. Mais le clergé est en pleine décadence morale et intellectuelle; les évêques sont avares, la préparation des prêtres insuffisante : de là un relâchement dogmatique, le molinisme des jésuites glissant vers le déisme. L'ignorance des fidèles, de la jeunesse particulièrement, est grande. Le peuple, solidement pratiquant il y a quelques années encore, commence à être gagné, comme en témoigne l'apparition d'une apologétique populaire.

Pour défendre la foi, les derniers apologistes ne disposent que d'une instruction critique retardataire. Et cependant ils ont à discuter avec Voltaire le sens des textes. Le moins mauvais des critiques de cette période est Bullet, doyen de l'Université de Besançon, mais « Bullet est un érudit, ce n'est pas un savant » (p. 470). Aussi bien l'apologétique par l'exégèse était-elle mal adaptée au temps. « Il fallait désormais toucher le cœur pour dissiper sur les lèvres le sourire de l'ironie, ou faire l'éducation du public par des savants d'une autre trempe » (p. 471).

La publication des *Époques de la Nature* en 1778 ranime le débat autour de la Genèse, au texte de laquelle on plie ce que l'on peut savoir de géologie (Deluc, de Feller, Barruel). Des sciences nouvelles, anthropologie, ethnographie, linguistique, font alors leurs débuts, sans même encore avoir de nom, et se mettent peu à peu d'accord sur un point : « *l'état des premiers hommes était l'état sauvage.* Malgré les protestations des tenants de Moïse,

cette idée semble être dès lors un gain définitif. Elle fonde l'idée de progrès, principe d'activité et de moralité que les chrétiens affectaient de méconnaître » (p. 475).

A côté de ces attardés, des précurseurs écrivent de nouveau des apologies générales, moins mauvaises que celles des années précédentes. Car ils appartiennent à la double postérité religieuse de Rousseau et prouvent la vérité de la religion par ses bienfaits, les uns étant plus frappés par les bienfaits sociaux et politiques, les autres par les bienfaits individuels et spirituels, les premiers, dont le type est Daunou, allant des futurs prêtres constitutionnels à Bonaparte, en passant par Necker, et représentant le gallicanisme sur lequel le philosophisme a déteint. Il faut donc faire une part chez eux à l'influence de Voltaire, qu'oublie un peu M. Monod et qu'a étudiée M. Mathiez dans son livre sur les *Théophilanthropes*. L'ouvrage de Masson auquel renvoie M. Monod (p. 6, 411, 476) le dispense de s'étendre longuement sur tous ces auteurs, ainsi que sur les seconds, intermédiaires entre le Rousseau sentimental et Chateaubriand : le christianisme est vrai, suivant eux, parce que bon et beau. « Chez quelques-uns, non seulement le cœur se satisfait à croire, mais la sensibilité esthétique commence à goûter la beauté de la Bible avant de percevoir celle des cathédrales gothiques et des orgues aux grandes voix » (p. 483). Voltaire lui-même n'était pas incapable, nous l'avons vu, de sentir la poésie des scènes bibliques, mais celui que devrait citer ici M. Monod, c'est surtout Diderot, ce trait d'union entre Voltaire et Rousseau, entre classiques et romantiques : on sait qu'il plaçait Moïse au nombre des grands poètes de l'humanité [1] et qu'il comparaît Shakespeare « au saint Christophe de Notre-Dame, colosse informe, grossièrement sculpté, mais entre les jambes duquel nous passerions tous [2] ».

« Ainsi les ouvrages apologétiques se transforment insensiblement en ouvrages d'édification » (p. 488). Comme le disait l'abbé Boulogne (p. 484), « on n'est peut-être pas convaincu, mais on est persuadé ». Ce langage montre qu'on gardait encore ferme la notion de la vérité : on était « peu mystique encore », dit M. Monod. Mais si l'on remplace la preuve par l'éloge du christianisme, c'est l'indice que la vie religieuse se réveille sourdement.

Le *dernier chapitre, La Révolution*, est rapide lui aussi, mais riche, comme le précédent, en citations intéressantes. Il passe vite sur les dernières attaques, de Volney, de Dupuis, de Sylvain Maréchal, et sur les dernières ripostes. Mais il donne, d'après plusieurs livres de Papus, des renseignements curieux sur les théosophes, les thaumaturges et les mystiques, et Saint-Martin, et Martines de Pasqually, et Dutoit, qui dès la fin du règne de Louis XV, entretiennent une fermentation antirationaliste, déjà vigoureuse en France, plus chaude encore à l'étranger. Au dehors vivent et vibrent un Swedenborg, un Weisshaupt, et ce Lavater sur lequel Gœthe, qui l'a connu dans sa jeunesse, portait plus tard un jugement refroidi : « Lavater était un homme tout à fait excellent, mais il obéissait à de fortes illusions, et la vérité stricte n'était pas dans ses goûts; il trompait et lui-même et les autres [3] ». En ces illuminés en effet s'opère parfois la synthèse de l'enthousiasme sincère et de l'imposture à demi-consciente. Ils sont une protestation de la foi personnelle et vivante contre l'orthodoxie figée ou le rationalisme sec, et à ce titre deviennent vite suspects aux églises, à qui profitera pourtant leur démence et leur « fausse spiritualité » (p. 498).

Après la Terreur, au lendemain du décret sur la liberté des cultes, 3 ven-

1. *Éloge de Richardson*, 1762.

2. *Paradoxe sur le comédien*; cf. Lettre à Voltaire, 29 sept. 1762 et Desnoiresterres, t. VIII, p. 128.

3. *Conversations avec Eckermann*, II, p. 91. Cité par Caro, *La philosophie de Gœthe* (*Revue des Deux Mondes*, 15 oct. 1865).

tôse an III, 21 février 1795, les églises fermées rouvrent leurs portes, la presse religieuse, constitutionnelle et anticonstitutionnelle reparaît, le spiritualisme resurgit; Saint-Martin combat Garat à l'École Normale dès 1795; peu de temps après, de Bonald, puis Maine de Biran portent au sensualisme de Condillac des coups décisifs.

Mais « l'apologétique est encore faible, car tout est à rapprendre (p. 499). Le programme dressé par les évêques en 1797 rassemble toutes les vieilleries. Une proposition grosse de conséquences redoutables est issue, après la Vendée, du paradoxe de Bayle sur l'Évangile fauteur du despotisme (comme prêchant la non-résistance au mal) : une partie des républicains croient le christianisme incompatible avec la république. Or les *Annales de la religion* (constitutionnelles) se proposent de « faire chérir la religion et la république », elles ne cessent de montrer que le christianisme s'accorde avec tous les gouvernements et inaugurent ainsi la politique de ralliement. Le P. Lambert, dans une *Apologie* parue en 1795, blâme la violence de la Vendée comme ayant « déshonoré la religion », et la tolérance — presque trop sévère à nos yeux — de ce dominicain est une des conquêtes de la Révolution. Il y a donc « des chrétiens à qui la lutte ou l'épreuve ont beaucoup appris ». D'autres reproduisent les thèses périmées. « Duvoisin clôt le siècle en exposant une fois de plus avec clarté la preuve par les faits. » Le salut de la religion va venir d'ailleurs, de Chateaubriand et surtout de Schleiermacher ; ses *Discours* (1799) « fondent l'apologétique moderne qui, par Vinet et par Newman, poursuivra l'œuvre de Pascal » (p. 502).

« En attendant, la meilleure apologétique n'est plus plaidoyer, mais réquisitoire » ; on exploite la Révolution, qui fournit la preuve par les conséquences : le christianisme est nécessaire, car le philosophisme a sapé le trône et l'autel. Au reste, un complot franc-maçon d'après l'abbé Lefranc, l'abbé Barruel et d'autres, a juré la perte de Rome et, préparant les mystères d'une religion symbolique, a voulu faire entendre aux Français qu'il n'y a que des symboles dans toutes les religions. La philosophie, elle, est responsable des forfaits de la Révolution. Un apologète laïque, Bernardi, ancien émigré, chef de division au ministère de la Justice, en 1800, tourne décidément le dos au XVIII^e^ siècle philosophique, par une admiration des coups d'État, de la force et de l'action que beaucoup de nos antidémocrates ont conservée, et partagée jusqu'en 1914 avec les pangermanistes.

« Mais la plus magnifique utilisation de nos troubles à des fins apologétiques reste celle que J. de Maistre en a faite dans ses *Considérations sur la France* » (p. 504). Après Grotius et Bossuet (p. 98, n.), il prouve la Providence par les révolutions, et ses idées alimenteront sous la Restauration l'apologétique de l'école théologique.

Une *Conclusion* claire et importante résume d'abord la bataille, puis expose la transformation de l'apologétique et reprend d'ensemble, sur la valeur unique et la force infrangible de la certitude mystique, la thèse que nous avons indiquée au début de cet article, et que M. Monod avait soutenue jusqu'ici par des raisons un peu éparpillées. Cette thèse, nous l'avons vu, n'est pas propre à M. Monod, mais se dégage logiquement de l'évolution protestante et se rencontre déjà chez des protestants libéraux comme le pasteur Viguié ou comme Édouard Reuss. Ce qui appartient à M. Monod, c'est la division des apologètes en trois groupes et du mouvement apologétique en trois périodes, dont il essaie de marquer le plus nettement possible les limites. En suivant l'ordre chronologique et les progrès de l'assaut, il note les phases de la défaite qui, par un renversement brusque, dont le point central est en Rousseau, se trouvent être les phases d'un renouvellement solide et victorieux. On peut accepter la division, à condition de se rappeler que l'apologétique rationnelle et l'apologétique historique ont gardé toute leur force et toute leur nécessité pour l'Église romaine d'abord, et

même pour une grande partie du monde protestant : que l'on songe seulement au nombre de tracts qui d'Angleterre, de Suisse et des États-Unis viennent expliquer l'histoire, la guerre, au jour le jour, par les prophéties de Daniel ou les nombres de l'Apocalypse.

Si malgré tout, ces deux apologétiques conservent beaucoup de partisans, c'est que malgré tout aussi la religion judéo-chrétienne, même très réduite en volume par le mysticisme, demeure une philosophie et une histoire. Veut-on maintenir comme essentielle la notion du péché (p. 20, 292, 415, 507), et donner les mystères, spécialement le dogme du péché originel, pour une explication suffisante de l'homme, du problème du mal et de l'ensemble des choses? L'incrédule demande — et l'incrédule ici s'appelle Rousseau [1] — comment ce péché qui explique tout s'explique lui-même. La première désobéissance est due à Satan? Soit, mais l'homme est-il responsable de Satan? Rien n'est gagné : le problème du mal reparaît tout entier. Aussi bien, la lumière intérieure, c'est-à-dire en définitive la conscience *et la raison*, « chez les âmes religieuses modernes discerne, dans l'Écriture ou dans l'enseignement ecclésiastique l'aliment spirituel assimilable, des parties mortes et sans vertu;. ou, pour parler le langage contemporain, la conscience sociale de chaque génération juge et corrige la conscience religieuse » (p. 516). Voici donc la conscience juge en dernier ressort. Le divin change avec les époques, qui successivement l'émondent. Qu'est-ce à dire, sinon que le divin c'est l'idéal de chaque époque, projeté par la puissance de l'imagination dans un ciel transcendant?

Mais si la raison a pu valablement rejeter toute preuve par les miracles, il en reste un, le plus grand de tous, c'est le miracle intérieur, « la transformation de l'homme, la paix intellectuelle conquise, les passions domptées, le cœur content, la résignation à la destinée, aux souffrances et à la mort, leçon suprême de toutes les philosophies et de toutes les religions, nulle part plus facile à suivre que dans la religion du Dieu père, frère et sauveur des hommes (p. 514) ». Combien y a-t-il de dieux dans ce court symbole? Non pas un, mais deux : le frère et le sauveur des hommes, c'est-à-dire le Fils, s'est glissé à côté du Père. Et nous retrouvons la même équivoque — ici bien involontaire certainement — que nous signalions à propos de Rousseau.

On peut connaître le Père ou l'Esprit par l'expérience religieuse pure, en s'unissant à lui dans l'extase; mais le Dieu-homme, celui qui s'est promené parmi les asphodèles de la Galilée, celui qui est mort sur la croix et a ressuscité le troisième jour, d'où le connaissons-nous que par l'Évangile, c'est-à-dire par le témoignage? Or, il faut nécessairement critiquer ce témoignage, et nous voilà en pleine apologétique historique. Que si le Christ n'est pas Dieu, il redevient un prophète parmi d'autres, et le christianisme n'est plus la religion absolue.

Le chrétien toutefois la sent absolue, parce qu'il a l'expérience personnelle de ses bienfaits spirituels, parce qu'il a savouré le remède qui guérissait « son cœur vicieux, meurtri, régénéré » (p. 515). Mais « l'un reconnaît l'esprit divin dans l'Alcoran, l'autre le reconnaît dans l'Évangile [2] ». Comme le dit M. Monod (p. 417), un curé de village avait mis le doigt sur le point faible de la méthode : la preuve par le sentiment intérieur vaut aussi bien pour le mahométisme. Dans toutes les grandes religions, des mystiques ont vécu le drame de la nouvelle naissance. L'histoire évangélique démontrée légendaire, qu'est-ce qui garantit encore la médiation du Christ entre Dieu et l'homme? La persuasion intime? N'est-elle pas due à la suggestion de la coutume et de

1. *Lettre à Christophe de Beaumont.*

2. Abbé Maleville, *Examen approfondi des difficultés de M. Rousseau contre le christianisme catholique*, 1769.

l'hérédité? Suivant une parole d'Auguste Sabatier, « toutes les ardeurs, aussi bien celles de l'âme que celles du désert, créent des mirages [1] ». Où le croyant chrétien s'arrête comme dans un réduit imprenable, l'incrédule voit simplement un dernier problème, à résoudre par les ressources de la psychologie religieuse. Si on lui oppose qu'un savant irréligieux ne saurait prétendre à l'observation pénétrante de la vie intérieure, il répond en citant les ecclésiastiques apostats, et Strauss, et Renan, et Marcel Hébert, qui ont participé à la foi mystique, et s'en sont détachés précisément parce qu'ils s'en sont expliqué la genèse (cf. p. 407, 416, 478 et 252, n.) [2]

Au fond, tout le débat tourne autour de la définition du divin et mène à imposer un choix final entre panthéisme et personnalisme. Peut être nommé divin ce qu'il y a de plus élevé dans l'âme humaine, ce qui est en nous la plus haute perfection. Mais ce divin nous est-il communiqué du dehors par une personne transcendante appelée Dieu? C'est la thèse chrétienne. (Encore doit-on remarquer, comme je le disais plus haut, qu'une pareille expérience, à elle seule, ne nous donnerait pas le Rédempteur ni la Trinité, mais uniquement le Dieu du théisme.) Ou bien le mot *divin* désigne-t-il seulement un élément mystérieux des choses, un suprême épanouissement de la pensée, l'univers lui-même « en tant qu'il peut s'expliquer par l'essence de l'âme humaine considérée comme ayant une sorte d'éternité [3] »? Dans la première hypothèse, Dieu est surnaturel, surnaturel l'Évangile et surnaturelle encore presque toute la vie intérieure du chrétien. Selon la deuxième, Dieu lui-même est dans la nature, l'idéal est chose naturelle et construite par l'homme, sans qu'il en coûte aucunement à son efficacité psychologique et morale, car « il ne serait pas difficile de montrer que la recherche du Souverain Bien élève l'homme au-dessus de lui-même » (p. 286, n.; cf. 147).

Nul en effet ne peut « déterminer au juste ce qui est ou qui n'est pas au-dessus des forces d'un être créé, ou ce qui requiert le bras immédiat de l'Éternel ». Locke en avait déjà fait l'observation, quoique assurant en même temps, par une inconséquence singulière, que « les marques d'un pouvoir supérieur ont toujours été et seront toujours un guide infaillible pour conduire les hommes dans l'examen des religions » (p. 274, n.). Le surnaturel d'hier est le naturel d'aujourd'hui; le surnaturel d'aujourd'hui est à son tour du naturel en puissance et les forces psychiques encore suspectes et mal connues qui peuplent l'occulte seront un jour « désoccultées » (p. 227, n.).

Il y a chez M. Monod, semble-t-il, un certain flottement entre les deux conceptions du divin, et par suite de la religion. Ou plutôt son intelligence inclinerait vers Bayle et vers Spinoza, vers la religion de l'humanité (p. 148, 170, 423, 516), mais sa sensibilité de réformé demeure fermement fidèle au Christ et à sa parole sainte. Il est le type de ces esprits aiguisés et affinés qui, distinguant à merveille les faiblesses de tout dogme, par attachement filial cependant, par sentiment obscur ou clair des dangers moraux inséparables d'une rupture, par besoin de contact permanent avec un Dieu vivant et humain, ne peuvent se décider à quitter le vieux symbole nourricier.

En prenant congé de son œuvre si considérable, on est vraiment obligé de redire quel respect et quelle estime elle inspire pour le talent et le caractère de son auteur. On a appris d'elle une foule de faits qu'autrement l'on n'aurait jamais sus, on a été perpétuellement invité à réfléchir, et si l'on a dû lui

1. *Philosophie de la religion*, p. 279.

2. Le lecteur que ces questions intéressent peut consulter le petit volume très instructif et très probe de M. H. Bois, professeur à la Faculté de théologie de Montauban, *La Valeur objective de l'Expérience religieuse*, Paris, Nourry, 1908.

3. Spinoza, *Éthique*, V, 36.

faire quelques objections, c'est de sa bonne foi qu'on en tient le plus souvent les éléments[1].

II

La thèse complémentaire de M. Monod, publiée dans le petit centre protestant de Mazamet, semble écrite à l'usage d'un public plus confessionnel. Elle est toutefois d'un intérêt général et nous fait profiter de publications protestantes diligemment employées, de lectures étendues, de recherches personnelles d'archives. Grâce à elle nous connaîtrons mieux des questions et des affaires qui occupent une très importante place dans l'histoire politique et intellectuelle du XVIIIe siècle.

« Ce travail, dit M. Monod p. 13, n'a pas pour objet l'utilisation historique ou littéraire des sermons de Rabaut. C'est proprement *la mise en état d'un document* dont l'histoire religieuse et l'histoire littéraire peuvent tirer parti, le déblaiement d'un champ restreint, mais neuf, que d'autres pourront exploiter. »

Au cours de sa longue carrière (1738-1785), le pasteur Paul Rabaut n'a fait imprimer qu'un seul sermon — un sermon loyaliste prononcé à l'occasion du couronnement de Louis XVI — et trois lettres pastorales. Au XIXe siècle, quatre sermons de Rabaut avaient encore été publiés, lorsqu'un présent anonyme fit entrer en 1897, à la Bibliothèque du protestantisme français, 215 manuscrits contenant 195 sermons complets, 19 sermons inachevés ou incomplets, un recueil incomplet de plans de sermons.

M. Monod donne l'histoire et décrit l'état des manuscrits, montre qu'ils sont pour l'immense majorité des copies définitives, essaie avec une critique très judicieuse de dater les sermons sans date. Ici je transcrirai comme pouvant être souvent très utile une citation empruntée (p. 53) à M. Briquet (*Notions pratiques sur le papier, Le Bibliographe moderne*, nos 1-2, 1905) : « Il faut rappeler les règlements de Louis XV sur la papeterie française, à teneur desquels le filigrane proprement dit (cloche, couronne, coquille, etc.) devait indiquer un papier d'un certain format et d'un certain poids. La qualité devait être énoncée en toutes lettres par un des mots : fin, moyen, bulle, vanant ou grosbon. Le fabricant devait mettre son nom entier sur le papier fin et ses initiales sur les autres; enfin le nom de la province devait accompagner le millésime de 1742. Ainsi fut fait et durant de longues années le millésime de 1742 figura dans les filigranes des papiers français, non plus pour indiquer la date de la fabrication, mais pour certifier qu'ils étaient faits conformément aux prescriptions de la loi. »

Viennent ensuite un catalogue des thèmes traités par Rabaut, un index chronologique des sermons contenant des allusions historiques, une liste des lieux des assemblées où les sermons furent prêchés, et enfin quatre textes inédits des plus intéressants par leur texte et par leur annotation très complète : un discours au synode national tenu dans les Hautes-Cévennes du 4 au 10 mai 1756, un sermon de persécution du 17 octobre 1749, un sermon de morale de 1770 et la conclusion d'un sermon d'édification prêché lui aussi en 1770.

Ces différents textes sont précédés d'introductions particulières. Au début du volume une introduction générale, après quelques renseignements sur la prédication du Désert dans cette période héroïque de 1685 à 1787, raconte

1. Très peu de fautes d'impression : p. 48, n. 1, l. 2, lire *1685*; p. 59, l. 25, *rendit*; p. 69, 7 l. avant la fin, *avaient*; p. 92, n. 1, *p. 15*; p. 121, n. 3, *Musset-Pathay*; p. 265, l. 11, *pas* : p. 293, n. 3, l. 23, *1743*; l. 24, *Dumarsais* (et non *Naigeon*); p. 304, l. 16, *Pensées philosophiques*.

Pourquoi dire *initié* pour *commencé* (p. 201); *moyenneur* pour *modéré* (p. 199 422); *préférer que* pour *aimer mieux que* (p. 262, 343)?

rapidement la vie de Rabaut, né à Bédarieux en 1718, adjoint comme « proposant » au pasteur de Nîmes en 1738, élève d'août 1740 à février 1741 au séminaire français de Lausanne, fondé par Antoine Court, pasteur à Nîmes de 1741 à 1785, emprisonné en 1794, délivré au 9 thermidor, mort le 25 septembre 1794, entouré de la vénération des protestants et de l'estime des catholiques.

Or Rabaut étant le pasteur de la première Église de France, et le chef du protestantisme français en son temps, ayant eu de plus le prestige et l'action d'un grand prédicateur, M. Monod poursuit en considérant les sermons de Rabaut comme un document pour l'histoire des persécutions, un document sur la foi et la théologie des protestants français, un document pour l'histoire littéraire.

A vrai dire, les sermons de ce méridional n'ont pas beaucoup de couleur ni de verve, et ne supportent aucunement la comparaison avec ceux de Bossuet, lequel n'était que de Dijon; leur langue est harmonieuse, mais un peu monotone. Ce qui les distingue de beaucoup de leurs contemporains, c'est qu'ils sont profondément religieux. Rabaut ne se contente pas de débiter une morale banale et laïque, autorisée de quelques citations bibliques. Il vise à la sainteté, la recommande, l'exige. Son sermon d'édification est mystique et développe la preuve interne du christianisme, avec un accent personnel et vivant que M. Monod constatait rarement au XVIII[e] siècle. Ici est le lien de la thèse complémentaire à la grande thèse, qu'elle complète en effet, apportant plus de détails d'une part sur l'histoire intime du sentiment religieux, d'autre part sur l'histoire extérieure de la religion.

L'état religieux de la communauté protestante, les progrès en son sein du déisme, et même, à en croire son pasteur, de l'immoralité, la question du culte public, celle des mariages et de l'état-civil, les divisions des réformés, la position fausse du pouvoir central persécutant, négociant, louvoyant, le rôle cruel de grands seigneurs sans religion ni conscience, comme le maréchal de Richelieu [1], l'action des philosophes, de Voltaire en particulier, pour les persécutés : voilà quelques-uns des points élucidés par M. Monod par des faits précis, avec une connaissance approfondie des hommes et des choses du temps. Est-il besoin de dire qu'on retrouve ici l'impartialité dont nous avons loué l'auteur de la grande thèse? Elle est d'autant plus méritoire que l'aïeul de M. Monod, David Bernadou, arrêté le 17 mars 1745 avec 8 compagnons pour fait d'assemblée, devait être condamné aux galères perpétuelles, à l'âge de soixante-quinze ans [2].

CHARLES CHARROT.

La littérature de guerre, manuel méthodique et critique des publications de langue française (août 1914-août 1916), par JEAN VIC. *Paris*, *Payot*, 1918. 2 vol. in-16 à pagination continue (XXXVII-816 pages).

M. Jean Vic vient de publier en deux gros volumes de 400 pages chacun un travail bibliographique sur les deux premières années de la guerre. Nous

1. Une des nouveautés de la thèse est de révéler au public lettré des tractations qui n'aboutirent pas, entre les protestants et le prince de Conti, mécontent de la cour et désireux de patronner les mécontents (1755).

2. (P. 99, n. 2; cf. p. 101, n.; 104, n. 2; 169, n. 2). — P. 98, 4 lignes avant la fin, lire sans doute *empêchement*. — M. Monod aurait peut-être pu citer la lettre de Voltaire à Ribotte (Moland, L, p. 433) de 1763, relative à Rabaut. Cf. la lettre à Ribotte du 16 mars 1763, XLII, p. 428, Moland. — Les *Lettres toulousaines* de Court de Gébelin, auxquelles Voltaire fait allusion, parurent en mars 1763. — Pourquoi aussi n'avoir pas rappelé la thèse de Berthault sur Saurin?

connaissions déjà, du jeune auteur, d'intéressantes études sur Dufresny et Lesage. Ce nouveau travail se recommande par une audace heureuse qui soulèvera autant d'éloges que de critiques.

On sent que M. Vic aime à comprendre au soin qu'il met à être compris : il prévient les objections qu'on pourrait lui faire, et se défend d'avoir écrit une bibliographie historique. « Ce n'est pas une des particularités les moins curieuses de cette guerre, écrit-il au début de son livre, que l'on ait entrepris dès les tout premiers jours d'en écrire l'histoire générale »; ces exemples, que justifient sans doute des nécessités de propagande patriotique, sont aussi peu conformes que possible, il faut bien l'avouer, à la méthode de l'histoire : M. Vic ne les a pas suivis. Si la bibliographie a une valeur, c'est à la condition d'être franchement objective : aussi, dans l'état actuel des moyens d'information, une bibliographie générale de la guerre ne serait-elle pas possible; trop de documents sont encore ignorés ou mal connus. Ce serait une erreur de méthode que de tenter une synthèse prématurément : M. Jean Vic ne l'a pas entrepris. Il a fait ce qu'il a voulu. Qu'a-t-il voulu faire? L'objet de son travail est plus littéraire qu'historique, comme le précise le titre choisi : « *La littérature de guerre*, manuel méthodique et critique des publications de langue française », titre que commente une déclaration particulière : « L'auteur considère les publications de guerre comme l'expression et le témoignage d'un état d'esprit. Son but est de les coordonner et de les comparer entre elles, pour en permettre l'interprétation. »

Un travail ainsi défini est susceptible de rendre dès maintenant de grands services, en mettant un peu d'ordre au milieu du chaos que présentaient jusqu'ici les « œuvres de guerre », extrêmement abondantes, des deux premières années d'hostilités. Mettre de l'ordre, telle semble être la constante préoccupation de M. Vic. Pour y parvenir, il a adopté une méthode nouvelle et intéressante : « un commentaire continu, qui présente ces multiples publications en un ensemble méthodique et clair, conforme à l'enchaînement historique des faits, à leur répartition géographique et à leur dépendance logique. » Il a de plus considéré comme son devoir d'éliminer de ses listes tout le fatras des œuvres sans portée, et comme son droit d'apprécier, en une notice particulière, d'un jugement concis, mais explicite et bien motivé, les livres qu'il classait. Cette intervention de la critique dans le domaine bibliographique choquera sans doute les érudits sévères, les « purs », comme les appelle spirituellement M. Lanson, dans son intéressante préface. Les esprits scrupuleux, que satisfait l'habituelle impersonnalité d'un catalogue, reprocheront à M. Vic de s'être ainsi permis des suppressions et des émondages, et ils l'accuseront de s'être donné beaucoup de peine pour rien en lisant et en jugeant des livres qu'ils seront obligés de juger et de lire à leur tour. Aussi bien notre bibliographe a-t-il substitué aussi peu que possible son esprit critique à celui de ses lecteurs : les analyses qui accompagnent les titres des ouvrages catalogués sont en général extrêmement courtes : tout au plus peut-on dire qu'elles justifient l'honneur qu'on leur a fait de les citer. Elles ont, le plus souvent, l'avantage de se réduire au sommaire très intelligemment condensé de l'ouvrage. La bibliographie ainsi conçue renseigne le chercheur et lui épargne l'ennui de s'égarer sur des pistes inutiles. On ne peut que se féliciter de l'intervention de l'esprit critique dans cet ordre de science quand il lui fait rejeter une quantité considérable de publications sans intérêt. Dans les bibliothèques, tôt ou tard, il faudra réagir contre le fléau de l'encombrement : il serait bon que les bibliographes précèdent dans cette voie les bibliothécaires; leur choix pourrait éclairer ces derniers dans leur œuvre d'élimination systématique des inutilités encombrantes. Mais revenons au travail de M. Vic. Nous le louerons d'avoir recherché les nombreux ouvrages de langue française

publiés à l'étranger pendant cette guerre, d'avoir dépouillé pour enrichir sa matière vingt-cinq à trente revues choisies, enfin de n'avoir pas négligé les tables méthodiques et index alphabétiques, que le caractère du livre rendait particulièrement nécessaires.

Il reste à nous demander le profit que les travailleurs d'histoire littéraire peuvent retirer de cette lecture. Ce *Manuel* offrira, nous semble-t-il, à leurs yeux l'intérêt particulier de présenter en un tableau d'ensemble la production littéraire de tout un peuple pendant deux ans. Alors qu'en temps ordinaire, les inspirations et les efforts se dispersent, et qu'une synthèse générale est impossible, ici une même inspiration réunit tous les écrivains vivants, qu'il s'agisse de littérateurs, de philosophes, d'historiens, d'auteurs scientifiques, etc. En se reportant aux catalogues périodiques de la librairie française, on constate qu'abstraction faite des livres de guerre, il ne reste qu'un petit nombre d'ouvrages techniques ou d'érudition pure. L'ouvrage de M. Vic permet à l'historien de la littérature de se rendre compte des tendances de cet effort collectif. Par exemple, au point de vue des thèmes d'inspiration, il est d'un très grand intérêt de lire le chapitre *La philosophie de la guerre*, p. 22 à 72; au point de vue de la « forme » littéraire, on trouve de curieuses indications dans la division I du chapitre *France*, p. 318 à 342. On voit dans cette division les plus renommés de nos auteurs actuels renoncer aux ouvrages de longue haleine et aux livres d'imagination pour se limiter à de courts articles de presse, destinés à réconforter, selon les besoins du moment, le « moral » de la nation. On verra encore avec beaucoup de curiosité l'éclosion de vocations littéraires qu'a provoquée « sur le front » le spectacle d'événements terribles (division des « Mémoires de guerre », p. 231 à 249, 255 à 258, et division des « Lettres de soldats », p. 258 à 260). Certains de ces mémoires resteront des œuvres littéraires vraiment remarquables, par exemple ceux de Dupont, Genevoix (p. 234), Giraudoux (p. 239), A. Bertrand (p. 242), Rédier (p. 255).

Mais il est à regretter, au point de vue qui nous occupe, que M. Vic n'ait fait qu'une petite place aux romans et aux poésies. Il en a eu en mains et rejeté, nous dit-il, une quantité considérable, qu'il juge d'une phrase : « Ces productions sont en général surprenantes par leur incorrection et leur mauvaise qualité » (p. 741). Pour celles qu'il cite, il se contente d'une simple liste : « Un travail d'appréciation et d'analyse est délicat pour de pareils écrits, et se prête peu à l'objectivité. » On aurait souhaité plus d'audace.... Mais les observations que présente M. Lanson préviennent nos regrets. Que M. Vic se rassure, il n'a pas omis le chef-d'œuvre que tout le monde attend et qui doit orienter la littérature française dans des voies nouvelles : cependant, si ce chef-d'œuvre n'est pas encore éclos, il ne faut pas désespérer du génie littéraire de notre race; le passé sur ce point est garant de l'avenir :

« La Révolution, la Terreur, dit M. Lanson, sont demeurés doucement, sèchement classiques. C'est aux générations de 1825 et 1830 que la mission de renouveler la littérature est échue. Dans les grandes crises qui bouleversent l'existence d'une nation, les générations adultes et mûres ne peuvent agir, penser, sentir qu'à travers des formes d'esprit et de goût déjà déterminées, durcies, cristallisées. C'est sur les adolescents et les petits que s'impriment les événements grandioses et terribles du présent, pour se projeter plus tard en un goût nouveau, des inspirations nouvelles, des œuvres révolutionnaires, le jour où les enfants de 1790 et de 1802 seront devenus des hommes et pousseront de l'épaule, hors de la scène, avec l'irrespect qui convient, les vieilles générations.

« Et pourtant, il suffira toujours de l'accident d'un génie plastique, qui aura gardé la capacité de se transformer dans l'âge adulte, pour que la Révolution éclate plus tôt. Chaque jour peut paraître l'œuvre attendue et

imprévue, impossible à prévoir, dominatrice et féconde, qui illuminera le monde littéraire, qui révélera à tous les talents moyens le besoin qu'ils ne sentaient pas, qui était pourtant en eux, et les travaillait obscurément.

« Le manuel de M. Vic, ajoute en terminant M. Lanson, aidera à débattre le problème excitant de la littérature de demain. »

En résumé, et pour conclure, M. Vic ne publie pas seulement un catalogue très bien fait des œuvres de guerre; sa conception du travail bibliographique est originale et neuve. Il a fait mieux que de rassembler des titres de livres; il a considéré ces livres comme des faits, « des faits d'opinion », si j'ose dire, et de ces faits, groupés méthodiquement, d'après leurs affinités réciproques, il se dégage pour le lecteur attentif une véritable leçon philosophique.

Un grand bouleversement social comme la guerre arrache les individus à eux-mêmes : les plus intellectuels d'entre eux ne pensent plus pour le plaisir de penser, mais pour agir. L'instinct de groupe qui vit en eux se réveille étrangement au contact des réalités formidables qui les sollicitent. Sur le plan de la pensée comme sur celui de l'action, tous obéissent à l'impératif collectif : et l'auteur considère les publications de guerre comme l'expression d'un état d'esprit général créé par des circonstances extraordinaires. Son livre nous aide à comprendre la genèse des grands courants d'opinion. Si la puissance de l'opinion publique a été un des facteurs prépondérants de la victoire, il est du plus haut intérêt de savoir comment elle se fait, comment on la fait.

HENRI GIRARD.

PÉRIODIQUES

Bulletin du Bibliophile et du Bibliothécaire. — 15 mars-15 avril; J. Mathorez, *Notes sur les intellectuels écossais en France au XVI^e siècle.* — Ernest Jovy, *Les archives du cardinal Alderano Cybo à Massa* (suite). — Maurice Henriet, *Thomas et ses amis, lettres inédites* (suite). — Docteur Ludovic Bouland, *Livre aux armes de J. Marnais de Saint-André, gouverneur des Invalides; super-libris de Mgr. A. Frémiet; ex-libris de Henry Harisse.*

Le Correspondant. — 10 avril; Mgr. Chapon, *La guerre et la paix : la Société des nations et d'idéal chrétien.* — Mgr. Baudrillart, *Un universitaire : le professeur Henri Mazuel.* — 25 avril; Henri Bremond, *M^me de Maintenon et ses directeurs.* — André Pératé, *Léonard de Vinci.* — 10 mai; Alfred Poizat, *François de Curel.* — 25 mai et 10 juin; de Lanzac de Laborie, *L'œuvre historique de M. Frédéric Masson.* — 10 juin; André Gide, *Le lieutenant de vaisseau Pierre Dupouey, avec des lettres de Henri Ghéon.* — Pierre Dupouey, *Lettres à sa femme (août 1914-mars 1915).* — Fénelon Gibon, *Les noces d'or de la Société générale d'éducation et d'enseignement.* — 25 juin; Mgr. Julien, *Une théorie catholique de la « Société des nations ».* — Le vicomte Henri Davignon, *L'opinion en Belgique pendant et depuis la guerre.* — Pierre Lasserre, *Esquisses littéraires : Pierre Gilbert.* — René Brancour, *Le centenaire d'Offenbach.* — De Lanzac de Laborie, *Les finances de la fin de l'ancien régime et du début de la Révolution, d'après une récente publication.*

Études (Revue fondée en 1856 par des Pères de la Compagnie de Jésus). — 5 avril; Joseph Ferchat, *Le monde et la vie d'après un pessimiste contemporain : notes sur l'œuvre de Paul Hervieu.* I. *Le mariage et l'incompatibilité d'humeur.* — Yves de la Brière, *Chronique du mouvement religieux : le problème des libertés catholiques en Alsace et en Lorraine.* — 20 avril; Hippolyte Delehaye, *Les « Acta sanctorum » des Bollandistes.* III. *Les matériaux.* — Joseph Ferchat, *Notes sur l'œuvre de Paul Hervieu.* II et III. *Le mariage et les injustices du code à l'égard de la femme; l'indissolubilité conjugale et l'argument de la pitié.* — Louis Jalabert, *L'amitié française au Liban.* — 5 mai; Joseph Ferchat, *Notes sur l'œuvre de Paul Hervieu.* III. *Le divorce et l'enfant.* — Yves de la Brière, *Chronique du mouvement religieux : le problème des libertés catholiques en Alsace et en Lorraine : la question scolaire; au Vatican et à l'Académie.* — 20 mai; Frédéric Rouvier, *L'épiscopat français pendant la grande guerre.* — Charles Parra, *Un journal clandestin et patriote : l'histoire merveilleuse de « la Libre Belgique ».* — Hippolyte Delehaye, *Les « Acta sanctorum » des Bollandistes.* IV. *L'élaboration.* — Louis de Mondadon, *Chronique des lettres : un roman au patronage (« Notre-Dame du Faubourg », par Jean Morgan).* — 5 juin; Joseph Huby, *Le témoignage d'Émile Clermont, souvenirs et récit d'une sœur.* — Joseph Ferchat, *Notes sur l'œuvre de Paul Hervieu.* IV. *« La Course du Flambeau » ou la perversion de l'amour maternel.* — Maxime Doüillard, *La jeunesse catholique française au XIX^e siècle.* — Yves de la Brière, *Chronique du mouvement religieux : un problème de la paix future*

le protectorat catholique en Orient; *France et Papauté*. — 20 juin; Paul Pierling, *Un précurseur de Vladimir Soloviev : le prince N.-B. Golitsyne*. — Hippolyte Delehaye, *Les « Acta sanctorum » des Bollandistes. V. L'épreuve*. — Louis Laurand, *Voix américaines pour les études classiques*. — Lucien Roure. « *Le retour à la scolastique* », *d'après l'ouvrage de M. Gonzague Truc*. — Louis de Mondadon, *Chronique des lettres : Edmond Rostand*, « *le Vol de la Marseillaise* ».

Le Figaro. — 1er avril; Guglielmo Ferrero, *L'élite intellectuelle et le nouveau droit public de l'Europe*. — *Courrier des théâtres : Blanche Pierson*. — 4 avril; Maurice Levaillant, *Les jeunes*. — 6 avril; Alfred Baudrillart, *Les normaliens dans l'Église : Pierre Olivaint*. — Abel Hermant, *La Vie littéraire : « Histoires contées »*. — 10 avril; Robert Guillou, *Tel grand père, tel père, tel fils* (Mgr. Alfred Baudrillart). — Régis Gignoux, *Courrier des théâtres; les premières, théâtre Femina*, « *Marche à l'étoile* », *revue de MM. Roger Ferréol et Paul Marinier*. — 11 avril; Georges Berr, *La maison de Georges Ohnet*. — Ch. Dauzats, *Académie française : réception de Mgr. Baudrillart*. — 13 avril; *Lettres de Pasteur au petit Meister*. — Edmond Haraucourt, *A la mémoire des écrivains morts pour la Patrie*. — H. de Villemessant, *Le premier numéro de « Figaro »*. — Abel Hermant, *La Vie littéraire : Agathon*, « *Les Jeunes gens d'aujourd'hui* ». — Antoine Banès, *Courrier des théâtres : les premières, théâtre de la Renaissance*, « *la Grève des femmes* », *comédie en trois actes de M. Jacques Richepin, musique de M. Michel-Maurice Lévy*. — Régis Gignoux, *Théâtre de Paris*, « *le Roi des palaces* », *comédie en trois actes et quatre tableaux, de M. Henry Kistemaeckers*. — 14 avril; Régis Gignoux, *Courrier des théâtres : les premières, Art et Action*, « *Synchromies lyriques, l'Enfantement du mort* », *miracle en pourpre, noir et or, de M. Marcel L'Herbier*. — 15 avril; Régis Gignoux, *Courrier des théâtres : les premières, Comédie-Française*, « *les Sœurs d'Amour* », *pièce en quatres actes de M. Henry Bataille*. — 17 avril; Régis Gignoux, *Courrier des théâtres : les premières, Nouveau Théâtre Libre*, « *la Faux* », *comédie en trois actes de MM. André Birabeau et Pierre Vellones*. — 18 avril; Eugène Clisson, *Au jour le jour : la maison des journalistes*. — 20 avril; Alfred Droin, *Aux écrivains tombés au champ d'honneur*. — Abel Hermant, *La vie littéraire : M. Roland Dorgelès*, « *les Croix de bois* ». — Ch. Tardieu et Régis Gignoux, *Courrier des théâtres : les premières, théâtre de l'Odéon*, « *M. Césarin, écrivain public* », *comédie en trois actes de M. M. Zamacoïs; — théâtre du Vaudeville*, « *le Mari, la Femme et l'Amant* », *comédie en trois actes de M. Sacha Guitry*. — 23 avril; Eugène Montfort, *La France, mère des arts...* — 24 avril; Régis Gignoux, *Courrier des théâtres : les premières, théâtre Antoine*, « *la Mégère apprivoisée* », *comédie de Shakespeare, en trois actes et 25 tableaux, adaptée par M. G. de la Fouchardière*. — 3 mai; Armand Praviel, *Un centenaire* (le couronnement de Victor Hugo aux Jeux Floraux de Toulouse). — 4 mai; Abel Hermant, *La Vie littéraire : Maurice Barrès*, « *L'âme française et la guerre* ». — Régis Gignoux, *Courrier des théâtres : les premières, théâtre de la Potinière*, « *Danseront-ils?* » *revue en deux actes de MM. Ch.-A. Abadie et Saint-Granier*. — 5 mai; *Julien de Narfon*. — 9 mai; Ch. Dauzats, *Académie française : réception de M. François de Curel*. — Régis Gignoux, *Courrier des théâtres : les premières, théâtre Michel*, « *Pour avoir Adrienne* », *pièce en trois actes, de M. Louis Verneuil*. — 10 mai; Régis Gignoux, *Courrier des théâtres : les premières, spectacle organisé par l'Union des Arts au théâtre du Gymnase*, « *Vivre* », *pièce en trois actes de MM. Maurice Rémon et Jean Cogniard*. — 11 mai; Ch. Dauzats, *M. Wilson à l'Académie des sciences morales*. — Georges Grappe, *Un pamphlet de Daniel De Foë* : « *Les affaires de chacun ne sont les affaires de personne.* » — Abel Hermant, *La vie littéraire : Robert de Flers*, « *Sur les chemins de la guerre* »; *Gustave Guiches*, « *le Tremplin* », *roman*. — 13 mai; Marcel Prévost, *Les néo-romanesques*. — *Un suicide au théâtre* (Blanche Dufrêne). — 18 mai; Albert Cim, *Souvenirs litté-*

raires : Charles Monselet. — Edmond Guiraud, *Edmond Rostand.* — Abe Hermant, *La Vie littéraire* : M^me^ *Madeleine Clemenceau-Jacquemaire, « les Hommes de bonne volonté ».* — 20 mai; *Courrier des théâtres : les premières, à la Comédie-Française, « les Perses », d'Eschyle, pièce en vers de MM. Silvain et Jaubert.* — 22 mai; *Emile Bergerat.* — Régis Gignoux, *Courrier des théâtres : les premières, théâtre Marigny, « Aladin ou la lampe merveilleuse », féerie de Rip.* — 23 mai; Ch. Dauzats, *Académie française : les élections d'hier.* — 24 mai; Marcel Prévost, *Une reprise* (les Demi-Vierges). — 25 mai; Abel Hermant, *La Vie littéraire : Alexandre Arnoux, « le Cabaret »; Paul Verlet, « De la boue sous le ciel », esquisse d'un blessé.* — Régis Gignoux, *Courrier des théâtres : les premières, théâtre du Grand-Guignol, nouveau spectacle.* — 27 mai; Bruneau de Laborie, *Pour les travailleurs intellectuels.* — 28 mai; Régis Gignoux, *Courrier des théâtres : les premières, théâtre de la Porte-Saint-Martin, reprise des « Demi-Vierges », pièce en trois actes de M. Marcel Prévost.* — 29 mai; Régis Gignoux, *Courrier des théâtres : les premières, théâtre Antoine, reprise de « la Rabouilleuse », pièce en quatre actes de M. Émile Fabre, d'après le roman de Balzac.* — 30 mai; Régis Gignoux, *Courrier des théâtres : les premières, théâtre Sarah-Bernhardt, « Napoléonette », comédie en cinq actes et un prologue, tirée du roman de Gyp, par MM. André de Lorde et Jean Marsèle.* — 1^er^ juin; Abel Hermant, *La Vie littéraire : Subure, Montmartre, Pétrone et M. Francis Carco.* — Régis Gignoux, *Courrier des théâtres : les premières, théâtre de l'Odéon, « le Crime de Potru », drame en quatre actes de M. Charles-Henri Hirsch.* — 6 juin; Régis Gignoux, *Courrier des théâtres : les premières, théâtre des Capucines, « le Bonheur de ma femme », pièce en trois actes, de MM. René Peter et Maurice Soulié.* — 7 juin; *Charles Giraudeau* (*Fitz-Maurice*). — 8 juin; Denys Cochin, *Pour la Grèce.* — Pierre Giffard; *Le centenaire de Courbet.* — Abel Hermant, *La vie littéraire ; à propos de « Sœur Anselmine », roman par M. Jean Psichari.* — Régis Gignoux, *Courrier des théâtres : les premières, théâtre du Figuier, « la Tragédie d'Alexandre », pièce en neuf scènes de M. Paul Demasy; Théâtre idéaliste, « les Époux d'Heur-le-Pont », légende dramatique en trois actes, de M. Édouard Dujardin.* — 11 juin; Julien Benda, *Une pièce d'actualité* (Les Perses, d'Eschyle). — 15 juin; Abel Hermant, *La Vie littéraire : « Mon brigadier Tribouière », par M. Eugène Montfort; « Marthe et Marie », par M^me^ F. Mallon-Hamelin; « Siona à Paris », par M^me^ Myriam Harry.* — Régis Gignoux; *Courrier des théâtres : les premières, à la Comédie-Française, « l'Indiscret », comédie en trois actes, de M. Edmond Sée : « le Petit Chaperon rouge », conte en un acte en vers, de MM. Félix Gandéra et Claude Gevel; à l'Odéon, « les Roses rouges », comédie en un acte de MM. Gaston Sorbets et Albéric Cahuet; à la Scala, reprise de « Madame l'Ordonnance », vaudeville en trois actes de MM. Jules Chancel et Henry de Gorsse.* — 16 juin, Maxime Girard, *L'Université d'Alsace.* — 18 juin; Alexandre de Gabriac, *Le baron de Courcel.* — 22 juin; Abel Hermant, *La vie littéraire : l'Aube de l'histoire.* — 23 juin; Maxime Girard, *L'Université d'Asace.* — Régis Gignoux, *Courrier des théâtres : les premières, Nouveau théâtre libre, « la Trempe », comédie dramatique en quatre actes de M. Jacques Midouze.* — 29 juin; Abel Hermant, *La Vie littéraire : Henri Bergson. « L'énergie spirituelle », essais et conférences.*

Le Gaulois. — 1^er^ avril; Louis Schneider, *Blanche Pierson.* — 4 avril; Henry Bordeaux. *Le commandant de Clermont-Tonnerre.* — 6 avril; Émile Bergerat, *L'enchanteresse* (M^me^ Sarah-Bernhardt). — 8 avril; Paul Hazard, *L'Université de France et son malaise.* — 9 avril; Louis Schneider, *Les premières : théâtre Édouard VII, « Rapatipatoum », opéra bouffe en trois actes de M. Albert Willemetz, musique de M. Tiarko Richepin.* — 10 avril; Edmond Jaloux, *Le livre d'or des écrivains.* — Gaston Rageot, *La vocation spirituelle de Mgr. Baudrillart.* — 11 avril; P. Contamine de Latour, *La réception de Mgr. Baudrillart à l'Académie française.* — 13 avril; Louis Schneider, *Les premières :*

Renaissance. « *La grève des Femmes* », *comédie grecque à grand spectacle, en trois actes et quatre tableaux, de M. Jacques Richepin.* — 14 avril; G. Latouche, *Le clergé à l'Académie.* — 15 avril; Louis Schneider, *Les premières : théâtre de Paris,* « *le Roi des Palaces* », *comédie en trois actes et quatre tableaux de M. Henry Kistemaeckers.* — 16 avril; Louis Schneider, *Les premières : Comédie-Française,* « *Les sœurs d'amour* », *pièce en quatre actes, de M. Henry Bataille.* — 17 avril; Louis Schneider, *Les premières : Nouveau théâtre libre,* « *la Faux* », *pièce en trois actes de MM. André Birabeau et Pierre Vellone; spectacles divers.* — 20 avril; Lucien Corpechot, *Le théâtre d'aujourd'hui.* — Maurice Barrès, *La vie et la mort d'Émile Clermont.* — Louis Schneider, *Les premières : Odéon,* « *Monsieur Césarin, écrivain public* », *pièce en trois actes en vers de M. Miguel Zamacoïs.* — Louis Schneider, *Les premières : Vaudeville :* « *Le mari, la femme et l'amant* », *pièce en trois actes de M. Sacha Guitry.* — 23 avril; Louis Schneider, *Les premières : Palace-Théâtre,* « *Hullot! Paris!* » *revue à grand spectacle de MM. P.-L. Flers, Lucien Boyer et Bataille-Henri.* — 24 avril; Boyer d'Agen, *Celles qui s'en vont : Mme Charles Garnier.* — Louis Schneider, *Les premières : théâtre Antoine,* « *la Mégère apprivoisée* », *comédie de Shakespeare en trois actes et vingt-cinq tableaux, adaptée par M. de La Fouchardière.* — 25 avril; Louis de Joantho, *Madame la comtesse de Paris.* — 27 avril; Louis Schneider, *Petite tempête dans le monde des théâtres : la C. G. T. et les artistes lyriques et dramatiques; quelques interviews d'acteurs et de directeurs.* — 5 mai; Louis Schneider, *Les premières : la Cigale,* « *la Cigale rechante* », *revue de MM. Hugues Delorme et Carpentier; la Potinière,* « *Danseront-ils?* » *revue de MM. Abadie et Saint-Granier.* — 6 mai; Gilbert de Voisins, *François de Curel.* — 7 mai; Jean-Louis Vaudoyer, *Le démon de Léonard.* — 9 mai; P. Contamine de Latour, *A l'Académie française : réception de M. François de Curel.* — 10 mai; Louis Schneider, *Les premières, Gymnase,* « *Vivre* » *pièce en trois actes de MM. Maurice Rémon et Jean Cogniard.* — 11 mai; Georges Wulff, *M. Wilson a pris séance à l'Académie des sciences morales et politiques.* — Émile Henriot, *Avons-nous un poète national?* — Paul Hazard, « *Histoire de la grande guerre* » (par Victor Giraud). — 13 mai; *La mort de Mlle Blanche Dufrêne.* — 16 mai; Lucien Corpechot, *Le rêve des intellectuels.* — 17 mai; Jules Truffier, « *Les Perses* » *d'Eschyle, à la Comédie-Française.* — Louis Schneider, *Les premières : Palais-Royal, reprise de* « *la Présidente* » *vaudeville en trois actes de MM. Maurice Hennequin et Pierre Veber; Lune rousse,* « *Entre nous* », *revue de MM. Dominique Bonnaud et Léon Michel.* — 18 mai; Ludovic Fert, *Berlin vu par Alexandre Dumas.* — R. de La Vaissière, *Portraits d'artistes et d'écrivains : Paul Claudel.* — 21 mai; Louis Schneider, *Les premières : Comédie-Française,* « *les Perses* », *d'Eschyle, traduction en vers de MM. Silvain et Jaubert.* — 25 mai; René Boylesve, *Pour les livres français.* — Georges Grappe, « *La Céleste* » (Mlle Fel). — 27 mai; Louis Schneider, *Les Premières : théâtre du Figuier,* « *la Tragédie d'Alexandre* », *pièce de M. Demasy.* — 29 mai; Paul Hazard, *Balayeurs et professeurs.* — Léo Claretie, *La vie chère et Madame de Maintenon.* — Louis Schneider, *Les premières : Porte-Saint-Martin, reprise des* « *Demi-Vierges* » *pièce en trois actes de M. Marcel Prévost.* — 30 mai; Louis Schneider, *Les premières : théâtre Sarah-Bernhardt,* « *Napoléonette* », *comédie en cinq actes et un prologue, tirée du roman de Gyp, par MM. André de Lorde et Jean Marsèle.* — 4 juin; Louis Schneider, *Les premières : Odéon,* « *le Crime de Potru* », *drame en quatre actes de M. Charles-Henry Hirsch.* — 5 juin; Louis Schneider, *Les Premières : Théâtre idéaliste français,* « *les Époux d'Heur-le-Pont* », *légende dramatique en trois actes de M. Édouard Dujardin.* — 6 juin; Jules Truffier, *Le grand Corneille et la victoire.* — 8 juin; Gérard d'Houville, *Paul Drouot.* — René Bizet, *Les auteurs d'outre-mer.* — Louis Schneider, *Le livre de dépenses de Mlle George (1840-1842).* — 14 juin; Louis Schneider, *A propos du centenaire d'Offenbach; une visite à Hortense Schneider.* — 15 juin; Fernand Laudet, *Les fêtes du centenaire de l'Académie de Metz.* — Maurice

Barrès, *Quelques taches d'encre : Charles Baudelaire; Stéphane Mallarmé*; *Paul Verlaine.* — Jacques Pitor, *Salons littéraires.* — Louis Schneider, *Les premières : Comédie-Française*, « *l'Indiscret* », (première représentation à ce théâtre), *comédie en trois actes en prose de M. Edmond Sée;* « *le Petit Chaperon rouge* », *conte en un acte en vers de MM. Félix Gandéra et Claude Geval.* — 22 juin; Georges Wulff, *L'Académie des sciences morales et politiques reçoit M. Venizelos.* — Edmond Jaloux, *Victor Segalen.* — Eugène Marsan, *Le prix de la critique.* — 23 juin; Jean Colin, *A. Héron de Villefosse.* — 28 juin; Louis Schneider, *Les premières : théâtre des arts*, « *Verdun* », *épisode dramatique en six images.*

Journal des débats politiques et littéraires. — 1er avril; Pierre de Quirielle, *Une oraison funèbre par M. d'Annunzio.* — 2 avril; *Obsèques de M. Adrien Mithouard.* — 4 avril; Z., *Au jour le jour : le château de Belle et Bonne* (la marquise de Villette). — *La commémoration à Metz de la naissance de Paul Verlaine.* — 7 avril; Raoul Narsy, « *César Capéran* » (par M. Louis Codet). — Henry Bidou, *La Semaine dramatique :* « *Elën* », *drame en trois actes de Villiers de l'Isle-Adam* (*collection de Théâtre d'art*). — 8 avril; La Ménardière, *Le mari de* « *Belle et Bonne* ». — 10 avril; *A la mémoire des écrivains français morts pour la patrie.* — 11 avril; *Académie française : réception de M. Alfred Baudrillart.* — 12 avril; Pierre de Quirielle, *A l'Académie française.* — 14 avril; Maurice Muret, *Les idées politiques d'un esthète allemand* (M. Thomas Mann). — Henry Bidou, *La Semaine dramatique : Renaissance*, « *la Grève des femmes* », *comédie grecque à grand spectacle en trois actes et quatre tableaux, de M. Jacques Richepin; Art et Action*, « *l'Enfantement du mort* », *miracle en pourpre, noir et or, composé par Marcel L'Herbier.* — 19 avril; *La maison des journalistes.* — 21 avril; Raoul Narsy, *En marge de l'histoire.* — Henry Bidou, *La Semaine dramatique : Comédie-Française*, « *les Sœurs d'amour* », *pièce en quatre actes, de M. Henry Bataille.* — 22 avril; Antoine Albalat, *Revue des livres.* — Ernest Seillière, « *Le Justicier* » (par M. Paul Bourget). — 23 avril; René Waltz, *Chants allemands.* — 24 avril; Maurice Spronck, *Variétés : le cardinal de Rohan.* — 26 avril; Z., *Au jour le jour : Plessis-Villette et Voltaire.* — 28 avril; Maurice Muret, *M. Romain Rolland et les lettrés d'Allemagne.* — Henry Bidou, *La Semaine dramatique : Vaudeville*, « *Le Mari, la Femme et l'Amant* », *comédie en trois actes, de M. Sacha Guitry; théâtre Antoine*, « *la Mégère apprivoisée* », *comédie de Shakespeare, adaptée en trois actes, par M. de la Fouchardière.* — 2 et 3 mai; *Les derniers jours de Léonard de Vinci en Touraine.* — 5 mai; Raoul Narsy, *A bord d'un bateau-hôpital* (par M. Pierre La Mazière). — Henry Bidou, *La semaine dramatique : Théâtre Antoine*, « *la Mégère apprivoisée* », *comédie de Shakespeare en trois actes et 25 tableaux, adaptée par M. G. de la Fouchardière.* — 6 mai; *Xavier Charmes.* — 9 mai; *Académie française; réception de M. le vicomte François de Curel.* — 10 mai; Pierre de Quirielle, *A l'Académie française.* — 12 mai; Jean Bourdeau, *Le président Wilson à l'Académie des sciences morales et politiques.* — Henry Bidou, *La Semaine dramatique : Odéon*, « *M. Césarin, écrivain public* », *comédie en trois actes en vers, de M. M. Zamacoïs.* — 15 mai; B., *Au jour le jour : rue de la Vieille-Lanterne* (Gérard de Nerval). — Pierre de Quirielle, *Léonard de Vinci, l'Italie et la France.* — 1er mai; U., *Au jour le jour : le chapeau d'Alfred de Musset.* — 19 mai; Raoul Narsy, *Au jour le jour :* « *Pages retrouvées* » (par M. Gabriel de La Rochefoucauld). — 20 mai; M. Wilmotte, *La situation intellectuelle en Belgique.* — 21 mai; E. Rodocanachi, *Pages inédites d'Alfred de Musset sur Léopardi.* — 22 mai; U., *Au jour le jour : à la* « *turquesque* ». — *Variétés : un livre sur le sculpteur Houdon.* — André Michel, *Georges Lafenestre.* — 24 mai; U., *Au jour le jour : Caliban chez les Goncourt.* — 26 mai; Maurice Muret, *Au jour le jour : Dostoïevsky, le loup et le moujik.* — Henry Bidou, *La Semaine dramatique : Nouveau Théâtre Libre*, « *les Croyants* », *comédie en un acte, en prose, de M. Léopold Marchand*; « *les Simples* », *comédie en trois actes, en prose, de Mme Marguerite Allotte de La Fuye; Comédie-Française*, « *les*

Perses », *d'Eschyle, traduction de MM. Silvain et Jaubert.* — 28 mai; Louis Gillet, *Au jour le jour : Chaâlis.* — 30 mai; Z., *Au jour le jour : le musée Jacquemart-André.* — 2 juin; Raoul Narsy, *Au jour le jour : l'âme inquiète d'Émile Clermont.* — 3 juin; Jean Bourdeau, *Au jour le jour : un prédicateur de la cour de Berlin* (le docteur Vogel). — 9 juin; Maurice Muret, *Au jour le jour : l'exotisme de M. Guido da Verona.* — Henry Bidou, *La Semaine dramatique : Odéon,* « *Le crime de Potru* », *pièce en quatre actes, de M. Ch. Henry Hirsch.* — 10 juin; U., *Au jour le jour : l'Académie de Metz.* — 12 juin; Paul Ginisty, *La littérature luxembourgeoise.* — 15 juin; André Michel, *A propos des fêtes de Metz.* — 16 juin; J. B., *M. Balfour à l'Académie des sciences morales et politiques.* — Raoul Narsy, *Au jour le jour,* « *Marins d'eau douce* » (par M. Guy de Pourtalès). — Henry Bidou, *La Semaine dramatique : Comédie-Française,* « *l'Indiscret* », *pièce en trois actes de M. Edmond Sée.* — 17 juin; *A la mémoire de M. Édouard Aynard : inauguration du monument de Lyon.* — André Michel, *A. Héron de Villefosse.* — 19 juin; Jacques Seydoux, *Le baron de Courcel.* — 21 juin; P. Q., *M. Gaston Bonet-Maury.* — 22 juin; *Réception de M. Venizelos à l'Académie des sciences morales et politiques.* — 23 juin; Henry Bidou, *La Semaine dramatique : Nouveau théâtre libre,* « *la Trempe* », *comédie dramatique en quatre actes, de M. J. Midouze; Capucines,* « *le Bonheur de ma femme* », *comédie en trois actes de MM. R. Peter et M. Soulié.* — 25 juin; Louis Gillet, *Au jour le jour : Les frères Tharaud.* — 28 juin; Gustave Fréjaville, *Théâtres ; théâtre des Arts,* « *Verdun* ». — 30 juin; Raoul Narsy, *Au jour le jour :* « *le Rhin historique et légendaire* ». — Henry Bidou, *La Semaine dramatique : théâtre public,* « *la Dame de chez Maxim* », *par M. Georges Feydeau.*

Mercure de France. — 1er avril; André M. de Poncheville, *Un pèlerinage en Hainaut : les ruines de la maison de Verhaeren.* — 16 avril; Georges Le Cardonnel, *D'un certain romantisme à un classicisme moderne : Eugène Montfort.* — M. Esch, *Guillaume II d'après ses discours.* — 16 mai; Paul Valliaud, *La politique mystique de la paix en 1815.* — Fagus, *Shakespeare sans décors.* — 1er juin; Francis Vielé-Griffin, *In memoriam Adrien Mithouard (1864-1919).* — 16 juin; Guy de Pourtalès, *Petites leçons de Maître François Rabelais pour le temps de guerre et pour le temps de paix.* — Charles Léger, *A propos du centenaire de Courbet.* — 1er et 16 juin; Camille Mallarmé, *Italia cara! Fragments de lettres écrites d'Italie entre 1914 et 1918.*

L'Opinion. — 5 avril; Edmond Pilon, *Notes et figures; Adrien Mithouard.* — J. Ernest-Charles, *Théâtre et Musique :* « *Art et Action* ». — 12 avril; *Ce qu'on lit :* « *Mitsou ou comment l'esprit vient aux filles* », *par Colette.* — J. Ernest-Charles, *Théâtre et Musique : publicité théâtrale, à propos de Mlle Gaby Deslys et de la revue de Fémina.* — 19 avril; *Ce qu'on lit :* « *Sur les chemins de la guerre* », *par Robert de Flers.* — J. Ernest-Charles, *Théâtre et Musique,* « *Le roi des Palaces* », *par Henry Kistemaeckers.* — 26 avril; J. Ernest-Charles, *Théâtre et Musique :* « *les Sœurs d'amour* », *par Henry Bataille, à la Comédie-Française.* — Gonzague Truc, *La Vie littéraire : Belphégor sur le monde bergsonien.* — 3 mai; Jules Bertaut, *Notes et Figures, M. Paul Bourget nouvelliste.* — J. Ernest-Charles, *Théâtre et Musique : les pièces des jours de Pâques.* — 3 et 10 mai; George Grappe, *La Vie littéraire : les Amours de Pierre de Ronsard.* — 10 mai; René Lotte, *Ce qu'on lit :* « *Les étapes du mysticisme passionnel de Saint-Preux à Manfred* », *par Ernest Seillière.* — 17 mai; H. Laurent Vibert, *Méditation sur Léonard de Vinci.* — François de Tessan, *La Vie littéraire :* « *Quatre ans avec les Barbares* », *par M. Martin-Mamy.* — J. Ernest-Charles, *Théâtre et Musique : autour du syndicat des artistes.* — 24 mai; J. Ernest-Charles, *Théâtre et Musique :* « *les Perses* », *d'Eschyle, au Théâtre-Français.* — 31 mai; A. de Bersaucourt, *Notes et Figures : un anniversaire, Charles Monselet.* — George Grappe, *La Vie littéraire : Buffon.* — J. Ernest-Charles, *Théâtre et Musique : une féerie-revue de Rip au Théâtre-Marigny; la restauration de la tragédie au Théâtre du Figuier.* — 7 juin; André

Billy, *Notes et Figures : Gobineau désannexé*. — François Poncetton, *La Vie littéraire : « Clavel, soldat », par M. Léon Werth*. — J. Ernest-Charles, *Théâtre et Musique : « Le crime de Potru », par Charles-Henri Hirsch, à l'Odéon*. — 14 juin; George Huisman, *La Vie littéraire : « De Verdun au Rhin »; par François de Tessan*. — J. Ernest-Charles, *Théâtre et Musique : Édouard Dujardin. « Les époux d'Heur-le-Pont », à la Comédie des Champs-Élysées*. — 24 juin; Amédée Britsch, *La Vie littéraire : « Le livre de Thomas Gagnepain, soldat de la Grande Guerre », par Gabriel Nigond*. — J. Ernest-Charles, *Théâtre et Musique : « Les roses rouges », de Gaston Sorbets et d'Albéric Cahuet à l'Odéon; « Le petit Chaperon rouge », de Gandéra et Gavel; « L'indiscret », d'Edmond Sée, à la Comédie-Française*. — 28 juin; *Ce qu'on lit : « Le livre des hommes et leurs paroles inouïes », par Émile Masson*. — André Billy, *Le prix des livres*. — Jean de Pierrefeu, *La Vie littéraire : Jérôme et Jean Tharaud*. — J. Ernest-Charles, *Théâtre et musique : « Paris-New-York », tirée de la pièce de Francis de Croisset et Emmanuel Arène, par Jean Benedict (Trianon Lyrique)*.

Revue de Paris. — 1er avril; André Chevrillon, *Aux pays d'Alsace et de Lorraine. I. Strasbourg*. — Jules Bertaut, *Les poètes et la guerre*. — 15 avril; André Chevrillon, *Aux pays d'Alsace et de Lorraine. II. Colmar, Metz*. — 1er et 15 mai; Gustave Simon, *Dix années de collaboration : Alexandre Dumas et Auguste Maquet*. — 15 mai et 1er juin; Longworth-Chambrun, *Une autobiographie de Shakespeare*. — 15 juin; C. Bouglé, *L'Université franco-américaine*. — 15 avril, 15 mai et 15 juin; Fernand Vandérem, *Les lettres et la vie*.

Revue des Deux Mondes. — 1er avril; Louis Gillet, *Louis de Clermont-Tonnerre, commandant de zouaves*. — André Beaunier, *Revue littéraire : François Buloz et ses amis*. — René Doumic, *Revue dramatique : Comédie-Française, « Mangeront-ils? » drame en deux actes en vers de Victor Hugo; théâtre Sarah-Bernhardt, « La jeune fille aux joues roses », pièce en trois actes et neuf tableaux par M. François Porché; théâtre Antoine, « le Bourgeois gentilhomme »*. — Henry Bidou, *M. René Boylesve à l'Académie française*. — 15 avril; Édouard Schuré, *Léonard de Vinci, à propos de son quatrième centenaire. I*. — Georges Goyau, *Une curieuse histoire : la vie posthume de M. de Cambrai*. — Camille Bellaigue, *Revue musicale : théâtre de l'Opéra-Comique, reprise des « Noces de Figaro »; le cinquantième anniversaire de la mort de Berlioz*. — 1er mai; Georges Goyau, *Le témoignage de G. Kurth*. — Godefroid Kurth, *Le guet-apens prussien en Belgique*. — Édouard Schuré, *Léonard de Vinci. II. Le roman de Mona Lisa*. — Henry Bidou, *Mgr. Baudrillart à l'Académie française*. — André Beaunier, *Revue littéraire : la crise darwinienne*. — René Doumic, *Revue dramatique : Comédie-Française, « Sœurs d'amour », pièce en quatre actes par M. Henry Bataille; Nouveau théâtre libre, « la Faux », pièce en trois actes de MM. André Birabeau et Pierre Vellones; Odéon, « Monsieur Césarin, écrivain public », trois actes, en vers, de M. Miguel Zamacoïs; Vaudeville, « Le mari, la femme, l'amant », comédie en trois actes par M. Sacha Guitry*. — 15 mai; Paul Margueritte, *Le printemps tourmenté : souvenirs littéraires (1881-1896)*. — A. van de Kerckhove, *La « Libre Belgique », histoire d'un journal clandestin*. — Henry Bidou, *Le vicomte François de Curel à l'Académie française*. — 1er juin : André Beaunier, *Revue littéraire : un renouveau du roman romanesque*. — 15 juin; Émile Ollivier, *Lettres d'exil (1870-1874)*. — Alfred Rébelliau, *Autour de la correspondance de Bossuet. I. Bossuet étudiant à Paris et chanoine à Metz*. — René Doumic, *Revue dramatique : Comédie-Française, « les Perses », traduction en vers de MM. Silvain et Jaubert; Odéon, « Le crime de Potru », pièce en trois actes et un prologue, de M. Charles-Henry Hirsch; théâtre Sarah-Bernhardt, « Napoléonette », comédie historique de MM. André de Lorde et Jean Marsèle, d'après le roman de Gyp*.

Revue du Seizième Siècle. — 1917-1918, fascicule 3-4; Ed. Galletier, *« L'Idylle du Loir » du poète angevin Pierre le Loyer et ses sources antiques*. —

Hugues Vaganay, *De Rabelais à Montaigne : un millier de vocables en-en,-éen-ien.* — Hugues Vaganay, *Le « sel agrigentin » dans la « Délie ».* — Henri Clouzot, *Maître Pihourt et ses hétéroclites.* — Henri Clouzot, *Deux chansons patoises du XVI^e siècle.* — Georges Dubois, *L'assaut du V^e acte d' « Hamlet » et sa mise en scène.* — Maurice Roy, *Collaboration de Philibert de Lorme aux préparatifs de l'entrée de Henri II à Paris et au sacre de Catherine de Médicis en 1549.* — Maurice Roy, *La famille de Jean Bullant.* — H. Chamart et G. Rudler, *L'histoire et la fiction dans « la Princesse de Clèves ».*

Revue hebdomadaire. — 5 avril; Paul Carié, *Les survivances françaises à l'île Maurice.* — 12 avril; René Doumic. *La libération de l'esprit français.* — Henry Jaudon, *Un magistrat d'autrefois* (Henry Loubers). — Ernest Cartier, *Quelques silhouettes de bâtonniers.* — 19 avril; Le cardinal de Cabrières, *Le cardinal Mercier.* — Jean Chantavoine, *Un pianiste homme d'État : Paderewski.* — 26 avril; Jean Richepin, *Guynemer.* — Armand Dayot, *Quentin La Tour.* — Roger Lambelin, *Adrien Mithouard.* — 3 mai; baron André de Maricourt, *Le berceau et la famille du maréchal Foch.* — Vicomte de Reiset, *Les parents du comte d'Artois : enfance de prince.* — Jean Mondain-Monval, *Mirabeau et les jardins de Louis XIV.* — 10 mai; Louis Barthou, *Notre victoire.* — Comte de Caix de Saint Aymour, *Les trois marquis de Villette.* — Émile Clermont, *Notes et fragments inédits.* — Henry Bordeaux, *La Vie au théâtre : le théâtre de M. François de Curel.* — 17 mai; Mgr. Charost, *Lille pendant l'occupation allemande.* — André Chaumeix, *François Buloz et ses amis.* — 24 mai; Henry Lemonnier, *Les peintres de nos gloires : de Le Brun à David et à Gros.* — De Lanzac de Laborie, *L'apôtre de la paix perpétuelle : l'abbé de Saint-Pierre.* — — Gabriel Pérouse, *Les Allemands à Versailles : ce qu'un agent prussien pensait de la France de Louis XIV* (Ezéchiel Spanheim). — Henry Bordeaux, *La Vie au théâtre.* — 31 mai; Arthur Chuquet, *L'Alsace et le chant populaire.* — Charles de La Roncière, *Les buts de guerre de Richelieu et les origines de la Ligue des nations.* — Léo Claretie, *Aile et plume : les antécédents littéraires de l'aviation.* — Jean Chantavoine, *Chronique musicale : « les Noces de Figaro » à l'Opéra-Comique.* — 7, 14 et 21 juin; Henri Joly, *Souvenirs bourguignons.* — 14 juin; Jean Alazard, *L'art italien à Trente et sur la côte orientale de l'Adriatique.* — 21 juin; Émile Magne, *Les feux de la Saint-Jean.* — 28 juin; Charles de Pomairols, *Paysages et Paysans.* — Louis Batiffol, *L'Alsace six mois après son retour à la France.*

Le Temps. — 1^er avril; Émile Henriot, *Courrier littéraire : Francis Jammes à Paris.* — *Mort de Madame Blanche Pierson.* — 4 avril; P. S., *Sur Victor Hugo.* Paul Souday, *Les Livres : Adrien Mithouard, « les Impossibles noces », « le Pauvre pêcheur », poésies; « le Tourment de l'Unité », « le Traité de l'Occident », « la Terre d'Occident », « les Pas sur la terre », « les Marches de l'Occident », « Quatre discours et une conférence ».* — 7 avril; P. S., *Spiritisme.* — 8 avril; Émile Henriot, *Courrier littéraire : les projets de M. Paul Claudel.* — 10 avril; *A la mémoire des écrivains francais morts pour la Patrie, cérémonie à la Sorbonne.* — 11 avril; P. S., *Une vue de M. Poincaré.* — *Académie française; réception de Mgr. Alfred Baudrillart.* - Paul Souday, *Les Livres; Gabriel d'Annunzio, « Aveux de l'ingrats »; Marcel Boulenger, « Réponse à Gabriel d'Annunzio »; Etie Faure, « la Roue »; Colette (Colette Willy), « Mitsou ou comment l'esprit vient anx filles », « Dans la foule ».* — *A la mémoire des écrivains français morts pour la Patrie au Panthéon.* — 12 avril; Paul Souday, *Académie française : réception de Mgr. Baudrillart.* — 13 avril, Étienne Charles, *Le centenaire de Gustave Vapereau.* — 14 avril, P. S., *Questions Académiques.* — Adolphe Brisson, *Chronique théâtrale : « Rapatipatoum », par MM. Willemetz et Tiarko Richepin; « l'Assemblée des femmes », par M. Jacques Richepin; « le Roi des Palaces », par M. Henry Kistemaeckers.* — 15 avril; Émile Henriot, *Courrier littéraire : les œuvres « anthumes » et posthumes de M. André Gide.* — 17 avril; Paul Souday, *Les Livres : Jean Richepin, « Poèmes durant la guerre (1914-*

1918) »; Henri de Régnier, « 1914-1916 », poésies; Jean Cocteau, « le Cap de Bonne-Espérance ». — 18 avril; P. S., *L'enquête sur le poète national.* — 19 avril; *M. Poincaré à la maison des journalistes.* — 21 avril; P. S., *Les jeunes gens d'Agathon.* — Adolphe Brisson, *Chronique théâtrale : Comédie-Française, « Sœurs d'amour », par M. Henry Bataille; au Nouveau Théâtre-Libre; à l'Odéon; au Vaudeville.* — 22 avril; J.-G. Prod'homme, *Des inédits de Beethoven.* — Émile Henriot, *Courrier littéraire : Qu'est-ce qu'un poète national? — L'expertise en écriture.* — 25 avril; *Un annonciateur* (M. Léon Blum). — 26 avril; *Tribunaux : les Mémoires de la comtesse de Boigne.* — 29 avril; *Un discours de d'Annunzio à Venise.* — E. H., *Courrier littéraire : la maison de Balzac à Passy.* — 2-3 mai; Ernest Lavisse, *Lettre à MM. les plénipotentiaires de l'Allemagne.* — 4 mai; Paul Souday, *Les Livres : Jean Cocteau, « le Coq et l'Arlequin »; Pierre Benoit, « l'Atlantide; Eugène Montfort, « Mon brigadier Triboulère ».* — 5 mai; P. S., *Le centenaire de Léonard.* — Adolphe Brisson, *Chronique théâtrale : le monde et la vie jugés par M. Sacha Guitry (à l'occasion de sa dernière pièce).* — 6 mai; Émile Henriot, *Courrier littéraire : sur un poète mort au champ d'honneur* (Paul Drouot). — *Nécrologie : Xavier Charmes.* — 7 mai; Gaston Deschamps, *Variétés littéraires : M. Poincaré orateur.* — 8 mai; Paul Souday, *Les Livres : Francis Jammes, « la Vierge et les sonnets »; A.-Ferdinand Hérold, « Guillaume le Petit »; Pierre de Bouchaud, « In memoriam; » Jacques Feschotte; « les Voix de la Patrie »; René Bizet, « Aux oiseaux des îles ».* — J.-G. Prod'homme, *Une lettre de jeunesse de Berlioz.* — 9 mai, P. S., *Les journées historiques.* — 10 mai; *Académie française : réception de M. F. de Curel.* — Paul Souday, *Académie française : réception de M. François de Curel.* — 12 mai; *Académie des Sciences morales et politiques : discours du président Wilson.* — 12 mai; G. D., *Un historien* (*M. Henri Pirenne*). — E. H., *Courrier littéraire : la bibliothèque et le musée de la Guerre.* — Thiébault-Sisson, *Au musée du Louvre; un manuscrit de Léonard de Vinci.* — 15 mai; Paul Souday, *Les Livres : J. Barbey d'Aurevilly, « le Cachet d'onyx »; Jean-Louis Vaudoyer, « Les permissions de Clément Bellin »; Jane Cals, « Rose ».* — 16 mai; P. S., *La révision des statues.* — 19 mai; P. S., *Le Sylla des Statues.* — Adolphe Brisson, *Chronique théâtrale : la comédie et le drame en vers, à propos du nouvel ouvrage de M. Zamacois.* — 21 mai; J. B., *Le métier oppresseur.* — 22 mai; Paul Souday, *Les Livres : Pierre Louys, « Contes choisis ».* — 23 mai; Ernest Lavisse, *Lettres au « Temps ».* — 26 mai; P. S., *Une théorie de la métaphore.* — 27 mai, G. D., *La nostalgie du Parnasse* (Georges Lafenestre). — 27 mai; Émile Henriot, *Courrier littéraire : Caliban chez les Goncourt.* — 29 mai; Paul Souday. *Les Livres : Louise Clermont, « Émile Clermont, sa vie, son œuvre (correspondance, journal de route, notes et fragments inédits,) avec une préface de M. Maurice Barrès ». — Le doyen de la Faculté des Lettres de Paris (M. Alfred Croiset).* — 2 juin; Ernest Lavisse, *Lettres au « Temps ».* — P. S., *Une interview de M. Richard Strauss.* — Adolphe Brisson, *Chronique théâtrale : d'Agnès à Maud de Rouvre et à Napoléonette, la jeune fille au théâtre; nouveaux spectacles du Grand-Guignol, de Marigny, de l'Odéon.* — 3 juin; G. D., *L'évolution d'un genre* (le fait-divers). — E. H., *Courrier littéraire : les agrandissements de la Bibliothèque nationale. — Nécrologie : Cunisset-Carnot.* — 5 juin; Paul Souday, *Les Livres : Myriam Harry, « Siona à Paris ».* — 6 juin; P. S., *Le domaine public.* — 8 juin; *La bourse nationale de voyage littéraire.* — 9 juin; P. S., *Sainte-Beuve et Zola.* — 10 juin; Émile Henriot, *Courrier littéraire : les derniers jours d'Ernest Renan.* — 12 juin; Paul Souday, *Les Livres; René Bazin, « les Nouveaux Oberlé »; J.-H. Rosny jeune, « Mimi, les Profiteurs et le Poilu »; Gérard Bauer, « Sous les mers », avec une préface de M. Paul Bourget.* — 13 juin; P. S., *L'actualité de Virgile.* — 15 juin; *A l'Académie des sciences morales et politiques : réception de M. Balfour.* — 16 juin; P. S., *Du Verlaine inédit.* — Adolphe Brisson, *Chronique théâtrale : « les Perses »; « le Crime de Potru »; « le Bonheur de ma femme »; « la Tragédie d'Alexandre »; « les Époux*

d'Heur-le-Pont »; « *le Petit Chaperon-Rouge* »; « *l'Indiscret* ». — 17 juin; Émile Henriot, *Courrier littéraire : récréations estivales et littéraires*. — *Nécrologie* : *Héron de Villefosse*. — 19 juin; Paul Souday, *Les Livres* : *Villon*, « *les Œuvres de Françoys Villon* », *avec une préface de M. van Bever*; « *le Testament François Villon* », *orné de figures du temps*; *Jean-Marc-Bernard*, « *François Villon* (*1431-1463*), *sa vie, son œuvre* »; *Joachim Du Bellay*, « *Antiquités de Rome* »; *un mot sur Edmond Rostand*. — 20 juin; P. S., *Syndicalisme* (dans les théâtres). — 22 juin; *L'ordre des avocats célèbre ses morts*. — *A l'Académie des sciences morales et politiques : réception de M. Venizelos*. — 23 juin; P. S., *La théorie de la décadence*. — 24 juin; Émile Henriot, *Courrier littéraire : la Société des textes français modernes*. — 26 juin; Paul Souday, *Les Livres : Jérôme et Jean Tharaud*; « *Une relève* », « *Rabat ou les heures marocaines* », « *l'Ombre de la croix* ». — 27 juin; P. S., *Une déclaration d'intellectuels*. — 30 juin; P. S., *Sur une déclaration* (de M. Romain Rolland).

LIVRES NOUVEAUX

Anthologie *des écrivains belges.* Poètes et prosateurs. Recueillie et publiée par L. DUMONT-WILDEN. 2 vol. *Paris, éditions Georges Crès.* In-18, t. I, de XXIX-292 p.; t. II, de 327 p.

Balzac (Honoré de). — *Le Colonel Chabert.* Préface de Paul BOURGET. *Paris, Société d'éditions « Pour la Patrie ».* Petit in-16, de 118 p. (Collection : Les Chefs-d'œuvre en poche. N° 8.)

Barbey d'Aurevilly (Jules A.). — *Du dandysme et de Georges Brummell. Paris, impr. de Frazier-Soye, sous la marque de la Folie. Émile-Paul.* In-16, de XI-104 p. et portrait.

(L'impression de ce volume, établi sur les maquettes d'Alexandre Gaspard-Michel, et quatrième sous la marque de la Folie, fut achevée le 6 janvier 1918, sous les presses de la maison Frazier-Soye, à 9 exemplaires (aux noms des souscripteurs) sur papier de Chine; 27 sur ancien papier vergé à la forme du Japon (A-BB); 81 exemplaires sur papier gris vergé à la forme de la Louve (I-LXXI) et 1409 sur papier vélin ambré de Moirans).

Benda (Julien). — *Belphégor.* Essai sur l'esthétique de la présente société française. *Paris, Émile-Paul frères.* In-18, de XI-214 p. Prix : 3 fr. 50.

Bordeaux (Henry). — *Les Pierres du foyer.* Essai sur l'histoire littéraire de la famille française. Discours d'ouverture de M. Paul BOURGET. Conférences du Foyer. *Paris, Plon-Nourrit.* In-16, de XVI-339 p.

Bouglé (C.). — *Chez les prophètes socialistes.* Saint-Simoniens et Ouvriers. Le Féminisme saint-simonien. L'Alliance intellectuelle franco-allemande (1844). Marxisme et Sociologie. *Paris, Félix Alcan.* In-16, de 253 p. Prix : 3 fr.

Carré (Albert). — *Les Théâtres en Alsace-Lorraine.* De leur rôle dans la propagation de la langue française en Alsace-Lorraine et dans le perfectionnement de sa prononciation. *Paris, Berger-Levrault.* In-8, de 21 p.

Catalogue *général des livres imprimés de la Bibliothèque nationale.* Auteurs. Tome LXVIII : Halna Du Fretay-Hasse. *Paris, Imprimerie nationale.* In-8 à 2 col., — col. 1 à 1288 p.

Catalogue (*le second*) *des publications de l'Imprimerie royale* (1651). *Paris, impr. P. Renouard.* In-8, de 3 p. (Extrait du « Bulletin de la Société de l'histoire de Paris et de l'Ile-de-France ». Tome XXIV.)

Chardon (Ary-Henri). — *Fox et la Révolution française. Paris, éditions Bossard.* In-16, de 143 p.

Chinard (Gilbert). — *Châteaubriand, « Les Natchèz », livres I et II : contribution à l'étude des sources de Châteaubriand. Berkeley, University of California Press.* (University of California in modern Philology, vol. VII, n° 5, p. 201-264). In-8, de 64 p.

Chuquet (Arthur). — *Allemands d'hier et d'aujourd'hui.* Esquisses historiques. *Paris, E. de Boccard.* In-16, de 255 p. Prix : 3 fr. 50

Clédat (Léon). — *Manuel de phonétique et de morphologie historique du français. Paris, Hachette.* In-16, de VI-282 p. Prix : 4 fr.

Cordier (Henri). — *Notes sur Eusèbe de Salle. Paris, Henri Leclerc.* In-8, de 61 p. (Extrait du « Bulletin du bibliophile »).

Déborde de Montcorin (Emmanuel). — *Les Poètes et le Rhin.* Conférence présidée par M. E. Babelon, membre de l'Institut (22 décembre 1918). *Paris, impr. Chaix.* In-8, de 48 p. Prix : 1 fr.

Déchelette (François). — *L'Argot des poilus.* Dictionnaire humoristique et philologique du langage des soldats de la grande guerre de 1914. Argots spéciaux des aviateurs, aérostiers, automobilistes, etc. Préface de G. Lenôtre. *Paris, Jouve.* In-18, de 260 p. Prix : 3 fr.

Dufresny (Charles Rivière). — *Les Dominos*, comédie inédite, en un acte, en vers libres, publiée par Jean Vic. *Paris, Hachette.* In-4, de 48 p. et portrait.

Émerson (R. W.). — *Autobiographie d'après son « Journal intime »*. Traduction, Introduction et Notes, par Régis Michaud, professeur à l'Université de Princeton (États-Unis). II : 1841-1876. *Paris. Armand Colin.* In-16, de VIII-320 p. Prix : 4 fr. 55.

Fiaux (Louis). — *La Marseillaise.* Son histoire dans l'histoire des Français depuis 1792. Avec un portrait inédit de Rouget de Lisle, d'après Boilly, et 10 gravures hors texte. *Paris, Eugène Fasquelle*, In-8, de VII-430 p. Prix : 20 fr.

France (Anatole). — *Le Génie latin.* Nouvelle édition revue par l'auteur. *Paris, Calmann-Lévy.* In-18, de 415 p. Prix : 4 fr.

Girardin (marquis de). *Les premières éditions illustrées des fables de La Fontaine, de 1668 à 1725. Paris, Henri Leclerc.* In-8, de 135 p.

Hallays (André). *En flânant. A travers la France.* Touraine. Anjou et Maine. Blois. Pèlerinages balzaciens. Azay-le-Rideau. Loches. Valençay. Chinon. Richelieu. Fontevrault. Giron. Montreuil-Bellay. Asnières. Val-du-Loir. Laval. Forêt-de-Bercé. Solesmes. *Paris, Perrin.* In-8, de 382 p. et grav. Prix : 5 fr.

Harvitt (Hélène). — *Eustorg de Beaulieu, a disciple of Marot 1495* (?)*-1552. Lancaster, Press of the new Era printing Company.* In-8, de VIII-163 p. (Thèse pour le doctorat à l'Université Columbia. Reprinted from the Romanic Review, 1914-1918).

Henriet (Maurice). — *L'Académicien Thomas* (1732-1785) d'après des correspondances inédites. *Paris, Henri Leclerc.* In-8 de 122 p. (Extrait du « Bulletin du bibliophile ».)

Jovy (Ernest). — *Fénelon inédit*, d'après les documents de Pistoia. *Poitiers, Société française d'imprimerie et de librairie.* In-8, de 492 p. et une gravure.

Jovy (Ernest). — *Le Précurseur et l'Inspirateur direct des lettres persanes. Paris, Henri Leclerc.* In-8, de 38 p. (Extrait du « Bulletin du bibliophile ».)

Jusserand (J.-J.). — *En Amérique.* Jadis et maintenant. *Paris, Hachette.* In-16, de XI-368 p. Prix : 4 fr. 50.

Kasterska (Marya). — *Les Poètes latins-polonais* (jusqu'à 1589). Thèse pour le doctorat de l'Université. *Paris, Rousseau.* In-8, de VIII-208 p.

La Gorce (Pierre de). — *Histoire religieuse de la Révolution française* ; tome III. *Paris, Plon-Nourrit.* In-8, de 604 p.

Molière. — *Théâtre complet de Molière.* Notices et Annotations, par Th. Comte. Tome Ier. *Paris, Larousse.* In-8, de 214 p.

Morceaux choisis *des meilleurs auteurs français des XVIIe, XVIIIe et XIXe siècles* avec des notions générales d'histoire littéraire ; par G. Perié et V. Crépin. *Paris, H. Dunod et E. Pinat.* In-8, de 423 p.

Mossion (Édouard). — *Dupont de Nemours et la Question de la Compagnie des Indes.* Thèse pour le doctorat (sciences politiques et économiques). *Poitiers, Société française d'imprimerie et de librairie.* In-8, de 140 p.

Musset (Alfred de). — *Margot* (conte) *et Poésies.* Préface de Maurice Donnay, *Paris, Société d'éditions « Pour la Patrie ».* Petit in-16, de 160 p. (Collection : Les Chefs-d'œuvre en poche. N° 7.)

Nicod (Lucie). — *Les Parfures d'Adam*, Les Jeux partis d'Adam de la Halle. *Paris, Édouard Champion.* In-8, de 174 p. (Bibliothèque de l'École des

hautes études, publiée sous les auspices du ministère de l'Instruction publique. Sciences historiques et philologiques. Fascicule 224.)

Olivier (Jean-Jacques). — *Mme Dugazon, de la Comédie-Italienne* (1755-1821). *Poitiers, Société française d'imprimerie et de librairie.* Grand in-8, de 135 p. et gravures.

Pernot (Hubert). — *Études de littérature grecque moderne.* Deuxième série : le Roman crétois d'Érotokritos, André Kalvos. Autobiographie d'André Laskaratos. *Paris, Garnier frères.* In-16, de 283 p. Prix : 3 fr. 50.

Picot (Émile). — *La Querelle des dames de Paris, de Rouen, de Milan et de Lyon au commencement du XVIe siècle. Paris, impr. P. Renouard.* In-8, de 60 p. avec figures. (Extrait des « Mémoires de la Société de l'histoire de Paris et de l'Ile-de-France ». Tome XXIV.)

Price (Lawrence Marsden). — *English > german literary influences bibliography and survey.* Part I, Bibliography. *Berkeley, University of California Press.* (University of California publications in modern Philology, vol. IX, n° 1, p. 1-111). In-8, de 111 p.

Rey (Alexis). — *L'Ame de la patrie.* Essai sur la formation historique de notre idéal national. *Paris, Perrin,* In-16, de 267 p. Prix : 3 fr. 50.

Riemens (K.-J.). — *Esquisse historique de l'enseignement du français en Hollande du XVIe au XIXe siècle. Leyde, Société d'édition A. W. Sijthoff.* In-8, de VI-295 p.

Rose (R. Selden) and **Bacon** (Leonard). — *The lay of the Cid, translated into english verse. Berkeley, University of Californie Press.* In-8, de XIV-130 p. (Semicentennial publications of the University of California).

Savatier (René). — *La Théorie du commerce chez les Physiocrates. Poitiers, Société française d'imprimerie et de librairie.* In-8, de 232 p.

Spiess (Camille). — *Nietzsche contre la barbarie allemande. Paris, éditions de la « Revue contemporaine ».* In-8, de 28 p. Prix : 2 fr.

Thamin (Raymond). — *L'Université et la Guerre. Paris, Hachette.* In-16, de VIII-167 p. Prix : 2 fr.

Tiersot (Julien). — *Un demi-siècle de musique française.* Entre les deux guerres 1870-1917. *Paris, Félix Alcan.* In-8, de 253 p. Prix : 4 fr. 50. (Les Maîtres de la musique publiés sous la direction de M. Chantavoine.)

Vic (J.). — *La Littérature de guerre.* Manuel méthodique et critique des publications de langue française (août 1914-août 1916). Préface de M. Gustave LANSON. *Paris, Payot et Cie.* Deux volumes in-16. Tome Ier, de XXXVI-p. 1 à 376, 6 fr. ; tome II, de p. 377 à 816, 8 fr.

Ville (la) *de Lyon en vers burlesques,* 1683. Réimpression de l'édition conservée à la bibliothèque de l'Arsenal, publiée avec une introduction et des notes, de Eug. VIAL. *Mâcon, impr. Protat frères.* In-16, de 175 p.

Vollard (Ambroise). — *Paul Cézanne.* Huit phototypies d'après Cézanne. Lettres de MM. Jacques Flach et André Suarès. *Paris, éditions Georges Crès.* In-16, de 232 p. Prix : 5 fr. 50.

Zujovic (Jovan M.). — *Influence intellectuelle française sur les Serbes.* Conférence faite à Paris, le 8 mars 1918. *Vannes, impr. Lafolye frères.* In-16, de 67 p.

CHRONIQUE

— Dans le recueil de l'Académie des Jeux Floraux pour 1919, M. Joseph ANGLADE, l'un des quarante mainteneurs, a publié une étude précise et bien informée sur *Les origines du gai savoir*. C'est en 1323 que se groupèrent les sept troubadours de Toulouse qui furent les prédécesseurs de l'Académie des Jeux Floraux. Après quelques détails sur la personne de ces devanciers, qui organisèrent la première en date des académies nouvelles, on en trouvera d'autres, plus abondants, sur l'organisation de leur Compagnie : les concours, créés à la fin de 1323, les règles de ces concours — les *Leys d'Amors*, promulguées en 1356, — et surtout les débuts ou ce qu'on en sait de la Compagnie nouvelle fondée en dehors de l'Université et peut-être en opposition avec elle, mais bientôt en rapports étroits avec elle.

— A la suite de la précédente étude, dans le même recueil de l'Académie des Jeux Floraux (1819), M. de GÉLIS, également l'un des quarante mainteneurs, insère un travail sur *Les Jeux floraux pendant les XVI^e^ et XVII^e^ siècles*. Un registre de la Compagnie, *Le Livre rouge*, contient le texte de toutes les poésies couronnées par elle depuis 1513 jusqu'en 1641, ainsi que les procès-verbaux des séances littéraires tenues pendant la même période. Ce manuscrit sert donc à reconstituer l'histoire de la société pendant un siècle et demi, et M. de Gélis en a tiré et mis en valeur quelques renseignements, en particulier sur les lauréats, qui montrent l'action de cette société provinciale et comment elle s'exerça.

— On lit dans *La Chronique des arts et de la curiosité* de mai-juin :

« Le quatrième centenaire de la mort de Léonard de Vincy, décédé, comme on sait, le 2 mai 1519, au château de Cloux, près Amboise, a été célébré en Touraine par diverses cérémonies qui ont débuté à Tours, le 2 mai, par l'exposition de la *Sainte-Catherine d'Alexandrie*, au musée d'antiquités de la Société archéologique de Touraine. Le 3 mai, à l'hôtel de ville de Tours, notre collaborateur M. P. de Nolhac a fait une conférence, accompagnée de projections, sur *Léonard de Vincy, sa vie et son œuvre d'artiste*. Le lendemain 4 mai, a eu lieu à Amboise et au château de Cloux un pèlerinage des admirateurs de Léonard, sous la conduite de M. Paul Vitry, conservateur adjoint au musée du Louvre, et de M. Georges Brunet, architecte. Enfin, le 6 mai, des conférences ont été données à l'hôtel de ville de Tours, par M. le chanoine Bossebœuf, sur *Léonard de Vincy, sa vie, ses voyages, son séjour et sa mort à Amboise*, et par le D^r^ L. Dubreuil-Chambardel sur *Léonard de Vincy anatomiste*.

« Pendant ce temps, le 2 mai, avait lieu à Rome, au Capitole, une cérémonie solennelle, où nos compatriotes M^gr^ Duchesne, directeur de l'École française de Rome, et M. Édouard Jordan, professeur à la Sorbonne, puis divers orateurs italiens, parmi lesquels M. Venturi, directeur des Beaux-Arts d'Italie, ont dignement célébré la mémoire du maître. »

— Les *Vingt-sept lettres inédites de Catherine de Médicis*, publiées par M. BAGUENAULT DE PUCHESSE dans *le Bulletin philologique et historique* du

Comité des travaux historiques (1917, p. 130), viennent s'intercaler dans la vaste collection des lettres de cette princesse, entreprise par ledit Comité en plusieurs volumes in-quarto. Celles-ci sont adressées à des personnages divers, le baron de Gordes, M. de Germigny, le marquis de Châteauneuf, Tavannes, d'autres encore, et servent à combler quelques lacunes de la correspondance générale.

— Les relations intellectuelles entre l'Écosse et la France ont été abondantes dès le XVe siècle et elles ont persisté, en s'accentuant, au siècle suivant. C'est un résumé de leur histoire que M. J. Mathorez a exposé dans ses *Notes sur les intellectuels écossais en France au XVIe siècle* (*Bulletin du Bibliophile*, de mars-avril). En outre d'un résumé de l'ensemble du mouvement, on y trouvera des détails sur les principaux personnages qui y prirent part, John Mair, James Crichton, Buchanan, par exemple, ou son adversaire Blackwood, et les circonstances diverses dans lesquelles leur action s'exerça.

— La notice biographique sur *Claude de Chouvigny, baron de Blot l'Église*, que M. Frédéric Lachèvre vient de faire tirer à part à un petit nombre d'exemplaires, doit figurer en tête des chansons libertines de Blot dont l'édition est en préparation. On y apprend quelques détails précis sur la vie assez obscure de Blot. Né sans doute en 1605, page de Gaston d'Orléans, puis son gentilhomme ordinaire, il fut le compagnon des débauches du prince, parfois disgracié, mais pas longtemps; il mourut au début de mars 1655, célibataire et jouisseur, ayant mené pendant trente-cinq ans environ une existence d'épigrammes et de « vauriennerie », sur laquelle M. Lachèvre a fourni tous les renseignements qu'il a trouvés.

— C'est à l'extrême fin du XVIe siècle, en 1600, que l'imprimerie a été introduite à Évreux par l'évêque Jacques Davy Duperron, et la fougueuse dispute de ce prélat avec Duplessis-Mornay semble en avoir été l'occasion. M. Henri Omont a retracé, dans le *Bulletin philologique et historique*, 1917, p. 84, *Les Débuts de l'imprimerie à Évreux* (1600-1650), et dressé la liste d'une cinquantaine de publications qui virent le jour pendant cette période dans cette ville, publications qui comprennent exclusivement des œuvres d'auteurs locaux.

— *Les Dames du grand siècle* que Mlle E. Angot a groupées dans un même volume, sont Mme de Sévigné et Mme de Grignan, Mme de La Fayette et la présidente de Motteville et forment une galerie variée et intéressante. La dernière a d'abord paru ici même. Les deux autres, plus en évidence et plus caractéristiques, ont fourni matière à deux études d'ensemble aussi exactes, sinon aussi neuves. La nature de Mme de Sévigné et de sa tendresse pour sa fille, les tendances de Mme de La Fayette, à la fois « femme de lettres et d'affaires », sont parfaitement dégagées et leur analyse sert à reconstituer deux personnes vivantes et vraies, dont la ressemblance a pour premier garant le souci d'une exactitude parfaite.

— Dans le *Bulletin de la Société de l'histoire de Paris et de l'Ile-de-France*, M. François Rousseau publie un texte inédit sur *La Mort d'une sœur de Molière*. C'est la mention et la notice consacrées à Catherine-Espérance Poquelin, religieuse visitandine. Fille du second mariage du père de Molière, par conséquent demi-sœur de celui-ci, elle naquit en 1634 et mourut en 1676, elle entra en religion à l'âge d'environ vingt ans. « Ayant appris, comme dit la notice, qu'un de ses proches s'était engagé et mort dans une profession dangereuse pour son salut, elle s'offrit à Dieu comme une victime d'expiation pour satisfaire à sa justice et attirer son purgatoire sur elle. »

— Le beau volume que M. Camille-Georges Picavet vient de composer sur *Les dernières années de la vie de Turenne*, nous échappe par son principal

objet. En retraçant avec critique, d'après les documents, le rôle d'un personnage si en vue que la légende s'est bientôt mêlée à sa biographie, il permet de suivre en parfaite connaissance le véritable caractère du héros et la façon dont ses contemporains l'apprécièrent. La conversion de Turenne, en particulier, est demeurée obscure, et en étudiant de plus près les textes connus, M. C.-G. Picavet montre que, sans avoir été un prosélyte bien ardent, Turenne fut amené au catholicisme par la mort de quelques membres de sa famille, ajoutée à l'antipathie du soldat pour l'esprit âpre et combattif de nombre de ses coreligionnaires. Quant à l'action de Bossuet, qui se manifesta par l'*Exposition de la foi catholique*, il est certain qu'elle trouva un milieu parfaitement préparé à l'accepter et qu'elle s'exerça avec une convenance parfaite pour diminuer les difficultés, que le désir d'être agréable au roi dut finir par faire disparaître.

— Les relations de *Beaumarchais et l'intendant Dupré de Saint-Maur*, surtout à l'occasion de la construction du théâtre de Bordeaux par l'architecte Victor Louis, sont bien connues. M. Paul Courteault y ajoute, dans *La Revue de Bordeaux et du département de la Gironde* de janvier-mars, deux lettres de Beaumarchais à Dupré de Saint-Maur, l'une du 24 décembre 1782, sollicitant un dégrèvement d'impôt en faveur d'un ami, l'autre, du 20 mars 1783, consacrée à un autre ami, mais qui montre que Beaumarchais s'intéressait aux travaux d'embellissement bordelais de Dupré de Saint-Maur et s'efforçait de les faire annoncer dans *Le Mercure*.

— L'élégante plaquette de M. Louis Barthou, publiée naguère sous ce titre : *En marge des « Confidences », lettres inédites de Lamartine*, n'est pas destinée à être mise en vente. Elle n'en contient pas moins des renseignements bons à signaler. Ce sont des lettres adressées à la comtesse Nina de Pierreclos et à son fils Léon de Pierreclos, qui éclairent de quelques rayons d'un jour plus vrai les relations, assez obscures, du poète avec la famille de Pierreclos. Après avoir été affectueuses et intimes avec les parents, elles paraissent cesser brusquement avec la mère, se renouent péniblement après treize ans, à l'occasion du fils, à qui Lamartine témoigne désormais une sympathie agissante, jusqu'à faire les frais de son éducation et à le marier avec l'une de ses nièces. Il est vrai que toutes ces circonstances sont mal aisément explicables. M. Barthou ne se vante pas de donner le mot de cette petite énigme. Il est certain que les documents originaux qu'il apporte peuvent servir sinon à résoudre le problème, du moins à en poser nettement les données.

— L'article de M. Gustave Charlier sur *Juliette Drouet à Bruxelles* (extrait du *Flambeau*, n° 5, mai 1919) fournit quelques détails précis sur les débuts de l'actrice, au cours de 1828. Venue à Bruxelles sans ressources et à l'instigation du sculpteur Pradier, la jeune femme parvint, peut-être à l'aide d'une intervention, certainement indirecte, d'Harel — car il n'était plus à Bruxelles, — et plus vraisemblablement du journaliste d'opposition Charles Durand, à débuter sur la scène du petit théâtre royal, le théâtre du Parc actuel, où elle parut le samedi 6 décembre 1828 et deux autres fois, avec plus ou moins de succès. Au mois de janvier suivant, elle fit partie un instant de la troupe nomade que dirigeait un artiste de la Comédie-Française, Pierre Victor; mais ici comme là, on ne remarque guère Juliette et, au témoignage des critiques du temps, il semble que la jeune artiste n'ait pas fait de preuves assez manifestes de talent pour qu'on puisse regretter son départ du théâtre, quand elle le quitta, quatre ans après, pour nouer avec Victor Hugo la longue intimité que l'on sait.

— Dans *La Revue de Paris* des 1er et 15 mai, M. Gustave Simon détermine, sous ce titre : *Dix années de collaboration, Alexandre Dumas et Auguste Maquet*,

la part qu'eut celui-ci dans la production littéraire de celui-là. Elle fut considérable et s'exerça sur les œuvres les plus fameuses : dix-huit environ, au dire de Maquet, confirmé par des documents divers, et qui vont du *Chevalier d'Harmental* à *La Tulipe noire*, en passant par les récits les plus populaires tels que *Les Trois Mousquetaires* et *Monte-Cristo*. Maquet fut mis en relations avec Dumas à la fin de 1838, par Gérard de Nerval. Il devint bientôt son collaborateur pour la recherche des événements à mettre en romans et les documents qui y pouvaient servir. L'habileté de Maquet, son entente de conteur, son courage à la besogne en fit bien vite un aide précieux, indispensable, et la nonchalance de Dumas, son désordre, acheva d'en faire un collaborateur essentiel. Dix ans ils travaillèrent ainsi, avec une méthode que M. Gustave Simon indique sommairement, en attendant qu'il fournisse par le détail le résultat de cette production commune.

— Sous ce titre : *Vico, Michelet et Vigny*, dans la *Revue universitaire* de mars et avril, M. Edmond Estève signale trois passages de l'œuvre de Vigny qui présentent une analogie frappante avec trois autres passages de l'œuvre de Michelet. La première de ces rencontres date de 1827 et a trait à la portée de l'imagination dans le roman, alors que Vigny défendait son *Cinq-Mars*. Les deux autres passages sont tirés du *Journal d'un poète* (éd. C. Lévy, p. 43) et du *Journal intime* de 1832. En dépit de la large part d'hypothèse qui subsiste dans ces rapprochements, il semble bien qu' « il y entre aussi, comme l'écrit M. Estève, assez d'éléments positifs pour qu'on se croie autorisé à ranger Michelet et, par son intermédiaire, Vico, au nombre des écrivains qui ont mis en jeu (l'esprit de Vigny) et sollicité à penser ».

— M. E. Rodocanachi a publié, dans le *Journal des Débats* du 21 mai, des *Pages inédites d'Alfred de Musset sur Léopardi*. Il n'en indique ni la provenance ni la date. Pourtant on peut les situer aux environs de 1842 et croire que ce sont des notes préparatoires au livre que Musset songea un moment à consacrer à Léopardi. Il y est surtout question des origines et des débuts du poète italien, mais aucun trait particulièrement lumineux ne vient éclairer la personnalité de celui que Musset a appelé ailleurs « sombre amant de la mort » et essayé de définir plus fortement.

— M. Albert Schinz a publié dans les *Publications of the Modern Language Association of America* (t. XXXIV, 1919, fasc. 1), une importante étude sur *Le Roman militaire en France de 1870 à 1914*, bien faite pour expliquer, aux autres et à nous-mêmes, d'après la littérature d'imagination, comment la France, malgré ses sentiments humains et généreux, se trouva prête, moralement parlant, à affronter l'épreuve d'une lutte décisive et sans merci. Après 1870, le roman avait commencé à déprécier l'armée. Puis, les écrivains réagirent, Émile Zola d'abord, et à sa suite, avec des modalités diverses dans l'expression, les frères Margueritte, Maurice Barrès, Paul Adam, Paul Acker, d'autres encore, et en particulier les romanciers coloniaux, pour la plupart militaires de profession, qui montrèrent un talent de plume si évident, existant auprès d'un amour si sincère du métier. M. Schinz analyse le cas de trois d'entre eux : Jean Variot, Émile Nolly (le capitaine Détanger) et Ernest Psichari, et c'est une occasion naturelle d'appuyer sa démonstration d'exemples significatifs et probants.

— *Les Documents relatifs à Paul Verlaine* publiés sous ce titre, dans une élégante plaquette, par M. Ernest Delahaye, sont divers de nature et d'intérêt. Ce sont quelques lettres inédites du poète, les unes ornées d'amusants croquis reproduits en fac-similés, et aussi deux fragments inédits du *Voyage en France par un Français* (*les Romanciers actuels et la Religion* et *Le Théâtre, l'Art et les Femmes*), un autre fragment des *Mémoires d'un veuf* (*Notes de nuit jetées en chemin de fer*) et une traduction en vers d'un poète latin sou-

mise par Verlaine à son professeur de rhétorique. A ces pages de Verlaine, on a joint des lettres à lui adressées, notamment par Villiers de l'Isle-Adam, Huysmans et Stéphane Mallarmé.

— Dans *La Revue des Deux Mondes* du 15 mai, M. Paul Margueritte a recueilli ses souvenirs littéraires de 1881 à 1896, sous ce titre poétique : *Le Printemps tourmenté*, qui montre bien que l'auteur ne s'y tient pas à une sèche chronologie. On y trouve des détails sur ses débuts de mime et auteur de pantomimes, déjà esquissés en tête du volume : *Nos tréteaux* (1910, in-8°); puis sur son apprentissage et ses premiers travaux littéraires, les compagnons et les aides qu'il rencontra : Élémir Bourges, Léon Cladel, Edmond de Goncourt, qui, à des titres divers, servirent à l'éclosion d'une personnalité qui s'est manifestée dans la production de tant de romans si variés d'allure et d'inspiration.

— L'étude consacrée, par Mgr Alfred Baudrillart, dans *Le Correspondant* du 10 avril, à *Un universitaire, le professeur Henri Mazuel*, contient surtout un portrait bienveillant et sympathique d'un maître humaniste très digne de respect pour son savoir et pour sa conscience, mais aussi un fragment de l'histoire de l'Université d'alors et de son personnel. On y trouve encore quelques détails qui ne sont pas dépourvus d'intérêt pour l'histoire littéraire, en particulier sur Henri Murger, que Mazuel connut dans sa jeunesse et avec qui il entretint quelques relations d'amitié.

— Après Metz qui l'a vu naître, Paris qui le vit mourir a placé une plaque commémorative, le 29 juin 1919, sur la façade du n° 39 de la rue Descartes, qui fut la maison où Verlaine s'éteignit, le 8 janvier 1896. Et voilà qu'on parle en d'autres lieux d'autres rappels du souvenir du poète : à Montpellier, 55, Grande-Rue, où l'enfant passa ses premières années, et à Charleville-Mézières, où le poète passa sa jeunesse, sans oublier d'autres endroits encore qui font valoir d'autres titres à la commémoration du souvenir de Verlaine.

— Sous ce titre un peu ample : *Histoire de la Société d'Études italiennes*, M. Charles Dejob a fait, avec beaucoup d'agrément et d'exactitude, le récit de la fondation et de l'existence d'une association de Français éclairés, dont il fut l'âme, et qui pendant vingt ans travailla très efficacement à maintenir et à renforcer les relations intellectuelles avec l'Italie. La besogne n'était pas sans difficultés, car des malentendus s'étaient produits entre les sœurs latines, qui étaient mis à profit par leurs ennemis communs. Il fallut donc quelque habileté pour écarter les questions irritantes. Grâce à son secrétaire, la Société y réussit et par son action, surtout par des conférences publiques, elle servit à propager la sympathie pour notre grande voisine et amie transalpine, que les événements devaient rapprocher de nous davantage encore.

— Sous le patronage du président de la République, du ministère de l'Instruction publique et des grandes sociétés littéraires et artistiques, une œuvre a été fondée qui a pour présidents MM. Jean Richepin, Léon Bonnat et Vincent d'Indy, en vue de constituer « les archives littéraires des écrivains et des artistes morts pour la France ». Les éléments réunis — volumes, manuscrits, correspondance, portraits, croquis, dessins, — seront offerts à l'État pour être classés et conservés par la Bibliothèque et le Musée de la Guerre institués par le ministère de l'Instruction publique et des Beaux-Arts. Cette œuvre a été autorisée à faire appel à la générosité publique : les documents seront reçus au siège de l'œuvre, 5, cité Monthiers, à Paris.

Le Gérant : **Paul Bonnefon.**

Coulommiers. — Imp. Paul Brodard.

Revue
d'Histoire littéraire
de la France

LES DÉBUTS LITTÉRAIRES DE CHALLEMEL-LACOUR D'APRÈS SA CORRESPONDANCE INÉDITE

Lorsqu'il reçut Challemel-Lacour à l'Académie française, le 25 janvier 1894, Gaston Boissier lui disait dans son compliment de bienvenue : « J'ai tenu à rappeler vos premiers écrits; ils ne me semblent pas aussi connus qu'ils méritent de l'être. La renommée de votre éloquence les a rejetés dans l'ombre.... Et pourtant il y avait en vous un écrivain et un professeur de grand mérite; l'enseignement public et la philosophie ont le droit de dire : il nous a été dérobé. » Ce n'est pas seulement à l'Université et aux études philosophiques que la politique a arraché Challemel-Lacour; c'est aussi — et on n'y a pas jusqu'à ce jour suffisamment insisté, — à la critique littéraire.

I

Dans tout professeur, il y a un critique. Rien donc d'étonnant, à première vue, si Challemel-Lacour, comme la plupart de ses collègues de l'enseignement, depuis les plus illustres jusqu'aux moins notoires, a fait consciencieusement son métier et rempli l'obligation pour ainsi dire professionnelle et doctorale de juger les œuvres d'autrui. Mais, ce qui lui est très particulier et tout personnel, ce sont les conditions mêmes et les circonstances dans lesquelles il est venu à la critique des livres proprement littéraires. lui premier agrégé de philosophie de sa promotion et penseur épris

d'idées pures dès son séjour à l'école normale. Tomber de la contemplation des principes éternels dans le terre à terre des besognes d'un Aristarque contraint à subir les exigences des bulletins bibliographiques, quelle déchéance ce dut être à ses yeux!

Pour s'en rendre compte, il faut se souvenir des événements qui ont si profondément modifié la vie de Challemel-Lacour et mis fin à sa carrière universitaire à peine commencée. De 1846 à 1849, élève de l'École normale supérieure, il ne fut professeur que pendant deux années, à Pau d'abord, puis à Limoges, jusqu'au jour ou sa véhémente protestation contre le coup d'État du 2 décembre 1851 le fit emprisonner et condamner à l'exil. Les leçons qu'il donna pour vivre, en Belgique et en Suisse, pendant huit ans, ne lui laissaient guère le loisir d'entreprendre quelque travail de longue haleine où, comme nombre de ses contemporains et anciens condisciples de l'École, il pût affirmer sa valeur intellectuelle. Enfin, quand l'amnistie de 1859 lui rouvrit les portes de la patrie, non seulement il ne retrouva plus sa chaire de professeur de philosophie, mais — selon l'expression de Gaston Boissier — il fut considéré à Paris « comme un suspect, une sorte de proscrit à l'intérieur, que l'on surveillait avec soin et que l'on condamnait au silence ». Il ne put donc ni suivre les traces des brillants évadés de l'*Alma mater*, ses camarades Hippolyte Taine, J.-J. Weiss, Prévost-Paradol, Edmond About et Francisque Sarcey, à qui la grande presse avait donné une large compensation de leurs déboires universitaires, ni à plus forte raison imiter l'exemple de professeurs déjà connus, quoique à peine plus âgés que lui, Alfred Mézières et Elme Caro[1] qui ajoutaient à leur enseignement l'éclat de publications retentissantes dans des revues de leur choix. Pour sortir de son obscurité et gagner le pain quotidien, Challemel-Lacour dut faire le sacrifice de ses préférences intimes. Il se résigna, non sans douleur, à accepter la tâche — tout à fait subalterne à son gré — de critique littéraire en des journaux ou revues nouvellement nés et à risquer des cours publics à ses frais et dépens dans quelque salle louée fort cher.

Encore fallait-il un peu d'entregent pour parvenir à ce but assez modeste. Or, de l'avis de tous ceux qui l'ont fréquenté, Challemel-Lacour, à cette époque, ignorait absolument l'art de se faire valoir. Il aimait mieux indisposer dès l'abord les personnes auxquelles il s'adressait que de paraître devant elles dans l'attitude d'un solliciteur.

1. Voir dans la *Revue d'histoire littéraire* de juillet-décembre 1916 une remarquable étude de M. Paul Bonnefon sur « les débuts d'Elme Caro ».

C'est ainsi que, le 24 octobre 1859, à peine de retour en France au lendemain de l'amnistie, il écrivait à Marc Dufraisse, son ancien collègue à l'École Polytechnique de Zurich, qui s'était entremis en sa faveur auprès de certaines personnalités de la presse parisienne :

Ce que vous me dites me laisse à penser que vous croyez ma fermeté un peu dure. Soit, je ne me targue pas de sensibilité. Sachez pourtant, mon ami, que je serais moins farouche, moins âpre, moins exigeant dans les relations de la vie, moins prompt à me retirer, si j'étais né incapable d'aimer et de souffrir. Mais j'ai connu des gens qui ne vous regardaient que d'un œil humide, dont chaque poignée de mains était tendre comme une caresse, dont le cœur se liquéfiait à propos de tout comme un morceau de glace. J'ai vu que l'enthousiasme et la sensibilité pouvaient être des masques comme tout le reste, et ces masques m'ont paru les plus affreux de tous. J'ai si grand peur qu'on s'y trompe que j'ai pris la mauvaise et peu lucrative habitude de ne pas exagérer ce que je sens et de ne pas même le laisser voir tout entier. Douleurs, affections, émotions, enthousiasmes ne transpirent guère sur mon visage et dans ma voix que malgré moi. Je dissimule mon cœur avec autant de soin que d'autres l'étalent; j'espère qu'on ne m'accusera pas d'en vouloir faire commerce.

Je vous suis reconnaissant des offres que vous me faites; j'en userai, soyez-en sûr, dans l'occasion. Il se peut qu'elle se présente bientôt[1]....

Challemel-Lacour désirait alors entrer à *La Revue Germanique*, qui commençait à prendre une place importante dans la presse périodique. Il écrit à Marc Dufraisse le 24 janvier 1860 :

Je n'ai point de nouvelles de *La Revue Germanique*, ni du journal qu'on est en train de brasser en ce moment. Quand je pense que c'est à vous qu'on avait proposé de collaborer à la première de ces publications et que vous offrez un substitut tel que moi, je ne laisse pas d'être inquiet sur le résultat. Malgré la bienveillance exagérée et la chaleur d'âme avec laquelle vous me recommandez, on hésitera à s'adjoindre un inconnu, quand on n'a que le choix entre un si grand nombre de talents notoires. N'importe, il ne sera pas dit que par une défiance de moi, qu'on pourrait tenir pour de la paresse, j'aurai éludé aucune tentative.

1. M. C. Marc Dufraisse, le digne fils de l'ancien professeur de l'École Polytechnique de Zurich, a bien voulu me communiquer un certain nombre de lettres inédites de Challemel-Lacour et m'a autorisé à en publier des extraits. Je tiens à lui exprimer ici toute ma gratitude. Je remercie également M. Maurice Ordinaire, le distingué sénateur du Doubs, dont la bienveillance aussi gracieuse m'a permis de reproduire des fragments de la correspondance de Challemel-Lacour avec Dionys Ordinaire, son ancien camarade de l'École normale supérieure.

Dans une autre lettre qui ne porte point de date, mais qui est certainement de très peu postérieure à celle que l'on vient de lire, Challemel-Lacour écrit à Marc Dufraisse :

Vous êtes vraiment, mon cher Dufraisse, d'une obligeance inépuisable; plus j'y pense, plus j'en suis touché. J'accepte de grand cœur l'offre que vous me faites de m'ouvrir les portes de *La Revue Germanique*; et de tout ce qu'on y peut faire, rien ne me saurait être plus agréable que de dépouiller dans la fleur de leur nouveauté les livres que l'Allemagne nous envoie. J'aime les livres, les hommes s'y montrent comme ils voudraient être plutôt que comme ils sont, et ils n'ont pas tort. Les livres me dédommagent d'une société qui va, bien entendu, se retirant de moi, encore plus que je ne me retire d'elle.

A cent francs la feuille, *La Revue Germanique* ne peut rapporter beaucoup. Je prendrai ce qu'on me donnera. Je ne vous cacherai pas que j'ai été, pendant mon séjour à Zurich, en correspondance avec M. Nefftzer, vers l'époque où la *Revue* fut fondée. Je m'étais chargé d'un article sur Hegel, je le fis, et quand il fut fait, je m'aperçus qu'il n'était pas dans le ton de la *Revue*; j'y avais trop mis du mien; je m'étais trop peu gêné soit avec mon philosophe, soit avec le public et les autorités françaises.

Malgré de pressantes sollicitations, l'entrée de Challemel-Lacour à *La Revue Germanique* fut encore longtemps différée. Le 9 janvier 1861, il écrit de nouveau à Marc Dufraisse :

Je ne vous demande pas si vous avez des nouvelles de *La Revue Germanique*; je ne suis pas si impatient, malgré les reproches répétés que vous m'avez faits de mon impatience et de ma nervosité. Je serais même content que vous eussiez l'occasion de faire agir ceux dont vous m'avez offert d'employer les services en ma faveur. A côté de la *Revue*, M. Nefftzer, et de plus, m'a-t-on dit, M. Dollfus vont fonder un journal (*Le Temps*). Quelque répugnance que j'aie sentie jusqu'à présent à tremper mes doigts dans la presse quotidienne, ce que je sais de M. Nefftzer, les sentiments qu'on dit être siens, tout cela m'inspire confiance; et s'il y avait dans le nouveau journal un petit coin littéraire pour moi, j'en serais charmé. Je vous jette cette idée, sachant bien que vous en tirerez parti, s'il y a lieu, et qu'il n'en coûte pas plus de faire à la fois deux demandes qu'une seule.

Le premier numéro du *Temps* parut le 24 avril 1861; mais Challemel-Lacour n'y trouva point à ce moment le « petit coin littéraire » qu'il avait rêvé. Il n'y fut admis que trois ans plus tard, en 1864. En attendant, il fallait vivre. A défaut de *La Revue Germanique*, du *Temps* et de tout autre organe, Challemel essaya de se

créer une tribune d'un genre différent. Il avait, pendant son exil, donné des conférences à Bruxelles, à Anvers, à Zurich; pourquoi n'agirait-il pas de même à Paris? L'idée était bonne : restait à la mettre en pratique.

Dans une lettre adressée à Marc Dufraisse le 24 janvier 1861, Challemel-Lacour parle des cours publics ouverts rue de la Paix, constate le succès qu'y a obtenu, notamment, Émile Deschanel, et se demande s'il n'y aurait pas là, pour lui, quelque place. « On risque d'être arrêté court, j'en conviens, — ajoute-t-il —; mais aussi on peut aller quelque temps, c'est toujours cela de gagné. J'aurais peut-être essayé à tout hasard, si l'on m'en eût parlé. »

On ne lui en parla pas. « Vous avez paru croire, — écrit-il au mois de mai à Marc Dufraisse — que je m'étais plaint de n'avoir pas été appelé à prendre part aux conférences de la rue de la Paix; je n'en ai jamais eu la pensée, comme vous le verrez en vous reportant à ma dernière lettre; je n'en avais pas non plus le droit, et surtout je me serais bien gardé de vous demander de remuer tout Paris pour m'y faire admettre, car je sais que vous l'auriez fait si vous l'aviez pu. Vous devez vous souvenir d'ailleurs que je ne suis guère porté à agiter l'univers à mon profit. J'aurais été fort peu à ma place, je le sens, sur ce théâtre des extases de M. Eugène Pelletan et des effusions amoureuses de M. Louis Jourdan, du *Siècle*[1]. Cela ne m'a pas empêché de faire aussi des cours, tout seul, à mes risques et périls, dans un local à moi, et sur le sujet le plus saugrenu et le plus difficile, l'exposition des tableaux. Comment et avec quel succès j'ai fait ce cours, c'est ce qu'il ne m'appartient pas de vous dire moi-même.... »

Nous savons par le témoignage des contemporains — notamment par Taine dans un article du *Journal des Débats* du 28 août 1861[2] — combien fut vif ce succès de Challemel-Lacour, mais il fut de courte durée. « L'autorité, sous forme de plusieurs

1. Ces conférences de la rue de la Paix eurent à cette époque une grande vogue. Émile Deschanel, surtout, y fut chaleureusement applaudi. Quant à Eugène Pelletan, dont Challemel-Lacour devait devenir bientôt l'un des amis les meilleurs, il ne s'était pas encore complètement débarrassé du bagage d'apôtre mystique qu'il avait chargé sur ses épaules avec la doctrine d'Enfantin; il garda d'ailleurs toute sa vie l'allure d'un prédicateur. Enfin Louis Jourdan, outre sa collaboration au *Siècle*, était principalement connu par ses études sur *Les Femmes devant l'échafaud* et *Les Martyrs de l'Amour*, qui excitèrent l'ironie de Challemel.

2. Cet article de Taine n'a pas été reproduit dans ses *Essais de critique*; mais M. Victor Giraud en a recueilli les principaux passages dans son étude sur Taine. « Rarement on a dit en langage plus vif des vérités plus franches, écrit Taine à propos de Challemel-Lacour : on reconnaît un orateur, une âme passionnée, un homme d'imagination.... Peu d'hommes ont été plus richement doués et plus abondamment munis de tous les dons et de toutes les facultés qui maîtrisent un auditoire. »

sergents de ville, a empêché la foule (je dis : la foule, à la lettre) d'entrer à la quatrième séance et m'a empêché moi-même de pénétrer dans la salle. J'ai peu de bonheur dans mes entreprises ; je voudrais être aussi résigné à toute chose que je le suis à mes échecs personnels. » C'est en ces termes tout voilés de mélancolie que Challemel narre ses mésaventures à Marc Dufraisse. Dans l'occurrence, il était bien un peu responsable de l'ostracisme dont il venait d'être victime : car, après avoir exclusivement consacré ses deux premières conférences à de hautes considérations artistiques à propos du Salon de 1861, il s'était, dans la troisième, laissé aller à certaines allusions politiques dont ses adversaires furent trop heureux de prendre prétexte pour interdire un cours que le passé de l'orateur suffisait à rendre suspect.

Rejeté de l'enseignement, tenu à l'écart des journaux et revues, qu'allait devenir Challemel-Lacour? Il a bien en perspective quelques travaux de librairie, en particulier une édition de *Valère-Maxime* et des traductions de livres allemands ; mais c'est peu de chose, en somme. Et il se plaint vivement de sa situation à Marc Dufraisse, dans une lettre qui n'est pas datée, mais qui est certainement de l'automne de 1861. « Éditeurs, gens de lettres, public, auxquels j'ai été mêlé jusqu'à présent — gémit-il — m'ont inspiré plus de dégoût que de curiosité, plus de découragement que d'envie ou d'ambition. Faire son chemin tout seul, vivre de son travail purement personnel dans la littérature, est chose impossible ; il faut à toute force entrer dans des entreprises collectives, c'est-à-dire oppressives.... Mais je ne vais pas au café, je ne me promène pas sur le boulevard des Italiens jusqu'à une heure du matin, je suis peu homme de plaisir, je ne sais pas amuser, je ne ris que la semaine des quatre jeudis ; une expérience assez dure agissant sur une constitution sans doute mal faite, a habitué ma langue à une amertume contre laquelle j'aime à me réfugier dans le silence. » Il ajoute néanmoins : « Quoi qu'il en soit, je ne regrette pas du tout d'être revenu à Paris ; ma pensée s'est réveillée, si mon pessimisme s'est encore augmenté. »

C'est alors qu'il achève ses *Études et Réflexions d'un Pessimiste*, qui n'ont paru qu'après sa mort et qu'il reconnaît lui-même impubliables sous la forme et dans l'état d'esprit où il les a écrites. « En vérité, — confie-t-il à Marc Dufraisse le 3 décembre 1861, — si une situation qui résiste aux efforts désespérés qu'on fait pour en sortir mérite quelque intérêt, je suis furieusement intéressant. J'avais une leçon dans une pension, une seule que je soignais comme la prunelle de mes yeux ; elle est supprimée depuis trois

semaines. J'ai couru, visité, sollicité un travail, n'importe lequel; maîtres de pensions, anciens camarades, je n'ai rien négligé; je me suis montré, produit, offert tant que j'ai pu. On a pris mon adresse et je n'ai plus entendu parler de rien. N'y a-t-il que du hasard dans l'invariable résultat de toutes mes tentatives, je ne le sais pas. Mais le cercle où je suis enfermé se resserre. »

Enfin, voici une éclaircie, presque un rayon de soleil. Le 19 janvier 1862, Laurent-Pichat fonde une revue hebdomadaire, *La Réforme littéraire*. Il y fait place à Challemel-Lacour, qui dès le deuxième numéro (26 janvier) débute par une étude sur *La Philosophie et la Science*. Sujet austère dans une revue qui a la prétention d'être avenante et plutôt gaie! Aussi l'auteur doit-il plaider en faveur de sa thèse les circonstances atténuantes. Le commencement de son article est à cet égard assez curieux et si j'en reproduis quelques lignes ici, c'est que — de même que tous les autres articles que Challemel a publiés par la suite — il n'a jamais été réimprimé.

Nos lecteurs, écrit-il, ne sont pas, j'espère, de ceux qui trouvent que parler de philosophie dans un journal littéraire, c'est donner à boire du vitriol à ses convives. Du reste, nous ne saurions séparer les destinées de la philosophie de celles de la grande cause intellectuelle à laquelle nous sommes attaché, et nous sollicitons résolument du lecteur dix minutes de patience. Pour mettre tout de suite le comble à notre indiscrétion, nous demandons à l'entretenir d'un livre déjà vieux de trois ans, *La Métaphysique et la Science*, de M. Vacherot. Trois ans! Combien a-t-il péri dans cet intervalle de générations de romans et de pièces de théâtre! La nature abrège sagement la vie des espèces fécondes, de peur qu'elles n'envahissent tout et qu'il ne reste plus de place aux autres. Les livres de philosophie sont comme les animaux graves, comme le corbeau et l'éléphant, qui vivent plus longtemps que l'alouette et les mouches.

En dépit de ces précautions oratoires et du ton plaisant qu'il essayait de prendre, Challemel-Lacour ne se faisait certainement aucune illusion sur le genre d'intérêt que devait provoquer son article. Il a beau être très vivant, contenir une critique des plus animées à l'adresse de l'école éclectique, tourner en ridicule certains philosophes allemands dont « les systèmes n'ont été trop souvent que des enseignes d'université, des prospectus de fantaisie, ingénieuses ressources de professeurs aux abois, qui se disputent les regards du public, les articles de gazettes, l'ébahissement des Philistins et l'affluence curieuse des étudiants »; il n'en reste pas

moins vrai que *La Réforme littéraire* n'avait pas été fondée dans le but d'insérer des études de cette nature. Challemel-Lacour termina son essai dans le numéro du 9 février 1862 et cessa de collaborer à cette revue qui d'ailleurs ne tarda pas à disparaître.

Au surplus, l'état de santé de Challemel le condamna pendant plusieurs mois à un repos presque absolu. Découragé et malade, cet homme qui, à l'âge de trente-cinq ans, n'avait pas encore trouvé sa place parmi ses contemporains, s'enfuit à Pau dès le printemps de 1862. Il y vécut de quelques leçons et eut surtout la bonne fortune d'y rencontrer un ancien camarade de l'École normale, Dionys Ordinaire, dont la fidèle et touchante amitié fut pour lui le meilleur des réconforts.

Je suis toujours à Pau — écrit Challemel à Marc Dufraisse le 28 août 1862. — Je travaille quelque peu, assez pour vivre, voilà tout, et ma santé se remet lentement grâce au calme qui m'entoure et qui rentre en moi par degrés. Peut-être ferai-je un cours cet hiver[1]; je pense qu'il aurait quelques chances de succès. Mais l'autorité me permettra-t-elle de l'ouvrir? C'est ce dont j'ai lieu de douter après la fermeture des entretiens de la rue de la Paix. Après avoir été trois ans sans songer à moi, les directeurs de ces entretiens venaient de me demander mon concours dans les termes les plus gracieux et je m'étais engagé très volontiers à y faire à la fin de l'hiver une douzaine de leçons; j'avais même envoyé un programme. L'établissement a été supprimé deux jours après. Vous reconnaissez là ma fortune habituelle.

Pourtant, au début de 1863, *La Revue Germanique* accueille enfin Challemel-Lacour. Il y attendait son entrée depuis longtemps; mais il ne pouvait s'y faire de suite une place importante. Le premier article qu'il y publie, le 1er février 1863, est consacré au poète allemand Auguste Burger. Ame dolente et malheureuse, s'il en fut, que celle de ce pauvre Burger, sans cesse contrarié par la destinée et condamné si sévèrement par l'opinion publique pour des écarts de conduite dont il ne fut pas toujours responsable. « L'imagination, écrit Challemel, veut dans les romans des sentiments qui sortent du train commun; elle se plaît à contempler ceux qui se débattent dans des situations douloureuses. Mais s'il s'accomplit sous nos yeux une de ces ruines morales, le naufragé,

1. Ce ne fut pas un cours, à proprement parler, que Challemel fit à Pau dans l'hiver 1862-1863. Ce fut « une série de conférences littéraires, qui attirèrent un nombreux auditoire », lisons-nous dans *L'Annuaire des Basses-Pyrénées pour l'année 1864*. — Bien des années plus tard, M. Georges Lyon, nommé professeur de philosophie au lycée de Pau, eut l'occasion de constater « l'impression profonde » que les auditeurs de Challemel « avaient gardée de sa puissance oratoire ». (G. Lyon, *La Formation et la Croissance des Universités françaises*).

qui souffre et pleure, encourt toute la sévérité de nos blâmes. » Burger a cru qu'il pouvait impunément livrer son âme à la foule. « On sent les battements de son cœur dans les frémissements de sa plume », constate Challemel-Lacour. C'est là principalement ce qu'on ne lui a point pardonné, à ce poète troublant et exquis qui ne voulut pas se soumettre aux exigences de la vie sociale.

Challemel-Lacour espérait que cette première étude, donnée à *La Revue Germanique*, serait suivie à brève échéance de plusieurs autres. Mais il dut attendre près d'un an à voir sa prose de nouveau reçue dans ce recueil auquel collaborèrent assez activement, en l'année 1863, Prévost-Paradol, Taine, Renan, Émile Deschanel et Gaston Paris. Il n'avait ni les ressources matérielles ni la patience nécessaire pour prolonger indéfiniment son stage. De désespoir de se faire jamais une position sortable dans la presse, il abandonna la partie et songea pour la seconde fois à s'expatrier. Ce n'était, à présent, ni en Allemagne, ni en Belgique, ni en Suisse, qu'il chercherait un refuge. Il voulait aller en Angleterre.

Une chaire de professeur de français s'étant trouvée vacante à Oxford[1], Challemel-Lacour forma le souhait de l'occuper. Mais avant de prendre un engagement ferme, il eut le désir assez naturel et surtout la prudence de respirer un peu l'air du pays. Il ne put s'y acclimater. Le 30 octobre 1863, il écrivait à Marc Dufraisse : « Mon voyage Outre-Manche m'a beaucoup appris, entre autres à connaître, et, je le dis sans barguigner, à admirer un des peuples les plus originaux qui aient existé, un peuple difficile à comprendre tant il est différent de nous, mais grand, et envers lequel nous sommes souvent injustes. J'en parle sans intérêt, croyez-le, car je ne remettrai plus le pied en ce pays; j'ai reconnu malheureusement qu'il n'y avait pas de place pour moi et que ma situation y ferait une trop forte dissonance. »

A peine de retour d'Angleterre, Challemel-Lacour pose sa candidature à la chaire de littérature française que vient de rendre libre, à l'Université de Turin, la démission de Jacques Denis, son ancien camarade de l'École normale, nommé à la Faculté des Lettres de Caen. « Puisque vous me questionnez sur l'Italie, mande-t-il à Marc Dufraisse, je vous réponds en deux mots qu'elle me serait une terre de salut. Je m'arrête sur ce mot-là, de peur d'entrer trop

1. Challemel-Lacour a publié dans *La Revue des Cours publics* des 28 janvier, 11 février et 18 février 1865 trois articles du plus haut intérêt sur l'enseignement à Oxford; le peu de temps qu'il avait passé en Angleterre lui avait suffi pour faire de très curieuses observations. Il a également publié dans *La Revue moderne* du 1er mai et du 1er août 1866 deux longues études sur « les Grandes Écoles en Angleterre ».

avant dans vos illusions; je les redoute, et je suis tenté de m'y livrer, comme font toujours ceux qui sont au fond du puits. » Hélas! cette fois encore, la malchance le poursuit. La chaire de Turin est momentanément supprimée.

II

Le rude apprentissage que venait de faire Challemel-Lacour était enfin sur le point de se terminer. Son étude sur Guillaume de Humboldt, qu'il gardait en manuscrit depuis longtemps déjà, fut agréée à *La Revue Germanique*, à l'automne de 1863. Elle y parut en trois articles dans les numéros du 1er décembre 1863, du 1er février et du 1er avril 1864. La librairie Germer-Baillière la mit en vente, peu après, dans la *Bibliothèque de Philosophie contemporaine*, où Taine avait récemment publié ses brillants essais sur la psychologie anglaise. Pour la première fois, à cette occasion, le nom de Challemel-Lacour fut mentionné avec quelque insistance par la critique. On parla peu de son livre, qui était édité sous ce titre *La Philosophie individualiste*, — titre plutôt abstrait en vérité et qui, de prime abord, n'avait pas une signification très précise, — mais l'auteur connut du moins la satisfaction d'être cité en compagnie de penseurs comme Charles de Rémusat, Hippolyte Taine, Émile Saisset, Paul Janet, etc., dont la notoriété était grande dans le monde des lettres. C'était une appréciable récompense de tous les efforts obscurs qu'il avait faits jusqu'alors, ou plutôt une compensation de ses longs déboires.

Voici maintenant que la fortune lui sourit un peu. Au printemps de 1864, il entre comme critique littéraire au *Temps* et vers la même époque il est chargé du secrétariat général à *La Revue Germanique*. Ainsi, en l'espace de quelques semaines, comme si une bonne fée voulait réparer à son égard les injustices du sort, il devient l'un des principaux collaborateurs de deux maîtres influents du journalisme, — Auguste Nefftzer et Charles Dollfus. Sans délai, il prend à côté d'eux une place importante dans la rédaction littéraire d'un journal et d'une revue auxquels est acquise une part non négligeable de la faveur publique.

Le premier article de Challemel-Lacour dans *Le Temps* porte la date du 1er mars 1864. Il est consacré aux *Destinées*, d'Alfred de Vigny. C'est un pieux hommage à la mémoire du grand poète-philosophe dont le noble pessimisme l'enchante. « Si son dédain est trop absolu, — écrit-il, — je ne trouve pas pourtant que son

aristocratie ait rien d'étroit, que son pessimisme soit décourageant. Au contraire, il semble plus moderne par là, et animé d'un sentiment plus vrai de la condition humaine d'aujourd'hui, que s'il eût montré un puéril enthousiasme pour les beautés de nos sociétés mécaniques. Je le trouve plus avancé que bien des pionniers, plus libre que bien des tribuns, et plus nouveau que les hérauts du prochain âge d'or. On devrait bien comprendre qu'il n'y a rien de plus rétrograde qu'un engoûment sans bornes pour son temps, et de redire chaque matin une cantate aux progrès accomplis. »

Plus curieux encore est, au point de vue littéraire, le deuxième article de Challemel-Lacour dans *Le Temps* (15 mars 1864), où il rend compte de la *Renée Mauperin*, d'Edmond et Jules de Goncourt. Il y compare leur talent à celui de Théophile Gautier et de Gustave Flaubert, tout en faisant les différences nécessaires entre la manière et l'art de chacun d'eux. C'est une belle page de critique qui ne serait pas déplacée dans une anthologie des meilleurs morceaux des maîtres de l'époque, — non loin de Sainte-Beuve, immédiatement après Taine, Silvestre de Sacy, Paul de Saint-Victor, Saint-René Taillandier et Edmond Scherer.

Précisément, au *Temps*, Challemel-Lacour partageait avec Scherer les fonctions de critique. Pendant plusieurs années, jusqu'en 1868 notamment, la rubrique « Variétés » — qui comportait chaque semaine trois ou quatre colonnes du grand quotidien — fut tenue alternativement par l'un d'eux. Il y aurait un intéressant parallèle à établir entre ces deux hommes, de complexion intellectuelle et de caractère si distincts, qui exercèrent tour à tour, dans un milieu jusqu'ici encore trop peu connu, une sorte de magistrature assez hautaine et point banale. La corporation des critiques n'a pas souvent compté de juges plus experts des choses de l'esprit. C'étaient deux fins lettrés, deux écrivains de race, deux penseurs éminents : Scherer, mélancolique et abondant comme dans ses homélies d'ancien pasteur, maniant la férule non sans rudesse, empêtré tout d'abord dans un dogmatisme plutôt étroit, mais qui devait aboutir bientôt au plus désenchanté des scepticismes ; Challemel, plus foncièrement philosophe et plus moderne tout à la fois, sévère dans ses jugements, mais rarement impitoyable, ne dédaignant pas le rôle de moraliste, mais ne s'embarrassant point de considérations morales à tout propos, assez dégagé d'allures en un mot et formant ainsi un contraste piquant avec son tonitruant confrère.

Une autre opposition se marquait entre eux : Scherer était le rédacteur le plus assidu et le plus régulier du *Temps* ; Challemel,

au contraire, en était le collaborateur le plus capricieux et le moins docile. Au premier, on pouvait demander à toute heure un article sur l'événement ou le livre du jour; on ne s'exposait jamais à un refus. Pour le second, il fallait consulter ses convenances, compter avec son humeur et presque solliciter son concours; on n'était sûr de lui que quand il lui plaisait de se plier à la règle. Des manieurs d'hommes tels que Nefftzer, Dollfus, et plus tard Buloz durent souvent s'avouer vaincus dans leurs luttes contre cette tête rebelle.

Si ce n'était point dépasser le cadre de cette étude que d'y publier la liste des articles de Challemel-Lacour, on se rendrait mieux compte des intermittences et des à-coups de sa collaboration. Ainsi, en l'espace de six ans, il n'a guère donné au *Temps* plus de quatre-vingts articles : seize en 1864 (parmi lesquels, outre ceux sur Vigny et les Goncourt, un sur Béranger, un sur M^me^ du Deffand, un sur l'Académie, un sur Guizot, deux sur les philosophes contemporains); — vingt-quatre en 1865 (notons ceux sur J.-J. Ampère, Vitet, Louis Blanc, la langue de Corneille, Fustel de Coulanges, Louis Ratisbonne); — vingt et un en 1866 (l'*Histoire poétique de Charlemagne*, par Gaston Paris; le *Voyage en Italie*, de Taine; la critique littéraire à propos du livre de Paul Stapfer; les salons d'autrefois; La Bruyère, Saint-Simon, Michelet, Niebuhr, Mommsen, Jean Reynaud, etc.); — neuf en 1867 (Saint-Évrémond, l'ouverture du Salon, Charles Blanc, etc.) — huit en 1868 (Remy Belleau, la Langue française, le Pessimisme, Élisée Reclus, etc); — aucun en 1869; — un seul en 1870.

Cette irrégularité provient évidemment de plusieurs raisons, parmi lesquelles les préoccupations d'ordre politique ne sont pas toujours les moindres. Mais au début surtout elle a sa source dans le caractère même de Challemel : tantôt il apporte deux ou trois articles coup sur coup, en moins de quinze jours; tantôt il cesse d'écrire pendant des semaines, s'octroyant de longs congés qui pourraient faire croire, si l'on n'y prenait garde en parcourant la collection du *Temps*, qu'il n'appartient plus à la rédaction de ce journal.

C'est une originalité comme une autre que de ne vouloir point s'astreindre, quand on est publiciste, à donner des articles à date fixe. Dans ses lettres, Challemel-Lacour revendique hautement cette originalité, dont ne se sont point targués les critiques les plus célèbres du XIX^e^ siècle. Au moment même où il lui est particulièrement facile de multiplier sa production, puisqu'il est devenu (il en convient) presque une « autorité » au *Temps* et à *La Revue*

Germanique, il écrit à Marc Dufraisse le 13 mai 1864 : « Dans ce Paris, qui est bien, pour quiconque s'est désaccoutumé du tapage, le plus grand désert du monde, je sens le besoin de communication sans y céder, et je me le reproche. Je suis ma pente qui est de me replier sur moi de plus en plus. Il n'y a pas de remède. » Et, se plaignant de l'inutilité de tous les efforts tentés par les meilleurs esprits pour répandre quelques vérités, il ajoute : « Je pense qu'à l'heure qu'il est le dégoût et la fin de leurs espérances isolent un certain nombre d'hommes occupés uniquement à l'œuvre difficile de couver et de faire éclore en eux-mêmes l'amour très rare et l'intelligence encore plus rare de la liberté. S'ils se multiplient, si cette réaction sur soi-même s'étend et porte ses fruits, si cela se transmet à quelque partie d'une ou deux générations, il se peut qu'un jour la vie renaisse ici. Jusqu'à présent, je ne vois que de la poussière et je n'entends que du bruit. Sans cela la France continuera d'être une grande machine, faite pour terrifier et amuser l'univers, mais où il n'y aura point d'hommes, et qui craquera tôt ou tard. »

Pour un critique devant qui se sont récemment ouvertes les perspectives d'une carrière littéraire désormais à peu près assurée, il n'est certainement pas très réconfortant d'envisager l'avenir sous d'aussi sombres couleurs [1].

La tâche qu'il avait assumée, comme secrétaire de la rédaction de *La Revue Germanique*, de lire et de corriger des manuscrits, de composer des numéros mensuels, de recevoir des auteurs ou de les congédier en leur faisant prendre patience, n'était pas non plus de nature à guérir Challemel-Lacour de son pessimisme. Il trouve cependant à cette besogne un certain plaisir ou du moins il éprouve quelque satisfaction lorsqu'il rencontre sur son chemin un esprit distingué et qu'il découvre un écrivain qui ne ressemble pas à tous les autres.

Cette agréable et rare fortune lui est réservée avec Dionys Ordinaire, qu'il avait été si heureux de revoir à Pau après avoir passé en sa compagnie de bons moments d'intimité intellectuelle à l'École normale supérieure en 1848. Dionys Ordinaire lui avait envoyé pour *La Revue Germanique* une étude très fine et pénétrante, intitulée : *De l'Interprétation moderne des Poètes de l'Anti-*

1. Ailleurs, dans une autre lettre (non datée) à Marc Dufraisse, Challemel-Lacour se plaint d'être contraint « de parler à des esprits abaissés, obscurcis, ignorants, trop faibles pour supporter la vérité directe, et obligés de la regarder en lui tournant le dos, dans un seau d'eau comme on regarde le soleil ». Il lui faudrait « une souplesse de plume » qu'il n'a pas; il lui faudrait surtout ne pas mépriser « les *détours* (mot bien décrié) et les précautions ».

quité. Challemel-Lacour est ravi du sujet, non moins que de la manière élégante dont son ami l'a traité. Il lui écrit, le 12 mai 1865 : « Ton article est charmant, spirituel, ingénieux. » Seulement, comme Challemel est secrétaire de la rédaction, il ne peut décemment accepter sans observations ce travail d'un débutant. « J'aurais voulu pour la *Revue* — ajoute-t-il, — que tu trouvasses le moyen de généraliser un peu ton sujet, de dissimuler ce qu'il a d'un peu spécial, de scolaire même, en abrégeant autant que possible ce qui concerne les divers systèmes et procédés de traduction, en t'attachant à saisir les différences, dans la manière de voir les choses, des anciens et des modernes. Je ne sais si je te fais bien comprendre quel ordre de considérations j'aurais voulu voir dominer dans ton article. Tu trouveras mon observation saugrenue, puisqu'il n'y a pas de remède, que d'ailleurs je trouve ton article exquis comme il est, et tu n'auras pas tort. Cependant n'oublie pas qu'une revue qui n'a pas de spécialité vit de considérations générales, dussent-elles être un peu vagues; c'est l'inconvénient et la loi du genre. »

Est-ce toute la critique que se permet Challemel-Lacour? Que non pas. Plus il aime les gens, plus il les morigène et les corrige. Il insiste avec complaisance sur les défauts et les imperfections de l'article de Dionys Ordinaire : « Ton début n'est pas juste. Les romantiques n'ont pas fait la guerre aux Grecs et aux Latins, aux premiers surtout. Ils étaient fort ignorants et avaient, je crois, fait généralement de mauvaises classes, mais ils se piquaient de connaître l'antique. M. Hugo prend à chaque instant du grec pour épigraphe. Les Grecs et les Romains qu'ils ont pris à partie étaient ceux de MM. Arnault et Luce de Lancival. Je te renverrai la première feuille pour que tu corriges cette vue, si tu acceptes mon observation. Il ne faut pas qu'un article si juste débute par une phrase ou un paragraphe contestable; on t'accuserait de vouloir nier les romantiques par rancune de collège. »

Mais comme s'il avait peur encore que Dionys Ordinaire ne voulût point se rendre à ses raisons, Challemel-Lacour fait mieux que de lui donner des conseils. Il lui donne des ordres. Voici comment je comprends ton début, lui dit-il : « Au moment où tout le monde songe à réduire (non sans raison) dans l'enseignement des collèges la part des anciens ou plutôt de l'étude pédante et scolastique qu'on a faite jusqu'ici du latin et du grec, il semble que le public se reprenne d'un goût nouveau pour l'antiquité. On est plus difficile et plus délicat dans les manières de l'interpréter. La critique s'aide de tous les moyens possibles, linguistique, archéo-

logie, monuments, figures. Depuis qu'on s'est avisé d'être juste pour le passé, pour tout le passé, sans en excepter les âges primitifs, ni Babylone, ni l'Inde, ni l'Orient tout entier, l'antiquité classique a gagné de plus en plus. A mesure que les origines reculent elle se rapproche de nous. »

Challemel termine cependant sa lettre par cette précaution toute oratoire : « Il est bien entendu qu'il ne t'est pas défendu d'inventer un commencement moins bête que celui que je te propose : c'est tout bonnement une manière de te mettre en train. »

Dionys Ordinaire se le tint pour dit : malgré quelques nuances de style, qui suffisaient à affirmer son indépendance, il entra pleinement dans les vues de son exigeant secrétaire de rédaction. Mais lui aussi jouait parfois de malheur. Son article allait être publié lorsque *La Revue Germanique* disparut. Il est vrai qu'elle fut aussitôt remplacée par *La Revue moderne* dont Charles Dollfus resta le directeur. Il advint même que Dollfus, ayant besoin de repos, céda pendant plusieurs mois à Challemel-Lacour le fauteuil directorial, si bien que celui-ci devint, de juillet 1865 au mois de mars 1866, le maître unique, le grand maître, — tranchons le mot — le tyran de la maison qui lui était confiée. L'auteur de *La Philosophie individualiste* exerça son emploi à la façon d'un satrape et régna despotiquement sur ses nouveaux collaborateurs qu'il traita comme des écoliers : Dionys Ordinaire, Henry Fouquier, Gustave Isambert, avec plusieurs autres qu'il avait introduits à la *Revue*, en firent rapidement l'expérience.

Il faut reconnaître toutefois que la main plutôt rude de Challemel-Lacour donna certainement à *La Revue moderne* une impulsion littéraire assez heureuse. C'est à lui que l'on doit, notamment, la publication de plusieurs nouvelles de Tourguéneff, de brillants travaux de Daniel Stern et surtout une connaissance plus parfaite des littératures étrangères. Lui-même, d'ailleurs, payait largement de sa personne. Outre les « Salons » de 1865 et de 1866 (il avait fait déjà à *La Revue Germanique* le Salon de 1864 et fit au *Temps* l'ouverture du Salon de 1867), Challemel fit paraître sous son nom à *La Revue moderne* une douzaine d'articles philosophiques et historiques qu'il y a profit, même aujourd'hui, à relire et qu'il serait intéressant peut-être de sauver de l'oubli.

Au milieu de toutes ses occupations, le nouveau directeur ne perdait pas de vue la promesse que le secrétaire général avait faite à Dionys Ordinaire. C'est ainsi qu'il lui écrit à la date du 27 juin 1865 :

Mon cher ami, je respire enfin. J'ai fait deux articles pour *Le Temps*, un article pour la *Revue*; j'ai lu des manuscrits, j'en ai abrégé, corrigé, nettoyé d'autres, j'ai lu et relu des épreuves. J'ai fabriqué mon numéro[1]. Finalement, et ça n'a pas été la moindre de mes fatigues, j'ai déménagé, emballé et déballé des livres, arrangé une bibliothèque, dépendu et rependu des tableaux, etc., etc. Et je ne te dis pas tout. Suis-je suffisamment excusé? Non, puisque tu ne parais pas ce mois-ci. Mais console-toi : le mois prochain, tu seras en meilleure compagnie[2].

Et comme Ordinaire l'avait complimenté à propos de ses derniers articles du *Temps*, Challemel le rapelle sévèrement à l'ordre : « Ne me parle jamais de mes articles, — lui déclare-t-il brutalement, — tu sais que je n'en pense aucun bien, et c'est redoubler en moi le sentiment de leur médiocrité, c'est me mettre en défiance de ta bonne foi que de les louer. » Drôle de directeur, en vérité, qui ne veut pas d'éloges et qui traite ses collaborateurs, fussent-ils des amis — surtout s'ils sont des amis — avec une ombrageuse dignité, laquelle ressemble fort à du dédain.

Dionys Ordinaire s'en plaint doucement à son ancien camarade. Mais celui-ci lui répond du tac au tac (18 novembre 1865) :

Ce que tu me dis du directeur, qui en moi te gâte l'ami, m'a étonné. Si ce mot-là couvre quelque malice, tu feras bien de me le dire; autrement tu perds ta peine. Est-ce que vraiment j'en suis déjà venu à me méconnaître et à rentrer dans ma cravate, parce que je peux accepter ou refuser des articles? J'accepte ou refuse, veuille bien le croire, sans aucune morgue et uniquement parce que la fonction qui m'est confiée est précisément de choisir, selon mon goût ou mes prévisions; et il faut bien que je les consulte, ou que je donne ma démission.

Cette démission, il n'allait pas tarder à la donner. Le 30 janvier 1866, il écrit à Ordinaire :

Je ne te demande pas si tu travailles, cela va sans dire; mais je serais tenté de te demander si ce que tu fais nous concerne de près ou de loin. Je te conseillerais en ce cas de te hâter; car il est possible que je sois d'ici peu de temps déchargé du fardeau que je porte. Il me pèse, à ne te rien cacher; et bien qu'assurément j'aie quelque chose à perdre (et ce quelque chose est beaucoup pour moi) lorsque j'en serai déchargé, je vois venir ce jour-là sans trop de regret, pour ne pas dire avec plaisir. Cela me changera au moins d'embêtement, et changer de mal est un grand bien.

1. Le premier numéro de *La Revue moderne* parut le 1er juillet 1865.
2. L'article de Dionys Ordinaire sur les « Poètes de l'Antiquité » fut, en effet, publié le 1er août 1865.

Avant de quitter *La Revue moderne*, Challemel-Lacour désire une fois encore être agréable à Ordinaire en publiant une très jolie étude qu'il vient de lui faire parvenir sur deux réceptions récentes à l'Académie française : celle de Camille Doucet qui prit séance au fauteuil d'Alfred de Vigny le 22 février 1866 et celle de Prévost-Paradol, reçu le 8 mars suivant en remplacement de J.-J. Ampère[1].

Tes *deux séances* — écrit Challemel le 11 mars 1866 — renferment des choses charmantes qui m'auraient fait passer sur certaines *injustesses* de ton, si j'avais été seul. Tu verras ce que j'entends par ce mot-là; car je te retourne ton manuscrit avec quelques critiques et indications en marge, dont il ne te sera pas difficile de tenir compte.

Il me semble que tu as trop bien taillé ta plume, que tu l'as pris de trop haut, à l'occasion d'une chose sans importance réelle comme l'Académie. On y va, on s'en amuse, mais on ne songe plus ni à la défendre, ni à l'attaquer, ni à la réformer; on la prend comme elle est. Ses séances sont simplement une occasion de s'égayer aux dépens des faiblesses, des imperfections, des prétentions, des ridicules de ceux qui en font les frais. Tu as parfaitement réussi en plusieurs passages, où tu as rencontré la note juste, celle qui aurait dû rester ta dominante.

Quand Challemel-Lacour écrivit cette lettre, il n'était pas encore « académisable » et il ne devait pas l'être de sitôt; cependant il était à la veille d'entrer en rapports assez étroits avec des académiciens dans le milieu nouveau où il allait être appelé, — à la *Revue des Deux Mondes*.

III

C'est la dernière étape de sa vie littéraire, avant l'heure où la politique l'absorbera tout entier. Depuis longtemps déjà, il songeait à devenir quelque jour le collaborateur de François Buloz. Peu de mois après son retour d'exil, il entretenait de ce dessein son cher confident Marc Dufraisse (lettre du 1er février 1860) :

Avant de pouvoir donner gratuitement, selon l'usage, un premier article à M. Buloz, premier article qui pourrait bien n'être jamais suivi du second, il faut gagner chaque jour mon dîner; j'y suis parvenu jusqu'à présent, à condition de ne songer qu'à cela. Je vous répète

1. L'article de Dionys Ordinaire parut dans *La Revue moderne* du 1er avril 1866, sous ce titre « Deux séances académiques ».

encore que, soit illusion, soit présomption, je ne me flatte pas de pouvoir donner d'abord à mon style et à mes idées un caractère assez effacé pour ne pas blesser la vue délicate de M. Buloz. J'écrirai pourtant dès que j'en aurai le loisir. Toute ma peur est de compter un jour au nombre des gens de lettres; j'espère en être encore loin.

En 1866, Challemel-Lacour était décidément un « gendelettre » — à son grand désespoir et quelles que fussent ses répugnances. Et si, quelques années plus tôt, il avait trouvé les raisins trop verts, ils les estimait à présent suffisamment mûrs. Il ne se fit donc pas trop prier quand, aux premiers jours de l'automne 1866, sur la recommandation de Charles de Rémusat, de Saint-René Taillandier et de Blaze de Bury, il fut agréé par Buloz pour succéder à V. de Mars, qui venait de mourir, dans les fonctions de secrétaire de rédaction à la *Revue des Deux Mondes*.

Il fait part de cette nouvelle à Dionys Ordinaire dans une lettre qui n'est pas datée, mais qui est certainement de la fin de septembre ou du commencement d'octobre 1866 :

Je suis depuis hier à la *Revue des Deux Mondes*, avec les mêmes fonctions qu'à *La Revue moderne*. Comment ai-je passé de l'une à l'autre, c'est ce qui ne t'intéresse guère et de quoi je ne veux pas t'ennuyer. Le fait est que j'ai changé de pays et que si celui que j'habite à cette heure a de grands ennuis, il a aussi ses avantages. Pendant que j'y suis, c'est le moment, je crois, de t'inviter à y rentrer. Je puis le faire sans manquer à ce que je dois à M. Dollfus, auquel je garde une sincère amitié et ne voudrais pas pour beaucoup enlever un collaborateur tel que toi. Mais tu n'as aucun engagement avec lui, et il sait trop bien ce qu'un homme de talent gagne à entrer à la *Revue des deux Mondes* pour te savoir mauvais gré de le faire. Si la chose te convient, il faut tâcher de nous entendre. Tu as tout ce qu'il faut (et cent fois plus) pour réussir dans cet endroit-là comme dans tout autre. Il suffit pour cela de te plier au ton voulu. Ce ton est grand, non que la *Revue* ait peur de la gaieté, de l'esprit, de toutes les qualités que tu possèdes; mais elle a pris l'habitude des sujets sérieux, riches de faits, traités en style soutenu; elle s'interdit — à tort ou à raison, je ne sais — certains écarts ou certaines libertés qu'on se permet ailleurs. Elle reste sur son quant-à-soi; c'est une nécessité à subir ou un pli à prendre. Tu le prendras comme un autre. Cherche donc quelque travail ou quelque série de travaux qui soit dans tes goûts. Tu aimes l'antiquité; peut-être y reste-t-il quelque veine à exploiter.

Et comme s'il craignait qu'Ordinaire ne répondit pas avec assez d'empressement à son invitation il lui propose hardiment des sujets d'articles et lui trace même tout un plan d'études :

M. Boissier — lui dit-il — a publié sous le titre de *Cicéron et ses Amis* une série d'articles remarqués qui font aujourd'hui un beau volume.... Je te cite cela non pas pour que tu fasses comme lui, mais pour te donner une idée du ton, du caractère, de l'étendue des coupures propres aux travaux de la *Revue*. Si, au lieu d'une série, il te venait à l'esprit quelque sujet à traiter en une fois, tant mieux. Mets-y seulement une certaine solidité de fonds, sans toutefois enchaîner ta fantaisie. Si, au lieu de l'antiquité, tu trouves dans les choses modernes ou contemporaines, c'est à merveille. Des articles faits avec des livres sont bons, des articles faits avec des choses, ou sur des choses, sont meilleurs. Malheureusement tu n'es pas trop bien placé à La Flèche[1] pour cela. Questions philosophiques, questions de morale, de politique, d'histoire, tout est bon, — le tout est de dire quelque chose et de prendre la note juste. Il m'était venu en tête de te proposer un travail sur les poètes d'amour à Rome, Horace, Catulle, Ovide, Tibulle, etc. Mais ne t'arrête pas à cela, si ça ne te saisit pas d'abord. Quelque chose sur l'Éducation des femmes serait acceptable, bien que ce ne soit pas précisément un sujet de revue et que pour y être vraiment de mise, le travail dût porter sur des documents positifs que tu n'as pas et que tu ne te soucierais pas d'étudier. Une nouvelle de mœurs jurassiques[2] irait aussi : mais les paysans commencent bien à fatiguer. Tout cela n'est que projets en l'air. Examine et cherche. Je crois dans tous les cas que le moment est bon, et que si tu parviens à emboucher cette trompette, tu en joueras comme un autre et mieux qu'un autre.

Ainsi, de son fauteuil de secrétaire de rédaction, — qui remplaçait pour lui une chaire doctorale — Challemel-Lacour distribuait à son ami, sinon de copieux pensums, du moins d'abondants devoirs de vacances, — de quoi occuper les loisirs d'un professeur pour toute une vie. A cette avalanche de besognes supplémentaires, qui lui fait un peu faire la grimace, Dionys Ordinaire oppose d'abord la seule résistance qui lui soit permise : le silence de la réflexion. Mais Challemel vient à la rescousse, le gourmande et le tarabuste.

Il y a bien un mois — lui écrit-il en novembre — que je t'ai adressé à La Flèche une lettre qui demandait une réponse ; celle que tu n'as pu manquer de me faire s'est égarée probablement. Il est cependant nécessaire que je sache si tu acceptes la place que j'aurais voulu te voir prendre à la *Revue* ou s'il faut en disposer pour un autre.

Challemel-Lacour n'avait pas tout à fait tort de tourmenter

1. Ordinaire avait été récemment nommé professeur au Prytanée militaire de La Flèche.
2. Dionys Ordinaire était originaire de La Franche-Comté.

Ordinaire avec une pareille insistance, car il n'avait pas établi ses pénates à perpétuité dans la maison de François Buloz. Un trimestre s'était à peine écoulé, que déjà la lune de miel s'était muée en lune rousse. Buloz ne pouvait souffrir que Challemel, à la *Revue*, n'en fît qu'à sa tête, et, de son côté, Challemel n'était pas d'humeur à supporter les observations du patron. Bref, le ménage allait très mal. Aussi, après avoir engagé Ordinaire à s'occuper d'histoire romaine et lui avoir écrit : « Un travail sur Néron, à propos d'un livre où on vient d'essayer de le réhabiliter, te conviendrait-il? l'auteur te fournirait, je pense, une belle occasion de te moquer de lui », Challemel-Lacour lui mande à la date du 7 janvier 1867 :

Mon cher ami, ne fais rien sur Néron, puisque tu n'as pas commencé. Nous trouverons autre chose, je n'en fais aucun doute. S'il te venait, en attendant, quelque idée, ne tarde pas à m'en informer. Ne cherche pas d'articles longs; de quinze à trente pages, tu as de la marge. Je tiendrais à t'installer ici pendant que j'y suis. Qui sait si j'y resterai longtemps?

Le divorce Buloz-Challemel fut consommé à la fin de février 1867, après cinq mois de vie commune devenue vite intolérable. Toutefois, Buloz (et c'est tout à son honneur) avait une trop haute opinion de la valeur intellectuelle de son collaborateur pour se séparer de lui définitivement. Il n'entendait pas le garder comme secrétaire de la rédaction; mais il ne voulait pas le perdre comme rédacteur. Il fit bien, car, n'ayant point donné sa mesure dans la première phase de leur association, Challemel-Lacour devint, de 1867 jusqu'en 1870, l'un des fidèles et des meilleurs écrivains de la *Revue des Deux Mondes*, — passant avec une rare souplesse de plume de la bibliographie à la critique dramatique, de la critique d'art à la littérature et à la philosophie pour s'élever peu à peu à l'histoire et traiter avec une souveraine maîtrise des hommes et des choses d'Allemagne, d'Angleterre et de Turquie.

Il dut convenir lui-même que cette rupture avec François Buloz n'allait pas sans quelques compensations. A la date du 18 mars 1867, il s'exprimait ainsi dans une lettre à Dionys Ordinaire :

T'ai-je écrit, mon cher ami, depuis que j'ai quitté la *Revue des Deux Mondes*? Mon cou n'était pas fait pour ce carcan; ce n'a pas été pour moi une découverte ni un regret bien vif. Rien décidément ne vaut le chez soi. — On m'a dit que ton article était composé[1]. Cela m'a fait

1. Après bien des hésitations, Dionys Ordinaire avait envoyé à la *Revue des*

grand plaisir. Le tout est d'avoir le pied à l'étrier, et tu l'as. Tes articles seront, je pense, les bien venus à la *Revue*. Ma recommandation ne vaut pas cher dans les parages, je ne te le cache pas; n'importe, je te vanterai tant qu'il en restera quelque chose. D'autant plus qu'ils me paraissent parfaitement disposés à goûter ton esprit. — Je ne suis pas brouillé avec eux, au contraire, et je compte les honorer d'une collaboration aussi active que ma santé me le permettra. Mais enfin je ne suis plus une autorité.

C'est à partir de ce moment, pourtant, que l'autorité de Challemel-Lacour commença de s'affirmer dans les milieux littéraires. Jusqu'alors, en effet, malgré le renom passager qui s'attachait à certains de ses articles du *Temps*, il n'avait pas connu la notoriété véritable qui donne du crédit aux moindres productions d'un écrivain. Sa collaboration plus régulière à la *Revue des Deux Mondes* mit finalement en relief une personnalité intellectuelle très vigoureuse dont les premiers essais n'avaient point réussi à dégager le caractère si original.

Il était trop clairvoyant pour ne pas s'en rendre compte, aux heures où il comparait sa situation d'exilé, au lendemain de l'amnistie de 1859, avec celle qu'il avait péniblement acquise après de longs et obscurs efforts. C'est ainsi qu'il écrivait à Marc Dufraisse, le 13 août 1867 :

Je pars pour Constantinople demain soir 14, *viâ* Vienne et le Danube. Je passerai en revenant par la Grèce et l'Italie. C'est un voyage dont il n'était pas possible de laisser échapper l'occasion. Quoique avec l'âge mon humeur devienne un peu moins ambulatoire, j'entreprends ce tour avec quelque plaisir et sans plaindre le temps que j'y consacrerai. Jusqu'à présent, je n'ai pas fait un voyage où je ne me flatte (peut-être à tort) d'avoir gagné quelque chose en connaissances, en rectitude d'idées, et dont je n'aie trouvé moyen plus tard de tirer un parti positif. Le prochain numéro de la *Revue des Deux Mondes* contient sur la peinture monumentale en Allemagne un article que je n'aurais jamais fait, si je n'étais pas allé à Munich[1].

De son voyage à Constantinople, Challemel-Lacour devait rapporter un butin plus riche encore. A son retour, il publia dans la *Revue des Deux Mondes* du 15 février 1868 une magistrale étude sur la Turquie qu'il n'est pas inutile de relire même aujourd'hui pour bien comprendre certaines particularités de la question

Deux Mondes un article intitulé « Les trois types de la Comédie, gentilshommes, bourgeois et valets ». Il parut dans le n° du 1er mai 1867.

1. Cet article de Challemel-Lacour sur « Pierre Cornelius » parut dans la *Revue des Deux Mondes* du 15 août 1867.

d'Orient. C'est également au cours de ce voyage que Challemel réunit les éléments d'un superbe récit qu'il fit paraître un peu plus tard, le 1er mai 1870, dans la *Revue des Deux Mondes*, sous ce titre : « La princesse Tarakanov, histoire d'une aventurière russe au XVIIIe siècle. » Quelqu'un, qui était spécialement qualifié pour juger les travaux de ce genre, le vicomte E.-M. de Vogüé, a pu dire en recevant le successeur de Challemel-Lacour à l'Académie française : « J'aime à insister sur le mérite de notre regretté confrère en tant qu'écrivain. Les louanges qu'on lui donne de ce chef sont comme la réparation d'une inadvertance de nos aînés. Dans les états de service de ce lutteur, ses campagnes littéraires ne lui sont pas assez comptées.... Il poursuivait tous les filons dans la mine étrangère, il devançait des curiosités qui ne s'éveillèrent que plus tard. » Et, faisant allusion à son étude sur la princesse Tarakanov, M. de Vogüé conclut : « J'ai pu contrôler son récit aux sources, et j'en ai conçu un grand respect pour la probité de ce laborieux chercheur. »

Mais ce chercheur, si laborieux qu'il fût, avait d'autres idées en tête que de passer sa vie dans les bibliothèques ou les archives. Il était hanté d'ambitions moins désintéressées que le culte des belles lettres. Il voulait jouer un rôle politique. Son désir a été satisfait, et l'on ne peut dire en vérité que ce fut au détriment de la littérature, car son talent oratoire nous a valu plus d'un chef-d'œuvre. Toutefois, son éloquence, si haut qu'elle se soit élevée, ne nous fait pas oublier le critique de grand mérite que fut, il y a un demi-siècle, Challemel-Lacour; elle nous laisse, malgré tout, le regret qu'une telle vocation d'écrivain ait été contrariée par les événements et ne lui ait pas permis de remplir toute sa destinée.

Eugène Grelé.

VIGNY ET L'HELLÉNISME

Malgré leur goût pour le cosmopolitisme, et quelques fructueuses que fussent leurs incursions à travers les littératures étrangères, par leur race, leur tempérament, leur instruction première — contrariée sans doute par les bouleversements de la Révolution — les Romantiques français ont tous plus ou moins subi l'influence de la civilisation gréco-latine; de sorte que, s'il a été permis de parler du romantisme des Classiques, il est peut-être plus utile encore de montrer le classicisme des Romantiques.

Qu'Alfred de Vigny ait atteint les Lettres grecques par la voie directe, car il traduisit Homère et lut Platon, ou par la voie indirecte, recourant à l'intermédiaire de nos écrivains les plus pénétrés de l'esprit grec, un Racine, un Chénier; que par la délicatesse de sa nature, il ait été instinctivement porté à réaliser des œuvres dont l'harmonie et la beauté plastique rappellent l'art antique, il n'en est pas moins indispensable d'étudier l'hellénisme de l'auteur de *Moïse* ou de *Daphné*.

A propos d'Homère et d'Eschyle nous verrons ce que la pensée et l'art de Vigny doivent à l'épopée de l'un, au drame de l'autre. Nous remarquerons surtout que le problème de la destinée qui ne cessa jamais de tourmenter son esprit et son cœur se posait à lui sous une forme grecque. L'homme lui apparait écrasé par une sorte de fatalité antique; sa mission est d'arracher au Destin quelques lambeaux qui constituent les conquêtes de l'humanité; mais son sort est d'être vaincu. Pour représenter cette lutte, plus encore qu'à la grâce des Jansénistes, Vigny songe à la Destinée d'Homère et aux Érynnies d'Eschyle.

Platon non seulement lui fournira la méthode de ses romans philosophiques, *Stello*, *Daphné* qui sont en réalité des Dialogues platoniciens, mais lui révélera la doctrine de l'ascension des âmes vers Dieu, doctrine qui l'enchantait à ce point que sous les symboles successifs de la religion païenne et de la religion chrétienne il la retrouve toujours seule vivante et seule digne de vivre.

Les ouvrages de l'empereur Julien, de saint Jean Chrysostome l'aideront à brosser les décors et tracer les personnages de *Daphné*.

Les stoïciens le gagneront à la noblesse de leurs attitudes. Ils modifieront aussi sa théorie de la Destinée. Longtemps il crut que, pour accomplir leur divine tâche, les grands hommes avaient le droit de protester contre leur condition sociale, si elle n'était pas digne de leur génie. Il mit sur la scène les récriminations de Chatterton. Il se ravisera bientôt, et nous présente un Paul de Larisse qui remplit sa mission, tout en restant esclave, comme Épictète. Les stoïciens enfin lui feront mieux connaître la dignité de l'homme et le prix de l'énergie.

* * *

Des quatres pièces consacrées à l'*Antiquité homérique* aucune n'est homérique. *Le Somnambule* est de l'époque de la Grèce romaine :

Tous les deux.... Pollion... c'est un jeune Romain....

La Dryade serait une « idylle dans le goût de Théocrite ». *Symétha* — le poète y parle du Parthénon, du Pirée — ne saurait appartenir aux temps mythologiques. Enfin, si « une vierge de Grèce » et « des femmes de Milet » ne nous apparaissaient occupées en même temps qu'une « esclave d'Égypte » et des « filles latines » à la toilette d'une indolente patricienne; *Le Bain d'une Dame romaine* n'aurait rien même d'hellénique.

D'autre part, dans le chapitre de *Stello* intitulé *Le Ciel d'Homère*, bien que Vigny prenne la défense du mendiant divin chassé de la République de Platon, il est trop évident qu'Homère ne représente pour lui qu'un nom et qu'il plaide contre la société jalouse et ingrate la cause de tous les poètes et la sienne propre.

Cependant si l'auteur de *Stello* a choisi le nom d'Homère plutôt qu'un autre, si ses poèmes grecs sont appelés par lui homériques et non autrement, ce n'est pas sans raison. Vigny qui, de bonne heure, s'était défini un poète ou plus exactement un moraliste épique, est lui aussi de la lignée d'Homère.

Directement et indirectement il se rattache à Homère. Il a d'abord lu le texte même de *L'Iliade* et de *L'Odyssée*. Au sortir du collège, nous dit-il (*Journal d'un Poète*. Ed. Delagrave, p. 228), il traduisit Homère de grec en anglais ; puis un vieux précepteur, l'abbé Gaillard comparait sa traduction à celle de Pope. Aussi lorsque dans *Le Somnambule* (1819) est évoquée la figure de Pénélope.

Non jamais Pénélope, à l'aiguille pudique
Plus chaste n'a vécu sous la foi domestique...;

lorsque dans *Cinq-Mars* la maréchale d'Effiat se sépare de son fils « riant sous les pleurs », comme Andromaque; le souvenir d'Homère a dû jaillir spontanément. D'ailleurs c'est surtout par *L'Aveugle* d'André Chénier, d'après lequel il composa son *Moïse*, que Vigny connut l'art homérique[1].

Directe ou indirecte, l'action d'Homère sur Vigny ne laisse pas d'être assez considérable. En effet, le poème de Vigny a conservé quelque chose du poème homérique. Bien plus *L'Iliade* et *L'Odyssée* lui servirent parfois à manifester quelques aspects de sa pensée.

L'épopée est avant tout un récit. Avouons d'abord que Vigny n'a pas su ravir à Homère ce qui fait la vie du récit, la progression. Dès les premiers vers de *L'Iliade* on voit successivement Chrysés offrir une rançon aux Grecs déjà favorables, Agamemnon renvoyer le vieillard, le vieillard s'enfuir et prier Apollon, Apollon frapper de ses traits les animaux puis les hommes. Au contraire, le récit de Vigny semble paralysé; car il a la fixité d'un tableau. *Moïse*, par exemple, nous présente une série de quatre tableaux : Moïse s'arrête et contemple le pays des Hébreux. — Les Hébreux chantent, courbés dans la poussière. — Moïse parle à Dieu, face à face. — Moïse est pleuré de son peuple. Comme au théâtre, nous voyons substitués les uns aux autres des décors immobiles. Plus le poème est long, — tel celui d'*Héléna* — plus on s'aperçoit que Vigny ne donne pas à ses récits le mouvement et la vie.

Il a mieux su reproduire le grossissement épique. Hector manie sans peine une pierre que deux hommes ne pourraient soulever. Un cri d'Achille arrête l'élan des Troyens. Vigny lui aussi prête à ses héros, Moïse ou Samson une majesté toute épique.

Enfin le récit homérique a déjà toutes les qualités de l'hellénisme : la simplicité, la proportion, la lumière. Ces qualités qui revivent dans les œuvres d'André Chénier, Vigny se les appropria. Or sans un commerce prolongé avec l'hellénisme, les eût-il possédées? La sobriété n'est pas une vertu romantique. C'est ainsi que *Le Bain d'une Dame romaine* unit l'invraisemblance à l'encombrement des détails. Embarrassée de maintes esclaves qui la peignent, la baignent, la parfument, la dame romaine trouve encore le moyen

1. Dans *Héléna*, M. Estève signale quelques imitations précises des poèmes homériques (*Héléna*, *Ed. Hachette*, p. 14, 24, 38, 45). C'est également à Homère, mais par l'intermédiaire de Chateaubriand, qu'il doit d'avoir donné des titres aux divers chants d'*Héléna* et d'*Eloa* (*Id.*, p. XLVIII).

de « toucher la lyre d'or » de rêver à son amant et de s'endormir. L'art grec empêcha sans doute Vigny d'écrire d'autres poèmes comme *Le Bain d'une Dame romaine*. S'il eut toujours l'instinct de la composition, c'est-à-dire de l'harmonie et de l'ordre, cet amant de la nuit eut-il de lui-même enveloppé ses poèmes de lumière? Et cependant, sculptés comme des bas-reliefs antiques, *Moïse*, *La Colère de Samson*, *Le Mont des Oliviers* ont l'unité, l'harmonie et la clarté des œuvres grecques.

Vigny avait donc le droit de donner à quelques-uns de ses poèmes le titre *d'homériques*, d'autant plus que certaines des idées qui lui furent chères, la disproportion des biens et des maux, la défiance de la femme, la hantise du destin, la haine de l'immortalité trouvèrent dans *L'Iliade* et *L'Odyssée* une formule, un exemple, un symbole.

Ainsi Vigny ne croit guère qu'au malheur. Eh bien, lorsqu'il écrivait dans son *Journal* (p. 97) : « il n'y a que le mal qui soit pur et sans mélange de bien; le bien est toujours mêlé de mal », n'était-ce pas une réminiscence de l'allégorie des deux tonneaux de Jupiter? Les malheureux ne reçoivent que des maux. Les heureux reçoivent puisés aux deux tonneaux un mélange de maux et de biens (*Iliade*, ch. XXIV, vers 527 et suivants).

Plus ou moins, Vigny fut toujours convaincu de la perfidie féminine. Or, Homère n'épargne guère la femme, ni même Pénélope. Télémaque n'ose affirmer à Minerve qu'il soit le fils d'Ulysse (*Odyssée*, ch. I) et Minerve recommande à Télémaque de confier les présents de Ménélas à la meilleure de ses servantes et non à sa mère, de peur qu'une fois remariée, elle ne les emporte : « tu sais quelle est l'âme d'une femme; elle veut toujours enrichir la maison de celui qu'elle épouse. Elle ne se souvient plus de ses premiers enfants ni de son premier mari mort... ». *Odyssée*, trad. Lecomte de Lisle. Lemerre 1886, ch. XV, p. 223). Ulysse le premier se réjouit de la duplicité de son épouse qui, tout en repoussant la main de ses prétendants, se fait donner par eux des cadeaux de noce. (*Id.*, ch. XVIII, p. 281.) Quant aux déesses, elles poussent le mensonge à la perfection. Pour emprunter à Vénus sa ceinture irrésistible, Junon lui dissimule ses véritables desseins (*Iliade*, ch. XIV). Aussi Agamemnon n'est-il pas loin de formuler la leçon qui ressort des poèmes homériques quand il fait à Ulysse ces prudentes recommandations : « ne sois jamais trop bon envers ta femme, et ne lui confie point toutes tes pensées, mais n'en dis que quelques-unes, et cache-lui-en une partie (*Odyssée*, ch. XI, p. 173).

Toute sa vie, Alfred de Vigny contempla la lutte impuissante de l'homme contre la destinée. C'est d'ailleurs chez les anciens que le sort paraît le plus inexorable. En effet, le poète des *Destinées* n'ignore pas que la grâce des chrétiens ménage la liberté; mais comme il aime outrer plutôt qu'atténuer nos maux, il se complaît au spectacle de la fatalité antique. C'est pourquoi, même pour représenter la Grâce chrétienne, il se servira d'une image homérique. Lorqu'il nous montre la Grâce « tenant d'en haut l'équilibre » dans le combat des hommes contre le Destin, on songe à Zeus prenant ses balances d'or pour peser la destinée des Troyens et des Grecs (*Iliade*, ch. VIII), ou d'Hector et d'Achille (*Id.* Ch. XXII).

Comme tous les pessimistes d'instinct, Vigny, à plusieurs reprises, éprouva le désir de l'anéantissement, la haine de l'éternité. Il l'exprimait dès 1822 dans *Moïse*; il l'exprimait encore en 1859, lorsque, imaginant un nouvel épisode pour son roman de *Daphné*, il supposait que Julien avait reçu d'un sage Indien « l'espérance du néant ». (*Daphné*, p. 229.) Or, en 1843, c'est-à-dire vers l'époque où le poète de *La Maison du Berger* préférait à l'immortalité de la Nature la fragilité d'Éva, il concevait, pour exprimer le mépris de l'éternité un drame qu'il aurait intitulé *Un Dieu d'Homère* (*Journal d'un Poète*, p. 165). Dans ce drame, il se fut surtout inspiré de *L'Iliade*, comme l'indique l'esquisse moins sommaire du même sujet : *Cassandre ou un Dieu* (*Id.*, p. 250). L'idée essentielle du poème eut été que l'homme est supérieur aux dieux parce qu'il peut être brave et s'exposer à la mort. Cette idée il la dégageait du chant XXII de *L'Iliade*. Cassandre déteste Apollon : « lui, et sa tranquille et trop paisible immortalité. Son égoïsme, sa *bravoure invulnérable* dont elle se moque : tu avais bien du mérite à braver Achille, n'est-ce pas? Hector en a plus que toi. » Le souvenir du XXII^e^ chant de l'Iliade est manifeste. Apollon, en effet, y brave Achille; puis Hector, malgré les supplications de Priam et d'Hécube, provoque Achille au combat. Vigny n'avait plus qu'à conclure la supériorité d'Hector sur Apollon.

Ces divers rapprochements démontrent que l'art et la pensée homérique s'étaient assez imposés à Vigny pour qu'il soit possible à travers son œuvre d'en suivre le lumineux reflet. Nous devons l'inscrire au nombre des poètes dont le glorieux cortège emplit « le ciel d'Homère ».

*
* *

Plus encore qu'Homère, Eschyle fut pour Vigny le poète de la fatalité antique.

Des œuvres d'Eschyle, Vigny paraît ne vraiment connaître que *Les Euménides*. Sans doute, dans le roman de *Daphné*, l'empereur Julien cite quelques vers de *Prométhée* pour y découvrir une prophétie relative à Jésus-Christ; et saint Jean Chrysostome écoute le drame de *Prométhée* avec une terreur profonde (p. 116 et 115). Mais ni l'attitude de Jean, ni la citation de Julien n'impliquent chez Vigny une étude particulière du texte; et il semble que si ses regards s'étaient une fois bien arrêtés sur l'adversaire obstiné de Zeus il lui aurait assigné une place parmi ses contempteurs de dieux. Or, il nomme Ajax, Satan, Oreste, don Juan; il oublie le chef du chœur. (*Journal d'un Poète*, 1834, p. 92.) Peut-être l'*Agamemnon* (vers 1202-1213) lui suggéra-t-il pour son drame un *Dieu d'Homère*, le refus de Cassandre d'épouser Apollon? C'est peu de chose.

Les Euménides, au contraire, ont laissé dans l'œuvre de Vigny une trace certaine. Mais la conception poétique a parfois d'étranges lenteurs; et bien qu'il lût *Les Euménides* dès 1815, il attendit 1849 pour écrire le poème eschylien des *Destinées*. En 1815 et en 1819 il ne leur empruntera que quelques vers pour les mettre en exergue de la *Dryade* et du *Somnambule* (vers 1-22-103). Mais ni l'un ni l'autre de ces deux poèmes n'ont rien de commun avec l'austérité religieuse d'Eschyle. *La Dryade* est une idylle voluptueuse dans le goût de Théocrite; *Le Somnambule* est un drame romanesque de la jalousie dans le genre de *Dolorida*[1]. En 1835, le souvenir des *Euménides* lui fait inscrire Oreste qui n'est nullement un révolté au nombre des contempteurs de dieux. Dans cette pièce en effet, Oreste puni d'un crime commis sur l'ordre d'Apollon accuse les divines Furies devant le tribunal athénien de l'Aréopage; et en les accusant lutte « contre un ciel injuste ». (*Journal d'un Poète*, p. 92.)

Lentement, l'image des Érynnies acharnées contre les hommes s'imposait à l'esprit de Vigny; et en 1849 il concevait et composait le poème des *Destinées* sur le plan des *Euménides*. Les Érynnies sont les vieilles divinités, ἀργαίας θεάς (v. 728). Impitoyables,

1. Le mari somnambule tue sa femme aimante en croyant tuer son amante perfide, et la femme se laisse tuer en découvrant l'infidélité de l'époux.

elles poursuivent tout meurtrier d'un vol sans ailes πωτήμασιν ἀπτέροις (v. 250); et laissent tomber lourdement le poids de leurs pieds sur les fugitifs chancelants :

ἀνέκαθεν βαρυπεσῆ
καταφέρω ποδὸς ἄκμαν
σφαλερὰ τανυδρόμοις
κῶλα... (vers 369-372).

Mais les divinités jeunes, Zeus, Apollon, Minerve veulent adoucir le sort des mortels et broyer les anciennes lois :

ἰὼ θεοὶ νεώτεροι παλαιοὺς νόμους
καθιππάσασθε κἀκ χερῶν εἵλεσθέ μου (v. 778-779).

Il y va pour les Érynnies de disparaître ou de conserver leurs honneurs d'autrefois :

ἡμιν γὰρ ἔρρειν, ἢ πρόσω τιμὰς νέμειν; (v. 747).

Eh bien non! Les Érynnies ne disparaîtront pas, elles changeront de nom et sauveront leur pouvoir. Tout de même les Destinées de Vigny suivent la loi antique, la loi de Jéhovah :

Des puissances du ciel nous les fortes aînées....

Conservant l'image d'Eschyle, il nous les montre écrasant sous leurs pieds non plus seulement les meurtriers mais chaque homme.

Depuis le premier jour de la création
Les pieds lourds et puissants de chaque Destinée
Pesaient sur chaque tête et sur toute action.

Les filles de Jéhovah seront-elles vaincues par Jésus-Christ? « Le Sauveur est venu... » Pour rendre leur angoisse Vigny emprunte à Eschyle le balancement de son vers :

Devons-nous vivre encore ou devons-nous finir?

Elles ne finiront pas. Délivrant les hommes, déjà elles étaient remontées au ciel, πωτήμασιν ἀπτέροις,

D'un *vol* inaperçu, *sans ailes*, insensible.

Mais elles redescendront sur terre. Les Érynnies étaient devenues les Euménides; la Fatalité judaïque deviendra la Grâce chrétienne; et au nom de la Grâce les Destinées continueront à exercer leur

sombre royauté. D'ailleurs chez Vigny, comme chez Eschyle, il y a progrès :

Vous avez élargi le collier qui nous lie.

On le voit, entre les deux poèmes il y a un parallélisme singulier. Non seulement Vigny reproduit les diptyques d'Eschyle, opposant la Grâce à la Fatalité, comme celui-ci opposait les Euménides aux Érynnies, mais il lui emprunte ses images, ses expressions et parfois jusqu'au rythme d'une phrase.

D'ailleurs, bien qu'il ait connu la pièce la plus consolante d'Eschyle, Vigny était assez enclin au pessimisme pour ne pas aller plus loin que son guide. Le collier qui nous enserre est élargi, il n'est pas supprimé. Vigny n'oublie pas que les Érynnies ont beau se métamorphoser en Euménides elles restent les Furies, et que le sort est inéluctable. C'est pourquoi il lui plaît dans *Daphné* de rappeler que le chœur des Euménides faisait mourir les mères de terreur (p. 93). Eschyle est bien pour lui le poète de l'horreur religieuse, le peintre de la fatalité inexorable.

*
* *

Si Eschyle représente pour Vigny la religion païenne, Platon sert de trait d'union entre le paganisme et le christianisme. Car à ses yeux christianisme et paganisme recouvrent d'un vêtement différent une philosophie identique qui est platonicienne.

Platon eut au commencement du XIX^e^ siècle une autorité qui rappelle vraiment celle d'Aristote au moyen âge. Lassés par le matérialisme du XVIII^e^ siècle, les philosophes éprouvaient le besoin d'une doctrine qui dépassât les limites du monde sensible. Platon fut leur dieu et Cousin qui eut toujours le sens de l'à-propos traduisit Platon. Le premier volume de la collection qui contenait *L'Euthyphron*, *L'Apologie*, *Le Criton*, *Le Phédon* parut en 1822. Lamartine assure qu'il consulte « l'admirable traduction de Platon par M. Cousin [1] ». Et il semble bien que Cousin fut aussi le maître de Vigny. L'auteur de *Daphné*, en effet, ne parle guère de Platon sans reproduire la triade chère à Victor Cousin : le vrai, le beau, le bien [2]. Cet attachement à la formule du chef de l'Éclectisme en trahit aussi l'influence [3].

1. Marc Citoleux, *La Poésie philosophique au XIX^e^ siècle. Lamartine*, p. 82.

2. Cf. *Daphné*, p. 146, 155, 195, 199. Dès le cours de 1818 Cousin lançait la célèbre formule. En 1836, l'année qui précéda la composition de *Daphné*, Cousin publie le cours de 1818.

3. L'éclectisme est loin d'enthousiasmer Vigny autant que Lamartine : « L'éclec-

« Le Platonisme moderne », pour employer l'expression de Lamartine, s'attachait surtout à ces deux points : l'ascension des âmes vers Dieu, les rapports de la théodicée platonicienne et du christianisme. Vigny avait trop la haine de la matière pour ne pas goûter une philosophie, qui allant de la matière à l'esprit, élevait les âmes de la Vénus terrestre à la Vénus-Uranie. C'est pourquoi la théorie de l'ascension des âmes occupera dans *Daphné* une place d'honneur. D'autre part, il ne négligeait point les rapports du platonisme et du christianisme. Dès 1822, dans *Héléna*, il écrivait

Et Socrate mourant devina Jésus-Christ.

L'année suivante, non sans quelque dédain, il lisait *La Mort de Socrate* [1] de Lamartine qui pourrait s'intituler : Socrate chrétien. Mais tandis que pour Chateaubriand, Lamennais, Lamartine, le christianisme de Platon attestait une révélation primitive, dispersée à travers les philosophies anciennes et dont Platon plus que tout autre avait recueilli les divins morceaux, Vigny, disciple de Voltaire et de Gibbon, devait dans son roman de *Daphné* humaniser le christianisme en le ramenant au platonisme. « Le christianisme, disait-il, va toujours s'affaiblissant et montrant sous sa robe le platonicisme (*sic*) toujours vivant » (p. 199). En proclamant ainsi la vitalité de la philosophie de Platon, Vigny, après Lamartine, attestait ce curieux réveil de l'idéalisme platonicien au XIX^e^ siècle.

Avant 1832, époque où il écrivit *Stello*, Vigny ne paraît guère avoir abordé la philosophie de Platon ; et encore ne l'aborde-t-il en 1832 que par un point secondaire. Platon chasse Homère de sa République et Vigny revise le procès d'Homère. Ce sera seulement en 1837 que pour montrer dans un dialogue platonicien le platonisme vivifiant tour à tour le paganisme et le christianisme, Vigny examinera vraiment l'œuvre de Platon. En 1832, le défen-

tisme est une lumière sans doute, mais une lumière comme celle de la lune qui éclaire sans échauffer ». (*Journal d'un Poète*, 1829, p. 43). Il lui fallait peut-être une lecture plus forte, celle de Spinoza ou de Descartes. La plupart des questions étudiées par Cousin laissaient Vigny indifférent. Comme plus tard M^me^ Ackermann, il ne s'occupe guère que du problème du mal. Il est permis de se demander si, comme Lamartine, il n'apprit pas de Cousin que le sentiment doit être précédé et éclairé par la raison. Le cœur, écrivait-il, « est une chambre obscure dont la lumière est la tête ». (*Journal d'un Poète*, 1839, p. 142). Il finira par dépasser Cousin et négliger dans la connaissance le rôle du sentiment. Vigny n'aimait pas la pondération de l'éclectisme.

1. En 1826 il nous montrait « la vie et surtout la mort de Socrate », faisant couler des yeux de Cinq-Mars et de de Thou « des larmes d'admiration et d'envie ». (*Cinq-Mars*, Ed. Delagrave, t. I^er^, p. 212.)

seur d'Homère est surtout frappé par les lacunes de l'esprit de Platon. En 1837, au contraire, il lui pardonne son dédain des poètes et se laisse prendre tout entier au charme de sa théodicée.

L'auteur de *Stello*, dans le chapitre intitulé *Le Ciel d'Homère*, dresse le poète en face du philosophe. Homère était chassé de la République de Platon, Platon sera chassé du ciel d'Homère. Et alors qu'il met à la suite d'Homère non seulement des poètes malheureux comme Le Tasse et Milton, mais des prosateurs comme Lesage et J.-J. Rousseau, il omet Socrate buvant la cigüe dans la prison d'Athènes. Le maître de Platon partage ici le discrédit de son disciple et des philosophes.

Vigny qui a le goût des simplifications faciles ne retient que quelques-uns des griefs de Platon contre Homère; lesquels il réduit vite à un seul : l'infériorité de l'imagination sur la raison; et en vrai romantique, il soutient contre la raison les droits de l'imagination.

Le premier et principal grief de Platon était la grossièreté de la mythologie homérique (*La République*, Livre II). Vigny néglige ce reproche qui ne l'atteint pas à travers Homère. Mais que le philosophe accuse le poète de n'être qu'un « imitateur » et un imitateur du « second ordre [1] » (*Stello*, Ed. Charpentier, 1852, p. 230 et 232); qu'il le déclare incapable de servir les États et même un particulier, Créophile son ami; qu'il lui reproche de peindre seulement les caractères passionnés, plus aisés à saisir par leur variété et de s'adresser ainsi non à la raison mais à la partie peureuse qui s'attendrit sur les misères humaines (*La République*, Livre X [2]); immédiatement, Vigny se sent visé et se prépare à la riposte.

La riposte est assez vaine. D'abord il avoue que les poètes ne sont que des imitateurs de la nature. Puis, lorsque celui qui réclama pour Stello, pour Chatterton le droit de diriger l'humanité, fait dire superbement à Homère que s'il n'a donné aucune loi aux nations, il en a donné « une éternelle au monde... la loi impérissable de l'Amour et de la Pitié » (*Stello*, p. 236-237), il se borne à reconnaître avec Platon, mais en d'autres termes qu'Homère s'adresse « à la partie peureuse » de l'âme. Enfin, sans preuve convaincante il affirme que l'imagination des poètes qui émeut

1. L'art est du « second ordre » parce qu'il imite la nature, imitation elle-même des idées. C'est une imitation d'imitation.

2. Vigny renvoie au livre VI de *la République* (*Stello*, p. 232). Or c'est au X[e] livre qu'il emprunte ces diverses citations.

« la partie peureuse » est supérieure à la raison des philosophes. La seule preuve en effet qu'il apporte de cette supériorité est le petit nombre des hommes d'imagination, et le grand nombre des hommes de raison. Certes, la preuve elle-même aurait grand besoin d'une preuve. S'il n'y a qu'un Homère, il n'y a qu'un Platon, et il ne semble pas que les grands philosophes soient plus nombreux que les grands poètes. D'ailleurs de quel droit dénier l'imagination aux philosophes? Platon, comme Pascal auquel Vigny le compare a même l'imagination la plus rare qui soit, l'imagination dans l'abstraction. Ce n'est donc pas parce qu'il manque d'imagination et par une mesquine envie que Platon condamne les poètes et Homère. S'il reproche aux poètes d'imiter la nature c'est qu'il pense que pour atteindre la vérité il faut contempler les Idées et non la réalité sensible. Si Homère est exclu de la cité de Platon, c'est que la cité de Platon est déjà la cité de Dieu et que son ciel n'est plus le ciel d'Homère. Homère déifiait la vie instinctive et matérielle. Platon construit géométriquement la religion de l'absolu. Vigny aurait mieux compris la thèse de *La République* s'il avait remarqué que ce que Platon blâmait avant tout dans *L'Iliade* et *L'Odyssée* c'était la grossièreté de la mythologie. Et quand plus tard il le remarquera, il ne sera pas éloigné de passer dans l'autre camp, car au ciel d'Homère il préférait le ciel de Platon.

Afin de mieux venger Homère, l'auteur de *Stello* avait lu ou relu quelques *Dialogues* et en particulier *La République*. Il en tira profit.

D'abord il adopta la méthode platonicienne : l'ironie, la maieutique, la définition.

Tel Socrate, le docteur Noir est ironique. Mais leur ironie est de sorte différente. Socrate simule l'ignorance pour convaincre ensuite ses interlocuteurs d'ignorance; pour les plier à d'incessantes et captieuses questions, il se plaint de sa mémoire. Le docteur Noir se fait cynique. Afin de raffermir la volonté de Stello il affecte l'insensibilité, la brutalité même.

La maieutique est l'art de conduire les disciples à leur insu et souvent malgré eux où l'on veut et pour leur bien. Le docteur Noir veut guérir Stello et l'acheminer à cette constatation que la société maudit les poètes et les écarte. Comme Socrate, il dissimule longtemps ses intentions. L'histoire de la puce enragée commence au chapitre IV; et c'est seulement au chapitre VII que nous est présenté Gilbert, le poète mourant et misérable. Après une allusion évidente aux lenteurs et aux circonvolutions des

entretiens socratiques [1], le docteur Noir, comme Socrate dans *La République* ou *Les Lois* considère le chemin parcouru, indique le chemin qui reste à parcourir. Parfois Socrate laisse à un disciple le soin de résumer le dialogue. C'est ce que fera Stello au chapitre XXXVII : « Donc des trois formes de pouvoir possibles [2], la première nous craint, la seconde nous dédaigne comme inutiles, la troisième nous hait et nous nivelle comme supériorités aristocratiques » (p. 227). De même que Socrate contraignait Polus ou Calliclès, de même le docteur Noir contraint Stello à poursuivre une discussion gênante, mais l'un avec plus de souplesse, et l'autre de dureté : « Il faut, vous dis-je, que j'achève de vous relever de cet abattement, mais par degrés et en vous contraignant à suivre, malgré ses fatigues, le chemin fangeux de la vie réelle et publique... » (ch. XIX, p. 93). D'ailleurs et Socrate et le docteur Noir ne perdent jamais de vue le but de l'entretien qui est la guérison du disciple. Au moment où il paraît y songer le moins, le docteur Noir s'écrie avec un accent de triomphe : « Où se sont envolés vos *Diables bleus*? » (ch. XIX, p. 88). Socrate comparait ses soins à ceux des sage-femmes. Le docteur Noir est médecin.

La maieutique tend à la définition. La définition dégage des faits l'idée générale. C'est ainsi que le docteur Noir dégage des trois aventures de Gilbert, de Chatterton et de Chénier trois maximes : Séparer la vie poétique de la vie politique. — Seul et libre! accomplir sa mission. — La solitude est sainte (ch. XL, — *Ordonnance du docteur Noir*).

Pour accoucher les esprits de la vérité ou de l'opinion vraie, la maieutique a plus d'un moyen dont les principaux sont la dialectique, le discours suivi, le mythe.

Seule, la dialectique, système combiné d'interrogations et de réponses, conduit à la science. Par le discours suivi, le mythe, on va plus loin que par la dialectique, mais on n'atteint que l'opinion vraie. Aussi Platon revient sans cesse à la dialectique comme au seul procédé scientifique. Vigny, comme déjà Lamartine, supporte impatiemment l'appareil de la dialectique. A Lamartine elle paraissait « puérile comme le catéchisme [3] »; Vigny, de son côté, rapproche le ton de Glaucon répondant à Socrate de celui « d'un

1. « Suivez à présent, reprit le docteur, le cours de l'idée qui nous a conduits jusqu'où nous sommes arrivés. Suivez-là, s'il vous plaît, comme on suit un fleuve à travers ses sinuosités. Vous verrez que nous n'avons fait encore qu'un chemin très court. » (Ch. XIX, p. 91).

2. La Monarchie absolue, la Monarchie représentative, la République.

3. Marc Citoleux, *La Poésie philosophique au XIX^e siècle. Lamartine*, p. 91.

petit séminariste répondant à son abbé dans une conférence ». (*Stello*, p. 233.) Aussi renonce-t-il vite au dialogue. Le docteur Noir éprouve-t-il le besoin tout socratique d'adresser une question à Stello : « Êtes-vous poète? » Aussitôt Stello prononce un éloge du poète analogue à l'éloge de Gorgias par Polus. Mais tandis que Socrate arrête Polus et réclame des réponses précises, le docteur Noir se déclare satisfait et continue son récit d'une puce enragée.

Le discours suivi est, en effet, le procédé habituel du docteur Noir. Il en trouvait d'illustres exemples dans *Les Dialogues*, comme le discours que tient Alcibiade à la fin du *Banquet* sur ses relations avec Socrate.

Les mythes platoniciens sont célèbres. Pour nous en tenir à *La République* : c'est au VII^e^ livre que se trouve le mythe fameux de la caverne. Le symbole est cher à Vigny; aussi n'a-t-il garde de négliger ce procédé philosophique. Lorsque agrandissant le « plafond sublime » d'Ingres, le docteur Noir montre groupés autour des deux déesses l'Iliade et l'Odyssée « tous les infortunés que la Poésie ou l'imagination frappa d'une réprobation universelle » (*Stello*, p. 234), il réalise une sorte de mythe platonicien.

Vigny n'emprunte-t-il à Platon que sa méthode? Et puisque l'auteur de *Stello* prend particulièrement à parti l'auteur de *La République*, quelle dette a-t-il contracté envers *La République*? Platon reconnaît avoir déchaîné trois vagues qui pourraient le submerger sous le ridicule. Ces trois vagues sont trois paradoxes : l'éducation en commun de l'homme et de la femme, la communauté des femmes et des enfants, le gouvernement des philosophes.

Vigny considérait trop la femme comme un être faible et frivole pour la soumettre à la même discipline que l'homme. Il ne s'arrêta pas non plus à l'inhumaine et chimérique communauté des enfants et des femmes. Mais Platon ne réclamait cette communauté que pour ruiner la famille au profit de la cité; et maintes fois à la suite de Platon ou de modernes platoniciens comme Saint-Simon, Vigny a dû instruire le procès de la famille. En 1833, c'est-à-dire l'année qui suivit la publication de *Stello*, il écrivait cette note :

> La vie de famille attendrit l'homme. Un mameluck est acheté à l'âge de douze ans en Circassie. Il est élevé en soldat, en centaure. Il y a des esclaves égyptiennes qui jamais ne lui donnent d'enfants en Égypte; il n'a ni père ni fils; il a des compagnons d'armes qu'il ne pleure pas quand ils tombent. Il est l'homme le plus énergique de la terre. (*Journal d'un Poète*, p. 85.)

Ce mameluck ressemble assez au soldat de Platon. Platon enfin qui enlevait les enfants aux mères, les maris aux épouses, eut-il désavoué *La Colère de Samson*[1] (1839) où Vigny nous montre l'homme engourdi par la mère, corrompu par l'épouse? Renchérissant même sur Platon, Vigny sépare les deux sexes « qui mourront chacun de son côté ». Évidemment, le problème est plutôt social pour Platon, moral pour Vigny. Ils songent à détruire la famille, l'un pour sacrifier l'intérêt particulier à l'intérêt général, l'autre pour arracher l'homme à la perversité féminine. Tous les deux néanmoins pensent et sans grande raison que la famille affaiblit l'homme.

La troisième vague est le gouvernement des philosophes. Ce gouvernement qu'acceptera l'auteur de *Daphné*, l'auteur de *Stello* le repousse encore, parce qu'il voudrait y substituer le gouvernement des poètes. Il y a rivalité de boutique. Cependant Platon et Vigny sont d'accord pour rejeter le gouvernement de la multitude. Celui qui, au chapitre XXXVII *De l'Ostracisme perpétuel* trouve le parfait représentant de la multitude dans l'homme d'Athènes qui proscrivit Aristide parce qu'il était fatigué de l'entendre louer, ne devait pas désapprouver les délicieux portraits que Platon, dans *La République*, trace de la foule et de la démocratie athénienne. (Livres VI et VIII.)

Il n'est donc pas téméraire de croire que de ce premier commerce avec Platon, Vigny, outre une méthode philosophique, retira quelques réflexions sur les méfaits de la famille et la tyrannie des foules.

L'influence de Platon sur le roman théosophique de *Daphné* est autrement considérable. Après avoir montré dans *Stello* que le poète est incompris des foules, Vigny entreprit de montrer que le théosophe est non moins méconnu que le poète. Pour cela il aurait exposé l'échec de trois théosophes, Julien, Mélanchton, J.-J. Rousseau. De ces trois récits un seul fut écrit, c'est le roman de *Daphné* où est raconté l'échec de Julien.

Julien échoue parce que, s'il avait bien compris que les symboles religieux sont nécessaires pour conserver et consacrer les vérités philosophiques, il ne s'était pas aperçu que le symbole païen devait céder la place au symbole chrétien. Le Galiléen a vaincu. D'ailleurs, aux yeux de Vigny le christianisme et le paga-

1. Cette même année 1839, revenant dans son *Journal* sur une idée qui lui est chère, que les écrivains modernes ont le grand tort de publier toutes leurs productions, il félicite Platon d'avoir brûlé ses tragédies « aimant mieux rester un et grand que doublé et tronqué ». (P. 144.)

nisme recouvrent comme d'un vêtement une seule et même philosophie, toujours vivante, le platonisme. Dans le roman de *Daphné* il voulait donc mettre à nu les racines profondes qu'au temps de Julien le paganisme et le christianisme plongeaient dans le platonisme. C'est assez dire quelle place importante occupe Platon dans le roman théosophique. Pour l'écrire Vigny lut les œuvres de Platon, et à force de les lire il remaniait son plan de manière à composer lui-même un dialogue platonicien[1].

D'abord Vigny s'est réconcilié avec Platon. Loin de lui reprocher de sacrifier les poètes aux philosophes, il se rallie pleinement au gouvernement des philosophes. En effet, non seulement il partage le dédain de Platon pour les foules, non seulement il unit les poètes et les philosophes dans l'honneur d'un même ostracisme : « pour quoi le poète et le philosophe doivent être condamnés à tout penser et à ne rien faire... » (*Daphné*, p. 13); mais il nous présente, réalisé par Julien, le règne de la philosophie rêvé par Platon. Julien rappelle à Libanius qu'en deux années d'empire il a établi « l'autorité suprême de la philosophie exercée par les âmes choisies et appelées autour du trône du monde ». (*Id.*, p. 132.) Julien, l'empereur philosophe est l'élève du philosophe Libanius. Libanius ne quitte pas sa retraite de Daphné. Mais au fond de cette retraite sont venus étudier Julien, Paul de Larisse et tous les penseurs que Julien désigne à la direction des affaires. C'est là que Julien revient soumettre ses actes et chercher de nouvelles raisons d'agir. *Daphné*, le sanctuaire de la philosophie, est devenu le centre du monde. Bien plus, Vigny n'hésite pas à mettre le poète au-dessous du philosophe. Libanius qui n'est que philosophe domine Julien qui est à la fois poète et philosophe, et dont la poésie nuit à la philosophie. Julien s'est laissé prendre au mirage poétique d'une résurrection impossible du paganisme. Libanius seul a compris que l'avenir était à la barbarie chrétienne. Julien reconnaît son erreur, et il se fait tuer par les barbares chrétiens pour se punir d'avoir laissé en lui le poète prendre le pas sur le philosophe. La thèse de *Stello* est oubliée.

1. « Le plan de Daphné me mécontentait. Je l'ai refait aujourd'hui définitivement. Les Banquets sont d'une forme plus antique... » 19 mai 1837 (*Daphné*, Appendice, p. 205). — D'après les notes de *Daphné*, Vigny aurait lu le *Ier Alcibiade* (*Id.*, p. 209), *Gorgias*, *Théagès*, *Charmide*, *Phèdre* : « Polus (*Gorgias* de Platon). — Le *Théagès* de Platon fournit Demodocus à Chateaubriand. Charmide. — Phœnix. — Phèdre. » (*Id.*, p. 202). Il n'y a rien de commun que le nom entre le Demodocus du *Théagès* qui, semblable au Strepsiade, des *Nuées* d'Aristophane, vient conduire son fils à Socrate, et le Demodocus des *Martyrs*, le prêtre d'Homère. Il n'est guère question de Phénix chez Platon. Dans *La République*, Platon reproche à Phénix de conseiller à Achille, son élève, de ne secourir les Grecs que s'il en reçoit des présents (liv. III). — Encore

Mais dès le roman même de *Stello* et à l'insu de Vigny la thèse de la supériorité poétique était condamnée. D'abord, la sensibilité du poète était subordonnée à la raison du penseur : « Si Dieu nous a mis la tête plus haut que le cœur, c'est pour qu'elle domine... », dit le docteur Noir à Stello (*Stello*, ch. XIX, p. 92). Comme Julien s'inclinera devant Libanius, Stello s'incline devant le docteur Noir, soumet le cœur à la raison, accepte l'ordonnance du médecin, c'est-à-dire les ordres de la raison. Reste la divine imagination, au prix de laquelle dans le chapitre XXXVIII, *Le Ciel d'Homère*, est méprisée la raison des philosophes. Mais déjà elle abandonnait Vigny et dans *Stello* même il redoute le moment où il ne sentira plus se mouvoir en lui « la première et la plus rare des facultés, l'IMAGINATION », que le chagrin ou l'âge auraient desséchée dans sa tête « comme l'amande au fond du noyau » (*Id.*, ch. XXXIX, p. 246.) Alors non seulement sur une sensibilité déjà subjuguée et bientôt anéantie[1], mais sur une imagination défaillante, Vigny devait sentir peser la raison souveraine. Il voyait venir l'heure où le poète philosophe qu'il était ne serait plus qu'un philosophe, impuissant à donner aux idées la vie du roman ou du poème. Devant une imagination qui s'en allait décroissant à quoi bon humilier désormais la raison, et devant Homère abaisser Platon?

Aussi dans son nouveau roman, sans la moindre réserve, Vigny se livre à Platon. Il lui emprunte non seulement la méthode, comme dans *Stello*, mais le cadre et la doctrine des *Dialogues*.

Avec ses trois points essentiels, l'ironie, la maieutique, la définition, cette méthode socratique que le docteur Noir au début même du roman (p. 6) appelle « la discussion philosophique », ne pouvait trouver un terrain plus favorable que dans l'épisode de *Daphné* où Libanius apparaît, comme un autre Socrate, entouré de ses disciples.

Toute différente des sarcasmes du docteur Noir, l'ironie de Libanius est beaucoup plus voisine de l'ironie douce de Socrate. Comme Socrate, il affecte l'ignorance pour mieux convaincre ses auditeurs d'ignorance; et s'il demande à Paul de Larisse l'appui de son épaule, c'est en réalité pour le diriger de plus près :

« Me permettras-tu, — je suis vieux, Julien, — me permettras-tu de

qu'il ne les mentionne pas, Vigny avait certainement lu *Le Phédon*, *Le Lysis* et surtout le dialogue qui lui servit de modèle, *Le Banquet*.

1. Cf. *Journal d'un Poète*, 1839, p. 142, 1843, p. 165-166. Vigny détruit la sensibilité en ramenant ses manifestations à un produit de la mémoire de l'entendement et de l'imagination.

monter au point que je viens d'entrevoir, mais de n'y monter que pas à pas et appuyé sur une épaule beaucoup plus jeune et plus ferme que la mienne? Tu m'as ramené Paul de Larisse, que je vois stoïcien et plus solide que jamais sur ses pieds; permets, mon cher Julien, que je prenne son bras afin qu'il m'aide à gravir ce haut promontoire. » (P. 133-134.)

Plus tard, quand il croit utile de découvrir enfin son idée de derrière la tête sur la nécessité des religions, il ne la découvre qu'avec une ironie indulgente aux erreurs de Julien et de Paul de Larisse :

Mais regardant Basile avec ironie : « Vraiment, dit-il, tu m'as pris en flagrant délit d'admiration et presque de flatterie pour notre cher Julien, et la confusion que cela me cause n'est pas loin de me faire oublier que les pures maximes, les institutions vertueuses, les lois prudentes ne se conservent pas si elles ne sont à l'abri d'un dogme religieux.... » (P. 144.)

Alors qu'il réclamait ironiquement le secours de Paul de Larisse, il dévoilait l'essence de la maieutique : *monter pas à pas*. Nulle part Vigny ne s'est étudié avec plus de soin à reproduire les longs détours d'une discussion socratique. Libanius veut acheminer ses disciples vers cette idée très simple que les Barbares seuls peuvent sauver le christianisme nécessaire à la morale. Il commence par interroger Basile : « Dis à Jean et à nous la première entrevue de Julien avec les nôtres, je te ferai voir la source de l'erreur. » Sans savoir où veut le mener Libanius, Basile raconte copieusement l'apostasie de Julien. « Il a mal fait », conclut Libanius. L'arrivée de Julien lui-même retarde l'explication du jugement; et la discussion est lancée sur une nouvelle voie. Bien qu'il ait brûlé ses poèmes, Julien a-t-il renoncé à la poésie? Chemin faisant, Libanius découvre la première partie de son idée, la nécessité de mettre les lois morales à l'abri d'un dogme religieux, puis la seconde, le christianisme, et le christianisme des Barbares seul est aujourd'hui capable de maintenir une religion dans le monde. Alors seulement on comprend que Julien a mal fait et qu'en rétablissant le paganisme il fit œuvre poétique et non pratique. Tout cela aurait pu être dit beaucoup plus vite; et puisque la maieutique est la science d'accoucher les esprits, on a cette irrévérencieuse impression que la montagne accouche d'une souris.

Au cours de la discussion apparaissent les trois moyens de la maieutique : le mythe, le discours suivi, la dialectique. Le mythe sera le symbole de la momie. Un cristal transparent couvre la

momie, et grâce à lui « les couleurs vertes, rouges, dorées de la momie n'ont point pâli.... Les dogmes religieux, avec leurs célestes illusions, sont pareils à ce cristal. Ils conservent le peu de sages préceptes que les races se sont formés et se passent l'une à l'autre. Lorsque l'un de ces cristaux sacrés s'est brisé sous l'effort des siècles... alors le trésor public est en danger », et il faut trouver un nouveau cristal. (P. 157-159.)

Non moins qu'au mythe, Vigny recourt au récit. Il nous fait raconter la vie de Julien par Basile, par Paul de Larisse, par Julien lui-même.

Mais la dialectique est le moyen suprême; et, bien qu'il répugne à ses minuties, il n'ose l'éviter. « Nous unissons nos efforts », déclare Libanius (p. 134); et par une série de questions et de réponses il amènera Julien à reconnaître qu'il est resté poète (p. 135-142). L'auteur de *Stello* n'avait pas tant fait. D'ailleurs l'auteur de *Daphné* interrompt la dialectique dès qu'il le peut. Julien dit à Libanius : « Arrêtons-nous, et parlons en hommes. N'use pas avec moi de la méthode lente de Socrate ». (P. 142.) « Parlons en hommes », cela signifie que pour Vigny la dialectique ne conviendrait qu'à des enfants. Comme Lamartine, il songe au catéchisme. Mais il se trompe, quand il se croit lassé par les lenteurs de la dialectique. Ce n'est pas la lenteur qui l'effraie, et nous avons vu que le dialogue traîne en une longueur assez insupportable; c'est la divisibilité des questions en parties extrêmement tenues qui le déconcerte et il ne renonce qu'aux finesses dialectiques. Nous l'avons indiqué ailleurs[1], Vigny, tel Victor Hugo, aime tout grossir et tout simplifier. Les arguties de la dialectique ne sont donc pas son fait; et il n'en conserve guère que les apparences. Cette méthode pourra bien lui servir à exposer ses idées, non à les trouver. Dès lors, c'est une lourde machine qui semble fonctionner à vide.

Quant à la définition, si elle n'a pas précisément sa place, dans l'épisode même de *Daphné*, elle serait intervenue à la fin du roman sous forme d'ordonnance. Car ce roman théosophique, comme *Stello*, est une consultation; et aux théosophes comme aux poètes, le docteur Noir eut ordonné la solitude : « *Ordonnance* ou conclusion. — Si vous êtes assez grand pour faire des œuvres religieuses et philosophiques, ne les faites qu'en vous isolant de votre nation, en les jetant de votre *aire* inaccessible. » (*Appendice*, p. 195.)

1. Marc Citoleux, *Revue des Poètes*, 10 juin 1914. *Alfred de Vigny et ses amis.*

Ainsi employée, la méthode socratique est moins un procédé d'investigation que la pièce d'un décor. En effet, Vigny s'est appliqué à donner au roman de *Daphné* une couleur platonicienne.

D'abord, lui aussi compose un dialogue, et à l'instar du *Banquet*. Cependant, pour conserver quelque originalité, alors que Platon nous dépeint plutôt le συμπόσιον qui suit le banquet, Vigny nous représente le banquet lui-même et il emprunte d'Athénée quelques traits d'érudition gastronomique (*Appendice*, p. 210). Il n'en est pas moins vrai que le συμπόσιον lui fournit les grandes lignes de son dialogue. De même que Platon ne nous fait pas assister au dîner d'Apollodore, nous n'assistons pas au repas de Libanius : au récit d'Agathon correspond la lettre du juif Jechaïad. La lettre même de Jechaïad éveille le souvenir du *Premier Alcibiade* d'où est tirée la description du pays[1] qu'il parcourut avant d'arriver à *Daphné*. Quant au banquet, le trait essentiel du συμπόσιον a été maintenu, la sobriété. Les convives d'Agathon se sont assemblés non pour une orgie mais pour une conversation philosophique. Agathon recommande aux esclaves d'apporter ce qu'ils voudront, sans solliciter d'ordres importuns; on demeure d'accord de boire avec modération; et une joueuse de flûte est envoyée à l'appartement des femmes. Or Vigny fera dire à Jechaïad :

« On nous versait des vins de Chio de Mysidie et d'Halicarnasse au moindre signe, mais sans insistance, et Libanius ni aucun de nous ne prononça le nom d'aucun mets ni pour offrir ni pour accepter, tant que le souper dura » (P. 38.)

Enfin l'arrivée inopinée de Julien, telle l'arrivée d'Alcibiade, permet de relayer les interlocuteurs et de faire rebondir la discussion. Des deux entretiens le dessin est analogue.

Non seulement au *Banquet*, mais au *Charmide*, au *Protagoras*, au *Gorgias*, au *Lysis*, au *Phédon* Vigny emprunte certains détails pour ses divers tableaux. Ce sont d'abord les menus incidents; par exemple, l'installation des interlocuteurs. Julien venant se placer sur un lit circulaire, abandonnant une main à saint Jean Chrysostome et l'autre à Basile rappelle Alcibiade ou Charmide se mettant aux côtés de Socrate (*Banquet-Charmide*). Les étrangers qui, librement, se promènent dans le péristyle et viennent jusqu'à la porte de la salle où se tient Libanius (*Daphné*, p. 89) ressemblent aux sophistes étrangers qui ont envahi la maison du riche Callias

1. « La province que l'on nomme *La Ceinture de la Reine...* », p. 56. Cf. *Appendice*, p. 209.

(*Protogaras*). La sortie de Libanius allant faire un sacrifice avec tous ses auditeurs, à l'exception du juif Jechaïad qui reste seul dans une salle à les attendre (*Daphné*, p. 162) reproduit la sortie de Socrate allant se baigner accompagné de Criton, pendant que tous les autres disciples causent en attendant son retour. Seulement les proportions sont inverses (*Phédon*). Les attitudes des personnages évoquent maintes attitudes semblables des héros platoniciens. Les silences de Socrate sont célèbres. Un problème se posait-il à son esprit, quelques fussent l'endroit et le moment, il suspendait tout entretien, tout mouvement jusqu'à la fin de ses réflexions. Dans le *Banquet* on raconte qu'il resta debout et immobile pendant vingt-quatre heures. Le banquet même commença sans lui ; car il s'était arrêté à la porte d'Agathon ; et nul ne pouvait prévoir quand il la franchirait. Il y aura donc dans *Daphné* plusieurs silences ; silence collectif avant le discours de Basile (p. 90) ; silence de Libanius après le discours de Basile (p. 113) ; silence de Basile lui-même qui « tomba dans une rêverie si profonde, que, tordant une coupe d'argent dans ses doigts, il n'écoutait plus » (p. 117). A peine Socrate a-t-il bu la cigüe, que les assistants ne peuvent retenir leurs larmes ; et Phédon pleure, enveloppé dans son manteau. Le geste de Phédon avait frappé Vigny qui nous montre successivement Libanius et Julien se couvrant la tête de leur manteau (p. 126 et 159). Quand Julien se découvre, c'est pour faire la libation qu'aurait voulu faire Socrate avant de boire la cigüe. Dans ce même dialogue du *Phédon* — le plus connu des Romantiques — Socrate caresse la tête de Phédon, tire les boucles qui flottaient sur ses épaules, car il avait coutume de jouer avec ses cheveux, εἰώθει γὰρ παίζειν εἰς τὰς τρίχας.... Suivant son habitude, Vigny à plusieurs reprises décalque le trait qui l'a charmé. Grégoire de Naziance, discutant avec Julien « le tirait par les longues boucles de ses cheveux blonds » (p. 114), Libanius tantôt frappe légèrement la tête de Jean du bout des doigts (p. 78) ; tantôt la prend et la tient entre ses « deux vieilles mains » (p. 122-123).

Après les attitudes, ce sera les traits de caractère que Vigny fera passer des *Dialogues* dans *Daphné*. Libanius que son grand âge met au seuil de la mort a la sérénité de Socrate mourant [1], comme il en a parfois l'ironie. Le mysticisme de Socrate, croyant aux dieux inférieurs, écoutant la voix de son démon, deviendra l'apanage de Julien :

1. Il a présente à l'esprit la mort de Socrate quand il murmure : « plutôt être lapidé ou boire la ciguë », p. 84. — Julien mourant, lui aussi ressemble à Socrate :

Pour moi, je puis le dire, j'ai passé ma vie entière à supplier le dieu souverain et tout-puissant, créateur du ciel et de la terre, de diriger par des inspirations intimes le cours difficile de ma vie, et souvent j'ai reçu de lui des visions qui ne m'ont laissé aucun doute sur l'existence des divinités secondaires qui président à nos destinées. (P. 146-47.)

Tel Socrate, Julien vit pauvre, quoique empereur (p. 141). Enfin tous ces jeunes gens qui se pressent autour de Libanius rappellent les Charmides, les Lysis, les Polus de Platon. Comme eux ils sont impulsifs, violents mais généreux, bien élevés et même timides. Ils ont bien la même ardeur. Ainsi Jean écoute Basile avec une attention passionnée (p. 113), et Libanius « avec une mortelle pâleur sur le front » (p. 121). Paul de Larisse trouvant Dieu offensé par l'incarnation de Jésus, se sentit défaillir et « fut obligé de serrer dans ses bras les colonnes du temple pour se soutenir et se cacher (p. 98). Dans *Les Dialogues* de Platon cette fougue juvénile se dégrade en mille nuances ; Polus recule devant certaines applications imprévues de la doctrine de Gorgias, qu'accepte Calliclès, plus intrépide. Tout de même, quand Libanius proclame l'avènement des Barbares chrétiens, Julien sourit et fait une libation « au Dieu préservateur, quel qu'il soit », mais Paul de Larisse s'enfonce les ongles dans la poitrine et les retire « rougis et comme ensanglantés légèrement » (p. 159-160). La vivacité des jeunes gens, chez Platon, se tempère d'une délicieuse réserve, que trahit souvent une subite rougeur. Timidité et rougeur deviendront le lot commun des jeunes disciples de Libanius. De même que Lysis rougit longtemps d'avoir osé interrompre Socrate, de même toutes les interruptions de Jechaïad sont involontaires et rougissantes (p. 67, 132-133). Jeune, Julien « ne commençait jamais à parler sans rougir beaucoup » (p. 115) et, quoiqu'âgé de trente-deux ans, il rougit encore à tout propos et même hors de propos (p. 132, 145, 175). Vigny exagère :

Aimez-vous la muscade, on en a mis partout.

Au contraire avec une discrétion et une décence parfaite il a osé et su conserver un des traits les plus caractéristiques des *Dialogues* de Platon, l'amitié des jeunes gens. Par couple, s'avancent Jean et Basile, Julien et Paul. Par couple circulent de « beaux enfants vêtus de robe de lin », de « jeunes garçons », les esclaves

« après avoir discouru comme Socrate, il a arraché le javelot, et est mort comme Epaminondas » (p. 174).

de Libanius (p. 72 et 88). Et sans jamais choquer la pudeur, il laisse aux mœurs grecques leur plus étrange particularité.

S'il prit la peine de s'accommoder à l'allure de Platon, c'est que son dessein était de montrer sa philosophie animant à la fois le paganisme et le christianisme. Cette théorie il l'emprunte à Gibbon. D'une part, Gibbon lui insinuait que le polythéisme éclairé par le platonisme était devenu un élégant symbole; d'autre part il affirmait l'origine platonicienne de la doctrine trinitaire et de l'incarnation de Jésus-Christ [1]. Seulement Vigny mettra en scène les considérations abstraites de Gibbon. Pour réaliser sous nos yeux l'union du platonisme et du polythéisme, il nous représentera Libanius et ses disciples, au cours d'une discussion toute socratique, brûlant de l'encens, faisant des libations, des invocations et des sacrifices. Il nous rappellera les surnoms de Julien, le Boucher et le Victimaire; il mentionnera le sacrifice du Taurobole (p. 61). Quant au caractère platonicien du christianisme, pour le mieux signaler, Vigny échafaude tout un spectacle. Basile nous raconte que dans la cathédrale de Nicomédie Julien lisait un jour *Le Livre de la Sagesse*; Jechaïad ne peut s'empêcher d'interrompre le récit de Basile et de restituer à l'école platonicienne d'Alexandrie le livre de Salomon. Basile reconnaît aussitôt qu'il retrouvait lui-même dans *Le Livre de la Sagesse* « les préceptes du divin Platon ». Puis il reprend son récit et montre Julien lisant après *Le Livre de la Sagesse* l'Évangile de Jean. Nouvel éblouissement de platonisme : « Le Verbe! le Verbe divin, la Raison émanée des cieux, l'Esprit, la Parole, le Logos adoré de Socrate et de Platon, l'âme du monde, le Dieu créateur a été fait chair en Jésus! » (P. 98.) Voilà pourquoi Julien passe du christianisme au paganisme, Basile et Jean du paganisme au christianisme, sans scrupule et selon les exigences du moment. Car leur pensée ne change pas; et, si le symbole change, le platonisme demeure [2].

Vigny ne se borne pas à mettre en dialogue les considérations de Gibbon, il s'est reporté au texte même ou au moins à la traduction de Platon. Or l'ascension des âmes qui se dégagent des grossièretés terrestres pour s'élever peu à peu jusqu'à la contemplation de l'essence divine l'enchanta. Car toute sa vie il apparut impatient d'échapper à la matière et de vivre par l'esprit. C'est pourquoi dans *Daphné* il admire ces âmes choisies dont l'intelligence

1. *Feuilles d'Histoire*, 1er novembre 1913. Marc Citoleux, *Gibbon et Vigny historiens du christianisme*, p. 474 et 476.

2. Julien et Paul de Larisse ont une morale stoïcienne. Mais si leur morale ou plutôt leur vie est de stoïciens, leur métaphysique est toute platonicienne.

s'épuise « à faire monter le vulgaire » vers le vrai, le bon, le beau (p. 154-155). Mais nul plus que Julien n'habite les sphères supérieures de l'idéalisme :

> Il est difficile de dire à quel point il lui est naturel de s'élever et de vivre dans les régions divines : n'as-tu pas remarqué, Basile, que ce n'est qu'avec effort qu'il en descend, tandis que chez le commun des hommes et même les plus habiles philosophes, l'effort est de se détacher d'en bas pour monter.... Si jamais une pensée eut des ailes, c'est assurément la sienne.... Il pourrait presque contempler face à face et sans cesse l'Essence, l'Essence véritable, autour de laquelle est la vraie science; il y cherche sans cesse la sagesse, la justice et l'amour.... (P. 120.)

La métaphore même des ailes de la pensée est chère à Platon : « Quand un homme aperçoit les beautés d'ici-bas et qu'il se ressouvient de la beauté véritable, son âme prend des ailes et désire s'envoler. » (*Phèdre.*) Ce divin passage de la terre au ciel, Platon l'exprime et précisément dans *Le Banquet* par le mythe des deux Vénus : « Qui doute qu'il n'y ait deux Vénus, l'une ancienne fille du Ciel et qui n'a pas de mère, nous la nommons Vénus Uranie; l'autre plus moderne, fille de Jupiter et de Dionée, nous l'appelons Vénus populaire. » (Traduction Cousin tome VI, 1831, p. 254), Vigny n'était pas poète à laisser perdre un symbole. Il développera donc la première partie du texte de Platon dans l'invocation de Libanius à Vénus Uranie, « qui est la sagesse éternelle, la Vénus céleste, la fille du ciel que le ciel engendra seul, qui n'a jamais eu de mère... » (P. 80-81.) Il développera la seconde dans un rappel à la soumission mythologique; et par une singulière bévue [1], confondant Diane et Dionée il rapproche la « Vierge Deipara » des chrétiens, de Diane la déesse vierge qui serait mère de la Vénus terrestre! (P. 95.) Enfin, comme la fantaisie de Vigny se jouait volontiers des réalités il suppose que Jechaïad fait enfouir à vingt pieds sous terre la statue de Vénus Uranie qu'adorait Libanius; et cela pour la soustraire à la fureur des chrétiens qui lui avait déjà brisé les deux bras. Bref, ce serait la Vénus de Milo! Vigny sait faire un sort au symbole qui lui plaît, et quel symbole pouvait plus lui plaire que l'élévation des âmes vers la Vénus céleste?

L'homme aspire à contempler l'essence divine, dira Platon, parce qu'il se souvient l'avoir contemplé; c'est la réminiscence.

1. Que cette bévue soit de Vigny ou d'un commentateur, peu importe. Elle prouve une fois de plus que l'érudition des Romantiques était facile et sans contrôle.

Vigny parlera lui aussi de la réminiscence et il reproduira même la métaphore du *Phèdre* sur les ailes de la pensée :

> Si le délire est divin, et s'il est permis de le regarder comme tel, n'est-ce pas lorsque la mémoire des choses divines que notre âme a connues avant la naissance devient si vive qu'il nous semble être rentré dans le sein de la Divinité même? N'avons-nous pas reconnu que le raisonnement est une arme aussi bonne pour l'erreur que pour la vérité? Nous ne pouvons donc nous attester élevés jusqu'au sentiment du Vrai, du Beau et du Bien, que dans ces rares moments où notre âme se souvenant de la Beauté céleste, prend ses ailes pour retourner en sa présence et la voir clairement devant elle, autour d'elle, se sent pénétrée de son amour, et ne voit rien dans l'univers qui ne soit tout illuminé des splendeurs de la Divinité. C'est dans ces moments, auxquels les prières nous conduisent, que nous pouvons vraiment dire avoir retrouvé ce que la naissance et la vie périssable nous ôtent, et ce sont ces vérités trouvées que les hommes osent appeler célestes inventions, oubliant que toute vertu et toute science n'est qu'une réminiscence de la vie première et de l'existence inaltérable[1]. (P. 146.)

Ainsi l'âme, grâce à la réminiscence, tend vers sa patrie céleste; mais elle ne peut y retourner que purifiée par un exil de dix mille ans qui peut se réduire à trois mille ans pour les amants et les philosophes. (*Phèdre*, trad. Cousin, 1831, tome VI, p. 54.) Platon admet donc la métempsychose; et Vigny dans *Daphné* y fera une allusion précise. Julien ne dit-il pas à Libanius et à ses disciples : « esprits fraternels, issus du divin Socrate, vous qui peut-être d'âge en âge renaissez pour adorer, pour penser et pour vous chercher? » (P. 127.)

Si lent que soit le retour de la terre au ciel, il est encore facilité par les divinités inférieures ou démons qui « sont le lien qui unit le ciel et la terre ». (*Banquet*, p. 298.) Or Vigny fait dire à Julien, nous l'avons déjà indiqué, qu'il n'a aucun doute sur l'existence des divinités secondaires.

Vigny a donc lu Platon; et tout ce qui, comme le rôle des démons, la métempsychose, la réminiscence, le mythe des deux Vénus, nous montrait l'homme destiné « à monter » fut amoureusement recueilli par l'auteur de *Daphné*.

1. Julien se sépare de Platon. Car si Platon n'exclut pas l'intuition mystique, et Socrate écoute son démon, il pense néanmoins que l'intuition ne peut fournir qu'une opinion vraie et que le raisonnement, c'est-à-dire le dialectique, a le privilège exclusif d'atteindre la certitude scientifique. Julien, d'ailleurs, ne porte pas ici la parole au nom de Vigny. Il admire l'idéalisme de Julien, mais non ses « études théurgiques » et il lui plaît, quand Julien en parle, de mettre un sourire sur les lèvres de Libanius (p. 148). Vigny reste rationaliste.

Quelle fut l'influence de Platon sur la pensée de Vigny? Certes il n'attendit pas à professer l'idéalisme jusqu'à ce qu'il ait lu Platon. Avec les autres Romantiques, à la suite de M^me^ de Staël, il déclara la guerre au sensualisme; et cela sans effort, car sa nature éminemment noble aspirait à monter. Certes il n'est pas venu directement à Platon; et leurs premiers rapports furent hostiles. C'est en avocat d'Homère et des poètes qu'il aborde la lecture de *La République*. C'est indirectement encore, et afin de ramener la religion à la philosophie, que, prenant Gibbon pour guide, il revient à Platon, vers 1837. Mais alors c'est sur tout le platonisme que médite l'auteur de *Daphné*, puisqu'il s'agit de démontrer que le platonisme est le tout du paganisme et du christianisme.

Cette fois l'influence de Platon fut pénétrante, et désormais on peut la discerner à travers son œuvre poétique.

C'est d'abord le réalisme platonicien, je veux dire la personnification des Idées qui sans cesse se manifestera. Il l'exprime vers 1842 dans *La Maison du Berger* :

> L'invisible est réel. Les âmes ont leur monde
> Où sont accumulés d'impalpables trésors.
> Le Seigneur contient tout dans ses deux bras immenses
> Son Verbe est le séjour de nos intelligences,
> Comme ici-bas l'espace est celui de nos corps.

Vigny transcrit presque textuellement, ainsi que M. Dorison l'a remarqué, une phrase de Malebranche : « Dieu est le lieu des esprits de même que les espaces sont en un sens le lieu des corps. » (*Recherche de la Vérité*, livre III, partie II, ch. VI.) Mais il ne retient de la doctrine de Malebranche que ce qu'elle a de platonicien. Il prend ici Malebranche, comme ailleurs Cousin ou Gibbon, pour « maître en Platon [1] ».

Dans *La Bouteille à La Mer* (1853), le *Post-Scriptum des Oracles* (1862) il appelle encore les idées à la vie divine; et son dernier poème (1863) est pour saluer le règne de *l'Esprit* [2]. La vie particulière des Idées qui a effrayé tant de personnes, n'effrayait point

1. Cette expression est de Lamartine qui, lui aussi, quand il s'agit de grec, a besoin de s'appuyer au bras d'autrui (Marc Citoleux, *Ouv. cité*, p. 82, note 5). — Cf. dans *Daphné* cette phrase qui éveille encore le souvenir de Malebranche : « Dieu en qui et par qui nous vivons... » (P. 127.)

2. Cf. *Bouteille à la Mer*, strophe XXIV, et *les Oracles, Post-Scriptum*, strophes III, IV, VI :

> Le cristal c'est la vue et la clarté du Juste
> Du principe éternel de toute vérité...
> Le diamant, c'est l'art des choses idéales....

Vigny. Il y voyait une mythologie nouvelle, plus immatérielle que la mythologie homérique. Et puisque l'humanité a besoin de symbole, il aimait mieux le culte des idées que le culte des dieux.

Non moins que le réalisme, l'optimisme s'imposait à Vigny. Comme la plupart des philosophes religieux, Platon tend à l'optimisme. Il est difficile en effet de tout ramener à Dieu, sans croire à la bonté divine. L'hypothèse d'un Dieu méchant est peu rationnelle. Or toute sa vie, Alfred de Vigny hésita entre l'optimisme, car il était né religieux, et le pessimisme, car le problème du mal l'obsédait. La contradiction est plus intime qu'il ne paraît d'abord et comme enchevêtrée. Car si la religion naturelle incline son cœur à la piété, la religion révélée pousse sa raison à la révolte, de sorte que plus il se dégage du christianisme, moins violent est son pessimisme et plus sereine sa religion [1]. L'oscillation aura plus ou moins d'amplitude; mais, comme la contradiction était le fond de son génie, il oscillait toujours, allant de l'optimisme au pessimisme, de la confiance au désespoir, du désir de l'immortalité au désir de l'anéantissement, et même du déisme à l'athéisme. Or Platon contribuait à le faire pencher du côté de l'optimisme.

Longtemps Vigny fut disputé à l'optimisme par le christianisme. Lorsqu'il parle dans *Daphné* [2] de la persistance des sentiments chrétiens de Julien, c'est une confidence personnelle. Une enfance catholique, nourrie de *L'Imitation de Jésus-Christ*, une jeunesse romantique éblouie par *Le Génie du Christianisme* de Chateaubriand et « les prestiges merveilleux du culte », tout cela prolongeait la lutte contre le rationalisme, et le maintenait chrétien. Et puisque le christianisme, tout en charmant son cœur et son imagination, exaspérait son esprit, il manifeste d'abord son pessimisme et son désir du néant : il écrit *Moïse* (1822).

Lorsque, décidément rationaliste, il passe du christianisme à la philosophie, et ne considère plus les dogmes des religions,

1. Avec Voltaire il aurait pu dire : « Je ne suis pas chrétien, mais c'est pour t'aimer mieux. »

2. « Ne crois pas que ce soit sans effort qu'une âme comme la sienne puisse rompre ce nœud dont les religions entourent et pressent notre enfance. Les prestiges merveilleux du culte qui sont excellents pour soulever de terre les âmes vulgaires, ont cela de fatal aux plus grandes âmes qu'elles les emportent trop haut. A l'âge où les rêves et les désirs s'échappent de nos esprits avec tous les amours et s'élèvent aussi naturellement que le parfum des plantes, on prend en passion telle merveille, enseignée au berceau, on la craint et on l'adore, et, selon la force de son imagination, on ne cesse de doubler sa grandeur et ses beautés et de l'entourer des magiques peintures de son délire, jusqu'au moment où le rayon de la vraie lumière écarte les vapeurs éblouissantes et trompeuses.... Tu l' (Julien) as rencontré bien désespéré à Nicomédie, Basile : eh bien! les combats intérieurs qu'il livrait à sa croyance n'étaient pas encore achevés lorsque Jean le vit à Athènes dix ans après.... » (P. 119.)

quels qu'ils soient, que comme le vêtement nécessaire et grossier des idées, c'est alors qu'il paraît le plus confiant et le plus religieux, et c'est alors aussi qu'il est le plus près de Platon. En 1837, à la mort de sa mère, il écrit les pages les plus humbles, les plus soumises, les plus espérantes, en un mot les plus religieuses de son œuvre. Il résiste aux doctrines de l'anéantissement qui le ressaisiront plus tard. Or c'est l'année même où il composait le roman platonicien de *Daphné*. En 1842, il exprime sa confiance en des termes platoniciens. Après la mort, débarrassée du poids de la matière, l'âme remonte au séjour céleste des Idées :

> Je crois qu'après la mort, quand l'union s'achève
> L'âme retrouve alors la vue et la clarté....
> Que le corps seulement empêchait l'équilibre
> Et, calme, elle reprend dans l'idéal bonheur
> La sainte égalité des esprits du Seigneur.
>
> (*La Flûte.*)

Rien n'est plus conforme à la théodicée de Platon que la profession de foi de *La Flûte*.

Dès 1843 le désespoir paraît le reprendre. *La Mort du Loup* (1843), *Le Mont des Oliviers* (1843), la dernière strophe du *Mont des Oliviers* (1862) ne sont point les poèmes de l'optimisme et de l'espoir. Précisément, les notes de *Daphné* nous montrent Vigny, substituant au platonisme, qu'il déclarait seul vivant en 1837, le bouddhisme (5 octobre 1859). C'est l'anéantissement qu'il semble alors désirer. Il suppose en effet que Julien rencontre à Macella un sage Indien, lequel lui fait connaître *Cakiamouni* le libérateur : « Il apporte le sacrifice et la charité, l'espérance du néant. » (*Daphné*, p. 228-229.)

Néanmoins, dans *La Bouteille à la Mer* (1853) Vigny manifeste son optimisme et sous une forme platonicienne :

> Le vrai Dieu, le Dieu fort est le Dieu des Idées.

Le dernier vers affirme même l'action providentielle. L'homme peut lancer à la mer l'œuvre de sa pensée.

> Dieu la prendra du doigt pour la conduire au port.

Enfin le dernier poème de Vigny, *L'Esprit pur* (1863) proclame dans cette lutte entre l'homme esprit et l'homme matière qui inquiétait l'auteur de *Daphné* (p. 40) la victoire définitive de l'Esprit. *L'Esprit pur* respire la confiance, et la confiance chez Vigny s'accompagne d'un élan mystique vers l'immortalité.

Ainsi toujours Vigny flottait entre le pessimisme et l'optimisme. Mais si sombre que quelquefois paraisse l'expression de son pessimisme, n'oublions pas pour cela que son âme était incapable de ramener le supérieur à l'inférieur, l'esprit à la matière; et qu'invinciblement elle montait de la matière à l'esprit, de l'homme à Dieu. Dans cette ascension vers les régions célestes, nul plus que Platon le soutint. Il entretenait en lui le sens du divin.

*
* *

Si dans le roman de *Daphné* se diffuse une lumière platonicienne, pour nous dépeindre celui qui, avec Libanius, en est le principal personnage, l'empereur Julien, Vigny s'est adressé à Julien lui-même : il a lu ses ouvrages et les ouvrages de ses commentateurs et de ses biographes. « Julien, dit-il, a été l'homme dont le rôle, la vie, le caractère m'eussent le mieux convenu dans l'histoire. » (*Daphné*, p. XIX.) N'a-t-il pas été ce que Vigny eut désiré d'être : un poète philosophe auquel les circonstances permirent de devenir capitaine, chef d'état et théosophe? Aussi Vigny trace-t-il parfois le portrait de Julien à son image. C'est assez dire qu'il le trace avec amour; et, ajoutons-le, avec soin. Sur son héros de prédilection, en effet, il a interrogé tous les témoins, amis ou ennemis.

Déjà nous avons indiqué à propos de Gibbon, Voltaire, Chateaubriand[1] ce que Vigny avait emprunté à *L'Histoire du Bas-Empire*, au *Dictionnaire philosophique*, aux *Études historiques*. Il a encore consulté d'autres ouvrages généraux, *L'Histoire du Bas-Empire* de Lebeau, *L'Histoire de la Destruction du Paganisme en Occident* de Beugnot; les biographies de La Bleterie et de Jondot, la traduction des œuvres de Julien par Tourlet, et la biographie qui précède la traduction. De tous ces écrivains, deux sont hostiles à Julien, Lebeau et surtout Jondot. Lebeau accuse Julien d'hypocrisie et de vanité. Sa générosité serait due à la vanité. (*Histoire du Bas-Empire*, Paris, Firmin Didot, 3 vol. 1824; — T. III, liv. XIII, p. 2.) Il aurait été « le modèle des princes persécuteurs qui veulent sauver ce reproche par une apparence de douceur et d'équité ». (*Id.*, t. III, liv. XIV, p. 143.) Jondot accuse La Bleterie et même Lebeau d'avoir écrit l'histoire de Julien d'après

1. *Feuillés d'Histoire*, 1er novembre 1813, 1er novembre-1er décembre 1915. — *Les Annales de Bretagne*, novembre 1914.

les panégyriques de Mamertin, Eunape, Libanius. (*Histoire de l'Empereur Julien tirée des auteurs idolâtres et confirmée par ses propres écrits.* Paris 1817. 2 vol. — *Avant-Propos*, p. y.) Quant à lui, il approuve et entreprend de justifier le mot de Grégoire de Naziance : « Quel monstre l'Empire nourrit dans son sein! » (t. Ier, p. 66.) Vigny se servira des œuvres de Lebeau et de Jondot pour déterminer sur quels points il fera porter la défense de Julien. Les autres historiens de l'Apostat lui sont plus ou moins favorables. Gibbon ne raille guère que sa superstition, et Beugnot (*Histoire de la Destruction du Paganisme en Occident*; Paris, Didot, 1835, t. Ier, liv. III, ch. Ier, p. 192) ne lui reproche que d'avoir refusé aux chrétiens la liberté d'enseignement. Voltaire et Chateaubriand parlent de Julien presque avec la même admiration; et celle de Chateaubriand a d'autant plus de prix qu'elle part d'un adversaire. Ne rapproche-t-il pas Julien de Luther? Ce rapprochement ne fut pas perdu pour Vigny. Aux dernières lignes de *Daphné*, Stello et le docteur Noir considèrent la statue de Julien. « A ses pieds était Luther, et plus bas Voltaire qui riait. » (P. 191.) De ce que Luther fasse pendant à Voltaire, Chateaubriand est peut-être la cause.

En décrivant la statue de Julien, telle que la dressa Vigny, nous indiquerons d'après quels modèles il en sculpta les traits.

Le règne de Julien est le règne de la pensée. Il réalise dans le passé le rêve de Vigny : Julien, en effet, c'est le poète philosophe devenu empereur, et en quelque sorte, Chatterton couronné. Pour louer cette magnifique époque où l'esprit est maître, Vigny s'inspire de Jondot, tout en le réfutant.

Jondot se plaint que le IVe siècle fut l'âge d'or des sophistes. (*Ouv. cité*, t. Ier, p. 61.) Chaque ville avait son sophiste qui dirigeait l'opinion et ainsi les sophistes gouvernaient le monde. Les sophistes et parmi eux Libanius ont perdu Julien (*Id.*, t. II, p. 2 et 73). Aussi Jondot lance-t-il à la face de Julien cette phrase d'Eutrope comme une injure : « Julien fut plus philosophe qu'empereur. » (*Avant-Propos*, p. XLIX.) Il l'oppose même à un autre philosophe qui fut empereur, et lui reproche de n'avoir pas su suivre les règles de Marc-Aurèle. « Il devint un philosophe inconséquent et un mauvais souverain. » (*Id.*, t. II, liv. IV, p. 3). Pour mieux montrer ces inconséquences Jondot cite la lettre à Thémistius où, tour à tour, Julien paraît donner la préférence à l'empereur puis au philosophe. « Le métier de souverain surpasse les forces de l'homme et il demande un dieu. » — « En formant trois ou quatre philosophes, on peut servir le genre humain plus

utilement que ne feraient un grand nombre d'Empereurs. » (*Id.*, t. II, liv. IV, p. 4.)

Oui, répond Vigny, le IVe siècle est le siècle des sophistes. Mais c'est ce qui fait la gloire du IVe siècle et de Julien. Platon avait raison : le philosophe est le meilleur des chefs d'État. « Les plus grands événements ont été souvent déterminés par quelques simples conversations entre les grands hommes. » (*Daphné*, p. 134.) Cette sentence rappelle la riposte de Chatterton au Quaker : « En toi, disait le Quaker, la rêverie continuelle a tué l'action. — Eh qu'importe, riposte Chatterton, si une heure de cette rêverie produit plus d'œuvres que vingt jours de l'action des autres! » D'ailleurs la rêverie ne paralyse que l'action vulgaire. Incapable d'être industriel ou valet, Chatterton saurait gouverner les peuples, comme Julien. Aussi l'auteur de *Daphné* se proposait-il de « prouver qu'une âme contemplative comme celle de Julien, quand elle daigne donner quelques-unes de ses idées à l'action la domine et l'agrandit... (*Journal d'un Poète*, 1834, p. 88.) Julien n'est qu'un philosophe! disait Jondot. Pour ce philosophe, réplique Vigny, l'action n'est qu'un jeu : « Julien commence un poème; dans les intervalles, il dirige le monde et gagne des batailles.... Un vers lui coûte plus que le plan d'une bataille. » (*Journal d'un Poète*, 1833, p. 98.) Afin de mieux faire sentir que les victoires, l'administration de l'Empire n'ont donné aucune peine à Julien, l'auteur de *Daphné* les rejette dans l'ombre. En passant, il mentionne ses combats, ses édits, mais il ne met en lumière que ses discussions philosophiques : « Il a chassé les Alamans des Gaules, ce philosophe aux yeux baissés... il marche avec un livre de Platon sous son bras, le rhéteur; il écrit en marchant, et gagne des batailles entre deux poèmes qu'il compose.... Il a corrigé, éclairci les anciennes lois, et il en a fait faire de nouvelles. » (*Daphné*, p. 117.) C'est pourquoi il plaît à Vigny de montrer les sophistes, c'est-à-dire Libanios et ses disciples dirigeant l'Empire. Les disciples et Julien lui-même viennent auprès du maître chercher le mot d'ordre; puis ils repartent pour sauver l'univers. Daphné remplace Rome et les sophistes sont rois. Quelle superbe époque?

Jondot humiliait Julien devant Marc-Aurèle, dont il n'aurait pas su suivre les règles. « Il a réalisé la pensée de Marc-Aurèle, le règne des philosophes » (*Daphné*, p. 117), proteste fièrement Vigny; et il rappelle l'admiration que professe Julien pour Marc-Aurèle dans sa *Satire des Césars*. (*Id.*, p. 145.) Comme s'il voulait relever l'insulte de Jondot, il place Julien après sa mort

« parmi les Dieux, à la droite de Marc-Aurèle! » (*Id.*, p. 177.)

Quant à la contradiction de l'Épitre à Thémistius, il aurait été facile à Vigny de la dissiper. Certes il faut à un roi la nature d'un dieu. Lequel des Romantiques eut été là-contre? Ils n'auraient pas tous voulu jouer un rôle politique, si ce rôle eut été méprisable. Mais le roi, si divine que soit son œuvre, n'en est pas moins inférieur au philosophe. Il n'y a pas contradiction, il y a gradation.

Il n'est pas de médaille sans revers. Libanius déplore que « tout homme de son âge soit sophiste ». (*Id.*, p. 154.) Vigny concède même volontiers à Jondot, que l'universalité de la sophistique fit le malheur du IV^e^ siècle. Car il a une conception toute aristocratique des choses. Certes, l'élite gouvernante doit être composée de philosophes, mais la masse gouvernée, pour avoir l'âme forte, doit la conserver grossière. Il faut que les chefs soient sophistes et incrédules, mais il faut que le peuple ait une religion. Or, en devenant un siècle de sophistes, le IV^e^ siècle est devenu un siècle sans foi et sans vigueur. Les rhéteurs chrétiens sont aussi souples et indifférents que les rhéteurs païens. Jean Chrysostome dans ses homélies, et Julien dans le *Misopogon*, font aux Grecs le même reproche : ils vont à l'église, comme au théâtre, pour le spectacle. Ils n'ont plus le courage de supporter les rudes leçons de l'Apôtre ou de l'Apostat. Seuls, les Barbares peuvent maintenir l'humanité vigoureuse et crédule. C'est pourquoi Julien renonce à sauver l'hellénisme. Malgré tout, Vigny pardonnait au IV^e^ siècle ses faiblesses et avec enthousiasme il se proposait d'étudier cette époque trop intelligente, où il aurait aimé vivre et dont il eut souhaité d'être le prince.

Il ne trace pas toute la vie de Julien : le récit continu n'est pas son fait. Voué à l'immobilité, il expose quelques tableaux. Aussi, comme dans une tragédie classique, il se borne à montrer la crise finale, celle qui entraîne la catastrophe. Détrompé par Libanius, Julien se retranche lui-même pour ne plus gêner davantage le « torrent chrétien qu'il avait fait reculer ». (*Daphné*, p. 174.)

Néanmoins, Vigny prend soin de mentionner les phases essentielles de sa vie passée; ce qui lui permet de mettre en relief certaines actions ou de soutenir certaines thèses. D'abord il rappelle son enfance à Macella. Son frère et lui, déclare La Bléterie, n'y avaient guère pour compagnons que leurs esclaves. (*Vie de l'Empereur Julien*. Nouv. éd. Paris, 1746, p. 22.) Vigny en profite pour supposer que Paul de Larisse, disciple de Libanius, voulant porter à Julien la parole vivifiante de Daphné, doit se

faire acheter comme esclave. Ensuite Vigny nous montre les légions romaines attachant de force le collier d'or au front du César de vingt-trois ans (*Daphné*, p. 62). Ce qui écarte le reproche d'ambition que Jondot et Lebeau lui adressaient. Il cite plusieurs fois ses victoires en Gaule; ce qui l'autorise, conformément au désir de Voltaire, à en faire un saint français. Mais c'est surtout la lutte contre les habitants d'Antioche qu'il place au premier plan. Car elle lui fournit l'occasion de développer ce magnifique éloge de Chateaubriand : « Un homme investi du pouvoir absolu, environné d'une armée de barbares dévoués à ses ordres, un prince qui pourrait d'un seul signe faire exterminer ses insolents détracteurs, et qui se contente de tirer raison d'un libelle par un pamphlet, est un exemple unique dans l'histoire des peuples et des rois. » (*Études historiques*, Ed. Garnier, 1831, Œuvres complètes, t. IX, p. 234.) Vigny n'aura qu'à se souvenir de l'argumentation de Chateaubriand pour justifier celui que Lebeau appelait un prince persécuteur :

> Ah! si j'étais né pareil aux grossiers Empereurs qui répondaient aux chrétiens par des supplices, je n'aurais nul besoin de vous. Mais moi, je leur réponds par des livres, et, ici même, nos voisins d'Antioche viennent de recevoir ma satire du *Misopogon*; tandis que, si j'avais voulu serrer un peu cette ville de femmes et d'eunuques entre ma main droite où est ma flotte et ma main gauche où est mon armée, il n'en resterait qu'un peu de cendre. Mais de quel homme ne mériterais-je pas la violence? Je suis digne, croyez-moi bien, mes amis, de revenir à Daphné, j'ai les mains pures de sang.... » (*Daphné*, p. 131-132.)

Il nous décrira donc d'une part la bonté et la clémence de Julien, d'autre part la futilité des habitants d'Antioche. Il raillera « ces Syriens qui sont vêtus de soie, parfumés et épilés comme des femmes, que les Huns et les Isaures auraient déjà faits esclaves sans cet empereur qu'ils maudissent, et qui iront bientôt, après lui, tourner des meules de moulins chez les barbares qui leur crèveront les yeux. » (*Daphné*, p. 62.) Enfin l'animosité des habitants d'Antioche confirme cette opinion si chère à Vigny et dont le *Misopogon* lui procurait un illustre exemple, qu'un grand homme est toujours combattu : Julien irritait ces hommes efféminés qui ne pensent qu'à leurs danseurs, leurs flûteurs et leurs mimes. En veillant à ce que le pauvre ne soit pas opprimé par le riche, il s'est exposé aux haines, aux colères, aux outrages. Il s'est mis à dos les boutiquiers en ne leur permettant pas de vendre leur marchandise au prix qu'ils veulent. Le peuple syrien qui ne peut ni s'enivrer ni danser la

cordace est furieux. Et l'empereur conclut avec mélancolie : j'ai résolu de quitter cette ville, sans espérer plaire à ceux chez qui je vais! Même sur le trône, et malgré les prestiges de la force, des victoires et du bien accompli, un Julien reste impopulaire! Quelle joie amère pour Vigny, le patron de tous les héros méconnus.

Vigny ne passe pas non plus sous silence les projets de reconstruction du temple de Jérusalem. Car sur ce point il tient à résumer la théorie qu'expose Tourlet dans *L'Abrégé ou Sommaire historique et critique de la Vie de l'Empereur Julien* qui précède la traduction des œuvres. (*Œuvres complètes*[1] traduites pour la première fois... Paris, 1821.) Il ne faut pas voir un miracle, pense Tourlet, dans l'échec de Julien. L'Évangile, en effet, a prédit la destruction du temple qui eut lieu avant Julien; mais il est muet sur sa reconstruction. Les projets de Julien ne tombaient donc pas sous le coup des prophéties. Voici le texte comparé de Tourlet et de Vigny :

« On s'obstine à voir un miracle dans l'accomplissement de la prophétie de Jésus-Christ sur la ruine future de Jérusalem et de son temple dont il ne devait pas rester *pierre sur pierre*. Mais cette destruction n'avait-elle pas eu lieu sous Titus et Vespasien? Et quand bien même l'empereur Julien aurait rétabli le temple des Juifs, cette reconstruction n'aurait pas plus nui à la véracité de l'oracle que la reconstruction de la ville même la 123e année de notre ère par l'empereur Adrien et depuis encore par Constantin le Grand. L'Évangile ne dit point que Jérusalem et son temple ne seront jamais rebâtis, mais qu'ils étaient menacés de destruction prochaine. » (Tome Ier, p. 97-98.)

« .... On a dit que des croix de feu avaient paru sur Antioche et Jérusalem en même temps, tandis qu'on fouillait dans les fondations du Temple... on a dit que je n'avais pas osé poursuivre cette grande entreprise de relever votre Temple dont il ne doit pas rester pierre sur pierre, selon les Galiléens. Mais outre qu'il n'en reste déjà plus pierre sur pierre depuis Titus et Vespasien, ce qui rendait un miracle bien inutile, je ne pensais qu'à réunir votre malheureuse et patiente nation, par esprit de justice.... » (*Daphné*, p. 129-130.)

1. Vigny a consulté la traduction de Tourlet et il a transcrit dans *Daphné* la description des cavaliers de Constance :

« Immobiles sur leurs chevaux comme autant de statues, les membres couverts d'un ajustement bien proportionné aux formes humaines depuis le poignet jusqu'au coude, et du coude aux épaules, la poitrine et le dos garantis par une cuirasse de mailles serrées ensemble, la tête et le visage défendus par un masque de fer qui leur donnait la figure et le poli des simulacres, enfin les jambes, les cuisses et les pieds garnis du même métal; le tout artistement joint avec la cuirasse : un tissu de très petites agrafes ou anneaux ne laissait à nu aucune partie du corps; en sorte pourtant que ce tissu qui embrassait aussi les mains permettait la libre inflexion des doigts. » (T. Ier, *Première harangue de Julien à l'Empereur Constance*, p. 193.)

« Leur *poitrine*, leurs bras, leurs *jambes* sont revêtus de *mailles* de fer. Ce *tissu de petites agrafes* garantit jusqu'à leurs *mains* et permet *le libre* mouvement *des doigts*. Leur *tête* et leur *visage* sont *défendus par un masque de fer, qui leur donne la figure et le poli des simulacres....* » (*Daphné*, p. 67.)

Pour comprendre le raisonnement mutilé de Vigny, il faut se reporter au texte complet de Tourlet.

Vigny raconte aussi la mort de Julien, d'après Tourlet sans doute. Tourlet nous montre Julien s'imaginant voir Jésus-Christ et jetant contre le ciel le sang de sa blessure en criant : « Tu as vaincu Galiléen. » (Tome I[er], p. 118-119.) Vigny conserve le mot furieux : « tu l'emportes, Galiléen », mais le geste violent de l'empereur halluciné devient une tranquille libation faite avec son sang; car Vigny tient à lui attribuer la sérénité de Socrate mourant. Il refute en effet Jondot qui déclare que la mort de Julien fut faussement comparée à celle d'Épaminondas et de Socrate (*Histoire de l'Empereur Julien*, t. II, liv. VIII, p. 328). A la manière de ses réfutations hautaines où il pose le contraire sans daigner apporter le moindre argument, il terminera son récit sur ces mots : « Après avoir discouru comme Socrate, il a arraché le javelot et est mort comme Épaminondas. » (*Daphné*, p. 174.)

On le devine, Vigny ne laisse aucun défaut à Julien. Ne nous a-t-il pas prévenu dans les *Réflexions sur la vérité dans l'art* qu'il ne veut point de tache à une figure symbolique? Chateaubriand reprochait à Julien ses « perpétuelles imitations »; — Vigny n'en dit mot — sa bizarrerie — elle se transforme en élans d'une âme affectueuse et enthousiaste. Beugnot le blâme d'avoir interdit aux chrétiens « la faculté d'enseigner la rhétorique et les belles lettres. » (Ouv. cité, t. I[er], p. 192.) Vigny l'en disculpe par une simple dénégation : « Je n'ai point interdit les écoles aux chrétiens.... » (P. 143.) Mais le vice le plus grave dont on pourrait accuser l'Apostat serait la dissimulation et l'hypocrisie. Jondot ne s'en prive pas. Julien manifeste une fausse douleur, quand il est nommé César (t. I[er], p. 69); il feint longtemps d'être attaché au christianisme. (P. 204). Il ne croit même pas à ses dieux. (P. 338). Ce dernier reproche ne compte pas pour Vigny. A son avis tout théosophe est un imposteur. Il ne voudrait même pas que l'on pût supposer que Julien crût à ses dieux. Tout au contraire il ne voudrait pas que l'on soupçonnât avec Jondot et Voltaire qu'il n'eût jamais été chrétien. Pourquoi? Puisque le platonisme, seul est vivant, qu'il s'agisse de christianisme ou de paganisme l'imposture ne serait donc pas de même sorte? Quoi qu'il en soit, Vigny affirme que Julien fut et resta longtemps chrétien. Ce furent les querelles de l'Arianisme qui l'arrachèrent au christianisme. Telle est l'explication de Gibbon que Vigny dramatise. Après avoir lu, comme diacre, l'Évangile de Jean sur le Logos, Julien entend une déclaration arienne de l'évêque Aétius.

Il pousse un grand cri, pleure, se tord les bras et s'écrie enfin : « Où est mon Dieu? où est mon Dieu? qu'avez-vous fait du Dieu? » L'Arianisme venait de tuer en lui le chrétien. Mais alors pourquoi Julien dissimula-t-il, de longues années, son apostasie? (*Daphné*, p. 118). Vigny dira bien une fois par la bouche de Paul de Larisse que la nécessité en fut cause : « Il fallut être chrétien longtemps de visage; Julien s'y soumit et fut libre. » (P. 141.) Mais il préfère se substituer à Julien, et songeant à ses propres luttes, montrer comme il est difficile de se détacher de la religion de son enfance. Car il peut alors nier fièrement que « Julien ait trompé personne » (P. 119). Quant à la douleur de Julien nommé César, Vigny se contente de donner comme réel ce que Jondot donnait comme supposé. Bref, il ne reste plus d'ombre au portrait.

Le portrait est physique, moral et surtout intellectuel. C'est vraiment l'histoire d'une âme et d'une pensée que nous trouvons dans *Daphné*. Le portrait physique est tracé d'après le *Misopogon* et surtout la biographie de La Bléterie.

« Il avait une taille médiocre, le corps bien formé, agile et vigoureux, la démarche peu assurée, des épaules larges qui se haussaient et se baissaient tour à tour; le cou fort gros et penché; la tête toujours en mouvement, les cheveux naturellement arrangés, les sourcils et les yeux parfaitement beaux; le regard d'un feu surprenant; mais on y lisait de l'inquiétude et de la légèreté : le nez droit, la lèvre inférieure allongée, l'air railleur, une barbe hérissée qui finissait en pointe.... Il parlait et riait avec excès. Comme sa langue, toute rapide qu'elle était ne pouvait pas toujours suivre ses pensées, son discours était quelquefois entrecoupé et sa parole hésitante.... » (La Bleterie. *Ouv. cité*, p. 79-80.)

« Je vois encore Julien, ses grands yeux bleus si doux et si pénétrants, son teint pâle, son *col penché* du côté gauche, *ses épaules un peu élevées, sa démarche capricieuse* comme son langage, tantôt indolente, et tantôt vive et emportée. *Ses pensées étaient si rapides que sa parole ne les pouvait quelquefois atteindre*.... L'un d'eux... portait une petite barbe bouclée, légère et terminée en pointe. Sa tête était penchée, son regard cherchait les yeux des trois amis et allait de l'un à l'autre avec vitesse.... Il n'y avait plus de flamme que dans ses yeux ardents.... (*Daphné*, p. 114-123-127.)

Le portrait moral de Julien est la mise en œuvre de cette remarque du 2 juin 1837 :

Lamennais a dit : un philosophe *doux et humble de cœur* et un philosophe chaste seraient le phénomène le plus inexplicable : mais jamais on ne se trouvera dans l'embarras de l'expliquer. Il ne se souvient pas de *Julien l'Apostat*. (Appendice, p. 209.)

Julien est chaste. Vigny rappelle avec orgueil l'édit où il exige

des prêtres païens la pureté des mœurs chrétiennes (*Daphné*, p. 143); le mépris d'Antioche pour cet empereur candide, sobre et pauvre. Paul de Larisse qui est esclave dira : « il est plus pauvre que moi et laisse, dit-il, ses revenus en dépôt chez ses sujets. » (P. 141.) C'est le mot de Constance Chlore que Vigny ne se fait aucun scrupule de prêter à Julien. Il le trouvait chez Tourlet et chez la Bleterie [1].

MARC CITOLEUX.

(*A suivre.*)

1. Réunissant de l'argent pour Dioclétien, Constance Chlore disait : « tout ce que vous voyez là m'appartenait depuis longtemps; mais je le laissais en dépôt entre les mains de mon peuple. » (Tourlet, *Ouv. cité*, t. I^er^, p. 20.) — « Il avait souvent à la bouche un mot d'Alexandre le Grand qui avait coutume de dire que ses trésors étaient en dépôt chez ses amis. Julien croyait l'argent plus en sûreté entre les mains de ses sujets qu'entre les siennes, semblable en cepoint à Constance Chlore, son aïeul.... » (La Bleterie, *Ouv. cité*, p. 305.)

LA CONTROVERSE SUR LA COMÉDIE AU XVIIIe SIÈCLE ET LA LETTRE A D'ALEMBERT SUR LES SPECTACLES

(*Suite* [1])

IV. — Le débat sous la Régence.

La dissolution des mœurs, le goût des plaisirs, favorisés par le Régent; la comédie italienne, l'opéra-comique, le théâtre de la Foire (61-65). Attitude du clergé : la critique du théâtre dans les sermons de Massillon, déjà plus faible que dans Bossuet (65-67). L'attention est absorbée par les querelles religieuses (68); la lutte du clergé contre le théâtre n'est plus que traditionnelle et banale (69-71).

L'esprit qui s'épanouit au début du XVIIIe siècle, c'est l'esprit de liberté, ce mot de liberté devant être d'ailleurs dépouillé de tout sens philosophique. Lorsqu'eut disparu le vieux roi, lorsque la paix fut revenue, lorsque la Régence eut amené la détente brusque de toutes les passions comprimées, la licence se donna libre cours. Il devint de bon ton de dire tout et tout haut. On abandonna le ton de politesse mesurée qui évite les expressions bruyantes, pour devenir provocant et scandaleux.

L'exemple du libertinage dans les mœurs vint de haut. Le Régent donnait aux affaires la matinée, mais la soirée était à ses plaisirs. Il s'enfermait avec ses maîtresses, dit Duclos [2], « quelquefois des filles d'opéra ou autres de pareille espèce, et dix ou douze hommes de son intimité qu'il appelait tout uniment ses roués ». Et c'étaient des orgies d'où l'on sortait ivre-mort. Chez la duchesse de Berry, la vie était aussi légère. « Les soupers, les bacchanales, les mœurs du Luxembourg étaient les mêmes qu'au Palais-Royal, puisque c'étaient à peu près les mêmes sociétés. » Le goût de la dissipation, de la débauche la plus crapuleuse n'empêchait pas la duchesse d'avoir un appartement aux Carmélites, dans la rue Saint-Jacques, « où elle allait de temps en temps passer une soirée. La veille des grandes fêtes, elle y couchait, mangeait comme les religieuses, assistait aux offices du jour et de la nuit et

1. Voy. la *Revue d'Histoire littéraire*, 1919, p. 43.
2. *Mémoires de Duclos* (Mémoires sur le règne de Louis XIV, sur la Régence et sur le règne de Louis XV, p. p. Barrère, t. II, p. 140).

revenait de là aux orgies du Luxembourg[1]. » Le Régent allait « en grand appareil le jour de Pâques à Saint-Eustache[2] », il y communiait. Le public ne s'y laissait pas prendre; on connaissait sa vie privée et le contraste de cette vie privée avec cet acte de religion « fit le plus mauvais effet[3] ». Mais chacun dans son coin, autant que ses moyens le lui permettaient, imitait plus ou moins la façon de vivre des grands personnages. Le duc d'Orléans, les Canillac, les Duras, avaient leurs pareils dans toutes les classes de la société. Et quand le système de Law bouleversa les fortunes, enrichit la bourgeoisie et le bas peuple, il se produisit une ruée plus ardente que jamais vers les amusements, vers les jouissances physiques. Le théâtre n'était pas le moins recherché des divertissements. Les comédiens italiens, chassés par Louis XIV, furent rappelés en 1716[4]. Ce n'était peut-être point une faveur faite aux belles-lettres, et Lagrange-Chancel dans sa *Première Philippique* flétrit le Régent comme insulteur de la scène, dans la même strophe où il l'accusait de tyranniser les muses de l'histoire[5]. C'était du moins une faveur faite au théâtre ou au goût du théâtre. La salle des comédiens italiens était comble chaque soir. Le Régent assistait assidûment aux représentations, où il lui arrivait parfois de singulières aventures[6]. Les dames apprirent l'italien, tant

1. *Mémoires de Duclos*, p. 142.
2. *Mémoires de Duclos*, p. 142.
3. *Mémoires de Duclos*, p. 143.
4. *Journal de la Régence*, I, 141.
5. *Première Philippique*, str. 27.

Contre vous, filles de Mémoire,
Le tyran n'est pas moins aigri;
Des traits d'une fidèle histoire,
Il voudrait se mettre à l'abri.
Surtout ennemi de la scène
Que par une rivale obscène
Il a cru pouvoir avilir,
Il craint que nos jeux dramatiques
N'étalent sous des noms antiques
Ce qu'il voudrait ensevelir.

Tel est le texte donné par de Lescure, Lagrange-Chancel, 1857, chez Poulet-Malassis. L. de Labessade *Les Philippiques*, édition collationnée sur un manuscrit de l'époque, donne un texte différent.

Le vers 2 est ainsi donné :

Le fier tyran n'est point aigri

Le vers 8 :

Il craint que nos vers dramatiques

Le vers 9 :

Ne content sous des noms antiques

Le sens n'a pas changé, en gros, par le vers 2, et pas du tout par les autres. Dans les remarques qui suivent les *Philippiques*, Labessade écrit pour note du vers 5 : « Le Régent craignant qu'on ne fît son personnage, défendit la comédie française. »

6. Cf. *Journal de la Régence*, t. I, p. 259. A la date d'avril 1717, le journal raconte que « M. Rouillé du Coudray étant à la Comédie Italienne où se représentait la

qu'on joua en italien. Mais bientôt Riccoboni donna des pièces en français, auxquelles le gros public put prendre quelque plaisir. Des querelles naquirent entre les Français, les Italiens et les Forains, et c'étaient querelles pour se disputer la faveur populaire qui se partageait assez capricieusement d'ailleurs, mais qui était toujours très vive pour tout ce qui était spectacle. Depuis 1714, Lesage avait créé l'opéra-comique dont l'idée n'avait été qu'ébauchée par Fuzelier dans ses « Amours du valet Tremblotin et de la vivandière Marinette », et en 1715 le mot d'opéra-comique apparaît pour la première fois sur les affiches de la Foire Saint-Germain[1]. Et c'est encore là une proie à la curiosité populaire. L'opéra lui aussi est toujours un spectacle choisi auquel on mène les hôtes de marque, ce qui lui attire du monde[2].

Le Régent, après avoir favorisé les Italiens, applaudit aux Forains quand ils bafouent ses anciens protégés, en 1721, dans « le Régiment de la Calotte ». Dans ce régiment sont enrôlés tous les fous, et une place d'honneur y est réservée à la comédie italienne. Chacun s'amuse à leurs farces. Et c'est ainsi que sous la Régence, princes, grands, bourgeois et petit peuple applaudissent de tous cœur aux acteurs et aux baladins qui les divertissent. Nous sommes loin du temps où les Parisiens, sans mépriser la comédie, préféraient cependant ne pas l'avoir à leur porte et obligeaient les comédiens français à chercher longtemps un asile. Il est probable qu'en 1720 chacun eut aimé les posséder chez lui. Le jeu était interdit[3], mais non le théâtre, et l'on usait de l'un et de l'autre sans parcimonie.

Que faisaient cependant les orateurs de la chaire? Le dernier de

Guerre des Philistins, dont un acteur faisait le personnage d'un roi ayant une couronne sur la tête, ce magistrat, par un travers d'esprit, sortit de sa loge, alla prendre cette couronne et fut la présenter à M. le duc d'Orléans qui y assistait en lui disant, par un autre vertigo plus extravagant : « Voilà, monseigneur, ce qui vous appartient. » Le prince en fut si étonné qu'il sortit dans le moment de la comédie et étant retourné au Palais-Royal, quoiqu'il jugeât bien que par un excès de vin de Champagne ce magistrat avait passé les bornes de la sagesse, il lui envoya dire de se retirer au Coudray et M. Amelot, conseiller d'État, ci-devant ambassadeur à la cour d'Espagne, eut ordre en même temps de siéger au conseil des finances à la place de M. du Coudray.

1. Cf. Albert, *Les Théâtres de la Foire*, Paris, 1900, p. 59.

2. Cf. *Journal de la Régence*, t. II, p. 229. Le 27 mars 1721, l'ambassadeur de Turquie fut à l'Opéra « où il y eut si grande affluence de monde que les premières loges furent louées cent francs chacune et cent sols les places au parterre ». Et on jouait Thésée, de Quinault, musique de Lulli.

3. Cf. *Journal de la Régence*, t. II, p. 475. A la date de décembre 1719, « on publia une ordonnance qui fit défendre sous peine de désobéissance et de 3 000 livres d'amende, de jouer à aucun jeu de dés et de cartes, surtout aux jeux de hoca, biribi la dupe, pharaon et la bassette et qui permet aux commissaires du Châtelet de tout saisir et confisquer chez ceux qui donneraient à jouer ».

ceux qui parurent après Bossuet ne se faisait pas faute de rappeler leurs devoirs de chrétiens au jeune roi, pour l'éducation duquel il parlait, ou aux grands dont il attaquait la conduite. Massillon[1], dans le sermon pour le deuxième dimanche de Carême, sur le respect que les grands doivent à la religion, dénonçait le faux-fuyant dont se servaient les princes et les gens de qualité pour justifier leur assistance aux spectacles : « Hélas! ils (les princes et les grands) regardent comme une bienséance de leur rang d'autoriser par leur présence les plaisirs publics et ils croiraient souvent se dégrader en paraissant à la tête des cantiques de joie et des solennités saintes de la religion. Ils se font un intérêt d'État de donner du crédit par leur exemple aux amusements du théâtre et aux vains spectacles du siècle : l'Église est-elle donc moins intéressée que leurs exemples en donnent aux spectacles sacrés et religieux de la foi? — Les plaisirs publics n'ont pas besoin de protection. Hélas! la conception des hommes leur répond assez de la perpétuité de leur crédit et de leur durée : et s'ils sont nécessaires aux États, l'autorité n'a que faire de s'en mêler : de tous les besoins publics, c'est celui qui court le moins de risque. » — Dans le Sermon sur le petit nombre des Élus, il rappelait les vertus des anciens chrétiens : « Voyez si dans ces siècles heureux où les chrétiens étaient encore saints, ils ne brillaient pas comme des astres au milieu des nations corrompues et s'ils ne servaient pas de spectacle aux anges et aux hommes par la singularité de leurs mœurs; si les païens ne leur reprochaient pas leur retraite, leur éloignement des théâtres, des cirques et autres plaisirs. » Puis il dénonçait joyeusement, mais avec une netteté et une logique implacables, la trahison et le parjure dont un chrétien se rend coupable en assistant aux spectacles profanes, « Tout ce que nous faisons..., il doit être d'une telle nature que nous puissions du moins le rapporter à Jésus-Christ et le faire pour sa gloire. Or sur ce principe le plus incontestable, le plus universel de la morale chrétienne, vous n'avez qu'à décréter. Pouvez-vous rapporter à la gloire de Jésus-Christ les plaisirs du théâtre? Jésus-Christ peut il entrer pour quelque chose dans ces sortes de délassements? Et avant que d'y entrer, pourriez-vous lui dire que vous ne vous proposez dans cette action que sa gloire et le désir de lui plaire? Quoi! les spectacles, tels que nous les voyons aujourd'hui, plus criminels encore par la débauche

1. Massillon avait eu avec Boileau avant 1707 une discussion sur le théâtre, à laquelle Boileau fait allusion dans sa *Lettre à Montchesnay*, auteur lui-même d'attaques contre le théâtre, auxquelles Boileau répond dans cette même lettre.

publique de ces créatures infortunées qui montent sur le théâtre, que par les scènes impures ou passionnées qu'elles débitent, les spectacles seraient des œuvres de Jésus-Christ? Jésus-Christ animerait une bouche d'où sortent des airs profanes et lascifs? Jésus-Christ formerait lui-même les sons d'une voix qui corrompt les cœurs? Il paraîtrait sur les théâtres en la personne d'un acteur, d'une actrice effrontée, gens infâmes suivant les lois des hommes? Mais ces blasphèmes me font horreur. » Si donc on ne peut rapporter à la gloire de Jésus-Christ la jouissance qu'on prend aux spectacles, il la faut rapporter à celle du démon; Massillon reprend l'argument donné par Tertullien, repris par tous les adversaires religieux du théâtre. « Donc tout chrétien doit s'en abstenir; donc il viole les vœux de son baptême lorsqu'il y participe; donc de quelque innocence dont il puisse se flatter en reportant de ces lieux son cœur exempt d'impressions, il en sort souillé, puisque par sa seule présence, il a participé aux œuvres de Satan, auxquelles il avait renoncé dans son baptême et violé les promesses les plus sacrées qu'il avait faites à Jésus-Christ et à son Église. » — Et qu'on ne vienne pas se dire meilleur parce qu'on fut ému un instant à une représentation; cette émotion dont nous sommes satisfaits parce qu'elle flatte notre amour-propre et parce qu'elle nous fait croire à la bonté de notre cœur, il est facile d'en prouver la vanité : nous nous croyons quittes de tout devoir d'humanité quand nous avons pleuré sur les maux fictifs d'un héros de tragédie : « Hélas! on donne dans un spectacle profane, comme autrefois saint Augustin dans ses égarements, des larmes aux aventures chimériques d'un personnage de théâtre. On honore les malheurs feints d'une véritable sensibilité; on sort d'une représentation le cœur encore tout ému de l'infortune d'un héros fabuleux; et un membre de Jésus-Christ, et un héritier du ciel et votre frère que vous rencontrerez au sortir de là couvert de plaies, et qui veut vous entretenir de l'excès de ses peines, vous trouve insensible.... Ame inhumaine, avez-vous donc laissé toute votre sensibilité sur un théâtre infâme[1]? » C'est bien là un argument que reprendra Rousseau.

Ainsi après Bossuet, après Fléchier[2], Massillon prêchait la lutte contre les pompes de Satan, il le fait sans étalage de science théologique ; il n'invoque guère le témoignage des Pères. Il ne prononce pas non plus un sermon spécial contre les spectacles, comme Bossuet avait écrit un livre. Il en parle avec force, mais en

1. *Sermon sur l'aumône*, 2[e] partie.
2. *Panégyrique de saint Augustin.*

parlant d'autres choses. Il ne se donne pas la peine comme Bossuet d'étudier psychologiquement l'action des spectacles sur les spectateurs; il ne montre pas à ceux-ci par quels détours ce qu'ils prennent pour une innocente distraction, les corrompt et les mène au péché. Il n'attaque pas le théâtre en lui-même, mais il l'attaque comme un divertissement parmi les autres divertissements. Il le combat donc plus faiblement. Son exemple pourtant suffirait à prouver, contre Larroumet, que l'Église n'est pas muette sur le théâtre après Bossuet et Lebrun, ou après Fléchier. Mais il faut dire aussi que les préoccupations du clergé à cette époque l'empêchèrent de lutter contre l'immoralité mondaine autant qu'il l'aurait fait en d'autres temps peut-être. De graves intérêts spirituels, auxquels s'ajoutaient quelques intérêts temporels, étaient en jeu. La bulle *Unigenitus* et les difficultés de son enregistrement mettait aux prises les jansénistes, ou plutôt les gallicans, et les ultramontains. Depuis 1713, les discussions sur le dogme et sur l'autorité du pape absorbaient les esprits. La condamnation des appelants en 1718, la déclaration imposée au Parlement en 1720 par le Régent pour interdire les disputes, et enregistrée en termes propres à annuler son effet, n'éloignèrent point les passions qui devaient tourmenter les consciences pendant encore quarante ans. L'affaire des convulsionnaires de Saint-Médard, de 1727 à 1752, les refus de sacrements, la question des billets de confession, toutes ces causes de troubles, et les troubles qui s'ensuivirent, auxquels se mêlèrent en les aggravant les querelles entre le Parlement et la royauté, les arrêts imposés, puis annulés, les exils prononcés, puis révoqués, les lits de justice, les suppressions de chambres, les démissions en masse ou partielles des parlementaires, c'en était assez pour occuper pendant un demi-siècle l'attention de l'Église, cause de tout, et pour la détourner de songer aux jeux et à la comédie.

Elle ne se battait d'ailleurs pas sur un point isolé de sa doctrine. La querelle entre ultramontains et gallicans est une lutte intestine et grave par là même; mais d'autant plus grave que l'Église tout entière, dans son dogme et sa morale, est de plus en plus soumise à la critique de ses ennemis, critique dont elle a grand'peine à parer les coups. C'était sans doute à cet embarras où elle se trouvait en face des protestants[1] que la Révocation de l'Édit de

1. *L'hérésie des protestants et de la religion catholique mise en évidence*, par Cl. Andry, Paris, 1714, 2 vol. in-12. — *La Religion des protestants justifiée d'hérésie et sa vérité démontrée*, pour répondre au livre de M. Claude Andry, par Bénédict Pictet, Genève, 1714, 2 vol. in-12. — *Réplique à M. Pictet*, par M. Andry, Lyon, 1716. — *La défense à la religion des protestants* ou *Réponse à la réplique de M. Andry*, par M. Pictet, Genève, 1716, in-12. — *Lettre de M. Andry à M. Pictet*, Lyon, 1717,

Nantes avait armés d'indignation contre l'Église romaine, et en face des athées et des déistes[1], que faisait allusion Chavigni dans son opuscule cité plus haut. Les docteurs sont assez occupés de soutenir la vérité de la religion catholique contre ses ennemis, d'écrire des justifications, des démonstrations sur l'excellence de sa morale[2]. Quant aux prédicateurs, s'ils ouvrent le recueil précieux pour eux du P. Vincent Houdry, dans la deuxième édition qui parut en 1716, ils y trouvent des conseils que Bossuet aurait peut-être blâmés. Dans l'Avertissement, à l'article *Spectacles*, l'auteur de la *Bibliothèque des Prédicateurs* conseille de ne pas outrer la sévérité sur ce point, « en condamnant absolument de péché mortel tous ceux qui vont au bal et à la comédie sans réserve et sans restriction, vu qu'il y a des personnes qui ne peuvent se dispenser de s'y trouver par bienséance et pour le respect qu'ils doivent aux personnes qui les y obligent ». Il ajoute bien qu'on ne peut « exagérer le danger auquel s'exposent ceux qui en font coutume »; mais aussitôt vient un correctif adoucissant : « Il ne faut pourtant pas se servir des expressions trop fortes des saints Pères que nous avons été obligés de rapporter, sans quelques modifications. » Le prédicateur qui aura recours à la *Bibliothèque* y trouvera des plans de sermons et des citations, pour les développer, citations des Pères, des livres spirituels, de l'Écriture, des œuvres du P. Nepveu, du P. Cheminais, de Massillon, du P. Giroust, de Fénelon, du P. de la Colombière, de Nicole, de Fléchier, du P. Chamillart, de Frain du Tremblay, du P. Catrou, de Bossuet, du prince de Conti, du P. Renault, du P. Héliodore de Paris, capucin, du P. Lebrun, du P. Le Jeune,

in-12. — Les controverses de ce genre ne sont pas rares (Cf. Sommervogel, *Table méthodique des mémoires de Trévoux*, 2[e] partie, I, p. 131 et suiv.). — On essaie de réunir les protestants à l'Église romaine : Cf. *La réunion des protestants de Strasbourg à l'Eglise romaine également nécessaire pour leur salut et facile selon leurs principes*, par le R. P. Dez, S. J. 2[e] édit., 1701, in-12. Cette tentative se répétera jusqu'en 1756 : *Essai de réunion des protestants aux catholiques Romains*, par M. P. D. R. (Rouvière), Paris, in-12.

1. *Demonstratio tripartita Dei, Jesu Christi et l'Ecclesiae adversus atheos gentiles, etc.*, P. B. Fibus, Cologne, 1700, in-4. — *Entretiens de la religion contre les athées, les déistes et tous les autres ennemis de la foi catholique*, par Michel le Vasseur, prêtre du diocèse de Blois, Blois, 1703, in-12. — *La foi des chrétiens et des catholiques justifiée contre les déistes, les juifs, les mahométans, les sociniens ou autres hérétiques*, par le P. Dez, S. J., Paris, 1714, 4 vol. in-12.

2. Outre les traités cités dans les notes précédentes, cf. *La véritable religion cherchée et trouvée*, Paris, 1707 et nouv. édit. 1708, in-12. — *Traité de la doctrine chrétienne orthodoxe*, par M. L. Ellies Dupin, Paris, 1703, in-8. — *La Religion chrétienne prouvée par les faits*, par l'abbé Houteville, Paris, 1714. — *Démonstration ou preuve évidente de la vérité et de la sainteté de la morale chrétienne*, ouvrage qui contient en cinq dissertations toute la morale, par le P. Lami, de l'Oratoire, Rouen, 1709, 5 vol. in-16, etc., etc. (Cf. Sommervogel, ouvr. cité, 2[e] partie, I, p. 124 et suiv.).

du P. Croiset. Parmi tous ces personnages les uns comme Cheminais, la Colombière, Giroust, Senault, Le Jeune, du Tremblay avaient parlé ou écrit avant Bossuet; leurs œuvres s'imprimaient ou se réimprimaient, comme les sermons de Fléchier[1], aux environs de 1715. Les autres étaient plus modernes, comme le P. Chamillart[2], le P. Nepveu[3] et le P. Croiset[4]; mais du P. Chamillart, la *Bibliothèque* ne cite qu'un sermon manuscrit et malgré le succès des *Pensées et Réflexions chrétiennes*, du P. Nepveu, son livre sur *La Conduite chrétienne* eut moins de vogue. Les *Réflexions* du P. Croiset furent lues aussi. Mais tous ces efforts n'étaient que banals et obligés; la lutte ne fut jamais aussi vivement, aussi justement menée, et avec une aussi consciencieuse ardeur que par les ennemis du théâtre de la fin du XVII[e] siècle. Et ainsi tandis que le public satisfait sans remords et sans hésitation son goût de plus en plus vif pour la comédie, les docteurs en théologie, les curés, les pères des diverses communautés, absorbés par la controverse et la polémique sur le dogme, ne luttent plus guère contre les divertissements que par habitude et par occasion, et à coups de lieux communs sans cesse repris que catalogue la *Bibliothèque des prédicateurs*. C'est désormais d'autres lutteurs que nous verrons se lever, car pour être abandonnée, ou plutôt négligée un peu par l'Église, la bataille contre les spectacles ne s'éteint pas; elle va seulement changer peu à peu d'aspect; et, tout d'abord, elle semble renaître avec une autre querelle à laquelle elle se lie d'une façon intéressante, la querelle des anciens et des modernes, ressuscitée précisément aux environs de 1713.

V. — La controverse théâtrale et la querelle des anciens et des modernes.

Dacier défenseur de la tragédie, M[me] Dacier de la comédie : le théâtre moral et utile grâce à l'imitation de l'antiquité (71-75). — Riposte de Frain du Tremblay : le théâtre nuisible et immoral à cause de l'imitation de l'antiquité (75). — La purgation des passions (Dacier, Frain du Tremblay, Fontenelle) (76-77). — M. et M[me] Dacier et l'abbé Terrasson : le théâtre français admirable et moral depuis qu'il ne suit plus les anciens; — la moralité nécessaire dans toute pièce qui veut plaire : pas de succès sans moralité; défense de Molière; défense de l'amour; de l'opéra; le théâtre instruit en amusant; le théâtre éducateur des

1. *Sermons de morale prêchés devant le roi*, Paris, 1713, 3 vol. in-12.
2. Le P. Chamillart, prédicateur et numismate, 1656-1730.
3. Jésuite, 1639-1708. *Pensées et réflexions chrétiennes pour tous les jours de l'année*, Nantes, 1699, 4 vol. in-12; réimprimées au moins dix fois, traduites en latin, Munich, 1709, et en italien, Venise, 1715. Dans son *Traité de la conduite chrétienne*, il reprend les arguments ordinaires contre les spectacles.
4. Le P. Croiset, mort en 1738. Ses *Réflexions chrétiennes*.

princes et des peuples (78-84). — Séparation de la morale religieuse et de la morale sociale; la défense du théâtre étroitement liée à la modification de l'idéal moral : la recherche du bonheur et la réhabilitation des plaisirs (85-87). — Riposte de Dacier à Terrasson : Dacier n'attaque que le théâtre et la philosophie du temps. Conclusion.

Les discussions qui s'engagèrent alors entre partisans et adversaires des anciens, touchaient nécessairement aux productions dramatiques. Parler de la poésie, c'était parler de la poésie comique ou tragique aussi bien que de la poésie lyrique ou épique. Et c'est ainsi qu'à propos d'Homère ou de tout autre poète, on en venait à discuter les mérites des auteurs dramatiques anciens et modernes; c'est ainsi que reparurent les comparaisons faites par les contemporains de Bossuet pour soutenir la comédie du temps contre les attaques des Pères, entre le théâtre antique et le théâtre moderne, au point de vue de leur moralité.

Dacier se montre partisan déclaré de la tragédie, sinon de la comédie, qu'il met à part, dans la Préface de sa traduction d'Aristote[1]. Comme tous les arts, la poésie est utile aux hommes. « La poésie étant un art, elle ne peut être nuisible aux hommes, et elle n'a été inventée ni cultivée que pour leur utilité. » Dans la poésie, la tragédie est un des genres les plus utiles; mais elle ne peut être bonne qu'à condition de se conformer aux règles de l'antiquité et particulièrement d'Aristote. Si elle s'y conforme, elle devient « le plus utile et le plus nécessaire de tous les divertissements ».

La tragédie ne fut inventée, pense Dacier, que pour faire pénétrer la sagesse dans le cœur des hommes en les divertissant : « Si l'on pouvait obliger tous les hommes à suivre les maximes de l'Évangile, il n'y aurait rien de plus heureux; ils trouveraient là le véritable repos, les solides plaisirs et le remède à toutes leurs faiblesses. » Mais les hommes sont corrompus, ils ont des passions, courent après les plaisirs : « Ils se porteront aux excès les plus criminels si on ne leur donne des plaisirs qui soient réglés et sages. » Or la tragédie est « le seul divertissement où ils puissent trouver l'agréable avec l'utile ». En effet, elle ne représente pas seulement la punition que les crimes volontaires attirent toujours sur leur auteur : cette sévérité est trop banale, et les tragédies qui se contentent de la démontrer sont de « la moindre espèce »; mais elle étale les malheurs des fautes même involontaires et commises par imprudence; et elle est alors parfaite, parce qu'elle nous apprend à nous tenir sur nos gardes, à modérer, à juger nos

1. *La Poétique d'Aristote*, traduite en François avec des Remarques, Paris, 1692, in-4.

passions[1]. De plus la tragédie est un divertissement qui ne va pas contre le but de la religion, puisque, comme la religion, elle tend à donner au peuple la vertu, la paix et le plaisir. Ses abus ne la rendent pas condamnables : il y a des abus partout : « Ceux qui la condamnent, condamnent non seulement le divertissement le plus noble et le plus capable d'élever le cœur et de former l'esprit, mais le seul qui puisse purger les passions et toucher les âmes les plus vicieuses et les plus dures. » Mais pour que la tragédie mérite ces éloges, il faut que « les poètes se conforment entièrement aux règles de l'ancienne tragédie, c'est-à-dire qu'ils cherchent plus à instruire qu'à plaire et qu'ils ne regardent l'agréable que comme un moyen qui doit faire passer l'utile ». Il faut qu'ils empruntent aux anciens l'élément le plus moralisateur de leur drame, qui est le chœur, moyen commode de faire connaître au public ce qui est à prendre et ce qui est à laisser des sentiments ou des pensées qu'on leur a présentés. La preuve de l'utilité du chœur a été donnée par Racine, qui, par les deux pièces où il l'a introduit, a réconcilié avec la tragédie ses adversaires les plus acharnés.

La comédie que Dacier n'aime pas fut soutenue par M^me^ Dacier au temps où elle était encore M^lle^ Lefebvre; les préfaces de ses traductions des comiques grecs ou latins sont remplies d'éloges, naturellement. Elle vante Aristophane, dont elle traduit des comédies qui lui paraissent les œuvres les plus charmantes, les plus attrayantes qui soient. Et il n'y a pas de doute qu'elle conçoive le devoir du poète dramatique de son temps comme le concevait son mari : imitation étroite de l'antique, soumission absolue aux règles d'Aristote. Dans le long pamphlet qu'elle écrira contre Lamotte sous le titre de *Causes de la corruption du goût*[2], elle critique le style de Corneille et de Molière, mais elle reconnaît qu'il faut rendre justice à leur élévation de génie : leurs talents la forcent à rendre justice à la poésie dramatique de son époque : « La tragédie, la comédie, la satire, la fable ont été portées à un point qu'elles peuvent entrer en parallèle avec celles des anciens » (p. 23), la cause de cette perfection étant toute dans l'imitation de l'antiquité. Contre M. et M^me^ Dacier, Frain du Tremblay, l'auteur des *Conversations morales sur les jeux et les divertissements*, parues en 1685, nie,

1. Cf. dans les Remarques sur le chapitre VI (p. 78-81). « La tragédie est donc une véritable médecine, qui purge les passions puisqu'elle apprend à l'ambitieux à modérer son ambition, à l'impie à craindre les dieux, à l'emporté à retenir sa colère et ainsi du reste. Mais c'est une médecine agréable qui ne fait son effet que par le plaisir. »

2. Paris, 1714, in-12 (cf. p. 256).

dans ses *Discours sur l'origine de la poésie*[1], qu'on puisse être satisfait d'aucune poésie moderne. En même temps, il se montrait adversaire des anciens; pour lui, l'art, excellent en lui-même, de la poésie, est déshonoré au point qu'il ne semble avoir été donné aux hommes que pour fomenter leurs passions, servir leurs goûts de luxe et de débauche, et la faute en est précisément à l'imitation des anciens que M^me^ Dacier considère comme les modèles à suivre. La lecture de ces anciens, loin d'épurer le goût, le corrompt. Comment aussi peut-on recommander la lecture d'Aristophane qui « tournait en ridicule les choses même les plus parfaites et les plus excellentes »? Comment donner en exemple les Athéniens? Comment vanter la politesse de ce « peuple de fainéants et de vains discoureurs qui passaient les journées au théâtre, qui contribuait plus volontiers aux dépenses nécessaires pour entretenir des farceurs qu'à celles qu'il fallait pour les plus pressants besoins de la République..., un peuple enfin qui, selon M. Dacier, a employé de plus grandes sommes pour les représentations des trois comédies d'Euripide et d'autres de Sophocle, qu'il n'avait fait dans toutes les guerres qu'il avait eues à soutenir contre les barbares et à qui, au rapport de l'abbé d'Aubignac, les plus fâcheuses nouvelles n'étaient pas capables de faire quitter le théâtre ni de faire perdre le goût des spectacles ». Et alors du Tremblay généralise sa discussion : c'est, à son avis, un leurre que de promettre la réformation des mœurs par le théâtre. Il attaque Boileau qui conseille au poète de peindre l'amour et de le ressentir pour le mieux peindre; il lui sait gré pourtant des quelques vers de la satire X où il décrit les méfaits de l'opéra. Pour lui, la comédie est la cause ou l'accompagnement de la corruption des mœurs Prétendre comme M. Dacier l'a fait, qu'elle purge les passions, est une pure absurdité. Quant aux comédiens, « il faudrait être bien incrédule et bien ignorant sur l'état des choses du monde pour se persuader que les comédiens fussent le soutien du bon ordre de la société civile et les protecteurs des lois ». Et dans son 4^e^ discours, du Tremblay développe l'idée que « ce n'est pas avoir le bon goût que d'établir pour règle de l'art politique ce qui ne peut que corrompre les mœurs et fomenter le vice, qu'il ne convient pas à des chrétiens de traiter les règles du théâtre ». Frain du Tremblay était un ennemi né du théâtre et des jeux: il ne fait guère que prendre prétexte de la lutte contre les

1. Frain du Tremblay, de l'Académie d'Angers. *Discours sur l'origine de la poésie, sur son usage et sur le bon goût*, Paris, 1713, in-8, 302 p.

idées de M. et Mme Dacier pour renouveler ses attaques contre le théâtre. Adversaire des anciens, il n'est pas partisan des modernes; il n'est pas non plus sans admiration pour la poésie en soi; mais il ne trouve aucun poète digne de ce nom, parce qu'aucun poète ne s'affranchit assez de l'influence antique.

La grande théorie d'art dramatique que la querelle des anciens et des modernes remet en lumière, c'est celle de la purgation des passions. Du Tremblay refuse de l'admettre avec M. Dacier. Fontenelle, partisan des modernes, et non pas seulement comme du Tremblay adversaire des anciens, professe qu'il ne le comprend pas. C'est dans ses *Réflexions sur la Poétique* : « Je n'ai jamais entendu la purgation des passions par le moyen des passions mêmes; ainsi je n'en dirai rien. Si quelqu'un est purgé par cette voie-là, à la bonne heure; encore ne vois-je pas trop bien à quoi il peut être bon d'être guéri de la pitié[1]. » Il est certain que Fontenelle n'a pas compris Aristote; mais du moins, il ne refuse pas au théâtre d'avoir quelque utilité : « Il me semble que la plus grande utilité du théâtre est de rendre la vertu aimable aux hommes, de les accoutumer à s'intéresser pour elle, de donner ce pli à leur cœur, de leur proposer de grands exemples de fermeté et de courage dans leurs malheurs, de fortifier parfois et d'élever leurs sentiments[2]. » Et plus loin : « La plus belle leçon que la tragédie puisse faire aux hommes est de leur apprendre que la vertu quoique longtemps traversée, persécutée, demeure à la fin victorieuse[3]. » Pour atteindre ce but, il faut peindre des caractères vertueux, à la façon de Corneille, qui affermissent et donnent des exemples de courage, d'énergie. Quant à l'amour, « puisque c'est un mal nécessaire, il serait à souhaiter que les pièces de M. Corneille ne l'inspirassent aux spectateurs que tel qu'elles le représentent[4] ». Fontenelle se méfie donc, non pas du poème dramatique, mais des spectateurs; les mauvais effets de l'amour au théâtre viennent bien plutôt des dispositions du public que des intentions, souvent pures et nobles, de l'auteur.

C'est ainsi qu'indirectement la querelle des anciens et des modernes amenait à disserter sur la valeur morale du théâtre. Les idées de du Tremblay, et celles de Fontenelle étaient intéressantes à rapporter; mais la lutte fut beaucoup plus vive, plus étroite entre Mme Dacier et un homme du *nouveau temps*, l'abbé Terras-

1. *Œuvres*, édition 1758, t. III, p. 172.
2. *Œuvres*.
3. *Œuvres*, p. 180.
4. *Œuvres*, p. 173.

son. A l'occasion de sa *Dissertation critique sur l'Iliade d'Homère*, Terrasson cherchait les règles d'une poétique fondée sur la raison et les exemples des anciens et des modernes[1]. Ses recherches sont très curieuses et touchent de tout près à notre sujet. Pour Terrasson, la tragédie grecque est loin de valoir la tragédie française : « Elle paraît encore au berceau, dit-il de la première, soit pour la conduite, soit pour les mœurs, en plusieurs pièces, je ne dis pas d'Eschyle, mais d'Euripide. » Et il en donne pour exemple la scène de Phérès avec Admète au sujet de la mort d'Alceste, qui lui semble « un insigne témoignage de la grossièreté des mœurs chez des peuples dont on nous oppose la délicatesse avec tant de hauteur et de mépris ». Aristophane est traité aussi sévèrement. Jusque-là, Terrasson ne dit rien de plus que n'avait dit Frain du Tremblay. Mais où il se sépare complètement de ce dernier, c'est sur la question du théâtre moderne. Pour lui, « notre poésie en général et notre théâtre en particulier ne se sont perfectionnés que depuis que nous avons trouvé et suivi le vrai génie de notre langue et l'extrême bienséance de nos mœurs »[2]. Du Tremblay s'arrêtait à dire que le théâtre était mauvais parce qu'il imitait les anciens; Terrasson soutient qu'il est bon parce qu'il se conforme aux mœurs du temps. Et dans son chapitre premier de la première section de la troisième partie de son livre, il disserte sur « la morale qui convient à la poésie en général ». M^me^ Dacier avait soutenu que la poésie a surtout pour but de plaire et non d'instruire. Terrasson en convient « dans le fond de la chose »; mais laissant à part « la distinction spéculative de la fin principale ou subordonnée », et ne songeant « qu'à la pratique », il se demande quel usage un poète doit faire de la poésie non seulement « par rapport aux lois de la probité, mais pour le succès même de son ouvrage ». Or, que le poète veuille plaire ou qu'il veuille instruire, il est forcé par la probité de ne pas abuser de son talent pour inspirer le goût du vice. Si pourtant, quelquefois, de mauvaises poésies ont satisfait certains lecteurs, cette satisfaction n'a pas d'aussi mauvais fruits qu'on le pourrait croire, puisqu'elle ne va jamais qu'à des plaisirs sensuels; « mais personne au monde ne goûtera un poème où l'on verra triompher l'injustice, la violence, la brutalité, en un mot tout ce qui nuit visiblement à la société civile et au bien temporel des hommes ». Ainsi le mal que peuvent faire les *Contes*

1. *Dissertation critique sur l'Iliade d'Homère*, où, à l'occasion de ce poème, on cherche les règles d'une poétique fondée sur la raison et sur les exemples des anciens et des modernes, Paris, 1715, 2 vol. grand in-12.

2. Préface de la *Dissertation critique...*, p. xxxviij.

de La Fontaine ou l'*Amphitryon* de Molière est sans conséquence, parce que seuls en nous les instincts sensuels en sont excités ; et critiquer les plaisirs sensuels n'est pas fondé absolument, puisque, comme l'insinue l'abbé, « des peuples qui ne connaissaient pas la vraie religion en jugent autrement que nous[1] ». C'est une affaire de préjugé en somme. Mais il pousse plus loin et il soutient qu' « indépendamment de l'honneur du poète et de l'utilité des lecteurs, la poésie tire sa beauté la plus essentielle et son agrément le plus sûr de la morale qu'on y fait entrer ; de sorte que de deux ouvrages où toutes choses seront égales, d'ailleurs, celui dans lequel la morale sera le mieux enseignée, sera aussi le plus relu et le plus redemandé non seulement par les personnes graves, mais par le public[2] ». Ainsi on préfère les *Fables* de La Fontaine à ses *Contes*[3], et ce qui fait le prix des *Épîtres* de Boileau, des *Odes* de La Mothe[4], c'est la morale qu'elles contiennent. De même dans les grands poèmes comme la tragédie, la comédie, le poème épique[5]. A part l'*Amphitryon* qu'il considère comme une exception à sa règle sur le succès que la poésie tire de la morale, les comédies de Molière sont bonnes et visent à la correction des mœurs. C'est à tort que des « auteurs plus rigides » ont reproché aux auteurs comiques « d'introduire sans cesse des enfants qui font des tromperies à leurs parents pour épouser les personnes qu'ils aiment[6] » ; en effet, « la plupart de ces tromperies ne s'adressent qu'à des parents injustes et ridicules qui ne cherchent rien moins que l'avantage de leurs enfants et la tranquillité de leurs familles. Le poète combat dans ces peintures non l'autorité paternelle, mais l'abus que les parents en peuvent faire. » Lorsque ces intentions sont bien marquées, « la pièce est moralement bonne et elle a son point d'utilité ». Molière a vu parfaitement que la comédie devait instruire les hommes en les divertissant : « toutes ses grandes pièces et plusieurs petites paraissent avoir été construites sur cette idée ». De même la tragédie a son but réel qui est d'exciter les grands efforts de vertu et d'éveiller les qualités élevées du cœur.

Terrasson répondait comme il le fallait aux critiques faites à Molière par Bossuet et ses compagnons de lutte ; *L'École des maris*

1. *Dissertation sur l'Iliade*.., Part. III, sect. I, chap. I, art. 1er, p. 147.
2. *Dissertation sur l'Iliade*.., Part. III, sect. I, chap. I, art. 1er, p. 149. Cette idée que si le poète veut plaire, il doit être moral, avait été indiquée déjà par F. Bacon dans la Préface de la Traduction des *Odes d'Anacréon* (p. XXXVIII).
3. *Dissertation sur l'Iliade*.., Part. III, sect. I, chap. II, art. 2, p. 150.
4. *Dissertation sur l'Iliade*, p. 152 et 154.
5. *Dissertation sur l'Iliade*, p. 161.
6. *Dissertation sur l'Iliade*, p. 164.

n'est pas celle des jeunes filles à marier; toutes leçons ne sont pas bonnes à tous; il s'ensuit naturellement que toute pièce de théâtre n'est pas apte à corriger de leurs défauts ou à instruire de leurs devoirs tous les spectateurs sans distinction de sexe, d'âge, de situation sociale ou autre; mais qu'une comédie ait un effet voulu et assuré sur une partie des spectateurs, n'est-ce pas assez pour qu'on la déclare bonne et utile? — Pourtant, si satisfait qu'il se montre des intentions de Molière, Terrasson ne peut pas ne pas se souvenir que la religion chrétienne exige une vertu assez austère qui n'est point dans les comédies de son auteur. Et c'est alors qu'il fait une distinction intéressante : « Il faut bien prendre garde qu'il ne s'agit chez les poètes que de la morale civile et humaine; les comiques particulièrement tendent peu à la perfection et encore moins à l'austérité de la vertu. » Il revient sur cette idée à l'article 7 (p. 239), à propos de la morale dont « la tragédie en musique » est capable. Et de même qu'il avait répondu à l'accusation d'immoralité portée contre les comédies de Molière par Bossuet, il va répondre au reproche de corruption que faisait le même Bossuet aux spectacles amoureux : « Je ne vois pas qu'il soit contre la morale civile d'introduire des chœurs de bergers et de bergères qui s'aimant avec innocence et dans des vues légitimes, s'invitent à la tendresse et à la fidélité. » Et contre un prélat, il invoque l'autorité d'un autre prélat : il cite de Télémaque le passage où Fénelon peint l'heureux succès des conseils donnés par Minerve à Idoménée de faciliter les mariages dans son royaume de Salente. Puis il ajoute : « Je sais les restrictions que la religion mettrait à cette morale : l'Église est à la vérité fort éloignée de défendre le mariage..., cependant l'Église préfère le célibat au mariage...; mais je sais aussi que gardant cette disposition dans le fond de l'âme, les princes et les magistrats doivent en favoriser le seul moyen légitime d'augmenter les peuples et contribuer à l'exécution du précepte naturel que le Créateur a fait au genre humain de croître et de multiplier.... Ainsi, pendant que les Prédicateurs et les Directeurs portent à la haine du siècle présent, aussi bien qu'à la mortification et à la pénitence, les poètes doivent porter les princes à rendre les temps heureux et agréables et à maintenir les peuples dans une joie universelle[1]. » Pour l'abbé Terrasson, le rôle de la poésie est en grande partie l'éducation des princes : « Les poètes qui travaillent aux spectacles peuvent se regarder comme les premiers et peut-être les seuls

1. *Dissertation*, p. 238.

maîtres de morale qu'auront les rois[1]. » L'opéra est particulièrement propre à insinuer les vertus douces et populaires, et ces vertus « étant d'un usage plus commun que les vertus sévères et héroïques, l'opéra sera ordinairement plus utile aux princes que la tragédie, et ce qui est encore plus important, il les persuadera mieux ». S'il est vrai, en effet, qu'un auteur moral doit se proposer d'inspirer la vertu; si d'autre part la vertu est plus facile à inspirer quand on la présente agréablement parée et fleurie, le devoir de l'auteur est de la présenter ainsi. Sans doute la rigidité de certaines gens n'*honorera* pas un semblable dessein ; mais l'avis de ceux-là importe peu : ce qu'il faut, c'est être utile par la voie la plus facile et la plus efficace.

Toutes ces raisons font que si l'on ne peut attaquer les auteurs qui, par nécessité d'état, ont tiré des principes de la piété chrétienne leurs arguments contre les spectacles, il faut en revanche blâmer les auteurs profanes qui se servent des armes de la théologie morale contre le théâtre. De ceux-là est Boileau. Terrasson rappelle qu'Arnaud félicitait Boileau, dans la Lettre imprimée à la fin de l'édition de 1701 des œuvres de Boileau, d'avoir « représenté avec tant d'esprit et de force le ravage que peuvent faire dans les bonnes mœurs les vers de l'opéra qui roulent tous sur l'amour, chantés sur des airs qu'il a grand raison d'appeler luxurieux, puisqu'on ne saurait s'en imaginer de plus propres à enflammer les passions et à faire entrer dans les cœurs la morale lubrique des vers ». Boileau, pense Terrasson, aurait eu grand tort de se prévaloir de ces raisons. La vérité est qu'il a condamné Quinault, quand il a vu son succès auprès du public. Et sa censure de l'opéra n'est pas seulement injuste et calomnieuse; mais elle va contre les intérêts de la société. Elle attaque même la police du royaume, où l'intelligence et l'attention des magistrats qui maintiennent « la face d'une ville immense et somptueuse comme Paris, dans une régularité que les siècles à venir auront peine à croire », maintiennent aussi le théâtre dans une grande réserve d'où est bannie l'obscénité; et Terrasson fait un tableau séduisant des spectacles, particulièrement surveillés et encouragés par les magistrats : « Avec ces précautions, les magistrats favorisent les spectacles, ils les regardent comme l'amusement d'une jeunesse innombrable et en même temps vive et fougueuse, qu'on détourne par là d'une infinité d'actions criminelles par elles-mêmes et très dangereuses pour l'État et pour la société. » La politesse, l'amour

1. *Dissertation*, p. 239.

du peuple, le goût des beaux-arts en sont développés : « Je sais bien, ajoute Terrasson, que toutes ces vertus seraient plus méritoires si elles entraient dans l'âme par la voie de l'instruction chrétienne ; aussi les prédicateurs ont très grande raison de détourner des spectacles leurs auditeurs capables d'une meilleure école, mais le gros du monde ne l'est point et il est cependant de l'intérêt public que les hommes ne soient point des barbares et des scélérats. » Ainsi le grand principe qui légitime le théâtre, et qui le réglemente, c'est l'avantage actuel et temporel de la société.

L'abbé Terrasson est bien loin derrière Bossuet, et sa défense du théâtre laisse bien loin derrière elle les apologies du XVII^e siècle. Le temps n'est plus où on essaie de trouver à l'existence du théâtre et au goût qu'on y prend une excuse dans les Pères, dans saint Thomas ou saint Charles Borromée, où l'on s'efforce de prouver que la comédie moderne est inoffensive en soi et peut être quelquefois utile. Terrasson ne s'attarde pas à des essais de conciliation. Nettement, il déclare que le théâtre est bon, pour le peuple et pour les princes dont il est l'éducateur; que l'amour honnête y est recommandable, que les agréments, les séductions dont s'entoure l'action dramatique sont indispensables à l'action utile qu'elle doit avoir, et que les magistrats, loin de se contenter de tolérer la comédie et l'opéra, doivent les protéger en les surveillant et les considérer comme des auxiliaires précieux dans la direction de la jeunesse et le maintien de l'ordre, des belles et bonnes mœurs. Nettement aussi, et délibérément, il pose la distinction de ce qu'il appelle la morale civile et humaine, de la morale chrétienne. Massillon avait déjà senti cette distinction quand, dans son Sermon sur le petit nombre des Élus, il disait : « Peu de gens se sauvent, parce que les maximes les plus universellement reçues dans tous les états et sur lesquelles roulent les mœurs de la multitude, sont des maximes incompatibles avec le salut; sur l'usage des biens, sur l'amour de la gloire, sur la modération chrétienne, sur les devoirs des charges et des conditions, sur le détail des œuvres prescrites, les règles reçues, approuvées dans le monde, contredisent celles de l'Évangile. » Terrasson ne fait guère que donner une formule tranchante d'une situation qui durait depuis quelques années déjà. La séparation est faite entre les deux morales. A côté, en dehors des intérêts spirituels, religieux, il y a les intérêts sociaux, que tout poète doit avoir en considération, quoique puissent en penser les puritains. Ceux-ci sont moins nombreux qu'autrefois; les plus aptes parmi

les chrétiens à maintenir dans une étroite et rigide direction la conduite et les sentiments, les protestants et les jansénistes, étaient exilés ou persécutés. L'ancien idéal d'ascétisme, d'austérité fait place à un idéal de bonheur, de plaisir, de jouissance, non point de jouissance et de plaisirs crapuleux ou de bonheur désordonné, mais de félicité calme, de plaisirs honnêtes, de jouissances qui n'ôtent rien à la dignité humaine, exigée par le bien des états. La douce philosophie de Ninon, de Saint-Évremond, de tous les délicats qui préféraient à Descartes Malebranche, s'affirme et se développe. En face de la figure rude et sévère de Bossuet qui condamnait l'amour, même pur d'intentions, sourit l'image fine et tendre de Fénelon. La sensibilité qui fleurit et s'épanouit, ne paraît plus une ennemie de la beauté intérieure et de la vertu, comme l'avait cru et dit Bossuet, mais bien plutôt une marque de noblesse et de fécondité morales. L'obscure poussée vers la morale du bonheur qui longtemps refoulée s'était dégagée peu à peu, devient consciente et se formule. En 1714 avaient été réimprimés les *Dialogues entre MM. Patru et d'Ablancourt sur les plaisirs*[1] parus pour la première fois en 1701 et supprimés. « On aurait dû, dit le *Journal littéraire* de septembre 1714 (t. V, p. 107), plutôt donner le titre de Monologue de Patru au tome I et au second celui de Monologue de d'Ablancourt..., cet ouvrage n'étant pour ainsi dire que deux discours, l'un de Patru et l'autre de d'Ablancourt pour ces mêmes plaisirs. » Patru condamne l'amour, l'intempérance, le jeu, les promenades inutiles, la danse, la lecture même : « On ne peut excuser ceux qui ne lisent que par une pure curiosité » ; la seule lecture permise est celle qui instruit dans les sciences absolument nécessaires. La comédie est néfaste ; tout en elle excite les passions, la beauté des comédiennes, la décoration du théâtre, l'émotion qu'on y ressent. Contre Patru, d'Ablancourt vante les plaisirs innocents et naturels qui se séparent de la débauche et que la loi ancienne promet, au nom de Dieu, à ceux qui observent ses commandements. Les saints, Jésus lui-même ont joui de certains plaisirs. On peut aimer la bonne chère à condition de n'être pas glouton. La musique adoucit les esprits : David avec sa lyre apaisa les fureurs de Saül. La conversation, la lecture sont bonnes ; quant à la comédie, telle qu'elle est aujourd'hui, elle n'est plus criminelle : « C'est une représentation noble et sérieuse des

1. *Dialogues entre Messieurs Patru et d'Ablancourt sur les plaisirs*, à Amsterdam, chez Louis le Roy, 2 vol. de chacun 292 p., 1714. 1re édition, Paris, 1701, in-12. — Attribué par Bayle à l'abbé Genest, par le *Mercure* à Nicolas Baudot de Juilly, qui en est en effet l'auteur.

malheurs auxquels l'imprudence, les passions folles ou les crimes font tomber; ou bien c'est une peinture vive et délicate des ridicules ou des vices que les saints Pères ont eux-mêmes attaqués quelquefois par des traits de raillerie. » Après le discours de d'Ablancourt, Patru répond : « Raillerie à part, il faut avouer que vous m'avez persuadé ou perverti (je ne sais lequel c'est des deux), à l'amour et à la comédie près; car je suis persuadé que ces deux plaisirs-là sont toujours condamnables. » Il est plus beau sans doute de se priver de divertissements; mais on peut en user, pourvu que ce soit modérément et chrétiennement. Ainsi la route de la vertu se fait plus fleurie; on réfléchit que l'instinct de l'homme étant d'être heureux, il ne faut pas, si on le désire vertueux, opposer la vertu et le bonheur. Les plaisirs sont réhabilités et parmi eux le plaisir des spectacles. La comédie, pour Patru, est encore un plaisir douteux : elle l'est moins pour l'abbé Guillard du Jarry qui dans la préface de son *Recueil de poésies chrétiennes, morales et héroïques*, emporté par une sorte d'enthousiasme pour Polyeucte, désire que l'on établisse un théâtre chrétien; et cela pour trois raisons : ce théâtre serait utile d'abord aux personnes d'une santé délicate qui, après avoir donné une heure ou deux à une forte application, sont forcés de passer le reste du jour à ne rien faire; — ensuite aux pécheurs nouvellement convertis qui, pour persévérer dans un changement de vie, veulent remplacer les plaisirs criminels par des plaisirs permis; — enfin, à certains tempéraments qui, même dans l'exercice de la piété, ont besoin d'une récréation innocente. Le temps est passé où Lalouette reprochait à Boyer sa tentation de faire honneur au théâtre par la composition et la représentation de pièces sacrées, ou à sujets tirés de l'Histoire ou de l'Écriture Sainte. Sous l'influence des idées nouvelles, l'Église même s'adoucit en faveur des plaisirs et cherche à s'en faire des auxiliaires. Mais cette évolution des idées morales, et particulièrement de l'opinion sur le théâtre, de ceux qui réfléchissent, ne va pas sans obstacles. Une doctrine comme celle de l'abbé Terrasson ne pouvait manquer de trouver au moins un ennemi qui l'attaquât fortement.

C'en fut un que Dacier qui, dans la Préface de son *Nouveau manuel d'Épictète*, paru en 1715, critiqua la morale relâchée de Terrasson. Partisan des anciens, Dacier n'avait pas pu ne pas accepter les théories d'Aristote sur l'action de la tragédie; mais ennemi des modernes, il ne pouvait admettre qu'on vantât l'opéra. Sa critique est ironique; souvent sans profondeur aucune, elle se borne à rapporter les passages scandaleux de la *Dissertation cri-*

tique sur l'Iliade à en généraliser la portée, et à les accompagner d'une exclamation : « Quelle malheureuse philosophie! Quelle affreuse décision! » La proposition que l'opéra peut être utile à l'éducation et à la formation des princes, comme à la prospérité des peuples, le remplit d'indignation : « Loin donc, ces préceptes des philosophes, loin ces beaux traités de morale, qui ont été faits de nos jours; loin ces instructions que nous donnent les saints Pères! Tous ces préceptes de politique et de réforme sont trop durs et trop difficiles. C'est à l'opéra qu'il faut aller. Les rois y prendront de simples vues de bonté et d'équité, bien autrement propres à conduire les hommes que les idées de politique et de réforme les plus approfondies; et les peuples y apprendront à exécuter les préceptes de croître et de multiplier. Cela n'est-il pas plus doux et plus humain?[1] » Certes Terrasson avait dit une naïveté un peu grosse et ridicule, quand il avait vanté les services que rend l'opéra à la repopulation. Les rieurs sont ici du côté de Dacier. Mais celui-ci à son tour est un peu naïf, quand, attaquant la distinction faite par Terrasson entre les théologiens et les écrivains profanes, auxquels serait dénié le droit de prendre les armes de la théologie morale pour combattre les spectacles, il demande : « M. l'abbé Terrasson ne craint-il point qu'on ne l'accuse d'anéantir la morale chrétienne en réduisant à si peu de gens ceux qui ont le droit d'en tirer des armes contre un spectacle qui la détruit?[2] » Terrasson se souciait fort peu de cette accusation, et il lui aurait été facile de répondre au reproche de contradiction que Dacier trouve à lui faire sur cette phrase : « Les Prédicateurs ont grande raison de détourner des spectacles leurs auditeurs capables d'une meilleure école. » Dacier ne sent pas ou ne veut pas sentir qu'il est très légitime d'imaginer deux méthodes de morale, ou plusieurs, suivant les individus à moraliser, et que Terrasson, ayant en vue le bien et le bonheur de tous cherche pour chacun le genre d'éducation et de réformation qui lui convient. Dacier se trompe même sur le sens des mots de Terrasson, quand lisant : « mais le gros du monde n'est pas capable de cette meilleure école », il comprend, par « le gros du monde », « les premières personnes du royaume », alors que c'est tout le contraire. Ou bien c'est un homme de l'ancien régime aristocratique pour qui le seul monde qui compte est le grand monde. Il se distingue pourtant de beaucoup des adversaires religieux du théâtre en ce qu'il appuie la condamna-

1. Préface du *Nouveau manuel d'Epictète*, Paris, in-12, 1715, p. xlvj.
2. Préface du *Nouveau manuel d'Epictète*, Paris, in-12, 1715, p. xlix.

tion des spectacles non pas sur l'autorité des Pères, mais sur celle des philosophes païens, Aristote, Épictète, Platon. Mais il termine par une attaque à la philosophie moderne : « C'est un grand malheur que cette prétendue philosophie, inconnue à nos pères, se soit introduite dans notre siècle et ait infecté tant d'esprits; car elle produit de très méchants ouvrages de poésie et de critique. Mais aussi c'est un grand bonheur qu'elle ait été inconnue dans les anciens temps : elle nous aurait fait perdre ces grands modèles de poésie épique et de poésie dramatique, les règles admirables de ces deux arts, les plus excellents ouvrages de politique et de critique et ces merveilleux traités de morale qui combattent directement la pernicieuse morale que M. l'abbé Terrasson entreprend de justifier et qui nous fait voir au moins que puisque ces spectacles sont nécessaires dans un grand peuple, la sagesse et la piété veulent qu'on tâche de les mettre en état d'amuser les hommes et de les délasser sans les corrompre. »

Ces derniers mots prouvent que Dacier n'était pas un adversaire du poème dramatique, des divertissements dramatiques, en soi, mais seulement des spectacles de son temps. Il convient qu'il faut amuser les hommes, les délasser, et il estime que les anciens sont, comme en tout, nos maîtres dans l'art de nous divertir. La querelle des anciens et des modernes ne fait donc guère que diviser des partisans du théâtre quand elle oppose Terrasson à Dacier. Il était forcé que chacun exagérât en son sens; Dacier, tenant pour les anciens, condamne de parti pris, au nom des anciens, les créations modernes, et l'opéra était des plus récentes. Terrasson avait exagéré aussi les vertus de ce spectacle dont, à vrai dire, la moralité n'était pas aussi parfaite qu'il veut bien le croire. Mais leur dispute eut l'avantage de mettre en lumière, au point de vue qui nous occupe, l'opposition entre le passé et le présent, entre le siècle qui s'en va et le siècle qui vient. La lutte pour le progrès soutenue par les modernes contre la réaction tentée par les anciens est l'un de ses épisodes dans la controverse théâtrale au début du XVIII[e] siècle. Terrasson eut le mérite d'oser établir nettement la séparation désormais consacrée entre la morale civile et la morale chrétienne, de poser, en principe, la recherche par le poète de l'utilité et du bonheur immédiat du peuple, d'essayer de réhabiliter l'amour et la sensibilité au théâtre, et d'être ainsi bien d'accord avec le siècle qui commençait. L'évolution de la controverse sur la comédie ne se sépare donc pas de l'évolution des idées morales, elle la suit, et c'est là une vérité que la querelle des anciens et des modernes contribue à dégager. Le

théâtre bénéficie du progrès de la philosophie morale; il se recommande comme divertissement, et comme divertissement utile à la collectivité, qui n'a plus à se justifier devant l'Église et la morale chrétiennes, et qui tire toute sa légitimité des services qu'il rend au corps social.

Louis Bourquin.

(*A suivre.*)

ANNOTATIONS INÉDITES DE MICHEL DE MONTAIGNE SUR LE « DE REBUS GESTIS ALEXANDRI MAGNI » DE QUINTE-CURCE

(*Suite*[1]).

110. — Frob., p. 139, l. 22.

IX, 1, 13. — [Alexandre pénètre dans l'Inde — curiosités du pays]. « *Hinc per deserta ventum est ad flumen Hyaroten. Junctum est flumini nemus opacum arboribus alibi inusitatis agrestiumque pavonum multitudine frequens.* »

Montaigne : **Pans d'Inde.**

On n'aperçoit pas aisément à quelle préoccupation de Montaigne peut correspondre cette note, en dehors de sa curiosité générale au sujet des productions et des conditions de vie dans les pays éloignés. Si cependant — comme cela est fort possible —, le « paon d'Inde » représentait dans sa pensée le « coq d'Inde », comparable au paon par la faculté qu'il a d'étaler sa queue en éventail, comme l'introduction en Europe de ce volatile importé du Mexique a dû se faire vers 1530, selon Heresbach (*De re rustica*, lib. IV, fol. 290 et suiv.), et comme, du temps où Montaigne fréquentait la cour, en 1566, les magistrats d'Amiens avaient fait don au roi Charles IX d'une douzaine de ces oiseaux, à titre de curiosité[2], notre philosophe, ignorant cette origine et confondant nominalement les deux Indes, aurait pu trouver intérêt à noter, au temps d'Alexandre, l'existence de ce vieux neuf.

Au point de vue d'une identification plus scientifique des paons sauvages, on peut voir les observations de Coray, t. V, p. 89 de la traduction française de Strabon.

1. Voyez *Revue d'Histoire littéraire*, 1916, p. 399, 1917, p. 605, et 1918, p. 595.
2. Voir Grégoire, *Essai historique sur l'Agriculture* [en tête du Ier vol. du Théâtre *d'Agriculture* d'Olivier de Serres, éd. de 1804, p. CLIX].

110bis. — Frob., p. 140, l. 6.

IX. I, 25. — [Arrivée d'Alexandre dans le royaume de Sopithès, nation fameuse par sa sagesse et ses coutumes, au dire des Barbares] : « *Genitos liberos non parentum arbitrio tollunt aluntque, sed eorum quibus spectandi infantium habitum cura mandata est. Si quos segnes aut aliqua membrorum parte inutiles notaverunt, necari jubent.* »

Mont. : —

Montaigne a évidemment noté ce passage, par ce qu'il se rapporte à la question de l'éducation des enfants. « C'est une opinion receue d'un chascun que ce n'est pas raison de nourrir un enfant au giron de ses parents, etc. », disait-il, dès la première édition des *Essais* (I, 25, t. I, p. 258, A. D. — Comparer *Essais*, II, 31, t. IV, p. 216, A. D.). C'est en face de la première phrase latine qu'il a placé son *memorandum*. Il a dû sourire de la prétendue sagesse des barbares, en lisant la seconde phrase; mais elle a pu lui inspirer cette fin d'une boutade (*Essais*, I, 25, t. I, p. 279-280) postérieure à 1588, et dans laquelle il envisage le cas où son disciple, oubliant tous les préceptes de sagesse, préfèrerait s'amuser, dans ce cas, dit-il par plaisanterie, « je n'y treuve autre remède, sinon que, de bonne heure, son gouverneur l'estrangle, s'il est sans tesmoings, ou qu'on le mette pastissier dans quelque bonne ville, fust-il fils d'un duc ». — J'ai dit plaisanterie, car il fallait vraiment l'esprit préoccupé, le jacobinisme philosophique de Naigeon pour prendre au sérieux, au tragique même, ce passage, et s'efforcer d'en présenter une justification dogmatique. Les éditeurs suivants, sauf Amaury Duval, se sont élevés gravement contre Montaigne, à cause de Naigeon qui avait mis là plus d'affectation que de bon sens. Le plus léger examen leur aurait démontré à tous que Montaigne a lancé là un mot à la Molière. Tout le démontre, en effet, et l'addition comique des mots : « s'il est sans tesmoings » et l'autre alternative, non moins comique : « ou qu'on le mette pastissier dans quelque bonne ville, fust-il fils de duc ». L'ensemble du passage est de 1588, postérieur par conséquent à la lecture de Quinte-Curce par Montaigne, y compris la phrase sur le gouverneur, qui, sur l'exemplaire de Bordeaux, est écrit de la main de Montaigne.

111. — Frob., p. 140, l. 24.

IX, I, 32. — [Chiens de chasse du roi Sophithes] : « *Horum vim ut ostenderet* [*rex*] *Alexandro, in conspectum leonem eximiæ magnitudini*s

jussit emitti, et IV omnino admoveri canes, qui celeriter occupaverunt feram. Cum ex iis qui assueverant talibus ministeriis unus canis leoni cum aliis inhærentis crus avellere, et, quia non sequebatur, ferro amputare cœpit; nec sic quidem pertinacia victa, rursus aliam partem secare instituit, et deinde non segnius inhærentem ferro subinde cedebat. Ille [canis] in vulnere feræ dentes moribundus quoque infixerat; tantam in illis animalibus ad venandum cupiditatem ingenerasse naturam memoriæ proditum est. »

MONTAIGNE : **Ardur d'un chien.**

On sait combien Montaigne s'intéressait aux observations relatives à l'instinct et aux facultés des animaux. Il avait fait à ce sujet d'amples provisions dans le traité de Plutarque (*De solertia animalium*), utilisées dans le chap. XII du II[e] livre des *Essais* (Apologie de R. Sebonde). C'était probablement pour étendre encore la série des observations déjà fournies qu'il avait noté ici, et peut-être dans son Diodore de Sicile, liv. XVII, ch. de la traduction d'Amyot, le cas du chien du roi Sophisthès. Mais peut-être a-t-il jugé que cette histoire ressemblait trop à un conte oriental. Quinte-Curce, dans une excellente remarque qui va suivre ce passage, allait d'ailleurs lui suggérer ce sentiment, s'il en était besoin; et le philosophe allait s'attacher bien davantage à la réserve critique de Quinte-Curce qu'à l'incroyable « Ardur » de ce chien de chasse.

112. — FROB., p. 140, l. 29.

IX, 1, 34. — [Observation de Quinte-Curce sur ce qui précède] : « *Equidem plura transcribo quam credo; nam nec affirmare sustineo de quibus dubito, nec subducere quæ accepi.* »

MONTAIGNE : —

Montaigne a relu Tacite à l'époque même où pour la première fois il a lu Quinte-Curce (je viens — dit-il en 1588 — de courre d'un fil l'histoire de Tacitus). Il profite de cette récente lecture pour dire, dans le 8[e] chap. du III[e] livre des *Essais*, ce qu'il pense de l'auteur des *Annales* et des *Histoires*. Après avoir mentionné (t. V, p. 241 A. D.) quelques faits assez peu vraisemblables rapportés par cet illustre historien, le philosophe ajoute que Tacite fait ainsi « par l'exemple et devoir de tous les bons historiens : ils tiennent registre des evenements d'importance et aussi des bruits et opinions populaires », et Montaigne ajoute : « Pourtant, très sagement, ce sien compaignon, et grand homme comme luy

(t. V) : *equidem plura transcribo quam credo, etc....* » Ce « compaignon de Tacite et grand homme comme luy », c'est Quinte-Curce au bout de la citation duquel il en ajoute une de Tite-Live. Voilà l'auteur des *Gestes d'Alexandre* en bien haute compagnie. Il en est digne sans doute par le style et par la gravité de certaines réflexions; mais son beau latin a un peu fasciné Montaigne qui le met là à un rang suprême.

Il faut rapprocher cette note de celle dont j'ai accompagné la 16e annotation sur Nicole Gilles.

Montaigne a dû éprouver une grande satisfaction d'amour-propre à lire cette remarque de Quinte-Curce, et peut-être est-ce une des raisons intimes qui, à cette occasion, l'ont engagé à le qualifier de « grand homme comme Tacite ». Voici la circonstance à laquelle je fais allusion. Dans son chapitre sur *la Force de l'imagination* (*Essais* I, 20, t. I, p. 154), il avait dit, avant d'avoir lu Quinte-Curce : « Ceux qui ayment la volerie ont ouy faire le conte du fauconnier qui, arrestant obstinement sa veüe contre un milan qui estoit amont, gageoit, de la seule force de sa veüe, de le ramener contre bas : et le faisoit, *à ce qu'on dit*; car les histoires que je recite, je les renvoie sur la seule conscience de ceux de qui je les tiens. » Ainsi, après avoir raconté le conte d'un fauconnier au lieu du conte d'un chien, Montaigne avait conclu par une réserve critique identique, même de forme, à celle de Quinte-Curce. Sans le savoir, il avait conclu exactement comme l'avait fait un historien de l'antiquité qu'il mettait au même rang que Tacite. Il y avait là de quoi se féliciter *in petto*; et c'est certainement de bon cœur qu'il marquait de deux traits la marge, car l'éloge donné par là à Quinte-Curce rejaillissait sur Montaigne et le tranquillisait, s'il en était besoin, sur la valeur de son propre sens critique.

Il faut signaler ici un trait de la délicatesse de Montaigne à l'endroit de son respect filial. Dans les lignes qui précèdent le conte du fauconnier que je viens de rappeler, il y a, dans les *Essais*, une autre historiette sur la fascination exercée par un chat sur un oiseau. Dans sa première édition, Montaigne disait tenir cette anecdote de la bouche de son père : « Mon pere vit un jour un chat guestant un oyseau, etc. » Lors de sa grande révision de 1588, il s'aperçut que la réserve qu'il avait formulée : « les histoires que je récite, je les renvoie sur la conscience de ceux de qui je les tiens » pouvait, malgré l'éloignement, paraître porter sur l'assertion émise par son père. C'était une éventualité odieuse, inadmissible pour sa tendre vénération; et il corrigea aussitôt : « On veit

dernierement chez moy un chat guestant etc. » Pierre de Montaigne, de cette façon était hors de cause, et son fils, sans en avoir l'air, venait de lui rendre un touchant hommage.

113. — Frob., p. 141, l. 22 et 23.

IX, II, 14. — [Alexandre cherche à montrer à ses soldats que la renommée ajoute toujours à la réalité des choses, et que notamment elle grossit de loin les difficultés] : « *Nunquam ad liquidum fama perducitur : omnia, illa tradente, majora sunt vero. Nostra quoque gloria, cum sit ex solido, plus tamen habet nominis quam operis.* »

Montaigne [a souligné la première sentence, et en face de la seconde (*Nostra quoque...*) il a mis son double signe].

Il a, dès 1588, utilisé la première partie (*Essais*, III, 11, t. V, p. 438, A. D.) : « *Miramur ex intervallo fallentia* [cette citation est de Sénèque, *Epist.* 118]; nostre veue represente ainsi souvent de loing des images estranges qui s'esvanouïssent en s'approchant : *nunquam ad liquidum fama perducitur.* »

C'est la même préoccupation qui avait arrêté Montaigne devant le même axiome de César (*Comment. Guerre des Gaules*, VII, 84) : « J'ay essayé en plusieurs occurrences ce que dict Cæsar : que les choses nous paraissent souvent plus grandes de loin que de près. » (*Essais*, I, 19; t. I, p. 123). Il est probable que sur le César de Chantilly, à la ligne 5 de la page 176, les mots : *omnia enim plerumque, quæ absunt, vehementius hominum mentes perturbant*, ont été soulignés par Montaigne : il s'en est souvenu en lisant Quinte-Curce.

114. — Frob., p. 142, l. 43.

IX, III, 2. — [Le discours d'Alexandre ne réussit pas à convaincre ses soldats exténués : ils restent silencieux et attristés] : « *Ergo primo fremitus sua sponte, deinde gemitus quoque oritur : paulatimque liberius dolor erigi cœpit, manantibus lacrymis, adeo ut rex, ira in misericordiam versa, nec ipse quidem, quanquam cuperet, temperare oculis potuerit.* »

Montaigne a souligné ce texte depuis *paulatimque* jusqu'à *lacrymis*. Il est très probable qu'il a été séduit par la vivacité de la scène et par la forme de langage qui a servi à la représenter. Il est certain que tout cela est écrit avec une grande habileté et dans un style où Montaigne devait parfois reconnaître des procédés

lui appartenant à lui aussi. En lisant *adeo ut rex, ira in misericordiam versa, etc.*, n'a-t-il pas dû songer à ces lignes de son premier chapitre des *Essais* (t. I, p. 2). « La consideration et le respect d'une si notable vertu reboucha premierement la pointe de sa colere, et commença par ces trois à faire misericorde à tous les autres habitants de la ville. » Cela est plus allongé et plus souple que la brièveté latine; mais qui oserait dire que ce soit inférieur et moins juste? Montaigne lui-même ne l'aurait pas dit.

La constitution du passage que je viens de citer (*miramur, etc.*) montre que Montaigne, au moment où il l'écrivait, s'inspirait à la fois de Sénèque et de Quinte-Curce; et l'influence du *plus habet nominis quam operis* se retrouve dans cet autre passage des *Essais* (II, 16, t. IV, p. 10); postérieur à 1588 : « C'est le sort qui nous applique la gloire, selon sa temerité. Je l'ai veue fort souvent marcher avant le merite et souvent outrepasser le merite d'une longue mesure. Celuy qui premier s'advisa de la ressemblance de l'ombre à la gloire fit mieux qu'il ne vouloit : ce sont choses excellemment vraies; elle va aussi quelquefois devant son corps, et quelquefois l'excede de beaucoup en longueur. » — C'est Sénèque (bien que les commentateurs de Montaigne ne l'aient pas dit), c'est Sénèque (*Epist.* 79, II) qui a fait la comparaison de la gloire à l'ombre; Montaigne a eu tort d'ajouter que celui-là fit mieux qu'il ne voulait en une telle comparaison, car Sénèque a bien poussé l'image jusqu'où Montaigne semble la pousser de son crû.

115. — Frob., p. 143, l. 3.

IX, III, 3-4. — [Au milieu de cette émotion générale, Cænus se découvre et fait signe qu'il voudrait prendre la parole] : « *Quem ut videre milites detrahentem galeam capiti (ita enim regem alloqui mos est) hortari cœperunt ut causam exercitus ageret, etc.* »

Montaigne : **Descouvrir sa teste.**

On ne voit pas, *a priori*, comment ces mots pouvaient résumer pour Montaigne la teneur du passage de Quinte-Curce. C'est le résultat d'une impression réflexe.

Avant Henri III, dans la chambre même du Roi, excepté lorsqu'on lui adressait la parole, chacun gardait son chapeau sur la tête. Un document cité par Alexis Monteil (*Hist. des Français des divers états*, XVI^e^ siècle, station 66) et ensuite par Grün (p. 153) confirme le fait : « du temps de Henri II, en sa propre chambre, nul ne se tenoit descouvert; et, s'il eust veu quelqu'un descouvert,

il luy eust envoyé demander ce qu'il vouloit. » Henri III fit, à cet égard, des innovations que Montaigne regrette (I, 43, t. II, p. 117, A. D.) : « Contre la forme de nos peres et la particuliere liberté de la noblesse de ce royaume, nous nous tenons descouverts bien loing autour d'eux [des rois], en quelque lieu qu'ils soient. » C'est certainement en vue de justifier l'ancienne coutume qu'il note la tradition tout à fait identique qu'il vient de rencontrer dans Quinte-Curce. Et peut-être le déplaisir du bon gentilhomme ne vient-il pas seulement de l'empiètement exercé sur la « particuliere liberté de la noblesse ». Il avait pris l'ennuyeuse habitude de rester couvert, à cause de ses rhumes : « Je ne puis sans m'essayer [me contraindre] me tenir nue teste longtemps » (*Essais*, III, 13, t. VI, p. 114), et : « Je me suis laissé aller pour le secours de mes rhumes, à tenir la teste plus chaude ; j'estois monté d'une coeffe à un couvrechef, et d'un bonnet à un chapeau double » (*Ibid.*, p. 159), et la réforme d'Henri III devenait pour lui une contrainte pénible. Par contre, lorsqu'en novembre 1580, à Ferrare, il obtint une audience particulière du duc, Alphonse d'Este (*Voyages*, t. II, p. 30, de l'éd. en 3 vol.), il fut très sensible à la gracieuseté de ce prince qui, pendant toute la durée de leur entrevue (Montaigne le remarque à deux reprises), resta la tête découverte. A ce moment, la mode italienne ne lui déplut pas, malgré les exigences de la réciprocité ; mais je ne puis m'empêcher de remarquer que le surlendemain il fut pris d'un grand mal à la tête : le coryza, je pense, avait été la conséquence de cette flatteuse courtoisie trop longtemps savourée.

Au commencement de son voyage, (t. I, p. 44), étant à Bâle, le corps de ville lui fit la gracieuseté de lui envoyer un officier, porteur d'un vin d'honneur, qui lui fit une *longue* harangue « à laquelle M. de Montaigne respondit *fort long temps*, estant descouverts les uns et les autres ». On voit par cette phrase combien la durée des conversations lui semblait de conséquence notable, lorsqu'il était tête nue.

C'est peut-être la connaissance de ce côté vulnérable de son être qui lui avait fait noter chez Pline (XVIII, 17) cet extrait de Varron : « Varro tient que quand on ordonna que nous teinssions (il s'identifie involontairement avec ceux qui étaient des anciens pour Varron) la teste descouverte en presence des dieux ou du magistrat, on le feit plus pour nostre santé et nous fermir contre les injures du temps que pour compte de reverence. » (*Essais*, I, 35, t. I, p. 411, A. D.). C'est tout à fait avec la même préoccupation que notre moraliste, pas absolument philosophe sur ce

point, disait (*Essais*, II, 17, t. IV, p. 38) : « Je suis assez prodigue de bonnetades, *notamment en esté*, et n'en receois jamais sans revenche, de quelque qualité d'hommes que ce soit, s'il n'est à mes gages[1]. » — Comparez *Essais*, III, 13, t. VI, p. 114 et 159.

C'est sans doute aussi, à cause de sa *défluxion goutteuse* (*Essais*, t. VI, p. 125) qu'il avait noté dans son *Hérodote* et cité dans les *Essais* (II, 37, t. IV, p. 336) une coutume des Libyens qui brûlaient les veines des tempes de leurs enfants, en vue de « couper chemin, pour leur vie, à toute defluxion de rheume ».

C'est pour le même motif qu'au même endroit et non sans quelque admiration (I, 35, t. I, p. 410) il note, d'après Suétone, que César « marchoit toujours devant sa troupe, la teste descouverte ». Et comme le Suétone dont il se sert (Froben 1546) est suivi d'un Hérodien (version d'Ange Politien), comme il a, là aussi (p. 341, Hérodian, III, VI, 21) mis autrefois sur les marges quelque « descouvrir sa teste » à l'occasion de « l'Empereur Severus », il retrouve ses conférences, même après 1588, et les intercalle dans les *Essais*.

Si l'on s'étonnait de voir Montaigne rapporter à sa personne un détail relatif à l'un des capitaines d'Alexandre, il faudrait se souvenir qu'en lisant dans Suétone le tableau des habitudes d'Auguste, quant aux repas, son mouvement spontané a été de noter le renseignement pour constater en quoi il faisait lui-même comme Auguste, en quoi il faisait différemment, et d'introduire plus tard dans les *Essais* (III, 13, t. VI, p. 152 et p. 160) tout le développement de ce petit parallèle.

C'est de la même façon que, au cours d'une lecture de Platon, Montaigne, vers la fin de sa vie (aux environs de 1588), trouvant dans *le Banquet* (t. III, p. 221, éd. d'Est.) le récit de la rencontre d'Alcibiade et de Socrate, lors de la retraite des Athéniens, après la bataille de Délium, était frappé, enthousiasmé par la fière attitude du sage des sages et, de vive allure, transcrivait pour les *Essais* (III, 6, t. V, p. 144) le passage de Platon. Le mobile de cette citation était son admiration pour Socrate, sans aucun doute; mais il avait aussi un motif personnel. Dans les années où il avait fait la guerre, Montaigne (il le dit dans les lignes qui précèdent son extrait de Platon) s'était trouvé, lui aussi, faire partie d'une retraite pressée : il n'y avait pas, paraît-il, perdu la

1. Si l'on était surpris de ne pas trouver ici un renvoi à une Thèse de doctorat en médecine où il est question du déplaisir qu'avait Montaigne à se découvrir la tête, c'est simplement parce que les détails donnés dans la thèse précitée proviennent de la communication faite par moi au père de l'auteur, sur sa demande des observations que l'on vient de lire.

tête, et c'était pour lui un bon souvenir. L'éloge de Socrate en tant que soldat, fait par Alcibiade, lui faisait encore plus admirer Socrate, mais il lui semblait aussi que Platon en ces lignes avait par avance songé à un Montaigne soldat par occasion; et Platon y gagnait d'être traduit de main de maître; et lui, Montaigne, n'était pas loin de se figurer qu'il avait fait partie d'une retraite de Delium, tout près de Socrate, et tout disposé à y jouer au moins le rôle d'Alcibiade.

Dans le même ordre d'instinct de réciprocation intime, on peut noter aussi le passage des *Essais* (II, 17, t. IV, 37 et suiv.) où, rappelant que « dèz sa plus tendre enfance on remarquoit en lui il ne scait quel port de corps et des gestes tesmoignants quelque vaine et sotte fierté », il éprouve le besoin de constater le même travers chez l'empereur Constance. Évidemment, en lisant autrefois son cher Ammien Marcellin (p. 562, de l'édition de Froben), il avait, comme pour le : « descouvrir sa teste », songé à lui-même et noté en marge un détail de la vie de cet empereur qui, pour tout autre, aurait été sans signification notable.

Et puis n'oublions pas quel était le but de sa besogne, car lui ne l'oubliait jamais : Cænus, Massinissa, Cromaginaire, César jeune, Auguste, Sévère, les Lybiens, Socrate avaient été des êtres humains; les analogies et les diversités observées sur eux, par rapport à lui-même, c'étaient, après tout, des traits intimes du caractère physique et moral de l'homme à travers les siècles, et il les enregistrait.

On voit par ce *descouvrir sa teste* combien était sincère le mot qu'avait dit Montaigne (*Essais*, I, XXV, t. I, p. 266) au sujet de la lecture des historiens : « J'ay leu en Tite-Live cent choses que tel n'y a pas leu; Plutarque en y a leu cent, oultre ce que j'y ay sceu lire, et, à l'adventure, oultre ce que l'auteur y avoit mis. A d'aucuns, c'est un pur estude grammairien; a d'autres, l'anatomie de la philosophie, en laquelle les plus abstruses parties de nostre nature se pénètrent. »

116. — Frob., p. 143, l. 26.

IX, III, 4. — [Cænus, plaide la cause de l'armée devant Alexandre] : « *Hunc tu pulcherrimum exercitum nudum objicies belluis? quarum ut multitudinem augeant de industria barbari, magnum tamen esse numerum etiam ex mendacio intelligo.* »

Mont. [a souligné la dernière phrase].

Cette induction de la vérité probable tirée d'un mensonge était

bien de nature à éveiller l'attention du philosophe. Mais elle ne pouvait l'étonner, au moment où il lisait Quinte-Curce; car alors, en sens divers, apparaissaient chaque matin des pamphlets politiques contenant sur les affaires de France les affirmations et les jugements les plus ardents et les plus contradictoires. Montaigne, de toutes ces exagérations tirait une appréciation moyenne qui se rapprochait de la vérité. M. Patin, parlant de De Thou à ce moment où il écrivait son *Histoire*, a dit avec une parfaite justesse (*Mélanges de Littérature*, 1840, p. 224) : « Il ne négligea pas même ces écrits où la vérité est bien souvent défigurée par la passion, mais qui, dans leurs mensonges mêmes, portent un témoignage si vrai de l'esprit qui les a dictés. »

Lorsqu'on a beaucoup lu Montaigne et que l'on s'est rendu compte de sa propre manière de lire les auteurs qu'il préférait, on sent instinctivement, en étudiant ceux-ci, quels sont les passages qui ont dû le frapper d'une manière particulière. Je l'ai senti mainte fois pour Plutarque et ai pu constater avec ses *Essais* l'exactitude de ma conjecture. Je viens de relire les *Commentaires de la guerre des Gaules* et j'ai éprouvé vingt fois la même impression, et en arrivant au passage (l. V, chap. 28) où César raconte l'anxiété éprouvée par Arpineius et Junius après un discours menaçant et peut-être hableur d'Ambiorix, je n'ai pu lire ces lignes : *illi, repentina re perturbati, etsi ab hoste ea dicebantur, non tamen negligenda existimabant*, sans songer au discours de Cænus, dans Quinte-Curce, et à la phrase : *magnum tamen esse numerum etiam ex mendacio intelligo*; or, cette phrase, Montaigne l'a soulignée sur son Quinte-Curce. Il serait curieux de vérifier sur l'exemplaire de Chantilly, s'il en a fait autant dans le texte de César.

Pascal exposant les opinions de Montaigne (*Entretien avec M. de Sacy*, p. CXXVIII, éd. des *Pensées*, par M. Havet), lui prête cette assertion : « Chacun sait que le vrai se conclut souvent du faux. »

117. — FROB., p. 144, l. 21-24.

IX, IV, 6-7. — [Alexandre assiège une ville de l'Inde] : « La guerre aboutit à intervertir les conditions ordinaires de la nature des choses » « *Cum in obsidione perseverasset, oppidani, desperata salute, ignem subjecere tectis, se quoque ac liberos conjugesque incendio cremant. Quod, cum ipsi augerent hostes extinguerent, nova forma pugnæ erat. Delebant incolæ urbem; hostes defendebant : adeo enim naturæ jura bellum in contrarium mutat.* »

MONTAIGNE [a marqué d'une accolade en marge tout ce passage]. Il en a fait un des exemples qui constituent le chap. 3 du livre II des *Essais*, dont le sujet est le suicide. La façon dont il a mis en œuvre le passage de Quinte-Curce mérite que nous donnions une transcription intégrale de son extrait (t. II, p. 307, A. D.) : « Alexandre assiegeoit une ville aux Indes ; ceux de dedans se trouvans pressez se resolurent vigoureusement a le priver du plaisir de cette victoire, et s'embraisarent universellement touts, quant et leur ville, en despit de son humanité. Nouvelle guerre ! les ennemis combattoient pour les sauver, eux pour se perdre, et faisoient pour garentir leur mort toutes les choses qu'on faict pour garentir sa vie. » — Certes, la forme est irréprochable dans le latin de ces lignes de Quinte-Curce, et Montaigne même en a profité ; mais comme il a bien su, par des nuances imperceptibles, changer l'impression sententieuse en un sentiment plus simple et plus noblement humain !

Montaigne, avant de lire Quinte-Curce, avait lu Plutarque, et, dès la première édition des *Essais* (I, 14 — I, 40) avait recueilli dans la *Vie de Marcus Brutus* (ch. 31 de Reiske) un trait relatif au siège de Xanthe, dont les habitants avaient, eux aussi, été saisis par une rage de courir à la mort plutôt que d'accepter la prise de leur ville. En retrouvant chez Quinte-Curce un récit pareil, il dût sourire, ainsi qu'on le fait en reconnaissant une histoire déjà entendue. Comme l'acte était notable, il en fit un second emploi, et, pour mieux rendre la moralité finale, il emprunta à sa première rédaction un artifice de style[1] qu'il trouvait bien réussi, et qu'il avait instinctivement tiré de Plutarque. « On ne faict rien pour fuir la mort que ceux là ne fissent pour fuir la vie. » Telle est la rédaction première ; « ils faisoient pour garentir leur mort toutes les choses qu'on faict pour garentir sa vie. » C'est la variante qu'il emploie à traduire Quinte-Curce. Amyot avait dit : « Ains faisoient tout ce qu'ils pouvoient pour se ruiner et se perdre eux-mesmes. » Montaigne, sans le savoir je crois, s'était bien plus rapproché du grec qui disait : πάντα τρόπον ἑαυτοὺς ἀπολλύντων, et, plus loin : διαφυγόντας τὸ σωθῆναι. Comme Montaigne n'a pas dû voir ce grec même je serais disposé à croire qu'il avait fait usage d'une des traductions latines qui existaient de son temps. Coray (*Plutarque*, t. VI, p. 421) trouve affectée et de mauvais goût l'expression de Plutarque : « Fuir le soin de se sauver. » Montaigne n'était pas tout à fait de cet avis : divergence de deux hommes d'esprit

1. Voyez mes notes sur la 64e annotation.

délicat, mais il faut reconnaître que Montaigne a tiré du mot de Plutarque plus et mieux que ce que Plutarque y avait mis[1]. Quoi qu'il en soit, on voit combien les traits de Montaigne qui semblent le plus personnels, les plus spontanés, ont parfois été suggérés dans leur première origine. Peut-être les dilettanti de génie ont-ils un faible pour les écrivains qui leur offrent de la matière à perfectionner, à ennoblir? C'est pour cela qu'André Chénier a pu aimer Théodore Prodrome, et c'est un peu pour cela peut-être que Montaigne a aimé Quinte-Curce qui était une mine bien autrement féconde et précieuse que le romancier byzantin. — Il est bon de remarquer combien l'auteur des *Essais*, quoiqu'il ait dit, négligeait peu le soin littéraire et comme il savait retrouver les formules anciennement rencontrées dans sa verve première pour exprimer une impression morale.

Dans la version du passage de Quinte-Curce que nous avons citée plus haut on a pu remarquer que les mots : « En despit de son humanité » (il s'agit de l'humanité d'Alexandre) sont ajoutés et ne figurent point dans le latin. Montaigne, à propos de l'indigne traitement affligé à Bétis (*Essais*, I, 1) avait déjà senti la nécessité d'atténuer l'impression causée par la cruauté féroce d'Alexandre en disant que, d'ordinaire, il était « si gracieux aux vaincus ». Ici, très gratuitement encore et en contradiction flagrante avec le fait relaté, il parle de son « humanité », sur laquelle l'historien latin restait muet. Or, Montaigne tombe d'autant plus mal dans son appréciation, que Diodore de Sicile (XVII, 96) attribue, au contraire à la volonté, à la colère du conquérant l'incendie de cette ville de l'Inde. Mais voilà! il ne fallait pas être non plus trop sévère envers un homme au sujet duquel sur la foi d'autrui, on avait commencé par être trop indulgent; il ne fallait pas constater trop évidemment soi-même combien on avait eu tort de manifester cette indulgence outrée, en un livre déjà imprimé et irrémédiablement « hypothéqué » au public.

C'est inexactement que les commentateurs de Montaigne ont indiqué Diodore de Sicile comme ayant fourni cette histoire aux *Essais*.

Un mot encore sur la dernière phrase de la citation de Quinte-Curce faite plus haut et notée par Montaigne : *Adeo enim naturæ*

1. En 1587 Montaigne avait ajouté à ses premiers *Essais* (I, 30; t. I, p. 382) : « Qui courut jamais d'une plus curieuse envie et plus ambitieuse au gain d'un combat que le capitaine Ischolas à la perte? Qui plus ingenieusement et curieusement s'est asseuré de son salut, que luy de sa ruine? » Tout cela se tient intimement, et ce qui était là-haut une forme de langage se transforme en pensée plus explicite et peu à peu en participation à l'action.

jura bellum in contrarium mutat. Napoléon avait pratiqué Quinte-Curce à Brienne. Qui lui eût dit alors qu'à lui aussi, à Moscou, serait applicable la réflexion de l'auteur latin, réflexion terrible, même dans la version de Vaugelas qui ne vaut pas celle de Montaigne? Mais l'émule d'Alexandre qui faisait dans Quinte-Curce provision de formules oratoires à l'usage des conquérants, sautait sans doute à pieds joints sur ces graves remarques où s'arrêtent les simples et les philosophes.

118. — Frob., p. 144, l. 40.

IX, iv, 12-13-14. — [La flotte d'Alexandre est entraînée par des courants, au confluent de l'Indus et d'autres rivières, le navire que montait le roi court les plus grands dangers. Les efforts de l'équipage parviennent à éviter un vrai naufrage] : « *Ingenti certamine concitant remos.... Findi crederes nudas, et retro gurgites cedere. Quibus tandem navis erepta non tamen ripæ applicabatur, sed in proximum vadum illiditur.* »

Montaigne : **Dangier en la mer.**

Je suis disposé à croire que cette note, ainsi que plusieurs autres, de signification vague, devaient être des formules employées par Montaigne pour classer les faits historiques d'une même catégorie. Je gagerais que, sur la marge de son Plutarque, au 15e chapitre de la *Vie* de Pyrrhus, Montaigne avait inscrit une note semblable, les faits matériels et les descriptions de Quinte-Curce et de Plutarque offrant la plus grande analogie. Au point de vue de l'observation morale le désastre maritime de Pyrrhus était d'autant plus digne de remarque qu'il arrivait tout juste après les sages avertissements de Cinéas. Alexandre, lui, n'avait pas de Cinéas; mais c'est qu'il avait eu le soin de les supprimer dès leurs premières observations.

Montaigne emploie ici une expression très usitée à Bordeaux, de son temps, *mer* pour *fleuve* ou *rivière* sujets à la marée. Un vestige de cet usage est resté dans l'expression *entre deux mers* désignant le pays placé entre la Garonne et la Dordogne; et l'expression *ime mer* est employée dans les actes du xve siècle pour désigner la berge d'étiage de la Garonne devant Bordeaux.

119. — Frob., p. 145, l. 13.

IX, iv, 18. — [Les Macédoniens découragés par des entreprises de guerre toujours renouvelées, se plaignent et font ressortir les dangers

de leur vie militaire, sur terre et sur mer] : « *Repletum immanium belluarum gregibus fretum*; *immobiles nudas, in quibus emoriens natura defecerit.* »

MONTAIGNE [a souligné les trois derniers mots].

Montaigne a pu remarquer ces lignes à cause de la forme hardie du langage. Racine les a remarquées à son tour et traduites dans sa tragédie d'*Alexandre* (acte V, sc. I) :

> Qu'espérez-vous combattre en des climats si rudes ?
> Ils vous opposeront de vastes solitudes,
> Des déserts que le ciel refuse d'éclairer,
> Où la nature semble elle-même expirer.

Cependant comme Montaigne lisait quelquefois Sénèque le rhéteur, il pourrait se faire qu'il eut reconnu ici tout un passage (*Suasor*, I) qu'il avait lu là-bas. La rencontre de ces deux textes est d'ailleurs chose assez curieuse.

120. — FROB., p. 145, l. 39.

IX, IV, 29. — [Comme Alexandre était en train de faire le siège de la ville des Oxydraques, son devin Démophoon intervient pour le dissuader de poursuivre cette entreprise que les augures indiquaient comme devant être périlleuse. Alexandre interpelle rudement le devin] : « *Censesne, inquit, tantas res, non pecudum fibras ante oculos habenti, ullum esse majus impedimentum quam vatem superstitione captum.* »

MONTAIGNE : **Diuers en supertit[ion]**.

Montaigne fait allusion à d'autres circonstances où Alexandre n'avait pas été si rebelle aux consultations augurales ou magiques. Voyez la 83e annotation à Quinte-Curce.

Il est probable que Montaigne, en cette annotation, avait surtout pour objectif de recueillir un document, un exemple illustre, à l'appui de sa thèse sur le caractère général de l'homme, *ondoyant et divers*. Mais il ne serait pas impossible qu'il eût noté ces variations d'Alexandre en vue d'observations à faire sur le soin qu'avait le conquérant d'agir, selon les circonstances, sur l'esprit de ses soldats, en approuvant les prédictions ou les présages qui favorisaient ses desseins, et leur donnaient une consécration religieuse en méprisant avec éclat les devins, lorsque, au contraire, il avait intérêt à combattre des préventions défavorables tendant à se répandre dans son armée.

Bayle, aussi bien que Montaigne a changé d'opinion sur Alexandre : « Je m'étonnois autrefois qu'Alexandre fût superstitieux; et maintenant je m'étonnerois s'il ne l'avait pas été, et je m'étonne que sa déférence pour les devins ait été interrompue, dans le temps de sa plus haute prospérité. » *Dictionnaire*, art. ARISTANDRE, rem. B.

Dans son *Pourparler d'Alexandre* (t. I, col. 1059 des œuvres d'Est. Pasquier) Pasquier met ces paroles dans la bouche du conquérant : « On a peu mesmes descouvrir que, quoyque j'usasse ordinairement en mes entreprises de la superstition des devins, si ne me rangeay-je jamais à leur volonté, si non en tant que de leur art je pouvois tirer un rapport qui favorisast mes desseins, pour encourager, sous l'ombre de telles frivoles, le cœur de ma gendarmerie; voire et si contraignis Aristandre, l'un de mes principaux devins, voulant passer en la Scythie, de me donner response, non point suivant son advis, ains seulement suivant le mien. »

121. — FROB., p. 146, l. 10.

IX, v, 1-2. — [Alexandre faisant l'assaut de la ville des Oxydraques, saute, seul, dans l'enceinte; il est assailli, blessé, et n'échappe que miraculeusement à la mort] : « *Ille rem ausus incredibilem atque inauditam, multoque magis ad famam temeritatis quam gloriæ insignem; namque in urbem hostium plenam, præcipiti saltu semetipse immisit, etc.* »

MONTAIGNE : [?**Temeri**]**te, ou hardiesse.**

Montaigne trouvait ici la justification des termes mêmes dont il s'était servi en jugeant Alexandre, dès la première édition des *Essais* (II, 36). « La faveur extraordinaire dequoy fortune embrassa tant de siens exploicts hasardeux, et a peu que je ne die temeraires. » — Voir Sainte-Croix, *Examen critique, etc.*, p. 407.

122. — FROB., p. 146, l. 20.

IX, v, 6. — [Suite du combat d'Alexandre] : « *Pugnabat pro rege primum celebrati nominis fama; deinde desperatio, magnum ad honeste moriendum incitamentum.* »

MONTAIGNE a souligné la sentence depuis *deinde*.

Cette sentence, en effet, se rapporte exactement à ce que Montaigne a dit lui-même, dans le chapitre intitulé : *de l'Incertitude de nostre jugement* (*Essais*, I, 47; t. II, p. 142) : « Il faict dangereux assaillir un homme à qui vous avez osté tout autre moyen

d'eschapper que par les armes. » Montaigne est revenu plusieurs fois (annot. 47, 49 *bis*) sur ce principe stratégique qui, appliqué aux armées, était celui des Lacédémoniens (Pausanias, IV, 21), préconisé surtout par Agésilas (Polyen, *Strat.* II, 1, 6). Mais, en lisant Plutarque (*Apophthegmes des Laconiens*, p. 215 F du texte, t. XVI, p. 31, éd. de Clavier de la version d'Amyot), il a trouvé le mot d'Agis qui tournait ce précepte militaire en dérision. C'était bonne prise pour la démonstration de la diversité et contradiction des opinions des hommes les plus éminents. Aussi n'a-t-il pas hésité à introduire dans son chapitre le passage de Plutarque (t. II, p. 41) : « Quelle esperance peut-on avoir d'attaquer une autre fois son ennemi rallié et remis, et de nouveau armé de despit et de vengeance quand on ne l'a osé ou sçeu poursuivre tout rompu et effrayé? » Nul éditeur, jusqu'ici, n'a indiqué la provenance de ce passage de Montaigne.

123. — Frob., p. 147, l. 2.

IX, v, 17. — [Suite de ce combat, Peucestes, Timée, Leonatus, Ariston, viennent au secours d'Alexandre] : « *Peucestes tribus jaculis confossus non se tamen scuto, sed regem tuebatur.* »

Mont. **Peucestes.**

Montaigne marque ici la conduite vaillante de Peucestes, parce que ce nom, pour lui, rappelle aussi la défaillance du même homme qui fut cause de la défaite et de la mort du meilleur, peut-être du seul fidèle serviteur d'Alexandre, le grand Eumène. Plutarque (*Vie d'Eumènes*) est fort sévère à l'égard de Peucestes devenu satrape; il le traite de fuyard et de lâche. Montaigne s'est souvenu de cette appréciation; et voilà pourquoi ce nom, mis ici sur la marge de Quinte-Curce, voulait dire : « Encore un homme *ondoyant et divers* », qui devint lâche roi d'intrépide guerrier.

Je me sers d'autant plus volontiers de ces mots de Voltaire que Montaigne lui-même songeait bien souvent à Henri III, quand il s'agissait d'hommes à organisations morales défectueuses et contradictoires. N'était-ce pas même à front ouvert qu'il faisait cette courageuse déclaration (*Essais*, liv. III, ch. x, t. V, p. 399 et suiv., éd. A. D.) : « Je me prends fermement au plus sain des partis; mais je n'affecte pas qu'on me remarque spécialement ennemi des autres.... J'accuse merveilleusement cette vicieuse forme d'opiner : « Il [c'est-à-dire Montaigne] est de la Ligue, car

« il admire la grâce de Monsieur de Guise; l'activité du roy de « Navarre l'estonne : Il est huguenot; Il treuve ceci à dire aux « mœurs du roy [Henri III]: Il est séditieux en son cœur », et plus loin : « Pour moy je sçais bien dire : Il faict méchamment « cela et vertueusement ceci. » — Et Montaigne écrivait cela du vivant de Henri III, et Henri III put le lire. Et le moment où Montaigne écrivait ce jugement courageux était celui (1587) où il inscrivait sur son Quinte-Curce le nom de Peucestes. Longtemps auparavant (1578), enthousiasmé par les talents de général et d'écrivain qu'il constatait en César, il l'appelait « un des plus grands miracles de la nature » mais cela ne l'avait pas empêché (en 1580), lorsqu'il envisageait les crimes politiques du dictateur, de l'appeler aussi « ce brigand ». (*Essais*, liv. II, chap. II, t. II, p. 450, éd. A. D.).

124. — Frob., p. 147, l. 6.

IX, v, 18. — [Suite de ce combat] : « *In Aristano spes ultima hærebat. Hic quoque, graviter saucius tantam vim hostium ultra sustinere non poterat.* »

Mont. **Extreme dangi[er]**.
Voir la note sur la 118e annotation à Quinte-Curce.

125. — Frob., p. 147, l. 8.

IX, v, 19. — [Le bruit se répand qu'Alexandre a été tué] : « *Inter hæc ad Macedonas regem cecidisse fama perlata est. Terruisset alios quod illos incitavit.* »

Mont. [a souligné la dernière phrase].
Cette observation de Quinte-Curce rentrait dans la catégorie de celles que Montaigne avait réunies dans le premier chapitre des *Essais*, dans ce chapitre où il a dit : « c'est un subject merveilleusement vain, divers et ondoyant que l'homme; il est mal aysé d'y fonder jugement constant et uniforme : Voyla Pompeius qui... » et ce qui suit.

126. — Frob., p. 147, l. 37.

IX, v, 30. — [Le médecin Critobule procède à l'extraction du dard barbelé qui avait atteint Alexandre au côté droit; anxiété de l'armée au sujet d'Alexandre] : « *Toto eo die, ac nocte quæ secuta est, armatus exercitus regiam obsedit, confessus omnes unius spiritu vivere.* »

MONTAIGNE [a souligné les quatre derniers mots].

Ces quatre mots caractéristiques que Montaigne se souvenait d'avoir rencontrés chez Sénèque (*de Clem.*, I, 4) lui rappelaient sûrement l'exhortation de Cicéron à César, à propos du retour de Marcellus (7) : *Quis est omnium tam ignarus rerum, tam rudis in republica, tam nihil unquam nec de sua, nec de communi salute cogitans, qui non intelligat tua salute contineri suam, et ex unius tua vita, pendere omnium?*

Montaigne avait aussi dans l'esprit ces vers d'un de ses poètes favoris, Lucain (*Phars.*, V, 685), adressés aussi à César par ses compagnons d'armes qui le trouvaient trop aventureux de son existence :

> *Quum tot in hac anima populorum vita salusque*
> *Pendeat, et tantus caput hoc sibi fecerit orbis.*

On va voir dans la note suivante les motifs qui me font croire à ces réminiscences si intimement liées à celle de Virgile qu'on y trouvera.

127. — FROB., p. 148, l. 19-21.

IX, VI, 10. — [Cratère expose à Alexandre combien ses soldats sont peinés de le voir exposer sa vie en des circonstances secondaires] : « *Nam ubi paria sunt periculum ac præmium, et secundis rebus amplior fructus est, et adversis solatium majus. Tu vero capite ignobilem vicum emi, quis fera non tuorum modo militum, sed ullius etiam gentis barbaræ civis qui tuam magnitudinem novit.* »

MONTAIGNE [a mis en marge son accolade ou barre verticale, désignant assez souvent les passages dont il voulait faire usage dans les *Essais*].

Je ne vois pas que Montaigne ait directement employé ce passage dans son livre. Mais je ne puis m'empêcher de croire qu'en le soulignant il pensait à cet Henri de Navarre qui devait venir à son château quelques semaines plus tard.

Bien que Montaigne, d'accord avec ce que dira Alexandre dans les passages qui vont suivre de Quinte-Curce, ait été d'avis (*Essais*, I, 23, t. I, p. 207) que « rien de noble ne se faict sans hasard », il me semble le voir reprochant au prince guerrier l'excès de son courage, et lui lisant, au lendemain de la bataille de Coutras, ces conseils de prudence donnés par Quinte-Curce. Le sermon, toutefois ne fut pas beaucoup écouté, sur ce point, et de 1587 à 1589 Montaigne eut encore à regretter une vaillance

qu'il trouvait audacieuse, parce que, comme Cratère songeait à Alexandre pour la Macédoine et pour les généraux d'Alexandre, il songeait avant tout, lui, Montaigne, pour le salut même de la France, à la conservation de la vie d'Henri de Navarre. « Je cognois un grand prince, disait-il alors, qui faict heureusement son profict [de la doctrine de fatalisme des Turcs], soit qu'il la croye, soit qu'il la prenne pour excuse à se hasarder extraordinairement. Pourvu que la Fortune ne se lasse trop tost de lui faire espaule! » (*Essais*, II, 29, t. IV, p. 208) et, variant l'exclamation ou la prière (au chap. XII du III[e] livre, t. VI, p. 16), après avoir parlé de la *santé* de la France, « au cas que la Fortune nous la redonne », il crie à la Providence par la bouche de Virgile :

Hunc saltem everso juvenem succurrere seclo
Ne prohibete!

Dans cette ingénieuse allusion, Montaigne ne vise point à se montrer flatteur par le rapprochement avec Auguste, mais il prend le soin délicat de crayonner ce qu'il veut faire entendre à l'aide d'un mot du plus doux des poètes, d'un de ces mots qui à ce qu'ils expriment savent toujours ajouter une auréole de bienveillance humaine et de charme discret.

128. — FROB., p. 148, l. 28-31.

IX, VI, 13-14. — [Continuation du discours de Cratère] : « *Quocumque jusseris ibimus. Obscura bella, et ignobiles pugnas nobis deposcimus, temetipsum ad ea serva pericula quæ magnitudinem tuam capiunt. Cito gloria obsolescit in sordidis hostibus : nec quidquam indignius est quam consumi eam ubi non possit ostendi.* »

MONT. [a mis son accolade verticale en face de ce passage comme en face du précédent et a, en outre, souligné la fin depuis *nec quidquam*].

Ce passage que Montaigne souligne lui rappelle ce qu'il a dit de la gloire, dès la première édition des *Essais* (liv. II, chap. XVI, t. IV, p. 8, éd. A. D.) : « Cet homme-là [Cicéron] fut si forcené de cette passion que, s'il eust osé, il feust, ce crois-je, volontiers tumbé en l'exces où tombarent d'autres : que la vertu mesme n'estoit desirable que pour l'honneur qui se tenoit tousjours à sa suite :

Paulum sepultæ distat inertiæ
Celata virtus;

qui est une opinion si fauce, que je suis despit qu'elle ait jamais pu entrer en l'entendement d'homme qui eut cet honneur de porter le nom de philosophe. Si cela estoit vray, il ne faudrait estre vertueux qu'en public, etc. »; et un peu plus loin : « La vertu est chose bien vaine et frivole si elle tire sa recommandation de la gloire. » Il était d'autant plus naturel que ces lignes de Quinte-Curce rappellassent à Montaigne son propre texte que, un peu plus loin, dans le même passage des *Essais*, il ajoutait : « A qui doivent César et Alexandre cette grandeur infinie de leur renommée qu'à la fortune? » et : « De faire que les actions soient cogneues et vues, c'est le pur ouvrage de la Fortune : c'est le sort qui nous applique la gloire, selon sa temerite? »

Par contre, les dernières phrases du discours de Cratère ont servi de canevas à Montaigne pour plusieurs des additions qu'il a intercalées plus tard dans ce chapitre *de la Gloire*.

Mais lorsqu'il était arrivé à ces pages, Montaigne était déjà désillusionné sur Alexandre dans une assez large mesure, et c'est alors (1587-1588) qu'il écrivait ces lignes (III, 2; t. IV, p. 430) imprimées en 1588 : « Nous nous preparons aux occasions eminentes plus par gloire que par conscience; et la vertu d'Alexandre me semble representer assez moins de vigueur, en son theatre, que ne fait celle de Socrates, en cette exercitation basse et obscure. Je conceois ayseement Socrates en la place d'Alexandre; Alexandre au rolle de Socrates, je ne puis. Qui demandra à celuy-là ce qu'il sçait faire, il respondra : « subjuguer le monde »; qui le demandera à celluy-cy, il dira qu'il « sçait conduire « l'humaine vie conformément à sa naturelle condition », science bien plus generale, plus poisante et plus legitime. »

Comme on sent que, si le chapitre des Trois « excellents hommes eût été alors à faire, Montaigne, sur un point, l'eut fait autrement!

129. — Frob., p. 148, l. 41-43.

IX, vi, 18. — [Réponse d'Alexandre, sa situation n'est pas comparable à celle de ses amis : lui vise non pas la longueur de la vie, mais la plénitude de sa gloire] : « *Ceterum non eadem est cogitatio eorum qui pro me mori optant, et mea qui quidem hanc benevolentiam vestram virtute meruisse me judico. Vos enim diuturnum fructum ex me* [c'est-à-dire de la conservation de ma vie] *forsitan etiam perpetuum percipere cupitis : ego me metior non ætatis spatio, sed gloriæ. Licuit paternis opibus contento intra Macedoniæ terminos per otium corporis exspectare obscuram et ignobilem senectutem.* »

Mont. [a mis son accolade en face des lignes comprenant : *Vos enim, etc.*, jusqu'à la fin de la dernière phrase : *ignobilem senectutem.*]

Le bon Pasquier, lui aussi (*Pourparler d'Alexandre*, éd. 1560, t. I), avait noté ce passage de Quinte-Curce et le traduisait non sans élégance : « Je mesurois ma grandeur, non point au cours de ma vie, ains de la gloire que j'esperois un jour en recevoir. »

Montaigne, sans nul doute, a voulu souligner cette pensée d'Alexandre que la sollicitude de ses amis n'était pas absolument désintéressée, puisque leur avenir s'agrandissait par la durée de sa vie, tandis que, pour lui, l'objectif était non la longévité, mais la plénitude de la gloire, plénitude déjà conquise du reste. C'est, d'ailleurs, une nouvelle allusion à la destinée d'Achille rappelée dans Homère (*Iliade*, IX, 410 et suiv.) et résumée par Racine, dans son *Iphigénie* :

> Je puis choisir, dit on, ou beaucoup d'ans sans gloire,
> Ou peu de jours suivis d'une longue mémoire.

A plusieurs reprises, du reste, dans Quinte-Curce, Alexandre a de ces rudesses, notamment dans ses répliques à Parmenion. Ces passages ont été remarqués par Montaigne, et je crois fort que celui-ci a inspiré les premières lignes de ce passage des *Essais* (III, 10, t. V, p. 422) : « L'ambition n'est pas un vice de petits compaignons et de tels efforts que les notres (il prend pour lui-même l'admonestation du Macédonien). On disoit à Alexandre : « Vostre père vous lairra une grande domination aisée et paci-« fique » ; ce garson etoit envieux des victoires de son pere et de la justice de son gouvernement ; il n'eust pas voulu jouir l'empire du monde mollement et paisiblement. »

Coste a supposé que Montaigne avait tiré l'anecdote de la *Vie d'Alexandre* par Plutarque, c'est une erreur : elle est tirée des *Apophthegmes* de Plutarque (179, D. E.) et probablement complétée par le passage de Quinte-Curce qui nous occupe.

A côté de ce qu'implique directement le texte de Quinte-Curce, on peut croire que mainte fois ce texte rappelait au philosophe des faits ou des personnages contemporains. Au moment même où il faisait cette lecture (1587), des événements s'accomplissaient qui donnaient une vie nouvelle aux traits de la vie d'Alexandre. Voici un passage des *Essais* (II, 21, t. IV, p. 137) qui montrera bien la nature de ces adaptations mentales des beaux passages de Quinte-Curce :

« Quand quelqu'un voudra maintenir qu'il vaut mieux que le

prince conduise ses guerres par autre que par soy, la fortune luy fournira assez d'exemples de ceux à qui leurs lieutenants ont mis à chef des grandes entreprises; et de ceux encore desquels la presence eust esté plus nuisible qu'utile. Mais nul prince vertueux et courageux pourra souffrir qu'on l'entretienne de si honteuses instructions. Soubs couleur de conserver sa teste, comme la statue d'un sainct, à la bonne fortune de son estat, ils le degradent de son office qui est justement tout en action militaire, et l'en declarent incapable. J'en scais un qui aimeroit bien mieux estre battu que de dormir pendant qu'on se battrait pour luy, et qui ne veid jamais sans jalousie ses gens mesmes faire quelque chose de grand, en son absence. » — Ce prince qu'il connaissait c'était Henri de Navarre. Et comme ce passage des *Essais* n'est pas compris dans l'édition de 1588, il doit avoir été écrit un peu après cette date et probablement avant l'avènement d'Henri IV au trône de France.

Ces derniers mots du passage que je viens de citer ont bien l'air d'être aussi une réminiscence ou, tout au moins, une suggestion de Quinte-Curce. *Alexander* avait dit celui-ci (VI, I, 18), *hostes vinci voluerat Antipatrum vicisse, ne tacitus quidem indignabatur, suæ demptum gloriæ existimans quicquid cessisset alienæ.*

130. — Frob., p. 149, l. 25.

IX, VI, 26-27. — [Fin du discours d'Alexandre. Il décrète par avance l'apothéose de sa mère Olympias] : « *Mihi maximus laborum atque operum meorum erit fructus, si Olympias mater immortalitati consecretur quando cunque excesserit vita. Si licuerit, ipse prestabo hoc, si me præceperit fatum, vos mandasse mementote.* »

Montaigne : **Olympias canoni[see] par l'ordonnance d'[Alexandre].**

Montaigne, arrivé à ce passage de Quinte-Curce, dut se souvenir qu'il avait quelque part, dans un des livres annotés par lui, remarqué la coutume des Romains de procéder à la *consécration* (*immortalitate consecraretur*, dit Quinte-Curce), c'est-à-dire à la déification par apothéose de leurs souverains. Il ne lui était pas difficile de retrouver sa note, car il y a dans Hérodien (IV, II, 22) un passage qui est classique à cet égard.

Il prit donc son Hérodien, retrouva le *memorandum* que, quelques années auparavant, il avait dû inscrire sur la marge de cet historien, et il écrivit l'addition suivante pour les *Essais* de 1588 (II, 12; t. III, 222-223) :

« Voyez un peu ce bastellage des deïfications anciennes : aprez la grande et superbe pompe de l'enterrement, comme le feu venoit à prendre au haut de la pyramide et saisir le lict du trespassé, ils laissaient, en mesme temps, eschapper un aigle, lequel, s'envolant à mont, signifioit que l'ame s'en alloit en paradis. Nous avons mille medailles, et notamment de cette honneste femme de Faustine où cet aigle est représenté emportant, à la chevre morte, vers le ciel ces ames deïfiées. C'est pitié que nous nous pipons de nos propres singeries et inventions. »

Il importe de remarquer combien les expressions : « en paradis » dans ce passage des *Essais*, et « canonisée » de l'annotation à Quinte-Curce, sont indicatrices d'une simultanéité de rédaction.

J'ai dit plus haut que Montaigne « prit son Hérodien »; il en avait plusieurs. L'un, en traduction latine, faisait partie des œuvres d'Ange Politien dont il possédait un exemplaire ayant appartenu à Diane de Poitiers (Bibliothèque de la ville de Bordeaux), l'autre, de la version de Politien aussi, inséré dans le beau volume des *Vitæ Cæsarum* de Froben qu'il possédait aussi, comme je l'ai démontré ailleurs; mais ce n'est d'aucun de ces deux qu'il se servit en cette circonstance. Il avait aussi dans sa bibliothèque la traduction d'Hérodien par Jacques de Vintimille, et c'est là qu'il a puisé la petite narration. Non seulement les mots caractéristiques sont les mêmes (le *canonisé* appliqué à la marge du Quinte-Curce vient de cette source); mais un détail fort opportun nous montre combien Montaigne était prompt à faire son profit de tout ce qui était de nature à éclairer son propre texte.

Jacques de Vintimille, au commencement de ce chapitre d'Hérodien, a placé en marge une annotation. La voici : « Cette manie de consacrer et canoniser les Empereurs, n'est point inscripte ailleurs, combien que j'en aye veu assez de medailles. » L'indication était de bonne prise, et c'est là l'origine de la seconde partie du passage des *Essais* cité plus haut. Le malin philosophe a peut-être un peu exagéré en transformant en « mille » l' « assez de medailles » du traducteur d'Hérodien, mais c'est avec une exactitude heureuse qu'il a précisé l'indication vague de son prédécesseur en citant comme exemple la médaille de consécration de « cette honneste femme de Faustine ». En possédait-il le grand bronze, et était-il, par hasard, numismate? ce goût n'aurait rien de surprenant chez un homme aussi passionné pour les détails relatifs à la vie antique de Rome.

Quant à la dernière phrase citée du passage des *Essais* « nous nous pipons de nos propres singeries ou inventions », je ne sais si

Montaigne en l'écrivant n'avait pas présent à l'esprit un passage caractéristique du traité de Lucien : *qu'il ne faut pas croire aisément à la délation* (17). L'auteur grec y raille Alexandre de ce qu'il ne se contentait pas de se faire passer pour fils de Dieu, mais prétendait encore pouvoir lui-même faire des dieux. Il ajoute qu'après avoir décrété la déification de son ami Héphestion et ordonné, à ce sujet, des pratiques d'un culte superstitieux, il en vint, grâce aux adulations de son entourage, à croire à la véracité de ses propres inventions. Réminiscence ou rencontre de deux esprits pénétrants, Lucien et Montaigne, le rapprochement, ce me semble, ne manque pas d'intérêt.

R. DEZEIMERIS.

(*A suivre.*)

MÉLANGES

UN DOCUMENT SUR PAUL-LOUIS COURIER

Le hasard de mes lectures vient de me faire rencontrer une *Notice nécrologique sur P.-L Courier*, brochure de 7 pages. C'est le tirage à part (avec quelques remaniements typographiques) d'un article de la *Revue encyclopédique*, cahier de mai 1825, pages 619 à 622. Cette notice est signée V. L-c : je n'hésite pas à l'attribuer à Victor Leclerc. Ce savant distingué avait alors trente-cinq ans; il collaborait à la *Revue encyclopédique*, et dans le fascicule précédent (avril 1825) il avait signé *Jos.-Vict.* LECLERC un article intitulé : *Découverte de nouveaux fragments de Cicéron.*

Ce document donne entre autres un nouveau récit d'une anecdote que M. Desternes, dans son récent article [1], disait ne connaître que par la *Note* de 1828 *sur Courier et ses écrits*. Il est intéressant de comparer les deux textes :

Notice de 1825.

M. Courier avait été témoin oculaire du peu de *bravoure* d'un officier général, pendant une action en Calabre : c'était César B.... Quelques jours après, dans un convoi, il *rencontre* un caisson du général, recouvert en toile cirée, et *portant écrits en* grandes *lettres* les *noms* de son propriétaire.

M. Courier s'approche du caisson, tire son sabre, enlève *le mot César*, et s'adressant au conducteur étonné : « Tu *diras à ton maître* que Courier veut bien lui permettre *de s'appeler B...*; *mais pour César*, il *le lui défend.* »

Note de 1828.

Le lendemain d'une mêlée assez chaude, où il lui avait semblé que César Berthier ne s'était pas conduit avec une *bravoure* romaine, il *rencontra* sur son chemin le fourgon de cet officier, *portant* son *nom écrit en* grosses *lettres.*

Aussitôt Courier se jette à la tête des chevaux, et rayant avec la pointe de son sabre *le mot* de *César* : « Va *dire à ton maître*, crie-t-il au conducteur, qu'il peut continuer *de s'appeler Berthier*, *mais pour César* je *le lui défends.* »

J'ai souligné les mots qui se correspondent dans ces deux morceaux. Il me paraît que le personnage inconnu qui a rédigé le second, ne s'est pas servi du premier. Victor Leclerc et lui, chacun de son côté, ont écrit de mémoire ce qu'ils avaient entendu de la bouche de Courier.

1. *Revue d'histoire littéraire de la France*, année 1919, page 69, note 3.

On lira avec intérêt quelques autres fragments de la notice de M. Leclerc :

La peinture que M. Courier se plaisait à faire dès lors (*dès les premiers temps de l'Empire*) de ces nouveaux courtisans qui quittaient le corps de garde pour peupler les vestibules des Tuileries ou du palais de Naples, était de la plus grande vérité comique. Il composa ainsi plusieurs dialogues pour la comtesse Albani, qu'il nous a confiés quelques jours, et qui n'ont pas été imprimés. Dans le temps, leur publication eût été impossible; et M. Courier aurait regardé comme une lâcheté inutile de les publier, quand il n'y aurait plus aucun danger à le faire, et que les ridicules qu'il signalait avaient disparu.

. . . . . .

« A cette époque (*celle de la Restauration*) où nous eûmes l'occasion de déplorer l'usage qu'il faisait de son talent, en l'employant à produire des opuscules, malins et piquants sans doute, mais fugitifs comme les événements qui les font naître, et qui le détournaient des travaux sérieux et durables, il nous écrivait de Veretz : « Vous avez bien raison. Les querelles politiques n'ont pas le sens commun, non plus que les autres querelles. Tout cela fait pitié. Vos conseils me semblent fort sages, et ne seront pas perdus. J'envoie au diable les ultras et les jacobins, la droite, la gauche, et le centre. »

Il sera intéressant, j'imagine, de citer aussi, à propos de Courier, une lettre d'Armand Carrel qui parle de sa notice sur cet auteur. Elle a été adressée à J. Taschereau; elle est datée de la prison de Sainte-Pélagie, 7 janvier 1835. M. Noël Charavay [1] la résume en ces termes :

Il déclare ne pouvoir écrire une notice sur Béranger, parce qu'il n'a pas assez d'érudition littéraire pour cela. « Faute de ces qualités, j'ai déjà échoué dans la partie purement littéraire de la vie de Courier. Je n'ai pas su dire un mot de son grec, et je n'ai pu qu'admirer la sagacité supérieure et le grand savoir qui inspiraient sa critique, sans être en état de la discuter. Je regarde la notice écrite par moi, il y a cinq ans, sur Courier, comme tout à fait au-dessous du sujet; et je craindrais de lui donner un pendant, encore plus faible, si je m'essayais sur Béranger. »

Ce qu'on vient de lire n'est qu'un petit supplément à l'excellent et suggestif article de M. Desternes.

EUGÈNE RITTER.

1. *Bulletin d'autographes à prix marqué*, décembre 1906, n° 58, 387.

CORRESPONDANCE INÉDITE ENTRE THOMAS ET BARTHE (1759-1785)

(*Suite* [1]).

LIII. — *Barthe à Thomas.*

Marseille, 13 janvier 1769.

Vous me croyez sans doute à Marseille depuis longtemps, mon cher ami; vous vous trompez. Mille accidents m'ont traversé dans mon voyage. Il a fallu m'arrêter une semaine entière à Lyon; j'ai passé cinq mortels jours sur le Rhône, trajet que l'on fait d'ordinaire en vingt-cinq heures, quelquefois en vingt-quatre heures. Arrivé enfin à Avignon, j'ai attendu que la Durance [2] qui avait débordé fût navigable; les dix-huit heures d'Avignon à Marseille m'ont coûté quatre jours, total : vingt-deux à compter de Paris; bref, j'ai failli périr sur le Rhône et sur terre, et me voilà sain et sauf, me portant assez bien, enchanté de votre lettre, très occupé de vous, très empressé de vous écrire, mon cher ami.

Je remarque d'abord qu'outre la longueur et les périls de mon voyage, je suis l'homme du monde le plus à plaindre. Vous me répondez de Paris, vous avez attendu pour y rentrer le moment où j'en sors. C'est donc ainsi qu'on aime? Plus, vous ne me dites rien de votre santé. C'était cependant beaucoup pour M^me^ Necker, mais un peu pour votre santé, que vous aviez été aux eaux du Mont-Dore. Ce qui me rassure, c'est que vous me paraissez animé de la plus belle ardeur pour le travail. Vous parlez même de faire enfin une tragédie. Il faut que la poitrine soit meilleure; ménagez-la pour vos amis, pour votre gloire.

Je vis hier *Adélaïde Duguesclin* [3], le rôle de Vendôme passablement joué par un Dalainville qui n'est pas indigne d'être le frère de Molé [4].

1. Voir *Revue d'histoire littéraire*, 1917, p. 113 et 487; 1918, p. 132 et 455; 1919, p. 124.

2. La Durance se jette dans le Rhône entre Avignon et Tarascon.

3. Il s'agit ici d'une reprise d'*Adélaïde Duguesclin*, tragédie de Voltaire, créée le 18 janvier 1734.

4. Le 5 juillet 1769, Barthe, écrivant à Chamfort, lui demande : « Que dit-on à Paris, que dites-vous d'un acteur nommé Dalainville qui doit avoir débuté? On l'a possédé un an à Marseille; ils en étaient tous enchantés; ils le regrettent. C'est un frère de Molé. Je fus à la comédie exprès pour lui une ou deux fois; il ne me parut pas indigne de sa naissance » (Lettre inédite). Thomas parlera des débuts de Dalainville à Paris dans la lettre LXX, du 3 juillet 1769.

Je pensais à vous, je désirais que vous eussiez fait *Adélaïde*. Je ne vous flatte pas, mais je crois que si vous le voulez absolument, vous ferez une belle tragédie. Quel jour que celui de la première représentation de votre première pièce! avec quel transport je vous embrasserais! Je ne serais même pas fâché de vous en voir donner trois ou quatre avant de rendre public votre poëme du *Czar*.

Mais, mon ami, de la modération dans le travail! Sachez laisser une scène à moitié faite; moins de courses dans Paris; de la solitude et du calme, s'il est possible. Ne voyez presque plus que Mme Necker. Quel besoin avez-vous de tant de connaissances? Elles vous pèsent, vous fatiguent, vous emportent un temps précieux, je l'ai vu cent fois. Mme Necker peut vous suffire. Auprès d'elle votre âme s'attendrira sans s'amollir, votre esprit prendra de nouvelles forces; son amitié vous consolera, et vous avez besoin quelquefois d'être consolé. Je ne vous dis rien au reste que vous ne sachiez. Présentez-lui, je vous prie, mes plus tendres respects. Je mérite quelque part dans votre souvenir, non seulement comme votre ami, mais, si je l'ose dire, comme le sien, comme son admirateur. Ne m'oubliez pas auprès de M. Necker, plus heureux d'être son époux que d'être un riche banquier. Je me suis hâté de voir ici monsieur son frère, qui est bien de la famille, qui vous aime, qui se souvient que vous lui avez promis un exemplaire de la nouvelle édition de vos œuvres. Avance-t-elle? l'aurons-nous cet hiver? Délivrez-vous-en au plus vite, pour devenir tragique, pour faire un rôle comme Vendôme[1], ou Orosmane[2], ou Rhadamiste[3]. Ah! mon ami, les terribles passions que celles de ces trois hommes-là! comme ils vous embrasent! comme ils font chérir et respecter leur poëte!

Je vous félicite fort sur le début de Mlle Vestris. Du talent et de la beauté! Elle vous inspirera : mais puisqu'il s'agit de théâtre, pourquoi, méchant homme que vous êtes, me refuser ce plan d'études que vous me traciez au Luxembourg et que je vous ai redemandé? Craignez-vous, si j'ai le courage de l'exécuter, que je ne fasse trop de progrès? Vous avez beau dire, je travaillerai à Marseille, si vous me l'envoyez; envoyez-le donc. Les Seimandy ne m'enlèveront pas tout mon temps. Je crains que leur maison, autrefois le rendez-vous des gens aimables ou *solides*, ne soit devenue un tripot de jeu. Je les ai vues jouer et parier contre d'insipides négociants avec une fureur indécente pour des femmes riches, étonnante pour des femmes d'esprit. Je n'en suis pas moins content de leur premier accueil. Point d'éclaircissement, point d'explication, nul reproche; mais de l'amitié, même assez tendre, quoiqu'un peu sérieuse.

Adieu, mon cher Thomas. Ce n'est pas pour elles que je vous quitte, mais pour me délivrer d'une multitude de lettres. Écrivez-moi tous les

1. Personnage d'*Adélaïde Duguesclin*.
2. Personnage de la tragédie de Voltaire, *Zaïre*.
3. Personnage principal de la tragédie de Crébillon père : *Rhadamiste et Zénobie*.

huit jours. Avec une demi-heure par semaine, vous me rendrez le plus heureux des hommes.

Je vous prie d'envoyer par la Petite Poste[1] ce billet à Lejay[2] et de m'envoyer à moi les brochures nouvelles ou par Chennevières, ou sous le pli de M. Coste, secrétaire du gouvernement de Provence à Aix, ou par M. Blanchard, neveu de M. de Vaudreuil, logé chez son oncle, trésorier général des Colonies, rue Neuve-Saint-Eustache. Vous êtes à deux pas de cette rue; elle est parallèle à la rue de Cléry.

J'attends surtout le poëme des *Saisons*[3], et les *Lettres d'une jeune veuve à un chevalier de Malte*[4], qui peut-être ont paru chez Merlin. Des compliments et des reproches à Chamfort; il m'avait promis de m'écrire et de m'envoyer les nouveautés. J'attends encore et les nouveautés et sa lettre. Les choses les plus tendres à cet aimable abbé qui traduit Virgile et contrefait M. Manier[5].

Je ne vous dis rien encore de cette société qui devait être si brillante et qui, je crois, grâce aux manœuvres de mon associé, généralement reconnu ici pour un fripon, ne me donnera pas un sol de bénéfice. Peut-être serai-je encore trop heureux de retirer nos fonds. A propos de ce drôle, comment s'est terminé votre procès? Maudits soient mon associé et votre beau-frère! Il est au monde des âmes bien basses! Mais il en est aussi de sublimes, de bien estimables, de charmantes : vous et votre sœur par exemple. Dites, je vous prie, à cette chère sœur qu'il n'est personne qui, après vous, l'aime autant que moi et qu'elle devrait bien se souvenir un peu de votre ami. Je me rappellerai souvent à Marseille les doux moments, les belles journées que nous passions avec elle à Saint-Germain. Je vous embrasse tous les deux.

LIV. — *Thomas à Barthe.*

Paris, 24 janvier 1769.

Vous souvient-il, mon cher ami, de mes anciens projets de vivre solitaire, et de passer quelquefois quinze jours ou trois semaines de

1. La Petite Poste était celle qui transportait les lettres et les paquets dans les divers quartiers d'une même ville. La Petite Poste a été établie à Paris en 1653.

2. Lejay, libraire, rue Saint-Jacques, au-dessus de la rue des Mathurins.

3. *Les Saisons*, de Saint-Lambert, ne paraîtront que plus tard; Thomas les enverra à Barthe et donnera son appréciation sur ce poème dans sa lettre LX, du commencement d'avril 1769.

4. Mme de Belvo avait publié dans le *Mercure de France*, en novembre 1758 et janvier 1759, quinze *Lettres écrites en 1743 et 1744 au chevalier de Luzeincour par une jeune veuve*. En 1761, elle fit paraître en brochure vingt-six *Lettres*, et, après sa mort, son gendre, Antoine Gauthier de Mondorge, maître de la chambre des deniers du roi, auteur d'œuvres lyriques, telles que *Les Fêtes d'Hébé*, musique de Rameau, donna une nouvelle édition, composée de soixante-dix neuf *Lettres*, Londres, 1769, in-12.

5. Barthe veut sans doute parler de Louis-François-Nicolas Magniez de Woimont, mort en 1749, auteur d'un ouvrage intitulé : *Le Postulant, ou Introduction et essai de méthode pour commencer l'étude de la langue latine par la traduction* (1722, in-8).

suite chez moi sans sortir, et uniquement occupé du travail et des lettres? Vous traitiez ces projets-là de chimériques ; vous disiez que je n'aurais jamais la force de les remplir. Eh bien! vous vous êtes trompé. Il y a déjà quinze jours que je réalise cette chimère ; je vis chez moi et dans Paris retiré, inconnu, sans faire et sans recevoir de visites, sans spectacles, sans courses, sans tout ce qui distrait en donnant du plaisir, ou ce qui fatigue en n'en donnant pas. Ce qui m'a décidé à cette retraite, c'est l'envie de finir cette éternelle édition. Je me suis arrangé avec mon libraire, et il me donne, devinez combien? deux mille écus, et je ne lui vends qu'une édition de 2500 exemplaires; et il se charge encore de payer une trentaine de louis de gravure. Ce marché est pourtant un secret, et je lui ai promis de n'en pas parler, de peur que ceux qui ont affaire à lui n'imaginent que ce soit là le taux courant des ouvrages qu'il achète.

Mon *Essai sur les Éloges*, qui n'est pas encore fini, et auquel je travaille sans cesse, fera près d'un volume de trois cents pages. Vous allez craindre que ce ne soit long ; je le crains aussi quelquefois; mais je me rassure en lisant ce qui est fait; il me semble que ce sera une lecture agréable et variée. Au reste, je le soumettrai au jugement de mes amis et au vôtre. Quand vous et Dalembert aurez passé là-dessus, et que l'énergique et concis Duclos et le sévère Marmontel auront dit : *Cela est bien*, je ferai imprimer. Il me restera encore à retoucher et peut-être à refondre mon *Éloge de Marc-Aurèle* et à revoir les autres. Vous voyez bien que tout cela demande du travail, et si je n'avais pris la courageuse résolution de m'emparer de mon temps, j'aurais peut-être encore traîné là une année. Je suis impatient d'aller ailleurs et de me livrer tout entier ou à mon poëme ou au théâtre, ou à ce que le moment et mon imagination m'inspirera (*sic*).

Je ne puis vous donner de nouvelles de Paris, car depuis quinze jours je n'y suis pas, et je n'ai vu que ma sœur avec laquelle je dîne, je soupe et je cause. Sa petite âme douce et tendre fait toute ma société, et me suffit. Vous sentez bien que je vous regrette. Si vous étiez à Paris, nous vivrions délicieusement ensemble, nous nous réunirions souvent pour dîner, et nous irions ensuite sur la route de Meudon voir la nature, et causer en paix des sottises des hommes. Ma santé pourtant ne s'accommode pas trop bien de cette retraite, mais je la suspendrai quand je serai sur le point d'être las; j'en sortirai et j'y rentrerai tour à tour, en attendant, mon cher ami, que vous veniez l'adoucir.

Votre vie à vous est bien différente dans ce moment. Les jolies femmes, les soupers, les plaisirs, voilà ce qui vous occupe. Seulement, les matins, pour ne pas trop vous brouiller avec vous-même, vous ouvrez un volume de Marivaux, ou vous parcourez quelque situation pittoresque de Crébillon (le fils, s'entend, car qu'avez-vous à démêler avec *Radamiste* et *Électre*!)[1], ou vous baillez sur quelques scènes de

1. *Électre*, tragédie de Crébillon père, créée le 14 décembre 1708.

Destouches, ou vous pleurez sur quelques scènes de La Chaussée. Avouez; n'est-ce pas là une partie, et peut-être la partie la plus intéressante de vos occupations?

Vous voulez pourtant, mon ami, que je vous trace un plan. Un plan, c'est quelque chose de bien sérieux; on en fait beaucoup, et l'on en suit peu. Je l'ai éprouvé cent fois, et apparemment bien d'autres ont fait et feront la même épreuve; mais en attendant, je vais toujours vous tracer quelques idées qui me viennent, et qui peut-être pourront vous être utiles pour votre travail. Je voudrais d'abord que vous vous accoutumassiez un peu plus à méditer et à réfléchir, car la méditation est le germe de tout; mais pour méditer utilement, il faut écrire. La plume arrange et donne un corps aux idées; elle oblige d'ailleurs à suivre une route, et ramène à un point la pensée qui s'égare.

Ce qu'il vous importe surtout de connaître, ce sont les caractères des hommes. Ainsi il serait utile de faire une revue générale de tous les caractères ou que vous avez vus dans ce monde, ou dont vous vous êtes fait l'idée. Tous les originaux que l'on rencontre sont précieux, il n'en faut laisser échapper aucun, et prendre note de tous. Il y en a de gais, de tristes, de plaisants, de sérieux, de flegmatiques, d'étourdis, de naturels et de factices; il y en a de simples, je veux dire qui n'ont qu'un seul ridicule; il y en a d'un ridicule composé, ou de plusieurs ridicules fondus ensemble; il y en a qui sont ridicules tout bonnement et sans s'en douter; il y en a qui le sont par air et avec prétention. Il y a ensuite des ridicules d'âge, d'état, de sexe, de profession. Tout cela est immense. Il faudrait, en parcourant ces différentes classes, et en méditant sur chacune, faire le dénombrement exact de toutes vos richesses en ce genre, c'est-à-dire de l'heureux fonds de sottises que vous avez à peindre. Le dénombrement fait, je prendrais tous les jours quelques-uns de ces caractères, et je les dessinerais en les détaillant, comme La Bruyère a fait des siens. Ce travail serait utile, en ce qu'il vous forcerait d'approfondir et de fouiller un caractère, de voir tout ce qui y est, tout ce qu'on en peut tirer, quelles sont les limites qui le bordent et les nuances qui le distinguent d'un caractère voisin. Il faudrait ensuite chercher tous les moyens de mettre ce caractère en situation, ceux à qui il faudrait l'opposer pour le mettre en contraste, etc., etc... Vous voyez d'ici tout ce qu'on peut faire là-dessus, et les fruits de ce travail.

Un autre qui ne serait ni moins intéressant, ni moins utile, ce serait de composer pour vous *l'Esprit de Molière*, c'est-à-dire par une lecture sérieuse et réfléchie de ce grand homme, depuis sa première pièce jusqu'à sa dernière, de voir et d'analyser non pas pièce par pièce, mais en général, quelle est sa manière d'envisager un sujet, de le tourner, de le faire marcher, de mettre ses caractères en mouvement, de les peindre, de détailler, de dialoguer, de contraster, d'esquiver le sérieux et le triste et de rencontrer ou de faire naître toujours le ridicule et le plaisant, les traits de génie qui le décèlent même dans ses

farces, et qui les rendent précieux au philosophe, enfin la clef de ses succès et le secret de son génie[1]. Je vous laisse à méditer, mon cher ami, sur ces deux genres d'occupations; elles sont dignes de vous, de vos projets et de votre ambition pour le théâtre.

Adieu, mon papier finit, et je vous embrasse bien tendrement et de tout mon cœur. Mille compliments de la part de ma sœur. Elle a été sensible à votre souvenir, et elle vous en remercie.

N'êtes-vous pas effrayé comme moi de vous voir déjà à 69?

Ah! mon ami, nous vieillissons.

LV. — *Barthe à Thomas.*

[Marseille, 1re quinzaine de février 1769.]

Les jolies femmes, les plaisirs, les soupers, voilà, dites-vous, ce qui m'occupe. Ah! mon ami! que vous vous trompez! Je passe mon temps avec des avocats et des procureurs; j'ai un procès. J'étais à Aix le jeudi gras[2], le dimanche gras. Je m'y levais à 6 heures du matin pour sortir à 7, pour aller solliciter des juges qui étaient au Palais avant neuf. J'ai obtenu d'eux ce que je voulais; mais je n'en suis pas quitte, je n'ai gagné qu'un incident de ce procès. Mon ami, j'ai à faire à l'homme le plus subtil, le plus ingrat, le plus fripon! Vous allez croire que c'est un beau-frère; non, c'est quelque chose de pis, c'est un agent de change, cet associé dont je vous ai parlé plusieurs fois, qui, dit-on, avait gagné jusqu'à 500 000 livres, sur lesquelles je devais avoir le tiers, qui maintenant se dit ruiné, qui veut en conséquence que je renonce à des profits absorbés selon lui par les pertes, et, pour me consoler, exige encore que je lui laisse un capital de 50 000 livres pour payer avec le sien les dettes de la société.

Suis-je assez malheureux, mon cher ami? J'aurais fait, je crois, un bon usage des richesses; c'est cet usage que je regrette; mes pauvres frères, celui surtout que vous avez connu, y perdent plus que moi. J'espère du moins arracher mon capital et quelques profits peut-être des mains de cet homme affreux qui nous devait tout et que mon père avait créé.

Je frémis quand je pense à la bassesse, à la noirceur de certaines âmes. Qu'elles se ressemblent peu, comme les esprits! Quelle distance infinie, par exemple, de l'homme dont je parle à vous! de Néron à

1. Le travail que Thomas conseille à Barthe de faire a tenté, quelques années plus tard, un auteur du nom de Beffara, qui a publié en 1777, en 2 vol. in-12, à Londres et à Paris, chez Lacombe, *L'Esprit de Molière, ou choix de maximes, pensées, caractères, portraits et réflexions tirés de ses ouvrages, avec un abrégé de sa vie, un catalogue de ses pièces, le temps de leur première représentation, et des anecdotes relatives à ces pièces.*

2. Jeudi 9 février 1769.

Burrhus, de Tartufe à Alvarès![1] Pourquoi ce mélange de méchants et de bons, d'honnêtes gens et de coquins? Question qu'on a faite mille fois et à laquelle ni Pope[2] ni Leibnitz[3] n'ont, à mon gré, bien répondu. Tout n'est pas bien, non en vérité, tout n'est pas bien. Vous souffrez de la poitrine, et ni votre beau-frère ni mon coquin n'en ont une mauvaise Je dois vous dire cependant pour vous rassurer, mon cher ami, que, quoiqu'il arrive, je puis avoir un jour le bien sur lequel je comptais; mais pour cela il faudrait renoncer à se marier: à la bonne heure[4]; mais il faudrait se résoudre à placer à fonds perdus; et il n'est pas aussi facile de prendre là-dessus son parti quand on a des neveux et des nièces.

Ne parlons plus de biens, de procès; j'ai la tête fatiguée et l'âme flétrie de tous ces calculs, de toutes ces viles chicanes. Parlons de vous. Quoi! réellement vous êtes solitaire dans Paris! Je sais qu'en général il n'est rien d'impossible à un homme de génie, et qu'en particulier ce que vous voulez, vous le voulez bien. Mais je m'étonne, j'ai peine à croire que pour l'ami de Mme Necker, pour le grand homme recherché des Geoffrins, des Marchais, des Lespinasses, Paris puisse ressembler à une tranquille maison de campagne. Il le faut bien cependant et vous ne me trompez pas.

Chamfort m'écrit (il a enfin daigné m'écrire) que vous achevez à la campagne l'édition de vos Discours. Si Chamfort le croit, si vous êtes inaccessible pour lui, vous devez l'être pour Mme de Saint-Gilles même. Je vous en fais mon compliment, je m'en félicite aussi, car je vous sais heureux. C'est le travail qui vous rend content de vous-même et des autres. Prenez garde pourtant, ou plutôt que Mademoiselle votre sœur y prenne garde pour vous. La gloire! la gloire! oui, mais la poitrine, mais la santé! Montons-nous à cheval? Vous seriez bien ici pour vos promenades. Il y pleut rarement, un air pur, un beau soleil, un pays enchanté, etc.... D'ailleurs le courrier de Lyon nous porte des volailles délicieuses sur lesquelles mon domestique se jette très exactement Je me souviens de celles de Saint-Germain, et de nos courses à cheval et de nos courses à pied. Les larmes m'en viennent aux yeux. Je vous l'ai dit vingt fois, mon ami; sans vous, sans le charme de vos conversations, sans vos conseils, la littérature serait insipide pour moi.

Hâtez-vous d'achever le plan que vous avez commencé à me tracer. Je profiterai de vos idées, soyez-en sûr, car j'ai lu et relu votre lettre. Je ferai cette liste de caractères, je ferai cet *Esprit de Molière*. J'ai pris dans les cabinets de mes amis une soixantaine de volumes, j'ai fait un choix de moralistes, de romans et de pièces de théâtre. Je vais extraire, analyser, réfléchir, j'aurai du temps. Je veux vous reporter des cahiers

1. Un des personnages de la tragédie de Voltaire : *Alzire* ou les *Américains*.
2. *Essai sur l'Homme*.
3. *Essai sur l'origine des Peuples*.
4. Bien que Barthe paraisse prendre facilement son parti de renoncer au mariage, nous verrons plus loin qu'il s'est marié et n'a pas fait longtemps bon ménage.

farcis de situations comiques, et avec eux une tête meilleure.

Que la vôtre est bonne! Qu'elle est propre à tout! et que vous auriez tort de ne pas continuer à vivre avec vous-même au lieu de perdre votre temps à de petits devoirs, à de petits plaisirs, meurtriers pour vous, amusants et nécessaires pour les sots et pour les gens d'esprit qui ne pensent point. Je jouirais de vos succès comme des miens. Quand corrigerai-je les épreuves du *Czar*? Quand verrai-je vos belles tragédies affichées avec mes petites pièces? Et ce roman dont nous parlions dans la forêt de Saint-Germain, qui doit être si intéressant et si moral, quand sera-t-il fini?[1]

Je ne suis pas mécontent de votre marché de 2 000 écus; j'en aurais mieux aimé un de 4 000, mais enfin deux mille écus sont quelque chose, et à votre place je les placerais bravement à fonds perdus sur ma tête et sur celle de ma petite sœur. Votre mère est bien, votre autre sœur sera bien aussi. Ah! mon ami, que Sénèque a tort! et que les richesses sont bonnes! Pourquoi ne sommes-nous pas riches? pourquoi du moins un de nous deux ne l'est-il pas, n'importe lequel?

Je lis demain *l'Ami du mari* chez M. Necker[2]. Je l'ai prié d'en être content par amitié pour son frère qui m'a paru l'être assez et qui est du métier. Présentement vous le seriez vous-même, si je ne me trompe. Je l'ai beaucoup corrigé. Il y a des amis du mari partout; mais mon chevalier de Senange ne peut guère se rencontrer qu'à Paris ou à Versailles, et cependant il est goûté en province. Quoique négociants, ils pensent ici comme Crébillon et Collé. Ils l'aiment mieux que les *Fausses Infidélités*. Je doute qu'ils aient raison, et vous n'en serez pas surpris. Vous connaissez mon estime pour la scène du double éclaircissement[3]. Si jamais je puis en mettre une pareille dans quelque pièce de caractère, vous n'en serez pas fâché.

Adieu, mon ami. J'aime encore mieux vos lettres que mes scènes. Écrivez-moi donc. Depuis trois semaines, j'ai eu la discrétion de ne pas vous répondre. J'étais ennuyé, tourmenté. A l'avenir je serai très exact. Parlez de moi, je vous prie, à M^me^ Necker. Je parlai d'elle hier à table et longtemps, chez M^me^ de Panisse, son élève, qui la boude un peu. Permettez-moi d'embrasser M^lle^ Nanette. Veut-elle bien le permettre aussi? Adieu, mon très cher et très excellent ami.

LVI. — *Thomas à Barthe.*

A Paris, 21 février 1769.

Vous ne m'écrivez pas, mon cher ami; il faut bien que je vous écrive. Etes-vous malade? ou bien les dissipations et les charmes de Marseille

1. Thomas n'a jamais écrit de roman, mais il a pu en avoir l'intention.
2. Chez Necker, de Marseille.
3. Scène VIII des *Fausses Infidélités*.

vous occupent-ils tout entier? Je vous connais. Votre âme ne se partage point; vous n'avez que des sentiments impétueux; mais l'élan vous fatigue, et vous vous reposez bientôt. J'attendrai donc le temps du repos, et alors vous écrirez à votre ami. Moi, depuis quinze jours au moins, trois fois la semaine, j'attends la poste de Provence; et point de poste de Provence. Je dis à ma petite sœur : « Point de lettre encore? » et elle me dit de l'air que vous lui connaissez : « Mais ce Monsieur Barthe est singulier de ne point écrire. » Moi je lui réponds : « Ma chère sœur, à Marseille, il est si occupé! si occupé! il faut qu'il aille à tant de toilettes, qu'il admire tant de jolis teints, qu'il dise tant de jolies choses! en vérité il faut lui pardonner. » Et elle pardonne.

Pour moi, mon cher ami, je ne vis pas tout à fait comme à Marseille. Je deviens ermite, et bientôt, je crois, j'aurai oublié le monde. Je ne suis sorti que huit jours de ma retraite, et j'y suis rentré. Il y a déjà cinq semaines que je vis dans cet abandon de l'univers. Je sens que vous me rendriez cette solitude plus douce; mes organes faibles commencent à se fatiguer, et depuis quelques jours mon imagination se ternit. Il faudra que je retourne dans le monde rafraîchir mes pinceaux. Ce monde contre lequel nous déclamons est nécessaire. « On ne peut vivre avec lui ni sans lui. » Il faut de temps en temps voir des sottises et des riens. L'âme revient avec plus de vigueur sur elle-même.

Je n'ai pas encore fini cet éternel *Essai*. Je tiens actuellement Louis XIV que je pèse [1]. Il est doux dans son cabinet de rendre justice aux rois. Vous savez que l'intérêt ni la bassesse ne font point pencher ma balance; et je serai ainsi jusqu'au dernier moment.

A la fin, j'ai eu les *Lettres d'une jeune veuve*, et je les ai adressées à Coste samedi dernier. Je les ai parcourues; j'y ai trouvé de la légèreté et de la grâce, une négligence assez aimable, et surtout de ces tons de femme qui sont toujours piquants parce qu'on voit toujours à côté un joli visage et de jolis yeux. Votre M. Lejay est venu, un jour que je n'y étais pas, apporter une boutique entière chez moi. Il y a une *Vie du roi Stanislas*, et deux volumes de pièces détachées du très savant *Longuerue* [2] que vous connaissez très peu sur l'*Histoire de France*; et deux volumes de lettres très pesantes, je crois, et très *inciviles*, attendu qu'elles sont très ennuyeuses, *Sur la vie civile*; et deux volumes sur *l'Art du théâtre* faits, à ce qu'il me semble, par un homme qui compile beaucoup et qui pense peu [3]; et un Mémoire très érudit

1. C'est le chapitre XXXIII de l'*Essai sur les Éloges* : Des Éloges ou panégyriques adressés à Louis XIV. Jugement sur ce prince. — La conclusion de ce jugement, c'est que, sous Louis XIV, les Français furent grands.

2. Louis Dufour de Longuerue, abbé de Sept Fontaines et du Jard, né en 1652, mort en 1733, était un érudit doué d'une grande mémoire, mais un pédant. Sa *Description historique de la France* avait paru pour la première fois en 1719. Il s'agit ici d'une réédition.

3. *L'Art du théâtre en général, où il est parlé des différents spectacles de l'Europe, de ce qui concerne la comédie ancienne et nouvelle, la tragédie, la pastorale dramatique, la parodie, l'opéra sérieux, l'opéra bouffon et la comédie mêlée d'ariettes*, par Pierre-Jean-Baptiste Nougaret. Paris, Cailleau, 1769, 2 vol. in-12.

sur l'*État des personnes en France sous les deux premières races*, mémoire qui, quoique dédié à Mgr le Dauphin et couronné par l'Académie très savante des Inscriptions et Belles-Lettres [1], n'en vaut pas mieux pour vous et pour vos femmes.

Bon Dieu! mon cher ami, pour qui donc ce M. Lejay vous prend-il? Il veut, Dieu me pardonne, faire de vous un savant. Mais je ne serai pas son complice et je lui renverrai ses gros volumes. A la place, je vous envoie l'*Éloge de Henri IV* par La Harpe [2] que vous lirez; *Lucile* [3], petite comédie des Italiens qui n'est pas de Marmontel quoiqu'elle en soit; *Eudoxie*, production tragique de Chabanon [4] que vous connaissez; *les Étrennes de l'Amour*, de Cailhava d'Estandoux [5], qui ne sont pas tout à fait les étrennes du goût ni de la bonne comédie, mais où il y a quelques bonnes plaisanteries; un petit *Calendrier de bons mots*, fait probablement par quelqu'un qui n'en dit pas, mais qui les recueille; c'est toujours quelque chose. Je voulais vous envoyer *l'Esprit de Marivaux* qui paraît, en attendant que je vous envoie un jour le vôtre; mais de misérables querelles de libraires et d'argent en ont suspendu la vente [6]; il faut attendre. J'ai aussi de M. Lejay un volume que je vous envoie de *Comédies anglaises* traduites [7], et deux volumes d'une *Anthologie française*, grand mot savant que vous n'êtes pas obligé d'entendre, mais qui signifie un recueil d'épigrammes et des plus jolis madrigaux de notre langue [8]. C'est encore pour vous.

1. *Quel fut l'état des personnes en France, sous la première et la seconde race de nos rois?* par l'abbé de Gourcy, de la Société royale des Sciences et Belles-Lettres de Nancy. Paris, Desaint, 1768, in-12.

2. Cet *Éloge de Henri IV* a concouru pour le prix que l'avocat général au Parlement de Bordeaux Mercier-Dupaty avait fondé à La Rochelle. Le prix fut accordé à Gaillard, concurrent de La Harpe.

3. *Lucile*, comédie en un acte, en vers, mêlée d'ariettes, paroles de Marmontel, musique de Grétry, a été représentée au Théâtre Italien le 5 janvier 1769, et a paru la même année à Paris, chez Merlin, in-8. L'auditoire fondit en larmes. Marmontel avait d'abord gardé l'anonyme. On avait cru que le duc de Nivernais avait eu sa part dans l'ouvrage; mais Marmontel ne parle pas dans ses *Mémoires* de cette prétendue collaboration.

4. Michel-Paul-Guy de Chabanon, né à Saint-Domingue en 1730, mort le 10 juillet 1792, était, au témoignage de Voltaire, « musicien, poète, philosophe et homme d'esprit ». *Le Bulletin du bibliophile* publie de lui les lettres adressées à Thomas, avec lequel il était intimement lié. Membre de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres en 1760, il parvint à l'Académie française le 20 janvier 1780. Il a fait des Fables, des *Éloges* (de Rameau, de Foncemagne), des traductions de Pindare, de Théocrite, des *Observations sur la musique*, des tragédies et des opéras. *Eudoxie*, la tragédie que Thomas envoie à Barthe, a été longtemps sur le chantier. Cette tragédie grecque, représentée en 1769, n'eut pas de succès.

5. Comédie représentée le 1er janvier 1769 au Théâtre-Français. Jean-François Cailhava d'Estandoux, né à Toulouse en 1731, mort à Sceaux en 1813, membre de l'Institut, a donné en 1769, outre les *Étrennes de l'Amour*, le *Mariage interrompu* (10 avril) et le *Jeune présomptueux* (2 août).

6. *L'Esprit de Marivaux, ou Analectes de ses ouvrages, précédé de la vie de l'auteur*, par Louis de Lesbros de la Versane. On indique de cet ouvrage deux éditions différentes, toutes deux in-8, à Paris, dans la même année 1769, l'une chez la veuve Pierres, l'autre chez la veuve Duchesne. Cette dualité explique les mots de Thomas : « misérables querelles de libraires et d'argent ».

7. *Théâtre anglais*, traduit par Mme Riccoboni.

8. C'est probablement l'*Anthologie française*, choix de chansons faites en France

Je vous adresserai tout cela, mon cher ami, en partie par Chennevières, en partie par Coste.

Le poème des *Saisons* ne paraît pas. Le reste de l'*Histoire de François Ier* [1] est publié. Ce sont encore trois volumes, et ces trois volumes sont de Gaillard. Il a fait aussi un *Éloge de Henri IV* [2] qui a remporté le prix à La Rochelle sur celui de La Harpe; l'Académie de la Rochelle en est très contente.

Du Belloy a retiré ses deux tragédies des Français, parce que les honnêtes Comédiens français lui ont refusé de remettre le *Siège de Calais* [3]!

On a donné six ou sept représentations d'un *Orphelin anglais*, drame mélancolique en prose, dont le sujet était un enfant trouvé, élevé par un charpentier qui en a fait son gendre et lui a appris son métier. Or ce jeune charpentier se trouve un seigneur d'une des plus grandes maisons d'Angleterre. On veut l'obliger de quitter sa femme qu'il aime et dont il a des enfants. C'est là le nœud et l'intérêt. Il y a deux très belles choses dans la pièce. L'une est la décoration qui est faite dans le plus grand goût et qui représente une boutique de charpentier et la rue dans le lointain qu'on aperçoit à travers des grillages de bois. L'autre est le jeu de Molé, à qui on vient dire au milieu du troisième acte qu'on enlève un de ses enfants, qui au même instant pousse un cri, s'élance hors de sa boutique, et revient un moment après pâle, éperdu, échevelé, tenant entre ses bras un petit enfant de trois ou quatre ans qu'il a l'air d'avoir enlevé aux ravisseurs, et qu'il jette encore avec effroi sur les genoux du père de sa femme qui est là, assis auprès d'une table. En même temps il se promène égaré et comme hors de lui-même dans sa boutique, en criant tantôt sa femme et tantôt son enfant. Il pousse des cris inarticulés qu'on entend à peine, sa voix est étouffée, et tous ses mouvements sublimes. On n'a jamais rien vu de plus vrai ni de plus pathétique sur un théâtre. Avant ce morceau, à la première représentation, tout le monde riait, de ce rire d'injuste qu'a le public caustique et malin quand on l'ennuie; en un instant tout a changé, tout s'est tu, les cœurs se sont serrés et les larmes ont coulé d'un bout de l'assemblée à l'autre. L'auteur de la pièce est un M. de Longueil [4], gentilhomme attaché au duc d'Orléans.

depuis le XIIIe siècle jusqu'à présent, par Jean Monnet, le directeur du théâtre de l'Opéra-Comique, dont la première édition remonte à 1745, en 4 volumes, et la seconde à 1765, en 2 volumes.

1. L'*Histoire de François Ier*, de Gaillard, comprend sept volumes in-12; les quatre premiers ont paru en 1766, et les trois derniers en 1769.

2. L'*Éloge de Henri IV* par Gaillard a été couronné par l'Académie des Belles-Lettres de La Rochelle dans sa séance du 28 décembre 1768.

3. Le retrait par du Belloy de ses tragédies de *Gabrielle de Vergy* et *le Chevalier Bayard* a fait un bruit énorme. Sur l'intervention du maréchal duc de Richelieu, les gentilshommes de la Chambre ont imposé aux Comédiens français une reprise immédiate du *Siège de Calais* qui a retrouvé son succès de la création. Mlle Dubois a hérité du rôle d'Aliénor, joué d'origine par la Clairon.

4. *L'Orphelin anglais* (3 actes) par Longueil, a été créé aux Français le 26 jan-

On annonce un nouveau drame de Mr de Beaumarchais [1]. L'auteur d'*Eugénie* veut achever de perfectionner ce genre; le siècle a encore besoin de quelques leçons.

Adieu, mon cher ami, je vous embrasse et ma sœur vous fait bien des compliments. Je vous envoie une lettre pour Saizieu. Faites-la partir, je vous prie, après l'avoir lue et cachetée. Ne l'oubliez pas au moins. Si vous faisiez bien, vous lui écririez un mot. Adieu encore, mon tendre et volage ami.

LVII. — *Barthe à Thomas.*

Marseille, 8 mars [1769].

Vous vous trompez, mon cher Thomas, je ne cours point de toilette en toilette, je ne m'enthousiasme pas pour de jolis teints, je ne dis point de jolies choses aux femmes. Ces Seimandy même que j'ai tant aimées, dont je vous parlais trop, que je regrettais même auprès de vous, je les vois peu; et malgré leur accueil toujours très caressant, je prévois que je ne les verrai bientôt plus. Je ne puis les estimer; je ne puis me fier à elles; ce sont enfin des espèces de Marchais : les malheureuses n'ont que de l'esprit, et l'esprit seul est si peu de chose, pour moi du moins! Il n'a jamais suppléé à l'âme. Si j'avais eu le malheur d'en douter, elles m'en auraient trop convaincu. Dans l'état cruel où je suis, leur amitié m'eût été nécessaire. Plaignez-moi.

J'ai eu pendant neuf ans pour associé une espèce de monstre. Mes affaires sont en désordre; ma mère, presque dans l'enfance, mes frères ont la fureur de dépenser quatre fois plus qu'ils ne peuvent; mon beau-frère ne pense qu'à lui. Pour surcroît de maux, vous êtes presque le seul homme que je regrette vivement et qui m'attache encore à Paris. Sans vous, mon cher Thomas, je serais peu tenté d'y retourner. Cependant, et cette idée achève de me désoler, je sens que vous méritez un autre ami. Il faudrait être un grand homme pour vivre avec vous. Pour voir souvent Virgile ou Racine, du moins faut-il être Horace ou Boileau. L'intervalle entre nous est immense. Vous avez un génie fort, actif, étendu et peut-être capable de tout; moi j'ai à peine un faible talent. Il y a des rapports entre nos goûts, entre nos âmes, il y en a moins entre nos caractères; l'amitié seule peut vous intéresser à moi et me rendre moins indigne de vous. Quelquefois je crains que cette

vier 1769. Bachaumont, qui le juge à peu près comme Thomas, reconnaît qu'à la seconde représentation, le 29 janvier, ce drame s'est beaucoup relevé. « Il faut tout dire, ajoute-t-il, la maison de M. le duc d'Orléans, instruite combien le prince s'intéresse à la pièce, avait soudoyé tous les subalternes pour inonder le parterre et le subjuguer absolument. » (*Mémoires secrets*, t. XIX, p. 43.)

1. Il s'agit des *Deux amis*, dont la première représentation a eu lieu le 13 janvier 1770.

amitié ne suffise pas toujours pour vous tromper sur mes désavantages. Vous êtes sans doute trop généreux pour rompre un commerce où je gagne seul; mais n'êtes-vous pas trop inquiet, trop sensible, trop peu content de vous-même et des autres pour me pardonner toujours ma faiblesse? Mon ami, cette crainte-là me tourmente, et de tous mes malheurs, soyez bien sûr que c'est le plus grand.

Je vous remercie de vos brochures. J'ai reçu toutes celles que vous m'annoncez, hors les *Comédies anglaises* traduites, que je pris avant de partir, et les deux volumes d'une *Anthologie française*. Je les attends avec *l'Esprit de Marivaux*. J'aimerais mieux les *Saisons* de M. de Saint-Lambert; vous en serez sans doute étonné. *Les lettres d'une jeune veuve* m'ont amusé; cela n'est pourtant que froid et joli [1], comme une femme du grand monde. Son chevalier de Luzeincour dansait le menuet avec toute la grâce possible; nous lui sommes en conséquence redevables de ses *Lettres*. A la bonne heure; mais s'il eût fait l'*Éloge de Sully* ou de *Descartes*, je gage qu'il n'eût pas enflammé cette veuve. A propos de *Sully*, pendez-vous, brave Crillon; on a loué Henri IV, et ce n'est pas vous. Il y a pourtant de belles choses dans le discours de La Harpe, mais ce n'est point un bel ouvrage, et malgré le suffrage de l'Académie de La Rochelle, dont vous vous moquez, il me semble que Gaillard méritait le prix. Cette comédie de Cailhava est bien peu de chose. Je crains de vous parler d'*Eudoxie* et j'ai prêté *Lucile*.

Mon ami, si je vous flatte jamais, cessez de m'aimer; mais en vérité je donnerais toutes ces brochures et une centaine d'autres meilleures pour les dix dernières pages de *Descartes* [2]. Je voudrais que vos envieux pussent m'entendre et me haïr. Finissez donc cet éternel *Essai*; il commence à me peser autant qu'à vous. Tout le monde me demande ici des nouvelles de votre poëme, et je suis forcé de dire que vous l'avez interrompu.

J'ai le plaisir de voir que vous êtes aimé dans ma patrie. Un de mes camarades d'étude, homme d'esprit, vous préfère à Marmontel qu'il aime cependant beaucoup, à Voltaire lui-même lorsqu'il ne fait que de la prose. Rousseau de Genève est le seul qui l'arrête; qu'il vous immole de grands hommes!

Voici une commission qu'il ne faut pas que j'oublie. *La Gazette*, qui se faisait à Avignon, se fait à Monaco, et s'y fera lors même qu'on rendrait Avignon au Pape [3]. On voudrait donner un associé à M. Morénas [4],

1. Grimm, parlant des *Lettres d'une jeune veuve*, dit : « C'est du commérage, du cailletage tout pur ». (*Correspondance littéraire*, février 1769.)

2. C'est-à-dire de l'*Éloge de Descartes*.

3. Avignon avait été repris au Pape en 1768.

4. François Morénas, né à Avignon en 1702, mourut à Monaco en 1774. Il avait fondé en 1733 le *Courrier d'Avignon* (in-4), qui paraissait deux fois par semaine. Tout dévoué aux Jésuites, cet organe eut beaucoup de vogue en province et à l'étranger. Pendant l'occupation d'Avignon par les Français, ce journal se réfugia à Monaco et prit le titre de *Courrier de Monaco* le 3 février 1769, jusqu'au 4 juillet 1775. Il revint alors à son ancien domicile et reprit son titre primitif. Enrichi des

chargé de cette *Gazette* depuis bien des années. Ce M. Morénas est vieux. A son âge, on ne change pas sans peine de climat et de séjour. Il regrette fort Avignon, où il vivait au sein de sa famille. Il a pourtant fait avec les entrepreneurs de cette *Gazette* une espèce de bail de six ans. Mais on craint qu'il ne le tienne pas et que le *dulcis amor patriæ* ne le rappelle bientôt chez lui.

Il s'agit de trouver un homme de lettres sans fortune comme il y en a tant, qui veuille bien venir l'aider ou le suppléer. Ses appointements seraient de 1500 livres, de cent louis au moins s'il est chargé de la *Gazette* seul et si M. Morénas vient à quitter. Un logement honnête, un très beau ciel, une petite ville, mais jolie, dit-on, et qui n'est pas dépourvue de société. On m'a fait espérer que le directeur de la poste aux lettres pourrait prendre le nouveau gazetier en pension pour 400 livres. De plus, le prince de Monaco [1], protecteur de cette *Gazette*, vient à Monaco presque tous les ans. Il serait heureux de posséder, d'avoir à sa table un homme de lettres dans un pays où les gens instruits sont sûrement rares. Peut-être même ce prince, fort bien à la cour, aimé du roi et, qui plus est, de M. de Choiseul, pourrait-il dans la suite être utile à notre protégé. Enfin, comme le plus riche de nos libraires de Marseille [2] est un des protecteurs de cette *Gazette*, on se promet bien de contrefaire, de compiler les meilleurs ouvrages qui paraîtront à Paris. Peut-être même établira-t-on à Monaco une autre *Gazette*, un journal comme à Bouillon [3]. Il ne serait donc pas impossible, avec de l'esprit ou sans esprit, et sans beaucoup de peine, de se faire là quatre ou six mille livres de rente. Cette *Gazette*-ci est solidement établie : elle a déjà pour 36 000 livres d'abonnés. J'ai écrit à Sélis, mais Sélis refusera peut-être [4]. Ainsi, mon cher Thomas, saisissez cette occasion de rendre service à quelque honnête homme indigent. Adieu. Mes compliments les plus empressés à votre charmante sœur. Dites-vous de ma part tout ce que l'amitié et la reconnaissance ont jamais de plus tendre.

armes du Saint-Siège, et placé sous la direction de Le Blanc, secrétaire des commandements du prince de Conti, il continua sa carrière jusqu'en 1788.

1. Honoré III (1731-1795) régna à Monaco sous la tutelle du duc de Valentinois. Il était officier dans l'armée française, et avait pris part aux batailles de Fontenoy et de Rancoux.

2. Mossy, libraire.

3. Le *Journal encyclopédique*, le plus philosophique de tous les périodiques, avait été créé à Liège, de 1756 à 1759, par Pierre Rousseau, rédacteur aux *Affiches de Paris*, auteur des *Méprises* et de quelques autres pièces de théâtre. Après avoir subi des tracasseries à Liège, Pierre Rousseau s'établit en 1760 à Bouillon, dont le prince lui avait accordé un privilège d'une durée de trente ans, avec permission de monter des presses dans sa capitale. La collaboration du *Journal de Bouillon* fut très prospère. Pierre Rousseau recevait fréquemment à sa table, à Paris, Marmontel, Thomas, Dalembert, Dorat, Lemierre, l'abbé Raynal, etc... Il mourut en 1785.

4. Sélis préféra rester professeur au collège d'Amiens, et il fit bien, car quelques mois plus tard, ayant passé en juin 1769 son agrégation, il succédait, dans la chaire de rhétorique, le 3 novembre (date exacte révélée par les Archives de la Somme,

LVIII. — *Barthe à Thomas.*

Marseille, 20 mars [1769].

J'ai oublié de vous dire, mon cher Thomas, que l'adjoint au gazetier d'Avignon ou de Monaco aurait très peu de chose à faire. Six heures de travail au plus par semaine. Il s'agit de tout quitter à l'arrivée du courrier, qui n'arrive que deux fois la semaine à Monaco. Il ne faut pas, me dit-on, plus de trois heures pour lire, extraire et transcrire les nouvelles. Le correspondant de Paris, à qui l'on donne 100 pistoles, fait ordinairement la moitié de la gazette. Sur huit colonnes, il en envoie quatre. Ainsi on gagnerait à peu de frais 500 écus; et, à la retraite de M. Morénas qui regrette sa patrie et sa famille, on aurait, comme je dois vous l'avoir dit, des appointements de 100 louis au moins pour faire cette gazette seul. Il y a dans Paris une foule de gens de lettres sans fortune pour qui ce serait là une excellente affaire. Voyez, choisissez, faites un heureux. Je pense à M. Mercier [1] et je ne doute pas que vous n'ayez pensé d'abord à lui. Je serais charmé que ceci pût lui convenir. Si Sélis dont j'attends la réponse, refuse, préférons M. Mercier à tout autre. Quel que soit votre choix, on y souscrit d'avance. Je vous ai nommé au libraire qui m'a prié de cette commission et qui est un des entrepreneurs de la *Gazette*. Ce libraire vous estime fort, parce qu'il a vendu une énorme quantité d'exemplaires de vos ouvrages. Il me paraît attendre votre nouvelle édition avec impatience pour la contrefaire, ce que j'empêcherai si je puis. Délivrez-vous donc enfin de cette édition. Revolez au *Czar*. Ah! mon ami, combien de fois j'ai pensé à vous en lisant le poëme des *Saisons*! Combien de fois me suis-je dit : quand lirai-je de même imprimé le poëme de mon ami? Je puis, j'ose vous répondre du plus grand succès.

Ces *Saisons* de M. de Saint-Lambert m'ont enchanté. Un mélange heureux de sentiments et d'images, ces tableaux de la campagne qui plaisent toujours, qui me rappelaient Meudon et Saint-Germain, une poésie élégante, douce, assez variée; et l'âme la plus honnête, la plus passionnée pour le bien, après la vôtre. On aime l'auteur autant que son ouvrage, on aime Saint-Lambert comme Fénelon. Eh bien! mon ami, vous valez encore mieux et beaucoup mieux : vous avez plus

D. 3, 1769, folio 53, verso, et folio 57) à Jacques Delille nommé régent de troisième au collège de la Marche à Paris.

1. Sébastien Mercier, né à Paris le 6 juin 1740, après avoir professé la rhétorique au collège de Bordeaux, après le départ des Jésuites, était revenu à Paris, et avait composé des *Héroïdes* (*Médée à Jason*, *Epître d'Héloïse à Abélard*, imitée de Pope, *Sénèque mourant à Néron*, *Hécube à Pyrrhus*, etc.). Puis, abandonnant pour toujours les vers, il avait publié en 1767 *l'Homme sauvage*, directement inspiré des théories de J.-J. Rousseau. Il préparait en 1769, au moment où Barthe songeait à l'attirer à Monaco, ses *Songes et visions philosophiques* et des *Contes moraux*. Sébastien Mercier ne quitta pas la capitale, et c'est heureux, car elle lui inspira son curieux *Tableau de Paris*, qui, à lui seul, sauve son nom de l'oubli. Mais, en refusant S. Mercier désigna son ami Le Tourneur comme susceptible d'accepter cette place.

d'énergie, d'élévation d'idées, avec autant de grâce, de poésie, de douceur. Je ne vous l'apprends pas, vous devez le sentir.

Mais que je n'oublie plus de vous parler de votre lettre au consul de France à Tunis. Je l'ai lue et relue comme celles que vous m'écrivez. J'ai suivi votre conseil, je lui ai écrit aussi, et nos lettres partiront cette semaine. Je les ai envoyées à un négociant que je connais, que j'avais prévenu. Il ne part pas de notre port un seul vaisseau pour Tunis, que ce négociant ne soit averti. Ne me soupçonnez donc pas d'oubli, d'étourderie, et croyez qu'à moins que le vaisseau ne périsse, votre lettre arrivera près des débris de Carthage [1].

Que je me hâte de vous rassurer sur mes affaires. Je me suis trop et trop tôt alarmé. Elles ne peuvent tourner mal. Tout au plus perdrions-nous cinquante mille livres. Je crois avoir pris d'assez bonnes mesures pour mettre cette somme à couvert. Si je me trompe, s'il faut la perdre, j'aurai encore un bien honnête, je serai presque riche pour un homme de lettres. J'espère même ne pas retourner à Paris sans avoir augmenté mon petit revenu ; et nous monterons encore à cheval, et nous mangerons encore des poulets succulents et des crèmes restaurantes. Mon ami, vous devriez bien me regretter un peu, car il est vrai que je pense à vous avec le plus grand plaisir, que je me rappelle avec le plus vif regret nos conversations, nos dîners, nos promenades. Promettez-moi donc de ne plus me bouder. Je vous dois trop pour n'être pas votre meilleur ami.

Mais j'ai tort de vous dire présentement des douceurs, car j'ai un service à vous demander, et je veux en être redevable à votre amitié et non à mes caresses. Voilà le plan de *la Mère jalouse*. Reprenez-le par grâce ; je serais heureux de le voir enfin arrêté. Je veux traiter *la Mère jalouse* avant *le Neveu*. J'espère que vous serez content du premier et du troisième actes. N'en déplaise à Collé, à Marmontel, à l'hydre des censeurs, ce premier et ce troisième actes vont à merveille, et je sens que, bien exécutés, ils seraient d'un effet comique et théâtral. Il n'y a que ce maudit deuxième acte qui sûrement est faible. Serait-il donc impossible d'y fourrer une ou deux scènes comme celle du *double éclaircissement*? [2] Ne vous moquez point de moi et trouvez le fil, s'il vous plaît. Vous le trouverez, si vous le voulez bien, je puis même vous dire où : dans une des allées solitaires du Luxembourg, ou dans la forêt de Saint-Germain. Il faut supprimer les scènes cinquième et septième, où la tante joue un rôle de soubrette, et rétablir la scène que vous aviez imaginée, où la mère est prise pour la fille par le provincial, jouit de son erreur, mais bientôt voit ce provincial naïf et cruel lui préférer Lucile, que Finette amène. Ces deux scènes peuvent être excellentes ; la mère y serait bien en situation. Je ne sais s'il faut que le

1. Rappelons qu'un ancien collègue de Thomas au ministère des Affaires étrangères, nommé de Saizieu, était consul de France à Tunis. Thomas (lettre LVI) avait chargé Barthe de lui transmettre une lettre.

2. Barthe cite toujours avec complaisance la scène VIII de ses *Fausses Infidélités*.

parisien feigne de s'enthousiasmer pour la mère; c'est une petite ruse, et qui n'est pas nouvelle. A propos de ruse, je ne veux pas non plus que Finette donne à la mère, surtout sans prévenir l'amant, les vers qu'il a faits pour la fille. Ne serait-il pas mieux que la fille elle-même montrât ingénument ces vers à sa mère? Enfin, mon cher ami, rêvez, je rêverai aussi; mais je compte plus sur vous que sur moi. Que diable! quand on a trouvé la scène des Tuileries et celle du tableau[1], scènes délicieuses où la mère sera bien tourmentée, on doit venir à bout d'un deuxième acte; et si nous tenons enfin ce deuxième acte, la pièce se fera.

Mon cher ami, je voudrais qu'à mon retour, nous employassions le temps à méditer ensemble des plans de tragédie, de comédies, de contes, de romans. Ce genre de travail est agréable; c'est le plus difficile; je me sens encore quelques forces pour y réussir, et près de vous ces forces-là pourraient croître et embellir. Accordez-moi ma demande; mon ardeur redouble et mon talent avec elle.

Adieu, voici ma troisième lettre; j'ai bien réparé mes torts. Je vous embrasse avec une extrême tendresse et j'attends de vos nouvelles avec l'impatience que vous me connaissez. Mes tendres compliments à M^lle^ Nanette. Vous êtes digne d'être son frère. Comblé d'éloges dès votre enfance[2], en avez-vous jamais reçu d'aussi flatteur? Eh bien! je gage que M^lle^ Nanette se fâche, qu'elle prend cela pour du persiflage. Je voudrais bien l'embrasser pour toute réponse. Et la petite nièce?[3]

Nous avons ici un temps admirable. Je ne jouis guère de ce beau soleil de Provence sans penser à vous. C'est y penser souvent. Le soleil vous ranime, vous égaie. Vous me disiez un jour : « Quel dommage que d'aussi beaux jours soient broyés sur le pavé de Paris! »

Adieu encore, mon très cher Thomas. Je crains que l'absence ne me fasse négliger un peu, ne refroidisse votre amitié. L'absence fait sur moi un effet contraire.

Envoyez-moi *le Déserteur* de Sedaine[4], et s'il se peut une belle et longue lettre sur *la Mère jalouse*. Je vais passer huit à dix jours à la campagne. J'aurais encore mille choses à vous dire.

LIX. — *Barthe à Thomas.*

[Marseille], 23 mars [1769].

Je pars pour la campagne, mon cher ami, où je compte passer huit à dix jours. Hélas! je ne vais ni à Saint-Germain, ni à Montmorency,

1. La scène des Tuileries est la scène v de l'acte I. La scène du tableau est même acte, scène VIII.

2. Allusion aux succès scolaires de Thomas, d'abord au collège de Clermont-Ferrand, puis à Sainte-Barbe.

3. Nanette Rochefort, fille d'une sœur de Thomas.

4. *Le Déserteur*, comédie en trois actes, mêlée d'ariettes, paroles de Sedaine musique de Monsigny, a été joué en 1769 à la Comédie italienne.

ni à Meudon; je vais à Gémenos [1]. Je serai là avec de jolies femmes et mon frère, mais je n'y serai point avec vous.

J'ai longtemps hésité à vous envoyer *l'Ami du mari*. Je me disais qu'il valait mieux pour vous le lire à mon retour, que vous êtes un juge plus redoutable quand vous lisez vous-même, que je courais risque de jeter cette bagatelle à travers de belles et grandes idées qui vous occuperont peut-être quand vous le recevrez. Le voilà pourtant, toutes réflexions faites. De grâce, n'oubliez pas que vous avez plus d'esprit et plus de gaîté même que personne quand vous le voulez; et renvoyez-moi cet acte embelli et corrigé, égayé, avec un jugement en forme et détaillé. Profitez des marges. Le copiste est mon frère qui aime fort la pièce. Collé est dans l'engoûment; il l'appelle « un coup de dés heureux », il me donne une vie entière pour faire aussi bien. M. de Crébillon pense de même; il m'a dit que si on la laisse un jour, elle aura un « succès épouvantable ». C'est son terme. Tous deux trouvent ceci fort supérieur aux *Fausses Infidélités*. Je ne sais si ces jugements et l'intérêt que vous avez d'ailleurs à être content de l'ouvrage, vous en imposeront un peu. Jugez-moi pourtant avec quelque sévérité.

Voyez si le caractère du mari a gagné, si ce mari ne croît point et ne décroît point avec trop de facilité, si la Monvel [2] ne pourrait pas être plus piquante et plus gaie. C'est de la gaîté surtout que je vous demande. Cette pièce en a besoin. Que ne pardonne-t-on pas à qui amuse? Au reste, bien des gens la trouvent instructive, morale. C'est un tableau vrai et de l'amour et de l'amitié des gens du monde. Si M. le duc d'Orléans le veut, elle sera jouée à la Comédie française, et il m'a promis de le vouloir.

Mais *la Mère jalouse*! Ah! mon ami, cette *Mère jalouse* me tourmente. Il y a même des moments où je voudrais la retourner en cinq actes [3], et je sens que près de vous, je me livrerais à cette idée. Mais du moins cette pièce peut être délicieuse en trois. J'ai une nouvelle idée que vous trouverez bonne. Ôtons la soubrette, n'ayons encore ni soubrette ni valets, cela nous réussit. Substituons à Finette un homme d'esprit et de sens, malin, gai, qui sera le machiniste de la pièce, ami du père et de la mère et logé avec eux. Dès lors, ce rôle usé et trivial de Finette devient un rôle neuf et piquant [4]. La tante, la bonne tante [5], pourrait peut-être soupçonner cet homme d'être dans les intérêts de la mère [6]; et point du tout, avec de l'esprit et un peu de sang-froid, cet

1. La terre de Gémenos ou Gémenosc, commune de Bouc-Albertas, arrondissement d'Aix-en-Provence, appartenait à J.-B. d'Albertas, marquis du Bouc, premier président de la Chambre des comptes de Provence, qui transmit sa charge le 12 octobre 1775 à son fils.

2. La comtesse de Monvel, personnage de *l'Ami du mari*.

3. *La Mère jalouse* a été jouée en trois actes.

4. Le rôle de Finette a en effet disparu; la soubrette a été remplacée par M. de Vilmon.

5. M^me^ de Nozan, tante de Julie.

6. La mère de Julie est M^me^ de Melcour.

homme servirait mieux la nièce que la tante même ne la sert avec son zèle emporté et sa brutale franchise. Peut-être aussi faut-il que la mère devienne active; elle n'est que passive... Presque toutes les scènes de Finette restent les mêmes, en substituant l'ami. Enfin, songez à cela un peu sérieusement, je vous en conjure. Négligez même, s'il le faut, pour *la Mère jalouse* l'*Ami du mari*. Vous m'avez *comblé* de services, mon ami, *accablez* m'en. Ce ne sera d'ailleurs qu'un délassement pour vous et une affaire d'or pour moi.

Que dites-vous de la reprise du *Siège de Calais*? Est-il vrai que l'impératrice de Russie ait fait à Diderot un nouveau présent de cinquante mille livres? Je vous laisse à penser si je désire que cette nouvelle soit vraie.

Voici ma quatrième lettre. Je vous laisse à penser aussi si j'attends vos réponses avec impatience. Adieu, le meilleur des amis. Je vous embrasse de tout mon cœur. Pardonnez-moi le désordre de ma lettre. Je vous ai écrit à la hâte au moment d'un départ. Vous me renverrez par Chennevières ou sous le pli de Coste nos comédies et nos plans.

Mes tendres compliments à M^lle^ votre sœur.

LX. — *Thomas à Barthe.*

[Paris, commencement d'avril 1769.]

N'est-il pas vrai, mon cher ami, que je suis paresseux? Oui, cela est vrai, un peu. J'ai reçu deux lettres de vous[1] et point encore de réponse. A la fin en voici une. Je commence par vous plaindre bien sincèrement d'être entre les fripons et les procès. Je vous vois, et votre sang doit s'allumer; mais, mon ami, ce n'est pas tout d'avoir de l'esprit, il faut être philosophe. Il est doux d'avoir une fortune, de rester chez soi, de cultiver ses goûts, de faire des scènes, de raisonner comédie, et d'aller ensuite souper; mais quand ce petit cours d'événements se dérange, il faut prendre patience. Faites comme moi; plaidez, sollicitez, enrayez tout doucement, et tâchez de finir bien vite. Il y a guerre éternelle entre les honnêtes gens et les fripons, comme entre les gens d'esprit et les sots; mais il faut tâcher de n'être que spectateur. Dans la mêlée, l'âme se froisse et l'esprit est mal à son aise.

Il me semble que voilà déjà trois mois d'absence, c'est-à-dire trois mois que vous avez quitté Paris, car il y a bien plus longtemps que je ne vous ai vu, ou plutôt que nous ne nous sommes vus; j'en suis bien sûr, mon ami, ce temps vous paraît aussi long qu'à moi. Vous me regrettez dans votre dernière lettre, et mon cœur éprouve ici les mêmes sentiments que vous avez à Marseille. Malgré nos petites querelles, nous nous aimons, et nos âmes sont faites l'une pour l'autre.

1. Lettres LVIII, du 20 mars, et LIX, du 23 mars.

Nous avons le même besoin de sentir, la même manière de voir les hommes, le même mépris pour leurs fausses caresses, pour leurs prétentions, pour leurs ridicules, pour leurs amitiés trompeuses, pour leurs haines plus viles encore que leurs amitiés. Je ne vois que cela quand je vais dans le monde. Heureusement j'y vais peu. Depuis mon retour, j'ai presque toujours vécu chez moi, travaillant le matin, ne dînant presque jamais dehors, rentré presque toujours à six heures et m'occupant jusqu'à neuf. J'ai soupé seulement quatre ou cinq fois chez cette femme qui me tourmentait autrefois, mais que je vois, que j'entends et que j'oublie aujourd'hui avec la plus grande tranquillité [1]. Elle a remarqué ma nouvelle conduite, car elle remarque tout. Elle a été indifférente ou polie avec plus d'art; et moi je suis resté comme j'étais.

Mme Necker est toujours charmante; je la vois avec plaisir, car elle attache mon cœur sans le troubler; je passe des heures délicieuses avec elle, et quelquefois nous parlons de vous. Elle a un sentiment doux comme sa physionomie; la nature a fait les grâces pour sa figure, et la force pour son esprit; elle amuse les sens, occupe l'âme et intéresse la pensée; il y a bien peu de femmes qui réunissent ces trois espèces de mérite.

Je veux vous donner des nouvelles. Dorat fait une comédie en cinq actes et en vers intitulée *le Célibataire* [2] C'est un homme de trente-cinq ans, aimable et répandu dans le monde, qu'un vieux oncle sage et philosophe veut établir, et qui aime mieux être heureux auprès des femmes, que citoyen et père de famille. Il est ramené par l'amour, comme cela doit être. Il travaille aussi à une espèce de long roman en dialogues et en scènes qui ne sera ni drame, ni comédie, mais un ouvrage d'une nouvelle forme et d'un nouveau genre [3].

Lemierre a fait un poème en trois chants sur *la Peinture* que j'ai entendu, et qui m'a paru plein de chaleur, de force, quelquefois de génie. Les tableaux y sont jetés en foule. Le style en est beaucoup meilleur que tout ce que j'ai vu de lui [4]. Il fonde sur ce poëme de grandes espérances pour une place à l'Académie.

Le poème des *Saisons* de Saint-Lambert, que je vous ai envoyé par Coste, a essuyé les plus terribles critiques. Il a été trop annoncé et n'a pu soutenir ce grand fracas; en général il n'a pas réussi. Je crois qu'il manque de chaleur, mais qu'on l'a jugé trop sévèrement. On peut critiquer l'ensemble, mais il y a de grandes beautés de détail [5]. Falbaire

1. Mme Monnet, née Mariette Moreau.

2. *Le Célibataire* n'a été représenté que le 20 septembre 1775.

3. Ce roman est intitulé : *Les Sacrifices de l'Amour, ou Lettres de la vicomtesse de Senanges et du chevalier de Versenay* (1771, 2 vol. in-8).

4. Le jugement favorable porté par Thomas sur le poème en trois chants de Lemierre est confirmé par la critique contemporaine. Lemierre n'est entré à l'Académie qu'en 1781, à la mort de l'abbé Batteux.

5. Charles-François, marquis de Saint-Lambert, né en 1717 à Vézelise, en Lorraine, était d'abord militaire. Après la paix d'Aix-la-Chapelle, il s'attacha en

vient de faire en quinze jours un canevas de comédie intéressante en cinq actes et en prose, où il y a des défauts, mais de très grandes beautés. Dans les trois derniers actes règne un pathétique intéressant et qui souvent déchire. C'est le trait connu de deux anglais, l'un pauvre et l'autre riche, qui tous deux vont se noyer et se rencontrent. Le pauvre est un négociant qui est ruiné par une banqueroute le jour même où il épouse une femme qu'il adore et dont il est adoré; le riche est un grand seigneur, ennuyé de la vie, parce qu'il ne peut plus retrouver une femme estimable qu'il a aimée autrefois, qu'il avait promis d'épouser, dont il a eu une fille et à qui il a été infidèle. Il se trouve à la fin que c'est sa fille que ce malheureux et honnête négociant a épousée ce jour-là même [1].

Le Siège de Calais a été repris avec beaucoup de succès d'abord; mais à la quatrième représentation, qui était celle de la clôture, les applaudissements ont été très modestes. La pièce a encore de l'estime, mais on n'a plus l'enthousiasme pour elle [2].

Delille devient un personnage. Les femmes se l'arrachent, non point pour l'entendre lire *les Géorgiques* qui intéressent peu, mais pour sa traduction de l'*Essai sur l'homme* de Pope, qui a eu le plus grand succès. M^me^ de Marchais a voulu l'entendre [3]. Il a soupé chez elle, et elle estime fort cet ouvage. Saint-Lambert et Suard qui l'ont entendu en sont extraordinairement contents. On est plus que jamais ici dans la fureur des lectures.

On a joué *le Déserteur* de Sedaine, qui est tombé à la première représentation, qui s'est relevé ensuite, mais dont le succès n'est pas bien décidé [4]. C'est un mélange des situations les plus déchirantes et d'un

1748 au roi Stanislas, et c'est à la cour de ce prince qu'il fit la connaissance de la marquise du Châtelet. Après la mort de celle-ci, il vint à Paris, se lia avec Duclos Diderot, Thomas, Grimm, etc. Il collabora à l'*Encyclopédie*, et y rédigea notamment le mot *Luxe*, qui a paru superficiel et sans chaleur. Il avait consulté Thomas sur son poème des *Saisons*, auquel il travailla pendant plus de vingt ans; Thomas lui conseilla plusieurs retranchements, et Saint-Lambert, le remerciant de ses avis, les discute et maintient sur plusieurs points sa manière de voir. A la suite de ce poème, de contes, de fables et de poésies fugitives, Saint-Lambert entra à l'Académie le 23 juin 1770. Sa liaison pendant une cinquantaine d'années avec la comtesse d'Houdetot est restée célèbre. Il mourut en 1803.

1. Le scénario résumé par Thomas, c'est *le Fabricant de Londres*, de Fenouillot de Falbaire, qui sera joué à la Comédie-Française le 12 janvier 1771.

2. « On a repris enfin *le Siège de Calais*, qui a reçu du public le même accueil que dans sa nouveauté, dit le *Mercure de France*. Cet ouvrage a excité beaucoup d'enthousiasme et beaucoup de critiques. La vérité est entre les deux extrêmes, c'est au temps à l'établir. » (Avril 1769, p. 146.)

3. M^me^ de Marchais, s'étant mêlée d'être utile à l'abbé Delille, lui fit faire la connaissance de Buffon, de Ducis, de l'abbé Maury, de tous ces amateurs d'art et protecteurs des lettres qui rendaient tant de services aux auteurs, tels que Watelet, d'Angivilliers, etc... Delille, qui se morfondait dans sa chaire d'Amiens, put ainsi se faire nommer régent de troisième au collège de la Marche à Paris.

4. « *Le Déserteur*, comédie en trois actes, mêlée d'ariettes, a réuni à la deuxième représentation les suffrages qui paraissaient avoir été partagés à la première. L'intérêt que l'on ne peut s'empêcher d'éprouver à la représentation de ce drame lyrique, a fait oublier les défauts légers qu'on avait pu lui reprocher. Le sentiment désarme facilement la critique, et les armes tombent toujours des mains du

comique toujours vrai, mais quelquefois bas. Je l'ai vu, et il m'a intéressé et attaché vivement presque partout. Cependant il y a de grands défauts. La musique est de Monsigny et n'en est pas meilleure. Elle est généralement critiquée, ou plutôt on ne la critique pas même. Le plus grand vice de la pièce, c'est qu'il y a de la musique dans les moments où l'âme est le plus violemment agitée; on voudrait se livrer à son sentiment, et l'on est forcé d'entendre une ariette. D'ailleurs le rôle du déserteur est monotone; il est toujours dans la même situation. Ce rôle, dans les deux derniers actes surtout, est plus en pantomime qu'en discours. Un des appuis de l'ouvrage est un jeune soldat à demi-solde qui est dans la même prison que le déserteur et qui est joué par Clairval[1] avec une grâce qui amuse tous les hommes et intéresse toutes les femmes.

A propos je vous ai envoyé *l'Esprit de Marivaux*, un volume de *Comédies anglaises*, et une petite brochure de Voltaire sur *la Canonisation de Saint Cucufin*[2], toujours par Coste, ainsi que *les Saisons* de Saint-Lambert; mandez-moi si vous avez tout reçu.

Adieu, mon ami, je vous embrasse tendrement. Je ne vous ai point trouvé de gazetier.

Suscription : Monsieur Barthe, de l'Académie des Belles-Lettres de Marseille, rue de la Comédie, à Marseille.

LXI. — *Barthe à Thomas.*

Marseille, 3 avril [1769]

Je reçois votre lettre, mon cher ami, avec celle d'une jolie femme. J'ai lu la vôtre la première, l'autre ensuite, et après j'ai lu la vôtre encore. Si vous saviez le plaisir que me font vos lettres, vous seriez plus exact à m'écrire; car vous aimez à rendre service, et je ne suis sûrement pas l'homme que vous obligez le moins volontiers. Si vous m'obligiez avec peine, que je vous plaindrais, mon ami! Vous m'obligez si souvent! Oui, nous nous aimons, nous nous aimerons toujours. J'ai cru quelquefois que vous cesseriez peut-être un jour de m'aimer. Cette idée me tourmentait, elle me glâtait le sang, je n'en puis avoir de plus cruelle au monde; celle d'une chute au théâtre bien complète me désolerait moins. Une chute peut se réparer, la perte de votre amitié se répare-

censeur, lorsque les larmes coulent de ses yeux. » (*Mercure de France*, avril 1769, p. 152.) Cette pièce avait été créée à la Comédie italienne le 6 mars 1769.

1. Jean-Baptiste Guignard, dit Clairval, né à Etampes le 27 avril 1735, mort à Paris le 27 janvier 1797, était un des artistes les plus célèbres de l'Opéra-comique de la Foire, où il débuta en 1758. A la suppression de ce spectacle, en 1762, il passa à la Comédie italienne et y resta jusqu'à sa retraite, le 1er mai 1792. Monsigny et Grétry lui firent de nombreux rôles dans lesquels il était excellent.

2. *La Canonisation de Saint Cucufin, frère d'Ascoli, par le pape Clément XIII, et son apparition au sieur Aveline, bourgeois de Troyes, mise en lumière par le sieur Aveline lui-même.* A Troyes, chez M. ou Mme Oudot, 1761.

t-elle? et qui pourrais-je jamais aimer autant que je vous aime? Mais comment peut-il se faire que nous nous querellions de temps en temps? La vérité est que je donnerais de mon sang, de mon bien, de ce que j'ai de plus cher pour vous sauver un désagrément léger. Ah! mon ami, quand j'ose vous contredire, soyez sûr que je ne veux point vous affliger, et croyez que j'expie ces malheureux moments par des regrets dont vous n'êtes pas témoin, mais qui souvent vont jusqu'aux larmes et qui augmentent toujours mon amitié. Je ne sais combien de temps encore je suis condamné à végéter sous le plus beau ciel sans des amis, des gens aimables, sans vous.

Je sais du moins que mes affaires ne peuvent mal finir, que j'aurai toujours de quoi cultiver les lettres à mon aise. Je ne serai point pauvre; c'est un grand vice que la pauvreté. Je ne ferai point ma cour à un sot ou à un fat, à quelque grand seigneur, pour le noble motif d'augmenter de quelques centaines de livres mon revenu. Je pourrai me fixer enfin partout où vous serez. Avec cette idée-là, je brave les avocats, les procureurs et le vil coquin qui m'a mis aux prises avec eux deux mois de suite.

Grand merci des nouvelles que vous me donnez. Je m'en vais faire ici l'important avec votre lettre. Je lirai et l'on m'écoutera, et je vous nommerai, et l'on aura de votre ami une haute idée. Je connais ce poème de *la Peinture*, je l'ai entendu deux fois; j'en pensais comme vous. Si le style était un peu plus châtié, si Lemierre avait plus d'harmonie, de coloris, de grâce, ce poème serait un chef-d'œuvre. Tel qu'il est, je l'aime mieux que quatre ou cinq tragédies, en bloc, du même[1]. Mais quoi! *les Saisons* de Saint-Lambert réussissent peu! Le public est à mon gré d'une injustice criante. L'ouvrage m'a paru charmant, un peu monotone, il est vrai, un peu dénué de force et de chaleur[2]; malgré cela, délicieux, fait pour rester. Je l'ai lu trois fois, et je compte bien le relire. Ces maudits Français n'ont pas la tête épique, dit-on; ils ne l'ont pas même poétique.

N'importe, donnez-leur *le Czar*, faites pour eux en poésie ce que votre héros fit pour les Moscovites. Les beautés dramatiques de votre poème feront goûter les autres[3].

1. Les principales tragédies de Lemierre sont : *Hypermnestre* (1758), *Thérée* (1761), *Idoménée* (1764), *Artaxercès* (1766), *Barnweldt* (1766), *Guillaume Tell* (1766), *la Veuve du Malabar* (1770).

2. C'est ce manque de chaleur que Gilbert reproche aussi au poème des *Saisons*, quand il parle

« du froid Saint-Lambert
Qui des quatre saisons a fait un long hiver. »

3. « Ce qui a paru de ce poème, disent Barbier et Desessarts, n'a pas eu le succès que les amis de l'auteur avaient promis à l'ouvrage dans leurs sociétés particulières. On y a trouvé de belles tirades et de beaux vers; mais on a critiqué le plan. En général, les fragments de ce poème présentent les mêmes beautés et les mêmes défauts qu'on a reprochés à l'auteur dans ses autres ouvrages. » (*Nouvelle bibliothèque d'un homme de goût*, 1808, tome II, p. 22.) — Dans une lettre

Je suis enchanté du succès de l'abbé[1]. Mais qu'il ne se borne pas à traduire en homme supérieur, qu'il crée aussi pour sa gloire et le supplice des envieux! Dites-lui de ma part de faire un beau poème dans le genre des *Saisons* sur *les Quatre âges de la vie*. Le sujet est riche, philosophique; il prête à des images et à des épisodes. L'abbé, je le parie, est engoué de Mme de Marchais qui n'aura rien négligé pour le conquérir; d'ailleurs on commence toujours par adorer cette femme-là. Eh bien! l'abbé reconnaissant peut la célébrer dans le chant de l'âge viril![2].

Je voudrais vous parler encore du *Siège de Calais*, du *Déserteur* (que j'attends), de ce nouveau drame de M. de Falbaire qui sera plein d'intérêt et de choses touchantes, un peu romanesques; mais tout cela me retarderait pour *la Mère jalouse*. Voici une nouvelle idée que je crois bonne, qui ajoute aux caractères, au comique et qui, avec une partie des événements du deuxième acte, peut m'aider à faire la pièce en cinq. Vous n'avez pas oublié notre tante? Il faut que cette tante désespérée, furieuse qu'on ne marie pas sa nièce au chevalier, ait l'idée de se remarier pour se venger de la mère[3]. Je vous ai parlé d'un ami substitué à Finette. C'est cet homme que la tante veut épouser. Elle vient brusquement lui en faire la proposition. L'homme rit d'abord et recule; elle le presse; elle fait un éloge d'elle-même plaisant, une satire de la mère, elle vante ses richesses. Bref, cet ami qui sent bien que ce mariage n'aura jamais lieu, feint d'y souscrire. La mère survient; on le lui annonce. Cette nouvelle met le trouble dans la famille. Le père regrette pour sa fille le bien de la tante, croit l'ami un homme intéressé, a une scène très vive avec la tante et cet ami, qui consent à

à Falconet, de février 1766, Diderot parle en ces termes du projet de Thomas de composer son poème du *Czar* :

« Voilà Thomas qui va tenter *le Czar Pierre*, poème épique. Il est de la santé la plus délicate, il a sur les joues la pâleur incarnate du poitrinaire. L'entreprise sera longue et pénible; il le sent, il le craint, il ne demande qu'autant de vie qu'il en faut pour achever. Cet homme aura à peine le temps de recueillir l'éloge de ses contemporains, s'il l'a. Est-ce là ce qui le séduit? La véritable folie, ce serait de s'immoler, de se consumer pour entendre crier : « Oh! que cela est beau! » et passer. Ce n'est pas là ce qui soutient Thomas; c'est, pendant toute la durée de son travail, mon éloge qu'il fait bien de saisir par anticipation, car il pourrait aisément ne pas l'obtenir autrement. A chaque beau morceau qu'il produit, il me voit, et il dit : « Quel plaisir cela va faire à Diderot, à Voltaire, à Marmontel!... » Je suis la postérité relativement au moment de son transport. Mais il faut l'entendre lui-même, lorsqu'il compare le temps que son ouvrage exige avec la courte durée qu'il s'accorde; vous verriez si l'espoir d'exposer aux siècles à venir son buste à côté de celui d'Homère et de Virgile n'est rien pour lui; vous verriez s'il ne consentirait pas, à cette condition, d'expirer en mesurant le dernier hémistiche de son poème; il veut en mourant être compté parmi les sept à huit génies rares que la nature a produits depuis la création du monde; il veut laisser un grand nom. »

1. L'abbé Delille.

2. Mme de Marchais avait alors environ quarante-cinq ans. Barthe manque de galanterie, quand il lui reproche ainsi son âge.

3. A l'acte III, scène XII, Mme de Nozan, la tante de Julie, feint de vouloir épouser M. de Vilmon, et a fait préparer son contrat de mariage, ce qui amène un revirement heureux dans le caractère et les intentions de la mère jalouse.

passer pour ce qu'il n'est pas. Autre scène du père avec la mère qui n'en veut pas moins marier sa fille au provincial. Scène du chevalier avec la tante. Il vient la supplier de ne pas punir Sophie[1] des torts de sa mère, de ne pas enlever à cette nièce chérie vingt mille livres de rente. La tante dit que c'est pour le venger. Le chevalier ne veut point d'une vengeance qui coûte si cher à Sophie, etc... Au dénouement, quand la bonne tante voit que le chevalier épouse la nièce, elle oublie le projet de mariage qu'elle avait formé pour elle-même, assure tout son bien à sa nièce, et fait sur ce manque de parole de grandes excuses à l'ami qui conduit toute l'intrigue, qui, au lieu de paraître désolé, est au comble de la joie et dit tranquillement qu'il avait bien prévu que tout cela devait finir ainsi. Cet ami serait bien désintéressé, bien vertueux, et n'en serait pas moins très caustique et très gai. Je crois que cette nouvelle idée, celles que nous avons déjà et d'autres que vous aurez peut-être, peuvent nous donner l'étoffe de quatre actes. Dans le premier, qui pourrait être tout entier en exposition, la mère ne paraîtrait pas. Le père, l'ami, la tante, la nièce, le chevalier, une femme de chambre s'il en faut une, rempliraient ce premier acte. Le chevalier se recommanderait à la tante, à l'ami. La tante et le père paraîtraient enchantés de Sophie. La tante, après avoir bien caressé sa nièce, sortirait avec elle et la mènerait aux Tuileries à l'insu de la mère, mais de l'aveu du père, etc...

Je sens que si j'étais auprès de vous, ce plan serait bientôt arrêté. Songez-y du moins et ne craignez pas de m'en trop parler. J'attends aussi avec quelque impatience votre arrêt sur l'*Ami du mari*. Donnez-moi de la gaieté et de l'esprit à M^me^ de Monvel, au comte, à ce fripon de chevalier. C'est prier un saint d'embellir des damnés. Adieu, mon ami, mon soutien. Je compte recevoir de vos nouvelles avant huit jours.

Vous ne me parlez point de votre sœur, c'est un tort, elle est si aimable et si intéressante. Je ne vous l'apprends pas. Il n'en est point des frères comme des maris; on peut ignorer qu'on a une femme charmante, on n'ignore point qu'on a une charmante sœur. Des respects, je vous prie, et plus que des respects à M^me^ Necker. Je voudrais lui montrer l'article de votre lettre. Le portrait est charmant et n'est point flatté[2]. J'ai relu celui de *mon ami* dans les *Variétés littéraires*[3].

Adieu, mon cher Thomas, je vous embrasse avec une amitié que la vôtre seule peut égaler; j'entends celle que vous inspire M^me^ Necker. J'ai reçu *l'Esprit de Marivaux* que j'ai interrompu pour vous écrire, *la Canonisation de Cucufin*, et la voie de Coste est sûre. Ne ruinez pas

1. Dans la version définitive, le prénom de la fille est devenu Julie.
2. C'est le portrait que Thomas fait de M^me^ Necker dans la lettre LX, qui précède.
3. C'est un recueil auquel collaboraient Suard, l'abbé Arnauld, le jésuite Royer, Le Tourneur, etc.

votre santé au travail et lisez une brochure de M. Tissot : *Avis aux gens de lettres sur leur santé*[1].

Suscription : A Monsieur Thomas, de l'Académie française, rue du Petit-Lion, maison du Petit Lion, faubourg Saint-Germain, à Paris.

MAURICE HENRIET.

(*A suivre.*)

1. Simon-André Tissot, médecin originaire de Suisse (1728-1797), a écrit de nombreux ouvrages de médecine, dans lesquels il envisage la position sociale et la profession des malades : *Avis au peuple sur sa santé*, 1763 ; *De la santé des gens de lettres*, Lausanne, 1768, in-12 ; *Essai sur les maladies des gens du monde*, 1770.

COMPTES RENDUS

VIRGILE ROSSEL. **Eugène Rambert, sa vie, son temps, son œuvre.** — *Lausanne, Payot*, 1917. 696 pp.

Voici un excellent livre, très documenté à la fois et très vivant, et d'un intérêt très actuel.

La vie, le temps et l'œuvre d'Eugène Rambert sont étudiés avec patience et minutie; les citations sont abondantes et nombreuses, — trop peut-être : car on a parfois l'impression que l'auteur, en multipliant notamment les extraits de lettres ou de conversations, a voulu contenter tous les désirs des personnes qui lui fournissaient des papiers.... Il en résulte que le volume en est un peu alourdi, et que les idées et les sentiments du biographe en sont un peu étouffés. — Mais la physionomie du héros n'en apparaît que plus richement, et même plus fortement marquée.

Eugène Rambert, qui vécut de 1830 à 1886, est un type vigoureux d'écrivain patriote de la Suisse romande. « Je suis vaudois », a-t-il écrit, « très vaudois, nature pâteuse, mais d'une pâte en fermentation ». — Le premier trait qui frappe en lui est un entrain magnifique au labeur. Professeur de littérature française à Lausanne, puis à Zürich, puis à Lausanne de nouveau, il ne cesse, chaque année et presque chaque mois de sa carrière, de composer volumes de prose, volumes de poésies, articles littéraires, dissertations théologiques, nouvelles romanesques, notes sur la flore alpestre, guides de touristes, brochures sur l'organisation de l'Instruction Publique en Suisse. Les cinq séries de ses *Alpes Suisses* paraissent de 1865 à 1875; son *Alexandre Vinet* en 1868; ses *Poésies et chants d'enfants* en 1871. Il collabore à la *Revue Suisse*, à la *Bibliothèque universelle*, à la *Gazette vaudoise*, à la *Patrie*, au *Nouvelliste vaudois*, à la *Gazette de Lausanne*. Notre *Revue des Deux Mondes* a publié de lui un article.

Cet homme qui a tant aimé le travail a aimé plus encore son pays, cette Suisse composée d'éléments si différents, et qui ne subsiste unie et confédérée « que par la volonté persistante de tous ses membres ». Il aime également son canton; et même on doit remarquer que lorsqu'il parle de sa petite patrie, il dit aussi volontiers : la Suisse française, que : le canton de Vaud. Il a quelque tendance à faire de la Suisse française une seule et même province, dont Lausanne serait le centre et l'âme. Enfin il a le culte de la montagne, de ces Alpes qu'il a si souvent gravies avec allégresse, et qu'il a chantées avec tant de fraîche énergie :

> « Heureux qui sur les monts flâne en sa rêverie,
> S'égare en longs détours sur la pente fleurie,
> Puis, sur les rochers nus se frayant un sentier
> Vise au dernier sommet du pic le plus altier,
> L'atteint d'un pied léger, s'oublie en son ivresse,
> Et dans l'immensité jette un cri d'allégresse! »

Ailleurs il décrit un précipice, au fond duquel se trouve un lac :
« Le précipice est vert.... Le printemps l'avait décoré de sa grâce, embelli

de ses draperies; il avait créé cette chose étrange, un abîme souriant, un abîme dont les parois disparaissent sous les flots ondoyants et veloutés d'une cataracte de verdure. Au fond s'étalait le lac, d'une immobilité superbe, sans une ride et d'un bleu... que la parole est impuissante à décrire. Tout ce que j'en saurais dire, c'est qu'il me parut, au bout d'un moment... que ce n'était pas le soleil, avec ses rayons tombant du zénith, mais cette lumière, réfléchie par les flots, qui éclairait le paysage.... Un rayon bleu montait de la profondeur.... »

M. Virgile Rossel fait ressortir, avec beaucoup de fine raison, combien ces saines sensations de montagne, exprimées avec un tel entrain, une telle joie, sont originales parmi la littérature alpestre (p. 424 notamment).

Il y a également quelque originalité dans la pensée philosophique d'Eugène Rambert. De bonne heure, il réagit contre l'atmosphère assez renfermée de l'orthodoxie protestante lausannoise. Il célèbre alors, en accents lyriques, le « doute » considéré comme principe de « la science » et comme source des « ravissements de l'intelligence ». Mais ce « doute » qu'il préconise est surtout le libre examen, l'individualiste examen protestant : « Ces deux mots : *vérité objective*, ne présentent à mon esprit qu'un non-sens », écrit-il. Et V. R. ajoute : « Rien n'est vrai que par nous et pour nous. » — Cet individualisme s'accuse en outre chez Eugène Rambert par une méfiance très vive envers l'esprit démocratique : il « soupçonne une contradiction entre l'égalité et la liberté »; or la liberté est « la seule chose à laquelle il s'intéresse en définitive ». De même en 1871, s'il déplore l'annexion de l'Alsace à l'Allemagne, c'est, dit V. R., parce que l'Europe se trouve ainsi « appauvrie d'une individualité ». Enfin il blâme l'Église catholique d'avoir « décrété l'infaillibilité du Pape » : c'est, dit-il, « la négation de la pensée carrément opposée à l'audace de la pensée » [1].

Comment juge-t-il la France, et l'Allemagne, et leur antagonisme? A ses yeux, la France est dotée des plus belles « qualités de forme », et l'Allemagne possède « quelques-unes de ces qualités de fonds, quelques-uns de ces éléments de vigueur qui permettent à l'esprit humain de se renouveler » (p. 60). Il s'efforce de « marier » en lui-même ces « deux cultures rivales ». Mais, avant 1870, — et même parfois après — il nomme le peuple allemand : « le premier des peuples du monde »; tandis que la nation française lui paraît trop volontiers conquérante, volage et dupe des discours. Il voudrait prouver par son propre exemple

> « Qu'on peut parler français sans aimer l'anarchie,
> Sans adorer demain ce qu'on brûle aujourd'hui,
> Sans faire un cas majeur d'une logomachie,
> Sans trouver que la paix est mère de l'ennui. »

Ce qu'il aime, chez les Français, ou, comme il dit, chez les « Latins » c'est leur privilège

> « D'avoir le sang plus vif, le goût plus irritable,
> Et de savoir viser plus droit au point central. »

1. M. V. R. semble lui-même manquer de bienveillance envers l'Église : pourquoi, dit-il, que « le catholicisme a dévié vers un polythéisme nouveau, avec son culte de la vierge et des saints » (p. 202)? — Ailleurs (p. 501-502) il associe « catholicisme et protestantisme officiels » dans la même décadence. « Il est temps, dit-il, de se libérer du dogme et de rentrer dans la vie. » Ces affirmations sont contredites par les conversions survenues au cours de la guerre tant en France que dans les camps de prisonniers en Allemagne, et dans la jeunesse universitaire de Lausanne en 1917.

L'Allemagne se chargea de lui faire aimer la France. Dès septembre 1870, il note avec « répulsion » les atrocités méthodiques commises par les armées allemandes : « La guerre a toujours été et sera toujours la barbarie; *les généraux prussiens en ont inventé le doctrinarisme.* » — Il relève également la « savante étroitesse » des savants allemands, qui « ne reconnaissent qu'une science, la science allemande, qu'un patriotisme, le patriotisme allemand, et qui voient déjà, dans un avenir prochain, toutes les races européennes céder le pas à la race germanique »; et il ajoute : « le patriotisme suisse n'est, à leurs yeux, qu'un vain particularisme, et, s'il ne tenait qu'à eux, ils l'auraient bientôt écrasé. »

Telle est cette intelligence romande, robuste, active, indépendante.

L'œuvre d'Eugène Rambert est, elle aussi, très représentative de l'esprit suisse. Professeur de littérature française et critique littéraire, Rambert est un classique, par ses préférences et par la forme même de son enseignement. Ses cours sont clairs, bien équilibrés; une large place y est faite aux idées; et il s'y efforce de faire goûter le XVII[e] siècle français. Il est même volontiers puriste[1]. — Et d'autre part, beaucoup de ses poésies sont de véritables *lieder* populaires, familiers, mêlés de sentiment et de moralité (voir not[t]. p. 355 sq.). — Enfin, il compare aisément les diverses littératures de l'Europe. Là encore, dans ce cosmopolitisme littéraire, son originalité reparaît : sa préférence va d'abord aux œuvres saines, fortes, aux « œuvres de santé », puis, saisi par l'idéalisme, il goûte avec recueillement les ouvrages de « fièvre » et de tristesse.

Esprit de conciliation, ou de compensation et d'équilibre, désir d'indépendance, attachement à ce qui est sûr, robuste, clair, sentimentalité parfois douce et souvent vigoureuse, tels apparaissent, dans l'excellent livre de V. R., les traits principaux de l'âme d'Eugène Rambert, et les éléments de l'âme romande. — Nous avons là un riche document de ce que pensent et aiment nos voisins, de ce qu'ils préfèrent chez nous, — et de ce qu'ils peuvent attendre de nous.

ALBERT CHEREL.

V. FAGNANI. **Les paysans dans l'œuvre de George Sand.** — *Bologna. Stabilimento Poligrafico Emiliano*, 1914, 82 pages.

On sait qu'à l'Université de Bologne, sous l'impulsion du maître éminent qu'est M. Pietro Toldo, de vives et intelligentes curiosités s'orientent vers notre littérature. C'est ainsi que M[lle] Vera Fagnani vient de publier sur une partie de l'œuvre de George Sand un essai fort distingué, et où je verrais très volontiers le point de départ d'un travail plus développé et plus approfondi[2].

Louerai-je M[lle] Fagnani d'écrire notre langue aussi purement et avec autant de propriété que pourrait le faire un de nos compatriotes? Il semble bien que, lorsque les Latins s'empruntent entre eux leurs divers idiomes, ils ne se dépaysent guère. Il est très rare qu'un Anglais, écrivant en français, ne révèle point très vite son origine. Le cas de M[me] Duclaux est peut-être unique, et même chez elle, ça et là, on peut relever quelques britannismes, fort gracieux d'ailleurs et nullement faits pour déplaire. Ici, rien de tel : aucune expression où sonne un timbre étranger. — Mais je puis bien louer M[lle] Fagnani d'écrire comme une Française qui aurait du talent.

1. M. V. R. me permet-il de l'être moi-même, à l'exemple de son héros, et de lui reprocher quelques termes tels que : « rubriquer » (p. 351), « méticulosité » (p. 473)?

2. Au moment où je corrige ces épreuves, j'apprends l'apparition des deux importants ouvrages de M. L. Vincent : *George Sand et le Berry*; — *Le Berry dans l'œuvre de George Sand* (Champion, éd.).

En voulez-vous quelques exemples? Mlle Fagnani s'attache surtout à définir ce qu'il y a de souple, d'harmonieux et d'eurythmique dans le génie de George Sand, et ce panthéisme latent qui chez elle enveloppe tout d'une atmosphère lumineuse et bienveillante. La phrase de Mlle Fagnani s'accorde bien aux mouvements onduleux et aux couleurs fondues qui nous bercent et nous enveloppent dans l'œuvre rustique de la bonne dame De Nohant. « La spontanéité, l'ampleur, la fluidité : voilà les qualités maîtresses des descriptions de la nature, dont George Sand parsème ses pages les plus belles. Que d'émotions exquises et saines, que de souvenirs frais et charmants dans ce chant jeune et doux qui berce la réalité vivante de tous les paysages de George Sand » (p. 9). Voulez-vous voir l'essaim des légendes errer dans les campagnes du Berry : « Ces visions se dégagent des brumes de la terre, des eaux stagnantes des mares, passent sur les lisières des champs, s'égarent dans les bruyères, s'estompent (un peu vague) autour des églises, glissent sur les chemins creux, et laissent après elles, toujours, l'effroi et le mystère » (p. 30).

Mlle Fagnani a écrit son essai avec piété. J'aurais désiré qu'elle insistât un peu plus sur la part de la convention dans l'œuvre de George Sand. George Sand s'apparente souvent à Millet (p. 21), je le veux bien, mais quelquefois aussi à Léopold Robert. Il ne lui échappe pas que George Sand « vise toujours au général et à l'universel dans la peinture de la vie et l'expression des sentiments » (p. 26), mais elle l'avoue dans une proposition subordonnée, et s'empresse de déclarer, à propos de la vie paysanne, que son auteur en fait « revivre à nos yeux toutes les particularités, tout le pittoresque ».

J'aimerais à trouver, dans ce travail, une étude plus approfondie des divers personnages que George Sand met en scène. Il est certain qu'elle est moins habile à créer des caractères masculins que sa grande rivale George Eliot. Sylvinet, par exemple, dans la *Petite Fadette*, est femme par la sentimentalité et la jalousie. Il serait bon aussi d'examiner ce que George Sand a mis d'elle-même et ce qu'elle révèle de ses sentiments intimes dans ces œuvres d'aspect « objectif » : maternité dans l'amour, (François le Champi), rancune à l'endroit de l'artiste (José l'ébervigé dans les *Maîtres Sonneurs*). On dit qu'une femme qui écrit un roman y mêle toujours un peu d'autobiographie, — et réciproquement. — L'emploi que George Sand a fait du patois mériterait aussi une étude.

La conclusion surprend un peu. C'est un plaidoyer pour le retour aux champs, qui s'apparente à notre sujet, mais ne s'y rattache guère. Peut-être pouvait-on faire remarquer qu'en ce siècle, où les écrivains d'imagination se sont évertués à flatter la démagogie urbaine et à décrier le paysan, les romans rustiques de George Sand forment une heureuse exception.

Mais, je le répète, dans ce court travail, les lignes essentielles de l'œuvre étudiée sont bien décrites, ainsi que les modes dominants de la sensibilité dont cette œuvre est l'expression. L'enquête a été conduite avec une sympathie éclairée, et le langage même qui en expose les résultats révèle une sorte d'harmonie préétablie entre l'essayiste et son sujet d'élection.

HENRI POTEZ.

MAURICE PELLISSON. **Les Comédies-Ballets de Molière.** — *Paris, Hachette, éd.*, in-12 de X-238 pages.

M. Pellisson, dans ce volume, étudie avec beaucoup d'ingéniosité un côté curieux et attrayant du génie de Molière. Cet aspect de son œuvre a-t-il été aussi négligé que M. Pellisson veut bien le dire? et peut-on à ce propos parler d'un Molière « mal connu et méconnu », surtout quand on rabroue

si fort Baluffe pour avoir intitulé son livre « un Molière inconnu »? J'ai quelques doutes à cet égard, et, s'il est peu de lettrés pour se délecter longuement à la *Princesse d'Élide*, à *Mélicerte* ou aux *Amants magnifiques*, est-il un lecteur de Molière qui ne soit souvent revenu à *Monsieur de Pourceaugnac*, à *George Dandin*, au *Bourgeois gentilhomme*, au *Malade imaginaire*? Ceci me rappelle un peu trop un écrivain qui intitulait « la Suisse inconnue » des notes de touriste sur le Valais et les Grisons.

Mais, si ces pièces sont en général plus connues et plus applaudies que ne paraît le croire M. Pellisson, il n'en est pas moins vrai que jusque dans ces dernières années, si l'on met à part quelques représentations extraordinaires du *Bourgeois gentilhomme* et du *Malade imaginaire*, elles paraissaient devant les spectateurs dépouillées de toute la fantaisie chorégraphique et musicale qui les environna d'abord. Depuis j'ai ouï-dire qu'on était tombé dans un autre excès, et que dans la mise en scène de certaines de ces comédies-ballets on avait déployé un luxe dont la pièce elle-même s'était trouvée submergée.

Il faut savoir gré à M. Pellisson d'avoir considéré ces productions sous leur aspect véritable, et de n'en point avoir isolé la comédie de mœurs, de ne point en avoir assagi les caprices, appauvri la richesse bouffonne, supprimé les bergers, les Egyptiens, les masques, les guitares et les violons, de ne point les avoir raidies, desséchées, tirées vers l'abstraction, comme nous sommes trop enclins à le faire quand il s'agit du XVII^e^ siècle. Il n'y avait point que du gazon dans les jardins harmonieux de Le Nôtre, quand s'y succédaient les *Plaisirs de l'Ile enchantée*, et l'agonie amoureuse de Titus et de Bérénice a pour décor, non point un appartement banal, classique, dans le goût du premier Empire, mais un « cabinet solitaire et magnifique ».

M. Pellisson fait justice de cette légende ridicule qui fait de ces comédies une sorte de corvée douloureuse, imposée par le roi au poète-martyr qu'a glorifié Michelet, une besogne abhorrée et gâchée délibérément (p. 2). Cette idée biscornue se rattache au « civisme » de Molière, une des plus niaises inventions dont se soit rendu coupable l'esprit démocratique. La vérité, c'est que Molière se plaisait beaucoup à cette sorte d'ouvrages, qui lui était fort bien payée, qui était très populaire et jouissait de la faveur royale (17-20). Il aimait le cadre somptueux des fêtes de la cour, chantait lui-même et dansait volontiers, et se détendait, pour ainsi dire, et s'aérait l'esprit lorsqu'il imaginait ces divertissements. « Le fait est que tout le petit théâtre de Molière donne l'impression d'une élasticité heureuse et qui jouit d'elle-même » (p. 27).

La partie la plus intéressante et la plus importante de ce travail est peut-être celle où M. Pellisson nous montre l'originalité de Molière dans ces productions spéciales, et comment elles constituent, de sa part, une véritable création. M. Pellisson nous décrit le ballet de cour dans l'état où le trouve celui aux mains de qui il devait se transfigurer. Bien que jouissant d'une grande vogue, c'était un genre assez piteux. Des gens de qualité en dressaient le programme, en établissaient le plan. C'était un tohu-bohu somptueux et baroque. La représentation en était interminable, mal diversifiée par des excentricités saugrenues, mal soutenue par des vers détestables et une très médiocre musique. « On ne saurait accorder, dit M. Pellisson, qu'il ait eu une valeur artistique. »

Les Fâcheux (1661) sont la première comédie-ballet que donna Molière. On introduisit entre les actes des intermèdes musicaux et « on s'avisa de les coudre au sujet du mieux que l'on put et de ne faire qu'une seule chose du ballet et de la comédie ». Molière distingue dès lors qu'une voie nouvelle s'ouvre devant lui. Ce « mélange qui est nouveau pour nos théâtres... peut servir d'idée à d'autres choses qui pourraient être méditées avec plus de loisir ». Désormais, il tend à lier plus étroitement la comédie et le

ballet, à dramatiser musique et danse, à les intéresser à l'action. « Molière, conclut M. Pellisson, a visé dans ses comédies-ballets à donner l'impression d'un ensemble où tout se fond et s'harmonise » (p. 71). Et nous lisons plus loin. « Il se rendait compte qu'entre ses grandes comédies et ses comédies-ballets il n'y avait pas seulement une différence de degré, pour ainsi dire, mais presque une différence de nature ; il sentait que la musique et la danse créaient pour ces dernières une atmosphère spéciale, qu'elles leur imprimaient une certaine allure, qu'elles les coloraient de certaines teintes; en un mot, qu'elles ne leurs servaient pas uniquement de parure, mais qu'elles exerçaient sur elles une influence intime et générale » (p. 79). Et voilà un passage de bonne, subtile et pénétrante analyse.

Sur la « poésie » de Molière, bien qu'au fond mon sentiment s'accorde assez bien avec celui de M. Pellisson, je ne voudrais point qu'on exagérât. Il est certain que l'on ne trouve chez lui, à cet égard, rien qu'on puisse véritablement comparer aux comédies de Shakespeare ou de Musset. M. Chatfield Taylor est fort aimable de nous dire que Molière lui aussi s'est reposé *under the greenwood tree*, mais, en tout cas, si j'ose m'exprimer ainsi, il n'y a guère verdi ses culottes. Sa véritable poésie et le pays de ses rêves sont là-bas, au bord des mers latines.

Messine est une ville étrange, surannée....

Un royaume de fantaisie fort précis en ses contours, et que n'emplit jamais « la rêverie immense de la lune ». Et ceci n'est pas un reproche, et ne tend certes point à le diminuer.

Je serais peu enclin également à voir dans la comédie de Molière une sorte de farce à l'état lyrique, malgré la page de haut goût où J.-J. Weiss développe cette idée, et qui nous est rapportée ici. Molière, nous dit à son tour M. Pellisson « sous l'influence de la musique, est animé d'un lyrisme particulier : c'est un entrain, une sorte de transport et d'exaltation qui passe de beaucoup l'allure la plus vive de la gaîté gauloise (et Rabelais?), c'est je ne sais quelle ivresse comique, c'est le lyrisme du rire, qui se grise de ses éclats et s'échappe en fusées sans fin ». C'est un thème sur lequel il est facile de s'exalter. Ne prolongeons pas trop la critique en rêverie. Les arabesques du cadre sont capricieuses et folles, et d'un jeu libre, hardi et charmant, tant qu'on voudra : mais la gravure qu'il encercle est d'un dessin âpre, net, précis, d'une réalité mordante et accentuée. J'y vois moins des fantaisies que des caricatures, plus cruellement vraies que la vérité même, si c'était possible. Je ne tire point par là Molière vers la manière noire : ces charges soulèvent un rire qui venge et qui soulage, le meilleur de tous.

Enfin je n'attacherais point à la satire des professions dans la comédie-ballet autant d'importance que M. Pellisson (174-175). Le fait que cette satire est reléguée dans des productions légères est assez caractéristique. Il y a les attaques contre les médecins, c'est vrai. Mais j'ai sur cette question une opinion que je développerai peut-être quelque jour et qu'il serait trop long de traiter ici, dans un simple compte rendu.

Il reste que M. Pellisson nous fournit une très bonne contribution à la connaissance de Molière. Son livre est agréable à lire, abondant en formules heureuses. Il a mis en relief, avec beaucoup de science et de perspicacité, et sous une lumière inaccoutumée, certains aspects originaux, aimables et séduisants d'une œuvre souveraine. J'ai essayé de marquer les endroits où j'estimais le relief un peu trop accentué. Là se bornent mes réserves.

HENRI POTEZ.

PÉRIODIQUES

Bulletin du Bibliophile et du Bibliothécaire. — 15 mai-15 juin; marquis Léon de Laborde, *Étude sur la bibliothèque de la cathédrale de Rouen* (publiée par le chanoine Porée). — Ernest Jovy, *Les archives du cardinal Alderano Cybo à Massa* (fin). — Maurice Henriet, *Thomas et ses amis : lettres inédites* (suite).

Le Correspondant. — 10 juillet; Colette Yver, *Les sources du féminisme : l'intellectuelle et l'amour.* — 25 juillet; Alfred Poizat, *Eschyle, à propos de la représentation des « Perses » à la Comédie-Française.* — Amédée Britsch, *François Buloz et ses amis, d'après une récente publication.* — 25 août; Fortunat Strowski, *La Sorbonne et la formation des professeurs « forains ».* — De Lanzac de Laborie, *Le Tricentenaire de Colbert.* — 10 et 25 septembre; René Johannet, *Projets littéraires et propos familiers de Charles Péguy.*

Études (Revue fondée en 1856, par des Pères de la compagnie de Jésus). — 5 juillet; Adhémar d'Alès, *Études anglicanes sur l'Église primitive.* — Paul Dudon, *L'instruction intégrale et l'école unique des « compagnons ».* — Joseph Ferchat, *Le Monde et la Vie d'après un pessimiste contemporain, notes sur l'œuvre de Paul Hervieu.* VI. *Le fatalisme.* — Marcel Viller, *Une congrégation alsacienne qui a bien mérité de la France : les sœurs de Ribeauvillé pendant la guerre.* — Louis de Mondadon, *Les poésies de la guerre et de la paix de M. Preslefont.* — 20 juillet; Hippolyte Delahaye, *Les « Acta sanctorum » des Bollandistes.* VI. *La Ruine.* VII. *La Restauration.* — Henri du Passage, « *Louis de Clermont-Tonnerre commandant de zouaves* » (par Louis Gillet). — Louis de Mondadon, *La psychologie de l'alsacien d'après M. René Bazin.* — 5 août; Lucien Roure, *Les origines du respect humain, essai psychologique.* — Joseph Brucker, *Le Père de la Chaize dans les conflits de Louis XIV avec Innocent XI (1676-1689).* — Alfred van den Brule, *Un témoin du miracle : une journée du docteur Boissarie à Lourdes.* — André Mage, « *Le poème du Rhin* » (par Henri Bordeaux). — 20 août; Antonin Eymieu, *La part des croyants dans les progrès de la Science au dernier siècle : les Médecins.* — Lucien Roure, *La réaction contre le respect humain* (2e article). — Hippolyte Delahaye, *Les « Acta Sanctorum » des Bollandistes.* VIII. *La Réorganisation* (fin). — Louis de Mondadon, *Du roman d'aventures et de M. Pierre Benoit.* — 5-20 septembre; Lucien Delille, « *La Comédie du génie* », *par M. François de Curel.* — Paul Dudon, *Une Ville-église : Genève* (1536-1907) (par M. Georges Goyau).

Le Figaro. — 1er juillet; *Courrier des théâtres : les Concours du Conservatoire, Tragédie.* — 2 juillet; *Les Concours du Conservatoire : Comédie.* — 6 juillet; Abel Hermant, *La Vie littéraire : M. Henri Duvernois.* — *Le maréchal Pétain à l'Académie des sciences morales.* — 7 juillet; Eugène Montfort, *Un danger pour l'esprit français.* — 10 juillet; *Courrier des théâtres : Les Premières, au Grand-Guignol, nouveau spectacle.* — 12 juillet; *Courrier des théâtres : Les Premières, au Théâtre Antoine, « Chambre à part », comédie en trois actes, par M. Pierre Veber.* — 13 juillet; Abel Hermant, *La Vie littéraire : M. Robert Chauvelot, « Un roman d'amour à Java »; M. Paul-Émile Cadilhac, « Carnaval*

macabre ». — 19 juillet; *Pour un parti de l'Intelligence.* — Abel Hermant, *La Vie littéraire : M. Maurice Maeterlinck, « Les Sentiers dans la Montagne ».* — 22 juillet; Émile Berr, *Henri Quittard.* — 26 juillet; Ém. B., *Gaston Labadie-Lagrave.* — Abel Hermant, *La Vie littéraire : Francis Chevassu, « Remarques sur la dernière invasion des barbares ».* — 28 juillet; Gabriel Hanotaux, *La pensée française et les élections.* — 31 juillet; *A la Maison des Journalistes.* — 2 août; Régis Gignoux, *Courrier des théâtres : Les Premières, Odéon, « Loyauté », pièce en trois actes de MM. Maurice-Léon Kerst et Eugène Berteaux; « les Trois Masques », pièce en un acte de M. Charles Méré.* — Abel Hermant, *La Vie littéraire : du pastiche.* — 6 août; Régis Gignoux, *Courrier des théâtres : Les Premières, Gymnase, « A bon chat... », pièce en quatre actes de M. Pierre Veber et Max Marcin.* — 9 août; Émile Bergerat, *Des Styles.* — Abel Hermant, *La Vie littéraire : M. Robert de Montesquiou, « Un moment du pleur éternel »; Mme Henriette Charasson, « l'Attente »; Mme Henriette Sauret, « l'Amour à la gehenne ».* — 11 août; Eugène Montfort, *Évitons un désastre* (l'augmentation du prix des livres). — 13 août; Antoine Banès, *Souvenirs sur Leoncavallo.* — 15 août, Julien Benda, *Un Français à Oxford* (d'après M. Abel Hermant). — 16 août, Abel Hermant, *La Vie littéraire : simples histoires et histoires à dormir debout.* — 17 août; Arsène Alexandre, *Le porte-flambeau aveugle* (le peintre Lemordant). — 18 août; Eugène Montfort, *Évitons un désastre.* — 19 août; Louis Gillet, *Romans d'histoire* (M. René Bazin). — 23 août; André Thévenin, *Les cendres du Dandysme.* — Maurice Levaillant, *Au berceau du Romantisme* (Eaubonne). — Adrien Le Corbeau, *Opinion d'un américain sur Verlaine.* — Abel Hermant, *La Vie littéraire : Méditation sur l'œuvre de Marcel Proust, aux rive de la Mésopotamie.* — 26 août; J. Bouquin, *Variétés littéraires : ce que dit Fénelon.* — 27 août; Régis Gignoux, *Courrier des théâtres : Les Premières, théâtre des Arts, « le Temps des cerises », comédie en trois actes de MM. d'Hanscwick, P. de Wattine et P. Rucz.* — 30 août; *Le centenaire d'une œuvre, les poésies d'André Chénier.* — Abel Hermant, *La Vie littéraire : hellénistes et philhellènes.* — 31 août; comte d'Haussonville, « *Une Ville-Église : Genève* » (par M. Maurice Goyau). — 4 septembre; Auguste Villeroy, *Jean Jullien.* — Régis Gignoux, *Courrier des théâtres : Les Premières, Olympia, Mlle Raquel Meller.* — 5 septembre; L. Roger-Milès, *Georges Clairin.* — Régis Gignoux, *Courrier des théâtres : Les Premières, théâtre Antoine, « la Gamine », pièce en quatre actes de MM. Pierre Veber et Henry de Gorsse; théâtre Femina, « la Vérité toute nue », pièce en trois actes de MM. Pierre Veber et J.-A. Montgomery.* — 6 septembre; *Le centenaire d'une œuvre : les poésies d'André Chénier.* — Abel Hermant, *La Vie littéraire : la première « Éducation sentimentale » de Gustave Flaubert.* — 8 septembre; comte d'Haussonville, *Notre-Dame de Genève.* — 9 septembre; Régis Gignoux, *La crise du théâtre.* — 12 septembre; Régis Gignoux, *Courrier des théâtres : Les Premières, théâtre de la Scala, « Pomerol a du cran », vaudeville en trois actes de MM. Mouëzy-Éon et André Bisson.* — 13 septembre; Octave Mirbeau, *Une préface inédite, 1916.* — *Le centenaire d'une œuvre : les poésies d'André Chénier.* — Abel Hermant, *La Vie littéraire : Byzance.* — 14 septembre; Régis Gignoux, *Courrier des théâtres : Les Premières, Odéon, « la Mare au diable », pièce en quatre actes, d'après le roman de George Sand, par M. Hugues Lapaire.* — 18 septembre; Henry Bataille, *Conseils aux comédiens.* — Régis Gignoux, *Courrier des théâtres : Les Premières, Athénée, « Amour, quand tu nous tiens », comédie en trois actes de MM. Romain Coolus et Maurice Hennequin.* — 19 septembre; Mgr Baudrillart, *Une préface* (à « l'Appel des armes », d'Ernest Psichari). — Régis Gignoux, *Courrier des théâtres : théâtre Michel, « l'École des cocottes », comédie de MM. Armont et Gerbidon.* — 20 septembre; Jean Psichari, *Un mot de Leconte de Lisle.* — Jules Truffier, *Un collaborateur de Colbert : Monsieur Vincent.* — Abel Hermant, *La Vie littéraire : Ronsard.* — 21 septembre; Léontine Zanta, *L'Avenir intellectuel de la France.* — Régis Gignoux, *Courrier des théâtres : Les Pre-*

mières, Théâtre de Paris, « l'Épervier », pièce en trois actes de M. Francis de Croisset. — 22 septembre; Jacques-Émile Blanche, *Critique « sociale ».* — Régis Gignoux, *Courrier des théâtres : Les Premières, Grand-Guignol, « la Vénus masquée », comédie en un acte de M. C.-A. Traversi; « la Découverte du docteur Mallorcy », drame en un acte de MM. Paul Milliet et G. Mauvert; « le Masque de la Bête », drame en deux actes de M. S.-M. Laumann; « Littérature », pièce en un acte de M. Léo Marchès; « Isolons-nous, Gustave », pièce en un acte de M. Mouézy-Éon.* — 25 septembre; Régis Gignoux, *Courrier des théâtres : Les Premières, au Nouvel-Ambigu, « le Vieux marcheur », comédie en quatre actes de M. Henri Lavedan.* — 26 septembre; Edmond Epardeau, *La prédestination de d'Annunzio.* — François Boucher, *Au fil des centenaires : le véritable abbé Faria (1755-1819).* — Abel Hermant, *La Vie littéraire : MM. Albert Adès et Albert Josipovici, « le Livre de Goha le Simple ».* — Ch. Tardieu, *L'Avenir du livre.* — 30 septembre; *La grève et les spectacles.*

Le Gaulois. — 1er juillet; Maurice Verne, *Le livre à sept francs : le point de vue littéraire et économique.* — Louis Schneider, *Au Conservatoire : concours de tragédie.* — 2 juillet; Louis Schneider, *Au Conservatoire : concours de tragédie et drame.* — 5 juillet; Marcel Boulenger, *Le grand prix de littérature.* — 6 juillet; Georges Wulf, *Académie des sciences morales et politiques : réception du maréchal Pétain.* — Edmond Jaloux, *Le souvenir de Verlaine.* — 7 juillet; Louis Schneider, *Les Premières : Odéon, « la Princesse », pièce en quatre actes de MM. Paul Géraldy et Robert Laveline.* — 9 juillet; Émile Boutroux, *Notre sœur belge.* — 12 juillet; Louis Schneider, *Les Premières : Odéon, « le Réveil de la Marseillaise », pièce en un acte en vers de M. Charles Florentin; Théâtre Antoine, « Chambre à part », comédie en trois actes de M. Pierre Veber.* — 13 juillet; Joachim Gasquet, *Corneille au Panthéon.* — 17 juillet; Louis Schneider, *Les drames réels du théâtre.* — 19 juillet; Jean-Louis Vaudoyer, *La chute d'un grand artiste* (Edgar Degas.) — 26 juillet; comte d'Haussonville, *Messages, discours et allocutions de M. Raymond Poincaré.* — Georges Grappe, *L'actualité de Rabelais.* — Le Passant, *La maison de M. Paul Bourget.* — 28 juillet; V. Lame-Desprès, *La bibliothèque de Versailles.* — 2 août; Louis Schneider, *Les Premières : Odéon, « Les Trois Masques » (première représentation à ce théâtre), pièce en un acte, de M. Charles Méré; « Loyauté », pièce en trois actes de MM. Maurice Léon-Kerst et Eugène Berteaux.* — 6 août; Jean-Louis Vaudoyer, *Le centenaire d'une déesse* (la Muse d'André Chénier). — 8 août; Joachim Gasquet, *Les fêtes d'Orange.* — 9 août; Joachim Gasquet, *Le parti de l'Intelligence.* — Henri Martineau, *Beyle et Lamartine.* — Jean-Paul Méry, *En relisant Jules Verne.* — 16 août; Jérôme et Jean Tharaud, *Un critique d'art écrivain de guerre* (M. Louis Gillet). — Ludovic Fert, *Les menus économiques de Mme de Sévigné.* — Louis Schneider, *La domination française du Rhin et Henri Heine.* — 22 août; René Doumic, *La jeunesse de Loti.* — Georges Drouilly, *Chambord.* — 23 août; Lucien Corpechot, *Pour lire en vacances.* — Edmond Jaloux, *Un roman catholique* (« La Maison du fou », par M. Louis Artus). — Louis Ducla, *Un pèlerinage à la maison d'Edmond Rostand.* — 29 août; le duc de Luynes, *Les débuts et la fin de Colbert, d'après des lettres inédites.* — 30 août; André Chénier, *De la naïveté dans l'art d'écrire, page inédite.* — Fortunat Strowski, *André Chénier et la résurrection de la Poésie.* — Joachim Gasquet, *André Chénier et la Révolution.* — Émile Henriot, *Les Muses vivantes d'André Chénier.* — Georges Drouilly, *André Chénier inconnu.* — Georges Grappe, *La mère de Chénier.* — 31 août; comte Louis de Colbert-Turgis, *Les origines de Colbert.* — 6 septembre; Guy de Passillé, *Un ancien parti de l'Intelligence : les doctrinaires.* — 7 septembre; Armand Villette, *Paris sans théâtres, sans music-halls, sans cinémas.* — 12 septembre; Louis Schneider, *Georges Sand auteur dramatique : à propos de « la Mare au diable ».* — 13 septembre; Pierre Calel, *Les journaux du front.* — Félicien Pascal, *Balzac et le parti de l'Intelligence.* — Elissa Rhaïs, *L'Orient dans*

l'œuvre de Chénier. — 14 septembre; Louis Schneider, *Les Premières : Odéon. « La Mare au diable », pièce en quatre actes de M. Hugues Lapaire, d'après Georges Sand, musique de M. Fourdrain.* — 18 septembre; Jean-Louis Vaudoyer, *Le centenaire de Chassériau.* — 19 septembre; Louis Schneider, *Les Premières : Théâtre Michel, « l'École des cocottes », comédie en trois actes, de MM. Armont et Gerbidon.* — 20 septembre; Alfredo Niceforo, *Joseph de Maistre et la Société des Nations.* — Pierre Calel, *Les Poilus, leurs journaux de guerre.* — Henri Corbel, *Rouget de l'Isle royaliste.* — 21 septembre; Louis Schneider, *Les Premières : Théâtre de Paris, « l'Épervier », pièce en quatre actes de M. Francis de Croisset.* — 24 septembre; Marcel Boulenger, *Bolchevisme littéraire.* — 25 septembre; Adrien Vély, *Et Molière?* — 27 septembre; Armand Villette, *La grève des spectacles.* — 30 septembre; Louis Schneider, *Le centenaire de l'Odéon.*

Journal des débats politiques et littéraires. — 1er juillet; *A la mémoire de Verlaine.* — 2 juillet; Gustave Fréjaville, *Théâtres : une tournée française en Scandinavie.* — 3 juillet; *Le prix des livres.* — *Le nouveau recteur de l'Institut catholique de Lille.* — Gustave Fréjaville, *Théâtres : concours du Conservatoire, comédie et drame.* — 5 juillet; Édouard Dolléans, *Le roman du soldat américain.* — 6 juillet; Antoine Albalat, *Revue des livres.* — *Le maréchal Pétain à l'Académie des Sciences morales et politiques.* — 7 juillet; Jean de Pierrefeu, *La réhabilitation du naturalisme.* — Hubert Morand, *L'inauguration du Lycée français de Mayence (1803).* — Henry Bidou, *La Semaine dramatique : Odéon, « la Princesse », pièce en quatre actes de MM. Paul Geraldy et Robert Laveline.* — 8 juillet; Gustave Fréjaville, *Théâtres : théâtre du Pré-Catelan, « Sakountala ».* — 12 juillet; Gustave Fréjaville, *Théâtres : théâtre Antoine, « Chambre à part. »* — 14 juillet; Henry Bidou, *La Semaine dramatique : concours du Conservatoire, concours de Tragédie.* — 17 juillet; Étienne Dupont, *Blanqui au Mont Saint-Michel.* — 18 juillet; G. Allix, *Lettres de Berlioz.* — 19 juillet; Raoul Narsy, « *La Roue* » (par M. Élie Faure). — 20 juillet; Jean de Pierrefeu, *Les écrivains de la guerre.* — 21 juillet; Maurice Muret, *Poésie tchèque.* — 22 juillet; comte Jean de Kergorlay, *Mémoires d'un ambassadeur* (M. Henry Morgenthau). — 23 juillet; Antoine Albalat, *Revue des livres.* — 25 juillet; *La poésie pour les passants.* — 27 juillet; André Michel, *A propos du centenaire de Courbet.* — Émile Haumant, *La légende de Carabas.* — 28 juillet; Raoul Narsy, *Charleville et le G. Q. G. allemand* (d'après M. Henri Domelier). — 30 juillet: Henri Jadart, *La maison natale de Dom Mabillon à Saint-Pierremont (Ardennes).* — 3 août; Albert Sauzède, *Ce que la victoire doit à Gambetta.* — Jean de Pierrefeu, *La Vie littéraire : « Edgar »* (par M. Henri Duvernois). — Adolphe Jullien, *Revue musicale : la musique française entre deux guerres (1870-1914); un musicien français, Hector Berlioz; une histoire de la musique.* — 4 août; Maurice Muret, *La poésie du Rhin.* — 5 août; R. N., *La restauration de l'Université de Louvain.* — 5 et 6 août; Gustave Fréjaville, *Fêtes d'art de la Paix : théâtre d'Orange.* — 10 août; Maurice Muret, *La psychologie d'une mère allemande* (Mme de Kahlenberg). — 11 août; Raoul Narsy, « *L'énergie spirituelle* » (par M. Henri Bergson). — 12 août; Camille Jullian, *Le Palais des Académies de Bruxelles et l'occupation allemande.* — 13 août; Z., *André Carnegie.* — 16 août; Henry de Varigny, *Ernest Haeckel.* — 17 août; Paul Gruyer, *Comment nos pères visitaient Versailles.* — Jean de Pierrefeu, *La Vie littéraire : « Belphégor »* (par M. Julien Benda). — 18 août; Maurice Muret, *Mme Annie Vivanti.* — 19 août; J. K., *Maxime Gorki.* — Philippe Godet, *Edmond de Pressensé.* — 21 août; Z., *Jeanne d'Arc et le Chemin des Dames.* — 24 août; Ernest Seillière, *Napoléon et sa famille.* — G. Allix, *Le bi-centenaire de Pierre Poivre.* — Maurice Muret, *Le « défaitisme » de M. Frank.* — R. N., « *La Hollande amie* » (par M. Édouard Soulier). — 25 août; Raoul Narsy, *Une grande expérience politico-religieuse : Genève « ville-église »* (par M. Georges Goyau). — 26 août; Z., *La maison natale de Colbert.*

— 28 août; André Michel, *Le tombeau de Colbert.* — 29 août; U., *Les Français à Wiesbaden.* — 30 août; Henri Welschinger, *Colbert.* — 31 août; G. Allix, *Hommage à Chénier.* — Antoine Albalat, *Revue des livres.* — Albert Emile Sorel, *Le professeur Grasset.* — Jean de Pierrefeu, *La Vie littéraire : « l'Aube ardente »* (par M. Abel Hermant). — 7 septembre; Maurice Muret, *La modernité de Frédéric II.* — André Liesse, *Le mysticisme passionnel et l'action antisociale du romantisme* (d'après M. Ernest Seillière). — 8 septembre; Raoul Narsy, *L'inspiratrice* (« La Dernière flamme », par M. Albert-Émile Sorel). — 9 septembre; G. F., *Théâtres : réouverture de la Lune-Rousse et du cirque Médrano.* — 12 septembre; Gustave Fréjaville, *Théâtres : Scala, « Pomerol a du cran ».* — 13 septembre; U., *Au jour le jour : Nice au XVIII^e siècle* (d'après Tobie George Smollett). — 14 septembre; Jean de Pierrefeu, *La Vie littéraire : les romans de M. Edmond Jaloux.* — 15 septembre; *Au jour le jour, l'Université de Strasbourg.* — Gaston Fréjaville, *Théâtres : Odéon, « la Mare au diable ».* — 16 septembre; G. F., *Théâtres : Casino de Paris, « Tout feu, tout flamme ».* — 17 septembre; J. K., *Léonid Andréïeff.* — 19 septembre; Gustave Fréjaville, *Théâtres : Athénée, « Amour quand tu nous tiens... »; Théâtre Michel, reprise de « l'École des Cocottes ».* — 21 septembre; G. Baguenault de Puchesse, *Revue historique : un « mignon » de Henri III* (François d'Espinay Saint-Luc, par M. Julien Sottat). — Maurice Muret, *Hors de France : le culte allemand de l'Énergie, « l'Homme déchaîné »* (de M. Otto Seyka). — André Michel, *Revue artistique : à propos des lettres de Paul Gauguin.* — Gustave Fréjaville, *Théâtres : Théâtres de Paris, reprise de « l'Épervier ».* — 22 septembre; Raoul Narsy, *Le soixante-dixième anniversaire de Sir Edmond Gosse.* — Gustave Fréjaville, *Théâtres : Grand Guignol, nouveau spectacle.* — 26 septembre; Gustave Fréjaville, *Théâtres : Nouvel Ambigu, « Le vieux Marcheur ».* — 28 septembre; René Bazin, *Notes d'un amateur de couleurs : un maître marqueteur, Charles Spindler.* — Jean de Pierrefeu, *La Vie littéraire : le secret de Jules Renard.* — 29 septembre; Adolphe Jullien, *Adelina Patti.* — 30 septembre; Gustave Fréjaville, *L'Odéon historique et légendaire* (1819 1919).

Mercure de France. — 1^er^ juillet; Vincent O'Sullivan, *En marge de la littérature américaine.* — 16 juillet; Georges Guy-Grand, *Le conflit des croyances et les mœurs littéraires dans la France d'avant-guerre.* — 1^er^ août; Gabriel Brunet, *Renan et l'Allemagne.* — Claude, *L'évolution industrielle du Théâtre.* — 16 août; Georges A. Le Roy, *Quelques souvenirs sur Louis Bouilhet.* — 1^er^ septembre; Marcel Rouff, *Rousseau et la Pologne.* — 16 septembre; A. Zéréga-Fombona, *Le symbolisme français et la poésie espagnole moderne.* — Georges Batault, *Tocqueville et la littérature américaine.*

La Minerve française. — N° 1, 1^er^ juin 1919; *La Minerve française.* — Charles Le Goffic, *Le sacrifice des Lettres à la Victoire.* — Pierre Lasserre, *Edmond Rostand.* — René Lote, *La France vue par l'Allemagne.* I. *Les admirations allemandes.* — Firmin Roz, *La culture française aux États-Unis.* — 15 juin; Jacques Boulenger, *Sur l'esthétique de la présente société française.* — Ferdinand Gohin, *Albert Samain.* — René Lote, *La France vue par l'Allemagne.* II. *Les admirations allemandes* (suite). — Ch. M. Des Granges, *La « Minerve française » de 1818-1820.* — Samuel Rocheblave, *La culture française en Hollande.* — 1^er^ juillet; Gustave Charlier, *Du Stendhal inconnu.* — Stendhal, *Des beaux-arts et du caractère français.* — Gabriel Faure, *L'Italie de Musset.* — René Lote, *La France vue par l'Allemagne.* III. *Les admirations allemandes* (fin). — René de Planhol, *Le grand œuvre du vieux Lamartine : le « Cours familier de littérature ».* — 15 juillet; Lucien Corpechot, *L'esprit de France.* — Auguste Bréal, *Le journal de Velasquez ou les amusements d'un savant allemand.* — Joachim Gasquet, *Essai sur le Rythme.* — René de Planhol, *Le grand œuvre du vieux Lamartine : le « Cours familier de littérature »* (fin). — 1^er^ août; Étienne Rey, *La Réforme intellectuelle.* — Pierre Lasserre, *Les chapelles littéraires.* I. *M. Paul Claudel et le « Claudelisme ».* — Maurice Wil-

motte, *La culture française en Belgique.* — Henri Martineau et René de Planhol, *A propos de Lamartine et de Stendhal.* — 15 août; Émile Baumann, *L'artificiel dans la littérature : Villiers de l'Isle-Adam.* — Pierre Lasserre, *Les chapelles littéraires.* I. *M. Paul Claudel et « le Claudélisme »* (fin). — René Lote, *La France vue par l'Allemagne.* II. *Les haines allemandes.*

L'Opinion. — 5 juillet; Georges Grappe, *La Vie littéraire : Joachim Du Bellay à Rome.* — J. Ernest-Charles, *Les concours de comédie et de tragédie au Conservatoire.* — 12 juillet; Babouc, *Autour du cinquantenaire de Louis Bouilhet.* — J. Ernest-Charles, *Théâtre; Odéon, « Princesse », par Paul Géraldy et Laveline.* — 19 juillet; A. de Bersaucourt, *Misères d'écrivains.* — J. Ernest-Charles, *Le théâtre et l'art pour le peuple.* — André Billy, *Un plaidoyer pour le livre cher.* — 26 juillet; Ch. Chassé, *« Chez les Fritz »* (notes et croquis de captivité, par M. Joseph Hémard). — Gonzague Truc, *Deux manifestes.* — J. Ernest-Charles, *« Le théâtre de Mademoiselle »* (par M. Mathias Morhardt). — 2 août; André Billy, *Sur une lettre de Mme de Maintenon.* — La Cadière, *Réclame pour les poètes.* — Émile Chassé, *La Vie littéraire : une anthologie allemande.* — Georges Grappe, *Le premier amour de Voltaire : Pimpette Du Noyer.* — J. Ernest-Charles, *Le théâtre national d'Orange.* — 9 août; Raoul Narsy, *La Vie littéraire : un livre de Jules Renard.* — J. Ernest-Charles, *La Société coopérative des auteurs dramatiques français.* — A. de Bersaucourt, *Théâtres d'avant-garde.* — 16 août; François Poncetton, *« Edgar »* (par M. Henri Duvernois). — Raoul Marsy, *Un auteur américain : O. Henry.* — J. Ernest-Charles, *Théâtre : Odéon « Princesse de rêve » de M. Raymond Genty.* — Louis de Nussac, *Dubois et Clemeneeau premiers ministres académiciens.* — 23 août; Louis Gillet, *« L'effort français »* (par M. Joseph Bédier). — J. Ernest-Charles, *Un projet de théâtre du peuple à Paris.* — 30 août; Gonzague Truc, *La politique et la pensée contemporaines.* — A. de Bersaucourt, *Hugo à Veules-les-Roses.* — Charles Moulié, *Le centenaire des poésies d'André Chénier.* — François Poncetton, *La Vie littéraire : un roman de l'amitié, « l'Erreur », par M. Laurent Verneuil.* — 6 septembre; Charles Chassé, *Gauguin à Pont-Aven.* — 13 septembre; Jacques Boulenger, *La Vie littéraire : Flaubert écrivait-il purement?* — Raoul Narsy, *Jean Jullien et le réalisme français.* — J. Ernest-Charles, *Pour une réforme du Conservatoire.* — 20 septembre; Georges Grappe, *La Vie littéraire : Signets pour un Villon.* — J. Ernest-Charles, *Théâtre : Odéon, « la Mare au diable », par Hugues Lapaire.* — 27 septembre; François Poncetton, *La Vie littéraire : un livre de Pierre Loti.* — J. Ernest-Charles, *Théâtre : théâtre de Paris, « l'Épervier », par Francis de Croisset.*

La Revue de Paris. — 1er juillet; Stendhal, *Rome, Naples et Florence* (inédits). — 15 juillet et 1er août; Gustave Flaubert, *Lettres inédites.* — 15 juillet; Paul Mautouchet, *Les fêtes des victoires sous la Révolution.* — 1er août; Edmond Jaloux, *Lectures étrangères.* — 15 août; Abel Ferry, *Lettres* (août 1914-mars 1916). — 1er septembre; Jean Guehenno, *Le message de l'Orient; Rabindranath Tagore.* — Léon Cahen, *La population parisienne au XVIIIe siècle.* — 15 septembre; Poètes modernes, *Anthologie de pièces inédites.* I. — E.-F. Gautier, *Deux algériens* (le P. de Foucault et Émile Maupas). — 15 juillet, 15 août et 15 septembre; Fernand Vandérem, *Les lettres et la vie.*

Revue des Deux Mondes. — 1er juillet; Émile Ollivier, *Lettres d'exil* (1870-1874). II. — Louis Gillet, *Les pastels de Saint-Quentin au Louvre.* — Camille Bellaigue, *Revue musicale : musique de théâtre et musique de chambre.* — André Beaunier, *Revue littéraire : Veuillot critique littéraire.* — 15 juillet, Gaston Deschamps, *L'Académie de Metz : à propos de son centenaire.* — 1er août; Alfred Rébelliau, *La correspondance de Bossuet.* II. *Bossuet chanoine résidant à Metz.* — André Beaunier, *Revue littéraire : les beaux-arts pendant la Révolution.* — 15 juillet, 1er et 15 août; Pierre Loti, *Prime jeunesse.* — 1er septem-

bre; baron de Maricourt, *La Fayette aux champs.* — André Beaunier, *Revue littéraire : les aventures du jeune Brienne.* — 15 septembre; André Hallays, *L'Université de Strasbourg, sa renaissance et son avenir.* — Guglielmo Ferrero, *La ruine de la civilisation antique.* — André Bellessort, *La joie de Sienne.* — Camille Bellaigue, *Les « mélodies » françaises.*

Revue hebdomadaire. — 5 juillet; G. Fagniez, *Deux peuples et trois générations.* — Henry Bordeaux, *La vie du théâtre.* — 12 juillet; Henri Potez, *Abraham Lincoln.* — 19 juillet; André Bellessort, *Virgile.* I. *Virgile et l'Italie de son temps.* — Marcel Poète, *Origines de la fête triomphale à Paris.* — Edmond Vermeil, *L'opinion allemande et les conditions de paix.* — 26 juillet; Henri Welschinger, *L'anarchisme et l'art français.* — André Bellessort, *Virgile.* II. *Les Bucoliques.* — Jean Dornis, *La force morale belge pendant l'occupation allemande.* — Claude Champion, *Grünewald et Schongauer.* — 2 août; Georges Grappe, *En relisant Robinson Crusoé.* — André Bellessort, *Virgile.* III. *Les Géorgiques; les labours.* — 9 août; Ernest Seillière, *Passion romantique et morale contemporaine.* — P. Louis Rivière, *Le Palais et la guerre.* — André Bellessort, *Virgile.* IV. *Les Géorgiques; les arbres, les troupeaux, les abeilles.* — Jean Variot, *Quelques légendes du vieux Strasbourg.* — 16 août; André Bellessort, *Virgile.* V. *Le roman de « l'Énéide ».* — Gaston Bonnier, *Albert Dastre.* — 23 août; André Michel, *A propos d'un nouveau musée français à Rome.* — André Bellessort; *Virgile.* VI. *« L'Énéide » et les antiquités de Rome.* — 30 août; Joachim Gasquet, *Les fêtes d'Orange.* — André Bellessort, *Virgile.* VII. *« L'Énéide » et l'Empire.* — 6 septembre; Jeanne d'Orliac, *Chez le poète Guillaume de Salluste, seigneur du Barthas.* — André Bellessort, *Virgile.* VIII. *L'art et l'âme de Virgile.* — 13 septembre; André Bellessort, *Virgile.* IX. *Virgile après sa mort* (fin). — 20 septembre; J. Loth, *Les études celtiques : leur importance.* — Ch. G. Amiot, *Souvenirs sur Faguet.* — 27 septembre; Albert-Émile Sorel, *L'alsacien Paul Acker, mon ami.* — Émile Magne, *Stations thermales d'autrefois : Aix-les-Bains.*

Le Temps. — 1er juillet; Émile Henriot, *Courrier littéraire : les loisirs de M. Pierre Louys.* — G. Lenôtre, *La petite histoire : Mamamouchis.* — *A la Mémoire de Verlaine.* — 3 juillet; Paul Souday, *Les Livres : Roland Dorgelès, « les Croix de bois ».* — *Les écrivains combattants.* — 5 juillet; P. S., *Le volume à sept francs.* — 7 juillet; P. S., *Pour la langue française.* — Adolphe Brisson, *Chronique théâtrale : la Tragédie et la Comédie au Conservatoire.* — 8 juillet; Émile Henriot, *Courrier littéraire : Montaigne chez Pascal à Port-Royal.* — 11 juillet; P. S., *En librairie.* — 13 juillet; Jean Lefranc, *L'historien de Versailles* (M. Pierre de Nolhac). — 14 juillet; P. S., *Les bienfaits de la paix.* — 18 juillet; P. S., *La politique et les lettres.* — Jean Lefranc, *Promenades et visites : les pèlerins montaignistes.* — 22 juillet; Émile Henriot, *Courrier littéraire : chez Victor Hugo.* — 26 juillet; Jean Lefranc, *Promenades et visites : Shakespeare chez M. Abel Lefranc.* — 29 juillet; Émile Henriot, *Courrier littéraire : le poète Thomas.* — 1er août; *Une société coopérative d'auteurs dramatiques.* — 4 août; Adolphe Brisson, *Chronique théâtrale : le théâtre en province, troupes fixes et tournées.* — 5 août; Émile Henriot, *Courrier littéraire : Beaumarchais armateur et contrebandier.* — *Le musée Rodin.* — *Au palais de Malmaison.* — 12 août; Émile Henriot, *Courrier littéraire : les projets de M. Abel Hermant.* — 18 août; Adolphe Brisson, *Chronique théâtrale : le théâtre aimable, à propos de la reprise de « Bataille de dames » à la Comédie-Française.* — 19 août; Émile Henriot, *Courrier littéraire : le cinquantenaire de Louis Bouilhet.* — 26 août; Émile Henriot, *Courrier littéraire : les manuscrits d'André Chénier.* — 29 août; P. S., *Flaubert savait-il écrire?* — 1er septembre; P. S., *André Chénier.* — G. D., *A propos d'un tricentenaire* (Colbert). — 2 septembre; Émile Henriot; *Courrier littéraire : les écrivains, la guerre et la paix.* — 4 septembre; Paul Souday, *Les livres : Maurice Maeterlinck, « les Sentiers dans la Montagne »; « le Miracle de saint Antoine ».* — 5 septembre;

P. S., *Flaubert savait-il écrire?* — 8 septembre; Adolphe Brisson, *Chronique théâtrale : le théâtre amer, à propos de la reprise du « Testament de César Girodot »*. — 9 septembre; Émile Henriot; *Courrier littéraire : l'œuvre inconnue de Charles Morice*. — 11 septembre; Paul Souday, *Les Livres : Paul Claudel, « la Messe là-bas »; « l'Ours et la Lune »*. — 12 septembre; P. S., *Les professeurs forains*. — 14 septembre; Jean Lefranc, *Promenades et visites : Gustave Courbet et ses hôtes vaudois*. — 15 septembre; P. S., *Des nouvelles de Péguy*. — 16 septembre; Émile Henriot, *Courrier littéraire : une édition nouvelle de Ronsard*. — 18 septembre; Paul Souday, *Les Livres : Abel Hermant, « l'Aube ardente »*. — 22 septembre; Adolphe Brisson, *Chronique théâtrale : Odéon, « la Mare au diable » de M. Hugues Lapaire; Athénée, « Amour quand tu nous tiens, de MM. Coolus et Hennequin; théâtre de Paris, reprise de « l'Épervier », de M. F. de Croisset*. — 23 septembre; Émile Henriot, *Courrier littéraire : un précurseur* (Emery Crucé). — 28 septembre; *Le conflit des spectacles*. — 30 septembre; Émile Henriot, *Courrier littéraire : l'affaire du Journal des Goncourt*. — Joseph Galtior, *La grève des théâtres*.

LIVRES NOUVEAUX

Adam (Edmond). — *La Néostiche et le Verbe intégral.* Essai sur les tendances poétiques contemporaines. Avec une préface de Philéas Lebesgue. Illustrations de G. Pestré. *Paris, édition de la revue littéraire des primaires « les Humbles ».* In-18, de 36 p. Prix : 1 fr.

Adnesse (J.-F.-H.). — *Casanova. Après ses mémoires.* Venise. Vienne. Dux. 1774-1798. *Bordeaux, impr. Gounouilhou.* In-4, de 126 p. et portraits.

Aimond (Pierre). — *Paul Adam. Paris, impr. et libr. de la société des jeunes auteurs.* In-16, de 30 p. et portrait. Prix : 2 fr.

Anthologie *des écrivains français contemporains.* Poésie. Publiée sous la direction de Gauthier-Ferrières, mort pour la France, 4 portraits hors texte, 30 autographes. *Paris, Larousse.* In-8, de 238 p.

Baeteman (Joseph). — *Fleurs de guerre.* Traits édifiants tirés de la Grande Guerre. *Évreux, Impr. de l'Eure.* In-18, de x-312 p. Prix : 4 fr.

Balzac (Honoré de). — *La Vendetta*, roman. *Paris, Jules Tallandier.* In-8 à 2 col., de 48 p. Prix : 50 cent. (Collections du Livre national. Romans pour tous. N° 22.)

Barbey d'Aurevilly (J.). — *Le Cachet d'Onyx. Léa* (1831-1832). *Paris, impr. Frazier-Soye.* In-8, de 83 p.

Beaunier (André). — *La Jeunesse de Joseph Joubert. Paris, Perrin.* In-16, de ix-357 p.

Beaurepaire-Froment (de). — *Pour le régionalisme.* Documents bibliographiques. *Paris, édition de la « Revue du traditionnisme ».* In-8, de 95 p. Prix : 2 fr.

Brisson (Adolphe). — *Le Théâtre.* Neuvième série. Pendant la guerre. *Paris, Hachette.* In-16, de vii-308 p. Prix : 4 fr. 50.

Catalogue *du fonds de la guerre.* Contribution à une bibliographie générale de la guerre de 1914-1918. Fascicule XII et XIII. *Mâcon, impr. Protat frères.* In-8, de 441 à 520 p. Prix : 5 fr. le fascicule. (Bibliothèque de la ville de Lyon. Collection de travaux de bibliographie publiés sous la direction de M. Cantinelli, conservateur.)

Chambure (A. de). — *Quelques guides de l'opinion en France pendant la Grande Guerre* 1914-1918. *Paris, Celin, Mary, Elen.* In-16, de xxvii-223 p. Prix : 4 fr. 50.

Chateaubriand. — *La Campagne romaine.* Lettres à M. de Fontanes. Cynthie. Avec un avertissement par Henri Focillon. Édition ornée de compositions de Maxime Dethomas, gravées sur bois par Léon Pichon. *Paris, chez l'imprimeur Léon Pichon.* Petit in-4, de 72 p.

Cochin (Denys). — *Louis-Philippe d'après des documents inédits. Paris, Hachette.* In-8, de 294 p.

Conférences *de l'Odéon.* 3e série (1917-1918) ; publiées par Paul Gavault. Horace ; le Dépit amoureux (M. Le Goupils). Sertorius ; Annette et Lubin (Ch. Navarre). L'école des femmes ; la critique de l'école des femmes (F. Gaiffe). Attila ; les Grâces (G. Le Senne). Phèdre (G. Truc). Le Glorieux (J. Ernest-Charles). Les fausses Confidences ; le Sourd ou l'Auberge pleine

(Fr. Funck-Brentano). Le Chevalier à la Mode ; le bon Ménage ; la Sérénade ; le Philosophe sans le savoir ; le Mariage de Victorine ; Louison (Léo Claretie). La petite ville ; l'Esprit de contradiction (Paul Peltier). Ouvrage honoré d'une souscription du ministère de l'instruction publique et des beaux-arts. *Paris, Hachette.* In-16, de XI-212 p. Prix : 4 fr. 50.

Cujas et **Scaliger**. — *Lettres inédites de Cujas et de Scaliger*, publiée par S. de RICCI, annotées par P.-F. GIRARD. *Paris, Librairie de la Société du Recueil Sirey.* In-8 de 26 p. (Extrait de la « Nouvelle Revue historique de droit français et étranger ». Tome XL.)

Curel (François de). — *Théâtre complet.* Textes remaniés par l'auteur avec l'historique de chaque pièce, suivis des souvenirs de l'auteur. T. IV. Le repas du lion. La Fille sauvage. *Paris, Georges Crès.* In-16 de 411 p.

Delahaye (Ernest). — *Documents relatifs à Paul Verlaine.* Lettres, dessins, pages inédites, recueillis et décrits. *Paris, Maison du livre.* In-16, de 73 p. Prix : 4 fr. 50.

Dimier (Louis). — *Buffon. Paris, Nouvelle Librairie nationale.* In-16, de 309 p.

Évolution (l') **des lettres**. Album anthologique indépendant de littérature et d'art. Directeur, René J. Beaudoin. Florilège 1918. Henri Barbusse. Han Ryner. Xavier Privas. S. A. le Prince Mirza Riza Khan. Léon Riotor. Achille Millien. Guillaume Apollinaire. Francine Lorée-Privas. Comte Vandey-de-Vandey. Joseph Vassivière. Charles Mariotte. Paul-Louis Aubert. Pierre Handrey. Éléonor Daubrée. Marcelle Babin. René J. Beaudoin. Georges Turpin. Théophile Berthommier. Gaston Cony. Hermann Derose. Georges Gallon. Berthe Beaudoin-Poussin. Henry Verneille. Eugène Lapotre. Georges Lanoire. Marie-Louise Guyonnet. Edmond Réthoré. André Nallu. Ghetta Lutiny. Max Eylaud. Marcelle Berri. Paul Guillon. Albert Paluel-Marmont. Georges Guérin-Choudey. Pierre Varenne. Gustave Poisson. Maxence Bienvenu. J.-M. Chartois. Raymond Jamot. Achille-Gaston Dallay. Jules Belle. Clément Chanteloube. J.-C. Holl. René Gaudefroy. Auguste Saurel. J.-B. Girod. Alerte du Tessier. Raymond Bourdiol. Maed-Varni. L. Henry Chariot. Robert de Lastic. Jacques Froissart. Georges Dinane. *Châtellerault* (*Vienne*), *impr. Videau-Brayuier.* In-4, à 2 col. de 32 p. Prix : 3 fr. 50.

Foë (Daniel de). — *Moll Flanders.* Traduction française de Marcel SCHWOB. *Paris, éditions Georges Crès.* In-16, de XVI-400 p. Prix : 4 fr. 55.

Gaiffe (Félix). — *L'Âme de la Pologne d'après son théâtre. Poitiers, impr. G. Roy.* In-8, de 34 p. (Extrait du « Mercure de France », 1er mars 1918.)

Georges (Émile). — *En marge des vieilles gazettes.* François Villon dans l'Orléanais Albert Glatigny à Orléans. Lamartine défilé d'Orléans. La Muse d'Orléans. *Orléans, imp. Auguste Gout.* In-16, de 104 p.

Gheusi (P.-B.). — *L'Opéra-comique pendant la guerre. Paris, éditions de « la Nouvelle Revue ».* In-16, de 58 p. Prix : 1 fr. 50.

Guéry (abbé Ch.). — *M. Émile Picot. Évreux, Imp. de l'Eure.* In-8, de 44 p. et grav. (Société libre d'agriculture, sciences, arts et belles-lettres de l'Eure.)

Guillaume (Gustave). — *Le Problème de l'article et sa solution dans la langue française.* Ouvrage couronné par l'Institut (Prix Volney). *Paris, Hachette.* In-8, de 318 p. Prix : 10 fr.

Haussoullier (Bernard). — *Rodolphe Dareste et les Études de droit grec en France. Paris, Libr. de la Société du Recueil Sirey.* In-8, de 42 p. (Extrait de la « Nouvelle Revue historique du droit français et étranger ». Tome 13.)

Lefranc (Abel). — *Sous le masque de « William Shakespeare »*, William Stanley, VIe comte de Derby. 2 vol. in-16. *Paris, Payot.* T. I, de XVI-359 p., avec 4 portraits et 5 fac-similés ; t. II, de 307 p.

Le Goffic (Charles). — *La Littérature française au XIXe siècle.* Tableau général. Tome Ier, 29 portraits. *Paris, Larousse.* In-8, de 244 p.

Ligne (Prince de). — *Œuvres posthumes inédites* publiées par Félicien Leurid\ant. *En marge des Rêveries du maréchal de Saxe. Paris, Édouard Champion.* In-12, de XII-72 p. — *Les Embarras, pièce en un acte.* In-12 de XII-38 p.

Lotte (Joseph). — *Un compagnon de Péguy* (1875-1914). Pages choisies et notice bibliographique, par Pierre Pacary. Préface par Mgr Pierre Batiffol. *Paris, J. Gabalda.* In-18, de XLI-351 p. Prix : 4 fr.

Macon (G.). — *Grotius dans la région de Senlis en 1623. Senlis, impr. E. Vignon fils.* In-8, de 9 p. (Extrait des « Mémoires du comité archéologique de Senlis ».)

Mailloux (Auguste). — *Georges Clemenceau. Paris, Maurice Mendel.* In-16, de 46 p. et portrait. Prix : 1 fr. 80. (Ceux qui passent et ceux qui restent. Série de critiques littéraires. I.)

Marbeau (Mgr). — *Paul Déroulède.* Quelques souvenirs. *Paris, impr. Paul Feron-Vrau; maison de la bonne presse.* In-12, de 24 p. avec portrait.

Mathorez (J.). — *Le Ligueur écossais John Hamilton, curé de Saint-Cosme. Paris, Henri Leclerc.* In-8, de 27 p. (Extrait du « Bulletin du bibliophile ».)

Maugis (Henri). — *L'âme de la France à travers ses grands-poètes, sonnets. Fécamp, impr.-éditeurs. L. Durand et fils.* In-16, de 60 p.

Meillet (A.). — *Les Langues dans l'Europe nouvelle. Paris, Payot.* In-16, de 343 p. et carte.

Meuriot (Paul). — *Le Baccalauréat, son évolution historique et statistique*, des origines (1808) à nos jours. *Nancy, Berger-Levrault.* Grand in-8, de 55 p.

Michaud (Régis). — *Mystiques et Réalistes anglo-saxons d'Emerson à Bernard Schaw.* Emerson. Walter Pater. Walt Whitman. Henry James. Mark Twain. Jack London. Upton Sinclair. Mrs Wharton. Bernard Shaw. *Paris, Armand Colin.* In-16, de 299 p. Prix : 4 fr. 50.

Mirbeau (Octave). — *La Pipe de cidre. Paris, Ernest Flammarion.* In-16, de 288 p. Prix : 4 fr. 75. (Œuvres inédites.)

Odelin (Joseph). — *Du théâtre à l'Évangile.* Les étapes d'une conversion (1850-1917). *Paris, Gabriel Beauchesne.* In-16, de 274 p.

Ortisi (Dottore Yole). — *La Lirica francese del settecento e le Critica romantica. Roma, Ausonia.* In-8, de 122 p.

Osmont (Mme Anne). — *Le Mouvement symboliste.* Mallarmé. Villiers de l'Isle-Adam. Verlaine. Arthur Rimbaud. Jules Laforgue. René Ghil. Moréas et l'École romane. Préface de M. Ernest Raynaud. *Paris, Maison du livre.* In-16, de XV-168 p. Prix : 5 fr.

Paquier (J.). — *Luther et l'Allemagne. Paris, J. Gabalda.* In-18, de XX-287 p.

Pesnel (Mlle Marie). — *Marie Jenna intime. Paris, libr. des Saints-Pères. P. J. Beduchaud.* In-16, de 159 p. avec portrait et grav. Prix : 2 fr. (Figures de femmes. « La Muse chrétienne française ».)

Petite *Anthologie des auteurs gais contemporains.* Leurs meilleures histoires Georges Auriol. Tristan Bernard. Cami. Alfred Capus. Colette. Georges Courteline. Hugues Delorme. Georges Docquois. Maurice Donnay. Henri Duvernois. Max et Alex. Fischer. Gyp. Pierre Mille. G. de Pawlowski. Maurice Prax. Rip. Pierre Veber. Willy. Miguel Zamacois. *Paris, Ernest Flammarion.* In-16, de 287 p. Prix : 4 fr. 75.

Poidebard (A.). — *Léon Galle, fondateur et ancien président de la Société des bibliophiles lyonnais, 1854-1914. Lyon, impr. A. Rey.* In-8, de 74 p., portrait et grav.

Prévost (abbé). — *Manon Lescaut.* Notice et annotations de Gauthier-Ferrières, mort pour la France. 6 gravures dont 4 hors texte. *Paris, Larousse.* In-8, de 156 p.

Raynaud (Ernest). — *Baudelaire et la Religion du dandysme. Paris, « Mercure de France ».* In-16, de 80 p. Prix : 75 cent. (Les Hommes et les Idées.)

Ronsard (Pierre de). — *Les Amours de Pierre de Ronsard.* Texte établi sur les éditions de MDLX et de MDLXXVIII et publié avec des additions de l'auteur,

des notes et des commentaires; par Ad. Van Bever. Ouvrage orné de huit reproductions en phototypie. *Paris, Georges Crès.* Deux volumes in-18. Tome Ier, de VIII-359 p.; tome II, de 345 p. Les deux volumes, 10 fr. net.

Rougemont (E. de). — *La Graphologie.* Avec une préface de Rémy de Gourmont. *Paris, « Mercure de France ».* In-16, de 79 p. Prix : 75 cent. (Les Hommes et les Idées.)

Saviotti (Gino). — *Charles Baudelaire critico e la questione dell' umorismo. Caserta, Enrico Marino.* In-8, de 20 p. (Collana di opuscoli critici, n° 1.)

Urbain (Ch.). — *Précis d'un cours de littérature.* Principes généraux et poétique à l'usage de l'enseignement classique. *Paris, Emmanuel Vitte.* In-16, de VII-352 p.

Vente (la) *du livre français aux États-Unis.* Rapport de Mlle Marguerite Clément. *Paris, Société d'exportation des éditions françaises.* In-4, de 42 p.

Vergniaud (Dom.). — *Lettres de Dom. Vergniaud à François Alluaud,* 1778-1781, publiées par Louis Lacrocq. *Limoges, imp. Ducourtioux.* In-8, de 10 p. (Extrait du « Bulletin de la Société archéologique et historique du Limousin ».)

Verrua (Prof. Pietro). — *Orazio Nelson nel pensiero e nell'arte del Foscolo et del Canova.* Con 3 tavole fuori testo. *Padova, Soc. coop. tipografica.* Gr. in-8°, de 48 p.

Vicaire (Georges). — *Ernest Courbet 1837-1916. Paris, Henri Leclerc.* In-4, de 47 p. et portrait.

CHRONIQUE

La Société d'Histoire littéraire de la France a tenu son assemblée générale annuelle, le jeudi 18 décembre 1919, à cinq heures, au Collège de France, sous la présidence de M. Arthur Chuquet.

L'assistance était particulièrement nombreuse et parmi elle se trouvait M. Gustave Lanson, vice-président, que M. le Président félicite, au nom de la Société, de sa récente nomination à la direction de l'École Normale Supérieure.

En ouvrant la séance, le président a prononcé l'allocution suivante :

« Messieurs, après tant de deuils causés par la guerre, nous n'avons cette année qu'à regretter la disparition de l'un d'entre nous, un homme, il est vrai, généreux, spirituel, instruit, un homme qui à un beau talent unit un beau destin et qui, dans toute son existence qu'il sut gouverner, garda la finesse, la délicatesse, la jeunesse de l'esprit : Georges Lafenestre, mort le mardi 20 mai 1919.

« Inspecteur des beaux-arts et chargé d'organiser les expositions, puis conservateur des dessins et des peintures au Musée et professeur d'histoire de la peinture à l'École du Louvre, quittant cette double fonction pour devenir professeur d'esthétique et d'histoire de l'art au Collège de France — cette chaire qui sera, comme vous savez, tranformée prochainement en chaire d'histoire de l'art français — et conservateur des peintures et des dessins au musée Condé à Chantilly, membre du Conseil supérieur des Beaux-Arts et membre libre de l'Académie des Beaux-Arts, Lafenestre eut de la sorte une vie qui répondait à ses goûts, une vie consacrée à de chères études et à de nobles jouissances.

« Il a pendant près de trente ans enseigné au Collège de France, non loin de cette salle où nous sommes assemblés. Mais il ne se bornait pas à entretenir ses auditeurs de l'Italie où il avait souvent voyagé, à promener leur pensée dans les musées et les collections de l'Europe. Historien et littérateur, il s'attachait, comme il l'a dit, à rechercher dans la religion, dans l'état social et politique, dans la poésie et la philosophie du temps l'inspiration, l'explication, le commentaire des œuvres d'art. C'est ainsi que dans ses leçons sur Assise il éclairait l'étude des fresques par celle de la poésie franciscaine, associait saint François à Giotto, unissait dans son jugement et dans sa sympathie et le poète naïf et le saint mystique.

« Lafenestre appartient à notre Société par le *Molière* qu'il publia dans la collection des grands écrivains de la France. Il y retrace avec autant d'agrément que d'abondance la vie et l'œuvre de Jean-Baptiste Poquelin. Tout d'abord il nous fait connaître les portraits de Molière et surtout ceux qui lui semblent les plus parlants : le portrait de Paris et le portrait de Chantilly.

Dans tous deux, mêmes traits caractéristiques : des yeux saillants, noirs et vifs, de gros sourcils, le regard droit et ferme, le nez fort, les narines frémissantes, les lèvres épaisses et rouges. Mais dans le portrait de Paris, Molière, plus jeune, a quelque chose de fier, de résolu, de provocant; dans le portrait de Chantilly, il est plus mûr, et, par suite, plus grave, tout en s'efforçant de sourire; on sent qu'il a vécu, qu'il a souffert et qu'il se résigne. Puis Lafenestre nous entraîne dans les batailles livrées par Molière; il nous le montre obtenant la faveur royale, bravant les impertinences des marquis et l'odieuse rancune d'un La Feuillade et les colères des dévots, jouant son rôle dans les pièces qu'il compose, menant et dirigeant sa troupe, travaillant sans relâche, et enfin succombant à la peine. Il nous fait voir l'originalité de Molière et son écrasante supériorité sur ses devanciers. Il le compare à Shakespeare et il remarque que Molière reste constamment français par la justesse de sa raillerie comme par les qualités de sa langue. Il exalte le rire de Molière, ce rire de notre race, ce rire français que les étrangers ne comprennent pas toujours. Il étudie rapidement les passions et les caractères que son héros a mis sur la scène. Il expose comment Molière voulut être moraliste, comment Molière nous fait songer, quelle est son opinion sur l'état de la famille, sur les relations sociales, sur les idées religieuses de son temps. Ne sont-ce pas, s'écrie Lafenestre, des figures colossales et désormais légendaires que Tartufe, Don Juan, Alceste? Et Alceste, n'est-ce pas Molière? Ou plutôt Molière ne voulait-il pas être Alceste? Et penser comme Alceste, vivre comme Philinte, n'est-ce pas à quoi la destinée nous contraint presque tous? D'utiles réflexions sur le style de Molière terminent le volume de Lafenestre. Notre ami savait aussi bien que nous les défauts de ce style. Mais il remarque qu'il y a chez nombre de génies quelque rapport entre l'irrégularité de la forme et l'intensité de la vie qui respire dans leurs œuvres; que la prose de Molière dit tout ce qu'il faut et le dit gaillardement, vaillamment et à propos; que ses pièces classiques offrent des vers pleins et francs; qu'un écrivain de théâtre peut être en même temps un grand écrivain.

« C'est en 1909 que Lafenestre fit paraître son *Molière*. Cinq années après, la guerre éclatait, et il sut trouver de beaux accents pour la chanter.

« Il était poète. A la fin du second Empire il donnait un recueil de vers sous le titre *Espérances* et une des plus jolies pièces, *Dans les blés*, était adressée à André Lemoyne. Sainte-Beuve cite les *Espérances* dans un de ses *Nouveaux lundis* et il nomme Lafenestre avec Léon Dierx et Alphonse Daudet en disant qu'il met ces trois poètes ensemble sans croire faire injure à aucun. « On a, ajoute Sainte-Beuve, on a fort salué dans le jeune monde Georges Lafenestre pour ses *Espérances*, espérances (c'est bien le mot) pleines de fraîcheurs en effet, pleines d'une sève abondante et riches d'une fine grâce amoureuse. »

« La muse de Lafenestre fut en 1918, dans le livre qu'il intitula *Gloires et deuils de France. Durant la tourmente 1906-1917. Avant la tourmente, 1880-1914*, plus vigoureuse et plus mâle. Il voulut, dit-il dès les premiers vers, léguer aux Français un souvenir de l'atroce et glorieuse crise. Il acclama donc le départ de nos enfants, enflammés par l'idéal des aïeux et guidés par la justice qui leur promettait la victoire; il flétrit les crimes des envahisseurs prédit à ces démons du Nord, comme il les nommait, qu'après leur rude assaut viendrait le fatal désastre; il vanta la grande Amérique qui se rappelait fidèlement Lafayette et qui criait « courage et espoir » aux bons soldats de France; il célébra le « couronnement de l'épopée ». Aux douleurs et aux joies du présent se joignaient d'étincelantes visions du passé : *Débat des quatre Dames* d'après Alain Chartier; *Vieux parler*; *Au val de Loire*; *L'Annonciade* où paraissait la Pucelle qui dans son simple cœur avait porté la patrie; *La veillée de la Reine*. Lafenestre évoquait ainsi, selon le titre du volume, les

gloires et les deuils de la France. Ses vers étaient ceux d'un vrai poète qui maniait habilement notre langue,

langue sonore et bien trempée.

« Notre confrère m'a, du reste, en une touchante effusion du cœur, parlé de son œuvre dans une lettre qu'il m'écrivit le 3 mars 1919 et que je vous demande la permission de citer : « A mon âge, avec mes infirmités, des yeux très affaiblis, quelle autre contribution apporter à l'œuvre de patriotisme qui s'impose à tous ? Si ma vieille muse, longtemps assoupie, sinon oubliée, dans l'agitation laborieuse d'une carrière très affairée, tout à coup réveillée et redressée sous les coups du tonnerre germanique, reprend assez de vie encore pour mériter quelques applaudissements, je n'en dois pas moins de reconnaissance à ceux qui veulent bien encore les lui prodiguer. Depuis cette publication, malgré les rigueurs d'un hiver qui m'a emprisonné durant des mois, j'ai pu terminer encore une longue vision historique (en trois actes, ni tragédie, ni comédie, *a play*, un *jeu* ou *mystère*), une *jeunesse de Jeanne d'Arc*, organisatrice populaire et mère de l'*Union Sainte et Nationale*, dite *Union Sacrée*). Je serais bien aise de vous en parler. Par malheur, je sors peu encore, et il me faut faire accompagner, ce qui n'est pas toujours facile. Quel jour, à quelle heure vous trouverai-je au collège de France, à l'Institut, quelque part sur la rive gauche ? »

« En resterai-je là ? Ne dois-je pas encore, Messieurs, vous dire un mot, un simple mot d'encouragement et d'amitié ? « La guerre, écrit Gœthe à la fin de l'élégie qui précède et préface *Hermann et Dorothée*, nous enseigne la sagesse. Quel est celui que le destin n'a pas éprouvé ? Nous avons appris à connaître les hommes et les nations ; connaissons maintenant notre propre cœur et prenons-y notre plaisir ». Oui, rentrons dans notre cœur ; rentrons dans le cœur de la France, dans notre littérature nationale, toujours belle et fortifiante ; ne cessons pas, dans nos loisirs, de l'étudier avec ferveur ; c'est là que sont les dieux, *et hic Dii sunt*.

« Messieurs, je laisse la parole à notre secrétaire général. Il vous dira sans doute que notre Société a bravement supporté l'orage et que notre *Revue* est toujours instructive, toujours attrayante, que de savants collaborateurs lui fournissent avec un zèle inlassable de précieux articles. Il vous dira aussi les résolutions nécessaires que votre Comité a dû proposer dans la crise actuelle de la librairie et qui seront, j'espère, votées par votre assemblée. »

M. Max Leclerc, trésorier, communique à l'Assemblée les chiffres de l'exercice financier :

RECETTES

Excédent des recettes au 31 décembre 1917	3130	65
Coupons encaissés en 1918	565	»
156 cotisations à 20 francs	3120	»
157 abonnements à 19 francs	2983	»
Plus 25 abonnements réservés sur le compte 1917	475	»
197 numéros à 4 fr. 75	935	75
24 années au prix réduit de 8 francs net	192	»
24 années au prix réduit de 12 francs net	288	»
3 tables à 3 francs	9	»
Montant total des recettes	11698	40

DÉPENSES

Travaux divers, frais, accessoires, etc	472 25
Papeterie	49 60
Publicité	» »
Affranchissements	246 91
Papiers	1 365 20
Impression et brochure	5 325 05
Collaboration	2 493 »
Frais de recouvrement de 156 cotisations	78 »
Montant total des dépenses	10 030 01
Excédent des recettes au 31 décembre 1918	1 668 39
	11 698 40

Ces chiffres, mis aux voix, sont unanimement approuvés.

Le Secrétaire donne lecture de son rapport annuel sur l'état moral de la Société :

« Messieurs, ainsi qu'il était à prévoir, après l'ère du danger, l'ère des difficultés commence, pour nous comme pour la France triomphante. L'imminence du péril, sa gravité, a roidi pendant cinq ans les énergies, tant que ce péril était menaçant. On a réussi à le contenir d'abord, puis à le vaincre; mais maintenant qu'il est éloigné, la tension de l'effort trop continu, le sentiment de la sécurité retrouvée, amène en nous une sorte de nonchalance, de quiétude, plus redoutable peut-être que le péril lui-même. Prenons-y garde. On vient de vous dire quelle est la situation financière de notre société, et comment les difficultés économiques de l'heure présente entravent et risquent d'arrêter le développement de notre association. Revenons-y et parlons-en davantage.

« Précisons d'abord cette situation au moment présent, afin d'en mieux dégager les causes et les conséquences. L'an dernier, en pareille occurence, la Société comptait 258 membres, et aujourd'hui elle n'en compte que 252. Après 6 démissions et 6 décès survenus dans l'année écoulée, et l'acquisition de 6 membres nouveaux, elle voit le total de ses pertes définitives réduit à 6 membres, ce qui n'est évidemment pas un total effrayant. Je me place, bien entendu, au seul point de vue arithmétique; car, quelle qu'elle soit, au point de vue du sentiment, toute perte est pour nous un chagrin qui nous afflige.

« Au contraire, dans la seconde série de nos adhérents, les abonnés à notre *Revue*, qui nous apportent, comme vous le savez, un concours précieux quoique moins direct, la situation est meilleure. Au lieu de 142 abonnés que nous comptions l'an passé, nous en pouvons relever 174 à l'heure actuelle. Si bien que, toute balance faite, nous possédons, pour le moment, un total de 426 adhérents à des titres divers, membres de la Société ou abonnés à la *Revue*, pour 400 que nous possédions l'an passé, c'est-à-dire, en définitive, une vingtaine d'unités de plus que nous n'en comptions lors de la précédente assemblée générale.

« Cette constatation n'est donc pas pour nous alarmer; elle autorise même, j'en ai la ferme conviction, la confiance en notre avenir. Car il faut que notre Société continue à vivre, comme il faut que persiste et grandisse tout ce qui fait la force de la France, tout ce qui témoigne au dehors de son labeur et de sa vitalité. Persistons seulement, durons, et nous continuerons à grouper les mêmes bonnes volontés, à produire les mêmes résultats, modestes sans doute, mais non pas inutiles. Pour le moment, il est vrai, les conditions

extérieures nous rendent les moyens d'existence plus difficiles. Tentons pourtant de nous y adapter. Le renchérissement des matières et l'augmentation du prix du travail viennent accroître nos frais d'une façon énorme, que nous espérons momentanée. Elle serait ruineuse à notre entreprise si elle devait continuer. Prenons-y garde dès maintenant, et sans illusion mais sans faiblesse, essayons d'y parer, afin que cette situation anormale ne devienne pas fatale à notre association, qui achève à cette heure sa vingt-sixième année d'existence et qui a fait les preuves de ses avantages.

« Cette situation présente a été exposée en détail au Conseil d'administration de la Société et il l'a examinée avec soin sous tous ses aspects. Il a constaté que notre Société, avec les ressources ordinaires dont elle dispose aujourd'hui, risquait d'autant plus de ne pouvoir faire face à ses obligations que ces charges menaçaient de se maintenir longtemps encore, sinon de s'aggraver. Toutes considérations bien posées, le Comité a décidé, dans sa dernière séance, de poursuivre autant qu'il se pourrait le mode de publication et les proportions de notre *Revue*, c'est-à-dire quatre fascicules par an paraissant tous les trois mois sous la forme et dans les dimensions actuelles, et, pour subvenir à ces dépenses accrues par l'augmentation des prix de la main-d'œuvre ouvrière et des matières, de demander à tous nos adhérents, membres de la Société ou abonnés à la *Revue*, un supplément de cotisation de 5 francs par an. Mais, pour être valable, cette modification, qui change un point de notre règlement, doit vous être soumise et approuvée par vous, et c'est pour cette raison que j'ai l'honneur de vous l'exposer, elle et ses conséquences, en vous demandant de la ratifier.

« Avec un accroissement de 5 francs venant à frapper toutes nos publications leurs prix de vente deviendront ceux-ci. La cotisation annuelle de sociétaire passera de 20 francs à 25 francs. Chaque numéro de la *Revue* pris séparément coûtera 7 fr. 50 au lieu de 6 francs. Quant aux abonnements, ils seront désormais de 27 francs au lieu de 22 pour la France et ses colonies, et de 30 francs au lieu de 25 pour l'Union postale. Ces modifications, aussitôt que vous les aurez acceptées, entreront en vigueur pour 1920 et figureront au revers de nos couvertures. Vous y trouverez aussi les quelques augmentations qu'elles entraînent par voie de conséquence, soit pour le prix des tables de la *Revue* soit pour celui des années écoulées que nous ne pourrons céder désormais à nos Sociétaires qu'au prix de 20 francs. Tels sont, messieurs, les changements que nous avons adoptés et que j'ai tenu à vous exposer par le menu, trop minutieusement sans doute, pour que vous puissiez, comme nous l'espérons et comme nous vous le demandons les sanctionner de votre approbation et leur donner leur autorité exécutoire. (*Ces propositions sont acceptées par un scrutin unanime.*)

« Maintenant que vous les avez approuvées par votre vote, — et nous vous remercions de votre empressement et de votre bonne grâce, — ces mesures vont entrer en vigueur, et nous espérons que les circonstances économiques, en s'améliorant, pourront les rendre superflues. Nous verrons alors à revenir, s'il y a lieu, à nos manières de faire et à nos chiffres antérieurs. En attendant, n'oublions pas d'amener à la Société, autant que nous le pourrons, des ressources nouvelles, sous forme d'adhésions, d'abonnements ou de ventes de publications. Le temps est mal venu, je le sais, pour prêcher la dépense. Mais il est indiqué pour demander l'économie. Ne soyez pas surpris si nous veillons de très près à nos dépenses, si nous restreignons quelques-unes de celles qui ne sont pas indispensables. Que nos collaborateurs, par exemple, ne nous soumettent que des manuscrits parfaitement préparés pour l'impression, qu'ils évitent les changements des corps de caractères, les notes trop nombreuses et trop longues, les développements oiseux. Ils y gagneront eux-mêmes et nous aussi. A l'aide de ces petits sacrifices, nous épargnerons nos ressources et nous aurons plus de chances de durée. C'est

ce que nous ambitionnons pour le moment, avec le ferme espoir de pouvoir l'an prochain, si les circonstances s'y prêtent, vous exposer une situation meilleure et reprendre avec soin des projets plus audacieux. »

Il est procédé au dépouillement du scrutin pour la désignation de six membres du Conseil d'administration. Sont élus : MM. Ferdinand Brunot, Gustave Lanson, Max Leclerc, Jules Marsan, l'Abbé Rousselot et Gustave Servois.

La séance est levée à six heures.

— M. Henri Chamard vient de publier une traduction nouvelle de *la Chanson de Roland*, d'après le manuscrit d'Oxford, qu'il suit fidèlement dans son entier, et qui offre un texte dont la valeur est reconnue de tous. C'est donc une image complète et exacte que cette traduction présente au lecteur moderne. Pour qu'elle soit plus ressemblante encore, l'auteur l'a voulue rythmée et rimée, s'efforçant de conserver à notre vieille chanson de geste son mouvement et sa couleur propre. Il est résulté de ce dessein intelligent et réussi une œuvre de foi et d'art, qui, tout en rajeunissant et en modernisant la forme du poème respecte son inspiration et sa pensée et les mettent à la portée de tous nos contemporains.

— On a peu de renseignements sur Arnoul Gréban, comme sur son frère Simon. A ce qu'on sait déjà, M. Henri Stein ajoute, dans une note brève et judicieuse de la *Bibliothèque de l'École des Chartes* (janvier-juin 1918), qu'Arnoul Gréban fut, en même temps qu'organiste de la cathédrale de Paris, directeur de la maîtrise de cette église, et qu'il dut composer lui-même la musique qui accompagnait la représentation de ses longs mystères à la scène.

— Dans un article de *Modern Philology* de novembre 1917 : *The ultimate source of Rotrou's « Venceslas » and of Rojas Zorrilla's « No hay ser padre siendo rey »*, M. H. C. Lancaster nous apprend que la pièce espagnole, qui fut l'origine de la tragédie de Rotrou, est tirée elle-même de l'*Historia Bohemica* de Dubravius (Dubrawski). Les quatre personnages principaux de la tragédie sont indiqués par l'historien en retraçant les aventures de Vladislas II, qui abdiqua en faveur de son fils Frédéric, après le meurtre de son excellent ministre Vogislas, par son fils cadet Svatoplak.

— Poursuivant les recherches de M. Paul de Lapparent sur *Cent trente-neuf vers de Jean de la Fontaine retrouvés*, qui ont été publiés ici-même (1917, p. 560), M. le colonel Godchot a réussi à trouver, dans le second tome de la traduction de *la Cité de Dieu* par Louis Giry (Paris, 1665), vingt-trois autres vers de la Fontaine et les a insérés dans un ouvrage ingénieux et disert, *La Fontaine et saint Augustin*. Par la plus large part de ce qui en fait l'objet — tout ce qui concerne saint Augustin, ses ouvrages et leur influence, — ce livre échappe à notre jugement. Mais ce qu'il contient sur la Fontaine d'observations neuves et de détails inconnus est bien fait pour attirer l'attention des fervents, du fabuliste et de ceux qui ne veulent rien perdre de ses enseignements ou de ses écrits.

— Dans les comptes rendus des séances et travaux de l'Académie des sciences morales et politiques d'août dernier, M. Arthur Chuquet analyse et juge en détail les *Mémoires de Dumouriez*. « Composés très rapidement et à bâtons rompus, les *Mémoires de Dumouriez*, manquent évidemment de cohésion et ils offrent des répétitions, des longueurs, des négligences. » Il commet des erreurs; « mais la plupart de ses erreurs sont voulues : elles

doivent tourner à son avantage et pallier ses fautes ». Tels qu'ils sont, piquants, mal ordonnés, toujours partiaux, les *Mémoires de Dumouriez* eurent un grand succès dès leur apparition et en dépit de leurs défauts, ils méritent d'être lus, parce qu'ils sont à la fois attachants et utiles à connaître.

— Quelques esprits avisés n'ont pas oublié que le 28 août 1919 représentait le centième anniversaire de la publication des poésies d'André Chénier par Henri de Latouche et n'ont pas manqué de signaler à l'attention publique une date aussi chère aux lettres françaises. La presse périodique s'en est mêlée et a consacré à Chénier ou à son œuvre des articles plus ou moins bien informés.

Mentionnons ici que le journal *Le Gaulois*, dans son numéro du 30 août a imprimé une page inédite de Chénier sur la naïveté dans l'art d'écrire, et que la Comédie-Française a fait dire par ses artistes, le jour même de ce centenaire, les morceaux les plus fameux de la muse de Chénier.

— L'étude rapide et précise publiée par M. Henri Tronchon dans *The Modern Language Review* (janvier 1919), sous ce titre : *Entre la pensée franco-anglaise et la philosophie allemande, les Portalis émigrés et Herder*, aboutit à une conclusion fort nette : en dépit de quelques rencontres ou contacts d'idées, ni Portalis père ni son fils n'ont réellement subi l'influence de la pensée allemande et ne sauraient, en particulier, passer pour des disciples de Herder.

— En 1914, à l'occasion du centenaire du prince de Ligne, le cercle archéologique d'Ath et de la région entreprit une édition des œuvres de l'écrivain gentilhomme destinée à faire connaître tout ce qu'il avait composé. Cette initiative fut bientôt interrompue par les événements, mais quelques volumes avaient paru auparavant, entre autres les *Mémoires* et les *Lettres à la marquise de Coigny*. Aujourd'hui ce projet recommence à se réaliser par une série d'œuvres posthumes inédites qui se composent d'une série de réflexions *En marge des rêveries du maréchal de Saxe* et d'une petite comédie en un acte *les Embarras*, que M. Félicien Leuridant a mis au jour en les commentant l'une et l'autre et en les expliquant.

— Les cinq fragments inédits de Stendhal publiés par la *Revue de Paris* du 1er juillet se rapportent tous, plus ou moins directement, à l'ouvrage intitulé *Rome, Naples et Florence*. Ce sont des remarques, des réflexions, dont l'auteur tira parti lui-même plus tard, mais qui se présentent ici dans le premier jet de leur inspiration.

— L'étude consacrée par M. Ch. Fegdal à *Gérard de Nerval parisien de Paris*, dans *la Cité* d'avril 1919, présente surtout la vie de cet aimable rêveur comme citoyen de la capitale, toujours attiré et séduit par le charme de sa ville natale. Et c'est une occasion naturelle de retracer avec exactitude cette existence si mouvementée qui se perdit dans les brumes de la fantaisie et succomba sous le poids d'un labeur écrasant.

— Le volume que M. Émile Georges a publié sous ce titre : *En marge des vieilles gazettes*, est un recueil d'articles de journaux où l'histoire générale se rattache et se ramène à l'histoire locale. On trouvera dans celui-ci des pages ingénieuses et agréables sur : *François Villon dans l'Orléanais; Albert Glatigny à Orléans; Lamartine, député du Loiret; la Muse d'Orléans* (*Rosalie Janot de Miron, nièce de Beaumarchais*), c'est-à-dire des renseignements sur des personnages et des temps fort divers.

— *La Revue de Paris* du 15 juillet et du 1er août a publié 17 lettres de Gustave Flaubert à Jules Sandeau et à Mme Jules Sandeau. C'est, paraît-il,

tout ce qui subsiste d'une correspondance qui fut longue et cordiale. Ce qui en a été sauvé et est publié ici montre bien la nature des relations très franches qui durèrent un demi-siècle entre les deux romanciers, fort bienveillants l'un pour l'autre.

— Le 18 juillet 1919 coïncidait avec le cinquantième anniversaire de la mort de Louis Bouilhet, survenue le 18 juillet 1869. A ce propos, M. Georges A. Le Roy a publié, dans le *Mercure de France* du 16 août 1919, *Quelques souvenirs sur Louis Bouilhet*, qui apportent diverses précisions sur la mort du poète et sur les personnes qui entourèrent ses dernières années, ainsi que sur ses dispositions testamentaires dont on trouvera le texte reproduit.

— Les *Lettres d'exil* d'Émile Ollivier publiées par la *Revue des Deux Mondes* du 15 juin et du 1er juillet, sont datées de la période la plus douloureuse de la vie de l'homme d'État. Elles vont de la chute d'Émile Ollivier, à l'effondrement de l'Empire, jusqu'au début de 1874, où il rentra en France après un exil de plus de trois ans. Elles sont généreuses, dignes, sympathiques et montrent une fois de plus que l'ancien ministre avait plus de cœur et de largeur de vue que de prévoyance et de sens politique.

— M. Gabriel Brunet étudie, dans le *Mercure de France* du 1er août, *Renan et l'Allemagne*. Dès ses débuts de philosophe et de penseur, Renan est séduit par les méthodes de l'Allemagne et son enthousiasme lui en cache les défauts. Cette illusion s'étend à la race elle-même dont les vices lui échappent. 1870 fut donc un cruel désenchantement. Renan voit alors le fond de la nature allemande, combien elle est en contradiction avec les aspirations de la conscience moderne. Dans ce triomphe de la force brutale et bien organisée il discerne déjà les causes de désagrégation. Il prévoit la défaite future, l'analyse, la prédit, tantôt avec ironie, tantôt avec sérénité, et il est réconfortant de constater maintenant combien le penseur vit juste et sut deviner l'avenir.

— A propos de la question que nous avons posée dans notre avant-dernier fascicule (voir ci-dessus, p. 340) sur un mot de Beaumarchais, un de nos confrères nous a fort obligeamment adressé le commentaire suivant, en nous envoyant son bulletin de vote pour le scrutin du 18 décembre.

« Je profite de l'occasion, nous écrit-il, pour répondre à la question posée dans la *Revue d'histoire littéraire de la France*. Le mot dont vous parlez est rapporté par Gudin de la Brenellerie dans ses *Mémoires sur Pierre-Augustin Caron de Beaumarchais*. Et voici le passage, tel qu'il figure dans l'édition donnée par notre ami Maurice Tourneux (*Paris, Plon*, 1888, p. 333) :

« Beaumarchais disait en plaisantant que le métier d'auteur était celui « d'oseur et était bien avéré que l'auteur qui n'ose rien est semblable au « guerrier qui ne hasarde rien ; ils ne cueilleront ni palmes ni lauriers.

« Veuillez agréer, etc. »

J. Coüet.

Nous remercions bien vivement notre confrère de sa gracieuseté et nous rappelons à tous les autres que nous sommes à leur disposition pour poser toutes les questions qui intéressent ainsi l'histoire littéraire et essayer de les faire résoudre.

TABLE DES MATIÈRES

Paul Berret. « Inscription » de Victor Hugo et la traduction de la Stèle de Mesa par Jules Oppert 1
René Radouant. Pibrac et la Saint-Barthélemy 11
François Vézinet. « La Bouteille à la mer » et les croisières australes 36
Louis Bourquin. La controverse sur la Comédie au XVIIIe siècle et la Lettre à d'Alembert sur les spectacles ..... 43 et 555
Jean Giraud. La genèse d'un chef-d'œuvre : la « Légende de saint Julien l'Hospitalier » 87
André Monglond. Sainte-Beuve et la « Revue suisse » : une collaboration orale (septembre 1845-octobre ou novembre 1849) 181
Eugène Ritter. Quelques notes sur Saint-Réal 199
Paul Gautier. Le centenaire de Mme de Staël 206
Pierre Villey. A propos des sources de deux Épîtres de Marot 220
Paul Chaponnière. Le chevalier de Vatan et son Ode à l'Éternité 246
Paul Bonnefon. Henri de Latouche et George Sand, d'après des documents inédits 254
P. Toldo. Reflets des débuts dans l'œuvre de Victor Hugo 341
Prosper Dorbec. La sensibilité plastique et picturale dans la littérature du XVIIe siècle 374
Louis Arnould. Une ode de Scévole de Sainte-Marthe retrouvée 396
Eugène Grelé. Les débuts littéraires de Challemel-Lacour, d'après sa correspondance inédite 497
Marc Citoleux. Vigny et l'Hellénisme 519
R. Dezeimeris. Annotations inédites de Michel de Montaigne sur le « De rebus gestis Alexandri Magni » de Quinte-Curce (*Suite*) 577

Mélanges.

Maurice Souriau. Sur un caractère de La Bruyère 94
P. B. A travers les autographes 96
Pierre Martino, Note sur trois corrections au texte de « l'Esprit pur » 119
Maurice Henriet. Correspondance inédite entre Thomas et Barthe (1759-1785). (*Suite*) ..... 124 et 603
Louis Hogu. Un classique défenseur de Ronsard en 1829 287
Frédéric Lachèvre. Claude Bélurgey, bourguignon, auteur présumé des « Quatrains du Déiste » 289
Edmond Estève. Les droits d'auteur de Guilbert de Pixérécourt 294
Gustave Charlier. Sur la mort de Millevoye 296
Jean Giraud. Charles Baudelaire et Hoffmann le fantastique 412
Louis Morel. Victor Hugo et Cubières 417
Eugène Griselle. Silhouettes jansénistes et propos de littérature, d'art et d'histoire au XVIIe siècle (*Suite*) 419
Eugène Ritter. Un document sur Paul-Louis Courier 601

Comptes rendus.

FERDINAND BRUNOT. Histoire de la langue française des origines à 1900. Tome V (Gustave Lanson)..... 150
MAURICE SCÈVE. Délie object de plus haulte vertu. Édition critique par Eugène PARTURIER (Jules Marsan)..... 157
HUGO P. THIEME. Essai sur l'histoire du vers français (Jacques Madeleine)... 158
ALBERT CHÉREL. Fénelon au XVIIIe siècle en France (1715-1820) (Ch. Urbain)... 301
FÉNELON. Explication des articles d'Issy, publiée pour la première fois par ALBERT CHÉREL (Ch. Urbain)..... 315
Comte de CAYLUS. Voyage d'Italie (1714-1715), publié par Amilda A. PONS (L. A.) 317
JEAN GERSON. The « Ad Devm vadit », published by David Hobart CARNAHAN (Émile Roy)..... 320
ALBERT MONOD. De Pascal à Chateaubriand. Les défenseurs français du Christianisme de 1670 à 1802. — Les sermons de Paul Rabaut, pasteur du Désert (1738-1785) (Charles Charrot)..... 446
JEAN VIC. La littérature de guerre (Henri Girard)..... 475
VIRGILE ROSSEL. Eugène Rambert, sa vie, son temps, son œuvre (Albert Cherel). 629
V. FAGNANI. Les paysans dans l'œuvre de George Sand (Henri Potez)..... 631
MAURICE PELLISSON. Les Comédies-Ballets de Molière (Henri Potez)..... 632

Périodiques..... 162, 323, 478 et 635

Livres nouveaux..... 171, 331, 489 et 643

Chronique..... 174, 335, 492 et 647

Le Gérant : **Paul Bonnefon.**

SHL
WITHDRAWN
BIBL.
LONDIN.
UNIV.

Coulommiers. — Imp. PAUL BRODARD.

Revue
d'Histoire littéraire
de la France

publiée

par la Société d'Histoire littéraire de la France

TOME VINGT-SIXIÈME

1919

Librairie Armand Colin

103, Boulevard Saint-Michel, Paris

LIBRAIRIE ARMAND COLIN, 103, Boulevard Saint-Michel, PARIS

Dernières Nouveautés :

ÉMILE MÂLE

L'ART RELIGIEUX DU XIII^e SIÈCLE EN FRANCE

Étude sur l'iconographie du Moyen Age et sur ses sources d'inspiration

— *QUATRIÈME ÉDITION REVUE ET CORRIGÉE* —

Un vol. in-4° (28×23) de 496 pages, *190 grav.*, br. (majoration *comprise*). . **40** fr

Relié demi-chagrin, tête dorée (majoration *comprise*). . . . . **65** fr.

L. JOLIET

PRÉCIS ILLUSTRÉ DE LA LITTÉRATURE FRANÇAISE

DES ORIGINES AU XX^e SIÈCLE

avec une *Préface* de M. G. MICHAUT, professeur à la Sorbonne

Un vol. in-16 (12×18) de VIII-512 pages, broché (majoration *comprise*) . . . . **8** fr.

Relié toile (majoration *comprise*). . . . . **10** fr.

L. BROSSOLETTE

HISTOIRE DE LA GRANDE GUERRE

In-18, avec 20 cartes, tableau synchronique, index (major. *comprise*). . . . . **5** fr.

BERTHE GEORGES-GAULIS

LA FRANCE AU MAROC

L'ŒUVRE DU GÉNÉRAL LYAUTEY

Un vol. in-18, broché (majoration *comprise*). . . . . **5** fr.

MARCEL LABORDÈRE

UNE PROFESSION DE FOI CARTÉSIENNE

Un volume in-18, broché (majoration *comprise*). . . . . **3** fr.

PIERRE CLERGET — *3^e Édition :*

MANUEL D'ÉCONOMIE COMMERCIALE

LA TECHNIQUE DE L'EXPORTATION

In-18 de 396 pages, **3^e édition revue et augmentée**, br. (majoration *comprise*). . **7** fr.

Nouveauté : — Mme A. MOLL-WEISS — *Nouvelle Édition :*

LA PRATIQUE MÉNAGÈRE

Cuisine pratique — Conserves — Menus — Diététique — Savoir-vivre — Vêtement — Linge — Blanchissage — Repassage — Raccommodage — Epargne — Lois sociales.

113 figures. — 36 tableaux.

LE LIVRE DU FOYER

Le bien-être — La maison et ses dépendances — Les [illegible] hôtes, maîtres, serviteurs, parents et [illegible] gouvernement de la maison — Soins aux malades — *300 figures. — 30 tableaux.*

(*Couronné par l'Académie française. Prix Montyon.*)

Chaque vol. in-8° (13×20) de 424 et 540 pages, br. (majoration *comprise*). . **10** fr.

Univ of Lon (3) Ph 2 n.11-(1165)

Coulommiers. — Imp. PAUL BRODARD.

B - 5 OCT 1965